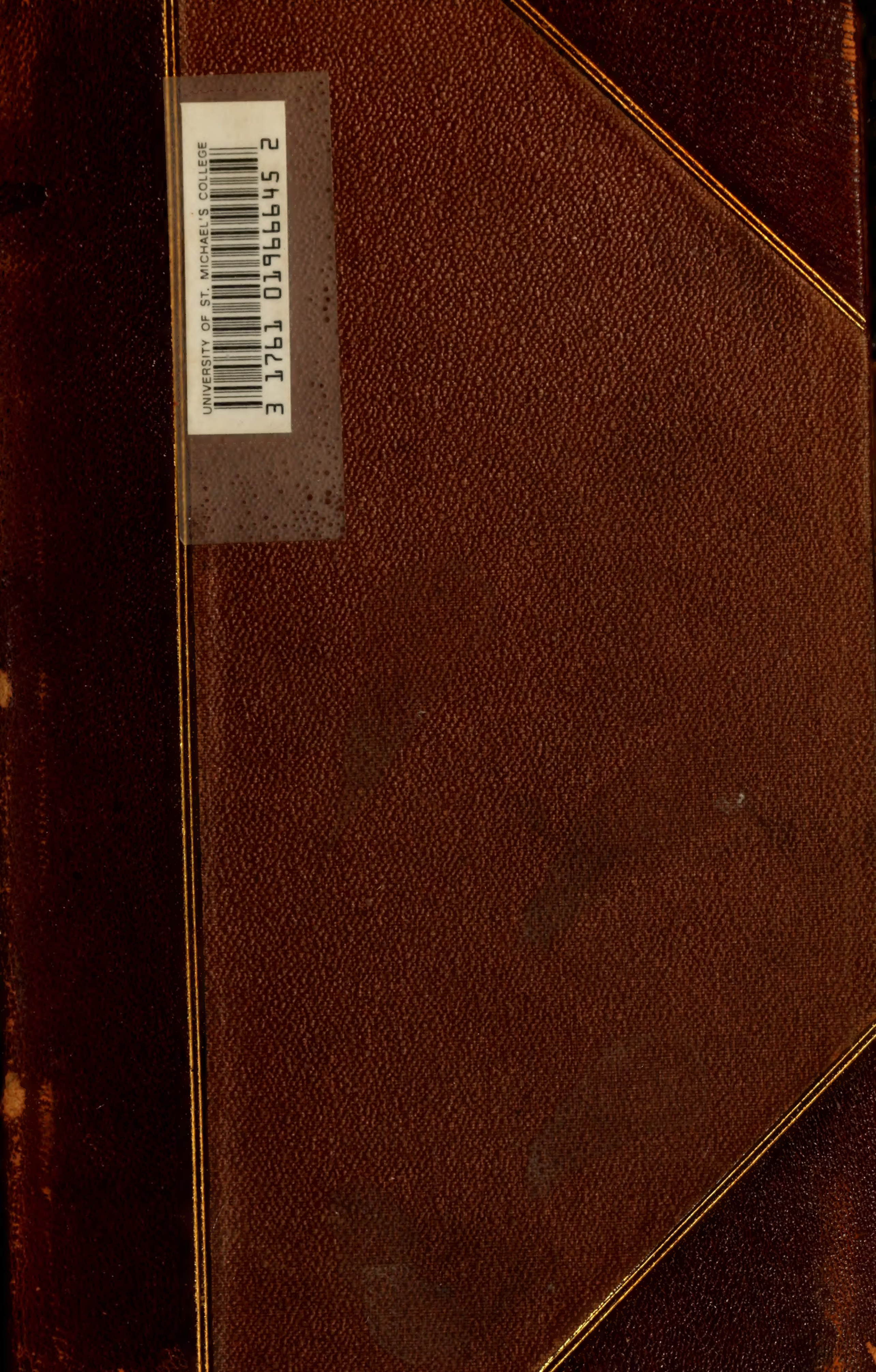
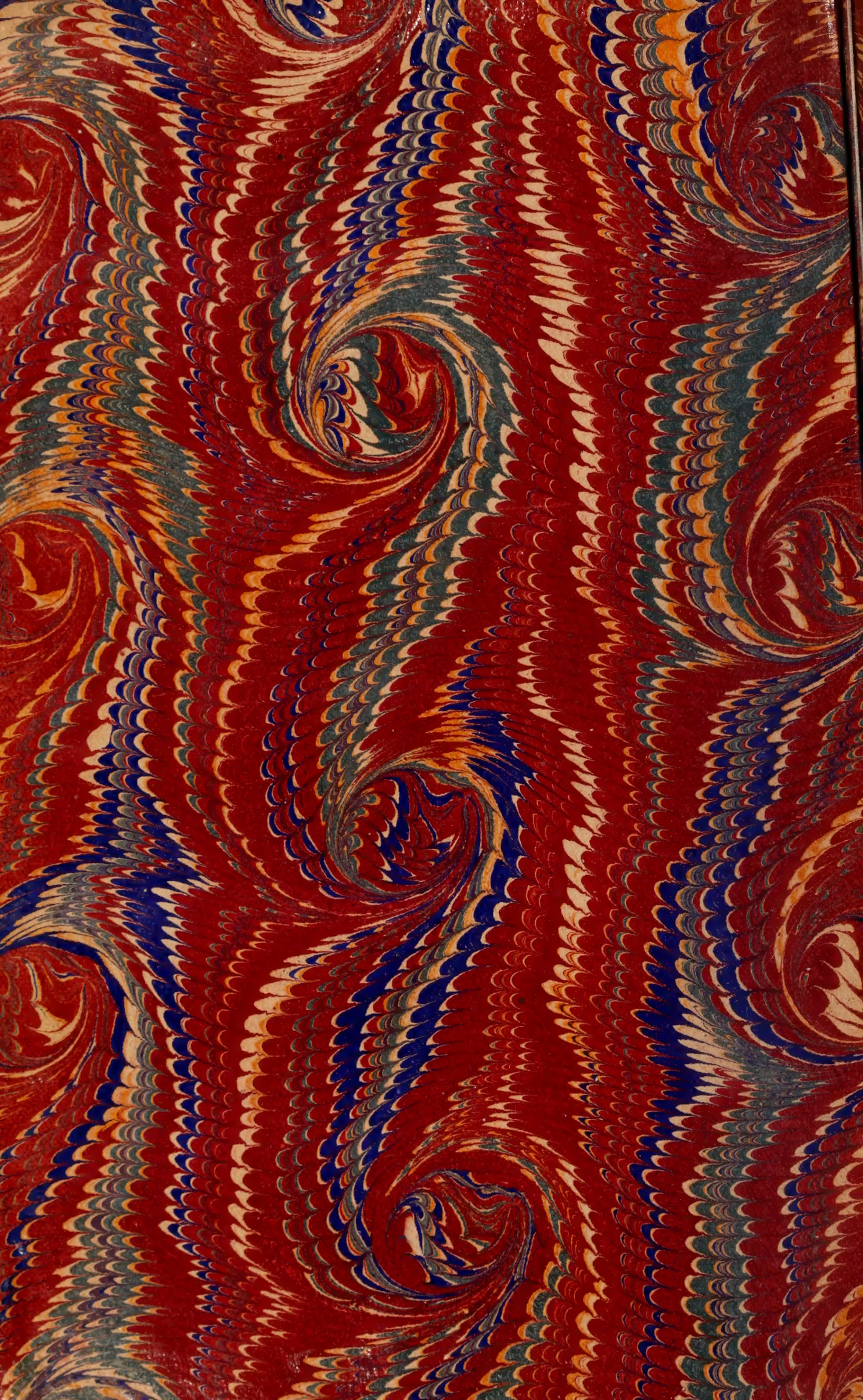

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01966645 2





HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE

HISTOIRE GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CREATION JUSQU'AU XIIe SIECLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

JUSQU'AU PONTIFICAT DE CLÉMENT VII

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

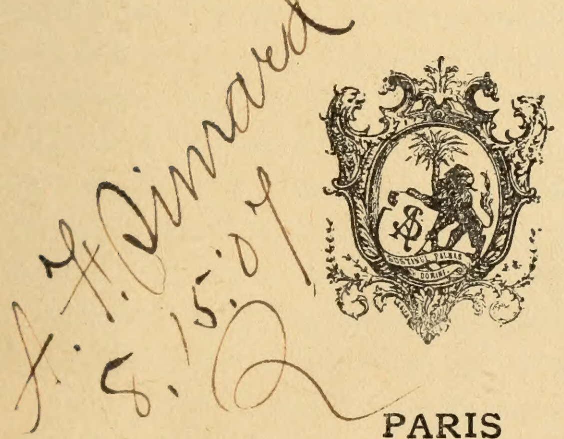
CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER
LAURÉAT DE L'INSTITUT

TERMINÉE PAR

Mgr Justin FÈVRE (1907)

VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT TIBÉRINE, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE
RÉDACTEUR EN CHEF DE LA *Revue du Monde catholique*

TOME QUARANTE-QUATRIÈME



PARIS
ARTHUR SAVAÈTE, ÉDITEUR
76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76
1907

PONTIFICAT DE LÉON XIII

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGLISE DANS SES RAPPORTS AVEC LES SOCIÉTÉS POLITIQUES (suite).

§ XI. — L'ÉGLISE DANS LES PAYS SCANDINAVES

1° *La Scandinavie.* — Jusqu'au VIe siècle de l'ère chrétienne, la Scandinavie est inconnue de l'histoire. A partir de cette époque, les Scandinaves, poussés par le fanatisme de la religion d'Odin, contraints par la pauvreté de leur sol, entraînés par l'esprit d'aventure et par l'amour des richesses, sortent de leur isolement et de leur silence. Vous les voyez partir de leur pays en bandes armées, ils jettent partout la terreur sur leur passage, ils remplissent l'Europe du bruit de leurs exploits : l'Ecosse, l'Irlande, l'Angleterre, la France, l'Espagne sont l'objet de leurs attaques ; l'Irlande, le Groenland, les solitudes de la Slavie, l'empire de Byzance ont vu ces terribles aventuriers. Peut-être, dans leurs excursions, ces rois de la mer avaient-ils rencontré le christianisme ; la découverte de monnaies, de médailles, d'images, de bijoux chrétiens dans les contrées du nord, inclinent à le croire, mais le christianisme ne se répandit vraiment, dans les pays scandinaves, qu'à partir du IXe et du Xe siècle. Peu à peu, aidée par l'action énergique de quelques rois, l'Eglise dompta les énergies rebelles des Vikings, transforma ces populations batailleuses, leur inspira une organisation, d'où sortirent les trois royaumes de Danemark, de Norvège et de Suède. Leur histoire, unie à

Calmar, habituellement distincte, évolue tranquillement sous la direction de l'Eglise, jusqu'à Luther. Après Luther, leur commune hérésie les isole dans une espèce de citadelle où règne la plus féroce intolérance ; s'ils paraissent sur la scène politique de l'Europe, c'est pour y promener le carnage et contredire la civilisation de l'Evangile. Depuis cinquante ans, tous les trois relâchent des rigueurs de leurs lois et tolèrent la profession du catholicisme. Au moment où, dans les pays latins, une guerre à outrance semble déclarée contre l'Eglise, au profit présumé des libres-penseurs, il est curieux de trouver, en pays protestants, cette même Eglise, nullement réduite à se cacher, répandant sa doctrine à ciel ouvert, déployant, sur les places publiques, les magnificences de son culte. C'est le phénomène contemporain que nous allons esquisser en Danemark, en Norvège et en Suède.

2° *Le Danemark.* — Le premier apôtre du Danemark fut S. Villibrod, vers l'an 700 ; vers 820, Louis le Pieux envoyait Ebbon de Reims et Halitzar de Cambrai qui groupèrent autour d'eux un certain nombre de chrétiens. Un peu plus tard, leur œuvre était reprise par deux moines de Corvez, Autbert et Anschaire, l'apôtre du Nord. Anschaire érigeait, en 848, une église dans la ville de Sleswig ; mais l'évangélisation du pays ne fut définitive qu'à la conversion du grand roi Canut. Svend Estridsen, ami de l'Eglise, créa plusieurs évêchés, commença à bâtir des églises de pierre. De ses cinq fils, qui régnèrent après lui, Canut le saint, assassiné, devint le patron du Danemark ; Erik obtint d'Urbain II, la fondation d'un archevêché ; l'archevêque Absalon fonda Copenhague. Les luttes de la féodalité eurent, au Danemark, leur contrecoup. C'est en 1523, que le Luther danois vint prêcher la doctrine protestante. Douze ans plus tard, le roi Christian III la proclamait religion d'Etat et recevait une organisation épiscopale du poméranien Bugenhagen. En treize ans, sans enthousiasme d'un côté, sans opposition de l'autre, le Danemark passa au protestantisme. Cette révolution se fit là, comme partout, par la corruption du haut clergé, les mauvaises mœurs des hautes classes et la rapacité du roi, qui prit les biens des évêchés et des monastères. Pendant trois siècles, le Danemark fut

fermé à l'Eglise par la force et défendu par le fanatisme de l'ignorance. En 1849, une constitution désétablit l'Eglise protestante et octroya, aux dissidents, un commencement de liberté. En 1900, sur un peu plus de deux millions d'habitants, on compte environ 9.000 catholiques. L'apostolat danois, commencé en 1850, amena la création d'une préfecture apostolique dont les deux titulaires furent Grudet et von Euch : ils ne furent ni reconnus, ni ignorés de l'Etat. Le clergé danois compte environ quarante prêtres et trois ordres religieux, les Jésuites, les Rédemptoristes et les Camilliens. Pour les fidèles catholiques, les prêtres, trait particulier, tiennent les registres de l'état civil. Autrement, l'Eglise ne possède pas de grandes ressources en Danemark ; elle ne vit que d'économies et d'aumônes venues de l'étranger. Les fidèles sont, en général, de petites gens, qui vivent de leur travail journalier. Mais leur église, à l'encontre de ce qui se passe ailleurs, est réellement propriétaire de ses biens ; les dons et legs pour le culte, pour les pauvres et les malades, lui viennent même sans frais. Chaque paroisse a son conseil de fabrique. C est la liberté avec exemption d'impôts : la religion ne doit rien à l'Etat, c'est lui qui lui doit tout. La France, autrefois heureuse sous ce régime, est malheureuse, depuis que, sous prétexte de progrès, elle a voulu le détruire.

Grâce à la liberté d'association et à l'esprit d'initiative du peuple, le Danemark est peut-être le pays du monde qui possède le plus de mutualités, de sociétés coopératives, de caisses d'épargne, de retraites. de secours et d'œuvres de charité. Sociétés de tempérance, caisses pour les frais de maladies et d'enterrement, concorde pour les réjouissances publiques, union pour les orphelins, conférences pour les pauvres, patronages et amicales de jeunes gens, gilde pour les assurances, associations pour les vieilles femmes ; ils ont tous ces avantages pour se maintenir dans la foi et accroître leur nombre. Une Semaine religieuse et une petite Revue leur disent les nouvelles et les tiennent au courant des questions doctrinales. Le fanatisme luthérien ne manque pas de les attaquer ; ils savent se défendre, ce qui est le point capital. Des brochures et des livres commencent à naître dans ce foyer de presse. L'instruction primaire et l'instruc-

tion secondaire sont libres. Toute facilité pour fonder de petites écoles et les diriger. Les Jésuites ont deux collèges, à Copenhague et à Ordrap, une maison d'éducation à Odensé. L'enseignement secondaire des filles est donné dans deux pensionnats tenus par les sœurs de Saint-Joseph de Chambéry. Il y a deux orphelinats catholiques à Fredericksberg et à Randers dans le Jutland. Pour les malades, aux sœurs de Chambéry se joignent les sœurs de la Charité de Paderborn et les sœurs de Sainte-Elisabeth de Breslau : ces dernières soignent les malades à domicile. En présence d'un tel dévouement, le fanatisme protestant s'est fait l'honneur de désarmer.

Les catholiques en Danemark doivent lutter contre des difficultés sérieuses : la modicité de leurs ressources, l'hostilité du parti conservateur, plutôt anti-catholique, l'abus des mariages mixtes qui entraînent des unions malheureuses et même des apostasies, les préjugés répandus parmi le peuple, l'immoralité et le désarroi des intelligences qui se manifeste, là plus qu'ailleurs, par des suicides. Mais la lutte n'est jamais funeste à l'Eglise ; ce qui lui nuit le plus c'est un certain esprit de lâche conciliation, également absurde et funeste. En leur faveur, les catholiques danois ont la force surnaturelle de la grâce, aidée chez eux par les circonstances naturelles et les incidents historiques. Par exemple, un certain pasteur, frappé de l'invasion du rationalisme dans les masses populaires, s'est pris à dénoncer le principe faux et destructeur de la Bible, livrée aux folies du libre examen. En contrefil, il déclare que le fait d'une révélation divine implique une autorité infaillible et une règle de foi : ce qui est la vérité même. Les désastres de la France en 1870, la persécution en Allemagne en 1875, firent voir aux plus obtus du Danemark, qu'une église hiérarchique est une puissance et que le *Non possumus* d'un Pape est le salut du monde. Ces deux observations suffisent pour couler bas le protestantisme. Après trois siècles d'hérésie, le peuple qui marchait dans les ténèbres danoises, a vu une grande lumière. « Le Danemark, dit le comte de Holstein, ne sera pas catholique d'un jour à l'autre, non plus que les autres peuples qui ont subi l'influence de la prétendue réforme. Je crois fermement que l'union de tous les peuples chrétiens sous le vicaire de Jésus Christ, se fera ; mais l'on

connaîtrait mal les peuples protestants si l'on s'imaginait que cette union se fera par des revirements subits dans la masse des esprits. Les églises protestantes resteront ce qu'elles sont, de vaines forteresses contre Rome, jusqu'au jour où la majorité des fidèles les aura quittées. Si le mouvement se fait radicalement vers Rome, elles s'y porteront aussi, mais ce sera quand personne ne voudra plus d'elles. On démolit par en haut ; mais, pour bâtir, il faut commencer par en bas. Ce qui a été détruit d'en haut par de mauvais princes, de mauvais seigneurs, de mauvais riches et par la scandaleuse négligence d'une mauvaise partie du clergé, il faut le refaire d'en bas, par le travail de tous les jours, au prix de beaucoup d'abnégation et de bien des déceptions » (1).

3° *La Norvège.* — Haquon le bon, fils d'Harald aux beaux cheveux, vers 950, introduisait le christianisme en Norvège ; mais le pays n'était pas encore mûr pour la foi de Jésus-Christ. C'est seulement au commencement du XIe siècle que nous voyons l'esprit d'aventure et les instincts barbares se transformer par une action lente. L'Evangile alors fleurit sous Olaüs le saint. En 1108, le roi Sigurd part de Drontheim, à la croisade avec soixante navires ; il prend Sidon, et, par une gigantesque chevauchée, regagne la Norvège par Constantinople et l'Allemagne. A la fin du XIIe siècle, le clergé était riche et puissant ; la capitale Drontheim, centre religieux, avait une belle couronne d'églises autour du sanctuaire de S. Olaüs. En 1523, Christian II, qui régnait aussi sur le Danemark, était un administrateur éclairé, mais un prince taillé sur le modèle de Machiavel et de César Borgia : il fut déposé par le clergé et par le peuple. Son successeur, Frédéric Ier, voulut introduire l'hérésie dans ses Etats et briser les liens qui unissaient la Norvège à Rome : il fut également déposé. Christian III reprit cette œuvre néfaste : il imposa de force le luthéranisme ; mais les évêques préférèrent la mort à l'apostasie. La noblesse céda à l'appât des biens ecclésiastiques ; quant au peuple, il se pervertit de gré ou de force ; pour le tromper, les prédicants conservaient d'ailleurs les formes du culte catholique. Autant que les do-

(1) *Vérité française* du 2 juillet 1895.

cuments permettent de juger, ces prédicants étaient des misérables, de mœurs basses et sans culture intellectuelle ; ils n'avaient de vertu, si c'en est une, que leur fanatisme. C'en fut assez pour couvrir la Norvège de ruines et assurer, pendant trois siècles, le règne de l'hérésie par la violence. Tout homme qui parlait de revenir à la religion catholique était mis à mort ou envoyé en exil. C'est seulement en 1845 que commença à fléchir cette législation draconienne. Un prêtre catholique fut autorisé à ouvrir, à Christiania, une chapelle. Depuis, par une loi de 1891, les catholiques ont obtenu toutes les libertés qui permettent à l'Eglise de se développer ; par des lois de 1892 et 1894, l'accès aux fonctions publiques leur est ouvert ; en 1897 une loi qui modifie la constitution, permet l'introduction des ordres religieux, sauf les Jésuites, toujours restés le terrible épouvantail des étourneaux luthériens.

La population de la Norvège est d'environ deux millions d'habitants ; elle ne compte que quelques milliers de catholiques, répartis dans les principales villes, jusqu'en Laponie. Le vicaire apostolique, Mgr Fallize, prêtre français, est un évêque selon le cœur de Dieu ; il possède admirablement tout ce qui concerne sa patrie d'adoption ; et, comme tous les hommes instruits, exerce, près des protestants même et à la cour, une action personnelle très efficace. Sous sa juridiction, il a vingt-cinq prêtres, généralement préposés à une paroisse. Chaque paroisse a une église, un presbytère, une école, souvent un hôpital. Aux termes de la loi, les catholiques peuvent exercer librement leur culte. Ce libre exercice ne s'entend pas, comme en France, d'une façon négative ; mais d'une façon positive, avec faculté pour chaque culte de se développer suivant les règles de sa discipline. Pour fonder une paroisse, il suffit d'en faire la déclaration. Le curé est également officier de l'état civil. A la fin de chaque année, il envoie aux autorités : le relevé de ses paroissiens, l'état des naissances, mariages, décès, abjurations survenus dans l'année, avec les pièces justificatives, s'il y a lieu ; mais ses communications sont reçues sans difficultés. Les catholiques sont exempts des contributions au culte luthérien ; l'administration peut encore les exonérer d'impôts pour leurs écoles et pour leurs églises ; ils sont d'ailleurs

très libres pour la fréquentation des écoles ; et s'il y a quelques restrictions pour certains actes du culte, pour les mariages mixtes par exemple, les différends, s'il en naît, se règlent de bonne foi et sans difficultés.

L'Eglise catholique n'est pas riche ; elle a vécu longtemps d'aumônes ; mais elle a le droit d'acquérir, et dans la mesure de son zèle, de ses vertus et de son sacrifice, elle ne manquera pas de tirer, de ce droit, les avantages nécessaires. Les propriétaires en titre sont d'abord le vicaire apostolique ; puis, selon le droit canon, les subordonnés de l'évêque, préposés aux associations chrétiennes. Les églises généralement ne sont pas en pierre, mais bâties en bois, dans le vieux style du XIIIe siècle, conforme à la tradition antique, antérieur à la révolte protestante. Un trait original et juste, c'est que le produit de la vente des liqueurs fortes, ou plutôt le bénéfice est affecté aux cultes ; les paiements de la sensualité reviennent à l'école du renoncement. Les sœurs gardes-malades sont véritablement adorées, même des protestants, heureux des dévouements d'une charité, placée sous la garde d'une virginité dont ils ont trahi la noblesse. Les catholiques norvégiens ont enfin la liberté de leurs cimetières.

L'œuvre capitale des catholiques, c'est l'enseignement par l'école, surtout par l'école primaire. La liberté de l'enseignement est complète ; tout catholique peut ouvrir une école sans aucun diplôme de l'Etat. L'enseignement supérieur catholique n'existe pas encore ; à défaut de séminaires, les jeunes gens sont obligés de recevoir, dans les écoles de l'Etat, l'enseignement secondaire ; mais alors on ne leur impose aucunement la doctrine protestante. Pour la théologie, les jeunes clercs sont obligés d'aller l'étudier dans les Etats voisins du continent ou mieux à Rome. Au retour, ils sont initiés à la langue, au droit et à la liturgie de leur pays, dans la maison de l'Eglise, le *domus Ecclesiæ* des temps mérovingiens. L'enseignement secondaire des jeunes filles est donné par les sœurs de St-Joseph ; elles instruisent également les jeunes protestantes, que les parents préfèrent leur confier. La discipline de toutes les écoles est vraiment paternelle. Une commission, moitié ecclésiastique, moitié civile, préside à son application et s'assure de sa fidélité. L'inspection appartient, il

est vrai, aux fonctionnaires de l'Etat ; en fait, elle s'abstient. L'évêque a défendu aux fidèles d'envoyer leurs enfants aux écoles de la confession protestante ; les enfants obligés de suivre ces écoles, sont déchargés des répétitions protestantes. Les hôpitaux sont tenus sur un très bon pied ; pour admirer nos institutions nationales, il faut voir leur fonctionnement à l'étranger. Quant aux associations, elles sont les mêmes qu'en Danemark et prospèrent également. Un certain nombre d'ouvrages ont été publiés par Mgr Fallize : en France, il n'eût été qu'un liturgiste, sans doute estimable ; à l'étranger il est devenu un grand ouvrier dans la vigne du Seigneur. Un journal catholique, le *Saint-Olaf*, très répandu même parmi les protestants, relève les fausses nouvelles des journaux protestants et réfute les critiques qui pourraient s'en autoriser.

Quels progrès promet, en Norvège, l'avenir au catholicisme ? Ici, comme partout, le grand obstacle aux conquêtes de l'Evangile est celui qu'on n'ose pas dire, le vice infâme. Il y a beaucoup d'immoralité dans les villes et d'ignorance dans les campagnes ; partout des préjugés d'une épaisseur inimaginable. Pour savoir ce que le protestantisme peut faire d'un peuple, il faut étudier son action là où il agit seul depuis longtemps, par exemple dans les pays scandinaves. Grâce à leurs pasteurs, il y a par là des gens qui s'imaginent que l'Eglise de Dieu n'existe plus ; à sa mort, elle a légué sa dépouille à la baraque protestante. Heureusement ils sont sans préjugé. Lorsque le prêtre catholique va donner quelque part une conférence, il est très bien reçu du sous-préfet et du ministre protestant ; ces dignitaires règlent avec lui le plan de son discours et l'écoutent comme s'ils étaient ses paroissiens. Il y a donc, en Norvège, des âmes qui attendent la lumière de l'Evangile ; il faut leur envoyer des apôtres. Dans ces contrées, il s'est même produit un phénomène analogue au ritualisme anglais ; de jeunes pasteurs, des esprits progressifs, par une régression logique et bienfaisante, sont revenus à la liturgie catholique, ou, du moins à quelques-unes de ses pratiques ; ils ont même, sur la proposition d'un célèbre écrivain, restauré, comme fête nationale, l'office de S. Olaüs. Déjà, toujours comme en Angleterre, ce ritualisme a produit des conversions. La Norvège a eu son Newman dans le docteur Krogh-Tonning.

4° *Krogh-Tonning.* — Une parenthèse est ici nécessaire pour rendre hommage à ce courageux soldat de Jésus-Christ. Canut-Charles Krogh-Tonning, né en 1842, bachelier en 1861, après ses examens à l'Université de Christiania, fut chargé de la direction religieuse d'une école normale. En 1873, il exerçait le ministère paroissial, dans une paroisse perdue des régions du Nord. Un labeur excessif, les rigueurs du climat eurent vite épuisé ses forces ; les supérieurs le rapprochèrent du centre de la Norvège ; ses forces revinrent, il prépara sa thèse doctorale. Docteur en 1882, professeur deux ans à l'Université, puis curé d'une importante paroisse de la capitale, il devait quitter ce poste en 1900, pour entrer dans l'Eglise romaine. Curé pendant seize ans, Krogh consacrait à l'étude tout le temps que n'absorbait pas l'œuvre des âmes. Son esprit également élevé et pieux, s'appliquait à des tâches distinctes et se concrétait sur chaque sujet, dans un ouvrage. Dès 1870, il publiait un *Aperçu de la doctrine chrétienne*, pour l'enseignement supérieur de la religion. En 1878, il offrait au public des conférences bibliques, sur la parole sainte et les sacrements. En 1881, paraissait le *Sacerdoce et ses fonctions* ou témoignages ecclésiastiques touchant l'absolution sacramentelle. A la même date, il s'appliquait, comme Newman, à l'étude des anciens Pères et publiait dix-huit volumes de traductions patristiques. Tout en traduisant les Pères, il continuait de produire et éditait un livre de piété sur la parole de Dieu et la prière, sur l'enseignement divin et sur les aspirations divines. En 1885, il commençait la publication de sa *Dogmatique* chrétienne, en cinq volumes, œuvre la plus savante de la théologie norvégienne. Entre temps, il écrivait dans le *Morgenblader* de Christiania et dans d'autres journaux, tant de Norvège que de l'étranger. Pour abréger, nous mentionnons encore un *Epilogue* ou conférences du P. Schéer, dominicain, opuscule où il accuse ses tendances vers les doctrines romaines ; un petit travail sur la doctrine de la grâce et la *réforme tacite*, allusion évidente à ses arrière-pensées ; enfin un traité *De gratia Christi*, d'après la doctrine de S. Thomas d'Aquin. La simple nomenclature de ces ouvrages montre que Krogh-Tonning est un maître.

En composant ces volumes, Krogh était sincère avec lui-même et

avec la vérité ; sa conquête, pleine et entière, était son seul but. A moins d'avoir, dans un cerveau, une galerie étanche, il ne pouvait pas autrement se dissimuler l'entraînement du luthéranisme vers le rationalisme et la libre pensée. Dans sa probité, il se demanda si ce vice radical ne provenait pas du libre examen lui-même, des lacunes et des contradictions de la confession d'Augsbourg. Ces questions, pour nous, ne font aucun doute ; mais pour ces pauvres protestants, murés dans les fiords norvégiens, ils ne soupçonnent même pas ces infirmités du luthéranisme. Par amour pour Jésus-Christ, Krogh nourrissait l'espoir de remédier à un si grand mal. Lui qui voulait l'union et l'amitié, il rencontra les divisions et la discorde ; lui qui voulait l'amour, il rencontra la haine ; lui qui voulait une Eglise immuable put se convaincre que la sienne était variable et pleine de contradictions. Les diversions dont il était témoin, les attaques violentes dont il était l'objet, le désabusèrent. Alors il écrivit un petit ouvrage en deux volumes, où il dénonce, dans le protestantisme contemporain, une double ruine : ruine constitutionnelle et ruine doctrinale. Dès lors, ce ferme et perspicace esprit ne pouvait plus rester dans l'étroite cage de Luther. Deux obstacles cependant l'arrêtaient encore : la doctrine de l'infaillibilité du Pape et la question de savoir si le luthéranisme avait la succession apostolique. Or, il est visible que Luther ne l'a pas et qu'il n'est, dans l'histoire de l'Occident, qu'un phénomène analogue à Mahomet, une lâche bête, assujettie à toutes les passions, à tous les sophismes et condamnée, par l'ingratitude de sa révolte, à n'être qu'un agent de révolution. C'est un suppôt de l'enfer. Dans les angoisses de sa probité, Krogh se débattit longtemps ; on ne sait à quelles toiles d'araignées peut rester prise une âme, comme si des illusions étaient une chaîne de fer. Krogh travaillait et priait ; mais il se demandait si le protestantisme devait devenir catholique ou si le catholicisme deviendrait protestant ? Ni l'un ni l'autre : l'Eglise romaine est l'Eglise de Dieu ; le protestantisme est l'Eglise du diable. Le 4 février 1900 Krogh faisait ses adieux à ses bien-aimés paroissiens et abjurait le protestantisme. Sa digne famille ne mit aucun obstacle à cette abjuration ; elle se contenta de vivre dans les conditions très réduites où la met-

tait ce changement d'existence. Cet exemple du Newman norvégien aura des imitateurs. Puissent à brève échéance se rallumer les lampes éteintes depuis trois cents ans, dans les sanctuaires catholiques ! puisse notre foi régner jusqu'au dernier de ces fiords de Norvège, près desquels les moines cisterciens bâtirent leurs cloîtres et élevèrent la croix !

5° *Suède.* — S. Anschaire avait prêché l'Evangile en Suède ; des monastères avaient été bâtis sous ses successeurs ; mais l'Eglise n'y fut vraiment établie qu'au XI[e] siècle, lorsque Olaf Schoosskœnig et le roi Inge firent monter avec eux le christianisme sur le trône. « Pendant plusieurs siècles, dit Strindberg, les monastères furent les seules sources de la science, les uniques pépinières des métiers et des arts, et l'agriculture en particulier, qui devenait la principale industrie locale, fut redevable, aux frères de Citeaux, de son développement et de sa prospérité (1). » A partir du XII[e] siècle, le clergé devint riche et puissant ; mais, à part quelques clercs qui allaient étudier à Paris et à Prague, la masse roula dans l'oisiveté, l'ignorance et le vice. En 1518, deux frères Petri, qui avaient étudié à Wittemberg, sous Luther, vinrent prêcher sa doctrine à Stockholm. Quelques années après, Gustave Vasa montait sur le trône, il fit de Laurent Petri un archevêque et d'Olaf Petri un magistrat. Bientôt les moines et les religieuses désertèrent les cloîtres. En 1527, la diète de Vesteras reconnaissait au roi le droit de s'emparer des biens de l'Eglise et permettait aux nobles de reprendre les terres jadis possédées par leurs aïeux. Roi et noblesse rivalisèrent de zèle pour mettre l'Eglise à sac et remplacer les curés catholiques par des pasteurs protestants, plus ignares et plus grossiers encore. Le peuple ne se prêta pas d'abord à ces comédies ; il fallait, pour le tromper, garder les formes traditionnelles du culte. Grâce à ces artifices, le luthéranisme s'implanta en Suède et y régna longtemps avec plus de fanatisme qu'ailleurs. Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, on confisquait la succession d'un catholique, pour cause de religion et l'on jetait à l'exil six femmes, coupables aux yeux de la loi parce qu'elles avaient embrassé

(1) STRINDBERG, *Les relations de la France avec la Suède*, passim.

le catholicisme. Ces excès et ces rigueurs firent scandale en Europe ; c'était bien la peine de parler de la tolérance protestante, si elle aboutissait à de pareils crimes. En 1860, deux ordonnances d'Oscar Ier adoucirent un peu la condition des dissidents. En 1869, la peine de l'exil fut supprimée ; en 1870, on admit les dissidents à presque toutes les charges de l'Etat ; en 1873, une loi plus libérale réglait la situation des catholiques en Suède. Sur 4 millions d'habitants, il n'y a guère en Suède que deux mille catholiques, dispersés dans diverses stations. Quand ils veulent fonder une paroisse, ils doivent en demander au roi la permission. Un mineur ne peut quitter l'Eglise officielle : un adulte ne la peut quitter qu'après une déclaration, deux mois d'épreuves et son inscription sur les registres d'un autre culte. Les mariages entre catholiques se célèbrent selon leurs rites. Quand les conjoints sont de différents cultes, c'est le père qui décide de la religion de l'enfant. Les enfants naturels sont élevés dans la religion de leur mère. Les catholiques peuvent acquérir des biens en Suède, mais seulement avec autorisation du roi.

Tous les dissidents doivent encore payer les impôts pour l'école et pour le culte luthériens ; mais ils jouissent d'une entière liberté pour l'instruction de leurs enfants et la pratique de leur religion. Le brevet de capacité n'est pas exigé des instituteurs et institutrices ; ils sont soumis à l'inspection d'Etat ; c'est d'ailleurs leur intérêt d'élever très haut le niveau des études. Après l'école, l'œuvre principale ce sont les trois hôpitaux de Stockholm, de Malmö et de Götthemburg. Les sœurs gardes-malades sont très bien vues. L'union des travailleurs est florissante ; il y a un patronage de jeunes gens. L'abbé Bénilion a entrepris la publication de quelques livres, notamment l'*Introduction à la vie dévote* de S. François de Sales et la *Foi de nos pères* du cardinal Gibbons. Les catholiques, là comme ailleurs, ne doivent donc jamais perdre courage. Depuis cinquante ans, ils sont en progrès ; mais il ne faut pas, non plus, se dissimuler les obstacles. La Suède est très aristocratique ; le peuple, très conservateur. Bien que les universités et les villes soient rationalistes, la loi se maintient, profonde et austère, dans les campagnes. Toute atteinte au luthéranisme est considérée comme un sacrilège ; le

moindre mouvement catholique éveille des soupçons. Le vicaire apostolique est un monseigneur Bitter, sans doute parce qu'il a, suivant l'étymologie allemande de son nom, des amertumes à dévorer. D'autre part, le fanatisme n'est qu'un obstacle négatif, assez faible, sujet aux variations, parfois prompt aux retours. Les prêtres sont encore peu nombreux ; leurs ressources sont assez restreintes : un double remède est toujours facile à trouver. Il faut donc espérer que les bons livres et les missionnaires combattront efficacement les vieux préjugés. Et puis, dit Quillardet, « on est fatigué de la tristesse protestante dans le Nord, à ce point que des auteurs sont allés jusqu'à dire que le protestantisme avait abaissé la race et qu'il était absolument contraire à son génie. Ce qui est exact, c'est qu'on désire quelque chose de plus humain, de moins abstrait ; le peuple surtout a besoin d'un rayon de joie .. Le catholicisme répond particulièrement à ce besoin d'animation et de vie, qu'on éprouve particulièrement dans le Nord, parce qu'on en est plus privé » (1).

6° *Islande.* — L'Islande fut d'abord peuplée par des colons irlandais. A cet élément celtique se superposa l'élément scandinave, lorsque de hardis marins eurent découvert cette île perdue au milieu des flots. Le premier régime de l'Islande fut la république ; l'assemblée du peuple souverain se réunissait une fois l'an, en été, pour se concerter avec le magistrat suprême. Alors que les autres pays scandinaves étaient encore soumis périodiquement aux dévastations, l'Islande était prospère; les *Eddas* et les *Sagas* attestent qu'on y cultivait la littérature. A la voix des moines islandais, le peuple avait adopté le christianisme à l'assemblée de l'an 1000. Peu après, s'élevait une cathédrale et s'ouvrait une grande école, où l'on enseignait les mêmes sciences qu'en Europe. Les Augustins, les Bénédictins, les Cisterciens possédaient, dans l'île, vingt-six cloîtres. Après trois siècles d'indépendance, l'Islande fut conquise par la Norvège, puis passa sous la domination du Danemark. La peste luthérienne y fut introduite en 1540, mais ne s'établit qu'en trompant le peuple. L'Islande protestante est gouvernée par un évêque luthérien et des pasteurs ; elle a une universi-

(1) QUILLARDET, *Suédois et Norvégiens*, p. 116.

té où il y a quatre professeurs et cinq élèves. Le catholicisme n'est rentré dans l'île qu'en 1850 par un abbé Beaudouin qui publia, en langue islandaise, une apologie de la religion chrétienne. En 1895, sur l'invitation de Léon XIII, deux missionnaires vinrent évangéliser ; ils furent écoutés, même des protestants, avec l'empressement le plus louable. Un projet d'hôpital desservi par des religieuses, fut empêché par l'opposition des protestants. En dehors des marins étrangers, il n'y a dans l'île qu'un très petit nombre de familles catholiques ; la masse, soi-disant luthérienne, est surtout indifférente. Un hôpital ouvert en 1896 et une école sont destinés surtout aux pêcheurs et à leurs enfants. A l'hôpital, il y a cinq sœurs ; elles se partagent entre les enfants et les malades. Une nouvelle église a été bâtie en 1898 : des deux prêtres qui la desservent, l'un Fredericksen, qui a fait ses études à Rome, habite la capitale ; l'autre se porte sur la côte où sept sœurs assistent les marins français. Les communications y sont d'ailleurs très difficiles ; il n'y a ni voitures, ni routes, ni ponts. Malgré sa pauvreté, l'île a une assez riche bibliothèque ; et malgré les rigueurs du climat, malgré les duretés de l'existence, l'immoralité est profonde, le nombre des enfants naturels considérable. Mais qu'est-ce que deux prêtres pour évangéliser une grande île dont on a pu dire que c'était une terre de désolation et que tous les habitants étaient des martyrs ? Malgré tout, il faut espérer que Dieu suscitera, pour l'Islande, de plus nombreux missionnaires, et que malgré les ténèbres de ses longues nuits, son peuple voudra s'orienter sur l'étoile polaire de l'Evangile.

§ XII. — LES ÉGLISES D'ORIENT

1° *L'Orient.* — L'Orient, disait Rohrbacher, ne donne plus que la lumière du soleil ; il offre aussi des réverbérations lointaines de toutes les splendeurs de l'histoire. C'est là que Dieu a placé le berceau de la race humaine ; c'est là qu'il a posé les actes de sa puissance divine, bases immuables des évolutions du genre humain. L'Orient a vu, au Paradis terrestre, Adam et Eve, innocents et heureux ; il les a vus expulsés de ce séjour, condamnés, en punition de leur désobéis-

sance, au travail, aux souffrances et à la mort. La tente voyageuse des patriarches a parcouru, pendant vingt siècles, les vallées et les collines de l'Orient ; pendant vingt autres siècles, tandis que Dieu, au sein du peuple juif, préparait par des symboles, des figures et des prophéties, l'avènement du Sauveur, s'élevaient en Orient les grands empires qui ouvraient les voies aux conquêtes du Christ et préludaient à l'avenir du monde. Dans l'antiquité, Athènes et Jérusalem étaient les foyers du monde ; dans les temps modernes, elles partagent avec d'autres cités, la gloire de leur fonction. De Jérusalem, part l'étincelle qui va embraser le monde. De juive devenue chrétienne, Jérusalem donne les apôtres à l'univers ; Athènes, renforcée d'Alexandrie et de Constantinople, prête sa langue à l'Eglise, devient l'école de la théologie et de l'éloquence. Alexandrie, l'entrepôt des trois continents qui commencent à se connaître, produit les Clément, les Origène, les Athanase, les Cyrille ; Jérusalem et ses alentours offrent un second Cyrille, un Justin, un Damascène. Damas, Antioche, Ephèse rivalisent avec Alexandrie ; Constantinople applaudit ses Grégoire et son incomparable Chrysostome ; Césarée a son Basile. Dans l'espace de quelques siècles, l'Orient s'illustre à jamais par la merveilleuse fécondité de son génie et par l'éclat éternel de mille chefs-d'œuvre. Mais la Grèce est disputeuse ; Constantinople, capitale de l'Orient, est la ville de toutes les bassesses et de toutes les corruptions. Un de ses évêques nie la divinité du Saint-Esprit ; un autre sépare les deux natures du Christ ; un troisième les confond. L'Eglise frappe d'anathème ces tristes erreurs ; elles restent à l'état de sectes hérétiques ; ses mauvaises mœurs mènent, par surcroît, l'Orient au schisme. Depuis Photius et Michel Cérulaire, ce pays expie dans la servitude et dans le néant, ses bassesses, ses vices et son orgueil. *Onus* ! le fardeau des vengeances divines s'appesantit sur l'Orient. Constantinople s'était appelée la seconde Rome et prétendait éclipser la première ; ses patriarches, qui voulaient se déclarer indépendants, sont devenus esclaves de vils Césars, de plus viles Messalines ; depuis trois siècles, ils achètent aux Turcs le firman de leur institution. Schisme misérable, voué à la stérilité, à l'impuissance, à l'abdication, je ne dis pas seulement de toute grandeur, mais

de toute dignité et de tout rôle. Malgré ces lamentables chutes, chacun des pontifes romains n'a pu se déprendre pour l'Orient, d'une inépuisable condescendance. A deux reprises, à Lyon et à Florence, les Grecs avaient signé la formule de leur retour à l'unité ; mais capables encore d'une bonne résolution, ils n'ont su encore que la trahir. Depuis trois siècles, les pontifes romains, désespérant d'un retour en masse, ont voulu, par l'apostolat, reconquérir, petit à petit, l'Orient. La charité du Christ a tout particulièrement pressé Pie IX et Léon XIII, de faire entendre aux Grecs, la voix de l'unité. Héritiers indignes des Basile et des Chrysostome, ce que vous offre le Saint-Siège, c'est de planter la croix pontificale sur la tombe de vos grands patriarches et de rentrer dans la communion du genre humain. Alors, mais alors seulement nous verrons, à l'ombre de la croix, se relever le sceptre, trop longtemps méprisé, du grand Constantin.

2° *Photius et Cérulaire.* — Les deux criminels auteurs de la réprobation de l'Orient sont Photius et Michel Cérulaire. Constantinople n'avait jamais eu cet attachement franc, loyal, profond qui se doit à la vérité de Dieu. Constantin lui-même, qu'Albert de Broglie ne trouve pas assez libéral, l'était encore trop, puisqu'il envoya S. Athanase en exil. Constance, son fils, tombé sottement dans l'arianisme, mit au triomphe de l'hérésie, une cruauté qui le fit comparer à Néron et motiva tous les anathèmes de S. Hilaire. Julien, apostat du christianisme, tenta de faire rétrograder l'empire jusqu'aux abjections du culte païen. Valentinien fut faible ; Valens se montra un tyran bas. Théodose est le dernier rayon de la gloire impériale. Lui mort et l'empire partagé entre deux Césars, aussi ineptes l'un que l'autre, l'Orient se rue à toutes les bassesses, à toutes les abdications possibles de la vie chrétienne. Des mœurs corrompues et orgueilleuses engendrent toujours la mauvaise foi ; si elles n'en sont pas l'effet, elles en sont la cause et l'aggravation. Constantinople devenue Byzance n'est plus que la capitale du Bas-Empire : c'est le nom que lui inflige la probité du genre humain. A Byzance, il y a encore une ombre de l'empire ; mais tout y est bas. Les princes sont bas, les inspirations sont basses, les grands sont bas, les soldats,

le peuple, tout est bas. Les patriarches et les prêtres qui devaient être la lumière du monde, le sel de la terre, la bonne odeur de Jésus-Christ, s'ils sont dignes de leur vocation, tombent victimes des intrigues les plus basses ; s'ils sont les indignes complaisants du régime byzantin, loin de remédier à la corruption, l'accélèrent. Alors, il n'y a plus de limites à leur orgueil et à leur faiblesse. Macédonius, Nestorius, Eutychès, Léon l'Isaurien, Photius, Michel Cérulaire, sont les seuls noms qui surnagent et qui ne rappellent qu'un nouveau pas dans l'abîme de l'hérésie. La perversion de l'hérésie amène le schisme ; ce fut l'œuvre des deux derniers malfaiteurs. Photius était orateur, poète, théologien, érudit, homme politique ; distingué par sa naissance, par ses talents, par ses fonctions, il joignait à ces qualités, l'ambition et l'astuce. Laïc, il franchit, en six jours, les degrés du sacerdoce et s'assit sur le siège patriarcal de S. Ignace, proscrit pour avoir refusé la communion à un César concubinaire. Le pape Nicolas I[er] le déposa ; le César auteur de sa fortune le maintint. Pour colorer son intrusion, Photius se prit à inventer, contre les Occidentaux, toutes sortes de crimes et à se revêtir, par leurs indignités prétendues, d'une trompeuse légitimité. Basile le Macédonien, parvenu au trône par l'assassinat de Michel III, précipita Photius du siège patriarcal, mais le garda précepteur de ses fils, et, après la mort de S. Ignace, lui confia la succession. Léon le philosophe, élève de Photius, connaissant la perversité de son précepteur, le déposa une seconde fois et rétablit la communion avec Rome. De 893 à 1054, l'union subsista, pas tout à fait sans froissement, mais sans rien qui pût faire pressentir, encore moins motiver le schisme. Les causes de dissentiment étaient plutôt politiques. L'Orient avait perdu l'empire d'Occident ; on ne perd pas un empire sans en garder rancune, surtout si l'on est le Bas-Empire. Alors parut l'homme qui devait rendre la séparation définitive, Michel Cérulaire.

Cérulaire n'était pas un savant comme Photius ; c'était un moine rusé, ambitieux, ayant une teinture de tout pour paraître savant aux gnorants, mais nul en dedans, tout à son orgueil et à ses complots. Nommé patriarche par Constantin Monomaque, à peine intronisé, il travailla sourdement d'abord, puis au grand jour, à ruiner l'autorité

du Pape en Orient. Un de ses premiers actes fut de rayer des dyptiques, le nom du Pontife. En même temps, il s'élevait avec véhémence contre les usages religieux de l'Eglise romaine, en particulier contre l'usage du pain azyme pour l'oblation du saint sacrifice. A l'usage des azymes, il ajoute bientôt comme griefs, le jeûne du sabbat, le célibat ecclésiastique, le dogme qui fait procéder le Saint-Esprit du Fils comme du Père et surtout l'addition de *Filioque* au Symbole. Ces griefs sont futiles ; la suppression du célibat est une amorce à la faiblesse humaine ; la procession du Saint-Esprit et le *Filioque* sont de ces questions sans importance sur lesquelles s'échauffe l'esprit grec et discute pendant des siècles sans aboutir à une conclusion. Il n'en fallut pas plus à Cérulaire pour provoquer des disputes, des accusations contre le Saint-Siège et préparer des amorces à la révolte. L'Eglise romaine est sage ; les autres peuvent s'échauffer ; elle reste calme, d'autant plus que les autres s'échauffent davantage. Pour ne rien céder aux passions, dans l'espoir de leur ôter même les prétextes, S. Léon IX envoya des légats en Orient. L'obstination, les manœuvres, la fureur de Cérulaire refusèrent de rien céder. Les légats l'excommunièrent. Cérulaire, patriarche excommunié, crut se tirer d'affaire, en se faisant pape ; il poussa même plus loin et, ne pouvant se faire empereur, il voulut en avoir un sous sa main. Sa créature, Isaac Comnène, qu'il se réservait de remplacer, au besoin par sa propre personne, le prévint, le déposa, lui fit son procès. Sur ces entrefaites, Cérulaire mourut. Comnène et son successeur, Constantin Ducas, ne rétablirent pas l'union avec Rome ; les patriarches nommés par eux restèrent à leur dévotion. L'Orient fut momentanément séparé de l'Eglise Romaine. Voilà bientôt mille ans que dure ce schisme ; et si l'on ne savait combien est faible l'intelligence humaine, combien folles sont les passions de l'homme, un schisme si long et si futile serait une énigme insoluble pour la probité et pour la foi.

3° *Les effets du schisme.* — La raison déterminante du schisme grec et de sa durée, c'est que le siège, au civil, de la puissance souveraine, doit être aussi le siège de la souveraineté religieuse et ecclésiastique. Que cette raison soit contraire aux institutions de l'Evan-

gile, à l'objet et au but de la rédemption, c'est l'évidence même. Jésus-Christ n'est pas venu au monde pour apporter la discorde et la division ; il y est venu pour rétablir la tranquillité de l'ordre et la paix de l'unité. Le plus fort argument qui puisse, à cet égard, justifier la sagesse de l'Evangile, c'est que si la souveraineté politique implique et justifie l'institution d'une souveraineté religieuse ; cette souveraineté religieuse n'est plus l'œuvre de Dieu mais des hommes, et, autant de fois elle se déplace ou se scinde, autant de fois doit s'établir une papauté nouvelle. Cette multiplicité, facultative et nécessaire, est aux antipodes de l'institution du Christ et de la pensée de Dieu, qui veulent ramener le monde à l'unité d'une famille. La division est une impiété. Ces conséquences de la logique sont devenues des faits d'histoire, mais des faits si nombreux, qu'on ne peut en dissimuler l'accablement. Chaque fois qu'une nation devient indépendante, depuis le XIe siècle, le patriarche de Constantinople perd un nouveau fragment de son autorité. Au XIe siècle, les Bulgares, convertis depuis un siècle sous le roi Bogoris, attribuent à l'évêque d'Acrida, leur capitale, une souveraine indépendance. Quand Basile II, le tueur de Bulgares, eut détruit l'autonomie politique du pays, la Bulgarie perdit son indépendance religieuse. Mais quand le seigneur bulgare, Asen Ier, se fut taillé un royaume bulgare au préjudice de l'empire byzantin, Ternovo, la capitale du nouvel Etat, devint le siège d'un patriarche indépendant. Lorsque la puissance bulgare, qui avait écrasé les Grecs d'Isaac l'Ange et les croisés latins de Baudouin, fut absorbée par le conquérant serbe, Douchan-le-Fort fit ériger à Ipek, un patriarcat. L'église de Géorgie, entraînée au schisme par les patriarches grecs, s'était donné aussi un catholicos ; province russe, en 1882, elle était soumise au Saint-Synode de Saint-Pétersbourg. La Russie, convertie sous le grand-duc Vladimir en 1015, tantôt latine, tantôt grecque, s'attribuait, en 1588, un patriarcat que Pierre le Grand devait supprimer vers 1700. Quand les Bulgares et les Serbes tombèrent sous le joug du Sultan, ils furent de nouveau soumis au patriarche grec ; mais dès que les circonstances leur en fournissaient l'occasion, ils rompaient avec la Sublime Porte et avec le Phanar. L'Eglise autocéphale de la Grèce

date de 1850 ; celle de Monténégro, de 1878 ; celle de la Serbie, de 1879 ; celle de la Roumanie, de 1885. Chez les Grecs, former une papauté nouvelle, c'est chose commune, et sans doute sans importance ni crédit. La loi fatale du schisme de Photius et de Cérulaire, c'est d'enfanter sans fin de nouvelles divisions. En 1740, des Serbes émigrés pour se soustraire aux Turcs fondent un patriarcat à Carlowitz ; en 1865, les Roumains de Transylvanie en fondent un autre à Hermanstadt ; en 1880, les Serbes de Bosnie et d'Herzégovine établissent enfin un métropolitain à Serrajevo.

Même en Turquie, la juridiction du Phanar est limitée ; par là même qu'il s'est séparé de Rome, les autres s'autorisent de son exemple pour se séparer de son siège. Les patriarches de Jérusalem, de Damas, d'Antioche, d'Alexandrie ont, chacun dans sa sphère, une indépendance propre. Il en est de même de l'archevêque du Mont Sinaï et du métropolitain grec de Chypre. Tel patriarche, qui s'intitule œcuménique, patriarche de l'univers entier, n'a juridiction que sur quarante moines. La terre réduite à ces proportions ne peut avoir qu'une papauté minuscule. Par suite de ces divisions, il y a, en Orient, seize églises schismatiques, qui ont chacune un patriarcat indépendant. On peut les ramener, au point de vue confessionnel, à différentes catégories : 1° Les *Grecs purs*, dont la langue liturgique est le grec, forment trois églises distinctes : celle de Constantinople qui compte deux millions d'habitants ; celle de Chypre qui comprend cent trente mille fidèles ; et celle d'Athènes, qui compte près de deux millions d'adhérents ; — 2° Les *Gréco-Melchites*, au nombre de trois cent mille, répartis dans les patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem ; — 3° Les *Gréco-Roumains*, environ cinq millions soumis à la métropole de Bucharest, plus deux millions des métropoles d'Hermanstadt et de Csernowitz ; — 4° Les *Grecs-Slaves* qui comprennent les cinq églises de Russie, de Serbie, du Monténégro, de la Bulgarie, Bosnie, Herzégowine et Galicie. En dehors de ces quatre églises séparées par le schisme de Photius, il y en a encore plusieurs séparées avant, savoir : les Nestoriens, les Monophysites, les Arméniens, les Coptes et les Abyssins. Le total des chrétiens orientaux nommés serait d'environ cent six millions, à peu près la moitié des

catholiques du monde entier. En présence de ce chiffre, il est trop facile de comprendre l'émotion de cœur et d'âme des Pontifes Romains, qui ne sont pas seulement les pères, mais les mères du troupeau de Jésus-Christ.

En dehors de ces églises schismatiques, il existe en Orient et en Russie des églises catholiques du rite oriental et du rite latin, qui atteignent à peu près le chiffre de douze millions. En comparaison, c'est un petit troupeau ; mais quand il s'agit d'âmes, il n'y a rien de petit devant Dieu. Le salut d'une seule âme eût suffisamment motivé l'incarnation de Jésus-Christ.

4° *Les prétextes du schisme.* — Entre l'Eglise latine et l'Eglise grecque, il n'a jamais existé d'uniformité absolue. Les fidèles et les pasteurs de ces deux Eglises professaient, sans doute, les mêmes dogmes et admettaient les mêmes sacrements ; mais il y avait différentes manières de les administrer. En soi ce n'était pas un mal, puisque cette diversité ne touchait pas à la substance des choses ; elle faisait même ressortir la force et la beauté d'un organisme dont le principe revêtait une si heureuse variété de splendeurs. Quand Photius au IXe siècle et Cérulaire au XIe se prirent à faire, de ces variétés traditionnelles, autant de griefs, il était déjà tard pour se plaindre et il sera à jamais impossible de se justifier. Mais enfin puisque l'Orient a pris prétexte de ces griefs illusoires, pour se précipiter au schisme, il faut les examiner, les peser au poids du sanctuaire. Le point de départ de toute entente, c'est le fait que, dans les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Orient et l'Occident ne formaient qu'une seule Eglise de Jésus-Christ ; et que cette unité avait subsisté en dépit de la variété d'usages, de rites et de cérémonies, sans grande importance par eux-mêmes et licites, puisqu'ils étaient permis, bénis même par l'Eglise, comme autant de gages de paix et d'heureuse harmonie. L'Eglise est immuable, mais non immobile ; elle professe toujours les mêmes dogmes, elle observe toujours les mêmes lois, et n'admet, quant à la substance des choses, aucune substitution ; mais restant toujours identique à elle-même, elle évolue, se développe et suit une voie de progrès. La vérité contenue dans l'Ecriture Sainte et la Tradition est une semence sacrée. L'E-

glise n'y peut rien changer ; y ajouter, en retrancher, altérer quelques points serait un crime. Mais l'Eglise doit la cultiver, la faire croître sans porter atteinte à sa sainteté ou à sa lumière. L'enseignement de l'Eglise évoluera donc, quand un même dogme continuera d'être exposé dans le même sens, mais toujours avec plus d'évidence, avec une plus grande abondance de lumière et une plus merveilleuse compréhension. Par le fait que, dans les neuf premiers siècles de l'Eglise, il a été tenu sept conciles œcuméniques, cela prouve deux choses : que, dans cet espace de temps, il y a eu, chaque fois, des choses diverses à définir, et, puisque cela était nécessaire dans le passé, il n'y a pas de raison pour que ça ne soit pas légitime dans la suite des siècles. Disputer là-dessus indéfiniment serait à la fois un manque d'esprit et une marque du défaut de bonne volonté. L'Eglise n'est pas disputeuse ; elle parle toujours en vertu de l'autorité du Christ ; elle définit avec l'assistance du Saint-Esprit, et si S. Grégoire le Grand acceptait les six premiers conciles comme les quatre Evangiles, il faut, dans le même esprit de foi et de piété, accepter les autres conciles, y compris le concile du Vatican. Autrement, non seulement on n'est pas catholique, mais on n'est pas même chrétien. On est une tête étroite, un cœur obstiné, une âme orgueilleuse, une main impuissante ; et dans cette impuissance on ne peut former qu'une Eglise morte, toujours semblable à elle-même, comme la glace conserve, dans un cadavre, la rigidité des formes.

Les divergences, plutôt disciplinaires que dogmatiques, entre l'Orient et l'Occident sont relatives au baptême par affusion ou par immersion, au pain azyme ou fermenté, à la consécration par les paroles du Sauveur avec ou sans épulêse, à la communion sous une ou sous deux espèces, au Purgatoire, aux indulgences, à la béatitude avant la résurrection et à l'Immaculée-Conception de la très sainte Vierge. Les divergences dogmatiques se réduisent à la procession du Saint-Esprit, à l'addition du *Filioque*, à la primauté et à l'infaillibilité du Pape. L'histoire n'a pas à discuter ces divers points ; un simple coup d'œil suffit pour découvrir le peu d'importance du plus grand nombre et la facilité de s'entendre, si l'on est de bonne foi. Que dans le baptême l'eau touche le corps de l'enfant par affusion ou par im-

mersion, pourvu qu'elle touche quelque partie principale du corps, surtout la tête, qu'importe à la substance de l'acte ? Que, pour la consécration, le pain soit azyme ou fermenté, qu'importe puisque dans les deux cas c'est substantiellement le même pain. Que la communion se fasse sous une seule ou sous deux espèces, qu'importe puisque le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ sont tout entiers dans chaque espèce. Que, après la mort, il y ait un lieu d'expiation pour les défunts, dont la pénitence a été insuffisante ou dont la justice est imparfaite, quoique déjà commencée ; que le prix infini du sacrifice de Jésus-Christ ait constitué un trésor de miséricorde valable, sans s'épuiser, jusqu'à la fin des temps ; que les saints après leur mort, voient Dieu face à face ; que la toute sainte Vierge, *Panagia*, ait été sans tache dans sa conception par privilège, comme elle a été sans tache dans toute sa vie, si ces croyances ont leur prix, il ne paraît pas que le bon sens puisse en faire tort à l'Eglise. Que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils étant donné l'unité de nature et la diversité de relations, on ne peut pas en douter, et qu'on l'exprime ou qu'on ne l'exprime pas dans un symbole, ce n'est pas une affaire pour mettre le feu au monde. Qu'enfin le Pape, successeur de Saint-Pierre, vicaire de Jésus-Christ, soit le chef unique, souverain, infaillible de l'Eglise universelle, cela cadre si bien avec le bon sens et se trouve si fortement prouvé par la tradition des neuf premiers siècles et par l'expérience de tous les autres, c'est un fait plus éclatant que le soleil. Aveugle qui ne le voit pas. Disputer éternellement sur des pointes d'aiguilles, c'est le signe d'une mentalité, la marque d'un état d'âme, qu'on ne peut guere comprendre et qu'il est impossible d'approuver.

5° *Les antécédents immédiats.* — Ces vieilles chrétientés d'Orient, si immobiles dans leurs aberrations sont, d'ailleurs, très mobiles dans leurs sentiments. A l'époque du Concile du Vatican, elles avaient été très agitées, par l'opposition qu'avait faite à la définition dogmatique de l'infaillibilité pontificale, l'évêque d'Orléans. Félix Dupanloup, fabricateur du catholicisme libéral, qui n'était qu'une transformation du gallicanisme, avait, depuis sa promotion à l'épiscopat, guerroyé, avec plus ou moins d'éclat, contre ce qu'il appelait l'ultramontanisme. Par

ultramontanisme, il faut entendre les doctrines romaines, telles qu'elles ont été exposées, notoirement par Bellarmin. Dupanloup les combattait au nom des doctrines françaises, pas tout droit, mais seulement de biais. On peut ramener cette longue campagne à trois épisodes : la guerre au journal l'*Univers*, l'opposition au *Syllabus* et au Concile. Pendant trente ans, Dupanloup fit une guerre acharnée *à une certaine presse*, dans l'espèce à l'*Univers* et spécialement à Louis Veuillot, rédacteur en chef de cette feuille, grand champion des doctrines romaines, toujours d'accord avec la grammaire, avec le bon esprit et avec l'orthodoxie. Contre le *Syllabus*, il fit une opposition *à côté* ; il se borna à le défendre contre les fausses interprétations des libéraux purs et s'efforça de l'étrangler en le défendant. Puis il envoya cette brochure à quinze cents personnes, avec autant de lettres, par lesquelles il sollicitait autant de réponses et provoquait, en faveur de son écrit, un plébiscite de l'épiscopat. Six cents évêques, — c'est son chiffre, — lui avaient répondu et, par conséquent, étaient censés avoir approuvé l'explication du Syllabus, donnée, à côté du Syllabus, par l'évêque d'Orléans. Le pape Pie IX souffla sur ce faible argument en félicitant l'auteur de sa polémique et en le priant de donner maintenant, dans un autre écrit, *germanam sententiam*, le vrai sens du Syllabus, sens qu'il n'avait pas donné dans sa première brochure, et qu'a si bien exposé depuis, Léon XIII, dans ses Encycliques *Immortale Dei* et *Libertas*. Contre le Concile, Dupanloup avait noué une intrigue avec Doellinger à Munich, pendant que Montalembert en menait une autre à Bonn et à Coblentz. Leur opposition, concertée avec plusieurs gouvernements, visait l'infaillibilité, mais pas tout droit, et tablait sur l'inopportunité d'une définition. Dupanloup lui-même, quand il s'était fait recevoir, à Rome, docteur en théologie, avait pris pour sujet de thèse l'infaillibilité, comme vérité certaine, qui pouvait certainement être définie ; il ne pouvait donc pas la combattre sans se contredire avec impudence, mais il la combattait tout de même, parce qu'il avait fini par comprendre que, l'infaillibilité définie, c'était la mort de son catholicisme libéral. Pour sa lutte contre l'opportunité, Dupanloup sassait et ressassait, dans vingt brochures, des arguments qui, pour être ressassés, n'en valaient pas

mieux. Entre autres il alléguait que l'infaillibilité rendrait impossible la conversion des hérétiques d'Allemagne et d'Orient : allégation fausse, car la définition dogmatique; loin d'arrêter, a plutôt favorisé le mouvement des conversions. L'effet de ces arguments fut double : il produisit, en Allemagne, le schisme des vieux catholiques, et, en Orient, le schisme arménien qui eut des échos jusqu'à Babylone. A l'avènement de Léon XIII, le Saint-Siège n'avait plus seulement à s'adresser aux vieux schismatiques, mais encore aux schismatiques d'hier, nés des incartades de Dupanloup.

6° *Le collège grec à Rome.* — Le premier souci de Léon XIII pour la conversion des Orientaux, fut pour le collège de St-Athanase, fondé à Rome par Grégoire XIII et Urbain VIII. Depuis trois siècles, ce collège avait donné des prêtres de haute valeur, pour l'évangélisation de l'Orient ; Léon XIII, pour en tirer meilleur parti, voulut d'abord relever le niveau des études. Ce premier acte attira, au collège grec, de nouveaux élèves ; le Pape fit agrandir aussitôt le local et chercha des recrues dans toutes les nationalités qui conservent le rite grec. Des élèves lui vinrent de Livourne, de Naples, de la Calabre, de la Sicile, des diverses contrées où se trouvent les descendants des colons grecs. Une éducation supérieure sous le double rapport de la science et de la piété, devait rendre ces lévites plus aptes à l'apostolat. Dans cette éducation, tout devait être ramené au but de leur prosélytisme. L'éloquence est puissante pour l'instruction des peuples et la controverse avec les hétérodoxes ; Léon XIII fit exercer ces jeunes gens à la prédication en langue grecque, et, pour les langues orientales, leur ouvrit toutes les classes du collège romain. Le Pape savait combien les Orientaux sont attachés à leurs rites et combien ils ignorent le chant grégorien. C'est pourquoi il voulut que les élèves du collège de St-Athanase fussent exercés au chant ecclésiastique et à la pratique des cérémonies. C'était la pierre d'attente d'actes ultérieurs du plus grand prix.

Les manœuvres qui avaient créé un schisme en Allemagne avaient été employées dans le même but, parmi les chrétientés éparses en Orient. A Constantinople, on avait fait croire que l'infaillibilité élevait la tiare au-dessus de toutes les couronnes. Il se trouva des intrigants

et des ambitieux, pour pousser les Arméniens catholiques, les Chaldéens et d'autres encore à rejeter les *prétentions papales*. Le grand révélateur, le temps, montra que ces imputations n'étaient que des inventions fausses. Les actes de Léon XIII firent comprendre, aux mahométans mêmes, que l'Eglise est, pour les nations et pour les princes, un gage de stabilité. La paix se fit avec Rome ; l'union devint d'autant plus étroite, que le Pape reçut les coupables avec la plus cordiale charité. Joseph Audo, patriarche de l'Eglise de Chaldée, qui s'était enfui du Concile du Vatican, se rétracta sur son lit de mort et fit profession de dévouement à la Chaire apostolique. On lui avait donné pour successeur, à Babylone, Elie Abolionan, évêque de Gézir, qui fut approuvé par le gouvernement turc et préconisé par le Pape. Le schisme de Zaku, en Mésopotamie, prit fin à la même date. La paix se rétablit également entre les nestoriens jacobites et les catholiques du rite syrien. Le schisme arménien de Constantinople, qui remontait au Concile, avait élevé, à la dignité patriarcale, le moine Kupélian, et obtenu, contre le patriarche en possession, Mgr Hassoun, un décret d'expulsion. De plus, pour soutenir le schisme, on avait, comme c'est coutume par là, ordonné évêques un certain nombre de moines. Kupélian fut pris de remords; il demanda pardon à Mgr Hassoun et vint à Rome, pour se réconcilier avec l'Eglise. Le Pape le reçut avec une grande miséricorde, lui laissa le titre et les insignes d'évêque, surtout l'exhorta à travailler pour l'union. Deux autres évêques, notamment le patriarche de Cilicie, revinrent, comme Kupélian, à résipiscence. Pour donner, aux Arméniens, une meilleure preuve de ses sentiments, Léon XIII éleva, en 1880, Mgr Hassoun, à la dignité de cardinal.

Pour marquer ces réconciliations d'un sceau d'avenir, Léon XIII prit plusieurs initiatives dignes de mémoire. En Cilicie, il envoya des Jésuites et des Frères des écoles chrétiennes, pour créer, dans ces région poétiques, des générations d'hommes instruits, dans toutes les classes de la société ; il espérait que ces hommes instruits favoriseraient l'action des prêtres et des évêques pour la régénération du christianisme. De même, il envoya des Dominicains à Mossoul, pour initier les jeunes catholiques de ces contrées à la littérature, à

la philosophie et à la théologie. En ce sens, la plus haute création du Pape fut l'établissement, à Rome, d'un collège pour les Arméniens. La Bulle *Benigna hominum parens Ecclesia* du 1er mars 1883, établit ce collège pour les compatriotes du cardinal Hassoun et l'établit lui-même à Rome, pour aider, de ses conseils et de son expérience, la Propagande et le Saint-Siège. C'est une des plus généreuses pensées et l'un des plus glorieux monuments du zèle des Pontifes Romains, que ces établissements d'instruction supérieure, établis à Rome, pour toutes les nations de l'univers. A Rome, les sources sont plus pures, la méthode plus exacte, l'enseignement plus profond. Surtout la théologie n'y a pas ce goût de terroir, qu'elle prend un peu, partout ailleurs. La formation des prêtres à Rome ne peut que favoriser cette ferme adhésion, cette cohérence à la Chaire apostolique, qui doit être, dans l'avenir, pour tous les peuples de la terre, la grande consigne de la Providence.

7° *En Perse.* — La Perse est contiguë à la Turquie et, comme la Turquie, est musulmane en masse. Chez les sectateurs du Prophète, l'apostolat offre de particulières difficultés. Dans les classes populaires, les dogmes théistes, transmis de génération en génération, sont adoptés avec une certaine bonne foi ; la pratique religieuse n'est pas dépourvue de sincérité. Les populations chrétiennes, divisées par le schisme, démoralisées par l'hérésie, dégradées par une longue oppression, ne peuvent faire, à raison de leur ignorance, sur les mahométans, une impression favorable. Elever le niveau moral, intellectuel et religieux des catholiques, parut toujours, à Léon XIII, le meilleur moyen de rapprocher ceux du dehors. En Perse, le supérieur des Arméniens catholiques, Asakélian, était un de ces prêtres que Rome envoie, en Asie, comme apôtres : ce prêtre fut le bras droit de Léon XIII en Perse. La réputation de son savoir et de sa piété était parvenue jusqu'aux princes persans. Ces princes voulaient initier la Perse aux progrès matériels de l'Europe et défendre leur pays contre les envahissements de la Russie ; ils furent d'autant plus heureux de nouer des relations et des entretiens avec le prêtre Asakélian. Leur confident, Baghi-Khan, recteur de l'Université d'Ispahan, était aussi soucieux que les princes d'établir des rela-

tions entre les Persans et les Arméniens catholiques. Les petites choses ont quelquefois de grands résultats. Ces rapports avec la cour amenèrent les princes à traiter les catholiques avec autant d'équité que les musulmans. Le Pape en fut informé par le délégué apostolique, Mgr Thomas ; aussitôt il envoya, aux deux princes, les insignes de grand-croix de l'ordre de Pie IX. Les princes les reçurent avec satisfaction, surent en remercier Léon XIII et protéger avec d'autant plus de zèle, les catholiques et les missionnaires. La soumission des catholiques, leur vie laborieuse, leur dévouement facilitèrent d'autant plus la tâche du gouvernement. Depuis lors, le catholicisme est libre en Perse. Le nom de la France y est respecté, comme celui de la nation très chrétienne. Là aussi les noms de Rome et du Pape sont mieux connus et plus aimés, puisque les princes s'honorent de porter leurs décorations.

8° *Encyclique « Paterna »*. — Le 25 juin 1888, Léon XIII adressait une encyclique à ces Arméniens, dont la pacification venait de lui causer une joie si profonde. Cette paix, le Pape lui veut, pour garantie, l'obéissance au Pontife Romain et au Patriarche ; il recommande le respect envers le chef de l'empire ottoman et insiste sur le bon exemple à donner aux Arméniens schismatiques. Ce sont ces derniers que vise surtout Léon XIII : il rappelle S. Grégoire l'Illuminateur, leur père et leur patron, si mémorable par son pèlerinage à Rome et sa fidélité au pape S. Sylvestre. Ensuite il invoque le Synode de Sis en 1307 et le concile d'Adama en 1316, si formel sur le devoir d'obéissance : « De même que le propre du corps est d'être soumis à la tête, de même l'Eglise universelle, qui est le corps de Jésus-Christ, doit obéir à celui que le Christ a constitué chef de toute l'Eglise. » Après il revient au concile de Florence, où les Arméniens adhèrent pleinement à une constitution d'Eugène IV, « professant comme vraie fils d'obéissance, d'obtempérer fidèlement aux ordres et aux prescriptions du Siège apostolique » ; et au patriarche de Cilicie, écrivant au pape Grégoire XIII, en 1585 : « Voici que nous possédons les documents de nos ancêtres sur l'obéissance de nos catholicos et patriarches, au Pontife de Rome, de même que S. Grégoire l'Illuminateur fut obéissant au pape S. Sylvestre. » La

charité de la Chaire Apostolique envers les Arméniens n'a pas diminué de nos jours : en preuve, Léon XIII cite des actes solennels : le collège grec fondé par Grégoire XIII et Urbain VIII, le collège arménien fondé par Léon XIII près de Nicolas de Tolentino, le cours de langue arménienne ouvert par Pie IX au collège romain, les soins de Léon XII et de Pie VIII pour doter les Arméniens d'une préfecture civile dans la capitale de l'empire ottoman, l'augmentation des sièges épiscopaux pour les Arméniens et l'établissement d'une Délégation pontificale à Constantinople. La pratique des ancêtres, l'histoire des siècles passés sont donc de nature à rattacher les Arméniens à la Chaire de Pierre. Les pasteurs sacrés de l'Arménie, ceux qui ont brillé au firmament comme des étoiles, sont précisément ceux qui se sont rattachés au Saint-Siège avec plus de force et le plus contribué à la prospérité de leur nation. Dieu seul, de qui relèvent toutes choses, peut accorder que cela arrive selon nos désirs, lui qui appelle qui il veut honorer et inspire les sentiments religieux à qui il lui plaît. Pour hâter cet heureux jour de la réconciliation, Léon XIII recommande la prière, surtout la prière à S. Grégoire l'Illuminateur, et à la glorieuse, bénie, sainte, toujours Vierge, Marie, mère de Dieu, mère du Christ. Dans sa brièveté relative, cette Encyclique est également remarquable par la solidité de ses preuves, par ses conclusions pratiques et par un grand sentiment de charité. Le cœur des vicaires du Christ offre toujours des échos magnifiques du cœur même de l'Homme-Dieu, mort par charité pour le salut des hommes.

9° *Lettre Apostolique.* — La veille des calendes de décembre 1894, Léon XIII revenait à ce même sujet, pour déclarer, par l'autorité apostolique, le maintien des rites orientaux. « La dignité des Eglises orientales, dit-il magnifiquement, consacrée par les plus anciens et les plus illustres monuments de l'histoire, est en honneur et en vénération dans tout l'univers chrétien. Dans leur sein, les premiers germes de notre rédemption, don de la miséricorde et de la providence divine, se développèrent si rapidement que la gloire de l'apostolat, du martyre, de la science, de la sainteté y brillèrent de la plus haute splendeur et répandirent leurs premiers fruits de salut et d'al-

légresse. De leur sein, ces immenses et tout puissants bienfaits s'écoulèrent au loin sur tous les peuples, lorsque Pierre, prince du Collège apostolique, pour renverser la multiple perversité de l'erreur et du vice, apporta, par l'ordre de Dieu, la lumière de la vérité divine, l'Evangile de la paix et de la liberté du Christ, dans la ville maîtresse du monde. Mais aussi que d'honneur et d'amour, depuis ces temps apostoliques, l'Eglise de Rome reine de toutes les autres, s'est plu à rendre aux Eglises orientales, dont la fidèle soumission lui apportait, en retour, tant de joie... L'un des avantages, et non le moindre, de sa sollicitude pour les peuples d'Orient, a été la défense et la conservation complète des contingents sacrés que sa prudence et son autorité lui avaient permis d'admettre. » A l'appui de ces assertions, le Pontife apporte, comme preuves de sollicitude du Saint-Siège, de nombreux décrets. Aux collèges grec et arménien de Rome, se sont ajoutés les collèges d'Andrinople et de Philippopoli pour les Bulgares, l'institut Léon à Athènes et le collège de Sainte-Anne à Jérusalem. Dans tous ces collèges, le Pape veut qu'il y ait un prêtre pour enseigner aux élèves l'exacte observance des rites dont ils devront posséder la connaissance et la pratique. Pratique importante, parce que l'antiquité de ces rites fait l'ornement de l'Eglise, affirme la divine unité de la foi catholique, manifeste l'origine apostolique des églises d'Orient, et met en lumière, dès le principe du christianisme, leur union intime avec l'Eglise romaine. Diversité de rites qui put commencer aux trois rois venus de l'Orient pour adorer l'enfant de Bethléem. Aussi l'Eglise, jalouse de l'unité absolue en matière de foi, n'a pas cru trouver un moindre avantage dans la diversité des rites. Des esprits faibles ou jaloux épouvantaient les peuples de l'Orient et leur représentaient l'Eglise Romaine comme hostile à leur tradition : c'est le contraire de la vérité. En preuve, il existe une série de décisions prises par Benoit XIV, et adressées en 1743 au patriarche grec-melchite d'Antioche ; Léon XIII revalide ces treize décisions de Benoit XIV, comme règles du droit en vigueur. Leur principe tranche dans le vif : les prêtres latins envoyés en Orient par le Siège Apostolique, sont uniquement les *auxiliaires* et les *soutiens* du clergé oriental. Il faut donc prendre garde qu'en usant des

pouvoirs qui leur sont accordés, ils ne portent préjudice à la juridiction des Ordinaires et ne diminuent le nombre des fidèles qui leur sont soumis. A ces prescriptions de droit, le Pape ajoute la recommandation de fonder partout, en Orient, des collèges, des séminaires, des institutions de tous genres pour instruire les jeunes gens dans les rites de leur pays. « Lorsqu'on aura ainsi réglé l'instruction des jeunes clercs, l'éclat des études théologiques et bibliques croîtra certainement parmi les Orientaux ; la connaissance des langues anciennes et modernes fleurira ; les sciences et les lettres dans lesquelles ont brillé leurs pères et leurs écrivains produiront des fruits plus abondants pour le bien commun. On verra alors, objet de tous nos désirs, les frères séparés, grâce à la science remarquable et à la vertu des prêtres catholiques, rechercher avec plus d'ardeur les étreintes de leur commune mère. » C'est la conclusion du Pape : la fin du schisme par le progrès des sciences et des mœurs : c'est une belle réponse aux sectaires qui accusent l'Eglise d'obscurantisme.

10° *Encyclique « Christi nomen »*. — Le 24 décembre de la même année 1894, Léon XIII venait à rescousse en faveur des Eglises d'Orient. La fin du schisme lui tient au cœur ; la charité du Christ presse le pontife. Déjà précédemment, il a recommandé, à l'Eglise universelle, la Propagation de la foi, la Sainte Enfance et les Ecoles d'Orient ; ici, c'est des écoles d'Orient qu'il veut surtout se préoccuper. Par une précédente lettre le Pape a appelé, à l'unité de foi, le monde entier ; il a voulu hâter la venue du temps promis par Dieu, où il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur : ici, il se préoccupe plutôt de l'unité des Eglises orientales. Le premier moyen de succès, à ses yeux, c'est la formation d'un clergé indigène ; aussi est-il nécessaire de multiplier le plus possible les institutions où la science et la discipline catholiques seront enseignées en harmonie avec le génie propre à chaque nation. Le Pape juge très opportun qu'on ouvre, partout où la chose sera avantageuse, des maisons spéciales pour l'éducation de la jeunesse cléricale, des collèges en nombre proportionné à l'importance des populations, afin que chaque rite s'exerce avec dignité et que la connaissance de leurs meilleurs livres initie les fidèles à la connaissance de leur religion nationale. *Religion na-*

tionale, le mot y est ; cette expression nous jette bien loin de ceux qui représentent les papes comme dévorés d'un fanatisme aveugle, qui veut tout ployer sous son joug. La création de ces établissements exigera de grosses dépenses que le Saint-Siège ne peut supporter. Le Pape en appelle, en faveur du pauvre Orient, à la charité de l'Eglise universelle. Dans sa sagesse, il fait en même temps observer que l'application à créer des ressources à l'Orient ne doit porter aucun préjudice à l'évangélisation générale du monde. Il paraît difficile d'être plus charitable et plus prudent que Léon XIII.

11° *Les Coptes.* — L'année suivante, le 18 juin 1895, Léon XIII, fidèle à sa grande pensée de réconciliation et à un noble vœu d'unité, adressait une lettre à l'Eglise copte. Les Coptes habitent l'Egypte pour la plupart ; les uns sont unis, les autres séparés et hérétiques, mais forment une de ces hérésies dont l'insignifiance et le néant n'attirent que fort peu l'attention de l'histoire. Ce n'est pas que le prix d'une âme puisse diminuer de valeur devant Dieu et devant son Eglise : le fait de la constance et de la sollicitude des Pontifes Romains prouve le contraire ; mais on éprouve une sorte de pitié à voir, dans un petit coin du monde, une petite secte, aussi aveugle, aussi obstinée, aussi rebelle à la conception d'une Eglise qui doit embrasser tous les temps et tous les peuples. En vertu de son dessein de rétablir l'unité en Orient, le Pape rappelle les antiques liens qui rattachent à Rome, l'Eglise d'Alexandrie. C'est de Rome qu'est venu Marc, disciple de S. Pierre, envoyé en Egypte tout exprès pour unir à Rome la vieille terre des Pharaons. Près du siège de Marc fut fondée une illustre école ; cette école donna à l'Eglise Romaine, Clément, Origène, Denys, Pierre le martyr, Athanase, Cyrille, tous défenseurs illustres du dogme catholique et de l'Eglise Romaine. Plus tard vinrent les hostilités, mais au concile de Florence sous Eugène IV, parurent des ambassadeurs coptes et éthiopiens qui rattachent à Rome l'Eglise d'Alexandrie. Depuis Pie IV jusqu'à Pie VII, les Papes n'ont pas cessé d'envelopper l'Eglise copte de leur paternelle affection. Leurs sentiments se sont traduits par des faits : par l'envoi des Jésuites, ces thaumaturges de l'histoire, pour fonder sur les bords du Nil, ces puissants collèges qu'ils savent si bien diriger ; puis, par l'envoi des prêtres des mis-

sions africaines de Lyon, pour vaquer au service des âmes ; enfin par l'envoi des Frères de la doctrine chrétienne, ces humbles serviteurs de la jeunesse, ces dignes coopérateurs de la famille qui procurent par l'éducation, aux classes populaires, les bienfaits que les Jésuites octroient aux classes plus élevées de la société. Les Papes ont mis le comble à leurs bénédictions en fondant, pour les jeunes filles, des écoles que dirigent des religieuses sous la protection de sainte Catherine, la vierge sage et invincible d'Alexandrie. Pour sceller toutes ces œuvres du sceau de la prospérité, Léon XIII vient de donner, aux Coptes, un patriarche, qui brille par la sagesse et par la science, surtout qui n'épargne rien pour le salut de ses frères. En retour de tous ces services, le Pape demande aux coptes de garder le dépôt de la foi et d'embaumer la vallée du Nil des parfums de Jésus-Christ, de manière que l'exemple de leur vertu ramène au bercail du Christ les brebis égarées. « Ici, dit éloquemment Léon XIII, notre âme est vivement émue et nous désirons vous manifester, à vous tous que sépare de nous le rite copte, toute la sollicitude et toute la charité avec lesquelles nous cherchons et nous désirons vous ramener tous à l'unité dans les entrailles de Jésus-Christ. Laissez-nous vous appeler, avec un désir plein de douceur, nos frères et nos fils ; laissez-nous entretenir dans notre âme la forte espérance que vous nous donnez de votre retour. Nous connaissons vos bienveillantes dispositions ; nous savons avec quelle piété, déplorant ce qu'ont fait vos pères, vous vous souviendrez des temps anciens, si riches pour vous en sainteté et en gloire. Ce qui augmente aussi notre confiance, c'est qu'un grand nombre parmi vous tournent des regards ardents vers la chaire du bienheureux Pierre, comme vers la citadelle de la vérité et l'asile du salut. Déjà ils n'hésitent presque plus ; ils inclinent, à l'égard de la papauté, aux meilleures résolutions. » Ces gages d'union ne manqueront pas de s'accomplir ; tel est le vœu du Pontife Romain, pasteur et père du troupeau unique de Jésus-Christ.

12° *Deux mesures.* — C'est chose, à coup sûr, très désirable de ramener à l'unité de foi les nations dissidentes ; c'est le but et l'objet même de l'Eglise de procurer, au monde, cette précieuse unité. Dans ce dessein, Léon XIII avait posé des fondements d'accord et adressé

aux peuples d'Orient, de très charitables appels. Mais il n'oubliait pas qu'une telle entreprise réclame un travail long, pénible, d'un succès assez lointain. Pour la faire réussir, il ne fallait rien laisser au hasard de tout ce que peut lui ôter la sagesse de nos pensées et la résolution de nos sentiments. C'est pourquoi, en vue d'assurer, aux précédentes œuvres, une continuation ininterrompue et progressive, Léon XIII voulait charger plusieurs membres du sacré collège d'appliquer leur zèle à la réconciliation des dissidents. Cette commission fut confiée aux cardinaux Ledochowski, Langénieux, Vaughan, etc. L'acte qui la constitue est du 19 mars 1895.

Un an après, jour pour jour, le 19 mars 1896, le Pape complétait cette première mesure par une autre ; il donnait un *motu proprio* pour établir la méthode à suivre et la concorde à garder, dans l'avancement du catholicisme en Orient. Le fait seul de cette initiative, preuve manifeste de la charité apostolique, donne beaucoup à réfléchir. Pour ramener les âmes à la vérité, il n'est pas nécessaire de remuer le monde et de déchaîner des tempêtes ; il ne s'agit pas même de mettre sur pied des armées de savants et de docteurs pour soulever vraiment de puissantes controverses. La science, sans doute, ne nuit à rien et son concours est toujours aussi acceptable que désirable. Mais le soupir gémissant et suppliant de la divine charité a plus de force et de crédit ; le tout est de le pousser avec tempérament, avec prudence, avec ce concert délicat qui décide tout sans rien violenter. En Orient, comme partout, l'Eglise possède cette délicatesse ; mais là plus qu'ailleurs, elle se heurte à plus de difficultés, là même où il ne paraît pas qu'il puisse en surgir. Les nations sont séparées, les rites sont différents. Il y a partout des clergés nombreux ; les évêques pullulent. Il y a aussi beaucoup de misères. Nous ne pensons aucun mal de ce monde et, quand nous en penserions, nous devrions le taire. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que, dans ce mélange, nous ne dirons pas dans cette confusion, il est plus difficile de s'orienter. La difficulté n'est pas d'accomplir son devoir, mais de le connaître et de savoir surtout comment s'y prendre. Fort heureusement l'Eglise Romaine, qui connaît le terrain, a, dans ces parages, des représentants officiels du Pape, des délégués apostoliques.

C'est l'accord de tous ces représentants du Saint-Siège, avec les évêques, les prêtres et les fidèles d'Orient, qui doit tout décider. Pour inspirer, à tous et à chacun, la même sainte et salutaire résolution, pour ménager la communauté de vue, l'union des volontés, l'exclusion de l'intérêt ou de l'amour-propre, Léon XIII offre ses conseils ; il les offre avec l'autorité et le désintéressement qui caractérisent la chaire du prince des Apôtres. A son avis, rien ne doit plus valoir, pour l'unité, que l'union, la concorde entre frères, les hommages respectifs à rendre aux délégués et aux patriarches. La bonne administration des diocèses doit passer avant tout. Dans chacun il faut énucléer avec discernement les affaires générales et particulières. Comme moyens d'action et de concours, le Pape rappelle trois moyens : les séminaires, les écoles primaires, et, qui voudrait le croire ? les journaux. Non pas les journaux qui censurent les personnes et passionnent les débats ; mais les feuilles religieuses qui ne savent que répandre la grâce de Jésus-Christ. Les délégués, les évêques, les supérieurs de missions doivent, d'autre part, entretenir, parmi eux, des relations cordiales ; tenir des congrès ; s'inviter respectivement à leurs fêtes ; préluder enfin, par une union effective, à l'unité dogmatique, morale, cultuelle qui constitue l'unité de l'Eglise. L'histoire n'a pas besoin de mettre en relief la belle conduite de Léon XIII envers l'Orient.

13° *Rescrit aux Augustins.* — Une entreprise de cette nature exige de nombreux concours ; ils sont indispensables, mais d'un emploi d'autant plus difficile qu'ils sont plus nécessaires. Les Orientaux, sans doute, ne sont pas des bêtes féroces ; ils possèdent même beaucoup de qualités ; mais ils ont un défaut, le défaut d'action. Non pas qu'ils ne s'agitent beaucoup et ne pérorent encore davantage ; mais de première force pour raisonner ou pour déraisonner dans des conseils, ils ne sont plus que des mollusques pour donner le coup de pioche dans la tranchée. Malheureusement le tort de ceux qui ne font rien est de ne pas vouloir qu'on les remplace, ni même qu'on les aide. A raison du sentiment peu favorable des Grecs pour les Latins et des Latins pour les Grecs, l'Eglise Romaine a besoin de plus grandes précautions pour assurer aux Grecs le concours indis-

pensable des Latins. Pie IX avait déjà confié aux Augustins, du P. d'Alzon, la mission de Bulgarie ; Léon XIII voulut lui donner la confirmation et l'extension que comportent toutes les bonnes choses. Dans cette résolution il écrivait, le 2 juillet 1897, une lettre à François Picard, supérieur de cet Ordre, pour lui recommander, en Orient, de maintenir l'antique discipline des rites et la bonne éducation de la jeunesse. « Pour atteindre ce but, dit Léon XIII, nous avons décidé que vos établissements à Stamboul et à l'ancienne Chalcédoine soient agrandis par de nouvelles constructions, par des locaux appropriés au culte divin et à l'enseignement. Pour l'exécution de ces projets, observez cette double prescription : 1° outre l'administration spirituelle des Latins, ayez aussi celle des Grecs et veillez à la célébration des offices solennels dans l'un et l'autre rite ; 2° prenez les meilleurs moyens de pourvoir à l'intérêt des jeunes gens, non seulement par la culture des esprits et l'enseignement des lettres, mais par une sérieuse connaissance de la langue grecque et de leur histoire nationale. Ceux d'entre eux qui donneront, pour le saint ministère, quelques espérances, devront être l'objet principal de votre sollicitude, afin qu'ils soient formés plus parfaitement encore, à la science, à la piété et à la pratique des rites. » Ces recommandations sont revêtues des formes de droit et des témoignages de confiance que le Saint-Siège peut offrir à de si généreux ouvriers. Les Augustins français possèdent, en effet, un élément de vaillance qui les rend très propres aux actions d'éclat, aux entraînements de piété et aux grandes conquêtes.

14° *Le pèlerinage de pénitence.* — Le 18 avril 1896, Léon XIII adressait un nouveau bref aux Augustins de l'Assomption, pour régulariser le pèlerinage de pénitence à Jérusalem. Un pèlerinage est un pieux voyage à quelque sanctuaire plein de grâces et de bénédictions. Un tel déplacement est dans la nature de l'homme ; Platon lui-même enseigne qu'un honnête homme doit visiter les lieux où l'on a quelque particulière évidence de la divinité. Dès le berceau du Christianisme il y eut des pèlerinages, à Jérusalem où est le tombeau du Christ, à Rome où est le tombeau de S. Pierre et à St-Jacques de Compostelle où peuvent reposer les cendres de cet apôtre. Dans la

suite des temps, comme tout le monde ne peut pas aller si loin et que tout le monde a besoin d'expier ses péchés, la pratique des pèlerinages devint universelle dans l'Eglise. Naturellement, on ne peut pas trouver partout des tombes aussi illustres ; mais le souvenir des saints et de la reine des saints, de la très sainte Vierge, offre partout des sanctuaires où l'on peut implorer leur intercession. A un moment donné,il n'y eut pas de diocèse dans l'Eglise qui n'eût un ou plusieurs pèlerinages. Le mouvement fut si unanime, si fort, qu'à la nouvelle de la prise de Jérusalem par les Turcs Seldjoucides, cette seule nouvelle souleva l'Europe et entraîna, comme sanction, le mouvement des croisades. Comment les croisades cessèrent, comment les pèlerinages disparurent, nous n'avons pas à le raconter. Mais notre grand âge nous permet de savoir que rappeler, dans un journal, il y a cinquante ans, ce souvenir et prêcher leur reprise, notre initiative fit hausser les épaules à quelques sages de ce temps-là. Des sages, il y en a toujours ; mais il ne faut être sage qu'avec mesure ; et il y a mainte circonstance où il ne faut pas l'être, pour crier aux masses paralysées et aux chefs inertes : Debout et En avant !

Nous avons assez vécu pour voir la restauration des pèlerinages ; nous espérons vivre assez longtemps, pour voir la résurrection de nouvelles croisades héroïques et la tenue de grands conciles, célébrés, en France même, avec toutes les solennités de l'ancien droit. Pour le moment nous devons honorer la particulière décision des Augustins pour la reprise des pèlerinages. C'est à eux particulièrement que la France doit les pèlerinages de Lourdes, avec des trains de malades ; les pèlerinages de Rome, avec des trains d'ouvriers ; et les pèlerinages de Jérusalem, avec l'élite des âmes pieuses de la société française. C'est, pour la guérison des maux présents, une espérance grave, un gage immédiat de succès. Aller en pèlerinage, c'est déjà se montrer soldat ; gagner des indulgences pour soi, c'est en assurer à ses frères et à son peuple. Le pèlerinage à Jérusalem devait singulièrement plaire à Léon XIII, pour son grand dessein du retour de l'Orient à l'unité. Ces pèlerinages existaient déjà depuis quinze ans, sous le patronage du pieux pèlerin et mendiant, Benoît-Joseph Labre, lorsque le Pape voulut intervenir en leur faveur. En

conséquence, Léon XIII accorda, aux pèlerins, une indulgence plénière au jour du départ, une autre indulgence pour un jour à choisir dans le pèlerinage ; il donna des pouvoirs aux confesseurs pour entendre et absoudre ; il concéda des privilèges aux prêtres pour la célébration de la sainte messe ; il permit à tous les pèlerins le chemin de la croix sans stations, par la seule présence d'une croix. Pour de tels pèlerinages, c'est la pratique de la croix, l'esprit de pénitence et d'expiation, fruit d'une foi bien entendue. On ne peut guère entreprendre, pour autre chose, un voyage à ces parages lointains. La visite des saints lieux comporte, sans doute, quelque curiosité, mais une curiosité sainte, appoint et aliment d'un véritable esprit de mortification. C'est avec des victimes que Dieu prépare ses triomphes.

15° *Le Congrès de Jérusalem.* — Des milliers de pèlerins visitant, chaque année, Jérusalem et la Terre Sainte, c'était, en France, un événement ; outre-mer, une leçon ; partout, un bel exemple. De telles choses ne sont pas sans entraîner quelque suite. Pour recevoir les pèlerins, on avait dû bâtir une hôtellerie ; on avait dû fonder, pour les Augustins, une maison d'étude ; pour le couronnement des pèlerinages, on avait voulu bâtir une église sous le vocable de Notre-Dame de France, siège d'une pieuse confrérie, centre d'une œuvre d'expiation et de prière. En vue d'appeler, sur son grand dessein, une particulière grâce, Léon XIII eut l'idée de convoquer, à Jérusalem, un congrès eucharistique. Des congrès semblables s'étaient déjà tenus dans différentes villes, et n'avaient pas médiocrement concouru au réveil de la piété. Une des fins de ces congrès, c'était le retour de nos frères séparés, à l'unité catholique. Le nom seul de l'Eucharistie rappelle l'ardente prière du Rédempteur : Qu'ils soient un, *sint unum* ; notre dévotion à ce sacrement ne serait qu'imparfaitement sincère, si elle ne nous faisait point partager les aspirations du Christ. Le Concile de Trente parlant de l'Eucharistie, l'appelle le *symbole de la concorde et le signe de l'unité* : c'est dire équivalemment que l'Eucharistie doit assurer l'union des fidèles. Nous ne nous étonnons donc pas que la véritable Eglise ait regardé, avec un regard pieux, les Eglises qui ont gardé l'Eucharistie : elle attend, avec une ferme espérance, leur retour au giron maternel. Dans leur sein, elle voit

Jésus Christ aussi vivant que parmi nous, répandant ses bénédictions sur toutes les âmes dont l'erreur est involontaire, la volonté droite. L'Eglise catholique sait que leurs prêtres, en possession du véritable sacerdoce, demandent chaque fois à Dieu qu'il n'y ait point de division dans l'Eglise ; surtout elle a confiance dans la prière du Seigneur. De là toutes ces tentatives de réunion, consignées dans les annales de l'Eglise, depuis le schisme jusqu'à nos jours. C'est en vue de faciliter ce retour, qu'elle respecte les coutumes du pays et ses rites propres : concessions qui ont fait dire à un personnage russe : « Si le Saint-Siège continue ainsi, nous sommes au commencement de la fin du schisme. »

Dans un autre ouvrage russe, nous lisons ces belles paroles : « Nous possédons deux gages de la réunion des Eglises, qui ne sauraient nous être ravis : l'Eucharistie et la dévotion à la Sainte Vierge. Il est impossible que l'hostie d'amour n'allume point, dans le cœur de tout sincère et fervent chrétien, un ardent désir de nous trouver tous réunis dans la charité ; il est impossible que Celle qui a enfanté le Dieu de toute paix, ne réunisse point un jour, sous son manteau, tous ceux qui, de l'Orient et de l'Occident, lui adressent leurs invocations. » Ces attentions d'un côté, cette piété de l'autre hâtent en effet le jour où il n'y aura plus, ici bas, qu'un troupeau et qu'un pasteur. Le Pape, attentif aux signes du ciel et aux pronostics du temps, a cru voir poindre l'aurore de la réunion définitive. De ce congrès, convoqué providentiellement à Jérusalem, le Pape fait le prélude et le réconfort d'un nouvel appel à l'Orient. Pour en assurer le succès, il en assigne la présidence au cardinal de Reims. Les chrétiens des deux communions se trouveront au pied des mêmes autels ; ils fraterniseront dans les assemblées ; le président du congrès, qui possède la grâce des enchantements, achèvera, par ses discours, la touchante entreprise de la paternité romaine. Le moment n'est pas loin où le monde tressaillira à ce cri : L'Orient s'est réconcilié avec l'Occident !

Le cardinal légat, Langénieux, remplit avec une fidélité scrupuleuse et une grande puissance d'attraction, le mandat pontifical. A son entrée dans Jérusalem, il déploya la pompe des légats du Saint-

Siège, avec une aisance pieuse et une aimable munificence. Sa première parole aux Orientaux fut qu'il leur apportait le cœur du Pape, parole qui fit tressaillir l'Orient. Dans ses discours, il parla avec une telle exactitude de souvenir, une telle précision de doctrine, une telle effusion de piété, un si bel accord d'éloquence surnaturelle,que rien ne surpasse la grâce de ses discours. Dans les solennités religieuses, il célébra les offices les plus propres à rapprocher les cœurs, à illuminer les âmes. Au retour, il en fit rapport au Pape ; il y énumère, avec joie, toutes les espérances de l'Eglise. Cette légation à Jérusalem est restée dans la mémoire du peuple, comme un charme ; elle a noué de précieuses relations ; et si ce congrès n'a pu faire brèche à la modestie du cardinal, elle lui assure, devant la postérité, une juste considération.

16° *Rapports d'évêques.* — Jusqu'ici la sollicitude de Léon XIII s'était portée successivement sur tous les points délicats de son appel à l'Orient ; il y en avait un plus délicat que les autres, c'étaient les rapports entre évêques. Non pas qu'ils soient plus difficiles, ni qu'ils soient rendus tels par un défaut de science ou de vertu ; mais l'homme étant donné, rien n'est moins rare dans l'Eglise, que des dissidences entre évêques,précisément plutôt par raffinement de compétence ou par excès de délicatesse, et sans rien qui puisse porter préjudice à l'honneur des personnes. Certaines divergences d'opinion s'étaient produites entre le patriarche d'Antioche, grec-melchite, Pierre Géraïgiry et quelques prélats de sa circonscription. La concorde s'était rétablie ; pour prévenir d'autres contestations, Léon XIII écrivit une lettre, où il se félicite d'abord du rétablissement de la paix et détermine trois points : 1° En ce qui concerne les droits, privilèges, charges, prérogatives du patriarcat, nous voulons qu'il n'y soit rien enlevé et que rien n'en soit diminué ; nous prions en même temps notre frère, le patriarche d'Antioche, d'environner de respect et de charité fraternelle, les évêques de la même nation ; 2° Nous avertissons aussi les évêques de la même nation qu'ils doivent hommage et déférence au patriarche, qu'ils lui doivent la soumission comme à leur supérieur légitime ; 3° Pour prévenir les contestations futures en matière de droit, si la question ne peut être

tranchée sur place, elle sera respectueusement déférée au Siège Apostolique ; 4° De plus, nous vous prescrivons, par la présente, de réunir le plus tôt possible un concile national, et qu'on y traite des droits du patriarche et des évêques, de l'administration régulière des fidèles, de la discipline du clergé, des ordres religieux et autres pieuses institutions, de la nécessité des missions, de l'éclat du culte divin, de la liturgie sacrée et autres choses connexes, qui, pour des hommes zélés et prudents, doivent être considérées comme devant procurer la plus grande gloire de Dieu et accroître la splendeur de l'Eglise grecque-melchite. » Paroles d'or de l'Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises. Les conciles sont les exercices militaires de l'épiscopat. C'est par les conciles que les évêques soutiennent leur vertu et décuplent leur courage. Une Eglise sans concile est une Eglise en train de s'alanguir,et une Eglise qui s'alanguit peut mourir ou se corrompre. C'est la gloire sans tache des Pontifes Romains de presser sans cesse partout la réunion de ces assemblées dont la tenue est une source d'illumination et dont les actes sont une source de fécondité : *Preparatione illuminat et operatione fœcundat.*

17° *Le protectorat de la France.* — En 1898, le gouvernement franc-maçon de la République française inclinait de plus en plus à gauche ; il devenait évident qu'il ne pouvait plus défendre au dehors une religion et une Eglise qu'il voulait anéantir à l'intérieur du pays. En d'autres termes, il devait renoncer au protectorat des missions, et, par suite, ce protectorat devait passer à d'autres. Le cardinal Langénieux, en sa double qualité de Français et de prince de l'Eglise, ne crut pas pouvoir souffrir une si triste abdication du rôle séculaire de la France. Le 20 juillet, il écrivait au Pape : « La France catholique ne se résoudra jamais à perdre ce glorieux privilège, que tant de sang versé et tant de services rendus ont si pleinement justifié dans les siècles passés, et que d'admirables dévouements, d'héroïques sacrifices justifient tous les jours encore ; car,s'il y a eu parfois des faiblesses, la France catholique ne peut en être rendue responsable. La ruine de ce protectorat serait assurément pour notre pays un malheur et une humiliation ; mais il est bien certain qu'elle en-

traînerait aussi, pour l'Eglise, de graves détriments. Où est, en effet, à défaut de la France, la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique ? Et si les puissances qui la convoitent, arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle, basée sur l'intérêt politique, n'offrirait aucune garantie de durée, et que le manque d'unité, des vues souvent opposées dans l'action, en paralyseraient fatalement les effets ? D'autre part, dans la conviction, maintes fois affirmée, que l'Eglise a besoin des services de la France, Votre Sainteté travaille, avec une sollicitude que rien ne décourage, à ramener notre pays dans ses voies providentielles. Or, elle n'ignore pas, dans l'état actuel des choses, quels liens étroits rattachent la question qui nous préoccupe, à cette œuvre de rénovation sociale et religieuse à l'intérieur, et nous savons qu'Elle désire vivement voir la Fille aînée de l'Eglise conserver intact et exercer toujours ce mandat séculaire pour la sauvegarde des intérêts catholiques en Orient. C'est donc pour essayer de répondre aux nécessités du moment que j'ai conçu le projet de fonder, avec le concours d'hommes éminents, auxquels leur situation et leur caractère permettent de prendre cette initiative, un *Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français.* »

La Congrégation de la Propagande, chargée du service des missions dans tout l'univers, avait déjà décidé la question. Une de ses circulaires porte : « On sait que, *depuis des siècles*, le protectorat de la nation française a été établi dans les pays d'Orient et qu'il a été confirmé par des *traités* conclus entre les gouvernements. Aussi, l'on ne doit faire, à cet égard, *aucune innovation* ; la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être *religieusement maintenue*, et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et autres agents de la nation française. »

Le 20 août, Léon XIII répondait à l'archevêque de Reims, sur son projet de Comité national. « Nulle entreprise ne saurait mieux répondre aux généreuses et chevaleresques traditions de votre noble patrie, qui fut par excellence la terre des croisés. Depuis lors, bien des siècles se sont écoulés, bien des assauts ont été livrés à l'Eglise

pour affaiblir la foi. Mais le culte des saints lieux s'est maintenu en tout temps. Si, à quelques intervalles, ce culte a quelque peu paru se ralentir, nous le voyons aujourd'hui s'affirmer avec éclat dans ces pacifiques pèlerinages de la piété chrétienne, que nous avons été heureux d'encourager à différentes reprises. Nous ne pouvons, de même, que louer hautement l'œuvre heureusement inaugurée, nouvelle dans la forme, ancienne dans son esprit; elle nous semble répondre à des besoins de plus en plus urgents. Nul n'ignore, en effet, que vous aviez constaté de vos yeux combien sont en souffrance et de quels dangers sont menacés les intérêts catholiques en Palestine. Ces intérêts, comme on sait, se rattachent particulièrement à la propriété et à l'usage des sanctuaires, élevés par la piété de nos ancêtres, là même où se sont opérés les mystères de la rédemption des hommes; les ennemis du nom catholique redoublent d'effort et d'activité pour entraver, dans ces mêmes sanctuaires, la piété des fidèles enfants de la Sainte-Eglise. L'œuvre, dont vous nous parlez, a donc surgi à l'heure propice et nous en espérons, pour l'avenir, les plus féconds résultats. La France a, en Orient, *une mission à part*, que la Providence lui a confiée : noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu, de nos jours, notre Congrégation de la Propagande, le 23 mai 1888. Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres, et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. Nous désirons que les membres de l'association déjà formée, s'inspirant pleinement de ces vues élevées et ayant à cœur les intérêts de la religion et de la patrie, prêtent à la France un concours généreux dans l'accomplissement de son mandat six fois séculaire. Puissent ces efforts réunis assurer à l'Eglise catholique en Orient une existence paisible, et lui permettre de travailler avec succès à l'extension de la vraie foi et au retour des brebis égarées, au bercail de l'unique et suprême pasteur. »

18° *L'avenir*. — L'appel de Léon XIII aux schismatiques d'Orient, les actes nombreux de sa sollicitude apostolique, les éclats de sa ten-

dresse paternelle nous touchent. Dès le XVIIe siècle, la vue de ces tentes dispersées de la maison d'Israël avait touché le cœur de Fénelon, prêchant aux Missions étrangères et longtemps d'avance, il avait béni Dieu de leur retour. Les accents prophétiques de l'éloquent archevêque n'ont pas encore pu s'accomplir. Quand ces communautés qui comptent tant d'âmes sincères, se réconcilieront-elles enfin avec la Chaire du Prince des Apôtres ? Il n'est pas de vrai chrétien qui ne souhaite ardemment cette union. Quelques-uns espèrent, avec l'évêque croate Strossmayer, que leur désir se réalisera bientôt. Nous avons aussi la confiance que les brebis du Christ finiront par se réunir sous la houlette de Pierre ; mais ce résultat se dérobe à nos prévisions et paraît braver même les pronostics. Quoi qu'il en soit, quand se lèvera le jour de l'union, le nom de Léon XIII sera inscrit sur la liste des Papes qui en auront préparé la réjouissante splendeur. S'il n'a pas la joie de voir le retour des Grecs et des Orientaux à l'unité, comme Grégoire X au concile de Lyon en 1275, comme Eugène IV au concile de Florence en 1439, sa tentative généreuse, du moins, devra obtenir de plus durables résultats.

Autrefois, la peur du Turc, plus que le souci de la vérité religieuse, rapprocha l'Orient chrétien de l'Occident ; aujourd'hui les peuples chrétiens se voient menacés du dedans et du dehors. Au dehors, c'est la barbarie avec ses excès, la corruption avec ses bassesses, c'est l'Islam, c'est le schisme qui s'en prennent aux chrétientés englobées dans leur empire ; au dedans, le matérialisme voluptueux et l'impiété révolutionnaire s'attaquent aux principes, aux dogmes, aux mœurs qui font la force des gouvernements et la sécurité des nations. Plus que jamais l'union est nécessaire pour maintenir en Europe la civilisation chrétienne et en faire jouir cette âme qui s'éveille si heureusement après un long sommeil : il ne suffit pas d'augmenter son bien-être matériel ; il faut l'élever à la vie intellectuelle et lui rendre force morale par la grâce de Dieu.

Les obstacles à l'union ne paraissent insurmontables qu'aux effarouchés : il faut les envisager de sang-froid et s'essayer loyalement à les écarter. Dans le retour à l'unité, il n'y a, pour les communautés orientales, absolument rien qui puisse froisser leur amour-propre,

ni les frustrer du moindre avantage. On comprend que les schismatiques anglais hésitent à reconnaître que leurs ministres, dépourvus de tout caractère sacerdotal, n'offrent qu'un simulacre de sacrifice et n'administrent que des ombres de sacrements. La validité des ordinations orientales n'a jamais été contestée. Léon XIII reconnaît les pouvoirs conférés en Orient par l'ordination ; il respecte les rites, la langue liturgique, la discipline, les usages religieux, consacrés par la tradition. Après Benoît XIV, Léon XIII est un des papes qui ont le mieux compris la situation des églises orientales ; il a vu leurs peuples, leurs races, leurs liturgies, leurs rites, leurs usages ; il a même constaté que ces peuples doivent, à leurs rites, la garde de leur indépendance nationale. Par conséquent, la reconnaissance de la primauté du Pape ne porte aucune atteinte à leurs privilèges. Au contraire, restant unis sous leurs chefs, ils se sentiront fortifiés, agrandis par leur accession à l'Eglise catholique, forte de deux cent vingt millions de membres. Dès lors, ils seront plus à même d'apaiser leurs conflits et de s'assurer tous les bienfaits d'une impartiale justice. Quant aux droits des évêques, des patriarches, des souverains temporels, loin d'être atteints par le retour à l'unité, ils seront placés sous une plus puissante sauvegarde. Les abus et les iniquités leur seront moins à craindre ; leurs protestations contre l'iniquité auront plus de succès. Quant aux évêques et patriarches, la suprématie du Pape, loin d'être un esclavage, les retire, au contraire, du joug de la puissance mahométane. L'Eglise n'a point de joug ; elle n'a que des lumières, des grâces et des garanties d'honneur. Un patriarche, même de Constantinople, soumis à Pierre, comme le sont les patriarches ou primats de Paris, de Londres ou de New-York, ne trouvera, dans cette soumission, qu'une augmentation de respect, une garantie de considération plus haute, un meilleur gage de sécurité dans le gouvernement de sa métropole. Ah ! veuille le ciel que nous entendions retentir bientôt, par delà les montagnes de la Macédoine et de la Grèce, le cri triomphal : Constantinople est catholique, apostolique, romain : c'est le comble de toutes les grandeurs.

§ XIII. — L'ÉGLISE EN AMÉRIQUE

1° *L'Amérique.* -- Les deux plus grands événements du xve siècle, c'est la découverte du Cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. L'Amérique était peuplée de races sauvages qui formaient entre elles des nations. Après la découverte, les Espagnols s'étaient établis un peu partout ; les Français vinrent peu après s'établir sur les rives du Saint-Laurent. Ces deux nations introduisirent le christianisme en Amérique principalement par les ordres religieux : avec cette différence, que l'Espagne exploitait plutôt le pays et que la France voulait y porter la civilisation. En 1620, des catholiques anglais, fuyant la persécution, vinrent s'établir au Maryland. A côté d'eux se trouvaient des puritains anglais qui avaient fui aussi l'Angleterre, pour jouir de leur liberté sur d'autres rivages ; mais la liberté qu'ils avaient conquise, ils la refusèrent aux autres ; leur fanatisme repoussa également les Espagnols et les Français. La révolte des Etats-Unis contre l'Angleterre mit fin à la persécution. La proscription des Jésuites en Europe, la proscription du clergé catholique en France, eurent, pour contre-coup, le départ de nombreux proscrits en Amérique. A partir de ce moment, l'histoire de l'Amérique se ramène à deux grands événements : l'*immigration* qui amène à l'Amérique, principalement d'Europe, des recrues pour occuper ses immenses territoires ; et l'*évangélisation* qui travaille, au prix d'héroïques labeurs, à transformer ces émigrants, à les fusionner, à créer, par la foi, les mœurs et le travail, la race américaine. Ce serait une grande page d'histoire que de raconter comment l'Evangile a su mettre à profit l'émigration et servir l'Eglise. Nous ne pouvons ici que constater les résultats. En 1889, l'Amérique célébrait le centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique ; cette fête permit de constater des changements et des progrès heureux comme on en voit peu en histoire. Là où s'exerçait la juridiction d'un seul évêque, l'Eglise compte aujourd'hui treize provinces ecclésiastiques, partagées en quatre-vingt-trois évêchés. Plus de sept mille prêtres instruisent et dirigent plus de huit millions de fidèles. Sa population totale de 70 à 80 millions d'âmes,

au lieu de 10 millions, devrait offrir 20 millions de catholiques. Ces déplorables pertes d'âmes ont pour cause : 1° L'affluence des catholiques dans des régions où manquaient les moyens de remplir les devoirs religieux ; 2° le manque d'établissements scolaires pour les enfants ; 3° le défaut d'œuvres de charité pour les pauvres et les vieillards ; 4° l'absence de clergé nombreux et de paroisses constituées ; 5° le défaut d'entente entre les émigrants de même race, de même langue et de même pays ; 6° l'activité des sociétés protestantes acharnées à corrompre les catholiques ; 7° l'esprit d'indifférence, de libre examen, de mercantilisme et de matérialisme qui résulte de la constitution du pays et de l'entraînement de la vie nationale.

Trois races constituent la population des Etats-Unis : 1° La race *rouge*, formée de tribus sauvages, s'élevait autrefois jusqu'à dix ou douze millions ; elle a été, depuis quatre siècles, refoulée par la force, corrompue par le vice, exterminée par la politique ; elle ne s'élève plus guère qu'à deux ou trois cent mille, ci-devant sauvages, initiés aujourd'hui aux pratiques de la civilisation par l'Eglise ; un petit nombre seulement est resté païen ; 2° La race *noire*, qui a pu s'élever aussi à dix ou douze millions ; malgré sa propre paresse, malgré les disgrâces de l'esclavage et les violences du préjugé, les noirs se sont mieux maintenus numériquement ; 3° La race *blanche*, formée primitivement d'aventuriers espagnols, de colons français et de réfugiés anglo-saxons, s'est élevée d'une façon prodigieuse par une émigration constante et considérable, composée principalement d'Irlandais, d'Allemands et de Canadiens. Cette grande masse, formée d'unités énergiques, a certainement un grand avenir. Provisoirement, à raison de sa division en petites républiques, ce pays n'a pas d'histoire. Le puritain Bancroft, le protestant Frédéric Nolte, le libéral Laboulaye ont esquissé la chronique, assez confuse, de ces quarante républiques. Le centralisme, la constitution d'une grande armée, l'esprit d'invasion et de conquête, la rapacité des politiciens, l'ambition des généraux, peuvent, avec la complicité des mœurs et le dissolvant du libre examen, transformer la confédération américaine en empire unitaire, ou la scinder en deux ou trois grands Etats, comme cela aurait pu arriver par la guerre de Sécession. Parmi nous,

la diversité des sentiments sur l'Amérique peut se ramener à deux écoles : l'école de Tocqueville, tout en admiration ; l'école de Claudio Jannet, qui croit voir, dans cette grande machine, des éléments de dissolution et des symptômes de revers. Les événements ne répondent pas toujours aux prévisions des sages et aux conceptions des savants. Il y a, en histoire, un autre facteur que l'homme, c'est Dieu. L'homme s'agite et Dieu le mène ; Dieu poursuit son œuvre au prix du renversement de nos entreprises.

2° *Un concile.* — En montant sur la Chaire du Prince des Apôtres, un Pape jette sur le monde un regard synthétique et compréhensif. Quand Léon XIII arrêta sur l'univers son regard de Pontife, la sollicitude de toutes les Eglises lui inspira les réflexions et les résolutions consignées dans son encyclique d'avènement. Par ce regard, en comparant les deux hémisphères, le nouveau Pape vit l'ancien monde égaré dans ses idées, perverti par la science, corrompu par les frivoles conquêtes du progrès matériel ; il vit, dans le nouveau monde, des peuples relativement jeunes, qui n'avaient pas encore eu le temps de s'égarer, de se pervertir et de se corrompre. En particulier, il distingua, aux Etats-Unis, un peuple d'ouvriers, de travailleurs, ardents au gain, un grand corps, qui n'avait pas encore eu le temps de se faire une âme. Pour donner à ce peuple géant, poussé si vite, fort comme Samson, une grande âme, il n'y a au monde que l'Eglise et le Pontife Romain. Le Pape, qui est le grand thaumaturge de l'histoire, opère les coups d'Etat de la Providence, par deux moyens qui résument tous les autres : par la constitution d'une hiérarchie ecclésiastique, clergé séculier et clergé régulier ; et cette hiérarchie, il la met en action par les conciles. Un concile, c'est l'arme par excellence de la toute-puissance ecclésiastique ; c'est, si j'ose m'exprimer par figures, une espèce de pompe qui aspire toutes les lumières et toutes les grâces du ciel, et qui refoule leur vitalité jusqu'aux extrémités du corps social. D'abord, les évêques se préparent du concile, par l'étude et par la prière ; ensuite au concile, ils continuent, dans des formes prescrites par le droit, cette prière et ce travail. D'après l'enseignement de l'Eglise, ils ont avec eux Jésus-Christ, président invisible de cette assemblée, et ils dressent leurs

décrets sous l'inspiration du Saint-Esprit, qui les illumine et les presse sans porter atteinte à leur liberté. Humainement parlant, avant de rien déterminer, ils ont pris toutes les informations des savants et des sages ; ils ont interrogé les traditions de la sainte Eglise, les Ecritures, les Pères, les Décrétales des Papes, les décrets des anciens conciles. Quand leur travail est parvenu à la maturité désirable, ils portent leurs décrets et les sanctionnent. Après le concile, encore tout brûlants des feux du Cénacle, ils rentrent dans leur diocèse comme des apôtres et des confesseurs ; ils communiquent, à leurs ouailles, le feu qui les anime ; et la sainte Eglise, ainsi vivifiée par les conciles, met en mouvement toutes les vertus de Dieu. Aussi peut-on remarquer que l'ancien monde, dès que les conciles y sont devenus plus rares, n'a pas continué sa marche ascendante ; et l'on doit conclure que le nouveau monde, s'il veut grandir, doit célébrer fréquemment des conciles. L'histoire, interrogée à ce point de vue, offre de grandes leçons. Quand je pense que les évêques de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie même ont célébré si peu de conciles depuis trois siècles, je ne m'étonne plus des malheurs de l'Eglise et des désastres de la Papauté. Des commis trop peu fidèles n'ont pas fait valoir assez le don de Dieu ; ils ont parfois enfoui en terre leur talent. Entendons-nous bien ; il ne s'agit pas ici du concile œcuménique, assemblée trop difficile pour se réunir souvent ; mais le concile provincial est à la portée de tout le monde, même des missionnaires de Chine ; mais le concile national, avec nos moyens de locomotion, peut se tenir partout, pourvu qu'on le veuille. Un concile, dirons-nous, et non pas une assemblée sans forme conciliaire ; non pas une assemblée où l'on laisse Jésus-Christ à la porte, et où les évêques emploient leur talent, leur science et leur vertu à se contredire sans conclure, parce qu'ils ont épuisé leur force à la contradiction, empêché la résolution, produit l'incertitude. Aussi admirons-nous Léon XIII provoquant ces conciles d'Amérique, éveillant ou réveillant les Eglises, réglant la condition des peuples, provoquant la vertu du clergé, remplissant enfin, avec magnificence, la mission d'un digne vicaire de l'Homme-Dieu, rédempteur des âmes et roi des nations.

3° *Concile de Baltimore.* — Au commencement de 1884, le premier acte officiel de Léon XIII fut d'indiquer la tenue d'un concile national, au mois de novembre, à Baltimore, pour tous les Etats-Unis. Douze archevêques avaient été mandés à Rome, l'année précédente, pour déterminer, avec la congrégation de la Propagande et le concours actif de Léon XIII, la matière du concile national. Après cette conférence préliminaire, les prélats revinrent dans leurs diocèses, pour concerter avec leurs suffragants et le Délégué apostolique, le programme définitif de cette assemblée ecclésiastique, la plus grande qui ait été tenue jusque-là dans le Nouveau Monde. Le 9 novembre 1884, quatorze archevêques, cinquante-neuf évêques, quatre administrateurs de diocèses, six abbés mitrés, sept prélats domestiques, trois camériers secrets, trente et un supérieurs d'ordres réguliers et de congrégations religieuses, onze supérieurs de grands séminaires et une foule de théologiens prenaient part aux cérémonies canoniques de l'ouverture du concile. Les matières à traiter, dont le *schéma* avait été réglé par le Pape lui-même, occupèrent les Pères jusqu'à la première semaine de décembre. Je convie à ce spectacle, tous les imbéciles farceurs qui coiffent l'Eglise d'un éteignoir. Peut-on bien montrer plus de zèle à dissiper les obscurités, à éclaircir tous les doutes ? Ces prélats, évêques, abbés, supérieurs d'ordres et théologiens étaient tous des hommes éprouvés, entrés jeunes dans la carrière de l'apostolat, mûris dans les incessants travaux du ministère, tous forts de cette résolution qui caractérise la race anglo-saxonne. « L'épiscopat des Etats-Unis, dit Bernard O'Reilly, possède dans ses rangs des sujets de presque toutes les races de l'Europe ; mais si la société civile a la puissance de s'assimiler les éléments divers et de les incorporer à sa vigoureuse nationalité, l'Eglise catholique possède cette vertu à un degré supérieur. Les diocèses comptent des prêtres de races et de langues différentes ; mais tous ne parlent qu'un idiome, celui du pays. Ces prêtres ont un seul cœur et une seule âme pour créer, pendant que les circonstances providentielles favorisent leurs travaux, toutes les institutions qui sont de nature à préserver, à développer et à perfectionner la foi et la charité au milieu de leur peuple (1). »

(1) *Vie de Léon XIII*, p. 524.

Les soixante et onze Pères assemblés dans la cathédrale de Baltimore, s'ils représentaient toutes les races de la vieille Europe, parlaient surtout l'allemand et l'anglais, deux langues usuelles dans la cité. C'est pourquoi pendant le concile, on eut soin de faire prêcher les prélats allemands dans l'église de St-Alphonse ; les prélats anglais prêchaient à la métropole. Par le fait, la prédication d'une retraite s'ajoutait à la célébration du concile. Dans ses solennelles assises, l'assemblée mit les institutions ecclésiastiques en mesure de faire face aux nécessités d'un avenir plein d'espérances. Organisation des écoles paroissiales, des petits et grands séminaires, des secours spirituels aux immigrants, aux nègres et aux indiens, procédure ecclésiastique, finances, presse, sociétés recommandées, association de tempérance, rien n'échappa à la sollicitude des Pères de Baltimore.

Les journaux protestants parlèrent avec admiration de la splendeur des cérémonies publiques, de la dignité des prélats, de la piété des fidèles, en un mot, du spectacle unique que présentait un si bel ordre, une si parfaite unité, au milieu d'une telle diversité de races et de coutumes. Mais, dans les actes de l'Eglise, ce qu'il faut voir c'est moins la forme que le fond. Ici la doctrine règle la pensée, la loi règle la conduite ; le droit et le devoir y trouvent également leur triomphe. Dans la partie historique des actes toutefois, il est fait mention de la courtoisie, de la bonté, de l'hospitalité avec lesquelles les habitants de Baltimore, même ceux qui ne sont pas catholiques, ont accueilli tous les membres du concile. Non seulement les simples citoyens, mais les personnes constituées en dignité civile ont donné, aux évêques et aux autres personnages, des marques publiques de respect.

Dans la lettre pastorale que le concile adressa au peuple américain, se trouve une appréciation de sa constitution politique et de ses fondateurs. « Enseignez à vos enfants à prendre un intérêt tout spécial à l'histoire de leur pays. Nous regardons l'établissement de notre indépendance nationale, la définition de ses libertés et les travaux de ses législateurs, comme l'œuvre spéciale de la Providence ; ceux qui élevaient l'édifice travaillaient mieux qu'ils ne pensaient, parce que la main du Tout-Puissant les guidait. Et si jamais cette magnifi-

que construction est détruite ou dégradée, elle le sera par des hommes oublieux des sacrifices héroïques de ceux qui l'ont cimentée et des droits sur lesquels elle est fondée, ou par des hommes prêts à sacrifier les principes et la vertu aux intérêts des partis ou à l'égoïsme personnel. Ainsi, de même que nous désirons voir l'histoire des Etats-Unis enseignée avec soin dans toutes les écoles catholiques, et comme nous avons réglé qu'elle formerait un élément important de l'éducation des jeunes clercs dans nos séminaires préparatoires, de la même manière nous désirons que cette histoire fasse partie de la bibliothèque de la famille et se lise dans le cercle qui entoure le foyer domestique. Il faut que nous conservions fermes et solides les libertés de notre pays, en gardant fraîche et noble la mémoire du passé et en faisant sortir du sein de nos familles, dans l'arène de la vie publique, des générations de patriotes et non de partisans. » Paroles qui prouvent le patriotisme du clergé américain. Pour les prêtres, la patrie pour l'éternité, c'est l'Eglise ; notre nation, c'est la patrie du temps. A toutes deux nous portons le plus vif amour et c'est par la conciliation de ce double sentiment que nous assurons tous les intérêts du temps et les harmonisons avec les intérêts de l'éternité.

La lettre que les Pères de Baltimore, sous la présidence de l'archevêque Gibbons, adressèrent au Pape, à la clôture du concile, exhale tous les parfums d'une assemblée de la Sainte Eglise. « Nous accourons en esprit aux pieds de Votre Sainteté, unis ensemble par les liens de la divine charité, dans les transports d'une joie toute céleste. Le troisième concile national de Baltimore est terminé ; nous vous envoyons, avec l'assurance de notre dévouement, tout ce que nous avons accompli ensemble. C'est bien *à vous* de revoir, de *corriger*, et d'*approuver* les actes et les décrets de notre concile, à vous qui êtes le Vicaire de Jésus-Christ. C'est vous qui devez donner le couronnement à notre œuvre, puisque c'est vous qui en avez eu et l'*initiative* et la *direction*. Les bons effets que ce concile a déjà produits, soit en faisant rejaillir de l'éclat sur la religion, soit en procurant le salut des âmes, et toutes les bénédictions que nous en attendons dans l'avenir, c'est à vous, après Dieu, que nous les attribuons. Et ce

n'est pas sans raison ; car vous avez témoigné une affection toute particulière pour cette portion du vaste troupeau de Jésus-Christ, vous nous avez fourni, dans cette assemblée de tous les prélats des Etats-Unis, le moyen *le plus efficace* pour faire disparaître les abus même les plus légers qui ont pu se glisser parmi nous, pour faire briller, de jour en jour, d'un plus vif éclat, les vertus de la religion et pour faire glorifier Dieu en toutes choses, par toutes nos œuvres. D'après votre volonté, nous avons traité toutes les questions contenues dans le *schéma* que la sacrée congrégation de la Propagande nous a envoyé, en y ajoutant un chapitre ou deux sur la discipline. C'est Dieu lui-même, le Père prévoyant et l'auteur de tous les biens, qui, non content de nous traiter avec tant de miséricorde et de bonté, a été pour nous si magnifique en ses dons, comme nous aimons à le dire avec reconnaissance. Car, depuis le dernier concile de Baltimore célébré en 1866, nos quarante-six diocèses et vicariats se sont augmentés jusqu'au nombre de soixante-dix. Au lieu de 2.000 prêtres, il y en a 7.000, et les communautés religieuses, et les collèges et toutes les institutions de charité ont prospéré merveilleusement. Ainsi donc nous vous remercions de nouveau avec effusion, car c'est à votre appel que nous nous sommes réunis, c'est sous votre direction que nous avons tenu conseil, c'est en votre présence, pour ainsi dire, que nous avons délibéré : puisque vous avez eu la bonté de nous dire, en nous envoyant votre portrait, que vous vouliez présider en personne à notre concile » non point par amour-propre, comme l'a dit un critique aussi acariâtre que peu sensé, mais parce que la présidence est un titre d'honneur, une inspiration de courage, une plus haute garantie d'autorité. Ainsi la religion catholique et l'Eglise Romaine, là où elles jouissent d'une plus grande liberté d'action, par l'influence même de leurs actes, inspirent l'obéissance aux lois, le respect des puissances séculières, la probité dans les relations, l'observance stricte de tous les devoirs de la vie privée et de la vie publique. La prospérité d'un peuple, et c'est la pensée même du président Roosevelt, ne consiste pas seulement en biens matériels, mais surtout en vertus.

4° *Université de Washington.* — Jusqu'ici l'Amérique du Nord

n'avait que des collèges et des séminaires ; elle n'avait pas d'université. Par suite, l'enseignement secondaire n'avait pas de couronnement, et le peuple américain, privé chez lui d'enseignement supérieur, ne pouvait avoir, même par son travail, de grands horizons. Le Pape l'avait prévu ; le Concile y pensa et, pour le salut présent et futur, porta ce décret : « Comme ce sont les livres du prêtre qui doivent être, en tout temps, les interprètes de la science, personne ne doit s'imaginer qu'une fois admis aux ordres sacrés, il puisse laisser de côté toute étude. Il faudra, au contraire, que le jeune prêtre conserve et développe, par une étude continuelle et infatigable, les connaissances fondamentales acquises avant son élévation au sacerdoce. Quiconque se consacre au gouvernement des âmes doit, de plus en plus, cultiver son propre cœur et son intelligence : *Attende tibi et doctrinæ* : s'efforçant de ne pas oublier ce qu'il sait déjà et ne négligeant rien pour acquérir ce qui lui manque. Si l'on omet, en effet, de nourrir la lampe de la science, on se trouve bientôt dans les ténèbres ; et celui qui a reçu la mission de servir de guide aux autres dans la voie du salut, n'est plus qu'un aveugle qui ne sait plus trouver son chemin ? Est-ce qu'un aveugle peut servir de guide à un autre aveugle ? Est-ce que tous les deux ne tomberont pas dans quelque fosse ? — Que la vie du prêtre soit une vie de travail et de prière, que son temps soit partagé entre l'étude et le saint ministère. S'il se laisse aller à la paresse, non seulement il tombera dans les pièges du diable et en des périls mortels pour ses mœurs sacerdotales, mais ses lèvres ne seront plus les oracles de la divine science et le Seigneur finira par le rejeter. — La philosophie et la théologie ouvrent à la spéculation un champ si vaste et une mine si féconde, que le temps fixé, dans les grands séminaires, pour l'étude de ces deux sciences, ne suffit nullement pour tirer, de cette mine, les trésors dont on a besoin. Il est cependant d'un suprême intérêt que l'Eglise, dans nos contrées, ne manque jamais d'hommes profondément instruits dans ces sciences, qui soient capables de défendre victorieusement la cause de la vérité, contre toutes les formes que revêt l'erreur, contre tous les délires et tous les rêves de la philosophie insensée de notre siècle. Il lui faut des hommes capa-

bles d'enseigner, dans nos séminaires, la science la plus avancée ou d'employer leur talent à traiter de la jurisprudence ecclésiastique. — Il est donc grandement à désirer qu'il existe, dans les Etats-Unis, une grande institution scientifique centrale, dans laquelle les jeunes gens de grand talent et de grande vertu puissent, à la fin du cours d'étude ordinaire, se livrer pendant trois ou quatre ans à l'étude de la théologie, du droit canonique ou à celle de la philosophie et des sciences proprement dites et aux autres études qui conviendraient à notre pays. Ainsi cette école de hautes études serait le fondement du majestueux édifice, qui, avec l'aide de Dieu, deviendrait, avec le temps, une véritable université » (*Acta et decreta*, p. 33). Paroles d'or que nous voudrions pouvoir graver dans tous les presbytères, dans tous les séminaires, dans tous les évêchés. C'est l'oracle de Dieu que les lèvres du prêtre ne doivent pas garder seulement la foi, mais la *science*, la science positive, chaque jour agrandie, vraiment forte. Dans la formation sacerdotale, on n'apprend qu'à apprendre ; un prêtre doit étudier toute sa vie et ne se refuser à aucun des sacrifices de temps, d'argent et d'efforts pour mener jusqu'au bout cette perpétuelle étude. Un prêtre qui n'apprend pas désapprend ; à mesure qu'il désapprend, il tombe dans les ténèbres et le vice ; il n'est plus un guide pour le peuple, mais un corrupteur. Dieu le repousse et le peuple, victime de ses abaissements volontaires, sanctionne par ses vomissements la réprobation divine. C'est, pour l'Amérique, une magnifique ouverture d'horizon que de comprendre ainsi la nécessité du travail des prêtres et d'en fournir les éléments. Seulement qu'est-ce qu'une université pour quatre-vingts millions d'âmes ? Pour les Etats-Unis, il en faudrait au moins quatre, et nous espérons bien que, dans ce pays milliard, ce qui manquera le moins, c'est l'or pour les établir.

Le décret du Concile de Baltimore pour la fondation d'une Université catholique fut, comme tous les autres, approuvé à Rome et grandement applaudi par la presse des deux mondes. A la première nouvelle qui en courut, une généreuse catholique, miss Gwendoline Caldwel, de New-York, souscrivit, à elle seule, pour cette fondation, trois cent mille piastres, un million cinq cent mille francs. A ce pre-

mier don, d'autres ajoutèrent des sommes considérables ; en particulier Eugène Kerry, avoué de New-York, donna 50.000 piastres. En novembre 1888, quatre millions étaient souscrits ; le terrain sur lequel on devait construire était payé comptant ; les bâtiments destinés à la Faculté de théologie étaient presque achevés. Les évêques fondateurs sollicitèrent l'institution canonique. Par un bref du 7 mars 1889, Léon XIII accordait à la nouvelle Université, tous les droits, pouvoirs et privilèges que le Saint-Siège n'accorde généralement, aux universités, qu'après qu'elles ont fait leurs preuves. L'évêque de Jaca, Mgr Keane, abandonnait le siège de Richmont, pour devenir recteur de la jeune Université. Un archevêque en est le chancelier. « Je considère, dit le cardinal Manning, comme hors de doute que l'Amérique est le pays où le progrès humain arrivera à son plus haut degré de développement. » De son regard perçant, Léon XIII a vu le même avenir. Le rôle de l'Eglise est de marcher à la tête de la civilisation dont elle est l'inspiration, la règle et le couronnement. L'Université de Washington, et celles qui viendront par la suite seront les organes de ce progrès. Léon XIII l'organise pour des siècles en mettant, à la base, l'enseignement philosophique et théologique de S. Thomas, en confiant la direction aux évêques et à l'archevêque de Baltimore la charge de chancelier. Personne ne peut mieux juger de l'esprit et des besoins d'un peuple, des convenances et des opportunités de l'enseignement, que les évêques. Mais il ne faut pas nous flatter que, pour fonder des universités florissantes, il suffit de trouver des millions, de bâtir des palais et de nommer des professeurs, élevés même au doctorat et à l'agrégation. A ces professeurs, il faut insuffler l'esprit de l'Eglise, le programme d'enseignement de Rome, la méthode de Rome, toute la tradition universitaire de l'Eglise Romaine, en ce point comme en tous les autres, mère et maîtresse de toutes les Eglises. Autrement l'esprit du siècle, la poussière du siècle pénétrera dans les jeunes universités et nous verrons coïncider avec leur institution, comme un certain affaiblissement intellectuel, une diminution de doctrines, cet esprit d'impudence et d'erreur, avant-coureur ordinaire de toutes les chutes et de toutes les hérésies. Il se prépare aujourd'hui, dans le monde, une grande hérésie, qui résu-

mera et aggravera toutes les autres ; comme toutes les autres, elle aura, pour inventeurs et propagateurs des prêtres, peut-être même des docteurs des nouvelles universités.

L'ouverture de la nouvelle Faculté de théologie se fit en grande pompe le 13 janvier 1889. C'était le centenaire de l'introduction de la hiérarchie catholique en Angleterre. Le président de la République, Harisson ; le délégué du Pape, François Satolli, quatre-vingt-six évêques, six cents prêtres relevaient cette solennité par l'éclat de leur présence. L'archevêque de Baltimore, cardinal Gibbons, bénit les bâtiments universitaires ; Mgr Satolli chanta la messe ; Mgr Gilmont, évêque de Cleveland, prononça le discours de circonstance. L'inauguration des cours fit tressaillir les âmes d'espérance. Au banquet qui suivit la cérémonie assistaient le président et le vice-président de la République et le secrétaire d'Etat Blaine. Le président porta un toast au Pape ; le délégué du Pape lui répondit. Le cardinal Gibbons porta ensuite un toast aux Etats-Unis et à leur président. Détail significatif qui honore l'orateur, le président Harisson avait conclu son toast en buvant à la hiérarchie catholique : « Les élèves de la nouvelle Université apprendront à fortifier la patrie par leur nombre, à l'éclairer par leur sagesse, au besoin, à la défendre par leur courage. » Cet éloge constitue un heureux pronostic.

L'Université ne tarda pas à se compléter par l'extension des cours, la venue des élèves et les nominations de professeurs. « Toute érudition serait incomplète, avait dit Léon XIII, s'il ne s'y ajoutait les connaissances des sciences modernes. Dans cet ardent concours des esprits, à une époque où le désir de savoir, louable en lui-même, est si largement répandu, il *convient* que les catholiques *précèdent* et non pas qu'ils suivent. » Dieu, l'homme, le monde, voilà, depuis six mille ans, l'objet de la science humaine et des efforts laborieux des esprits cultivés. C'est un océan dont nous avons bu seulement quelques gouttes, c'est une immensité dont nous avons touché seulement quelques points et découvert quelques lois. Le monde durerait dix mille ans, nous n'aurions pas encore percé les énigmes de la création et nous devrons jusqu'à la fin des temps nous incliner devant les mystères. Ce sont des mystères, sans doute, disait Pascal ;

mais il est plus facile avec eux d'expliquer quelque chose, que, sans eux, de pouvoir rien comprendre. En Amérique où l'ambition de l'esprit humain ne connaît pas de limites, on vit bientôt que l'achèvement de l'Université n'éprouverait pas de trop longs retards. Dès la fin de 1894, la munificence d'un curé de New-York permit de pousser plus avant les programmes. De nouveaux bâtiments furent ajoutés aux anciens ; l'enseignement des sciences et des lettres put commencer ; les clercs et les jeunes étudiants laïques trouvèrent de commodes abris. Quant au mérite des professeurs, Léon XIII leur rendit, en ces termes, son témoignage : « Nous avons appris que l'enseignement de la théologie était représenté par des hommes remarquables, chez qui le mérite du talent et de la science s'unissait à une insigne fidélité et à une grande obéissance au Saint-Siège Apostolique. »

Le centenaire de l'établissement de l'épiscopat en Amérique et l'inauguration de l'Université de Washington se terminèrent par une procession nocturne qui mit toute la ville sur pied et dura trois heures, avec toutes les pompes d'une cérémonie sacrée et tous les reliefs où se complaît l'âme universitaire. Le congrès catholique qui se tenait à Baltimore, put déclarer en toute justice : « Le congrès exprime la joie que causent aux catholiques américains les progrès de leur patrie et leur légitime fierté d'y avoir prêté leur concours. » Quoique l'orgueil soit le pire de tous les vices et que Dieu n'approuve pas de vaines complaisances, l'histoire doit trouver juste que l'Amérique se félicite elle-même, en rendant gloire à Dieu.

5° *Congrès catholique.* — Nous venons de citer le congrès catholique. Cet événement coïncide avec le centenaire de la hiérarchie épiscopale et doit se rapprocher de la tenue du concile et de la fondation d'une Université pour nous faire apprécier la vitalité catholique de la confédération américaine. C'est le premier congrès catholique laïque, comme qui dirait une assemblée parlementaire, réunie sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique pour délibérer sur les questions vivantes que pose, à toute génération, le cours des siècles, et autant qu'on le peut, à la lumière du bon sens, du savoir et de l'expérience, en décider. Le congrès eut, pour président, le gouverneur du

Maryland, Carroll, parent éloigné du premier évêque de Baltimore. Sous sa présidence était réunie l'élite des fidèles de chaque Etat. Quinze cents délégués, venus des diverses provinces de l'Union, principalement des provinces lointaines de l'Ouest, rangés comme en bataille, sous leurs bannières respectives, écoutaient et acclamaient les orateurs. Dans ces assemblées on procède plus par éloquence et acclamation, que par des discussions en forme ; les discussions proprement dites, contradictoires au besoin, ont lieu plutôt dans les commissions. L'un des membres les plus marquants de ce congrès, fut le colonel Bonaparte, petit-fils de Jérôme Bonaparte, qui avait épousé en 1803, à Baltimore, miss Elisa Paterson, mariage qui avait été rompu par l'ambitieux orgueil de Napoléon, pour faire, de Jérôme, un roi de Westphalie. Le premier ministre de la province de Québec, Honoré Mercier, figurait aussi dans la réunion. Plusieurs grandes questions furent étudiées en commun, entre autres, la presse, les associations religieuses, les écoles libres, l'éducation des nègres, la coopération des laïques aux œuvres du clergé. Les séances générales se tenaient dans la grande salle de musique. Le maire de Baltimore, Latrobe, vint, au nom de la cité, saluer les délégués catholiques et les inviter, pour leur bienvenue, à une grande soirée à l'Hôtel de Ville. Le Président de la République, ne pouvant venir, se fit excuser ; le gouverneur du Maryland assista plusieurs fois aux séances. Le chef des Indiens était là, comme catholique. Des députés catholiques de Belgique et de France avaient envoyé leurs félicitations. Une réunion nationale d'hommes, d'opinions politiques différentes, unis par une foi commune, c'était nouveau ; mais ce n'était pas un spectacle banal que l'Américain pût contempler avec indifférence. A l'assemblée du jour succédaient le soir ces illuminations, ces processions où 3.000 catholiques, portant des flambeaux, défilaient devant les évêques. Ce spectacle grandiose fit reconnaître, à un journaliste protestant, sa décisive importance. « Si les délégués du congrès, dit-il, sont l'exacte représentation de leur Eglise, si cette élite a derrière elle un peuple qui lui ressemble, qu'on prenne garde, tout notre pays sera catholique dans un demi-siècle. »

Ce congrès, célébré si noblement, en présence des évêques, au

lendemain d'un concile, prête matière à un contraste douloureux entre la grande république américaine et ce qu'ils appellent en France, une république. Au lieu d'être un gage de liberté, d'émulation et de paix, la république en France n'est qu'une oligarchie franc-maçonne, composée presque exclusivement d'imbéciles, d'intrigants bas et d'effrontés voleurs. Le gouvernement, ils appellent cela l'assiette au beurre ; c'est la mise au pillage des finances du pays, livrées à l'appétit féroce de sinécuristes et de cumulards. Au dehors, ils trahissent toutes les grandeurs séculaires de la France chrétienne ; au dedans, ils démolissent lentement, mais sûrement, pierre à pierre, l'édifice du grand culte de la patrie. Si vous prêtez l'oreille à leurs discours, la France est surtout menacée par des petits journaux qui portent le signe sacré de la Rédemption, par des curés qui font élire des députés et par des congrégations religieuses d'hommes et de femmes, qui, sans qu'il en coûte un sou au budget, enseignent dans les écoles libres, élèvent les enfants pauvres dans des orphelinats, assistent les vieillards dans les hospices et les malades dans les hôpitaux. Pendant que ces abominations désolent la pauvre vieille patrie, les évêques en majorité se taisent et ne songent même pas à briser le fil qui les empêche de se réunir à la face du soleil. Que si, parmi leurs prêtres, il y a un esprit clairvoyant et un brave cœur, ils le frappent dans l'ombre, pour faute de clairvoyance et crime de bravoure. Ne parlez pas autrement, à ces soi-disant représentants du peuple, des grandes réformes démocratiques et sociales, plus urgentes que jamais ; ne leur montrez pas que la paix au dedans, une paix solide et durable, basée sur l'égalité et la justice, cimentée par la liberté, est la condition indispensable et urgente de notre rôle au dehors ; ne leur dites pas que la République doit tourner ses regards vers l'Afrique et vers l'Orient ; que là se trouvent la force, la prospérité, la gloire de la France. De telles pensées, de telles paroles seraient dignes d'hommes d'Etat ; eux, ils disent que le protectorat de la France au dehors est une charge sans compensation et que le cléricalisme, voilà l'ennemi. O Dieu, brisez cette main lâche et malpropre qui pèse sur notre malheureuse patrie !

6° *Le Caheuslisme.* — Le concile de Baltimore avait réglé, en droit,

la nomination des évêques. Tous les trois ans, les ordinaires doivent envoyer, à leur métropolitain et à la Propagande, les noms des prêtres qu'ils jugent dignes de l'épiscopat. A la vacance d'un siège, les curés inamovibles du diocèse et les prêtres qui ont le titre de consulteurs, sont convoqués par le métropolitain ou par l'évêque le plus âgé de la province. Après avoir prêté serment de n'élire, selon leur conscience, que le sujet le plus méritant, ils envoient aux évêques de la province et à la Propagande, une liste de trois candidats. Au bout de dix jours, les évêques assemblés, sans tenir compte de la liste des consulteurs, choisissent trois noms qu'ils envoient aussi à la Propagande avec les raisons de leur choix. Rome se réserve le choix définitif. S'il s'agit d'un archevêque ou d'un coadjuteur d'archevêque, on consulte tous les métropolitains des Etats-Unis. Cette décision du concile, approuvée par le Saint-Siège, constitue le droit relatif de la nomination des évêques. Quelques années après, cette question fondamentale de la nomination des évêques causait, dans la république américaine, une vive agitation. En 1868 s'était fondée, en Allemagne, une société de Saint-Raphaël pour protéger, au point de vue matériel et religieux, l'émigration allemande en Amérique. En 1891, les directeurs de cette association se réunissaient en congrès à Lucerne. Le résultat de leurs délibérations fut un rapport envoyé au cardinal Rampolla, sous la signature du secrétaire de l'association, Caheusley. Les auteurs de ce mémoire déclaraient que, seule, l'intervention active du Saint-Siège pouvait sauver les intérêts spirituels d'un grand nombre d'Allemands, d'Italiens et d'Austro-Hongrois, arrivés récemment aux Etats-Unis. En preuve ils alléguaient deux statistiques : la statistique officielle des émigrants catholiques d'Europe et la statistique, officielle aussi, mais très inférieure, des émigrants restés catholiques aux Etats-Unis. A ce lamentable déficit, ils cherchaient un remède ; ils insistaient sur la double nécessité de conserver, parmi les émigrants, la langue maternelle et de créer des paroisses allemandes. C'était réclamer une hiérarchie et un clergé distincts, une organisation ecclésiastique propre à chaque race d'émigrants. Cette requête parut, aux Américains, un coup porté à leur organisation canonique. L'accepter c'eût été donner raison aux plaintes des pro-

testants et des politiciens qui reprochaient à l'Eglise catholique sa dépendance d'un pouvoir étranger, son opposition aux institutions du pays. Grande fut donc leur émotion. Le lien national et la discipline religieuse étaient en péril. D'une part, on ne pouvait pas nier absolument les motifs de justice et de prudence, allégués par la plainte ; de l'autre, on ne pouvait pas contester le danger d'une réforme, si près d'un concile. De là, deux écoles, dit Jules Tardivel, dans son livre sur la *Situation religieuse aux Etats-Unis*, l'école de l'assimilation et l'école de la conservation des nationalités. Au point de vue du présent, la première n'avait pas tort ; au point de vue de l'avenir, la seconde avait peut-être raison. En matière de controverses, lorsqu'il y a des raisons sérieuses, on serre les choses de moins haut et de plus près. L'abandon de la langue n'était-il pas un danger pour la foi ? Les mesures pour la conserver ne feraient-elles pas perdre les sympathies du pays, au grand détriment de son évangélisation ? Certainement on ne devait pas écarter les prêtres allemands de l'épiscopat ; mais ne pouvait-on les y agréger sans donner à l'Eglise, en Amérique, l'apparence d'être le produit d'un nationalisme européen ? Dès le début, on avait pris des mesures de prudence pour garder la foi des émigrants ; la plainte actuelle était un motif pour redoubler de zèle et de vigilance ; il fallait établir des sociétés nationales pour assister, dans leur foi et dans leurs intérêts, les nouveaux venus. Cela fait, au point de vue des intérêts présents, il valait mieux fusionner les races que les séparer et maintenir sur un même sol, dans la même patrie, une seule Eglise catholique. Telle fut, du moins, la solution de la sagesse romaine. Le 22 juin 1892, une lettre au cardinal Gibbons décidait que les intérêts des émigrants étaient suffisamment protégés par leurs concitoyens et qu'il fallait, pour la nomination des évêques, s'en tenir aux dispositions du concile de Baltimore, approuvées par le Saint-Siège.

7° *Chevaliers du travail.* — Le dollar, synonyme métallique de Mammon, dieu de la richesse, est, dit-on, la divinité reconnue de tous les Américains. Ce qui est certain, c'est que, dans cette démocratie, où l'individualisme, le gouvernement de soi par soi-même, est un principe constitutionnel, la question des rapports du travail et du

capital est de première importance. Tout le monde sait à quelle fortune sont parvenus des patrons ; nous savons moins à quel degré de misère ont pu descendre les ouvriers. Du moins, au début, la quantité de terres vagues à approprier pouvait dissimuler la misère, sans la diminuer. A mesure que les terres sont conquises, que les populations se condensent davantage, dans la même mesure s'accentuent les rapports nécessaires entre l'ouvrier et le patron. Le patron a pour lui l'appui de la police sociale ; l'ouvrier peut, en sa faveur, s'appuyer sur la loi économique de l'association. La situation, grave par elle-même, le devient davantage par les monopoles de l'industrie et du commerce que créent les gros financiers ; les ouvriers, pour se défendre contre l'oppression de la ploutocratie, créèrent, à contrefil, la chevalerie du travail. L'expression, au moins, est très belle : l'ouvrier devenu un chevalier ; l'épée remplacée par l'outil ; le travail, objet d'une condamnation divine, racheté de sa déchéance par l'honneur de son exercice, c'est une idée chrétienne traduite par une noble expression. Cette chevalerie répondait à un trop grand besoin pour ne pas se répandre dans ce monde ouvrier, qui réclame aujourd'hui sa noblesse et même sa consécration comme état. L'histoire ne peut qu'y applaudir en principe. Etant donnée la nécessité du travail, les relations nécessaires entre le travail et le capital doivent être placées sous la garde de la justice, et non point mises, d'un côté ou de l'autre, sous les prélibations, aveugles et insatiables, de l'égoïsme. Mais si le principe est juste, l'application est difficile ; en présence de la mobilité des valeurs, elle ne peut guère s'obtenir que par une certaine mobilite des salaires et des tarifs. Bref, la chevalerie du travail s'était répandue rapidement au Canada et dans les territoires de l'Union. Deux mille sociétés locales de chevalerie, sept cent mille membres, s'étaient réunies en association. Leurs syndics réglementaient les salaires, fixaient les heures de travail, discutaient quelquefois les grèves, choses bonnes en elles-mêmes, pourvu qu'elles ne se compliquent pas par la violence et puissent amener une solution amiable. Or, dans le principe, cette société était secrète ; le serment était obligatoire, on cachait son nom, manière comme une autre de dissimuler son affiliation et d'autoriser

des soupçons de méchanceté. Les catholiques des Etats-Unis s'en émurent ; les sociétés secrètes sont condamnées par l'Eglise. Le grand maître de l'Ordre, Powderley, catholique lui-même, en présence de cette émotion, voulut lui rendre un juste hommage : il fit reviser les statuts, abolir le serment, supprimer le secret, de façon à concilier aux chevaliers du travail, sinon la faveur, du moins la neutralité de l'épiscopat. Au Canada, où les mêmes réformes n'avaient pas eu lieu, les évêques rangèrent l'association dans la catégorie de celles que le Saint-Siège réprouve. Les évêques américains toléraient, les évêques canadiens réprouvaient : qui avait tort, qui avait raison ? Le rôle de l'histoire n'est pas de distribuer, aux évêques d'Amérique, des prix de sagesse. La même institution peut être d'ailleurs, suivant les circonstances, bonne ou mauvaise : mauvaise si elle est vraiment une société secrète, analogue à la franc-maçonnerie ; bonne si l'Eglise en exclut le fanatisme impie, pour y faire régner la justice et introduire la charité. En 1886, les évêques de la province de Québec signalaient les dangers de cette chevalerie et mettaient les fidèles en garde contre ses séductions. Les chevaliers d'Amérique en appelèrent à leurs curés et à leurs évêques. Au mois d'octobre, douze archevêques des Etats-Unis se réunissaient en assemblée : dix se montrèrent favorables à l'association ; deux seulement, hostiles. A défaut d'entente, la question fut renvoyée au Saint-Siège.

Un incident vint compliquer l'affaire. Henri George, libre penseur, hostile à l'Eglise et l'un des chefs du socialisme américain, se portait candidat à la mairie de New-York. Henri George demandait le partage des terres et accentuait toutes les menaces du socialisme. Un curé de New-York, le Père Mac-Glinn, irlandais, soutint ce candidat, parla en sa faveur, monta dans sa voiture et porta même en chaire sa politique. L'archevêque lui défendit de s'occuper de politique ; le Père Mac-Glinn ne prêcha que plus fort. L'archevêque prononça contre le prêtre rebelle, une sentence d'interdit. Les paroissiens prirent fait et cause pour le curé socialiste ; le curé nommé à sa place ne put prendre possession. Les feux follets sont de courte durée ; celui de New-York tomba vite. Les protestants eux-mêmes durent rendre hommage à la correction de l'archevêque. Léon XIII, dans

un bref du 4 mai 1887, écrivait à Mgr Corrigan : « Nous avons étudié avec soin tout l'ordre des faits, depuis le commencement de cette affaire ; nous avons vu qu'on devait rendre hommage à votre constance,non moins qu'à votre grande charité. » Naturellement les adversaires des chevaliers exploitaient ces circonstances et appuyaient sur la conduite de l'archevêque. D'autre part, si les chevaliers venaient à être repoussés par l'Eglise, les évêques prévoyaient d'énormes difficultés. Après mûres réflexions, les évêques américains prirent fait et cause pour les chevaliers du travail : l'Eglise est toujours du côté des faibles, réclame justice pour eux et implore toujours au moins la miséricorde. Le cardinal Gibbons, la forte tête de l'épiscopat, condensa les délibérations des évêques dans un mémoire qui fit sensation dans l'Eglise. C'est l'acte d'un évêque des temps nouveaux, qui subodore l'avenir, comme Manning, et qui veut, dans l'ordre économique, l'application régulière des lois de l'Evangile.

Dans son mémoire, le cardinal Gibbons constate que les chevaliers n'ont pas été et n'ont pas pu être condamnés par la commission des archevêques. « Sans vouloir approuver, dit-il, tout ce qui est affirmé ou prescrit dans les statuts de l'ordre, on n'y trouve pas les éléments requis par le Saint-Siège, pour ranger une association parmi les sociétés prohibées. Nul serment n'est exigé ; nulle obligation de secret n'est imposée vis-à-vis des autorités ecclésiastiques, point d'obéissance aveugle à l'égard des chefs de l'ordre, aucune hostilité formelle contre la religion : bien au contraire, le grand-maître se déclare catholique pratiquant, étranger à la franc-maçonnerie et prêt à corriger dans les statuts ce qui serait indiqué par l'autorité ecclésiastique. Nos autorités civiles traitent les chevaliers du travail et la cause qu'ils représentent, avec les plus grands égards... C'est un fait bien connu : les pauvres travailleurs n'ont pas l'intention de résister aux lois du pays ou de les violer ; ils veulent simplement obtenir une législation équitable, et cela par des moyens constitutionnels et légitimes... Il me suffira de mentionner ce fait. Les monopoles exercés non seulement par les individus, mais par certaines sociétés, ont déjà provoqué les plaintes des ouvriers et trouvé des adversaires dans les hommes politiques et dans les législateurs de la nation. Les

efforts qu'ont faits ces monopolistes pour adapter la législation à leur profit causent une grave inquiétude aux amis généreux de la liberté. Pour accroître leurs revenus, une impitoyable avarice fait opprimer non seulement les ouvriers de diverses professions, mais encore les femmes et les enfants à leur service. Pour tous ceux qui aiment l'humanité et la justice, il devient évident que non seulement les ouvriers ont le droit de s'organiser pour assurer leur propre protection ; mais encore qu'il est du devoir public en général de les aider à trouver un remède contre les dangers dont la civilisation et l'ordre social sont menacés par l'avarice, par l'oppression et la corruption. » Graves paroles, où la raison la plus scrupuleuse et l'équité la plus exigeante ne peuvent trouver matière à objection.

Le cardinal montre que l'association, l'organisation des multitudes est le seul moyen efficace d'attirer l'attention publique, de donner de la force à une juste résistance et du poids aux réclamations les plus justes. D'autre part, il faut détourner les ouvriers de la franc-maçonnerie et leur laisser, par conséquent, le moyen d'entrer dans une association licite. « Perdre l'influence sur le peuple, dit-il, ce serait perdre l'avenir. Entre tous les titres glorieux que son histoire lui a mérités, l'Eglise n'en a pas un qui puisse lui donner autant d'influence que celui d'*amie* du peuple. C'est le prestige de ce titre qui rend la persécution comme impossible et attire vers notre sainte religion le grand cœur du peuple américain. » Ici le cardinal Gibbons invoque l'appui du cardinal Manning : « La condition actuelle des basses classes de notre population, avait dit l'archevêque de Westminster, ne peut pas être et ne doit pas être maintenue. Sur de telles bases, nul édifice social ne pourrait subsister. » La conclusion du cardinal Gibbons est que la condamnation des chevaliers du travail susciterait une grande irritation contre l'Eglise et serait impuissante à forcer à l'obéissance, les ouvriers catholiques : il considérerait cette condamnation comme injuste. Ces braves ouvriers croient ne rechercher que la justice et ne veulent l'obtenir que par des voies légitimes. D'ailleurs ils aiment l'Eglise et veulent sauver leur âme ; mais il faut aussi gagner leur vie ; et le travail est maintenant organisé de telle sorte que, sans appartenir à l'association, il y a très

peu de chances de se procurer honnêtement les moyens de vivre.

L'auteur de ce livre est un vieillard. Dès sa première enfance, il entendit le cri des ouvriers de Lyon : Vivre en travaillant ou mourir en combattant. Dans sa jeunesse, il put lire, dans les feuilles publiques, l'histoire des complots et insurrections socialistes. En 1848, il vit les insurrections et les massacres de juin ; en 1871, la commune et ses effroyables tueries ; en 1906, les grèves qui menacent non seulement l'indépendance du pays, mais même son existence. Pourquoi ? Par défaut de justice, d'un côté ; par défaut de résignation, de l'autre ; des deux côtés, par défaut de religion et de respect pour l'Eglise. Un évêque qui aurait parlé en France comme les archevêques de New-York et de Londres, aurait désarmé la foudre ou conjuré la tempête. La tempête déchaînée menace de se convertir en cyclone. C'est le moment de faire écho à la parole de ces deux princes de l'Eglise. « J'ai lu, disait le cardinal Manning, avec un assentiment complet, le mémoire du cardinal Gibbons, sur la question des chevaliers du travail. Cet exposé de l'état de votre nouveau monde ouvrier ouvrira, je l'espère, un champ nouveau à la pensée et à l'action. Jusqu'ici le monde a été gouverné par des dynasties ; désormais le Saint-Siège doit traiter avec le peuple et avec les évêques en rapports quotidiens et personnels avec le peuple. Plus on reconnaîtra ceci clairement et pleinement, plus l'autorité de l'exercice spirituel sera forte. Jamais dans le passé l'épiscopat n'a été si libre des entraves du pouvoir, si solidaire, si uni au Saint-Siège. L'Eglise est la mère, l'amie, la protectrice du peuple. Comme notre divin Maître vivait parmi les gens du peuple, ainsi vit l'Eglise. » Cette vue sur le changement de situation est à retenir ; elle découvre à l'horizon un monde nouveau, l'ascension progressive des classes populaires, les relations du travail et du capital réglées par la justice, le monde ouvrier constitué sur les bases du sermon sur la montagne.

Au mois de mai 1887, le cardinal Manning intervenait de nouveau en faveur des chevaliers du travail. « Les chevaliers du travail et nos propres *Trad's Unions*, dit-il, représentent les droits du travail et les droits d'association. On peut juger de la puissance du capital

par ce fait que, sur plus de cent grèves, il n'y en a pas plus de cinq ou six qui se sont terminées en faveur des ouvriers. Leur dépendance est si absolue, la faim et les souffrances de leur famille, de leurs faibles femmes et de leurs innocents enfants sont si intolérables et si impérieuses, que la lutte entre le capital *vie* et le capital *inanimé* est des plus inégales ; et que la liberté des contrats dont se glorifie l'économie politique, existe à peine. Il est donc assurément du devoir de l'Eglise de protéger le pauvre, ainsi que le travail qui a produit la richesse humaine. » Le prélat s'élevait ensuite contre l'abus du droit d'association, lorsqu'on s'en sert soit pour tenir le gouvernement en échec, soit pour faire violence au patron, soit pour opprimer la liberté du travail des ouvriers étrangers à l'association. La liberté de l'association est garantie par la liberté du travail. Les lois doivent les protéger toutes les deux ; la loi est la gardienne de la liberté et l'expression du droit. Quant à la cour de Rome, elle soumit, suivant son usage, cette grave question à une commission cardinalice. La commission suspendit d'abord l'effet des prohibitions portées inconsidérément par l'archevêque de Québec. Dix-huit mois après, le cardinal Simeoni adressait un rescrit au cardinal Gibbons. C'est libellé dans le style un peu timide des congrégations ; mais tous les mots portent : que, après avoir tout étudié, la Sacrée Congrégation a ordonné de répondre : d'après tout ce qui lui a été proposé jusqu'à présent, on peut, pour le moment, tolérer la société des chevaliers du travail. La Sacrée Congrégation exige seulement qu'il soit fait, aux statuts de la société, les corrections nécessaires pour expliquer ce qui pourrait paraître obscur ou être interprété dans un mauvais sens. Ces modifications doivent porter surtout sur les passages du préambule des règlements relatifs aux associations locales. Il faut en corriger les mots qui sentent le socialisme et le communisme, de telle sorte que ces mots expriment seulement le droit donné par Dieu à l'homme, ou plutôt au genre humain, d'*acquérir* par des moyens légitimes et en respectant les droits de propriété de chacun ». En d'autres termes, l'Eglise repousse le socialisme, le communisme, la franc-maçonnerie ; elle considère le droit de propriété comme inviolable et sacré ; elle n'approuve pas formellement la société des chevaliers du travail,

mais, dans le cas présent, elle lui donne gain de cause. Si ce n'est pas une approbation, c'est une victoire.

8° *La question des écoles.* — L'école, telle qu'elle existe dans le monde civilisé, est une création de l'Eglise catholique ; elle a conservé, dans l'Eglise, sa particulière importance. De tous temps, les sectaires ont tenté de la corrompre; aujourd'hui ils voudraient la tourner contre l'Eglise. Le peuple américain, relativement jeune, ne peut pas oublier ce qu'il doit, sous ce rapport, à ses missionnaires ; d'autant que ses évêques sont plus fidèles à en garder et à en grandir la tradition. Les deux premiers conciles veulent qu'une école soit attachée à chaque église. « Il peut arriver, dit le troisième, que les parents croient avoir de bonnes raisons pour envoyer leurs enfants à l'école publique, il importe que la décision soit laissée à l'évêque du lieu et que la permission ne soit donnée que sur des garanties sérieuses d'une éducation chrétienne. » L'assemblée de 1884 ordonna, en conséquence, que, dans l'espace de deux ans, les pasteurs se missent à construire des écoles paroissiales. D'après sa législation, le prêtre qui négligerait ce devoir pourrait être changé de poste, l'école devant être considérée comme un *élément essentiel* de la paroisse. La même assemblée recommanda aux séminaires de s'occuper de pédagogie et de faire des conférences fréquentes sur l'éducation ; elle exprima aussi son désir de fonder, en temps opportun, une école normale pour les instituteurs et les institutrices. L'année qui suivit le concile, les évêques nommèrent, dans chaque diocèse, une commission scolaire et un examinateur général, chargé de faire tous les ans un rapport sur l'état des écoles catholiques.

Aux Etats Unis, l'enseignement est libre ; mais toute école qui veut recevoir des subsides de l'Etat doit écarter l'enseignement religieux et se soumettre au comité d'inspection scolaire. C'est le système de la neutralité franc-maçonne, mille fois condamné et condamnable, comme induisant à l'indifférentisme et à l'irréligion. Les évêques s'étaient réservé le droit exclusif de prononcer sur le cas d'envoi d'enfants catholiques aux écoles de l'Etat. En 1891, l'archevêque de Saint-Paul, John Ireland, qui ne fait rien sans le tambouriner un peu, fit savoir au public, qu'il venait de passer un arrangement

pour transformer en écoles communales deux écoles paroissiales, c'est-à-dire que lui, archevêque, venait de retrancher le catéchisme de l'école et d'accepter, pour ses maîtres, l'inspection de l'Etat. A ce prix, l'Etat devait leur allouer un traitement. Le programme des écoles neutres y devenait obligatoire ; mais l'archevêque se réservait de consacrer à l'enseignement religieux, le temps laissé libre en dehors de la classe et de donner cet enseignement, dans l'école même et par les mêmes maîtres. Ce système, pris dans la rigueur des termes, n'est guère qu'un changement d'horaire ; l'enseignement religieux continue d'être donné dans la même école, par le même maître, mais pas à la même heure. Mais la rigueur de sa bonne tenue ne tient qu'à un fil. Avec la mobilité des choses humaines, avec la faiblesse de l'esprit humain et la perversité des nations, rien n'est plus facile que d'altérer cet ordre et d'introduire le poison dans l'école et, par l'école, d'empoisonner les enfants. Ce contrat, appelé le *système de Faribault*, allégeait le fardeau des catholiques obligés à un double impôt pour les écoles d'Etat et pour les écoles de paroisse. Beaucoup d'évêques le rejetèrent ; à leurs yeux, c'était une innovation dangereuse, un accroc aux décrets de Baltimore, une fissure par où le loup entrerait dans la bergerie.

Cet accommodement, motivé même par de graves raisons, était-il acceptable, devait-il être rejeté ? Les journaux s'échauffèrent pour et contre ; les évêques se partagèrent d'opinion, comme le public. Mgr Ireland soumit alors la question au tribunal du Saint-Siège ; une commission fut nommée pour l'examiner. Le 21 avril 1892, la décision fut rendue en ces termes : « Les décrets du concile de Baltimore subsistant, dans toute leur force, la convention conclue par le seigneur Ireland *peut,* toutes les circonstances étant *pesées*, être *tolérée* : *tolerari posse.* » Ici, il faut bien préciser les termes : la loi conciliaire garde toute sa force ; mais dans les circonstances rigoureusement précisées, on peut supporter le système en question. John Ireland s'applaudit beaucoup d'avoir provoqué et obtenu cette décision ; il l'appelle la *charte totale* de l'enseignement. C'est une exagération de sa part ; il a obtenu la tolérance pour une exception seulement excusée par la pauvreté ; mais la grande charte, c'est le décret

de Baltimore. Le cardinal Ledochowski, par une lettre du 31 juillet 1892, prescrivit même d'étudier subsidiairement les moyens de pourvoir aux besoins religieux des enfants catholiques, obligés de suivre les écoles d'Etat. C'était ouvrir une controverse doctrinale sur l'étendue des droits de l'Etat en matière d'instruction. Une polémique s'engagea entre le professeur de théologie morale à Washington et la *Civilta cattolica* de Rome. D'après le docteur Bouquillon, l'Etat possède, *indépendamment* de tous principes religieux, *des droits* sur *l'éducation* des citoyens : il peut et *doit* régler la *matière scolaire*, fixer le *minimum* d'instruction *obligatoire*, *imposer* son programme, punir les parents rebelles à ses prescriptions et exercer sa *juridiction* sur les établissements *libres*. Cette doctrine procède du catholicisme libéral et d'une fausse conception de l'ordre divin ; elle suppose que l'ordre naturel n'est point déchu par le péché et que Jésus-Christ, pour le restaurer, n'a pas fondé d'Eglise ; elle méconnaît les droits sacrés de l'Eglise et de la famille ; elle arme le pouvoir d'un absolutisme qui peut, en vertu de son droit, installer même l'athéisme dans les écoles. C'est une doctrine absolument fausse et abominablement perverse ; et qu'un professeur d'université tienne de pareils propos, c'est une invite à la sollicitude épiscopale de surveiller de très près les témérités de son enseignement.

La *Civilta cattolica* publiée à Rome, près du siège de Pierre, par des docteurs jésuites, professeurs la plupart au Collège Romain, défendait, on le devine, des thèses plus conformes au *Syllabus*. D'après elle, l'éducation religieuse appartient, de droit propre, aux parents, sous la juridiction de l'Eglise et ne peut convenir à l'Etat que par délégation et sous son contrôle. L'instruction, telle qu'elle est généralement donnée dans les écoles d'Etat, ne peut être considérée comme obligatoire, ni comme susceptible d'être imposée, en droit, par l'Etat civil. Le naturalisme dans les écoles n'est pas un droit ; il y a, au contraire, devoir de le rejeter, là, encore plus que partout ailleurs ; parce que, dans les écoles, le pur naturalisme est un attentat contre l'ordre surnaturel et contre les habitudes infuses du baptême. Un antagonisme si radical et si visiblement irréductible ne pouvait s'accuser sans provoquer de nécessaires discussions. En pareil cas, les

esprits s'échauffent facilement, même quand ils ont de l'esprit ; quand ils n'en ont pas et croient en avoir, ce qui est assez ordinaire, ils s'enflamment plus encore, mais se consument sans s'éclairer. D'après les éditeurs de la *Civilta*, le *tolerari posse* impliquait virtuellement une désapprobation. Les querelles américaines, — il y en a un stock partout, — retentirent de plus belle ; des écoles la dispute passa dans la presse et occupa, justement d'ailleurs, les journaux les plus étrangers à ces graves problèmes. Léon XIII, qui n'aimait pas les discussions, jugea prudent de s'adresser, le 24 mai 1892, aux évêques de la province ecclésiastique de New-York. Dans sa dépêche, le Pontife déclarait que si, dans l'application des principes et pour un cas particulier, le législateur pouvait et devait, en toute prudence, déroger à la lettre de la loi, pourtant son désir était que les décrets des conciles fussent généralement observés. En d'autres termes, l'exception ne détruit pas la loi ; elle oblige, au contraire, à l'observer plus strictement.

En novembre, tous les archevêques des Etats se réunirent à New-York, pour étudier ensemble cette grave question des écoles ; le délégué apostolique, François Satolli, canoniste très distingué, était présent. Les évêques examinèrent la question sous toutes ses faces ; le délégué, au nom du Pape, soumit lui-même à l'examen des évêques, quatorze propositions. Une indiscrétion les divulgua ; elles furent aussitôt discutées dans toute l'Amérique, avec des interprétations diverses, parfois contradictoires, pas toujours calmes. De braves gens s'en étonnent ; d'autres s'en affligent. Des coups de briquet peuvent allumer du feu ; c'est leur usage régulier ; mais si le feu brûle, il a aussi beaucoup d'emplois indispensables au genre humain. Des disputes, c'est nécessaire pour réveiller les esprits, pour les mettre en demeure de se produire et de s'affirmer ; s'ils excèdent, le mal n'est pas grand et le remède est à côté. Les archevêques eux-mêmes n'étaient pas en accord parfait : tout l'esprit du monde n'est pas dans la même mitre, les divergences de vues prouvent la sincérité et préparent plus volontiers une entente entre gens sages. Tel fut le cas : tous étaient d'accord sur les points fondamentaux ; à l'unanimité, les prélats formulèrent les résolutions suivantes : 1° Il a été ré-

solu de promouvoir l'érection d'écoles catholiques, de façon qu'il s'y trouve place pour une plus grande quantité et même pour la totalité des enfants : c'est le décret du concile de Baltimore ; — 2° il a été résolu que, pour les enfants qui ne fréquentent pas les écoles catholiques, il sera pourvu à leur instruction religieuse par des écoles dominicales, par des instructions faites les autres jours de la semaine et en engageant les parents à enseigner la doctrine chrétienne à leur foyer. Ces écoles dominicales ou de semaine, doivent être sous la surveillance du clergé, aidé par d'intelligents laïques, et, si possible, membres des congrégations religieuses enseignantes. » La raison même ne parlerait pas mieux. C'est l'ordre que la foi passe avant tout et que l'instruction religieuse soit la lumière, la règle et la sanction de tout autre enseignement. Autrement, selon la pensée du comte de Maistre, la lumière devient feu et le feu peut allumer un incendie qui détruira tout. On ne joue jamais impunément avec la lumière.

Le 21 mai 1893, un bref de Léon XIII au cardinal Gibbons approuva solennellement ces résolutions épiscopales. Dans ce bref, il y a quelque détail à retenir. « Les propositions de notre délégué, dit le Pontife, ayant été publiées d'une manière inopportune, de nouvelles discussions se sont élevées plus vives, et, par suite d'interprétations inexactes ou d'insinuations malignes, répandues par les journaux, ont pris un caractère plus pénible et plus général. C'est alors que plusieurs évêques de votre pays, souffrant des interprétations données à quelques-unes de ces propositions ou redoutant les conséquences fâcheuses pour le bien des âmes qui pourraient en être tirées, se sont adressés à nous avec confiance et nous ont exposé leur inquiétude : nous rappelant que le salut des âmes est la loi suprême que nous devons suivre et désirant vous donner un témoignage de notre bienveillance, nous avons voulu que chacun de vous nous exprimât, dans des lettres particulières, librement sa pensée, ce que d'ailleurs vous vous êtes empressé de faire. Ces lettres nous ont montré que, pour un certain nombre d'entre vous, les propositions ne renfermaient rien qui pût exciter quelque crainte, tandis qu'à plusieurs il semblait qu'elles abrogeaient en partie les dispositions de la loi portée sur

les écoles par le Concile de Baltimore ». Le Saint-Père rappelle que Mgr Satolli avait même exprimé son admiration pour le zèle des Pères de Baltimore dans la grande cause de l'éducation de la jeunesse catholique. La conclusion de Léon XIII porte que : 1° Les décrets du Concile de Baltimore, « en tant qu'ils donnent une règle générale, *doivent* être *fidèlement* observés ; 2° il peut arriver des cas où il soit *permis* de fréquenter les écoles publiques ; 3° sans les condamner *tout à fait* (on les condamne donc un peu), des efforts doivent être faits avec énergie pour que les écoles catholiques s'élèvent de plus en plus nombreuses et parfaitement organisées ». Tous les métropolitains des Etats-Unis, dans une réunion tenue à Chicago le 31 octobre, adhérèrent à cette lettre de Léon XIII ; le cardinal Gibbons put transmettre à Sa Sainteté l'expression de cette ferme adhérence de l'épiscopat à la Chaire du prince des Apôtres. La cause était entendue ; la résolution prise ; la paix confirmée. L'histoire doit admirer cette conduite et louer ses résultats. On ne peut pas sérieusement rêver un monde inerte. L'humanité est comme un océan immense, parfois calme, souvent agité, exceptionnellement soulevé par la tempête. La tempête, en agitant les flots, les débarrasse des impuretés, purifie l'atmosphère et développe, sur les continents, les forces de vie. La tempête a écarté les poisons et fécondé des éléments. Toute comparaison cloche, mais sert à l'expression de la pensée. Les questions obscures que les événements posent, que les passions agitent, que les fureurs peuvent même pousser au paroxysme, sont d'importants problèmes qui se comprennent mieux, s'expliquent plus profondément, s'appliquent avec plus de bonheur au milieu d'ardentes controverses. Qu'importe ! Tout est bien qui finit bien. Avec la monarchie des Pontifes Romains, avec l'infaillibilité des Papes, l'imperturbable sagesse de leur gouvernement, le Pape commande aux flots et à la tempête. A sa parole, les nuages se dissipent ; le soleil se lève à l'horizon ; et les Eglises rendues, après un instant de trouble, à leur activité féconde, poursuivent avec plus de succès l'œuvre de Dieu dans la création, l'œuvre de Jésus-Christ pour la rédemption de l'humanité.

9° *Le congrès des religions.* — En 1893 tombait le centenaire de

la découverte de l'Amérique ; les Américains voulurent célébrer cet anniversaire par une exposition des produits des arts et de l'industrie ; ils y invitèrent Léon XIII. Déjà, en 1888, dans une lettre au cardinal Gibbons, le Pontife avait envoyé ses félicitations au président Cleveland : « Nous désirons, avait-il dit, que vous assuriez le Président de notre admiration pour la constitution des Etats-Unis, non seulement parce qu'elle a permis aux citoyens entreprenants et industrieux de l'Amérique d'atteindre un si haut degré de prospérité ; mais aussi, parce que, sous sa protection, vos concitoyens catholiques ont joui d'une liberté qui a favorisé grandement le développement prodigieux de leur religion dans le passé et lui permettra, nous l'espérons, d'être à l'avenir également très avantageuse à la société civile. » En 1893, le secrétaire d'Etat Forster avait sollicité du Saint-Père l'envoi, à l'exposition de Chicago, des souvenirs de la découverte de l'Amérique, qui pouvaient se trouver au Vatican. Léon XIII envoya deux cartes, notamment la carte sur laquelle Alexandre VI avait tracé, de sa propre main, la ligne de démarcation qui devait séparer les territoires de l'Espagne et du Portugal. En outre, il se fit représenter à l'exposition par le Délégué Apostolique et y prononça lui-même, grâce au phonographe d'Edison, un discours. Edison était venu au Vatican avec son phonographe ; il avait adressé, avec cet instrument, deux discours des cardinaux Manning et Gibbons. Après quoi Léon XIII avait prononcé, en latin, à haute et intelligible voix, un message pontifical au nouveau monde. A l'exposition de Chicago, le jour de l'ouverture, après l'allocution du Président, le phonographe d'Edison prononça le message de Léon XIII. Ce transport de la voix, avec le ton et les inflexions, est une des inventions merveilleuses de l'illustre inventeur Edison.

A cette occasion se produisit un événement singulier, le congrès des religions à Chicago. Originairement ce congrès émanait d'un principe rationaliste, et, s'il n'était pas formellement hostile à l'Eglise catholique, visait au moins à établir un certain syncrétisme, une fusion des religions l'une dans l'autre, en éliminant les dogmes particuliers, pour se tenir aux généralités de la foi. A la même occasion, les catholiques tenaient un congrès général, sous la présidence du car-

dinal Gibbons. Chaque diocèse, les séminaires, les universités, les différentes œuvres y avaient envoyé des représentants. Les catholiques, réunis en congrès catholique, se décidèrent à prendre part au congrès rationaliste qui se célébrait à côté d'eux. Cette décision fit grand bruit en Europe ; mais l'accession des catholiques changeait, du tout au tout, l'orientation et le sens du congrès universel des religions. La démarche n'en était pas moins délicate, étrange même. Enfin à l'inauguration de ce congrès, le cardinal Gibbons, d'une voix nette et claire, récita le *Pater* en anglais, à genoux, devant des miliers d'auditeurs de toutes les religions de l'univers. Dans cette assemblée, voulait-on trouver un terrain de rapprochement entre le protestantisme et le catholicisme? Jamais les évêques n'avaient conçu une telle pensée. L'intention des prélats était-elle de soumettre ou d'exposer leur Eglise aux jugements contradictoires des autres religions ? Loin de là : au premier rang, les évêques plaçaient l'idée de faire connaître la doctrine catholique, mais sans vouloir permettre que cette doctrine se discutât comme un système religieux. « Le but, disait en 1894, au congrès catholique de Bruxelles, Mgr Keane, était d'unir les protestations de toutes les formes des croyances religieuses contre le matérialisme et l'agnosticisme, de les opposer à toutes les formes d'irréligion et d'incrédulité, et de montrer combien celles-ci sont contraires aux idées fondamentales du genre humain et à son bonheur. » — « Je manquerais à mon devoir de ministre de la religion catholique, avait dit l'année précédente, aux congressistes, le cardinal Gibbons, si je ne vous disais avant tout combien vif serait mon désir de présenter les titres de l'Eglise catholique au respect, et, si c'était possible, à l'acceptation de tout ce qu'il y a parmi nous d'auditeurs de bonne volonté. Je sais que je possède dans ma foi un trésor au prix duquel tous les trésors de la terre n'ont rien que de méprisable. Mais si nous ne pouvons pas nous accorder sur les matières de foi, je rends grâce à Dieu qu'il y ait au moins un terrain sur lequel nous pouvons tous nous rencontrer et nous entendre : c'est celui de la charité, de l'humanité et de la bienfaisance. » On avait donc écarté, préalablement et de parti pris, toute controverse sur le principe religieux, sur la nécessité et l'étendue de son appli-

cation. C'est une situation difficile, peu logique, peu conforme aux exigences du zèle apostolique ; mais enfin c'est ainsi, c'est un arrêt volontaire, pour s'embrasser, sauf à se disputer plus tard.

En participant au congrès de Chicago, les catholiques n'avaient donc rien engagé et avaient fait d'avance toutes les réserves nécessaires. Un rhéteur français, Brunetière, expliquant leur pensée, nous paraît la traduire avec moins de précision, et, s'il ne dit rien de compromettant, il va du moins jusqu'à ce point flottant des frontières, où l'on ne voit plus bien l'impératif catégorique du devoir. A son sens, ici juste, le dessein des évêques d'Amérique n'était pas de soumettre ou d'exposer leur Eglise aux jugements contradictoires des autres religions, et bien moins encore, comme s'ils ne possédaient qu'une vérité imparfaite ou parcellaire, d'en demander le complément aux représentants des vieux cultes asiatiques, le bouddhisme ou le parsisme. Ce sont là roman ou songeries de mystagogues. Mais catholiques ou protestants, musulmans ou juifs, parsis ou bouddhistes, *philosophes, libres-penseurs* (ici commence le galimatias), puisque nous vivons de la même vie civile ; puisque nous échangeons tous les jours des propos de morale ou de philanthropie ; puisque tous ensemble, utilement et toléremment, nous pouvons travailler et nous travaillons, en effet, à des œuvres communes de charité, de bienfaisance, d'humanité, c'est pour témoigner de leur bon vouloir que les évêques d'Amérique ont pris leur part d'un congrès où, à vrai dire, et en dépit de son nom, ce n'étaient pas du tout des religions qui se rencontraient, ni surtout qui s'affrontaient, mais des hommes religieux qui s'assemblaient pour causer de philosophie religieuse et de morale. Les catholiques américains n'avaient pas proposé la convocation de ce parlement ; l'acceptation, aux Etats-Unis même, n'avait pas été universellement approuvée. Il y a des choses qui ne se font pas deux fois, parce que le but est atteint en une : tel fut ce congrès qui ne se renouvellera plus, du moins en Europe, avec la participation des catholiques.

En France, la partie aventureuse, exaltée, du clergé catholique s'était comme cramponnée à cette idée de congrès des religions ; elle espérait y trouver un moyen de fusionner ensemble tous les cultes,

au profit d'un humanitarisme indéfinissable. Un prêtre, nommé Charbonnel, poussa même si loin le fanatisme de cette fausse confession, que, n'ayant pu y amener les évêques, il apostasia et, lui qui avait voulu universaliser le christianisme, entreprit d'en être l'aveugle et impuissant destructeur. Le cardinal Gibbons, lui-même, avait repoussé, pour la France, la tentative d'un pareil congrès. Dès l'origine, une lettre de Léon XIII, qui fut tenue secrète, avait même paru blâmer la participation de l'Eglise à ce parlement. Les Américains, un peu osés, parfois audacieux, n'avaient vu là qu'une belle entreprise de charité ; le vicaire de Jésus-Christ, plus pénétrant, avait vu autre chose. Tous les hommes sages sont du même avis.

10° *Une Encyclique du Pape.* — A l'occasion du centenaire, Léon XIII rendit permanente aux Etats-Unis la Nonciature qui n'avait été jusque-là qu'une délégation intermittente. L'archevêque de Lépante, le savant Satolli, inaugura cette institution. Le clergé et les fidèles lui firent fête ; l'archevêque de New-York voulut la célébrer dans sa cathédrale ; enfin les catholiques de la République offrirent une demeure digne du représentant de la Papauté à Washington. Dans la vie des peuples comme dans la vie des individus, il y a des circonstances qu'il faut saisir au vol, pour préparer ou accomplir de grandes choses. Tel fut l'avis de Léon XIII ; il voulut, par un grand acte, témoigner encore davantage, à la nation américaine, son estime, son affection, sa sollicitude. Cet événement, ce fut l'Encyclique du 6 janvier 1895. Léon XIII rend un glorieux hommage aux progrès de la République, à sa merveilleuse prospérité, due au génie de la race américaine et à son activité laborieuse; il proclame que la religion catholique est dans un état de magnifique effloraison. Cet état est dû à la vertu, au zèle, à la prudence des évêques et du clergé, mais aussi à la foi et à la munificence des catholiques. « C'est ainsi que grâce à un effort énergique de toutes les classes de la société, il vous a été possible de fonder des œuvres innombrables de piété et d'utilité, églises, maisons d'éducation pour la jeunesse, instituts d'enseignement supérieur, asiles d'hospitalité pour le peuple, hôpitaux pour les malades, couvents. » Cela tient, pour une grande part, à ce que l'Eglise, libre de toute entrave légale, possède toute sa liberté d'expansion et de vie.

Toutefois, il n'en faut pas conclure que la séparation de l'Eglise et de l'Etat constitue un idéal de civilisation chrétienne. La fécondité de l'Eglise produirait des fruits plus admirables encore, si,« outre la liberté, l'Eglise jouissait de la *faveur des lois* et du *patronage* de la puissance publique ». Dans son gouvernement, le Pontife n'en a pas moins voulu développer les études aux Etats Unis et y rendre plus complète l'administration des intérêts catholiques. Les études ont été développées par l'institution de l'Université de Washington, par la constitution régulière d'un collège américain à Rome, par l'approbation des décrets du concile de Baltimore. Pour resserrer les liens qui unissent les Etats-Unis au Saint-Siège, le Pape a rendu permanente la Délégation Apostolique. Plusieurs ont craint qu'il n'en résultât une diminution des prérogatives de l'épiscopat. Mais loin d'apporter quelque détriment au pouvoir des évêques, une Nonciature est au contraire, pour le pouvoir épiscopal, une cause de force et d'affermissement, par une plus ferme adhérence à la Chaire Apostolique.

Dans la dernière partie de son Encyclique, Léon XIII s'occupe de questions de discipline, du divorce, du devoir civique et plus spécialement des associations ouvrières. L'association est, en principe, une des lois du monde économique ; sous une forme ou sous une œuvre, l'association existe plus ou moins forte ; elle est plus nécessaire encore chez les peuples jeunes, en voie de formation, que chez les peuples vieux que le cyclone révolutionnaire a plus ou moins ravagés. L'association toutefois n'est pas un principe puissant par lui-même ; l'homme est trop égoïste pour se dévouer spontanément au bien d'autrui ; et l'altruisme est un mot vain qui couvre une idée fausse. Pour que l'association produise tous ses fruits, il faut qu'une foi religieuse incline l'homme au sacrifice. Les recommandations de Léon XIII sur ce sujet rebattu, sont à retenir. Les ouvriers ont certainement le droit de s'unir en associations ; mais il faut qu'en aucun temps et en aucune chose, la justice ne soit pas abandonnée. Bien plus, point très important pour la conservation de la foi, les catholiques doivent s'associer de préférence avec des catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à faire autrement. Par ailleurs « un très grand devoir, c'est de respecter les droits d'au-

trui ; c'est de laisser chacun libre dans ses propres affaires, de manière que personne ne l'empêche de porter son travail où il lui plaît et quand il lui plaît... A ce résultat peuvent puissamment contribuer les écrivains et les journalistes. » L'eau du Niagara remonterait plutôt au lac Erié, que le peuple américain ne se passerait de lire. « Il faut donc travailler à accroître par tous les moyens le nombre de ceux qui s'acquittent de la mission d'écrire, avec capacité et bon esprit, ayant la religion pour guide et l'honnêteté pour compagne. La nécessité en Amérique en est plus visible, parce que les catholiques y sont en rapports habituels et y vivent avec des non-catholiques, ce qui les oblige à une extrême prudence et à une fermeté d'âme toute particulière ». Les journaux « font une œuvre mauvaise et nuisible chaque fois qu'ils osent soumettre à leur propre jugement les résolutions ou les actes des évêques, et, oublieux du respect qu'ils leur doivent, osent les ravaler ou les censurer. Ils ne comprennent pas quelle perturbation de l'ordre, combien de maux résultent de leur propre conduite ». Les journaux, semés partout, tombent chaque jour aux mains du premier venu et peuvent beaucoup sur les opinions et les mœurs de la multitude. Léon XIII termine sa lettre par un appel aux dissidents, par une prière en faveur des indiens et des nègres et par une adjuration de dévouement à toutes les puissances. La moisson peut être abondante ; il y a malheureusement peu d'ouvriers.

11° *Développements intérieurs.* — Une race énergique, laborieuse, qui occupe d'immenses territoires et reçoit des flots d'immigrants ; un peuple sensé et qui sait vouloir ; un clergé qui tient des conciles et écoute la parole du Pape : voilà de quoi appeler toutes les bénédictions du ciel. Aussi voyons-nous l'Eglise aux Etats-Unis, dans l'espace d'un siècle, atteindre les proportions d'un grand empire et développer, dans toutes les sphères, les éléments de sa prospérité. L'ossature de l'Eglise, la hiérarchie ecclésiastique continue de se développer et de grandir. Le Saint-Siège crée le Vicariat apostolique du territoire indien de l'Alaska, une étendue plus vaste que la France. Cette immense région ne compte que 70.000 âmes, 9.000 catholiques. Cinq églises sont desservies par des missionnaires. Treize Jésuites

se dévouent à l'évangélisation des tribus indiennes et des Esquimaux. Les sœurs de Sainte-Anne du Canada occupent les écoles et administrent les institutions de charité. En apparence, c'est un bien petit fait ; c'est la preuve que l'Eglise s'est étendue sur toute l'immensité des territoires : *Sistimus hic tendens, nobis ubi defuit orbis.*

Ces territoires immenses sont envahis par deux catégories de pionniers : les pionniers qui cultivent la terre, les pionniers qui cultivent les âmes : et ces deux catégories n'en font qu'une dans les ordres religieux. Les ordres religieux aménagent les eaux, les bois et les terres ; les ordres religieux aménagent les âmes, aident les familles, soutiennent tout dans la société. Sauf les chartreux, tous les ordres religieux de l'Occident sont naturalisés en Amérique. Plusieurs congrégations y ont pris naissance : les Oblates de St-François, fondées en 1810 par le sulpicien Joubert : les sœurs de charité d'Elisabeth Seton ; les Paulistes, institués par le P. Hœcker ; et la branche américaine des Joséphistes pour évangéliser les nègres. Cette dernière congrégation dirige encore deux séminaires, un collège, d'innombrables écoles et quelques paroisses. Il y a actuellement, aux Etats-Unis, quarante-cinq congrégations d'hommes, soixante-quinze congrégations de femmes : trente-six sont d'origine française.

Au développement des ordres religieux se joint la magnifique expansion des séminaires et des collèges qui ont reçu, les uns de l'Eglise, les autres de l'Etat, le pouvoir de conférer des grades. Le séminaire de Baltimore et l'Université de Washington nous sont connus ; à Georgetown, il y a une autre Université dirigée par les Jésuites ; dans l'Indiana, l'Université de Notre-Dame à Port-Wayne, fondée par les Pères de la Croix et reconnue par l'Etat, compte huit cents élèves. Les diocèses possèdent une centaine de grands séminaires, y compris les scolasticats des ordres religieux. Les séminaires diocésains, écoles secondaires, sont au nombre de trente avec 2.700 élèves ; les scolasticats possèdent 2.000 élèves. L'Eglise américaine a, de plus, en Europe : à Rome, le collège national des Etats-Unis, fondé par Pie IX en 1859, élevé par Léon XIII au rang de collège pontifical, compte 80 élèves ; à Louvain, le collège américain de l'Immaculée Conception, fondé par des évêques américains et

placé sous le patronage des évêques belges, compte 90 élèves. Ces établissements fournissent, sans interruption, des prêtres à l'Amérique.

Cette fécondité de vie pénètre partout. Le congrès laïque de Chicago s'était occupé de presse. Durant la période coloniale, de 1675 au XVIIIe siècle, l'état d'oppression des catholiques n'avait même pas permis d'avoir une imprimerie ; les prêtres étaient souvent obligés de copier même les missels pour le saint sacrifice. Après la proclamation de l'indépendance, les travaux des missions cadraient mal avec la culture de la littérature religieuse. A mesure que l'Eglise s'affermit et que le nombre des fidèles s'accrut, l'activité des fidèles catholiques créa d'importantes publications. Les évêques England, Kenrick, Hughes, Spalding se distinguèrent par des ouvrages de théologie et de controverse. Brownson édita une grande revue littéraire, philosophique et politique. Gilmary Shede est l'Eusèbe et l'Hérodote de l'Eglise en Amérique. Plus récemment, le P. Hœcker et le cardinal Gibbons se sont fait un nom dans les lettres chrétiennes. Malgré certaines lacunes, la presse catholique commence à jouer un grand rôle aux Etats-Unis ; elle possède 158 journaux hebdomadaires, 67 publications mensuelles, dix feuilles quotidiennes, six grandes revues, entre autres le *Catholic quaterly review* de Philadelphie, le *Catholic World* des Paulistes à New-York et l'*American ecclesiastical review*, revue ecclésiastique publiée par le grand séminaire de Philadelphie. Chaque œuvre tend à avoir son organe dans la presse ; les bulletins diocésains et paroissiaux se multiplient chaque année. Le progrès de la presse entraîne l'organisation de bibliothèques et cabinets de lecture qui font pénétrer, dans la société américaine, les saines influences de la pensée catholique. A New-York, outre les bibliothèques circulantes, 36.000 volumes sont mis, par la cathédrale, à la disposition de quiconque veut s'instruire. Dans la ville, il existe une commission de censeurs catholiques, à laquelle les éditeurs protestants ne dédaignent pas de recourir ; l'approbation des censeurs est, pour les publications, un brevet d'orthodoxie.

Sous un autre point de vue, l'efflorescence des associations catholiques décuple, dans l'Eglise américaine, la force de vie. Tous

les grands intérêts religieux, moraux et sociaux possèdent des associations qui se ramifient en groupes d'œuvres de toutes sortes, sur tous les points du territoire. Les principales s'appliquent à la diffusion de la foi ; les unes sont exclusivement religieuses ; d'autres forment des cercles, des sociétés de secours mutuels ou des associations de tempérance. Aujourd'hui, il se crée, aux Etats-Unis, comme en Allemagne, une synthèse d'association, une fédération d'œuvres qui doit assurer, à la collectivité, une puissance énorme. Cette concentration de forces ne peut que donner à l'Eglise, aux Etats-Unis, une cohésion, une unité, une efficacité d'action qui doivent, à brève échéance, exercer une influence profonde sur le pays.

12° *Développements au dehors.* — En 1898, les Etats-Unis, jusque là forclos par la loi de Monroé, n'étaient pas sortis de leurs frontières ; à cette date, sans droits, par simple cupidité et violence, ils volèrent, à l'Espagne, Cuba, Porto-Rico et les Philippines. Cette extension devait agrandir la tâche de l'Eglise et lui créer des difficultés nouvelles. Au début des hostilités, le clergé se fit un devoir d'intervenir, comme il l'avait fait à l'époque de la guerre de sécession. Le cardinal Gibbons n'avait pas craint d'affirmer que rien ne pouvait justifier la rupture de la paix. L'archevêque Ireland et l'évêque Keane ne négligèrent rien pour, selon le vœu de Léon XIII, arrêter le conflit. Lors de la capitulation de Santiago, les instructions formelles du président de la République imposèrent le respect des édifices du culte et de la propriété ecclésiastique, et le maintien des droits religieux. La conclusion de la paix donna lieu à d'importantes négociations entre le Saint-Siège et les Etats-Unis. La question de Cuba et de Porto-Rico fut d'abord traitée, à Washington, entre l'archevêque de Saint-Paul et le président Mac-Kinley. L'archevêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr Chapelle, fut envoyé à Cuba, par le Saint Siège, pour étudier la question sur place. Deux questions se présentaient : malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat aux Etats-Unis, l'Etat paierait-il un traitement au clergé ? et que ferait-on des ordres religieux, si puissants jusque-là aux Philippines ? Pour résoudre ces problèmes nationaux et ecclésiastiques, Mac-Kinley dépêchait à Rome le gouverneur des Philippines, Taft ; et, pour

suivre avec lui la négociation, le Pape nommait une commission de cinq cardinaux. Grâce aux sentiments de bienveillance mutuelle, toutes ces questions furent résolues d'un commun accord, pour le bien du pays.

L'archipel des Philippines comprend cinq diocèses : le diocèse de Manille, 1.800.000 âmes ; Cébu, 1.700.000 ; Jaro, 1.300.000 ; Vigan, 900.000 ; Camarius, 700.000 : au total environ six millions de catholiques. L'île de Cuba, qui ne comprenait que le diocèse de la Havane, s'est augmentée, en 1904, d'un nouveau diocèse. Dans ce pays règne une foi profonde ; l'annexion aux Etats-Unis, où règne la promiscuité des cultes, va fournir à Satan un nouveau terrain pour ses complots. Au sein de ces peuplades paisibles, la lutte va s'engager entre le protestantisme qui veut exercer toutes ses séductions pour les arracher à la discipline de l'Eglise ; et l'Eglise romaine qui doit, non seulement les maintenir dans la foi, mais les habituer à soutenir la bataille pour les croyances. La tâche est difficile, comme elle le fut autrefois après la ruine des Réductions du Paraguay ; elle n'est pas au-dessus des forces de Dieu.

13° *L'américanisme.* — Nous venons de raconter l'histoire de l'Eglise aux Etats-Unis sous Léon XIII ; dans ce récit, trop bref, nous nous sommes appliqué à rendre un juste hommage à la foi de ce peuple, au zèle de son clergé, à tous les espoirs de son patriotique avenir. Si encourageante toutefois que soit sa situation, nous ne nous dissimulions pas qu'en honorant ses mérites, nous devions côtoyer des abîmes. Les faits même dont nous avons parlé, si bien réglés qu'ils soient, ne dissimulent-ils pas quelque grave péril ? D'après la constitution du pays, ne peut-il pas se créer, dans certains esprits, des tendances vers la grande hérésie du naturalisme ? En présence du vaste champ qui s'ouvre à l'apostolat, la bonne foi ne peut-elle éprouver aucune surprise ; le zèle, aucune défaillance ? C'est de la meilleure foi du monde qu'on est allé au congrès des religions à Chicago : n'en résulte-t-il pas le danger de ne point attacher aux questions dogmatiques, l'importance que leur assigne l'orthodoxie ? C'est pour de très bons motifs qu'on a posé la question des écoles d'Etat d'après le système de Faribault : ne peut-il pas en sortir la

double illusion que les écoles neutres n'offrent point de si graves inconvénients et que l'Eglise, sur ce point, pourrait se permettre des concessions? Les chevaliers du travail ont été déchargés de la condamnation portée contre eux par les évêques canadiens : n'est-ce pas un mouvement de condescendance favorable aux sociétés secrètes et un certificat d'innocence pour les œuvres de la philanthropie? Et puis, si des âmes soucieuses de voir l'Eglise s'harmoniser avec la démocratie et la société moderne, rêvent de progrès universel, de vertus naturelles et de culture humaine, ne sera-t-on pas enclin à moins rechercher les vertus surnaturelles, pour s'accommoder davantage au siècle? Bien plus, par le fait que le zèle suppose des hardiesses inconnues jusqu'ici, des contacts plus intimes avec le peuple, ne sera-t-on pas téméraire dans les méthodes d'évangélisation, dans la confiance en soi-même et le dédain pour les directions nécessaires de l'autorité légitime? Dans l'infatuation pour les vertus actives, ne viendra-t-on pas à estimer moins les vertus contemplatives et les vœux de religion? La séparation de l'Eglise et de l'Etat ne peut-elle pas fausser l'orientation de l'Etat et ouvrir belle marge au fanatisme des sectes protestantes, comme l'a prouvé l'affaire des *Know nothing*. Enfin dans un siècle si propice à toutes les erreurs, dans une ère de concessions fatales aux doctrines et aux vertus chrétiennes, peut-on sérieusement se flatter de fermeté et de paix? L'Amérique est avide de progrès inouïs ; cette avidité l'expose à écourter la notion du Christianisme, à altérer ou à rompre l'économie de l'ordre de grâce.

Toutes ces questions vinrent à l'ordre du jour d'une façon assez bizarre. Un garçon boulanger, né en 1819 dans le protestantisme, s'était senti jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans poussé, par une force mystérieuse, en passant à travers toutes les sectes, à la recherche de la vérité. En 1844, ce garçon boulanger, nommé Isaac Hecker, quitta la pétrissoire, entra chez les Rédemptoristes, devint prêtre, mais fut, pour cause de singularité dans les idées et dans les mœurs, exclu de l'ordre de St-Alphonse. En 1857, le P. Hecker, qui n'eût probablement pu se plier aux exigences d'aucun ordre religieux, trancha la difficulté en créant un ordre dont il fut naturellement le chef : c'est l'ordre des Paulistes, spécialement voué à l'apostolat de la presse et

à la conversion des protestants. Les seize dernières années de sa vie furent une époque de souffrances et d'inaction que la mort terminait en 1888. De son vivant, le P. Hecker avait été ce que nous appelons un homme excentrique, parfois jusqu'à l'extravagance ; après sa mort, le P. Hecker, qui avait eu des admirateurs, fut présenté comme un saint, mais non canonisé. Le P. Eliott, membre de l'ordre, écrivit la vie du fondateur ; elle fut approuvée par l'éminent archevêque de Baltimore, en ces termes : « Le P. Hecker a été incontestablement un instrument de la Providence, pour la diffusion de la foi catholique dans notre pays. Son esprit a été celui d'un enfant soumis à la sainte Eglise : un esprit catholique sans restriction et dans la plénitude du sens que ce mot comporte. » Même avec une approbation si explicite, le livre ne fit pas grande sensation en Amérique ; surtout aux fidèles du milieu où il paraissait, il ne fut l'objet ni d'enthousiasme, ni de contradiction. En 1897, la vie du P. Hecker fut traduite en français par Félix Klein, rédacteur au *Correspondant* et professeur à l'Université catholique de Paris. Le livre parut, lesté d'une longue préface du traducteur et d'une introduction de l'archevêque Ireland, deux esprits plutôt entraînés par l'exaltation oratoire que contenus par la raison. Dans le milieu parisien, plus dans le vague que dans le faux, mais avec certaines tendances à l'erreur, la préface et l'introduction firent, sur les esprits, l'effet d'un manifeste, d'une proclamation à une école, à un parti, peut-être à une secte naissante, comme autrefois la préface du *Cromwell* de Victor Hugo avait constitué le programme du romantisme. La vie du P. Hecker fut, à Paris, tambourinée, carillonnée, comme un livre illuminateur du présent, révélateur de l'avenir, le nouveau code de l'Eglise. « Le P. Hecker, disait Klein, a tracé et réalisé en lui l'*idéal* du prêtre pour l'avenir *nouveau* de l'Eglise... Il a établi les *principes intimes* de la formation sacerdotale pour les temps qui *commencent.* » John Ireland présente Hecker comme « l'ornement et le joyau du clergé américain, comme le *type* qu'il faudrait voir se reproduire le plus possible parmi nous ». Les Américanistes espèrent que la formation du clergé selon ce type, « conduira l'Eglise à des succès qu'elle n'a jamais connus. On fera appel à des hommes possédant cette nouvelle synthèse de vérité qui

permet de *résoudre les problèmes*, d'éliminer les *antagonismes*, de se rencontrer avec les *besoins* de notre époque ; à des hommes qui sauront prendre toutes les *aspirations* du génie moderne en fait de science, de mouvement social, de politique, de spiritisme (!), de religion, et les transformer tous en *moyens* de défense et d'*universel triomphe* pour l'Eglise » (*Vie*, p. 398). Le catholicisme américain était présenté comme devant transformer en moyens de succès pour l'Eglise, toutes les armes inventées, dressées, affinées contre elle par l'esprit désordonné du siècle.

Ces emphases formaient, avec le sens commun de l'Eglise en Occident, un contraste absolu. Le premier mouvement qu'elles excitèrent fut l'étonnement ; puis on se prit à les examiner, à les analyser, à les passer au crible de la critique. Trois esprits synthétiques et compréhensifs se vouèrent à ce travail : Ch. Maignen, docteur en théologie, prêtre de la congrégation des frères de St-Vincent-de-Paul ; le Jésuite A. J. Delattre ; et Henri Delassus, directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai. Dans un livre intitulé *Le P. Hecker est-il un saint ?* Maignen étudia le P. Hecker et les paulistes au point de vue des idées et des faits, surtout dans leur campagne pour l'américanisme. Dans un opuscule intitulé : *Un catholicisme américain*, le P. Delattre releva les erreurs historiques du P. Hecker, son ascétisme pratique et surtout ses graves aberrations sur les vœux religieux. Dans son livre *L'américanisme et la conjuration anti-chrétienne*, Delassus étudia d'abord l'alliance israélite universelle comme centre et foyer de la conjuration anti-chrétienne qui veut renverser l'Evangile et le remplacer ; puis il appuie sur les idées fausses que ce complot a mises en circulation et sur les moyens de prosélytisme qu'elle sait employer sur les frontières de l'Eglise, comme moyens de la corrompre et de la renverser par ses propres mains. Ces trois ouvrages, également méritoires, prirent la question sous ses divers aspects, et ne laissent plus dans l'âme qu'un sentiment de réprobation. Américanisme, dans le sens réprouvé, cela veut dire une Eglise toute humaine, qui se conforme au siècle, le parlementarisme dans l'Eglise, un idéal nouveau dans les séminaires, des congrès ecclésiastiques, l'Amérique appelée à guider le genre humain dans l'avenir,

l'Evangile revu, corrigé et augmenté. Au fond, c'est ce qu'il y a au fond de toutes les grandes erreurs, une hérésie et un schisme, un libéralisme cuisiné comme on avait autrefois cuisiné le gallicanisme et le jansénisme. Les novateurs, cela va sans dire, tombèrent à bras raccourcis sur les trois apologistes : c'étaient des esprits faux, virulents, étroits, mal informés. Mais, dans l'Eglise, les idées fausses sont comme les feux follets ; elles ne tiennent pas debout ; et les aventures ne durent pas longtemps. Le 22 janvier 1899, Léon XIII adressait au cardinal Gibbons une lettre où il fait, en même temps, admirer cette paternité qui avertit sans blesser, qui sauvegarde les intérêts de la religion et des âmes en ménageant les personnes. Ici, plus de divagation, mais un tableau complet des propositions fausses et des raisons qui les combattent. Léon XIII distingue entre américanisme et américanisme. Si l'on entend par américanisme, les qualités naturelles des Américains et la constitution fédérale des Etats-Unis il est clair qu'il n'est et ne peut pas être condamnable. Mais si l'on entend par là des doctrines nouvelles et une nouvelle forme d'Eglise, il est clair aussi qu'on doit repousser cet américanisme. L'Eglise est une par l'unité de sa doctrine, par l'unité de son gouvernement, par la monarchie des papes ; elle est, en même temps, catholique, c'est-à-dire que toutes les nations doivent se soumettre à cette unité, sans prétendre jamais en modifier les conditions d'existence. Or, l'américanisme, condamnable et condamné, pose de faux principes et en tire des conséquences absolument répréhensibles. Ce sont les deux points qu'il faut bien entendre.

Le principe premier des américanistes, c'est que l'Eglise doit entrer dans des voies de conciliation quant au dogme et quant à la discipline ; c'est que l'Eglise doit s'adapter davantage à la civilisation d'une époque adulte, pour ramener à la doctrine catholique ceux qui s'en sont séparés. Léon XIII répond : 1° Aucun dogme ne peut ni être changé ni être tu : le symbole n'est pas un système philosophique susceptible d'être perfectionné par l'esprit humain ; c'est un dépôt sacré qui n'admet pas de modifications essentielles ; il faut le prêcher tel qu'il est, sans rien taire, sans rien retrancher ; 2° la discipline de l'Eglise s'adapte, sans doute, aux temps et aux lieux ;

mais le *lien* qui rattache les fidèles à l'autorité ecclésiastique, à cause de la confusion des idées et des mouvements des peuples, ne peut être relâché, aujourd'hui moins que jamais. De ces deux erreurs de principes, les américanistes, sans mauvaise intention, tirent des corollaires qui ne sont pas, pour cela, moins condamnables. Ainsi : 1° Ils disent à tort que le Saint-Esprit suffit aujourd'hui à diriger les âmes et qu'il n'est plus besoin de direction extérieure, ou que, du moins, on peut beaucoup en diminuer les rigueurs d'application ; 2° Ils disent à tort que les vertus naturelles sont mieux appropriées aux temps présents que les vertus surnaturelles, car les vertus naturelles sont toutes insuffisantes et les vertus surnaturelles les relèvent de leur infériorité et y ajoutent le mérite propre de leur action ; 3° Ils disent à tort que les vertus passives convenaient aux siècles passés mais qu'il faut aujourd'hui de préférence des vertus actives, car il n'y a pas de vertu passive et celles qu'on désigne sous ce nom impropre sont, au contraire, indispensables pour guérir les vices du présent ; 4° Ils disent à tort que les vœux de religion sont opposés au génie de notre temps, tandis qu'ils sont également favorables à la perfection chrétienne et au bien de la société humaine ; 5° Ils ont tort de jeter la défaveur sur les ordres religieux toujours nécessaires au bien des âmes, au salut des peuples et à la conquête de la terre ; 6° Ils disent à tort que pour ramener les dissidents à l'Église, il faut employer une méthode nouvelle ; on peut certainement discuter convenablement là dessus, mais il n'y a rien à changer dans la méthode apostolique, suivie depuis vingt siècles, pour l'évangélisation du monde.

Cette lettre du Pape coupait, par la racine, toute idée de discussion sur l'américanisme. C'était une condamnation douce dans les termes, mais très forte de raison et sans échappatoire possible. L'histoire doit, en présence de cet acte, louer, comme il est juste, l'initiative des Maignen, des Delattre, des Delassus, prêtres instruits et courageux, dont l'acte pontifical sanctionnait strictement les réquisitoires. Un si grand honneur est rarement départi à un écrivain ; un historien est ici heureux d'offrir son suffrage ; il met, au front de ces apologistes, quelque rayon de l'auréole des Cyrille et des

Athanase. En sens inverse, il n'est pas moins heureux d'insérer les actes de soumission à la lettre du Pape. Le supérieur général des Paulistes, Georges Deshon, adhère pleinement et spontanément à la doctrine enseignée dans la lettre pontificale ; il note que les opinions condamnées sont plutôt des interprétations données au sentiment de Hecker, que ces sentiments eux-mêmes ; il promet toutefois que la vie du P. Hecker sera corrigée pour être plus conforme à l'enseignement du Saint-Siège. John Ireland, archevêque de Saint-Paul, écrit au Pape : « Je répudie et je condamne ces opinions sans aucune exception, telles littéralement que Votre Sainteté les répudie et les condamne ; je les répudie et les condamne avec d'autant plus d'empressement et de joie du cœur, que jamais, pour un instant, ma foi catholique et mon entendement des enseignements et des pratiques de l'Eglise ne m'ont permis d'ouvrir mon âme à de pareilles *extravagances*. Tous les évêques des Etats-Unis, en leur propre nom et au nom de leurs troupeaux, sont prêts à répudier et à condamner ces erreurs. Nous ne pouvons que nous indigner qu'une telle injure nous ait été faite, à nous évêques, à nos fidèles et à notre nation, que de désigner par le mot d'américanisme des erreurs et des extravagances de ce calibre. Ce sont les ennemis de l'Eglise d'Amérique et des fidèles interprètes de sa foi ceux qui *imaginent* qu'il y a ou qu'on désire faire grandir, aux Etats-Unis, une Eglise différant d'un seul iota de l'Eglise sainte et universelle que les autres nations reconnaissent et que reconnaît Rome elle-même, la gardienne infaillible de la révélation de Jésus-Christ. » Félix Klein adhère de même ; rétracte toute erreur dans laquelle il aurait pu tomber sans le savoir et sans le vouloir ; il retire du commerce la traduction française de la vie du. P Hecker, parvenue, en un laps de temps très court, à cinq ou six éditions. Ce succès de librairie ne prouve pas précisément que l'américanisme est une chimère et n'a ni partisans, ni gens curieux de s'en instruire. Du reste, en présence de ces désaveux, il faut dire que les emphases sur Hecker et sur sa biographie n'étaient que des figures de rhétorique, des effets d'imagination, sans portée, et si l'on pouvait leur attribuer un mauvais sens, c'était contre le gré des traducteurs et des patrons de la vie d'Isaac Hecker. Nous ne

croyons pas, au surp.us, à la non-existence de l'américanisme. L'américanisme n'est pas seulement en Amérique, il est en France, en Allemagne et en Italie, un rassemblement de nuages où se réfugient les illusions des esprits faibles, les passions des méchants et les complots des ennemis de l'Eglise. Sans faire de ses souvenirs une application aux personnages en cause, l'histoire ne peut pas oublier que Luther prétendit assez longtemps être le plus orthodoxe des religieux de son temps ; que les Jansénistes condamnèrent les cinq propositions, mais soutinrent qu'elles n'étaient pas dans Jansénius ; que les gallicans arguèrent longtemps que Rome avait, il est vrai, repoussé les quatre articles, mais ne les avait atteints par aucune censure. Naguère encore, à propos du Syllabus, nous avons vu de semblables voltiges ; et l'aumônier du lycée d'Orléans, Henri Chapon, a composé un ou deux volumes pour prouver que Pie IX, en demandant à Dupanloup une nouvelle brochure où il enseignerait le vrai sens du Syllabus, le félicitait déjà de l'avoir enseigné dans ses précédents opuscules. Un auteur condamné, et d'ailleurs censuré, éprouve toujours une satisfaction à se dire innocent. Mais le respect dû à la Chaire du prince des Apôtres ne permet pas de prétendre que Léon X, S. Pie V, Innocent X, Innocent XI, Alexandre VIII, Pie VI, Pie IX et Léon XIII aient pu se battre contre de chimériques erreurs. Il est toujours vrai de dire qu'il y a, depuis trois siècles, contre l'Eglise et la Chaire Apostolique, un complot antichrétien ; et que les conjurés jettent toujours dans le domaine public, des opinions spécieuses et des erreurs habilement dissimulées, pour énerver les âmes catholiques et entraîner les fidèles dans leur parti.

14° *Brouilles à Washington.* — La fondation d'une université demande un siècle. Nous en avons fondé cinq en France ; il s'én est fondé une en Amérique. On a acheté des terrains, bâti des palais, et, en attendant les élèves, nommé des professeurs. Nous n'avons rien dit des universités catholiques de France ; nous avons à dire les brouilles de l'Université de Washington. La première cause de brouille, c'est l'insuffisance des recteurs. Le premier, Mgr Keane, avait fait des études tardives et incomplètes ; son esprit manquait de rectitude et de fond ; il lisait beaucoup, s'assimilait facilement les choses, par-

lait sur tout éloquemment, mais sans solidité de doctrine ; avec cela charitable de son argent, gracieux, mais irlandais jusqu'à la moelle. La mennais, Montalembert, Gratry, Léon XIII étaient ses idoles ; il se grisait d'ouvrages libérâtres, de philosophie kantienne, d'histoires hypercritiques et savait se donner des allures de savant. De plus, c'était un quêteur de premier ordre, mais un administrateur pitoyable. Léon XIII dut le déposer ; ses successeurs ne le valurent même pas. L'un, prêtre ambitieux, auteur d'un catéchisme, titre insuffisant pour le rectorat, cherchait mieux et a trouvé ; l'autre, orateur frivole, hystérique d'américanisme, était à couteau tiré avec ses professeurs ; il fut déposé virtuellement et maintenu. On ne savait qui mettre à sa place. Une seconde cause de brouille fut le charlatanisme des professeurs : ils disaient l'Université prospère, lorsqu'elle avait une trentaine d'élèves à peine. Pour favoriser cette prospérité illusoire, on fondait des chaires nouvelles et on y appelait des professeurs ; pour recruter des auditeurs, on prenait de tout jeunes enfants, dans l'espoir qu'ils ne manqueraient pas de grandir. L'esprit de particularisme divisa bientôt les professeurs en deux camps : d'un côté, les Irlandais, de l'autre, les Français. Les Irlando-américains, qui s'estimaient en droit maîtres de l'enseignement universitaire, faisaient opposition aux professeurs franco-allemands, dont ils ne pouvaient supporter l'enseignement conservateur et traditionnel, conforme aux doctrines romaines. Mgr Ireland, qui poursuit le cardinalat, au lieu de résider dans son diocèse, venait souvent à l'Université, pour s'y créer, dans la presse, un état-major de flatteurs à jet continu : il redoutait le contrôle des gens sérieux venus d'Europe. Aux contestations entre professeurs se joignirent les désordres financiers. Thomas Waggaman, ami intime du recteur Keane, était trésorier de l'Université ; grand spéculateur, il employa l'argent de l'Université à des achats de terrain et entraîna cet établissement dans son krach. Par suite, il y avait manque absolu de résultats scientifiques. L'Université de Washington, comparée aux autres, se déconsidérait ; les évêques, non inféodés à l'américanisme, malgré les injonctions des règlements et même des ordres venus de Rome, refusaient d'y envoyer des élèves et de l'argent. A l'insuffisance des

résultats se joignirent d'autres facteurs de faiblesse. Par exemple, le professeur Bouquillon, qui avait été éconduit de Lille, homme d'ailleurs bien doué, mais d'un orgueil diabolique, avait pris la France en haine : il combattait les doctrines du cardinal Pie, les doctrines romaines et l'influence française et se mettait, sans profit ni gloire, du reste, au service de l'américanisme. A ces manœuvres basses s'adjoignit un scandale. La généreuse fondatrice, Gwendolina Caldwell, sous l'inspiration de l'évêque de Peoria, son tuteur, avait jeté des millions dans l'affaire, dans l'espoir que son tuteur deviendrait recteur. Le cardinal Gibbons avait pris l'argent, mais refusé l'homme. Alors le tuteur et la tutrice boudèrent l'Université. Le tuteur se ravisa après la chute de Keane ; mais la tutrice, Miss Caldwell, marquise divorcée, écœurée des divisions intestines de l'Université et de la campagne d'infamies qui fit mourir de chagrin Mgr Schröder, *abjura à Rome même le catholicisme* et réclama son portrait qui ornait le grand salon de l'Université. Ce fut un épouvantable scandale ; on crut un moment que tout allait sombrer. En somme, absence de doctrines solides, esprit de races, intrigues misérables, libéralisme, telles furent les épreuves de l'Université naissante. On avait flatté Léon XIII, cajolé Rampolla. Les Irlandais ignorants, enrichis dans les spéculations de terrains et les débits de boissons, avaient donné beaucoup d'argent ; mais il n'avait servi qu'à élever des corps de bâtiments et n'avait pas pu leur donner une âme. Des professeurs français secouèrent la poussière de leurs chaussures et quittèrent l'Université ; le pauvre Schröder avait été, après son retour, nommé par Guillaume II, recteur de l'Université de Munster, lorsque jeune encore il mourut de chagrin. L'Université de Washington, il faut l'espérer, saura s'élever malgré les épreuves, mais elle ne pourra devenir forte qu'en répudiant absolument de ses leçons, l'esprit infernal de la grande hérésie des temps modernes, le libéralisme.

15° *Craintes et espérances.* — Ce précis des dernières années montre qu'il y a, en Amérique, comme partout, des sujets de crainte et des motifs d'espérance. Les conquêtes, qui n'ont pu empêcher toutes les pertes d'âmes, ne sont pas simplement l'effet de l'immigration. En 1897, le délégué Martinelli, constatant des progrès merveilleux,

les attribuait, sans doute, aux doctrines et aux vertus de l'Eglise, mais encore aux franchises dont elle jouit dans cette patrie de la liberté. L'apostolat près des sectes dissidentes est bien organisé ; on compte par an, en moyenne, trente mille conversions. L'apostolat des nègres se poursuit également avec ferveur. La propagation de la foi, qui n'a eu longtemps qu'à y donner, reçoit maintenant des aumônes des Etats-Unis. L'extension des colonies américaines dans l'Océanie, stimule encore davantage à la conquête spirituelle des âmes : il s'élève un séminaire des missions. Malgré les diverses nationalités, les églises se fusionnent dans une unité puissante. Quand le schisme s'efforçait d'ébranler leurs bases, par les écoles, par les conciles, par le ministère des pasteurs, elles formaient un faisceau de forces et de lumières. Par une fédération des œuvres et des écoles, par des universités soigneusement prémunies contre tout particularisme national, par l'unité d'enseignement et d'action, ces Eglises américaines doivent constituer une des grandes forces du catholicisme. L'atmosphère de liberté, dans laquelle elles vivent, favorise tous les efforts du zèle, toutes les pensées de salut. Des préjugés de sectes, des hostilités latentes, peuvent soulever les passions ; l'esprit de liberté reprend le dessus. Entre les deux pouvoirs, il y a respect mutuel et bienveillance réciproque. On se touche du coude, à toutes les sphères et l'on va de l'avant. Le prêtre, qui ne porte pas la soutane, profite de ces opportunités pour l'avancement de son œuvre. Quoique habitué au confort, sa table est frugale ; égalitaire et démocrate, il pratique, noblement, grandement, la charité. S'il ne paraît pas avoir des habitudes ascétiques, pourtant il n'oublie point la vie de prière et les pensées de la foi. Le prêtre américain ignore les tristesses de la persécution ; il porte au fond du cœur le stimulant de la sympathie et met son honneur à se dévouer pour le bien de son peuple.

Ce serait une illusion pourtant de croire que l'Eglise n'a rien à craindre aux Etats-Unis. Si le faux américanisme, condamné par Rome, s'infiltrait dans les âmes, ce pourrait être une diminution de force. Dans cette atmosphère toute protestante, le naturalisme menace les prêtres et leurs ouailles. Dans ces énergies de pensées à

l'extérieur, il faut craindre qu'à l'intérieur, la vie ne se relâche. L'orgueil de l'indépendance peut dessécher les sources de la grâce. Les influences délétères de la presse protestante, la contagion de l'indifférence et de l'infidélité, l'antagonisme des sociétés secrètes sont autant de récifs où peut heurter la barque sacerdotale. Quoi qu'on en dise, il y a des défections. Au regard même de l'étranger n'échappent ni la corruption progressive du suffrage universel, ni l'extension de l'alcoolisme, ni la plaie grandissante du socialisme, ni les ravages du divorce. « S'il est vrai, dit le cardinal Gibbons, que l'Eglise s'accommode de toutes les formes de gouvernement, elle s'adapte tout particulièrement à notre système politique et au génie du peuple américain ; elle respire à l'aise chez nous ; ses initiatives sont puissantes et fécondes ; ses espérances, elle peut les concevoir glorieuses. » De tels encouragements sont précieux ; mais ils ne se peuvent réaliser que par une grande formation sacerdotale, par une haute science et une éminente vertu. Que le prêtre et le fidèle vivent, aux Etats-Unis, sous le souffle de l'espérance,ils ne doivent pas pour autant se départir de crainte et d'esprit de sacrifice. Un oracle du ciel nous le recommande : *Cum spiritu et tremore salutem vestram operamini.*

Pour motiver ces craintes et ces espérances, nous citons, en forme de conclusion, deux pages du Président actuel des Etats-Unis, Théodore Roosevelt : « L'histoire de l'accroissement et de la population des Etats-Unis, dit-il, s'emprunte en très grande partie à l'arrivée des flots successifs de nouveaux immigrants sur nos rivages. Aussi le premier devoir de ceux déjà établis dans ce pays est-il de faire ensuite participer à leur propre développement ces nouveaux arrivants.

« C'est une chose à la fois grave et dangereuse pour tous de s'arracher du sol, de la région où, de même que les ancêtres, on a pris racine, et d'être transplanté dans un pays nouveau. Il faut que l'immigrant y reçoive toute l'aide possible et celle-ci peut lui être fournie le plus efficacement par ceux qui sont à même de l'accueillir sur le terrain de la fraternité spirituelle. C'est pourquoi l'Eglise peut contribuer plus que personne au relèvement et au progrès de tant de

nouveaux arrivants chez nous. Je crois et je suis convaincu que le premier devoir de l'Eglise est de veiller à ce que l'immigrant et spécialement l'immigrant de l'ancien monde, qu'il vienne de Scandinavie, d'Allemagne, de Finlande, de Hongrie, de France, d'Italie ou d'Autriche, ne soit pas poussé en dérive sans qu'aucune main amie ne se tende vers lui ; sans que toutes les communions religieuses, en dehors de toute influence, ne concourent à le sauvegarder et à le relever. Il faut qu'il trouve dans ce pays une assistance toujours prête à le mettre en rapport d'union avec les institutions existantes.

« Il importe évidemment au peuple de ce pays de se rappeler ses droits, mais il est encore plus important pour lui de se souvenir de ses devoirs. En dernière analyse, l'œuvre de l'homme d'Etat et du soldat, l'œuvre du public n'aboutira à rien si l'on ne se base point sur l'esprit de chrétienté qui doit opérer dans nos milliers de foyers afin d'établir ce fondement social, spirituel et moral sans lequel aucune nation ne peut atteindre à la grandeur permanente. Car le bien-être matériel, la prospérité matérielle, le succès dans les arts et les lettres, les grands triomphes industriels avec tout ce qui s'élève sur ces assises s'évanouissent si l'on ne s'appuie pas sur « la droiture qui exalte une nation ».

« Nous pouvons nous féliciter de vivre dans un pays et à une époque où l'on accepte comme naturel qu'il y ait, sans distinction de confessions, possibilité de célébrer dans toutes les Eglises le jour de la reconnaissance publique, et où les pasteurs des autres Eglises s'unissent pour se féliciter de la reconstruction d'une église quelconque. Un des problèmes constants de la vie est de travailler à élargir sans manque de profondeur, de même que l'on a besoin d'approfondir sans rétrécir. Je crois que ces actions de grâces solennelles avec le caractère de gravité qu'elles revêtent, avec l'esprit de liberté qui anime nos pasteurs, et il s'en trouve pour notre bonheur dans les diverses Eglises de ce pays, peuvent être considérées, dans une mesure toute particulière, comme un signe distinctif de l'idée religieuse en Amérique. Et je considère aussi comme une bonne fortune pour nous que ces mêmes hommes aient pu combiner leur ferveur dans l'accomplissement de l'œuvre du Seigneur avec la cha-

rité envers leurs frères qui s'en acquittent différemment dans les choses non essentielles.

« Les forces du mal sont puissantes et redoutables en ce siècle et dans ce pays, comme elles le sont dans d'autres pays, comme elles l'ont été dans tous les siècles passés, et ceux qui veulent accomplir l'œuvre du Seigneur trouveront amplement des occasions d'exercer leur zèle à combattre l'ennemi commun, et de s'appliquer à prendre envers leurs concitoyens d'une confession différente une attitude de généreuse rivalité en s'efforçant de voir comment on peut faire le plus de bien au peuple tout entier dans son ensemble. »

§ XIV. — L'AMÉRIQUE LATINE

1° *L'Amérique du Sud.* — L'Amérique du Sud, depuis l'isthme de Panama jusqu'au cap Horn, s'appelait autrefois indistinctement l'Amérique *espagnole*, parce que les Espagnols l'ont occupée très longtemps ; et l'Amérique *latine*, parce que les Espagnols appartiennent à cette grande race. Jusqu'à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, elle n'a pas d'histoire ; elle offre seulement une riche matière aux recherches des érudits ; depuis la découverte, occupée par les Espagnols, elle a prêté à un triple travail d'exploitation, d'administration et de conversion. La conversion des Indiens a été l'œuvre des ordres religieux ; l'administration, confiée à des lieutenants du roi d'Espagne, était aux prises avec des difficultés dont elle ne s'est pas toujours tirée avec honneur ; l'exploitation par les peuplades indigènes, sous l'autorité d'aventuriers qui se décoraient de nom de *conquistadors,* a été entachée de duretés, d'injustices et d'attentats dont il suffit de rappeler le souvenir. Les historiens protestants déclament volontiers là-dessus ; ils ne disent rien des souillures qui déparent les pages historiques de l'Amérique du Nord et gardent le silence sur l'extermination des Peaux-Rouges. Si les exploiteurs espagnols ont violé affreusement le droit, la liberté et la justice, du moins ce ne fut pas sans protestations des prêtres. Barthélemy de Las Casas, évêque de Chiappa, s'est même immortalisé en dénonçant à la postérité ces scandales ; et il n'est pas dit que

la royauté espagnole ait été insensible à ses revendications. On sait que là où l'Eglise fut plus libre d'agir, comme dans les Réductions du Paraguay, elle sut, par sa foi et par sa grâce, rendre ces peuples heureux et se créer des titres à leur reconnaissance. De plus, le travail trois fois séculaire de l'Espagne au Nouveau-Monde se trouve élevé au-dessus de toute contestation par le fait de l'affranchissement de ces contrées. Depuis 1820, les républiques, séparées de l'Espagne, se partagent le gouvernement de l'Amérique latine. L'Espagne, par son régalisme, avait, en un point, faussé la croyance de ces peuples ; c'est par là qu'elle a été punie et qu'eux-mêmes pourraient l'être. Depuis cette séparation, ces républiques, livrées au libéralisme et à la franc-maçonnerie, offrent assez l'exemple d'honnêtes gens opprimés, exploités, volés par des tyrans de bas étage. Un président a été régulièrement élu ; six mois après, les journaux disent que c'est un despote ; un général se met à la tête de son armée pour délivrer le peuple de cette tyrannie. On se bat dans les rues ; le président, s'il est vainqueur, reste président ; s'il est vaincu, est fusillé ou prend le large. La machine gouvernementale ne vaut rien; le peuple n'en est pas moins chrétien, fidèle à ses devoirs et s'estime heureux d'en être quitte à si peu de frais. Ces républiques n'ont pas d'histoire ; ce n'est pas une preuve de leur prospérité ; elles n'en sont peut-être pas plus à plaindre. Les exploits qui moussent dans les journaux, s'évaporent dans les airs.

2° *Le centenaire de Colomb.* — Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique tombait en 1892 ; ce jour-là, il y avait quatre siècles que Christophe Colomb, après une traversée tragique, avait touché terre à San Salvador. L'humanité avait été peu juste envers ce grand navigateur ; l'Eglise sut payer, à sa mémoire, un juste tribut. Pie IX avait donné à un écrivain français, Roisselet de Sauclières, mission de préparer la canonisation de Christophe ; instruction faite, il se trouva, à cette canonisation, un obstacle. L'acte de Colomb n'en est pas moins un des plus beaux faits que le genre humain ait vu s'accomplir ; et peu d'hommes peuvent être comparés, pour le génie et la grandeur d'âme, à celui qui a tiré, du sein de l'Océan, un nouveau monde. L'Europe en particulier lui doit beaucoup ; par la

fondation des colonies, par les communications incessantes, par la réciprocité des services, par les échanges commerciaux, elle est entrée dans la connaissance du pays et l'exploitation de ses ressources. Mais le plus grand bienfait de Colomb, c'est d'avoir tiré des millions d'hommes de la barbarie et de les avoir élevés, par la prédication de l'Evangile, à tous les honneurs de la civilisation chrétienne. L'Eglise se plaît à rendre gloire à tous les hommes qui ont honoré l'humanité par leur génie et par leurs services ; elle doit surtout rendre hommage à ceux qui ont agrandi l'empire de la foi. Ce qu'il y a de plus remarquable dans Colomb, c'est que, si l'œuvre est grande, l'homme est à la hauteur de l'entreprise et au niveau de ses splendeurs. Sauclières l'appelle l'ambassadeur de Dieu ; Colomb fut surtout un grand chrétien : *Colombus noster est*, dit Léon XIII. La foi catholique à propager fut la raison déterminante qui le fit partir à la conquête de la ténébreuse mer. Quand, pour la première fois, il pria Ferdinand et Isabelle de se décider en faveur de son entreprise, il dit que leur gloire grandirait jusqu'à l'immortalité, s'ils décidaient de porter, dans des contrées si lointaines, le nom et les doctrines de Jésus-Christ. Quand ses vœux sont accomplis, il atteste que ce qu'il demande à Dieu, c'est que les rois d'Espagne continuent, par sa grâce, à pénétrer de l'Évangile, de nouvelles contrées et de nouveaux rivages. Au Pape Alexandre VI, il fait cette déclaration : « J'ai confiance que, Dieu aidant, je pourrai, un jour, répandre, aussi loin que possible, le saint nom de Jésus-Christ et de l'Evangile. » A son retour, il écrit à Raphaël Sanchez qu'il faut rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces, pour la bonté avec laquelle il lui a donné de si favorables succès ; et qu'il faut que Jésus-Christ triomphe sur la terre comme au ciel, à raison du salut de peuples innombrables, qui, auparavant, se ruaient à la perdition. S'il demande au gouvernement espagnol de nouer des relations avec les indigènes, il en donne cette raison que, par son entremise et ses efforts, il n'a cherché autre chose que l'honneur et l'accroissement de la religion chrétienne. « D'ailleurs, dit Léon XIII, où donc, en dehors de motifs supérieurs aux considérations humaines, aurait-il pu puiser la constance et la force d'âme nécessaires pour supporter ce qu'il fut obligé

de souffrir jusqu'au bout : contradictions des savants, refus des princes, tempêtes de l'Océan, veilles assidues. A quoi il faut joindre les combats contre les barbares, les infidélités des amis, les complots des compagnons, la perfidie des envieux, les calomnies des détracteurs, les chaînes dont il fut, bien qu'innocent, chargé. Les circonstances des temps achèvent de glorifier merveilleusement cette entreprise : Colomb découvre l'Amérique à l'époque où une grande tempête allait s'abattre sur l'Eglise. Autant qu'il est permis à l'homme d'apprécier la marche des événements, c'est vraiment par un dessein de Dieu que semble être né cet homme, pour réparer les désastres qui seraient infligés en Europe au nom catholique.... Sur le point de s'embarquer sur l'Océan, il a soin de purifier son âme ; il prie la reine du ciel de présider à son entreprise et de diriger sa course ; il invoque la sainte Trinité avant de faire déployer sa voile. Les noms qu'il donne aux îles nouvelles indiquent eux-mêmes son dessein ; en découvre-t-il une nouvelle, il adore le Dieu tout puissant et n'en prend possession qu'au nom de Jésus-Christ. A chaque plage où il aborde, il n'a rien de plus à cœur que d'arborer la sainte croix ; le nom sacré du Rédempteur, qu'il avait si souvent chanté en pleine mer au murmure des flots, il n'a rien de plus à cœur que de le faire retentir sur les îles nouvelles ; et lorsque se fonde la première colonie espagnole, il veut qu'on construise une église et que des cérémonies religieuses précèdent les fêtes populaires. » Et c'est aussi par des cérémonies qu'il veut célébrer ce glorieux centenaire ; c'est aux peuples d'Espagne, d'Italie et des deux Amériques, qu'il commande une messe en l'honneur de la très sainte Trinité ; et lui-même, le Pontife Romain, a voulu buriner en traits immortels, l'impérissable gloire de Colomb.

3° *Rénovation de privilèges.* — En ouvrant aux peuples européens l'Atlantique et la route du Nouveau-Monde, Colomb avait ouvert un vaste champ à l'apostolat. Les missionnaires appelèrent aussitôt l'Amérique à la lumière du catholicisme ; puis ils élevèrent des églises, fondèrent des monastères, ouvrirent des écoles, constituèrent, par l'autorité du Souverain Pontife, des diocèses. Comme les émigrants étaient venus surtout d'Espagne, le pays prit le nom d'Amé-

rique latine. Mais c'est le propre des institutions et des lois humaines, même sacrées, de se modifier par l'usage, de se transformer par le temps, de se corrompre dans les mœurs. L'Eglise qui unit, à l'immutabilité du dogme, la variété de la discipline, dès que les circonstances le demandent, remplace les lois tombées en désuétude par de nouveaux règlements, mieux appropriés au salut des âmes. Malgré l'attention de l'Amérique espagnole d'honorer, pendant trois siècles, sa foi par des œuvres et son zèle par des réformes, la poussière du temps était un peu tombée sur le toit de ses églises. Pour la prospérité, le bien et le bonheur de l'Amérique latine, Léon XIII porta les décrets suivants :

1° Les évêques élus, après avoir reçu leurs lettres apostoliques, sauf disposition contraire, pourront être sacrés par un évêque catholique, en communion avec l'Eglise ; et s'ils ne peuvent trouver d'autres évêques, le consécrateur pourra se faire assister par deux ou trois prêtres ou par des chanoines.

2° La tenue du concile provincial pourra être différée pendant douze ans, le métropolitain restant maître, si besoin est, de le réunir plus fréquemment.

3° Les évêques pourront procéder à la confection du Saint-Chrême et des saintes huiles, en cas de nécessité urgente, en dehors du jeudi saint, mais dans les formes prescrites.

4° Si l'on ne peut s'en procurer de nouvelles, on peut employer quatre ans les mêmes saintes huiles.

5° Dans les pays où, à cause des distances, on ne peut avoir de l'eau bénite pour les baptêmes, on peut en bénir selon la formule plus brève du rituel romain.

6° Si, pour des motifs graves, il est très difficile de faire toutes les cérémonies pour les baptêmes d'adultes, on peut les baptiser selon la formule des petits enfants.

7° Dans l'Amérique latine, les prêtres peuvent dire trois messes le 2 novembre.

8° Le temps pascal va de la Septuagésime à la Fête-Dieu.

9° Là où manquent les confesseurs, les fidèles ont, pour la confession du jubilé, le délai d'un mois.

10° Les Indiens et les Nègres peuvent contracter mariage au troisième et au quatrième degré.

11° Les Indiens peuvent recevoir, en tout temps, la bénédiction nuptiale.

12° Les Indiens ne sont tenus au jeûne que les vendredis de carême, le samedi saint et la veille de Noël.

13° Les Indiens ne sont pas obligés à l'aumône du carême.

14° Dans toutes les causes qui relèvent de la juridiction ecclésiastique, si la sentence première est confirmée en appel, il y a chose jugée, mais on peut toujours en appeler au Siège Apostolique.

Ces dispositions du Saint-Siège prouvent deux choses : l'étendue de sa sollicitude pour les plus humbles règles et les plus modestes rites de la vie chrétienne ; et la tendresse de sa maternité lorsqu'il s'agit de compatir aux infirmités de ses enfants. C'est, du reste, par ce souci du détail, que s'opère plus sûrement le salut des âmes. Des recommandations générales sont certainement louables ; mais la précision et même la minutie dans les prescriptions, c'est un meilleur appoint pour la vertu.

4° *Concile national.* — Les prescriptions pour mettre fin à des difficultés provenant d'une législation, ici douteuse, là tombée en désuétude, plus loin toujours en vigueur, ne remplissaient pas complètement le vœu de Léon XIII. Depuis la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, le Pape se préoccupait du moyen de donner, à la religion chrétienne, dans ces contrées, un nouvel essor. La foi, sans doute, s'était conservée, dans cette portion de la péninsule, à peu près intacte ; mais elle avait été énervée, alanguie par le régalisme, par le jansénisme, par le libéralisme et la franc-maçonnerie. La foi n'était pas morte, mais elle n'agissait plus ; elle ne s'affirmait plus ni par la haute science, ni par les œuvres de zèle, ni en rien qui pût la développer et la grandir. A ces dix républiques, il fallait quelque commotion qui les soulevât, dissipât leur inertie et leur donnât de l'élan. Le Pape pensa qu'un concile national de tous les évêques de l'Amérique latine serait le moyen propice, de réveiller ce peuple et de lui rendre son antique énergie. Entre tant de nations unies par l'affinité de races, il s'agissait de

promouvoir l'unité de la discipline, la pureté des mœurs, surtout l'élan de l'action. Cette pensée était digne d'un Pape ; son exécution ne peut qu'honorer Léon XIII.

Pour accroître les effets d'une œuvre, il faut en élargir la base et y mettre le temps voulu : les grandes choses ne s'improvisent pas. Le concile fut donc préparé à Rome pendant sept années avec cette lenteur et cette maturité de réflexion qui siéent à la ville éternelle. Léon XIII avait nommé une commission chargée d'élaborer un programme. Cette commission consulta les anciens délégués apostoliques près des diverses nations et dressa onze cents articles qui devaient être soumis aux délibérations du concile national. Ces articles furent communiqués à tous les évêques, soumis à leurs observations, avec prière de dire par écrit en quoi et pourquoi il serait possible de les améliorer, de les corriger ou d'en modifier l'expression. Les évêques répondirent ; la typographie vaticane réunit, en deux volumes, le programme primitif de la commission vaticane, les réponses des évêques américains et les avis des consulteurs appelés à les examiner. Ce travail présentait l'avantage d'offrir d'avance l'opinion personnelle de tous les évêques ; si l'on peut dire, selon l'expression de Dupin, qu'un concile se fait par écrit, par correspondance, c'est bien ici le cas. Les évêques interrogés sur le lieu où pourrait se réunir ce concile, la majorité se prononça pour Rome. A cause des difficultés qu'opposent les Andes, les Cordillières et le défaut de voies de communication, Rome pour plusieurs était plus proche qu'une ville d'Amérique. Rome, à cause du tombeau de Pierre et de la présence de son siège, par l'effet nécessaire des autorités et des institutions qui les entourent, est la ville la plus propice à la tenue d'un concile national, surtout d'un concile dirigé contre toutes les aberrations traditionnelles du particularisme local. En transportant les évêques au berceau et au foyer du christianisme, il y a toute chance pour qu'ils soient plus sensibles aux touches de l'Esprit-Saint et aux parfums de Rome. Le 28 décembre 1898 cent quatre archevêques et évêques de l'Amérique latine furent donc conviés à se réunir à Rome, en concile, fin mai 1899. Cinquante-trois prélats, plusieurs délégués par leurs collègues, arrivèrent à Rome dans les délais pres-

crits. Le concile devait réunir : quatre archevêques et neuf évêques du Mexique ; deux archevêques et neuf évêques du Brésil ; un archevêque et trois évêques du Chili ; un archevêque et cinq évêques de la Colombie ; un archevêque et six évêques de la Confédération argentine ; un archevêque et quatre évêques du Pérou ; un archevêque de l'Equateur, un de l'Uruguay, deux évêques du Vénézuéla, un du Guatémala, un archevêque et un évêque d'Haïti. Le concile s'ouvrit le 28 mai, fête de la très sainte Trinité, sous la présidence du cardinal di Pietro, et se prolongea jusqu'au 9 juillet. Un des consulteurs dont l'autorité et le savoir eurent le plus d'influence, fut un simple capucin, le P. Joseph Calasanz de Llenaveras, dont le Pape fit le cardinal Vivès y Tuto, pendant le concile même. Ce prélat avait fait de longs séjours dans l'Amérique du Sud ; les évêques furent unanimes à s'incliner devant sa haute compétence.

Grâce à la longue et minutieuse préparation qui avait tout mis en lumière, grâce à la sagesse, au zèle, à l'intelligence des Pères, le vaste programme des *schemata* put être épuisé en six semaines. Dans son ensemble, ce travail forme ce qu'on doit souhaiter aujourd'hui à tous les peuples de la chrétienté, surtout à la France, l'application du droit de l'Eglise à tous les diocèses d'Amérique. Par là, il faut entendre l'appropriation de tous les décrets du Concile de Trente, de toutes les décisions des congrégations romaines, de tout ce qui constitue le droit canon, actualisé jusqu'à nos jours. C'est le code ecclésiastique actuel, c'est le droit le plus nouveau, embrassant les plus générales dispositions, non pas seulement avec le crédit du docteur privé, mais avec l'autorité d'un concile national. Dans l'histoire de l'Eglise au XIXe siècle, c'est l'acte de plus haute importance, le gage des meilleures promesses, la pierre d'attente de cette codification du droit canonique, dont Pie X a ordonné la promulgation.

La dernière session fut présidée, le dimanche 9 juillet, au collège Pio-latin, par le cardinal Agliardi. La messe fut chantée par l'archevêque de Lima ; les dernières décisions furent promulguées, avec réserve que les actes seraient soumis à la ratification de la Chaire Apostolique. La cérémonie de clôture eut lieu le soir. Le cardinal di Piétro présidait, en chape et mitre, assisté du cardinal Vivès ; les

évêques étaient également avec mitre et chape. Le Promoteur demanda au président de vouloir bien faire signer les actes du concile. A ce moment, le livre des actes fut porté sur l'autel, où résidait Jésus-Christ. Tous les évêques vinrent, l'un après l'autre, attester le Seigneur, par leur signature, qu'ils voulaient observer fidèlement ces décrets. Un évêque malade avait demandé à signer comme les autres. Un maître des cérémonies, assisté de témoins, s'en fut à la chambre de l'infirme, qui donna avec joie sa signature. Alors le Promoteur demanda aux Pères de clore le concile. Le vote fut unanime ; le cardinal di Pietro prononça le décret de clôture ; puis tous les Pères l'embrassèrent, ainsi que le cardinal Vivès et l'archevêque Tovat, président effectif du concile. Cette cérémonie émotionna vivement les Pères. Le *Te Deum* fit à ce moment éclater les strophes sublimes de la reconnaissance et des espérances de l'Eglise. La procession se déroula sous les cloîtres du collège, et alla saluer les deux plaques commémoratives du concile. De retour à la chapelle, l'évêque de Cuernavaca, Mgr Plancarte, monta en chaire ; il chanta les acclamations liturgiques, toutes les voix lui répondirent. La dernière fut une ovation : elle demandait la protection des races latines, boulevard de la foi dans le monde. Là où les nations protestantes s'installent, la foi baisse ; défendre les races latines, c'est défendre la foi. Ce fut le bouquet spirituel du concile, le mot d'ordre des grandes espérances.

Le lendemain, Léon XIII voulut recevoir tous les évêques du concile. Le cardinal Vivès les présenta. Après un entretien cordial, le Pape voulut les embrasser. Quand vint le tour de Mgr Fontecilla, celui-ci dit qu'il était du pays de Mgr Jarra, malade ; le Pape l'embrassa une seconde fois et lui dit de porter, à Mgr Jarra, ce baiser du Pape. Le concile de l'Amérique latine était la réalisation d'une grande pensée : le souffle puissant de l'unité catholique avait passé sur la tête des évêques de l'Amérique du Sud. A Rome, ces évêques avaient vu de près les plus grands personnages de l'Eglise ; ils avaient pu s'entendre avec eux et mieux les apprécier ; ils avaient vu le droit canonique en action et affirmé leur parfaite soudure à la Chaire de S. Pierre. Ces résultats acquis préparent les effets que les décrets du concile doivent produire à la longue. Une lettre du Pape promulguait

ces décrets le 1er janvier 1900 ; cette date doit marquer dans les annales de l'Amérique et de l'Eglise universelle.

5° *Abolition de l'esclavage.* — A ces faits généraux, nous devons joindre quelques faits relatifs aux églises du Brésil et premièrement l'abolition de l'esclavage. L'esclavage, c'est-à-dire la suppression juridique de la personnalité d'un homme au profit d'un autre, c'est-à-dire la réduction de troupeaux d'hommes et de femmes à la condition de bétail humain et d'outil vivant, comme dit Aristote, est le fait général et constant de l'histoire pendant quarante siècles. L'Evangile est la charte d'affranchissement de l'espèce humaine, la proclamation de la fraternité catholique. Entre sa promulgation et son application définitive, il y a des siècles ; mais l'Eglise, par ses doctrines et sa pratique, a toujours été l'instrument divin de la libération des esclaves. Troplong, dans un ouvrage célèbre, a montré l'influence du christianisme sur le droit romain, même sous les Césars persécuteurs. L'histoire des efforts de l'Eglise en faveur des esclaves a été écrite, pour les premiers siècles, par Wallon et par Paul Allard ; pour le moyen âge, par Yanoski ; pour les temps modernes, par Cochin. Mœhler, Balmès, Edouard Biot, Augustin Pavy, Lallier, l'évêque de Clifton nous ont donné également, sur ce sujet, des ouvrages de premier ordre. Pour mettre ce bienfait en parfaite évidence, il faut diviser l'histoire de l'esclavage, depuis l'ère chrétienne, en trois périodes : depuis la prédication évangélique jusqu'à la chute de Rome, l'Eglise s'applique, avec les indispensables tempéraments, à diminuer le fardeau de la servitude et à limer sans bruit la chaîne des esclaves ; depuis les invasions des barbares jusqu'à la Renaissance, l'Eglise substitue le servage à l'esclavage, et fait introduire la liberté dans les lois féodales, dans l'affranchissement des communes et dans l'établissement des communautés rurales ; depuis la Renaissance, lorsque l'affaiblissement des mœurs, des croyances et de la constitution sociale de la chrétienté, menacent de ramener l'esclavage, l'Eglise ne cesse de protester par les bulles de Pie II en 1462, de Paul III en 1557, d'Urbain VIII en 1639, de Benoît XIV en 1741, de Grégoire XVI en 1839. Le 5 mai 1888, dans la fête des noces d'or de son sacerdoce, Léon XIII voulut, pour l'émancipation des escla-

ves, donner un témoignage solennel de son affection pour le Brésil. Sa lettre aux évêques de ce pays est tout un traité théologique et historique sur ce sujet. Le Pape y rappelle que des personnes privées s'offraient à la servitude pour affranchir des esclaves ; que de grandes dames louées par S. Jérôme et des familles, citées par Salvien, rendaient par un généreux affranchissement, leurs esclaves à la liberté. « Outre que l'affranchissement des esclaves commença d'avoir lieu dans tous les temples comme un acte de piété, l'Eglise l'institua comme tel, en recommandant aux fidèles de l'accomplir dans leurs testaments à titre d'actes agréables à Dieu et dignes à ses yeux de grand mérite et de récompense : de là ces mots par lesquels l'ordre d'affranchissement était donné aux héritiers : « Pour l'amour de Dieu, pour le salut, pour le mérite de mon âme ». Rien n'a été épargné de tout ce qui pouvait servir pour la rédemption des captifs : les biens donnés à Dieu étaient vendus ; on faisait fondre les vases sacrés d'or et d'argent ; on aliénait les ornements et les richesses des basiliques, comme l'ont fait plus d'une fois les Paulin, les Ambroise, les Augustin, les Hilaire, les Eloi, les Patrice et beaucoup d'autres personnages ». Deux ordres monastiques se sont consacrés au rachat des captifs ; Pierre Claver s'était voué à la même œuvre. Léon XIII, marchant sur les traces des saints et des Pontifes de Rome, se réjouit donc de l'affranchissement des esclaves au Brésil ; il en félicite don Pedro et la comtesse d'Eu, qui signa pour son père cet acte immortel.

En même temps, avec ce sens pratique et ce tact parfait des Papes, Léon XIII adresse aux affranchis quelques salutaires enseignements choisis dans les oracles du grand Apôtre des nations : « Qu'ils gardent soigneusement un souvenir et un sentiment de reconnaissance ; qu'ils s'efforcent de la professer avec soin envers ceux à l'œuvre et au dessein desquels ils doivent d'avoir recouvré la liberté. Qu'ils ne se rendent jamais indignes d'un si grand bienfait, et que jamais non plus ils ne confondent la liberté avec la puissance des passions ; qu'ils s'en servent, au contraire, comme il convient à des citoyens honnêtes, pour le travail d'une vie active, pour l'avantage et le bien de la famille et de l'Etat. Qu'ils remplissent assidûment, non pas tant par crainte que par esprit de religion, le devoir de respecter la majesté

des princes, d'obéir aux magistrats, d'observer les lois ; qu'ils s'abstiennent d'envier les richesses et la supériorité d'autrui, car on ne saurait assez regretter qu'un grand nombre, parmi les plus pauvres, se laissent souvent dominer par cette envie, qui est la source de beaucoup d'iniquités, contraires à la sécurité et à la paix de l'ordre établi ; contents plutôt de leur sort et de leurs biens, qu'ils n'aient rien de plus à cœur que les biens célestes, pour l'obtention desquels ils ont été mis sur la terre et rachetés par le Christ ; qu'ils soient animés de piété envers Dieu, leur maître et libérateur ; qu'ils l'aiment de toute leur force ; qu'ils observent ses commandements en toute fidélité. Qu'ils se réjouissent d'être les fils de l'Eglise, qu'ils s'efforcent d'être dignes d'elle et de répondre, autant qu'ils le peuvent, à son amour. »

Dans cette page de Léon XIII, il y a plus de grande politique que vous n'en trouverez jamais dans tous les discours des souverains, qui ont déserté même le souvenir de Charlemagne.

6° *La discipline de l'Eglise.* — La sollicitude pour les esclaves ne fait pas oublier, au Pape, la discipline du clergé et du peuple au Brésil. En 1894, une lettre apostolique avait réveillé la piété parmi le peuple, remis en vigueur l'antique discipline et secondé le zèle des congrégations religieuses. Sur ces entrefaites, l'empereur du Brésil, don Pedro d'Alcantara, était chassé honteusement par ses sujets ; la république était proclamée à Rio-Janeiro. Ce pauvre empereur avait favorisé la franc-maçonnerie au détriment de l'Eglise ; il avait persécuté quelques évêques avec une espèce de flegme atroce ; il n'avait, d'ailleurs, outre ses méfaits, négligé aucunement de faire voir l'ineptie de ses fonctions et l'inutilité de son titre. Sous prétexte de libéralisme, il oubliait de gouverner son empire ; sous prétexte de science,il s'en allait, avec un nom d'étudiant, visiter les universités d'Europe, s'intéresser aux découvertes, se presser aux expériences et se donner toutes les peines du monde, pour se rendre ridicule. Les ministres voyant son ignorance et sa paresse en présence des parties divines du gouvernement, le prièrent tout simplement de fixer son siège à l'étranger. La république proclamée sans coup férir, les évêques adhérèrent au nouveau régime et à la politique du droit commun. Léon XIII les encouragea dans leur orientation et se prêta

à l'organisation des églises brésiliennes, sur le type du droit nouveau. L'Eglise se prête, en bonne mère, à toutes les expériences des peuples, à leurs désirs et même à leurs caprices ; au besoin, elle leur signale les périls ; et se lève la tempête, elle est toujours là pour commander aux flots et sauver la barque qui porte la fortune des peuples.

Le 18 septembre 1899, Léon XIII s'adresse à l'épiscopat du Brésil, pour viser sa situation et pourvoir aux intérêts vitaux des églises. Le premier sujet qu'il traite, c'est celui sur lequel il attire l'attention et provoque le zèle dans toutes les régions de la chrétienté, la formation du sacerdoce. Dans ce dessein, il veut séparer les séminaires des collèges, même épiscopaux. « L'expérience quotidienne, dit-il, démontre que les séminaires mixtes répondent peu à l'idéal et à la sagesse de l'Eglise. Cette vie commune avec les laïques est la cause ordinaire pour laquelle les clercs abandonnent leur vocation. Donc, il convient de les habituer à porter dès l'enfance le joug du Seigneur, à vaquer souvent à la prière, à remplir les fonctions pieuses, à s'initier à la vie sacerdotale. Dès lors, il importe de leur faire éviter les écueils, de les séparer des séculiers, de les élever enfin selon les règles si salutaires de S. Charles Borromée, comme cela se ratique dans les principaux séminaires de l'Europe. » Léon XIII pousse si loin cet argument qu'il voudrait voir les séminaristes éloignés de leurs familles, même pendant les vacances, comme cela se pratiquait autrefois pour les oblats des monastères. Pour les oblats, la méthode était excellente ; au Brésil, elle paraît nécessitée par l'isolement des fermes et par les mélanges fâcheux de population. Une seule chose nous étonne, c'est que Léon XIII, ici, ne parle pas des études sacerdotales et de la haute science de la théologie. En principe, il est tout à fait certain que cette haute science, si précieuse par elle-même, est indispensable pour tenir, à un bon cran, le niveau de la science commune ; si la haute science disparaît, la science commune disparaît à sa suite. Insensiblement un clergé ignare gouverne un peuple plus ignare encore, un peuple qui vit dans les ténèbres, heureux de leur obscurité, ou qui s'irrite et tombe à bras raccourcis sur un clergé sans docteurs. L'histoire s'étonne que ce grand pays d'Amérique du Sud

donne si peu de signes de son savoir. Eyzaguire, il y a cinquante ans, avait fait le tour du monde et prouvé qu'au Chili se trouvent des esprits curieux, capables de bien juger. Depuis nous ne voyons aucune œuvre d'éclat briller à l'horizon de la pensée, du moins dans nos pays d'Occident.

Le Pape aborde ensuite la question de la presse, il en constate la vulgarisation et déduit comme conséquence, la nécessité pour les prêtres d'y travailler. « Et c'est vraiment pénible de voir les bons négliger les armes, qui, maniées par des impies avec un charme trompeur, préparent la ruine déplorable de la foi et des mœurs. Il faut donc que les *styles s'aiguisent*, que la *verve littéraire* se déploie pour que le mensonge cède le pas à la vérité, que la voix de la droite raison et de la justice se fasse peu à peu accepter des esprits prévenus ». Ces *styles* à aiguiser pour le combat, un historien les traduit par *plume* : il est probable que la plume n'en est pas exclue ; mais le *stylus* d'Horace fait penser à autre chose ; d'autant que la verve à déployer suffit à la plume et que le style dans sa généralité paraît impliquer, au moins moralement, l'usage de la trique. *Triquer* est une vertu champenoise, dont l'emploi ne se pratique pas communément dans des bureaux de littérature, même militants. Aux avantages de la presse, Léon XIII joint les bénéfices qui résultent de l'accès des catholiques aux charges publiques et à la représentation nationale. La parole, en effet, non moins que les écrits, non moins que la plume, l'influence et l'autorité, peuvent servir la bonne cause. Il y a ici deux questions distinctes : l'accès aux fonctions sociales, où les catholiques, par leur probité et leur intelligence, peuvent rendre de précieux services ; l'accès aux mandats parlementaires, où leur présence et leur suffrage peuvent au moins concourir à la défense de l'Eglise. Ces deux questions ne soulèvent aucun doute. Léon XIII ajoute : « Il sera bon d'envoyer même *quelquefois* à la députation, des hommes revêtus du caractère sacerdotal ; ces gardiens professionnels, ces sentinelles en quelque sorte de la religion pourront défendre mieux que personne les droits de l'Eglise. » Cette décision de Léon XIII ne cadre pas avec une décision de Pie X ; un rescrit, signé Gasparri, vient de notifier à la France l'exclusion dési-

rable des prêtres de la Chambre des députés. Ce dernier rescrit ne s'applique, sans doute, qu'à la situation présente, dans l'hypothèse d'une séparation effective. Dans ce dernier cas, les prêtres devront se cantonner dans l'Eglise et ne pas escalader le mur de la séparation. En principe, pour les raisons données par Léon XIII, la présence des prêtres au parlement, leur rôle actif dans les commissions, leur apparition à la tribune, s'ils sont instruits, logiciens solides, orateurs éloquents, ne prête à aucune objection sérieuse. Un prêtre député peut avoir des doctrines compromettantes ou des pratiques fâcheuses pour l'Eglise : il y a, dans l'Eglise, des autorités pour reprendre ce prêtre et, au besoin, le censurer. Ce sont là des abus qui ne tiennent pas à la nature du mandat parlementaire. Un homme de simple bon sens peut toujours s'orienter au milieu des manœuvres des partis ; il peut toujours, par sa probité, offrir des exemples utiles et de graves leçons ; il y a d'ailleurs nombre de questions, surtout pour les affaires ecclésiastiques, où il peut, seul, parler avec la compétence d'un théologien et la capacité d'un homme plus instruit. Enfin, il y a toujours eu un peu partout, et très avantageusement, des prêtres dans les assemblées politiques et des prêtres dans les services politiques du gouvernement. Depuis S. Eloi jusqu'au cardinal de Fleury, sans oublier Suger, d'Ossat et Duperron, des prêtres ont pesé d'un grand poids dans le gouvernement monarchique ; dans ce gouvernement, le clergé a même formé le premier ordre de l'Etat. Depuis la révolution, de Maury à Dupanloup, à Freppel, les prêtres font bonne figure. En Allemagne, dans les Landtag des Etats confédérés, au Reichtag de Berlin, ils ont formé l'ossature du centre et sagement dirigé son action. Le bon sens de Guillaume II, en attendant une nonciature à Berlin, a même appelé un cardinal dans les conseils d'un empire dont le chef est protestant. D'après ces faits et pour ces motifs, même sous le régime de la séparation, la présence des prêtres dans les assemblées nationales et dans les conseils du gouvernement, si elle est passible d'abus, ne paraît pas, en soi, digne de blâme. Au contraire, quand le mouvement général de la politique incline au naturalisme, il paraît juste et désirable que les prêtres, comme citoyens, fassent valoir tous leurs droits, y com-

pris le droit de recevoir, de leurs concitoyens, un mandat parlementaire, et de représenter, dans les assemblées, ce qu'un historien anglais appelle la majesté d'un peuple. Ce mandat, sur une tête qui a reçu l'onction sacerdotale ou que ceignent les infules des pontifes, n'ajoute certainement pas un grand lustre, ni même un grand crédit ; mais il ouvre une carrière de dévouement où il ne paraît pas qu'un prêtre puisse reculer devant la consigne de la croix et le mot d'ordre du sacrifice. Naturellement les fonctions politiques, cela est entendu, ne doivent être recherchées, pour aucun motif tenant à l'esprit de parti ou à des pensées d'ambition, mais dans le double but, absolument désintéressé, de servir la cause du peuple et l'honneur de Dieu.

Dans cette même lettre, Léon XIII s'occupe des ressources matérielles nécessaires au service du culte et à l'entretien du clergé. Cette question est pendante dans toutes les républiques de l'Amérique du Sud, comme au Brésil, comme dans la plupart des églises de l'ancien monde. Le libéralisme, hérésie commune depuis un siècle à tous les peuples, est moins une affaire de doctrine qu'un défaut de vertu. Sans doute il se complaît à séparer partout l'Eglise de l'Etat et à réduire, sous un régime démocratique, le gouvernement à un baquet pour les autres et à un plat d'argent pour les hommes politiques. La conséquence qu'en tirent ces hommes politiques, c'est que, à défaut de biens civils à grignoter, ils n'ont qu'à dévorer les biens ecclésiastiques. De préférence, ils se jettent sur les propriétés des cures, sur les menses épiscopales et sur le patrimoine des monastères. Depuis que la Constituante française, en 1789, a mis les biens d'Eglise, pour boucher les trous d'un budget défaillant, à la disposition libre de la nation française, ce vol s'est poursuivi de même en Espagne, en Allemagne, en Italie et Outre-Mer. Mettre les biens d'Eglise au pillage, c'est pour le libéralisme, sa façon d'interpréter le renoncement de l'Evangile. Des curés nus comme ver, qui n'ont ni un morceau de pain à se mettre sous la dent, ni un toit pour abriter leur tête, voilà la manière du beau christianisme qui plaît à ces personnages. Pour eux-mêmes, c'est différent : le progrès qui consiste à appauvrir les prêtres, doit enrichir dans la même proportion les laïcs ; un laïc progres-

siste, c'est un homme qui s'est enrichi des biens d'Eglise, qui a de l'argent dans son gousset et chez qui la rotondité de l'abdomen atteste l'usage trop plantureux des organes de la mastication. Mais encore faut-il que les prêtres vivent. Mais alors de quoi et comment ? A défaut de la propriété ecclésiastique, qui leur est d'un accès difficile, qui souvent leur est interdite, il ne reste plus que la mendicité ou la ressource d'une fortune mobilisée par des titres de rente. Ce libéralisme, si âpre à la curée de l'Eglise, lui offre, comme contrefil et moyen de se soustraire à ses exactions, les inventions modernes du crédit. Léon XIII, dans sa lettre, n'envisage cette question qu'au point de vue actuel et borne ses ressources à la charité publique. L'Etat ne donne plus rien ni pour les cures, ni pour les séminaires, ni pour les chapitres. Alors, il ne reste, pour l'entretien des églises particulières et de la sainte Eglise romaine, que les offrandes, les quêtes et les souscriptions. Les monastères, là où ils subsistent, peuvent contribuer de leur superflu à l'assistance du clergé séculier. Les classes riches, là où elles sont catholiques, peuvent y contribuer aussi davantage, à raison de leurs grandes fortunes. Par la très courte expérience que nous en avons, les classes pauvres, ainsi nommées parce qu'elles ne sont pas riches d'argent, sont plus riches de cœur et trouvent souvent dans leur pauvreté le moyen de se montrer plus généreuses que les riches. Léon XIII propose de centraliser les offrandes dans une caisse générale et d'en effectuer équitablement le partage dans toute l'Eglise.

Léon XIII, comme il sied à un Pape, ne laisse pas voir, dans cette question, la sollicitude effarouchée et inquiète, qui se voit parfois dans certains évêques et dans quelques prêtres. Vicaire de l'Homme-Dieu, qui n'avait pas une pierre pour reposer sa tête et qui nous invite à ne pas éprouver les soucis des païens, le Pape a confiance en Dieu et veut inspirer à tous cette confiance. En preuve, il cite la libéralité des premiers chrétiens, qui, plus soucieux de l'Eglise que d'eux-mêmes, vendaient leurs biens et en déposaient le prix aux pieds des apôtres. A l'exemple de S. Paul, il dit : « Celui qui fournit la semence au semeur, fournira aussi le pain pour manger ; il multipliera votre semence et augmentera les prémices de votre justification. »

Que nos chrétiens, à l'exemple de leurs ancêtres, n'aient tous qu'un seul cœur et qu'une seule âme, et les prêtres, dans leur frugalité et leur modestie, ne manqueront jamais de rien. Il ne faut pas grand' chose pour vivre, il ne faut rien pour mourir. Comme conclusion, le Pontife rappelle les paroles du grand Apôtre aux Thessaloniciens : « Or, mes frères, nous vous prions d'être reconnaissants envers ceux qui travaillent au milieu de vous, qui vous dirigent et vous conseillent dans le Seigneur ; ayez pour eux une charité privilégiée à cause de l'œuvre qu'ils accomplissent. » Celui qui revêt les lys et nourrit les oiseaux du ciel, n'oubliera pas ses enfants et, moins que tout autre, le ministre de son sanctuaire. Et le prêtre, spolié par la politique, après une vie de mortifications pieuses et de privations nécessaires, sera encore assez riche pour laisser tomber parfois son denier, dans le casque de quelque patricien tombé en disgrâce. Son denier comme le denier de la veuve, sera cet argent prêté sur la banque du ciel, qui ne suspend jamais ses paiements.

§ XV. — L'ÉGLISE AU CANADA

1° *La judicature de l'histoire.* — L'histoire, disait Rohrbacher, est le jugement de Dieu en première instance. L'historien, en effet, est un juge qui évoque, à son tribunal, les personnages historiques et les événements dont ces personnages sont les acteurs. Sous ses yeux se développe un drame ; quand ce drame est parvenu à son dénouement, l'historien doit en porter un jugement d'après les principes de l'éternelle justice. Historien, tout le monde peut l'être, je veux dire tout homme instruit, mais pour en revêtir, à proprement parler, le caractère, l'historien doit être l'intègre organe d'un juste jugement. Le juste jugement, le jugement conforme aux lois éternelles, c'est celui qui constitue l'intégrité et la grandeur de l'histoire. Mais de quelles lois s'agit-il ? De lois humaines, de lois dont l'homme est l'arbitre souverain ? non, car parmi les hommes, autant de têtes, autant de sentiments, et, parmi eux, il n'y en a aucun qui ait, par lui-même, le droit d'imposer son jugement aux autres hommes. La loi dont l'observation forme l'équité de l'histoire, c'est la loi de Dieu ; c'est la loi révélée de

Dieu au genre humain dès l'origine des choses, dispensée par Dieu dans la suite des siècles, consignée finalement dans l'Evangile de Jésus-Christ et confiée, comme dépôt sacré, à la garde de la Sainte Eglise, dont le chef unique, souverain et infaillible, est le Pontife Romain, aujourd'hui Pie X. Le symbole des dogmes de la Sainte Eglise, les lois morales de la Sainte Eglise, le culte et la discipline générale de la Sainte Eglise, la hiérarchie de la Sainte Eglise et son code canonique : voilà les quatre lois surnaturelles auxquelles l'historien doit strictement se soumettre. Dans tout ce qu'il écrit, le simple bon sens suffit pour nous apprendre que l'historien est rigoureusement obligé de ne dire que la vérité et non moins rigoureusement frustré de toute licence qui permettrait d'y contrevenir ; et, pour lui, la vérité, c'est la vérité de Dieu dont l'Eglise Romaine est la dispensatrice ; et l'erreur qu'il doit réprouver, c'est tout ce que l'Eglise Romaine réprouve. Devant peu importe quel personnage et peu importe quel événement, l'historien n'est donc pas libre ni des mouvements de sa plume, ni des jugements de son esprit. C'est lui qui juge, mais il ne juge qu'autant qu'il est l'organe de la loi. S'il est son interprète fidèle, son jugement vaut tout autant que la loi dont il détermine l'application ; s'il n'est pas l'interprète fidèle de la loi divine, sa parole n'est plus qu'une parole d'homme, airain sonnant, cymbale sonore. C'est pourquoi nous avons dit que le jugement de l'historien n'est de Dieu qu'en première instance ; il est sujet à l'appel, mais si, en appel, il est reconnu conforme à la loi divine, il n'y a ni autorité qui tienne, ni grandeur, si haute soit-elle, qui puisse prévaloir. La loi divine est sans tache ; du moment que l'histoire en est l'organe, le monde entier doit se soumettre à son empire. Le monde, il est vrai, avec ses préjugés, ses aveuglements, ses ignorances, ses passions, n'accepte pas plus l'histoire qu'il ne subit Dieu ; il ronge, en frémissant, le frein de ce noble esclavage. Mais la fureur, plus ou moins intense, qui couvre d'écume le mors ou le frein, ne prouve rien contre ; elle ne prouve que sa nécessité et n'est qu'un hommage à son équité. Le vieil historien, qui a consigné, sur des tables d'airain, les oracles de l'histoire, a pu voir, dans sa longue carrière, s'insurger contre ses jugements les aberrations des foules et encore plus les colères des

hommes, dont il dénonçait l'iniquité. Ces insurrections ne troublent pas la sérénité de son esprit ; elles ont pu jeter du poison dans la coupe de ses jours. Cet amer breuvage n'est qu'un réconfort de plus, lorsque l'historien est l'homme juste, qui a le courage de parler ; et quand le monde entier s'écroulerait sous ses anathèmes, il ne ferait ni fléchir sa main, ni reculer son jugement.

2° *L'Ecole.* — Nous rappelons ces règles austères, non point parce que, du Canada, nous sont venues des menaces et même des injures, mais parce que le Canada français, la province de Québec, religieusement parlant exemplaire, est peut-être le pays qui a le plus besoin des intègres discernements de l'histoire. Non pas que tout y soit mauvais ; au contraire le bien l'emporte, et de beaucoup sur le mal ; mais il y a, dans les esprits, une telle inertie, des aveuglements si profonds, des préjugés si déplorables que ce pays si catholique peut être, tout d'un coup, poussé aux abîmes où l'appelle l'inique esprit du siècle. Nous n'avons jamais écrit pour insulter personne ; nous écrivons pour sauver les âmes et les peuples. Notre plume, trempée dans le sang du Christ, ne se connaît pas d'autre devoir que les règles de l'Apostolat. Puisque l'historien est juge, il doit être aussi l'homme de Dieu, il doit fixer les idées et les désirs du siècle ; il doit produire les faits dans une intégrité, miséricordieuse et implacable, qui fasse de son récit une autorité et une grâce, parce que c'est toujours un rayon de pure lumière. Mais son récit doit revêtir surtout ce caractère lorsqu'il parle des écoles. L'école est une création de l'Eglise ; primitivement c'était une chapelle. Or, on veut aujourd'hui la séparer de l'Eglise pour la tourner contre. La chapelle qui était une œuvre de piété, on travaille à la convertir en chaire de pestilence, en machine infernale pour empoisonner les jeunes âmes. L'impiété du siècle s'achemine à ce résultat par deux voies différentes : en faisant de l'école catholique une appartenance *exclusive* de l'Etat ; et en faisant de l'établissement scolaire de l'Etat une école vouée aux doctrines du naturalisme de la déchéance. Par là s'insinue, même dans le peuple catholique, premièrement que l'enseignement appartient à tout le monde, ce qui est le dogme de la libre pensée anti-chrétienne, et que l'enseigne-

ment, bon à nous assortir aux conditions de la vie présente, est hors d'usage pour la préparation à la béatitude éternelle. Ces deux idées ont prévalu au Canada par l'enseignement du protestantisme et par les intrigues de la franc-maçonnerie ; elles ont littéralement coupé le pays en deux. Le peuple est bon, il est resté dans la simplicité catholique ; les classes élevées, tout ce qui tient au gouvernement est devenu plus ou moins mauvais suivant qu'il incline plus ou moins au libéralisme. L'esprit du clergé même n'est pas exempt de cette peste ; et il contribue à sa diffusion, sans le vouloir, peut-être sans le savoir, en s'abstenant de le dénoncer et de le combattre. Il n'y a plus de pays, pas même l'Italie, où les catholiques puissent s'abstenir de former une ligue militante, pour combattre la neutralité de l'école et les multiples impiétés de la politique. Et si la province de Québec s'obstine à croire qu'elle peut faire exception, elle se trompe et ne le saura que trop tôt, mais au prix douloureux du malheur public.

3° *L'Eglise à l'Ecole.* — Pour remédier aux maux présents et futurs, il faut que l'Eglise reprenne son empire à l'école. L'absence d'unité doctrinale et par suite la divergence des esprits sur les principes fondamentaux de la vie religieuse et sociale, telle est la cause radicale de désunion parmi les catholiques. Quel est le remède à cette division ? Il n'y en a pas d'autre que la diffusion de la doctrine catholique dans les écoles d'abord et ensuite par tous les moyens d'un loyal prosélytisme. L'enseignement religieux dans les écoles primaires et dans les catéchismes, mais surtout l'enseignement religieux, philosophique et historique dans les collèges et universités, puis dans les conférences, revues, journaux, tel doit être, au Canada, l'objet de tous les efforts. Si, dans le passé, cet enseignement avait été départi d'une façon vraiment catholique, vraiment unitaire, nous ne verrions pas, parmi les Canadiens, tant d'hommes ignorants de ce qu'ils doivent savoir sur les questions les plus essentielles de la vie sociale et religieuse. Le Canada ne subirait pas cette divergence lamentable des esprits, ces divisions, ces disputes, ces défiances qui paralysent. Pour extirper par la racine la cause d'un si grand mal, il faut revenir à l'autorité de l'Eglise. L'instruction doctrinale des catholiques, à quelque classe

de la société qu'ils appartiennent, quels que soient leur âge, leur sexe, leur condition, sous quelque forme qu'elle soit donnée, est placée, dans l'Eglise, sous la surveillance de l'évêque. La surveillance de l'évêque doit s'exercer sur toutes les écoles où sont instruits les catholiques. Les parents, les maîtres d'école, laïques ou ecclésiastiques, relèvent de l'autorité de l'évêque, non seulement en ce qui concerne directement l'enseignement de la doctrine catholique, mais aussi pour *l'enseignement de toutes les sciences humaines* en tant qu'il est défendu de les communiquer à la jeunesse dans un *esprit contraire* à la doctrine catholique. Les religieux et les religieuses, même exempts, sont soumis en ce point à l'autorité de l'évêque. L'Eglise a horreur de l'école neutre, parce que, outre le péril grave de perversion intellectuelle, elle va à l'encontre de la discipline fondamentale de l'Eglise qui réserve d'une façon absolue, à l'évêque, la surveillance de toutes les écoles où se forme l'âme des enfants baptisés. Cette surveillance de l'évêque est l'un des devoirs les plus importants de sa charge. L'école neutre est la plus grande des calamités pour l'enfant, pour la famille, pour le pays et pour l'Eglise. Là où il existe de telles écoles, l'évêque doit y entrer pour s'assurer qu'on y observe l'enseignement et la discipline de l'Eglise ; sinon, il doit l'interdire. Dans les écoles même catholiques, il doit s'assurer qu'il est fait, à l'enseignement catholique, une large part. Dans les collèges, même catholiques, il doit contrôler l'enseignement philosophique et historique ; il doit s'assurer de l'orthodoxie des maîtres et de leurs aptitudes orthodoxes. Une commission permanente de prêtres, chargés de la surveillance des écoles (quand il ne l'exerce pas lui-même), agissant au nom et par l'autorité épiscopale, consciente de sa responsabilité devant l'évêque, devant l'Eglise, devant le peuple chrétien, doit fonctionner avec zèle dans tous les diocèses et faire sentir son action sur tous, maîtres et élèves, dans toutes les écoles catholiques, et aussi sur les parents chrétiens, voire sur le clergé tout entier, pour tout ce qui concerne la formation de la jeunesse. Voilà le véritable remède à la désunion des catholiques. Pour l'unité du troupeau, il faut, dans les écoles, l'autorité catholique, c'est-à-dire universelle, de l'évêque.

Le Canada est menacé de la formation d'un ministère de l'instruction publique, c'est-à-dire de l'enlèvement de l'école à l'Eglise et de son introduction impie dans les rouages de l'Etat. D'ores et déjà le Canada est sous l'influence de toutes les idées fausses d'une institution si néfaste. Par conséquent tout ce qu'il a de foi dans l'âme et de sang dans les veines doit se convertir en énergie pour le combat. Si les prêtres étaient privés du pain quotidien, si les églises étaient fermées, si le culte était atteint dans toutes ses manifestations légitimes, ce serait un grand mal assurément. Mais que les âmes des enfants soient soustraites à l'enseignement catholique, forcées de subir l'enseignement neutre des écoles de l'Etat, avec tout son cortège d'erreurs, de doutes, de scepticisme, de corruption, c'est là une calamité telle que tous les pères de famille, sous la conduite de l'évêque, doivent se lever, comme un seul homme, pour être conduits à la bataille. Depuis trente ans, la France ne l'a pas fait, et elle est en train de mourir ; la Belgique, qui a su combattre par les moyens les plus énergiques, a sauvé son âme et son indépendance. Sacrifices pécuniaires, luttes à outrance contre les empiétements de l'Etat, sévérités dans les sanctions ecclésiastiques contre les parents qui se refuseraient à la lutte, tels sont les moyens par lesquels la Belgique a refoulé la *gueuserie* libérale ; tels sont les moyens par lesquels on sauvera partout l'intégrité de la foi et l'unité d'esprit au sein des générations nouvelles du Canada.

Surtout ne nous laissons pas tromper par les sophismes à l'ordre du jour. Pour communiquer aux enfants des classes ouvrières, comme à ceux de la bourgeoisie et des classes dirigeantes, la foi catholique et sauvegarder l'unité d'esprit au sein du peuple catholique, il ne suffit pas de les conduire pendant quelques heures, chaque semaine au catéchisme de la paroisse ou dans quelque œuvre catéchistique analogue ; il faut l'école, le collège et l'Université catholiques, *franchement et absolument catholiques*, sans aucune dissimulation ou diminution de l'enseignement catholique, complet à tous les degrés, selon la classe sociale à laquelle chaque étudiant appartient. Autrement cet étudiant ne sera jamais qu'un demi-chrétien ; son âme restera, toute sa vie, remplie des doutes, des préjugés, des sophis-

mes, et surtout des paresses qu'on y aura déposés dans son jeune temps ; il ne pourra jamais s'en déprendre, parce qu'il n'aura jamais reçu cette instruction chrétienne, complète et progressive, seule capable d'asseoir dans l'âme humaine, la plénitude de la foi et l'unité d'esprit au sein de l'Eglise.

4° *L'Université-Laval.* — Quand le Canada eut cessé d'être un pays de mission, il dut avoir un évêque, un clergé et un séminaire ; il en eut même deux, un à Québec, l'autre à Montréal. Au siècle dernier, on pensa, très justement, que pour former un grand peuple, il faut le doter de grandes écoles. Depuis Jésus-Christ, l'histoire des peuples dans leur évolution sociale et politique est en corrélation nécessaire avec l'agrandissement des écoles. Non pas qu'il soit impossible de pousser la force à de formidables conquêtes ; mais quand ces conquêtes ne sont pas soutenues par des conquêtes parallèles dans l'ordre intellectuel et moral, elles s'effacent aussi promptement qu'elles ont pu s'établir. Or, la fondation et la croissance régulière des écoles, c'est, en soi, une chose difficile et qui demande du temps. En France, par exemple, il fallut cinq ou six siècles de labeur continu, avant la fondation des universités du moyen âge. Pendant trois siècles, on se contenta d'améliorer les écoles presbytérales, épiscopales et monastiques ; pendant trois autres siècles, il suffit d'y adjoindre l'école palatine et ses succursales. Au Canada, la difficulté n'était pas la même ; il ne s'agissait pas de créer, sur les rives du Saint-Laurent, une civilisation de toutes pièces ; il s'agissait, pour les écoles, simplement de greffer une université, une Sorbonne française, sur les établissements du séminaire. Mais, comme les universités sont des capitales intellectuelles, pour les former il faut une licence de l'Eglise et une de l'Etat. Le séminaire de Québec prit donc en 1852 une charte à Rome, une charte à Londres et, après les avoir obtenues, s'intitula : *Université Laval*, faisant remonter au premier évêque l'honneur d'être le premier fondateur de la première université du Canada. Ici les difficultés commencent. Pour transformer un séminaire en université, il faut deux choses : 1° créer les programmes et les cours des cinq facultés du haut enseignement ; 2° trouver des professeurs capables d'occuper honnêtement ces chai-

res. Dresser sur le papier de beaux programmes, c'est encore relativement facile ; mais découvrir les personnes idoines, capables d'y faire honneur, c'est autre chose. Les hommes sont rares, les savants surtout ; et même quand ils sont de vrais savants, se laissent peu gouverner. Le point capital pour y réussir, c'est de se cramponner, par une ferme adhérence, à l'autorité du Pontife Romain, et de se tenir ferme, dans la charte universitaire, au principe, certain et souverain, de l'orthodoxie. Quoique cette nécessité soit de première évidence, il est aisé de voir qu'on n'y vient pas aisément et qu'on ne s'y tient pas toujours. Sans remonter aux temps lointains de S. Anselme, de Guillaume de Champeaux, d'Abailard, nous venons en France de fonder, en 1875, cinq ou six universités. On a trouvé des millions pour bâtir ; on n'a pas trouvé d'hommes pour occuper les chaires de façon à assurer l'empire de la science catholique. Bien plus, le libéralisme a su si habilement se faire valoir, qu'il a créé, en exégèse et en philosophie, des écoles d'aventures, où les voltigeurs s'appliquent à se montrer pires encore qu'ils ne sont, quoiqu'ils valent peu. La France intellectuelle est à la débandade. L'Université-Laval a-t-elle, mieux que les nôtres, répondu aux consignes de l'orthodoxie ? Nous ne connaissons pas assez le menu de son histoire, pour apprécier *ad amussim* son action publique. A nous tenir aux grands faits, elle nous paraît toutefois répréhensible sous plusieurs rapports. Premièrement, le fait d'admettre des protestants et des libéraux dans le professorat d'une université catholique, est une erreur profonde et un tort grave. En second lieu, nous ne voyons point sortir, de cette Université-Laval, d'œuvres aux grandes proportions. Surtout, si cette Université est le miroir où se reflète la société canadienne, on se demande en quoi elle a pu remédier aux divisions des esprits, aux bassesses du parlementarisme et aux méfaits des divers gouvernements. Le Canada est, sous certains rapports, en pleine dissolution : l'Université ne doit-elle pas être le contrefort, la forteresse, l'arsenal pour parer à toutes les divisions et opposer une digue à l'envahissement des sept péchés capitaux, qu'il ne faut pas prendre pour des traits de civilisation.

L'Université-Laval, non contente de son établissement à Québec,

a voulu créer une succursale à Montréal. La chose en soi est louable : les deux villes sont assez grandes, le Canada voit s'ouvrir devant lui d'assez vastes perspectives, pour créer deux et même trois ou quatre universités. L'évêque de Montréal voulait bien créer une université, mais indépendante ; l'Université-Laval faisait sonner haut ses dépenses et prétendait avoir titre à bénéficier de la fondation nouvelle. Puisque le Saint-Siège est entré dans ses calculs, nous n'avons pas le droit d'y contrevenir ; mais nous ne comprenons pas. Les comptes d'épicier ne sont de rien ici ; les produire, c'est un acte d'inintelligence. Qu'on nous dise *Opulenti matre filia pulchrior*, à la bonne heure : c'est un plus noble langage ; mais c'est la question. L'Université-Laval a-t-elle cette pureté de doctrine, cette puissance d'enseignement, cette richesse d'œuvres, cette maîtrise souveraine, qui fasse d'elle la capitale incontestée de la science canadienne ? A d'autres de répondre. Pour nous, une université condamnée à un rôle secondaire, cela n'a pas de sens ; nous voulons, pour Montréal, au regard de Québec, une indépendance absolue ; nous le croyons même nécessaire pour que, de part et d'autre, une émulation généreuse et une loyale critique accroissent, dans chaque université, les richesses de la science. Nous irons même plus loin ; nous souhaitons, au Canada, la fondation d'une troisième université, confiée, non plus au clergé séculier, mais aux ordres religieux, spécialement aux Jésuites, ordre le plus savant et le plus apte à former des hommes. Le plus urgent besoin du Canada, c'est d'avoir des hommes de foi, des hommes de cœur, des hommes d'honneur, incapables de céder aux sollicitations de la presse, de conniver à la corruption électorale et parlementaire : hommes pieux, dévoués à la patrie et qui peuvent seuls la sauver des incohérences d'à présent.

5° *La conquête du sol.* — Après l'orientation de l'esprit public et l'affermissement de la pensée canadienne dans le désintéressement, la loyauté et l'honneur, rien n'est plus important, pour Québec, que la conquête de son sol. Le Canada a maintenant des églises établies, de Vancouver aux Laurentides. Pour mener à terme l'œuvre des missions apostoliques, il faut maintenant perforer la forêt, depuis les rives du Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson. Cette entre-

prise dépasse évidemment la capacité des marchands de bois, plus propres à s'enrichir des dépouilles du pays, qu'à lui rendre en bienfaits la reconnaissance de leur fortune. Les ordres religieux ont défriché l'ancien monde ; c'est à eux, à eux seuls qu'il appartient de défricher la forêt canadienne. Les gouvernements civils de chaque province peuvent appeler des colons dans la partie de forêt qui avoisine leur frontière ; la conquête par cette voie est longue, souvent contrariée, pas toujours rémunératrice. Ce mode de conquête trouvera d'ailleurs, dans les monastères, son meilleur appui. L'avenir est au défrichement ; il faut rendre grâce à tous les braves ouvriers qui s'attellent à cette œuvre cyclopéenne. Je voudrais voir cinquante monastères s'élever simultanément dans l'épaisseur de la forêt et se renouer entre eux comme les monastères que Charlemagne sema dans la sombre terreur de la forêt germanique. C'est là, pour l'avenir, la consigne de la Providence ; ce sont ces puissantes tarières qui ont traversé la vieille barbarie et préparent encore partout l'épanouissement des fleurs de l'Evangile.

Cette conquête monastique doit s'effectuer sous les auspices de l'épiscopat et sous son impulsion. L'épiscopat canadien est essentiellement apostolique ; il est né d'une mission ; son berceau est plein du sang des martyrs et rien ne lui convient mieux que d'achever leur ouvrage, de répandre partout la semence divine de leur sang. Depuis peu, nous avons vu se renouveler et s'étendre l'épiscopat canadien ; il peut maintenant tenir de grands conciles, c'est la plus précieuse des ressources de l'Eglise ; il s'est d'ailleurs accru d'un nouvel élément, l'élément romain, essentiellement apostolique. Plusieurs prélats ont même étudié à Rome et puisé l'esprit romain au tombeau du plus grand des conquérants, S. Pierre ; tous ont dû le puiser, depuis le concile du Vatican, dans le renouvellement de l'esprit public de la chrétienté. Les Bégin, les Bruchèsi, les Labrecque, les Langevin, les Cloutier, les Aymard sont à l'avant-garde de l'apostolat et n'en négligeront jamais les consignes.

6° *Une délégation permanente.* — L'un des événements du pontificat de Léon XIII fut l'établissement, au Canada, d'une délégation permanente. Les Canadiens sont, pour une part, petits-fils de Nor-

mands ; ils en ont le caractère contentieux. Si Chicaneau n'était pas né à Caen, il aurait pu naître à Québec. Les chicanes entre particuliers se résolvent, à l'amiable, devant les juges de paix, ou judiciairement devant les tribunaux. Quand ces contestations appartiennent à la politique, elles vont au parlement ou au conseil d'Etat ; quand elles s'élèvent sur des affaires d'Eglise, elles se doivent traiter avec les évêques ou avec le Souverain Pontife. Pour régler ces différends, les Papes avaient autrefois leurs légats *à latere* qu'ils envoyaient partout ; ils les remplacent aujourd'hui par des nonciatures à demeure ou par des délégations permanentes. Pour sa part, dans ces derniers temps, le Canada avait vu nommer trois visiteurs apostoliques, chargés de lui apporter la paix, Mgr Conroy, Mgr Persico et le P. Smeuldère ; mais ces délégations trop rapides, faites par des étrangers, en pays inconnu, n'avaient pu guère que créer dans leur esprit des incertitudes et n'aboutir qu'à de médiocres résultats. Une nonciature permanente offre de plus précieuses ressources. Un nonce à demeure acquiert, sur place, une naturalisation provisoire ; il connaît mieux, avec le temps, l'esprit et les mœurs du pays ; i lvoit naître les difficultés et peut les prévenir ; par la connaissance qu'il a des choses et des personnes, il peut aussi les résoudre ; et s'il ne peut les résoudre sur place, il peut en appeler à Rome, au secrétaire d'Etat. Etant connu que les Canadiens aiment à contester, au lieu de s'embarquer pour Rome, ils pourraient recourir au juge présent sur leurs rivages. Mais, pour réussir dans sa délégation, il ne faut pas qu'un légat reste trop longtemps à la même place. Tous les hommes sont hommes, prompts à énerver leur propre vertu. C'est pourquoi l'Eglise romaine limite sagement la durée des nonciatures ; elle promène ses ambassadeurs sur l'échiquier de sa politique ; et parfois les récompense avec une solennité qui surpasse l'état de leurs services.

Le délégué nommé au Canada fut Diomède Falconio, de l'ordre des Franciscains, archevêque de Larisse. Que personne ne conçoive de doute sur l'aptitude d'un capucin à traiter des affaires politiques. Le P. Joseph, conseiller de Richelieu, dit l'Eminence grise et Ximenez forment d'assez beaux types de conseillers et d'ambassadeurs.

L'homme le plus apte à traiter les affaires du monde, disait Donoso Cortès, c'est l'homme étranger au monde. Si j'avais à choisir un ambassadeur, je le prendrais parmi les religieux, de préférence parmi les religieux cloîtrés ; et de préférence, entre tous les cloîtres, je choisirais les plus contemplatifs. C'est en regardant le ciel, qu'on apprécie plus justement les choses de la terre ; et si, pour régler les affaires de ce monde, on ne regarde que la terre, c'est imiter l'enfant qui s'aveugle en soufflant sur un tas de poussière.

7° *Les biens des Jésuites.* — Après la suppression de la compagnie de Jésus par Clément XIV, le décret de dissolution n'avait pas été publié partout ; le défaut de publicité suspendait son application. En Russie et en Prusse, Frédéric et Catherine n'avaient tenu aucun compte de ce décret ; l'impératrice trouvait bon de se servir de ces religieux pour l'éducation de ses sujets ; le philosophe de Postdam, de ce réprimandé par Voltaire, se flattait de conserver cette précieuse graine, pour réensemencer l'univers. L'Angleterre, très hostile à la Papauté, ne s'occupa pas du bref pontifical ; au Canada, les Jésuites continuèrent leurs fonctions dans les écoles et dans les paroisses ; comme ils ne pouvaient plus se recruter, ils finirent par s'éteindre. Leurs biens tombèrent en déshérence. Le gouvernement eût pu se les attribuer ; dans sa probité intelligente, il se contenta de les garder pour les Jésuites à venir. C'est un exemple de probité, unique au monde ; et c'est, pour le Canada, un grand honneur, qu'il ne se soit trouvé, ni dans ses conseils, ni dans son gouvernement, personne pour conseiller et perpétrer ce vol. Enfin les Jésuites reprirent le chemin du Canada. Leurs biens étaient toujours là ; ils les avaient achetés comme tout le monde, par achat, contre argent ; par une libre attribution, pour prix de services ; ou par don pur, conféré en esprit de foi. Bref, les biens des Jésuites étaient les biens des Jésuites ; et personne autre, ni particulier, ni gouvernement, ni établissement quelconque ne pouvait licitement se les approprier. A cette époque, Honoré Mercier était premier ministre de la province de Québec. Mercier était un homme de talent, un bon chrétien ; autrefois libéral, il était devenu nationaliste ; mais ancien élève des Jésuites, il gardait à ses maîtres une vive reconnaissance. Pour

commencer par le commencement, Mercier fit rendre, aux Jésuites canadiens, la personnalité civile ; ensuite, il parla de rendre ses biens à la grande compagnie. Ici se produisit un fait qui montre combien de gens sont, au fond, fort peu honnêtes ; ils ne voudraient pas voler un porte-monnaie ou un mouchoir ; mais lorsque quelque prétexte ou quelque sophisme peut colorer l'invasion du domaine d'autrui, ce n'est pour eux qu'une bonne aubaine. Autour de Mercier, partisan d'une juste restitution, il se fit aussitôt un amoncellement de toiles d'araignées ; plus il en abattait, plus il s'en formait ; il courait risque d'être étouffé par la poussière, lié dans les toiles et dévoré cruellement par les filles d'Arachné. Un peu plus on lui aurait prouvé que ces biens des Jésuites devaient être dévolus à tous les serviteurs de la société canadienne, excepté à leurs légitimes propriétaires. Mercier s'en fut à Rome, vit le Pape et au retour, par une cote assez mal taillée, mais contre son gré, rendit enfin aux Jésuites une partie de leurs biens. Restitution qui doit d'autant plus honorer Mercier qu'elle est à peu près unique en histoire et qu'elle s'effectue au profit des plus grands serviteurs de l'Eglise. Ce n'est pas seulement le propre de cette célèbre compagnie d'être aimée des bons et haïe de tous les méchants, avec une espèce de diabolique fureur ; elle offre encore ce trait que tous les grands hommes, historiens, philosophes, politiques, chefs d'Etat ou chefs de l'Eglise, s'accordent pour louer, unanimement et chaudement, ses services.

8° *Affaire du Manitoba.* — C'est une stipulation de droit naturel et de droit écrit que la confédération canadienne établit, entre les catholiques et les protestants, l'égalité ; si cette égalité n'était pas stipulée et respectée, les protestants, là où ils sont les plus nombreux, pourraient traiter les catholiques en parias ; mais en retour, les catholiques, là où il sont les plus nombreux, pourraient réduire, à leur tour, les protestants à la condition d'ilotes. La confédération, alors, ne serait pas un ordre social régulier et pacifique ; ce serait, en principe et en fait, un état de guerre, d'injustice et de violence. Dans l'ancien et dans le nouveau monde, cela est partout ainsi entendu. On s'achemine lentement à un état où l'arbitraire et l'iniquité n'auront plus de place ; où les confessions religieuses, pour

prévaloir, ne pourront plus compter que sur leur vertu. En 1890, un gouvernement libéral succédant à un gouvernement conservateur, son chef Greenway n'eut rien de plus chaud que de supprimer le droit scolaire des catholiques, d'interdire dans les écoles l'enseignement de la religion et de la langue française, et d'obliger les catholiques à envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes. C'est un acte formel, positif, de persécution. Les catholiques ne peuvent s'y soustraire qu'en fondant, à leurs frais, des écoles catholiques ; mais alors ils ont à payer un double impôt scolaire : l'impôt pour les écoles neutres de l'Etat ; l'impôt pour les écoles catholiques, indépendantes de l'Etat. Que si ce gouvernement fanatique refusait, aux catholiques, le droit de fonder même des écoles libres, ce ne serait plus un gouvernement régulier, mais une organisation de brigandage. Actuellement, c'est ce qui se passe en France ; et ce qui se produit en France, comme attentat, tend généralement à s'essayer partout, même en Angleterre, où ils sont en train de rouler sur la pente de la neutralité dans l'enseignement, formule hypocrite ou inconsciente, du gâchis et de l'obscurantisme. L'école, en ce cas, est assortie à la dégradation de l'espèce humaine : c'est le retour à la barbarie.

En présence des iniquités révoltantes du gouvernement manitobain, c'était le devoir du gouvernement fédéral d'Ottawa, de casser la loi scolaire et de rétablir un ordre de justice. Devoir d'autant plus pressant que le premier ministre du Dominion était un conservateur, sir Charles Tupper ; mais, dans l'argot des partis, il ne faut pas juger du contenu par l'étiquette. Conservateur peut être synonyme de révolutionnaire, comme libéral peut être synonyme de tyran ; l'un et l'autre peuvent, avec une égale aisance, devenir, sans vergogne, d'ardents persécuteurs. Tupper ne manqua pas de réprouver la loi en paroles ; en fait, il se borna à quelques actes de procédure parlementaire ; mais avec indécision, nonchalance, lenteur, en homme qui, à la veille des élections, ménage tous les partis pour se concilier leurs suffrages, et prend, par son indécision même, le plus honteux moyen de se faire renverser. En ce cas, l'adversaire, qui n'a pas la charge du gouvernement, a plus belle marge pour se pous-

ser aux promesses. Amphion bâtissait, dit-on, les murs de Thèbes, en jouant de la flûte. Les parlementaires usent du même procédé pour bâtir le palais de leurs rêves et assurer le trône de leur puissance. Dans le jargon de tribune, cela s'appelle de l'habileté : c'est l'art de mentir diplomatiquement, d'étrangler sans bruit, de trahir par une désertion positive et de se ruiner soi-même.

Aux élections générales, sir Charles Tupper tomba du pouvoir et fut remplacé par sir Wilfried Laurier. Wilfried Laurier était un catholique de marque, un homme de talent, un orateur, en son privé un homme de vertu, en public, il avait promis d'être un homme d'action. Malheureusement pour lui et pour les autres, Laurier était un libéral ; il se disait même libéral comme Montalembert, ou à l'anglaise : ce qu'il croyait sans péril et peut-être glorieux. De sa part, c'était une naïveté et une marque d'incohérence. Il n'y a pas de libéralisme innocent et permis : tout libéralisme est une hérésie ; le libéralisme de Montalembert et de Dupanloup, qui se croit orthodoxe, a été quarante fois réprouvé par Pie IX, et s'est depuis déshonoré par son impuissance plus que par ses désastres. Montalembert n'a jamais été qu'un orateur d'opposition, fort éloquent sans doute ; mais il n'a jamais été au pouvoir, pierre de touche de l'homme complet ; et puisqu'il est mort à peu près fou, on doit croire qu'au pouvoir il n'eût pu être que l'homme de mauvais conseils, c'est-à-dire l'homme de toutes les impuissances. Laurier, ci-devant orateur d'opposition, devenu chef de la majorité parlementaire, premier ministre du Dominion, avait promis des réparations, il devait tenir sa parole. Au lieu d'y aller tout droit, en homme qui veut agir, il commença par biaiser ; il parla de recourir à Rome, ce qui est de la part d'un libéral une contradiction ; et il y alla, en effet, comme s'il eût pu espérer obtenir de Rome une réponse favorable à son inertie ou à son ineptie. Léon XIII n'était pas un Grégoire VII ; mais il était homme de doctrine : il répondit aux avances de Laurier par l'envoi d'un délégué, Raphaël Merry del Val et par une Encyclique *Affari vos*, où il loue le bon vouloir de Laurier, mais dit ses réparations insuffisantes et l'invite à rétablir pleinement les droits des catholiques. Jusque-là tout était bien et si Laurier avait été un homme, c'était le cas de se montrer.

Laurier, qui revenait de Rome, parla d'en référer à Londres, dans l'espoir d'obtenir peut-être, des ministres protestants de la reine Victoria, plus de latitudes que du pape Léon XIII. C'est, en effet, de notre temps, le caractère propre des gouvernements, même des plus forts, de se montrer faibles, lorsqu'ils voient, devant eux, des passions résolues à ne pas céder. La réponse des ministres ne décida pas plus Laurier à agir, que ne l'avaient déterminé les réponses de Rome. Alors Laurier allégua qu'il n'était pas libre d'agir selon ses meilleurs vœux ; parce que s'il rendait justice aux catholiques du Manitoba, les protestants du Manitoba chargeraient leur fusil, sans doute pour tirer sur Laurier. En d'autres termes, Laurier ne fit rien par crainte d'une insurrection, et parce qu'il trouva un moindre mal de garder la paix en sacrifiant les droits des catholiques. Ici, la conduite politique de Laurier revêt son véritable caractère et ne peut plus dissimuler sa bassesse. Laurier admet des écoles d'où est proscrite la langue française, la langue diplomatique, la langue classique des peuples civilisés ; Laurier admet des écoles d'où est proscrite la religion catholique et où l'Eglise Romaine ne peut exercer aucune de ses prérogatives sacrées. Laurier admet deux choses, dont l'une est une sottise exécrable, l'autre une abomination. Par conséquent, Laurier, comme pouvoir public souverain, prévarique. S. Paul, qui prêche l'obéissance aux pouvoirs, enseigne que le pouvoir porte le glaive, au besoin pour contraindre les passions au respect et à l'obéissance. Laurier, qui s'abrite faussement derrière la crainte d'une insurrection, devait d'autant plus se souvenir qu'il porte un glaive, qu'il n'eût même pas eu besoin de le tirer du fourreau. Laurier eût rendu justice aux catholiques manitobains, les protestants se fussent soumis ; et Laurier serait dignement couronné de son nom. Laurier a fait tout le contraire ; éloquent comme Aaron, il en a eu la faiblesse ; libéral comme Montalembert, il en a eu la folie. L'injustice qu'il n'a pas su abolir il en doit subir la déshonorante solidarité : et s'il y a des évêques pour l'appuyer dans ses dénis de justice, ils sont plus coupables encore que lui en amnistiant les remords de sa conscience. L'histoire honore les braves ; elle sait que les héros entraînent toujours les peuples vers le bien ;

l'histoire marque les traîtres et les lâches au front avec un fer rouge, parce qu'elle les considère justement comme les auteurs responsables du plus grand des crimes, du crime irrémédiable qui consiste à pervertir les âmes.

Depuis, les électeurs de Manitoba ont abattu Greenway, et le gouvernement fédéral a créé deux nouvelles provinces, l'Alberta et le Sakatschewane : l'occasion était bonne pour réparer le mal en Manitoba et l'empêcher de s'introduire dans les nouvelles provinces. Au Manitoba, il n'a été rien fait d'efficacement réparateur ; dans les deux autres provinces, le système d'iniquité paraît plutôt devoir s'étendre. Autrefois les républicains qui maudissaient les rois n'avaient peut-être pas toujours tort ; que diront-ils aujourd'hui, en voyant les républicains commettre exactement les mêmes crimes ? Pour perdre la raison, la probité, la foi, la conscience, l'honneur, il n'est pas absolument nécessaire de porter une couronne. Une loi injuste, depuis quinze ans, dépouille les catholiques du Manitoba, d'un droit sacré de religion et de l'honneur du parler français ; le pacte fédéral assure, à tous les confédérés, un égal traitement ; le premier ministre a le pouvoir et le devoir de réparer cette double injustice ; le premier ministre n'use pas de son pouvoir et manque à son devoir. C'est un crime énorme. Je ne demande pas qui peut en absoudre sa conscience ; je crois savoir que les crimes des princes sont réservés au Pape, mais rien n'empêche un évêque de lancer, contre le ministre défectionnaire, une sentence d'excommunication. J'ose dire que protéger ainsi la violation, audacieuse et scandaleuse, du pacte fédéral, c'est virtuellement l'anéantir ; c'est détruire implicitement le Dominion que d'en faire une machine d'injustice. Au violateur du pacte fédéral, quelles que soient ses intentions et ses vertus privées, l'histoire ecclésiastique, par scrupule d'équité, ne doit qu'un pilori avec l'inscription : *Au destructeur des écoles catholiques du Manitoba !*

9° *La guerre aux Boers.* — A l'extrémité sud de l'Afrique, l'Angleterre possède la colonie du Cap. A côté du Cap se trouvaient l'Etat vassal du Natal, l'Etat libre d'Orange et la République du Transvaal. En Afrique, c'est l'équivalent de la formation, en Amérique, des Etats-Unis. Le protestantisme, qui se vante d'avoir introduit en Eu-

rope le libre examen et la libre pratique de sa religion, est animé d'une si sauvage intolérance, qu'il a chassé d'Angleterre des sectaires qui ne voulaient pas plier sous son joug, et de Hollande, d'autres protestants, également rebelles à la tyrannie de Calvin. De là, les Etats-Unis d'Afrique et la République du Transvaal. Les victimes du synode de Dordrecht s'étaient d'abord arrêtés au Cap ; ne trouvant pas, sous le sceptre anglican, la liberté qu'ils cherchaient, ils remontèrent plus au nord et fondèrent un régime patriarcal de braves gens, jaloux de leur liberté, exclusivement occupés de la culture de leurs champs et de la lecture de la Bible. La chose alla bien longtemps ; malheureusement on découvrit, au cours du XIXe siècle, que le Transvaal possédait de très riches mines d'or, et même, ô horreur ! des mines de diamants. Depuis que la libre frappe de l'argent est interdite par le droit public et que l'or est l'unique étalon monétaire, le possesseur de l'or, en vertu des brigandages de l'agio, peut devenir, par des coups de bourse, le maître du monde. Devenir le maître du monde par la politique et par la piraterie, c'est, depuis deux siècles, l'objectif de l'Angleterre. Les mines d'or du Transvaal excitèrent donc les convoitises de la cupidité anglaise ; mais comment s'en emparer ? Un flibustier anglais, nommé Jameson, se mit tout simplement à la tête d'une bande de voleurs et envahit le Transvaal sans déclaration de guerre. Jameson, simple particulier, n'avait aucun titre pour attaquer les Boers ; mais il espérait les surprendre à la charrue et escamoter leur république. S'il ne réussissait pas, il serait pendu ; s'il réussissait, il serait un grand homme. Le succès ne répondit pas à ses espérances : Jameson fut fait prisonnier et eût pu être très justement passé par les armes. Ce Jameson avait un complice, Cécile Rhodes, gouverneur anglais de la colonie du Cap, et si ce n'était pas de compte à demi, c'est sur ses suggestions scélérates qu'il avait attaqué les Boers. Après l'échec de Jameson, le gouverneur du Cap et le ministre anglais Chamberlain levèrent le masque et prirent la suite de l'affaire. Pour couvrir d'un prétexte leur projet d'invasion, les deux bandits prirent fait et cause pour les Uitlanders. C'étaient des Européens qu'avait attirés la soif de l'or ; ils pouvaient, avec le temps, se naturaliser au Transvaal ; mais, faute de temps, ils ne le

pouvaient pas encore et même ne le demandaient pas. Chamberlain réclama pour eux des droits politiques ; allégua mensongèrement que le Transvaal relevait de l'Angleterre, et, sur cette allégation fausse, prépara une invasion. Ainsi procède la foi punique des Carthaginois d'Angleterre.

Une campagne contre des fermiers et des bergers, le gouvernement anglais s'imagina que ce ne serait qu'une promenade militaire ; il fut cruellement déçu. L'Angleterre envoya quelques troupes ; les Boers n'ayant pas d'armée à opposer se réunirent en commandos de vingt à cent hommes, qui se réunissaient pour un coup de main et se dispersaient le coup fait. Avec ce système de guérillas, ils épuisèrent les troupes de l'Angleterre et purent même mettre le siège devant quelques villes du Cap. L'Angleterre eût été vaincue si les Boers avaient pu trouver un appui parmi les grandes puissances. Bien qu'ils n'eussent pas cet appui, elle dut recruter une armée de deux cent mille hommes et fit appel à ses colonies. D'après sa législation coloniale, le Dominion canadien ne doit, à l'Angleterre, ni un homme ni un shilling. Aux sollicitations de Chamberlain, Laurier, sans consulter personne, envoya au Cap mille hommes, s'engagea à les entretenir et laissa le protocole ouvert pour l'envoi d'un second millier. C'était déchirer la charte de la confédération canadienne et faire du Canada une province de l'Angleterre. Au point de vue juridique, c'était un crime de lèse-nation. Un député, Bourassa, pour protester contre cette imbécile violation de la loi fédérale, donna sa démission et fut réélu à l'unanimité. La majorité du parlement fédéral, lâche comme sont trop souvent les assemblées, amnistia Laurier, pourvoyeur canadien des boucheries australes. Par le fait, Laurier est hors de cause, mais l'assemblée, en autorisant sa félonie, en partage avec lui la responsabilité. Les précautions légales sont sans doute prises pour que le Canada ne soit plus jamais exposé à prendre part aux pirateries britanniques ; c'est le droit, le devoir et l'honneur du Canada, de récuser ces solidarités aussi funestes aux intérêts qu'aux droits de la nation.

Aux soldats canadiens, tués dans la campagne contre les Boers, on a sans doute élevé, dans la province de Québec, quelque monument

commémoratif. Quand les enfants demanderont pourquoi ces monuments sont vides, on leur répondra que les soldats dont les noms sont inscrits sur les cénotaphes, ont été tués au Cap pour soutenir les brigandages de Chamberlain. Au Cap, s'il y a, pour ces soldats, un souvenir, on pourra l'emprunter à l'histoire des Thermopyles : Passant, va dire à Québec et à Montréal que nous sommes morts ici, pour concourir à l'anéantissement de deux petits peuples, à peine aussi nombreux que la province de Québec. Le fait d'avoir violé, de complicité avec l'Angleterre, la constitution fédérale, détourné de leur emploi les finances du pays et envoyé des Canadiens à une mort misérable, c'est un avilissement du pouvoir et un crime dont aucune circonstance n'atténue l'horreur. Aucun code n'a prévu cet attentat ; il ne relève que de l'histoire et des justices de Dieu.

10° *L'avenir*. — L'avenir est le secret de Dieu. Le Canada est un peuple jeune ; il a subi l'impression des vieilles aberrations de l'ancien monde ; il possède ainsi, avec la jeunesse de son sang, un poison qui l'empêche d'en déployer la vigueur et qui l'incite à l'employer mal. C'est un pays qu'on ne peut trop admirer, mais où il faut tout craindre. La politique est mal orientée, le clergé n'est pas sous les armes ; et l'accélération des puissances malfaisantes est en ce moment, dans tout l'univers, si furieusement emportée que, dans les meilleurs pays, les pires attentats sont à redouter. Les juifs, les protestants, les francs-maçons, très nombreux au Canada, sont naturellement les promoteurs de tous les excès. Les protestants, qu'on paraît redouter beaucoup,paraissent peu redoutables ; les juifs, toujours caressants, ont, dans les fausses démarches, cette absence de pudeur qui leur permet de tout oser ; les francs-maçons des grades inférieurs sont tellement bas d'esprit, que leur infatuation se prête,comme à la chose du monde la plus simple, aux plus misérables attentats. Le pire, pour le Canada catholique, n'est pas qu'il soit attaqué, mais qu'il ne songe pas à se défendre. De sa part, c'est une grande et très dangereuse erreur. Nous ne vivons pas dans des temps calmes ; il n'y a plus, nulle part, situation bien établie et qui puisse compter sur la paix. Le devoir le plus pressant des Canadiens, c'est de se faire une mentalité militante. Présentement, ils possèdent une grande

quantité de forces sans emploi. Le jour où il plaira au clergé canadien d'appeler sous les armes, ses populations, il les verra combattre avec une intrépide bravoure. Faute d'emploi, cette bravoure s'use inutile, par l'esprit dissolvant de la presse, en présence des spectacles scandaleux de la politique. Par un renversement odieux des rôles, les forces qui ne servent pas aujourd'hui à la défense, peuvent servir demain à l'attaque. Alors le clergé, abandonné de ses bataillons, se lamenterait inutilement sur ses malheurs. Tous sous les armes, tous à la bataille, telle est donc la consigne des peuples chrétiens qui ne veulent pas couler dans l'abîme et se laisser corrompre. D'autant plus que la mentalité catholique ne sert pas seulement au combat des esprits ; elle favorise encore toutes les autres entreprises du prosélytisme et, en gardant les mœurs, sert merveilleusement les intérêts. Au Canada, le mot d'ordre d'avenir, c'est : En avant !

Des esprits élevés, Tardivel, Casgrain, Mgr Laflèche, élèvent très haut cet avenir du peuple canadien. D'après eux ce peuple est le dernier-né au soleil de l'histoire, c'est le Benjamin des nations, c'est une création de la Providence qui provoque l'attention de tous les penseurs. Dieu proportionne la vocation des peuples au plan divin de son gouvernement temporel de l'humanité. L'appel tardif du peuple canadien à l'existence doit correspondre, dans la suite des siècles, aux desseins de Dieu sur le monde. Le dessein de Dieu, c'est de régir l'humanité par son Eglise, et de faire entrer tous les peuples au sein de l'Eglise, pour assurer le maintien de la religion et en tirer la prospérité des peuples. D'après ces principes, la mission du peuple franco-canadien serait de jouer, au troisième millénaire de l'Eglise, le rôle du peuple juif dans les temps anciens, et le rôle du peuple franc dans les temps modernes. Ce rôle consiste à professer fidèlement et intégralement la vérité catholique, à la propager et à la défendre, à mettre la force au service du droit, et la puissance de la nation au service de la Chaire Apostolique. Evidemment cette conception est très élevée, mais est-ce bien une réalité ?

Pas encore, mais Dieu a tout fait pour en poser les bases. C'est sur le tronc franc qu'il a pris la greffe canadienne ; c'est au XVIIe siècle qu'il l'a transplantée ; c'est sous un dur climat et dans un im-

mense territoire qu'il l'a établie, comme un arbre qui doit couvrir la terre de son ombre. En plaçant les colons français au nord de l'Amérique, Dieu les obligeait à conquérir leur pays comme les Israélites avaient conquis la terre promise. Des apôtres, des martyrs, des confesseurs et des vierges ont pendant trois siècles et demi converti les sauvages et formé le moral de ce peuple ; des défricheurs, des trappeurs, des soldats français ont créé et défendu son patrimoine. Quand la France aurait pu pervertir le Canada, Dieu a détaché le Canada de la France et laissé ce peuple à la merci d'une domination hérétique. C'était le moyen de le maintenir sous la direction exclusive de ses évêques, de ses prêtres et de le conserver dans la ligne de sa vocation. La race, qui n'était d'abord qu'une poignée d'hommes, est devenue, par sa puissance de natalité, une race qui permet de devenir aussi nombreuse que les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer. L'écueil de cette race serait de manquer à sa foi, à ses mœurs, pour devenir un peuple charnel et matérialiste. La politique peut la perdre, la religion seule peut la sauver ; l'Eglise seule garde la grande charte de son avenir. Nous augurons qu'avant mille ans, le peuple canadien sera, au nouveau monde, le peuple premier-né de la France catholique et de l'Eglise Romaine.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉGLISE ROMAINE, DÉPOSITAIRE & GARDIENNE DE LA VÉRITÉ MÈRE & MAITRESSE DE TOUTES LES ÉCOLES

§ Ier. — ROME CAPITALE DES ÉCOLES ET DES SCIENCES

1° *L'Ecole.* — Dieu s'appelle le souverain seigneur des sciences ; en lui sont cachés tous les trésors du savoir et de la sagesse. L'homme, né pauvre et faible, dont l'intelligence ne se développe qu'avec les années, a besoin d'écoles, pour l'initier graduellement à la connaissance réfléchie des hommes et des choses. Les écoles sont une des conditions nécessaires de l'existence humaine. A ce titre, elles se trouvent dans tous les temps et chez tous les peuples, mais seulement selon les notions qu'on a de la destinée de l'homme sur la terre. L'homme a besoin d'écoles, mais c'est lui qui les fonde. Dans l'antiquité, où l'homme ne possédait pas la plénitude des révélations divines, l'école était rétrécie à la mesure étroite des conceptions des peuples. Chez les peuples sauvages et barbares, il n'y a pas d'autres écoles que la famille ; chez les peuples cultivés de l'antiquité païenne, vous trouvez deux sortes d'écoles assorties aux éléments de leur culture : d'un côté, le gymnase où l'on ne forme guère que l'homme extérieur, selon les basses exigences de l'animalité ; de l'autre, des écoles philosophiques où quelques intelligences d'élite distribuent, à des élèves de choix, leurs conceptions personnelles du monde de la pensée et du monde de la réalité. Dans les premières on s'occupe plutôt d'exercices corporels, propres à faire des soldats ; dans les autres, on se préoccupe exclusivement de mathématiques, de philosophie et de beaux arts, uniquement pour l'embellissement de la vie

sociale. L'école, telle que nous la comprenons aujourd'hui, est une création propre de la sainte Eglise ; c'est l'Eglise catholique romaine qui a fondé, à la lettre, toutes les écoles de l'Occident, soit par la main de ses prêtres et de ses pontifes, soit sur l'initiative d'hommes formés par leur enseignement. A la lumière de l'histoire, on peut suivre la fondation des écoles, chez tous les peuples de l'Europe, en suivant les traces des apôtres qui leur ont prêché l'Evangile. L'école est, partout, une annexe de l'église ; c'est une petite chapelle pour catéchiser les enfants, incapables de s'asseoir aux pieds de la chaire apostolique. Par ses origines, l'école est ecclésiastique ; par son objet, elle est religieuse ; par son but, elle est divine, parce qu'elle règle l'homme de façon à l'assortir au culte de la divinité. Dans les temps modernes, l'école est déchue peu à peu des nobles conditions de son institution historique ; par le fait des passions humaines et du fanatisme des sectes, elle est même détournée de son objet et poussée contre son but. Mais les aberrations des hommes ne changent rien à la nature des choses. L'homme est toujours un être vivant, logique, politique et religieux. En présence des mystères et des charges de la vie, en présence des mystères de la mort, vous ne ferez jamais croire ni au néant de l'au-delà, ni à la parfaite suffisance de la matière en deçà. Il y aura toujours des esprits ; pour les esprits, il y aura toujours des croyances ; et pour les croyances, il y aura toujours des écoles. L'école, même détournée de son but et tournée contre son objet, reste toujours une école ; elle proteste, par son existence, contre la passion qui la nie ou qui la dégrade ; et, pour rendre un dernier hommage aux croyances qu'elle traduit, elle s'acharne à détruire la société qui l'enferme dans de savantes ténèbres. Le problème des écoles, c'est tout le problème de la civilisation ; l'Eglise seule lui a donné un caractère assorti à ses exigences et à ses bienfaits.

2° *Les écoles.* — Les écoles sont nées en Europe, comme les étoiles se lèvent au ciel, à la fin du jour. On les voit partout à la fois ; leur berceau est invariablement placé près des églises naissantes, par la main des missionnaires. En France, par exemple, les écoles se fondent, pendant quatre siècles, dans les monastères, dans les cures

et dans les évêchés. Après Charlemagne, elles s'établissent partout dans les mêmes conditions. Au XIIIe siècle, les missionnaires les portent en Asie ; aux XVIe et XVIIe siècles, en Amérique ; au XIXe, en Océanie ; et, aujourd'hui, en Afrique. Avez-vous entendu dire que jamais un académicien ou un philosophe ait précédé quelque part les apôtres, pour y fonder une école ? Non ; ce prosélytisme n'existe pas ; vous ne citerez jamais aucun exemple d'un tel amour pour la vérité et d'un si grand zèle à la répandre. Le prêtre est, dans tous les temps, le premier instituteur des nations ; c'est bien lui qui, chez tous les peuples, bâtit des écoles de sa main vigilante et fait naître, dans les âmes, le désir qui pousse à les fréquenter. Pendant les vingt siècles de son histoire, le monde entier paraît comme une grande classe tenue par des prêtres. Et comme le prêtre a procédé à la construction des écoles, il a su présider à leur évolution ; il a su étendre la sphère des connaissances humaines par une croissance continue ; il a su créer graduellement les sciences et établir des écoles spéciales pour leur culture. L'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur sont nés et ont grandi de la sorte, non pas à une date fixe, tel jour, à telle heure, mais par une évolution lente et une marche toujours progressive. En soi, ce fait est un grand événement. A raison de sa grandeur, il n'est pas l'œuvre d'un homme isolé, mais d'un prêtre actif, à son rang hiérarchique, sous l'autorité des évêques et la monarchie des Pontifes romains. C'est même en général le Souverain Pontife qui a donné, aux constructions et aux accroissements d'écoles, le couronnement des universités. On connaît la bulle, la date par laquelle un Pape inaugure une université, lui assigne des professeurs, trace les prémices d'enseignement, les programmes d'études, les méthodes et les grades qui sanctionnent leur heureux emploi. En théorie et en pratique, l'école est l'œuvre de l'Eglise, une création de la Chaire Apostolique, d'où sont sorties toutes les autres chaires d'enseignement.

3° *L'organisation des écoles.* — L'organisation des écoles ne pouvait se faire qu'après leur création. Rome est la première ville du monde qui ait procédé à leur établissement, même pendant les

invasions des barbares. Plus tard, les luttes du patriciat et les événements politiques purent en troubler la paix, mais sans en interrompre le cours, ni beaucoup, ni longtemps. On en a la preuve matérielle par ces nombreuses et immenses bibliothèques, dont est pleine la ville éternelle. Omar brûlait les livres et tous les dissidents sont, plus ou moins, les émules d'Omar, même quand ils affectent, pour les sciences, un goût particulier. Les Papes seuls ont pris constamment les livres sous leur haute protection, et, comme il convenait, en ont pris la police. Déjà, pendant que les martyrs versaient leur sang, l'école de Rome avait à lutter avec l'école d'Alexandrie. Au moyen âge, les écoles sont installées au *patriarchium* de Latran, résidence des papes, foyer de sciences et d'études. Un Grégoire le Grand, un Sylvestre II et nombre d'autres, se piquaient d'y entretenir une vive émulation. Durant toute la période du moyen âge, il n'y eut point, à Rome, un grand et tout puissant centre d'études ; pour plusieurs raisons dont la principale est que la centralisation des écoles ne doit venir qu'après leur mise en exercice à tous les points de la circonférence. Pendant la captivité des Papes à Avignon, de grandes universités florissaient en Italie sous la protection de l'Eglise ; les écoles de Sienne, de Bologne, de Padoue, de Salerne sont de cette époque. Lorsque le siège de Pierre fut rapporté à Rome, c'est alors seulement que se développe dans tout son éclat, l'extension progressive des écoles, des sciences et des bibliothèques. Avec le progrès des temps, l'empire de la force diminue, l'empire de l'intelligence s'augmente d'autant. L'humanité, sans doute, est toujours condamnée à manger son pain à la sueur de son front ; chaque homme coule toujours des heures peu nombreuses et mauvaises. Cependant il y une certaine amélioration dans le sort matériel des hommes ; et à mesure que diminuent partout les exigences du travail mécanique, s'accuse un besoin plus vif des travaux de l'esprit. Le monde tend à devenir une école, un athénée ; mais il ne deviendra tel, avec sécurité, au milieu de ses ardents labeurs, malgré toutes les découvertes, que sous la magistrature de la Papauté. C'est là le foyer surnaturel de toutes les lumières ; et, pour rappeler un souvenir mythologique, les feux enlevés à l'autel catholique

sont comme les charbons dérobés à l'autel de Jupiter ; ils n'éclairent plus, ils n'échauffent plus, ils allument partout des incendies.

4° *La capitale des écoles.* — Rome est la capitale des écoles. Historiquement, c'est à sa lumière mais point à son ombre que sont nées toutes les écoles depuis vingt siècles ; pratiquement, aujourd'hui même, l'Eglise n'est pas seulement la mère, elle est encore la maîtresse des écoles. Le mouvement du siècle, l'industrie des hommes, les soucis des gouvernements ont créé, sans doute, par leur propre initiative, beaucoup d'écoles ; ils les entretiennent, les encouragent, les honorent, parfois les contrôlent. Mais, en règle générale, ces écoles n'ont pas suffisamment en elles, à côté d'elles, ni même au-dessus d'elles, dans l'Etat, la puissance qui doit les contenir et les corriger. Mal défendues par leurs propres lumières, trop enivrées de leurs succès, exaltées par leurs passions, elles se prennent d'un sentiment d'hostilité contre l'Eglise. Dès qu'un savant a découvert un nouveau corps simple en chimie, une nouvelle loi en physique, ou un atome d'étoile dans l'immensité des cieux, il se prend à croire qu'il est lui-même le réformateur de l'univers ; que la religion n'est plus de rien ; que l'Eglise lui doit céder ; et que la nouvelle loi ou le nouveau corps ouvrent des horizons si étendus, qu'il ne faut plus, à l'humanité, de doctrine religieuse. C'est une exaltation peu justifiable, un sophisme dès longtemps décousu par la philosophie, notamment par le socialiste Proudhon. Des découvertes, si vastes qu'on les suppose, n'ont lieu que dans l'empire de la nature et ne peuvent pas atteindre les sphères de la révélation. Le monde aurait tous les secrets de l'univers, il n'en aurait pas moins besoin de Dieu et de la grâce de Jésus-Christ. En aucun cas, les découvertes physiques ne peuvent produire un argument contre le surnaturel ; elles ne fournissent, aux illusions, que de vains prétextes. Les années s'écoulent, les prétentions des savants passent, et ceux même qui en avaient été les dupes, trouvent, dans l'ordre de la nature, de nouveaux faits pour les contredire. Il y a plus : c'est que tous ces faits nouveaux, toutes ces découvertes, toutes ces soi-disant lois éternelles, qui trouvent, dans la nature, plutôt leur pierre d'achoppement et le rocher fatal, que leur contrôle décisif et leur appui permanent, ne trouvent

que dans l'Eglise, et au tribunal du Pontife Romain, le contrôle qui leur manque et l'appui qui détermine leur propre valeur. Le Pape est le grand maître des universités de toutes les nations ; les dogmes dont il est le dépositaire sacré forment un enclos ou la science ne doit pas entrer et qu'elle doit respecter ; l'autorité infaillible dont il est revêtu marque les bornes que la science ne franchit pas impunément et c'est lui, en somme, qui est son juge souverain. Le Pape est l'oracle des écoles et des sciences, non pas positivement, par une action propre ; mais négativement, en ce sens que tout ce qui s'attente contre la religion et l'Eglise, est nul de soi et voué à la ruine. La religion, l'Eglise, la papauté, ce sont les aromes qui empêchent la science de se corrompre.

5° *L'Université Romaine.* — Rome, capitale des écoles, exerce sa magistrature et sa souveraineté, par l'Université Romaine, dirigée par les Pères Jésuites. Les autres écoles supérieures sont plutôt des académies et des maisons d'études pour la théologie, la philosophie et le droit canon, dans le genre de nos séminaires diocésains, avec cette différence que les cours sont publics et qu'on y admet aux grades tous ceux qui se présentent, avec un certificat d'études. Les grands cours de théologie, de philosophie et de droit canon sont fréquentés par des étudiants venus de tous les points de l'univers. En général, ces élèves sont des sujets d'élite, choisis par les supérieurs, comme capables de monter plus haut, par la loi du travail et sans l'exception du talent. Pour ce motif, Rome donne une plus large place à la théologie spéculative, à la haute philosophie, aux théories générales du droit, plutôt qu'aux parties subsidiaires de la science. D'ailleurs ces matières subsidiaires, l'étudiant les possède ; il ne lui est pas nécessaire de voir en détail le programme complet, mais élémentaire, des sciences ecclésiastiques. Quant aux sciences annexes, comme l'histoire, l'archéologie, la diplomatique, les langues orientales, à Rome, où l'on est pratique, on trouve plus de facilité pour s'y perfectionner, avec moins de pédanterie que partout ailleurs. Mais ce n'est pas le cas généralement pour les étudiants venus des cinq parties du monde. Pour les élèves des séminaires, spécialement destinés au clergé de Rome, il leur est prescrit de suivre les cours auxiliaires, pour parve-

venir à l'obtention des grades. La dialectique et la spéculation, entre autres avantages, disciplinent l'esprit et lui donnent une rectitude qui préserve des écarts de l'imagination et des témérités d'une érudition plus encombrante que solide.

De nos jours, les sciences secondaires ont pris, aux yeux des hommes irréfléchis, une importance exagérée : on a voulu, en quelque sorte, les transformer en sciences principales. Rome, sans diminuer leur crédit, les laisse à la place qui leur convient. L'utilité pratique des collèges et séminaires nationaux ressort de graves considérations. Les faux principes du gallicanisme et du jansénisme n'ont pas encore disparu de l'Europe. Dans l'Amérique du Nord, il y a plus d'initiative hardie que de solidité doctrinale. Dans l'Amérique du Sud, on penche vers le laxisme. Grâce aux études faites à Rome, ces écarts moraux et doctrinaux doivent peu à peu disparaître ; les prêtres, formés à Rome, devenus évêques, sont naturellement appelés à être les fossoyeurs de toutes les aberrations du particularisme national. Les liens qui rattachent toutes les nations à Rome sont ainsi resserrés pour le plus grand bien de l'Eglise.

6° *L'Ordre des cours.* — Voici quelles sont, à Rome, les diverses institutions d'enseignement :

1° Les cours du séminaire pontifical romain, sont connus sous le nom de l'Apollinaire, parce qu'ils confinent à l'église de ce nom. Les cours comprennent l'enseignement universitaire, les classes de lycée, un gymnase supérieur, un gymnase inférieur, des classes techniques. Le seul enseignement universitaire comprend un collège théologique, une faculté de droit, un collège philologique pour les langues orientales et un collège philosophique. Il y a en outre des cours d'éloquence, d'archéologie et de liturgie. Chacun de ces collèges et de ces cours a des programmes d'une extraordinaire extension.

2° Les cours de la Propagande où l'on donne l'enseignement secondaire, l'enseignement universitaire, et l'enseignement spécial aux missions.

3° Les cours de l'Université Grégorienne, transportés, depuis 1870, au collège germanique ; ils comprennent les trois facultés, et, à cause

du grand nombre des élèves, sont doubles ou triples pour chaque classe.

4° Les cours des collèges de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Anselme, de Saint-Bonaventure, du collège franciscain pour les conventuels, de Saint-Antoine de Padoue, de Saint-Alexis Falconiéri, pour les élèves du clergé régulier.

5° Les cours de haute littérature grecque, latine et italienne, fondés par Léon XIII.

A ces cours, il faut rattacher l'Académie des nobles ecclésiastiques, située près de la Minerve. Ce n'est, à proprement parler, ni un séminaire, ni un collège ; c'est une institution libre où les jeunes nobles reçoivent une instruction théologique et philosophique spéciale. pour se préparer aux charges administratives et aux fonctions de la diplomatie.

Rome possède, en plus, six séminaires spéciaux et vingt et un collèges pour toutes les nations de l'univers. On voit si Rome justifie son titre de mère des écoles et de maîtresse des sciences. Aucune ville n'approche, même de loin, sous ce rapport, de la Ville éternelle (1). Si vous entendez dire, par quelques imbéciles, que l'Eglise est une école d'obscurantisme, il est évident que les insulteurs de cette basse espèce n'ont pas assez de lumières, pour qu'on puisse les coiffer d'un éteignoir.

7° *Le cardinal Parocchi.* — Si nous voulions honorer tous les savants de Rome, il nous faudrait de longues pages pour énumérer seulement les noms propres et les titres d'ouvrages. Bien que le pontificat de Léon XIII ait produit moins d'illustrations que le pontificat de Pie IX, Rome reste toujours l'*alma mater* des hommes de grands talents et de grandes doctrines. A leur tête, nous plaçons le cardinal Parocchi. Lucido-Maria Parocchi naquit en 1833, à Mantoue, d'une humble famille : il fut élevé au séminaire de sa ville natale, puis vint passer dix années à Rome, pour son doctorat. Prêtre en 1856,

(1) Le lecteur qui voudrait connaître plus en détail les collèges de la Ville éternelle, devrait recourir au volume français intitulé : *Rome,* l'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle, un vol. in-folio, illustré, publié par une société ecclésiastique, chez Plon, à Paris.

il devint professeur de théologie morale et d'histoire ecclésiastique ; en 1863, il était nommé curé de l'église Saint-Gervais et Protais. Parocchi était un homme de talent et de zèle ; en dehors des devoirs de sa charge, il avait fondé à Milan, la *Scuola cattolica*, et à Bologne une semaine religieuse, qui amena entre Parocchi et nous d'aimables relations. Evêque de Pavie, puis de Bologne, enfin cardinal, nommé par Pie IX, il fut appelé à Rome en 1882, enfin nommé cardinal-vicaire. Parocchi était considéré comme une des plus fortes têtes de l'Italie ; il était même réservé *in petto*, par ses collègues, pour devenir Pie X, s'il n'avait pas précédé Léon XIII dans la tombe. A défaut de la tiare, pour l'illustrer en histoire, il laissait à sa mort, une certaine quantité d'ouvrages qui honorent sa mémoire. Outre ses travaux à la *Scuola cattolica* et à la *Semaine religieuse* de Bologne, outre un grand nombre de discours, allocutions, lettres, rapports, on lui doit : 1° Des conférences sur le protestantisme et le rationalisme, qui le firent élever à la prélature ; 2° deux volumes de commentaires sur le décret du concile du Vatican ; 3° deux volumes d'homélies et discours sacrés ; 4° deux autres volumes d'œuvres oratoires ; 5° deux volumes d'œuvres pastorales qui ont été traduits en français ; 6o une *ratio studiorum* ; et 7° des mélanges, parmi lesquels figure avec honneur un panégyrique de Jeanne d'Arc.

8° *Le cardinal Prisco.* — Joseph Prisco, né à Boscobrecare, entre Herculanum et Pompeï, en 1836, avait été, au séminaire de Naples, l'élève des chanoines Sanseverino et Signorello. Professeur à son tour,pendant de longues années, il attira autour de sa chaire de philosophie et de morale, un nombre relativement considérable de prêtres et de laïques. En 1896, le cardinal San Felice le nommait chanoine, préfet des études du grand séminaire,examinateur du clergé.Léon XIII l'appela à Rome, le nomma cardinal et le fit archevêque de Naples. Cette élévation aux dignités ecclésiastiques nous touche dans un titulaire capable de rendre de grands services ; ce qui nous touche davantage, c'est la science qui fait la puissance du cardinal Prisco. On doit, en effet, à ce prince de l'Eglise : 1° des *Eléments de philosophie spéculative*, en deux volumes ; 2° *La Métaphysique de la morale ;* 3° *Les Principes de la philosophie du droit*; 4° *L'Hégélianisme consi-*

déré en lui-même et dans son développement historique ; 5° *Gioberti et l'ontologisme* ; 6° *Le Positivisme et le protestantisme* ; 7° *Les divergences de la philosophie scolastique et de la philosophie moderne* ; 8° *La Métaphysique de S. Thomas d'Aquin* considérée en elle-même et dans son opposition au monisme ; 9° *L'Etat selon le droit* ; 10° *Commentaire* de l'Encyclique de Léon XIII sur la constitution chrétienne des Etats ; 11° *Le Darvinisme exposé et discuté* ; 12° *Les origines de la vie*; 13° *Si les principes de S. Thomas d'Aquin suffisent pour réfuter le transformisme?* 14° *Léon XIII et S. Thomas d'Aquin*; 15° *Sur la conception de la loi suivant le docteur Angélique* ; 16° *Jésus-Christ seul, origine et base de l'harmonie des peuples.* Cette glorieuse nomenclature d'écrits philosophiques ne comporte pas de compte-rendu et nous dispense de tout éloge. Prisco, c'est un nom qui sonne déjà comme un des grands noms de l'histoire ecclésiastique.

10° *Le cardinal Satolli.* — François Satolli, né en 1839, à Marsciano, diocèse de Pérouse, fit ses études ecclésiastiques au séminaire diocésain, organisé par l'archevêque, cardinal Pecci. Prêtre, il fut nommé au même séminaire, professeur de philosophie et enseigna, dans son cours, la pure doctrine de S. Thomas. Léon XIII, qui avait su apprécier la distinction de son intelligence et son amour de l'étude, l'appelait à Rome en 1880. A Rome, Satolli fut nommé professeur à la Propagande et au séminaire romain : c'était un professeur comme ils sont presque tous à Rome, très précis, très solides et très fermes. A Rome, des hommes de ce mérite ne languissent pas dans l'obscurité et dans l'inertie ; les charges et les honneurs viennent les chercher assez vite, pour qu'ils aient besoin d'en éviter, plutôt que d'en briguer l'accumulation. Dans le laps de plusieurs années d'une activité très féconde, Satolli fut directeur du collège ruthène, président d'académie, consulteur de deux ou trois congrégations. Léon XIII le délégua deux fois en Amérique, pour l'inauguration de l'Université de Washington et pour le centenaire de Colomb ; il resta aux Etats-Unis quelque temps comme délégué apostolique, l'équivalent de Nonce. En Amérique, il eut fort à faire, sur une foule de questions épineuses, au milieu de gens qui ne dou-

tent de rien et qui ne se doutent pas de tout. En 1895, Léon XIII rappelait Satolli et le créait cardinal du titre d'*Ara-Ali*. Le cardinal Satolli est aujourd'hui un des cardinaux de curie, le plus justement en évidence. Ce qui le recommande à l'histoire, ce sont moins ses dignités que ses œuvres. On doit, au cardinal Satolli, outre beaucoup de monographies philosophiques, publiées dans les *Actes de l'Académie romaine de Saint-Thomas* : 1° un cours de logique ; 2° un cours de théologie en cinq gros volumes ; 3° des leçons en forme de cours sur la diplomatie ; 4° un traité sur la nature du concordat qu'il prétend être un Indult, et non un contrat. Cette doctrine, soutenue primitivement par le cardinal Tarquini à Rome, par Mgr Radini-Tedeschi à Milan, a été professée en France, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, par Maurice de Bonald et par l'auteur de cette histoire ; elle a été combattue, même à Rome, par un professeur, et, en France, par Emile Ollivier, qui soutient le contrat, ou plutôt prétend que si on l'abandonne, il n'y aura plus de concordat. Ici, comme partout, le bon sens prévient les excès de logique et rétablit l'harmonie des intelligences.

11° *Le cardinal Cavagnis.* — Félix Cavagnis, né à Bordogna en 1841, prêtre en 1863, docteur en théologie, docteur en l'un et l'autre droit, fut d'abord professeur au séminaire romain, puis consulteur de la commission ecclésiastique extraordinaire. L'objet de cette commission c'est d'examiner et de juger toutes les affaires ecclésiastiques du monde, pour que le Pape puisse répondre à tout, par des raisons justes et sérieuses, dignes de sa puissance souveraine. Félix Cavagnis fut nommé secrétaire de cette commission en 1893. Entre temps, il avait été nommé prélat domestique, référendaire de la signature, protonotaire apostolique. Léon XIII l'éleva à la dignité de cardinal. Cette promotion était motivée par les écrits du canoniste. Le droit public ecclésiastique était devenu, pour ainsi dire, son domaine, le jour où Léon XIII l'appelait à inaugurer cet enseignement à l'Apollinaire. C'est alors que Cavagnis publia son grand ouvrage en trois volumes : *Institutiones juris publici ecclesiastici*, qui a été traduit en espagnol ; il est parvenu à sa quatrième édition, il fait autorité, est même considéré comme classique dans

la matière. Dans ce traité magistral, l'éminent canoniste étudie et expose, non seulement les principes du droit public de l'Eglise, mais les principales questions qui s'y sont rattachées dans la suite des siècles, notamment les concordats. Cet ouvrage a été, depuis, réduit à un seul volume, où l'on ne trouve plus que les éléments du droit.

On doit, au même auteur : 1° Des *notions* de droit public naturel, un volume traduit en français par le docteur B. Duballet ; 2° Le droit *divin* et le droit *humain* dans la société ; 3° Du *siège* de l'âme au point de vue de l'expérience ; 4° Des *avantages* de la révélation pour la philosophie ; 5° *Examen* de la religion de l'avenir d'après Mamiani ; 6° De la *nature* d'une société juridique et publique, autant qu'elle convient à l'Eglise, ouvrage également traduit en français par Duballet ; 7° Le *cinquantenaire* de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception ; 8° La *manonène*, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, ce qu'elle veut ; 9° Le concordat de Napoléon et la séparation en 1905. Dans cet opuscule, l'auteur donne le texte de l'allocution consistoriale du 9 décembre 1905, le texte de la loi, l'Encyclique du 11 février 1906 qui la condamne. A chaque pièce, il ajoute un sommaire et des notes, où il résout les principales difficultés récentes : la question du *Nominavit nobis*, la suppression arbitraire des traitements ecclésiastiques, la qualité de fonctionnaire faussement attribuée aux prêtres, l'obligation stricte pour l'Etat de pourvoir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, la vraie nature des Articles organiques qui ne font pas partie du Concordat, mais sont une simple loi de l'Etat. Bref, le cardinal Cavagnis est au courant de toutes les questions et de tous les ouvrages publiés sur la matière. On admire sa doctrine sûre, son style clair et précis, la mesure parfaite des expressions. Comme l'Eglise il juge de haut, avec une inaltérable sérénité.

A notre humble avis, Cavagnis, Satolli, Tarquini, hommes de droit pur, sont des docteurs comme il en faut à l'Eglise romaine. De nos jours le droit naturel et divin de la sainte Eglise est profondément ignoré et n'est que trop souvent violé avec autant d'incohérence que d'impudeur. Pourtant ce droit, c'est le roc de S. Pierre et il faut

que S. Pierre s'y tienne. Jésus-Christ a chargé Pierre de paître les agneaux et les brebis : il ne l'a pas chargé de les tondre et de les caresser. Quant aux mercenaires et aux loups, il est clair qu'il ne faut pas les ménager. Rome fléchit trop, et perd, dans la même proportion, le prestige de son autorité. A l'étranger, un peu partout, on en est venu à croire qu'avec de l'argent et des recommandations, on obtient de Rome tout ce qu'on veut. Préjugé faux, sans doute, mais auquel il est temps de ne plus fournir ni prétexte, ni raison, ni apparence.

12° *Le Maître des maîtres.* — Rome chrétienne, capitale des écoles, ne produit pas seulement des maîtres du droit, elle produit surtout les oracles de la maîtresse science, la Théologie. Les vérités de la foi, les règles de la morale, les lois de la discipline, sont l'objet propre du magistère et du gouvernement pontifical. Dans leur enseignement, et dans le gouvernement, il faut, aux Papes, des représentants et des interprètes ; pour les assortir à leur fonction, il faut les former, et c'est à quoi excelle l'école de Rome, toute pleine de l'esprit de la sainte Eglise. Sous chaque Pape, fleurit, à Rome, un groupe de théologiens. Pour les temps présents, nous n'avons qu'à rappeler les grands noms du P. Perrone, de Gury, du cardinal Franzelin, des deux Mazella, de Buceroni, de Palmieri, de Ballerini et de plusieurs autres. Mais ici, ce qui doit le plus attirer l'attention de l'histoire, c'est qu'à la tête de l'école Romaine, il y a, le Maître des maîtres, le Pontife Romain ; et que, sous Léon XIII, le Maître des maîtres doit pourvoir au salut du monde, non seulement par le gouvernement de l'Eglise, mais par le rappel aux vrais principes de la philosophie. A un monde qui se prévaut de libre pensée et nie l'autorité de l'Eglise, il devrait rester, au moins, le souci de la philosophie naturelle. Mais, depuis plus d'un demi-siècle, des insensés qui se croient sages, pour empêcher l'édifice théologique de se tenir debout, ont miné le sol de la raison humaine qui lui sert de base et ont jeté les esprits, comme ils ont jeté les peuples, à la merci des plus misérables aventures. Nous venons de voir comment, dans le gouvernement des nations, le Pape est le gardien du palladium de toutes les patries ; nous allons voir, ici, que le Pape, salut du monde par son gouvernement, est aussi le salut des âmes par le service qu'il rend à la raison.

Aristote définit la philosophie considérée comme science, « la science des principes ou des causes premières » ; c'est la science naturelle et supérieure des choses : *naturelle*, c'est-à-dire fondée sur les principes de la raison, par opposition à la théologie sacrée, qui est fondée sur les principes de la foi ; *supérieure*, car la philosophie est la connaissance supérieure des choses par leurs premières causes : c'est une forme suprême de la sagesse. La philosophie s'étend à tout ce que la raison humaine peut connaître et embrasse ainsi, dans son universalité, tous les objets des sciences particulières, qui ont, chacune, leur philosophie ; elle se réserve, en outre, certains objets qui ne peuvent être étudiés qu'à la lumière de principes supérieurs, comme Dieu, l'âme, l'être en général. La division traditionnelle de la philosophie ramène toutes les sciences philosophiques à trois branches : la logique ou philosophie de la raison comme instrument de savoir ; la métaphysique ou philosophie réelle des choses ; la morale ou règle des rapports des êtres. La première traite des principes de la connaissance des êtres de raison, de l'ordre des idées ; la seconde, des principes de l'existence des êtres réels, de l'ordre des choses ; la troisième, des principes de la conduite ou de l'être moral et de l'ordre qui en assure l'harmonie. A ces trois maîtresses sciences se rattachent les principes de toutes les connaissances humaines ; à la logique, la critique, la grammaire, la rhétorique et la philologie ; à la métaphysique, les sciences mathématiques et physiques, la philosophie de la nature ; à la morale, le droit et la science de la société. La philosophie est la base de l'existence régulière de l'humanité.

« A quels problèmes l'esprit humain ne s'est-il pas attaqué, demande Elie Blanc ? Que de questions agitées, de solutions heureuses ou malheureuses, d'hypothèses tour à tour abandonnées ou reprises, trop rarement vérifiées ? En face des énigmes du passé et de l'avenir et parmi toutes sortes de mystères, l'homme, malgré la légèreté, qui est un autre de ses caractères, a étudié, avec une curiosité infatigable, et une espérance sans bornes ; il a prétendu tout connaître par lui-même : Dieu, l'âme, l'esprit et la matière, le vrai et le bien. Peuples et philosophes ont pensé obstinément, chacun à sa manière, à tous ces grands objets. Les premiers ont apporté leurs traditions plus

ou moins altérées, leur logique naturelle, leur génie inconscient et spontané; les philosophes ont contribué de leurs réflexions originales et de leur dialectique savante : la philosophie en est résultée, celle du moins qui n'est pas seulement le fruit de la réflexion des penseurs, mais aussi l'héritage des siècles passés. Elle est la création, toujours inachevée, du genre humain, son œuvre par excellence ; elle est la pensée humaine elle-même, s'il est vrai que cette pensée se résume dans les idées générales. C'est pourquoi la philosophie avec la pensée dont elle est la forme la plus large, et l'esprit dont elle procède directement, ne cesse de graviter, malgré ses défaillances, vers un idéal de vérité dont elle approche toujours, sans l'atteindre jamais. »

Cette philosophie, qui ne s'achève jamais, est d'ailleurs commencée depuis longtemps. Les premiers philosophes en ont posé les pierres fondamentales ; leurs successeurs ont ajouté, chacun à son tour et dans la mesure de son génie, des pierres à l'édifice. Il existe, comme disait Leibnitz, une *philosophia perennis*, une philosophie perpétuelle et permanente, qui s'augmente chaque jour de nouvelles lumières et par ses adjonctions réelles ou ses incertitudes, donne son impulsion à la vie des peuples. « On comprend, continue l'abbé Blanc, que l'histoire des arts, des lettres, des sciences et même l'histoire des événements politiques, relèvent de l'histoire de la philosophie et s'en éclairent merveilleusement. Les idées mènent le monde. C'est donc dans l'histoire de la philosophie qu'il faut chercher l'explication dernière de la fortune politique de tous les peuples et de leurs progrès dans tous les ordres de connaissances. L'histoire de la philosophie *se superpose* à toutes les autres histoires ; elle les *éclaire* et les *complète*, tout en gardant son objet propre et ses caractères distinctifs. Elle est l'histoire des idées, des doctrines et des opinions les plus considérables, qui sont l'âme des sociétés, et, par conséquent, le principe premier de la vraie politique et de leur vie intellectuelle ; elle est l'histoire de l'esprit humain, dans ses efforts les plus nobles, ses manifestations les plus hautes, ses entreprises les plus périlleuses : bref elle est l'histoire de la raison elle-même.

On peut ajouter qu'elle n'est pas *moins nécessaire* aux autres histoires que la raison ne l'est à toutes les facultés » (1).

13° *Les maîtres d'erreur.* — A l'encontre du Maître des maîtres se sont toujours dressés des maîtres d'erreur ; des maîtres qui ont opposé, à la chaire de vérité et de sagesse, des chaires de pestilence. Dès le berceau de l'Eglise, jusqu'à nos jours, on les voit, ces maîtres d'erreur, se lever, à chaque siècle, pour continuer leurs attaques, en variant les formes ; mais toujours en vue d'épaissir les ténèbres et de favoriser les passions. Depuis trois siècles toutefois, leur dogmatisme, devenu plus radical, ne se borne pas à nier quelques articles du Symbole, mais les nie tous en bloc et récuse l'autorité chargée de leur enseignement. Jusqu'à Luther, le monde croyant s'était incliné devant le magistère unique, suprême et infaillible des Pontifes Romains ; Luther renversa cet ordre et mit à la place de la Chaire du Prince des Apôtres, le libre examen de chaque individu, obligé de se faire ses croyances et ses règles morales, en lisant la Bible sans notes, ni commentaires. Descartes renchérit sur Luther en donnant la raison privée, comme base à l'édifice naturel de nos connaissances et en imposant, à cette raison souveraine, comme condition d'exercice, le doute méthodique. L'ordre de foi et l'ordre de raison ainsi renversés dans leur économie régulière, le monde, qui jusque-là avait été subordonné à l'Eglise, réclama peu à peu, pour l'ordre politique, pour l'ordre civil et pour l'ordre économique, une complète indépendance. L'absolutisme des rois, le mécanisme des assemblées politiques, le socialisme des peuples furent substitués à l'ordre traditionnel de la société chrétienne. Les peuples en sont venus à se constituer seuls, en dehors de l'Eglise, sans reconnaître, pour roi, Jésus-Christ, et, pour maître, Dieu. La pensée des hommes n'a plus voulu relever que d'elle-même ; et le gouvernement des peuples a cru pouvoir se suffire avec une épée.

Dans ces conditions d'existence révolutionnaire, il eût été naturel que, dans les sociétés modernes, on mît la raison humaine à la

(1) *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 7. Cf. du même auteur : *Dictionnaire de philosophie*, passim.

place du Symbole des Apôtres. On a, en effet, depuis trois siècles, affiché cette prétention ; mais prétendre et atteindre ou conserver, sont deux. Dans l'ordre intellectuel humain, disait Balmès, la science de l'absolu n'existe pas ; pour autant qu'elle existe, la raison privée, tiraillée par les passions des hommes et par la cupidité des princes, n'a pas même su garder les vérités d'ordre naturel, symbole primitif de l'humanité. Dieu, l'âme, la distinction du bien et du mal, la liberté morale, la responsabilité, la vie future, les philosophes contemporains ont mis toute leur habileté à pulvériser ces grands et salutaires principes. Le troupeau de ces insensés destructeurs reconnaît toutefois deux chefs différents : l'un est *rationaliste*, c'est-à-dire que, sous prétexte de ne relever que de la raison, il soulève la raison contre la foi ; l'autre est *positiviste*, c'est-à-dire qu'il ne reconnaît d'autre être que la matière ; d'autre instrument de conquête intellectuelle que l'expérience. Tous les deux aboutissent à la destruction de la philosophie : le premier, parce qu'il est incapable d'en garder les vérités saintes ; le second, parce que sans souci de savoir si elles existent ou si elles n'existent pas, se déclare incapable d'y atteindre ; l'un se déclare capable de tout savoir et se précipite à l'ignorance ; l'autre se déclare incapable de connaître, et fait de son ignorance, un principe, un titre de gloire. Nous aboutissons à cette étrange réalité : des gens qui se disent philosophes et qui anéantissent toute philosophie.

15° *En France.* — Il y a, en histoire, deux choses à considérer : les faits et les idées, les événements historiques et les doctrines dont ils forment l'application. Dans la première partie de cette histoire, nous avons étudié le pontificat de Léon XIII dans ses rapports avec les gouvernements de tout l'univers ; dans la seconde, nous avons à étudier ce même pontificat dans ses rapports avec les écoles et avec les doctrines. C'est un voyage dans un désert sans culture, sans eau et sans végétation. Le président Riambourg publiait, vers 1830, un écrit qui eut son heure de célébrité, écrit où il mettait en opposition ou en parallèle les écoles philosophiques d'Athènes et les écoles de Paris. C'était un tableau piquant, fécond en contrastes, et instructif, bien qu'il donnât beaucoup à l'effet littéraire. Nous n'a-

vons pas, pour notre part, à nous occuper des écoles antiques ; mais nous avons à parcourir les écoles actuelles de philosophie au sein des peuples civilisés ; et à donner, de leur enseignement parallèle, une juste notion. Plus tard, nous opposerons, à ce néant, l'esprit et la vie des enseignements de l'école romaine. Nous verrons que le Pape, représentant de la royauté de Jésus-Christ parmi les nations, est en même temps le sauveur des âmes puisqu'il est le gardien et le vengeur de la vérité dans les écoles.

En France les deux grands maîtres d'erreur sont Victor Cousin et Auguste Comte : l'un est le patriarche du rationalisme français, l'autre le pontife du positivisme matérialiste ; toutes les deux, les fléaux de la philosophie.

L'école de Comte passa sous la direction de Pierre Lafitte, mort en 1893. Lafitte avait adopté, en disciple docile, les idées de Comte et la religion de l'humanité. Sa direction qui devait, de France, s'étendre sur l'étranger, dut, en 1877, subir un schisme. Audiffred et Sémerie en France, Congrève en Angleterre, Lémos au Brésil, Lagarrigue au Chili, pour s'en tenir, soi-disant, aux idées de Comte, rompirent avec Lafitte. On lui reprochait entre autres de ne pas être marié, bien que Comte eût imposé le mariage au chef de sa religion. L'opposition devint plus ardente, lorsque Lafitte, en 1892, eut accepté une chaire au Collège de France ; on lui faisait un crime d'être entré en compromission avec les persécuteurs de son maître. Les idées de Lafitte ne sont pas moins le développement fidèle des idées de Comte. Lafitte avait entrepris une Encyclopédie divisée en trois parties. Dans sa philosophie *première*, il exposait les neuf lois de l'intelligence et les six lois universelles du monde ; dans la *seconde*, il traitait des trois sciences mères, la logique, la physique et la biologie ; dans la *troisième*, il donnait les trois théories de la terre, de l'humanité et de l'industrie. De plus, Lafitte appuyait sur la morale et sur les idées religieuses qu'il opposait au christianisme. Le P. Gruber cite un passage de Sémerie où s'étalent les illusions positivistes : « Nous avons, dit-il, la foi qui inspire les grandes choses et le courage qui pousse à les accomplir. Aux parfums de vos encens et aux accords de vos cantiques, nous opposerons les fêtes splendides

de l'humanité dans la ville sainte de la Révolution ; au culte de Dieu, le culte de la femme et des grands hommes qui nous ont faits ce que nous sommes ; au mysticisme étroit du catholique, la noble activité du citoyen et le patriotique enthousiasme des républicains de 1792. Nous convaincrons les hommes, nous persuaderons les femmes,et le jour n'est pas loin où, dans vos temples abandonnés, nous entrerons en maîtres, en portant au-dessus de nos têtes la bannière de l'humanité triomphante. » Belles promesses, mais trop ridicules, pour aboutir jamais qu'à des avortements.

Les positivistes séparés de Lafitte sont, en France, le docteur Audiffret, le menuisier Magnin, l'agent de change Lonchampt, l'agronome Hadery, et Sophie Thomas, l'incomparable gouvernante de Comte ; en Hollande, Luisbourg-Stirum et Constant Rebecque ; en Suède, le docteur Nystrom ; au Brésil, Benjamin-Constant ; dans l'Amérique du Nord, Adler et Carus ; à Buda-Pesth, Samuel Kun ; en Russie, Lessewitch ; en Pologne, Roberty. Tous ces hommes ont plus ou moins écrit en faveur du positivisme. Malgré le néant philosophique de leur enseignement, ils ont fait quelque bruit ; mais, dans la forme qui leur est propre, ils n'ont obtenu, en France et à l'étranger, que d'éphémères succès.

16° *Positivisme nouveau.* — En dehors de Comte et de ses héritiers légitimes, il s'est produit un positivisme nouveau, qui prend le positivisme du maître plutôt comme une *méthode* et qui veut l'appliquer aux divers objets qui sollicitent l'attention de l'esprit humain. L'homme qui le premier s'inspira de cette logique de Comte, avec une grande puissance de personnalité, c'est Hippolyte Taine. Taine, mort en 1893, appliqua l'esprit positiviste à la psychologie, aux lettres et à l'histoire. Esprit vigoureux, logicien inflexible, écrivain de haute marque il mit au service de l'erreur, toutes les qualités les plus propres à la trahir. Déterministe absolu, exempt de toute vergogne, il ne vit dans l'homme que le produit du temps, du milieu et des circonstances. En appliquant cette théorie à l'histoire de la Révolution, il écrivit, contre cette effroyable et scélérate anarchie, six volumes résolument accusateurs. A l'école, des condisciples l'appelaient le bûcheron ; dans la vie littéraire, il fut un marcheur intrépide ;

mais, avec un peu d'excès dans l'expression, il ne pouvait pas, faute de principe, aboutir. Ce n'est pas moins un des plus grands esprits de son temps.

Les contemporains de Taine admettent tous sa méthode positiviste ; cette méthode n'admet pas la philosophie, mais elle traite philosophiquement toutes les sciences. Ses sectateurs se partagent en groupes, dont le principe commun se diversifie suivant les applications. A la *Revue philosophique*, fondée en 1875 par Théodule Ribot, professeur au collège de France, on fait encore un certain état de l'éclectisme. Mais Delbœuf, Espinas, Bernard Perez, Bourdeau, Ferrière, Paulhan, Payot, Tarde, Tannery, Lucien Arriat, nous offrent, avec une méthode unique, autant de diversités que peuvent en offrir les esprits et les choses. Ce sont bien des philosophes ; ils sont laborieux ; ils écrivent beaucoup ; mais ils n'abordent pas aux rivages de la philosophie.

Dans une autre sphère, Paul Broca, mort en 1881, Mortillet, Topinard, Hovelacque, Zaborowski s'attellent à l'anthropologie, à la préhistoire, à la genèse de l'homme par l'étude des singes. On se demande où ces hommes ont l'esprit et même s'ils en ont ; mais eux se tiennent tous pour des oracles. Reynaud, professeur de sanscrit à Lyon, appuie également sur le positivisme évolutionniste. Une foule d'autres, pour simplifier, se jettent dans le magnétisme et dans l'hypnotisme. Ce sont toujours de grands hommes, mais ils rendent les oracles en endormant leurs sujets. Une fois que ces sujets dorment, il n'y a plus qu'à recueillir leurs paroles ; c'est la bonne nouvelle pour le salut du monde. Vous riez ; mais il faut prendre très au sérieux, Charcot à Paris, Liébault et Bernheim à Nancy, Braid en Angleterre, Durand de Gros, Grime, Azam, Beaunis, Binet, Luys, Voirin, Pierre Janet, Bérillon, Richet, Ochorowicz, Rochas, un peu partout et tous grands hommes, à grandes allures scientifiques, qui étudient, avec plus de sérieux que Papus et Eliphaz Levi, la magie, la sorcellerie, la neuropathie, l'onirocritique, la spéculaire, la spéculatoire. Malgré soi, en parlant de ces hommes, on pense à Molière et on apprécie la vertu dormitive de l'opium. Ce spiritisme, cet occultisme n'ont rien de commun avec la philosophie.

Pendant que le positivisme se développe et se transforme en France, sous l'influence de l'évolutionnisme anglais, le criticisme, né en Allemagne, s'infiltre en France et y prend de nouvelles formes. Le plus réussi des saltimbanques de cette espèce, c'est le jongleur Renan. Après Renan et dans son sillage, vous voyez Fouillée, Guyau, Renouvier, Pillon, Lionel Dauriac, Charles Secrétan, tous hommes de talents, esprits philosophiques, sans doute, mais enfermés dans une caverne et condamnés à n'y poursuivre que des ombres flottantes. Le plus illustre de la bande, c'est Fouillée ; sa philosophie est à peu près toute destructive, éloignée de la philosophie chrétienne et du spiritualisme traditionnel. La pensée de cet homme tient en faveur l'évolutionnisme et le scepticisme, nie l'absolu et la liberté, ne voit partout que changements et symboles, qui se ramènent à des phénomènes, à des états de conscience, à des idées-forces. Guyau, son gendre, mort en 1888, s'était entiché d'Epicure, de la morale utilitaire ; il était partisan d'une morale sans obligation et sans sanction ; c'est lui qui a donné, à son testament, pour titre, *l'irréligion de l'avenir*. La religion est la loi divine des hommes et des choses. Ces malheureux, qui font tout leur possible pour paraître misérables, reprochent à la religion de s'appuyer sur le miracle et le mystère, qu'il leur plaît d'appeler l'irrationnel et l'absurde. Que sont ces hommes qui parlent ainsi de la religion de S. Augustin, de S. Thomas et de Bossuet ?

17° *Le spiritualisme rationaliste*. — A côté de ces bandes positivistes, il reste encore des spiritualistes à la manière de Cousin, mais tous infatués, comme lui, de rationalisme. Le rationalisme, qui affecte la prétention d'être la raison incarnée, n'est que la raison dépouillée de ses plus hautes prérogatives et enfermée dans un trou noir, où elle étouffe et ne voit pas clair. La raison, qui doit conduire à la foi, par la grâce de Dieu, chez eux éloigne de toutes croyances. Parmi ces auteurs de manuels de philosophie, Elie Rabier figure au premier rang ; ses leçons de philosophie sont un peu abstraites et fort incertaines. Son disciple, René Worms, les a rendues plus intelligibles, mais en les infectant de tendances vers le monisme et le panthéisme idéaliste. Emile Boirac, Picavet, Gabriel Séailles, Alexis

Bertrand naviguent sur les mêmes eaux, avec un certain esprit sceptique, hostile en général au christianisme. Un spiritualisme, avec de pareilles tares, est voué à l'impuissance.

D'autres hommes, imbus des mêmes idées impies, les ont portées dans la politique. Parmi eux, nous citons le concussionnaire Burdeau, Eugène Spuller, Charles Dupuy, Gustave Aloux, Edmond Schérer, de Pressensé, Colani. Ceux-ci se prétendent tous très libéraux : mais ils sont beaucoup moins les amis de la liberté que les ennemis de l'Eglise ; ou plutôt, puisqu'ils sont des ennemis de l'Eglise, ils ne peuvent pas être les amis de la liberté.

D'autres rationalistes de même espèce, ont traité spécialement de l'éducation et de l'enseignement, neutres en théories, mais plus ou moins hostiles en pratique à l'esprit chrétien. Dans cette catégorie de malfaiteurs intellectuels, répréhensibles plus ou moins, il faut citer : Paul Bert, le calomniateur des Jésuites, le grand promoteur de l'instruction civique à rebours ; Charles Zévort, directeur de l'enseignement secondaire sous Ferry ; Ferdinand Buisson, sophiste venimeux, complice de Ferry pour l'empoisonnement des écoles primaires ; Gabriel Compayré, qui sait plagier les Jésuites tout en les calomniant ; Marion, Gréard et Michel Bréal, qu'il ne faut pas confondre avec les précédents sectaires.

Enfin, dans la même classe de sophistes, il faut rappeler ceux qui ont particulièrement travaillé au travestissement de l'histoire, savoir : Albert Reville, Maurice Vernes, Léon Marillier, Goblet d'Alviella, Guimet, Emile Burnouf, Ernest Havet, Maspero, Ledrain, Amélineau, ces deux derniers, prêtres apostats. Ces hommes ne manquent pas d'instruction ; mais ils ne reconnaissent pas le caractère surnaturel de la religion et les origines divines du christianisme ; par conséquent, ils ne peuvent en parler que comme un aveugle parlerait des couleurs, sur un faux préjugé et habituellement avec beaucoup de passion.

18 *En Allemagne.* — Par l'effet naturel du libre examen de Luther, l'Allemagne est devenue la terre classique de la philosophie ; non pas de la philosophie chrétienne, mais de la philosophie qui repose exclusivement sur la raison et ne bâtit que dans la pensée. Kant

ouvre la série, par l'idéalisme transcendantal ; Fichte le suit par l'autothéisme, Schelling par l'identité, Hegel par le devenir, Schopenhauer par le pessimisme. C'est une sarabande, un sabbat, où les danseurs se trémoussent follement et chevauchent sur un manche à balai. Ces théoriciens ont mis le monde en poussière ; mais l'Allemagne ne se sert d'eux que pour empoisonner les autres peuples. Le dernier de leurs grands hommes en philosophie, c'est Nietsche : il est mort fou. A la suite de ces grands démolisseurs de doctrines, sont venus les démolisseurs de société. Le plus illustre, c'est Strauss qui, à 27 ans, nia l'existence historique du Christ, et par les mythes, entra de plain-pied dans la gloire. Depuis, en Allemagne, ils mettent un grand zèle à la dépravation. Pour un Zeller, qui a écrit savamment l'histoire de la philosophie, vous voyez des légions d'esprits infernaux acharnés à la ruine du genre humain. Feuerbach, Max Stirner, Arnold Ruge, peuvent passer pour des possédés du démon. C'est presque une grâce qu'Hartmann ne s'occupe plus ni de l'idée, ni du sentiment, mais mette l'*inconscient* à la racine des choses. En Allemagne, ils ont encore Krause, à qui on a trouvé de l'esprit en Espagne.

Parmi cette multitude de philosophes qui pullulent en Allemagne, disciples de Hegel, de Kant ou d'Herbart, pour donner une idée de la situation intellectuelle, nous citons seulement les excès les plus fous. Au premier rang se place Buchner avec son fameux livre : *Force et matière*. D'après ce naturaliste, tout ce qui existe est matière ou force de la matière ; la matière est réellement infinie dans le temps et dans l'espace : de là les évolutions de la nature et ses merveilleux spectacles. Notre œil surpris ne rencontre partout que des éternités. Tout s'explique par les combinaisons atomiques, par des transformations de matière et de force ; c'est toujours et uniquement la force et la matière qui se manifestent dans l'attraction des atomes, la croissance de la plante, la sensibilité de l'animal, la pensée de l'homme. En d'autres termes, il n'y a ni Dieu, ni âme. L'homme est un animal ; l'humanité un troupeau de bêtes. Cette conception idiote et lâche et surtout dangereuse est, au fond, le *Credo* de tous les impies.

A côté de Buchner, il faut citer Hœckel, né à Postdam en 1834,

professeur, auteur et surtout voyageur. Dans un voyage sur la mer Rouge, il s'était imaginé avoir trouvé le protoplasme d'où seraient sortis tous les êtres vivants. On a reconnu depuis que c'était un simple précipité de sulfate de chaux; mais une telle découverte n'ébranle pas l'opinion de ces savants obtus et fanatiques dont aucune preuve ne peut ébranler l'aveuglement. Hœckel a beaucoup écrit, mais pour vaticiner uniquement sur le matérialisme. « Comme Buchner, dit Mgr Blanc, il admet la matière infinie dans l'espace et dans le temps. Si parfois il paraît distinguer entre l'esprit et la matière et affirmer la révolution parallèle, il revient bientôt à son principe matérialiste. En somme, il professe le *monisme*; l'âme qu'il attribue à chaque cellule vivante et même à chaque atome, n'est qu'une propriété de la matière. Renouvelant l'hypothèse de Lamarck il regarde le règne végétal et le règne animal comme provenant d'un même protoplasme. La vie avec toutes les espèces actuelles, proviendrait d'une monère primordiale, petite masse albumineuse, pourvue de spontanéité et résultant de combinaisons chimiques : l'évolution, la sélection naturelle, la lutte pour la vie, avec des périodes incalculables de temps, expliquent toutes les merveilles de la faune et de la flore » (1).

De là il suit que l'homme descend du singe. Si vous objectez la dignité de notre espèce et l'origine divine de notre nature, Hœckel vous répond qu'il aime mieux être le fils d'un singe, sorti par concurrence vitale des mammifères inférieurs, que le rejeton dégénéré d'un Adam semblable à Dieu, mais dégénéré par le péché. De la monère à l'homme, il y a vingt-deux degrés d'évolution; au vingt et unième se place l'anthropopithèque, ancêtre commun du singe et de l'homme. Du reste, Hœckel admet plusieurs foyers de vie humaine; de sa part, c'est de la générosité, car il n'en a pas besoin pour expliquer son thème. Absolument convaincu de la vérité de son système, il prend en pitié les croyances chrétiennes, et regarde l'incrédulité et le matérialisme, comme des signes de la supériorité de l'intelligence. S'attribuer cet honneur et nier l'existence de l'âme, c'est un assez joli paralogisme.

(1) *Histoire de la philosophie*, t. III, p. 321.

Karl Vogt, né à Giessen, mort en 1895, sans aller aussi loin que Hœckel, est pourtant favorable au matérialisme. On lui doit, entre autres, un livre intitulé : *Science et superstition* et des *Leçons sur l'homme*. A la 5e leçon, il dit : « Pour le théologien, l'âme est un principe individuel, immatériel et distinct du corps. Pour nous, l'homme n'est qu'une pure machine et sa pensée le résultat d'une certaine organisation. La puissance cérébrale produit telle ou telle pensée, chaque fois qu'elle est provoquée de telle ou telle manière. C'est pourquoi l'âme n'est pour nous qu'un nom collectif, désignant les différentes fonctions qui appartiennent au système nerveux. »

Moleschott est un autre matérialiste allemand, qui fut appelé à Turin, en 1861, pour y enseigner la médecine ; il fut naturalisé italien et mourut à Rome, sénateur du royaume, en 1893. Ce qu'il faut plaindre ici, c'est l'aveuglement du pouvoir politique, qui appelle à son secours de pareilles gens, pour faire pièce à l'Eglise. Il est clair, s'il n'y a ni Dieu, ni âme, qu'il n'y a pas d'Eglise ; mais, s'il n'y a ni Dieu, ni âme, il n'y a, non plus, pas de maître, ni de gouvernement. Appeler Moleschott au service du gouvernement italien, c'est appeler des catastrophes sur ce malheureux pays, si sa foi et ses vertus ne savaient pas conjurer ces malheurs.

Un autre Allemand, le poméranien Virchow, a professé les opinions matérialistes, notamment dans son discours sur la conception *mecanique* de la vie, titre qui est, à lui seul, un programme ; il affirme, par exemple, que l'activité de la cellule ne diffère en rien des activités physico-chimiques. Mais quand il vit son ancien élève, Hœckel, se livrer aux pires excès, il voulut le désavouer et même le combattre. Enfin, accusé d'irréligion et d'impiété, en 1896, il protestait par lettre publique.

Dubois-Reymond et Czolbe, autres matérialistes, atténuent, par d'importantes réserves, cette absurde et infâme doctrine. Par exemple, ils ne voient pas moyen de passer, par aucun mouvement, des parties matérielles au domaine de l'intelligence, et confessent que, sans aucune infraction aux lois de la logique, il faut expliquer les phénomènes d'expérience, dans un sens spirituel. Ces savants ajou-

teraient, au matérialisme de Buchner, le panthéisme de Schopenhauer.

Entre temps, l'Allemagne voyait s'élever encore d'autres philosophes, les uns s'efforçant de transformer Kant, les autres remontant, avec Trendelenbourg, jusqu'à Aristote. Mais tous ces travaux philosophiques versent toujours, plus ou moins, dans le criticisme et le positivisme ; par le criticisme, ils considèrent toute conséquence comme relative ; et par les doctrines positivistes, ils s'enferment dans l'agnosticisme. Dans les deux cas, ils abdiquent la philosophie. Singulier état des peuples modernes ! leurs penseurs affichent tous, à l'indépendance et à la puissance d'esprit, d'énormes prétentions. A les entendre, ils sont tous plus ou moins des révélateurs qui font porter plus haut le destin de l'humanité. Mais quand, sous les emphases du discours et la prétention des allures, vous cherchez ce qu'il y a au fond de cet étalage, vous ne trouvez rien, rien que des physiciens, dont le comte de Maistre disait qu'ils sont les brutes de la métaphysique. De grandes phrases, des mots à six pédales et le néant.

18° *En Angleterre.* — A la fin du XVIIIe siècle, l'école écossaise, représentée par Reid et Dugald-Stéwart, avait réagi contre l'idéalisme de Berkeley et le scepticisme de Hume. Cette philosophie du sens commun manquait de métaphysique ; elle était mal défendue contre les retours offensifs de l'empirisme et du doute philosophique. Par Hutcheson, elle était allée, en morale, au naturalisme ; et par Adam Smith, presqu'au matérialisme économique. Hamilton, esprit puissant, appuya davantage l'école écossaise sur la logique, mais n'en tira pas tout ce qu'elle peut donner et s'embourba même sur la thèse de la relativité de la connaissance. Après Hamilton, ce sont deux disciples de Comte qui mènent l'Angleterre au positivisme, John-Stuart Mill et Herbert Spencer. Stuart Mill, mort en 1873, s'est occupé plus d'économie politique que de philosophie. En général, il est peu favorable à la religion ; cependant, il a laissé un écrit sur la nature et l'utilité de la religion, où il montre moins d'hostilité, mais sans arriver à la certitude. Sa philosophie lui refusait cette grâce. « Stuart Mill, dit Blanc, n'est pas un esprit synthétique qui ramène à l'unité les plus vastes conceptions ; mais il a porté ses investiga-

tions sur toutes les parties de la philosophie et agité, d'une façon nouvelle, une foule de questions. Ce qui le caractérise avant tout, c'est l'esprit positif, c'est-à-dire le parti pris d'exclure tout apriorisme, de se renfermer strictement dans l'observation des faits et de leurs rapports. Pour lui, le monde n'est qu'un système de sensations possibles ; le *moi* est une série de sensations réelles ; il n'y a rien d'immuable dans la nature, ni dans l'homme ; universaux et essences n'existent pas ; il rejette ainsi et néglige comme inaccessible toute sorte d'absolu et conclut au phénoménisme. Cette erreur lui est d'autant plus facile, qu'il nie pour ainsi dire l'espace et le ramène au temps. Les idées de substances, de causes, qui paraissent s'opposer aux phénomènes et nous révéler des essences, Mill se flatte de les expliquer par des associations de sensations : de là le nom d'associationisme donné à son système. Ainsi la substance serait un groupe de sensations coexistantes et durables ; la cause une sensation antécédente habituelle. Mais, de quelque manière qu'on s'y prenne, il n'y aurait de premier, dans nos connaissances, que nos sensations : c'est avec elles que nous construirions le monde extérieur. Celui-ci n'est pas l'objet d'une intuition, mais un produit de l'expérience. Cependant il est objectif, réel, en ce sens qu'il y a une possibilité universelle de sensation, qui est la même pour tous les hommes ; mais le non-moi n'est pas donné d'abord dans la connaissance. Mill conclut, de là, non pas au matérialisme, mais à l'idéalisme absolu et empirique (1). » Toutefois, en positiviste qu'il est, s'il y a un Dieu et une âme, s'il existe du surnaturel, il l'ignore et n'a pas à s'en occuper. Avec de telles idées sur Dieu et sur la relativité de la connaissance, Mill nous enferme dans la prison du sensible et nous pousse même jusqu'au scepticisme transcendantal. On n'est sûr de rien ; le monde peut être autrement, et ce qu'il est, on ne le sait que par des sensations fugitives, qui peuvent être trompeuses. C'est se donner bien de la peine pour arriver au néant.

Stuart Mill est surtout logicien ; en morale il est utilitaire ; en économie, libre échangiste. Malgré les bases fragiles de son *associa-*

(1) Mgr Blanc, t. III, p. 349.

tionisme, l'auteur n'en a pas moins été un grand philosophe de son temps. Un de ses contemporains, Stanley Jevons, qui l'a discuté pendant quatorze ans de professorat, dit, de Mill, avec une sévérité qui n'exclut pas la justice : « Pour ma part, je ne puis plus longtemps supporter en silence, l'immense oppression, le cauchemar d'une mauvaise logique et d'une mauvaise philosophie, spectacle que l'on subit dans l'étude des œuvres de Mill. Que la cause en soit dans l'éducation impitoyable que son père lui a donnée dès l'enfance, ou dans la préoccupation qui, durant toute sa vie, lui a fait chercher une conciliation entre une fausse philosophie empirique et la vérité contraire, il n'en demeure pas moins que l'esprit de Mill est absolument illogique. Le sophisme est parfois si embrouillé dans ses livres, qu'il faut un grand effort d'esprit pour en découvrir le nœud. Pendant les dix dernières années, j'ai acquis de plus en plus la conviction que la réputation de Mill a nui considérablement à la cause de la philosophie et d'une saine éducation intellectuelle. Rien, en effet, ne saurait être plus nuisible que ces œuvres dénuées de toute logique, mais imposées aux étudiants et aux professeurs, par la réputation de leur auteur; rien de plus nuisible aux universités que l'influence exercée par l'école de Stuart Mill. »

Le rival de Mill est Herbert Spencer, fils d'un pasteur anglican, né à Derby en 1820. D'abord ingénieur, venu, plus tard, à la philosophie, Spencer eut, comme Mill, un esprit encyclopédique. Principes premiers de biologie, psychologie, morale, sociologie, politique, ordre ecclésiastique, éducation, il a traité de tout dans ses ouvrages. Le principe premier de sa philosophie, c'est la distinction positiviste du connaissable et de l'inconnaissable. Tout est relatif, l'absolu nous échappe toujours. Notre science n'atteint que les phénomènes, mais elle ne peut nier l'inconnaissable. Le phénomène est l'objet de la science ; l'inconnaissable est l'objet de la foi qui se porte vers l'inconnu, vers le mystère. Cet inconnaissable, pour Spencer, est le surnaturel ; le connaissable, objet de la science, est borné ; la science doit reculer ses limites ; à mesure qu'elle s'agrandit, ses points de contact avec l'inconnu se multiplient et le mystère s'approfondit davantage. Loin donc de diminuer la part de l'inconnais-

sable et de la religion, le progrès de la science ne cesse de l'augmenter. Et comme la science et la foi portent sur des objets différents, la contradiction est impossible. — En cosmologie, en psychologie, biologie et sociologie, Spencer table sur l'évolutionnisme. La morale de l'homme s'est faite, comme celle des animaux, par l'altruisme et l'égoïsme : on voit qu'il suffit, pour avoir des vertus, de suivre ses penchants. Le succès d'une telle philosophie s'explique par ses erreurs et ses complaisances, par la porte ouverte à toutes les passions et à toutes les rêveries. Mais, dans tous ces postulats, il n'y a pas de cohésion. Il est absurde de reconnaître l'existence de l'inconnaissable et d'affirmer en même temps qu'on n'en peut rien connaître ; d'admettre que le connaissable est sa manifestation et de nier que l'esprit puisse remonter de l'effet à la cause. La conciliation de Spencer entre la foi et la science est inacceptable. Supposer que le surnaturel se confond avec le mystère de la science, c'est le nier. Concilier entre eux tous les systèmes de la philosophie, est également impossible ; ce qui constitue chaque système, c'est qu'il est irréductible. L'évolution, comme Dieu l'a faite, le développement harmonieux de la nature, tout le monde sensé l'admet. Mais il est faux que la vie soit le produit des forces physiques et chimiques ; il est faux que les espèces se transforment depuis la monère jusqu'au vertébré. A plus forte raison, il est absurde que l'humanité naisse de l'animal ; que notre langue vienne de son langage ; que la religion n'ait été d'abord que la crainte des fantômes. Ici Spencer se met en contradiction gratuite avec le spiritualisme et avec l'histoire. La génération spontanée est démentie par les démonstrations de Pasteur. La philologie prouve l'irréductibilité du langage humain aux cris des animaux. L'histoire dépose contre l'origine bestiale de l'humanité. La sauvagerie est un état de dégradation ; tous les hommes ne forment qu'une seule famille. La philosophie de Spencer n'est, en dernière analyse, que la philosophie de la dégradation.

A Stuart Mill et à Spencer, il faut reconnaître comme émules, mais à un rang inférieur, Bain, Lewes et Clifford. Bain, né pauvre et devenu savant à force de sacrifices, ce qui est très honorable pour lui personnellement, suit l'ornière de Mill. C'est plutôt un vulgari-

sateur qu'un creuseur d'idées ; il explique, il atténue, il édulcore, mais il ne sort pas de l'empirisme et de l'associationisme. — Lewes, d'abord commerçant, puis médecin, se rattache plutôt à Comte ; mais il le traduit pour le trahir. En soi, il se montre particulièrement favorable au monisme ; il insiste particulièrement sur cette opinion que les états physiques et les états d'âme ne sont que deux faces du même fait ; de même que le connu et le connaissant ne sont que deux côtés du même phénomène ; ce n'est pas bien malin. — Clifford, qui était mathématicien, pense aussi qu'il faut admettre, outre le sujet et l'objet, une troisième réalité qu'il appelle *Eject* : ce serait leur trait d'union : Carm et Romanes admirent beaucoup cette découverte. — James Sully est surtout physiologue ; il revient à Locke et à Condillac.

Le grand corrupteur de la philosophie, en Angleterre, c'est Darwin : il a été réfuté par Quatrefages et même par Virchow ; mais il a entraîné, à sa suite, les faibles esprits, devenus ses agents, pour accroître sa corruption. Parmi les darwinistes, il faut citer Huxley, physiologiste, mort en 1895. Recteur de l'Université d'Aberdeen, auteur de plusieurs ouvrages, il consacre ses efforts à vulgariser les théories de Darwin. C'est à lui que nous devons le mot *agnosticisme*, triste confession de l'hébétude humaine en présence de la destinée. Comme tant d'autres, il passe facilement de l'abstention métaphysique aux négations du matérialisme. Huxley toutefois est moins fanatique que Hœckel ; il nie même que l'homme soit le dernier produit de l'évolution cosmique ; il reconnaît même à l'homme une force morale, capable d'enrayer et de diriger l'évolution elle-même. Huxley a été refuté par le marquis de Nadaillac et par l'abbé Boulay.

A côté d'Huxley, il faut placer le physicien Tyndall. En diverses occasions, il a fait profession d'irréligion et de matérialisme. — Romanes, naturaliste anglais, professeur à Oxford, mort en 1894, est encore un évolutionniste de marque. Ce professeur s'est efforcé surtout de démontrer, qu'il n'y a que des différences de degrés entre l'homme et l'animal ; il a fait, là-dessus, des observations curieuses, mais fragiles par la base. D'après lui, l'animal atteindrait à la notion de causalité ; si certains animaux ne parlent pas, cela tiendrait uni-

quement à la conformation de leur larynx. Romanes confond l'idée sensible et l'idée universelle ; par suite il confond les deux langages qui y correspondent. L'homme, seul, parle le langage de la raison et de la sensibilité ; l'animal ne peut entendre que le langage de la sensibilité, jamais celui de la raison. Avant de mourir, Romanes avait recommandé la foi à la religion, « dont la divinité, dit-il, se prouve par l'histoire de son développement et par la sublimité de ses préceptes moraux ». — Maudsley est un médecin anglais qui avait voulu éclairer la pathologie par la psychologie ; malheureusement sa psychologie tombe dans l'évolutionnisme. Les visions, les extases, les états surnaturels s'expliquent, pour lui, par la disposition des nerfs ; les inclinations au crime s'expliquent de même. « On naît criminel, dit-il, on ne le devient pas. » Paroles imprudentes qui peuvent servir, aux criminels, d'excitation et d'excuse.

D'autres philosophes anglais, Congrève et George Elliot, par exemple, se portent à des excès moindres ; au contraire, George Holyoake et Bradlaugh ignorent Dieu et ne veulent qu'une morale utilitaire. Cependant le spiritualisme et même l'esprit mystique, le sens commun et l'esprit traditionnel, paraissent devoir préserver l'Angleterre du malheur de devenir l'empoisonneuse des nations.

19° *En Espagne.* — L'Espagne avait été moins ouverte que la France, au sensualisme du XVIII[e] siècle ; elle avait pourtant vu fléchir quelques-uns de ses professeurs ; mais elle avait suscité aussi des adversaires pour les combattre et fermer la porte aux idées révolutionnaires. Au XIX[e] siècle, deux génies comme Dieu en donne aux peuples pour les préserver du mal, Balmès et Valdégamas, avaient illuminé l'Espagne et répandu sur le monde, l'éclat de leurs lumineuses doctrines. D'autres philosophes, moins illustres, avaient défendu victorieusement la philosophie chrétienne et soutenu la foi de la vieille Espagne. Au souffle délétère des révolutions, le rationalisme, le positivisme, l'hégélianisme, le kantisme trouvèrent aussi, en Espagne, des adhérents. Ce philosophisme se fait reconnaître à deux caractères : il est cyniquement impie et furieusement républicain. Nous n'en citerons que deux types : Castelar et Py y Margall. Castelar, né en 1832, s'est fait un nom célèbre par la politique. En

1873, il fut président du conseil ; mais ne parvint pas, comme son copain, Gambetta, à établir la république ; il renonça même à toute opposition. Castelar est un orateur de premier ordre, avec un peu trop d'abondance, à la manière espagnole, mais il n'a ni conviction, ni fixité. On le voit passer d'une extrémité à l'autre, tantôt déiste, tantôt protestant, tantôt matérialiste, mais rarement chrétien. Des hommes de cette nature sont condamnés au sophisme ; ils peuvent entraîner les peuples, mais sont incapables de rien décider — Py y Margall, né à Barcelone en 1820, est un avocat, un orateur ; émule de Castelar, il est comme lui républicain et fut un instant aux affaires. Parce qu'il avait étudié Comte et traduit Proudhon, il a fait un amalgame des deux, mais sans se mettre d'accord ni avec lui-même, ni avec la vérité, ni avec le bien de son pays. Le républicanisme de ces sophistes est un acheminement au socialisme. Des doctrines plus perverses encore ont été soutenues par le docteur Mata et le cubain Porez. En somme, les pires doctrines ont eu de l'écho en Espagne ; mais, trait remarquable, aucune n'a pu s'y établir. La foi traditionnelle de l'Espagne, outre l'avantage d'assurer le salut des âmes, a offert, à l'Espagne, le bienfait de la paix publique et le respect des institutions.

20° *En Italie.* — L'Italie où Dieu a placé le siège suprême et infaillible du Vicaire de Jésus-Christ, possède, sous le magistère du Pape, la philosophie traditionnelle de l'Eglise. Mais, depuis trois siècles, l'hérésie et le philosophisme mènent à la guerre contre la Papauté, poussent, pour se frayer la voie, l'Italie à tous les abîmes de l'erreur. Tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, en dernier lieu sous un prétexte d'unité politique, l'Italie s'est prêtée à toutes les obsessions. Kant, Hegel, Cousin, Comte et même Buchner ont rencontré, en Italie, des adhérents, des sectaires et des hommes politiques pour tourner leur système soit contre la souveraineté religieuse, soit contre le pouvoir temporel des Pontifes Romains. Soave, Gioa, Romagnesi sont tombés dans le sensualisme et le libéralisme ; Galuppi repousse le sensualisme, mais ne s'élève guère plus haut que l'éclectisme psychologique ; Rosmini et Gioberti s'égarent, l'un dans l'illuminisme, l'autre dans l'ontologisme. L'école sicilienne, Tedeschi,

Mancino, d'Aquisto, évolue, avec modération, dans les théories de Gioberti. Avec Mamiani, nous entrons dans le rationalisme révolutionnaire. Ferri, Ferrari, Ausonio Franchi, Mozzarella subissent plus ou moins l'influence du criticisme et du positivisme ; s'ils ne sont pas ous impies, ils sont tous hostiles à la Papauté. Le positivisme formel est professé cruement, sans beaucoup d'éclat, par Ardigo, Pietro Siciliani, Andrea Angiulli, de Dominicis. Vera, Spaventa reviennent à Hegel. Enfin les idées matérialistes trouvent, en Italie, des partisans et des sectaires, surtout parmi les physiologistes : Herzen, Mantigazza, Cesare Lombroso, connus à ce titre, sont personnellement peu recommandables. Lombroso, par exemple, enseigne que le crime n'est qu'une maladie, un état physique reconnaissable, comme toutes les maladies, à certains signes : conformation du crâne, du visage, de l'oreille, des pouces. Ces grands esprits se complaisent au spiritisme et à la graphologie. D'après ces derniers, nos pensées, nos affections, nos livres, nos statues, nos arts, nos révolutions, ne sont que des transformations de la chaleur solaire. On ne peut pas discuter sérieusement de pareilles misères. D'autant plus que ces philosophes italiens, sauf Rosmini et Gioberti, ne sont pas des esprits originaux, des maîtres ; ce sont des disciples de l'étranger, des importateurs de folies exotiques, sans autre mérite que le tort d'exagérer encore les erreurs qu'ils importent et de mettre à leur service ou moins de raison, ou plus de perversité.

Pour achever notre tour du monde philosophique, il nous resterait à visiter la Russie, les pays du Nord et l'Amérique. Sans compter que ces pays empruntent leurs idées à l'Europe, ils donnent peu à la spéculation. Nous ne citerons ici que deux noms, qui représentent d'ailleurs des tendances bien différentes. Rasmus Nielsen, philosophe danois, l'un des auteurs les plus féconds de son siècle, quoique hégélien, paraît tendre à la conciliation avec la foi. John William Draper, chimiste américain, né en Angleterre, mort en 1882, s'est fait connaître par l'histoire des conflits entre la science et la religion. Le choix de ce sujet suffit pour faire connaître la mesure de son esprit. Entre la religion et la science, il n'y a pas, il ne peut pas exister de conflit irréductible ; par cette raison très simple

que le surnaturel est au-dessus de la nature, et que la physique, enfermée dans l'ordre naturel, ne peut pas rencontrer le surnaturel dans ses expériences. Entre certains savants et les dogmes, il peut exister des désaccords, créés par l'insuffisance des recherches ou par l'aveuglement des passions. Mais lorsque les passions cèdent la place à la raison, et surtout lorsque les expériences sont menées à terme avec la discrétion nécessaire, le conflit apparent disparaît. Entre la science et l'ordre surnaturel, entre la foi et la raison, il y a accord, harmonie, union pacifique et féconde. Dieu, auteur de la nature et dispensateur de la grâce, ne peut pas être en contradiction avec lui-même ; et c'est ce qui arriverait fatalement s'il pouvait se produire, par impossible, entre la science et la religion, un conflit irréductible. En dehors de l'Eglise, les savants ou du moins ceux qui prétendent l'être, ne sont que des trouble-fête et des assembleurs de nuages.

21° *Etat général de la philosophie.* — Nous venons de parcourir, à vol d'oiseau, tous les grands peuples du monde. Au sein de chacun d'eux, nous avons trouvé des maîtres et des écoles de philosophie. Nous avons énuméré ces maîtres, classé leurs systèmes. Malgré la diversité des hommes et la confusion des idées, on peut ramener à deux, toutes les écoles de philosophie : l'école *rationaliste*, qui affirme la toute-puissance et l'indépendance absolue de la raison ; l'école *positiviste* qui, mettant à la raison d'étroites bornes, enferme la philosophie dans les horizons de la physique. Positivisme ou rationalisme, voilà les deux mots d'ordre, les deux programmes qu'acceptent ou qu'imposent ces fiers esprits, qui, modestement ou non, aspirent tous à gouverner le monde.

D'après le rationalisme, l'ordre surnaturel de la révélation n'existe pas. Les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation, de la chute originelle et la rédemption, les récits de l'Evangile et les vies des saints, les prophéties et les miracles, tous ces dogmes sublimes que n'avaient pu imaginer les poètes et que n'ont pas su concevoir les philosophes, toutes ces croyances qui ont fait les peuples, ne sont, d'après le rationalisme, que des légendes, des mythes, des symboles qui mettent à la portée du vulgaire, les vérités de la philosophie.

Selon cette formule, la religion est la philosophie du peuple ; la philosophie est la religion des intelligences d'élite. Au lieu de se développer de concert, la foi et la science s'excluent : le peuple aurait en partage la religion ; les philosophes, la science et la philosophie. Mais de façon que le progrès de la philosophie doit amener la ruine finale des croyances et de l'Eglise catholique.

La philosophie, qui récuse la religion pour prendre sa place, assume une fonction qu'elle ne peut pas remplir. D'abord la philosophie doit beaucoup à la tradition catholique. Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer l'espace parcouru de Platon à S. Augustin, d'Aristote à S. Thomas ou à Bossuet. Ensuite la philosophie séparée n'a rien à offrir à la pauvre humanité ; elle aboutit au fatalisme avec Hobbes, au panthéisme avec Spinoza, au matérialisme avec les disciples de Condillac, au scepticisme avec Kant, à la sophistique avec Hegel. L'humanité ne peut pas vivre de cette viande creuse et empoisonnée. De nos jours, malgré tant d'espérances trompées et d'avortements indéniables, le rationalisme descend toujours ; il nie même la distinction radicale de l'âme et du corps, de la raison et des sens, de la matière et de l'esprit. Selon les uns, tout s'explique par l'esprit ; l'âme a naturellement l'intuition de Dieu ; suivant les autres, nos connaissances sont purement sensibles, l'absolu nous échappe, l'agnosticisme fait, de l'homme, un pur animal. Ces contradictions ridicules et ces divagations misérables mettent la philosophie au ban de l'humanité.

En tout cas, ces écarts de la raison incrédule ont beaucoup accru l'audace de la science expérimentale. Débarrassée de la métaphysique, dont elle nie ou ne connaît pas l'objet, elle ne voit dans la philosophie rationaliste qu'une œuvre d'imagination. De là le positivisme, qui a marqué nos temps d'une si profonde empreinte, comme l'attestent les noms des Comte, des Littré, des Darwin, des Stuart Mill et des Spencer. Il semble même que la direction des esprits appartienne au positivisme. Les théories associationistes et évolutionnistes ne sont, au fond, que le positivisme, si répandu aujourd'hui partout. On l'accommode de mille manières, on lui prête toutes les formes, depuis le matérialisme le plus grossier, jusqu'à l'hypnotisme et au

spiritisme, confinant ici à la métempsycose et à la transmigration des âmes. Il n'y a plus même d'opposition entre le matérialisme et le spiritualisme ; le monisme réunit l'esprit et la matière, pour prêter, à l'un et à l'autre, tous les attributs. Un seul dogme reste au fond de ces formules, c'est que toute vérité est relative, que la connaissance se borne à des contingences, à des phénomènes. Dieu, l'homme, la nature sont en perpétuel devenir ; ils sont pour nous de simples représentations. De là le phénoménisme, autre forme particulière des erreurs contemporaines. Nous serions de simples spectateurs, ou les acteurs d'une scène, où nous passerions comme personnages. Autant dire que le monde est une lanterne magique. Mais ce phénoménisme si orgueilleux et si sot, qu'est-ce, sinon la formule du néant, la mort de la philosophie.

22° *Le gouvernement du monde.* — Cette banqueroute universelle de la philosophie dans les sphères de la pensée, ne la décharge pas du gouvernement du monde, mais la dispose mal à en porter le fardeau. Les principes faux de ses conceptions ne peuvent lui fournir, pour l'action, que de fausses règles. En tout cas, fidèle à elle-même, elle n'a pu comprendre l'économie sociale que de deux manières : suivant les exigences de la liberté individuelle ou suivant les exigences de l'Etat. De là, l'économie *libérale* et l'économie socialiste; théories connexes, plutôt que contradictoires, qui ont pris, de nos jours, une suprême importance.

L'importance de l'économie politique s'explique par le développement énorme de la richesse publique et par la transformation tant de l'industrie que du commerce. La division du travail, la concurrence, l'invention de la vapeur et de l'électricité, la multiplication des machines, la création des centres industriels, la formation des populations ouvrières, l'extension considérable du crédit et la productivité du capital, ont amené de grandes fortunes et de grandes misères. La misère des classes laborieuses, soumises à la loi d'airain des salaires, a posé ce qu'on appelle la question sociale, c'est-à-dire la question de savoir comment il faut constituer la société, pour que chacun puisse raisonnablement se contenter et que les peuples vivent en paix.

Cette science de la richesse, aussi ancienne que le monde quant à sa nécessité pratique, ne s'est formulée scientifiquement qu'au xviiie siècle. En Angleterre, Adam Smith, Ricardo, Malthus, Mac-Culloch, Stuart Mill, Cobden ; en France, Dupont de Nemours, Quesnay, Jean-Baptiste Say, Sismondi, Bastiat, Rossi, Michel Chevalier, Baudrillard, Leroy-Beaulieu, Levasseur ; en Belgique, Molinari et Laveleye ; en Allemagne, Schulze-Delitsch, Roscher, Wagner, sont ses principaux représentants. Caractériser, l'un après l'autre, tous ces savants, nous mènerait trop loin ; mais ils ont pour principe commun le libéralisme ; ils disent que le capital et le travail ont les mêmes droits ; que pour les accorder, il suffit de laisser faire et de laisser les forces économiques au fatalisme de leur évolution. A la Révolution française, ils ont aboli les corporations, comme obstacles à la liberté individuelle ; ils sont opposés à leur rétablissement et, en général, à toute réglementation du travail. L'Etat ne doit exercer que la fonction de gendarme. Non pas que le jeu du travail et du capital produise un ordre parfait et mette à l'abri de toute misère, de crises graves. La liberté est le remède à tous les maux. Les accaparements, les monopoles, les jeux de Bourse, l'inégalité choquante des fortunes, l'abaissement excessif des salaires, trouvent leur vrai remède dans la liberté. Aux yeux de ces économistes libéraux, leur science est une science naturelle comme la physique et la chimie ; elle est fatale et n'a rien à démêler avec la morale, ni avec la religion. Par là, elle rabaisse l'espèce humaine jusqu'à la bestialité. Ce libéralisme d'ailleurs n'a point les vertus qu'on lui suppose. Après les guerres de l'Empire, par exemple, l'industrialisme se développa prodigieusement en Angleterre. Dans la lutte pour l'existence, les classes ouvrières furent vaincues : victimes de la loi de l'offre et de la demande, elles furent sacrifiées à toutes les exigences de la production : salaires insuffisants, travail excessif et sans repos, la mère arrachée au foyer, l'enfant chassé de l'école et enfermé dans la mine, ce sont là les effets du libéralisme économique et non de la nature ; c'est la preuve que la liberté économique doit être restreinte, réglée par un ordre de justice, soumise aux lois de la religion.

23° *Le socialisme.* — Le libéralisme économique a engendré le socialisme, comme la vipère, disait Cortès, engenre le vipereau. Le socialisme naît du libéralisme de deux manières : par voie de conséquence et par voie d'opposition. Par voie de conséquence directe, car le libéralisme est essentiellement rationaliste. Pour lui, l'homme est son maître, la société repose sur un contrat social ; par conséquent, elle peut décréter le communisme ; elle le doit même par principe d'égalité. La théorie du libéralisme, bien qu'essentiellement despotique, est non moins essentiellement révolutionnaire. La toute-puissance de l'Etat est la dernière raison de l'ordre économique. D'autre part, les abus énormes, engendrés par les théories libérales, appellent une réaction. L'extrême inégalité des richesses, la concurrence effrénée, les monopoles, la vénalité universelle, l'écrasement et l'avilissement des classes ouvrières : tous ces maux ont soulevé l'indignation contre le régime qui sacrifie l'homme à la richesse, au lieu de subordonner la richesse à l'homme. Les socialistes se révoltent spécialement contre la théorie de la rente et la loi d'airain des salaires. Le travail, au lieu d'affranchir l'ouvrier, alourdit les chaînes de son esclavage. Le pire est que le libéralisme ayant ôté, à l'ouvrier, sa religion et les espérances immortelles, puisqu'il n'y a point d'au-delà, l'ouvrier veut, ici-bas, sa part de paradis. Dans sa fureur impie, il se réfugie dans toutes les plus abominables doctrines et demande, à la science athée, d'affranchir l'espèce humaine. S'il faut, pour aboutir, mettre le feu aux quatre coins du monde, on allumera l'incendie et l'on chantera autour la *Carmagnole* ou l'*Internationale.*

Le socialisme peut s'établir de diverses façons et à divers degrés. De Platon à Fénelon, il s'était réfugié dans des utopies ; dans les temps modernes, de braves gens s'étaient complu à ces rêves. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de songes, mais d'une refonte absolue de l'ordre social. On appelle cette entreprise des noms de collectivisme, de communisme, applicable, tantôt à quelques services d'Etat, comme les mines et les chemins de fer ; tantôt à toutes les propriétés privées, supprimées pour être socialisées par l'Etat ; tantôt même jusqu'à la destruction de la famille. Dans le socialisme contemporain,

ou peut distinguer cinq formes différentes : 1° le communisme de Fourier et de Cabet ; 5° le collectivisme de Proudhon et de Karl Marx ; 3° le socialisme d'Etat, de Louis Blanc ; 4° le socialisme anarchique de Bakounine ; 5° le socialisme agraire de l'américain Henry George. En France, à l'heure présente, les francs-maçons, stupides par nature, poursuivent la réalisation d'un socialisme où ils mêlent ensemble tous les systèmes et espèrent, dans ce gâchis, trouver une solution.

Les théories de Fourier et de Cabet, c'est le socialisme à l'état d'idylle. L'homme est fait pour le bonheur ; le bonheur est dans la satisfaction des sens. Plus on a de passions, plus on a de moyens de les satisfaire, plus on est heureux. Le problème consiste donc à produire surabondance de richesses et à rassembler les hommes dans le phalanstère pour leur procurer tous les biens. Le travail attrayant rend la production facile ; quant à dévorer les fruits du travail et à danser après sous l'ormeau, cela n'exige pas d'efforts. Cette idylle, qui nie le péché originel et surexcite les appétits, doit diminuer l'intensité du travail, et à supposer qu'elle puisse établir l'universelle jouissance, ne pourrait aboutir qu'au crétinisme et aux mauvaises mœurs. Les essais qu'on en a faits en Europe et en Amérique n'ont abouti qu'à la ruine et à la banqueroute. L'idylle communiste n'est pas née viable.

Le collectivisme de Proudhon et de Karl Marx a ébranlé le monde et le tient en suspens. Proudhon est un pamphlétaire admirable, un dialecticien terrible, un écrivain puissant et coloré, un esprit d'une force prodigieuse. Personne n'a agi sur l'esprit public avec plus de puissance, mais plus par ses critiques que par ses doctrines. Quand il déclare que la propriété, c'est le vol, il veut dire seulement que la propriété ne repose que sur le travail, mais ne lui refuse pas la possession perpétuelle. Proudhon se sépare violemment du communisme, qu'il appelle le rêve de la crapule en délire ; il repousse le droit au travail et la suppression de la peine de mort, mais rejette la productivité du capital. Avec les libéraux il exagère la liberté individuelle, au point de proclamer l'anarchie, entendant par là un système de contrats personnels, qui rendent inutile le gouvernement

politique. De plus, il ressuscite la puissance patriarcale, accorde au père de famille un pouvoir presque illimité. Dans un ouvrage sur la justice dans la révolution et dans l'Eglise, il entreprend de remplacer l'Eglise par la Révolution, en préconisant tous ses principes de sociabilité ; mais il sentit lui-même les infirmités de sa thèse et ne désespérait pas de la mieux établir. Sa devise était : *Destruam et ædificabo* : il a surtout détruit et peu reconstruit. C'était d'ailleurs un homme profondément honnête, qui mourut pauvre, sans fléchir dans ses opinions, mais sans les pousser à aucun fanatisme. Avec tout le monde, il discutait volontiers et de très bonne foi. A nous même, qui l'avions entrepris sur la preuve de l'existence de Dieu, il répondait qu'il ne niait pas du tout l'existence de l'absolu, qu'il en reconnaissait même la nécessité, sans quoi, il n'eût pu établir un raisonnement et espérer une certitude. De là à l'existence de Dieu, il n'y a pas loin.

Louis Blanc, mort en 1886, avait, en 1848, fait grand bruit par son projet d'*organisation du travail*. La nécessité de cette organisation lui était prouvée par les méfaits de la concurrence, méfaits indéniables, qui prouvaient peut-être cette nécessité, mais il n'indiquait pas les moyens d'organisation. Le seul essai qu'il put en faire, comme membre du gouvernement, ce sont les ateliers nationaux, où les ouvriers recevaient quarante sous par jour pour ne rien faire. La suppression de ces ateliers amena l'insurrection de Juin ; c'était un pauvre argument en faveur de ses théories. Louis Blanc crut peut-être encore au nouveau monde ; mais il se confina de plus en plus au littéraire pur, fidèle à la révolution politique, mais sobre d'initiative sur les réformes économiques. La puissante initiative de l'Etat, dont se réclamait Louis Blanc, n'est qu'un mot, et si c'est cette machine qui doit réaliser le socialisme, ce n'est rien autre qu'un moulin pour moudre l'humanité. On sauverait l'ouvrier en le rendant esclave ; ce serait le ramener aux carrières des anciens.

Le collectivisme des Allemands,de Karl Marx, de Lassalle,de Liebknecht, de Bebel est une étiquette qui comporte beaucoup de variantes. Tous conviennent que le travailleur ne recevant qu'une partie du produit de son travail, il faut empêcher la plus-value d'aller aux mains

du capitaliste. Mais qu'entend-on ici par travail ? Est-ce le produit ou l'effort ? et quel produit ? et d'après quelle mesure de travail l'estimer ? Ici Karl Marx entend, par travail, le produit socialement utile ; et, quant à la mesure qui donne la valeur de l'échange, Marx prend, pour unité, l'heure de travail. « Comme valeur, dit-il, les marchandises destinées à l'échange ne sont que du travail cristallisé. » Le travail, sans doute, est l'origine de toute richesse ; mais c'est le travail qui produit le capital et justifie sa possession avec ses profits légitimes. Les collectivistes n'ont donc pas le droit de supprimer cette légitime possession, ou, du moins, ils ne le peuvent qu'en confisquant cette possession. Ensuite le travail n'est pas seulement manuel ; il y a aussi un travail intellectuel et un travail dont le bienfait est purement moral. Quelle sera la part de ces travaux dans la répartition des produits ? Les collectivistes ne le disent pas ; ils donnent plutôt à entendre que le collectivisme, c'est le triomphe du matérialisme social. Mais encore faut-il l'organiser et comment ? La société rêvée ne paraît plus qu'une monstruosité. La liberté individuelle sera étouffée, les appétits individuels seront déchaînés ; l'intérêt personnel ne sera même plus là pour les assagir. Dans le mécanisme social, la personne n'est plus qu'un rouage ; ce mécanisme lui-même ne peut s'organiser. Chose étrange ! voilà un parti qui n'a aucun plan de réorganisation sociale et qui appelle les ouvriers à la destruction de la société actuelle ; il ignore ce qu'il peut offrir aux masses, mais il affirme avec audace qu'il est le salut.

Le socialisme anarchique de Bakounine, Kropotkine et Elisée Reclus, se ramène aux déclarations suivantes : 1° Le Révolutionnaire est revêtu d'un caractère sacré. Il n'a rien qui lui soit personnel ; tout en lui est absorbé par une passion unique, la Révolution. 2° Le Révolutionnaire a rompu absolument, avec tout l'ordre civil actuel, avec le monde civilisé, ses lois, ses usages, sa morale : il ne vit que pour détruire. 3° Le Révolutionnaire repousse tout doctrinarisme ; s'il étudie les sciences, c'est pour apprendre à détruire plus promptement toutes les conditions sociales d'aujourd'hui. 4° Le Révolutionnaire méprise l'opinion publique et la morale. Pour lui, tout ce qui favorise la Révolution est légitime, tout ce qui l'entrave est cri-

minel. Blanqui avait résumé cet anarchisme dans la devise : *Ni Dieu, ni maître* : mais Blanqui n'était qu'un anarchiste à l'eau de rose. Bakounine et consorts ont épousé cette théorie avec un sombre fanatisme, avec ce qu'ils appellent la propagande par le fait. Cette propagande consiste à mettre, à la porte ou à la fenêtre d'un établissement, une cartouche de dynamite et à faire sauter la maison. En 1893, une bombe, placée au théâtre de Valence, tua vingt-deux personnes et en blessa quarante. L'anarchiste est comme un taureau que la banderille rouge irrite ; qui se rue furieux sur tout ce qu'il rencontre, dont la raison ne contrôle jamais la pensée, dont la probité n'arrête jamais la résolution criminelle. C'est une force aveugle qu'on ne discute pas ; une bête déchaînée qu'on tue, pour l'empêcher de tuer les autres.

Le socialisme agraire de Henry George ressemble assez au socialisme industriel de Marx. De part et d'autre, on veut supprimer la propriété privée, pour le même motif, pour le motif allégué que le champ aussi bien que l'usine nuit au travail en favorisant le capital. Alors on va prendre le champ de tous les laboureurs, par cette raison que Dieu a donné la terre aux enfants des hommes, mais à aucun homme en particulier. On cite en preuve les peuples pasteurs et même les tribus agricoles qui possèdent la terre indivisément. On pourrait citer encore les Etats anciens, tous plus ou moins socialistes et les Etats modernes comme la Turquie et la Chine, comme la plupart même des Etats où la collectivité possède en commun beaucoup de services. Mais cet argument ne conclut pas, et, entre la conclusion et le principe, il y a toujours un abîme. Dieu a donné la terre à l'humanité, pour que les hommes se l'approprient individuellement, par famille ou par association ; mais pas du tout pour que la socialisation du sol fasse, de tous les propriétaires, les fermiers de l'Etat. La propriété collective des communes ou des départements n'est point un obstacle à la propriété des familles. La propriété des familles est conforme à la justice, utile à tous, bienfaisante à la société. Si la petite propriété offre des abus, il faut les corriger ; mais il ne faut pas trop multiplier les grandes propriétés, si elles exproprient les familles. La vertu est dans le juste milieu. « La question de la

terre est la question maîtresse, disait Manning. Il y a une loi antérieure et supérieure à toute loi humaine, en vertu de laquelle tout peuple a le droit de vivre des produits du sol qui porte le berceau de ses enfants et garde la tombe de ses pères. » Ce n'est pas une raison pour supprimer la propriété privée. « La possession permanente d'un champ, d'un héritage plus ou moins grand, est de droit naturel, en ce sens que l'homme a le droit de faire sienne, par son travail et par de justes acquisitions, une portion du sol dont il tirera tout ce qui lui est nécessaire et qu'il pourra transmettre à ses enfants ou à ses héritiers. Cet héritage est une dépendance de sa personne, la juste récompense de ses labeurs, la garantie de son indépendance, la sécurité pour lui et pour sa famille. » La propriété privée, marque de la puissance d'un homme, gage de sa liberté, support de sa famille et de l'ordre social, c'est un principe divin de l'ordre. La supprimer, c'est une monstruosité, une chimère, que les socialistes français n'osent même pas avouer, et, ils seraient bien embarrassés si leur triomphe, survenu on ne sait comment, leur permettait de l'établir. C'est à coups de fusil que les laboureurs expropriés recevraient les agents de l'Etat. Une réforme qui commence par des tueries ne paraît pas sérieusement une forme de l'ordre social.

23° *Le socialisme d'Etat.* — Les différentes formes de socialisme, conçues par des sectaires, ne peuvent guère espérer s'établir ; le socialisme d'Etat a meilleure espérance. D'abord il possède ; ensuite, rien ne lui est plus facile que d'étendre ses tentacules et de tout saisir pour tout étreindre. Le socialisme d'Etat s'entend d'une tentative pour étendre les pouvoirs de l'Etat sur des droits, des libertés, des aptitudes qui appartiennent aux individus et aux associations. Le socialisme d'Etat est une diminution injuste des libertés, au profit du pouvoir, qui acquiert ainsi une prépondérance excessive. Si bien que le mouvement révolutionnaire, inauguré en 1789, au profit présumé de l'individualisme, aboutirait, par un mouvement circulaire, à la constitution d'un despotisme cent fois pire que l'ancien régime, et tellement oppressif par son étendue et ses moyens de compression, que jamais le monde n'aurait vu une plus exécrable tyrannie.

Pour comprendre le socialisme d'Etat, il faut l'opposer à ce qu'on appelle le socialisme chrétien. « Les socialistes chrétiens, dit Urbain Guérin, ne veulent ni de l'Etat producteur, ni de l'Etat banquier, ni de l'Etat détenteur de la fortune publique, ni de l'Etat maître d'école. En un mot, ils repoussent la conception jacobine de l'Etat, oppressive malgré ses apparences de liberté, coûteuse et dépensière en dépit du luxe de contrôle financier, détruisant toutes les forces sociales, ne laissant plus de la société que les apparences, la réduisant en une poussière avec laquelle aucun édifice stable ne s'édifiera jamais. » Au lieu de concevoir la société comme un corps vivant, avec la diversité de ses organes et la hiérarchie de ses fonctions, les socialistes d'Etat la conçoivent comme un assemblage d'atomes régis par un pouvoir central, ou comme un mécanisme inerte mû par un grand ressort.

Le socialisme d'Etat procède du libéralisme. Une liberté déréglée amène nécessairement les désordres ; les désordres provoquent, non moins nécessairement et justement, des mesures répressives. Plus les libertés sans contrôle s'étendent à la circonférence, plus au centre doit se fortifier et s'armer le pouvoir. Le libéralisme, qui n'est que l'hypocrisie de la saine liberté, s'accommode du reste très bien d'un tyran qui se laisse amuser et ne se fâche que périodiquement. C'est par là que le libéralisme fait les affaires du socialisme, dont il est le fourrier et l'avant-garde. Sous deux noms différents, ce sont deux formes de l'esprit révolutionnaire et anti-chrétien. La concentration excessive du pouvoir souverain, sa représentation à tous les degrés de l'échelle sociale, la multiplication des fonctionnaires, l'énormité des emprunts, la constante augmentation de la dette publique, le refus de la liberté d'association, la suppression de la liberté d'enseignement, la bureaucratie, le fonctionnarisme, le mandarinat, l'attache d'une trop grande partie des citoyens au râtelier du gouvernement ; ce sont là autant de caractères de cette peste du socialisme d'Etat.

La société française glisse sur une pente qui la mène aux abîmes. La tendance est à centraliser tous les services, à accaparer toutes les fonctions, à mettre la main sur l'industrie et le commerce. Par le fait de la bureaucratie et des pensions, l'Etat tient par la bride

un million de fonctionnaires ; par le rachat des chemins de fer, il en aura un autre million. Avec deux millions d'électeurs, il n'y a plus de suffrage universel, la souveraineté nationale est confisquée au profit de la centralisation. L'Etat tient la France sous sa coupe. Mais qu'est-ce que l'Etat ? L'Etat c'est un amas de gens qui forment une conspiration d'égoïsmes menteurs et voleurs. C'est un scandale tel qu'il y en a peu de si odieux en histoire. Nous courons, dit encore l'abbé Blanc, vers une sorte de servitude pire que celle de l'antique Orient : le monarque absolu, avec sa cour et ses favoris, sera remplacé par le Dieu-Etat, pouvoir anonyme exercé par un syndicat de sectaires aveugles et affamés. Il n'est pas étonnant que notre société se précipite au-devant de cet avenir, avec la complicité d'un certain nombre de libéraux francs-maçons ou ploutocrates. La vérité sociale n'est ni dans le libéralisme ni dans le socialisme, mais dans la doctrine sociale de l'Eglise et la souveraineté surnaturelle du Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ (1).

24° *Le salut des doctrines.* — Nous venons de parcourir le monde des esprits. Ce monde relève essentiellement de Dieu et doit être gouverné par son Eglise. Le monde moderne, qui s'est mis, socialement, en dehors de l'Eglise, doit se sauver, au moins par la philosophie. Par philosophie nous entendons cette tradition de sagesse naturelle, qui s'est formulée graduellement à l'école du génie ; que des génies successifs ont perfectionnée ; qui ne s'achèvera jamais, mais qui va toujours à sa perfection. Or, cette philosophie se présente, à nous, sous deux aspects : sous un aspect spéculatif et sous un aspect pratique. Spéculativement, c'est la métaphysique, la psychologie, la théodicée, la morale, telles qu'on les enseigne selon les traditions de l'Ecole ; pratiquement, c'est la politique et l'économie sociale, l'art de nourrir et de gouverner les hommes. Par le voyage de circumnavigation que nous venons de faire autour du monde des esprits, nous savons à quoi aboutit l'évolution des doctrines reçues. En philosophie pure, nous ne trouvons que le rationalisme et le positivisme : le rationalisme qui, par orgueil, se montre incapable de

(1) Blanc, *Histoire de la philosophie*, t. III, p. 510. Nous ne saurions trop louer cet ouvrage.

garder intacte la philosophie naturelle ; le positivisme qui, arbitrairement, se déclare incapable d'y atteindre ; de part et d'autre, c'est la mise en poussière de toute spéculation philosophique. En politique et en économie sociale, nous ne trouvons que le libéralisme et le socialisme : le libéralisme qui livre le monde à l'anarchie des passions ; le socialisme qui codifie ces passions pour leur livrer le monde à dévorer. « Le monde entier, dit le Sauveur, est placé dans le mal » ; le monde moderne paraît, non seulement se confiner dans le mal, mais pousser tout au néant. Les principes, les idées justes assurent la paix au monde ; les idées fausses,dans la double sphère de la spéculation et de la pratique,poussent tout aux abîmes. Le salut des doctrines n'est plus assuré que par l'enseignement de l'Eglise ; l'autorité infaillible du Pontife Romain va nous apparaître comme l'agent du salut doctrinal, non seulement dans l'ordre surnaturel des dogmes révélés, mais dans l'ordre naturel de la philosophie et de l'économie politique. Conclusion que va établir, par les faits, la suite de cet important chapitre. Le Pape, sauveur du monde, même dans l'ordre naturel, c'est une perspective où nous amène le déchaînement des passions, qui met, en plus haute évidence, la sagesse de l'Eglise. En histoire, c'est un phénomène mémorable et sur quoi nous voulons appeler l'attention des lecteurs.

25° *Le salut par les Papes.* — Ce phénomène, au surplus, n'est pas si nouveau qu'il paraît. A remonter seulement jusqu'à la Révolution de 1789, lorsque la France, à peu près folle, sous le mirage d'une fausse liberté, se précipite aux plus terribles aventures, le Pape de Rome, debout sur son observatoire du Vatican, garde sa clairvoyance et son sang-froid.Cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen, que l'infatuation française salue comme un nouvel Evangile, comme l'illumination d'une nouvelle Pentecôte, lorsqu'on veut l'imposer à Avignon, Pie VI la repousse comme contraire au bien de la société. Cette constitution civile du clergé,schismatique au premier chef,que des évêques eux-mêmes conseillent au roi de signer, Pie VI la réprouve et, par sa réprobation,sauvera demain la France. Napoléon, qui est la Révolution faite homme, veut imposer son despotisme d'omniarque à l'Eglise : Pie VII repousse ce rêve et sauve

la France de l'obsession napoléonienne. Les sociétés secrètes enveloppent le monde de filets invisibles et préparent le bouleversement de toutes les nations ; Léon XII signale, aux souverains et aux peuples, le complot des sociétés secrètes. Lamennais, sans penser à mal, s'est imaginé que le libéralisme serait une arme efficace pour déjouer les trames des tribuns ; Grégoire XVI déchire, d'une main vigoureuse, ce tissu de puériles illusions, compromettantes pour la juste doctrine et pour l'ordre public. La Révolution, hier cachée dans les sociétés secrètes, est montée aujourd'hui sur les trônes et menace la puissance temporelle des Papes. Pie IX, pendant trente-deux ans, résiste, avec une vaillance intrépide et une admirable clairvoyance, à tous les assauts de la Révolution couronnée. Après avoir enlevé au Pape le patrimoine de Saint-Pierre, la Révolution, par une nouvelle manœuvre, pour renverser l'autorité spirituelle du Pontife Romain, ébranle toutes les bases de la philosophie et de l'économie sociale ; elle veut ruiner l'ordre de la nature pour empêcher l'ordre de grâce de se tenir debout. A cette nouvelle phase du complot séculaire, ce sont encore les Pontifes de Rome qui vont tenir tête à l'ennemi. Dans l'histoire contemporaine, en présence des attaques, cachées ou publiques, directes ou indirectes, des esprits infernaux, rien ne frappe davantage l'homme qui réfléchit, que la divine bienfaisance de la Chaire du Prince des Apôtres. C'est sur ce trône que le Verbe de Dieu tient ses assises et rend ses oracles.

26° *Le relèvement de la philosophie.* — Les actes pontificaux, pour le relèvement de la philosophie, attirent ici notre attention. Pie IX, sans s'occuper spécialement de la scolastique, ne cesse d'encourager la restauration traditionnelle et chrétienne. Dans un bref à l'archevêque de Munich, en 1862, il définit ainsi son rôle : « La raison demeure capable d'acquérir un grand nombre de vérités, d'en démontrer d'autres que la foi aussi propose à notre croyance, par exemple l'existence de Dieu, sa nature, ses attributs ; de justifier ces vérités, de les défendre et de préparer ainsi la voie à une adhésion plus parfaite aux dogmes contenus dans la foi divine. Elle peut même nous faire pénétrer plus profondément dans certaines vérités plus cachées que la foi nous révèle. Telles sont les fins que doit

poursuivre l'austère et noble science de la philosophie. » En 1864. dans le *Syllabus* annexé à l'Encyclique *Quantâ curâ*, le Pape condamne les principales erreurs des rationalistes, des positivistes, des panthéistes, des faux libéraux et défend expressément la scolastique et sa méthode. D'après le Syllabus, en effet, « il est faux que les principes et la méthode selon lesquels les anciens scolastiques ont cultivé la théologie ne répondent pas du tout aux nécessités de notre temps et au progrès des sciences. — Il est faux qu'on doive traiter les matières philosophiques sans tenir aucun compte de la révélation surnaturelle. » En 1870, écrivant au neveu de Sanseverino, Pie IX disait : « Les grands travaux entrepris par votre très docte parent pour la *restauration de la vraie philosophie* et son application à former le jeune clergé dans les principes de la saine doctrine religieuse, sont connus de tout le monde. Nous les apprécions d'autant plus que nous avions l'auteur en très haute estime. Nous acceptons très volontiers la collection de ses œuvres que vous nous avez présentée ; d'autant plus que son grand traité sur la philosophie, interrompu par sa mort, paraît maintenant en entier, grâce au soin de l'un de ses anciens élèves, le prêtre Nonzio Signoriello. » Un pape qui s'occupe de l'édition d'un livre de philosophie, rien ne montre mieux le prix qu'il y attache.

Le cardinal Riario Sforza avait fondé, à Naples, une académie de St-Thomas. Pie IX lui adresse un bref d'approbation. « Il ne peut être douteux pour personne, dit le Pontife, que si l'on remet en honneur cet enseignement dont l'abandon a été la source de tant de maux, l'on arrive à extirper le mal jusqu'à sa racine et à guérir le monde. Ce résultat ne sera atteint par aucun moyen plus efficace que par la doctrine de S. Thomas, qui a su ramener toutes les sciences à des principes inébranlables, disposer très clairement toutes les matières, les développer et les présenter de telle sorte qu'il n'y a aucune vérité à laquelle il ne conduise, aucune erreur qu'il n'apprenne à terrasser, en fournissant les meilleures armes. »

En 1874, le P. Cornoldi, Travaglini et autres fondaient, à Bologne, une académie de St-Thomas. « C'est avec joie, dit Pie IX, que nous voyons les membres de cette société s'engager à défendre les princi-

pes du Docteur Angélique, tant sur l'union de l'âme intellective avec le corps humain, que sur la forme substantielle et la matière première. Certes ce n'est pas autrement qu'il sera possible de réparer le dommage causé à la religion et à la science par le matérialisme, de dégager la science elle-même du labyrinthe des erreurs de ce système. » A partir de 1876, l'Académie de Bologne publiait une revue catholique, fondue depuis avec la *Scuola cattolica* de Milan. Enfin Pie IX soutenait le P.Liberatore, ce patriarche de la nouvelle scolastique ; il faisait insérer, dans la *Civilta cattolica*, des études critiques contre Descartes, Malebranche, Kant, Gerdil, Lamennais, Rosmini et Gioberti.

Dans le même temps, la philosophie scolastique était restaurée en France. Plusieurs séminaires l'avaient graduellement adoptée. En 1868, le concile de Poitiers recommandait « de restaurer la doctrine de S. Thomas, de l'enseigner selon la méthode des scolastiques, comme la plus apte à faire acquérir aux jeunes élèves une science solide, en les mettant à même de réfuter victorieusement les erreurs. » Peu d'années après, le cardinal Pie fondait une faculté de théologie à Poitiers ; il y appelait les pères Schrader, Wilmers, Bottala. Ce qui prouve le plus en faveur de cette faculté, c'est que le gouvernement franc-maçon n'eut rien de plus pressé que de la détruire.

27° *La résolution de Léon XIII.* — La résolution de Léon XIII devait hâter cette révolution, ou plutôt ce sage retour aux traditions de la saine philosophie. Confiné trente ans à Pérouse, le cardinal Pecci s'était attaché rigoureusement, intelligemment et obstinément, à l'étude des œuvres de S. Thomas ; il avait voulu en pénétrer le sens profond, en synthétiser les doctrines et les inculquer avec force. En 1858, il avait fondé, à Pérouse, une académie thomiste. En 1875, il demandait à Pie IX de nommer S. Thomas patron des écoles catholiques. En 1878, monté sur le trône pontifical, il signalait les points sur lesquels devait porter la restauration intellectuelle et morale du monde. « Plus les ennemis, dit-il, font de vigoureux efforts pour proposer, aux hommes peu instruits et surtout aux jeunes gens, des opinions qui obscurcissent les esprits et corrompent les mœurs, plus nous devons déployer d'énergie pour mettre en œuvre une méthode

d'éducation apte et solide, encore bien plus pour faire en sorte que cette éducation elle-même, soit dans les lettres, soit dans les sciences, ait une entière conformité avec la foi catholique ; et surtout *dans la philosophie*, de laquelle dépend en grande partie le développement normal des autres sciences, qui ne tend point à renverser la révélation divine, mais plutôt à lui frayer la voie ; cette science, nous devons la défendre contre ceux qui l'attaquent, ainsi que nous l'ont montré, par leurs exemples et par leurs écrits, le grand S. Augustin, le Docteur Angélique et tous les maîtres de la sagesse chrétienne. »

L'année suivante, Léon XIII publiait l'Encyclique *Æterni Patris*, la grande charte de la philosophie chrétienne. Pour restaurer cette philosophie, Léon XIII réclame le retour à la scolastique, à ses doctrines, à ses méthodes et même à sa langue. Mais il ne faut pas entendre cette recommandation dans un sens étroit. S. Thomas d'Aquin est, sans doute, un grand maître, mais il ne faut pas faire des œuvres de S. Thomas une prison. S. Thomas a des points de doctrines où il peut se contester et se corriger. La preuve que tout n'y est point parfait, ni sans péril, c'est que, des disciples de S. Thomas, comme Campanella et Jordan Bruno, sont tombés, dès le XVe siècle, dans de monstrueuses erreurs. Léon XIII veut qu'on reçoive toute pensée sage et toute découverte utile, d'où qu'elle vienne; il ne recommande point ce que les scolastiques ont pu rechercher avec trop de subtilité ou affirmer inconsidérément et enseigner de peu conforme aux doctrines éprouvées des âges suivants. Mais il blâme ceux qui, dédaignant le patrimoine de l'antique sagesse, aiment mieux innover que d'ajouter des choses nouvelles aux anciennes pour les perfectionner. En un mot, Léon XIII veut qu'on dégage, de toutes les œuvres de la scolastique, une philosophie aussi complète qu'elle peut l'être, aussi parfaite que le permet la force de la raison chrétienne, aussi bienfaisante que doit l'être, dans les sphères de la philosophie, la pure vérité.

Depuis 1850, le mouvement de retour à S. Thomas s'était, plus ou moins, accusé partout. A partir de l'Encyclique du Pape, une impulsion si décidée brisa tous les obstacles qui pouvaient subsister

encore. Depuis lors, la vieille philosophie catholique n'a cessé de s'affirmer avec plus de puissance, d'abord dans les séminaires, puis dans les universités. En 1879, le Pape fondait à Rome, pour toute l'Eglise, une Académie de St-Thomas, composée de trente membres. En 1880, il fondait à Louvain, une chaire de philosophie, puis un Institut philosophique En 1882, il s'élevait contre les erreurs de Rosmini et les dénonçait comme obstacles au triomphe de la vraie philosophie. A cette date, cinq Universités étaient fondées en France, une à Washington, une à Fribourg, avec attache aux doctrines de S. Thomas. Une société de St-Thomas d'Aquin était également fondée à Paris ; la philosophie scolastique avait une chaire à l'Institut catholique et une autre en Sorbonne. Les professeurs de philosophie qui n'avaient pas été formés dans les principes de l'Ecole, y vinrent spontanément et complètement ; des philologues, des physiologistes, des critiques, des physiciens ne restèrent pas en dehors de ce mouvement. Le premier effet de ce retour fut l'expurgation de la pensée publique, le rejet du cartésianisme, du traditionnalisme, de l'ontologisme et de tous les systèmes faux ou insuffisants qui avaient surpris la pensée du clergé français. « On peut dire, conclut Elie Blanc, que les doctrines philosophiques de l'Ecole gagnent tous les jours de nouveaux adhérents, se fortifient dans l'opinion, prétendent déjà à un accord nouveau et supérieur de toutes les connaissances humaines avec la foi ; elles préparent ainsi une ère de relèvement, une nouvelle période de progrès intellectuel et de paix sociale. Au contraire, la philosophie incrédule ne cesse de s'émietter et de se dissoudre, tout en amassant de riches matériaux, dont sa rivale, qui, seule, est immortelle comme la vérité, ne tardera pas peut-être à devenir l'héritière » (*op. cit.*).

28° *Le triomphe de la scolastique.* — L'action successive de Pie IX et de Léon XIII a donc préparé, dans l'Eglise et dans le monde, le triomphe de la scolastique. Le monde, sauf exception, n'y vient pas encore ; il se livre plutôt à l'esprit de dissolution où le pousse sa malignité. Tous les problèmes les plus ardus s'y posent à la fois : origines et fins dernières, Dieu créateur et rédempteur, la révélation, le surnaturel. les bases de la famille, de la propriété, de la liberté, de

l'ordre social, civil, politique et économique : tous ces problèmes s'agitent avec passion, se résolvent dans les sens les plus divers. Les erreurs et les négations se glissent partout, mais ne peuvent aboutir à rien. Il faudra bien, pour le salut du monde, que les problèmes se résolvent selon la vérité, le droit et la justice. Le monde ne veut pas périr encore, par son propre crime. Un jour vient où les idées-forces reprendront leur empire ; où il se trouvera des raisons assez intrépides, des caractères assez forts pour les pousser jusqu'à leurs dernières conséquences et assurer leur crédit. Des philosophes, s'ils ne peuvent pas assumer cette tâche, peuvent du moins en préparer les ouvriers nécessaires.

L'Eglise est le royaume de Dieu sur la terre ; elle est le royaume des trois augustes personnes de la sainte Trinité ; elle est l'empire de la vérité, de la lumière, de l'amour et de la puissance surnaturelle. Si le monde se perd, l'Eglise a la grâce nécessaire pour le sauver. L'Eglise seule connaît tous les mystères et possède les secrets de toutes les solutions. Sur les constructions philosophiques qui servent de base à l'ordre humain et social, les Pères de l'Eglise ont enseigné tout ce qu'il faut savoir ; les docteurs de la scolastique l'ont synthétisé avec une superbe assurance. C'est un devoir et un bonheur, pour nous, de saluer les maîtres contemporains, glorieux héritiers et nobles hérauts de leurs doctrines.

En Italie, nous avons déjà nommé Sanseverino, Liberatore, Zigliara, Signorelli, Cornoldi, Conti, Talamo ; nous pouvons citer tous les professeurs du collège Romain. En Espagne, le cardinal Zéphyrin Gonzalès, Orti y Lara, Hernandez y Fajarnès, le P. Mendive, et, en général, les Pères Jésuites et Dominicains professent à l'envi les doctrines de l'Ange de l'Ecole ; citons encore Martinez de Cepeda et don Sarda y Salvany. En France Sauvé, Bourquard, Bulliot, de Régnon, Gardair, Domet de Vorges se piquent de répondre à l'appel des Souverains Pontifes ; un sulpicien, Farges, n'a pas consacré moins de neuf volumes à toutes les questions de philosophie, étudiées à la lumière des œuvres de S. Thomas et d'Aristote. C'est un beau sujet et un grand horizon ; mais, malgré sa grandeur, il est encore étroit. Ces deux grands génies n'ont pas pu tout dire ; il y en a

d'autres, depuis. S'asservir à quelqu'un, c'est peu philosophique ; c'est s'exposer à solliciter des textes et à méconnaître de justes doctrines. En Allemagne, les disciples de S. Thomas et ses interprètes illustres sont légion. Depuis le P. Kleutgen, il faut citer le docteur Stœckel, Guthberlet, les apologistes Hettinger, Weiss et le P. Ehrlé ; les Jésuites Pesch, Mayer, Cathrein, Lemkuhl. En Belgique, nous avons déjà cité le cardinal Mercier, de professeur devenu archevêque. En Autriche, l'Université de Salzbourg a des titres à la reconnaissance de l'histoire. En Hollande, le P. Groot a été chargé d'enseigner la philosophie de S. Thomas à l'Université d'Amsterdam. En Suisse, outre l'Université de Fribourg, il existe, à Lucerne une société de St-Thomas. En Amérique, où il ne manque pas d'esprits excessifs, il faut citer le P. Zahm, auteur d'études remarquables sur l'ancienneté de l'homme et sur les rapports de la science avec la foi.

« Toutefois, dit l'abbé Blanc, ces succès de la philosophie scolastique ne sont guère que des débuts et des espérances. Le monde de la pensée, considéré dans son ensemble : lettres, arts, science, politique, gravite encore autour d'autres principes, il obéit à d'autres forces. La philosophie nouvelle, en dehors du clergé, ne s'est emparée que d'un petit nombre d'esprits ; elle ne s'imposera à tous que par des institutions et des œuvres : écoles savantes, journaux et autres périodiques, bibliothèques, encyclopédies, associations puissantes, intellectuelles et morales qui seront peut-être les assises d'une société nouvelle, si la présente, où nous sommes tous menacés, doit se transformer (1). » Ecartons ce doute et osons en faire une espérance.

29° *Elie Blanc.* — L'auteur auquel nous empruntons cette citation, est lui-même un philosophe auquel l'histoire doit rendre un explicite hommage.

Elie Blanc, né à Tain (Drôme) en 1846, avait suivi, avec une rare distinction, dans les séminaires de son diocèse, le cours d'études sacerdotales, et promu au sacerdoce, avait été nommé vicaire de la cathé-

(1) *Histoire de la philosophie*, t. III, p. 601.

drale de Valence. Vicaire, il s'avisa de composer et de publier, chez Palmé, à ses frais, un exposé de la synthèse des sciences, avec tableaux. Si l'évêque avait été un minime, il se fût contenté de ne pas lire cette brochure, ou d'en rire pour n'en point parler. L'évêque, c'était Charles Cotton, lut cet écrit d'un jeune vicaire et estima qu'une intelligence si distinguée devait être poussée plus loin et portée plus haut. Blanc fut envoyé à l'Université théologique de Poitiers, fondée par le cardinal Pie. Là, sous la discipline de Schrader et de quelques autres professeurs d'élite, dans la compagnie du chanoine Maynard et de l'évêque d'Anthédon, le jeune vicaire se plongea dans tous les abîmes de la science et se sentit de force à en affronter les mystères. A mesure qu'il étudiait, il agrandissait son âme et décuplait sa puissance. Au terme de ses études, il allait prendre son doctorat à Rome, et,rentré en France avec le laurier didactique, il était nommé en 1878 professeur de philosophie scolastique à l'Ecole de théologie que les évêques fondaient à l'Université catholique de Lyon. En 1894, il avait demandé avec instance qu'on fondât, à Lyon, un Institut philosophique, comme à Louvain. Faute de ressources, faute de professeurs et peut-être faute de grandeur d'esprit, ce vœu ne fut pas exaucé et la chaire de Blanc resta solitaire. Mais, s'élevant seul, Elie Blanc sut suppléer, par les ressources de son merveilleux esprit, à l'insuffisance numérique de son enseignement. Evidemment, c'est là, dans cette solitude, que Dieu le voulait et il est heureux que les supérieurs l'aient laissé dans cette espèce de désert, là où il pouvait le mieux exercer son talent. Si nous entreprenions de dresser une synthèse, même abrégée, des œuvres de l'abbé Blanc, si bref qu'en pût être le compte rendu, le lecteur nous taxerait peut-être d'exagération. Pour ne pas nous exposer à cette disgrâce, nous citons tout simplement le catalogue des œuvres de notre philosophe :

Traité de philosophie scolastique, précédé d'un vocabulaire de la philosophie scolastique et de la philosophie contemporaine. Ouvrage honoré d'un Bref de S. S. Léon XIII. 3 vol. in-16 de xcix-604, 608, 672 pp.

Histoire de la philosophie et particulièrement de la philosophie contemporaine. 3 vol. in-16 de 656, 660, 656 pp.

Manuale philosophiæ scholasticæ. 2 vol. in-8 d'environ 400 pp.

Etudes sociales, précédées de l'Encyclique *Sur la condition des ouvriers*. In-16 de 473 pp.

Le salut social par les cités chrétiennes. In-16 de 218 pp.

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, à l'usage des écoles, illustré.

Petit dictionnaire logique de la langue française (dans lequel les définitions sont rangées selon l'ordre logique).

Morale et sagesse pratique en proverbes. In-8 illustré de 300 pp.

Mélanges philosophiques (1897-1900). Gr. in-8 de 400 pp.

Opuscules philosophiques : Un spiritualiste sans Dieu. Examen de la philosophie de M. Vacherot. In-8 de 140 pp. — *Théorie du libre arbitre*. In-8 de 100 pp. — *Les nouvelles bases de la morale d'après M. Spencer. Exposition et réfutation*. — *Une leçon de philosophie tirée du langage*.

Dictionnaire de philosophie ancienne, moderne et contemporaine, fort vol. in-4°, couronne, de 1280 col. ou 640 pages.

Dictionnaire universel de la pensée, alphabétique, logique et encyclopédique. Classification naturelle et philosophique des mots, des idées et des choses. 2 vol. gr. in-8, à 2 col. (77 lignes) de 800 pp. chacun.

Répertoire des auteurs et des ouvrages contemporains de langue française ou latine, suivi d'une table méthodique d'après l'ordre des connaissances. Avec la collaboration de M. Vaganay, bibliothécaire de l'Université catholique de Lyon. Environ 4.000 noms, 20 000 ouvrages. In-8 de 513 pp. compactes.

Somme des connaissances humaines. Encyclopédie chrétienne et française du XXe siècle, rédigée d'après le plan du « Dictionnaire universel de la pensée ». — Cette collection encyclopédique comprendra 100 volumes ou fascicules in-8 écu de 160 pp. au minimum. Les 50 premiers traitent des diverses connaissances ; les 30 suivants sont consacrés à l'histoire ; les 20 derniers à la géographie. La couverture de chaque fascicule porte le plan général de l'œuvre. — Volumes publiés : *Jésus-Christ et les autres personnages de l'Evangile. Origines de l'Eglise* (57e volume de la collection), 270 pp. — *Synthèse des connaissances humaines : science et lettres* (11e vol.), 206 pp. — *Art : beaux-arts. Arts de la lutte. Sport. Jeux* (12e vol.), 166 pp. — *Du bonheur et de la condition sociale. Hiérarchie ecclésiastique et civile* (24e vol.), 235 pp. — *De l'éducation et de la culture* (25e vol.). — *De l'industrie : du commerce et du transport* (26e vol.).

La Foi et la Morale chrétiennes. Exposé apologétique. In-32 de 256 pp. — Ouvrage de propagande.

Au siècle dernier, en France, un certain nombre de simples prêtres, livrés à des études solitaires, ont su donner à leur humble presby-

tère, le relief, parfois l'illustration du haut savoir. Quand l'histoire littéraire de France viendra au vingtième siècle, elle devra classer Elie Blanc parmi les interprètes fidèles de S. Thomas, parmi les oracles de la néo-scolastique.

L'Eglise, spécialement par ses écoles, est, dans le monde, une source intarissable de lumière divine et de sagesse humaine ; elle est, pour les peuples, un foyer permanent de résurrection et de vie ; elle est l'âme de l'histoire. Les nations prospèrent dans la proportion de leur attachement à l'Eglise et à Jésus-Christ, le roi invisible des siècles. Dès qu'elles s'en éloignent, elles souffrent ; et si elles s'en détachent, elles ne tardent pas à périr. Le Rédempteur des âmes est aussi le sauveur des nations.

§ II. — LA SCIENCE CATHOLIQUE EN FRANCE

1° *Evolution de la science.* — *Clergie* est synonyme de *science* ; la science est une appartenance du sacerdoce ; le trésor qui doit la recueillir, c'est la lèvre du prêtre. L'Ecriture ne dit pas que ce trésor doit se garder dans l'esprit et dans le cœur du prêtre : c'est sur ses lèvres qu'elle en place le dépôt, comme pour indiquer que la toute-puissance du discours doit appartenir au ministre de Jésus-Christ. Aucun pays, plus que la France, n'a réalisé ces maximes. Dès le IVe siècle, c'est un proverbe en Occident que la sapience réside en Gaule : *In Galliâ Sapientia.* C'est dans ses écoles monastiques, épiscopales et presbytérales qu'il faut en découvrir le foyer. A Charlemagne, elle commence à rayonner avec éclat. Depuis elle a tracé, en histoire, un sillon lumineux qui resplendit sur le monde. A partir du XVIIe siècle, des individualités puissantes continuent d'en répandre la lumière, en reculant les murs de l'école. Puis, il y a comme un petit fléchissement et une éclipse momentanée. Depuis la Révolution, après quelques lustres de vie cachée, surtout depuis le cri de détresse poussé par Lamennais, on voit dans toutes les arènes, des prêtres et des évêques travailler à une magnifique restauration des sciences, d'après les consignes de Rome. C'est la gloire du XIXe siècle d'avoir effectué ou à peu près cette restauration. Le pontificat

de Pie IX en a recueilli la gloire ; le pontificat de Léon XIII n'a plus qu'à en continuer les irradiations. C'est le devoir et l'honneur de l'histoire ecclésiastique de recueillir les noms des savants et de rendre hommage à leurs œuvres, pour en offrir, aux générations subséquentes, l'exemple et la leçon.

Notre confrère en prélature, Ricard, a écrit, en plusieurs volumes, la biographie des *grands* évêques de France. Sur le sens du mot *grand* appliqué à l'épiscopat, il y a controverse. A parler poliment, un évêque est une grandeur par son caractère sacré et peut en être une par ses talents, ses œuvres et ses services ; mais tous les évêques n'atteignent pas réellement cette grandeur suprême. Les grands évêques sont une élite ; et dans cette élite, il y en a trois ou quatre, plus grands que les autres. L'histoire contemporaine doit ceindre de cette auréole les fronts du cardinal Gousset, des évêques Plantier, Pie et Freppel. Au-dessous de ces évêques, l'équité de l'histoire doit reconnaître encore quelque grandeur à beaucoup d'autres, et aussi à quelques prêtres et même à quelques laïques, qui n'ont pas pu être évêques. La juste part des mérites est une affaire de discernement, non de complaisance. Pour le discerner équitablement, il faut une enquête, un examen, un jugement rendu, comme on dit, au poids du sanctuaire. Nous avons déjà payé ce tribut à plusieurs ; nous voulons rendre le même témoignage aux Besson, aux Meignan, aux Bourret, aux Perraud, aux Turinaz, et surtout à l'intrépide Freppel ; nous devons le rendre aussi aux Méric, aux d'Hulst et à leurs émules ; enfin à la catégorie d'écrivains ecclésiastiques qui ont donné quelque lustre au pontificat de Léon XIII. Malheureusement, dans cette période, il y a peu de grandeurs pures ; il y a, dans les idées, un certain syncrétisme, et, par ci par là, dans la conduite, quelques taches. L'histoire n'est ni une satire, ni un panégyrique ; elle doit dire bien du bien, mal du mal. L'historien n'a pas le droit de taire quelque chose de vrai, ni de dire quelque chose de faux. Naturellement, il ne peut pas tout dire ; mais il doit, par le triage des faits et leur appréciation, orienter le lecteur dans la connaissance des temps. D'autant mieux que cette connaissance du passé est nécessaire à l'intelligence du présent. Il ne faut pas croire que nous soyons venus

aux misères et aux tristesses actuelles, sans nous être rendus coupables de beaucoup de défaillances. Le présent est la conséquence du passé ; la logique de l'histoire doit expliquer cette longue et hypocrite persécution qui remplit tout le pontificat de Léon XIII ; et quoi qu'on en ait, il est impossible de venir aux explications décisives, sans découvrir les complicités de gens d'église, qui préparent contre l'Eglise cette série de monstrueux attentats.

2° *Besson.* — Louis-François-Xavier Besson était ne en 1821, à Baume-les Dames, d'une famille d'une petite bourgeoisie. Au grand séminaire de Besançon, il était camarade de chambre de Simon Jacquenet, de cinq ans plus âgé que lui. Simon, qui était sérieux, piochait consciencieusement sa théologie ; Louis, qui ne l'était pas, distrayait son compagnon par d'incessantes espiégleries, et consacrait le meilleur de son temps à la lecture d'Horace. Prêtre, à raison des aptitudes littéraires dont il avait fait preuve, il fut nommé aumônier du collège de Gray, vicaire de cette ville, puis vicaire à la Madeleine de Besançon. Jacquenet était alors professeur de dogme au grand séminaire de Besançon ; successeur des Blanc et des Gousset, il enseignait, comme eux, les plus pures doctrines de Rome. Besson, gallican comme un étourneau, et qui riait de tout, appelait l'ami Jacquenet et ses émules, des *ultramâtins* et des *ultramontés*, ce qui est, sans doute, fort spirituel. Pour pousser un peu plus sa pointe, il fomenta, parmi les élèves de Jacquenet, qui habitaient en ville, une émeute contre le professeur. L'affaire fit du bruit à Besançon ; l'autorité dut même sévir contre les auteurs du désordre. L'étourneau gallican, devenu un étourneau hypocrite, s'en vint offrir, à Jacquenet, ses compliments de condoléances, mais à l'huile et au vinaigre. Jacquenet était froid ; devant un tel cynisme, il fut indigné ; reprocha énergiquement à Besson sa complicité, sa trahison, puis le mit à la porte.

En 1850, la loi du 15 mars avait accordé, pour les écoles secondaires, la liberté d'enseignement. Le cardinal Mathieu, qui n'avait pas été le premier à la réclamer, voulut être l'un des premiers à en tirer profit : il établit, à Besançon, le collège Saint-François-Xavier et lui donna, pour supérieur, Louis Besson : c'était un bon choix. Besson avait du talent, était lettré, homme de goût et saurait diriger

des études, former des hommes, concourir au bien de la société. Dès ses débuts dans le ministère, Besson, cédant à la vocation qui le pressait d'écrire, avait publié quelques opuscules, de facture aisée et élégante. Supérieur d'un collège, il entreprit et publia bientôt une *Vie des saints de la Franche-Comté*, en quatre volumes. Une production, si considérable et si rapide, est une preuve de grande application au travail et d'une particulière fécondité d'esprit. C'est dès lors la note de Besson, il écrit un volume ou deux, tout juste le temps qu'il faut pour les écrire. Une telle facilité tient du prodige ; elle s'explique toutefois de deux façons : un auteur qui a un principe fixe, un principe unique, élevé et surtout vrai, peut écrire rapidement si, fidèle à la logique de son principe, il se borne à en déterminer les applications ; un auteur qui n'a pas de principe impératif, ou plutôt qui les admet tous sans discernement, peut écrire aussi très facilement, parce que sa plume, la bride sur le cou, s'élance, sans souci de fidélité et sans crainte de contrôle. Ce dernier cas est celui de Besson : c'est un gallican de belle humeur, un libéral sans fanatisme ; il est toujours prêt à écrire sur quel sujet l'on voudra, sur, pour, contre et même à côté ; il écrit aisément, gaiement ; ce bienheureux esprit enfante le volume avec une rapidité, qui étonne moins, lorsqu'on le lit avec discernement. Mais si vous le lisez en homme instruit, en critique sérieux, en critique équitable, alors il y a beaucoup de déchet sur sa filasse.

Par exemple, dans sa *Vie des Saints de Franche-Comté*, parmi beaucoup de traits inadmissibles, il y en a un qui dépasse toute mesure : il y a un saint qui n'a jamais existé, que Besson a inventé de toutes pièces et a décoré magnifiquement de toutes les vertus. On lui en a fait l'observation et le reproche ; il a gardé ce saint imaginaire. Par exemple, pour ne pas laisser son moulin tourner à vide, il voulut écrire les vies de l'abbé Busson et de Mgr Cart ; il voulut écrire leurs vies, bien qu'il ne les connût ni d'Eve, ni d'Adam. L'abbé Busson avait été précepteur des enfants de France, secrétaire des affaires ecclésiastiques au ministère de l'instruction publique ; il était devenu, sans descendre, le confesseur des servantes de Besançon et y était mort. Cart, mort évêque de Nîmes, était le François de

Sales de la Franche-Comté, l'ancien grand vicaire du cardinal de Rohan. Ces deux portraits tentèrent le pinceau de Besson ; mais d'abord il fallait s'instruire des deux personnages. Victor Thiébaud, chanoine de Besançon, qui les avait connus intimement tous les deux, était tout indiqué pour lui offrir des références ; il était d'ailleurs un homme de discernement, un esprit ferme, incapable d'aucune complaisance sur le double chef des doctrines et des faits. Besson vint le trouver, lui posa ses questions, et aussitôt que Thiébaud lui avait donné ses notes, s'empressait de les mettre en forme, puis venait les lire à son cornac. La mise en œuvre était en beau style, élégante, charmante, attirante ; il n'y manquait qu'une chose, l'exactitude. Renan prétendait qu'il faut solliciter *doucement* les textes ; Besson, lui, n'en tenait aucun compte et même lui tordait le cou avec désinvolture : mais je ne vous ai pas dit cela, mais je vous ai dit tout le contraire, exclamait à chaque instant l'abbé Thiébaud. Que vous êtes simple, répondait Besson. La postérité s'inquiétera bien de savoir si ce que je dis est vrai ou faux ; pourvu que ce soit beau, tout est bien. En fin lettré, Besson se tenait aux anciens, qui ne s'occupent pas de la vérité de leurs histoires ; il suffit qu'elles soient élégantes, plus ou moins morales. L'exactitude est indifférente au résultat.

Quand le cardinal Mathieu eut vendu aux Eudistes le collège St-François-Xavier, Besson, sans place et sans titre, se mit à prêcher. Ce diable d'homme possédait pour parler encore plus de facilité que pour écrire ; il pouvait, sans préparation, parler de tout et partout. Telle était sa puissance d'assimilation, bien qu'il ne fût pas ce qu'on appelle un savant, il lui suffisait d'ouvrir un livre, pour en reproduire abondamment les doctrines. Grâce à ce don merveilleux, et au don d'ubiquité, qu'il possédait également, il prêchait des retraites ecclésiastiques, des retraites de religieuses, des neuvaines, des triduums, de grandes fêtes, des oraisons funèbres, des allocutions de circonstances. Ce n'était pas le robinet d'eau tiède, dont il suffit de tourner la broche ; c'était vraiment le bonhomme, habile à parler. Son prédécesseur Plantier, qui s'y connaissait, disait de lui qu'il avait renouvelé l'oraison funèbre, un peu éteinte depuis Bossuet.

Mais, par exemple, il ne faut pas lui demander une intransigeance d'orthodoxie, une doctrine ferme, constante en elle-même, identique dans toutes ses manifestations. On reprochait à un Ségur de manquer d'idées : il répondit, au contraire, qu'il les avait toutes ; c'est le cas de Besson. Avec Térence, il eût pu dire de lui-même : Je suis homme, et rien de ce qu'ont dit les hommes ne m'est étranger. Toutes idées possibles et impossibles sont dans sa tête ; elles s'y croisent et s'y entrechoquent ; et, dans ce grand conflit de notre temps, s'il a pris parti contre la libre pensée, en faveur du spiritualisme, il est plutôt en faveur du libéralisme, contre les exigences impératives de la foi. C'est un mol esprit, aux convictions de caoutchouc, qui s'appliquent à tout sans critique, pourvu qu'on les étire un peu. Aujourd'hui gallican rétrograde, demain louangeant des esprits d'avant-garde ; ici adversaire rugueux des incohérences d'à-présent ; là, confident aimable des idées les plus hétéroclites, également prêt, comme le sabre de Joseph Prudhomme, à les louanger et à les combattre.

Le cardinal Mathieu ne goûtait pas beaucoup Besson ; il le trouvait trop peu contenu, trop porté aux mauvaises plaisanteries et aux jeux de mots. De plus, le cardinal n'aimait pas qu'un prêtre écrivît ; et si, en parlant, il s'élevait un peu haut, ce vol ne pouvait beaucoup lui plaire. Quand plusieurs évêques parlèrent, pour honorer ses services, de nommer Besson chanoine honoraire, il y eut une difficulté, c'est qu'il ne l'était pas à Besançon. Alors le cardinal le nomma chanoine honoraire, puis chanoine titulaire, le prit pour son commensal et lui confia les grandes stations de sa cathédrale. Besson s'en tira très bien ; de ses discours, il fit une exposition complète de la doctrine catholique, dont nous parlerons ci-après. En 1870, Besson était au concile du Vatican ; comme il n'avait rien à y faire, il charma ses loisirs à glaner les potins des antichambres. Ce genre d'occupation était de son goût et allait bien à la causticité de son caractère. Colporter les ragots et les commérages dans les cercles et bureaux d'esprit, il n'y manqua pas. Mais, pour tirer d'un même sac deux montures, il en fit des lettres de Rome qui parurent anonymes dans les *Annales de la Franche-Comté* et furent reproduites comme *His-*

toire du Concile. C'était l'histoire du concile, comme *Gil Blas* est un livre de morale C'est une chronique sotte et méchante pour complaire à l'opposition, où tout est pris à faux. sans ombre d'intelligence. C'est au-dessous de tout. Nous ne perdrons pas notre temps à relever ces inconvenances ; elles doivent succomber sous la réprobation du silence.

Après le concile, le Procope de Besançon s'en revint en France ; il continua de prêcher et d'écrire. Dès lors, sa spécialité fut d'être candidat à tous les évêchés vacants. Celui qui demande une mitre, s'en montre indigne ; mais il y a beaucoup de manières de demander. A l'avènement du ministre Ollivier, notre homme n'eut rien de plus pressé que d'offrir, au ministre des cultes, la collection de ses œuvres, avec une belle reliure et une belle lettre pour encenser le ministre. Ollivier est un homme intelligent et honnête ; ce cadeau fut un motif de plus pour écarter ce solliciteur, que le ministre d'ailleurs ne goûtait pas beaucoup. Le nonce Chigi, à cause de ses élucubrations valétudinaires sur le concile, avait mis, sur la candidature de Besson, un *veto* sans condition. L'homme qui avait écrit à froid, sans provocation de personne, s'était montré indigne de l'épiscopat. Le malin avait plus d'une flèche à son arc. Econduit du ministère, il s'en fut à Rome. Pie IX était bon ; il agréa les excuses A la mort du cardinal, Besson fit l'éloge funèbre ; il y glissa un compliment à l'adresse du duc d'Aumale ; ce fut son papier pour l'épiscopat. En 1875, Louis Besson était appelé à recueillir la succession de Fléchier, avec qui il a bien quelques traits de ressemblance ; mais il n'en a aucun avec Plantier son prédécesseur immédiat. Les évêques se suivent, mais ne se ressemblent pas ; parfois même se placent aux antipodes.

Alfred Gilly, successeur de Besson à Nîmes, a écrit un volume sur son épiscopat, presqu'au lendemain de sa mort. C est une chronique anecdotique, tout en éloges, mais sans portée. Suchet, de Besançon, a écrit, sur le même Besson, deux volumes d'histoire ou soi-disant tels. Ce sont des livres écrits sans discernement, sans intelligence, sans ombre de connaissance des doctrines, sans soupçon de l'embryologie des erreurs qui ont longtemps abusé, puis perdu la France

ou, du moins, singulièrement compromis sa fortune. Il faut que la sympathie pour un ami et l'esprit de parti soient bien forts pour créer, de tels aveuglements. Là où il n'y a rien, la critique perd ses droits.

Le bagage littéraire de Besson est très considérable : deux volumes de notices biographiques ; une dizaine de volumes d'histoires contemporaines ; autant de volumes de prédication ; sept volumes d'œuvres épiscopales ; et quelques mélanges. Horace Vernet aurait pu couvrir de peintures la rue de Rivoli ; Louis Besson avait assez de facilité d'esprit et de zèle au travail, pour remplir le monde de ses livres. Une telle abondance ne suppose pas beaucoup de profondeur dans le fond, ni beaucoup de rigueur dans la forme. L'ensemble n'a pas moins, à raison de sa spontanéité, quelque agrément et a eu, dans son temps, quelque succès. Je doute que l'avenir en fasse des trophées.

Les volumes de biographie sont donc la diatonique de l'admiration. Que le personnage biographié soit intransigeant, libéral ou indiscernable, c'est toujours un héros. Les histoires affectent la même complaisance et s'écrivent avec la même rapidité. Besson écrit la vie d'un homme en deux volumes, avec autant de rapidité que s'il les inventait. Mais encore, à tant faire qu'écrire, il faudrait pourtant un peu d'équité. Point ; Besson accorde sa lyre et se livre à ses exploits de virtuose, qui ne voit, dans un homme, rien qu'à célébrer. Par exemple, sur le cardinal Mathieu, qui avait été évêque, archevêque, cardinal, un des papes du gallicanisme en France, il y avait à prendre et à laisser. A coup sûr, un tel homme avait bien ses mérites, ses vertus personnelles, ses actes dans l'Eglise, dans l'Etat et dans le monde. Pour bien apprécier, avec intelligence et justice, il y avait beaucoup à distinguer. Besson ne distingue rien, il loue tout, il loue à outrance, sans voir, au tableau, la moindre ombre. Son ouvrage est le pendant de l'ouvrage de Lagrange sur Dupanloup ; chaque chapitre est une ode ; et l'ensemble c'est le *carnet séculaire* de l'épiscopat français au XIX[e] siècle.

Un discours se rencontra, pour mettre, sur ce discours, la hache de Phocion. Un *Examen critique* de la vie du cardinal Mathieu parut dans les *Annales de philosophie catholique* du P. Perny et d'après

ses notes. Perny était de Besançon ; il connaissait à fond le cardinal ; il avait rédigé des notes sur des faits spéciaux ; le rôle de la dénégation ou de l'excuse n'était pas recevable. Penser qu'un auteur, qui connaissait tous ces faits, plus ou moins répréhensibles, les avait, de parti-pris, passés sous silence, cela donne une faible idée de sa probité littéraire. Mais sa gaieté d'esprit n'y perdait rien. Quand on lui dit que son livre avait été l'objet d'une critique solide et vraiment fâcheuse pour l'auteur : La belle affaire, reprit-il, mais j'aurais pu écrire contre le cardinal Mathieu, deux autres volumes aussi logiques que les premiers et même plus. Voilà l'homme.

Mais quand il eut vu, lu, relu cette critique, mon homme perdit son sang-froid. La légende porte qu'il errait dans son palais, comme Auguste, après la défaite des légions de Varus au Teutberg ; s'il n'avait pas de légion à ressusciter, il avait un livre à défendre et son honneur à sauver. C'était naturellement l'occasion de mettre plume au vent. Besson crut plus sûr de mettre en cause les héritiers du cardinal, à peu près comme on avait fait contre Dupanloup, censeur de Rousseau. Comme deux sûretés valent mieux qu'une, il fit intenter deux procès : l'un au chanoine Thiébaud, distributeur de l'*Examen critique*; l'autre, contre l'écrivain qui avait prêté sa plume pour mettre en forme, les notes du P. Perny. Les deux procès vinrent par devant les officialités de Besançon et de Langres, grande preuve du libéralisme, qui permet de tout dire. Le chanoine de Besançon fut dispensé d'assistance au chapitre pendant trois jours ; le prêtre de Langres fut condamné à jouer au billard pendant le même temps. L'affaire, portée en cour de Rome, par Mgr Jacquenet, évêque de Gap, qui avait approuvé l'*Examen critique*, fut mise à néant.

Du reste, les deux prêtres condamnés injustement et absurdement avaient fait justice eux-mêmes de ces mascarades. L'un avait écrit, avec la plume de Beaumarchais ; et l'autre avait remanié, avec la mordante hyperbole de Juvénal, un petit écrit, intitulé : *De la probité en histoire*. Dans cet opuscule, on démontre fort gaiement : 1° Que les évêques, après leur mort, sont passibles d'un jugement, s'ils relèvent de l'histoire ; 2° que les historiens de ces évêques peuvent être également jugés, s'ils dérogent à l'intégrité de l'his-

toire ; 3° que la critique de leur œuvre est aussi libre que l'a été leur parti-pris de louanges ; 4° que, en cas de dissidence entre l'auteur et son critique, c'est matière à discussion contradictoire et non pas matière à mettre au criminel ; 5° qu'enfin le fait de poursuivre une critique, son auteur et son distributeur, prouve deux choses : la première, qu'on n'a rien à dire pour sa justification ; la seconde que, blessé de la critique et impuissant à y répondre, on veut mettre sur son impuissance et sur sa blessure, les emplâtres complaisants d'officialités, toujours prêtes à se dispenser d'arrêts, pour rendre ce qu'elles croient des services. A ce jeu, il n'y a ni honneur, ni profit.

Au sujet des conférences de Besson à la métropole, les critiques ne se bornèrent pas à relever le peu de fond, défaut ordinaire de toutes les publications de cet auteur ; ils l'accusèrent de plagiat. L'accusation visait les emprunts faits par l'orateur français aux quatre volumes des *Dogmes chrétiens* du docteur Laforêt, recteur magnifique de l'Université de Louvain. Un écrivain est obligé de s'appuyer sur ses propres forces ; du moment qu'il s'affirme, il ne faut pas que ce soit par des emprunts, comme le geai de la fable, qui se parait des plumes du paon, fable d'une application commune en histoire. Besson, qui se savait nul en théologie, mis en demeure de parler, ne pouvait puiser qu'à bonne source ; il eut, au moins, le mérite de puiser au bon endroit ; il ne faut pas trop lui en vouloir. L'essentiel est que la vérité soit dite ; si elle se répète et si elle a des échos, c'est dlus une bonne fortune qu'une matière à regret. Malgré tout, pour un homme si répandu, c'est un peu humiliant tout de même de n'être qu'un écho. De Belgique, il y avait eu menace de procès ; par l'intermédiaire de Donniol, éditeur libéral des *Dogmes chrétiens*, l'affaire n'eut pas de suite. Besson avait filé doux, et trouvé bon de bénéficier d'une indulgence qu'il n'avait pas eue envers les critiques de ses odes sur le cardinal Mathieu.

Besson n'en est pas moins un polygraphe ; il est très étendu, habituellement agréable, peu mesuré, pas toujours sûr et peu fidèle à lui-même. Montalembert lui reprochait de rire de tout ; c'est une preuve qu'il n'y croyait pas beaucoup lui-même. On ne rit pas de ce

qu'on prend au sérieux ; ou si l'on se permet de baguenauder, c'est au moins un travers d'esprit. Auteur fécond, écrivain abondant ; sur le retour, son camarade de chambre au séminaire l'appelait : Un Rabelais mitré.

Dans notre constant désir de voir le prêtre dévoué à la science et fidèle à l'Eglise, nous citerons de Mgr Besson, deux passages à retenir. A propos d'un mot de Tacite, il dit : « S'il nous fallait vivre, mourir, et, ce qui est plus affreux, nous taire, au milieu des disgrâces de l'heure présente, notre vie ne serait pas sans mérites, notre mort sans espérance, notre silence sans profit, parce que nous saurions nous consoler et nous fortifier dans les études sacrées et profanes. L'étude console de tout. Elle rend à l'esprit sa vigueur, au cœur sa joie, au caractère sa sérénité, à la vie son assiette tranquille. Le clergé qui travaille met par là ses mœurs en sécurité, échappe à la contagion du siècle, brave l'ennui du jour, et, dans la sphère sereine et lumineuse qu'il habite, demeure fidèle à sa vocation. »

Au sujet de l'Eglise, il écrit : « La société contemporaine fait ses conditions à l'Eglise, d'année en année, sans s'apercevoir que si l'Eglise consentait à traiter, il lui faudrait abandonner, aujourd'hui un dogme, demain un autre, et, sous prétexte de progrès, reculer, défaillir, d'abord jusqu'à l'hérésie, puis jusqu'au déisme, enfin jusqu'à l'indifférence et à l'abandon de toute religion, de toute morale. A peine les interprètes de l'opinion ont-ils formulé leurs exigences, que l'opinion les désavoue et prend à son service d'autres sophistes plus arrogants que les premiers. Ceux-ci sont dépassés à leur tour, car l'orgueil humain est devenu de la folie, et cette folie tourne au délire. Tout change autour de l'Eglise, elle seule est immuable. Telle aujourd'hui qu'elle était hier, telle elle sera demain, telle jusqu'à la fin des temps, telle jusqu'à la bienheureuse éternité Changez, passez, disparaissez, renaissez de vos cendres pour passer et disparaître encore, siècles d'un jour, sociétés d'une heure, dynasties et gouvernements de tous noms. L'Eglise vous instruit, l'Eglise vous avertit, l'Eglise souffre quelquefois au bruyant contact de vos vanités et de vos passions ; mais rien n'altérera sa patience, rien ne diminuera sa pitié, et, pour mourir avec quelque honneur et quelque espérance,

les plus fiers politiques, après l'avoir raillée et combattue, sont contraints d'aller baiser la croix et de mourir dans ses bras. »

La pensée n'est pas des plus profondes ; mais elle est juste, de belle venue, d'heureux entrain. C'est notre bouquet spirituel.

3° *Bourret.* — Deux autres évêques, contemporains de Mgr Besson, parvenus au cardinalat, doivent trouver leur mention ici : Ernest Bourret, évêque de Rodez et Adolphe Perraud, évêque d'Autun. Ni l'un, ni l'autre n'est un savant proprement dit, ni peut-être, dans la rigueur du mot, un écrivain de haute lisse ; mais ce sont des hommes de marque, des auteurs connus, des directeurs d'une partie de l'opinion publique en France.

Joseph-Christian-Ernest Bourret, né en 1827, au hameau de Lobro (Ardèche), orphelin de bonne heure, confié à un prêtre, fut placé par lui au collège de Langogne, puis envoyé au grand séminaire du Puy. Le supérieur, Péola, pensant qu'il avait sous la main un sujet d'élite, l'envoya à Saint Sulpice où Bourret eut, pour condisciples, Langénieux, Lavigerie, Thomas, Hugonin, Leullieux, Lagrange, Le Reboure. Professeur à Privas en 1848, étudiant aux Carmes en 1850, prêtre en 1851, successivement aumônier à Paris, secrétaire à Tours de Mgr Guibert, il devenait, en 1861, professeur de droit canonique en Sorbonne, ou plutôt de droit civil ecclésiastique. Depuis le Concordat, en effet, notre régime excluait le droit canon ; il réglait ce service intérieur des diocèses par l'absolutisme épiscopal, inféodé lui-même à l'absolutisme byzantin de l'Etat. Evoluer dans ce champ, avec grand savoir et décision nette, était difficile ; le professeur s'en tirait par un expédient : dans ses leçons, il ne dépassait jamais 1789 et évoluait, plus ou moins heureusement, à travers les faits et gestes où s'accuse l'esprit envahisseur du césarisme. En 1856, il se fit recevoir docteur. Après ses deux thèses, il ne donna plus au public qu'un *Essai sur les sermons français* de Gerson : œuvre de pure érudition, justement louée par le prince Galitzin, mais ouvrage comme il en faut écrire, si l'on veut monter. Les ministres, qui tiennent la feuille des bénéfices, sont, en effet, très susceptibles sur le chef de l'orthodoxie romaine ; et si l'on veut ne pas blesser leur gallicanisme ombrageux, il faut, ou ne pas écrire ou n'écrire que

des choses qui plaisent. Pendant la guerre, Bourret fut, à Paris, aumônier des ambulances de la presse ; le 27 octobre 1871, Jules Simon l'appelait à l'évêché de Rodez, où il recueillait la succession d'un maître homme, qui doit trouver ici une très honorable mention.

Louis-Auguste Delalle, enfant du peuple, fils de ses œuvres, tour à tour professeur de philosophie, aumônier de régiment, curé de cathédrale, vicaire général, autour d'un *Cours de controverse catholique* en quatre volumes, devenu évêque en 1855, n'avait pas seulement gouverné son diocèse avec bravoure, mais soutenu en politique toutes les grandes causes. Ainsi il résistait aux prétentions du gouvernement d'empêcher les jeunes filles d'embrasser la vie religieuse ; il tranchait d'autorité la question de visite et d'examen dans les écoles congréganistes ; il instituait l'un des premiers les œuvres connexes du Denier de Saint-Pierre et des Zouaves pontificaux ; surtout il combattait avec une clairvoyance prophétique l'idée folle de Victor Duruy, d'ouvrir, pour les jeunes filles, des cours publics professés par les vieux garçons. « Si nous jugeons, dit-il, des tendances du gouvernement d'après les tendances de l'Université, nous devons croire que c'est un parti-pris d'éliminer, de la société, tout élément religieux et d'installer l'athéisme politique que prêche la démagogie. C'est surtout par l'éducation qu'on y parviendrait. Tout le zèle déployé pour le progrès intellectuel, est coordonné vers le même but, qui est l'élimination des idées et des pratiques chrétiennes de l'esprit des générations naissantes, pour les jeter dans les bras du positivisme, qui est la formule la plus avancée de l'impiété moderne. Il ne reste plus, aux entrepreneurs de la démolition universelle, qu'à s'emparer de la femme ou à la soustraire à l'influence de l'éducation chrétienne. C'est ce que le ministre entreprend et ce qu'il faut tâcher d'empêcher, dans l'intérêt social, autant que dans l'intérêt religieux ; car cette entreprise est la *clef de voûte* du socialisme et le *couronnement de l'édifice* monstrueux de l'apostasie universelle. Une tendance si manifeste au renversement de l'ordre moral, est l'avant-coureur des plus *effroyables catastrophes.* » Paroles tristement prophétiques, comme n'en font entendre, sur le même siège, ni Bourret, ni Germain, ni Franqueville.

En succédant à Mgr Delalle, Mgr Bourret n'eut pas l'intransigeance de son prédécesseur. A la vérité, pour sa prise de possession, il fit un travail éloquent sur la démoralisation morale de la France et sur la nécessité de revenir aux principes chrétiens pour y porter remède. Thèse vraie, mais sans rien qui sorte du commun, où il y a moins de fermeté que de souplesse, surtout pas ombre de ces coups de boutoir, qui déchirent les sophistes et mettent en fuite la chiennaille. Ce prélat n'en fut, du reste, pas moins dévoué à l'enseignement des masses et au relèvement des études du clergé. C'est ainsi qu'il voulut concourir à la création de l'Université de Toulouse ; qu'il rétablit dans son diocèse les grades théologiques, mais sans concours pour la nomination aux cures ; qu'il exigea deux ans pour le cours de philosophie : qu'il rétablit certains ordres religieux ; mais il ne tint pas de synode et se conforma strictement aux latitudes de l'*Ex informatâ conscientiâ*, qui peut se traduire de bien des façons. A la proscription des ordres religieux, il parla des ordres monastiques,comme auraient pu le faire Balmès ou Guizot. Mais à l'apparition des manuels civiques et leur condamnation en cour de Rome, il se borna, comme son *alter ego* Perraud d'Autun, à donner une consultation, très savante, très sage, propre plutôt à énerver les résolutions. Bourret écrivit encore, toujours comme Perraud, quelques opuscules de propagande, mais si peu décisifs qu'ils se perdent, comme les nébuleuses dans l'immensité des cieux. Des motions vertueuses, des consultations juridiques, tout le monde en peut écrire ; mais un évêque, dévôt défenseur de l'Eglise, doit se montrer autrement terrible aux ennemis de la vérité. En vain, vous me direz que les malheurs des temps commandent une prudence consommée. Soit, mais il y a des cas où la prudence doit le céder à l'ardeur. Au lieu de se tenir en conseil, il faut se jeter dans l'arène avec une épée. Alors si vous me parlez de prudence, je suis obligé de dire qu'en cette fin de siècle, la prudence n'est plus qu'un fléau et le silence qu'une trahison.

La *Semaine religieuse* de Rodez avait, depuis longtemps, pour rédacteur, le chanoine Alazard, homme de combat et d'une remarquable vigueur, dans la lutte contre les juifs et les francs-maçons. Jusqu'à ces derniers temps, il avait donné, chaque semaine, un

bulletin politique, dans lequel les hommes du jour, leurs idées, leurs actes étaient appréciés à leur juste valeur, fustigés parfois avec une suprême énergie. L'évêque en avait souffert ; il finit par manifester au vaillant champion de l'orthodoxie, la vive contrariété qu'il éprouvait à voir un ecclésiastique si brave, soutenir le combat contre l'Etat athée. Une discussion assez vive eut lieu entre l'évêque conciliant et le prêtre journaliste. L'écrivain dut céder à son supérieur et se résigner à un douloureux silence. A la louange de l'évêque, il faut dire qu'il ne frappa point et entreprit encore moins de déshonorer le brave soldat ; mais que sont les temps où l on peut décerner une pareille louange ? Du moins la *Semaine religieuse* de Rodez, qui avait excellé à tailler des croupières, dut, comme tant d'autres, tomber dans la mélasse absurde et stérile du conciliatorisme.

L'évêque de Rodez, bien que cardinal, fit pis encore. Pour épargner au lycée de Rodez la concurrence d'un établissement libre, il refusa un legs important qui eût donné, au collège libre, le nerf de la guerre. Pour se faire bien venir du gouvernement, il fit passer, dans les élections, par le concours de son clergé, des candidats opportunistes. tous ennemis de l'Eglise. Lorsque le gouvernement mit la main sur la comptabilité des fabriques, Bourret capitula. Lorsque, par un attentat plus violent, le gouvernement persécuteur, pour ruiner les congrégations religieuses, joignit aux impôts ordinaires et à l'impôt supplémentaire dit des biens de main-morte, un double impôt sur le revenu et sur les mutations par héritage, non seulement le cardinal ne résista pas ; mais, pour se faire nommer archevêque de Toulouse, où il était en concurrence avec Fonteman d'Alby, le cardinal obligea les religieuses de son diocèse, qui voulaient résister, à céder aux injonctions du gouvernement. Le Pape les laissait libres d'obéir ou de résister ; l'évêque fit dresser des protocoles de soumission, et appelant successivement chez lui les supérieures de congrégations, il les contraignait à signer. L'affaire fit du bruit et même du scandale ; le journal la *Libre Parole* dénonça courageusement la trahison de l'évêque. L'évêque opposa, aux censures du journal, une triple dénégation d'une religieuse complaisante, de son secrétaire et de lui-même. Information prise, il fut prouvé que le

cardinal avait réellement pesé sur ses religieuses pour les livrer au fisc, et qu'en disant le contraire, il avait menti. Le cardinal, il faut le dire à son honneur, en mourut de chagrin : c'est ce qu'il avait de mieux à faire. D'un pareil tour, le clergé diocésain avait été humilié et l'opinion catholique s'était indignée dans toute la France Mais est-ce bien ainsi qu'on doit se conduire, lorsqu'on porte la robe rouge des cardinaux ? Est-ce ainsi qu'on défend l'Eglise jusqu'à l'effusion de son sang ? Nous ajouterons toutefois, à la décharge du prélat, qu'il ne faut pas trop l'accuser. De son berceau clérical, il avait retenu le principe premier de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; et, de ce même berceau, il avait appris que le premier devoir d'un évêque, c'est la conciliation avec le pouvoir civil.

Etre un vieil évêque, être un cardinal, être un fier homme, être sinon un savant du moins un érudit et prostituer ses cheveux blancs pour une mitre d'archevêque ! O Dieu ! qu'est-ce que l'homme ?

A sa mort, le cardinal Bourret laissait inachevé un grand ouvrage sur les origines chrétiennes du Rouergue et sur leur rapport avec l'apostolat de S. Martial dans la région limousine. Au lieu de soutenir personnellement le grand combat pour Dieu et pour la patrie, l'évêque de Rodez avait consacré, à des recherches savantes, les loisirs de son épiscopat. Au lieu de courir le risque de verser son sang ou d'aller en prison, il versait de l'encre : c'était son *clinamen*. — A ses débuts, pour conquérir le bonnet de docteur, qui suppose la science, dit Rohrbacher, mais ne la donne pas, il avait publié deux thèses : sur l'*Ecole chrétienne de Séville* sous la monarchie des Wisigoths et sur l'*Ecole chrétienne de Cordoue* sous la dynastie des Omniades. L'une est destinée à l'archevêque Sibour, l'ultra-libéral, l'autre, à Rosseuw-Saint-Hilaire, auteur d'une *Histoire d'Espagne* où le fanatisme protestant de l'historien a pris toutes ses aises avec la vérité. Ces deux volumes ne sont pas, sans doute, conçus d'après les idées qui président maintenant à l'histoire des lettres ; mais ils attestent un travail sérieux et comblaient alors une lacune.

L'histoire littéraire du moyen âge a été l'objet de savantes recherches ; elle fournit les preuves d'une extraordinaire activité. Dès le VI[e] siècle, l'Italie présente Boèce et Cassiodore ; Bède et Alcuin se

lèvent à la fin du VIIIe ; la Germanie viendra un peu plus tard ; mais, au VIIe siècle, c'est peut-être l'Espagne qui fait les plus nobles efforts, pour soutenir, contre la barbarie, la lutte pour la civilisation. Gibbons avait été frappé de la supériorité des évêques wisigoths, et de la savante action des conciles de Tolède ; Guizot fait ressortir l'élévation morale du code gothique et loue les initiatives du clergé espagnol ; Ampère n'a pu s'empêcher de rendre témoignage aux travaux de l'école andalouse, et Ozanam a pu écrire que S. Isidore de Séville est l'un des grands instituteurs de l'Occident. Bourret aborde ce champ et exhume ses richesses. Pour objet principal de son travail, il prend S. Léandre, S. Isidore et leur savante école, dans la capitale de l'Estramadure. Après les invasions, Léandre et Isidore sont les deux grands promoteurs des sciences et des lettres. Eugène, Braulion, Ildephonse, Sisebur, Julien ont tous étudié dans leurs académies. — Avant d'entrer en matière, l'auteur jette, sur la civilisation romaine, un regard rétrospectif. Les temps fabuleux marquent son point de départ ; il en suit les développements progressifs en Phénicie, en Grèce, à Carthage, à Rome et surtout dans l'Eglise. Sur ce dernier point, il est absolument dans le vrai ; sur la civilisation antique, sans doute pour plaire aux examinateurs d'université, il se trompe absolument. Les peuples anciens ont été *cultivés*, ils n'ont pas été *civilisés*. Leur culture n'affecte que les dehors ; elle coexistait, chez tous les peuples païens, avec d'épaisses ténèbres, d'abominables mœurs et un état social, plein de monstrueuses iniquités. — L'auteur étudie ensuite les commencements de l'école de Séville sous S. Léandre ; il en dresse, avec intérêt, la monographie. Sans transition, elle arrive à son apogée dans S. Isidore dont il raconte la vie, expose les œuvres et décrit l'influence. De Séville, cette influence se fait sentir dans toutes les écoles, à Sarragosse, à Tolède, jusqu'en Lusitanie ; elle ne se contente pas d'enseigner ; elle agit puissamment, par les conciles, sur les rois et sur les peuples. Cette école fut enveloppée dans la catastrophe qui ruina les Wisigoths. L'auteur écrit très savamment, mais d'une plume extraordinairement ordinaire. C'est, sans doute, pour paraître sage ; mais on ne voit guère, de la sagesse, que les affectations.

Le mémoire en latin sur l'école de Cordoue continue l'histoire de l'école de Séville, mais ne s'applique, sous les califes arabes, qu'à des infiniment petits. Les abbés Samson et Sperandien, le prêtre Leuwigild, l'archiprêtre Cyprien, S. Euloge sont ses héros ; le seul événement de son histoire, c'est la controverse entre Alvarez et Jean de Séville, sur l'emploi des auteurs païens dans les écoles catholiques, controverse qui s'est ressuscitée de nos jours. Dans la sphère de l'intelligence, il n'y a, d'ailleurs, rien de petit par soi-même ; du moment qu'un homme pense juste et parle droit, c'est un héraut ou un témoin de la vérité ; c'est, pour la postérité, un ancêtre. Ces humbles et presque obscurs écrivains du temps des Omniades ont reçu un don de mains illustres, et l'ont transmis à des mains plus illustres encore. Après eux, nous voyons s'élever Rodrigue de Tolède et Lucas de Tuy, S. Dominique de Guzman, S. Raymond de Pennafort, Raimond Martini, Bernard de Compostelle, S. Antoine de Padoue, le pape Jean XX, Alphonse le Sage, Pierre de Portugal, Gille de Zamora, Arnaud de Villeneuve, Alphonse de Séville, François Ximenès, Alvarez Pélage, Jean de Sigovie, Alphonse et Paul de Burgos, Jean de Girone et une multitude d'autres dont la doctrine ceint d'une pure auréole le front de l'Espagne. — Le latin du docteur vaut mieux que son français ; il n'est ni trop travaillé, ni embrouillé, presque élégant dans le choix des mots, facile à comprendre et fondé en érudition. Trop heureux Bourret s'il n'eût pas désiré être archevêque et se fût contenté d'être un savant professeur.

4° *Perraud.* — Adolphe-Louis-Albert Perraud, né à Lyon en 1828, sorti agrégé de l'Ecole normale, était professeur d'histoire au lycée d'Angers, lorsqu'il prit la résolution d'entrer dans l'Eglise. Intellectuellement, l'Université avait été sa mère ; elle l'avait nourri de ce rationalisme, qui fait le fond de ses doctrines, ressort de son caractère et laisse, dans les âmes, une empreinte ineffaçable. D'après les prévisions ordinaires, Perraud professeur devait continuer la tradition des Guizot, des Cousin et des Villemain : prendre à gauche avec Michelet, Quinet, Génin, Libri ; ou suivre à droite avec Jouffroy, Simon, Saisset et Jacques : en tout cas, il eût appartenu à ce bataillon dont les idées, les mœurs et les emportements ou les ruses aspirent à rem-

placer la religion dans la direction de l'humanité. Mais, dès l'école, il avait tenu à honneur de défendre, contre ses condisciples libres penseurs, le drapeau de la foi chrétienne ; il avait écouté et médité les enseignements de leur aumônier, le P. Gratry. Pour répondre à une voix intérieure qui l'appelait au sacerdoce, vers 1853, il entrait à l'Oratoire de Paris. L'ancien Oratoire, introduit en France, par le cardinal de Bérulle, en 1611, s'était consacré au ministère ecclésiastique et à l'apostolat par la science. Dans sa courte durée, il avait donné à l'Eglise, le P. Lejeune, Cabassut, Monis, Lamy, Lecomte, Lelong, Malebranche, Thomassin, Mascaron, Massillon, Houbigaut. L'influence délétère du gallicanisme et du jansénisme avait bientôt suscité, dans son sein, des esprits téméraires comme Gusnel et Ricard Simon, ou des révolutionnaires comme Fouché et Daunou. En 1853, il s'agissait de ressusciter l'ancien Oratoire, mais expurgé de ses faiblesses et de ses trahisons, à quoi on ne devait réussir qu'à demi. Prêtre en 1855, Adolphe Perraud fut en 1865 nommé, à la mort de Perreyre, professeur d'histoire ecclésiastique en Sorbonne. Cette nomination n'alla pas sans opposition, pour deux motifs : parce que le candidat n'avait pas les grades théologiques exigés pour une telle chaire ; et parce qu'il ignorait parfaitement l'histoire qu'il devait enseigner, c'est-à-dire l'évolution de l'humanité sous le gouvernement direct de Dieu, n'ayant jusque-là étudié que son contraire, c'est-à-dire l'évolution de l'humanité par l'effort de la raison, l'appui de la vertu naturelle et la marche ascensionnelle du progrès. Mais le libéralisme n'est pas scrupuleux ; le défaut de principes et de connaissances était d'ailleurs, pour le parti qui poussait Perraud, plutôt une cause de préférence qu'un obstacle. Bref ! Perraud fut nommé professeur et consacra son cours à l'histoire, relativement facile, du protestantisme.

En 1870, le P. Perraud devint aumônier militaire ; réfugié en Belgique, après Sedan, il se prit à prêcher. C'était le beau temps de Thiers et de Mac-Mahon, de Broglie et de Dupanloup. Le régime jetait l'interdit sur la plume de Veuillot pour plaire aux Prussiens et poussait aux dignités ecclésiastiques les opposants du concile. La première fois que Perraud fut présenté, le nonce le refusa, non pour

contester ses talents et ses services, mais à cause de certains articles publiés pour complaire aux Gratry et aux Dupanloup. Un peu plus tard, des candidats moins acceptables étant présentés, le nonce dit : « Oh ! pour ceux là, non ; j'aimerais mieux le P. Perraud. — Ah ! vous aimeriez mieux Perraud ; eh bien, nous le nommons. » Mgr Meglia s'exécuta de bonne grâce. Il y a, de cela, trente ans passés. L'évêque d'Autun, écrivain classique, libéral, a été appelé à l'Académie française ; Léon XIII l'a nommé général de l'Oratoire et créé cardinal. Successeur de Talleyrand, il ne manque pas de finesse ; son talent réel, c'est la thèse de démonstration ; correct, un peu froid, un peu sec, c'est une éminence couverte de neige. D'ailleurs bon prêtre, un peu personnel, servi par les circonstances, honorable, honoré, digne de toutes les places qu'il occupe, mais supérieur en aucun genre.

La vie épiscopale de l'évêque d'Autun n'offre pas d'événements considérables, mais seulement des incidents assez difficiles à louer. L'article indigne qu'il avait commis pendant le concile, avait été reproduit par le Baronius de l'Oratoire contemporain, le P. Ingold : rééditer un travail de son général ne paraissait pas devoir être, pour un soldat, un grand crime : le général, pour toute réponse, jeta dehors le P. Ingold. Exécuteur testamentaire du P. Gratry, qui lui avait donné, pour ce service, 30.000 francs, à charge de publier sa biographie, le prélat d'Autun exécuta, paraît il, surtout les bénéficiaires de ce testament, la sœur et le neveu du P. Gratry, du moins si nous en croyons une lettre que nous avons sous les yeux. Evêque, il frappa d'interdit le *Nouveau mois de Notre-Dame de Lourdes* par Lasserre, bien que ce livre eût été approuvé par l'ordinaire de l'auteur, Joseph Dabert, évêque de Périgueux. Qu'un même livre soit approuvé par l'un, condamné par l'autre ce n'est peut-être pas impossible, mais c'est peu intelligible, encore moins édifiant. Enfin, il frappa d'interdit l'abbé Sanvert, curé de Savigny-sur-Grosne ; il frappa un autre prêtre, un vieillard, l'abbé Couturier, qui s'en fut porter son cas en cour de Rome, par quoi il perdit son temps, son argent, sa belle humeur et enfin la vie. Quant au cas de l'abbé Sanvert, c'est un signe du temps : il faut s'y arrêter pour y puiser un précieux enseignement.

Jeune prêtre, comme il y en a beaucoup, Sanvert chantait la messe le dimanche dans une église déserte, faisait par an deux mariages, trois enterrements, cinq baptêmes : c'est-à-dire qu'il n'avait rien à faire. Curé comme il y en a beaucoup, il prit une résolution comme il s'en voit peu : il se mit à l'étude, prit ses grades en lettres et en théologie, et, devenu docteur, pensa qu'il devait, de plus en plus, s'appliquer au travail, écrire dans son cabinet, rayonner au dehors, enfin consacrer sa vie à la noble cause de l'instruction religieuse et sociale des masses populaires. Gradué comme son évêque, auteur comme son évêque, Sanvert, à ce dernier titre, publia des volumes sur Lamartine, Lacordaire, Massillon et Ste Thérèse, ouvrages bien conçus, bien écrits, qui valent certainement ceux de l'évêque d'Autun et, quand ils ne pourraient pas soutenir la comparaison, ce ne serait pas un crime.

« Nous sommes, — je cite ici la revue *Le Clergé contemporain*, t. III, p. 209, — nous sommes en 1884. A cette date, l'opportunisme inaugure la persécution ; la députation de Saône-et-Loire est particulièrement détestable ; le député Boynet mène, dans le département, une campagne de réunions publiques pour dénoncer le Concordat, séparer l'Eglise de l'Etat et mettre le clergé hors la loi. En présence du péril, le curé de Savigny, usant de son droit civique, sans prendre avis de personne, conçoit le généreux dessein d'aller au devant de l'ennemi et de le combattre face à face. Fort de sa conviction, pleinement persuadé de la justice de sa cause, pour couper court à toutes les calomnies des adversaires, il émet spontanément une profession de foi républicaine et précède ainsi, de sept ans, les conseils de ralliement que donnera l'Encyclique aux Français. Ces préliminaires posés, il va dans les réunions publiques, et comme c'est un prêtre de talent, instruit, poli, d'un esprit pénétrant, d'une parole facile, il bat, plus d'une fois, aux applaudissements de l'assemblée, l'ennemi de la grande religion catholique.

« Jusqu'ici tout est bien. Ce n'est pas encore coutume que les prêtres aillent dans les réunions publiques et montent à la tribune ; mais la nécessité de la défense légitime cette initiative personnelle. Si la pratique sulpicienne cloître le curé dans son presbytère, ce

n'est point parole d'Evangile. Un temps peut venir, où, le Concordat révoqué, le prêtre, pour faire valoir ses droits, n'aura plus que son titre de citoyen ; et, s'il est rompu aux assauts de la vie publique, il pourra, dans l'arène, venger et maintenir ses droits.

« Provisoirement, la sagesse conseillait à l'évêque de s'abstenir. Si la pratique révélait quelque péril, il serait toujours temps d'y parer ; si elle offrait quelque avantage et donnait des gages d'avenir, il eût été juste d'encourager et de soutenir le conférencier chalonnais. L'évêque d'Autun ne l'entendit pas ainsi. Grand libéral à Paris, autocrate en province (peut-être pour plaire à la préfecture) sur les conseils d'un nommé Picard, supérieur du grand séminaire, il mit Sanvert en demeure d'opter entre sa cure et son rôle de conférencier, et le fit comparaître devant l'officialité d'Autun. L'officialité, cela va sans dire, le dépouilla de sa cure et le déclara suspens *à sacris*, s'il ne rétractait, par écrit, un discours sur le Concordat, prononcé à Chalon. Ce discours est le plus beau qu'ait prononcé Sanvert ; un curé d'Autun, Couturier, le disait digne d'un Lacordaire et d'un Dupanloup. Fût-il moins éloquent, il serait encore indigne, injuste, abominable d'en faire un crime et de le punir d'une double peine pour extorquer une rétractation. Outré de ce déni de justice, Sanvert refusa tout désaveu et resta deux ans frappé des peines canoniques.

« Pour colorer de quelques mauvais prétextes ces mesures au moins excessives, et, pour nous, odieuses, on argue de l'incompatibilité entre la résidence paroissiale et les sorties du conférencier ou du candidat à la députation. Un curé a le droit de sortir chaque semaine, du lundi au samedi, s'il n'est retenu par quelque devoir de sa charge ; plusieurs usent de ce droit pour courir les champs, sans autre but que de secouer les ennuis d'une vie inoccupée. Les évêques les laissent en paix. En ce siècle de chemin de fer ou de bicyclette et d'automobile, où l'on traverse un département en une heure, un curé peut donner partout des conférences, même sans découcher. De fait, il ne s'absente même pas et prêche, comme les apôtres, *publici et per domos*. Si les curés du samedi — c'est ainsi qu'on les appelle — peuvent perdre impunément leur temps pour le plaisir, pourquoi faire un crime à un vaillant orateur, qui ne rougit pas de

l'Evangile et qui, prêchant partout, croit remplir un devoir de l'apostolat.

« On objecte que c'est exposer la soutane aux outrages. C'est peu connaître la délicatesse ; c'est ignorer qu'au combat, les blessures sont glorieuses. Il y a des malappris partout, même dans les réunions publiques ; mais, dans les réunions, il y a un bureau, des lois, une police, et si quelque insulteur se déclare, l'assemblée en fait justice prompte ; la soutane n'en est aucunement diminuée ; au contraire. D'ailleurs, s'il y a des réunions suspectes ou dangereuses, rien n'est plus facile que de n'y pas aller.

Au fait, dit l'abbé Sanvert, « j'ai donné sept conférences, et aucune loi civile ni ecclésiastique, pas même un petit règlement diocésain, ne le défend. Empêcher un prêtre de défendre le Concordat, quand le premier avocat venu peut l'attaquer, on ne pouvait pas prévoir cette criminalité-là. De plus, vous savez probablement que mon ministère n'est pas très surchargé ; il l'est si peu que j'ai pu composer plusieurs ouvrages et prendre mes grades théologiques. En dix mois, je me suis absenté six fois. Je puis dire, sans aucune vanité, que ma paroisse, pour la tenue, ne le cède en rien à celles de mes confrères. Je vous ferai remarquer, au surplus, que l'évêque d'Angers, par exemple, trouve moyen de concilier une présence très assidue au Parlement, une action politique très mouvementée, avec le soin d'un vaste diocèse. Vous-même, vous venez d'unir, à votre charge d'évêque, la charge de supérieur de l'Oratoire, et malgré le fardeau d'un grand diocèse, vous pouvez séjourner, six semaines consécutives, dans la capitale pour y vaquer aux honorables travaux de l'Académie. » L'abbé Sanvert aurait pu ajouter, à ces diverses occupations de l'évêque d'Autun, les devoirs d'un membre du Sacré Collège. Enfin aux exemples topiques d'Autun et d'Angers, il aurait pu ajouter l'exemple de Maurice d'Hulst, vicaire général de Paris, député de Brest, conférencier de Notre-Dame et recteur magnifique de l'Institut catholique de Paris, sans compter mille affaires qui venaient, sans cesse et sans fin, l'appeler à d'autres services.

« Quand on reproche au prêtre de s'immiscer dans les affaires politiques (qui ne sont que des affaires religieuses) au sein d'une

nation où le clergé, pendant quinze siècles, a été le premier corps politique de la nation, c'est un reproche qu'il faut mépriser. » — Selon nous, il vaudrait mieux le confondre en faisant observer que ce reproche implique, au fond, comme principe, le libéralisme, comme fait, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme conséquence, tout l'état de persécution d'aujourd'hui. Ce n'est pas faire de la politique, au surplus, que de défendre la religion, comme fit Paulin l'Aréopage, et, dans le cas présent, de défendre le Concordat.

« Après deux années, l'abbé Sanvert fut relevé de l'interdit ; depuis vingt ans, il est hors cadre et travaille pour vivre. De plus, et il faut le dire à sa louange, il a tenu 150 réunions publiques absolument libres, contradictoires même, où, sans blesser personne ni trahir ses convictions catholiques, sans exciter ni scandale, ni surprise, il a jeté quelque lumière dans l'âme du peuple. Enfin, il a affronté plusieurs fois les urnes populaires, et, dans son arrondissement, il a failli être élu député ; au scrutin de liste, il a obtenu dix mille voix. Si l'abbé Sanvert avait été quelque peu soutenu, il siégerait aujourd'hui dans les conseils de la nation. Saône et-Loire est resté un bourg pourri du radicalisme : c'est glorieux pour l'évêque d'Autun. » Un candidat, même non élu, a eu au moins l'honneur de déployer le drapeau et de tenir sous les yeux du peuple, la cause vaincue. C'est un peu mieux que de laisser l'arène déserte et le peuple à la merci des mensonges et des impiétés des tribuns de la démagogie, plus ou moins avinée, qui tient la France sous sa fourchette et la mange dans une assiette au beurre.

« Aujourd'hui le Pape a recommandé la tactique suivie par l'abbé Sanvert. Aux élections générales, dix prêtres avaient posé leur candidature. Des prêtres tiennent, à chaque instant, des réunions publiques ; ils y assistent comme témoins, comme juges, comme orateurs ; et les étoiles ne tombent pas du ciel. Mais, par exemple, l'évêque pardonne moins que jamais à l'abbé Sanvert. Avoir vu clair avant lui, c'est une faute irrémissible, mais glorieuse pour l'abbé Sanvert. *Justum et tenacem proponit virum.*

« Au fond l'antagonisme entre l'évêque et son curé nous paraît provenir de ce que le prélat est l'homme des vieilles routines, et le

prêtre un soldat d'avant-garde. Le premier veut affirmer et renforcer l'autorité absolue de l'évêque ; le second, rétablir l'honneur des initiatives individuelles ; l'un veut dépouiller le pauvre desservant de tout droit, l'autre veut les lui rendre dans les termes exprès de la loi ecclésiastique ; celui-ci est le défenseur du droit canon, celui-là est le patron de l'arbitraire épiscopal. De la part d'un libéral, cela ne saurait surprendre. On est tout de même un peu surpris de voir tuer un homme pour le convaincre de son erreur, surtout lorsqu'il a raison. »

En transcrivant cette longue citation en 1905, on croit rêver. D'abord le fait de réduire à néant un prêtre nous paraît le contraire du devoir d'un évêque. Et il faut le dire, dans la période que nous traversons, cette sorte d'attentat est commun dans tous les diocèses gouvernés par des évêques sortis de Saint-Sulpice. Saint-Sulpice gallican élevait très haut les seigneurs évêques, mais rabaissait le seigneur pape et ne tenait aucun compte du petit curé. De là, en absence du droit canon, ces immolations de prêtres, ces massacres d'innocents, qui sont, dans plusieurs diocèses, le scandale de l'histoire. Nous ne sommes descendus si bas que pour avoir neutralisé ou stérilisé les forces de l'Eglise. Nous ne sommes descendus si bas, par suite, que parce que les hommes d'ordre n'ont pas eu, au même degré que les fauteurs d'anarchie, le courage, l'esprit de patience et de sacrifice. Nous ne remonterons la pente que par l'effort commun, par l'association de toutes les bonnes volontés, par l'union de tous les honnêtes gens Mais cette association, cette union se fera d'elle-même, lorsque les prêtres et les évêques prendront la tête de la croisade et crieront : Dieu le veut ! Comme nous avons eu l'honneur de le dire et de le répéter depuis vingt-cinq ans... pour quoi nous avons été condamné, comme Sanvert, à la peine de mort, sans sursis ; mais on n'en meurt pas.

Voici la nomenclature des œuvres du cardinal Perraud :

1° *Etudes sur l'Irlande contemporaine*, 2 vol., 1862 ;

2° *L'Oratoire de France au* XVIIe *et au* XIXe *siècle*, 1 vol., 1866 ;

3° *Les Litanies des Saints de France*, in-18 ;

4° *Discours sur l'histoire de l'Eglise*, une brochure ;

5° *Les paroles de l'heure présente*, 1871, 1 vol. ;

6° *Le P. Gratry et ses derniers jours*, 1872 ;

7° *A propos des funérailles de Renan*, in-18 ;

8° *Eurythmie et harmonie*, commentaire d'une page de Platon, in-12 ;

9° *La vie du P. Gratry*, 1 vol. ;

10° *Œuvres oratoires et pastorales*, 4 vol. in-8.

Les *Etudes sur l'Irlande contemporaine* sont le fruit des recherches d'une dizaine d'années. L'objet de ce travail est de dresser une statistique de l'Irlande ; son but, c'est d'apitoyer sur le sort de cette malheureuse nation, dévorée par les vampires protestants. Dans son introduction, l'auteur offre un précis de l'histoire de ce pays et son état présent. Dans une série de chapitres, très étudiés, il parle de l'égalité politique, de la question foncière, de l'industrie, du commerce, de l'émigration, de la misère, de la loi des pauvres, de l'éducation publique et de la question religieuse. La conclusion de ce travail, c'est que l'Irlande est un pays confisqué par des voleurs à main armée ; c'est qu'il faut l'affranchir politiquement, lui rendre son autonomie et sa nationalité. Mais, par exemple, un point où l'auteur nous étonne, c'est qu'il s'étonne lui même qu'il y ait encore des iniquités sur la terre. Depuis Caïn, Nemrod et Nabuchodonosor jusqu'à Jésus Christ, c'est l'ordre que les hommes violents, grands chasseurs d'hommes, mangent leur gibier. Depuis Luther, depuis l'apparition du libéralisme et la sortie des nations chrétiennes de l'ordre créé par l'Evangile, sur la loi du renoncement, le monde revient à la civilisation des bêtes fauves.

L'*Oratoire de France* n'est ni une exposition des règles, ni une histoire, ni un recueil de biographies ; c'est tout cela un peu à la fois, une œuvre de piété filiale et un plaidoyer. Les *Paroles de l'heure présente* sont une collection de discours sur les malheurs de la France, un supplément libéral aux Lamentations de Jérémie. L'éloge funèbre de Mgr Darboy range ce prélat parmi les prophètes, les apologistes et les martyrs. Martyr, peut être ; mais apologiste et prophète il ne l'a point été. C'était surtout un libéral, un conciliateur à outrance, très dur pour les intransigeants, très complaisant pour

l'Empire, et, s'il a été fusillé à la Roquette, ce n'est pas pour avoir confessé courageusement Jésus-Christ. L'éloge funèbre du cardinal Guibert débute par trois inconvenances : une prise à partie de Mgr Fèvre, pour sa critique de Saint Sulpice, de Mgr Pelletier pour sa critique de Mgr Dupanloup et de Louis Veuillot que l'évêque de Viviers avait autrefois, dans un mandement, essayé d'abattre. Le surplus sur les cardinaux Guibert et Lavigerie, c'est qu'ils sont les plus grands parmi les grands hommes de leur temps. Les deux volumes sur le P. Gratry sont l'acquit d'une dette. L'à-propos sur Renan est une œuvre hybride, faite de deux idées contradictoires ; par conséquent un hors de propos. On a encore un volume de *Discours militaires* : c'est sans doute un titre académique, pour nous inintelligible. Les quatre volumes d'œuvres pastorales forment un recueil varié, qui touche à toutes les questions du temps. Dans toutes les pièces de ce recueil, il n'y en a aucune de nature à faire coller l'auteur au mur, à l'envoyer en prison ou seulement en police correctionnelle. A un cardinal, qui s'est engagé à verser son sang pour Jésus-Christ, nous ne pouvons lui souhaiter meilleure grâce ; mais il n'en prend pas le chemin.

En ce siècle, parmi les gens d'Eglise, la pensée française se partage en deux courants : le courant de stricte orthodoxie et le courant diversement teinté de libéralisme. Les orthodoxes pensent que la religion et l'Eglise doivent assurer le salut des âmes et le bonheur des peuples, par leur action sur les mœurs et par leur influence sur les institutions ; les libéraux le croient aussi, mais ils ajoutent que les institutions nées en Europe des influences du christianisme peuvent se modifier d'après les principes de 89 et ajouter, à la religion et à l'Eglise, une force nouvelle pour inaugurer une nouvelle civilisation. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier ce problème ; mais les trois prélats, dont nous venons de parler, appartenaient plus aux idées libérales, tandis que le prélat dont nous parlons maintenant, appartient plutôt à l'intransigeance de la stricte orthodoxie.

5° *Jacquenet*. — Jean Baptiste-Marie Simon Jacquenet, né à Bonnevaux, près Pontarlier, en 1816, appartenait à une famille de patriarches, justes et craignant Dieu. L'éducation première en avait

fait un enfant doux et pieux, exact en ses exercices et, de bonne heure, ami des livres. Une bonne première communion en fut le couronnement. Après quoi Simon fit ses humanités à Pontarlier, sa philosophie à Vesoul, sa théologie à Besançon ; en 1839, il était promu au sacerdoce et nommé immédiatement professeur de théologie dogmatique au grand séminaire. A cette date, Besançon réalisait magnifiquement le type d'une ville épiscopale. Au lieu de former des prêtres seulement pour son utilité immédiate, elle les préparait aux plus hautes fonctions. Sous l'impulsion des Dubourg et des Rohan, Besançon était devenu comme une Rome des Gaules. Du Trousset d'Héricourt et Frédéric de Margerie ont achevé, dans l'administration du diocèse, leur apprentissage de l'épiscopat ; Busson, Gousset et Blanc ont imprimé à la jeunesse un admirable élan, et Gousset, après avoir été un réformateur de la théologie, est devenu grand évêque. François Cart, Jean Doney, Philippe Gerbet, Pierre Mabille, Eusèbe Caverot, Antoine Guérin, donnés ou poussés à l'épiscopat, occupent les premiers postes et couvrent leur pays des rayons de leur gloire naissante. La librairie de Besançon suffit presque aux besoins du clergé français ; la justification de la doctrine de S. Liguori a posé la pierre d'attente de tous les progrès de la doctrine et des mœurs. Il y a, sur la Franche-Comté, comme une grande effusion du Saint-Esprit.

On devine la puissance d'entraînement qu'exerçaient sur les jeunes prêtres la présence de tels hommes et l'éclat de telles œuvres. Les flammes du Concile en faisaient déjà une légion de missionnaires : les Jeantel, les Cajelin, les Marchand, les Cuenot, les Ponsot, les Chopard, les Perny, les Guillemin, les Theuret datent de ce temps. Avec sa nature douce et impressionnable, froide et ardente, Simon Jacquenet se prêta à ces entraînements. Nous avons tous eu vingt-cinq ans et formé de beaux rêves ; nos grands desseins se sont souvent brisés contre les écueils. Notre professeur n'a pas encore de ces déconvenues ; professeur de dogme à vingt-cinq ans, logé dans une cellule voisine de la plus belle bibliothèque, dans une maison savante qui est comme un nid d'aigles, il se plonge dans les vieux livres avec une admirable résolution ; il s'exerce à porter les vaillantes ar-

mures de ses prédécesseurs : et, dans cette période de sa vie cachée, il dresse, règle, enrichit, éprouve, comme un professeur et comme un soldat, toutes les facultés de son âme. Dans ses leçons, il combat toutes les vieilles erreurs du particularisme français ; il veut mettre en relief la monarchie des papes et restaurer la connaissance des mystères de la grâce. La grande question qui préoccupe alors les esprits, c'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui n'admettent pas un ordre surnaturel, certain et souverain. « Il faut dit Guizot, que notre salut présent et futur, que la foi dans l'ordre surnaturel, la soumission à l'ordre surnaturel rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles. »

Pendant que le professeur Jacquenet poursuivait en paix son cours de théologie, une révolution doctrinale s'accomplissait en France. Lamennais avait poussé le cri de mort contre les aberrations gallicanes ; lui tombé, une légion de héros venait reprendre à fond la cause qu'il avait trahie. Gousset Guéranger, Bouix, Rohrbacher, Gerbet, Montalembert, Lacordaire, Pitra, Doney, Parisis, Migne, Bonetty poursuivaient, dans toutes les sphères de la pensée, le triomphe des doctrines romaines. Un groupe à part, Sibour, Dupanloup et Mathieu, plus ou moins fossilisés dans le gallicanisme, voulaient soutenir cette cause désespérée. A Besançon, il y eut, contre l'archevêque, comme une levée de boucliers, après la mise à l'index de Bailly et pour le retour à l'unité liturgique. Thiébaud, Maire cueillirent, dans ces joutes, d'incontestables lauriers. Jacquenet n'y prit aucune part, mais ses sympathies allaient aux bons soldats. Le cardinal, qui avait déjà frappé tous les autres, crut, en frappant Jacquenet, désorganiser sans retour cette glorieuse phalange des défenseurs de la Chaire Apostolique. Voici comment la chose arriva.

Le cardinal avait décidé que la retraite pastorale serait prêchée par le directeur du grand séminaire. Chaque professeur devait, à son tour, prononcer un discours de spiritualité et faire une conférence sur les devoirs du ministère. Le professeur Jacquenet un matin, fit un discours sur l'examen de conscience et, le soir, une confé-

rence sur l'étude. L'archevêque, désireux de l'attirer à son parti, pour l'appui qu'il en espérait, s'en fut après le discours féliciter chaudement le professeur de dogme. Par sa bouche, on venait d'entendre la douceur d'un S. François de Sales, la sagesse d'un Borromée, le savoir d'un Thomas d'Aquin, l'éloquence d'un Bossuet. Tout était pour le mieux, le matin ; le soir tout était changé ; la fontaine de grâce n'était plus qu'un volcan.

Le manuscrit de la conférence avait été soumis à l'abbé Busson, le prêtre le plus distingué du diocèse. Busson le remettait à Jacquenet : « C'est très bien, dit-il, mais il y aura du tirage. Puisque telle est votre conviction, il faut la confesser ; et puisque vous avez du courage, c'est le cas de ne pas vous en départir. Fais ce que dois, advienne que pourra. » — Que disait donc de si terrible cette conférence ? Le professeur avait expliqué, avec une parfaite précision de termes et une force invincible de doctrine : *Pourquoi* il faut étudier, ce qu'il *faut* étudier et *comment* il faut étudier. *Pourquoi*, cela était prouvé par les Saintes Ecritures, par des raisons prises des besoins de l'âme humaine et des nécessités du ministère ; ce qu'il *faut* étudier, les sciences théologiques et subsidiairement les sciences naturelles ; *comment*, en esprit de foi, dont le conférencier expliquait les avantages. Cette conférence n'offrait rien de répréhensible ; elle fut même imprimée à Rome avec un double *imprimatur* ; elle offrait, en outre, dans ses vingt-trois pages, un abrégé heureux de tout ce qu'ont dit plus longuement les Audisio, les Aubry, les Ranci et les Mabillon. Mais voilà ; le professeur avait recommandé le droit canon, dont les gallicans ne veulent pas, parce qu'il n'est propre, disent-ils, qu à éveiller l'orgueil des prêtres et à troubler l'ordre des diocèses ; il avait recommandé l'histoire ecclésiastique, également importune, parce qu'elle rend hommage à la principauté pontificale ; il avait même dit que les facultés civiles de théologie n'étaient pas canoniques ; il n'en fallait pas davantage pour exaspérer un prélat désireux de les maintenir, d'en devenir l'inspirateur, d'y faire régner les maximes gallicanes. Le professeur avait même poussé la perversité jusqu'à insister fortement sur le travail, dont ces bons gallicans redoutaient les effets, étant bien connu qu'un prêtre studieux est un démon et la plume un outil de Satan.

Cette conférence avait été entendue avec une satisfaction unanime; on peut encore, en la lisant, joindre aux suffrages du clergé bisontin, son approbation réfléchie. Or, pendant que le professeur parlait, le vicaire général, un chien couchant comme il n'y en a que trop, manifestait, par des signes réitérés, son improbation. Quand il eut entendu parler de droit canon, d'histoire ecclésiastique, de facultés canoniques de théologie, il changea de couleur ; à la préconisation du travail, il poussa des hurlements et tomba en pâmoison. C'était un grand vicaire qui se trouvait mal. Le professeur, un instant interrompu, reprit tranquillement sa conférence et alla jusqu'au bout. Mais, à peine était-il rentré dans sa chambre, que le cardinal s'y précipitait, en heurtant les portes et en poussant des éclats de voix. En présence du professeur, ce fut une scène d'horripilation : le prélat agitait ses bras, ses jambes, lançait la flamme par ses regards et ne jetait plus que des paroles entrecoupées. En sortant, il fulminait, contre le brave Jacquenet, une sentence de proscription.

C'était un arrêt de mort. A quarante ans, après quatorze ans de professorat, s'en aller par le monde, coiffé d'un anathème, comme un ouvrier banni par le patron, ce peut être une bénédiction, mais elle n'entrait qu'en cassant les vitres. Au surplus, ce n'est qu'un trait du tableau. Pendant quarante ans, à Besançon, le fanatisme gallican n'accorda quelque crédit qu'aux faibles, aux médiocres, aux intrigants et aux complaisants. Dès 1834, la liste des proscrits s'était ouverte par les frères Gaume, dont l'un devint vicaire général de Paris, l'autre vicaire général de Nevers, protonotaire apostolique, écrivain illustre. En 1836, la liste se fût continuée par Thomas Gousset, s'il n'eût été nommé évêque ; car, ayant été deux ans vicaire général de l'archevêque, celui-ci ne lui avait pas adressé une seule fois la parole sur les affaires du diocèse ; le futur archevêque de Reims, au moment où il fut désigné pour Périgueux, songeait à s'exiler volontairement, pour trouver un emploi à un prêtre inutile dans son diocèse. Le martyrologe bysontin s'augmenta successivement des noms des Bergier, des Thiébaud, des Jean Jacquot, des Maire. Busson même ne fut pas à l'abri, malgré son âge, ses talents, ses vertus et ses services. Que si le nom de Jacquenet vient se joindre

à ce catalogue de victimes, c'est parce que c'est la liste des gloires sacerdotales de la Franche-Comté, le nobiliaire d'un diocèse ravagé par un sectaire au pouvoir, dans l'Etat, un caméléon, dans l'Eglise, une borne.

Mais encore fallait-il trouver, pour sa profession un emploi, pour sa personne une seconde patrie. Jacquenet ne songea pas, un instant, aux diocèses voisins, généralement pourvus ; il s'en fut tout droit à Paris. Gaume, après l'avoir entendu, lui dit : « C'est le deuxième volume de mon histoire ; je vous promets une aumônerie, mais il faut attendre une vacance. » Sur quoi, Jacquenet s'en vint à Reims. Depuis un an, le cardinal Gousset, ne se sentant plus la même force pour écrire, cherchait un secrétaire. Un instant, il avait cru trouver ce secrétaire dans l'auteur même de cette histoire ; mais ce jeune prêtre, dans le sentiment confus de sa vocation littéraire, aimait mieux écrire ses propres ouvrages que de coopérer à ceux du cardinal ; il était d'ailleurs trop vif pour vivre à son aise dans le milieu bienveillant qui l'appelait ; et, pour tout dire, il ne croyait pas posséder la dose de science canonique et le tour de style théologique, indispensable pour devenir le secrétaire d'un Gousset ; et il avait sa mère dont il ne voulait, à aucun prix, se séparer. Dieu, qui veillait sur son serviteur, avait laissé cette place vacante ; dès que le proscrit se présenta au cardinal, il fut accepté ; et, au lieu de lui chercher une place dans son diocèse, le cardinal lui en fit une dans son palais. Jacquenet venait d'être expulsé violemment, comme professeur de grand séminaire, par un cardinal-archevêque ; il devenait, sans transition, par le fait d'un cardinal-archevêque, secrétaire, c'est-à dire officier d'état-major, dans le palais archiépiscopal de Reims. La disgrâce se convertissait en accroissement de grâce. Mais quel sera l'avenir d'un pays catholique où les Mathieu, les Foulon, les Bourret et beaucoup d'autres trempent leurs mains dans le sang des prêtres, pour crime de fidélité à l'orthodoxie romaine et de bravoure dans la défense de l'Eglise.

Simon Jacquenet, commensal de l'archevêque, fut, tour à tour, secrétaire particulier du prélat et secrétaire général de l'archevêché, vicaire général et même plus. En 1865, voyant le cardinal sur le seuil

du tombeau, pour ne pas se trouver, à sa mort, proscrit de nouveau, il se fit nommer curé de la paroisse Saint-Jacques, la première de Reims, où pendant seize ans, il vaqua, en bon curé, à toutes les fonctions du ministère pastoral. En 1881, signalé aux ministres, par le P. Perny, missionnaire, il fut, sur une juste appréciation de ses mérites, et sans aucune démarche de sa part, nommé évêque de Gap ; puis, en 1884, transféré à Amiens, capitale de la Picardie. Là, il fut, pendant une douzaine d'années, dans des temps de confusion, un bon évêque, intransigeant sur les doctrines, conciliant avec le pouvoir ; il devait mourir sans avoir assez travaillé à imposer, aux respects de la France, ce droit canon, qui peut seul la sauver. Ce tort lui est commun avec tous les évêques de son temps ; et, pour les excuser, il faut dire que Léon XIII ne fit rien pour les tirer de cette aveugle et funeste torpeur.

Les œuvres de Mgr Jacquenet sont : 1° *Vie de l'abbé Chopard*, missionnaire apostolique, 1846 ; 2° *Vie de l'abbé Gagelin*, missionnaire apostolique, 1850 ; 3° *Vie de l'abbé Marchand*, missionnaire apostolique, 1854 ; 4° *Manuel du pèlerin* à Notre-Dame de Lièges, 1852 ; 5° Conférence sur les études sacerdotales, 1856 ; 6° *Observations critiques* sur un ouvrage intitulé : *Compendiosa institutiones theologiæ*, ad usum seminarii tolosan, 1864 ; 7° *Histoire du séminaire de Besançon*, 1864 ; 8° un certain nombre de discours, notices nécrologiques qui ont été livrés à l'impression.

La vie de l'abbé Chopard est la biographie d'un condisciple. Né en 1816, Chopard avait été élève un studieux un prêtre excellent ; il professait à Pontarlier, lorsqu'il partit aux missions étrangères. Après son noviciat, envoyé aux îles Nicobard, il évangélisait les sauvages, lorsqu'il mourut en 1846, d'une phtisie causée par le climat et par les fatigues. — La vie de Gagelin est une œuvre plus considérable. François-Isidore Gagelin, né à Montperreux en 1799, avait, en lisant les *Lettres édifiantes*, conçu de bonne heure le dessein de se consacrer aux missions. Parti au séminaire des missions étrangères, ordonné prêtre il fut envoyé en Cochinchine. Ce pays était alors en butte aux persécutions de Ming-Mang, une bête fauve, mais rusée, qui usait alternativement de caresses et de sévices. Isidore Gagelin

fut étranglé le 7 octobre 1833. — Joseph Marchand, né à Passavant, en 1803, appelé de Dieu aux missions, avait été envoyé en Cochinchine. Après deux ans de mission, il fut pris et martyrisé le 30 novembre 1833. Pour le faire mourir, on lui brûla les cuisses avec des tenailles rougies au feu ; puis, l'ayant attaché à un poteau, on lui coupa les reins, les fesses et les mollets ; enfin on coupa son corps en quatre morceaux et sa tête fut pilée dans un mortier. — Ces trois volumes étaient un service rendu à l'église de Besançon ; c'était, en rappelant ses apôtres, désormais martyrs, revêtir d'un manteau de pourpre, l'église des Ferréol et des Ferjeux ; c'était dire qu'elle a, dans le ciel, des protecteurs fidèles à leur berceau.

Nous avons assez parlé de la conférence sur l'étude ; nous ne parlerons pas du *Manuel du Pèlerin*. Après quatorze ans d'études et d'expériences professionnelles, Simon Jacquenet, avec son esprit qui abrégeait tout parce qu'il voyait bien, pouvait publier une théologie à l'usage des séminaires. Les circonstances l'y invitaient : la théologie de Bailly, suivie dans un grand nombre de séminaires, avait été mise à l'index par ordre exprès du Pape, pour répondre à un gallican qui avait eu l'impudence de la lui opposer ; la théologie de Vieuze, qui partageait avec Bailly la faveur publique, ne valait pas mieux. C'étaient deux pauvres ouvrages, sentant leur dix-huitième siècle, étriqués, vides, peu sûrs, infectés des erreurs du gallicanisme, du rigorisme, de toutes les créances routinières qui constituaient notre particularisme national. La théologie de Bouvier, composée depuis le Concordat, ne valait guère mieux ; sur les thèses gallicanes, elle était plus accentuée en faveur du Saint-Siège, mais fort vague encore, laissant trop voir qu'il n'y a pas grand mal à exalter les évêques au détriment de la Chaire Apostolique. Il y avait donc urgence de créer des classiques de grand séminaire. Personne n'était mieux préparé que le professeur de Besançon ; près du cardinal Gousset, il était à bonne école, pour expurger la pensée française de toutes les pauvretés traditionnelles. Il faut reconnaître, toutefois, qu'il avait l'esprit un peu lent, très scrupuleux, d'une exactitude mathématique ; il faut croire que le temps lui manqua pour tirer, de ses manuscrits, un cours élémentaire de théologie.

Une autre circonstance dut l'en dissuader. Dans le mouvement admirable qui poussait les esprits vers Rome, Rome n'avait pas manqué d'exiger la révision de quelques classiques. Les éditeurs promettaient de mettre la faux dans les vieux livres et de faire tomber les excroissances théologiques qui sentaient un mauvais goût de terroir. Il convenait donc d'attendre. Mais soit que les préjugés l'emportassent sur la bonne volonté, soit que la tendresse paternelle ou la piété filiale inclinassent aux ménagements, soit que la suffisance des reviseurs ne fût pas à la hauteur de la tâche, ces théologies, soidisant revisées *ad normam Ecclesiæ Romanæ* gardent, dans l'ensemble, le système théologique du gallicanisme, sur le corps des pasteurs et la constitution de l'Eglise. Au lieu d'une faux, on prenait des ciseaux émoussés ; on retranchait quelques superfluités, on adoucissait quelques expressions, mais on laissait subsister le poison de la bête. En pratique, avec le commentaire verbal qui accompagne toujours le texte scolaire, ce travail d'émondage bénin ne pouvait produire ces convictions vigoureuses qui assurent, à la vérité pure, toute sa puissance.

Sur les exhortations du cardinal Gousset, Simon Jacquenet, pour payer sa dette à la théologie et à l'Eglise, se prit, pour la censurer, à la théologie de Toulouse. Après Bailly, c'était la plus répandue et la plus mauvaise, même corrigée. Antoine Bonal, un sulpicien de marque, en avait donné une nouvelle édition, corrigée tout à fait selon les désirs de Rome. L'ouvrage était beau, bien fait, d'agréable tournure. Il semble qu'on ne pouvait pas y toucher sans sacrilège. Sur l'ordre du cardinal et d'accord avec ses propres convictions, Jacquenet mit le scalpel dans cet ouvrage. Pour ne pas perdre son temps en contestations inutiles, il ramena sa correction aux points controversés entre gallicans et ultramontains : en dogme, le pouvoir suprême et infaillible des papes ; en morale, le rigorisme jansénien ; en discipline, le particularisme anti-liturgique et anti-canonique. Dans sa critique, Jacquenet, je puis le dire aujourd'hui, fut assisté de Florian Desprez, archevêque de Toulouse, qui le priait de tenir secrète sa collaboration ; parce que autrement ces gens-là étaient capables de le faire descendre de son siège ; mais d'ailleurs il les estimait

incapables de reconnaître leur erreur, parce que, pour la reconnaître, il faudrait un peu de bon cœur et un peu de bon sens. Les points de repère une fois posés, Jacquenet prend, l'une après l'autre, les thèses fautives ; il les désarticule, les désosse, les dissèque et en met à nu les infirmités. Son analyse, déliée et sûre, poursuit l'erreur jusque dans ses plus ténus replis et ne s'arrête qu'après avoir frappé la tête avec une fine pointe d'acier. Je ne crois pas qu'on ait jamais décousu un livre d'une façon plus péremptoire et démoli un auteur avec une plus magistrale autorité. Non pas que le censeur affecte des airs triomphants ; non, il est plutôt simple dans sa manière, poli dans ses procédés, presque souriant dans ses indulgences. S'il se plaît, à l'occasion, à reconnaître le mérite de tel adoucissement, il ne connaît pas ce genre d'indulgence qui consiste à trahir la vérité. On peut lire encore ses *Observations critiques* : c'est un modèle du genre et un excellent guide-âne pour la théologie. Quoiqu'elles n'atteignent pas un volume considérable, je les comparerai volontiers, pour l'utilité présente, aux réfutations qu'ont faites Bianchi de Bossuet et de Giannone, à l'*Antifebromius* de Zaccaria, à la *Défense de l'Eglise* de Gorini, et, si le lecteur le permet, à l'*Histoire apologétique de la Papauté*. Comme ces ouvrages détruisent les erreurs des histoires gallicanes et rationalistes, de même, les *Observations critiques* détruisent les erreurs les plus fines des théologies gallicanes. Une fois qu'on a l'esprit prévenu de ces judicieuses observations, il n'est plus possible de se laisser surprendre par les miroitements du caméléon.

Là est l'importance de ce livre, bref et décisif, mais qui demanda du temps et un grand travail à l'auteur Le cardinal Gousset, peu prodigue de louanges, surtout en matière théologique, voulut revêtir ces Observations de son haut suffrage. Le cardinal ne croyait pas beaucoup à la bonne foi des gallicans et il nous disait, à nous-même, que leurs théologies et leurs histoires avaient été composées à bon escient, par des hommes résolus à tromper ; et que, dans ce frauduleux dessein, ils avaient distillé l'erreur avec un art qui la rendait difficile à reconnaître. C'était sa pensée qu'il fallait encore plus d'art pour découvrir ces impostures ; et c'était son vœu le plus cher qu'un

homme se rencontrât, pour effectuer, d'une main impassible, ce travail de redressement et pour dénoncer, d'une plume courageuse, toutes ces trahisons. Dieu lui avait envoyé Simon Jacquenet, il avait su s'en servir et honorer, comme il convient, un tel champion. Zèle d'autant plus louable que les ennemis du Saint-Siège excellent à ourdir, contre les livres qui dérangent leurs plans et font sauter leurs citadelles, la conspiration du silence. A nous, fidèles enfants de la sainte Eglise Romaine, il appartient donc de les préconiser d'autant plus fort qu'on s'applique davantage à les ensevelir dans l'oubli. *Lumen ad revelationem gentium et ad gloriam plebis tua, Gallia.*

On nous a reproché parfois de mettre une certaine outrance à la critique des élucubrations libérales et de n'être pas, en les réfutant, toujours exempt d'un brin d'amertume. Pour ce qui nous regarde personnellement, s'il nous tombe parfois sur les lèvres un grain de sel, nous n'avons pas de fiel au cœur. Personne ne possède plus que nous l'égalité d'humeur et la gaieté d'esprit. Les énormités nous laissent calme, et les indignités ne nous causent jamais l'ombre d'un trouble. Les coups qu'on nous porte, les censures qu'on nous prodigue, nous les examinons de sang-froid et les jugeons en toute justice. Part faite à chacun, en toute intégrité, nous demandons humblement la permission de ne jamais nous ébouillantir. Notre principe de critique, à nous, c'est que l'Eglise catholique et la monarchie suprême, unique, infaillible des Pontifes Romains, forment la constitution divine de l'humanité, l'ordre surnaturel à quoi doivent se ramener et se subordonner tous les établissements des hommes. A tous ceux qui partagent cette conviction, nous crions : Hosannah ! à tous ceux qui la repoussent, nous crions : *Raca* ! et aux fabricants d'eau bénite qui se mettent entre les deux, les pieds en équilibre sur une balance, nous n'y attachons pas grand prix. Les longues phrases nous ennuient ; les manières molles ne peuvent encourager personne. Ah ! si, dans le *farrago* académique des Perraud, des Bourret, des Besson et de plusieurs autres, nous avions trouvé ce discernement courageux qui poursuit l'erreur jusque dans ses derniers retranchements, nous n'aurions pas épargné la louange. Si nous avons mis, à parler d'eux, une plus grande discrétion, c'est à eux-mêmes qu'il

faut en attribuer la faute. Sympathique à tous les mérites, faible même devant les mérites des libéraux, ce serait une joie pour notre cœur, si cette histoire pouvait s'épancher sans cesse aux chants d'allégresse du *Te Deum* !

L'*Histoire du grand séminaire de Besançon* devait compter deux volumes ; proscrit, éloigné des livres et des manuscrits dont il avait besoin pour composer le second volume, l'auteur ne put achever son ouvrage. L'étendue de cette publication indique avec quelle ampleur l'historien avait conçu son œuvre et avec quel soin pieux, il en avait étudié le détail. Dans une introduction magistrale, il nous indique l'objet, le plan et les subdivisions de cette histoire. « Voulant, dit-il, approfondir le sujet, nous l'avons étudié dans les livres, dans les manuscrits et les traditions. Nous ne disons rien de la forme de notre travail, si ce n'est que nous l'avons traité avec *affection*. *Dévoué de cœur et d'âme* à la sainte Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, nous avons pris constamment pour règle de nos appréciations la *doctrine* et l'*esprit* du Saint-Siège Apostolique : admettant, louant ou rejetant, ici comme partout, ce que le Souverain Pontife, chef suprême et infaillible de l'Eglise catholique enseigne, approuve ou condamne. » En 1865, nous avions prêté cet ouvrage à l'abbé Noirot, ancien recteur de l'académie de Lyon, inspecteur général de l'Université. Lorsqu'il nous le rendit : « Ce livre, dit-il, est un titre ; il y a, dans l'auteur, l'étoffe d'un évêque. »

En 1862, Simon Jacquenet avait été, sur présentation du cardinal Gousset, nommé protonotaire apostolique. A l'approche du Concile, le cardinal-préfet de la congrégation préparatoire avait écrit aux nonces et à tous les évêques pour les prier de rechercher les ecclésiastiques les plus capables de devenir, au Concile, les consulteurs du Pape. Dans sa lettre aux évêques, il recommandait de lui désigner les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, tellement distingués par leur talent, leurs mœurs et leur science, surtout leur science théologique et canonique, qu'ils *surpassent tous les autres* ; il attachait aussi de l'importance à ce qu'ils se fussent fait un nom illustre dans les sciences et que leurs mérites pussent être mis à contribution, dans les consultations avec les théologiens romains. En

France, le premier nommé sur les indications du nonce, Flavio Chigi, fut Simon Jacquenet ; puis Charles Gay, vicaire général de Poitiers ; Chesnel, vicaire général de Quimper ; Freppel, professeur à la Sorbonne ; et aussi un ultramontain savant qui se trouvait par hasard à Saint-Sulpice. Mgr Jacquenet fut appelé à la commission de théologie dogmatique, la plus importante de toutes, bien que les autres eussent leur valeur respective et leurs incontestables mérites. Là, il devait rencontrer les jésuites Franzelin et Schrader, les professeurs Hettinger et Alzog, les prélats Schwetzer et Monaco Lavaletta, le professeur Joseph Reis et d'autres, tous plus ou moins célèbres par leurs ouvrages. C'est dans cette savante compagnie que Mgr Jacquenet travailla, pendant deux ans, à préparer les *schemata* du concile, c'est-à-dire les programmes et plans de décrets et de chapitres qui devaient être soumis aux délibérations du Concile. Dupanloup et sa bande clameront plus tard que Pie IX, par les travaux de ses consulteurs, avait fait le concile d'avance et que les Pères n'avaient plus qu'à s'incliner. Un propos, si mensonger, ne se réfute pas ; maintenu pour décrier les travaux des théologiens du Pape, il en fait, au contraire, un très grand éloge. C'est, en effet, le mérite de ces théologiens d'avoir si bien préparé le concile, que les évêques, entrant après eux dans la carrière ouverte à leur zèle, n'avaient plus qu'à confirmer, sous l'inspiration du Saint-Esprit et par leur propre autorité. Invectiver contre toute justice, ce n'est ni une marque d'intelligence, ni, encore moins, une preuve de vertu.

Les travaux de cette commission, où figure Mgr Jacquenet, eurent pour effet : 1° De désigner les erreurs contemporaines qui devaient attirer l'attention du Concile ; 2° d'indiquer les sources d'où ils les avaient tirées ; 3° d'expliquer où elles étaient répandues et quels dangers elles créaient , 4° de dire si elles avaient déjà été condamnées, par qui et comment ; 5° de présenter ces erreurs dans des formules distinctes, pour montrer leur opposition aux doctrines de l'Eglise ; 6° de juger du degré et de l'intensité des erreurs ; 7° de déterminer s'il fallait les proscrire par des canons ou par des chapitres doctrinaux ; 8° de produire les plus remarquables témoignages de l'Ecriture et de la Tradition, qui doivent, dans les chapitres doctri-

naux, proposer et déclarer la doctrine catholique ; 9° de définir la substance, le nombre et l'ordre des canons qui doivent frapper les hérésies contemporaines. On peut n'être pas capable de répondre savamment à ces questions ; ce n'est pas une raison pour jeter la pierre à ceux qui ont su, savamment et modestement, remplir un si sage programme.

Les libéraux n'imitent pas communément cette modestie. A les entendre, ils ont tous découvert la méditerranée de la science sociale ; ils ont tous gravi les pentes escarpées du mont Blanc de la philosophie. Les coureurs antiques qui se passaient, de main en main, le flambeau de la civilisation, ont pour successeurs, les libéraux. Les libéraux ont trouvé la formule des temps nouveaux ; ce sont eux qui portent maintenant la lanterne du progrès. Grâce aux illuminations du libéralisme, les âmes se sauveront par la grâce de Jésus-Christ, si elles le veulent bien ; les peuples, déclarés majeurs, n'ont plus besoin de Dieu ; ils n'admettent plus ni Eglise, ni Pape. La société chrétienne est aux gémonies de l'histoire ; et même les vrais républicains, les démocrates purs, poussant à fond la thèse libérale, n'admettent pas plus de religion dans la vie privée que dans la vie publique. Pour eux, l'Evangile est une imposture ; Jésus-Christ, un mythe : Dieu, un mot vide de sens. Le ministère religieux du prêtre n'est plus que l'analogue des tours des sorciers et des tireurs de cartes ; une escroquerie permise, pour l'exploitation de l'imbécillité publique, mais que la police peut poursuivre, comme abus de confiance. Un gouvernement éclairé confisque les propriétés ecclésiastiques, proscrit les personnes, et ne reconnaît plus d'autre pouvoir que la puissance civile. C'est la liquidation du vieux monde au profit de l'anarchie et du socialisme. Cependant l'Eglise a tenu un concile et se prépare à en célébrer encore. Ce Pape qu'on dit si avide de domination, appelle à son secours, pour les préparer, des bouches qui méditent la sagesse, des langues qui parlent le jugement ; des hommes qui portent la loi de Dieu dans leur cœur ; qui n'admettent point les conceptions anti-chrétiennes des impies ; et qui dressent humblement, sur l'appel du Vicaire de Jésus Christ, d'humbles *schemata* dont les conciles de l'avenir feront la grande charte de la civi-

lisation. Ce sont là des oracles de l'histoire ; nous les consignons ici comme le couronnement de la vie de Mgr Jacquenet, mort évêque d'Amiens ; c'est, pour nous, comme le gage des meilleures espérances.

L'évêque d'Amiens, Mgr Jacquenet, était intransigeant pour les doctrines, très hostile à Saint-Sulpice, tout dévoué à la Chaire du Prince des Apôtres ; mais, en pratique, il était d'humeur si douce et si pacifique, qu'il n'eut jamais ombre d'affaire, ni velléité de polémique.

A côté de ce prélat, l'histoire doit en placer un autre qui fut, pour les doctrines, plutôt enclin au libéralisme, mais pour la conduite, fut plutôt un pénétrant critique, un censeur ardent de toutes les confusions et de tous les méfaits de son temps : c'est le prélat que le franc-maçon Dumay appelait, pas sans rancune, le *grognon* d'Annecy.

6° *Mgr Isoard.*— Louis-Romain-Ernest Isoard, né en 1820 à Saint-Quentin, avait été élevé dans sa famille, puis par des prêtres et était venu plus tard à Paris. Dès lors, c'était un homme de mérite, prédestiné à grandir, tant par la distinction personnelle que par la situation qui permettrait l'emploi de ses talents. A Paris, les hommes d'un mérite réel, pour peu qu'ils ne se refusent pas à l'avancement, n'ont guère que l'embarras du choix. Ce n'est pas qu'à Paris l'avancement soit plus facile qu'ailleurs. D'abord il y a la filière absurde qui exige que les choses se passent à peu près comme dans l'armée, aux choix sans doute, mais avec beaucoup de préférence pour l'ancienneté. Une bonne bête qui a traîné sa charrue sans bruit et qui s'est tenue tranquille au râtelier, peut, à Paris, avec des protections, devenir évêque. Ensuite, les prêtres, venus un peu de partout, avec un grain d'ambition, exercent les uns sur les autres, une critique, sans doute polie, mais habile et impitoyable. De plus, il y a, à Paris, le siège du gouvernement, les ministères, les chefs-lieux de haute administration, les cinq académies, des gros bonnets de toute espèce. Enfin il y a les gens du monde, les nobles, les bourgeois, les riches, des proxénètes et des prolétaires, au milieu desquels les prêtres évoluent, avec injonction de se produire et facilité de se faire valoir. L'archevêché et Saint-Sulpice sont le théâtre de toutes les intrigues.

Mais il y a tant de postes importants, difficiles, qui exigent des talents distingués, que, si l'on en a, on passe ; on passe presque aussi facilement si l'on n'en a pas, pourvu qu'on se prête un peu et qu'on laisse faire. Après quoi l'on est d'une modestie échevelée et l'on dit, presqu'en larmoyant, que Dieu prodigue ses biens à ceux qui font vœu d'être rien, absolument comme si le diocèse de Paris était un fromage de Hollande.

Pour l'enseignement, c'est un monde à part. Les prêtres, voués en assez grand nombre à l'enseignement, ont avec le monde, officiel ou officieux, peu de rapports. Professeurs, ils étudient dans leur cabinet et se consument en classe ; directeurs, ils voient les parents des élèves, mais peu et toujours avec quelque tirage. On vieillit dans ces professions, non pas comme un cancre, mais comme un bel oiseau, enfermé dans une belle cage. D'aucuns pourtant, au lieu de se racornir dans un petit coin, passent d'une chaire de classe dans une chaire d'église ; et s'ils sont hommes de marque trouvent, dans les gradins de cette chaire, des échelons pour monter plus haut. A Paris, d'ailleurs, règne un certain matérialisme presque cynique ; tout est subordonné à la fortune ; elle est la pierre de touche du mérite ; c'est par son extension qu'on en juge. Le meilleur appoint du mérite personnel, c'est le bel habit et la pièce de cent sous. Le clergé lui-même, bien que voué à la pauvreté de Béthléem, à la modestie de Nazareth et au sacrifice du Calvaire, a une manière d'interpréter ses obligations morales et de les plier aux exigences du milieu, à l'honneur de sa position ou de sa personne. La meilleure preuve de vos mérites, c'est que vous êtes un beau garçon, très spirituel, très avenant et que vous avancez. Surtout pas de zèle, je veux dire pas trop d'affichage des doctrines romaines — on dit ultramontaines, — car Paris, sous ce rapport, est une Byzance et sans doute une Babylone. Un prêtre qui veut monter, est presque obligé de pactiser avec les idées et les passions du crû, en s'abstenant des rigueurs d'Alceste ou des hyperboles de Juvénal. Bossuet lui-même, s'il était simple collaborateur des *Annales de philosophie* ou de la *Semaine du clergé*, en opposite avec le *Correspondant*, sans autre poste connu ni chance d'avancement, resterait Bossuet comme devant ; mais ne deviendrait

ni précepteur en haut lieu, ni évêque de Condom ; il serait tout simplement le Monsieur Bossuet, l'original qui compose de beaux articles, ni trop mal raisonnés, ni trop mal écrits ; mais qu'on ne loue qu'en branlant la tête, d'un air entendu, surtout pour montrer qu'il y a quelque chose à sous-entendre. Je ne dis rien de la grande cheville ouvrière de ce bas monde, qui est en effet très basse, la flatterie, qui réussit toujours. Les hommes de mérite sont toujours bien placés ; les flatteurs sont toujours mieux.

Dans ce milieu, dont nous parlons sans humeur, parce que nous n'avons jamais eu l'heur de lui appartenir, Louis Isoard était devenu, par diverses vicissitudes, directeur de l'Ecole des Carmes, le second de Flavien Hugonin, philosophe candide et aventureux, qui choppa dans l'ontologisme et dut, pour devenir évêque, signer une rétractation. L'Ecole des Carmes avait été fondée par Mgr Affre, sur ce principe absolument faux, emprunté à Mélanchthon, que, dans l'Eglise, pour devenir un homme vraiment fort, il faut être fort en thème. Ce ne sont pas les lettres, simple instrument d'expression, qui peuvent faire des hommes d'importance ; elles produisent tout aussi bien, et même plutôt des esprits frivoles, vaniteux, des sophistes, dont la plume doit défendre l'Eglise et, au besoin, la combattre. Ce ne sont pas les lettres, mais la philosophie, la théologie, l'Ecriture sainte, l'histoire, passées à l'état de hautes sciences, qui font les prêtres solides et carrés par la base. Notre directeur des Carmes, sans fonctions bien déterminées ni assujettissantes, s'appliquait aux lettres et à la prédication. Personnellement aimable plutôt que doux, il était, en chaire, un sage, plume à la main, un esprit critique. Sa pensée était vive plutôt que profonde, sa résolution ferme, son style clair, un peu coupant : de sa plume et de sa parole, il voulait faire une aiguille ou un rayon pour introduire et faire flamber partout cette illustre étrangère, qu'on appelle la vérité. Bien que la tâche fût ardue et ingrate, Isoard avait donné de lui cette idée qu'il était homme profond, bienveillant, juste, dévoué et que sa personne méritait considération. A tous ces titres, il fut nommé à la grasse sinécure d'auditeur de Rote pour la France ; il s'en alla à Rome recueillir la succession du spirituel Gaston de Ségur et de l'aimable

prince de Latour-d'Auvergne, et pendant quelques années grossoya tout doucement, en rentrant ses cornes, comme un clerc de la basoche. C'est là que l'opportunisme débutant, encore timide, s'en fut le prendre pour l'appeler au siège de S. François de Sales.

Cette promotion, qui fut la matrice de beaucoup d'autres, nous est personnellement connue par expérience : nous pouvons en parler. Gambetta était alors l'oracle de l'opportunisme et le maître de son parti. Ce gros garçon passait ses jours dans les tripots et ses nuits dans les mauvais lieux ; il avait toutes les idées que comportent ses mœurs ; mais parfois il avait des inspirations de bon sens et de probité. Un beau matin, il se prit à dire : Ah ça, il paraît que, depuis un certain temps, on ne nomme évêques que des imbéciles. Gambetta faisait allusion à ce parti pris des catholiques libéraux qui, depuis 1870, sous l'inspiration de Dupanloup et de Broglie, ne poussaient à l'épiscopat que des gars notés pour des incartades ou des esclandres au Concile du Vatican ; recommandés surtout par leur complaisance et leur servilisme. Nous, dit-il, nous qui sommes la démocratie ; nous qui voulons l'ascension des hommes sans autre titre que leur mérite personnel ; nous devons le vouloir aussi bien dans l'Eglise que dans l'Etat. Pour les nominations d'évêques, il faut porter nos préférences sur les prêtres les plus distingués par le talent et par les œuvres. M'est avis qu'il faut les chercher, sans nous occuper ni des coteries diocésaines, ni des préférences de partis, ni de rien autre que la valeur personnelle. Je nommerais, sans hésiter, un petit curé de village archevêque, s'il m'était prouvé qu'il est homme d'un mérite supérieur. A ces mots, Pierre Jeanson, ancien préfet de la Lorraine pendant l'invasion, depuis, inspecteur général des prisons, dit à Gambetta : Je connais un curé de cette rare espèce, c'est le curé de Louze, au diocèse de Langres. — Vous le connaissez ? — Parfaitement ; il est, en ce moment, à Paris pour ses livres. — Eh ! bien, amenez-le-moi à déjeuner au palais Bourbon ; je veux voir ce petit curé. A l'invitation qui nous fut immédiatement apportée, nous répondimes par un refus, en disant qu'une démarche de notre part à cet endroit serait un défaut d'intégrité ecclésiastique ou au moins de modestie ; et que si Gambetta voulait nous connaî-

tre, il avait un moyen beaucoup plus décisif d'information, nos livres. Ce n'est pas l'auteur que Gambetta voulait voir dans ses livres, c'était l'homme. Le préfet de la Haute Marne, un appelé Pointu, fut invité à se mettre en relation avec le curé de Louze. Ce fut l'affaire d'un dîner assez long, plus plantureux que celui du presbytère, où le petit curé se contenta d'être un homme simple, précis dans les idées et fort calme dans ses affirmations. Le préfet, qui ne paraissait pas très entendu, tombait littéralement des nues ; il trouvait toutes ces idées très acceptables ; mais craignait qu'une fois nommé, le petit curé ne fût qu'un évêque oublieux de ses doctrines. A quoi nous répondîmes par un petit écrit intitulé *Des conditions de paix entre l'Eglise et la République*, opuscule où nous avions établi les rapports de l'Eglise avec l'Etat et l'ascension de la démocratie, dans les conditions que nous paraissait autoriser l'histoire bien comprise et fidèle aux lois de l'orthodoxie. Cet écrit fut envoyé en multiples exemplaires aux hommes du gouvernement, spécialement aux ministres et à Léon Gambetta. Ce qu'ils en pensèrent, nous ne le savons pas ; ce qui en fut dit, nous le savons : Comment ! nommer évêque le curé de Louze ; mais c'est le plus intransigeant des prêtres, le plus dévoué aux doctrines romaines, le plus terrible adversaire du libéralisme. Avec cela qu'il sait parler et écrire, qu'il peut faire une brochure tous les huit jours : vous aurez en lui le Dupanloup de la République, un agitateur sous la mitre, un opposant à toutes les lois de l'opportunisme. » Le jugement était vrai et équivalait à un arrêt de mort épiscopale ; mais il se trompait, en ce sens qu'une plume d'acier vaut mieux qu'une crosse qui rapporte quinze mille francs par an ; la plume peut conduire en police correctionnelle ; elle a remplacé les dignités par la proscription ; mais elle suffit pour accomplir sans peur et sans reproche tout ce que pronostique l'augure des libérâtres. Enfin ce qui prouve combien les libéraux de l'opportunisme sont des politiques profonds, c'est que, pleins d'horreur pour Justin Fèvre, ils nommèrent évêque Romain Isoard, dix fois plus redoutable que le curé de Louze, parce qu'il les connaissait mieux et savait raisonner avec une implacable logique. A ceux que Dieu aime, tout est bénédiction ; et par l'igno-

minie et par la bonne renommée, ils poursuivent également l'œuvre de Dieu.

Romain Isoard, évêque d'Annecy, fut un écrivain de la meilleure marque et un général d'une intrépide bravoure. Avant d'apprécier les prouesses du général soldat, nous devons parler des œuvres de l'auteur, dévoué à la sanctification du peuple chrétien. Voici d'abord la nomenclature de ses ouvrages :

1° *Hier et aujourd'hui dans la société chrétienne*, 1863 ;

2° *Le clergé et la science moderne*, tiré à part d'un article du *Correspondant* ;

3° *Sujets d'oraison* à l'usage des enfants de Marie ;

4° *Prières* recueillies et mises en ordre ;

5° *La vie chrétienne*, 1871 ;

6° *Le sacerdoce*, conférences prêchées à l'Oratoire, 2 vol. 1878

7° *Le mariage*, conférences prêchées à l'Oratoire, 1880 ;

8° *Méthode pour assister à la messe* ;

9° *De la prédication*, *ce qu'elle est*, *ce qu'elle doit être*, 1887 ;

10° *Le système du moins possible*, 1896.

Hier et aujourd'hui est un inventaire des idées courantes. Sur les idées fondamentales de sociabilité, sur la distinction du sacré et du profane, sur le concours nécessaire de la charité et de la justice, sur l'opposition du travail et du capital, il montre ce qu'on doit penser dans l'Eglise et ce qu'on pense dans la société civile. D'après les auteurs, nous sommes à la confusion des idées, à la tour de Babel. Voici sa conclusion radicale, un peu teintée de pessimisme : « La société ancienne a *complètement disparu* ; une nouvelle se forme, mais elle est trop jeune encore pour qu'on puisse, dès ce moment, préciser quel sera son caractère. L'ancienne société était pénétrée par la pensée chrétienne ; elle l'exprimait dans ses lois, dans ses mœurs, dans sa langue. La société nouvelle a perdu le sens de cette pensée : comment vouloir qu'elle exprime ce qui lui est étranger ? Que l'idée chrétienne règne dans les âmes, qu'elle règle et modifie les jugements individuels, et, plus tard, elle imprimera une fois encore, d'une façon ou d'une autre, sa forme à la société. Il convient donc de montrer cette idée dans sa simplicité première, de la prêcher dans toute son

étendue ; il convient de se dégager de certaines habitudes tyranniques, comme de certaines espérances prématurées, de se garder de toute préoccupation *historique* (?) et politique. Soyons nous-mêmes, tout nous-mêmes, rien que nous-mêmes, c'est-à-dire des hommes de l'esprit, de la vie *surnaturelle* et de la vie éternelle. »

Les trois volumes de pièces choisies, de sujets d'oraison et d'assistance à la messe, sont dignes de remarque dans un docteur. Dans l'un, il offre, d'après Léonard de Port-Maurice, la vraie méthode pour assister à la messe ; dans l'autre il offre des canevas de méditation ; dans le premier, il réunit, pour une âme qui ne sait pas ou qui ne veut pas prier, des prières de choix. En d'autres termes, pour faire valoir les pensées de l'homme, il implore la grâce de Dieu. C'est une pensée d'une originalité frappante et réellement féconde. Conquérir le monde par l'intelligence, c'est plus beau que de le conquérir par les armes. Les grands conquérants, pour s'élever au-dessus des nations, recrutent d'innombrables soldats et épuisent la terre pour équiper leurs bataillons. L'humble écrivain, pour amener les âmes à sa pensée, n'a que sa pensée, pas d'autres armes que sa plume ou sa parole. Si, avec d'aussi faibles ressources, il réussit, par la diffusion de ses doctrines, à subjuguer beaucoup d'intelligences, c'est un grand honneur, mais il est rare. Autant l'esprit est entreprenant chez l'un, autant il est rebelle chez les autres. Le lecteur est toujours, au regard de l'auteur, un révolté ou un censeur et, s'il n'était tel, sa conquête serait sans gloire. Les conquérants par l'esprit sont aussi rares que les conquérants par le fer. Cette rareté ne décourage pas l'ambition, mais ne dissimule ni les obstacles, ni sa faiblesse, ni celle des autres. Pour conquérir les âmes, il faut les purifier, et, pour les purifier, l'enseignement ne suffit pas, il faut la révolution des consciences. Tout auteur profond, après avoir donné sa parole, doit recourir à la prière et invoquer la grâce de Dieu. Le triple recours d'Isoard à la prière est une marque de haute intelligence.

La *Vie chrétienne* n'est pas un livre de piété, c'est plutôt un directoire de la vie surnaturelle. Dans notre siècle, nous avons une manière d'être chrétien, qui est nouvelle, mais qui n'est pas la bonne. Le moindre examen révèle des abus invétérés qui ne répondent pas

au concept d'une vie vraiment chrétienne. Les causes de ces abus sont multiples : c'est d'abord l'affaiblissement du tempérament et du sens chrétiens ; c'est une ignorance singulière des choses de la religion, une grande diminution de l'esprit de sacrifice, une mollesse universelle qui veut supprimer l'effort et la pénitence ; enfin un esprit de conciliation qu'on veut établir entre des choses inconciliables. C'est surtout en matière de foi, qu'il faut être soi-même pour être à Dieu. La guerre engagée ne permet pas d'avoir un pied dans les deux camps. Il ne suffit pas d'ailleurs d'être bon pour soi-même ; il faut rendre les autres meilleurs. En présence du bataillon des méchants, l'isolement serait un aveu d'impuissance, l'abstention une lâcheté, l'impuissance un crime. Tout le monde a le devoir d'être soldat, et chacun doit se contenter d'un rôle modeste, s'il n'est pas capable des premiers exploits. Morale sage, bien déduite et d'une urgente application.

Les trois volumes d'Isoard sur le mariage et sur le sacerdoce sont bien d'Isoard mais prédicateur et apôtre. Son esprit critique et réformiste ne l'abandonne pas ; mais c'est le prêtre qui veut instruire et édifier. Son sujet est bien pris ; ses discours sont bien des discours et forment d'excellents traités. Tout y est ; un professeur de théologie ne serait ni plus précis, ni plus complet. L'humeur d'Alceste et le fouet de Juvénal se retrouvent dans les notes, parfois dans la trame du sermon. Si j'en crois une auditrice, à entendre le prédicateur, on avait besoin d'une voilette, pour rire sans scandaliser. Cette anecdote devrait amener les curés de Paris et de la banlieue, France comprise, à faire prêcher ces conférences. Quarante mille chaires retentissant de tels discours, ce serait, pour des milliers d'âmes, une bénédiction ; pour le clergé, un acte de courage ; pour la France, une indication de salut.

Les études connexes sur le clergé et la science et le volume sur la prédication nous amènent à la formation du prêtre, comme interprète de l'Evangile et successeur des Apôtres. Isoard ne veut pas du prêtre banal ; il le veut savant, très savant, au courant de tous les progrès et de toutes les découvertes. La science est pour le prêtre une puissance et un gage de respect. Beaucoup de gens n'ont pas beaucoup

de considération pour les simples diseurs de messe ; mais tout le monde met chapeau bas devant le prêtre de haut savoir. Le livre sur la prédication n'est pas une rhétorique sacrée, à la manière de Lowth, de Blair, de Vinet, d'Audisio ou de Van Hémel ; c'est un recueil d'observations piquantes sur ce qui se fait et pour ce qui devrait se faire. Le point de départ, c'est que la prédication apostolique, qui, de tout temps, se heurte à d'énormes obstacles, rencontre de nos jours de très particulières difficultés. On n'écoute presque plus la chaire. Le livre et le journal, le club et l'atelier, voilà les officines qui ont la vogue et disputent l'influence. Leur concurrence crée, à la chaire, une situation douloureuse et menaçante, dont il faut affronter les tristesses et conjurer les périls. De notre temps, tout le monde prêche, mais sans mandat et sans doctrine. On écoute d'autant mieux le prédicateur qu'il est plus fou et plus pervers. De là, des erreurs plus radicales et plus ridicules, une ignorance plus profonde, une incrédulité plus stupide, des préjugés plus difficiles à vaincre. Les conditions de la société encouragent ces vices, qu'il serait, en tout cas, peu aisé d'atteindre. Cependant la parole du prêtre doit exercer une action sur la société ; cette action est le premier élément de la vie sociale d'une nation chrétienne. Or, peu nombreux sont ceux qui écoutent, et le peu qui écoute ne comprend guère. Pour atteindre le tuf résistant de l'ignorance commune, on suit communément les vieilles méthodes. Depuis 1650, les bonnes règles ont été posées parmi nous ; nous les suivons toujours selon le vieux type. C'est une erreur. Le premier livre à étudier, c'est le peuple, et le premier orateur à imiter, c'est Jésus-Christ. Notre devoir impérieux est de nous pénétrer de l'esprit de l'Evangile, de manière à en appliquer, avec force, la grâce et l'amour. Notre auteur en conclut qu'il faut prêcher continuellement, que, pour prêcher, il faut étudier à fond, qu'il faut parvenir à la grande science, qu'il faut composer des discours sur un mode nouveau ; par conséquent, sortir des vieilles ornières. La nécessaire suprématie du clergé, le développement de la vie intellectuelle dépendent, sans doute, des décrets des conciles et de l'impulsion des Papes ; mais, avant tout, de l'ensemble avec lequel prêtres et évêques se mettent à l'œuvre, chacun dans son rôle

et selon ses forces, pour promouvoir un certain nombre de prêtres aux sommets de la science et inculquer aux autres, avec une science suffisante, une vertu qui en fasse des apôtres.

Le *Système du moins possible* couronne l'œuvre de l'auteur. Dans ce livre, il accentue de plus en plus ses critiques et demande, non pas des réformes aventureuses, mais des retours aux sages pratiques ou de plus heureuses innovations. Dans sa préface, il rappelle *Hier et aujourd'hui*, publié il y a vingt-cinq ans et quelles années ont, depuis, passé sur nos têtes. Des symptômes ont apparu, qu'on ne soupçonnait pas ; des dispositions, alors apparentes, se sont accusées avec force. On peut prévoir ce que sera demain, dans la société française. Le catholicisme est-il en hausse ou en baisse ? Les constructions d'églises, les pèlerinages, les œuvres de presse et de charité inspirent beaucoup de confiance : mais est-ce bien l'esprit du catholicisme intégral qui triomphe ? Le système du moins possible, c'est la tendance actuelle du catholicisme pratique et peut-être doctrinal ; mais la France convertie verra-t-elle son épanouissement ? Il ne sert à rien de se faire des illusions ; il vaut mieux signaler le mal. Nous vivons à une époque où l'on prend à tâche de se faire petit. De parti pris, avec les meilleures intentions du monde, les pasteurs ne demandent que le moins possible et leurs exemples sont d'accord avec leurs leçons. Or, l'Evangile demande, à l'homme, le plus possible ; le chrétien est un homme déchu, qui doit être pénitent. Est-ce à dire que tout soit louable dans les critiques de notre auteur ? Des contradicteurs, prêtres instruits et laïques pieux, l'ont trouvé parfois excessif. Mais si telle critique va un peu loin, les abus sont réels et le devoir est de les corriger. L'Eglise possède non seulement le secret des solutions possibles, mais la mesure des applications désirables. A l'école de la Chaire Apostolique, dociles à ses enseignements, nous pouvons, par un juste tempérament d'obéissance et d'initiative, réagir victorieusement contre le mal, inaugurer même des temps nouveaux. Avec sa double autorité d'écrivain et de prêtre, Isoard dresse, sur les voies nouvelles, des poteaux indicateurs et des flambeaux ; sa ligne est droite, sa lumière pure. Ce n'est ni un

satirique, ni un endormeur ; c'est un conducteur d'âmes et un sauveur d'Israël.

Prêtre, Isoard était un apôtre ; évêque, ce n'est pas seulement l'homme vêtu d'une soutane violette, coiffé d'une mitre, appuyé sur une crosse ; c'est un évêque qui ne confond pas les insignes de la dignité avec la dignité même ; c'est un homme de scrupuleuse doctrine, chatouilleux sur le droit et d'un invincible courage. En montant sur le siège d'une cathédrale, au moment précis où la persécution se déclare, il n'oublie, sans doute, pas le miel de S. François de Sales, mais il se rappelle, en même temps, le grand Basile de Césarée. Des Quintilien de bas étage, comme il en fourmille de nos jours, ne manqueront pas de l'assaillir de mercuriales sans rime ni raison. Le gouvernement lui-même, incapable de lui répondre, saura lui couper la bourse, et, bassesse plus vile, le frapper dans ses prêtres. Lui, le bon pasteur, il ne s'arrêtera pas pour si peu ; il multipliera les actes épiscopaux, soucieux d'une seule chose, c'est d'être un confesseur de l'Eglise et, le cas échéant, un martyr.

Le premier volume de ses œuvres pastorales (nous en avons trois, il y en a quatre ou cinq) s'ouvre par une magistrale préface, où il est prouvé que le but de l'opportunisme c'est d'effacer la religion catholique en France et en Europe ; c'est d'anéantir toute idée et tout sentiment religieux. C'est exactement l'interprétation que nous avons prise nous-même dans le discours de Romans, 18 septembre 1878, et c'est le motif qui nous a tenu sans cesse sous les armes. « Le mal dont souffre actuellement en France, la religion catholique, dit Mgr Isoard, c'est la *difficulté d'être*. Difficulté pour l'individu de devenir chrétien : 1° parce que, dans les écoles, la religion n'est pas enseignée ; 2° parce qu'elle est présentée par les règlements, comme inutile ; 3° parce que les prêtres et les parents ne savent où trouver le temps nécessaire pour apprendre le catéchisme ; 4° parce que la religion est raillée, outragée par un certain nombre des membres du corps enseignant. Difficulté plus grande pour conserver la foi : 1° parce que les signes qui la rappellent disparaissent ; 2° parce que, à leur place, on élève d'autre signes qui suggèrent des pensées hostiles à la religion ; 3° parce que la plupart des actes officiels con-

tiennent des attaques contre la religion et souvent ne contiennent pas autre chose ; 4° parce que le soldat, l'employé, le fonctionnaire sont dans la rigoureuse obligation de cacher leurs sentiments religieux. Les sociétés que forment les catholiques, la paroisse, le diocèse, sont atteintes de la même difficulté d'être. Les résultats se constatent avec une précision mathématique. Ces résultats sont les effets d'un plan de campagne, dont les opérations sont marquées avec le plus grand soin. » Et le prélat énumère les artifices de ce plan de persécution, les attentats de ces destructeurs du christianisme ; qui d'ailleurs se défendent hypocritement de toute idée d'hostilités et jurent, la main à l'endroit où les autres ont un cœur, que le jour n'est pas plus pur que le fond de leurs pieux sentiments.

La préface du premier volume dénonçait le plan de guerre ; la préface du second secoue l'inertie des catholiques pour la défense de leur foyer et de leurs autels. La force des catholiques est essentiellement en eux-mêmes ; elle réside dans la vigueur et l'étendue de l'esprit chrétien, qui doit animer le clergé et les fidèles. Si nous avons subi tant de défaites, c'est que l'esprit chrétien est faible chez un trop grand nombre. Trop mous pour se raidir contre la persécution, ils espèrent encore, en la subissant, se faire accepter. De là, notre attitude habituelle ; de là les méthodes préférées pour les essais de résistance et les tentatives de libération. Attitude timide et embarrassée de l'homme qui bat en retraite, qui n'a derrière lui ni défense naturelle, ni place forte, et qui demande jusqu'où il faudra reculer. Méthode d'attempération, d'amoindrissement, de sourdine, s'appliquant à tout : exercices de religion, direction de consciences, procédés de gouvernement. Etre de son temps, se faire accepter des concitoyens, tout est là, dit-on. Or, cette formule ne signifie pas autre chose que l'effacement de nos personnes, la diminution de notre rôle, le rétrécissement de nos droits. En d'autres termes, c'est la capitulation devant l'ennemi. Ou si ce n'est pas la capitulation formelle, la trahison toute crue, c'est, du moins, l'oubli tristement significatif des règles de la vie chrétienne dans notre conduite privée, dans nos actes publics et même dans la célébration de notre culte. » Sur ce propos, l'évêque d'Annecy stigmatise énergiquement

avec autant de raison que d'esprit toutes ces concessions à l'esprit du temps, qui ne sont que l'énervement du christianisme, l'abdication de l'Evangile, l'évacuation de Jésus-Christ. Et si vous pensez qu'il y a, de l'autre côté, un programme de destruction du christianisme, poursuivi lentement, mais sûrement par les francs-maçons du gouvernement, que peut dire l'histoire des Besson, des Bourret, des Meignan, des Larue et de plusieurs autres qui, par leurs doctrines et leurs pratiques d'effacement, n'étaient rien autre que des complices aveugles de la déchristianisation de la France. Certes si, au lieu de distiller leurs pacifiques doctrines de conciliation, ils avaient simplement fait chorus aux implacables déclarations d'Isoard, ils eussent triplé, décuplé sa force et la leur. L'histoire qui écrit pour raconter ces choses, que peut-elle équitablement, lorsqu'elle en pénètre le mystère, que couvrir de flétrissures et d'anathèmes les mitres complices involontaires de la persécution ?

Isoard, qui se montre ici comme le continuateur des Basile et des Athanase, ne se borne pas à ces appréciations sommaires ; il les détaille, par lettres, avec une clairvoyance et une précision qui doivent exciter l'admiration de l'Eglise et la reconnaissance de la postérité. Il faut entrer, ici, dans le détail de ces actes et voir exactement ce qu'il y a de fond dans celui que Dumay appelle, si sottement, le *Grognon* d'Annecy.

A la première apparition des lois scolaires, il se plaint : 1° De ce qu'un inspecteur primaire peut insulter librement à nos croyances, dans une circonstance où il parle et agit comme fonctionnaire de l'Etat ; 2° Qu'il peut prescrire aux instituteurs, dans l'école, un enseignement directement contraire à l'enseignement que les enfants doivent recevoir au catéchisme ; 3° Qu'en fait, les instituteurs de tel arrondissement sont contraints d'adopter un langage impie ; et 4° que les enfants doivent recevoir un enseignement qui doit leur enlever la foi chrétienne.

A la mise à l'index des manuels d'enseignement civique des Paul Bert, Steeg, Compayré, Gréville, il écrit : 1° Celui-là commet un péché grave qui achète un de ces ouvrages ou qui le garderait en sa possession ; 2° Celui-là commet un péché grave qui les fait lire

par qui que ce soit ; 3° Les parents et les maîtres ont pour devoir d'empêcher que ces livres soient étudiés et lus par les enfants.

Le 10 avril 1883, il écrit au président du conseil que l'opposition aux manuels n'est point une opposition politique, mais l'effet d'une condamnation religieuse, juste en elle-même et strictement obligatoire, puisque ces manuels attaquent formellement la foi catholique.

Le 23 juin 1884, il adhère aux protestations de trois archevêques contre les lois attentatoires aux droits essentiels de l'Eglise. — Quelques mois auparavant, à propos de la tradition des clefs de l'église au maire, il s'élève avec force contre cet envahissement et voit, dans ce seul fait, la preuve de la conspiration qui veut détruire toute la religion en France.

Le 23 février 1885, il s'élève, dans une lettre au garde des sceaux, contre la suppression administrative des indemnités ecclésiastiques. Ces indemnités reposent sur la mise des biens de l'Eglise à la disposition de la nation, *à charge* par elle de pourvoir aux frais de l'entretien convenable du clergé, de l'instruction publique et de l'assistance des pauvres, devoirs sacrés qu'avait remplis jusque-là la sainte Eglise. Les indemnités servies depuis lors aux prêtres en fonctions, constituent donc une propriété comme toutes les rentes des prêteurs du Trésor. Les supprimer, c'est voler, c'est confisquer le bien d'autrui, c'est préparer la mise au feu du grand livre de la dette publique, c'est rouvrir l'ère des brigandages de la Révolution.

Le 15 février 1889, à propos d'une communication du ministre des cultes, il proclame que ce ministre n'est point le chef hiérarchique des évêques ; qu'il n'exerce sur eux aucun pouvoir canonique et disciplinaire ; que ces communications pour ordre restent des ordonnances de police dont l'application ressort du pouvoir des évêques.

Le 15 novembre 1890, à propos du toast d'Alger, il explique comment l'esprit monarchique est perdu en France ; qu'ainsi la monarchie n'a aucune chance de ressusciter avec les principes d'autrefois ; que si elle se relève ce sera en vertu des principes du droit populaire. En même temps qu'il déduit les raisons d'impossibilité d'une restauration monarchique, il déclare qu'il n'entend pas se soumettre aux triomphateurs du jour, et cela pour deux raisons : 1° parce qu'ils

sont injustes ; 2° parce qu'ils n'ont aucun titre à la domination. « Vous n'êtes point la République, dit-il, vous n'êtes point la France; vous n'êtes pas des maîtres et nous ne sommes pas vos sujets. Nous ne vous demandons rien ; nous ne demandons même pas à traiter avec vous ; nous n'en avons pas besoin. La constitution de tout Etat républicain donne aux citoyens le droit et les moyens de prendre leur place au soleil. » Paroles souveraines, décisives, qui sonnent le glas des persécuteurs de l'Eglise.

Le 23 février 1891, dans une lettre au président de la République, il proteste contre les procédures, saisies et ventes d'objets mobiliers, en exécution de la loi d'accroissement d'impôts sur les biens des congrégations religieuses, loi qui fait double emploi avec le droit de main-morte.

Le 27 avril de la même année, il met au pilon un discours de Jules Ferry ; flétrit ses paralogismes et ses mensonges ; puis répète sa loyale et noble déclaration : « Vous n'êtes ni la France, ni l'Etat, ni la République. Nous ne pouvons être pour vous ni des sujets, ni des feudataires, ni des tributaires, ni des alliés. Une seule relation nous est possible : celle de l'adversaire en face de l'adversaire. »

En septembre, à de jeunes catholiques, soucieux de se vouer à la défense de l'Eglise, il écrit pour louer leur dévouement, sans doute ; mais aussi pour leur dire qu'ils ne doivent pas opérer sous des drapeaux politiques ; qu'ils doivent agir comme des croisés et des ligueurs, avec la croix pour épée et pour *labarum*.

En octobre, il s'adresse au président de la République, pour réclamer la stricte observation du Concordat, instrument de paix devenu une arme de guerre civile, une machine de persécution.

En décembre, dans une lettre au protestant Freycinet, il montre que la prétention de ramener le clergé au droit commun, n'est ni plus ni moins que la suppression du Concordat. Le Concordat est un statut propre qui déroge au droit commun ou il n'est plus rien.

Le 20 janvier 1894 et le 17 mars suivant, il dénonce la nouvelle législation sur les fabriques. Cette législation attentatoire veut que les catholiques et le curé soient, dans la paroisse, les seuls à n'avoir aucune part à la direction du culte, à l'aménagement de l'église. Ces

mesures ne sont pas un accident de vote, une surprise de séance ; c'est un plan très étudié pour enlever par fragments, à la religion catholique, ce qui la maintient ferme dans sa constitution de droit divin ; pour lui ôter son caractère et l'effacer en la confondant avec la multitude des relations naturelles de la vie.

Par le dernier acte dont nous voulions parler ici, l'évêque d'Annecy proteste contre la loi de l'impôt sur le revenu brut des établissements religieux ; et contre la loi d'abonnement qui représente les frais de mutation après décès, loi dont il a précédemment flétri la déraison et le manque absolu de justice. Nous ne poussons pas plus loin cette analyse ; mais l'évêque d'Annecy restera tel jusqu'à son dernier soupir, debout sur le rempart de la cité sainte, la lunette à la main pour observer les manœuvres de l'ennemi et pointant ses canons contre tous les attentats des persécuteurs. Héroïsme intelligent, vraiment digne d'admiration et qui eût pu sauver Jérusalem, si les autres évêques, en vertu de la communion des saints, avaient fait cause commune avec l'Athanase d'Annecy. Mais voilà, le gouvernement, pour énerver les bons évêques, nommait des évêques ou incapables ou indignes, quelquefois les deux à la fois ; et ces prélats qui avaient trompé la vigilance de l'Eglise, soutenaient dans ses attentats le persécuteur, soit par une connivence formelle, soit par une coupable inertie. Par exemple, pendant que l'intrépide Isoard lançait la foudre du haut de ses montagnes, il y avait, sur la montagne de Langres, un vieillard qui couvrait, de sa robe violette, tous les massacres de prêtres fidèles aux consignes militantes de Romain Isoard. Ces indignités ne relèvent que plus les actes de l'évêque d'Annecy. *Incidimus in episcopum*, nous avons rencontré un évêque. Cet évêque a suivi d'un regard attentif, tous les mouvements de l'erreur ; il a déterminé, avec une clairvoyance rare, la portée de ses attentats ; il s'est élevé comme un mur d'airain contre le sacrilège de ses entreprises ; et, parlant à leur personne, il a dit leur fait à tous les persécuteurs. Depuis l'humble ou plutôt le petit inspecteur des écoles primaires, jusqu'au président de la République, en passant par tous les degrés de la hiérarchie et des services, il dénonce à tous ces hommes de rien, à tous ces conspirateurs bas,

le sens funeste et l'évidente criminalité de leurs actes. Calme comme il sied à l'intelligence, intrépide comme il sied à la foi, il remplit, pendant les vingt-cinq ans du pontificat de Léon XIII, la fonction du prophète en Israël, qui dit les crimes et prédit les calamités, sans venir encore aux lamentations. C'est un de ces hommes de Dieu qui peuvent et qui doivent tout sauver. En attendant l'heure de Dieu, il nous apprend, par son exemple, qu'il n'y a plus que deux choses utiles dans nos églises de France : porter des coups et en recevoir. Il faut être confesseur et martyr.

Dans ces jours de deuil, Isoard ne fut pas le seul évêque militant, également puissant par ses écrits et par ses œuvres ; il y en eut d'autres qu'il faut rappeler ici avec honneur. Il y eut l'éloquent Cabrière, de Montpellier, qui porta un peu partout la manne réconfortante de ses discours. Il y eut l'ancien aumônier de la flotte, François Trégaro, devenu évêque de Séez, qui, par des lettres courageuses, sut protester, en même temps qu'Isoard, près des ministres persécuteurs. Il y eut Charles Cotton, évêque de Valence, dont la froide résistance ne céda jamais un pouce du terrain sacré et dont l'indignation poussa, un jour, un cri capable de soulever le dégoût de la France ; il y eut Charles Turinaz et Emile Freppel que nous devons retrouver dans ces pages. Il y eut enfin un autre archevêque dont les bons mots criblèrent tous les agissements de la tyrannie. Véritablement, sans la veulerie d'un trop grand nombre, il y eut alors, toutes les protestations nécessaires pour amener, au combat, l'unanimité des évêques. S'ils n'entraînèrent pas les autres à leur suite, c'est que le gouvernement fut toujours prompt à frapper. A la vue de ces coups, les esprits timides et les cœurs faibles se cloîtraient, en gémissant, dans une inertie qui leur épargnait tout honneur et les condamnait à une permanente indignité.

7° *Gouthe-Soulard*. — François-Xavier Gouthe-Soulard, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, archevêque d'Aix, fut donné alors en spectacle aux anges et aux hommes. Un homme n'attire pas sur lui les regards de l'humanité, sans avoir motivé cet honneur et s'y être préparé de longue date. D'où venait cet archevêque ? quelle famille lui avait donné le jour ? quelles éco-

es l'avaient instruit? par quelles fonctions avait-il préludé à l'épiscopat? et, devenu évêque en des temps de persécution, comment a-t-il compris et accompli les devoirs d'une charge redoutable même aux esprits célestes? A ces questions l'histoire doit une réponse; cette réponse a d'autant plus de prix, qu'elle résulte des actes et des paroles mêmes du héros. En butte à d'incessantes vexations, il fut souvent mis en demeure de se justifier. Nous n'avons guère qu'à servir d'écho à sa loyale parole.

François-Xavier Gouthe-Soulard était né en 1820, à Saint-Jean-le-Vêtre, dans la Loire, au diocèse de Lyon. Les Romains avaient bâti, par là, un temple au sommeil; il faut croire que, depuis l'ère chrétienne, ce temple a perdu ses adorateurs; en tout cas, le petit Xavier, fils de modestes cultivateurs, élevé par une mère chrétienne et par un instituteur chrétien, quoique laïque, ne connut jamais cette divinité. Xavier fit ses études classiques à Saint-Jodard, à Aix et au séminaire de Saint-Irenée, à Lyon. Prêtre vers 1845, il fut successivement professeur à l'institution des Minimes, vicaire à Saint-Nizier, précepteur dans une famille, fondateur de la paroisse St-Vincent-de-Paul, à Lyon, vicaire général d'Achille Ginouilhac, enfin curé de Saint-Pierre de Vaize. Homme simple, bon, spirituel, aimable, il se signalait, comme curé, par l'art habile avec lequel il savait captiver les populations; comme pasteur, il avait d'ailleurs vraiment la charité apostolique. A Vaize, paroisse d'ouvriers, il avait notamment bâti des écoles pour les enfants du peuple et une maison pour les vieillards, sous la direction des petites sœurs des pauvres.

A l'époque où Gouthe-Soulard commençait à dépasser, de la tête, le commun des prêtres, on lui avait fait une certaine réputation de libéralisme. Imputation calomnieuse; sans être gallican, ni libéral, ce qui revient au même, il pouvait n'être pas infatué de l'Empire, sournoisement hostile à la Papauté. Ce bruit compromettant avait suffi pour écarter Gouthe-Soulard du siège de Langres, en 1878; elle suffit également pour amener les opportunistes, en quête de candidats avariés, à le bombarder archevêque. Dans sa modestie, le curé de Vaize ne pensait même pas aux dignités; curé dans la force du

terme, il ne voyait rien ni au delà, ni au-dessus de ses dévouements. Quand il apprit, à n'en pas douter, que le gouvernement et le Saint-Siège étaient d'accord pour le nommer à Aix, il écrivit deux lettres au nonce di Rende, pour décliner ce fardeau. » L'épiscopat, dit-il, difficile en tous les temps, est particulièrement redoutable en nos jours malheureux. A la vue des charges qui vont peser sur moi, je suis pris de terreur. Mon effroi vient moins du diocèse, qui est bon et religieux, que des dispositions et des projets des pouvoirs publics. Je tremble de n'être pas au niveau de la tâche. » Le nonce lui répondit qu'il fallait embrasser sa croix avec confiance dans le secours de la grâce divine, Le curé de Vaize, éconduit de ce côté, ne se tint pas pour battu ; il écrivit deux lettres au Pape. « J'ai prié et fait beaucoup prier pour moi, dit-il, mes craintes ne font que grandir. Nos temps sont très mauvais ; je ne suis nullement de force à lutter contre les difficultés présentes et futures. Je n'ai ni le talent, ni la science, ni les vertus nécessaires. C'est dans la sincérité de mon âme, dans la vraie connaissance de moi-même que je fais cet aveu. » Dans la seconde lettre, il invoque son âge, le défaut d'attrait pour les hautes fonctions, l'amour du travail dans l'humilité, le défaut de temps, de force et de courage pour pouvoir être désormais utile sur un siège épiscopal, tandis qu'il fait le bien dans sa populeuse paroisse d'ouvriers. « Les temps sont très mauvais, ils deviendront certainement plus détestables ; ils m'inspirent une terreur invincible. Toutes nos œuvres sont menacées : séminaires, écoles libres, communautés religieuses, existence même du clergé. Je suis absolument incapable de soutenir une telle lutte. » Un ordre formel du Pape l'obligea à courber la tête sous le joug.

Au moment où le curé de Vaize montait sur le siège de S. Maximin, la France catholique était dans les angoisses. Un homme à jamais exécrable, le franc-maçon Jules Ferry, venait d'obtenir des Chambres, complaisantes et complices, des lois scolaires qui créaient, pour la foi et les mœurs des jeunes gens, un immense péril. « Le catéchisme, disait Diderot, l'étude de la religion est si essentielle à la jeunesse, qu'elle doit être sa *première* leçon, la leçon *de tous les jours*. Pour bien élever ma chère petite fille, je n'ai rien pu trouver,

après de *longues recherches*, de livre comparable au catéchisme de Langres. Oui, ne vous en étonnez pas, je me sers du catéchisme et je le tiens pour le *meilleur* et le *plus utile* des traités de morale. On ne peut donner d'*autre fondement* à l'éducation de la jeunesse. » Or, Ferry, docile aux inspirations de la franc-maçonnerie, venait, sous couleur de neutralité, en arborant le drapeau menteur de la gratuité, de la laïcité et de l'obligation, de proscrire le catéchisme. Le livre que Diderot lui-même, tout impie, tout matérialiste qu'il était, déclarait l'unique fondement de l'éducation, était banni sans pitié de l'école primaire et couvert du discrédit qui s'attache à cette exclusion. Les gamins de village étaient appelés à des connaissances encyclopédiques, mais il était déclaré, par le fait, que le catéchisme est un hors-d'œuvre scolaire. On le laissait bien encore, comme enseigne, dans les lycées et les collèges de l'Etat, pour attirer les familles chrétiennes, nécessairement rebelles à l'apostasie ; mais de l'école primaire, il était tellement chassé, qu'un maire crut se conformer aux intentions du gouvernement, en jetant le crucifix de l'école dans les latrines. Les enfants du peuple n'avaient plus qu'à couvrir d'ordures l'image du Christ ; et ce maire, qui s'appelait Chion Ducollet, n'eut à subir, de la part des ministres, aucune remontrance. A Athènes, le seul soupçon d'ébranler le culte de Dieu avait valu la ciguë à Socrate ; à Paris, le fait de plonger dans les ordures l'image sacrée du Christ ne parut même pas un délit.

L'exclusion de Dieu, c'est la décapitation de l'enseignement, c'est la ruine de toute morale, surtout à l'école ; par l'école décapitée et corrompue, c'est bientôt la mise à mal de la nation, et, à plus brève échéance, le renversement anti-social du christianisme. Si la religion et la logique ne nous l'apprenaient pas, les ennemis du genre humain ne permettraient pas de l'ignorer. Les libres-penseurs s'engagent tous, par acte public, à abolir promptement et radicalement le christianisme, en l'excluant, au nom de la liberté, de l'enseignement de la jeunesse. Au nom de la liberté, on vous défend ; la liberté consiste à obéir aux caprices de la tyrannie. Un homme qui fut, avec un certain savoir et un certain style, un grand malfaiteur, Renan, dit dans son *Marc-Aurèle* : « Que si l'Empereur voulait l'éradication de l'E-

vangile, il n'avait pas besoin de chevalets et de chaises rougies au feu ; il lui suffisait d'instituer des écoles de rationalisme. » C'est, en sens inverse, le mot de Leibnitz : « J'ai toujours cru qu'on réformerait le genre humain, si l'on réformait l'éducation. » La réciproque est vraie : si l'on corrompt l'éducation, c'est le moyen infaillible de pervertir le genre humain, ou, tout au moins, de pousser un peuple aux gémonies.

Très convaincu de la vérité de ces adages, très assuré de la portée de ces menaces, très certain, par son expérience de pasteur, que, pour sauver la religion, il faut christianiser l'école, l'archevêque d'Aix fit, de la réforme de l'enseignement, sa thèse de prédilection, son devoir personnel, sa tâche continue, l'objectif de son dévouement. Gouthe-Soulard sera l'archevêque *des écoles*, comme on a dit d'un autre, qu'il était l'archevêque *des ouvriers*. Dans son mandement d'installation, il écrit : « L'éducation de l'enfance et de la jeunesse est l'*œuvre des œuvres,* puisqu'elle est la base de l'édifice social et religieux. La lutte, engagée sur toute la ligne, est particulièrement ardente sur ce point. L'impiété ne s'y trompe pas ; elle fait des efforts inouïs et des dépenses immenses, pour éloigner de l'âme de vos enfants toute idée de Dieu, d'immortalité de la vie future, de récompenses et de châtiments éternels : tentative sacrilège qui aurait fait rougir les païens, car les païens croyaient et enseignaient qu'il est aussi impossible de faire une éducation sans Dieu, que de bâtir une maison en l'air. » (*Allocutions et discours*, p. 15.)

Dans son premier mandement de carême, le prélat prend pour sujet l'éducation chrétienne. Au point de départ de son enseignement pastoral, il signale la trahison de la loi. « Il n'est plus permis de s'occuper de religion dans l'enseignement officiel. La nouvelle loi ne veut pas qu'on parle de Dieu, de N.-S. Jésus-Christ, de son Evangile, de sa doctrine, de sa morale, de ses sacrements, de la prière. » Or, tous les parents veulent que leurs enfants fassent leur première communion. Pour les y préparer, l'école refusant son concours, les parents doivent donc apprendre leur droit et remplir leur devoir. Leur droit, c'est que les parents possèdent les enfants par Dieu et pour Dieu ; c'est qu'ils sont constitués délégués de Dieu et ses re-

présentants immédiats près de ces chers petits êtres et que leur paternité est un reflet de la paternité divine. Les enfants sont un dépôt à garder, et, devinssent-ils rois, ils sont toujours enfants de leurs père et mère. Le devoir des parents est donc d'élever leurs enfants ; ils ne peuvent légitimement, ni l'abdiquer, ni le négliger. On peut les aider, mais pas sans leur consentement, encore moins contre leur gré. On doit les aider même ; mais violenter leur liberté, c'est la plus inique des tyrannies. « Dussions-nous y laisser la vie, nous devons la briser. »

Les droits des parents ne sont pas sans limites. « Vous pouvez tout pour le bien, rien pour le mal. Vous devez gouverner votre famille comme Dieu gouverne le monde, avec bonté et fermeté... Nous supposons que vous avez trouvé des maîtres, sur lesquels vous puissiez compter comme sur vous-mêmes. Alors, sans doute, votre responsabilité est moins lourde ; ce n'est pas une raison pour vous en décharger... En vous parlant ainsi, nous n'avons pas d'autre pensée que de vous rendre plus attentifs et plus vigilants. Si la pratique de l'enseignement domestique du catéchisme se répandait, l'impiété pourrait être prise dans ses propres filets. La connaissance de la religion reparaîtrait dans les foyers qui l'ont oubliée. Les catéchistes profiteraient autant que les catéchisés ; ils repasseraient ce livre qu'ils devaient savoir au moment de leur première communion et qu'ils n'ont peut-être pas touché depuis ce grand jour. » A la fin, s'élevant contre les iniquités gouvernementales, le prélat rend cet oracle : « Gouverner, c'est unir et non diviser ; c'est profiter de toutes les bonnes volontés et de toutes les forces. La division, c'est la faiblesse : tout royaume divisé contre lui-même périra. » C'est la parole de Jésus-Christ et l'oracle du bon sens : un peuple qui commence à se diviser, doit à la fin, se dissoudre.

Dans les œuvres du prélat, il n'y a pas moins de huit discours pour des bénédictions d'écoles. Chaque fois qu'il ouvre la bouche, il insiste avec le plus aimable esprit et la plus agréable variété, sur l'éducation chrétienne. Ces allocutions sont de petits chefs-d'œuvre de bon sens, de bon cœur et de belle humeur. Chemin faisant, s'il rencontre un sophisme, il le découd avec prestesse ou l'étrangle d'une main

vigoureuse. Comme Caton le Censeur, il s'élève toujours contre le mauvais esprit des lois qui visent à corrompre la jeunesse. Rien ne lui est plus odieux que l'hypocrisie ; il excelle à la couvrir de confusion. Par exemple, parmi les mots de passe venimeuse, vulgarisés par les sectaires du gouvernement, rien n'est plus commun et plus plat que l'imputation de cléricalisme. « Je ne suis, dit l'archevêque, ni un exclusif, ni un sectaire. Nous ne tomberons jamais dans les défauts que nous reprochons à nos adversaires ; il n'y a qu'une liberté que nous condamnons, la liberté du mal, ennemi de Dieu et des hommes. Le dévouement, pour moi, c'est le dévouement tout court ; qu'il me vienne sous la forme d'un costume religieux ou d'un costume séculier, peu m'importe : s'il est le bien, je l'accepte ; il est un produit du domaine de mon Dieu qui est aux cieux. — Ces paroles vous disent que je déplore amèrement ces détestables et déplorables divisions en cléricaux et en laïques, vrais *combats de mots*, par lesquels on nous joue, on nous trompe, faisant deux camps opposés d'un peuple de frères. On divise pour régner ; c'est la politique du diable. — Laïques et cléricaux ! Ces mots n'ont rien de malsonnant et de discordant, dans leur acception grammaticale. On nous représente, nous prêtres, nous religieux, comme ennemis de la société laïque. Non, mille fois non ; nous n'en sommes pas les ennemis ! Est-ce que nous pouvons être les ennemis de nous-mêmes ? Avant d'être prêtres ou religieux, nous avons tous été laïques ; avez-vous jamais entendu dire que nous rougissions de notre condition et de nos parents. Mais la Sainte Vierge et S. Joseph étaient laïques; et les apôtres, ces célèbres preneurs de poissons, étaient laïques autour de Notre-Seigneur, avant d'être faits apôtres. Et les saintes femmes, ces grandes saintes de Provence, n'étaient, je le suppose, ni des carmélites, ni des trappistines ! — Et vous qui m'écoutez, vous qui buvez mes paroles, parce qu'elles vous vont droit au cœur, est-ce que vous n'êtes pas des laïques ? sommes-nous vos ennemis ? êtes-vous nos ennemis ? qui osera dire que nous ne nous estimons pas et ne nous aimons pas mutuellement ? Fait-il déshonneur à son pays et à sa religion le laïque qui nous a dotés d'un monument que je mets au-dessus de notre belle et vaste église de Saint-Laurent ? Non,

nous sommes l'avant-garde ; vous, laïques, vous êtes les lignes de l'armée ; que feraient les chefs, sans ces vaillants et nombreux bataillons ? Il n'y a que l'ennemi qui ait intérêt à séparer les soldats du général. Je ne connais qu'un seul être sur cette terre qui n'ait jamais été laïque : c'est N.-S. Jésus-Christ, parce qu'il est le prêtre éternel. »

Voilà qui est dit et bien dit, avec une naïveté de forme et une solidité de fond qui interdisent toute réplique. « Et cet autre mot *clérical* qu'on nous jette à la face à tout propos, que signifie-t-il en bonne grammaire ? Il veut dire quelqu'un qui a pris le Seigneur pour son partage. Mais parce que Dieu est notre partage, avez-vous le droit de conclure que nous avons dépouillé nos sentiments d'homme ? Clérical ! c'est-à-dire que nous sommes engagés à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir, par des obligations plus étroites, et, comme conséquence rigoureuse, à aimer, à servir notre prochain, avec plus d'abnégation, de dévouement, de sacrifices : les deux commandements, pour nous, n'en font qu'un ; nous ne sommes ni des hypocrites, ni des sots, ni des prévaricateurs ; nous avons réfléchi à nos engagements et nous les acceptons ; le prochain, laïque et clérical, est compris dans le partage que nous adoptons. — Oui, cléricaux : vous devez désirer que tous le soient de plus en plus, non par les vêtements, mais par les sentiments. Alors les misères humaines, les divisions, les haines, les injustices, les égoïsmes, les turpitudes, les scandales, les vols, toutes les hontes qui déshonorent une nation et font perdre le respect, seraient en baisse. Avec ces cléricaux, le règne de la charité s'établirait ; nous pourrions espérer l'âge d'or chrétien. Je le dis sans orgueil ; notre dossier à nous ne devrait avoir que des pages blanches. Ce ne sont pas les cléricaux qui remplissent les bagnes et les prisons. »

Après ce gracieux commentaire du clérical, le prélat rencontre, sur sa route, les deux mots *laïciser*, laïcisation qui expriment, dit-il, une chose barbare, sans nom dans notre belle langue. « L'école, dit-il encore, c'est le sanctuaire sacré où se forme l'homme, le chrétien, le français. » Sur la formation du français et de l'homme, il abonde en traits superbes ; voici son observation sur le chrétien : « L'homme n'est complet que par le chrétien. Plus l'homme est chrétien, plus il

est homme. L'homme parfait, c'est Jésus-Christ, notre modèle, et qui n'a pas été formé à son image, n'a pas atteint la grandeur de la vocation divine. Si vous n'êtes pas meilleurs, votre conscience vous dit que c'est votre faute, et non la faute de votre religion. » — En parlant des maîtres, laïques ou congréganistes : « Les païens, dit-il, regardaient l'instituteur comme le premier magistrat de la cité. Quintilien demande que les maîtres soient ce qu'il y a de plus saint dans la République. S. Augustin n'aurait pas mieux dit. Nous les tenons, nous, ces maîtres, en très consciencieuse estime, parce qu'ils font une œuvre divine. Nous les plaçons au-dessus de tous les partis : leur seule politique est de faire des chrétiens et des français. Nous trouvons qu'ils n'ont jamais trop de pouvoir, et c'est pour cela que nous croyons que la suppression du catéchisme dans les écoles communales est un crime, non seulement contre les parents et contre les enfants, mais envers les maîtres eux-mêmes. Si c'est leur devoir de l'enseigner, c'est tout autant leur lettre de confiance et la consécration de leur autorité devant les élèves. »

Ainsi parlait, sur les écoles, le prélat qui a dit ce mot historique : « Nous ne sommes pas en République ; nous sommes en franc-maçonnerie : » constatation formidable, qui a fait bondir tous les sectaires et signalé à leurs basses vengeances, le vaillant archevêque. Quant à lui, dit-il, nous *ne céderons jamais*. L'Eglise et les pères de famille ne sauraient souscrire à la *déportation* de leurs enfants, dans des écoles qu'ils regardent comme des lieux de *perdition* ; ils ne sauraient, en conscience, subir cette *conscription forcée* de l'enfance, traînée *violemment* dans le camp *ennemi* et pour servir l'*ennemi*. Les mots soulignés sont de Ledru-Rollin ; ils fournissent, contre la persécution, une solide armure. Mais malheur, dit Balmès, aux peuples gouvernés par des ministres qui tremblent pour leur fortune ! Un homme, comme l'archevêque d'Aix, fort et résolu, est placé d'abord sous la surveillance de la haute police : préfets, sous-préfets le signalent aux commissaires et aux agents. Il faut que le gouvernement sache qui visite l'archevêque, ce qu'il dit, ce qu'il fait, ce qu'il prépare, comment on pourrait le prendre dans ses actes et dans ses discours. Les récits de l'Evangile sur les roueries des

pharisiens, c'est l'histoire prophétique de tous les gouvernements persécuteurs. Ces fiers-à-bras qui paradent devant les foules, qui se vantent de tout réduire sous leur autorité, dès qu'ils voient surgir la moindre objection, ils se portent à tous les excès. Rien que la mort, la prison, l'amende n'est capable d'expier les crimes soupçonnés contre ces excellences de pacotille.

L'archevêque, âme délicate et loyale, avait, sur tous les attentats perpétrés contre l'Eglise, une juste appréciation du crime, et traduisait son sentiment avec un grand bonheur d'expression : il avait de ces mots à l'emporte-pièce, qui caractérisent fort et qui donnent à leur coupe, une puissance vivante, criante, immortelle. L'opportunisme le haïssait donc cordialement et ne cherchait que l'occasion de l'exécuter. L'occasion fut fournie par les pèlerinages ouvriers à Rome. Ces pèlerinages donnaient corps à la question sociale et la portaient au tribunal qui seul peut la résoudre. Mais ces pèlerinages étaient la préface d'une croisade pour la délivrance du Pape. Les Piémontais de Rome et les opportunistes de France ne pouvaient les voir que d'un mauvais œil ; ils voulaient les empêcher au risque de supprimer la liberté, bien nécessaire pourtant, d'aller et de venir. Au cours d'un pèlerinage, une main inconnue, peut-être la main de la police italienne, écrivait, sur le registre déposé au Panthéon : Vive le Pape ! Cette inscription dans une église, près d'un tombeau, n'avait rien qui pût ni outrager le tombeau, ni déshonorer l'église : ces trois mots mirent le feu aux poudres. La canaille italienne, la plus vile de l'univers, se rua sur tous les pèlerins indistinctement et se porta contre eux à tous les excès. Les directeurs des pèlerinages durent enfermer leur monde dans les hôtels et partir la nuit pour rentrer en France. Ces mesures de prudence n'empêchèrent point, dans les rues, la continuation des outrages aux Français. Or, quand les pèlerins furent rentrés et les pèlerinages suspendus, le ministre des cultes, de Paris, crut devoir écrire aux évêques, une lettre,pour leur interdire d'accompagner leurs ouailles aux pieds du Père commun des fidèles. L'archevêque d'Aix avait été à la tête du pèlerinage provençal ; il en avait admiré la bonne tenue et la fidélité exemplaire à son programme. « Dans ces conditions, écrit-il au ministre,

je ne vois pas pourquoi vous nous invitez à ne pas nous compromettre dans des manifestations qui pourraient, dites-vous, perdre facilement leur caractère religieux. Ces manifestations ont toujours gardé leur caractère religieux et ne l'ont jamais perdu par la faute des pèlerins. Nous n'avions besoin de votre invitation, ni pour le passé, ni pour le présent, ni pour l'avenir ; du reste, nous savons nous conduire. Le comité organisateur a suspendu les pèlerinages ; quand ils se rétabliront, je ferai ce que je voudrai : votre lettre était inutile. L'incident du Panthéon est un coup monté contre la France, à l'occasion des pèlerins : des scènes sauvages et des cris féroces contre les Français, dans la plupart des villes italiennes, à la même heure, en sont la preuve incontestable. Vous aviez mieux à faire que de nous écrire une lettre qui devient un odieux contre-sens. De plus, elle n'est appuyée sur rien de sérieux ; sa seule raison d'être est de répondre à ces trois mots : Vive le Pape ! Mais est-ce une raison à soulever tout un peuple que d'écrire : Vive le Pape ! dans une église où le Pape est chez lui, à côté du tombeau d'un roi que Pie IX a pardonné et qui a reconnu son tort en se confessant avant de paraître au tribunal de Dieu. Vous ne savez pas même si ces mots sont d'une main française ou d'une main étrangère. Comment rendre les pèlerins français responsables d'un fait personnel et insignifiant dont vous ne connaissez pas sûrement l'auteur. Dites, si vous voulez, que c'est une étourderie et vous l'aurez jugé en toute sévérité... Oui, nous avons le sentiment des intérêts de la nation profondément enraciné dans nos âmes. En allant à Rome, nous l'avons ravivé aux pieds du grand Pape, qui nous a parlé de la France catholique, en termes qui nous la feraient aimer davantage, si c'était possible, et nous a rendus plus fiers d'être ses enfants. Et voilà pourquoi nous sommes humiliés des lamentables événements qui se passent en Italie et en France, où les maîtres du jour ne manquent aucune occasion d'attaquer et d'insulter cette religion catholique qui a fait l'Italie et la France. La paix est quelquefois sur vos lèvres ; la haine et la persécution percent toujours dans les actes, parce que la franc-maçonnerie, cette fille aînée de Satan, gouverne et commande : mille fois aveugle qui ne le voit pas. — Je fais les parts : pour les Ita-

liens, c'était avant tout les Français insultés ; pour la République des francs-maçons, c'étaient des catholiques et des cléricaux à laisser insulter. Quant à moi, je suis vivement blessé dans ma dignité de français, de catholique et d'évêque. »

La lettre était vraie, indignée, avec raison, pour protester contre les outrages des Italiens et contre les bassesses du gouvernement. Immense fut son retentissement. La France y trouva la juste expression de son mécontentement ; à l'honneur de l'archevêque éclatèrent les plus vigoureuses acclamations. Le ministre, fouetté comme il le méritait, au lieu de dévorer sa honte, regimba avec la maladresse ordinaire des parvenus. A la requête du gouvernement, par exploit d'huissier, le prélat fut cité devant la Cour d'appel de Paris. La lettre de l'archevêque avait été lue ; après la citation, elle fut encore plus recherchée et dévorée. Le nombre des prêtres qui s'adressent au prélat pour acclamer le vaillant champion est si grand, que ces adresses réunies forment un volume : la foi, la piété, la conscience, le patriotisme, l'honneur épuisent, dans ces adresses, toutes les formules de la sympathie, du respect, de la vénération, de l'enthousiasme. On célèbre le nouvel Athanase ; on le compare au Christ qui va comparaître devant le Sanhédrin ; on lui rend grâce de cet héroïsme, qui va mettre en échec la franc-maçonnerie, réveiller la générosité de la France et ouvrir l'ère des combats. Quand cinquante évêques et des milliers de prêtres iront au prétoire avec l'archevêque d'Aix, ce sera le commencement du salut, si nous savons courir sur les traces dont s'ouvre la voie.

Le délit d'outrage, allégué par le ministre, se constitue en droit par la malignité des paroles outrageantes et par l'intention outrageante qui les a fait proférer. Quant à l'intention, il est certain que le prélat ne veut pas atteindre le ministre dans son honneur ou dans sa délicatesse. L'outrage n'est pas dans les paroles ; il n'est pas dans la pensée. Un évêque n'outrage pas. L'affirmation est un fait public ; elle est d'une vérité absolue...« J'étais révolté, dit l'évêque, des cris de *Vive Sedan ! à bas le Pape ! à bas la France ! mort aux Français !* J'ai écrit sous l'empire de cette indignation très légitime, très catholique, très française, sans vouloir dire un mot offensant

pour la personnalité du ministre. » C'est l'évidence même ; et quand un tel homme l'exprime, il faut s'incliner. — L'intention écartée, l'outrage matériel existe-t-il ? C'est une question à examiner au double point de vue du *fait* et du *droit*.

Point de fait : A Rome, un Français, accusé sans preuves, est brutalement arrêté ; deux autres sont arrêtés pour l'avoir défendu ; les pèlerins sont attaqués et frappés par la populace ; les femmes même sont indignement maltraitées ; le drapeau français est traîné dans la boue, au cri de : *à bas la France !* La police italienne tolère tous les désordres, jusqu'à l'assassinat exclusivement. Le départ furtif des Français n'arrête pas l'outrage qui les suit jusqu'à la frontière. En présence de cette violation du droit des gens, le gouvernement français remercie le gouvernement italien de la protection accordée à nos nationaux ; le ministre interdit aux évêques de présider les pèlerinages. Dans ces conjonctures, l'archevêque écrit et publie sa lettre ; en supposant qu'elle soit répréhensible, à cause de la publicité, elle ne tombe pas sous le coup du code pénal et ne relève que du jury, non de la Cour d'appel.

Point de droit : La lettre incriminée constitue-t-elle un outrage ou un acte d'indiscipline ? L'outrage est une insulte avec excès de violence. Or, il n'y a, ni injure, ni diffamation, ni termes de mépris, ni menaces, ni invectives ; il ne saurait y avoir d'outrage. L'outrage, en effet, n'existe ni dans le ton inarticulé de la lettre, ni dans le détail des expressions. La lettre est vive, haute, fière, forte, dure, si l'on veut ; elle n'est pas outrageante. — L'évêque n'est pas le subordonné du ministre. Le ministre n'a aucun rang dans la hiérarchie ecclésiastique, même aucune prééminence sur les évêques, pas plus qu'aucune juridiction, ni compétence en matière ecclésiastique. Le ministre est surtout un homme politique, dont les actes sont discutables pour tout le monde. Administrativement, il n'est que l'instrument de ses bureaux, l'intermédiaire entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique. Parler d'indiscipline, d'un évêque à un ministre, c'est, en droit constitutionnel, une allégation inadmissible. — La lettre est plutôt une *remontrance*, c'est-à-dire une protestation et une leçon, c'est-à-dire un acte de droit public, toujours per-

mis en France. Sous le régime parlementaire, le droit de censure politique, exercé chaque jour contre les ministres, peut aller jusqu'à la haine, jusqu'au mépris, sans constituer l'outrage. Si on allègue que la lettre est punissable parce qu'elle est secrète, on allègue un fait faux et l'on donne une raison ridicule. Quant au ministre, sa fonction, vis-à-vis des prêtres, se borne à les surveiller, à les contrôler ; or, cette double fonction ne constitue pas une magistrature. A supposer donc l'outrage envers le ministre des cultes, il ne tombe pas sur un magistrat et l'accusation succombe.

Mais pour la domination des francs-maçons opportunistes, avec une magistrature domestiquée, un procès politique n'a rien de commun avec le droit. Les hommes de rien, dont la vie parlementaire a fait des ministres, sont affectés d'une susceptibilité d'épiderme en raison directe de leur néant. Plus le ministre est plat, plus il a besoin d'une exemplaire vengance. « La justice, compagne de la politique, disait Châteaubriand, est toujours suspecte » ; ici, elle est plus que suspecte, on ne peut y croire ; il ne faut mettre qu'en Dieu son espérance. L'archevêque, pour n'avoir décliné aucune juridiction, dut donc comparaître devant la Cour d'appel, le 29 novembre 1891. L'archevêque de Paris avait réclamé l'honneur de lui offrir l'hospitalité. Au moment de partir, les deux prélats s'embrassent. « Voici le jour du Seigneur, dit un vicaire général ; — Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse », répond le prévenu. A son arrivée, les avocats du barreau, bâtonnier en tête, s'inclinent avec déférence. Après quelques instants d'attente, l'audience va commencer. Aussitôt les assistants tombent aux pieds du prélat et demandent sa bénédiction. L'archevêque bénit et entre dans la salle, accompagné de son défenseur Boissard et suivi de trois vicaires généraux. La cour est présidée par un nommé Périvier ; le siège du ministère public est occupé par Quesnay de Beaurepaire, nouvelliste plus que léger à ses heures, et d'autant plus digne de représenter le gouvernement. Après les formalités d'usage, l'archevêque, d'une voix vibrante, lit, en l'accompagnant de gestes, une déclaration. Après avoir dit qui il est et quel fait l'amène, il ajoute : « Au lieu de faire une enquête et de contrôler les assertions, le ministre des cultes lance une circulaire blessante

pour les évêques, qu'il rappelle au patriotisme et à la prudence, comme s'ils avaient oublié leur prudence et leur patriotisme ; il insinue que les pèlerinages ont perdu leur caractère religieux. Ainsi il paraît prendre parti contre les victimes et atténuer, sinon justifier, l'insulte italienne. Il m'a semblé que cet acte exigeait de l'archevêque d'Aix, un des guides et un des témoins du pèlerinage, une protestation publique ; et comme j'ai appris à Rome, que les *manières languissantes ne persuadent pas*, j'ai déployé dans cette protestation toute la vigueur permise. Voilà toute l'explication de ma lettre. On a feint d'y voir un outrage qui ne s'y trouve pas, au lieu du blâme sévère qui s'y trouve. Me défendrais-je contre le délit méprisable ? m'abaisserais-je à démontrer que je n'ai point songé à outrager l'honneur et la délicatesse du ministre ? Il n'y a, ici, d'outragé que moi, à qui l'on prête une intention basse, contre laquelle protestent et mon caractère et ma longue carrière, dans laquelle il n'y a jamais eu un mot d'outrage, contre qui que ce soit, grand ou petit. Quant au blâme sévère, je le maintiens et je le renouvelle ; il était dans mon droit et dans mon devoir ; et si cela vaut un châtiment, vous pouvez me l'infliger ; je le mérite.

« Après avoir dit que le cléricalisme, c'est-à-dire la religion catholique est l'ennemi ; après avoir, comme conséquence de ce point de départ, virtuellement brisé le Concordat, en rendant facultative, par la suppression des traitements ecclésiastiques, une indemnité stipulée comme *absolument obligatoire*, par la signature du Pape et de la France ; après avoir dispersé les congrégations vouées à l'enseignement, à la prédication, au soulagement des pauvres, des malades, des infirmes, des vieillards, des orphelins ; après les avoir écrasés d'un impôt inique, véritable confiscation légale, après avoir tenté de compromettre le recrutement du clergé, par une loi militaire, inutile à la défense du pays ; après avoir chassé Dieu de l'école, de l'hôpital et même de l'âme de l'enfant à la salle d'asile, tout à coup on paraît se raviser et l'on prononce le beau mot d'apaisement. L'apaisement ! nous le désirons plus que personne ; nous en fûmes toujours les apôtres et les messagers ; nous sommes disposés à lui faire tous les sacrifices compatibles avec notre honneur et avec notre conscience. Mais on *n'en veut pas*.

« Pour avoir un prétexte de nous faire la guerre et *rester seuls* à la tête des affaires de France, des ennemis de l'Eglise nous représentent comme des irréconciliables systématiques ; ils savent très bien qu'ils nous *calomnient*. Au nom de l'enseignement catholique de tous les siècles, renouvelé vingt fois dans les immortelles encycliques de Léon XIII, très grand théologien et très grand philosophe, je leur répète que l'Eglise catholique, constituée en vue des destinées éternelles de l'homme, ne poursuit aucun gouvernement de son antipathie systématique, pas plus qu'elle ne s'impose à aucun. Elle n'en condamne aucun à cause de sa forme ; elle ne repousse que ceux-là seulement, quel que soit leur nom, républicain ou monarchique, qui s'opposent, par leurs lois iniques, à l'accomplissement intégral de sa mission divine. Est-ce que vous croyez que nous serions restés muets devant un roi ou un empereur qui nous aurait laïcisés, *expulsés*, *casernés*, sans profit pour le pays écrasé par des impôts injustes, qui sont la ruine à brève échéance et sans bruit ? Nous aurions emprunté la langue de Bossuet au plus absolu des rois et nous aurions dit avec lui à ces potentats : « Plutôt que de déshonorer notre ministère, nous y mettrons la tête. » Soumis en bons citoyens à la constitution de notre pays, nous souhaitons un apaisement légal ; nous nous en montrerons reconnaissants et nous y travaillerons de tout notre cœur. Mais l'apaisement dont on nous entretient, est d'une nature toute particulière ; il consiste à ce que nous acceptions, souriants et satisfaits, les coups que depuis longtemps on nous prodigue et ceux qu'on nous promet. Cet apaisement serait notre *avilissement*. La tactique serait habile, car on sait que la persécution grandit et que l'avilissement tue. — Nous ne permettrons pas qu'on nous avilisse et l'on sera obligé de nous persécuter en face, ouvertement, non plus à la Julien l'Apostat.

« Quand un gouvernement commet l'erreur de demander un service à la justice, elle a la grandeur de répondre par un arrêt. C'est un arrêt que vous allez prononcer. Le service, il n'est au pouvoir de personne de le rendre. — Un évêque ne se condamne pas au silence, par crainte du péril. — Non, je ne suis pas un insulteur ; je laisse ce vil métier à d'autres, qui en ont abusé à mon égard. Je les domine de

très haut, puisque je leur pardonne dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Ils n'auront pas d'autre réponse ; c'est la réponse du Maître crucifié que j'adore. Ah ! ce n'est pas moi qui diminuerai le respect. Il s'en va de partout ; mais il restera toujours dans le cœur des évêques, et dans l'Eglise catholique, qui en est l'impérissable école. Vous en avez si grand besoin; on vous en donne si peu. Il n'y a *rien* à vous faire perdre. — Je finis : Je suis accusé, parce que j'ai défendu ma religion outragée dans son premier représentant, par le cri : *A bas le Pape !* Je suis accusé parce j'ai défendu mon pays outragé dans mes diocésains, mes amis, mes compatriotes, par le cri : *Vive Sedan ! Mort aux Français !*

« Le langage qu'on incrimine m'a valu déjà les suffrages de l'épiscopat et d'innombrables témoignages d'estime, de sympathie, de reconnaissance, qui me sont venus de tous côtés, mais surtout de notre très noble nation, comme l'appelle Léon XIII, de cette nation qui répond toujours, quand on parle aux sentiments naturellement chrétiens et patriotiques de sa grande âme. — Ma lettre, très française et très épiscopale, et ces poursuites très peu françaises, m'attirent un honneur que je ne mérite nullement et dont mes collègues dans l'épiscopat sont saintement jaloux, l'honneur incomparable d'être un évêque, confesseur de sa foi, et un Français, confesseur de son patriotisme, Je n'ai plus rien à dire. »

En effet, il n'y avait plus rien à dire. Cette déclaration est du Démosthènes tout pur. Je crois y reconnaître la bouche d'un maître ; ajouter quoi que ce soit, c'est diminuer et descendre. Mais la race française, gasconne au fond, se plaît aux palabres ; une chose manquerait d'un condiment, si elle ne cuisait pas dans une avalanche d'eau chaude. Le procureur, le Q. de Beaurepaire, comme on l'appelait plaisamment, enfla sa voix pour bien établir qu'il ne voulait pas plaisanter : sérieux hors de propos, qui ne relevait que du ridicule. Quand le procureur eut mâché et remâché les vieilles chiques gallicanes, le défenseur Boissard, au lieu de monter au Capitole, se prit aux arguties du réquisitoire. Cet avocat, procureur général à l'époque des décrets, avait donné sa démission, acte de fierté honorable, mais malheureux parce qu'il livrait la place à un malandrin.

Me Boissard était d'ailleurs un homme de cœur doublé d'un homme de talent : il avait sur la tête, un rayon détaché de l'auréole de Lacordaire. Dans sa défense, il mit à néant l'accusation et s'abstint de rien demander pour son client. « Faites de lui, dit-il, ce que vous voudrez ; il a la conscience d'avoir fait son devoir, cela lui suffit : il a, derrière lui, tous les évêques, tous les catholiques de France, tous les cœurs patriotes. Je ne sais si vous pouvez le grandir encore ; vous ne pouvez pas le diminuer. »

Les juges ne pouvaient le grandir qu'en se diminuant eux-mêmes ; en bons opportunistes, ils n'y manquèrent pas ; ils allèrent au maximum de la peine et, pour eux, au maximum de la déconsidération, à supposer qu'ils en eussent à perdre. Quesnay se releva plus tard de cette déconsidération ; quoique pauvre, il résigna ses fonctions, si amères à son patriotisme, et combattit par ses écrits, comme publiciste, les voleurs qu'il n'avait pas pu, grâce à Loubet, faire mettre au bagne comme procureur. Les autres s'en donnèrent à cœur joie. La Cour condamna l'archevêque à trois mille francs d'amende ; c'eût été mieux encore, si elle eût ajouté un mois de prison, mais elle ne commit pas cette heureuse maladresse. Le gouvernement, plus lâchement héroïque, vola, à l'archevêque, son traitement, que la loi déclare insaisissable et qu'un arrêt du Conseil d'Etat ne peut pas annuler. Ce n'était pas, du reste, le premier vol des aigles républicaines et franc-maçonnes ; le geste favori de ces oiseaux de joie et de proie, c'est de fourrer leurs griffes dans les poches d'autrui.

L'arrêt rendu, un valet vint demander à l'archevêque, par où il voulait sortir : « Par où je suis entré, répondit-il ; je ne suis ni intimidé, ni provocateur », il aurait pu ajouter, et encore moins prévaricateur. Les avocats en robe lui firent respectueusement cortège jusqu'à la porte. A la sortie, la foule se découvrit et acclama le condamné. De retour à l'archevêché de Paris, pour couronner cette journée, si belle pour l'Eglise, Mgr Gouthe-Soulard télégraphiait au cardinal Rampolla : « Veuillez dire, au Saint-Père, qu'aujourd'hui, devant les juges, Jésus-Christ, la Papauté, les libertés de l'Eglise ont été victorieusement défendus. J'ai eu l'honneur d'être condamné à l'amende. » L'histoire, en reproduisant cette dépêche, ne put enre-

gistrer la réponse ; et peut-être doit-elle s'étonner qu'il n'y ait été répondu que par le silence.

Le lendemain du procès, la procession recommençait à l'archevêché d'Aix. De tous les coins de la France, il reçut des acclamations en prose, en vers, toutes inspirées par la foi et par le patriotisme. « Nous sacrifierons, écrivait un évêque, notre goût pour l'obscurité et le silence ; aux fidèles qui regardent et qui attendent, nous donnerons le spectacle fortifiant de notre union. Union sainte, union nécessaire : quelle gloire pour notre nom, autour duquel elle se fait ou plutôt se manifeste plus éclatante que jamais. » Devant le fait même, les paroles, si chaleureuses soient-elles, pâlissent. Dans toute société humaine, l'initiateur qui remue l'opinion ; le censeur qui stigmatise les vices du régime, le novateur qui aspire à le réformer, tous, génies ou prophètes, soulèvent l'hostilité du pouvoir. En présence de ces personnalités plus puissantes, dont l'inspiration vient d'en haut, l'autorité s'alarme ; effrayée, elle s'irrite ; menacée, elle opprime. C'est plus facile que de se corriger ; c'est aussi moins honorable. Au cours de ces vexations, l'opinion s'irrite à son tour ; aux colères du pouvoir répondent les colères de la foule. Un beau matin, elle se lève dans sa juste colère et abat le pouvoir prévaricateur. Quand vous voyez tomber un gouvernement, ne cherchez pas l'arme du meurtrier : c'est un suicide. Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre, disaient les anciens ; par ces aveuglements, il les châtie déjà ; pour les renverser, il n'a pas besoin d'autre instrument qu'eux-mêmes. Laissez passer la justice de Dieu : c'est le glas de la tyrannie.

L'archevêque d'Aix était personnellement un saint homme, un simple et bon curé devenu archevêque, sans cesser d'être bon et simple. Sans faste dans son intérieur, pour ses courses il n'avait même pas une voiture, autrement que par louage ; il s'estimait trop heureux, pourvu qu'il parcourût en apôtre son diocèse, souriant à la jeunesse,servant les pauvres et il était adoré de son diocèse, même de ses curés, pourtant provençaux. Son ministère épiscopal n'offre aucune autre particularité que son grand zèle pour les écoles. Ce dévouement lui fit composer un nouveau catéchisme, illustré, contenant un précis de l'histoire de l'Eglise, l'exposé élémentaire de sa

doctrine et la pratique de son culte. C'est la base d'opération du ministère pastoral, le secret de toutes les puissances de la religion, comme sa négligence ou son oubli est la cause de tous les revers. De la part d'un homme si agréablement spirituel et décisif, ce catéchisme mérite d'autant plus mention. qu'il contenait un chapitre sur le devoir électoral, chapitre nécessaire, également obligatoire pour l'évêque et pour ses ouailles ; Léon XIII le fit supprimer. Par les actes qui dépassent les limites de son diocèse, l'archevêque d'Aix s'éleva avec force contre tous les attentats de la persécution et les stigmatisa avec une inépuisable énergie. Archevêque des écoles, patron de la jeunesse, traîné devant les tribunaux d'Hérode et de Pilate, il avait été donné en exemple, et il donnait, à tous les évêques, une importante leçon. qui hélas ! ne fut ni unanimement, ni persévéramment, ni assez courageusement suivie. Il ne faut ni nous en étonner, ni nous en plaindre. L'humanité est sotte et lâche ; mais sa bassesse ne l'empêche pas d'honorer et d'admirer la bravoure ; elle l'admire même tellement qu'un seul acte de bravoure suffit à l'illustration. L'ancien et le nouveau Testament, les histoires sacrées comme les histoires profanes, sont pleins de traits uniques, extraordinairement braves, qui ont immortalisé justement leurs auteurs. Samson, Judith, Mathathias, Judas Macchabée, Léonidas et Cynégire, Clélie et Horatius Coclès, Décius et Régulus n'offrent pas une longue série d'exploits ; et pourtant la race humaine glorifiera éternellement leur acte unique et y puisera, pour les jeunes âmes, une graine d'héroïsme. L'intrépidité que les hommes admirent davantage est celle qui éclate à la défense de la religion. La noblesse de la cause suffit pour honorer les avocats ; la faiblesse et les disgrâces du client la mettent en plus vif relief ; mais si, à la faiblesse du client et à la noblesse de sa cause s'ajoute la noblesse d'âme, la générosité de la résolution, le courage qui fait affronter les basses fureurs de la tyrannie, les ennemis mêmes ne peuvent plus décemment retenir leur admiration.

L'homme tire sa gloire des principes qu'il représente et du courage qu'il met à les défendre. Il y a, dans les choses, dans les institutions, un ordre hiérarchique auquel doivent se conformer nos jugements et nos affections : cet ordre mesure la valeur et la portée

de nos actes. Sacrifier sa vie à la famille, à la cité, à la patrie, c'est digne d'admiration. Mais, plus haut que les intérêts défendus par de fragiles lois, circonscrits par les limites d'un siècle ou les frontières d'un empire, il y a les intérêts éternels, qui impliquent la race humaine dans une étroite solidarité et sont placés sous la garde de la sainte Eglise. Rien ici-bas n'égale donc l'Eglise, pour la somme et le caractère des doctrines qu'elle enseigne, des biens et des droits qu'elle garantit, des devoirs et des vertus qu'elle fait pratiquer, des consolations et des joies qu'elle répand sur la vie, enfin des espérances dont elle remplit et illumine le tombeau. C'est elle qui, rétablissant, entre l'esprit et la matière, l'équilibre rompu par le péché et porté aux derniers excès par l'antiquité païenne, a ramené, parmi les peuples, une pureté dont ils avaient perdu l'honneur et l'intelligence ; c'est elle qui, au nom de la justice et de la charité, a discrédité l'oppression et la violence ; c'est elle qui a relevé, d'un long anathème, la pauvreté, le travail, la douleur, en les transfigurant ; c'est elle, enfin, qui a donné au monde occidental, pendant dix-neuf siècles, les splendeurs de la civilisation chrétienne, la seule qui mérite ce grand nom. C'est pourquoi, parler au nom de l'Eglise, éclairer les esprits avec le mystère de ses dogmes, inspirer aux consciences le respect de ses lois, souffrir pour l'avoir servie et aimée, cette destinée est belle, utile et grande. Autant l'Eglise, instituée de Dieu, surpasse en dignité les institutions faites de main d'homme, autant l'athlète qui combat pour elle, surpasse par la grandeur du service rendu, les héros qui trouvent la mort au milieu des batailles, en défendant les lois et l'honneur de la patrie. Rien n'est plus grand que de se dévouer pour l'Eglise, parce que c'est se dévouer pour le salut du monde et pour la gloire de Dieu.

A coup sûr nous honorons les savants ; nous nous plaisons à recueillir leurs noms et à commenter leurs œuvres ; nous nous plaisons même à entrer dans les plus intimes détails, afin que les enseignements, que nos lecteurs ne peuvent pas toujours trouver dans les livres, ils en trouvent au moins, dans les pages de cette histoire, un effet bref et un écho atténué. Mais lorsqu'ils n'ont été que savants, ils ressemblent un peu pour nous à ce soleil d'hiver, qui éclaire

parfois beaucoup, mais échauffe peu et ne produit rien ; si nous les célébrons encore, c'est avec le regret de ne pas trouver, dans leur intégrité doctrinale, la résolution morale qui les couronne. Ceux qui, sans cesser d'être savants, ont combattu avec plus de valeur, nous leur décernons une double palme : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur* : ce n'est pas à nous qu'il appartient de décerner la grandeur.

8° *Mgr Meignan.*— Tous les évêques ne sont pas des héros ; il y en a qui se contentent d'être des sages et qui s'en flattent, ce qui est une manière comme une autre d'en manquer ou de ne posséder que cette sagesse, dont parle Bossuet, toujours courte par quelque endroit. Parmi ces sages, il faut compter, sans contredit, l'évêque de Châlons et d'Arras, mort à Tours sur le siège de S. Martin. Guillaume-René Meignan, né dans la Mayenne, à Denazé en 1817, avait fait ses études au collège de Château-Gontier et au séminaire du Mans. Promu au sacerdoce en 1840, il était professeur au collège de Tessé, lorsque le rattachement de ce collège à un autre, fournit, au jeune professeur l'occasion d'obéir à ces attraits mystérieux, qui poussent certains esprits à quitter le champ de leur père, pour attirer sur leur tête la bénédiction du ciel. Meignan vint à Paris, foyer d'attraction pour les soutanes françaises qui aspirent à la fortune. A Paris, le compatriote des poulardes du Mans ne songea pas une minute à imiter ces volatiles, il fut, dès lors, l'homme de la pensée studieuse, qui veut pénétrer les profondeurs. L'archevêque de Paris, Auguste Affre, esprit distingué, supérieur même à certains égards, n'était pas de ces gens bornés et jaloux qui ne veulent voir, dans le diocèse, que l'évêque ; connaisseur d'hommes, il nomma Meignan directeur des études au petit séminaire de N.-D. des Champs et aumônier à Saint-Denis, de la Légion d'honneur. De Paris, Meignan tourna bientôt ses regards vers l'Allemagne. A cette date, Cousin vulgarisait en France les théories du philosophisme allemand ; Michelet, Quinet, Lherminier servaient à Cousin d'échos complaisants ; Littré traduisait Strauss. De notre côté, Jager, Vial, Cohen, Axinger traduisaient quelques écrits de la catholique Allemagne. Le comte de Stolberg, Hurter, Voigt, Gœrrès, Brentano exerçaient, sur la France catholique, une

espèce de séduction ; de l'autre, les philosophes successeurs de Leibnitz étaient en grand crédit. Meignan obéit-il à la séduction ? céda-t-il seulement au désir naturel d'étendre le cercle de ses connaissances ? Lui seul eût pu le dire. Une observation importante, c'est que la théologie gallicane de Bouvier et le séjour libéral de Paris ne l'inclinèrent point à se rendre à Rome. A Rome, aussi bien qu'à Munich ou à Berlin, il eût pu étudier l'Ecriture sainte sous la direction d'exégètes renommés, comme le P. Patrizi ; il eût pu certainement l'étudier, avec une plus fructueuse solidité, avec un esprit moins douteur et plus croyant. Son tempérament, son esprit, l'esprit du temps poussaient Meignan vers l'Allemagne : il passa le Rhin.

L'Allemagne était un autre monde. Luther et Melanchthon l'avaient jetée en plein humanisme. Au XVIIe siècle, Leibnitz l'avait ramenée à la philosophie ; puis, une réaction en sens contraire, à peu près folle, l'avait portée vers l'illuminisme et le sophisme, conséquences assez naturelles de l'illuminisme. Kant, Fichte, Hegel, Schelling, Bader, Feuerbehr étaient devenus ses oracles. Les écoles de théologie avaient tiré leur enseignement du système du transcendantalisme germanique. L'école spéculative de Schleiermacher, Baumgarten-Crusius, de Wette n'offrait guère, en théologie, qu'une philosophie prouvée par des textes d'Ecriture ; l'école naturaliste de Breschneider, Paulus d'Heidelberg, Rohr de Weimar, plus audacieuse, réduisait la théologie à une sorte de physique plus ou moins amusante ; l'école mythique de Semler, Heyne, Eichorn, Baur, Néander arrivée au nihilisme, n'en faisait plus qu'une mythologie, Strauss avait réduit toutes ces écoles à l'absurde en niant l'existence historique du Christ et en ne faisant plus du rédempteur que la personnification de l'humanité. L'Allemagne catholique tenait tête à l'Allemagne protestante, et, par beaucoup de côtés, la surpassait. Un instant troublée par les témérités kantiennes d'Hermès, un instant dévoyée avec Gunther et Batzler, elle s'était élevée à une grande hauteur avec Sailer, Liebermann, Hug, Hirscher, Staudenmeir, Gœrrès, Mœhler, Klée ; elle brillait encore du plus vif éclat avec Dœllinger, Philips, Hannberg, Hettinger, Hefele, Janssen. La sage Allemagne

était devenue comme un second foyer de la science catholique. Suivant les prévisions que nous communiquait Hettinger, dans son sein devait se livrer la grande bataille contre l'impiété et l'orthodoxie, la bataille qui doit décider de l'avenir du monde.

C'est dans ce milieu agité que tombait Meignan. Par une inspiration qui révèle le fond, toujours un peu mystérieux, de sa nature, Meignan se fixa d'abord à Munich, capitale du libéralisme, puis à Berlin, capitale du protestantisme allemand. Par une autre initiative qui met à nu sa nature d'esprit, il devint immédiatement le familier de Delitzch, Ewald, Hengtstenberg, Tholuck ; il pratiqua aussi Dœllinger, mais se consacra exclusivement aux études de l'Ecriture sainte. A l'encontre d'un héros mythologique, il fréquentait l'ennemi pour apprendre de lui l'art de le vaincre. Nous ne saurions voir, dans ces initiatives, ni déloyauté, ni imprudence ; mais nous ne pouvons y voir une exacte orientation d'une vie vraiment sacerdotale. D'abord dans les universités allemandes, même à Munich, et encore plus à Berlin, règnent une liberté de mœurs et une grossièreté de manières aussi peu ecclésiastiques que possible. Gambrinus, le dieu de la bière, est une divinité très courue en Allemagne ; la volumineuse pipe n'y compte pas moins d'adorateurs. Ensuite, il ne paraît pas que l'Ecriture sainte seule, même étudiée à Berlin, même complétée d'avance par la théologie mancelle, constitue le vrai tempérament intellectuel et moral du prêtre. A coup sûr, aucune des parties de la science sacerdotale n'est à dédaigner ; chacune a, dans l'ensemble, son utilité propre et sa particulière importance ; mais la vraie constitution intellectuelle, dogmatique et morale du prêtre doit être l'œuvre parallèle de la théologie, du droit et de l'histoire. La théologie lui apprend à raisonner les profondeurs des mystères et les règles de la vie ; le droit l'initie à la science, et au devoir du bon gouvernement ; l'histoire qui donne à toutes les sciences, la sanction expérimentale, ajoute ce sens pratique et ce coup d'œil élevé, dont l'alliance assure toujours une plus juste action et un plus durable succès. L'Ecriture sainte seule, s'il s'agissait de forcer seulement un professeur, un orateur ou un exégète, voire un apologiste, voué exclusivement aux fonctions que supposent ces titres, pourrait

suffire ; elle ne suffit pas pour former à la perfection un prêtre, encore moins un évêque, même quand l'esprit professoral et les mœurs scolaires de l'Allemagne n'y feraient pas un notable déchet.

A son retour d'Allemagne, Meignan fut retenu par Mgr Affre qui fondait sur lui des espérances. La même sympathie s'établira bientôt entre ce prêtre et les Sibour, puis les Darboy. Les consonnances gallicanes, les affinités libérales n'ont pas le liant du cœur ; elles opéraient alors des soudures solides, mais équivoques, et garantissaient, en tout cas, la fortune : pour les libéraux, c'est le principal. Meignan fut d'abord aumônier, puis vicaire en dernier lieu à Sainte-Clotilde. Depuis 1848, il était membre de la commission des Etudes et rapporteur des conférences ecclésiastiques. A partir de 1862, il est nommé coup sur coup professeur de Sorbonne et chanoine de Paris ; puis, en 1863, vicaire général : ce n'est pas un homme parvenu, mais arrivé. En 1864, Mgr Darboy et l'Impératrice, qui le goûtait beaucoup, le faisaient nommer évêque de Châlons, où le jeune évêque devait rester dix-sept ans et partir de l'impérialisme à la république, sans que cette transition pût rien coûter à son dévouement personnel. En 1882, il était transféré à Arras ; il quitta Châlons sans saluer personne, ni de vive voix, ni par écrit. Le 22 mars 1884, il était promu à l'archevêché de Tours, par les persécuteurs de l'Eglise, qui n'avaient rien à lui refuser. Le 19 janvier 1893, il était créé cardinal de la Trinita dei Monti, au Pincio.

Jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, Guillaume-René était un prêtre instruit et fidèle aux devoirs de sa profession. En son privé, il était régulier et laborieux ; si fidèle qu'il fût à la pipe, il l'était plus encore à la plume ; et volontiers il eût dit d'elle ce que Voltaire disait de la tabatière confisquée par le P. Lejay : « Je lui dois tous les jours, trente innocents plaisirs. » Dans ses relations, il était simple et bon, philosophe doux, légèrement égoïste, très indulgent aux misères de l'humanité, peu soucieux de luttes politiques, très accommodant avec les hommes au pouvoir. On médisait, sans doute, de lui, comme on médit de tout homme qui s'élève au-dessus du commun ; et il faut convenir qu'il prêtait largement plus encore à la médisance qu'à la calomnie. Quant à lui, d'un esprit facile, ouvert

et spirituel, un peu narquois à ses heures, il savait également bien dédaigner les censures et les rejeter. Avec les amies, il chantait gaiement la chansonnette ; dans une société plus sérieuse, il récitait admirablement les fables de La Fontaine, notamment la fable du Bouc et du Renard, qu'il appliquait aux Capucins et aux Jésuites, qu'il n'aimait pas du tout ni les uns ni les autres. Notre homme craignait qu'ils ne vinssent à mettre le grapin sur les curés, comme on dit que cela s'est fait parfois en Italie et en Espagne. En résumé, homme bon, suffisamment personnel, une fois évêque, il ne fut plus seulement quelque chose, mais quelqu'un.

L'évêque de Châlons s'était assis sur le siège de S. Alpin, au moment où l'Empire, plus infatué que jamais des doctrines libérales et gallicanes, choisissait des évêques qui devaient faire montre, au concile, d'une doctrine plus courte que leur vertu. Dans ce groupe, Meignan jouait le rôle, non pas de Nestor, mais du bœuf muet ; ou s'il ouvrait la bouche, c'était pour faire son chœur à lui tout seul. Sa devise était : *Pax in charitate* : une charité complaisante pour assurer sa tranquillité d'esprit et composer à loisir de savants ouvrages. Que vaut, au fond, cette théorie ? En soi, la charité est certainement la plus grande des vertus ; et si elle était pratiquée dans toute son étendue, elle ne négligerait ni la défense de la vérifié, ni la pratique de la justice. Que si elle se borne à nous assurer la paix avec le voisin, dans un homme public, dans un évêque, seule et restreinte, elle ne suffit pas, ni à la justice, ni à la vérité. David comprenait mieux les conditions de l'ordre social, lorsqu'il disait : « La justice et la paix se sont embrassées » : la justice est, en effet, la condition première et indispensable à la tranquillité de l'ordre. Les hommes, pris en masse, seront toujours trop égoïstes, pour que les ménagements suffisent à les maintenir tous ; il faut, de plus, souvent, parler avec force, contenir par des lois et frapper, s'il est gravement dérogé au devoir. Jésus-Christ comprenait mieux les conditions de l'ordre social, lorsqu'il envoyait les apôtres, prédécesseurs et modèles des évêques, comme des agneaux au milieu des loups, mais comme des agneaux qui se feront conduire aux Conseils d'Etat et envoyer à la boucherie. L'Eglise comprend autrement et mieux les conditions de

l'ordre social, lorsque sacrant les évêques successeurs des apôtres, elle leur défend toute complaisance, leur prescrit, avec toutes les solennités du droit, d'être francs dans la guerre et terribles aux ennemis de la vérité.

Malgré sa devise pacifique, son tempérament calme et son horreur du combat, Meignan fut, toute sa vie, en butte à la contradiction. Nous laissons de côté les soupçons contre l'intégrité de sa foi, la pureté de ses mœurs et la probité de sa conduite, tout en regrettant qu'il en ait fourni l'occasion. Nous ne disons rien non plus de son hostilité contre la presse et contre les ordres religieux, sinon que ce sont là des opinions baroques et même saugrenues. Nous ne voulons ni éviter, ni diminuer la question de la basilique de St-Martin. Le thaumaturge des Gaules, l'un des fondateurs de la France chrétienne, avait vu s'élever, sur sa tombe, une basilique monumentale, rendez-vous des pèlerinages nationaux, foyer religieux du pays. Au XVIe siècle, les huguenots l'avaient ravagée ; la révolution l'avait abattue ; elle avait même si profondément disparu qu'on ignorait le lieu de la sépulture du grand évêque, dont la chape avait été le premier patron de notre drapeau. Un jour, en creusant une cave, on retrouva les fondations de la basilique ; puis, par une série de savantes conjectures, on finit par découvrir le tombeau de S. Martin. La découverte de ces saintes reliques fut saluée, dans toute la France, par une acclamation d'enthousiasme. Immédiatement fut conçu, dans le cœur des foules, le hardi projet de relever de ses ruines l'ancienne basilique ; de lui rendre toute sa première splendeur ; de la rétablir comme centre providentiel des pèlerinages nationaux ; d'opposer enfin la force de sa vertu, à cette impiété, lâche et grossière, qui veut détruire la France chrétienne. Là se trouvait le principe et l'un des éléments de notre délivrance, le juste objet des vœux de toutes les saintes âmes. L'impiété le comprit, mieux peut-être que certains chrétiens, et résolut de mettre obstacle à l'accomplissement d'un dessein qui impliquait sa ruine.

L'archevêque de Tours s'était adressé, comme de juste, à tous les évêques de France ; tous les évêques, à leur tour, s'étaient adressés aux fidèles ; des quêtes avaient eu lieu dans toutes les églises ; elles

devaient se continuer jusqu'à la complète érection du monument. C'est des bourses ou plutôt du cœur même de la France que devaient venir les ressources nécessaires à cette œuvre d'avenir et de transfiguration. Des maisons avaient été achetées, une vingtaine, à démolir pour préparer l'emplacement de l'édifice. Toutes les âmes pieuses s'ouvraient à l'espérance, lorsque la translation du cardinal Guibert, la mort de deux autres archevêques, permirent aux impies d'invoquer, en faveur de leur opposition, l'appui du gouvernement franc-maçon de la république. Depuis quelques années, ce gouvernement avait imposé, à chaque vacance de siège, un administrateur laïque de la mense épiscopale ; sa mission était de détruire tous les établissements fondés par l'évêque défunt. A Tours, cet administrateur s'opposa à l'érection de la basilique et voulut même mettre la main sur les fonds recueillis pour la construction. En bonne logique, d'après les exigences de la probité vulgaire, si l'œuvre ne s'exécutait pas, ces fonds devaient être restitués aux souscripteurs ; d'autre part, si la basilique ne pouvait pas s'élever sur le tombeau de S. Martin, on pouvait, sous le bénéfice du droit commun, l'ériger, avec les fonds recueillis en dehors de la ville de Tours, au delà de la Loire, près des cellules où le thaumaturge avait établi le berceau de son apostolat. Malgré vents et marées, il fallait lutter contre la conjuration franc-maçonne et contre le mauvais vouloir du gouvernement ; il fallait jeter dans les airs, comme la coupole de Saint-Pierre, cette basilique dont la construction eût été elle-même un miracle. Cette merveilleuse construction eût renouvelé le mouvement des siècles et posé, selon la consigne de la Providence, la pierre d'attente de notre libération nationale.

Telle était la volonté du peuple, écho de la voix de Dieu ; telle ne fut pas la volonté des évêques. Les évêques se laissèrent prendre dans les lacets de la jurisprudence administrative. Joseph Guibert, partant pour Paris, avait besoin de capitaux pour sa basilique de Montmartre ; il abandonna le projet de la basilique de Saint-Martin; ses deux successeurs n'eurent pas le temps d'y travailler et moururent peut-être du chagrin de ne pouvoir répondre aux vœux de la foi. Meignan, plus froid, moins sensible, peut-être moins zélé, dans

le désir de ne pas trop déplaire au gouvernement, répudia, comme trop mesquin, le projet d'une simple chapelle de secours, qui, dans l'espèce, eût été le synonyme de rien ou une confession implicite de mauvais vouloir ; mais il se contenta de l'érection d'une petite église, assez grande toutefois pour garder la tombe de S. Martin. Les maisons achetées furent revendues ; la construction de l'église fut l'enterrement de la basilique. Cet aboutissement d'un projet si grandiose ne prouve que notre peu d'intelligence et notre médiocrité de vertu. La basilique relevée dans toute la splendeur d'autrefois, eût été une contribution, un élément nécessaire à notre rédemption française; elle eût été, malgré le reproche d'impossibilité et les imputations de folie, plus sage que toutes les sagesses vulgaires ; elle eût sauvé le pays et illustré un nom. La chapelle ou l'église, comme on voudra la prendre, n'est qu'une œuvre de piété locale, estimable dans son étroitesse, nulle pour le grand but qu'il fallait poursuivre, nulle pour le dessein dont l'abandon est une calamité publique.

Au sujet des affaires générales du pays et des attentats désastreux de la franc-maçonnerie, le cardinal, fidèle à sa courte sagesse et à son humeur pacifique, voulut, pour se donner couleur de raison, condenser ses vœux dans une brochure ; il l'intitula habilement : *Léon XIII pacificateur*. Ce titre est curieux, mais à contre-sens ou il dit trop. Tout pape est pacificateur ; mais chef souverain d'une Eglise militante, il ne peut être pacifique qu'en préparant la guerre ou en la soutenant de toutes ses forces. Léon XIII ne dérogeait pas à ce programme ; il avait indiqué le ralliement pour briser une objection de la mauvaise foi ; mais il avait ordonné l'union pour combattre victorieusement l'ennemi du nom chrétien. Ç'a été pour lui une perpétuelle déception et un profond chagrin de se voir mal compris et plus mal obéi, des Français. Les Français, nés malins, exagérèrent le ralliement au point d'en faire un défi à d'honorables convictions et à d'antiques vertus ; ils rétrécirent l'obligation de combat contre les lois antichrétiennes, au point de ne pas combattre du tout. Léon XIII eut beau s'expliquer, il ne put rien obtenir. Le cardinal Meignan, pour faire sa cour au Pape, l'appelle pacificateur, et, intelligent comme il l'était, ne raisonne pas trop mal son affaire. « La répu-

blique, dit-il, est engagée, depuis fort longtemps, dans une guerre au clergé. Pourquoi ne se demande-t-on pas si cette guerre se solde en perte ou en bénéfice ? Plus d'un esprit sincère s'est déjà posé cette question. Nous savons ce qu'elle coûte, cette funeste campagne : la division au sein du pays, l'irritation des coups portés sans profit, l'inquiétude et le malaise chez les meilleurs et les plus sages. L'Eglise après tout ne demande que la liberté et les conditions nécessaires pour exercer son ministère de paix. » (p. 9.) Sur quoi, l'auteur présente un commentaire de l'Encyclique *Immortale Dei* : il revendique les droits de l'Eglise au libre exercice et aux immunités du droit commun ; et fortifie son argument en le disant conforme à la consigne du Pape. — Ici, une observation. Avant le concile du Vatican, les gallicans racornis s'appuyaient invariablement sur le corps des pasteurs ; depuis, ils préconisent avec une invariable unanimité, la monarchie des Papes ; mais ce qui nous étonne, c'est que, quoi qu'ils fassent, ils se vantent toujours de déférer aux ordres de la principauté apostolique. L'évêque de Beauvais, Frédéric Fuzet, pour carillonner le droit d'abonnement ; l'évêque de Langres, Martin Larue, pour exécuter servilement, sans bruit, toutes les lois de persécution ; les cardinaux de Paris et de Reims pour réclamer l'égalité devant l'impôt ; l'archevêque d'Aix pour mener campagne contre les lois scolaires ; les Trégaro et les Isoard pour repousser bravement toutes les attaques : tous prétendent suivre les ordres du Pape. Se soumettre aveuglément et résister énergiquement, aller au devant du joug ou le repousser avec vigueur : c'est également bien obéir au Pape. Qui peut-on abuser avec de si ridicules contradictions ? Evidemment et raisonnablement, pour obéir au Pape, il faut suivre une seule voie ; personne ne saurait sérieusement prétendre que cette voie soit le chemin de l'obséquiosité au persécuteur, de l'effacement personnel, tranchons le mot, de la désertion devant l'ennemi. Faire du Pape un pontife en caoutchouc, qu'on tire en tous les sens, qu'on invoque sans discernement, à l'appui d'actes contradictoires, et surtout pour innocenter sa faiblesse, c'est se moquer du Pape, se moquer de soi-même et tomber sous les anathèmes de l'histoire.

C'est une maxime de Pascal : « Diseur de bons mots, mauvais ca-

ractère » : il y a des exemples du contraire. Le cardinal Meignan, qui n'était pas un méchant homme, s'amusait à regarder la surface des choses et la superficie des hommes, puis, avec un grain de sel, il se tirait galamment d'affaire. Mais, en toutes choses, il y a un sentiment du grand, que la plaisanterie empêche de voir, ou, au moins, d'exprimer. Dans sa conduite, le cardinal Meignan n'a pas eu grandement le sentiment des grandes choses. Par la pente de son esprit, il était plutôt gouvernemental que pontifical, point incliné à une défense de l'Eglise sur le terrain politique. Jamais il ne fit mystère de sa soumission aux lois persécutrices, qui ont tant meurtri les cœurs catholiques. L'affaire des congrégations accentua encore ce petit côté de son caractère, C'est dire qu'il n'admettait, à aucun prix, l'enthousiasme des braves, qui s'inspirent plus des ardeurs de la foi que des calculs de la sagesse. Sans manquer au respect dû à son caractère, il faut confesser que, son œuvre d'évêque, examinée d'ensemble, le cède, et de beaucoup, à son œuvre d'écrivain.

Meignan était un travailleur ; dix heures de bureau par jour n'épuisaient pas l'ardeur de son zèle. Un labeur si persévérant a produit beaucoup d'ouvrages :

1° *Les prophéties messianiques de l'ancien Testament*, 1 vol. in-8, 1856 ;

2° *M. Renan et le Cantique des Cantiques*, dans le *Correspondant*, 1860 ;

3° *La crise religieuse en Angleterre*, 1861 ;

4° *Un prêtre déporté en 1794*, 1862 ;

5° *M. Renan et la Vie de Jésus*, 1863 ;

6° *Les Evangiles et la critique au* XIXe *siècle*, 1 vol. in-8, 1864 ;

7° *La crise protestante en France et en Angleterre*, 1864 ;

8° *Le monde et l'homme primitif*, 1 vol. in-8, 1869 ;

9° *Instructions et conseils aux familles chrétiennes*, 1876 ;

10° *Les prophéties des deux premiers livres des Rois* ;

11° *Léon XIII pacificateur*, 1886 ;

12° *David roi, psalmiste, prophète*, 1 vol., 1889 ;

13° *Salomon, son règne, ses écrits*, 1 vol. in-8, 1890 ;

14° *Les prophètes d'Israël*, 1 vol. in-8, 1893 ;

15° *Les prophètes et le Messie*, 1 vol. in-8, 1893 ;

16° *Les derniers prophètes d'Israël*, 1 vol. in-8, 1894 ;

17° *L'ancien Testament dans ses rapports avec le nouveau*, 2 vol. in-8, 1895-1896 ;

18° *L'irréligion systématique*, article du *Correspondant*.

A sa mort, le cardinal avait sur son bureau deux ouvrages : un *Dictionnaire des antiquités bibliques* et la *Réalité de la Bible*, réfutation des mythologues qui font de la Bible un poème analogue aux Védas de l'Inde et aux rapsodies d'Homère. De plus, il préparait un dernier ouvrage, intitulé : *Jésus-Christ prophète*, couronnement et complément des ouvrages sur les prophéties messianiques. On ne peut qu'ajouter avec tristesse : *Cœtera desiderantur* ; ou, dans un meilleur espoir : *Dum adhuc ordiret, succidit me.*

Pour apprécier l'œuvre savante de Mgr Meignan, il faut négliger les hors-d'œuvre, les incidents et les épisodes. L'œuvre magistrale, c'est ce grand travail en dix volumes sur les prophéties messianiques. Nous voilà bien loin de l'unique volume qu'avaient ajusté, sur ce sujet, la science traditionnelle et la logique froide du cardinal de La Luzerne. L'auteur va nous expliquer lui-même son entreprise, son plan, sa méthode, son but. La citation suivante, c'est Meignan expliqué par lui-même.

Au tome Ier, page 22 du premier volume, nous lisons : « Ce sont les travaux des Hengstenberg, des Hœvernick, des Hoffmann, des Ziégler, des Deslitzch, des Kurtz, parmi les protestants ; ce sont les travaux des Reinke, des Welte, des Hannberg, des Heid, etc., parmi les catholiques, que nous nous proposons de *reproduire* et de *continuer*. *Profiter* de ce qui est fait, *éclaircir* ce qui est resté obscur, *réunir en faisceaux* les rayons épars : telle a été notre ambition. Il y a un travail *immense* à entreprendre sur toute la Bible, pour *maintenir* son autorité contre les *difficultés* et les *systèmes* rationalistes. Nous nous sommes imposé la tâche d'*interpréter* et de *défendre* les *textes prophétiques* de l'ancien Testament. Est-il besoin de dire qu'en profitant de l'exégèse protestante, nous nous sommes efforcé d'en *éviter* les écueils. Nous savons à quel point la Réforme a altéré les traditions catholiques et combien il est difficile aux protestants, les

mieux intentionnés, d'éviter les inconvénients de l'examen privé, affranchi des plus légitimes contrôles. Çà et là des opinions bizarres, mal fondées, des doutes ou des affirmations dont on ne comprend pas les motifs, déparent leurs meilleurs livres. Les principes de leur exégèse sont peu sûrs. Nous avons puisé les nôtres dans les Pères et dans les règles d'interprétation de notre Mère, la sainte Eglise catholique.

Comme la nature révèle Dieu, la Bible révèle le Christ. Dieu est l'activité féconde qui pénètre toute la création, et le Christ est la vérité qui pénètre toute la Bible. Nous distinguerons, dans la Bible, six éléments que la tradition catholique n'a jamais confondus : 1° les vérités nécessaires à notre intelligence ; 2° les mystères supérieurs à notre raison ; 3° les événements sensibles et naturels ; 4° les événements sensibles et surnaturels ou miracles ; 5° un sens des Ecritures appelé sens littéral et direct ; 6° un sens figuré ou tropologique, appelé communément mystique. L'herméneutique catholique reconnaît ces six éléments d'ordre différent, reconnaît à chacun son rang et considère la Bible comme un monument où ils apparaissent ensemble ou séparément, pour l'édification de l'œuvre du Christ. L'exégèse protestante, au contraire, altère ou nie ces éléments. Tantôt elle confond les miracles avec les événements naturels, et tantôt les mystères qu'elle veut imprudemment expliquer avec les vérités accessibles à la raison. Ici, en s'attachant servilement à la lettre de la sainte Ecriture, elle en tue l'esprit, substituant, aux réalités prophétiques, un grossier empirisme ; là, au contraire, elle combat le fait en faveur de l'idée et étouffe l'histoire sous un idéalisme exubérant. C'est ainsi qu'elle a jeté l'anarchie et fait le chaos dans la Bible. Il est très difficile d'avoir plus d'érudition que nos frères séparés d'Allemagne et d'en faire un plus mauvais usage. Ils emploient trop souvent leur science non à édifier, mais à détruire ; non à distinguer le vrai du faux, mais à envelopper le faux et le vrai ; et, au résultat, à sophistiquer la Bible, à produire le doute universel. Combien l'exégèse catholique s'est montrée plus fidèle, plus sage, plus conséquente ! Elle a fait, de la Bible, une source intarissable de lumière et de vie.

« Les ouvrages qu'elle a produits aux premiers siècles, par la

plume des Pères ; au moyen âge, par celle de S. Bernard et de S. Thomas ; au XVIIe siècle, par Bellarmin, Bossuet et Corneille de la Pierre ; au XVIIIe, par le savant dom Calmet, sont des monuments qui n'ont rien perdu, les uns, de leur fraîcheur, les autres, de leur solidité. On les lit aujourd'hui ; en les consultera longtemps encore ; à peine si l'aile du temps a secoué sur eux quelques légers grains de la poussière du passé. Nous avouons que plusieurs commentaires catholiques des âges anciens, portent la trace des imperfections du siècle où ils ont paru. On relèvera, dans leurs pages, quelques erreurs ; mais, grâce aux principes de leur exégèse, leurs œuvres sont restées, dans l'ensemble, des monuments de vérité et de bon sens. Notre travail n'est pas destiné à *remplacer* ces œuvres immortelles de nos pères. Dieu nous garde d'une telle présomption !

« La philologie moderne a fait d'incontestables progrès, l'étude comparative des langues l'a mise en possession d'expliquer mieux certains passages que les âges précédents avaient moins bien compris. L'archéologie a apporté de nouvelles ressources, et l'histoire de l'Orient, étudiée sur les lieux mêmes des événements et en présence des monuments, mettait à la disposition de l'exégèse catholique de précieux instruments pour confirmer la vérité. Nous avons voulu faire servir à la connaissance de la vérité, ces éléments de conviction. — Nous le répétons, notre tâche est modeste. Nous avons emprunté à des ouvrages récents, beaucoup plus que nous ne leur avons nous-mêmes ajouté. On les trouvera même souvent reproduits *textuellement*. Ceci s'applique particulièrement à Hengstenberg, dont nous avons eu constamment les ouvrages sous les yeux, en composant le nôtre. »

Le caractère *positif* de son œuvre ainsi expliqué, Mgr Meignan explique, dans l'introduction de *David*, son caractère négatif ; il n'oppose pas seulement son œuvre au criticisme allemand, comme argument de prescription ; il s'applique à réfuter, par la science, ses prétentions les plus audacieuses. Dans cette guerre de cent ans qu'elles mènent contre le texte de la Bible et contre sa légitime interprétation, les écoles spéculative, naturaliste et mythique poursuivent toujours, par divers moyens, le même but. Le but, c'est l'éli-

mination du miracle ; la procédure commune, c'est l'hypothèse sous toutes ses formes. Les problèmes semblent résolus, à leurs yeux, quand ils croient avoir découvert d'ingénieuses combinaisons pour éliminer le surnaturel. Ces audaces ne nous émeuvent pas beaucoup. Le mensonge ou, si l'on veut, l'erreur ne prouve que contre elle-même et se détruit pas ses propres excès. La Providence a d'ailleurs assis la vraie religion sur ses bases inébranlables et l'a placée au-dessus des attaques et des systèmes du criticisme. « Quand nos apologistes, dit-il, descendent avec leurs adversaires dans le champ des hypothèses, des questions d'histoire, de philologie et d'archéologie, la religion, par la plume de ses enfants, combat, non pour l'existence, mais pour l'honneur. Sur la pierre angulaire, Jésus-Christ, sur son autorité, sur ses actes et sur ses enseignements, sur les prophéties qui les ont annoncés et sur les miracles qui les ont confirmés, sur les transformations immenses, divines, qui ont suivi la résurrection du Christ, sur la fondation de l'Eglise, sur les bienfaits qu'elle a semés le long des âges, sur sa vitalité prodigieuse et sur ses garanties d'éternelle durée, sur tant de faits certains arrivés jusqu'à nous par les apôtres et la tradition des Pères et les docteurs de tous les siècles ont construit, pour notre loi, un inexpugnable rempart. » (*David*, Introd. VI.)

L'Ancien Testament dans son rapport avec le Nouveau offre, de cette œuvre, un résumé plus sommaire. « Exposer, dit-il, l'histoire d'Israël en exposant successivement le tableau de chacune de ses époques ; mettre en lumière le travail de la préparation évangélique à l'élaboration de l'Eglise chrétienne ; constater l'attente du Messie dont l'œuvre rédemptrice, les caractères et les traits sont prédits par les prophètes et annoncés par les personnes, les faits, les choses de l'ancien Testament : voilà la tâche considérable que nous nous sommes imposée, à l'exemple des saints Pères, marchant sur leurs traces et guidés par les traditions. » En conséquence, sa méthode est celle de l'*histoire* et de l'*exposition doctrinale* ; la discussion et la réfutation des objections y ont une place suffisante, mais secondaire. — Nous sommes donc ici dans l'apologétique ; néanmoins pas précisément dans l'apologétique *polémique*, mais plutôt dans ce qu'on peut

appeler l'apologie *positive*, telle que l'ont pratiquée les anciens docteurs, Origène, Eusèbe de Césarée, S. Augustin ; puis Bossuet et quelques-uns des plus éloquents apologistes de notre siècle.

Meignan est donc, avec Vigouroux, Fillion, Magnier, un des quatre ou cinq prêtres de France, qui ont étudié à fond les Ecritures et en parlent à bon escient : on peut se fier à son savoir. Quelques-uns, il est vrai, lui ont reproché d'avoir un peu diminué, un peu amaigri nos traditions. Il est possible que vivant, au milieu des docteurs de l'Allemagne, il ait subi leur influence ; même en étudiant pour réfuter, on peut se laisser surprendre quelquefois. C'est un effet de la faiblesse humaine, non une erreur de l'esprit ou un écart de volonté. Nous devons tenir fortement que ce savant prélat s'inspire *toujours* des Pères de l'Eglise, qu'il suit toujours *fidèlement* leur tradition, qu'il s'astreint à la rigoureuse observation des règles exégétiques de l'Eglise. A aucun titre, ce n'est un esprit novateur ou un esprit téméraire ; c'est une raison solide mise au service d'une solide foi, pour laquelle, dit-il, il eût donné vingt fois sa tête. Ce qu'il offre au lecteur, ce n'est pas de la rhétorique éloquente comme Plantier ; ou des analyses mortes, comme Péronne : c'est de la haute science. Dom Guéranger et le cardinal Pie en faisaient grand cas. On peut le considérer comme une des colonnes de l'Eglise contemporaine Contre les hérétiques et les libres-penseurs, il est très fondé, très fort : contre les témérités des esprits faibles et présomptueux, il n'est pas moins en garde : il n'approuvait pas Loisy ; il tenait pour malheureuses les idées de M. d'Hulst sur les écoles d'interprétation large. L'Encyclique *Providentissimus* pour quoi le Pape l'avait consulté, est la confirmation de son enseignement : elle dut causer, au vieux cardinal, une de ces joies profondes qui émeuvent le cœur, jusqu'à faire couler des larmes d'allégresse.

Le clergé de France n'a peut-être pas fait aux ouvrages du cardinal Meignan, tout l'honneur qu'ils méritent : il lit trop peu les Ecritures, pour mettre à profit ces grandes et importantes publications. Partisan de la grande science même pour l'hôte du plus humble presbytère, nous estimons que, sur les prophéties messianiques, c'est dans les œuvres de Meignan que nos prêtres doivent la puiser. Le

Concile du Vatican avait déterminé, en principe, la notion, l'objet et l'autorité de la prophétie ; en fait, l'archevêque de Tours a donné, sur l'ensemble des prophéties depuis l'Eden jusqu'au dernier prophète, le dernier mot de la science contemporaine. Cela suffit à sa gloire.

9° *Charles Cotton.* — Parmi les trop rares évêques de France qui surent, sous le pontificat de Léon XIII, faire toujours tout leur devoir épiscopal, il faut citer l'évêque de Valence, Cotton. Charles-Pierre-François Cotton était né, en 1825, à Saint-Siméon-de-Bressieux, dans l'Isère. Après de solides études de théologie au grand séminaire de Grenoble, ordonné prêtre, il occupa d'abord, au petit séminaire, une chaire de professeur ; puis débuta, dans le ministère, comme vicaire de la cathédrale. Curé de Claix, en 1863, ensuite archiprêtre d'Allevard, il succéda bientôt, comme curé de la cathédrale, au vénérable abbé Gérin. Les Dauphinois ont une réputation de finesse et d'énergie ; Charles Cotton en offre un exemple des mieux réussis. Pieux, prudent, sage, quand il fallait agir, il ne savait pas ce que c'est que tergiverser ou reculer. Des conférences dogmatiques pour hommes, qu'il fondait à Saint-Hugues, lui donnèrent d'emblée la réputation d'un orateur, plein de science et d'onction, au langage clair, précis, toujours correct, et d'une simplicité qui n'excluait pas cette chaleur communicative, si efficace pour entraîner les âmes. Le curé de la cathédrale venait de recevoir des lettres de grand vicaire, lorsque le gouvernement et le Saint-Siège l'appelèrent, le 16 janvier 1875, au siège de Valence, vacant par la démission de Mgr Gueulette, qui se retirait dans l'île de Lérins. Petit de taille, mais ferme, le nouvel évêque, grâce à sa douceur naturelle, ne se fit pas d'abord remarquer ; mais, homme de devoir, il savait le remplir jusqu'au bout, lorsque sa conscience lui indiquait un droit à défendre. Les attentats impies du gouvernement persécuteur lui fournirent maintes fois l'occasion de défendre les droits des congrégations religieuses et la liberté d'enseignement ; pas une fois il ne faillit à revendiquer les saintes prérogatives de l'Eglise. Les gens de basse police se prirent bientôt à le harceler d'observations misérables et de menaces plus misérables encore, relatives à la suppres-

sion de son traitement d'évêque. Outré de ces bassesses, l'évêque se redressa dans sa dignité et burina des paroles comme il ne s'en prononce pas souvent. « Gardez votre argent et ne m'insultez pas davantage ; vous n'aurez jamais assez d'or, pour gorger toutes vos créatures ; moi, je peux vivre pauvre. » Ce coup de fouet en pleine figure exaspéra le gouvernement, et comme ses ministres sont aussi sots que maladroits, ils appelèrent l'évêque de Valence devant la cour d'appel de Paris, pour outrages, comme si l'on pouvait outrager jamais un si lâche gouvernement ! L'évêque comparut, avec modestie, sans doute, mais aussi avec une noble fierté ; il répondit aux mercuriales du procureur qu'il n'avait fait que son devoir et qu'il le ferait encore, parce que c'était une obligation de son serment épiscopal. Les juges, peu accoutumés à rencontrer un tel coupable, n'osèrent pas le condamner ; ils acquittèrent le vaillant prélat, qui n'avait su que répondre dignement à une provocation.

C'était, pour le gouvernement, un soufflet. Au lieu de l'encaisser adroitement, il citait, en 1883, devant le Conseil d'Etat, l'évêque de Valence, pour répondre des justes flétrissures infligées aux manuels d'enseignement civique. Le Conseil d'Etat est un conseil ; ce n'est pas une chambre de justice, ou, si c'en est une, le gouvernement y figure comme juge et partie, et ne manque jamais de s'absoudre. Cette fois, l'évêque n'échappa pas à une condamnation ; mais son courage n'en fut pas atteint et nombre de fois il renouvela ses fermes protestations contre les odieux exploits des persécuteurs. Une dernière fois, dans une allocution au président Carnot, l'évêque de Valence, parlant pour tous ses collègues, osa, en termes très dignes, protester contre les abominations dont étaient l'objet, en France, les sanctuaires de la religion catholique. Aussi figurait-il, depuis longtemps, parmi les prélats que le gouvernement persécuteur prive de leur traitement concordataire, au mépris du droit et de toute procédure.

L'évêque de Valence, Charles Cotton, octogénaire, mourait en 1885, d'une fluxion de poitrine, dans son village natal ; sa mort portait à seize le nombre des évêchés vacants. L'histoire doit s'incliner devant cette tombe et y mettre une branche de laurier. C'est un vaincu dont les défaites triompheront un jour à l'envi des victoires.

Un trait fera mieux connaître, que tous les éloges, l'admirable énergie de cet intrépide prélat. Quelques mois avant sa mort, suivant l'exemple courageux de Coppée et de Drumont, il avait résolu de refuser le paiement de ses impôts. Un journaliste s'en fut le visiter, pour savoir si telle était bien sa décision. « Absolument, dit-il. Je ne dois rien à ces voleurs et je me ferais un scrupule de donner le moindre centime à des gens qui m'ont dépouillé. Le receveur général a d'ailleurs été très correct en cette circonstance ; quant au préfet de la Drôme, il a fait son métier. » Ce préfet avait dit : « Les diocésains de l'évêque de Valence lui font d'assez grasses aumônes, pour que l'Etat puisse en prendre sa part. » Le mot n'était pas heureux ; il donnait à entendre que le gouvernement s'estimait heureux de mettre au pillage les maisons où il y a de quoi prendre. Le ministre fut moins hardi que le préfet : dans une démocratie, les subalternes ont des sentiments bas, en harmonie avec leur situation. Le ministre ne jugea pas à propos de saisir le pauvre mobilier de l'évêque et de le faire vendre aux enchères publiques ; il laissa l'évêque tranquille et lui fit grâce de ses impôts. La peur de l'opinion publique avait retenu le bras de ces puissants, audacieux contre ceux qui ne peuvent se défendre et courageux seulement lorsqu'ils sont sûrs de ne rencontrer que des lâches ou des trembleurs.

10° *Mgr Bougaud.* — Emile Baugaud naquit à Dijon en 1825, d'une jeune bourguignonne et d'un père belge, ouvrier bigame. De ce malheureux mariage naquirent deux enfants, une jeune fille, qui fut religieuse, et un jeune homme qui devait mourir évêque. Prêtre vers 1850, l'abbé Bougaud, qui avait du talent et des goûts sérieux, se prit à étudier d'abord l'apostolicité des églises de la Gaule qu'il borna à S. Bénigne et aux commencements des églises de Dijon et de Langres : il écrivit là-dessus un volume aussi bien fait qu'il se pouvait faire. Aumônier des religieuses de la Visitation de Dijon, il étudia ensuite un sujet qui s'imposait, en quelque sorte, à sa piété et à son zèle ; il écrivit et publia deux volumes sur sainte Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice des Visitandines avec S. François de Sales. Ce nouvel ouvrage n'est plus d'un écrivain novice, mais d'un auteur, jeune encore, qui promet de devenir un maître :

c'est déjà un titre. A cette époque, un jeune évêque français, Félix Dupanloup, d'Orléans, placé, avec son groupe libéral, à la tête du *Correspondant*, s'appliquait à enrégimenter les hommes de talent pour s'en faire des prosélytes, voire des collaborateurs, d'autant plus précieux qu'ils consentiraient à être bénévoles et masqués. Dupanloup rendit compte lui-même de l'ouvrage de Bougaud ; il le fit largement, grandement, un peu trop même dans la diatonique de l'admiration. La conclusion fut qu'il appela Bougaud à Orléans et lui donna des lettres de vicaire général. Dans cette fonction toujours difficile, plus difficile à Orléans qu'ailleurs, surtout avec un homme de ce talent, Bougaud eut le mérite rare de se tenir à sa place, sans essayer d'effacer le maître, mais sans se laisser effacer lui-même. Bougaud, vicaire général d'Orléans, fut un personnage.

La fonction de grand vicaire consiste à assister l'évêque dans l'administration du diocèse, soit par le travail des bureaux, soit comme compagnon dans les visites pastorales. Dupanloup, évêque d'Orléans, qui faisait sonner très haut son titre, était, de fait, aussi peu évêque que possible. A part certaines affaires plus bruyantes, qui devaient trouver place dans ses œuvres complètes, Dupanloup ne suivait rien de trop près ; il laissait la besogne à ses coopérateurs. Cette besogne, au surplus, n'est pas trop absorbante ; et même en faisant la part des relations avec le clergé et avec le monde, un vrai travailleur peut s'y créer de précieux loisirs. Bougaud les employa à écrire un grand ouvrage, en cinq volumes, sur le *Christianisme au temps présent* ; c'est un travail analogue aux *Etudes philosophiques* d'Auguste Nicolas, du P. Caussette, du docteur Laforêt et de Franz Hettinger. Cette démonstration et exposition du christianisme, par Bougaud, n'est pas, sous le double rapport de la théologie et de la science, aussi forte que les travaux de ses émules. On y sent un certain apprêt littéraire, qui n'est pas un crime ; et un certain latitudinarisme doctrinal, qui est une faute. Ce n'est pas dans les temps périlleux que nous traversons, qu'il faut caresser les oreilles et laisser mollir les esprits ; il faut dire toute la vérité avec force et ne pas recourir à l'art vulgaire de dorer, comme on dit, la pilule. Les livres mangés, pour parler comme le prophète, ne doivent pas trop caresser

l'estomac, mais plutôt donner la colique au ventre. Le cardinal Pie appréciait d'un mot et d'un sourire l'ouvrage de Bougaud : c'est, disait-il, le christianisme *des* temps présents. — Il y a surtout, dans cet ouvrage, un épisode de Gaëtana, où Bougaud court sur les brisées de Gerbet, mais sans succès. Gaëtana est une jeune fille de seize ans, qui va mourir : un jeune aumônier lui administre les derniers sacrements. La chose a lieu dans des conditions certainement irréprochables, mais elles sont rapportées dans un récit qui ne l'est point, et avec un détail propre plutôt à éveiller le soupçon, ou, au moins, à légitimer des complaisances. Ce sont des perles, si vous voulez ; mais de ces perles dont sont friands surtout les pourceaux. L'Evangile a déclaré que ces animaux ne doivent pas être nourris avec un si coûteux aliment ; les Anglais, gens prudes, le restreignent par la maxime : Honni soit qui mal y pense.

Emile Bougaud publiait, un peu plus tard, un opuscule pour dénoncer le grand péril que faisait courir à l'Eglise, la rareté des vocations sacerdotales. Le mentor, un peu bien onctueux de tout à l'heure, devenait ici tour à tour Alceste et Juvenal. Grand vicaire, il était dans son rôle, en se plaignant de la pénurie de prêtres dans certains diocèses, comme Meaux, Versailles et Orléans ; mais il se donnait le tort habituel des réformateurs ; il généralisait trop ses critiques. A cet égard, on peut classer les diocèses en trois catégories : dans plusieurs, les ordinations annuelles ne donnent pas un nombre suffisant de jeunes prêtres, pour parer aux vides causés par la mort ; dans d'autres, en plus grand nombre, le nombre des jeunes prêtres suffit couramment au service des paroisses et des institutions ; dans quelques diocèses, ce nombre est plus que suffisant et fournit des missionnaires aux pays infidèles. Les erreurs et exagérations de Bougaud furent l'occasion d'une assez vive controverse, qui remit les choses au point, et eut l'avantage de réveiller un peu, pour le recrutement du sacerdoce, le zèle des pasteurs. Toutefois, il y a ici matière à une très importante observation. Il faut des prêtres, sans doute ; mais il faut moins les compter que les peser. Ce n'est pas le nombre qui importe ; c'est l'esprit, c'est la vertu, c'est la vraie force du prêtre. Or, ces qualités, un prêtre les trouve toujours un peu

dans sa vocation ; mais il doit les développer, les perfectionner, d'abord dans sa formation sacerdotale, puis dans l'accomplissement des devoirs de son ministère. Ce dernier mérite procède, en général, pour une grande part, de la formation du prêtre dans les écoles ecclésiastiques. Qu'on s'ingénie à remplir ces écoles de sujets d'élite, sans doute, c'est un devoir ; mais c'est un devoir plus important de pourvoir, par la bonne tenue, au besoin, par la réforme des séminaires, à l'excellence de la formation sacerdotale. Ce devoir incombe à la conscience des évêques ; et il est de telle importance que nous avons voulu, en conscience, dire un mot sur ce grave sujet. D'autant plus que les séminaires de France, formés un siècle après le Concile de Trente, pénétrés de l'esprit français et des erreurs françaises, ne sauraient jamais trop se rapprocher par les principes, par les pratiques et par la méthode, de la méthode, des pratiques et des principes des écoles romaines.

Après la mort de Dupanloup, Bougaud était devenu évêque à Laval ; il n'y fit que passer. Après sa mort on trouva, dans ses papiers, des matériaux pour une histoire de S. Vincent de Paul, pas mûrs encore pour l'impression. Un mauvais faiseur d'Orléans n'y regarda pas de si près et publiâ l'ouvrage en deux volumes. L'abbé Maynard, qui avait étudié vingt ans et publié en quatre volumes, lui aussi, une histoire de S. Vincent de Paul, lut ces deux volumes, dont il était, plus que tout autre, le juge compétent. Quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver des plagiats nombreux, effectués à son détriment ; et d'y relever une multitude de petites erreurs de dates, de citation, et de faits. Maynard prit sa plume de critique expert ; il dressa un état de plagiats et de fautes, avec une précision si victorieuse que, du coup, le livre était à bas. La vie privée, la dignité morale, la dignité épiscopale de Bougaud n'étaient pas en cause ; il y avait seulement critique d'un ouvrage posthume, à d'autant meilleur titre que son auteur ne l'avait pas publié. Ce fait donna lieu à plusieurs incidents et même à une intervention du Souverain Pontife, qui eût aussi bien fait de ne pas descendre à ces minuties. Maynard était dans son droit et n'avait que trop raison. Quant à Bougaud, en dehors de ses fonctions ecclésiastiques, c'était un écrivain de marque. Ce n'était pas,

dans le sens ordinaire du mot, un savant ; c'était un esprit distingué, imbu un peu de tout, très fondé en rhétorique, et, à force de travail et d'esprit, arrivant parfois à l'éloquence. Par tendance de talent, par état et par situation, il appartenait au parti catholique libéral, à un parti insensé dont Dupanloup était le chef et dont l'armée comptait plus de généraux que de soldats. La grande erreur de ces académiciens, c'était, suivant leur formule, de réconcilier l'Eglise avec la société moderne. Une réconciliation est toujours désirable ; mais ici on ne pouvait y réussir que par une forte expurgation. Eux, au contraire, voulaient y procéder en mariant la Révolution avec l'Eglise ; en poursuivant cette illusion, ils firent fortune et perdirent la France.

11° *Mgr. Lagrange.* — François Lagrange était né au diocèse de Bourge, à Dun, en 1827. Après avoir été quelque temps professeur, il était devenu vicaire général d'Orléans. Dupanloup aimait à s'entourer de grands vicaires, qui fussent autant de rayons ajoutés à son soleil et qui pussent travailler avec lui, à ses œuvres complètes, avec autant de mérites que d'abnégation. Dans ce dessein, il les choisissait dans la France entière : Bougaud était de Dijon, Lagrange de Bourges, Gaduel de Marseille et Chapon, des Côtes-du-Nord. Par le fait, le clergé d'Orléans était régi, sous l'autorité de l'évêque, souvent absent, par des étrangers ; ce qui était une petite marque de bon vouloir et d'estime pour les prêtres diocésains. Autrement les choix n'étaient pas trop malheureux : Bougaud parvint, à peu près correctement, à l'illustration ; Gaduel ne parvint qu'à l'illustration du ridicule. C'était le grand vicaire inquisiteur, qui cherchait partout ses fiches d'information et avait ou s'imposait pour devoir, de donner toujours raison à l'évêque. Cet homme absurde poussa l'insolence jusqu'à publier, pendant le concile, à Rome, une dissertation en mauvais latin, où il prétendait qu'un évêque votant l'infaillibilité, commettrait quatre ou cinq péchés mortels ! Quant à Lagrange, il avait été choisi pour sa crânerie : c'était le mameluck de l'évêché, l'admirateur lyrique, qui, en tout et pour tout, ne trouvait pas Dupanloup admirable moins de trois fois. Ce trisagion donne une petite idée de l'esprit, et pourtant Lagrange en avait. En particulier, il était arrivé, pour la composition

littéraire, à imiter si bien le maître, qu'il écrivait à s'y méprendre, comme Dupanloup, avec des phrases hachées, peu cohérentes, entrecoupées de Oh ! et de Ah ! Dupanloup, qui n'était laborieux qu'à ses heures, employait Lagrange, non pas seulement à préparer, mais à écrire ses brochures ! Lagrange lui-même s'en vantait ; aux censeurs de ses livres, il répondait galamment que si ses livres n'avaient pas grande valeur, au moins, sous le nom d'un autre, il avait fait pas mal de bruit en ce bas monde. Cette particularité, absolument certaine, prouve ce que valent et surtout ce que ne valent pas ces fameuses brochures. Lagrange n'était pas un homme à soulever le monde.

En son privé, Lagrange avait écrit une histoire de sainte Paule et une traduction des lettres si piquantes de S. Jérôme : il les disait traduites dans toutes les langues, à quoi répondait plaisamment Maynard qu'elles étaient illisibles dans la même proportion. C'est peut-être un peu sévère. Il est toujours à propos de faire relire S. Jérôme ; et citer, à nos dames, l'exemple de sainte Paule, c'est les mener à l'école du détachement et de la bravoure. Les exemples de la grande dame et les leçons du grand docteur ne pouvaient qu'être utiles en tout temps et particulièrement opportunes en des temps de sensualisme voluptueux et de très funeste inertie.

A la mort de Dupanloup, Lagrange fut obligé de déguerpir du diocèse d'Orléans. Pendant un séjour assez long, dans une situation, où, mieux inspiré, il eût pu rendre des services, il ne s'était créé aucun titre ni à la reconnaissance, ni au respect. A moins de proclamer qu'il eut raison contre tout le monde, rien ne prouve plus contre cet homme. Le clergé, à Orléans comme partout, est juste appréciateur, et, s'il vomit Lagrange, c'est qu'il avait des motifs. Mais l'Eglise a, dans son organisation, une souplesse qui lui permet de trouver un remède à toutes les misères. Lagrange était impossible à Orléans ; un autre était impossible à Paris ; il y eut troc entre les diocèses de Paris et d'Orléans. Le vicaire général de Sainte-Croix devint même chanoine titulaire de Notre-Dame. Le cardinal Guibert fit, à ce propos, une assez jolie réflexion : « Quelqu'un a dit que je n'en avais pas le droit ; si je ne l'avais pas, je l'ai pris. » La belle humeur est

toujours bonne, surtout chez les gens qui n'en ont pas l'habitude. Mais s'il y a eu, dans ce troc, viol d'une loi quelconque, ce ne peut être sérieusement, pour un cardinal, un motif pour se ceindre le front d'une couronne de laurier.

Chanoine de Paris, Lagrange se prit à écrire et publia bientôt, en trois volumes, la Vie de Mgr Dupanloup. Trois volumes sur un seul personnage, c'est une longue lecture ; elle demande beaucoup de temps et en laisse trop peu pour connaître le détail d'autres vies aussi importantes. Sous ce rapport, nous n'imitons pas la sobriété des anciens. Leurs biographies sont en général courtes ; Cornelius, Tacite, Plutarque sont des modèles de concision, et, lorsqu'on sait l'histoire, on ne voit pas que leur esquisse soit trop inférieure aux modèles. Nous avons aussi, parmi les modernes, des exemples de concision heureuse : l'Ozanam de Lacordaire, le Lacordaire de Montalembert sont des modèles aussi expressifs que les types des anciens biographes ; encore chez l'un et chez l'autre, y a-t-il quelque place à la déclamation. Lagrange, lui, n'est pas sobre ; il a les mains pleines de documents ; il les encadre tant bien que mal dans la grisaille de ses chapitres, sans se dire jamais qu'il y a une limite à tout. Cette abondance fatigue surtout par la redondance déclamatoire et le parti pris d'admiration, qui forme la dominante du récit. Les hommes, dit-on, sont admirateurs dans la mesure même où ils sont supérieurs ; à ce titre, Lagrange serait un phénix si son homme était un héros. Mais il y a, dans Dupanloup, des parties faibles, il y a des lacunes doctrinales, il y a surtout des fautes de conduite et deux au moins furent énormes. Lagrange, pour tout louer, suit une procédure vulgaire ; ou il biaise ou il passe sous silence les faits qui accusent son héros. Son livre n'est pas une histoire, c'est un panégyrique ; encore n'est-il écrit ni avec la plume de Tacite, ni avec la puissante réflexion de Pline, mais avec le thyrse.

Un autre prêtre d'Orléans (nous ignorons s'il appartenait à la famille ecclésiastique de l'évêque), l'abbé Chapon, écrivit aussi trois volumes sur Dupanloup. Son objectif n'est pas celui de Lagrange ; il n'entreprend pas d'écrire l'histoire ; il se borne, dans l'étendue de

l'histoire, à choisir comme champ d'évolution, les terrains où Dupanloup a paru plus vulnérable. Dupanloup et les libertés de 89 ; Dupanloup et le pouvoir temporel des Papes ; Dupanloup devant l'épiscopat et le Saint-Siège ; tels sont les thèmes de l'aumônier du lycée d'Orléans. A son tribunal, Dupanloup paraît comme un accusé : le procureur s'érige en avocat et en juge ; il conclut, non pas seulement à l'innocence du prévenu, mais à l'exaltation de sa personne. Pour Chapon, comme pour Lagrange, Dupanloup est le grand évêque de XIX[e] siècle, l'un des grands évêques de l'histoire. Chapon toutefois est supérieur à Lagrange par le calme de l'esprit, par le style, par la tenue de la discussion et même par le fond des choses. Lagrange est toujours sur le trépied ; Chapon ne quitte pas les formes de l'Académie. Mais tous deux ont également tort ; et leur logique succombe devant les faits qui se dressent comme des rocs inattaquables. Le premier fait c'est que tant d'adversaires, et entre autres Pie de Poitiers et Pie de Rome, se soient élevés contre Dupanloup ; et que ces accusateurs aient pu élever contre lui de si énormes griefs. A qui ferez-vous croire que Dupanloup est excusé et toujours louable, lui qui vint se camper sur la tombe de Pie IX, pour crier, un volume durant, contre ce pontificat qu'il appelle la *crise* de l'Eglise. Ni le héros, ni ses deux panégyristes ne sont susceptibles de justification ; leur libéralisme doit également succomber sous l'anathème. La politique sacrée, comme dit Bossuet, consiste en deux choses : l'exercice concordant des deux puissances et une liberté raisonnable laissée aux sujets, sans aucune facilité légale de licence pour leurs passions. La politique libérale, au fond, rejette Dieu et les deux pouvoirs qui le représentent ; ou si elle s'incline devant les deux puissances, ce n'est pas sans avoir écrit, dans la loi, une patente de licité pour tous les mauvais instincts de l'homme. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen est le symbole de la politique libérale et une déclaration de guerre à l'Eglise. Dans le champ clos des siècles, dans la lutte entre Dieu et Satan qui les remplit, le libéralisme se fait l'organe de toutes les licences et soutient Satan contre Dieu. Dupanloup, en réclamant une réconciliation entre les deux adversaires irréductibles, ne savait ce qu'il disait ;

ses panégyristes en l'innocentant se donnent les mêmes torts. La liberté est un enfant de la vérité et de la vertu, grandi à l'école de l'Eglise ; le libéralisme est la grande hérésie des temps modernes.

Le batteur en grange et l'oiseau qui n'est pas un coq eurent, dans leur disquisition, un adversaire résolu, le chanoine Maynard, le même qui avait mis en capilotade, le Vincent de Paul de Bougaud. Les deux artistes d'Orléans ont mis, à leur composition, toute leur industrie ; le critique de Poitiers, défenseur des vrais principes, fait fi de leurs fragiles agencements et s'arme du burin vengeur de l'histoire. Dupanloup avant, Dupanloup pendant, Dupanloup après le concile, paraît, dans ce travail, tel qu'il paraîtra aux yeux de la postérité. *Avant* le concile, c'est un éducateur, un catéchiste, si méritant qu'on le voudra, mais le fabricateur, à peine conscient, d'une erreur grave, qui finira par devenir une hérésie, même dans sa forme la plus douce ; *pendant*, c'est l'adversaire scandaleux de la définition d'un dogme de foi, le metteur en branle des Hyacinthe, des Maret, des Gratry, des Broglie, des Montalembert et Doellinger ; après, c'est l'homme qui a préparé, sinon provoqué, le schisme des vieux catholiques et le schisme des arméniens, et surtout, en France, l'énervement, l'inertie, la déroute de l'armée catholique. La plume de l'histoire, même portée par le plus indulgent des historiens, ne pourra jamais amnistier les gestes de Dupanloup, ni excuser son aveuglement, ni même comprendre l'emportement de ses passions. C'est plutôt un *tragediante* qui joue son rôle ; mais le masque tombé, l'homme reste et le héros s'évanouit.

12° *Mgr D'Hulst.* — Parmi les hommes de ce temps qui parvinrent promptement à tout, sans marquer beaucoup nulle part, avec un éclat pur et une intègre solidité, il faut nommer Mgr d'Hulst. Maurice Le Sage d'Hauteroche, comte d'Hulst, né à Paris en 1841, descendait d'une vieille et riche famille, dont le titre nobiliaire est un village près de Courtrai. Sa mère, une descendante de la famille du pape Urbain V, était dame d'honneur de Marie-Amélie ; ses fils partagèrent les jeux des fils de Louis-Philippe. En 1856, le jeune d'Hulst fut placé au collège Stanislas, établissement ecclésiastique rattaché à l'Université de France, mi-partie par son esprit, comme

par sa situation légale. Ses humanités achevées, Maurice était poussé vers la carrière militaire et se sentait attiré vers les sciences ; la pieuse et aimable influence de Mgr de Ségur le fit entrer à Issy, séminaire philosophique de Saint-Sulpice. D'Issy il vint au grand séminaire de Paris et y passa quelques années, partagé entre l'étude des manuels du crû et la pratique des petites dévotions. Au terme des études sulpiciennes, l'abbé d'Hulst s'en fut à Rome, y consacra deux ans à la conquête des deux doctorats et y adjoignit les recherches dans les catacombes. Prêtre en 1866, vicaire à Saint-Ambroise, il se voua spécialement aux associations de jeunes gens, aux internats d'apprentis et écoles du soir. Aumônier militaire pendant la guerre de 1870, il échappa aux balles allemandes, mais faillit tomber sous les balles des communards. En 1872, quand l'ordre fut un peu raffermi, il devint secrétaire particulier de Mgr Guibert et monta rapidement de grade en grade. Promoteur de Paris en 1873, vicaire général honoraire en 1874 ; titulaire en 1875, archidiacre de Saint-Denis, il était, à trente-quatre ans, chef d'Etat-major, avec Caron et Lagarde. En 1880, il était nommé recteur de l'Institut catholique de Paris ; en 1890, conférencier de Notre-Dame ; en 1892, député de Brest. Par le fait, ce jeune homme, qui n'avait ni beaucoup d'études, ni beaucoup d'expérience, se trouvait revêtu de trois ou quatre charges, qui demandent chacune un homme tout entier. Une telle accumulation accuse ou peu de modestie ou peu de discernement. Un homme appliqué à tant de choses, est obligé de partager ses forces et reste insuffisant pour toutes ses œuvres. Par le vice de sa situation, il ne saurait faire honneur à ses affaires et se tue à brève échéance.

Les hasards de la vie avaient fait, de Maurice d'Hulst, un vicaire de paroisse, puis l'administrateur d'un grand diocèse. De telles fonctions convenaient mal à sa nature ; son esprit altier avait peine à se plier aux exigences de la situation ; les curés, les vicaires et les paroissiens ne lui trouvaient ni beaucoup de tact, ni une grande élasticité. Les préférences de gentilhomme allaient mieux aux travaux de l'esprit ; devenu la cheville ouvrière de l'Université catholique, il improvisa des locaux dans le vieux monastère des Carmes,

rassembla des professeurs un peu de bric et de broc, dressa des programmes plus ou moins bien compris, et put ouvrir l'Institut avec des cadres complets. Le docteur Laforêt, recteur magnifique de Louvain, avait conseillé de ne point fonder des universités libres, mais seulement des séminaires et des conférences près des Facultés de l'Etat. En admettant la création d'universités nouvelles, on eût dû, pour toute la France, se borner à deux ou trois, et n'en créer davantage qu'après constatation d'une urgente nécessité. Les Français, nés malins, dit-on, voulurent avoir immédiatement six Instituts : entreprise qui exigea d'énormes dépenses. L'état des esprits et l'état des sciences ecclésiastiques ne promettaient pas d'en tirer grand profit. Il y a peut-être même lieu de craindre qu'on n'ait pas été partout, ni toujours d'une parfaite rectitude, ni d'un remarquable zèle. Par exemple sur les origines de l'histoire ecclésiastique, sur l'exégèse, sur l'économie politique, et même un peu sur tout, on voit, en général, à l'Institut de Paris, un certain esprit latitudinaire qui n'offre pas beaucoup de garantie, ni de sécurité. Ce n'est pas défaut d'activité, de talent, d'intelligence ou de savoir ; c'est plutôt manque d'un génie synthétique et compréhensif assez puissant pour faire irradier toutes les magnificences de la science catholique.

Maurice d'Hulst n'était pas, à proprement parler, un savant, ni un philosophe, ni un théologien. Trop jeune pour être fondé en science, il avait, en philosophie, passé à Saint-Sulpice, par l'ontologisme et le cartésianisme pour arriver au thomisme, dont il s'était fait l'ardent interprète, mais pas toujours heureux dans ses leçons. Une fois au moins, il fut appelé à Rome pour avoir à justifier son enseignement ; il fut défendu par le P. Pecci et par le cardinal Zigliara ; pour le corriger le Pape l'éleva à la prélature. Sous son rectorat, un abbé Loisy, professeur d'Ecriture sainte, se lançait, à propos de l'inspiration des Ecritures, dans des thèses hasardées qui côtoyaient le protestantisme. Un autre professeur, Louis Duchesne, enseignait les origines chrétiennes, de façon à obtenir les applaudissements de la science athée ; il sut même se faire de sa chaire un marchepied pour décrocher le poste officiel de l'Ecole, promotion dont le jugèrent digne les plus violents et les plus méprisables ennemis de

l'Eglise. Maurice d'Hulst n'était lui-même ni un esprit très droit, ni un jugement très sûr. Par exemple, il fonda un congrès scientifique, qui devait être comme la Pentecôte de la science : le Pape dut l'endiguer, plus d'une fois il passa par-dessus la digue et mourut de sa belle mort. Par exemple, pour couvrir Loisy, il écrivit, dans le *Correspondant*, déversoir des idées libérales, un article sur l'interprétation large des Ecritures, qui ne dut qu'à l'indulgence de Léon XIII de n'être pas mis à l'Index. Par exemple, à la mort de Renan, il écrivit sur la fin de ce triste savant, un article, toujours dans le *Correspondant*, article pour plaider les circonstances atténuantes de l'apostasie. Par exemple, enfin, au sujet de l'Encyclique *Immortale Dei*, il écrivit un soi-disant commentaire, où il dit avoir cru toujours à l'inexistence de la société chrétienne et n'en avoir été informé que par l'Encyclique de Léon XIII. Au mariage du prince Waldemar avec une fille du duc de Chartres, il combla d'éloges ce prince qui, de retour dans son pays, se parjura sur toutes ses promesses à l'Eglise. Une autre fois, dans une cérémonie de mariage, il tombait à bras raccourcis sur Alexandre Dumas, qui en perdit la tête. Quand le duc d'Orléans voulut rompre avec sa fiancée, Marguerite d'Orléans, ce fut encore d'Hulst, l'orateur des grands mariages, qui négocia ce divorce avant la lettre. A voir ces choses, on se croirait à Byzance, en plein Bas-Empire. Quant à ces filles de princes, qui se marient comme elles peuvent, je ne vois pas que leurs mariages amènent la conversion ni des princes ni des peuples. Qu'elles se marient au Nord, qu'elles se marient au Midi, à l'Est ou à l'Ouest, leurs mariages sont des fortunes, ce ne sont plus des événements pour la religion. Aussi remarqué-je que, s'ils sont dépouillés de toute puissance morale et religieuse, leur fortune même n'est pas, tant s'en faut, à l'abri de graves infortunes.

Successeur de Monsabré, de Félix, de Ravignan et de Lacordaire à Notre-Dame, Maurice d'Hulst n'était pas un orateur ; il eût été plutôt un conférencier dans le genre philosophique, précis, clair et froid, emportant la conviction par des arguments, non par l'élan de la parole, encore moins par l'ivresse du verbe. Ses conférences se lisent agréablement ; elles étaient, à entendre, mortellement ennuyeuses : elles ne firent pas recette. A la Chambre des députés, il

ne fut pas plus heureux. C'est, il est vrai, devant les croupions parlementaires, automates experts à tous les servilismes, pour un orateur d'opposition, une terre ingrate. Pour n'être pas inutile dans une telle assemblée, il n'y a que deux moyens : c'est de charger, comme O'Connell, d'une voix tonnante ou d'user l'adversaire,comme Windthorst, par des bons mots et des intrigues de procédure. Le seul moyen de se défendre, c'est d'attaquer ; à s'enfermer dans la lice tracée par l'adversaire, on est vaincu d'avance. A la tribune, vous parlerez, avec les *distinguo* de Saint-Sulpice, devant des banquettes vides ; au vote, vous aurez toutes les voix contre vous. Du passage de d'Hulst à la Chambre, il n'est rien resté, ni un discours, ni une phrase à souvenir, ni un mot pour dérider. Les écrits ont eu meilleur sort. On a publié six volumes de conférences sur les fondements de la moralité, les devoirs envers Dieu, la morale de la famille, du citoyen et de l'être social. On cite encore trois volumes de mélanges philosophiques et oratoires ; des lettres de direction ; des vies de Just de Britannicus et de sœur Marie-Thérèse, quatre ou cinq articles libéraux du *Correspondant*. Dans toutes ces œuvres, l'exposition est claire, le style limpide, le fond froid : le mont Blanc, couvert de neige. La personne produisait le même effet : l'abord était difficile, le rapport aimable, de la simplicité, de la bonhomie, mais toujours un restant d'humeur contre les adversaires. Quand l'abbé Cantenot lui rapporta notre proscription à Langres, il répondit : « Quand on a dit, contre Mgr Fèvre, tout ce qu'on peut dire et imaginer, il reste que c'est un homme de talent, un homme de travail et de courage : un bon prêtre. » En laissant de côté cette vie répandue et ces œuvres hâtives, c'est à peu près le jugement à porter sur Maurice d'Hulst, mort trop jeune pour que les fibres de son cœur aient un retentissement immortel.

On a parlé de lui ériger une statue sur une place publique. Qu'on pleure aux funérailles, c'est l'usage ; qu'on regrette la mort d'un homme qui s'en va jeune et qui, vivant trente ans de plus, eût pu mûrir et grandir, cela s'admet sans examen. Mais qu'on oublie que, doué d'une grande facilité d'esprit, à proprement parler il n'étudiait pas et que ses œuvres trop promptes ne peuvent pas servir de pié-

destal à une statue, c'est une faiblesse d'esprit. Singulière destinée des peuples en décadence ! Plus ils décroissent, plus ils admirent ce qui favorise l'insuffisance des œuvres, l'abaissement des esprits, peut-être même la corruption des mœurs. Les grands peuples, au moment où ils multiplient les actions héroïques, ajoutent, au catalogue de leurs vertus, une invariable modestie. Les anciens, pour louer, n'ont qu'un mot ; ils nous ont laissé ce propos de Tacite : Les panégyristes sont les pires ennemis : *Pessimum inimicorum genus, laudantes*. Lisez, non seulement les Pères de l'Eglise, mais les plus humbles chroniqueurs du moyen-âge, vous n'y trouvez pas ombre de littérature adulatrice. Au contraire, les peuples modernes, placés sur une mauvaise pente, admirent d'autant plus que manque davantage la matière d'une juste louange. La critique est tenue pour un crime ; dites carrément la vérité, faites remarquer les erreurs, les exagérations, les insuffisances, les oublis, c'est le moyen de vous faire honnir, peut-être disgracier. Mais, pour des riens, faire des héros, voilà la marque d'un esprit dont la générosité manque de raison. Cette manie sévit surtout dans l'Eglise. Nous qui sommes médiocres en toutes choses, nous voulons que tous nos évêques soient des Duperron, des Richelieu, des Bossuet, des Fénelon ; s'ils disent un mot, ce sont des Chrysostome qui ont tous les secrets de l'éloquence ; s'ils écrivent une page, ce sont des maîtres qui écrivent avec une plume d'or ; s'ils ne font rien, ce qui n'est pas rare, ce sont des esprits profonds, des taciturnes tout puissants, rompus aux manœuvres de la diplomatie. Il ne nous manquerait que des Christophe de Beaumont, des Thomas de Cantorbery, des Basile et des Athanase. Si j'en crois tous ces panégyristes, pour parler dignement des hommes de nos jours, il ne faut plus que des épopées : c'est à croire que nous avons perdu la notion même de la vraie grandeur.

13° *Paul de Broglie*. — Auguste-Théodore-Paul de Broglie, fils du duc Victor qui fut plusieurs fois ministre de Louis-Philippe, naquit à Paris, en 1834. Orphelin à quatre ans, il fut élevé, par une tante protestante, dans la religion catholique. Au sortir de l'Ecole polytechnique, il était entré dans la marine et y resta dix ans. Une station dans la Nouvelle-Calédonie le mit en rapport avec les mis-

sionnaires ; ce fut la cause occasionnelle de ce qu'il appelait sa conversion. Jusque là il avait été un chrétien solide, sans respect humain et sans faiblesse. Dans les longs loisirs du bord, il s'était même appliqué à une révision sévère de la croyance. C'était l'époque où le positivisme de Comte et de Littré, en France, de Stuart Mill en Angleterre, affichait le plus haut ses prétentions superbes à renouveler la philosophie par la science et à ruiner les fondements de toute religion. Paul de Broglie vit que la lutte décisive devait s'engager avec ce nouvel ennemi qui, dédaigneux du détail des dogmes, se flattait d'en saper les fondements métaphysiques. Alors, dans le silence de sa cabine, il écrivit les premiers chapitres d'un livre où il devait condenser sa pensée philosophique, sous ce titre : *Le Positivisme et la science expérimentale.* — Au retour de sa lointaine croisière, il entra dans le tiers-ordre de Saint-François ; il consacrait ses loisirs aux apprentis, dans le patronage de Sainte-Mélanie. Vers 1866, il donna sa démission et entra à Saint-Sulpice, dont il suivit les cours pendant trois ans. Prêtre en 1870, il ne voulut pas entrer dans le ministère paroissial, mais se consacra au patronage de la classe ouvrière, à Sainte-Anne de Charonne. Vers 1872, Mgr Guibert le nomma aumônier des instituteurs de la Seine de l'école J.-B. Say, à Auteuil. En 1879, il fut appelé, dans l'Institut catholique de Paris, à la chaire d'apologétique chrétienne. Dès lors, il menait de front les soucis de la science et la sollicitude des pauvres. En 1895, en visite chez une demoiselle qui voulait lui faire signer des propos qu'il n'avait pas tenus, cette folle le tua d'un coup de revolver : il achevait sa soixante et unième année. A sa mort, il laissait, tant imprimés que manuscrits, une vingtaine de volumes.

Les Broglie sont tous écrivains. Paul aimait aussi à écrire et se plaisait à composer des articles ou des discours pour les *Annales de philosophie chrétienne*, la *Revue des questions scientifiques*, le *Correspondant*, la société de St-Thomas d'Aquin et les congrès scientifiques. Sa pensée se plaît aux recherches philosophiques et aux discussions de l'exégèse ; en aucune il n'est ce qu'on appelle un maître, mais seulement un esprit libre, ouvert et distingué. Son gros livre sur le positivisme embrasse l'universalité ; il est impossible de

l'analyser. On y trouverait plutôt deux ouvrages qu'un seul : c'est une histoire générale et une critique du positivisme convaincu d'avoir faussé la méthode expérimentale. L'un et l'autre sont remarquables ; ils accusent un effort puissant. Si l'œuvre prête à diverses critiques, ces défauts se rattachent aux qualités de l'auteur, à sa probité scrupuleuse, au soin qu'il prend d'être toujours juste envers son adversaire et d'appuyer sa controverse sur une loyale exposition. La *Réaction contre le positivisme*, autre opuscule du même auteur, a moins pour objet de discuter la question en litige, que d'y ajouter et d'apprécier le mouvement qui, de nos jours, ramène vers les principes spiritualistes, les esprits désabusés des fausses promesses du positivisme. — *Le présent et l'avenir du catholicisme en France* est une réponse à Taine, spécialement contre son livre de *L'intelligence*. Dans ce duel, le controversiste s'élève à la plus haute perfection littéraire qu'il ait atteinte jusqu'ici. L'erreur est démasquée, désarmée, réduite à servir la cause de la vérité, qu'elle prétendait abattre. — *La morale sans Dieu* n'est pas une discussion métaphysique sur l'amoralisme des Saligoths d'aujourd'hui ; c'est une étude pour montrer plus simplement le lien nécessaire qui rattache la morale à la religion et veut pour les préceptes la double sanction des dogmes et de l'autorité. — *Dieu*, *la morale*, *le devoir*, est un petit traité, destiné aux instituteurs chrétiens, pour les mettre à même de suivre les programmes scolaires, sans tomber sous les censures de l'Eglise.

L'œuvre capitale de Broglie, ce sont les *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*. C'est une synthèse, puissamment condensée, qui suppose une longue et patiente analyse. L'auteur s'est préparé à l'écrire par cinq années d'enseignement oral sur l'histoire des religions. L'histoire toutefois ne fournit ici que la matière de l'ouvrage. Une pensée originale élabore ces données de fait. Après avoir caractérisé les diverses religions, l'auteur recherche d'abord leurs ressemblances avec le christianisme ; la part loyalement faite à ces points de similitude, il établit la transcendance de l'œuvre du Christ. Enfin, de la transcendance, qui ne peut être qu'une supériorité relative à l'égard de tous les autres cultes, il s'élève jusqu'à la valeur absolue de la religion chrétienne. Dans cette gradation, il y a une

sévérité de méthode, une probité de discussion, qui peut servir de modèle à tous les apologistes.

« La préoccupation apologétique, dit Maurice d'Hulst, inspire toutes les œuvres de l'abbé de Broglie. Ce n'est pas que, comme tant d'autres en ce siècle, il ait la foi inquiète et tourmentée ; loin de là, sa croyance est sereine et se concilie avec une parfaite sincérité d'intelligence. Mais il n'est pas de ceux qui lâchent pied à la première alerte et croient la vérité chrétienne menacée, parce qu'un érudit a découvert quelque fait embarrassant, ou proposé quelque théorie spécieuse. Sûr de la parole de Dieu, il regarde en face la nouveauté du jour ; il ne se croit pas obligé de la tourner en ridicule ; il ne se reconnaît pas le droit de la travestir ; il l'étudie sérieusement, l'expose honnêtement, souvent y découvre quelque part de vérité, quelque raison de modifier, non pas certes nos principes, mais notre façon de les défendre ; puis, avec la même tranquillité, il fait voir, chez l'adversaire, le défaut de la cuirasse ; il prend l'offensive ; il montre l'incohérence des hypothèses imaginées pour prendre en défaut la grande tradition religieuse de l'humanité » (1).

Cette attention à suivre les écarts de la pensée contemporaine l'amena, sur le fond, aux controverses bibliques. Sur ce terrain de l'exégèse, il n'est pas un spécialiste ; il sait assez d'hébreu pour contredire les hébraïsants ; il a lu les travaux des critiques allemands Reuss et Wellhausen ; ceux du hollandais Kuenen ; il en a suivi le développement dans les critiques anglaise et la brillante vulgarisation dans l'œuvre de Renan ; il en connaît même la caricature esquissée par la plume peu sérieuse d'Ernest Havet. Broglie voit certains auteurs catholiques trop enclins à recevoir, comme des oracles, les paradoxes des novateurs ; d'autres, plus nombreux, rebelles à l'examen de ces systèmes et cherchant dans l'ignorance une trompeuse sécurité. Ni séduit, ni déconcerté par l'audace de la critique rationaliste, il ne fait pas fi de la discussion des textes ; mais il n'admet pas que des difficultés de philologie suffisent à convaincre d'erreur une tradition séculaire, inséparablement mêlée à la trame de la vie

(1) *Bulletin de l'Institut catholique*, juin 1895, p. 374.

nationale d'Israël. — Sur ce sujet on doit, à Paul de Broglie : *Les nouveaux historiens d'Israël* et *Les généalogies bibliques*.

L'exposition dogmatique ne se rencontre guère, sous sa plume, que dans les trois volumes des *Conférences de Sainte-Valère*. Là, nous nous trouvons en pleine théologie, avec les grandes théories de la nature et de la grâce, de l'ordre surnaturel, de l'innocence primitive et de la chute, de la concupiscence, de l'Immaculée Conception et de l'économie sacramentelle. Rien à noter dans ces discours qu'un essai de conciliation entre la théorie des Jésuites et celle des écrivains français, sur l'état de l'homme après la chute. Les uns le disent simplement tombé des hauteurs de la grâce ; les autres disent que, par l'effet de cette chute, il y a rupture d'équilibre dans ses facultés naturelles et leur affaiblissement dans certaines opérations.

Comme écrivain, Paul de Broglie ne fut pas un styliste ; il n'avait guère souci de renouveler la langue française. Formé à l'école de nos grands classiques, il n'est cependant l'esclave d'aucune formule. Les qualités et les défauts de son style tiennent à sa personne. D'abord incertain, hésitant, embarrassé, bientôt un rythme plus vif enlève sa phrase ; l'image apparaît à l'appel de la pensée. Sa physionomie porte des reflets de droiture, d'intelligence et de talent ; le travail y ajoute le savoir ; l'effort y ajoute la correction de vie ; et le courage a su multiplier les œuvres, trop promptes et trop rapides peut-être, mais dont quelque travailleur saura mettre à profit les matériaux. Le plus beau trait de sa vie, c'est sa grande charité pour les pauvres, d'autant plus belle qu'il en consomma la carrière sous la balle d'un assassin.

14° *Mgr Méric*. — Parmi les auteurs contemporains, une place d'honneur doit être faite au professeur Méric. Elie Méric était né, en 1838, à Hesdin, dans le Pas-de-Calais. De nos jours, la science parle volontiers du croisement des races et de l'influence des milieux : en voici une application. La mère était une femme du Nord, une fille des régions froides ; le père était un homme du Midi, un enfant du soleil. Elie Méric, fruit de cette union, reçut, du ciel, un tempérament fort, un esprit élevé, une âme délicate. A sa naissance il avait vu les brumes ; dans sa jeunesse, il s'épanouit à cette belle lumière

qu'on n'oublie jamais et qui nous émeut toujours. Dans les écoles de Toulouse, il ne perdit rien de son calme et s'y ménagea toutes les ouvertures d'horizon. A vingt-cinq ans il était prêtre, et, comme il préférait à tout, la science et la solitude, il entrait à l'Oratoire, rétabli, depuis peu, par l'abbé Pététot. L'Oratoire lui valut une suppléance en Sorbonne ; mais, dix ans plus tard, les troubles persistants de sa poitrine l'obligèrent à quitter l'Oratoire, pour n'être plus que professeur. Professeur de morale, il ne voulut pas d'ailleurs se contenter de ses leçons en chaire ; il écrivit une série d'ouvrages qui devaient, dans sa pensée, porter partout la grâce de ses enseignements. Nous n'avons pas à relever ici le mérite de la vocation littéraire. Quand le Créateur tira le monde du chaos, il lui fit, comme première grâce, le don de la lumière ; quand le Verbe de Dieu, rédempteur des âmes, eut consommé l'œuvre du salut, il donna, comme première mission à ses apôtres, l'ordre d'enseigner. Enseigner, de vive voix et par écrit, c'est donc, à proprement parler, le premier devoir du bon prêtre. L'abbé Méric, qui fut toujours un prêtre irréprochable, entra de bonne heure dans cette carrière et ne s'écarta jamais de la ligne droite où l'avaient introduit ses premières résolutions. Voici la nomenclature de ses œuvres :

1° *La vie dans l'esprit et dans la matière*, 1 vol. 1872.

2° *Du droit et du devoir*, 1 vol. 1874.

3° *La morale et l'athéisme contemporain*, 1 vol. 1875.

4° *La chute originelle et la responsabilité humaine,* 1 vol.

5° *L'autre vie*, 2 vol. 1884.

6° *La persécution religieuse en Pologne,* article de Revue.

7° *Les erreurs sociales du temps présent*, 1884.

8° *Histoire de M. Emery et de l'Eglise de France*, *pendant l'empire*, 2 vol.

9° *Le merveilleux et la science*, étude sur l'hypnotisme, 1887.

10° *Les élus se reconnaîtront au ciel*, 1 vol.

11° *Le clergé sous l'ancien régime et dans les temps modernes*, 2 vol. 1890.

12° *Le livre des espérances*, 1 vol. 1892.

13° *Energie et liberté*, 1 vol. 1896.

14° *L'Imagination des prodiges*, 1905.

A cette date (1896), Méric fonda une Revue pour étudier le psychisme ; il se livra aux expériences de cette science nouvelle et consigna, au fur et à mesure, dans ses articles, le résultat de ses recherches. De ces articles, il fit ce qu'il faisait autrefois de ses leçons, un cours de psychologie où il expose les plus merveilleux phénomènes de la vie spirituelle. — Nous négligeons, dans cette nomenclature, quelques opuscules, comptes rendus, lettres, avis divers. Méric était une haute intelligence ; il écrivait peut-être, non pas avec trop d'abondance, mais avec un trop grand souci des splendeurs littéraires, dont il entrevoyait l'éclat. Mais son esprit était droit, profond, pénétrant et exact. A différentes reprises, il avait été question de sa promotion à l'épiscopat. Les petits esprits font courir le bruit que les grands esprits ne sont pas propres à l'éminence de cette charge et en réclament plutôt, pour eux, la grandeur, comme décor de leurs humbles mérites. Méric méritait autant d'être évêque que Bourret et Perraud, ses collègues, mais littérairement ses inférieurs et devenus tous deux cardinaux ; Méric le méritait autant que son collègue Freppel, qu'il n'égalait pas par l'éloquence, mais dont il n'était point l'inférieur par les œuvres. Aussi, pendant quelque temps, l'opinion publique le poussait à tous les sièges vides. A l'archevêque Sourrieu, qui le félicitait de sa prochaine promotion, Méric répondit qu'il avait mis la mitre sous ses pieds et qu'il préférait rester modeste ; mais comme il était homme d'esprit, il mit ce sophisme en vers : *Cunctis posthabitis, maluit esse latens*. Méric est mort en 1905.

Méric était notre ami de plume ; nous avons reçu, de sa main, tous ses ouvrages ; nous avons, de notre main, rendu de tous un compte fraternel. Nous aurions, ici, champ pour faire gerbe ; malheureusement nous n'avons pas grenier pour exposer nos récoltes. Pour faire apprécier, toutefois, à sa valeur l'écrivain, le savant, le philosophe, le controversiste, — car Méric était tout cela, — nous rendrons compte, au moins, de quelques ouvrages.

La vie dans l'esprit et dans la matière est la première œuvre importante de notre auteur. En esprit fier, il se jette tout de suite *in*

medias res et va au cœur du problème qui pèse sur son siècle. « Il y a, dit-il, dans l'homme, des faits reconnus par la critique et affirmés par la raison. La critique sait et professe que l'homme pense et veut, qu'il naît, se renouvelle et grandit, qu'il sent et s'agite dans son corps, selon les lois de l'instinct vital. Ces trois classes de phénomènes, végétatifs, animaux, humains, sont-ils l'œuvre exclusive de la force et de la matière, obéissant à la loi universelle et absolue des transformations ? Oui, répondent les matérialistes contemporains. La pensée, l'instinct, l'assimilation des aliments sont des phénomènes, des transformations de l'ordre matériel ; nous ne connaissons que la matière et ses lois. Par cette affirmation, le matérialiste écarte le monde imaginaire où vivent, dit-on, les âmes avec leur Dieu ; il ferme, aux espérances de l'homme, l'horizon du ciel, à l'intelligence humaine, le monde des idées. Non, répondent les spiritualistes contemporains : la pensée, l'instinct, la nutrition ne sont pas des phénomènes d'un ordre exclusivement matériel. L'âme, substance immatérielle, est le principe de la sensibilité, de la pensée et de l'amour; son action n'est pas absolument étrangère aux phénomènes animaux et végétaux du corps humain. Par cette affirmation, le philosophe spiritualiste et chrétien ouvre à la conscience humaine, le monde des éternelles récompenses, à la pensée le monde idéal et réel où règne l'esprit de Dieu. Voilà le débat dans lequel nous intervenons avec calme et fermeté. Nous écartons la réfutation du matérialisme par ses conséquences morales. Juger l'arbre par ses fruits, cet argument est bon, solide ; mais nous voulons rester sur le terrain ferme et quelquefois aride de la science et des idées. Le temps n'est pas favorable aux discussions sereines de la métaphysique, ni à l'étude abstraite, quoique vivante, des grands problèmes de la philosophie. Il ne faut pas cependant que l'indifférence de la foule et la complicité des événements déconcertent la défense chrétienne et découragent les esprits méditatifs sérieux. »

C'est sur ces indications précises et dans ce style calme, que Méric étudie la vie dans l'esprit et dans la matière. Dans l'esprit, il commence par constater la décadence contemporaine de la philosophie, sa chute infâme dans le matérialisme. Ensuite il prend à partie les

principaux représentants de cette erreur basse, Moleschott, Buchner, Taine, Robin, Littré. Après avoir réfuté leurs théories, il insiste sur les arguments qui prouvent la spiritualité de l'âme, les rapports vivants de l'âme avec le corps et de l'âme avec Dieu. A propos de la matière, il s'arrête devant les trois explications de la vie, l'organisme, le vitalisme, l'animisme ; il marque la puissance et les limites de l'âme dans la vie du corps ; et expose comment la théologie chrétienne explique la science de la vie. Livre pacifique, clair, lumineux, comme le sont d'ailleurs les autres ouvrages du même prélat.

La vie dans l'esprit et dans la matière ne se comprend et ne se règle que par Dieu. Sous le nom de morale indépendante et de morale utilitaire, la pensée inquiète des matérialistes voudrait trouver en dehors de Dieu, dans l'utilité matérielle de l'homme et l'organisation de l'Etat, le fondement de la morale et la loi du devoir. *La morale et l'athéisme contemporain*, deuxième ouvrage de Méric, répond à cette désastreuse prétention. La morale de l'intérêt n'est pas précisément une nouveauté, ni en philosophie, ni en pratique ; c'est, chez les modernes comme chez les anciens, l'habituelle théorie et la règle routinière, de tous les esprits faibles et des cœurs bas. La déraison des nouveaux révolutionnaires reprend les affirmations saugrenues des encyclopédistes. L'homme est une plante déracinée, une machine autonome ; mais, sous le règne des atomes et des forces électriques, il n'a, pour sa direction morale, à s'occuper ni de Dieu, ni d'âme. Les systèmes variés qu'enfante ce faux point de départ, notre professeur les combat avec sa clairvoyance ordinaire et sa courageuse résolution.

D'abord, il constate, en morale, la situation respective des écoles matérialistes de France, d'Allemagne et d'Angleterre. L'école positiviste, l'école critique, l'école indépendante, Hartmann, Hœckel, Stuart Mill, Herbert Spencer, Huxley, Bain, passent sous les yeux du lecteur. Après présentation des acteurs, il reprend leurs rôles charlatanesques et les passe aux étamines de sa critique. Nous disons *charlatanesques* et, de notre part, c'est presque une marque d'indulgence. Les anciens philosophes cherchaient la vérité qu'ils ignoraient, la loi qu'ils ne pouvaient pas découvrir dans son inté-

grité ; et ils se trompaient, et ils se lamentaient et ils se remettaient, sans cesse et sans fin, à d'incessantes recherches. Les philosophes modernes n'ont pas l'excuse de l'ignorance et de la faiblesse : ils connaissent la vérité et la loi de vie ; mais ils s'en écartent volontairement ; mais ils se précipitent, aveuglément, de parti pris, ce qui ne se peut pas faire sans perversité, pour trouver des erreurs plausibles qui les déchargent de la vérité et des prétextes spécieux pour écarter le joug de la loi. Les impies d'aujourd'hui sont des malfaiteurs qui inventent des théories saugrenues pour donner un masque à leur perversité. Méric passe au creuset toutes ces théories : la morale et l'intérêt de l'Etat, la morale et le déterminisme, le déterminisme et la liberté, la morale et le doute, la morale et la critique, la morale et l'indépendance de la raison, la morale et l'instinct, la morale et le désespoir ; ce sont autant de chapitres qui s'enchaînent et de discussions qui s'éclairent. Pour conclure, il cherche, en Dieu le principe, la règle et la sanction de la morale.

« Je le vois, dit-il, avec une certitude inébranlable, et par la philosophie et par l'histoire. Un système de morale qui n'a pas pour fondement les idées du vrai Dieu est un édifice bâti sur le sable mouvant et que les défenseurs de la morale athée, sous les formes les plus honnêtes que l'on puisse imaginer, sont condamnés, par la logique, à des négations qui n'attaquent pas seulement la morale surnaturelle, enseignée par la religion chrétienne, mais ébranlent même les vérités essentielles de la conscience chrétienne et les fondements de l'ordre moral naturel. » Le néant des doctrines aboutit au renversement des réalités ; le nihilisme doctrinal est la préface des grèves, des insurrections, des assassinats et des incendies.

Dans *La morale et l'athéisme contemporain*, Méric étudiait les questions en elles-mêmes ; dans le *Droit* et le *Devoir*, à l'exemple du P. Gratry, il étudie ces mêmes questions dans les grands auteurs, dans les œuvres des patriciens de l'intelligence. Platon, S. Augustin, S. Anselme, S. Bonaventure, S. Thomas d'Aquin, Thomassin, Leibnitz et Malebranche, Bossuet et Fénelon, Gerdil et Rosmini énoncent successivement leurs pensées sur les principes nécessaires, sur les lois indispensables et l'indispensable sanction de l'ordre mo-

ral. Après les avoir interrogés séparément, Méric synthétise leurs doctrines, et établit, non seulement l'idée, mais le droit de Dieu sur la loi et sur le devoir ; il établit, comme conclusion métaphysique, la présence de Dieu à l'âme et comment l'âme doit irradier à la lumière, sous l'entraînement de son amour. A travers les mystères de son intervention, Dieu nous conduit aux éternels principes du vrai, du beau, du juste et du bien.

Nous ne poursuivons pas plus loin cette analyse ; pour rendre compte de tous les ouvrages de Méric, il faudrait parcourir, à vol d'oiseau, toutes les provinces de l'ordre moral. Cette digression nous ferait oublier les grandes lignes de ce travail. Mais cet aparté que nous ne pouvons nous permettre, nous le recommandons à nos lecteurs, et nous leur promettons, à cette lecture, toutes les joies de l'esprit. A première vue, la morale paraît sèche et rebutante, parce qu'elle se présente toujours une croix à la main. Mais, en descendant aux détails, on voit que la loi est moins un frein qu'une lumière et une grâce, et, si elle est un frein, c'est encore une bénédiction. Le dogme, à première vue, plaît d'avantage ; mais il est moins accessible à tout le monde, et pour en apprécier les splendeurs morales, il faut s'élever jusqu'aux sommets de la métaphysique. Chez Méric, la morale est pleine de grâce parce qu'elle est pleine de vérité. De nos jours, il n'y a pas mieux que Méric ; il est supérieur même à Gratry, trop hasardeux et trop alambiqué. Quant à ceux qui ont lu les traités des anciens, notamment Cicéron, Sénèque et Plutarque, ils mettront Méric très au-dessus de ces idoles de la libre pensée, dont nous n'entendons pas d'ailleurs contester les mérites.

Au point de vue philosophique, moral et littéraire, Méric, professeur et auteur, est apprécié, goûté, en juste crédit. Ses ouvrages ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe ; son enseignement a été reçu avec respect ; et, comme autrefois, la chaire de Paris a eu des échos dans tout l'univers. Mais autant nous apprécions le philosophe moraliste, autant nous prisons peu l'historien, dans ses deux volumes sur Emery, et dans ses deux volumes sur le clergé dans les temps présents. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Emery, neuvième supérieur général de Saint-Sulpice, est un ca-

ractère : il a rétabli, après la révolution, les cadres du sacerdoce et a su arrêter Napoléon sur le bord de l'abîme ; sans d'autres rapports, il est plus à blâmer qu'à louer.

En 1772, dans sa préface à l'*Esprit de Leibnitz*, il ose écrire : « Nous ajoutons, pour écarter jusqu'au plus *léger soupçon* d'ultramontanisme, que nous sommes *très attaché* aux maximes du clergé de France, consignées dans la Déclaration de 1682. Nous la regardons, cette Déclaration, comme un monument précieux, même au Saint-Siège, dont nous ne doutons pas qu'il ne loue un jour *la sagesse* et ne réclame *l'autorité,* parce que, en même temps qu'on y rejette des prérogatives qui n'ont pas de fondement dans l'Evangile, on y établit celles qui sont de droit divin et sur lesquelles repose l'immuable grandeur du Saint-Siège. Et si l'Eglise gallicane indique d'une main la partie de l'édifice qu'il faut abattre (la monarchie des Papes, l'infaillibilité), elle montre, de l'autre, celle qui doit être à jamais sacrée et inviolable. Le moment n'est peut-être pas éloigné où l'on adoptera, dans les Etats catholiques, nos maximes ; et la crainte qu'en poussant précipitamment l'autorité du Pape, on ne la fasse reculer au delà des justes bornes nous a donné lieu à l'observation précédente. » En effet, nos maximes ont pénétré partout ; elles ont déchaîné partout la révolution, et au Concile du Vatican, l'Eglise a précisément prononcé des définitions dogmatiques, dans le sens absolument contraire aux vœux d'Emery.

A Lyon, l'archevêque Janséniste faisait enseigner la théologie fanatique, voire hérétique, de Vala. Emery consulté ordonne aux supérieurs de Lyon de se soumettre aux ordres du prélat, sans qualifier d'aucune manière les propositions hétérodoxes de l'ouvrage. A la Révolution, Emery fait prêter le serment pour l'exécution des lois et, parmi ces lois, il y avait la constitution civile du clergé. Emery déclare licite le serment de haine à la royauté, et bien que Pie VI ait condamné sa décision, vous ne voyez pas Emery la rétracter. Dans l'affaire du divorce, sous l'Empire, Emery soutint la compétence de l'officialité ; et comme vicaire capitulaire, délégua les pouvoirs du chapitre à Fesch et à Maury. Dans les ouvrages d'Emery, il y a d'autres points faibles ; vous en trouvez la nomen-

clature dans *Principes et conduites de Saint-Sulpice*, p. 30.

Dans son ouvrage sur le clergé des temps nouveaux, Méric n'enseigne certainement pas la licité de l'athéisme social et l'indifférentisme constitutionnel ; mais il n'est pas loin de le considérer comme un fait acquis, inéluctable, auquel il faut se résigner, avec l'espoir d'en tirer d'utiles conséquences. C'est là une idée fausse et une concession illicite. L'athéisme de la loi est une erreur absolue, une théorie de contradiction et de ruines. S'il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas d'autre loi que la force ; s'il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de maître ; et Blanqui est d'une logique parfaite, lorsqu'il burine sa formule révolutionnaire : Ni Dieu, ni maître. L'athéisme légal enfante naturellement l'anarchie et le socialisme. L'homme par ses instincts conservateurs, la société par les nécessités de l'ordre social peuvent résister à l'entraînement des passions sans frein ; mais la fatalité logique est plus forte que les intérêts. Tôt ou tard, une société sans Dieu, sans temple, sans culte, sans rien qui soutienne le pouvoir, les lois et les mœurs, doit être victime de ses aberrations et de ses aveuglements. L'histoire n'offre aucun exemple contraire à cette observation. Les peuples se fondent sur Dieu, sur sa révélation, sur sa loi ; et gardent leurs mœurs et grandissent en prospérité en proportion de la pureté de leurs croyances ; ils se dissolvent quand les mœurs tombent et que les croyances disparaissent. L'idée d'une paix sociale fondée sur l'antagonisme des opinions et des appétits n'est plausible sous aucun rapport. Naturellement l'homme est pour l'homme un loup ; et si vous déchaînez le fauve qui gît en chaque homme, vous ne pouvez échapper ni à ses griffes, ni à ses dents.

Ces réserves n'infirment en rien les mérites littéraires de Méric. C'était un philosophe et un savant, un moraliste plutôt qu'un érudit, un chercheur plutôt qu'un orateur, un apôtre, mais en chambre. Méric aimait la retraite favorable à ses travaux. On ne fait pas tort à un homme de cette valeur en le laissant à son bureau. Le Pape l'avait nommé prélat ; c'est tout ce qu'il faut d'honneur pour mettre en relief l'auteur de si précieux ouvrages. Une mitre, une crosse n'y eussent rien ajouté. D'autant mieux que tant de petits esprits s'en accommodent et s'y complaisent, sans trop mal s'en tirer, qu'il faut

bien parfois se permettre un peu d'optimisme. Non pas, comme on l'a dit, que pour se gouverner, le monde ait besoin d'imbéciles. La science ne gâte rien ; la science qui enfle et qui nuit, ce n'est pas la science qu'on a, c'est la science qu'on n'a pas. Que les petits et les grands esprits rivalisent donc de zèle pour le culte de la science et le service de l'Eglise. Les âmes en auront le profit et les peuples la bénédiction.

15° *Davin.* — A côté de Méric nous plaçons un autre brave de la même armée, un vétéran qui a combattu après sa mise à la retraite, le chanoine Davin. Vincent Davin, originaire des Hautes-Alpes, peut-être de la tribu des Davii louée par César, était né à Tarare en 1825. Après ses études théologiques à Lyon, prêtre en 1849, il professait les humanités dans un collège de son diocèse, lorsqu'un concours pour une chapellenie de Sainte-Geneviève lui ouvrit les portes de la capitale. Chanoine à un si jeune âge, avec des ouvertures sur l'avenir, c'était un beau commencement de ministère. Calme par nature, studieux par tempérament, d'une grande droiture et d'une inexorable probité, il se fit, dans ce milieu, des convictions qui devaient dominer toute sa vie. C'était l'heure où les catholiques, unis jusque-là comme une armée rangée en bataille, se coupaient en deux, les uns pour rester catholiques sans épithète, les autres pour se dire libéraux. Davin prit parti pour les intransigeants : à Paris, moins qu'ailleurs, ce n'était pas la fortune, mais c'était le parti de la foi et du combat. Sa jeunesse ne lui permit pas de prendre part aux querelles qui font, du pontificat de Mgr Sibour, une tempête sans accalmie. Son stage de chapelain terminé, Davin fut nommé vicaire à Neuilly ; là, malgré son application à l'étude, il dut se démêler, au milieu des tribulations qui commençaient à poursuivre son curé, Pierre Roy. Au sortir de Neuilly, Davin fut nommé aumônier des Ecoles chrétiennes. L'aumônier s'appliqua, de plus en plus, à ses études. En étudiant les origines du gallicanisme, il avait été amené à lire la *Défense de la Déclaration* de 1682, par Bossuet et l'*Essai sur les mœurs des nations* de Voltaire. Quelle ne fut pas la stupéfaction du jeune prêtre, lorsque, dans le jugement à porter sur les Pontifes romains, il vit que Voltaire, habituellement frivole et gogue-

nard, était moins excessif que le grand Bossuet. Pour donner corps à cette observation, l'idée lui vint de dresser un parallèle en deux colonnes, et, sur chaque page, de mettre en regard, d'un côté, le texte de Bossuet, de l'autre, le texte de Voltaire. Sans que Davin ajoute un seul mot, la preuve est faite : c'est à la probité du lecteur à prononcer et le moins qu'il puisse faire, c'est de s'apitoyer sur les misères d'un grand génie, qu'égarent de misérables préjugés. Mais Bossuet, c'est le grand Bossuet, le patron doctrinal de Saint-Sulpice, l'homme dont, pendant deux siècles, on a encensé les aberrations. Défense fut faite à Davin, par le cardinal Morlot, de publier son opuscule. A la mort du cardinal, croyant la défense supprimée, l'aumônier publia, par goût et par conviction, sa curieuse étude. Les vicaires capitulaires, en qui vivait le fanatisme de Sibour, pour ce fait qui n'était ni un crime, ni une faute, mais une louable initiative, le dépouillèrent de sa charge et l'expulsèrent de Paris, où l'avaient naturalisé un concours et des services. Jeté sur le pavé, Davin, pour se retrouver sur ses deux pieds, n'eut qu'à suivre l'exemple du canoniste Bouix : il se rendit à Versailles et l'évêque, Pierre Mabille, le nomma aumônier de Saint-Cyr, école militaire. Pour charmer ses loisirs, Davin continua ses études et écrivit notamment, une *Histoire de S. Grégoire VII*, le grand épouvantail des gallicans, où il mit en pièce justificative, son fameux parallèle entre Bossuet et Voltaire. Cette fois il faut dire qu'il le faisait à bon escient. Ce volume, écrit pour le fond, avec une érudition solide, était dans la forme un hymne aux doctrines et aux pratiques de la Papauté, grande puissance internationale du moyen âge. En d'autres temps, le volume n'eût pas mis le feu au monde ; mais alors, l'Empire menait hypocritement sa guerre contre le pouvoir temporel des Pontifes romains. Le ministre des cultes, Rouland, était un gallican fanatique : l'archevêque de Paris, Georges Darboy, ultramontain à Langres, était devenu, comme tous les transfuges, un valet de l'Empire, très souple envers le gouvernement, très dur envers les apologistes des doctrines romaines. Un exalté porta le livre de Davin à la tribune du Sénat, le dénonça comme un attentat aux doctrines françaises et une révolte contre les agissements des coteries impériales. La discussion ne fut pas longue ; la conclusion fut un

arrêt de mort ecclésiastique, la destitution de l'aumônier de St-Cyr. Heureusement, pour Pierre Mabille, évêque de Versailles, être destitué comme historien de S. Grégoire VII, c'était un titre d'honneur ; sa réponse au coup de force de l'Empire, ce fut la nomination de Davin, comme chanoine titulaire de Versailles. Nomination qui ne fut pas agréée de l'Empire, signée seulement quatre ans plus tard, par Thiers, président de la République. De 1867 à sa mort, Davin, déchargé de toute fonction, sauf l'assistance, ne fut plus occupé qu'à ses études. En 1870, il était théologien au Concile du Vatican ; en 1899, il faisait, aux saints lieux, le pèlerinage de pénitence. C'était sa veillée d'armes pour la chevalerie des cieux ; il est mort en février 1904.

Quoique Davin ait étudié et écrit toute sa vie, il n'a pas relativement publié beaucoup d'ouvrages. La raison en est qu'il s'attaquait à des questions difficiles, problématiques, dont la solution était ajournée et sur lesquelles on ne pouvait accuser que l'état *actuel* de la science. Par exemple, dans les *Annales de philosophie* du P. Perny, il a deux séries d'articles sur Bossuet, comme membre des sociétés secrètes au XVIIe siècle et sur la *Flûte enchantée* de Mozart, comme écho des doctrines franc-maçonnes. Dans la *Revue du monde catholique*, il a publié une longue étude sur les 45 assemblées de la Sorbonne, contre la censure des évêques de Hongrie, qui avaient censuré la Déclaration de 1682 : étude prise tout entière, dans le manuscrit 7161 de la bibliothèque Vaticane ; et des études critiques sur Bossuet. Ami de l'archéologue Rossi et du cardinal Pitra, deux princes de l'érudition contemporaine, il a écrit, sous leur inspiration, la *Capella græca* et une étude sur les actes de S. Denys, évêque de Paris ; dans l'un, il compose une page savante sur les découvertes dans les catacombes ; dans l'autre, il dit son mot sur les manuscrits latin et grec de la légende, ainsi que sur les aréopagytiques d'Hilduin : dans l'un et dans l'autre, il soutient et critique la cause de l'école légendaire ; il en prouve la vérité par une particulière richesse d'érudition et une parfaite connaissance de l'histoire. Mais ces livres, par eux-mêmes, quoiqu'ils touchent à des questions actuelles de l'histoire, n'intéressent qu'à demi l'histoire contemporaine.

Le travail qui nous intéresse davantage, ce sont les longues investigations de Davin sur Bossuet. Cette question nous prend à la gorge. et, pour le quart d'heure, elle nous accable de ses attentats.

Que Bossuet soit un savant, un puissant controversiste, un grand orateur, le premier écrivain français, ce n'est une question pour personne. Qu'on critique Bossuet, comme on peut critiquer tout le monde, cela ne fait pas ombre de difficulté et ne changera pas grand'chose au jugement des hommes du jour. Mais il reste, sur la vie de Bossuet, des ombres, et malheureusement sur ses accointances jansénistes et sur son rôle au service du gallicanisme, ces ombres sont épaisses. Qu'on n'appuie pas trop sur le fait de son mariage, pour ne pas scandaliser le public, soit ; — qu'on se montre peu sévère sur ses actes de courtisan et ses vulgaires ambitions, cela peut s'admettre. Mais il y a une question qui n'admet, ni excuse, ni réserve, ni ombre de justification, c'est la participation, absolument certaine, de Bossuet aux deux grandes erreurs de son temps et de son pays ; c'est la responsabilité qui incombe à sa mémoire, des fléaux et des attentats dont ses erreurs ont été historiquement la cause.

Oui, le grand tort, disons le mot propre, le grand crime de Bossuet, c'est le gallicanisme, ce sont les quatre articles de 1682. La Déclaration gallicane n'est pas tout Bossuet, mais c'en est l'œuvre principale et la plus funeste : c'est le double principe de la Révolution : dans l'Eglise, abaissement de la Papauté, division dans l'épiscopat, bientôt éviction du christianisme ; dans l'Etat, séparation de l'ordre religieux, absolutisme du droit humain, désordre dans les mœurs, anarchie ou despotisme dans les institutions. Le long regard de Bossuet n'a pas pu découvrir, ni même pressentir ce que nous voyons ; mais nous qui le voyons, nous devons nous l'expliquer et réagir avec une indomptable résolution.

Quant à Bossuet, si aveugle à cet endroit, il fut, jusqu'au dernier soupir, intraitable dans son fanatisme. Jusqu'à sa mort, il se tint à cette entreprise ingrate, maniant, remaniant les textes, pour prouver une doctrine, que personne ne peut établir, parce qu'elle est fausse. Vingt-deux ans au service d'une doctrine erronée et malheureuse au premier chef ; vingt-deux ans pour assurer le triomphe

d'un particularisme national, quelle aberration ! Bossuet s'y attacha passionnément. Dès qu'il entendait dire qu'un docteur quelconque avait mis en doute son infaillibilité personnelle, il sautait littéralement en l'air, lui si affiché à se contenir. En France, contre tout ce qui pouvait se tenter pour la bonne doctrine, dans les écoles, il savait le découvrir et le frapper. Au dehors, tout ce qui se fit canoniquement, avec plus d'éclat, pour la défense de la vérité catholique, il sut l'arrêter à la frontière et le faire piétiner en Sorbonne. Bien plus, les actes de l'autorité unique, suprême et infaillible des Pontifes Romains, furent pour lui nuls et de nul effet.

L'orgueil est le péché des anges ; la chair, le péché des hommes ; l'avarice, le péché des bêtes. Que Bossuet ait été sensible aux séductions de la fortune, à l'attrait des honneues, aux entraînements du plaisir, cela peut obtenir une certaine indulgence. Mais qu'il se soit raidi si obstinément contre le jugement de l'Eglise universelle et contre la condamnation de la Chaire du Prince des Apôtres, qui peut l'excuser et l'absoudre ? D'autant plus que les conséquences de ses erreurs nous accablent, et que, s'il vivait, il voudrait les foudroyer. La justice est l'enfant de la vérité sainte ; c'est une fille qui doit toujours servir sa mère. Nous, obscurs soldats de cette vérité et de cette justice, n'hésitons pas à repousser énergiqnement les erreurs de Bossuet : c'est le seul moyen glorieux de sauver sa mémoire.

16° *Mgr Perriot.* — A côté de l'apostolat proprement dit, il y a place pour l'apostolat de la presse. Bien comprise, en effet, la presse, est par le livre, par la revue ou par le journal, une force puissante pour agir sur les âmes, un levier pour soulever même les masses. Dans certains diocèses, on était peu disposé à le comprendre ; écrire était une occupation presque diabolique. A Langres, d'après une ancienne tradition, la presse eut toujours de nombreux serviteurs. A la fin du siècle dernier, pour ne pas remonter plus haut, l'évêque de Langres, César de la Luzerne avait soutenu énergiquement, avec Bergier, presque tous les assauts de l'Encyclopédisme. Parmi ses inférieurs, deux prêtres, Arvisenet et Duvoisin, derniers représentants du savoir antique, avaient : l'un, dans les sphères spéculatives des dogmes, fait face aux attaques des idées révolutionnaires ; l'autre, dans les sphères de

la vie pratique, avait soutenu la vertu des prêtres et des fidèles. Aux premières lueurs des temps nouveaux, Astier et Belouet avaient marqué en hommes d'esprit dans le professorat. Lorsque le XIXe siècle montait à son zénith, le troisième titulaire du siège restauré de Langres, Pierre-Louis Parisis, éclairait l'horizon par ses savantes controverses, surtout pour la liberté d'enseignement ; et suscitait, par le rayonnement de sa puissance, de dignes émules de sa bravoure. Parmi ces prêtres, illustres à divers titres, il faut citer : Alexandre Vouriot, interprète très compétent du décret de 1809, pour l'administration des fabriques d'églises ; Georges Darboy, traducteur de S. Denys l'Aréopagite, l'historien de S. Thomas Becquet ; Joseph Drioux, traducteur de la *Somme de S. Thomas d'Aquin*, éditeur de la Bible, auteur d'un cours d'histoire, de géographie et de littérature à l'usage des écoles ; Léon Godard, auteur d'un *Cours d'archéologie sacrée* ; Prosper Maugère, disciple de dom Guéranger, dans les commentaires des livres liturgiques ; Théophile Piot, auteur d'un cours de *Patrologie*, aussi fort que ceux de Mœhler, d'Alzog et de Bardenhever ; Justin Jacquinot, défenseur de l'Eglise contre les erreurs historiques du rationalisme ; Caillet, auteur d'une *Vie des Saints* ; Théodore Rambouillet, remarquable controversiste, très redouté des aventuriers courant sur les domaines de l'Eglise ; Dubois, historien de Morimond et de Rancé ; Roussel, savant auteur d'une *Histoire de la Haute-Marne* ; Victor Jaugey, auteur d'une *Théologie morale* en six volumes ; Jean-Baptiste Jaugey, fondateur de la *Controverse*, du *Prêtre* et de la *Science catholique*, auteur du *Dictionnaire Apologétique de la foi chrétienne* ; Charles Dallet, l'historien de la *Corée*, le préparateur de l'histoire générale des missions étrangères ; Louis Rigollot, l'auteur des *Tables des Bollandistes* et l'éditeur de leurs *Actes* ; Briffaut, Didier, Maupin, Toussaint, Collot, Rondot, Ramaget, Tachy, Mazelin, Servais, auteurs d'études locales et de biographies. Au dehors, on disait, par manière de locution reçue, les *savants de Langres*. — De ce clergé, étaient sortis les évêques Morlot, Luquet, Biet et Darboy ; il aurait pu, par sa rectitude morale et ses ascensions doctrinales, en produire davantage. Mais le temps était venu où le libéralisme allait, par ses témérités et ses audaces,

faire brèche dans ses savantes traditions. Le diocèse, sous son règne, n'aura plus d'illustrations que des victimes. Parmi ces victimes, une place d'élite appartient à Perriot.

François Perriot, né à Pressigny en 1839, de la race forte des marches franc-comtoises, n'avait eu à l'école primaire et dans les deux séminaires de Langres, pas d'autre place que la première, lorsqu'il fut ordonné prêtre en 1863. Professeur à la maîtrise pendant quelques semaines, il entra au grand séminaire, où il fut, pendant quatorze ans, professeur de dogme, pendant quatorze ans supérieur, deux fois vicaire capitulaire, vice-président du Congrès d'Arezzo, collaborateur de l'*Univers*, membre des congrès d'économie charitable, puis proscrit pour qu'on pût donner sa place à un autre : il est aujourd'hui directeur de l'*Ami du clergé* et membre de la Commission pontificale pour la restauration du chant grégorien. Nous ne disons rien de sa personne : Perriot est au-dessus de tout éloge. Mais c'est un homme puissant par la pensée, et nous donnons de cette puissance une mesure qui permette d'en apprécier les services.

Les œuvres de Perriot sont : 1° l'*Office paroissial noté* ; 2° quatre commentaires des grandes Encycliques de Léon XIII ; 3° un cours de théologie dogmatique en sept volumes ; 4° la collection de l'*Ami du clergé* en trente ou quarante volumes.

L'une des grandes œuvres de notre temps, c'est le retour de la France à l'art chrétien et à l'unité liturgique. Par des dérogations successives, la France, fille aînée de l'Eglise, s'était trompée dans les sphères dogmatiques et dans l'ordre moral par le gallicanisme et le jansénisme ; et par suite de ces aberrations, elle avait quitté les grandes traditions de l'art chrétien et pour l'architecture et pour les autres arts, et aussi pour le chant d'église. Ce chant remonte à S. Grégoire. Dès le VIIIe siècle, il avait été introduit en France avec la notation neumatique ; rendu plus lisible, après l'an mille, par la notation de Gui d'Arezzo. Au XIVe siècle, Jean XXII avait pourvu, par une bulle, à la conservation des mélodies grégoriennes ; deux siècles plus tard, le Concile de Trente proscrivait les chants indignes de la majesté du saint lieu. Malgré ces précautions, le chant ne s'était pas conservé pur dans les livres, ni correct pour l'exécution. On

ne savait plus guère ni le comprendre, ni le chanter, lorsqu'on découvrit un antiphonaire bilingue à Montpellier et, à Saint-Gall, un antiphonaire qu'on disait remonter à S. Grégoire. Les esprits se jetèrent sur ces documents ; la mêlée fut longue et chaude. Nous notons seulement qu'un prêtre de Langres, François Raillard, mathématicien distingué, esprit ingénieux, découvrit le sens des signes neumatiques, et, par cette découverte, favorisa singulièrement les recherches des Fetis, des Danjon, des d'Ostigue, des Coussemaker, des Dufour, des Lambillotte, des Cloet et des Bonhomme. François Perriot, entrant dans cette lice, voulut venir aux conséquences pratiques, et avec le concours des frères Couturier, directeurs érudits de la maîtrise de Langres, consacra douze années à la composition et à la publication d'un Paroissien noté. Pour le chant, Perriot avait adopté, comme base, les livres des Dominicains du XIVe siècle, qui comptaient alors dans leurs rangs des musicographes de premier ordre. Homme consciencieux, il n'épargna ni travaux, ni démarches, pour arriver à une parfaite correction des mélodies. Son livre publié avec le concours financier de Jules Dallet, n'a pas eu moins de trois éditions. Le mérite de ce livre a suffi pour attirer sur l'auteur l'attention de Pie X ; Perriot aura ainsi l'honneur d'achever, avec le concours des Bénédictins de Solesmes, cette œuvre de restauration musicale qui touche glorieusement à son terme.

Léon XIII a écrit beaucoup d'Encycliques, suffisamment recommandées par leur origine, par la précision des enseignements et l'élégance du style. Quatre surtout produisirent une impression plus profonde : *Immortale Dei*, *Libertas*, *Sapientiæ christianæ* et *Rerum novarum*. Ici, comme ailleurs, le Pontife puise largement dans le grand fleuve de la tradition catholique ; mais attire plus l'attention, parce qu'il dresse la grande charte d'un monde nouveau. Depuis longtemps, le libéralisme a changé l'orientation des gouvernements. Au lieu d'asseoir l'ordre sur le principe d'autorité, il ne veut l'établir que sur le principe de liberté. Mais de cette antique autorité et de cette jeune liberté, il donne des idées fausses et en fait des applications plus malheureuses encore. Au fond, il vise à débarrasser la liberté individuelle, la liberté intellectuelle et morale d'abord, des

directions obligatoires et des freins nécessaires ; il l'autorise à des licences qu'elle doit s'interdire. De fait, il destitue la loi divine au profit de l'arbitraire humain et de l'absolutisme du droit naturel ; il introduit dans la conscience un dualisme qui ébranle l'obligation morale en détruisant l'obligation politique. En politique libérale, pourvu qu'on obtienne une majorité dans les élections, tout est permis. La machine peut faire passer dans ses cylindres, les simples fidèles, les prêtres, les religieux, l'homme sous toutes ses formes, et en plus, le monde et Dieu. Cela s'appelle révolution : ça tourne toujours et ça détruit sans fin.

Deux partis avaient professé cette doctrine : l'un, se disant encore catholique, voulait introduire le libéralisme dans l'Eglise ; l'autre, plus logique, se défendant d'être catholique, pour établir la liberté révolutionnaire, proposait d'anéantir le christianisme et d'arracher jusqu'à la dernière pierre de la dernière église. A l'encontre de ces folies sacrilèges, Léon XIII dresse quatre Encycliques monumentales remparts et forteresses de la cité sainte. Mais la forme positive des Encycliques, la phraséologie habituelle de ces documents, leur ton obligé, dissimulent un peu la vigueur des coups de l'Hercule pontifical. Pour donner, aux Encycliques, des griffes et des ailes, il faut un commentaire savant, précis, fort, qui fasse rayonner l'éclat de l'enseignement et plonge le glaive jusqu'au cœur de l'ennemi. Ce fut l'entreprise d'un collaborateur anonyme dans un journal catholique de Paris, l'*Univers*.

Cet anonyme était François Perriot. Pour les quatre Encycliques, il suit à peu près la même méthode. D'abord il présente, de l'acte pontifical, une analyse organique ; ensuite, il s'attache à chaque proposition séparée, pour en préciser le sens, en écarter les interprétations fausses, en déduire les raisons ; puis il en détermine la portée et en marque les limites. L'Encyclique était un discours ; avec le commentaire, c'est un traité doctrinal. Le lecteur avait pris connaissance du texte avec admiration ; le commentaire lui en découvre mieux l'enseignement précis et les raisons décisives. De l'*Univers*, ces commentaires passèrent dans les autres journaux, jusque dans l'*Etendard* de Montréal, et furent ensuite réunis en volumes. En

les présentant au public, Eugène Veuillot dit avoir reçu beaucoup de témoignages de satisfaction ; il déclare l'auteur, théologien *éminent* ; il ajoute qu'il a émis avec *sûreté*, les doctrines et les sentiments catholiques, et le loue de n'avoir gardé aucun ressouvenir des anciennes polémiques contre le libéralisme ; il conclut que « dans ces études d'un style si ferme et d'une doctrine si sûre, dans cette manifestation d'un dévouement absolu au Saint-Siège, on trouvera toute la pensée de l'*Univers* et toutes ses aspirations ». Veuillot a raison, les articles de Perriot rappellent les grands jours de l'*Univers*.

Parmi les auteurs, ceux qui tiennent le premier rang, par la dignité de la science et par l'éminence du mérite, ce sont les théologiens. La science de Dieu est la première des sciences ; les théologiens sont les plus nobles des savants. A Langres, à côté de Victor Jaugey, auteur d'une théologie morale, voici donc François Perriot, auteur d'une théologie dogmatique en sept volumes. Ces deux professeurs donnent à leur enseignement la consécration solennelle et redoutable de la publicité ; et, sans taire qu'ils doivent à leurs maîtres, une théologie traditionnelle, dont ils sont les bénéficiaires distingués, leur propre travail y ajoute une réelle valeur.

Perriot débute par ces simples paroles : « Ces leçons ont pour objet la théologie dogmatique ; elles se composent de trois parties inégales et dissemblables : 1° les *prolégomènes* de la théologie sacrée ; 2° les *démonstrations* qui préparent à la foi ou la théologie générale ; 3° les *traités* sur les dogmes de foi, qui constituent la *théologie spéciale*. — Dans les *prolégomènes* de la théologie sacrée, on donne, à la manière scolastique, la définition de la théologie, et l'on expose, d'après S. Thomas, le système lucide des cinq causes : la cause *matérielle*, la cause *formelle*, la cause *efficiente*, la cause *exemplaire*, et la cause *finale* de la théologie. C'est le premier traité. — Dans la théologie *générale* ou préambulaire, supposant la démonstration de l'existence de Dieu et de ses principaux attributs, la connaissance de l'homme comme créature raisonnable, nous présentons une seule démonstration totale, par laquelle nous conduisons, comme par la main et par une progression convenable, de la notion de religion et de révélation, à la connaissance de l'Eglise

Romaine, comme instituée de Dieu, nécessaire et certaine. — Or, cette démonstration totale se compose de démonstrations particulières : 1° la démonstration *abstraite* de la religion et de la révélation, par laquelle on démontre que l'une et l'autre sont nécessaires, pourvues de propriétés, de caractères, de notes, qui nous apprennent la *divinité* de la religion et de la révélation ; 2° la démonstration *concrète* de la religion révélée, par laquelle on établit la divinité de la religion et révélation mosaïque, puis de la religion et révélation chrétienne ; 3° la démonstration *catholique* par laquelle on établit que la religion chrétienne et la révélation divine ont été conservées dans l'Eglise, que Dieu a établie en forme de société parfaite, visible, perpétuelle, nécessaire, ouverte à tous et revêtue de caractères qui la distinguent des fausses religions : à laquelle, par conséquent, chacun doit être agrégé et obéir dans les choses nécessaires au salut éternel. Ici se termine la théologie *générale*, qui se résume dans cette formule : Il faut croire tout ce que croit et enseigne l'Eglise, comme révélé de Dieu. Cette démonstration de la religion révélée est le second traité de notre cours.

« Dans la théologie spéciale, quoiqu'on puisse commencer plus à propos par le traité de Dieu, nous commençons plus utilement par le traité de l'Eglise, afin de réunir en un seul traité tout ce qui se rapporte à l'Eglise, en tant qu'elle est le moyen de parvenir à la foi et objet de foi. C'est le troisième traité. Suit le quatrième traité de Dieu *un et trine* ; ensuite le cinquième, des *créatures* ; le sixième, du *Verbe incarné* et de la bienheureuse Vierge-Marie ; le septième, de la *grâce* ; le huitième, des *sacrements* en général et en particulier du mystère de l'Eucharistie, en tant qu'elle est sacrement et sacrifice. Le traité de la fin de l'homme se trouve dans le traité des créatures. » Tel est le plan de la théologie de Perriot.

Dans chaque traité, l'auteur a admis un tel développement de matière, que, d'une part, il tient compte du temps et des forces du jeune élève à qui il est destiné et ne l'écrase pas chaque semestre ; et, d'autre part, qu'il ne lui laisse rien ignorer de ce qui a quelque importance en théologie. C'est pourquoi il a tâché de concilier la brièveté avec l'abondance, de manière que, sous prétexte de brièveté,

on ne néglige rien de ce qui est nécessaire pour former l'esprit des jeunes gens, et que, pour mériter l'éloge de l'érudition, on ne passe pas les justes bornes. Du reste, il s'est appliqué à mettre les choses dans un tel éclat d'évidence, que l'étude repose l'esprit au lieu de le fatiguer, et rend le travail à la fois plus facile et plus utile.

En ce qui regarde la forme de ces leçons, tout est d'une clarté parfaite. Les traités se suivent dans un ordre simple ; leurs parties sont bien distribuées, renfermées dans de justes limites, développées autant que le réclame l'intégrité des questions. De plus, chaque traité est partagé en chapitres, en articles et autant de divisions nécessaires ou utiles à l'intelligence du sujet. Enfin l'auteur suit la méthode et la langue scolastiques, comme plus propres à l'enseignement et plus propices à l'exactitude des doctrines.

Toutes les fois que la question le demande, l'auteur n'hésite pas à mettre sous les yeux des élèves, de nombreux et explicites témoignages des traditions divines et du magistère ecclésiastique ; par là, il veut associer, dans une juste mesure, à la théologie *scolastique*, la théologie *positive* ; il veut établir clairement, par les témoignages des premiers siècles, que les mystères de la foi n'ont pas été inventés dans la suite, comme l'affirment les esprits téméraires ; et, en mettant sous les yeux des élèves d'admirables exemples de l'ingéniosité des Pères, il veut aider les élèves devenus prêtres, à les imiter un jour dans leurs catéchismes et leurs sermons.

Sur le fond des doctrines, l'auteur suit rigoureusement les données de la tradition ; il ne rapporte que l'enseignement ancien et ne le présente que dans la forme reçue de son exposition. Disciple de S. Thomas, il suit pas à pas l'ange de l'Ecole, il se conforme en tout au sens de l'Eglise et à la pure doctrine du Saint-Siège. En le lisant, vous vous apercevez qu'il a étudié à loisir tous les maîtres avec une telle fidélité, qu'il en résume tous les enseignements. Dans ses traités, vous n'entendez pas seulement toute l'école scolastique, mais tous les théologiens et tous les Pères.

Si le clergé français étudiait encore les livres latins, il aurait fait, de la théologie de Perriot, un livre en vogue, un manuel en universel crédit ; il aurait, suivant l'usage, décerné à l'auteur le titre de

Doctor resolutissimus. C'est, en effet, le trait caractéristique de ce théologien : il résout les questions avec une dextérité si habile, qu'il passerait, sans se heurter, au milieu des difficultés les plus énormes, dans une voiture à quatre chevaux. La preuve en est qu'il n'a eu qu'à mettre sa théologie en articles, dans l'*Ami du clergé*, pour devenir par la force des choses, le consulteur des prêtres, le pénitencier des confesseurs, l'oracle de la France et l'un des flambeaux du monde. Nous atténuons plutôt ses mérites, que nous ne consentirions à les exagérer : Perriot est un maître.

Mais il y a une objection. Des gens, ignares ou méchants, ont exploité, contre Perriot, l'accusation d'avoir enseigné l'impeccabilité du Pape. Cette accusation est une calomnie. Perriot enseigne l'infaillibilité du Pape ; et comme un sophiste ose dire : si le Pape est infaillible, il est impeccable, Perriot, loin d'admettre l'objection, la réfute. Avec sa lucidité ordinaire, il distingue entre le Pape, comme docteur *privé* et le Pape parlant *ex cathedra*. Le Pape, comme évêque de l'Eglise universelle, parlant à tous du haut de la Chaire apostolique, est infaillible en matière de foi, de mœurs et de discipline générale ; mais il n'est pas infaillible, comme simple particulier, comme docteur individuel, si grands talents qu'on lui suppose et de si vastes connaissances qu'il soit doué. Dans le premier cas, le Pape est l'agent et l'organe de l'infaillibilité de l'Eglise ; il jouit, en vertu de l'assistance et de la confirmation de Jésus-Christ, d'une infaillibilité personnelle et perpétuelle, par lui-même, sans le consentement des évêques, sans leur suffrage. Dans le second cas, c'est un fils d'Adam, un homme, qui n'est certes pas de condition ordinaire, mais qui, malgré son élévation à une dignité éminente, ne possède plus l'impeccabilité de l'esprit ; il peut errer dans ses conversations, dans ses discours, dans ses lettres et même dans ses livres. Infaillible dans tel cas, faillible dans tous les autres, il ne possède aucunement, dans l'ordre moral, l'impeccabilité de la conduite. Le Pape peut commettre et commet effectivement des fautes, des péchés plus ou moins graves, dont il doit se confesser, comme le plus humble chrétien.

Accuser Perriot d'avoir enseigné l'impeccabilité du Pape, est une

inculpation gratuite, un mensonge absurde. Ce racontar ne traîne pas moins dans certaines régions ; il est une marque de préjugés épais ; et, s'il n'honore pas beaucoup l'esprit, en revanche, il favorise toujours l'âpreté de certaines convoitises.

L'abbé Perriot n'était appelé au journalisme, ni par goût, ni par devoir. Homme d'humeur pacifique, professeur de théologie, supérieur de grand séminaire, il était plutôt, par état, éloigné de la presse. Mais son esprit était ouvert à tous les problèmes, son cœur plein d'une résolution généreuse ; lorsque les circonstances voudraient solliciter son zèle, elles le trouveraient armé pour l'œuvre qui viendrait implorer son appui. En 1878, quand le tribun de l'opportunisme avait poussé le cri de guerre : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! l'éditeur Victor Palmé avait fondé l'*Ami du clergé,* avec mission d'appeler le clergé au combat et de répondre, coup pour coup, au cri de guerre. A la liquidation de la Société de librairie générale, l'abbé Denis, chancelier de l'évêché de Langres, avait acheté l'*Ami du clergé.* Lorsque lui Denis, et son ami Perriot furent frappés, l'un comme chancelier, l'autre, comme supérieur du grand séminaire, libres tous les deux de leur personne, ils se retrouvèrent debout dans l'arène du journalisme. Leur but était d'embrasser, dans ses conclusions, toute la science du prêtre, théorie et pratique. Leur mot d'ordre, c'était, avant tout, de marcher d'accord avec la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, mère et maîtresse de toutes les églises.

L'*Ami du clergé* se bifurque en deux publications hebdomadaires : l'une plus petite, pour les petites bourses, exclusivement consacrée à la prédication ; l'autre, tout à fait complète, répondant à tous les vœux du presbytère. Le ministère de la parole étant la plus haute fonction du prêtre, l'*Ami* offre des modèles de prédication pendant toute l'année. Vous trouvez, dans ses colonnes, des homélies plus simples, des discours plus relevés, des prônes sur l'Epitre et l'Evangile, de grands catéchèses pour les fêtes et les sujets de circonstance. Ces volumes réunis forment une bibliothèque des prédicateurs, très connue, très courue, qu'il est superflu de louer. — En second lieu, l'*Ami* publie les décrets des congrégations romaines et, par un bref

commentaire, en fixe le sens exact. — En troisième lieu, l'*Ami* donne des consultations sur les cas difficiles du ministère et y répond en avocat consulteur. Le dogme n'a pas d'obscurités, la morale, pas de problème, la liturgie, pas de cas, le droit canon pas de doute que le pénitencier de l'*Ami* ne résolve d'une façon définitive ou provisoire, mais toujours satisfaisante. — En quatrième lieu, l'*Ami* donne aussi des consultations sur les ordonnances civiles ecclésiastiques, sur les lois nouvelles, sur les circulaires ministérielles, sur les licols législatifs et les nœuds coulants administratifs, par quoi les modernes Photius veulent nous amener au schisme ; thème qui ne sera probablement pas épuisé par la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Enfin l'*Ami* contient des études d'histoire, des variétés, une correspondance littéraire et des comptes-rendus d'ouvrages nouveaux. Par l'ensemble c'est une *Encyclopédie catholique*, toujours en marche, qui, par les renseignements de chaque semaine, ne laisse jamais son lecteur dans l'ignorance ou dans l'incertitude.

L'abbé Denis, qui avait passé vingt-cinq ans dans les bureaux de l'administration diocésaine, possédait, au point de vue pratique, un esprit de discernement, de décision, de savoir-faire qui touchait au génie ; l'abbé Perriot, qui avait passé trente ans au grand séminaire, possédait, au point de vue spéculatif, la connaissance des principes, des doctrines et des conclusions de la science avec une simplicité et un à-propos, qui n'est pas la grandeur, mais qui la suppose. Tous deux firent de l'*Ami*, la première revue paroissiale du monde ; et quand Denis mourut prématurément, Perriot ne laissa pas déchoir l'œuvre commune. Avec le concours de plus jeunes confrères, mais dignes collaborateurs, il n'est pas, que nous sachions, dans sa revue, de partie faible. Nous regrettons de ne pas connaître ces humbles ouvriers ; comme ils ont été à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur. Quant à leur porte-drapeau, on peut être aussi méritant que l'abbé Perriot ; on ne peut pas l'être plus, dans la fonction de dévouement qu'il remplit, et à la manière dont il l'honore.

Pourquoi et comment un tel prêtre a-t-il pu être frappé de proscription ? En 1878, par un contraste inexplicable, au moment où le chef de file de la franc-maçonnerie poussait contre l'Eglise le cri de

guerre, dans l'Eglise se répandait le mot d'ordre que, pour défendre ses droits et ses intérêts, il fallait se confier aux doctrines libérales. Le libéralisme révolutionnaire voulait la déchristianisation de la France ; le libéralisme catholique libéral serait l'antidote, le remède, le moyen de salut. En 1884, à Langres, l'avènement de l'évêque Larue fut le signal d'une révolution dans les idées. Au lieu de l'intransigeance d'un La Luzerne ou d'un Parisis, on eut la sagesse qui consiste à croiser les bras, et la vaillance qui donne carte blanche à l'ennemi, de peur de le provoquer par la résistance à de plus radicales destructions. Les trois ou quatre libéraux du diocèse profitèrent de cette occasion pour se pousser à la fortune et se nantir de bons postes. Mais, pour y arriver, il fallait abattre les titulaires des plus hautes charges. Alors eut lieu un nouveau massacre des innocents. La revue mensuelle du *Clergé contemporain*, t. III, a donné avec une scrupuleuse exactitude, le récit de la proscription de Perriot. C'est, à proprement parler, abominable. Comme nous n'écrivons pas avec la plume de Procope, par respect pour la victime, pour l'Eglise et pour l'histoire, nous voulons garder le silence. Mais pendant que les triomphateurs, qui avaient promis d'étonner le monde par l'éclat de leurs œuvres, n'ont assisté qu'à des ruines, et ne sont guère que des fossoyeurs d'églises, le proscrit Perriot, comme Zorobabel et Néhémie, a continué d'élever la voix pour conjurer les malheurs et réparer les désastres de la cité sainte. Aux uns, la flétrissure ; à l'autre, une branche de laurier.

17° *Bénédictins.* — Nous venons aux ordres religieux.

Lorsque les prophètes s'élevaient contre les crimes d'Israël, ils ne manquaient pas d'en annoncer le châtiment, mais, au châtiment lui-même, ils rattachaient des espérances. A leur exemple, au milieu des épreuves de l'Eglise, si nous ne devons pas taire que la cause en est à nos fautes, nous n'oublions pas que Dieu sait tirer, de ses épreuves, quelques bénédictions. Dans la proscription présente de nos ordres religieux et de nos congrégations enseignantes, par exemple, s'il y a, pour la France, un malheur et un anathème, il y a, par le fait de leur dispersion, pour tous les autres peuples, un insigne bienfait.

On le verra mieux plus tard ; ici, nous ne pouvons en recueillir que des indices.

Quand on parle des ordres religieux le premier qui se présente à l'esprit, c'est l'ordre de S. Benoit. La révolution de 1789 l'avait détruit ; la révolution de 1889 l'a détruit une seconde fois. Dans cet espace d'un siècle, dom Guéranger en 1833-1835, avait rétabli à Solesmes, dans la Sarthe, l'ordre bénédictin. De Solesmes étaient partis des essaims de moines pour relever les monastères de Ligugé près de Poitiers, de Sainte-Madeleine de Marseille, de St-Maur de Glanfeuil, de St-Wandrille, de Kerautrech et d'une petite maison près Saint-Omer. Ligugé avait fondé à Paris, rue Vanneau, puis à Auteuil, une maison d'études, qui depuis s'est déclarée, sinon scissionnaire, du moins indépendante de la Congrégation de Solesmes. Les Bénédictins prêcheurs de la Pierre-qui-vire, fondés par le P. Muard, n'appartiennent pas à cette congrégation. En 1880, l'ordre avait célébré son douzième centenaire ; Mgr Sauvé, par trois discours, en avait célébré magnifiquement la haute importance ; nous ne pouvons, nous, qu'en constater la solide structure. A dom Guéranger avaient succédé, à Solesmes, dom Couturier et dom Delatte ; à Ligugé, dom Bastide et dom Bourrigault ; à Marseille, dom Gauthey ; à St-Wandrille, dom Pothier et dom Ferrotin ; à St-Maur, dom Coetlosquet.

Dom Guéranger ne s'était pas contenté de relever Solesmes, il avait fondé, dans le voisinage, un monastère de Bénédictines. L'abbé avait été prié de préparer une jeune fille à la première communion ; il la dirigea vers la vie monastique et en fit la pierre fondamentale du couvent de Sainte-Cécile ; cette religieuse devint abbesse en 1872. Par le fait, elle renouvelait la tradition de sainte Scolastique ; elle savait le latin, était peintre et musicienne, pouvait diriger l'office divin et même le travail intellectuel : c'était une tête. D'après les usages bénédictins, là où il y a des religieuses, l'office se peut chanter à deux chœurs et la mère abbesse diriger les plus jeunes religieux. Deux religieux avaient cru y voir du mal et avait dénoncé le fait à Rome. Après enquête, dom Delatte avait été un instant suspendu, puis rétabli. C'est affaire finie ; les Bénédictines sont maintenant à l'île de Wight, et l'un des dénonciateurs, pour mieux

prouver sa vertu, a fini par se marier. Des zélateurs ne sont souvent tels que par l'infection d'une secrète perversité : ils voient dans les autres la corruption qu'ils ne discernent pas en eux-mêmes.

Sauf cet incident sans importance, l'ordre de S. Benoit en France est absolument sans tache et tout rayonnant de gloire littéraire. Dom Guéranger était, de son temps, en Europe, l'un des patriciens de l'intelligence ecclésiastique ; dom Pitra devint cardinal, parce qu'il était l'un des princes de l'érudition contemporaine ; dom Piolin, l'historien de l'Eglise du Mans, le continuateur des Petits Bollandistes, l'éditeur de la *Gallia christiana*, président de la société des Antiquaires de l'Ouest, était une étoile de première grandeur, au ciel de l'érudition. Dom Le Basnier, un moine du moyen âge, a traduit S. Bonaventure dans la langue du sire de Joinville, Le Menand des Chênais a composé un volume sur l'Atlantide et laissé huit volumes de manuscrit, prêts pour l'impression. Dom Chamard a publié les *Saints de l'Anjou*, les *Eglises du monde Romain*, l'*Apostolicité des églises de la Gaule*, quelques brochures et quelques articles, entre autres contre le *Liber Pontificalis* de Duchesne, dont l'esprit lui paraît, sinon mauvais, du moins très contestable. Dom Besse, qui paraît parfois franchir les frontières de la vie monastique, a donné deux ouvrages sur les moines d'Orient et sur les moines d'Afrique et ses idées sur la vie bénédictine comme il la comprend. Dom Rabory, né à Barcelone en 1843, prêtre au Mans sous Mgr Bouvier, dirige à Tours une œuvre des servantes pauvres et une petite association des Oblates de S. Benoit, fondée à Angers en 1872, par dom Leduc, l'une des plus sympathiques figures de l'ordre de S. Benoit. On lui doit une *Vie de Ste Françoise Romaine*, une *Vie de Louise de Bourbon* avec un volume de lettres et un opuscule sur l'Espagne.

Depuis la dispersion, les moines Bénédictins ont une maison à Silos en Espagne, et une à Farnborough en Angleterre. En 1880, dom Couturier, voyant le danger venir, avait songé à l'expatriation ; après la proscription, Ligugé fonda la maison de Silos. C'est un ancien couvent perdu dans les montagnes ; S. Dominique avait été obtenu après un pèlerinage de sa mère à Silos. Pour y aller de Burgos, il faut six heures de voiture et quatre heures de cheval ; les

difficultés du voyage ne nous ont pas permis de visiter Silos ; mais sa situation permet de comparer ce monastère à Subiaco : c'est une garantie pour sa vertu. L'abbé de Silos est dom Guépin, auteur de la vie du B. Josaphat Kuncevicks et l'éditeur de la 2e édition des *Institutions liturgiques* de dom Guéranger : c'est un des hommes les plus versés dans la connaissance de l'histoire contemporaine.

La maison de Farnborough a pour abbé dom Fernand Cabrol. Une dame d'honneur de l'Impératrice venait tous les ans faire une retraite à Solesmes ; même avant la dispersion forcée, elle avait négocié l'appel de l'ordre en Angleterre pour garder les cendres de l'Empereur. De là le couvent des Bénédictins de Farnborough et le couvent des Bénédictines dans l'île de Wight. Dom Cabrol est le moine bénédictin dans toute la grandeur de son rôle, fondateur de maisons, savant, écrivain, un émule de Mabillon. L'histoire lui doit une *Vie de dom Pitra*, la *Prière antique*, des conférences sur la liturgie, une *Bibliographie* de l'ordre de S. Benoit dont il se prépare une seconde édition, une collection d'*Analecta liturgica* et un *Dictionnaire de liturgie* en plusieurs volumes in-quarto, le digne pendant des deux grands Dictionnaires d'Ecriture sainte et de Théologie.

La grande fonction des Bénédictins, c'est la prière, c'est l'office liturgique : le cardinal Pie, dans l'éloge funèbre de dom Guéranger, en a célébré les multiples excellences. Outre la piété qu'ils y apportent, les Bénédictins ont voulu acquérir la science de la prière et notamment s'appliquer à la restauration de la musique religieuse. Pie X a ordonné une restauration de cette musique et un retour au plain-chant grégorien. D'autres avant eux s'en sont occupés, pour l'explication des mesures, notamment François Raillard ; d'autres après eux pourront s'en occuper encore. Les Bénédictins tiennent ce qu'on appelle le haut du pavé : dom Pothier est réputé le plus sage interprète des vieux manuscrits ; dom Mocquereau ne serait pas entièrement de son avis et un professeur laïque des cours de Sorbonne soutiendrait précisément le contraire ou à peu près. Le Saint-Siège a donné raison à Solesmes ; après avoir retiré, à Pustet de Ratisbonne, son privilège, écrit à Solesmes, qu'il appartient aujourd'hui de doter l'Eglise de graduels, d'antiphonaires et de tous les livres

de chants qu'exige le cérémonial des évêques. Atteindre à la perfection absolue a toujours été réputé difficile ; mais y viser toujours, c'est peut-être le seul moyen d'y atteindre.

18° *Capucins*. — Toute création humaine, même religieuse, même visant à la perfection, est sujette aux ravages du temps. La perfection est trop haute pour la généralité des hommes, et même ceux qui y aspirent, sont exposés à en déchoir. La grande création monastique de S. Benoit de Nursie, si puissante pendant quatre siècles, appelait, au IXe siècle, la réforme de S. Benoit d'Aniane. Deux siècles après, la fondation de Cluny et la réforme de Citeaux lui infusaient une vitalité nouvelle. D'autres plus tard, Rancé au XVIIe siècle, dom Guéranger au XIXe, sauront la réformer et la ressusciter en France. Mais, il y a une vertu que l'ordre de S. Benoit n'a jamais perdue, c'est cette puissance d'esprit qui crée des œuvres de haute science et de savante histoire. Toutefois, au XIIe siècle, Dieu, dans sa miséricorde, voulut, pour l'honneur de l'Eglise et le salut des nations, créer deux nouvelles formes de l'activité monastique ; dans ce dessein, il suscita S. François d'Assise et S. Dominique de Guzman.

Nous ne jetterons pas, sur l'évolution, six fois séculaire, de ces deux ordres, un coup d'œil rétrospectif ; mais nous voulons citer quelques noms qui les honorent devant la postérité. Pour les frères mineurs, nous citons le P. Hilaire de Paris.

Eugène-François Mongin était né à Paris, en 1831, de parents originaires d'Arbot (Haute-Marne). Un de ses oncles, quand il eut atteint l'âge de seize ans, le plaça au petit séminaire de Langres, où il fit toutes ses études secondaires. Au sortir de la rhétorique, où il avait brillé d'un vif éclat, il entra au grand séminaire, où il se distingua, par sa facilité à comprendre les questions les plus difficiles et par son souci de n'en parler qu'avec une irréfragable précision. Avant qu'il fût promu au sacerdoce, les supérieurs jugèrent bon, par une initiative alors exceptionnelle, de l'envoyer à Rome pour compléter, pendant deux ans, ses études de théologie et conquérir les deux diplômes de théologie et de droit canon. Alors, par une vocation qui ne laissait aucun doute, il entra dans l'ordre des Capucins et y

fut employé tantôt à la prédication, tantôt au professorat. Mais sa puissance d'esprit prit bientôt le dessus, et, sans négliger ni le professorat ni la prédication, le P. Hilaire se consacra à la composition et à la publication de grands ouvrages. En voici, un peu en abrégé, la nomenclature :

1° *Theologiæ universalis elementa*, 1 vol. in-8°, Lyon, 1866 ;

2° *Theologia universalis*, 3 vol. in-8°, Lyon, 1868 ;

3° *Expositio latina Regula fratrum minorum*, 1 vol. in-4°, Lyon, 1870 ;

4° *Cur Deus homo*, Dissertation sur le motif de l'Incarnation, Lyon, 1867 ;

5° *De dogmate infallibilitatis, dissertatio brevis*, Lyon, 1870 ;

6° *De dogmaticis definitionibus*, Fribourg, 1871 ;

7° *Liber tertii ordinis*, un gros volume in-4°, Genève, Trembley, 1888.

En négligeant ici quelques opuscules, nous voyons s'ajouter, aux ouvrages latins, les ouvrages français dont suivent les titres :

1° *Grandes questions : le souverain pouvoir, la politique universelle, le pape*, Fribourg, 1871 ;

2° *Le libéralisme*, Fribourg, 1871 ;

3° *L'internationale*, Fribourg, 1871 ;

4° *Notion théologique sur les arts*, Fribourg, 1871 ;

5° *Panégyrique de S. Sigismond, roi de Bourgogne*, Fribourg, 1871 ;

6° *Réflexions sur l'union de la théologie avec les sciences et avec la médecine*, Fribourg, 1871.

7° *La Croix miraculeuse de Sainte Colette*, Fribourg, 1872 ;

8° *Exposition de la règle de S. François et histoire de la pauvreté*, Fribourg, 1872 ;

9° *Notre-Dame de Lourdes*, 1 vol. in-8°, Lyon, 1880 ;

10° *La Madone de S. Luc*, Paris, 1888 ;

11° *Sermons et discours*, 4 vol. in-12, publiés à différentes époques ;

12° *S. Antoine de Padoue.*

Le P. Hilaire avait encore publié quelques opuscules sur le Tiers-

Ordre, manuels, billets, etc. De plus il avait composé, non publié : 1° Une philosophie naturelle en dix volumes ; 2° une théologie universelle en trente ou quarante volumes, où il procédait par exposition, explications et citations : le tout en français. Nous ignorons ce que sont devenus ces manuscrits ; nous en possédons un seul volume, sur la création.

Le P. Hilaire était notre condisciple et, jusqu'à son dernier jour, notre intime ami. Nous attestons qu'il était, en philosophie et en théologie, le plus fort de ses émules et c'est à bon droit que les supérieurs l'ont envoyé à Rome pour compléter ses études sacerdotales.

Le P. Hilaire de Paris, nous écrit un religieux italien qui l'a connu à fond, d'un caractère enjoué, vif et impétueux comme les Parisiens, a aussi comme eux beaucoup et trop de franchise, beaucoup et trop de confiance envers qui ne l'a pas encore trompé. Ce qui lui est propre, c'est une vraie *passion* pour la vérité. Il la cherche jusqu'au bout, en allant au fond des choses, là même où personne avant lui n'avait osé s'aventurer, et quand il a trouvé la vérité, il la défend avec la même passion qui lui avait donné la persévérance pour la chercher et la trouver. Après avoir été grand chercheur, et bûcheur infatigable, il devient donc grand batailleur, et lutteur hardi : il attaque quiconque enseigne des choses fausses ou mauvaises ; et, dans cette attaque, il ne fait acception de *personne*. Pour lui, la personnalité quelconque, amie ou ennemie, peu importe, n'est rien : l'individualité concrète disparaît à ses yeux ; pour lui les hommes ne sont rien ; les principes c'est tout. Or notre époque libérale, si bien montée en faux principes et opinions subversives, abonde d'hommes à demi-science, avec des idées erronées et désastreuses. C'est pourquoi le P. Hilaire a trouvé sur son chemin, *sans le vouloir*, mille points d'attaque, sur le terrain politique, clérical et religieux. De là, sans le vouloir, il s'est trouvé luttant contre tous, et tous luttant contre lui : *Manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum*.

Par suite, le P. Hilaire, dans les dernières années de sa vie, avait été atteint trois fois par les censures de l'Eglise et même exclu de

son ordre. L'évêque de Castel-Saint-Elie n'avait pas hésité à le recevoir dans son couvent des Frères Mineurs et lui avait rendu le plus explicite témoignage. Mgr Dubillard, évêque de Quimper, l'avait défendu spontanément près de Léon XIII et devait se rendre à Rome pour la révision de cette affaire. Le général des Capucins était prêt à le réintégrer, lorsque le P. Hilaire, prenant un bain dans le lac de Népi avec un jeune prêtre, ce prêtre se noyait : le P. Hilaire courut à son secours, l'autre le saisit couvulsivement et l'entraîna dans l'abîme. Le P. Hilaire mourait dans l'acte même de la charité.

Mgr Dubillard, auteur d'un cours classique de théologie, présente ce cours comme un abrégé de la Théologie universelle du P. Hilaire ; il l'appelle, dans la préface, un théologien très célèbre par sa science et par ses écrits ; il va jusqu'à le comparer à Bellarmin et à Suarez. Le docteur Scheeben, de Cologne, déclare que le P. Hilaire est le plus grand théologien de France au XIX[e] siècle.

19° *Dominicains.* — En 1840, le P. Lacordaire avait rétabli, en France, l'ordre des Frères Prêcheurs. Pour cette restauration, Lacordaire possédait, à un très haut degré, l'éloquence. Par l'éclat de sa prédication, il attira, dans ses noviciats, une foule de recrues, de la plus particulière distinction. Il serait difficile de trouver, dans l'histoire d'aucun ordre, une période plus féconde. Cependant pour relever un ordre religieux, l'éloquence ne suffit pas ; il faut des soubassements plus modestes. Le P. Lacordaire avait deux défauts : il était libéral et n'avait pas reçu d'enseignement élémentaire de la théologie. La théologie classique paraît bien modeste, elle est indispensable, et qui l'ignore paraîtra toujours faible par quelque endroit. Lacordaire et aussi Lamennais en sont la preuve ; le génie même ne peut porter remède à cette pauvreté. Le libéralisme, chez Lacordaire, était sans doute atténué par beaucoup de réserves et par la crainte des censures de Rome ; Lacordaire, malgré ses réserves, y revenait toujours et mourut dans l'impénitence. Mais éloquent, il l'était tellement, qu'il ne pouvait pas s'empêcher de l'être. Dans la conversation familière, il ne brillait pas et ratait volontiers un trait d'esprit. Dans les lettres d'affaires, c'était le premier des majordomes ; mais il n'a pas écrit, comme Cicéron, des lettres familières.

Pour écrire à ses correspondants, il monte sur le trépied. Dès qu'il a pris feu, il rend des oracles. Les lettres de Lacordaire sont presque aussi belles, parfois plus que ses conférences.

Les défauts s'imitent plus facilement que les qualités. Au début, les jeunes Dominicains s'élançaient tous sur les traces de leur maître ; il fallut en rabattre. Lacordaire lui-même les tint aux études sérieuses et sut les enfermer dans les strictes frontières de l'orthodoxie. Dieu l'en récompensa en lui donnant des successeurs qui furent ses égaux en mérites. Nous n'en citerons que deux : le P. Monsabré et le P. Janvier, tous deux fervents disciples de S. Thomas. L'un a donné, en vingt volumes, une exposition du dogme catholique ; l'autre poursuit, dans la chaire de Notre-Dame, une exposition de la morale chrétienne. Ce sont deux œuvres éternelles, comme les pyramides de la science et de l'éloquence.

Parmi les nombreux Dominicains, dont la postérité gardera les œuvres, nous n'en voulons citer qu'un ; par une singularité rare, le P. Constant n'a voulu briller que par l'exactitude scrupuleuse de la doctrine et par la perfection du bon sens. Ce n'est pas un Dominicain envolé ; c'est un Dominicain, qui tient ferme sur ses jambes, parlant à son aise, toujours avec précision, parfois avec éloquence, au mieux des intérêts de l'âme.

Le P. Constant était né au pays chartrain vers 1827 ; il fit toutes ses études à Orléans ; et, devenu prêtre, se consacra au service des âmes, dans l'ordre de S. Dominique, alors dans tout l'éclat de sa restauration en France. Les Dominicains sont des frères prêcheurs. La vie intérieure du P. Constant n'offre aucun incident remarquable ; elle est toute dans l'observance fidèle des règles de sa profession. Sa vie extérieure peut se traduire dans une phrase : il prêcha de Rome à Londres, de Bruxelles à Perpignan et de Quimper à Strasbourg. Ses prédications roulent sur l'Incarnation, sur Nazareth ou les lois de la famille chrétienne, les merveilles de la foi des saints, les péchés de la langue et de la jalousie, et quelques sujets analogues, un peu nouveaux peut-être, mais traités, comme on dit, de main de maître. En dehors de sa prédication, le P. Constant a publié deux volumes d'histoire, l'un sur le Pape et la liberté, l'autre sur le rôle

des Juifs en histoire. Dans ses derniers temps, le P. Constant, octogénaire, publiait dans la *Revue du monde catholique*, quatre ou cinq lettres, également sur des points d'histoire ; ces lettres sont anonymes et se permettent toute la désinvolture d'une sincérité, qui ne recule devant rien pour dire toute la vérité. *Vitam impendere vero* : c'est la devise du P. Constant.

20° *Les Jésuites.* — Les Jésuites sont peut-être l'ordre le plus savant et le plus puissant de la sainte Eglise. Le sillon lumineux, parfois miraculeux, qu'ils ont creusé en histoire depuis trois siècles, offre, à l'esprit humain, un juste sujet d'admiration. Proscrits aujourd'hui presque partout, à cause de leurs bienfaits et de leur puissance, en subissant les effets douloureux de la proscription, ils ajoutent, à leur grandeur, un nouveau reflet. Aux missions, ils sont des héros ; en Allemagne et en Espagne, il n'y a rien au-dessus de leurs œuvres et de leurs personnes ; ils ont des savants dans toutes les branches de culture intellectuelle. En France, où ils n'ont pu guère que se consacrer à l'enseignement littéraire et scientifique, ils l'ont fait avec une supériorité écrasante pour les adversaires ; de là le parti pris de les jeter dehors. Dans des épreuves si tristes, ils se montrent toujours pédagogues de premier ordre. En dehors du service scolaire, ils ont publié, sous le titre d'*Etudes*, une des premières revues catholiques du monde. Parmi leurs savants, nous n'en citerons ici qu'un petit nombre, et nous les prenons dans les plus humbles sphères du travail.

Ceux qui s'instruisent avec les livres, exposent, synthétisent et vulgarisent une science faite ; ils n'ajoutent rien aux conquêtes de l'esprit, que leurs propres conceptions. Ceux qui s'instruisent dans les archives, reculent les bornes du savoir et agrandissent le trésor des connaissances. Tout ce qu'ils ajoutent à la science acquise, est du nouveau. On a fait, en France, dans cet ordre, depuis cent ans, surtout pour l'histoire provinciale et communale, les plus utiles travaux, ils se continueront. Dans l'Eglise on est venu aussi à ce recours aux archives et à la révision des textes. Par exemple, l'abbé Lebarcq a fait une précieuse révision des sermons de Bossuet ; le P. Griselle en fait une analogue sur les sermons de Bourdaloue,

gâtés par le P. Bretonneau ; le P. Chérot, un autre Jésuite, offre cette particularité, qu'il a traité, à la lumière des archives, un nombre considérable de points obscurs ou contestés d'histoire.

Henri Chérot, né à Sens en 1856, brillant élève des Jésuites de Dôle, entrait au noviciat de la Compagnie de Jésus, province de Champagne, à Saint-Acheul, en 1875. De bonne heure il fut appliqué à écrire ; c'était vraiment sa vocation, et dès son premier ouvrage sur le P. Le Moyne, paru en 1887, mais préparé par de longues années de recherches consciencieuses et fécondes, il pénétra dans le domaine de l'histoire et de l'érudition pour s'y établir en maître. Sur ce terrain, il avait de qui tenir, et son tempérament d'érudit hors ligne, comme aussi son goût pour les choses militaires et les « figures de soldats », s'explique par l'histoire même de sa famille. Si, de son père, il reçut un nom connu et estimé dans la ville de Sens, il descendait par sa mère d'une des plus anciennes maisons de la noblesse tonnerroise. Ses ancêtres s'y distinguèrent au Parlement dès le seizième siècle. Au dix-septième, à cette illustration s'ajouta la noblesse militaire.

Henri Chérot tenait de son aïeul, Edme Louis Le Maistre, sa passion du travail et sa vocation pour les recherches historiques ; on peut dire de lui ce qu'en écrivait le P. Carlos Sommervogel : « Il naquit bibliographe. » Son grand-père avait défriché tout le pays tonnerrois, l'avait sillonné en tous sens. « Il le connaissait à fond, dit un de ses biographes, et mettait à jour depuis longtemps chaque année quelque fruit de ses recherches qui semblaient devoir être inépuisables. » Le P. Chérot fit de même pour le XVIIe siècle, mais il y joignit des études de tout genre, sans renoncer jamais à ses sujets de prédilection.

Retracer cette carrière de « publiciste », qu'est-ce autre chose qu'énumérer et même chiffrer avec précision, au risque d'oublier encore mainte plaquette rare, la longue liste de ses travaux ? Il n'est aucun hommage mieux mérité par ce travailleur sans reproche, sans autre reproche du moins que son acharnement à sa besogne d'écrivain, qui l'a fait s'user trop vite. Tous ceux qui l'ont connu déplorent cette mort précoce, car à qui ne s'est-il point montré ser-

viable ? Nul ne l'a pratiqué sans éprouver le charme de son commerce, la sûreté de ses informations, son ardeur à la recherche du vrai, et la largeur d'esprit, la loyauté simple et franche qui lui faisait abandonner sans arrière-pensée les thèses les plus chères, les positions historiques les plus laborieusement conquises dès qu'un fait nettement montré, un document authentique lui était opposé.

Le P. Chérot s'est, à la lettre, prodigué à tous ceux qui recouraient à lui. Un étranger, de passage à Paris, au temps où il habitait à la rédaction des *Etudes*, rue Monsieur, — vers l'année 1897 — traduisait un jour devant moi son impression : « On dirait, répétait-il, que ce Père a fait le vœu supplémentaire d'obliger tout le monde. » Et de fait il ne refusait à personne ce dont il était à bon droit le plus avare, son temps, la seule chose dont il fût ménager à l'excès, car pour sa peine, il ne l'épargnait point et ne se ménageait guère.

Le P. Chérot est mort les armes à la main. Les médecins l'avaient envoyé dans le Valais pour y refaire sa santé ; il y mourut à l'âge de cinquante ans, en 1906. Le P. Chérot s'était consacré surtout aux archives : dans le court intervalle de sa vie, il a porté quelques lumières sur trois cent trente points, obscurs ou controversés, d'histoire. Un homme qui vivrait cent ans, ne pourrait guère approfondir que quatre cents points d'histoire ; nous disons *approfondir* ; le P. Chérot n'a pas fait cela pour tous les points qui ont attiré son attention. Son œuvre, dans les bornes que l'équité doit lui reconnaître, n'en est pas moins une œuvre d'un immense travail et un éclatant service.

21° *Missionnaires.* — Parmi les missionnaires qui poursuivent, en ce monde, l'œuvre des Apôtres, il y en a un qu'il faut citer pour le service qu'il a rendu à l'Eglise, en étudiant à fond la formation sacerdotale au xxe siècle : c'est le P. Aubry. Tandis que les autres s'immolent et meurent chaque jour pour le salut des âmes, lui, sans ien diminuer de ses immolations, s'était imposé la tâche surérogaoire de réformer l'enseignement des grands séminaires et d'oriente sagement les études du sacerdoce. C'est une œuvre de choix et la marque d'un esprit d'élite.

Jean-Baptiste Aubry, fils d'un garde forestier de l'Oise, était né à

Ourscamp en 1844. La condition de son père lui fit changer plus d'une fois de domicile ; mais partout, dans l'école primaire, il donnait des marques d'une étonnante supériorité d'intelligence. Après ses études théologiques au grand séminaire de Beauvais, dont le jeune clerc avait constaté la faiblesse, il fut envoyé au collège français de Rome, pour compléter les travaux de sa formation sacerdotale. Cet envoi à Rome fut, pour lui, une révélation. Frais émoulu de Beauvais, transporté dans l'atmosphère lumineuse et puissante du collège Romain, Aubry fut surtout frappé des contrastes et se prit à les étudier, pour en approfondir les causes. Dans sa pensée, le Concile de Trente avait dressé la grande charte des séminaires ; les séminaires de Rome et de Milan, fondés peu de temps après, avaient été fondés selon les intentions du Concile, et si l'esprit de l'Eglise Romaine est bien quelque part, c'est, à coup sûr, dans les séminaires de Rome. Les séminaires français, institués un siècle plus tard, loin de Rome, sans communication avec les sources romaines, avaient reçu, dès le berceau, les inspirations du rigorisme jansénien et de la révolte gallicane. De là, un système de formation sacerdotale où l'étude du dogme a une mince part, où la morale se réduit à la casuistique, d'où le droit canon est absent, où la piété n'est pas fondée sur le dogme et où la séquestration du prêtre dans sa sacristie le rend peu utile pour le salut des âmes. Telles furent les premières réflexions de l'abbé Aubry. Quant au succès de ses études théologiques, sous la discipline du P. Franzelin, il fut si grand que le supérieur du séminaire disait de lui qu'il s'élevait au-dessus de ses condisciples, comme le colosse de Rhodes.

A son retour, Aubry devint professeur du grand séminaire de Beauvais. Avec les convictions qu'il rapportait de Rome, tout en critique des séminaires français, il ne pouvait beaucoup plaire ni se complaire, au milieu de ses anciens maîtres devenus ses collègues. Heureusement ce grand esprit était une grande âme ; il venait de toucher aux sommets de la science, il voulut s'élancer vers les sommets, plus abrupts, d'une vertu héroïque. Après les démarches nécessaires, il lui fut permis de se consacrer à l'apostolat : il entra au séminaire des Missions étrangères et fut bientôt envoyé au

Kouey Tcheou. Désormais le savant docteur de Rome n'eut plus qu'à décrasser l'abominable race des Chinois. Après avoir travaillé tout le jour à l'évangélisation, le soir, il se recueillait et revenait toujours à l'enseignement théologique en France. Avec ce double travail, sous un régime assez dur, dans un pays dont le climat cadrait peu avec son tempérament, Aubry s'usa vite ; il mourut après quelques années seulement d'un trop court apostolat, en 1882, au moment où il venait d'être proposé pour l'épiscopat dans sa mission.

En mourant, Aubry laissait, pour tout héritage, une malle pleine de papiers,qui fut envoyée à son frère Augustin,curé de Dreslincourt, au diocèse de Beauvais. Fort heureusement, Augustin Aubry était, comme son frère Jean-Baptiste, un homme de doctrine, de travail et de dévouement. Possesseur des actes de son frère, il les considéra comme un Trésor qu'il lui appartenait de faire valoir. Lentement, patiemment, il les lut, les médita, les collationna, les classa et se décida à en procurer, à ses risques et à ses frais, la publication. C'était une entreprise dont il est facile de comprendre les difficultés. Un certain nombre de pages avaient été tirées au net : mais un grand nombre n'étaient que des notes, méditées à fond et rédigées assez longuement. Un travail restait à faire pour compléter ces notes et les cordonner en volumes distincts, ayant chacun son objet propre. La difficulté se compliquait par l'absence à peu près complète d'ouvrages sur cette matière. Non pas que la formation sacerdotale n'ait pas une grande place dans nos traditions ; mais, pour notre temps, s'il existe sur ce sujet, en Italie et en Allemagne, quelques ouvrages de fond, il n'existait, en France, à cette date, à peu près rien. Sauf, bien entendu, cette légion de critiques implacables, qui, incapables de rien produire, s'acharnent à déchiqueter les héros du travail.

Augustin Aubry se montra digne du prénom qu'il avait reçu au baptême. Dans le laps de temps nécessaire pour produire des choses sérieuses, en travaillant beaucoup, en se saignant quelquefois, il publia en treize volumes les Œuvres complètes des deux frères Aubry. Dans cette série de volumes, les deux frères exposent d'abord comment, en France, la méthode d'enseignement théologique a été faussée

dans l'organisation extérieure des écoles et dans l'ordre intérieur de l'enseignement. Ensuite, ils décrivent l'organisation canonique du petit et du grand séminaire. Puis, s'élevant plus haut, ils viennent à la théorie des sciences, à la philosophie, à la théologie dans ses rapports avec la religion et l'Eglise. Après quoi, par une initiative remarquable, ils offrent un choix de méditations sacerdotales, et apprennent comment on peut les ramener à l'étude de l'Ecriture sainte et de la tradition. Enfin, ils closent leur cours d'études, par une *théologie* de l'histoire, titre qu'il faut signaler à l'attention du lecteur. Chemin faisant, ils ont déduit tous les témoignages et répondu à toutes les objections. Ces dix volumes forment une encyclopédie des études du prêtre et de la science vitale du sacerdoce. La correspondance, en trois volumes, écrite avec beaucoup d'intérêt et d'esprit, revient quelquefois sur la question des études, mais se consacre le plus souvent à peindre les Chinois, comme ils sont chez eux. Le P. Aubry n'appartient pas à la classe des admirateurs de la Chine. Au lieu de les offrir à l'imitation de l'Europe, il les présente plutôt comme des types de bassesse morale et le dernier échelon de l'humanité.

L'histoire doit rendre un explicite hommage à l'œuvre considérable du P. Aubry. La postérité inscrira leur nom à la suite des Quintilien, des Cassiodore, des Alcuin et des Mabillon. Dieu veuille que le clergé français, si cruellement éprouvé aujourd'hui, comprenne que son relèvement par la vertu héroïque et par la haute science est pour lui, le seul moyen de sortir glorieusement de l'épreuve et de sauver la France en recréant les institutions de la sainte Eglise !

22° *Rambouillet.* — Après les ordres religieux, nous citerons encore quelques prêtres séculiers.

Pierre-Théodore Rambouillet naquit à Nogent-le-Roi en 1824. Au sortir de l'école primaire, il fut placé au petit séminaire de Langres et y fit ses études. Bachelier ès lettres, ne se trouvant pas suffisamment éclairé sur sa vocation, il rentra dans le monde. Après quel ques années d'expérience, mieux au courant des desseins de Dieu, il suivit les cours théologiques de Saint-Sulpice et fut ordonné prêtre en 1852. Après son ordination, de retour dans son diocèse, il fut

successivement vicaire à Chaumont, curé de Marac et de Villiers-le-Sec. Un ministère si peu actif ne répondit pas à ses désirs ; l'abbé Rambouillet retourna donc à Paris où il fut successivement vicaire à Saint-Philippe du Roule et à Notre-Dame des Victoires. Sur ces entrefaites, la part qu'il prit aux controverses du temps, rendit sa position difficile dans la capitale ; par absence de droit canonique et défaut d'institutions, un prêtre peut, en effet, parmi nous, sans tort aucun de sa part, du moins sans autre tort que l'éminence de ses mérites et l'éclat de ses œuvres, se trouver compromis et se voir frappé de la plus imméritée des disgrâces. L'abbé Rambouillet revint à Langres où il fut nommé aumônier du collège en 1871 ; mais, expérience faite, cette position particulière et la situation générale du diocèse lui parurent sans rapport aucun avec ses idées, ses goûts et ses résolutions. Après la mort de l'archevêque Darboy, l'abbé Rambouillet, chapelain de la cathédrale de Langres, fut réincorporé au diocèse de Paris, comme vicaire de Notre-Dame des Victoires et de Saint-Philippe du Roule. C'est dans ces fonctions modestes et laborieuses, le cœur au ministère et l'esprit au travail, que l'abbé Rambouillet laissa passer les années.

On doit au zèle de l'abbé Rambouillet : 1° *Les Saints Evangiles*, traduction du P. Lallemant, avec des notes et des réflexions tirées des Pères de l'Eglise, 1 vol. in-18 ; 2° *Le Disciple de Jésus souffrant*, quarante lectures sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le saint temps de Carême ; 3° *Les Rosaires de la B. Vierge-Marie*, par un religieux augustin du XVe siècle, traduits du latin, mis en forme de lectures pour le mois de Marie et enrichis de traits d'histoire. — Ces deux derniers ouvrages ont paru, en 1872, chez l'intelligent et laborieux éditeur, Jules Dallet. Ce sont des livres de service paroissial et d'actualité française, riches de fond, de forme correcte. Pour donner une idée du faire de l'auteur, nous empruntons à *Jésus souffrant*, cet expressif passage :

« De toutes les persécutions qu'elle a traversées jusqu'ici, il n'en est certainement aucune qui ait présenté le caractère de celle dont l'Eglise est l'objet de nos jours. Ce ne sont plus des païens, ce sont des chrétiens qui poursuivent de leur haine l'Eglise de Jésus-Christ.

Ceux qui conspirent sa ruine n'ignorent ni ses dogmes, ni sa morale ; ils savent ce qu'ils font en lui déclarant une guerre acharnée ; ils veulent détruire le christianisme et ramener l'humanité jusqu'aux ténèbres et aux hontes du paganisme. Pour tout dire en un mot, ce sont des apostats.

« Certainement l'Eglise triomphera de cette nouvelle persécution ; le Christ sera vainqueur cette fois encore. Mais le triomphe ne viendra qu'après l'épreuve, et elle peut être rude à traverser. Il faut donc que les enfants de l'Eglise soient prêts à tout souffrir pour Jésus-Christ, et à donner à la foi chrétienne le témoignage même de leur sang, s'il leur était demandé. Quoi de plus propre à ranimer notre courage et à nous fortifier pour le combat, que le souvenir des souffrances et de la mort de Jésus-Christ (1). »

Ces livres, d'un incontestable mérite, n'eussent pas élevé l'auteur au-dessus du niveau ordinaire des bons praticiens ; mais l'abbé Rambouillet avait une autre corde à son arc. Lorsque l'ex-Père Gratry, par quatre lettres scandaleuses, eut dénoncé, à l'indignation des gens du monde, les doctrines dites ultramontaines, et simplement catholiques, le vicaire de Saint-Philippe du Roule prit part à la controverse. L'agresseur avait dit que, dans les cinq premiers siècles de l'Eglise, il n'était pas question de l'infaillibilité, et, pour soutenir un si léger propos, avait, par une méthode critique de dissolution, réduit à rien les textes des Pères cités dans les cours de théologie. Si la critique avait été décisive, l'Eglise reposant sur la tradition, l'argument eût eu quelque valeur. Dans ses brochures, l'abbé Rambouillet prend, à la suite de Bossuet, la défense des Pères. De là, ses six opuscules intitulés : 1° *Le pape Honorius, l'infaillibilité et le VI*e *Concile général* ; 2° *Les fausses décrétales et les prérogatives du Souverain Pontife* ; 3° *S. Irénée et l'infaillibilité* ; 4° *Le pape Pélage I*er, *S. Cyrille et l'infaillibilité* ; 5° *Origène et l'infaillibilité* ; 6° *S. Augustin et l'infaillibilité.* Un peu plus tard, c'est-à-dire en 1871, l'abbé Rambouillet publiait encore la *Défense du pape Honorius* contre Mgr Héfélé, évêque de Rottenbourg, in-18 de 142 pages.

(1) *Le disciple de Jésus souffrant*, préface, p. I.

Dans ses brochures contre le P. Gratry, l'abbé Rambouillet se renferme dans la discussion des textes classiques. Les allégations de l'adversaire ne reposent, à son sens, que sur des traductions mal faites et sur des raisonnements mal bâtis. Avec une réduction aux catégories, il découd vingt mauvais syllogismes ; avec des observations très simples sur un participe aoriste second, un iota souscrit ou un oméga pris pour un omicron, il coule les affirmations les plus solennelles et les plus grandes thèses ; ses brochures sont brèves ; elles ne dépassent pas trente-quatre pages, mais elles élèvent, contre l'ex-oratorien égaré dans ces matières d'histoire, comme des obélisques où rien ne peut mordre. Avec son esprit délié, sa science solide, ses observations péremptoires et son obstination à ne pas lâcher l'adversaire qu'il ne l'ait mis en poudre, l'abbé Rambouillet a révélé, dans sa personne, un controversiste de premier ordre.

Dans la controverse contre l'évêque wurtembergeois, l'abbé Rambouillet s'est permis plus de marge : il cite les textes plus à loisir et donne, à la discussion, une ampleur magnifique. L'évêque de Rottenbourg avait traité la même question dans deux écrits : dans son *Histoire des Conciles*, t. IV, et dans son *Procès du pape Honorius* ; et, par une distraction qui n'honore pas plus son caractère que son savoir, il avait abouti à des conclusions sensiblement différentes. Y aurait-il donc, sur le même fait, deux vérités opposées ? Non ; Mgr Héfélé s'était tout simplement trompé deux fois ; le prêtre langrois le lui fit voir avec autant de courtoisie que de science.

Depuis, l'abbé Rambouillet a publié, dans la *Revue du monde catholique*, une remarquable étude sur les historiens du pape Vigile et des trois chapitres. C'est un nouveau service rendu à l'apologie de la Papauté.

Prêtre laborieux, exemplaire et zélé, Théodore Rambouillet, s'il eût eu le loisir de se livrer aux longues controverses, eût fait certainement la désolation des ennemis de l'Eglise.

23° *Mgr Curé.* — Le 8 octobre 1905 mourait, à Frohsdorf, un prélat qui doit avoir, dans l'histoire de l'Eglise, un honorable souvenir. Amédée Curé était né, vers 1840, au diocèse de Châlons. Prêtre vers 1865, nous savons par quelles circonstances, il était devenu l'aumô-

nier du comte de Chambord ; il possédait, pour remplir les devoirs de cette charge, les talents, le savoir, les vertus et l'esprit de sacrifice nécessaire au service des princes. Un collaborateur de la *Vérité française*, qui l'avait pu apprécier dans l'exercice de ses fonctions, lui rend ce témoignage :

« Tous ceux qui, depuis la guerre de 1870, se sont rendus à Frohsdorf et y ont été reçus par M. le comte et Mme la comtesse de Chambord, ont connu ce bon et pieux ecclésiastique qui exerçait les fonctions de chapelain à la chapelle palatine de Frohsdorf. Il fut affable et accueillant pour tous ceux qui venaient de la terre lointaine de France dans ce coin de l'exil, qui, pendant tant d'années, avait servi de résidence à la duchesse d'Angoulême, l'infortunée fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et au comte de Chambord, le dernier rejeton de la branche aînée de Bourbon-d'Artois.

« Nous ne saurions oublier combien Mgr Amédée Curé avait facilité notre tâche, lorsque nous nous trouvions comme représentant de l'ancien *Univers* à Frohsdorf, au moment de la mort de M. le comte de Chambord. Il en fut de même aux funérailles, célébrées en la cathédrale de Goritz et au couvent de Castagnovizza, dont les caveaux renferment les restes mortels des membres de la Maison Royale de France, décédés en exil. »

Ce prêtre, au service du chef de la maison de France, n'oubliait pas, au sein des grandeurs, qu'il y a un Dieu par qui les rois règnent, dont le culte assure, aux rois, la sagesse et l'intelligence. Pour acquitter plus noblement les devoirs de son sacerdoce, il ne se bornait pas à prêcher, il voulut écrire. C'est une pensée ordinaire aux champenois de vouloir donner, à tous leurs mérites, le complément que peuvent offrir des écritures bien faites. Sans se presser jamais, sans jamais rien improviser, Amédée Curé a écrit, dans la maturité de son talent, après de consciencieuses études, un certain nombre d'ouvrages. En voici la nomenclature :

1° *L'Oraison dominicale* dans ses rapports avec les sept dons du Saint-Esprit, les sept péchés capitaux, les sept vertus théologales et cardinales, et les béatitudes, 3 vol. in-8° et in-12 ;

2° *Le Saint Rosaire* de la très sainte Vierge, composé sur l'ordre

du P. Früwirth, par le dominicain Esset, traduit de l'allemand, 1 vol. in-8° ;

3° *L'ange de Frohsdorf*, éloge funèbre de l'abbé Trébuquet, aumônier du Prince, suivi de quatre discours de cet aumônier et d'une notice nécrologique, 1 vol. in-8° ;

4° *Le livre de la vie et de la mort de S. Dominique*, par Thierry d'Apolda, traduit du latin et annoté, 1 vol. in-12 ;

5° *Allocutions* prononcées dans la chapelle de Frohsdorf après la mort du comte de Chambord, brochure de 30 pages ;

6° La véritable servante de Dieu, *Marie-Christine de Savoie*, reine des Deux-Siciles, traduite de l'allemand d'une notice imprimée à Gratz, un petit volume ;

7° *Homélie* sur la mort de la duchesse de Madrid, décédée en 1893, brochure de 30 pages ;

8° *La classe*, conférences à des religieuses enseignantes sur la manière d'instruire et d'élever les enfants, 1 vol. in-18 ;

9° *La communion fréquente*, au point de vue théorique et pratique, étude de théologie pastorale, 2 vol. in-12 ;

10° *Le comte de Chambord et Sa Sainteté Léon XIII*, 1 vol. in-18. C'est une étude critique des impertinences et des inconvenances de la veuve d'Albert de la Ferronnays, une russe convertie dont le faible esprit était allé, de lui-même, à toutes les incohérences de notre temps. L'auteur ne se borne pas aux redressements ; il explique de son mieux en quel sens il faut entendre les directions pontificales, relativement à la politique de la France.

L'ancien aumônier du comte de Chambord, chapelain palatin de don Carlos au château de Frohsdorf, était chanoine honoraire de Châlons et camérier du Pape. Distingué comme auteur, par la pureté de ses doctrines et son zèle au travail, il était, de plus, un prêtre pieux, zélé, dévoué, dont nous aimons à honorer le souvenir.

24° *Émile Ollivier.* — Parmi les patriciens de l'intelligence qui, en ce siècle, ont brillé dans le monde politique et rendu à l'Eglise d'appréciables services, il faut, sous le pontificat de Léon XIII, inscrire en première ligne, Emile Ollivier. Emile Ollivier était né à Marseille en 1825, d'un père, qui, sous le nom de Démosthènes, marqua parmi les person-

nages de la république en 1848. Orphelin de bonne heure, un peu faible de santé, exemplairement laborieux, il avait, à tous les degrés de l'enseignement, donné des marques d'une réflexion précoce et d'une généreuse résolution. A cause de sa pauvreté, il avait, dès le collège, concilié son labeur d'étudiant, avec les fonctions de répétiteur ; il les continua pendant ses études juridiques et les poursuivit pendant son stage, lorsque la révolution de Février le fit nommer commissaire de la République à Marseille. Premier magistrat d'un département aussi populeux et aussi fiévreux que les Bouches-du-Rhône, Ollivier sut y maintenir l'ordre, sans porter, aux libertés publiques ombre de préjudice. En luttant contre les passions révolutionnaires avec succès, il méritait de l'avancement et n'obtint que son renvoi dans la Haute-Marne, à titre de préfet de Chaumont. A Chaumont, comme à Marseille, il fut le représentant de l'ordre et de la liberté : au bout de six mois, il était révoqué de ses fonctions et rentrait à Paris pour y exercer la charge d'avocat. Simple répétiteur, il avait accusé une maîtrise ; préfet, il avait su dominer une situation difficile ; avocat, il entra, comme de plain-pied, dans l'illustration, en gagnant, contre Dufaure et Berryer, deux princes de l'éloquence, un procès célèbre. Député de Paris sous l'Empire, il appartint au groupe des Cinq et représenta, avec Jules Favre, contre la dictature impériale, l'opposition du libéralisme. Leur plan était de gagner peu à peu du terrain et de transformer en libéral, l'empire autoritaire. Leur opposition finit par triompher, d'abord dans un projet de loi sur les coalitions, dont Ollivier fut rapporteur ; puis dans son rapprochement de l'Empire et son appel au rôle d'un chef de ministère du 3 janvier 1870. Le ministère fut court ; il devait succomber le 8 août sous une intrigue ; toutefois, dans une si courte durée, il avait posé les bases d'un régime plus libre, par le plébiscite et donné à l'avenir des gages de sécurité en résistant aux objurgations qui voulaient l'amener à la suspension prématurée du Concile du Vatican. Après la chute de l'Empire, devenu le bouc émissaire des passions politiques, il vécut dans la retraite et s'y consacra à la publication d'un grand ouvrage sur l'*Empire libéral*.

La vie d'Emile Ollivier se divise en deux parties : une part con-

sacrée aux devoirs professionnels ; nous n'avons pas à en parler ici (1) ; une part consacrée aux travaux de l'esprit : c'est de cette dernière que nous devons compte à l'histoire.

La plupart des hommes, attachés à une profession, s'y dévouent et s'y dépensent tout entiers. Les natures d'élite seules peuvent donner, à l'action, ce semble, toutes leurs forces, et pourtant se créer encore, au milieu de tous les tumultes, une suffisante concentration d'esprit, et produire des œuvres dignes de mémoire. Tel fut Emile Ollivier. Voici la nomenclature de ses œuvres :

1° Collaboration à la *Revue pratique de droit français*, avec Mourlon et Bellot ;

2° Commentaires sur les saisies immobilières et ordres V, 1859 ;

3° Commentaires de la loi sur les coalitions, 1864 ;

4° Commentaires sur la liberté des sociétés, à propos de l'*Union générale*, sans date ;

5° Commentaire sur la liberté de la presse, sans date ;

6° *Démocratie et liberté,* discours extrait textuellement du *Moniteur*, 1867 ;

7° *Le 19 janvier*, mémoires politiques, 1869 ;

8° *Une visite à la chapelle des Médicis*, 1872 ;

9° *Lamartine à l'Académie*, 1874 ;

10° *Mes discours* pendant son ministère, 1875 ;

11° *Principes et conduite*, étude sur les principes de la politique, 1875 ;

12° *L'Eglise et l'Etat au concile du Vatican,* 2 vol. in-12, 1879 ;

13° *Thiers à l'Académie*, 1879 ;

14° *Le Pape est-il libre à Rome* ? 1882 ;

15° *Le Concordat est-il respecté* ? 1883 ;

16° Commentaire de l'Encyclique *Immortale Dei*, 1886 ;

17° *Nouveau manuel de droit ecclésiastique français*, 1886 ;

18° *Un parallèle entre* 1789 *et* 1889, 1889 ;

19° *Michel Ange,* 1892 ;

(1) Nous en avons parlé longuement, avec tout le détail nécessaire, dans un volume intitulé : *Emile Ollivier, sa vie active politique, ses œuvres*, Paris, Savaète, 1904.

20° *Solutions sociales et politiques* ;
21° *Marie-Magdeleine*, roman sur la jeunesse ;
22° Deux conférences sur le féminisme ;
23° Discours à l'Académie sur *les prix de vertu*, 1892 ;
24° *De la méthode politique* ;
25° L'Empire libéral, 13 ou 15 vol. in-12.

L'histoire de l'Eglise n'a pas à s'occuper, ici, des ouvrages d'histoire, de droit, de politique, de belles-lettres et de beaux-arts, non qu'ils soient sans importance, mais parce qu'ils ne viennent pas directement à son objet ; elle doit parler seulement des ouvrages qui ont trait directement à l'Eglise. Le premier est celui qui veut fixer les rapports de l'Eglise et de l'Etat, d'après les actes du Concile du Vatican et d'après ses définitions. La partie théorique est traitée savamment, longuement, d'après les plus grands théologiens et avec la précision de la science théologique ; la partie historique n'ajoute, à ce qui était connu, par ailleurs, qu'un précieux témoignage de sympathie. Dans son livre sur le 19 Janvier, l'auteur avait donné, puis supprimé, la lettre de Pie IX à l'archevêque de Paris, lettre écrite par le cardinal Zigliara, savamment, dans toutes les formes du droit, avec une singulière énergie dans les reproches de fébronianisme. Naturellement l'archevêque, mortifié de ces reproches, avait caché la lettre ; Pie IX ne l'avait pas fait mettre dans les journaux, pour laisser au prélat les délais de résipiscence ou l'honneur d'une confession. Ne voyant venir ni l'une ni l'autre, le Pape avait remis un exemplaire imprimé à l'évêque des Trois Rivières au Canada ; l'évêque n'avait pas manqué de la produire dans un journal du pays. Cette publication fit du bruit ; mais ce bruit en empêcha l'introduction en France. Diverses personnes en ayant eu connaissance, les perquisitions de la police firent accroître le zèle à vouloir la répandre. Des impressions s'en firent à l'étranger, notamment en Suisse, par le chanoine Thiébaud, doyen du chapitre de Besançon. Les douaniers surveillent plus sévèrement les montres de Genève et les barriques d'eau-de-vie que les livres. Les éditions faites à l'étranger passèrent facilement par cette muraille de Chine qui encerclait la France. La circulation clandestine fit lire même cette lettre plus vite que n'eût

pu l'obtenir une impression légitime. Le crédit de l'archevêque en souffrait, et les projets de schisme, s'il avait pu en former, s'en allèrent à vau l'eau.

Dans l'ouvrage sur le Concile du Vatican, Ollivier ne dissimula pas qu'étant ministre, il avait reçu de Dupanloup et de Darboy, des lettres écrites à l'Empereur, pour en obtenir le rappel des troupes de Rome. A nous-même, il nous a raconté que Montalembert, monté à un paroxysme étrange, qu'explique et qu'excuse un peu la maladie, avait joint ses supplications enfiévrées, aux communications des deux prélats. Ces trois hommes firent, dans cette circonstance, une assez triste figure. C'est une indignité et un scandale que deux évêques sollicitent, d'un ministre d'Etat, des attentats contre un concile ; et si la passion, si les préjugés et les circonstances atténuent un peu ces torts, ce ne sont pas moins des excès que l'histoire doit flétrir et qui chargent une mémoire d'un indiscutable opprobre. Autant ces circonstances accusent les prélats prévaricateurs, autant elles honorent l'homme politique qui sut leur résister. On voit ici la différence du libéralisme de ces trois hommes : les hommes d'Eglise, libéraux dogmatiques, un tantinet sectaires, veulent empêcher la manifestation dogmatique des prérogatives souveraines de la Papauté ; l'homme d'Etat, libéral aussi, mais en jurisconsulte qui opine sur des titres de droit international, favorise les opérations du Concile et concourt au triomphe de la vérité.

Dans le livre sur le Concile du Vatican, nous étions dans la spéculation doctrinale ; dans le *Manuel de droit civil ecclésiastique*, en deux volumes, nous descendons sur le terrain des lois d'Etat qui règlent, dans son sein, l'ordre *légal* de l'Eglise catholique.

L'Eglise est, en elle-même, une société complète et parfaite : elle a son dogme, sa morale, son culte, sa discipline, sa hiérarchie et pour s'établir partout, au sein de toutes les nations, elle n'a besoin que de sa liberté d'action. Mais cette liberté même, elle ne peut l'exercer, sans prendre possession de terres, sans élever des édifices, sans construire des temples pour son Dieu et des abris pour ses ministres. En s'établissant sur la terre, l'Eglise est obligée de se planter en terre. Alors elle se trouve en rapport avec le pouvoir civil.

Ce pouvoir peut régler ses rapports avec l'Eglise de trois manières différentes : ou il la protège, ou il la persécute, ou il reste, à son égard; sur le pied de l'indifférence. Dans tous les cas, ses rapports avec l'Eglise fournissent matière et occasion à des règlements d'usage, à des ordonnances de police, à des statuts écrits qui constituent une législation, un code. C'est ce qu'on appelle le droit *civil ecclésiastique*, favorable, hostile ou indifférent, suivant les dispositions des peuples et des princes.

Le principe qui domine cette législation a été déterminé par Fénelon, dans son discours pour le sacre de l'archevêque de Cologne, avec une telle précision de termes, que ses paroles ont force de loi. En substance, elles déclarent que le prince se tient à la porte du temple, mais se garde d'y entrer, et, en aucun cas, ne doit mettre la main à l'encensoir. A la porte du temple, il écarte les chiens et les impudiques ; si, par maladresse ou impuissance, il les laisse passer, il peut entrer pour les faire sortir, leur imposer le respect ou le silence. Mais, en aucun cas, il ne doit sur le terrain de l'Eglise, dans son intérieur, faire acte d'une puissance indépendante et souveraine. Alors son action ne serait plus simplement protectrice ; elle constituerait une insupportable oppression.

Des lois de cette nature, il s'en trouve depuis Constantin et Charlemagne. Les principes du byzantinisme, posés surtout par Justinien, présentent le détenteur du pouvoir civil, comme évêque du dehors, comme ayant fonction de prévenir et de réprimer, ce qui peut s'entendre de bien des manières. Mais l'orgueil des princes et la susceptibilité des peuples étant donnés, ces lois civiles ecclésiastiques tendent généralement à faire du prince un demi-pontife, à subordonner l'Eglise à l'Etat. On arrive ainsi à cette situation que qualifiait Fleury, lorsqu'il disait le roi, plus maître que le Pape dans l'Eglise.

Cette tradition du césarisme byzantin s'était conservée en France, jusqu'à la Révolution. Au Concordat, elle s'était ressuscitée, par Portalis, dans les Articles organiques ; mais le Concordat, préparé par l'abbé Bernier, avait répudié tout ce fatras d'ordonnances royales, pour ne laisser subsister que le nouveau régime séparatiste, créé par la Révolution. De sorte que, — et cette juste remarque est

d'Emile Ollivier, — les deux titres légaux de l'Eglise en France, depuis 1801, étaient contradictoires. L'un se référait au passé, l'autre à l'avenir ; celui-ci édictait la liberté de l'Eglise ; celui-là maintenait son asservissement. La jurisprudence, en présence de ce dualisme, n'avait pu résoudre la quadrature des deux cercles juxtaposés et qui ne se touchaient que par la ligne externe de leur circonférence. Les auteurs en avaient parlé suivant leur savoir, ou plutôt suivant leurs passions et leurs préjugés, plus forts parfois que les passions mêmes.

On ne discute pas l'opportunité de petits manuels, pour l'usage courant des curés et des églises. Tous les curés ne sont pas des aigles ; les rapports d'Eglise et d'Etat sont d'ailleurs si compliqués, si minutieux, qu'à moins d'être un homme rompu aux affaires, on ne peut pas s'orienter, à coup sûr, dans ce dédale. Or les curés ont autre chose à faire qu'à étudier les lois civiles ecclésiastiques dans la complexité de leur application. Il leur faut des manuels, des agendas, qui offrent la science toute faite et n'exigent plus, pour l'application, qu'une intelligence commune. Avant la Révolution, on avait le *Spécimen* de Jean Doujat. Depuis, un certain nombre d'ecclésiastiques, Affre, Dieulin, Vouriot avaient composé des manuels à l'usage des conseils de fabriques. Un jurisconsulte distingué, le procureur général Dupin, gallican racorni, avait opposé, à ces manuels, le sien, mais ce manuel avait excité, à son apparition, un esclandre. Les évêques l'avaient frappé d'anathème ; les consulteurs l'avaient cloué au pilori de l'Index ; il était d'ailleurs insuffisant et tombé en désuétude, lorsqu'Ollivier conçut le dessein de le remplacer.

Le nouveau manuel renferme les actes les plus importants des deux gouvernements de l'Eglise et de l'Etat il les reproduit tous dans leur texte authentique et dans leur ordre chronologique ; il n'est inspiré par aucun sentiment sectaire : c'est la première partie de l'ouvrage. Dans la seconde partie, sont réunis, sous quinze titres, les commentaires de l'auteur, sur les lois précitées. Plusieurs de ces lois sont périmées ou tombées en désuétude : l'auteur n'en parle pas. Son attention se concentre sur le Concordat et les Articles organiques ; sur la suspension administrative des traitements qu'il ré-

prouve au nom de la loi, violée cyniquement par les malandrins ministériels ; sur l'autorité de l'Index, que refusaient de recevoir les gallicans ; sur le Syllabus, dont l'auteur nous paraît diminuer un peu l'importance en taisant les circonstances qui en déterminent l'autorité ; la définition de l'infaillibilité, qui, dit-il, ne touche pas à l'économie des gouvernements civils ; la loi italienne des *garanties*, dont il ne dissimule pas la fragilité et l'hypocrisie ; les décrets abominables contre les ordres religieux ; l'asservissement des fabriques d'église ; les facultés de théologie catholique supprimées, tandis que les facultés protestantes subsistent ; enfin, ce qu'il faut entendre par l'exécution stricte du Concordat, qui n'est, dans la pensée du gouvernement, que la résolution de le maintenir pour un temps, afin de le violer impunément. Nous vivions alors sous un régime de contradictions, de mensonges, d'absurdités et de tyrannie ; à la lumière du bon sens, avec l'étoile polaire du droit pour son orientation, il était facile d'éviter les naufrages et de garder à peu près la tranquillité de l'ordre. La loi de séparation a mis fin à ce régime.

Des brochures apologétiques sur l'Encyclique *Immortale Dei* et sur le respect du Concordat, nous n'avons, ici, rien à dire ; la brochure : *Le Pape est-il libre à Rome ?* écrite à la sollicitation de Léon XIII, exige, au contraire, plus qu'une mention. C'est la question la plus grave des temps actuels, étant certain que l'indépendance du Pape est la première garantie de l'ordre public.

Si, pour être libre, il suffit d'être enfermé au Vatican, d'écrire des Encycliques, d'avoir une petite cour, de se promener dans les galeries de peinture, de prendre la fièvre dans les jardins du Vatican, de ne pas mourir de faim, de recevoir le Denier de S. Pierre, Pie X est libre. Mais Pie X, chef spirituel de l'humanité, n'est pas libre, parce qu'il ne peut même pas prendre possession de son siège épiscopal ; parce qu'il ne peut pas, dans les basiliques romaines, remplir les fonctions pontificales ; parce qu'il ne peut même pas sortir du Vatican, pour assister un pauvre, visiter un malade et paraître, comme souverain, dans l'apport d'une bénédiction. Pie X n'est pas libre, parce qu'il est placé, comme pape, sous une puissance hostile ; qu'il peut être à chaque instant gêné dans l'exercice de son minis-

tère ; et que, pour tous les actes de la souveraineté, il subit les vexations de la police, de la franc-maçonnerie et du gouvernement d'excommuniés.

« Il est, en effet, de dogme, dit Emile Ollivier, que le Souverain Pontife a reçu, de droit divin, l'exemption de toute juridiction séculière ; qu'il ne peut être, d'aucune manière, soumis au pouvoir des rois, des empereurs, des républiques, devenir le sujet, l'hôte de personne. Ce privilège est perpétuel, inamissible ; le Pape même ne peut y renoncer, car il ne peut pas abandonner une prérogative accordée, non au titulaire de la dignité, mais à la dignité elle-même, en vue du bien général. »

Les garanties de liberté, offertes par l'Italie, qui les reconnaît indispensables, ne sont ni universelles, ni irrévocables, ni même respectées, puisque le gouvernement s'est réservé, pour les évêchés, l'exequatur. Les garanties sont d'ailleurs, en principe, la négation de l'immunité ; c'est l'acte unilatéral d'un souverain, qui dispose du chef de l'Eglise, sans son avis et à l'exclusion du peuple chrétien.

Le Pape sujet du roi, quelle que soit la forme, quelles que puissent être les circonstances de la sujétion, c'est la négation de l'indépendance de la Papauté.

Il faut donc quitter Rome ou en expulser l'Italie ! Quitter Rome, non, puisque Rome est le siège de Pierre, que Jésus-Christ l'y a fixé, et que le Pape doit y rester, fût-ce pour aller au Calvaire. Expulser l'Italie, il ne le peut. Il faut donc que le Pape reste prisonnier. Mais, en principe, la captivité éternelle n'est pas recevable ; et, en fait, il y a, dans les choses, une fatalité logique et des mutations effectives qui ne doivent pas le permettre. De deux choses l'une, il faut que l'unité de l'Italie soit rompue ou, au moins, diminuée, ou que l'Eglise soit, d'une manière permanente, altérée dans son exercice libre et indépendant.

Je voudrais pouvoir graver cet opuscule en lettres d'or dans le palais des rois et des parlements. Dans sa brièveté, il pose la plus grande question du temps. Il faut que la Papauté soit libre et qu'elle le paraisse, ou il ne restera pas, en Europe, pierre sur pierre. La captivité du Pape met l'Europe en état de péché mortel.

L'Italie révolutionnaire ne veut pas seulement prendre au Pape son domaine temporel ; elle veut détruire le pouvoir spirituel du prince des prêtres, de l'évêque des évêques, anéantir le christianisme. La lutte prochaine, la lutte inévitable, la lutte sans ménagement, doit, par la force des choses, éclater entre les envahisseurs de Rome et les sommités de l'Eglise catholique. Par la force des choses toujours, le monde entier doit prendre part à la solution du problème.

Les spiritualistes, les chrétiens séparés, les philosophes seront très vite englobés dans la même réprobation que les catholiques. Du côté des révolutionnaires italiens se rangeront les esprits nombreux, qui, en ce moment, croient les religions à leur fin, s'imaginent que la matière seule suffit, que les directions de la science positive forment un lien suffisant, comme guide et fin, à l'affranchissement de l'homme. La Papauté sera soutenue par les croyants ; suivant leur foi, détruire le christianisme, à n'envisager que ses effets sociaux, c'est tout mettre en échec dans les mœurs et dans les lois, déchaîner des cataclysmes sur les sociétés assez insensées pour enlever les espérances du ciel, à des malheureux qui ne peuvent pas parvenir aux jouissances de la terre. A ces croyants, se joindront les philosophes spiritualistes, les membres des diverses sectes, même les libres-penseurs, convaincus, comme Proudhon, que la religion est encore, pour l'immense majorité des mortels, le fondement de la morale, la forteresse des consciences. Les uns soutiendront que l'enseignement surnaturel est l'abêtissement de la raison ; les autres soutiendront que la foi est la condition nécessaire à son équilibre. D'un côté, on invoquera l'omnipotence de l'Etat, l'*obligatoire* sous toutes ses formes ; de l'autre on réclamera les franchises imprescriptibles de la conscience, le droit individuel, les prérogatives sacrées de l'homme et du citoyen. Soumettez-vous, diront les incrédules, nous sommes les hommes de la force. — Nous bravons votre force, répondront les hommes de foi ; qui peut mourir n'est jamais vaincu. A la tête d'un camp, se placeront les docteurs les plus résolus de la négation athée ; à la tête de l'autre, surgira, du fond d'un couvent ou du siège de S. Pierre, un Hildebrand au cœur de bronze. Finalement il faudra ou que

l'unité de l'Italie soit mise en poussière, ou que l'Eglise soit anéantie. Le résultat de la lutte est écrit au ciel.

Le publiciste, qui a éclairé de telles lumières ce grave problème, est aujourd'hui un historien, qui raconte les événements du passé, comme Suger, comme de Thou, avec la sincérité d'un témoin et l'exactitude d'un acteur ; il est estimé par la France et par l'Europe, comme un personnage qui a su mettre ses actes à la hauteur de ses convictions.

25° *Pasteur.* — A côté d'un jurisconsulte, nous plaçons un chimiste. Le jurisconsulte a défendu, avec science, probité et élévation d'esprit, le droit de l'Eglise ; le savant chimiste, en s'inclinant devant son magistère, avec la simplicité d'un enfant, a montré que la science n'a rien d'incompatible avec la foi ; mais, au contraire, que la foi, en posant des problèmes, provoque la science aux recherches et en garantit, par son contrôle, les résultats.

Louis Pasteur, né à Dôle en 1822, avait fait ses mathématiques spéciales au lycée de Besançon, puis était entré à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortait agrégé en 1846. Pour ses débuts, il entra au laboratoire de Balard, rendu célèbre par la découverte du brome. La cristallographie l'attirait ; il étudia, en particulier, la polarisation rotatoire des liquides. Balard, stupéfait des premiers résultats, ne tarissait pas sur les louanges de son jeune élève. Biot, étonné lui-même qu'un jeune homme eût triomphé d'une difficulté que n'avait pas pu résoudre Mitscherlich, voulut que les opérations fussent recommencées en sa présence. Pasteur prépara devant lui le paratartrate double de soude et d'ammoniaque. Après qu'il eut versé dans le cristallisoir le liquide obtenu, Biot l'emporta pour être bien sûr que personne n'y toucherait. Quarante-huit heures après, Pasteur, en présence de Biot, retira l'un après l'autre les plus beaux cristaux, les essuya pour enlever l'eau mère adhérente, et, pour montrer l'opposition de leur caractère hémiédrique, les sépara en deux groupes : cristaux droits, cristaux gauches. La plus vive clarté venait de se répandre sur la cause du phénomène de la polarisation rotatoire et sur l'hémiédrie dans les cristaux. Biot en fut ému et se constitua le parrain scientifique du jeune Pasteur.

L'Université a ses exigences : le jeune agrégé de science fut nommé professeur, d'abord à Dijon, puis à Strasbourg. En 1854, il était professeur et doyen de la Faculté des sciences de Lille. Son séjour dans le Nord devait être l'occasion des plus belles découvertes. Les industriels avaient éprouvé de grands mécomptes dans la fabrication de l'alcool de betterave ; l'un d'eux pria le jeune doyen de s'occuper du phénomène de la fermentation. En soi, la fermentation est la décomposition d'une substance organique en un certain nombre de substances toujours identiques. Le plus beau résultat de cette opération, c'est certainement la fabrication du pain et du vin, plus précieux, à eux seuls, que toutes les découvertes de la chimie. On ignorait alors que le caractère spécifique de la fermentation, c'est d'être produite par des êtres vivants, infiniment petits. La notion qu'on en avait, était plus ou moins liée, à l'existence d'un bouillonnement, d'une effervescence, au sein de la substance en fermentation. Cagniard Latour avait démontré que la levure, nécessaire à la fermentation, est un être vivant ; c'était une opinion sans crédit. Pasteur démontra que la levure est un être vivant, et, que c'est par son acte vital, non par sa décomposition, qu'elle cause la fermentation. La fermentation est un acte corrélatif de la vie et de l'organisation des cellules de la levure, non de la mort et de la putréfaction de ces mêmes cellules. Une partie des éléments du sucre par exemple, sert à la levure à faire ses tissus ; elle se reproduit et augmente de poids pendant la fermentation. C'est donc un être vivant empruntant au sucre le carbone et aux sels minéraux, les autres éléments nécessaires à ses tissus.

Après la fermentation de la betterave, Pasteur étudie la fermentation du lait et la fermentation de la crème. La fermentation du lait produit un ferment, non par bourgeonnement, mais par scission transversale ; tandis que le ferment lactique a des globules immobiles, le ferment butyrique a des globules mobiles. Pasteur en est surpris, mais ne s'aperçoit pas encore que cette découverte ouvre le monde des bacilles, plus actif et plus peuplé que le monde des levures. Une question s'imposait : Ces ferments d'où proviennent-ils ? S'organisent-ils spontanément aux dépens de la nature morte ? ou bien

proviennent-ils, par des voies régulières, d'êtres semblables à eux, de germes préexistants ? Pasteur avait constaté : Que les ferments sont des êtres vivants ; et qu'à chaque fermentation correspond un ferment particulier. L'idée de spécificité entraînait celle de propriétés héréditaires, qui entraînait à son tour l'idée d'un mode régulier de génération. C'était l'arrêt de mort des générations spontanées, alors carillonnée par Georges Pouchet, mais que devait juguler Pasteur.

Provisoirement Pasteur, de la vitalité de la levure, concluait que le moût doit être préparé de façon qu'elle y trouve un aliment propice à ses besoins ; il faut surtout lui éviter d'autres ferments qui pourraient lui disputer sa nourriture. Par là, Pasteur ouvrait, aux viticulteurs et distillateurs, de nouveaux horizons ; et, par la stérilisation du lait, il offrait les meilleures espérances aux mères de famille.

C'est alors que Dumas envoya Pasteur dans le Midi, pour étudier la maladie des vers à soie. Pasteur était étranger à la question ; il n'avait pas d'opinion préconçue ; il partit. Pasteur étudia, pendant six ans, cette maladie dont il avait jusque là ignoré l'existence. Ses précédentes études lui avaient assuré quelque gloire ; cette nouvelle carrière va le conduire à l'immortalité.

La fermentation est un phénomène vital. La vie et la maladie supposent des ferments contraires ; là, une force positive ; ici, un agent négatif ; dans les deux cas, ce sont des infiniment petits. Le mot *microbes* a été créé pour la discussion ; des savants ont découvert les microbes de la vie ; d'autres, les microbes de la mort. Le chirurgien Lister à Edimbourg, le physicien Tyndall, ont reconnu que les maladies épidémiques vont sortir des limbes de l'empirisme et trouver, enfin, une base rationnelle de traitement. Davaine a montré que le sang des animaux morts du charbon renferme de petits bâtonnets cylindriques. Ce bâtonnet, Pasteur s'en empare ; il prouve que cette bactéridie n'est pas une circonstance de la mort, mais en est la cause. Pour en découvrir l'action, il l'isole, il cultive cette forme vivante hors de l'organisme ; il l'inocule à un corps sain pour lui communiquer la maladie ; il découvre un sérum pour tuer ce mi-

crobe ; et ce chimiste, comme l'appellent ses contempteurs, bien qu'il ne soit pas médecin, a fondé la médecine sur de nouvelles bases.

Comment parvint-il à cette découverte ? Depuis longtemps, on avait constaté que les maladies virulentes ne récidivent pas sur le même individu. En étudiant le choléra des poules, Pasteur avait observé que son virus immédiat est mortel, mais qu'en vieillissant, il s'immunise et peut, si l'on élève sa température, devenir l'antidote du mal dont il est la cause. En étudiant le charbon, il vit que son virus, porté à la température voulue, devenait vaccin, un préservatif contre le charbon. Par ce procédé, la cause du mal en devient le remède. En isolant le virus du charbon, du croup, de la rage et de toute autre maladie, Pasteur avait trouvé le secret de la guérir en opérant sur la cause qui la guérit. Le succès tient uniquement à deux choses : à la découverte du sérum propice et à son inoculation opportune. C'est, dans la médecine, une grande simplification ; et, par les résultats, une merveille qui tient du prodige.

Les livres spéciaux rendent compte des opérations de Pasteur, pour aboutir à ces résultats ; tel n'est pas l'office de l'histoire. Nous nous bornons à constater que Pasteur a fait gagner des millions aux brasseurs et viticulteurs ; des milliards aux éleveurs de vers à soie, et qu'il est, pour le traitement des maladies qui affligent la pauvre humanité, une sorte de thaumaturge.

Les faits à retenir, c'est que ce savant chimiste était un homme simple et bon, un patriote de l'antique roche et surtout, par le fait de sa haute science, un vrai et courageux croyant. On a, de lui, des lettres à sa famille, à ses amis, à ses clients, des lettres qui révèlent des trésors d'une ineffable bonté. En 1871, quand il vit le bombardement de Paris et la protestation de Chevreul, il renvoya, à l'Université de Bonn, le diplôme de docteur en médecine qu'il en avait reçu en récompense de ses travaux et voua Guillaume de Prusse à l'exécration du genre humain. « Ce renvoi, dit-il, est un signe de l'indignation qu'inspirent, à un savant français, la barbarie et l'hypocrisie de celui qui, pour satisfaire un orgueil criminel, s'obstine dans le massacre de deux grands peuples. » Aux Italiens qui lui avaient offert une chaire pendant l'année terrible : « Je croirais, dit-

il, commettre un crime et mériter la peine des déserteurs, si j'allais chercher, loin de ma patrie dans le malheur, une position matérielle meilleure que celle qu'elle peut m'offrir. »

Chez Pasteur, le sentiment du devoir tenait à la profondeur de sa foi catholique. Son âme était comme imprégnée des parfums du culte. A Arbois, dans le Jura, il allait à la messe chaque dimanche, son paroissien sous le bras et ne dédaignait pas d'associer sa voix aux chants de l'office. En son privé, il affectionnait et pratiquait l'ouvrage de Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même.* Ce qu'il aimait surtout dans la nature humaine, c'est qu'elle a l'idée d'une sagesse infinie, d'une puissance absolue, d'une droiture infaillible, en un mot, de la perfection. A l'Académie de médecine, il disait un jour : « En chacun de nous il y a deux hommes : le savant, celui qui a fait table rase, qui par l'observation, l'expérimentation et le raisonnement, peut s'élever à la connaissance de la nature, et puis l'homme sensible, l'homme de tradition, de foi et de doute, l'homme de sentiment, l'homme qui pleure ses enfants qu'il ne voit plus, qui ne peut, hélas ! prouver qu'il les reverra, mais qui le croit et l'espère et ne veut pas mourir comme meurt un vibrion. »

Le 28 avril, à l'Académie française, dans son discours de réception, il procéda à l'enterrement des générations spontanées qui voulaient démolir Dieu, et, dans ce caravansérail de toutes les opinions, même les moins respectables, il fait hautement profession de ses croyances.

« Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il ? De nouveaux cieux étoilés, soit ! Et au delà ? L'esprit humain, emporté par une force invincible, ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au delà ? Il ne sert à rien de répondre : Au delà sont des espaces, des temps et des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel, qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions ; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a plus qu'à se prosterner.

« ...La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée d'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de Dieu, et sur la dalle de ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés par la pensée de l'infini...

« Heureux, disait-il encore, heureux celui qui porte en lui un dieu idéal, un idéal de beauté et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. »

Ainsi parlait le grand savant qui a renouvelé, par ses expériences, les bases de la physique et de la médecine. Sa parole, si solennellement affirmative — parole d'un humble fidèle de l'Eglise catholique — confond tous ces prétendus savants qui se disent, en se rengorgeant, parce qu'ils en savent trop long, incapables d'incliner leur raison devant les dogmes de la foi. Sans parler eu paralogisme qu'il y a dans leur négation, leur science ne touchant qu'au fini et ne pouvant atteindre l'infini, en quoi la science du fini, au point de vue expérimental, peut-elle conclure contre la foi ? Moigno et Secchi étaient des savants aussi et ils étaient prêtres ; Cuvier, Ampère, Elie de Beaumont, Quatrefages, Cauchy, Pasteur étaient aussi des savants et ils étaient d'humbles chrétiens. Ce n'est pas la science qu'on a qui empêche d'être croyant, c'est la science qu'on n'a pas : cette science-là s'appelle l'ignorance ; elle ne parle qu'au nom de l'orgueil et souvent de plus viles passions.

26° *Drumont*. — Nous ferons place, ici, à quelques défenseurs laïques de l'Eglise.

La défense de l'Eglise, par la presse, contre les erreurs du rationalisme et les attentats de la révolution, n'a jamais fait défaut en France. Même pendant les saturnales de 1790 à 1800, il y avait des prêtres, comme Barruel et l'abbé de Boulogne, pour tirer l'épée en faveur des catholiques et des droits violés ou méconnus. Mais, jusqu'à l'apparition de Lamennais, les journaux, revues et publications catholiques étaient généralement imprégnés de gallicanisme ; ils

défendaient la foi et les œuvres d'une façon plutôt compromettante. Lamennais rompit cette glace, et disparut, hélas ! trop tôt dans les abîmes. L'*Ami de la religion* lui survécut, sans avoir tiré, de son opposition, aucun profit. La défense de l'Eglise en France, selon les exigences de l'orthodoxie, ne s'effectua qu'à partir de l'apparition de l'*Univers* ; encore l'*Univers*, du temps de l'abbé Migne, son fondateur, n'avait pas, à beaucoup près, une redoutable intransigeance. Ce n'est qu'à partir de l'entrée de Louis Veuillot à ce journal qu'il fut définitivement la machine de guerre, toujours armée, toujours sur la brèche, pour foudroyer les ennemis de la cité sainte. Veuillot fut le porte-drapeau de l'*Univers* ; l'*Univers* fut la batterie d'artillerie mise en campagne par Louis Veuillot. On ne saurait trop louer les doctrines de ce vaillant champion, ni trop exalter les services de ce journal. Mais alors, il était bien entendu que l'*Univers* était le seul journal catholique romain, avec autant de franchise que de bravoure et de persévérance. En dehors de l'*Univers*, les autres feuilles catholiques comme l'*Ami de la religion* et plusieurs autres lui faisaient plutôt grise mine. Des prêtres même, par fanatisme gallican, ne trouvant pas l'*Ami de la religion* assez fervent, portaient leurs écritures au *Constitutionnel* et au *Journal des Débats*. Alors il était bien entendu que la défense intelligente de l'Eglise était l'œuvre propre et exclusive de l'*Univers*. L'idée de mener campagne à ses côtés, pendant longtemps, ne vint à personne ; et c'est sur lui que tous les ennemis de la religion, de l'Eglise et du Saint-Siège portaient leurs coups, habituellement sans bonne foi et avec toutes les passions que l'aveuglement comporte ou peut autoriser.

Pendant le pontificat de Léon XIII, en dehors des journaux dont l'apologétique chrétienne était la spécialité traditionnelle, en présence des assauts et des attentats de la révolution, il y eut des laïques instruits et généreux, dont le savoir et la générosité surent faire des défenseurs de l'Eglise ; nous n'en citerons ici que deux, pour l'éclat qu'ils ont su donner à leurs actes : Edouard Drumont et Paul de Cassagnac.

Edouard Drumont, né à Paris en 1844, était fils d'un employé à la préfecture de la Seine et d'une nièce de Buchon, l'auteur du *Pan-*

théon littéraire et des *Mémoires et chroniques* sur l'histoire de France, l'un des rénovateurs de l'école historique française avec Michelet, Guizot et les deux Thierry. Avec douze cents francs par mois, on vivait pauvrement dans le modeste ménage ; mais à Paris les femmes sont si intelligentes qu'elles savent résoudre gracieusement tous les problèmes de la pauvreté. Surtout, dans ces pauvres familles, on sacrifie tout à l'éducation des enfants, sur ce principe juste d'ailleurs, qu'un enfant formé homme solide, est un capital qui sait toujours se faire valoir. Edouard Drumont suivit les cours des lycées universitaires, où il eut, entre autres, pour maîtres Gaston Boissier et Camille Rousset, pour condisciple, Albert Duruy. A dix-sept ans, ne se trouvant aucun goût pour la bureaucratie et croyant à sa vocation littéraire, il écrivit d'abord dans quatre ou cinq petites feuilles, mais seulement pour l'amour de l'art. Un article sur Emile de Girardin lui ouvrit les portes de la *Liberté* : c'était la fortune. En 1870, Drumont payait, à la patrie, sa dette de soldat : sa dette payée, il passait par la *Revue de Paris*, le *Journal officiel*, le *Petit Journal*, le *Monde* et revenait à la *Liberté* pour la quitter définitivement en 1886. Entre temps, Drumont, avec l'inépuisable fécondité de la jeunesse, s'était occupé d'art dramatique, de romans, et d'études savantes sur le vieux Paris ; il avait édité des papiers inédits de Saint-Simon, des lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne, le journal des Antoine et quelques documents sur la mort de Louis XIV. Une telle moisson d'œuvres constituerait déjà un bagage d'auteur ; pour ce robuste et laborieux esprit, ce n'était qu'une entrée en matière.

Edouard Drumont n'avait pas encore trouvé sa voie ; il n'avait pas encore mis la main sur l'œuvre qui devait lui marquer, dans sa patrie, un rôle important et immortaliser son nom. Pour la trouver, il fallait recevoir une indication de la Providence ; pour l'entreprendre et la poursuivre, il fallait un calme sang-froid ou une fière audace. A dire vrai, rien n'y inclinait. En 1886, quand on prononçait le nom de Rothschild, il n'y avait, pour ainsi dire, pas d'homme en France qui ne se voilât la face, comme autrefois Moïse, lorsque Jéhovah lui apparaissait sur le mont Sinaï. Rothschild était, pour beaucoup de gens, un demi-dieu ; et la plupart des journaux étaient ses prophè-

tes. Tous les journaux étaient dirigés par les juifs, ou, du moins, commandités et subventionnés par les riches d'Israël. Drumont vit, dans le fait, d'abord une contradiction à la loi de Moïse ; la constitution du peuple juif, tenant compte de la rapacité féroce de ce peuple, édicte que tous les biens, au bout de sept ans, doivent revenir au partage primitif entre les douze tribus. L'application de cette loi n'est, sans doute, plus rigoureusement possible après la dispersion des juifs dans tout l'univers et l'éparpillement de leurs familles au sein des nations chrétiennes. Mais, si elle ne peut pas se faire rigoureusement, elle peut se faire équivalemment, sinon pour la correction religieuse d'Israël, du moins pour l'ordre économique des autres peuples.

Sur le peuple juif, il y a, de Dieu, une bénédiction et une malédiction : une bénédiction, pour préparer l'avènement du Messie dans la plénitude des temps, une malédiction pour préparer son retour dans le jugement, à la fin des siècles. Avant l'avènement de Jésus-Christ, cette bénédiction descendait du ciel, avec une exactitude magnifique ; si le peuple était fidèle à Dieu, il était comblé de la rosée du ciel et des biens de la terre ; s'il fatiguait Dieu par la fréquence et l'énormité de ses prévarications, il était soumis à la tyrannie des princes, aux fléaux qui affligent la terre, et à la fureur des conquérants. Depuis que le peuple juif a crucifié le Messie promis à Abraham, détruit comme peuple, dispersé aux quatre vents du ciel, il exerce, au détriment des autres peuples, l'art formidable qu'il a de faire fortune. Lorsque les enfants de Jacob habitaient la terre promise à leurs pères, ils étaient surtout un peuple agriculteur et militaire ; depuis leur dispersion, ils ne sont plus ni l'un ni l'autre ; mais ils appliquent leur aptitude et leur industrie surtout au commerce. Ce commerce, ils l'exercent dans toute son ampleur, depuis les plus petits négoces, jusqu'aux grandes entreprises qui influent sur le sort collectif de l'humanité. Ce commerce est, par lui-même, très lucratif ; exercé comme le pratiquent les juifs, qui ont la manche et la conscience larges, il produit de gigantesques fortunes et produit, sur la destinée des nations, de lamentables contrecoups. On sait, par exemple, quelle était la fortune du Rothschild de Francfort

à la bataille de Waterloo ; et en calculant sur ce chiffre, en totalisant ses intérêts depuis 1813, on n'arriverait qu'à une somme ronde de cent cinquante millions. Or, ce même Rothschild, vivant dans ses fils, possède aujourd'hui des maisons de banque dans toutes les capitales de l'Europe ; et le Rothschild de Paris possède, pour sa part, une fortune estimée, au bas mot, à trois milliards ; d'autres disent cinq, d'autres huit ; c'est dire équivalemment que la fortune du Rothschild de Paris n'a pas de limites. — Puisque la première mise calculée à intérêt composé, depuis 1815, ne produit que 150 millions, somme ronde, comment Rothschild a-t-il gagné honnêtement, un, deux ou trois milliards? Evidemment par des moyens imprévus à la loi et insaisissables à la justice. Mais, non moins évidemment, une si colossale fortune rompt, au profit de quelques-uns, l'équilibre économique d'un peuple et porte même, par corruption, atteinte à la souveraineté nationale, c'est le cas de se souvenir que le salut d'un peuple est la loi souveraine. Et c'est aux consuls à pourvoir que la république ne reste pas plus longtemps victime d'un si énorme préjudice.

En principe, et au point de vue strictement mosaïque, les juifs n'ont pas le droit, devant Dieu, de se refuser à cette restitution. Leur loi prescrit, tous les sept ans, une condonation générale et tous les cinquante ans un jubilé social pour le retour à l'égalité. Au nom de cette loi, dont il fait profession, le juif est obligé de remettre, à la communauté sociale, tout ce qu'il a pris, de façon ou d'autre, contrairement à sa nécessaire économie.

On voit l'équivalent entre particuliers et entre nations. Entre particuliers, si l'un fait tort à l'autre, la loi l'oblige à restitution ; entre nations, si l'une rompt, au détriment de toutes les autres, l'équilibre nécessaire à l'indépendance et à la prospérité des nations, elle est ramenée, par la guerre ou par arbitrage, au respect des autres peuples. Il n'y a rien d'absolu sur la terre. Le peuple juif, dispersé au sein de tous les peuples, ne peut pas prétendre, à son profit, à une absence de restrictions et de frein, qui constituerait à son bénéfice sur les autres peuples, le despotisme du veau d'or. Obliger les peuples à subir une tyrannie si exécrable, ce serait prononcer plus

que l'arrêt de mort de l'humanité, ce serait ratifier son déshonneur.

On demande comment peut s'effectuer une si nécessaire réparation. Drumont rappelle qu'autrefois, en France, les rois avaient, contre les grands argentiers, divers moyens de mettre à l'ordre ces vampires de la société française. Un procès en règle, une instruction minutieuse, un arrêt de justice ordonnait une restitution convenable ; et quand le voleur avait été plus cyniquement criminel, une corde au gibet de Montfauçon achevait exemplairement l'œuvre d'équité nationale. Dans l'état présent, nous n'avons plus la procédure d'autrefois ; mais plus l'iniquité grandit, plus la réparation devient nécessaire. On n'a jamais vu de si grandes fortunes concourir si impunément à de si grandes iniquités. On cherche et on ne trouve pas le moyen d'aboutir. Les peuples chrétiens ne peuvent pas, ne doivent pas devenir la proie des juifs. Comment les soustraire à cette obsession, qui fausse complètement la constitution politique et économique de la France ?

On ne voit que deux moyens : ou une révolution qui sabre la juiverie ou la mette au pillage, ou une procédure de gouvernement régulier qui laisse, aux juifs, une juste fortune, et fasse rentrer le surplus dans les caisses du Trésor. Or, ces deux moyens paraissent inabordables. On ne peut pas espérer que les gouvernements mettent les juifs à la raison, parce que les grands juifs sont, par leurs fortunes, les maîtres de ces gouvernements et pourraient, le cas échéant, les tenir en échec ou les abattre. On ne peut guère compter qu'une révolution vise les juifs, parce que les juifs, avec leur or, tiennent au collier d'or, les publicistes révolutionnaires et sont eux-mêmes les brandons de cette révolution dont ils croient pouvoir escompter les bénéfices. La seule puissance qui puisse atteindre les juifs, c'est la puissance divine ; et il faut ajouter que, par leurs excès, ils prêtent belle marge aux représailles de la Providence.

C'est cette question de l'invasion juive en Occident que Drumont pose à la France, à l'Europe, au monde entier. Cette question formidable se déroule d'abord dans les deux volumes de la *France juive*, puis dans la *Fin d'un monde*, la *Dernière bataille*, le *Testament d'un antisémite* et le *Secret de Fourmies* : en tout six volumes. Cette

thèse est exposée, non pas dans les formes rigoureuses d'un traité didactique, mais avec l'abondance du journalisme et les libres allures de la polémique. Drumont écrit ses ouvrages, comme Louis Veuillot, sans façon, sans cérémonies, d'une pensée toujours fidèle à elle-même et qui ne recule pas devant le mot propre. La pensée est claire, l'expression adéquate, la lecture facile, la compréhension sans effort. En lisant, on ne peut pas s'empêcher d'estimer et d'aimer l'auteur. Ce n'est pas un prétentieux qui vise aux belles formes et aux belles manières, pour se pousser à l'Académie ; c'est un brave homme qui écrit en bon homme, en citoyen qui entend les injonctions du patriotisme. Ne croyez pas autrement que son sujet l'obsède : il a, dans sa gamme, toutes les notes ; à sa lyre, toutes les cordes ; il se plaît aux variantes et sait disserter savamment, avec un rare sang-froid et une imperturbable belle humeur. Dans l'histoire littéraire de tous les peuples du monde, il n'y a rien d'analogue aux ouvrages de Drumont : ils touchent à une question unique, avec une puissante originalité et une grande force de démonstration.

La campagne que Drumont inaugure contre les Juifs, n'est ni une guerre de religion, ni une guerre de races, c'est une guerre aux voleurs. Que les Juifs suivent la loi de Moïse, ils en ont parfaitement le droit, personne ne veut les troubler dans la pratique de leur culte. Que les Juifs soient fils de Sem, ils le peuvent sans crime, aussi bien que d'autres sont fils de Cham ou de Japheth, cette descendance n'empêche pas que tous les hommes sont fils de Noé et enfants de Dieu. Mais que les Juifs soient à la fois, membres de la nation juive et membres de la nation française ; qu'ils aient deux chartes et deux codes ; et qu'en vertu de l'un, ils violent impunément l'autre, au point de troubler l'ordre politique et l'ordre économique de la nation française, cette confusion de droit ne peut pas s'admettre. Et puisque, grâce à cette confusion, les Juifs ont mis la main sur la France et volé une grande part de sa fortune, il faut briser leur tyrannie scélérate et les obliger à restitution. *Non remittitur peccatum nisi restituatur ablatum.*

Le fait d'un humble publiciste qui assume une si colossale entreprise, n'est pas banal et bien des gens auguraient que cette initia-

tive, juste et louable sans doute, ne pourrait pas aboutir. Le succès qu'obtenaient les livres de Drumont n'était qu'un feu de paille : dans six mois il n'en serait plus question. Comme ils n'étaient pas bien sûrs de leur fait, plusieurs se rencontrèrent qui se crurent blessés ou visés par Drumont dans ses livres et demandèrent une réparation. Evidemment s'ils tuaient en duel Edouard Drumont, la question juive serait enterrée. Drumont dut donc se battre avec le juif Isaac, le sous-préfet de Fourmies ; avec Arthur Mayer, avec Vonoven, rédacteur à l'*Intransigeant*, avec Marcel Deprez, avec Clémenceau, avec un capitaine juif ; ces duels ne furent que des apéritifs à l'absinthe. Avec la simplicité d'un homme qui vise un but et ne s'en détourne jamais, Drumont, après avoir accompli son œuvre par les livres, voulut la poursuivre par l'association ; il fonda la ligue antisémitique de France.

Il y avait en France des centaines de milliers d'hommes qui avaient compris la pensée de Drumont, qui n'admiraient pas seulement le talent de l'écrivain, mais qui partageaient les douleurs, les colères et les espoirs du patriote. Il fallait relier ces amis épars, créer un centre d'action, et, en attendant le journal, posséder un instrument de propagande. Avec Jacques de Biez, avec Mérillot, ouvrier bijoutier, Boisandré, Gendreau, Morès, Gaston Méry, fut fondée la *Ligue antisémitique*. Le but de la ligue était exposé par les articles de sa constitution :

Art. 3. — La ligue nationale antisémitique de France a pour but de défendre, par tous les moyens appropriés aux circonstances, les intérêts moraux, économiques, industriels et commerciaux de notre pays. Elle est une œuvre de relèvement national, de protection pour la conscience de chacun, d'assistance réciproque et fraternelle.

Art. 4. — Ses aspirations sont ouvertement patriotiques et sociales.

Art. 5. — Elle laisse à ses membres toute liberté politique et religieuse.

Art. 6. — Elle combattra, par la propagande de la vérité, au grand jour, et à l'aide des moyens légaux, les influences pernicieuses de l'oligarchie judéo-financière, dont le complot, occulte et impitoyable,

compromet chaque jour davantage, la prospérité, l'honneur et la sécurité de la France.

La ligue, à ses débuts, s'affirma par des conférences mémorables ; elle fit élire Francis Laur député à Neuilly et Edouard Drumont, député à Alger. Son plus grand œuvre fut l'établissement du journal la *Libre Parole*. Le premier numéro parut le 20 avril 1892, 14, boulevard Montmartre, en plein cœur de Paris : c'était un journal de combat, qui s'élançait dans l'arène des batailles, avec un but clairement déterminé et avec l'enthousiasme qui sait gagner les victoires. « Le châtiment est proche, disait Drumont ; la *Libre Parole* fera tout ce qui dépendra d'elle pour qu'il arrive le plus tôt possible. Le grand effort est accompli ; l'œuvre de délivrance est en bonne voie ; l'idée est imprimée dans tous les cerveaux. Bientôt tout le monde sera exaspéré contre les Juifs. Les femmes françaises s'en mêleront et chasseront l'envahisseur à coups de balais. Les chiens eux-mêmes, les chiens de France, à force d'entendre répéter sans cesse, au milieu des imprécations, les noms sinistres des Rothschild, des Erlanger, des Dreyfus, des Isaac, se mettront de la partie et hurleront toutes les fois qu'il s'agira d'eux.

« Vous verrez comme il nous sera facile de nous entendre entre compatriotes, lorsque nous nous verrons débarrassés de cette horde de juifs venus de Francfort, de Cologne, de Hambourg ; de tous les Meyer, de tous les Strauss, de tous les Reinach, qui s'amusent à nous faire battre entre nous pour nous dévaliser à la faveur du tumulte... Vous verrez comme tous les dissentiments s'apaiseront, lorsqu'on aura compris la parole de Jeanne d'Arc : « Il faut que le sang de France soit maître » ; lorsqu'on aura adopté notre programme, qui se résume en un mot : « La France aux Français ! »

Cette fois, la guerre était déclarée ; une guerre de tous les jours, un feu roulant contre les voleurs et contre les juifs autant qu'ils pouvaient être les dilapidateurs des trésors de la France. Dans un livre, un auteur mesure ses expressions, prend son temps, corrige, atténue ; dans un journal, il n'a pas le temps de bichonner ses phrases et de faire toilette à chaque numéro. D'autant plus qu'un journal n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais d'un groupe de rédacteurs, divers de

savoir, de talent, d'esprit, dont chacun fait feu suivant ses humeurs et la précision de son escopette. Si donc Drumont, auteur des six volumes de la *France juive*, n'avait pu éviter ni les procès ni les corps-à-corps, Drumont, directeur d'un journal, devenait une cible en objectif à tous les spadassins de la juiverie. Spadassins d'autant plus ardents et plus aveugles, qu'en tirant sur le journal, ils espéraient bien un jour l'anéantir.

Nous n'avons pas à parler de ces duels et de ces procès ; nous mentionnerons seulement le procès Burdeau. Burdeau était un universitaire instruit, qui s'était attelé au pessimisme de Schopenhauer ; puis il avait échangé sa chaire contre la tribune et était même devenu président de la Chambre des députés. Or, comme homme politique, sur reçu de 50.000 francs de concussion, il avait déposé un rapport favorable au renouvellement du privilège de la Banque de France. De la part de Burdeau, l'acceptation d'une somme d'argent pour favoriser une telle motion, était un acte de pur brigandage. Les journaux sont faits pour dénoncer de tels actes. La *Libre Parole* attaqua Burdeau, qui répondit par une plainte en diffamation, justiciable de la cour d'assises. Ce procès fut un événement, non seulement dans l'histoire de l'antisémitisme, mais dans la série des scandales financiers et des infamies judiciaires.

Le 14 juin 1892, la cour d'assises de la Seine offrait ce spectacle : Burdeau incarnait la corruption politique ; le président Mariage et l'avocat général Cruppi, la servilité judiciaire ; Waldeck-Rousseau, l'avilissement de certains avocats. Alphonse de Rothschild dominait ces vénalités, de son rayonnement d'or. Les jurés contemplaient ces classes dirigeantes et montraient eux-mêmes en réduction, l'âme du peuple, toujours honnête et droite, trop souvent crédule et facile à duper. Drumont, Morès et le défenseur Saint-Auban étaient les tenants de la justice, prêts à lutter contre toutes ces formidables puissances coalisées pour éteindre toute lumière et étouffer toute justice. Les débats furent un véritable scandale. L'avocat général appela la *Libre Parole*, « le Bottin de la calomnie » et rabroua le défenseur ; le président interrompait à chaque instant, injuriait, menaçait les témoins. Le plus monstrueux toutefois fut que le prési-

dent trompa le jury. Les jurés étaient de braves gens, qui voulaient bien, dans l'hypothèse de l'innocence de Burdeau, pincer un peu Drumont, mais pas trop fort. S'ils avaient prévu une trop forte condamnation, ils auraient acquitté ; le président leur expliqua que s'ils condamnaient simplement, ce serait une affaire d'un an de prison et 3.000 francs d'amende ; et que s'ils accordaient les circonstances atténuantes, il n'y aurait plus que la moitié ou le tiers de la peine et une légère amende. « Nous serons très indulgents, dit-il ; vous voyez que ce ne sera pas bien grave. » Les jurés accordèrent donc les circonstances atténuantes. Le tour était joué.

Le jugement rendu porta trois mois de prison, une amende de mille francs et *quatre-vingt mille francs* pour l'insertion du jugement dans les journaux. Certainement si le président avait fait savoir d'avance que c'était une affaire de cent mille francs, le jury aurait acquitté ; lorsqu'il se vit joué par le président, il signa un recours en grâce au président de la République. En Amérique, on eût lynché le président ; en France, il suffit pour son châtiment, de le mépriser.

Cinq ans après, mourait Burdeau ; la clique franc-maçonne lui fit des funérailles nationales. Les journaux publièrent le rapport du juge d'instruction Le Poittevin, portant que Burdeau, président de la Chambre, avait été l'indicateur d'Arton ; lui avait désigné les députés qu'il pouvait corrompre et qu'il avait touché directement, pour ce service, 50.000 francs. Ainsi, quand Burdeau poursuivait Drumont, il savait qu'il était un concussionnaire ; quand Rothschild déposait en faveur de Burdeau, il savait bien qu'il avait payé sa trahison ; et quand les président et procureur ne négligeaient rien pour tromper le jury, ils entraient à plein dans ce complot de brigandage. La peine portée contre Drumont, c'est au tribunal qu'il eût fallu l'octroyer et y ajouter une dégradation que doit prononcer l'histoire.

Bienheureux, a dit le Sauveur, ceux qui souffrent persécution pour la justice. La béatitude doit être double lorsque c'est la justice, ou plutôt ses agents indignes qui infligent la persécution. Cette béatitude de l'autre vie obtint d'ailleurs, dans celle-ci, des avances de réparation, de deux manières : 1° parce que l'injustice, commise par le

tribunal, a été dénoncée par les événements ultérieurs, et à brève échéance ; 2° parce que la ruine de la *Libre Parole*, objectif des cent mille francs d'amende, n'a obtenu aucun effet. Drumont a fait ses trois mois de prison ; la *Libre Parole* a payé ses cent mille francs de frais judiciaires, en un pays où la justice est gratuite. La *Libre Parole*, au lieu de mourir exsangue, a vu se multiplier, dans une juste proportion, ses abonnés et s'accroître, dans la même proportion, l'énergie de ses rédacteurs. Drumont est à la tête de ce corps d'élite, général en chef d'une armée de braves, toujours fidèles à leur devise : La France aux Français.

27° *Paul de Cassagnac.*— L'histoire de l'Eglise doit louer Drumont spécialement pour son zèle ; lui, enfant du peuple de Paris et élève de l'Université, a défendu l'Eglise contre les juifs, les francs-maçons et les libres-penseurs. Un autre journaliste se fit le même honneur ; j'ai nommé Paul de Cassagnac. Quand tant d'autres qui devaient tout à l'Eglise négligeaient si misérablement de la défendre, ces vaillants publicistes qui ne lui appartenaient que par le baptême et par le bonheur d'être catholiques voulurent, pendant des années, tenir tête à l'ennemi du nom chrétien et firent feu de toutes mèches contre ses attentats. Dans ces combats quotidiens pour Dieu et pour la patrie, avec un zèle égal et une égale clairvoyance, tous deux avaient une humeur différente et des procédés divers. Drumont était plus calme, tenait plus de Fabius le temporiseur ; Cassagnac était tout feu et tout flamme ; il frappait de son gantelet de fer, avec toute l'énergie de son bras. Fils d'un père qui avait marqué lui-même très honorablement dans la politique et dans les lettres, avec un imperturbable calme, Paul de Cassagnac, comme s'il eût eu du sang de créole dans les veines, ne savait que se ruer avec une ardeur intrépide et songeait moins à mesurer ses coups qu'à les rendre terribles. Tous deux, au reste, consacrés plus à la politique qu'au s e rvice de l'glise, ils surent cependant comprendre que la défense de l'Eglise est encore un excellent moyen de servir la France, sa fille aînée. Cette défense de l'Eglise leur fournit l'occasion de combattre à son service d'abord en critiquant avec force ses projets de lois, qui, depuis le discours de Romans, sous couleur de repousser

le cléricalisme, démolissait pierre par pierre, tout l'organisme social du catholicisme en France. Sur ce point leur clairvoyance ne fut jamais en défaut ; ils discernèrent très exactement le but de l'ennemi et s'élevèrent très fortement contre tous les moyens employés hypocritement pour s'acheminer à ce but. Sur un autre point, plus délicat, ils ne s'abusèrent pas davantage, mais il était plus difficile d'opérer avec fruit.

Parmi les moyens, vraiment sataniques, employés pour détruire l'organisme temporel de l'Eglise, à partir de 1883, sur un rapport de Paul Bert, l'attention du gouvernement s'arrêta spécialement sur le choix des évêques. Les gouvernements antérieurs cherchaient, sans doute, en présentant des évêques au Saint-Siège, à se recruter des partisans et à s'épargner des embarras ; mais ils avaient encore un certain sentiment des convenances et voulaient nommer au moins des évêques suffisamment propres à la fonction épiscopale, pour l'honorer aux yeux des populations. Le gouvernement franc-maçon mit les mîtres au rabais ; s'il ne désigna pas toujours des hommes susceptibles d'être ses complices en impiété, il chercha du moins à préconiser ceux qu'il jugeait capables de n'élever jamais la voix et de laisser tout faire. Le directeur général des cultes eut dès lors sur une liste des prêtres aussi peu distingués par les vertus que par le talent, dont il se promettait de faire des préfets violets. L'affaire n'alla pas aussi vite que l'aurait voulu le cynisme des fonctionnaires ; mais elle s'achemina condamnée par des voies souterraines. Le nonce était là et le nonce devait veiller aux choix, mais de la nonciature à l'église, sous les libéraux, ils étaient réduits, dans l'impuissance à faire passer les meilleurs, du moins à faire agréer les moins mauvais. Sous les opportunistes ce fut pire encore ; d'autant plus que Léon XIII, décidé à la conciliation, demandait à ses nonces de ne pas le brouiller, pour un choix d'évêques, avec le gouvernement. D'autre part, à ces évêques, déjà trop peu braves, les directions pontificales conseillaient des tempéraments qu'il était difficile de nuancer, de façon à remplir tous ses devoirs sans faire le jeu de l'ennemi. Du moins ces protestations, qui ne pouvaient plus venir de l'Eglise, contre les mauvais évêques, elles se trouvèrent dévolues

au peuple chrétien : c'est à ce titre qu'elles furent élevées souvent par des journaux, notamment par la *Libre Parole* et par les divers journaux où écrivit successivement Cassagnac.

C'était, disons-nous, une chose difficile, de protester publiquement contre le choix de mauvais évêques ; de faire le triage entre les bons pasteurs et les mercenaires ou les loups, même habillés en peaux de mouton. La censure, sans doute, ne tombait justement que sur quelques-uns ; mais elle avait le tort d'être applicable à tous et d'éveiller, au moins, des soupçons. De plus, dans l'ardeur de la composition, sous l'empire de l'indignation qu'éveille un choix inepte ou scandaleux, rien n'est plus facile que de forcer la mesure. Naturellement ceux qui méritaient ces algarades n'avaient garde d'y répondre ; ceux qui se savaient au-dessus du soupçon réclamaient. Pour qu'on en juge sur pièces, nous produisons ici une lettre de l'un de nos collaborateurs à la *Semaine du clergé*, devenu évêque de Beauvais, Joseph-Maxence Péronne. L'incident date de 1891 ; voici la lettre de l'évêque :

« Vous nous donnez lieu trop souvent d'admirer le rare talent, la force de raison et le grand courage avec lesquels vous défendez nos droits méconnus et nos libertés religieuses indignement foulées aux pieds, pour ne pas me croire autorisé à vous dire que je suis, non pas profondément étonné, mais littéralement indigné des chefs nombreux d'accusation que, dans votre article du 31 août, vous accumulez sur l'épiscopat français presque tout entier, sauf, dites-vous, *quelques précieuses exceptions*.

« Certes, nous rendons tous un hommage bien mérité au courage intrépide avec lequel Mgr l'évêque de Séez se jette dans la mêlée, pour se mesurer corps à corps avec la presse franc-maçonnique juive, c'est-à-dire anti-française et anti-catholique.

« Pour mon compte personnel, je le fais d'autant plus volontiers et plus ouvertement que je me sens le cœur d'en dire, d'en écrire et d'en faire tout autant, si je me trouvais dans les mêmes circonstances.

« Mais, que du discours que ce vaillant prélat a prononcé ; que de la lettre qu'il vous adresse, vous preniez occasion de mettre Mgr l'é-

vêque de Séez dans un cadre à lui seul réservé ; que vous le représentiez comme un *vrai, celui-là,* tandis que presque tous les autres évêques n'en portent que le nom et n'en ont que l'extérieur et l'apparence, mon cœur se soulève contre cette assertion, et j'affirme que Mgr de Séez lui-même n'acceptera jamais le titre de *vrai* qu'il vous plaît de lui décerner en termes si injurieusement exclusifs pour ses vénérés collègues dans l'épiscopat.

« Permettez-moi de vous dire, que, si au milieu d'une vie très absorbée, je le vois, vous preniez le temps et la peine de vous informer exactement de ce que font les évêques de France dans leurs diocèses pour le bien de la religion et le salut des âmes ; si vous aviez connaissance de leurs lettres pastorales, de leurs discours, de leurs correspondances avec le pouvoir, vous auriez épargné à votre plume, à votre talent, à votre caractère, la triste tâche de faire peser sur l'épiscopat français des accusations non moins déshonorantes pour leur auteur que pour ceux qui en sont l'objet, et vous n'auriez pas cédé à la regrettable pensée de représenter les évêques français comme des lâches, qui laissent leur clergé « sans direction, se courbent sous le joug de la Gueuse, se dérobent et traitent avec l'ennemi au lieu de le combattre ; qui ont supporté la laïcisation de l'enseignement, la dispersion des congrégations sans aller jusqu'aux dernières limites de la protestation ; qui, tandis qu'on déchristianise brutalement et rapidement la France, continuent de dîner avec leurs préfets et de saluer humblement M. Carnot ; en un mot, qui sont les complices de la persécution, qu'il est plus odieux de tolérer que de faire ».

« Vous en prenez tout à votre aise, et l'on voit que vous ne connaissez l'épiscopat français que de loin ou par des rapports de seconde main, dont l'exactitude est la moindre qualité. En vérité, je serais presque tenté de vous dire comme un évêque des premiers siècles à un préfet du bas-empire : « Vous n'avez jamais eu affaire à un évêque ». Je ne suis pas chargé de défendre l'honneur de l'épiscopat attaqué si violemment par une plume dont la vaillante énergie s'exerce plus ordinairement dans de plus nobles combats.

« Je me contente de vous rappeler en terminant, et sans entrer autrement en discussion, que les évêques sont établis par l'Esprit-Saint,

pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il s'est acquise au prix de son sang. En vertu de cette mission, ils reçoivent des lumières et des grâces qui font trop souvent défaut à ceux qui croient pouvoir s'ériger en juges de leurs actes, fussent-ils d'ailleurs des intelligences supérieures, des hommes de talent, des écrivains distingués, des orateurs éminents. Nous prenons, d'ailleurs, pour règle de notre conduite les traditions constantes de l'Eglise catholique, et les sages inspirations de son chef visible, du vicaire de Jésus-Christ.

« Non, nous ne *nous courbons point sous le joug de la Gueuse* ; mais nous sommes soumis *de fait* à la forme de gouvernement qui existe actuellement en France, sans afficher bruyamment notre soumission et sans faire d'avances intempestives. « Nous rendrons à chacun ce qui lui est dû, à qui le tribut, le tribut, à qui les impôts, les impôts, à qui l'honneur, l'honneur. » Nous payons les impôts, nous faisons prier pour la chose publique, nous ne fomentons pas les grèves, nous ne faisons pas appel à l'insurrection et au bouleversement de ce qui existe. Nous subissons, sans jamais les accepter, les lois malheureuses et liberticides qui nous sont imposées au nom de la liberté, sous la pression d'une secte infernale qui a juré la ruine et la destruction du christianisme en France.

« On n'ignore pas ce que nous pensons de ces lois d'oppression, qui ne se comptent plus, tant elles se multiplient de jour en jour sans interruption. Nous ne cesserons de protester contre elles, et, à l'exemple du grand Apôtre, nous sommes prêts à tout souffrir, à être enchaînés et à mourir, s'il le fallait, pour le nom du Seigneur Jésus. *Ego enim non solum alligari, sed et mori paratus sum propter nomen Domini Jesu.* »

On est curieux de savoir quel effet cette réclamation si charitablement encadrée d'éloges produisit sur son destinataire. Pour qu'on en juge, nous reproduisons intégralement les remarques dont le rédacteur en chef de l'*Autorité* fait suivre la lettre de Mgr Péronne :

Je ne me plaindrai pas, des quelques sévérités que vous m'adressez.

Bien au contraire, même, je les reçois avec joie et reconnaissance.

Car il m'est doux d'entendre un prélat aussi ferme, aussi vaillant

que vous, me dire que je me trompe lorsque j'affirme qu'un trop grand nombre d'évêques français courbent la tête devant la persécution et trahissent leurs devoirs de pasteurs, en fréquentant les loups qui déchirent le troupeau.

Tant mieux, s'il y en a moins que je ne le croyais, et moins que je ne l'ai dit !

Et cette question des évêques de France, telle que je l'ai soulevée, est une question dans laquelle je souhaite vivement avoir tort.

Malheureusement les exemples sont là, criants et scandaleux.

Les noms, on pourrait les citer.

Et le nombre de ces évêques pactisant avec les contempteurs de Dieu s'accroît tous les jours.

Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement ?

Vous savez aussi bien que moi, de quelle façon sont nommés les évêques aujourd'hui.

Le gouvernement d'athées et de francs-maçons qui déshonore la France n'a qu'une pensée : déchristianiser le pays par tous les moyens.

Or, un des meilleurs et des plus pratiques parmi ces moyens, c'est de choisir pour évêques des prêtres compromis, incapables, ambitieux ou lâches, qui ne lui opposeront aucune résistance sérieuse.

Et il choisit bien, allez !

Tout ce qu'il y a de mauvais dans le clergé hante l'antichambre du ministre des cultes.

Et la cour de Rome s'estime encore heureuse lorsqu'elle parvient à obtenir les médiocres, pour écarter les exécrables.

Un tel recrutement des évêques sous le Concordat, appliqué d'une façon despotique et déloyale, mène l'Eglise de France tout droit à l'asservissement et à la destruction.

Vainement les soldats sont-ils admirables de courage et de foi, si les généraux manquent d'énergie, d'intelligence et de caractère.

C'est par les évêques, par les curés-doyens, réduits au rôle de simples et obéissants fonctionnaires, que le gouvernement franc-maçon entend découronner l'Eglise de France, l'avilir et l'avoir à sa merci.

Voilà pourquoi nous serons impitoyables pour les évêques qui capitulent. Nous nous souvenons, l'histoire est là, de ce qui se passa il y a cent ans.

Et il ne nous plaît pas, à nous catholiques militants, d'être livrés à la Gueuse, par des évêques assermentés et constitutionnels.

S'ils ne nous défendent pas, nous nous défendrons nous-mêmes. Et ceux qui auront fait défection, qu'ils aient la soutane noire, violette ou rouge, sauront ce qu'il en coûte, pour s'être loués ou vendus aux pires ennemis de leur foi et de leur Dieu, nous le jurons !

Car nous ne sommes pas au bout de nos tristesses et de nos misères, vous le savez bien !

C'est vous-même qui le disiez, dans d'admirables lettres pastorales qui soutiennent et réconfortent les âmes, à l'heure de détresse que traverse l'Eglise de France :

Sans doute, écriviez-vous, nous ne vivons pas précisément dans ces temps de persécutions violentes, où la profession publique de la foi chrétienne emportait le danger et la perte même de la vie, et où inscrire son nom sur les registres de l'Eglise était, comme on l'a dit, prendre une inscription pour le martyre. Mais nous traversons des temps orageux, où les vrais chrétiens ne peuvent souvent, nous ne dirons pas conserver la foi, mais en pratiquer ostensiblement ou en recommander les observances sans s'exposer à de véritables désagréments, à toutes sortes de défaveurs, d'exclusions même, et où la plupart de ceux qui sont en vue ne peuvent guère, selon l'expression du grand évêque de Meaux, « sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ».

Et vous ajoutiez dans un cri d'angoisse :

En viendra-t-on, comme il y a bientôt un siècle, jusqu'à nous demander encore des apostasies ou du sang ?

Non, ils ne vous demanderont pas du sang. Mais ils vous demanderont toutes les apostasies, toutes !

Et c'est pour cela qu'ils façonnent et préparent le haut clergé, en le choisissant avec une habileté infernale, pour l'œuvre de mort à laquelle la franc-maçonnerie a condamné la religion catholique.

Ils ont besoin de s'y faire des auxiliaires d'abord et souvent inconscients, qui seront des complices ensuite.

Dans votre noble et haute loyauté, vous vous refusez à le croire et à le voir.

Vous vous imaginez sincèrement que tous sont comme vous.

Et pour les autres, car il y en a et il y en a trop, beaucoup trop de ceux-là, vous affirmez « qu'ils reçoivent des *lumières et des grâces* qui font défaut à ceux qui croient pouvoir s'ériger en juges de leurs actes ».

Ils en ont besoin, bien besoin.

Et je souhaite, avec Votre Grandeur, qu'au lieu d'être les commensaux des préfets, les courtiers électoraux des candidats révolutionnaires et les thuriféraires de ce ridicule et odieux Carnot, responsable du mal dont nous souffrons, ils soient, sans exception, comme vous, « *prêts à tout souffrir, à être enchaînés et à mourir* ! »

PAUL DE CASSAGNAC.

Quoi qu'on pense de cet échange de lettres, on peut croire, sans témérité, ni irrévérence, que les deux adversaires sont, chacun pour ce qui le concerne, dans le vrai ; et, pour le point spécial du débat, du même avis. Ni l'un, ni l'autre n'éprouvaient la moindre sympathie pour ces méprisables vicaires généraux qui achetaient alors les mîtres par des complaisances, et, pour entrer dans l'épiscopat, ne reculaient pas devant la simonie. Les épreuves actuelles de la France doivent avoir une cause. A nos yeux, il n'y en a pas qui revête, devant Dieu, un plus haut caractère de criminalité, que la simonie des évêques ; c'est l'abomination dans le lieu saint. Nous laissons à Cassagnac le titre qu'il se donnait lui-même : il était le soldat de Dieu.

28° *Eugène Veuillot.* — Pendant le pontificat de Léon XIII l'*Univers*, le premier journal catholique de France et peut-être du monde, avait pour rédacteur en chef, Eugène Veuillot. Louis Veuillot, son frère aîné, à l'avènement du nouveau Pape, n'était plus que l'ombre de lui-même et, avant de mourir, en 1883, devait mourir d'abord intellectuellement, d'un ramollissement de la moelle épinière. Eugène Veuillot était né en 1818, au mois d'octobre et devait mourir en

1905, après soixante-deux ans de journalisme. A l'ancien *Univers*, il n'avait été que le clair de lune de son grand frère, qui, par sa supériorité, l'éclipsait un peu. Ce n'est pas qu'il fût sans mérite, loin de là ; il avait même, en son genre, des qualités d'esprit qui complétaient heureusement les mérites supérieurs de Louis Veuillot. L'un était le vaillant guerrier qui livrait, aux ennemis de Dieu et de son Eglise, les grandes batailles ; l'autre, moins fort par l'épée, était le sage, qui, après les campagnes militantes, venait réparer les erreurs et les fautes, s'il s'en était commis.

Pour apprécier cette collaboration fraternelle, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à Louis Veuillot cette page exquise des *Libres-penseurs* :

« J'avais cinq ans lorsque Dieu, songeant aux besoins futurs de ma vie et de mon âme, me donna un frère. Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur ; dès qu'il put parler, il me consola. Que de jours sombres, changés en jours d'allégresse, parce que cet enfant m'a aimé ! Que d'heures pénibles promises au mal, ont été abrégées par sa présence et terminées innocemment dans les fêtes du cœur !..

« Nous avons grandi, nous avons vieilli, nous tenant par la main et par le cœur. Présentement, nous sommes en âge d'hommes, et, grâce à Dieu, notre enfance n'a point cessé. Nous sommes encore ces deux frères qui portaient leurs provisions dans le même panier ; l'un ne peut souffrir que l'autre ne pleure ; l'un ne peut se réjouir que l'autre ne soit heureux. C'est pourquoi, après des séparations, des épreuves, des vues diverses, nous nous sommes embarqués sur le même navire, afin de défendre le même pavillon. Nos caractères, quoique différents, se touchent et s'enlacent dans une constante harmonie ; aucune dissidence ni de goûts, ni de volontés, ni de désirs. Il est mon conseiller et il me croit son guide ; il connaît mes défauts, et il ne les voit jamais ; il m'aide à réparer mes erreurs, et je ne sais s'il pense que j'ai pu me tromper.

« J'ai donc un ami qui, devant les hommes, me défend, qui, devant Dieu, prie pour moi ; un ami dont mon bonheur est le plus cher désir, et qui est prêt à tous les sacrifices pour me rendre heureux : qui sera toujours satisfait de ma prospérité, qui me restera

fidèle en toutes mes disgrâces, que tous mes torts trouveront indulgent et toutes mes peines compatissant ; et cet ami que j'ai en mon frère, mon frère l'a en moi.

« Nous savons notre richesse. Nous demandons à Dieu de vivre ensemble, de travailler ensemble, de souffrir ensemble, et nous ne pourrons être nulle part si bien et si heureux qu'ensemble. Plaise à sa miséricorde qui nous a donné même sang, même cœur, même labeur, de nous donner même repos à l'ombre du même clocher ! »

Plus tard, au déclin de sa vie, Louis Veuillot, rendant témoignage des précieux dons de famille que Dieu lui avait ménagés, disait de Mlle Veuillot, dans son testament :

« Elle a été la fidèle et dévouée compagne de ma vie, ma consolation et ma joie ; elle a élevé mes enfants avec un dévouement de mère, et c'est par elle que mon travail a été doux, tranquille et fécond. Que Dieu soit béni de m'avoir donné cette sœur. Peu d'hommes ont reçu un pareil présent. »

Par ces deux extraits, on peut comprendre la vertu douce et forte dont Louis Veuillot était fraternellement armé pour la lutte, et dont il armait lui-même le frère dont, presque au début de ses combats, il burinait ainsi le portrait pour la postérité. Ceux qui, plus tard, ayant l'honneur d'être associé à ses luttes, furent les témoins assidus de cette collaboration fraternelle, peuvent témoigner qu'à ce portrait, durant toute sa vie, Louis Veuillot n'eut pas besoin de faire une retouche.

Rien n'était plus touchant que l'affectueuse déférence de M. Eugène Veuillot pour son frère.

Si celui-ci, avec une admirable simplicité, s'en remettait volontiers à son cadet du soin de revoir ses articles et, au besoin, de suggérer telle ou telle correction de surface, le cadet se montrait non moins empressé à faire le grand frère juge de ses idées, comme du fond et de la forme des articles toujours soumis à sa haute décision. Nous n'avons pas souvenir, durant tant d'années que durèrent ces temps heureux, que jamais une ombre ait voilé le charme de ce travail commun, fruit d'une confiance pareille et d'un mutuel abandon. En ce temps-là on peut dire qu'Eugène Veuillot était volontairement

perdu dans la vie de son frère, qu'il admirait et suivait comme un maître, avec toute l'affection et tout le dévouement d'un frère.

Dès lors, que pourrions-nous dire de sa vie qui ne soit déjà connu par celle de Louis Veuillot ? Lui-même, en écrivant la vie, qui reste inachevée, du fondateur de l'*Univers*, a-t-il pu échapper à cette nécessité de parler de soi, pour faire connaître complètement les détails d'une existence qui fut, pour ainsi dire, vécue en même temps — la *Correspondance* de Louis Veuillot en fait foi — par les deux frères et la sœur si étroitement unis.

Un jour vint pourtant où, par la force des choses, le travail des deux frères dut se faire séparément. La suppression de l'*Univers* en 1860 rompait nécessairement l'associatien professionnelle. Livré à lui-même par le cours des circonstances, Eugène Veuillot donna dès lors toute la mesure de son talent et de son esprit. La *Revue du Monde Catholique*, dont il prit la direction pour y continuer, en dehors de la politique dont il était écarté avec Louis Veuillot par la censure impériale, la défense des idées de l'*Univers*, obtint rapidement un succès bien dû à ses intelligents efforts. Pour subvenir à l'existence des siens, il ne reculait même pas, alors, devant l'humble et fatigante besogne de correspondant de journaux pour l'étranger, et nul doute que ces lettres politiques, si elles pouvaient être réunies, fourniraient une chronique bien vivante et bien intéressante de la période de sept années qui va de la suppression à la réapparition de l'ancien *Univers*.

Entre temps il donnait ses soins à des travaux de plus longue haleine qui témoignaient de sa claire vue des choses comme de sa constante activité. Nul mieux que lui, d'ailleurs, n'excellait à résumer, d'un style sobre et nerveux, et à préciser une situation. Aussi ses ouvrages, bien que quelques-uns paraissent être purement de circonstance, ne cesseront, de longtemps, d'être consultés avec fruit (1).

Voici la liste des ouvrages d'Eugène Veuillot, selon l'ordre chronologique de leur apparition :

(1) Nous avons emprunté ces réflexions à la *Vérité française*, son témoignage est au-dessus de toute exception.

Les guerres de la Vendée et de la Bretagne (1847). — *L'Eglise, la France et le Schisme en Orient* (1855). — *La Croix et l'Epée* (1857). — *La Cochinchine et le Tonkin* (1859). — *Questions d'histoire contemporaine* (1860). — *Le Piémont dans les Etats et l'Eglise* (1861). — *Récits variés* (1861). — *Le cardinal Antonelli* (1862). — *Les Vies des Pères des Déserts d'Orient*, d'après le P. Marin (1863-1864). — *Louis Veuillot* (1864). — *Critiques et Croquis* (1866). — *Le comte de Falloux et ses Mémoires* (1888). — *Louis Veuillot*, sa vie dont il a publié trois volumes.

L'objet de ces diverses publications est suffisamment connu par leur titre. *Les guerres de Vendée,* racontées avec une exemplaire exactitude, répondent aux exagérations de droite et de gauche, de gauche surtout. *L'Eglise*, *la France et le schisme en Orient*, forment un chapitre d'histoire ecclésiastique à propos de la guerre de Crimée : elle est fortement documentée et écrite avec ce scrupule d'exactitude qui caractérisait l'auteur. *La Croix et l'Epée* est un petit recueil de traits édifiants, produits pendant cette même guerre. *La Cochinchine et le Tonkin* est une autre page d'histoire ecclésiastique, dans les missions d'extrême-Orient, toujours à propos d'une campagne dans ces parages lointains. *Le Piémont dans les Etats de l'Eglise,* c'est l'histoire vengeresse des attentats d'où est sortie l'unité révolutionnaire de l'Italie et le châtiment de la France. Les *Questions d'histoire contemporaine* sont un recueil d'articles extraits de l'*Univers* et spécialement dirigés contre les orgies socialistes de 1849 : les divers systèmes de refonte sociale trouvent là leur réfutation écrite sur le vif, avec autant d'humour dans le style que de décision dans l'esprit. Quant à la vigueur du polémiste, elle se montre avec éclat dans le *Comte de Falloux et ses mémoires*. Les *Récits variés*, les *Critiques et croquis* ce sont plutôt des variations littéraires, mais toujours sérieuses, et revenant plutôt à l'histoire de l'Eglise ou des lettres chrétiennes. Des recueils de documents sur les questions religieuses sont moins des œuvres d'auteurs que des actes de zèle et de prosélytisme. Les *Vies des Pères du désert*, du P. Ange Marin, n'ont eu dans Eugène Veuillot qu'un éditeur de bonne volonté.

Louis Veuillot, par Eugène Veuillot, est, de beaucoup, l'ouvrage

de l'auteur, le plus considérable par son étendue, le plus important par son objet, le plus précieux par cette multitude d'informations qu'il prodigue sur tous les points obscurs ou contestés de l'histoire contemporaine. C'est moins la *Vie* de Louis Veuillot que l'histoire de l'Eglise depuis 1840 jusqu'à 1880. Sur tous les faits religieux ou ecclésiastiques, qui remplissent ces quarante ans, l'auteur est un témoin bien informé ; il donne son témoignage très explicitement, très franchement, et en toute justice. Rarement homme a été aussi bien placé pour instruire une question d'histoire. Collaborateur de l'*Univers*, non pas le dernier, mais celui qui devait accepter souvent et agréait par choix les plus humbles tâches, il avait à faire, chaque jour, le classement et le triage des petits papiers qui s'entassent si facilement et si promptement dans les bureaux des feuilles publiques. De ces papiers, il publiait les uns et mettait les autres en réserve ; à la longue, il en avait des mètres cubes et l'embarras, pour lui, était moins de s'informer que de contrôler. De plus, il avait, après la mort de son grand frère, publié sept volumes de sa correspondance ; et pour publier ces sept volumes, il avait dû en mettre de côté pour le moins autant. Eugène Veuillot était donc, par le fait de sa situation et par l'effet de son zèle, un des hommes qui connaissaient le mieux l'histoire contemporaine, lorsqu'il se résolut à écrire, j'ai eu tort de dire la vie, mais, en plus, l'histoire de Louis Veuillot. Eugène avait, comme historien, une autre qualité ; il ne se pressait pas ; il savait que tout arrive à point pour qui sait attendre. Au début, il ne se proposait pas, comme Lagrange, d'écrire trois volumes d'exclamations, pour répéter que son héros est le plus grand homme de la création ; deux volumes lui paraissaient suffisants pour bien expliquer son homme, et, de fait, il n'en fallait pas plus, ni même autant. Louis Veuillot est tout entier dans sa formule de foi, dans son Credo appliqué aux sphères de l'intelligence et des bonnes mœurs, à la politique et à l'économie sociale. Mais il y avait, pour l'historien, cet appel de l'histoire ecclésiastique, qui, sans cesse, le tirait par la manche. Mais il ne faut pas omettre ceci, mais il ne faut pas oublier cela ; et, en effet, il n'a rien oublié, rien omis. Son livre est complet ; il n'est pas parfait, parce qu'il n'y en a point de tel ; mais il est, dans

son ensemble, beaucoup plus satisfaisant que nombre d'autres qui, sur les personnages contemporains, pèchent tous, plus ou moins, par une certaine complaisance, par un parti pris de ne point pénétrer ni d'un côté, ni d'un autre, mais de tout dire convenablement, selon l'équité. « Louis Veuillot, dit-il, a été de tous les combats ; il les a tous jugés ; quelques-uns ont eu beaucoup d'action sur son œuvre et sur sa vie privée. » Oui, c'est là sa gloire et c'est la gloire de son historien de se tenir à la hauteur de cette Iliade catholique ; d'en raconter les luttes, d'en préciser les doctrines, d'en dire les résultats, et, aussi, d'en déplorer l'abandon. Mais Dieu ne meurt pas, disait Garcia Moreno, mourant sous le poignard des francs-maçons. Vive donc Dieu ! et que de la tombe des deux Veuillot surgissent, pour la défense de l'Eglise, de nouveaux, et, comme eux, intrépides soldats. *Exoriare aliquis vestris ex ossibus ultor* !

En somme, Eugène Veuillot, comme auteur, est un écrivain estimable, dont tous les écrits, nés plus ou moins des circonstances, offrent une particulière utilité. Comme journaliste, c'est moins un homme de combat qu'un diplomate, et, par ce côté de son talent, il répondait mieux que son frère, sous le pontificat de Léon XIII, aux combinaisons de la politique pontificale. C'était un mérite, sans doute ; mais, par là, il dérogeait aux grandes traditions de son frère et aux combats du premier *Univers*. Ce changement de situation fut cause que plusieurs de ses collaborateurs et de ses abonnés le quittèrent, pour établir, à la *Vérité française*, un bataillon plus militant et plus fidèle aux souvenirs de Pie IX. Cette division des forces catholiques, fâcheuse à certains égards, offrait, d'un autre côté, les avantages d'une défense plus complète des droits de la vérité et de la justice. S'il en est résulté des pertes d'argent, nous l'ignorons ; mais nous ne croyons pas qu'il en soit résulté une diminution d'influence, ni aucun préjudice pour l'Eglise.

Mais il y a un talent qu'Eugène Veuillot n'avait pas, le talent superbe d'écraser, par le ridicule, les ennemis de son Dieu et de son Eglise. J'emprunte, sur ce sujet, quelques réflexions à la *Libre Parole* du 19 septembre 1905. « Avant Louis Veuillot, dit ce journal,

l'usage était chez les « militants » catholiques de toujours tenir compte de ce qu'on appelait alors « les lois de la charité ».

Montalembert, Lacordaire, Lamennais lui-même, qui devait être un jour le farouche auteur des *Paroles d'un croyant,* tous combattaient pour les « principes » et épargnaient les « personnes ».

Le résultat est que vainqueurs sur le terrain de la doctrine, ils étaient bafoués cependant, par les traits acérés et méchants de leurs adversaires.

Louis Veuillot, le premier, comprit la duperie de ce système. Il adopta la méthode de l'ennemi, et, ramassant à son tour le fouet de la satire, il flagella, de sa rude main de plébéien, les outres mal gonflées qui s'effondrèrent sous ses coups.

C'est de lui que date le ridicule dont est restée couverte la Maçonnerie jusqu'à présent ; c'est lui qui, maniant avec une maëstria superbe cette arme terrible du grotesque, la retourna contre ceux qui l'avaient inventée pour mater les catholiques et se révéla tout de suite maître en cet art spécial.

Dire la rage des Jacobins quand ils virent se dresser devant eux cet athlète qui, le poing tendu et la « blague » féroce à la bouche, leur criait : « A deux de jeu, maintenant ! » est chose impossible. Il faudrait citer des fragments savoureux de ces immortelles polémiques, et le cadre de cet article ne nous le permet pas.

Veuillot eut un mot plein de franchise et de bon sens, qui eut le don de suffoquer les pontifes du pharisaïsme :

« Je vous demande la liberté, disait-il, au nom de vos principes, et je vous la refuse au nom des miens ! »

On cria à l'Escobar — et, cependant, aujourd'hui même, les disciples de ceux qui feignaient de s'indigner le plus ne refusent-ils pas aux autres les plus élémentaires libertés, au nom même de la liberté dont ils se proclament les apôtres.

Où est l'Escobar, du grand écrivain loyal et sincère ou du plat Jacobin fielleux et hypocrite ?

Veuillot et ses amis l'ont beaucoup défendu de ce propos. La vérité est que la liberté selon l'Eglise est aux antipodes de la liberté selon le monde et selon les principes révolutionnaires. L'une per-

met ce que l'autre défend et *vice versâ*. Une vérité non moins certaine, non moins vérifiée par l'expérience, c'est que l'Eglise ne gêne jamais la liberté des autres, et que ses adversaires, quand ils sont les maîtres, ne se bornent pas à diminuer la liberté de l'Eglise, mais travaillent toujours, plus ou moins, à supprimer, hypocritement ou brutalement, l'Eglise elle-même.

Dans le même journal, numéro du 24 septembre, nous trouvons un article d'Oscar Havard où, sous prétexte d'Eugène Veuillot, il parle surtout de la *Revue du Monde catholique*. A propos d'une visite au directeur de la Revue, le publiciste catholique disserte de son programme et de son personnel. Nous nous efforçons de reconstituer ce personnel ; en attendant, nous avons relevé le programme primitif et nous défendons les mêmes principes. Nous reproduisons donc cet article, sans prendre la peine de souligner les passages topiques : nos lecteurs les remarqueront eux-mêmes, à première vue.

Vers les dernières années de l'Empire, dit Oscar Havard, au numéro 25 de la rue de Grenelle, s'entrebâillait l'huis d'une boutique fameuse où l'éditeur Palmé, défiant l'avenir, offrait au clergé studieux et pauvre, en échange d'une modeste sportule, les seize in-quartos de l'*Histoire littéraire de la France*, les vingt-trois in-folios des *Historiens des Gaules* et les cinquante-six tomes, non moins cyclopéens, de l'*Hagiographie bollandienne*.

C'est chez ce bibliopole entreprenant qu'Eugène Veuillot voulut bien me favoriser d'une audience. La prose acerbe du rédacteur de l'*Univers* avait fait craindre à ma juvénile inexpérience la rencontre d'un mousquetaire au verbe agressif, et le vis-à-vis d'un Porthos batailleur et sonore. Le premier coup d'œil m'avertit de ma sotte méprise. Je me trouvai tout à coup devant un Musset quinquagénaire, à la mise soignée et même élégante, au geste timide, au timbre voilé, au regard accueillant, — bref, je vis un confrère, plus qu'un maître, qui mettait aussitôt à votre service une urbanité sans affèterie, une bienveillance sans hauteur et une sollicitude sans banalité....

Quelles radieuses ambitions gonflaient alors les voiles de nos trirèmes ! Non seulement l'*Univers*, avec Louis et Eugène Veuillot, avec Melchior du Lac, Philippe Serret, Léon Aubineau, Arthur Loth,

Auguste Roussel, etc., offrait, donnait à l'Eglise toutes les énergies et toutes les ressources d'un dévouement avide de tous les sacrifices, mais un Recueil littéraire, fondé par la même école, la *Revue du Monde catholique*, enrôlait, sous le même étendard, les deux Veuillot, Henri Lasserre, Dom Guéranger, Léon Gautier, Blanc de Saint-Bonnet, Ernest Hello, Georges Seigneur, le baron d'Avril, Alexandre Delouche, le comte de Bréda, etc., vaillante cohorte de littérateurs, de philosophes, de poètes, de critiques, de diplomates, que dévorait la flamme des idéales conquêtes, soldats désintéressés d'une Cause qui ne pouvait pas plus leur conférer la popularité que la fortune.

L'âme affranchie des convoitises vulgaires, les collaborateurs d'Eugène et de Louis Veuillot ne briguaient, en effet, ni un siège au Corps législatif, ni un fauteuil à l'Académie, ni un tabouret à la Cour, ni même un strapontin à l'Odéon. Leur drapeau non seulement les excluait de toutes les faveurs, mais leur interdisait toutes les espérances.

Le Christ conquit le monde en lui déclarant la guerre, — le glaive levé contre les maximes et contre les principes de la Sagesse humaine. Aux exacteurs il prêcha le mépris de l'or ; — aux violents, la mansuétude ; — aux puissants de la terre, l'amour des humbles et des pauvres ; — aux corrompus, le respect de la foi conjugale ; — aux orgueilleux, la circoncision du cœur. Dociles disciples du maître, Louis Veuillot et ses amis montèrent dans le char attelé de dragons, et, du haut des nuées, jetèrent le gant à tous les préjugés, à toutes les superstitions, à tous les délires.

D'imprévoyants Gallicans voulaient alors agenouiller les catholiques aux pieds d'un Episcopat, sinon supérieur, du moins égal au Pontife suprême. Qui sait ? Asservie à l'Etat, une bande de prélats courtisans pouvait peut-être un jour livrer nos consciences à César, sanctifier la tyrannie d'une République ou bénir la dictature d'un Proconsul.

L'*Univers* flaira le péril, entrevit le règne des Waldeck et des Combes, pressentit la rupture du pacte concordataire. Grâce à lui, la suprématie du Pape resta le rempart de notre indépendance et la sauvegarde de notre avenir.

Contre quelle formidable armée de ophistes l'*Univers* ne dut-il pas mobiliser ses caravelles ? Après avoir écrit la *Vie de Jésus*, Renan se flattait d'avoir muré le Surnaturel dans le même sépulcre où ses mains sacrilèges avaient scellé le Crucifié. Journaux et revues avaient fêté le « fossoyeur » de nos croyances et le « laïcisateur » de nos rêves. Insoucieux de ce triomphe, Henri Laserre conduisit la France devant la roche Massabielle, où la Vierge venait de draper de ses rayons une humble pastoure, et là, d'un geste sublime, ouvrit à notre foi et à nos misères la piscine de Lourdes.

A la même époque, les jurisconsultes commençaient à diviniser « la Loi ». Ce fétichisme alarma le docte Coquille, instruit des crimes commis au nom de la « Loi » par les légistes de Byzance et les procureurs de la Révolution. Pressentant les futurs méfaits de l'idole, Coquille partit en guerre contre les Légistes, stigmatisa le Droit romain, père des échafauds, et glorifia la Coutume, la bénigne mère de l'ancienne France.

Fils des Légistes, engoués des mêmes maximes et des mêmes erreurs, les Libéraux plaçaient dans une arche sacrée le Décalogue de 89, encensaient la Démocratie, oignaient de la Sainte-Ampoule la souveraineté populaire. Contre ce déplacement et cette profanation du Pouvoir, Du Lac et Blanc de Saint-Bonnet revendiquèrent les droits de l'Autorité traditionnelle et proclamèrent la déchéance de la plèbe usurpatrice et victorieuse.

Infidèles à l'idéal de l'ancienne société française, les Economistes exaltaient l'Argentier et lui déféraient le magistère suprême — plein de mépris pour les serviteurs de l'Irréel et de l'Impondérable. Indigné de cette apostasie, Léon Gautier exhuma de leurs tombeaux les Preux endormis et, restituant Roland à la lumière et à la gloire, fit apparaître devant les regards des Turcarets gonflés de leur omnipotence, la figure du Libérateur et du Justicier qui, docile au rôle de sa Race, viendra un jour terrasser les Sarrasins et chasser les agioteurs.

Enfin, les feuilles gouvernementales et la presse démocratique applaudissaient aux brigandages de la Prusse et se félicitaient d'un agrandissement qui donnait à notre pays une voisine plus riche et, à

l'empire, une alliée plus puissante. A ces hâbleries, le baron d'Avril et le comte de Bréda opposèrent les leçons de l'histoire, et — vaticinateurs impitoyables — dénoncèrent, dans le roi Guillaume, le fatal et prochain conquérant de l'Alsace...

Contradicteurs de tous les mensonges, examinateurs de tous les faux dieux, — si, parmi les anciens compagnons de Louis Veuillot, plusieurs, las de la défaveur des événements et de l'hostilité des hommes, finirent par abdiquer une opposition qu'ils jugeaient funeste à la cause, — les autres, grossis d'une élite que conquit précisément cette intransigeance, s'obstinent — comme jadis les prophètes d'Israël sous le fouet des archers de Chaldée, — dans la majesté de leur *non possumus* et l'inflexibilité de leurs espoirs.

Vous, surtout, mon cher Drumont, vous qui depuis vingt ans, dans vos livres et dans la *Libre Parole*, menez la bataille contre toutes les impostures et contre toutes les félonies ; — vous qui, rebelle à la fatigue, invulnérable au découragement, ferraillez sans relâche contre les Stryges et les Lemures du Bestiaire maçonnique, n'êtes-vous point le continuateur de cette lignée de Preux, l'héritier et le représentant de cette chevalerie immortelle, qui, depuis Charlemagne et le Cid, traverse tous les siècles, brave tous les cyclones et survit à toutes les ruines ?

Sans doute, autour de vous s'agite, clame et grandit une Presse nouvelle, un journalisme « américain », étranger à nos hantises, impatient, non de flageller le crime mais de le vociférer ; — ambitieux, non de purger la France des forbans, mais de nous passionner pour leurs aventures — enfin, avide non d'instruire la « Démocratie », mais de l'absinther, — explorant jour et nuit les terres et les mers pour verser chaque matin aux masses haletantes non le falerne généreux d'une héroïque prouesse, mais le putride alcool, d'un empoisonnement, d'un assassinat ou d'un suicide..

Hélas ! cette *aqua tofana* flatte, il est vrai, beaucoup plus la multitude que nos vieux vins de France. Mais n'envions ni la popularité de ces breuvages, ni la clientèle de ces comptoirs. Aucune étoile ne se lève sur les morgues ni sur les cavernes où le journalisme américain entasse ses dépêches et accumule ses cadavres.

Remplis de cris et de fumée, de sang et de boue, ces antres ne laissent filtrer ni une idée, ni une lumière.

Vous souvenez-vous, mon cher ami, de la première page du *Décameron*, de Boccace? La peste noire sévit à Florence : les rues s'encombrent de fossoyeurs, de porteurs de torches et de charrettes funéraires. Au milieu de cette désolation tragique, sept jeunes dames et trois jeunes gens décident de fuir ensemble la cité mortuaire. Un obligeant seigneur offre sa maison de campagne : on accepte cet oasis et on s'y enferme.

Le tocsin des convois funèbres et le glas des agonies sonnent toujours dans le lointain. A l'écart de ces rumeurs dolentes, les hôtes de la ville Pampinéa conservent le culte et la flamme de cet « Irréel » et de cet « Impondérable » qui, depuis la Genèse, régente les peuples, et qui, demain encore, la peste finie, gouverneront Florence...

Le monde appartient, en effet, non aux bruyantes cohues, mais aux élites. Le Nombre a beau regimber, le dernier mot reste à la Vérité intégrale contre laquelle il se cabre, et la Puissance souveraine consacre et couronne, tôt ou tard, le Principe inflexible qu'il ignore ou qu'il blasphème. Si nous voulons vaincre, demeurons donc fidèles au journal chevaleresque. Au milieu du vacarme de la presse tumultuaire et macabre, déjà n'entendons-nous pas,

O grand Cid, le frisson du clairon triomphal,
Et... planant au-dessus de nos tentes,
Ailes au vent, l'essaim des victoires chantantes ?

A la bonne heure ! Sans doute, il faut compter nos morts ; sans doute, il nous faut confier à la terre leur dépouille mortelle, en soupirant d'humbles prières. Debout sur leurs tombes, après avoir fait, à la tristesse et aux regrets, leur juste part, il faut nous dire que nous qui vivons, nous devons vivre pour Dieu et combattre sans relâche, avec le ferme espoir du triomphe.

L'intrépide chevalier de la correspondance catholique parle droit ; il célèbre avec raison l'intrépidité des héros ; par discrétion il oublie que cette croisade n'eut qu'un temps et qu'un beau matin, par or-

dre, elle dut faire taire ses tambours et remiser ses drapeaux. Par cela même que Pie IX avait solennellement pourvu aux doctrines, dit un historien, les tolérances de fait, les négociations, les accommodements avec les peuples devenaient plus faciles à l'Eglise. Désormais, elle les pouvait consentir, sans qu'elle parût abandonner les principes à jamais proclamés. Répondre aux reproches d'inflexibilité par des preuves éclatantes de conciliation, s'avancer à la rencontre du siècle aussi loin qu'il lui était permis, sans se déserter lui-même, se montrer moins impatient d'imposer ses volontés que ses services et plus riche encore d'amour que jaloux de foi, tel parut au nouveau Pontife le devoir le plus urgent de sa fonction.

C'était vraiment un esprit nouveau qui allait se manifester coup sur coup, principalement sur deux terrains, le terrain politique et le terrain social, par deux actes sensationnels et dont le retentissement dure toujours, l'Encyclique *Au milieu des sollicitudes*, et l'Encyclique *Rerum novarum.*

« Or, ce sera l'éternel honneur de M. Eugène Veuillot, dit le Directeur de la *Démocratie chrétienne*, d'avoir compris ces deux actes officiels de l'autorité pontificale et de s'être aussitôt inspiré de cet esprit. Ce qu'il lui fallut de décision, de droiture et d'énergie pour, à soixante-dix ans, changer son point de vue, se tourner vers de nouveaux horizons, fournir de nouvelles armes, et livrer de nouveaux combats sur de nouveaux terrains, est une chose extraordinaire que nous n'avons pas assez admirée. Sans doute, quand on est catholique, l'obéissance rend tout facile. Mais en même temps qu'il voulait obéir, Eugène Veuillot voulait et devait *comprendre* les raisons profondes, et jusque-là inaperçues, des évolutions nouvelles. Vite il comprit et il obéit, et c'est un spectacle qui mérite deux fois notre admiration.

Il y a dix-huit mois, celui qui écrit ces lignes eut l'honneur d'être reçu, à Rome, par un homme d'élite qui, sous Pie IX, avait aussi combattu ardemment le bon combat de la foi et qui avait même versé son sang à Castelfidardo et à Mentana. Nommons-le, puisque Dieu, depuis, l'a rappelé à lui : c'était l'ancien capitaine Wyart, devenu supérieur général des Trappistes.

Pendant plus d'une heure, il voulut bien nous exposer son état d'âme au moment où éclatèrent, en France, les directions politiques et sociales de Léon XIII, et il nous raconta humblement ses hésitations humaines, ses frémissements de soldat. Quoi donc ! On n'allait plus combattre pour le Pape, pour l'Eglise, pour le roi ? Il fallait lutter pour la République et pour le peuple ?

Dans ce douloureux conflit où le passé et l'avenir semblaient déchirer le cœur et le mettre en pièces, ce fut l'obéissance qui le sauva, lui aussi : il était soldat *du Pape*, et non pas seulement soldat de Pie IX, et quand le général en chef commandait une nouvelle manœuvre, il fallait lui obéir.

« J'obéis, dit-il ; la récompense ne tarda pas à venir sous la forme des flots de lumière qui illuminèrent mon esprit. Léon XIII voulut lui même, dans une audience particulière inoubliable, m'expliquer les raisons de sa conduite et de ses ordres. »

Si les luttes intérieures d'Eugène Veuillot ne furent pas aussi dramatiques, elles furent, croyons-nous, aussi profondes, et, après avoir lu dans l'âme de l'illustre Trappiste, il nous semble lire aussi dans l'âme du grand journaliste ses sacrifices et ses victoires.

Convaincu, obéissant, c'était, pour Eugène Veuillot, deux raisons pour mettre l'*Univers* au service de la pensée pontificale. Il le fit avec courage, sachant parfaitement à quels préjugés ridicules comme à quels souvenirs respectables il allait se heurter.

Ah ! ces lettres de protestations, de colère, de menaces, de désabonnement qu'il reçut alors d'anciens lecteurs, d'anciens amis, comme elles durent plus d'une fois briser son cœur ! Mais Rome avait parlé, et ce qu'elle demandait était si simple et si raisonnable !

— Mais l'*Univers* va périr, s'il continue à suivre cette ligne de conduite !

— Soit ! il périra du moins en obéissant et pour avoir obéi au Pape.

Foi sublime que l'avenir applaudira plus que n'a pu le faire la génération présente, et qu'il a déjà récompensée !

Et l'on put lire alors dans l'*Univers*, pendant des années, ces articles lumineux qui résumaient souvent de longues études, qui

précisaient admirablement la tactique et la doctrine, les dégageant de toute exagération aussi bien que de toute diminution, faisant face tout ensemble et à la révolte ouverte, et à la louche obliquité.

Ici notre admiration se double de reconnaissance, Eugène Veuillot soutint, défendit toujours ceux qui, les premiers, précisèrent les doctrines sociales chrétiennes et préconisèrent les réformes ouvrières les plus profondes et les plus urgentes, et aussi, bientôt après, ceux qui voulurent aller les porter au peuple, en les complétant par l'idée démocratique qu'exigent les temps modernes.

Nous citons cet article, plein d'emphases, sans le discuter. Nous n'y contestons rien ; nous constatons seulement que les principes militants, les consignes de combat reprennent leur crédit. Nous voulons surtout nous abstenir de demander à quoi nous ont servi ces changements de front et cette renonciation à la guerre sainte. Sans parler de ce que nous y avons perdu, nous avons surtout laissé tomber nos vieilles mœurs et fait, par nos abstentions fâcheuses, le jeu de l'ennemi. En tout cas, tout cela a fait son temps. En élisant un nouveau Pape, le Sacré Collège a répudié cette fameuse diplomatie, si stérile et si funeste. En appelant l'humble patriarche de Venise au gouvernail de l'Eglise, Jésus Christ a paru lui dire : *Due in altum*, mène ta barque dans la haute mer. Et pour être fidèle aux consignes de Pie IX et de Pie X, nous n'avons qu'un mot d'ordre : En avant, toujours !

29° *Beaucourt.* — L'histoire de l'Eglise doit un témoignage particulier de reconnaissance au fondateur de la *Revue des questions historiques*. Charles-Louis-Emmanuel Du Fresne, marquis de Beaucourt, était né à Paris le 7 juin 1833. Orphelin de bonne heure, maître d'une fortune assez considérable, au lieu de s'abandonner aux plaisirs mondains et aux vanités du siècle, il se trempa dans de fortes études. C'est à l'école des Chartes, comme auditeur libre, qu'il se forma aux sévères méthodes de la critique historique et commença sur le moyen-âge, ces études qui devaient avoir, dans sa vie, une si grande part. A vingt-trois ans, il prenait à partie l'*Histoire de France* de Henri Martin, histoire conçue d'après des principes faux, étudiée seulement dans les livres de seconde main, et plus faits pour l'instruction de son

auteur que pour l'instruction du public. De gros bonnets universitaires voulurent administrer, à ce jeune critique, quelques coups de férule ; il se défendit. « L'histoire, disait-il, n'est pour moi ni un plaidoyer, ni une apologie, c'est un jugement. » Mais pour porter un jugement équitable, il faut réunir toutes les pièces du procès, les soumettre à un juste examen, en peser scrupuleusement la valeur.

En 1856, le marquis de Beaucourt était admis dans la société de l'histoire de France et, en 1860, dans la société des antiquaires de Normandie. Pour répondre à ces honorables suffrages, il publiait, en 1863, en trois volumes, la *Chronique de Mathieu d'Escouchis*.

Alors, le jeune savant s'imposa, comme tâche personnelle, l'étude du règne de Charles VII, roi de France. Le règne n'est grand en aucun sens du mot ; le roi non plus : c'est le roi de Bourges, qui perdait gaiement son royaume, lorsque vint le trouver à Chinon, la libératrice champenoise de la patrie française, Jeanne d'Arc. Mais enfin, si petit soit-il, c'est un règne, une portion d'histoire qu'il faut expliquer comme on doit expliquer tout savamment. Beaucourt se mit à l'œuvre : il embrassa son sujet dans son étendue, en parcourut toutes les provinces, en mesura toutes les difficultés, travailla beaucoup, mais lentement, avec un soin si scrupuleux qu'à Paris, où tout se sait, on se demandait s'il pourrait jamais aboutir. Mais il y a beaucoup de temps pour tout, surtout pour ceux qui savent n'en point perdre. Tel était Beaucourt : il ne lâchait jamais prise. Tant et si bien qu'en 1881 parut le premier volume de l'*Histoire de Charles VII* ; en 1883, le second ; en 1885, le troisième ; en 1891, le sixième et dernier, les tomes IV et V avaient paru précédemment. Une introduction passe en revue les travaux des devanciers, les sources où l'on a dû puiser, les observations qu'on a dû faire et le choix des pièces justificatives, qui servent de contrefort à l'œuvre. Un album de portraits, cartes, fac-simile, complète cette publication. L'Académie décerna à ce travail le grand prix Gobert : c'est un ouvrage à peu près définitif.

Mais ce n'était là qu'une œuvre personnelle. Ce que voulait Beaucourt, c'était grouper dans une œuvre commune des hommes aussi solidement établis dans la foi que dans la science, des hommes

qui ne fussent pas aveuglés par des principes sectaires dans leur appréciation des hommes et des choses d'autrefois. Pour étudier et écrire sérieusement l'histoire, il faut aimer le passé et le comprendre, sans s'aveugler autrement sur ses défauts et sur ses vices. De cette pensée naquit, en 1866, la *Revue des questions historiques*. Bien qu'il n'eut que trente-quatre ans, Beaucourt en prit la direction. Préalablement, il s'était assuré le concours de jeunes érudits qu'il suffit de citer : Anatole de Barthélemy, d'Arbois de Jubainville, Baguenault de Duchene, Boutaric, Léon Gautier, Leroy de la Marche, Henri de Lépinois. Le but qu'il se proposait, c'était, en recourant aux sources, de revoir l'histoire de l'Eglise et l'histoire de France, non point avec la symétrie d'un cours, mais avec le souci de prendre à part toutes les questions importantes et d'en vulgariser les solutions au fur et à mesure qu'elles seraient étudiées à fond. L'objectif n'était pas de chercher du nouveau, du pittoresque, de l'attrayant, mais la vérité pure, sans autre parti pris que de la connaître et de la dire. En se prenant corps à corps avec les calomnies, on doit savoir avouer le mal avec une franchise égale à l'imperturbable courage qu'on met à défendre le bien.

A sa mort, Beaucourt aura publié soixante-douze volumes de la *Revue des questions historiques*, Paul Allard, l'historien des persécutions, en a pris ou reçu depuis la direction, dans le plan primitif de l'auteur. C'est un recueil savant, honnête, de bonne foi, qui a peut-être une petite teinte de libéralisme, mais ce fléchissement doctrinal n'est qu'un gage de plus de sa sincérité : et, là où elle condamne, on doit croire que c'est plus à regret que de bon cœur, mais simplement parce qu'on ne peut taire la vérité, sans trahir.

Cette Revue savante, analogue à l'*Historisch Zeitschrichft* de Sybel, ne suffit pas à l'ardeur de Beaucourt. Pour contribuer encore à développer le goût des choses sérieuses dans les classes élevées, pour propager la foi par la science et la science par la foi, il voulut joindre à la *Revue des questions historiques*, une société de *Bibliographie catholique* et lui donna, pour organe, le *Polybiblion*. La Bibliographie, c'est la connaissance des livres et la science sommaire de ce qu'ils contiennent. Pour atteindre ce but, le *Polybiblion* est coupé

en deux : une part où l'on dresse l'inventaire de tous les livres et articles de revues ou de journaux publiés dans tout l'univers ; une part où l'on traite en particulier, selon leur importance, les problèmes que soulèvent ces différentes publications. Au *Polybiblion*, la société bibliographique ajouta bientôt de petites brochures de propagande, des *tracts*, des œuvres de combat dans l'ordre éparpillé. De plus, elle tient des congrès, provoque des réunions à Paris et en province, pour faire marcher les esprits ou les entraîner dans le concert de ses œuvres. Enfin cette société pour décupler ses forces, engendra la société d'histoire diplomatique et la société d'histoire contemporaine. Ce Beaucourt, qui eut pu ne rien faire, était vraiment un homme qui savait comprendre l'action et lui faire honneur.

Le bien aime à se répandre. Du mouvement d'idées créé par la *Revue des questions historiques* et par le *Polybiblion*, naquit ces deux autres choses : Une collection fort bien entendue de petits mémoires sur l'histoire de France, collection qui se complète tous les jours par une foule d'œuvres séparées, qui viennent à son but ; et la série *Science et religion*, que les libraires Bloud et Barral ont portée déjà à environ trois cents petits volumes à 0 fr. 60 l'un. C'est la vulgarisation dans toute la force du terme, avec une science solide et un bon marché accessible à toutes les bourses. Pour rester aujourd'hui dans l'ignorance, il faut le vouloir. Chose d'ailleurs qui n'est point rare dans ce siècle de lumières, dont la lumière consiste surtout dans l'étroitesse des idées et le fanatisme de passions favorables, hélas ! à tous les vices, à tous les crimes, à tous les attentats contre le genre humain.

En 1889, il y eut, en France, une levée de boucliers de tous les esprits faux et de toutes les bouches perverties. On voulait célébrer un centenaire qui constatait la mort de la France catholique et le triomphe d'une France révolutionnaire. Le marquis de Beaucourt, fidèle à lui-même, voulut conjurer cette orgie et faire refluer ce torrent, en créant une société d'histoire contemporaine, une société pour constituer le chartrier de la France depuis 1289. L'œuvre et l'idée n'étaient pas nouvelles. Sous l'ancien régime, Dom Bouquet avait formé, en 23 volumes in-folio, le *Recueil des historiens des Gaules et*

de la France. Depuis la Révolution, Guizot avait publié un recueil analogue, qui commence à Grégoire de Tours et Frédégonde pour finir vers le XIIe siècle. Depuis Michaud et Ponjoulat, Cimber et Danjou, plusieurs autres avaient formé des collections de mémoires, qui éclairaient de leurs révélations, l'histoire de France jusqu'à 1789. La Révolution n'était plus qu'un entassement de papiers inédits, où les révolutionnaires, peu laborieux, n'avaient pas encore introduit l'instruction et la procédure qui doivent en constater les témoignages. Peut-être craignaient-ils, en remuant ces papiers, d'y trouver du sang, des preuves de brigandage et de vol, dont ils ne voudraient pas avoir la preuve. Du moment qu'ils veulent continuer l'œuvre des bandits, ce n'est pas à eux, en effet, qu'il appartient d'en révéler les honteux mystères.

Les honnêtes gens, qui n'ont rien à cacher, n'affectent pas ces timidités trop adroites. Le marquis de Beaucourt ouvrit donc la série des mémoires contemporains ; il y publia personnellement les récits originaux et les documents officiels de la captivité et de la mort de Louis XVI ; ainsi que les *Lettres* de *Marie-Antoinette*, en collaboration avec Maxime de la Rocheterie. D'autres publient d'autres mémoires. En sorte que, par le fait de l'esprit scientifique et du dévouement à la vérité, des catholiques français, la Révolution, l'Empire, la Restauration, Louis-Philippe, Napoléon III sont maintenant sur le métier des archivistes et verront leur règne nous révéler successivement tous les secrets de leur histoire.

Le marquis de Beaucourt mourut en 1902. Les services qu'il a rendus à la vérité historique et à l'Eglise, ne sauraient s'oublier. Nous avons tenu à leur rendre hommage ; le meilleur moyen de les honorer, c'est d'en recueillir et d'en agrandir les résultats ; c'est de marcher sur les traces de l'auteur. Nous voulons espérer que, parmi les catholiques de ce temps, il se trouvera quelques braves gens pour l'imiter.

30° *Fustel de Coulanges*. — L'histoire de l'Eglise doit plus qu'un souvenir, un hommage à Fustel de Coulanges. Né en 1830, mort en 1889, ce savant professeur s'était spécialement consacré à l'histoire des institutions politiques de l'ancienne France, avant Charlemagne.

Depuis longtemps, nous n'en étions plus à ces naïfs chroniqueurs, si justement tournés en ridicule par Augustin Thierry, qui faisaient pieusement descendre les Francs de Priam et d'Enée. Nous n'en étions plus même aux savantes disquisitions du XVIIIe siècle, aux affirmations tranchantes de Mably, de l'abbé Dubos et de plusieurs autres qui expliquaient notre histoire par l'antagonisme des races et par la lutte intérieure des différentes classes de la société. De nos jours, Henri Martin, qui n'était pas à proprement parler un savant, pour dire du nouveau, était remonté jusqu'aux druides et au gui l'an neuf ; Villemain avait tourné en ridicule cette invention, croyant superflu de la réfuter. Fustel, laissant à leur frivolité, les ouvrages antérieurs, s'était assigné, pour objet d'études, les origines mérovingiennes de la France ; et s'était obligé à recourir aux sources, avec toutes les lumières et toutes les exigences de la critique. Par état, c'était un historien original, indépendant plus près des libres-penseurs que des catholiques, mais admirablement doué du sens précieux de la critique des sources ; surtout c'était un honnête homme. Lentement, patiemment, solidement, il écrivit sur les origines de la France, huit ou dix volumes. Je ne saurais dire s'il eut ou s'il n'eut pas son principe premier dont il fit découler logiquement toutes les applications ; et s'il ne fut pas, comme les autres, systématique à sa manière et passionné sans le vouloir. En tout cas, c'est un maître, et il gardera sa maîtrise tant qu'un autre n'aura pas pris sa place. Même dans ce cas, ses écrits sont toujours à consulter, sinon à redresser. Pour notre part, sans prétendre rabaisser le mérite de l'auteur, nous ne voulons pas le louer, sans mêler, à la louange, un grain de sel.

La conclusion générale des observations de l'auteur, c'est que d'une part la royauté mérovingienne était un pouvoir absolu, en face duquel ne se dressaient « ni privilèges de noblesse ni droit populaire » ; de l'autre, que le régime politique en vigueur dans ces temps primitifs était, « pour plus des trois quarts, la continuation de celui que l'empire romain avait donné à la Gaule ». Depuis longtemps on reprochait à Fustel de Coulanges de voir tout en romain, comme Henri Martin voyait tout en celtique, et d'autres tout en ger-

main. Ses nouvelles déductions, quoique justes ne sont pas faites pour répondre victorieusement à cette innocente critique. Que le savant professeur nie l'existence d'une réunion générale du peuple à l'époque mérovingienne, réunion sortie de l'imagination de certains historiens intéressés à montrer le pouvoir populaire s'exerçant dès l'enfance de la nation française ; qu'il conteste la lutte séculaire des grands, de l'aristocratie austrasienne contre les descendants de Clovis ; qu'il prouve que la couronne était purement héréditaire et que la monarchie franque, à la mort du roi, se partageait de droit entre ses héritiers mâles, aux termes de la loi salique, sans qu'ils dussent rien à l'élection ; qu'il constate que cette monarchie ne fut, à l'origine, ni imposée par la force, ni instituée par une convention humaine, mais qu'elle hérita simplement et naturellement des pouvoirs établis ; ce sont là des vérités aussi importantes que neuves, et dont la démonstration constitue l'élément le plus solide de cette magistrale étude.

Mais comment l'auteur ne s'aperçoit-il pas que le rouage essentiel, que le pivot de la nouvelle organisation politique et sociale de la Gaule, c'est-à-dire cette royauté héréditaire, de droit divin, divisible entre les enfants comme le champ paternel, dont il vient de nous faire un tableau si clair et si convaincant, ne procède précisément en rien du gouvernement impérial de Rome ? Par son origine, en effet, elle en est complètement indépendante, ayant coexisté, peut-être même préexisté chez les anciens Germains ; et, par ses caractères fondamentaux, elle diffère essentiellement de ce régime césarien concentrateur avant tout, et devenu, par le fait, électif en Occident. Envisagés dans leurs résultats, la royauté a fait la force de la France, tandis que l'empire a fini par causer la ruine du monde romain. Loin d'avoir en lui son principe, elle est visiblement un legs des vieilles tribus germaniques, legs modifié, amendé, si l'on veut, par l'influence des habitudes gallo-romaines et des idées chrétiennes, mais néanmoins d'une provenance incontestable et facile à distinguer. Ainsi donc, si l'on peut dire à juste titre que nous sommes les fils des Romains par beaucoup de côtés, par la religion d'abord, par la culture intellectuelle, par une bonne partie de notre ancien droit

public et privé ; si l'on peut proclamer avec autant de raison que nous sommes les fils des Celtes quant au sang, au tempérament, au caractère national (car les Gaulois formaient encore, après les deux conquêtes, l'immense majorité de la population), il faut savoir reconnaître également que, par nos grandes institutions politiques, et notamment par celle qui est la clef de voûte de toutes les autres, nous sommes surtout les héritiers des Francs. Notre chevalerie, qui a joué un rôle si capital dans le développement de la société et de la puissance française ; nos vieilles épopées, qui ont tant contribué à la formation de notre littérature et de notre esprit militaire, ont encore la même origine. Et plus Fustel de Coulanges nous démontrera la prépondérance de l'élément royal aux premiers siècles de notre histoire, plus il affaiblira, malgré lui, sa théorie de l'influence exclusive des traditions romaines. C'est là le côté faible d'une argumentation autrement très forte ; mais je crains bien que ce point vulnérable ne livre passage à l'ennemi.

Dans les faits d'un ordre moins général, et toutes les fois qu'il ne regarde pas à travers ce prisme grossissant, appliqué par lui sur les débris du régime impérial, la critique de l'historien est beaucoup plus sûre. On aime à le voir rendre hommage à l'autorité bienfaisante des évêques, chefs réels de sujets innombrables, et qui devaient leur puissance temporelle plus encore au caractère religieux de leurs fonctions qu'à l'héritage douteux du *defensor civitatis* ; à la régularité de la transmission de leurs pouvoirs, qu ils ne devaient pas, comme on l'a dit souvent, à une élection populaire, mais bien au choix de leurs collègues ou des métropolitains devant le peuple présent et consulté jusqu'au jour où la royauté accapara le droit de les nommer ; aux services rendus par l'établissement et la multiplication des paroisses rurales, conquête véritable, celle-là, opérée pied à pied sur la barbarie païenne qui régnait encore sur une partie des campagnes de la Gaule.

Pourquoi faut-il qu'au milieu de tant d'éclaircissements précieux, qui lui rendent le chemin agréable et facile, le lecteur, au moment où il s'y attend le moins, se heurte le pied à certaines réminiscences de Quinet, de Michelet ou d'autres écrivains indignes du nom d'éru-

dits, au sujet du gouvernement intérieur de l'Eglise et du caractère purement moral de la prééminence papale ? Fustel de Coulanges va jusqu'à nous parler d'une sorte de christianisme fédératif, et il lui échappe, à ce propos, un mot encore plus choquant pour les oreilles catholiques,la *légende* de saint Pierre ! Cette expression, employée incidemment, n'a sans doute pas dans sa pensée la portée que d'autres lui attribueront. Elle n'en est pas moins malheureuse. Il y a longtemps, du reste, que la théorie de l'établissement tardif de la juridiction spirituelle des Papes a été réfutée à l'aide de textes concluants, entre autres par le savant abbé Gorini, dont le livre a fait fortune et par l'abbé Gainet.

Relevons, en terminant cette trop courte analyse, une observation plus ingénieuse et plus consolante à la fois. On proclame à grands cris, de nos jours, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et sous ce nom, qui masque, à la vérité, des intentions plus perfides, on prétend poursuivre l'isolement complet du culte ou de la religion d'une part, de la politique de l'autre.

Or, qui a, le premier, revendiqué non pas sans doute cette séparation qui est une erreur, mais la distinction des pouvoirs propre à garantir la vraie liberté religieuse ? Ceux-là mêmes contre lesquels on invoque aujourd'hui la séparation.

« Le christianisme, à ne regarder que son action sur la politique et sur le gouvernement des sociétés, avait introduit quelque chose de très nouveau dans le monde : la séparation de la religion et de l'Etat. Dans l'antiquité, ces deux choses avaient été étroitement unies. Chaque Etat ou cité avait eu sa croyance, son culte propre et même ses dieux. L'empire romain lui-même ne s'était pas détaché de cette nécessité. Ce grand Etat, qui semble d'un caractère si moderne, avait eu pourtant sa religion propre et intime : c'était la religion de Rome et d'Auguste. » Les chrétiens furent persécutés « au nom du lien officiel qu'il y avait entre la croyance et l'Etat... Ils luttèrent, sans s'en rendre bien compte, pour la séparation de ces deux choses. Leur triomphe fut le triomphe de ce principe ».

En d'autres termes, nous le répétons, la distinction des pouvoirs (et comme le dit à tort Fustel de Coulanges, la séparation) est le

fait de la doctrine catholique, et quand nos adversaires nous refusent la liberté, tout en poussant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ils ne font, sous une autre forme, que revenir à la conception païenne et tyrannique du dieu-Etat. N'eût-il fait que proclamer cette grande vérité historique, Fustel de Coulanges mériterait qu'on rendît hommage à la perspicacité et à la sincérité de son jugement.

31° *Edmond Demolins.* — Né à Marseille vers 1853, élevé au collège des Jésuites de Mongré, Edmond Demolins vint jeune à Paris et devint l'un des plus fervents disciples de Le Play. Tout en s'imprégnant de la méthode du maître, il se livrait, avec une laborieuse ardeur, à des travaux historiques d'un mérite rare chez un jeune homme. Son *Histoire de France* en quatre volumes, et son étude sur le *Mouvement communal au moyen âge* obtenaient un légitime succès. Louis Veuillot lui ouvrait les colonnes de l'*Univers*, et lui demandait des feuilletons historiques. Vers la même époque, Le Play fondait la revue la *Réforme sociale* et choisissait Edmond Demolins comme rédacteur en chef.

Nous ne nous attarderons pas à raconter comment une scission éclata, après la mort de Le Play, parmi les disciples du maître. Edmond Demolins, accompagné de l'abbé Henri de Tourville, se retira du groupe primitif et en fonda un autre, où Henri de Tourville joua surtout le rôle d'inspirateur et Edmond Demolins, si l'on peut ainsi parler, celui de batailleur. Toujours sur la brèche, se dépensant sans compter, écrivant des articles, revoyant avec un zèle infatigable ceux de ses collaborateurs, rassemblant chaque hiver un studieux auditoire à ses conférences de la Société de géographie, Edmond Demolins devint lui-même chef d'école, et conquit la grande notoriété. Pendant longtemps, les études les plus intéressantes et les plus curieuses s'accumulèrent dans la revue la *Science sociale*, fondée en 1886. Puis les ouvrages proprement dits apparurent : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, l'*Ecole nouvelle*, les *Français d'aujourd'hui*, *Comment la route crée le type social*, *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir* ? Il y avait dans ces livres des idées justes, disaient les uns, des idées *exagérées et paradoxales*, disaient les autres. Mais il y avait certainement de la verve, de la convic-

tion, un style qui ne sacrifiait pas aux grâces, mais qui créait l'ordre dans l'esprit, par la rigueur de l'exposition synthétique, et surtout une façon puissante, énergique, de faire entrer les choses dans les cerveaux. M. Demolins appuyait très fort, et cassait quelquefois les vitres. Mais cela fait entrer de l'air, et l'on n'en est pas toujours fâché.

Demolins a été accusé d'anglomanie. L'accusation est injuste. Elle l'est à tel point que le titre de son principal ouvrage devait d'abord être — nous le savons par ses confidences — *Le péril anglo-saxon.* C'est parce que Demolins voyait à quel point l'Anglo-Saxon était envahissant qu'il craignait pour la France, et qu'il exhortait les Français à mettre en œuvre les procédés au moyen desquels leurs rivaux étaient devenus si forts. Il voulait que la France dérobât à l'Angleterre et aux Etats-Unis les secrets de cet essor qui est un des faits les plus importants de notre époque, et, par l'analyse méthodique, il s'était efforcé de surprendre ces secrets. Pénétré de la supériorité de l'initiative privée sur l'action publique, il avait un mépris intense pour les politiciens, et ce mépris le conduisait à la doctrine — évidemment critiquable — de l'indifférence politique érigée en principe. Mais ce système enveloppait du moins une conception fort juste, à savoir que nous ne triompherons des mauvaises politiques que lorsque un assez grand nombre de réformes individuelles et familiales auront créé un milieu propre à réagir efficacement.

Comme éducateur, Demolins a eu le mérite de « marcher en avant » avec audace, pendant que les théoriciens de la pédagogie parlaient et s'agitaient. Il a frayé la voie à des réformes dont tout le monde sentait le besoin, mais que personne ne pouvait ou ne voulait faire, l'enseignement libre, parce qu'il était traqué comme une bête fauve, l'Université, parce qu'elle était, comme elle est encore, une lourde machine, embourbée dans la routine et la chinoiserie. Les fatigues et le surmenage auxquels dut se livrer Demolins pour fonder son *Ecole des Roches* furent probablement pour quelque chose dans les épreuves physiques dont il commença dès lors à se ressentir, et malgré lesquelles il continua son œuvre vaillamment, faisant la classe comme un simple professeur après avoir présidé le conseil

d'administration, recevant des parents, entretenant les élèves, faisant face à une énorme correspondance, mais continuant, au milieu d'occupations nouvelles, ses chers travaux de science sociale, où le souci des progrès à faire devait le tourmenter jusqu'au dernier moment.

La mort de l'abbé de Tourville, survenue en 1903, avait été aussi un rude coup pour Demolins. Rarement l'on avait vu un exemple plus touchant de collaboration et de confraternité intellectuelles. Son deuil intime ne l'avait pas empêché de prendre une part active à la création de la « Société internationale de science sociale » et d'en suivre attentivement tous les travaux. Il était là encore au dernier congrès de cette Société, tenu à Paris en mai dernier, présidant des séances, prenant part aux débats, résumant les questions, maintenant les principes, bref, se dépensant comme toujours, et encourageant les jeunes au travail après leur en avoir si longtemps donné l'exemple.

A ces éloges nous ajouterons une réserve. Demolins proposait aux Français de se faire un tempérament anglo-saxon ; en quoi, il se trompait. Les races ont un tempérament conforme à leur mission providentielle. L'Anglais a, pour vocation, de mettre, comme Carthage, sa griffe sur le monde entier ; l'Allemagne d'aujourd'hui a pour vocation de tenir l'Europe en haleine, et, dans l'occasion, de la dominer. Autre est la vocation de la France. La France a une vocation catholique, apostolique, romaine ; c'est un peuple missionnaire, un proclamateur de l'Evangile, le bras droit du Saint-Siège, le soldat de Dieu. Pour rester fidèle à sa mission, la France doit garder son tempérament traditionnel et son esprit national.

32° *Amédée de Margerie.* — Amédée de Margerie naquit à Paris, en 1825, d'une de ces familles profondément chrétiennes, toujours plus nombreuses dans la capitale, qu'on ne pourrait le penser. Au terme de ses études, il entra dans l'Université et, suivant la filière de l'enseignement professoral, après avoir enseigné dans divers établissements, il était devenu professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Nancy et même Doyen. En 1876, lorsque la liberté de l'enseignement supérieur fut accordée à l'Eglise, il quitta la chaire qu'il

occupait si brillamment à Nancy, pour devenir, à Lille, doyen de la Faculté des lettres de l'Institut catholique. De sa part, c'était une résolution généreuse ; pour l'Université nouvelle, c'était une bonne et excellente fortune.

Le rédacteur en chef de la *Vérité Française* va nous donner l'exacte mesure de l'homme.

« C'est à d'autres qu'il appartient de dire avec quelle fécondité et quel éclat il fit briller son enseignement à Lille. Ce que nous devons nous borner à noter ici, c'est le charme avec lequel, chaque année, il composait, pour les séances annuelles de réouverture, ces rapports où l'on ne savait qu'admirer le plus, la force et la délicatesse de la pensée, l'agrément du style, le tour et l'ingéniosité de son esprit. Pour tous c'était un véritable régal que ces causeries élevées où le professeur disparaissait pour faire place à l'homme du monde glissant ses leçons dans un salon avec la charmante variété d'une intarissable causerie.

Sa qualité maîtresse, c'était la lumière ; sur ses lèvres, les idées les plus abstraites, après avoir été comme filtrées par son clair cerveau, transparaient comme l'eau de roche. Quant à sa critique littéraire, qui pourrait en rendre la pénétration et la finesse !

Cette grâce, cette force, et cette clarté, M. de Margerie les appliquait sans efforts aux questions politiques les plus ardues comme aux matières ordinaires de son enseignement.

Quant à ses leçons professionnelles, quelles vues admirables elles contiennent sur la théodicée, la famille, la philosophie contemporaine ! Sur Taine, sur J. de Maistre, sur saint François de Sales, sur Mgr d'Hulst, il a écrit des pages maîtresses qui resteront aussi bien que son étonnante traduction en vers de la *Divine Comédie* de Dante. Rarement écrivain a montré plus de force et de charme unis à une plus grande fécondité. Il semblait que la vieillesse n'eût point d'action sur son intelligence restée limpide et sûre, non plus que sur sa plume, toujours alerte et fine. On en peut juger par la charmante notice sur le comte de Lambel, à laquelle, tout près de dire adieu à la vie, il venait de mettre la dernière main.

Est-il besoin d'ajouter qu'au milieu de ses incessants travaux,

M. de Margerie trouvait le temps d'être de toutes les œuvres de piété, de zèle, de défense religieuse, et de se donner à toutes comme s'il n'avait rien autre chose à faire. Aussi quel deuil que sa perte pour tous ceux qui furent ainsi associés à tous ses efforts et à toutes ses luttes pour le bien ! »

Un ancien étudiant de Lille va nous donner, à son tour, cette juste appréciation : « Dans sa nouvelle chaire de philosophie M. A. de Margerie apparut excellemment professeur. Sur ses lèvres les problèmes les plus abstrus semblaient s'éclairer comme par enchantement, tant il y avait d'art discret et d'habile méthode en ses exposés. Esprit limpide avant tout, il faisait de la lumière ; esprit convaincu, il atteignait en plein l'âme de ses étudiants. Il aimait à vanter la supériorité de l'enseignement vivant sur l'étude solitaire des textes et chacun de ses cours était une triomphante leçon de choses à l'appui de son affirmation. L'élégance de sa diction captivait, tandis que la finesse de ses analyses psychologiques, leur justesse ou leur originalité retenait l'attention sans la fatiguer jamais. C'est qu'en lui le philosophe était doublé d'un lettré des plus délicats. Les cours de littérature étrangère, qu'il professa pendant plusieurs années, étaient des fêtes intellectuelles pour ses auditeurs. Il avait une telle façon de lire les textes, de les dire ou de les déclamer au besoin, que même avant toute critique il en avait mis en relief les beautés ou les imperfections. »

Les œuvres de Margerie ne sont pas relativement considérables ; la concentration des idées y supplée à l'épanchement des doctrines. Nous avons de lui : 1° Une *Théodicée*, où il expose philosophiquement le plus grand objet de la pensée humaine ; 2° un volume sur la *famille* dont il défend avec force les principes chrétiens et la sainte constitution ; 3° un volume sur la *restauration de la société* par un retour aux doctrines du christianisme ; 4° des études politiques intitulées la *Solution*, l'*Urgence* ; 5° la *Philosophie chrétienne* et la philosophie négative ; 6° des études plus philosophiques que biographiques sur Joseph de Maistre, Taine et le comte de Lambel ; 7° un écrit *sur l'infaillibilité* ; 8° une traduction en vers de la *Divine Comédie* de Dante. La clarté et la couleur dans le style, la mesure dans

la critique, le calme et la rectitude dans le jugement, tout un ensemble de qualités s'y épanouissent et traduisent l'harmonieux équilibre des facultés de l'écrivain

A cette collection décrite s'ajoute une interminable liste d'articles publiés dans les diverses revues de France. Tous ceux qui l'ont connu regretteront dans Amédée de Margerie, non seulement le philosophe dont les écrits ont charmé leur jeunesse, mais l'homme bon et ouvert qu'ils trouvèrent toujours accueillant. Quant à ses anciens élèves, ils garderont précieusement son souvenir comme celui d'un maître par excellence.

33° *Mgr Fèvre.* — A cette longue série d'auteurs contemporains, nous ajouterons, à l'exemple de Rohrbacher, une courte notice sur l'auteur de cette histoire. Il y a des raisons pour et contre ; les raisons *pour* l'emportent ; elles expliquent certaines choses qui appellent nécessairement une explication.

Louis-Pierre-Justin Fèvre, par la grâce de Dieu, prêtre de Jésus-Christ et par l'indulgence de Pie IX, Protonotaire Apostolique, naquit à Riaucourt, Haute-Marne, en 1829. Pierre-Nicolas, son père, était instituteur primaire ; il voulut faire, de son fils, un prêtre, et, dans ce dessein, l'appliqua de bonne heure à l'étude. A cette époque, les maîtres d'école achetaient en gros, aux libraires, le matériel des écoles et le revendaient en détail aux enfants de la classe. Entre le libraire Dardenne de Chaumont et Pierre-Nicolas Fèvre de Riaucourt, il fut entendu que l'achat des provisions scolaires vaudrait, au fils de l'instuteur, un volume en cadeau ; il fut stipulé, de plus, que quand Justin Fèvre saurait par cœur le volume donné, Dardenne lui en donnerait un autre, qu'il renouvellerait indéfiniment dans les mêmes conditions, pourvu qu'elles soient exactement remplies. La promesse de Dardenne ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Le petit Justin, bien qu'il fût très impétueux d'humeur et très vif de caractère, se mit si courageusement à l'étude qu'il apprit successivement par cœur les *Contes* du chanoine Schmidt, l'*Histoire des animaux* de Louis Ardent, la *Grande géographie* de Crozat, l'*Histoire de France* de Félix Ansart et *Athalie* de Racine. Ces prouesses juvéniles développèrent si heureusement la mémoire du gamin, qu'il acquit dès lors la double aptitude

de retenir, de mémoire, un ouvrage qu'il avait simplement lu et l'avantage de si peu l'oublier que, dix ans après, il pouvait le citer textuellement, sans ouvrir le volume. Avec le temps, par son développement graduel, cette mémoire des mots devint la mémoire des choses, avec une grande facilité à en pénétrer le sens et à en déterminer les conditions régulières. A telle enseigne qu'à soixante ans, possesseur d'une bibliothèque de 30.000 volumes, Justin Fèvre pouvait aller la nuit, sans lumière, dans sa bibliothèque et mettait la main sur le volume cherché. Un jour, des confrères, stupéfaits d'une si étonnante aptitude, consacrèrent six semaines à forger des difficultés de toutes sortes et vinrent un beau matin, au presbytère de Louze, sous prétexte de déjeuner banal, poser toutes les questions de leur programme à l'amphytrion. L'interrogatoire eut lieu dans la bibliothèque de onze heures à midi. Sans hésiter une minute, le curé de Louze répondit à toutes les questions, indiqua sommairement la réponse et présenta tous les volumes où il était facile d'en puiser les éléments.

De bonne heure, Justin Fèvre fut appliqué au latin par le vieux curé de Riaucourt, Claude Bogey. L'abbé Bogey lui faisait réciter chaque jour ses leçons et corrigeait ses devoirs, mais pas plus d'un quart d'heure, se bornant à la correction matérielle des fautes, sans explication d'aucune sorte. Etourdi et ardent comme l'était le gamin, il consacrait le plus clair de son temps à dénicher les merles et à attraper des fritures. Un quart d'heure lui suffisait pour brocher thèmes et versions ; il n'apprenait ses leçons qu'en allant de l'école au presbytère ; souvent n'ayant pas eu le temps de les lire, il s'arrêtait au cimetière, le pied levé sur une tombe, mais sans souci des jugements de Dieu. Rarement les devoirs étaient réussis, plus rarement les leçons étaient sues. Bogey grondait avec une infatigable âpreté, sautait en l'air pour un barbarisme, et, chose étrange, au milieu de ce déluge de fautes, affirmait, au père de l'enfant, qu'un jour Justin serait un homme distingué.

On le mit au séminaire de Langres en 1842. C'était le beau temps de Mgr Parisis ; à la rentrée, il y avait, dans cet établissement 350 élèves et huit classes de latin. Chaque professeur accompagnait

la récitation des leçons et la correction des devoirs, d'explications topiques. A ce foyer de lumière, l'enfant, qu'un an de latin n'avait pas suffisamment préparé, placé en sixième, pouvait faire de rapides progrès ; il fit mieux, il se piqua de zèle au travail et, dans une nombreuse classe, se plaça vite au premier rang, qu'il ne devait plus quitter. Dès la cinquième, non content du devoir prescrit, il fit deux choses : d'immenses lectures et des essais d'analyses, plume à la main. Le cours d'histoire surtout lui fournissait thèmes à de chaudes rédactions : les jeunes gens essaient de mettre dans des phrases, la grandeur qu'ils n'ont pas encore dans les idées. En troisième, il commençait d'écrire une histoire de Richelieu. En seconde, les épopées ; en rhétorique, les discours célèbres ; en philosophie, l'étude des systèmes et la lecture des grands ouvrages, absorbèrent et souvent épuisèrent ses forces. Au sortir des humanités, Justin Fèvre était déjà ce qu'on appelle un *bûcheur*. Ses condisciples qui l'avaient d'abord appelé le *scythe*, à cause de sa négligence, ne l'appelaient plus que le *philosophe*.

C'est au grand séminaire que se forme l'intelligence sacerdotale et que se prépare la promotion au sacerdoce. Au grand séminaire de Langres, sous ces professeurs d'élite qu'y avait appelés Mgr Parisis, prévalait alors un grand souci d'orthodoxie. En dogme, en morale, en histoire, surtout, on menait, contre le rigorisme jansénien et la tentative du schisme gallican, une vigoureuse campagne. La grande préoccupation des maîtres était de pousser les élèves très haut, pour la pureté des doctrines et pour la décision des arguments. Un tel régime devait naturellement produire l'intransigeance et une opposition irréductible aux théories, dès lors en crédit, du libéralisme. Par nature d'âme et tendance d'esprit, Justin Fèvre prit, dès lors, toutes les impressions et toutes les résolutions qui devaient le soutenir imperturbable dans tous ses travaux. Ce n'était pas un élève simplement dit ; c'était déjà une manière de tête. Les professeurs de dogme et de morale l'avaient en amitié ; le professeur d'histoire, qui aimait l'école buissonnière, mettait à contribution son bon vouloir, puisque pour ses leçons, quatre ou cinq fois même, il lui fit faire la classe, de sa place, sans monter en chaire : 1° sur la théo-

rie orthodoxe de la souveraineté ; 2° sur les objections de la science contre le Pentateuque ; 3° sur le protestantisme de Balmès ; 4° sur l'Esprit des lois de Montesquieu ; 5° sur les Idées de Herder touchant l'histoire de l'humanité. A la fin, sur la plainte des élèves, le professeur mit le nom de Justin Fèvre, comme collaborateur effectif, sur le programme autographié, qui devait servir, aux élèves, de Manuel d'histoire ecclésiastique.

Justin Fèvre, ordonné prêtre en 1853, avait eu des promesses d'être retenu au grand séminaire comme professeur d'histoire. Le supérieur, qui ne l'agréait pas à cause de ses exigences d'esprit et qui le présumait trop peu malléable pour une communauté, ne se souvint pas de ses promesses : il l'envoya comme vicaire à Wassy, la ville du soi-disant massacre, et en 1854, il le confinait au presbytère de Louze, disant, c'est son mot, qu'on n'entendrait plus cette voix éclater et dominer le tumulte des récréations.

Ce pronostic, qui ne devait pas se réaliser complètement, était une allusion. Ce jeune homme, habituellement muet et recueilli, que dévorait une soif inextinguible de savoir, avait, sur la proposition d'un professeur, formé, avec Charles Dallet, Louis Rigollot, Justin Jacquinot, François Mongin et Jules Briffaut, une académie formée de six membres bénévoles. Les membres de cette académie ont tous marqué, depuis, dans les lettres chrétiennes : Charles Dallet était le chef enthousiaste, il n'étudiait pas, il ouvrait les horizons : il est mort aux missions, après avoir écrit l'histoire de la Corée et préparé les matériaux de l'histoire des missions étrangères ; Louis Rigollot a attaché son nom à la reproduction des Bollandistes ; Justin Jacquinot a vengé l'Eglise des inspirations fausses du rationalisme ; Jules Briffaut a écrit quelques volumes d'érudition ; Mongin, capucin sous le nom de P. Hilaire de Paris, a été le plus grand théologien de France au XIXe siècle. Chacun des membres de cette académie avait sa spécialité et l'étudiait à part. En récréation, avaient lieu les conférences, sans apport de notes, ni de volumes, mais avec les seules ressources de l'esprit et de la parole. Or, il paraît qu'à ces conférences quotidiennes, Fèvre parlait beaucoup et un peu fort ; le supérieur l'avait appelé plus d'une fois pour le gronder sèche-

ment,sous ce prétexte qu'on n'entendait que lui au grand séminaire.

Pendant toute la durée des études théologiques, Justin Fèvre ne s'était pas seulement appliqué à étudier, mais à écrire. A chaque ouvrage qu'il lisait, il accordait l'avantage d'une double lecture et d'un compte rendu plus ou moins critique ; à chaque idée qui le frappait dans l'élaboration intellectuelle, vraiment considérable, du grand séminaire, il recueillait tous les propos, plus ou moins contradictoires, les collectionnait, les méditait et en écrivait quelques pages. Par là il développait ce qu'on appelle la *verve*, c'est-à-dire l'aptitude à concevoir les choses, à les sentir et à les exprimer. A cette date, cette aptitude était très restreinte, très courte, mais devait graduellement grandir. Le fait qui la favorisait davantage, c'est qu'en lisant chaque volume, le jeune abbé en composait un autre dans son esprit et en dressait les jalons sur le papier, plutôt à la façon d'un programme, mais jamais sans en développer quelques parties, avec tout l'entrain de la fantaisie et toutes les latitudes de l'inédit. A la fin, il s'arrêtait à l'idée de composer, en l'appliquant à nos temps, surtout à la France, un ouvrage analogue à la *Cité de Dieu*.

Une fois curé, il installa, dans sa chambre, une grande table de chêne et s'attela immédiatement à deux travaux : à la traduction d'ouvrages allemands du Dr Hirscher et à la préparation d'un cours abrégé d'histoire en six volumes, un peu plus développé que le programme du grand séminaire. Mais les ouvrages rêvés au grand séminaire revenaient sans cesse assiéger l'âme du jeune curé. Descendu dans l'arène de la presse, dès 1849, contre la *démocratie* de Guizot dont il trouvait la base trop étroite, et contre le traité de la *propriété* de Thiers dont le rationalisme lui paraissait plus propre à l'ébranler qu'à l'affermir, il avait bien, dans la presse locale, de quoi dépenser son ardeur au champ de bataille. Mais, pour les esprits que dévore l'amour de la vérité, l'article, même quotidien, est plus propre à la vulgariser et à la répandre, qu'à l'exposer dans la majesté de son ensemble et les multiples exigences de son culte. C'est l'ambition des jeunes auteurs, non pas tant de faire le coup de feu dans les broussailles, que de prendre des canons, je veux dire d'écrire des livres, de composer une œuvre vaste dans ses propor-

tions, complète dans son ensemble, bien divisée par parties, décisive par sa méthode, importante surtout, par la pureté de la doctrine, la force des arguments et la sagesse de ses conclusions. Telle fut, en tout cas, l'ambition du jeune curé, et puisqu'il était prêtre, il ambitionnait d'embrasser, dans ses cadres, l'ensemble de la religion catholique, dogme, morale, culte, discipline, hiérarchie ; d'exposer la constitution de l'Eglise, la monarchie suprême, unique et infaillible du pontife Romain ; d'étudier enfin une action sur le monde, pour l'organisation de la société, la constitution du pouvoir politique, la législation de l'ordre civil et l'harmonie des forces économiques. Un tel travail devait occuper toute une vie, même longue et exemplairement laborieuse. *Hic opus, hic labor est.*

L'homme propose et Dieu dispose. Le futur auteur débutait, à la sollicitation de ses confrères, par un opuscule de 125 pages sur le *budget du presbytère* et la condition temporelle du clergé catholique, surtout du curé de campagne. Item, dit un proverbe, il faut d'abord vivre et ensuite seulement philosopher. L'ouvrage établit les comptes par recettes et dépenses, réclame des secours pour la charité curiale, appuie sur le rétablissement de la propriété ecclésiastique, et couronne son argumentation par l'énumération des maux qui ont amené la misère de l'Eglise et par l'indication des réformes qui doivent assurer, à l'Eglise, sa pleine liberté et puissance d'action. Sous l'Empire, cette publication fit augmenter de cent francs le traitement des curés de village. Depuis, il en a été fait, chez Vivès, sous la République, en forme de lettres à Gambetta, un livre complet sur la condition matérielle du prêtre, non pas dans le cadre étroit du Concordat, mais dans la parfaite expansion de droit divin de la sainte Eglise. L'ouvrage n'a pas vieilli ; il est plus que jamais nécessaire d'en adopter l'orientation.

Le premier ouvrage de Justin Fèvre est intitulé : *Du gouvernement temporel de la Providence dans ses principes généraux et dans son application au temps présent*, 2 vol. in-12. Ce titre indique le sujet déjà tant de fois traité, spécialement dans la *Cité de Dieu* de S. Augustin, dans le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet et dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* par le comte de Maistre. L'auteur

avait lu, relu, médité ces immortels ouvrages ; il s'en était assimilé la substance, et pour en perpétuer les fruits, dans l'espoir d'en actualiser l'abondance, il avait résolu deux choses : en modifier le plan, pour le rendre plus technique et en déterminer l'application aux temps modernes. Ce ne sont plus les *soirées* avec leurs contours un peu vagues et leurs digressions merveilleuses ; ce n'est plus le *Discours*, trop exclusivement historique ; ce n'est pas la *Cité de Dieu* avec le détail qui en fait une Encyclopédie ; c'est un traité, dogmatique, dans la première partie, moral, politique et historique, dans la seconde. La première partie expose la constitution de l'Eglise comme établissement du royaume de Dieu sur la terre, embrassant dans son cadre la propriété, la famille, la société civile et politique et couronnant le tout par l'autorité de la révélation et le ministère du sacerdoce ; la seconde présente l'espèce humaine dans son évolution à travers les âges, ses mouvements alternatifs de soumission, de dissidences, de rapprochements, d'opposition ou de révolte contre l'autorité de Dieu. L'enseignement général qui en ressort, c'est que, pour assortir la terre au ciel et pour assurer la souveraineté de Dieu, il faut que le Code pénal de la Providence, par des courbes restreintes, ramène l'humanité au service volontaire et méritoire de la divinité. Pour motiver cette conclusion, l'auteur sonde, d'une main hardie, les plaies de son siècle, en s'inspirant des décrétales des Pontifes Romains. Le plan de l'ouvrage est d'une logique rigoureuse ; le style a la chaleur de la jeunesse et un peu son exubérance ; c'est la manière abondante d'un écrivain novice, que l'âge saura mûrir. Mais le fond est solide. La nouveauté et l'actualité de l'ouvrage, la jeunesse de l'auteur le firent lire avec empressement ; l'édition s'épuisa vite. Le cardinal Gousset, l'évêque de Poitiers, Pie, Louis Veuillot l'avaient trouvé écrit d'un point de vue juste et élevé ; Montalembert lui avait reproché son manque de libéralisme : Cette divergence d'appréciation donne le vrai sens du *Gouvernement temporel.* C'est un livre intransigeant, radical, qui tranche avec force, parfois avec éloquence. C'est d'ailleurs un sujet qui appartient aux grandes traditions : les perturbations graves des temps actuels lui assurent le

même intérêt que les invasions des barbares offrirent à la *Cité de Dieu.*

Le second ouvrage de l'auteur est intitulé : *Du mystère de la souffrance comme mystère de la vie, expliqué par le Christianisme*, 1 vol. in-12. Le *Gouvernement temporel* avait été un livre de dogme ; le *Mystère de la souffrance* est un livre de morale. Dans le premier, l'auteur, pour inculquer de solides convictions, s'adressait à l'intelligence ; dans le second, il s'adressait au cœur, plus pour lui intimer des lois que pour lui offrir des conseils. Le fait, la cause, les effets, les consolations de la souffrance : tel est le plan du volume. Question d'une actualité éternelle : Tertullien, Innocent III, l'Imitation de Jésus-Christ, Bellarmin, S. François de Sales, l'avaient traitée autrefois avec toutes les lumières de la foi et toutes les flammes de la grâce. Beaucoup d'autres, touchés des malheurs du temps, sont revenus avec insistance sur ce problème, si terriblement actuel. Deux choses recommandent ce petit livre: la solidité des doctrines et l'exécution réelle d'une douleur vécue. Un condisciple venait de mourir ; sous l'impression de la mort d'un condisciple aimé, l'auteur écrit pour consoler son inconsolable mère et, pour mieux vaincre la douleur, il la crucifie sur son Calvaire.

Après le dogme et la morale, l'auteur venait aux questions sociales et politiques ; ce fut l'objet de deux volumes in-12 : l'un sur les *formes* de gouvernement est intitulé : La *République et les Bourbons*, représentants traditionnels de la royauté ; l'autre sur le *fond nécessaire* de la politique active, est intitulé : *Henri V, l'Eglise et la Révolution.* Pour élucider ces deux problèmes, l'écrivain se met en présence du grand duel entre la Révolution et l'Eglise, duel trois fois séculaires, dont il expose l'antagonisme et les vicissitudes d'après les grands auteurs catholiques. Ce point devra dominer et effacer tous les autres ; si l'on veut voir clair aux choses présentes, il faut nécessairement l'adopter. A ce prix, grâce aux enseignements de la religion catholique, vous pénétrez le sens des choses, la conduite des hommes et la morale de l'histoire.

Dès lors, le jeune curé est l'homme de la Contre-Révolution ; pour le salut de la France et de l'Europe, il invoque un Charlemagne,

qui ramène les peuples aux lois de l'Evangile et à la royauté de Jésus-Christ. Les honnêtes gens croient ce retour impossible ; il faut en conclure que les gouvernements ne trouveront pas de sitôt les conditions de la durée et les grâces de la paix. Quant à la canaille, libérale ou socialiste, elle crie aux impossibilités et aux chimères ; mais là seulement est le secret de l'avenir, s'il y en a un, et rien n'est plus élémentaire que de le comprendre. Le premier livre de salut social c'est le catéchisme.

Après la publication de ces cinq volumes, l'auteur, pour suivre son plan, se proposait, en curé soucieux du bien de ses ouailles, d'écrire en vingt volumes, une *Encyclopédie rurale* ; il ne publia que le livre *de l'Education des enfants à la maison paternelle* ; il en avait composé deux autres, lorsqu'il se décida à changer, non de plan, mais d'objectif. Le cardinal Donnet, qui suivait de l'œil les ouvrages du curé de Louze, après lecture de l'*Education*, lui écrivit : Cet opuscule est très bien fait et révèle un homme de grand talent. Mais votre vocation, réelle et bienfaisante, n'est pas d'écrire pour le peuple ; vous êtes appelé à l'enseignement des classes les plus élevées, par des ouvrages de haute doctrine. Croyez-moi, ceignez vos reins et entrez dans l'arène des grands combats. — Ces conseils sont faciles à donner, plus difficiles à suivre. — Pour les suivre dans la mesure de ses ressources et de ses forces, le curé de Louze s'attela à trois œuvres connexes qu'il poursuivit simultanément, avec les encouragements de l'éditeur Louis Vivès : 1° une deuxième édition des *Œuvres complètes* de Bellarmin ; 2° une révision de Rohrbacher ; 3° *Histoire apologétique de la Papauté*.

Les œuvres de Bellarmin avaient été proscrites en France depuis trois siècles ; pour aider, en France, à la résurrection des doctrines romaines, il fallait leur donner, au foyer même du gallicanisme, les honneurs d'une splendide édition. Le grand éditeur, Louis Vivès, qui, par la reproduction de la tradition catholique en France, avait pris, après la *Patrologie* de Migne, pour sa part, la collection des maîtres de la théologie, accepta pour Bellarmin, les instances du curé de Louze et le chargea des soins de l'édition. Cette édition fut faite d'après les éditions de Venise, de Lyon et de Naples, en 12 volumes

in-4° ; elle était augmentée de quelques opuscules inédits et de notes sur les points d'histoire qu'agitait le Concile du Vatican : les cinq parties du monde s'en disputèrent les volumes ; l'édition fut vite épuisée et fait prime aujourd'hui du double. Désormais, il y aurait lieu d'en faire une nouvelle édition. Bellarmin est le théologien en quelque sorte officiel de l'Eglise romaine ; il est toujours l'arsenal et le rempart armé contre le protestantisme. Cette édition s'augmenterait nécessairement des discours découverts à Vienne, par le P. Ortroy, bollandiste, et des travaux inédits restés en possession des Jésuites. Le vœu que nous formons pour Bellarmin, peut s'émettre heureusement pour beaucoup d'autres, notamment pour les actes des conciles et les œuvres des Pères de l'Eglise. Notre siècle qui a fait de si grands progrès par les collections d'archives, par la paléographie et la philologie, peut, mieux que les siècles précédents, publier des éditions parfaites, autant que cela peut se dire d'une œuvre de main d'homme.

L'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, avait eu trois éditions chez les frères Gaume avant de tomber dans le domaine public. Alors on comprit la nécessité de la revoir d'après les travaux de la commission de Nancy, dont le rapporteur avait été l'abbé Gridel ; les frères Bordes en chargèrent le curé de Louze, mais ne purent continuer la publication, qui échut à Vivès. Ce qui caractérise cette révision, c'est : 1° une biographie, suffisamment détaillée de Rohrbacher, une page d'histoire contemporaine où l'auteur paraît dans la rusticité caustique de sa personne, mais avec toutes les ressources du savoir et dans la splendeur de ses œuvres ; 2° des considérations générales, assez étendues, sur l'étude et sur l'enseignement de l'histoire ecclésiastique ; 3° des notes marginales, traduites, pour les premiers volumes, de l'édition allemande, par l'abbé Bélet ; 4° cent trente dissertations, sur des points obscurs ou controversés d'histoire, spécialement sur les vieilles objections du gallicanisme, dont la querelle est vidée à fond et pour n'y plus revenir ; 5° une continuation en deux volumes pour les pontificats de Pie IX et de Léon XIII ; 6° une table qui constitue un excellent dictionnaire d'histoire ecclésiastique. Cette révision a eu un grand

succès ; il s'en est fait cinq éditions, et il s'en prépare un nouveau complément.

L'*Histoire apologétique de la papauté*, en 7 volumes in-8°, est une création personnelle du curé de Louze, qui avait réuni, sur ce seul point d'histoire, toute une bibliothèque ; elle forme le pendant de l'*Histoire dogmatique du Saint-Siège*, par Sommier, qui fut fait évêque par le Pape, jaloux de lui témoigner la reconnaissance de l'Eglise romaine, pour sa science et sa bravoure à combattre le gallicanisme. Des apologies de la papauté, il n'en manquait pas ; mais elles étaient toutes sur un plan théologique, ou en manière de réfutation de tel ou tel ouvrage, et d'ailleurs très incomplètes. L'originalité de l'humble émule des Zaccharia et des Bianchi, fut de transporter à l'histoire, la science de ces dissertations et de l'étendre à tous les siècles. Le premier volume de cet ouvrage est consacré aux *Origines* de la puissance pontificale ; il va de S. Pierre au Concile de Nicée ; le second traite des *manifestations* diverses de la principauté pontificale, depuis les persécutions jusqu'à S. Grégoire le Grand ; le troisième, des rapports des Papes avec les églises d'Orient ; le quatrième est consacré à la constitution pontificale du moyen âge et à l'ordre surnaturel de la chrétienté ; le cinquième, à la défense des papes du moyen âge, depuis Gerbert jusqu'à Alexandre VI ; le sixième,aux rapports du Saint-Siège avec la France,pendant les grandes querelles du gallicanisme ; le septième, aux papes des temps modernes, depuis Léon X jusqu'à Pie IX. Toutes les objections élevées contre le Saint-Siège, depuis Celse jusqu'à Dœllinger, sont ici, debout ou plutôt abattues par la science aux pieds du lecteur. Toutefois ce n'est ici que l'histoire *apologétique* et pas encore l'histoire *pragmatique* de la Chaire du Prince des Apôtres. Dans ces limites toutefois elle présente une Somme historique de la papauté, et si par son cadre, par son étendue, elle sort des traditions communes en les surpassant, elle n'offre que mieux au lecteur, le spectacle magnifique d'une vertu divine aux prises avec toutes les puissances de l'enfer.

Après ces trois œuvres, le curé de Louze écrivit l'*Histoire du cardinal Gousset*, archevêque de Reims, le rénovateur de la théologie

catholique en France ; et l'*Histoire de S. Camille de Lellis*, fondateur de l'ordre des ministres des infirmes. Ensuite il entreprit, avec Carnandet, la publication en cent volumes, des *Actes des Saints* d'après les Bollandistes, Mabillon et autres hagiographes. L'ouvrage inauguré sur de trop vastes bases et étendu à de trop vastes limites, ne put se continuer : il n'est complet que pour la collection des Martyrologes. L'idée n'en est pas moins heureuse : nous la signalons dans l'espoir que Dieu suscitera, un jour, quelques vaillantes mains pour l'accomplir. Le succès toutefois exige une meilleure entente. Les *Acta sanctorum* en latin offrent une œuvre un peu confuse, mais de la plus haute science : elle reste l'apanage exclusif des esprits assez forts pour lire couramment le latin. Les *Actes des Saints* en français ne doivent s'embarrasser ni des dissertations savantes, des *apparats* des Bollandistes ; ni des cinq ou six vies sur le même saint. En se dégageant de toutes les appartenances et hors d'œuvre, il faut donner, sur chaque saint, une seule vie, savante dans sa contexture, pas trop noyée dans les détails, mais appliquée à mettre en relief le caractère surnaturel et les œuvres propres de chaque saint. A ce prix, ce sera une œuvre excellente, de haute utilité et qui peut se commencer dès qu'il se trouvera des ouvriers à pied d'œuvre.

Quand les *Actes des Saints* succombèrent, Darras venait de mourir. Vivès avait promis aux souscripteurs du grand Darras, que l'ouvrage ne dépasserait pas 20 volumes ; Darras mourant avait atteint 25 volumes et n'arrivait qu'à S. Bernard. Terrible était la perplexité de l'éditeur : laisser l'ouvrage en route, c'était un désastre et une honte ; le continuer, mais comment et par qui ? Le continuer comme il était commencé, en acceptant la controverse et en citant les textes originaux, il fallait, suivant le développement plus grand à donner aux temps modernes, de 70 à 100 volumes. Par qui ? un ouvrage aussi étendu dépassait les forces humaines ; de plus, un prêtre qui connaît à fond l'histoire de l'Eglise est un oiseau rare. Le mieux peut-être eût été de confier l'œuvre à une congrégation ; mais c'était se jeter dans une fourmilière, peut-être dans un guêpier et Vivès ne s'en souciait pas : il aimait à avoir un répondant. Le prêtre qui avait ses préférences, n'accepta pas l'héritage ; à coté du

tombeau de Darras, mettre le sien, ne peut pas être au goût de tout le monde. Alors Vivès s'adressa à son compatriote, l'abbé Bareille, traducteur couronné de S. Jean Chrysostôme, historien de S. Thomas d'Aquin. Bareille était homme de talent et de savoir ; surtout il était laborieux, mais il ignorait le détail de l'histoire. Bareille publia sept volumes, lentement, plutôt en se bornant à moderniser la défroque de Fleury. A chaque volume, s'élevaient des récriminations ; au septième, ce fut un *tolle* général. Alors Vivès revint au curé de Louze, qu'une espèce de plébiscite du clergé français lui désignait comme seul capable d'achever sérieusement ce grand ouvrage. Réflexion faite, le curé de Louze accepta la succession, mais sous condition que l'on supprimerait la citation et la controverse, et que, de Luther à Pie IX, il ne faudrait plus que huit volumes. Quarante volumes, pour le tout, c'était un chiffre suffisant et même déjà énorme, mais travail d'autant plus difficile qu'on le restreignait davantage. Enfin le curé de Louze, partant de Luther, mena, en deux ans, l'histoire de l'Eglise jusqu'à la mort de Grégoire XVI. Nous n'ajoutons pas : *A domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* Mais il est certain que ce travail ne s'effectua pas sans difficultés et sans une application dont il serait difficile de donner l'idée. — Depuis, l'ouvrage a été augmenté de quatre volumes sur Pie IX et sur Léon XIII.

La meilleure épreuve des livres, c'est leur emploi. La grande histoire de Darras, tirée à douze mille exemplaires par volume, avait eu plus que du succès : c'était un événement. Louis Veuillot, Ségur, Léon Aubineau, Jules Morel et beaucoup d'autres, la célébraient à qui mieux mieux. La mort de Darras avait été un deuil public ; la suite de Bareille n'avait pas continué le concert. La portion afférente au curé de Louze, forte de dix volumes, fut soumise aux mêmes épreuves contradictoires. A la lecture dans les réfectoires des séminaires, à l'examen dans les congrégations religieuses, le travail fut reconnu fort exact en tous points, solidement appuyé, en harmonie suffisamment visible avec les grandeurs de la tâche. Vingt ans d'usage n'amenèrent que deux objections : l'une des Jésuites, sur la conduite de leur frère qui avait fait mettre en prison S. Joseph Ca-

lasanz ; l'autre, des Sulpiciens, les Jésuites du gallicanisme, sur le jugement improbatif porté contre leur petite compagnie. La première objection fut tranchée par une brochure du directeur de l'œuvre de la jeunesse de Marseille, Timon-David, qui prouva, par des textes décisifs, le bien-fondé de l'historien ; l'autre, portée maladroitement en cour de Rome, comme si c'était un crime de juger l'ancienne forteresse des aberrations françaises, fut l'objet de débats contradictoires. Le Pape avait donné un bref, préparé par Guillaume Bocali, commensal hebdomadaire de la procure des Sulpiciens à Rome. Quand il fallut venir à l'exécution du bref, le terrain se déroba et tous les cris des adversaires durent tomber devant l'évidence des preuves. Une note finale du tome XL de l'histoire et un opuscule intitulé : *Principes et conduite de Saint-Sulpice*, prouvèrent, comme l'avait fait déjà le docteur Bouix, dans son traité *De Papâ* : Que les Sulpiciens, depuis Tronson, avaient rendu possible, par leur absence, l'enregistrement en Sorbonne de la Déclaration de 1682, et, pendant près de deux siècles, en avaient distillé le poison. En 1867, Bouix disait encore : *Et etiam nunc infundunt*. Le jugement à intervenir n'était pas difficile pour la bonne foi ; mais l'esprit de corps et les passions individuelles, au lieu d'éclairer le débat, le compliquaient, surtout à Rome, où l'on espère toujours prévaloir par les influences. D'un côté, le cardinal Richard, Maurice d'Hulst et le supérieur de la petite société, Icard, ne parlaient de rien moins que d'écraser l'auteur d'un pareil scandale. Ecraser c'est bientôt dit ; mais cela signifiait que l'auteur supprimerait, *propria manu*, les dix pages consacrées par lui à Saint-Sulpice ; qu'il remplacerait ces dix pages par autant de pages prises dans l'Histoire de Blanc ; que l'auteur supprimerait sa *Note finale* et son opuscule de *Principes et conduite* ; qu'il remanierait ses tables, publierait le bref et supporterait tous les frais. L'auteur se récriait contre l'énormité inouïe de ces exigences et ajoutait qu'en les supposant, il n'avait plus besoin de publier le bref du Pape. Par aventure le curé de Louze était vicaire général d'Amiens, et l'évêque d'Amiens, Mgr Jacquenet, dont il avait été le truchement, avait, dans ses archives, dix volumes de notes sur, pour ou contre Saint-Sulpice. L'évêque d'Amiens partit pour Rome,

déduisit ses preuves, énonça les faits, produisit des textes. Tant et si bien que le 16 décembre 1886 arrivait, au presbytère de Louze, une lettre du cardinal Jacobini portant que le Saint-Siège demandait à l'auteur, la simple publication du bref pontifical, mais n'exigeait de lui rien de plus. L'Histoire de l'Eglise, lestée du bref de Léon XIII qui loue les vertus de Saint-Sulpice — à quoi n'avait pas contredit l'historien — est restée intacte, dans son texte, par décision même du Saint-Siège ; elle offre des vérités qu'on ne peut que constater sérieusement. Au cas où quelqu'autre point serait contesté, tant que vivra l'auteur, il est probable qu'il saura se défendre.

Si l'on veut apprécier l'ensemble des travaux du curé de Louze, il faut ouvrir ici une parenthèse, pour parler de sa participation au journalisme quotidien et aux publications des Revues. La presse est aujourd'hui la première puissance de l'opinion et l'opinion est la reine du monde. Qui a la presse a tout, disait Crémieux. Personne n'en était plus convaincu que le curé de Louze, qui avait débuté, à 20 ans, au service de l'*Union de la Haute-Marne* et y travailla vingt ans. Entre temps, il avait fondé la *Semaine religieuse* de Langres et collaboré pendant cinq ans à la rédaction du *Rosier de Marie* et de l'*Echo de Rome*. Alors, il était inscrit parmi les collaborateurs de la *Revue du monde catholique* dont il est aujourd'hui le rédacteur en chef ; mais qu'il quitta momentanément, pour servir pendant dix ans, la *Semaine du clergé* et, pendant dix autres années, les *Annales de philosophie* et la *Correspondance catholique* de Bruxelles. Des *a parte* nous le montrent à la *Revue du mouvement catholique* de Paris et de Trois Rivières, à la *Bibliographie catholique* de Guérin, aux *Annales* de Chantrel, à la *Vérité* de Québec, à l'*Etendard* de Montréal, à l'*Oiseau mouche* de Chicoutimi, au *Bulletin du bibliophile* de Techner. Les trente volumes des *Annales*, les vingt volumes de la *Semaine*, autant de volumes de la *Revue du monde catholique* émanent de sa direction. Nous n'avons pas à apprécier ; il suffit de constater ce total de labeurs effectifs, qui tous exigent un esprit appliqué et une main toujours active. C'est au moins la marque d'une vie fidèle au travail, qui se consacre, avec un parfait désintéressement, au service de la vérité. Tous ces travaux, sauf la colla-

boration à la *Semaine* de Vivès, n'ont jamais rapporté un sou à l'auteur. C'est une de ses maximes que la plume ne porte pas de livrée et qu'elle se bat d'autant plus bravement qu'elle ne touche pas de prix.

Nous nous bornons à mentionner un certain nombre de petits opuscules, nés plus ou moins des circonstances. Sans vouloir être complet, nous citons : un discours sur le *réalisme* dans la littérature, un petit volume sur la *mission* de la bourgeoisie française, d'autres sur Dieu et la *religion*, sur la vie *réelle* dans les forges de la Haute-Marne, sur la *situation* des instituteurs primaires, sur l'Eglise et les journaux *impies*, sur le clergé de France et la *philosophie*, sur la restauration de la musique *religieuse*, sur la *liberté* de l'enseignement supérieur, sur le *devoir* dans les épreuves de l'Eglise et de la France, sur le protestantisme devant le *peuple* français, sur la libre pensée et les *superstitions*, sur les conditions de *paix* entre l'Eglise et la République, sur l'Exposition *régionale* de Chaumont, la *légitimité* de la IVe dynastie, l'examen des Evangiles de Lasserre, la critique de la vie du cardinal Mathieu, la *probité* en histoire, des *devoirs* et des *droits* de l'histoire contemporaine, *notion* et *organisation* du IVe Etat, Présent et *avenir* de la démocratie, Petite grammaire allemande.

La biographie contemporaine doit, au curé de Louze, les vies du cardinal de la Luzerne et de ses successeurs, l'histoire de Mgr Parisis, la vie et les œuvres de Mgr Darboy, la vie de Mgr Jacquenet, la vie du P. Hilaire de Paris, de l'abbé Aubert, doyen de Saint-Dizier, de Léon Moynet, statuaire en terre cuite, de Jean Carnandet et de Jules Tardivel, publicistes, de l'éditeur Victor Palmé, du chanoine Thébaud, de l'ornithologiste Lescuyer et de Philippe Lebon d'Humbersin, l'inventeur du gaz d'éclairage, des notices sur le clergé contemporain, spécialement sur les prêtres et les laïques de la Haute-Marne contemporains de l'auteur.

L'histoire locale de la Haute-Marne lui doit encore les histoires de Louze et de Riaucourt, l'Eglise et les Monuments d'Eurville, le Pèlerinage de Blécourt, les Moines du Der, le Cartulaire de Riaucourt, le Pèlerinage de Méchineix. Nous mentionnons pour mémoire

l'Œuvre de S. Bernard, un rapport pour la construction d'un chemin de fer et un discours de sacre épiscopal sur les grandeurs de l'épiscopat.

Maintenant, nous sommes en 1878 ; Gambetta dans le discours du Romans vient d'édicter le décret de persécution et de suppression de l'Eglise catholique en France. Le curé de Louze a longuement étudié l'histoire de l'Eglise ; il a puisé dans cette étude patiente, l'esprit de foi perspicace et la résolution courageuse qu'inspire naturellement l'étude de cette histoire. La persécution ne doit donc pas autrement l'intimider : il sait les profits que l'Eglise en tire ; il espère que des Justin, des Tertullien, des Arnobe, des Lactance vont voler au combat pour Dieu et pour la patrie, avec la science des docteurs et l'intrépidité des martyrs.

Justin Fèvre attendit douze ans le cri de guerre. Mais plus se poursuivait le programme de persécution, plus s'entassaient les ruines et plus se rétrécissait l'arène des combats. En 1890, il était visible que l'épiscopat, faiblissant de plus en plus par l'accession de nouveaux membres,n'humilierait pas les destructeurs de nos églises. La persécution se poursuivrait jusqu'au bout, sans rencontrer l'obstacle décisif.

Alors le petit curé se décidait à assumer pour lui-même, pour lui seul, à ses risques et périls, à ses frais, la tâche qu'il voyait si lamentablement désertée. Un beau matin, il descendit dans l'arène, et, depuis quinze ans, s'il ne lui appartenait pas d'être un Godefroy de Bouillon, il a voulu être au moins le Pierre l'Ermite, l'humble solitaire qui, ne pouvant soutenir seul le grand combat pour la délivrance, voulait au moins prêcher la guerre sainte, la croisade à l'intérieur, le duel patriotique *pro aris et focis*.

Ici, ce qui doit attirer l'attention, c'est mois le dévouement personnel que le plan de campagne tracé et suivi par un seul homme, à ses frais, à ses risques et périls, au risque d'y dépenser son dernier sou, au péril d'une suppression de traitement ou d'une proscription.

Le gouvernement persécuteur se proposait, dès l'origine, comme but, la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; et il la brandissait comme une menace d'extermination et d'anéantissement. Le curé de Louze

publia un premier volume sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Cette thèse de séparatisme, il en montra l'erreur, il en découvrit les impossibilités, il en dénonça les résultats funestes, surtout il mit en relief l'exécrable hypocrisie qui, sous ce vocable anodin et obscur, prétextant de libéralisme et de mutuelle indépendance, s'acheminait en tapinois à la destruction du christianisme.

L'Eglise attaquée n'était pas bravement et intelligemment défendue ; elle était abandonnée parce que la France catholique, moulée sur les us et coutumes du particularisme national, sous la protection compromettante du Concordat et des Articles organiques, n'était pas couverte par les remparts du droit canon. Notre curé écrivit et publia un volume patiemment étudié et savamment établi, sur la *Restauration du droit canonique en France*, opuscule qu'Emile Ollivier qualifia *d'excellent*, et dont cet homme d'Etat promit de suivre les indications ou plutôt de défendre les thèses.

Le gouvernement persécuteur poursuivait le dessein, ourdi depuis trois siècles, de voler le temporel du culte et de détruire la situation matérielle du clergé. Notre curé publia un traité de la *propriété ecclésiastique*, traité dont la *Revista popular* de Barcelone mit en relief le grand sens et la merveilleuse opportunité.

Le gouvernement persécuteur, après avoir incaméré les Fabriques paroissiales, mettait la main sur leur budget, même sur les offrandes volontaires, même sur le sou de poche que chaque fidèle donne pour l'entretien de son culte. Notre curé, dans un nouvel opuscule, arbora fièrement le drapeau de *résistance à la persécution*. Résistance obligatoire en conscience, seule ressource désormais pour l'avenir, dût-on aller jusqu'à l'effusion du sang.

On répandait le bruit, en France, que le Pape n'admettait pas les controverses publiques, qu'il conseillait le croisement des bras et, pour désarmer le persécuteur, le silence des victimes. C'était un prétexte absurde, manque de cœur et de courage. Notre curé publia, contre un mot d'ordre frauduleux, un cinquième opuscule. Et pour que personne ne pût prétexter d'ignorance ou de mauvais vouloir, l'opuscule sur la *Défense de l'Eglise* fut adressé, en forme de lettre, au cardinal Ferrata, nonce apostolique.

Enfin, comme les catholiques de France, en négligeant la défense de l'Eglise, devenaient des *libellatiques* et des *tombés*, le curé de Louze écrivit un sixième opuscule sur les *Devoirs des chrétiens pendant la persécution*. C'est la vieille thèse des Justin, des Cyprien, des Tertullien, qui sort du tombeau, après dix-sept siècles, pour électriser les mollusques catholiques de France.

Le Pape Léon XIII publiait alors ces encycliques merveilleuses où, au milieu de circonlocutions oratoires, et d'élégances latines, il distinguait entre la constitution et les lois organiques, prêchait le ralliement à la république et la résistance aux lois anti-chrétiennes. Cette thèse était juste ; elle fut suivie en France en deux sens contraires, par l'exagération du ralliement et la suppression à peu près de tout combat. Notre curé, pour réagir contre ces deux funestes aberrations et augmenter la force de ses écrits, usa de son droit de citoyen et brigua, trois fois, un mandat parlementaire. En homme intelligent, il ne pouvait guère se promettre le succès ; mais soldat déterminé, il pouvait espérer des retours d'opinion, des sautes de vent, et donner, dans les réunions publiques, des conférences, et par impossible, à la tribune, un plus grand crédit à la cause de l'Eglise. Alors, pour légitimer cette initiative, il écrivit et publia deux brochures : l'une sur la *Consigne du Pape*, l'autre *Après ma candidature*, brochures qu'il fit distribuer dans tout le diocèse, et qui obtinrent, il en eut la preuve, un universel succès, sauf à Langres.

A Langres, à cette heure si menacante, si terrible, quand ce prêtre se dévouait avec autant de force d'esprit que de résolution à la défense de l'Eglise, il se trouva un prêtre masqué d'anonyme, pour condenser, en huit colonnes de journal, contre le curé de Louze, tous les potins absurdes, toutes les insinuations venimeuses qui pouvaient, en déshonorant sa personne, tuer son crédit. « L'homme qui raisonne, ne manque à personne ; la seule vengeance à tirer de lui, c'est de raisonner contre lui et mieux que lui », a dit M. de Maistre. Personne ne pouvait attaquer le curé de Louze, ni à Langres, ni dans le diocèse, en signant de son nom et en montrant son visage, ou, s'il était attaqué, on ne savait que trop qu'il saurait victorieusement se défendre. Alors les trois ou quatre libéraux de Lan-

gres, des prêtres qui se donnaient plus d'importance qu'ils n'en auront jamais, — même en devenant des importances, — imaginèrent un biais perfide et lâche ; ils fabriquèrent entre eux le *casier ecclésiastique de M. l'abbé Fèvre* ; un journal de Saint-Dizier le répandit dans le diocèse à 50,000 exemplaires.

Tout homme est plus ou moins imparfait ; il n'y a aucun homme, aucun prêtre même, qui ne paie, à l'humaine faiblesse, un tribut quelconque. Ne voir, dans un homme que sa misère, c'est un point de vue faux ; arguer contre un prêtre, de ses misères sans aucun égard pour ses mérites, c'est une iniquité violente et absurde, qui ne demande pas de dénonciation. Mais après cinquante ans d'une vie exemplairement laborieuse, après quarante-deux ans d'un ministère certainement louable, dans la même paroisse ; quand il n'a pas été élevé contre ce prêtre ni objection ni critique ; quand il a été, au contraire, examinateur des conférences diocésaines, trois fois notaire synodal, vicaire général de Gap et d'Amiens, protonotaire apostolique, le frapper d'une peine très grande, sans se préoccuper ni des principes, ni des formes de justice, cela incline naturellement à supposer que le proscrit est coupable de quelque grand crime secret, et qu'au proscripteur incombe la flétrissure du crime.

Déchirer les toiles d'araignées, ourdies dans le *casier ecclésiastique* publié par la *Liberté* de Saint-Dizier et répandu à profusion dans le diocèse, ce n'était, pour un esprit clairvoyant et ferme, qu'un jeu. Cette réponse paraissait huit jours après dans le journal ; mais elle était tirée à 400 exemplaires, tandis que l'accusation l'avait été à 50,000. De cette différence entre la diffusion de l'accusation et de la défense, résultait clairement, dans deux arrondissements sur trois, une diffamation que rien n'avait pu contredire. On pouvait rester calme devant ce triomphe relatif de l'iniquité ; les morsures de la calomnie sont impuissantes contre les situations bien établies et excitent un mépris qui suffit à leur châtiment. On pouvait craindre aussi que cette diffamation non réfutée, ne vint servir d'appoint à ce fameux anti-cléricalisme, qui, depuis vingt-sept ans, constitue pour tous les méfaits et tous les forfaits, un bill d'amnistie. Le curé de Louze se décida donc à répondre à toutes ces accusations. Ce fut

l'objet d'une nouvelle brochure, où résumant la *Consigne du Pape* et *Après ma candidature*, il reprenait, en sous-œuvre, la guerre faite à l'Eglise en France, constatait les progrès de la guerre à l'Eglise e de la Révolution, et proposait pour l'Eglise, une prise d'armes, un branle-bas, non seulement sur le terrain politique, mais sur le terrain religieux et jusque dans le sanctuaire. Quand une révolution et une guerre visent à la déchristianisation de la France, à la destruction de l'Eglise en France, il n'y a plus en France, toute affaire cessante, d'autre résolution à prendre que de se lever et de combattre. Ce n'est pas faire de la politique que de revendiquer les droits de l'Eglise, du Pape, de Jésus-Christ et de Dieu lui-même ; ou si c'est une politique qui attire des sévices contre les personnes, il faut savoir les braver, dût-on mourir.

Nous cherchons vainement, depuis douze ans, ce qu'on peut répondre à cette argumentation : elle était juste alors ; elle a été trop justifiée depuis ; et si nous pouvons, en nous honorant de nos efforts regretter une chose, c'est de n'avoir pas crié cent fois plus fort. Mais nous n'ignorions pas alors que, depuis deux ans, le gouvernement demandait à l'évêque notre destitution. Sur ces informations, nous avions fait imprimer notre *Casier* en forme d'*appel au Saint-Siège*. Nous en avions envoyé vingt ou trente exemplaires à Rome, et remis en France, sous la clause d'un secret absolu, quatre exemplaires, aux amis du premier degré qui nous avaient assisté dans la préparation de ce mémoire. Le surplus du tirage, environ 400 exemplaires étaient enfermés dans deux caisses de bois blanc, placées dans notre garde-robe, et si quelques personnes en soupçonnaient l'existence, personne dans le diocèse n'en avait vu un seul exemplaire, notre quartenaire ayant tenu sous clef le seul exemplaire qu'il avait reçu en remerciement, plus qu'en confidence.

Nous avions poussé plus loin le scrupule. Nous avions envoyé notre épreuve à un conseiller de la congrégation des évêques et réguliers. Ce conseiller, qui est pour nous, un ami inconnu, avait révisé notre opuscule, et, par ses observations, en avait détaché tout ce qui ne venait pas strictement *ad rem*. Naturellement nous n'en avions pas fait secret à la Nonciature, qui en avait reçu plusieurs exemplai-

res, et bien au courant des énormités qui se perpétraient à Langres, le nonce et son auditeur ne nous avaient fait que le plus sympathique accueil. Ce même accueil se continue sous deux autres nonces, qui nous promettaient une réparation suffisante Et nous ne croyons pas que, depuis le nonce Meglia, jusqu'au nonce Lorenzelli, aucun nonce, aucun auditeur, aucun secrétaire de Nonciature, toujours immediatement gratifié d'un exemplaire de nos publications, en ait témoigné autre chose que de l'estime et gardé, de l'auteur, autre chose qu'un bon souvenir.

A cette date, sous un évêque dépourvu et impuissant, l'administration du diocèse était livrée, depuis 1890, à un jeune Alsacien, qui devait devenir, dix ans plus tard, évêque avec l'appui du gouvernement persécuteur et des francs-maçons en crédit. Ce prêtre, venu dans le diocèse à trente ans, comme secrétaire particulier de l'évêque Larue, s'était nommé d'abord aumônier d'une maison religieuse et chanoine titulaire, puis s'était fait nommer protonotaire et vicaire général ; il administrait le diocèse au mieux de ses propres intérêts et au profit éventuel de son ambition. Le diocèse de Langres avait été jusque-là, depuis 1824, par le fait de ses évêques, surtout de Mgr Parisis, un diocèse modèle ; il n'y avait pas de lacune sur son ministère, ni de tache sur son histoire. L'un des premiers dans la répudiation des doctrines gallicanes et l'un des plus intègres dans le retour aux doctrines romaines, il avait eu un souci particulier de la science ecclésiastique et de la revendication des droits de l'Eglise contre les empiétements d'un gouvernement qui, sous prétexte de repousser la tyrannie de l'Eglise, lui déniait l'exercice de ses droits ; il avait créé, au gouvernement, plus d'un embarras. Dans ces conjonctures toutefois, il s'était glissé, dans un clergé unanimement ultramontain, quelques jeunes prêtres catholiques libéraux ; ils étaient tels, moins par le talent que par défaut de vertu ; ils formaient entre eux la société : Ote-toi de là que je m'y mette. Pour parvenir, il fallait écarter les obstacles. Déjà le chancelier de l'évêché avait été éconduit après vingt-cinq ans de bons et loyaux services ; déjà, le supérieur du grand séminaire, en fonctions depuis vingt-huit ans, avait été expulsé pour un prétexte invraisemblable. Le curé de

Louze n'était pas le dernier dont on pût craindre le coup de langue ou le coup de plume. Lui-même, d'ailleurs, par dévouement à l'Eglise et à son pays, avait contrarié, par ses écrits et par ses actes, ces intrigues du libéralisme aveugle, au service d'un gouvernement persécuteur. De sa plume, il avait cru pouvoir écrire à l'évêque que l'appel d'un jeune étranger, à peine français, aux fonctions de vicaire général, était contraire aux traditions, outrageant pour le diocèse qui comptait des prêtres plus âgés, plus capables et plus dignes, et compromettant pour l'avenir si menacé depuis le discours de Romans. Six ans plus tard, il avait écrit à la femme du Président de la République, une lettre pour lui représenter le danger que ferait courir à la France, la nomination de mauvais évêques, et pour la prier d'intervenir, comme autrefois les reines de France, pour conjurer un si grand malheur. L'épouse du président Faure, vu l'importance de ces recommandations, avait transmis la lettre du curé de Louze au ministère des cultes, dans l'espèce à Dumay, ami intime de Langres, qui s'empressa de lui transmettre la lettre de Mgr Fèvre.

L'administration diocésaine ne connaissait pas la réponse du curé de Louze aux imprudentes accusations du Casier, mais elle n'en ignorait pas l'existence. Par suggestion ou de son propre mouvement, dans un temps où il y a des vocations pour toutes les ignominies, un curé s'ingénia à lui procurer cè document. Le bon apôtre s'en vint au presbytère de Louze, vola un exemplaire du volume et envoya cet exemplaire volé à Langres. L'arrivée du volume coïncidant avec l'arrivée de la lettre expédiée du ministère des cultes, fournit l'occasion officielle d'un coup de force, qui ne laissait pas voir une vengeance privée. Une lettre de cachet, sans avis préalable, vint le 16 avril 1896, informer le vieux curé de Louze, qu'il n'était plus curé, qu'il était dépouillé du pouvoir de prêcher et d'administrer les sacrements, et qu'il ne lui restait que le droit de dire une messe basse, qui pourrait d'ailleurs lui être retiré, s'il en fournissait l'occasion ou le prétexte. Par le fait, à 68 ans, après 42 ans de ministère, il était jeté, avec ses livres, dans le fossé de la route. Et, particularité à noter, le bruit courait dans le pays que si, dans huit jours, il n'était pas parti, il serait expulsé par les gendarmes.

Le proscrit s'inclina sans murmurer. Pie IX a dit que les saints de France se couchent par terre quand il faudrait se tenir debout et qu'ils restent inertes quand il faudrait combattre. Combattre, c'est facile à dire, mais comment, et dans quelle mesure et dans quel but? Le proscrit était d'abord malade ou plutôt frappé d'énervement par l'*influenza*. De plus, il avait à exhumer les restes de sa mère et à déménager, tâche terrible à cause de sa bibliothèque de 30.000 volumes. Quant aux provisions à prendre, il n'en négligea aucune, ni à la nonciature, ni en Cour de Rome. Deux mémoires d'appel furent imprimés et envoyés au cardinal secrétaire d'Etat. Sur rapport du nonce, ce cardinal répondit qu'il fallait maintenir, à son poste, le curé de Louze ; l'administration mit de côté cette réponse. Quant aux deux mémoires, ils n'étaient que pour ordre. Le curé de Louze, pour divers motifs, ne voulait engager aucun procès long, coûteux, et inutile, pour prouver qu'il avait gardé tous ses droits à la considération. Au fond, il n'éprouvait aucun chagrin de sa disgrâce ; il avait pensé déjà à prendre sa retraite, pour vaquer plus librement aux travaux d'esprit ; la retraite forcée était donc une bénédiction qui entrait en cassant les vitres. C'était plutôt à l'Eglise qu'il appartenait de venger l'honneur de la prélature ; mais cela était difficile sous un Pape qui s'était, le jour de son élection, engagé à ne jamais donner tort aux évêques.

Le point capital, pour un homme de doctrine, n'était pas de faire du bruit ; mais, en présence du mal dont ce coup de force était la preuve et des désastres qu'il devait craindre, le plus important c'était de dénoncer la gangrène qui envahissait l'Eglise et d'y mettre le feu pour la guérir. Le proscrit se souvint d'Ajax luttant avec un tronçon d'épée ; il brandit sa petite plume et seul, vieux, malade, sans ressources, il ne pensa même pas au pain des vieux jours. L'argent qui lui était revenu de la vente, aux Jésuites, de ses collections savantes ; la fortune qu'il pouvait créer avec son argenterie, il l'employa à publier, pour la défense de l'Eglise en France, de nouveaux ouvrages. Des actes comme celui dont il était la victime, indiquaient un affolement de libéralisme, une démoralisation des consciences, un manque de probité et de respect du droit : autant de maux dont

il fallait étudier l'embryologie. En homme qui connaît son siècle, d'un esprit ferme et pénétrant, le proscrit remonta à la cause de tous nos malheurs ; il écrivit et publia l'*Histoire du catholicisme libéral*, 1 vol. in-8°, pour mettre à nu les erreurs et les perversités de cette hérésie particulière à la France. Ce libéralisme, en effet, n'a pas produit seulement les grandes catastrophes de l'histoire moderne, il a détruit les diocèses et nui déplorablement à leur administration. De là, ces infatuations et ces excès du régime *ex informatâ conscientiâ* ; de là, les disgrâces des hommes qu'on eût dû promouvoir, ou, au moins respecter, si l'on avait su les comprendre ; de là, par favoritisme, l'élévation d'hommes nuls, sans valeur morale, incapables de rien faire de bon ; de là, avec le temps, cet abaissement général, l'énervement des bons, l'audace des méchants, la tragique situation d'églises qui ne pensent même plus à se sauver : *Omne caput languidum et omne cor mœrens.*

Abstraction faite de son utilité de circonstance, l'*Histoire du catholicisme libéral* forme le complément nécessaire de toutes les histoires contemporaines de l'Eglise ; c'est le doigt posé sur la plaie invétérée, cause de nos maux actuels et obstacle à la cicatrisation des blessures.

Cette dénonciation savante ne pouvait atteindre que les classes instruites ou, du moins, qui se prétendent telles. Pour piquer les masses populaires, notre curé écrivit deux autres volumes : *L'Abomination dans le lieu saint* et la *Désolation dans le sanctuaire*. Autrefois Samson après avoir battu les Philistins en rase campagne, avait, pour les réduire, attaché des torches à la queue des renards et incendié les moissons : le proscrit se contente de ce procédé. Dans l'*Abomination*, il offre l'histoire documentée du gouvernement persécuteur : 1° pour nommer des évêques franc-maçons ; 2° pour terroriser le clergé de second ordre par de tels évêques et 3° pour aboutir pratiquement à une séparation, équivalent formel du schisme : *Abomination* ! Dans la *Désolation*, il dit comment doit s'entendre la corruption d'une Eglise particulière ; comment les nominations de plusieurs évêques misérables infectent la France de cette corruption ; et comment, pour réagir, il faut revenir à la puissance

morale des institutions monastiques ; autrement *Désolation* ! A cette date, c'est tout ce qui se pouvait dire, en deçà du scandale positif. Le surplus doit être réservé aux enquêtes d'un concile national, ou aux mémoires comme en écrivit Fénelon, pour dénoncer à Clément XI, des évêques, complices de l'hérésie et traîtres à la France. Pie X, en déposant deux évêques, a donné, à ces conclusions, une confirmation inattendue, mais éclatante. D'après les ennemis de l'Eglise eux-mêmes, le jour où Pie X deviendra maître des nominations épiscopales, il devra, pour en purger la France, déposer dix ou douze évêques.

En écrivant ces choses sous l'empire de sa conviction, il est difficile de les écrire sans trouble. On a déjà vu, quatre ou cinq fois, dans l'histoire de l'Eglise, des situations semblables. Un vieux poète en parle :

Hoc esse in fatis mitrâ male posse potiri
Tristes, si qua manet tantum fortuna, latrones.

Pour se consoler, il rappelle Apollon écorchant Marsyas et croit que le vicaire de Jésus-Christ peut en faire autant.

C'est alors que le curé proscrit devint collaborateur, puis rédacteur en chef de la *Revue du monde catholique*. L'ardeur qui l'avait poussé à la bataille avant la proscription ne pouvait que grandir après, à mesure que se multipliaient les sujets de plainte et que se fortifiaient les raisons de combat. D'abord ce furent des études sur les Ordres religieux, sur les bénédictins, les jésuites ; puis des études sur la notion de l'Eglise, contre le protestantisme et la libre pensée. Puis descendant des hauteurs de la spéculation et des recherches de l'histoire, l'apologiste éleva la voix pour protester contre les proscriptions et la confiscation des diverses congrégations religieuses ; contre la proscription et la confiscation éventuelle des biens des églises et de la liberté de leur ministère. Nous ne parlerons ici, toutefois, que des séries d'articles qui sont devenus des volumes de combat, pour le temps de la persécution.

La *mise en accusation du ministère* est une étude de droit public sur la constitution contradictoire du gouvernement français. Le but de

l'auteur est de prouver que la république n'est pas autre chose qu'un retour cynique à l'absolutisme parlementaire et au despotisme de l'ancien régime. Au lieu de tabler sur les droits de l'homme et du citoyen, droits antérieurs et supérieurs à la constitution de la société, que le gouvernement a le devoir de garantir et n'a pas le droit de violer, le ramas de franc-maçons, de juifs, de protestants, de libres penseurs et de libres faiseurs qui a mis la griffe sur la France, ne procède qu'au nom de l'absolutisme de l'Etat. En sorte que la différence entre l'ancien régime et le nouveau ne fait que changer l'arbitraire de place ; avec cette différence que la tyrannie était autrefois l'œuvre d'un homme intéressé au bien du pays, tandis qu'elle est aujourd'hui la frairie d'une bande d'exploiteurs, sans responsabilité d'aucune espèce. Par le fait, il n'y a plus, en France, de liberté de foi et de conscience, de liberté de profession et d'inviolabilité du domicile, de droit d'enseigner, de droit de vivre à son gré suivant les conseils de l'Evangile. L'égalité devant l'impôt n'existe plus, le droit de propriété est atteint par des lois, la constitution de la famille est ébranlée par le divorce, l'indépendance même de la patrie est compromise par l'atteinte à l'armée. Les législateurs et les ministres ne sont que des criminels de droit commun. Si nos lois étaient faites dans les bagnes ou dans les maisons de fous, elles ne seraient pas pires ; et si les ministres étaient traités selon la criminalité spécifique de leurs attentats, ils devraient, sur la simple constatation du fait, être fusillés sans jugement. Le mieux qu'on puisse faire, c'est de les envoyer devant un comité de salut public.

Le *Centenaire de Dupanloup* est une protestation contre une nativité interdite par l'honnêteté publique, inconnue dans la liturgie. L'enfant d'une fille-mère ne doit pas voir sa naissance fêtée à l'Eglise, surtout pour célébrer l'inventeur du catholicisme libéral, doctrine fausse et funeste, vingt fois condamnée par Pie IX, et dont la préconisation amnistie tous les crimes du gouvernement. Dupanloup doit rester l'auteur condamnable et condamné du catholicisme libéral. En présence des attentats de la persécution, il faut le tenir sous la réprobation d'un silence vengeur et ne pas lui offrir les honneurs d'une canonisation sans titre.

Emile Ollivier est une étude historique sur cet homme d'Etat. Ollivier est aussi un libéral, mais pas comme Dupanloup. Le prêtre est un libéral *dogmatique*, le laïc est un jurisconsulte qui décide sur des titres légaux et dans une hypothèse. Emile Ollivier se borne à accepter le libéralisme comme l'a accepté le Pontife, signataire du Concordat, pour défendre la liberté de l'Eglise. C'est au libéralisme d'Ollivier que l'Eglise a dû la célébration pacifique du dernier concile ; le libéralisme obtus et fanatique de l'évêque n'eût abouti, s'il l'eût pu, qu'à l'empêcher. Cette différence de conduite marque la différence des doctrines. L'équité oblige de réprouver l'aventureux docteur et de préconiser la sagesse de l'homme d'Etat.

Charles Périn est une étude sur la vie et les œuvres du créateur de l'économie politique chrétienne. Cette économie avait été faussée et même complètement méconnue, par l'école libérale d'Adam Smith et de Malthus, d'une part, de l'autre, par l'école socialiste de Fourier, Louis Blanc et Proudhon. L'école du laisser-faire et du laisser-penser, avec la propriété quiritaire et la productivité du capital, aboutissait à la création de grandes fortunes et à d'épouvantables misères. L'école socialiste prétendait abattre les bases éternelles de l'ordre social et créer un monde nouveau sur des théories de sectaires impuissants à régler et à dompter l'antagonisme des passions. Périn, qui sait l'homme déchu, mais racheté, accepte les bases traditionnelles de l'ordre public, mais leur assure comme correctifs les lois de l'Evangile, surtout le travail et le renoncement chrétien. A l'encontre des abbés démocrates, prêtres incohérents et catholiques à l'envers, le professeur belge est le législateur de l'économie sociale, conforme au christianisme.

Pie X et Merry del Val sont deux biographies de circonstances, rattachées par l'auteur aux lignes générales de l'histoire contemporaine. Les deux volumes sur l'*Allemagne* d'aujourd'hui et de demain offrent trois études sur le catholicisme, le protestantisme et l'empire en Allemagne. Le but de l'auteur est de défendre l'Allemagne contre les séductions de la monarchie universelle ; mais de lui proposer d'établir, au centre de l'Europe un empire fondé avec le rétablissement du pouvoir temporel des Papes, pour la prospérité intérieure

du peuple allemand, l'honneur de l'Europe et la paix du monde. Reconnaître aujourd'hui Nabuchodonosor, serait une folie. L'honneur même des empereurs est intéressé à ce qu'ils soient les redresseurs des torts de la politique et non pas ses endosseurs. Le secret de l'avenir est partout, mais surtout à Berlin.

La *Puissance divine du sacerdoce* et *Jésus-Christ prototype de l'humanité* sont deux ouvrages connexes sur le même sujet et à contrefil du même fléau. La Révolution est l'antithèse du Christianisme ; elle nie Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise ; elle affirme l'homme déchu, animal religieux, mais voué à la terre. En France, elle poursuit avec hypocrisie, par le crime cette œuvre scélérate de déchristianisation ; mais cette révolte contre le ciel est vouée d'avance à tous les opprobres. Deux puissances doivent, par leur résistance, la briser ; ces deux puissances sont Jésus-Christ et le prêtre. Le prêtre est l'homme de Dieu, chargé d'appliquer aux hommes les grâces de l'Evangile ; revêtu d'un caractère sacré, de prérogatives indestructibles et incommunicables, de fonctions rigoureusement nécessaires au salut des âmes et à l'harmonie des sociétés, le prêtre ne peut ni s'effacer, ni être détruit. Jésus-Christ est le roi immortel des siècles ; son empire a sa racine en Dieu et son exercice sur l'univers dans tout le cours du temps. Le passé par la promesse et l'avènement du Rédempteur ; le présent par l'Eglise et le vicaire du Pontife Romain, l'avenir pour toutes les difficultés qui lui incombent, tout relève de Jésus-Christ. Lui seul est le gage de tous les espoirs, le sauveur des âmes, le roi des nations. Le libéralisme et le socialisme veulent l'exterminer et le remplacer ; ils ne peuvent par leurs crimes, qu'attirer ses vengeances et préparer ses triomphes. Vainqueur du judaïsme à Jérusalem, vainqueur du paganisme à Rome, vainqueur de la barbarie et du mahométisme, Jésus-Christ sera encore le vainqueur du libéralisme et du socialisme. Nos yeux verront un jour cette nouvelle victoire.

Pourquoi cette longue biographie d'un auteur ? Pourquoi cet auteur a-t-il écrit d'innombrables volumes ? Parce que ces volumes appartiennent à l'histoire, parce que plusieurs sont dignes d'un compte rendu ; parce que d'autres touchent aux controverses du temps ;

parce que plusieurs sont des faits d'histoire et aident à les mieux comprendre. La leçon à tirer de cet exemple, c'est que dans la condition, même la plus modeste, on peut toujours beaucoup travailler, pourvu qu'on sache employer son temps. La vie la plus laborieuse, la plus désintéressée et même la plus méritoire, n'empêche pas les disgrâces. Les disgrâces sont l'effet des passions des hommes ; Dieu les permet pour notre bien ; c'est à nous d'en tirer sa bénédiction. Le chemin le plus court pour arriver à un piédestal, c'est l'échafaud. Les victimes de la fidélité aux bonnes doctrines et à la défense de l'Eglise, n'ont rien à craindre des coups de l'injustice ; les plus à plaindre sont ceux qui les portent. Dieu seul est grand et bon ; qu'il fasse à tous paix et miséricorde !

§ III. — LA SCIENCE CATHOLIQUE EN ESPAGNE

1° *Instruction et éducation.* — Pour parler des lettres en Espagne, nous commençons par la base de l'édifice, l'instruction primaire. Les scolopies en furent longtemps chargés, mais soit par l'effet du temps, soit par une trop grande latitude de conduite, ils déclinèrent ; un mauvais journal de Barcelone traduisit ce déclin par une caricature où Léon XIII donnait le fouet à un maître d'école de cet Ordre. Les scolopies tiennent encore un grand nombre d'écoles en Espagne ; ils s'occupent de préférence des classes riches ; leur supérieur général est un évêque. A côté d'eux sont venus de France, les frères Maristes animés du plus grand zèle. Les Frères du Cœur Immaculé de Marie s'occupent de confession et de prédication ; mais enfin ils ont des écoles. Les instituteurs les plus importants de l'Espagne, ce sont les Frères des Ecoles chrétiennes ; ils ont soixante-dix écoles et en fondent chaque année de nouvelles ; les écoles comptent de 300 à 3.000 élèves. En ce moment, ils traduisent en espagnol, leurs livres français et en composent de nouveaux, où ils marquent le pas du progrès : ils relèvent du supérieur de Paris. Leur modestie les dérobe aux éloges de l'histoire ; ils se contentent de faire le bien sans bruit et d'être proscrits de temps en temps par leurs élèves. Les épreuves de la terre sont des échelons pour monter au ciel. On les demande par-

tout ; le grand flot de leur expansion va dans l'Amérique du Sud et en Océanie. C'est la civilisation qui change de foyer ; elle marche avec les écoles chrétiennes ; là où elles s'éteignent, la barbarie revient et les peuples s'étiolent. Nous avons visité, à Madrid, le grand collège des Frères, rue Bravo Murillo ; c'est une des merveilles du monde.

Le haut enseignement appartient aux Jésuites : c'est dire qu'il ne laisse rien à désirer. Il y a aussi une université laïque ; et beaucoup de hautes écoles que les Espagnols appellent des Académies, mais par emphase seulement. Là bas ils ont un proverbe pour dire qu'un bachelier en art est un âne sous toutes les coutures ; ils le sont parfois tellement, qu'ils vont chez les frères chercher les éléments de la culture intellectuelle. Autrefois, l'Espagne n'avait pas de grands séminaires, les vieux prêtres, surtout dans les campagnes sont d'une ignorance crasse ; il y en a qu'on appelle prêtres de *messe* et *marmites* ; ils ne savent que dire la messe, et en diraient quatre ou cinq par jour, si les évêques n'y mettaient pas d'opposition. Les jeunes prêtres dans les campagnes sont généralement assez instruits ; dans les grands centres, ils le sont beaucoup, non seulement en théologie, mais dans toutes les sciences. Plusieurs ont écrit des ouvrages vraiment importants ; par exemple Villabuena, pénitencier à Tolède et Lopez Ferreiro à Compostelle. Toutefois la formation des prêtres paraît laisser à désirer sur un point. Les jeunes gens qui s'y préparent se préparent à deux ou trois carrières à la fois ; ils suivent, en même temps, le cours de droit, de médecine et de théologie ; ils seront médecins, avocats ou prêtres, suivant qu'ils auront achevé plus tôt leurs études dans une partie. Cette procédure indique que le sacerdoce est plutôt une carrière qu'une vocation ; ce serait une manière de voir comme une autre. Cette conception ne peut que rabaisser le caractère, diminuer le zèle et peser sur la nation dans l'avenir, comme une chose funeste de décadence. Les peuples sont ce que les prêtres les font : *Sic populus, sic sacerdos.*

Si le prêtre est la tête d'un peuple, la femme en est le cœur. En Espagne, l'éducation des filles est confiée généralement aux religieuses. Il y a là les Sœurs de la charité, branche détachée de la grande

famille de S. Vincent-de-Paul, l'Espagnol étant séparatiste par nature. Il y a les sœurs françaises du Sacré Cœur pour les hautes classes. Il y a les sœurs de la Divina Pastora, las Ursulinas, las Escolopias, las Theresas, les sœurs de la Sainte-Famille, des Saints-Anges, de la Sainte Espérance et une foule d'autres congrégations. Léon XIII a demandé, à tous ces couvents de clôture ou de demi-clôture d'ouvrir leurs portes à des écoles pour recevoir les filles du peuple. La femme espagnole, autant que nous avons pu en juger, est le modèle des femmes, l'ange de la patrie.

Le point capital, pour la bonne tenue d'un peuple, c'est la dignité de l'épiscopat. En Espagne, les évêques sont, sans exception, des hommes très instruits, surtout en théologie ; ils sont, sans exception, tous opposés au libéralisme ; quelques-uns seulement inclinent à la conciliation envers les hommes politiques. Naturellement, il y a diversité dans les actes épiscopaux, mais unité de doctrine, et ferme opposition aux mauvais livres, aux mauvais journaux, aux mauvaises lectures. Lorsque parut le projet de loi qui ne reconnaissait pas l'immunité ecclésiastique devant les tribunaux civils, tout en ménageant le pouvoir royal, tous protestèrent avec une suprême énergie. Des quatre partis qui divisent l'Espagne, trois sont catholiques ; quant aux républicains, ils sont impies comme les nôtres. Parmi les libéraux, Montero-Rios est démocrate, Moret est libéral : ce sont des désignations d'Espagne, plutôt relatives aux personnes et aux intérêts politiques. La presse est soumise à la censure ecclésiastique en droit ; en fait, elle est difficile à soutenir. Les archevêques de Tolède et de Séville ont condamné l'anticléricalisme ; tous condamnent quelquefois, peut-être pas assez, la mauvaise presse ; toujours avec grand effet dans les provinces, moins à Madrid. Les écoles sont également soumises à l'autorité des évêques ; en fait, elles sont toutes catholiques, quelques-unes seulement sont laïques ; les maîtres sont obligés par la loi de conduire les enfants à l'église ; l'instruction élémentaire est plus complète dans les provinces catholiques. En droit, les universités sont soumises aux évêques, en droit plus qu'en fait. L'Etat s'arroge le monopole pour le choix des professeurs, le programme des études, la collation des grades ; mais il accorde peut-

être trop de liberté dans le mauvais sens du mot. Plusieurs professeurs sont rationalistes ; la plupart sont catholiques ; plusieurs très pieux. Pour le gouvernement de leur diocèse, les évêques s'en tiennent au droit canon, en tant qu'il n'y est pas dérogé par le Concordat. Si le gouvernement le viole, les évêques, qui sont toujours militants, protestent avec toute la force du droit. Un grand point, c'est que les évêques tiennent des conciles provinciaux, à Burgos, à Valence, à Compostelle, à Séville ; les synodes diocésains se tiennent à Burgos et à Calahorra. Les conciles provinciaux ne se tiennent pas régulièrement tous les trois ans ; il y est suppléé par des conférences ecclésiastiques d'évêques comme en donnait le conseil Léon XIII et comme le prescrit le concile latino-américain : de telles conférences sont tenues à Burgos et à Palencia.

Les rapports du clergé avec les populations sont bons ; le clergé exerce un grande autorité au sein des populations rurales, ainsi que dans les provinces basques et navarraises. Par l'effet de la presse qui est, en général, libérale, et même radicale dans les villes, l'autorité ecclésiastique est moins respectée dans les villes ; mais même dans les villes, il y a le *pusillus grex* qui n'est pas petit ; mais qui est solide, pieux, désintéressé, zélé, armé pour toute sorte de bien. La note dominante du clergé espagnol, c'est l'attachement au Saint-Siège, la docilité à ses enseignements. Les mœurs sont bonnes ; la résidence est observée. Les congrégations religieuses, nombreuses et prospères, manquent peut-être un peu de formation. La vie d'association est peu développée en Espagne. Pourtant les associations économiques sont en voie de formation ; le gouvernement favorise les caisses rurales et le crédit agricole. Les évêques favorisent les cercles catholiques, les congrégations moniales pour les bonnes sœurs. La congrégation de Barcelone, peut-être unique en son genre, par l'organisation et l'action, paraît l'emporter sur toutes autres. L'Eglise est, en Espagne, plus que dans d'autres pays, un puissant élément de vitalité nationale.

2° *La Presse.* — Les Espagnols qui ont tous un fond de bravoure, ne peuvent pas ne pas aimer la presse : c'est une milice spirituelle au service de la vérité, et lorsqu'elle est catholique, c'est, dans les temps

modernes, l'une des grandes forces de l'Eglise. En Espagne, il existe donc des journaux et des revues, et nous ne savons s'il en existe réellement assez pour tenir tête au mal. La république en Espagne a été ce qu'elle est en France, absolument impie et absolument canaille. Le P. Blonxo Garcia, augustin du royal monastère de l'Escurial, au tome I, p. 197 de son ouvrage sur *la littérature espagnole au XIXe siècle*, esquisse, des ravages de la presse impie, une peinture qui fait dresser les cheveux sur la tête. Le démagogie, la libre pensée suivent une progression ascendante ; elles débordent impunies dans la presse et à la tribune, dans l'enseignement officiel, dans les traités scientifiques et dans les œuvres littéraires. Sur les ruines d'un Krausisme pédant et bouffon, s'étendent toutes les aberrations de la philosophie ; elles suffisent pour consacrer la Babel de la civilisation contemporaine. Son principal crime, c'est de former une génération qui, au lieu d'adorer Jésus-Christ, se met à genoux devant Allan-Kardec, Comte, Schopenhauer, Bouddha et Mahomet. A part le blasphème qui se cultive dans les cours universitaires et autres centres d'enseignement, les feuilles du dimanche distribuent l'impiété au peuple, et le cri de la révolte s'élève aussi bien contre la religion qui le repousse, que contre le doctrinanisme qui l'autorise. Calomnier le clergé, faire l'apologie du couteau et du poignard, abrutir le peuple et les lecteurs à demi-instruits, déchaîner les instincts de férocité sauvage ; ces excès constituent le fond de ces publications, qui, à la science et patience du gouvernement, se répandent dans les rues. Pour compléter cet horrible tableau, vient l'infâme commerce des écrits où l'impudeur et la pornographie enseignent à la jeunesse les raffinements du vice et tous les plus honteux secrets de la dissolution. Les foyers d'irradiation qui ont influé directement sur la culture générale et sur les nouvelles directions de la pensée scientifique et littéraire, ont eu, pour centres de discussion, les périodiques et les revues, L'Athènes de Madrid et quelques autres des capitales de province ont formé, par leur enseignement, le goût et le jugement de la jeunesse ; ils l'ont soumise à une infinie variété de courants doctrinaux, depuis la doctrine catholique jusqu'au positivisme. Pour ce qui regarde Madrid, la bataille entre l'orthodoxie et la libre pensée,

dans les chaires et les sections d'enseignement, offre une certaine infériorité due à la retraite systématique des traditionnalistes, pour qui l'alliance avec le parti conservateur, constituerait une espèce de suicide politique. En revanche, le cercle de la jeunesse catholique forme un noyau de force, un centre d'action, une armée, dont nous allons tout à l'heure compter les soldats et les capitaines.

3° *Les Revues.* — En Espagne existent d'importantes revues catholiques. Nous citons le *Messagero*, le *Sacré-Cœur* de Bilbao, la *Croix*, la *Lecture dominicale*, l'*Apostolat de la presse*, qui publie des ouvrages anciens à bon marché et produit, chaque mois, des opuscules de propagande sur les matières religieuses et les controverses. Parmi ces revues, la plus importante c'est *Razon y Fe*, *Raison et foi*, publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus. Là, en Espagne, ils sont chez eux, ils sont distribués en trois provinces, Aragon, Castille, Tolède, plus une en Portugal ; par leur science et par leur courage, ils sont à la hauteur de tous les dévouements. Le directeur de cette grande Revue est le P. Paul Villada, né à Burgos le 27 juin 1845. Professeur pendant longtemps, il enseignait spécialement la théologie dogmatique, la morale et l'hébreu ; il se fit connaître très avantageusement par ses *Cas de conscience* contre le libéralisme, publiés en Belgique, trois volumes latins, abrégés pour l'Espagne en un seul volume. C'est une somme théologique contre la terrible hérésie du temps présent. En 1899, le P. Villada publiait une *Dissertation latine* sur les effets formels de la grâce habituelle ; et un volume de *Réclamations légales*, en faveur de l'unité catholique, la propagande religieuse, la liberté d'enseignement et l'immunité ecclésiastique. C'est un travail qu'il faudrait traduire en français, pour les principes et accommoder, pour l'application, à notre législation française. — Les principaux collaborateurs du P. Villada sont les Pères Astrain, Fita, Mir, Urraburu, Murillo, Ferrères, Miarto, Mendive, Mach, Robles, Arcos et Coloma ; nous dirons un mot de chacun d'eux, pour mettre en relief les mérites de leur valeur.

Le P. Antoine Astrain, navarrais, né en 1857 près Pampelune, entre dans la Compagnie en 1871, et enseigne la rhétorique. On lui

doit une histoire de la Compagnie de Jésus dans l'assistance d'Espagne, en un volume. On doit en rapprocher l'histoire de la même Compagnie au Chili par le P. Eurich. L'histoire de l'extinction et du rétablissement de la Compagnie au XVIIIe siècle a été écrite par José Signatelli et mieux par Jaime Nonell, en trois volumes, 1903 : c'est un ouvrage très important pour les textes. Les travaux des Jésuites aux Philippines ont été également racontés par Chirino et Partello, volume publié à Barcelone, en 1900. Nous avons vu à la bibliothèque de la Merced, à Burgos, sur l'histoire générale de la Compagnie, plusieurs volumes de la plus haute érudition. Une société s'honore en consignant ses titres dans d'aussi importantes publications.

Le P. Fidel Fita, né le 31 décembre 1835, à Areys de Mar, près Barcelone, entré dans la Compagnie en 1850, membre titulaire de l'Académie royale d'histoire, a publié des conciles inédits avec notes et de nombreux ouvrages d'histoire, entre autres des indications pour former une histoire hispano-américaine du Sacré-Cœur. Fita est le rédacteur infatigable du *Boletin de la historia* : son nom fait autorité dans les questions d'histoire ; il est très connu des hommes instruits, même à l'étranger.

Le P. Jean Mir y Noguera, né le 26 janvier 1840, à Palma de Majorque, îles Baléares, entré en 1856 dans la Compagnie, a professé les mathématiques et s'est occupé à la composition d'ouvrages. C'est un homme infatigable ; ses écrits supposent une lecture immense. Les principaux sont : La *Création*, la *Religion*, la *Prophétie*, une *Vie de Jean Berchmans*, et les *Frares de los clariscos*. On ne doit pas le confondre avec un autre Mir, auteur également recommandable de livres pieux, un Manuel chrétien, l'Esprit de Sainte-Thérèse, l'histoire de la Passion, l'Harmonie et Aux pieds des autels.

Le P. Joseph Mendive, né le 11 février 1836, à Liedena en Navarre, enseigna longtemps la théologie au scolasticat de Oña, province de Burgos. On lui doit des *Institutions de philosophie scolastique* selon la pensée de S. Thomas et de Suarez. Ces institutions comprennent six volumes qui traitent de la logique, de la théodicée, de l'ontologie, de la cosmologie, de la psychologie, de l'éthique générale et du droit naturel. Le P. Mendive ne s'est pas contenté de ce

travail classique, par une très heureuse inspiration, il a abrégé, pour les laïques, ces mêmes ouvrages en langue castillane. Le P. Joseph Mendive est également auteur des Institutions de théologie dogmatico-scolastique en six volumes in-4°. Le P. Mendive est le Suarez de l'Espagne contemporaine. Rappelons que, malgré sa très haute science, il n'a pas dédaigné d'écrire un ouvrage populaire sur la religion vengée des impostures rationalistes. Cet ouvrage est parvenu à sa quatrième édition, avec un prologue de Juan Manuel Orti y Lara. C'est le propre d'un ferme esprit et d'un homme de zèle de ne pas rester enfermé dans sa tour d'ivoire, mais de descendre dans la plaine, pour s'y battre, contre les Sarrasins, avec l'ardeur d'un brave soldat.

Jean-Joseph Urraburu, né le 23 mai 1844, à Céamuri-en-Biscaye, enseigna la philosophie d'abord en Espagne, puis fut appelé à Rome, pour occuper une chaire à l'Université grégorienne. Urraburu a publié son cours en grand et en compendium. Le grand cours de philosophie comprend huit énormes volumes in-quarto : trois pour la logique, l'ontologie et la cosmologie, trois pour la psychologie, deux pour la théodicée. Le compendium offre, sous les mêmes titres, des volumes moins compacts. On y remarque en particulier, des principes fondamentaux d'anthropologie qui ont été traduits en espagnol par le P. A. de Madariaga, et des origines des êtres vivants selon leurs diverses espèces et un examen du transformisme qui a été également traduit en espagnol. C'est, pour nous, une grande joie, d'avoir à constater, dans l'histoire de l'Espagne, la ublication d'ouvrages de si grande valeur. Urraburu et Mendive sont des noms qui honorent l'Espagne.

Le P. Lino Murillo, né le 23 septembre 1852, à Villaba, en Navarre, a été professeur d'Ecriture sainte à Oña, et est actuellement rédacteur de *Razon y Fe*. La spécialité du P. Murillo, ce sont les études bibliques, dans toute leur étendue, mais spécialement dans leurs relations avec le dogme et avec la critique historique ; le principal ouvrage du P. Murillo est consacré à Jésus-Christ, comme fondateur de l'Eglise et à l'Eglise comme fondation de Jésus-Christ ; cet ouvrage comprend six volumes in-4°. C'est une des plus grandes et des

plus précieuses publications du temps présent. Les impies parlent de supprimer Jésus-Christ : pour s'atteler à une si méprisable besogne, il faut être d'abord un ignorant, puis un malhonnête homme et enfin un sot maladroit, car on est assuré d'avance d'un échec. Ce sont, tout de même, de bien tristes ouvrages que ceux où l'on voit poser de pareils problèmes. On doit encore au P. Murillo, un ouvrage intitulé : *Critique et exégèse*, opuscule où il examine brièvement la théorie du P. Hummelhauer sur l'inspiration. Presque à chaque numéro de *Razon y Fe*, on lit des articles où ce vaillant Jésuite combat vaillamment les nouvelles théories sur les livres saints. Nous avons l'air de croire, en France, qu'il n'y a de savants que parmi nous : c'est une grande illusion, mais nous ne prétendons pas qu'il n'existe de savants que hors de France.

Louis Coloma, né le 9 janvier 1851, à Jerez de la Frontera (Cadix), étudia d'abord le droit à Séville, y cultivant en même temps les lettres sous la direction de Fernand Caballero, pseudonyme de Dona Cecilia Böhl de Faber, venu à Madrid, mêlé à la vie des salons, il étudiait sur le vif les mœurs et coutumes de l'aristocratie. Dona Emilia Pando Razan, dit que nettoyant un jour un pistolet, un coup partit, une balle le frappa en pleine poitrine. Pour remercier Dieu de sa guérison, il entra chez les Jésuites à 23 ans. Rédacteur du Sacré-Cœur de Jésus à Bilbao, il publiait là des romans et des contes qu'il réunit plus tard en volumes. La *Reine martyre*, Marie Stuart ; les *Portraits d'autrefois*, le *Marquis de Mora* et *Jerominus* ou don Juan d'Autriche, sont de vraies histoires plutôt que des romans. Les deux volumes intitulés *Pegnegnecès*, qui firent grand bruit à leur apparition et ont été traduits en plusieurs langues, notamment en français sous le titre de *Bagatelles*, forment une terrible diatribe contre ces hidalgos espagnols dont le P. Coloma élevait les fils à Chamartin de la Rosa, Madrid. Un style classique, un goût exquis, une narration parfaite, voilà ce qui fait le charme des écrits du P. Coloma.

Le P. Nicolas Noguet, né le 6 novembre 1858, entré vingt ans plus tard dans la Compagnie, possède des connaissances étendues sur les littératures classiques grecque et latine, sait à fond les prin-

cipaux idiomes modernes, excelle dans les sciences morales, sociales et politiques : c'est un des plus actifs collaborateurs de *Razon y Fe*. — Le P. J.-M. Aicardo, né en juillet 1861, entré dans la Compagnie en 1876, connaît à fond la littérature espagnole dans ses principaux genres, non moins que les bases de la littérature antique ; il a des convictions fermes, un raisonnement solide, un style vigoureux ; il écrit sur la philosophie, la littérature et la critique. Tout récemment, il publiait un volume sur la littérature contemporaine de l'Espagne. — Le P. Ugarte, né en 1865, entré dans la Compagnie en 1882, a enseigné la philosophie avec beaucoup de succès à l'Université de Deusto (Bilbao) et a résumé son enseignement dans deux volumes intitulés *Leçons de métaphysique*, qui appellent l'attention de tous les connaisseurs. On lui doit surtout des biographies et un catalogue d'ouvrages anonymes ou pseudonymes, plus complet que celui de Carlos Sommervogel. Postérieurement, il a visité l'Allemagne, pour suivre à l'Université de Leipzig, des leçons de Wundt sur la psychologie expérimentale, c'est la spécialité de sa collaboration à la Revue. Ces Jésuites qui vont, comme Ugarte et Murillo pour suivre des cours d'Université allemande, voilà qui prouve joliment qu'ils sont des éteignoirs.

Le P. A. Pérez, né en 1863, entré dans la Compagnie en 1879, possède une instruction solide et étendue sur la littérature, la philosophie, les sciences ecclésiastiques ; il les a enseignées longtemps et écrit de préférence sur l'histoire de la théologie. — Le P. J. B. Jeneves, né en 1861, entré dans la Compagnie en 1888, est docteur en théologie, en droit civil et canonique ; il a fait de la morale et du droit canon son occupation courante et les a enseignés longtemps ; il a publié un grand nombre d'opuscules très estimés ; il a, en particulier, refondu et annoté le compendium de Gury ; son édition a été reçue avec de grands applaudissements, en Espagne et en Amérique. — Le P. Ruiz Amado, né en 1861, entré dans la Compagnie en 1884, est docteur en droit, en philosophie et lettres ; écrivain très fécond, il a répandu son activité sur les différentes branches du savoir humain ; il a toutefois des prédilections pour la pédagogie et l'apologétique, où il est passé maître. — Le P. Martinez, né en 1864,

entré dans la Compagnie en 1878, professeur de théologie, a beaucoup d'aptitudes pour toutes les sciences ; il écrit plus volontiers sur l'astronomie ; il a publié un opuscule sur l'Eucharistie pour réfuter un rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne.*

Le P. B. J. Valladores, né en 1851, Jésuite en 1866, est un docteur en science physique et chimique ; il en a écrit, depuis plusieurs années, un traité réputé des meilleurs, en Espagne et en Amérique. — Le P. J. Alarcon, né en 1843, Jésuite en 1866, est littérateur et poète de grand sentiment ; c'est un styliste de premier ordre ; ses poésies et ses articles sur le féminisme sont connus et estimés en Allemagne. — Le P. E. Vitoria, né en 1864, est aussi un chimiste d'une grande habileté. — Enfin le P. Mintagniaga, né en 1838, licencié en droit civil et canonique, a enseigné pendant plusieurs années la philosophie et quelques parties du droit. A la *Revue*, il s'occupe d'actualités politiques et religieuses. On lui doit un ouvrage sur la morale indépendante, dont il s'est fait deux éditions. On cite, pour finir, le P. Made, auteur du *Thesaurus sacerdotum*, traduit en plusieurs langues et Angel Arcos, né dans l'Andalousie, près Cadix, professeur de théologie qui s'est beaucoup appliqué à l'explication du catéchisme. On lui doit la *Norma del catholico.* — Le P. Villada, directeur du *Razon y Fe*, qui commande à ce régiment de braves soldats, doit être fier de son armée. Pour nous la pensée qui nous frappe, c'est le respect avec lequel la Compagnie traite le public, lorsqu'elle charge un si grand nombre de ses membres, de collaborer à une revue mensuelle de l'Espagne. Un pays qui possède des *Revues*, de cette force, a, pour lui-même, tous les titres à l'espérance.

4° *Les écrivains distingués.* — Le P. Villada, pour nous donner une idée générale de la littérature espagnole, disait : La politique est hétérodoxe, la propagande protestante, la politique libérale, la littérature immorale, les arts magiques et empiriques. Le P. Blanco Garcia, qui apprécie de même l'état peu rassurant des lettres espagnoles, constate, d'autre part, un grand nombre d'hommes de mérite que doit justement honorer l'histoire. Entre autres, il cite Fidal et Menendez y Pelayo, Nocedal et Navarro Villoslada, Selgas y Linière,

Tamallo et Fernandez, Guerra et Gabino Tejado, Antonio de Villabuena, Valentin Gomez et Francisco Sanchez de Castro. C'est là, dit-il, pour la constitution d'une Union catholique, un puissant noyau de forces ; mais la question dynastique y a mis la discorde ; elle a servi de prétexte à d'autres luttes d'un caractère tout personnel. En un mot, il y aurait, en Espagne, comme partout, pour la défense de la religion, de l'Eglise et de la patrie, beaucoup de forces perdues. C'est un malheur ; mais Dieu fait ses solutions avec les débris des nôtres. L'histoire qui doit rendre, en première instance, le jugement de Dieu, n'a pas à percer ces mystères ; elle doit se borner à synthétiser les faits et à les apprécier selon la justice. Le meilleur moyen pour y atteindre, c'est de condenser les faits autour de biographies et, en étudiant les hommes qui les produisent, s'efforcer de comprendre les événements.

Pour inaugurer cette galerie de célébrités espagnoles, nous inscrirons le nom de Menendez y Pelayo. Marcelin Menendez y Pelayo, né à Santander en 1836, fit ses premières et secondes études dans sa ville natale, les continua à la faculté de philosophie et lettres de Barcelone, il termina à Madrid par le doctorat, après avoir obtenu vingt-sept prix tant ordinaires qu'extraordinaires. La municipalité et la députation provinciale de Santander lui accordèrent une subvention pour visiter les principales bibliothèques de l'Europe. Menendez visita successivement le Portugal, l'Italie, la France et la Belgique ; il copia partout des documents relatifs à l'histoire littéraire de sa patrie. A vingt-deux ans, il obtint la chaire du doctorat en philosophie et lettres ; et à vingt-cinq, il entrait à l'Académie espagnole, section d'histoire, sciences morales et politiques. C'était un jeune homme, presque un enfant, lorsqu'il parut en public comme un défenseur énergique de la science espagnole. Les adversaires le traitaient de petit gazetier, rat de bibliothèque, glaneur paresseux de vieux papiers. Lui, pour toute réponse, publia, en trois gros volumes, ses *Hérétiques espagnols* : c'est une histoire religieuse, politique et littéraire de l'Espagne depuis ses origines chrétiennes jusqu'à nos jours. cet ouvrage révèle une somme prodigieuse de connaissances,un talent synthétique pour harmoniser les multiples éléments d'une si vaste

érudition et révéla surtout une philosophie de l'histoire d'Espagne, entièrement contraire à celle qu'avaient inventée les législateurs de Cadix, ainsi que l'ignorance et la populacerie des progressistes. Les lieux communs sur la barbarie inquisitoriale, oppressive de la pensée, de la tyrannie religieuse et politique de la maison d'Autriche, du martyrologe des savants persécutés par l'alliance despotique du trône et de l'autel : tous ces lieux communs y arrivent à l'état de légendes imaginaires, forgés par leur libéralisme trompé, démentis par mille et mille noms que la péninsule ibérique pouvait mettre en parallèle avec beaucoup d'autres noms qu'encensent et vénèrent l'enthousiasme de la piété filiale et l'exagération du patriotisme. Les illustrations du progressisme durent rendre les armes devant le champion inattendu qu'ils ignoraient tous.

Les programmes et les polémiques de la *Science espagnole* fournissent le plan que Menendez a rempli par ses œuvres, c'est un travail d'une unité grandiose ; c'est un édifice cyclopéen consacré au culte de la nationalité ibérique. Le collectionneur qui réunit des matériaux dispersés dans les bibliothèques et les archives, est vraiment un artiste s'il leur donne les attraits de la grâce et le charme de la beauté. La mémoire privilégiée et l'infatigable activité de l'archéologue s'unissent en lui à l'intuition du critique et au goût classique de l'helléniste. Le sentiment de la beauté dirige et domine avec un souverain empire toutes les facultés de Menendez et couronne des plus pures splendeurs les aridités de la bibliographie et l'exhumation des restes fossiles ensevelis dans les coupes géologiques par le cours des siècles.

La monographie *Horace en Espagne* offre, sous un modeste titre, une multitude de renseignements sur les imitateurs et traducteurs du Cygne de Venose, en Espagne, en Portugal et en Amérique ; elle supplée, d'ailleurs en beaucoup d'occasions, aux défaillances des histoires générales de notre littérature. Je ne dis rien des pages profondes consacrées par Menendez au frère Louis de Léon, ni des hommages rendus au jeune poète catalan Manuel Cabanyes. Dans ses *Essais poétiques,* Menendez avait, de bonne heure, prouvé sa compétence sur de tels objets.

Le classicisme exagéré de la profession de foi qui termine *Horace en Espagne* avait incliné à croire que l'auteur ne prisait pas beaucoup l'art chrétien et en général les œuvres qui ne suivent pas fidèlement la tradition grecque et latine. Les magnifiques conférences sur *Caldéron et son théâtre,* à propos du centenaire du grand poète, firent voir en Menendez, un critique élevé, libre de toute pauvreté doctrinale ; et si l'auteur ne rend pas au théâtre calderonien une parfaite justice, c'est pour des raisons étrangères à tout exclusivisme esthétique, raisons qui ne laissent voir, dans son jugement, aucune opposition à l'orthodoxie.

Les prologues mis par Menendez en tête de beaucoup d'œuvres littéraires, les études insérées dans la *Bibliothèque classique* de Navarre et dans les Revues de Madrid formeraient de gros volumes de même doctrine et de prodigieuse érudition ; une seule de ces Etudes a été reproduite dans la *Collection des écrivains castillans*. Le discours de réception à l'Académie sur les poètes mystiques espagnols ; les études sur Roderigo Caro, Martinez de la Rosa et Nugnez de Arce ont pu trouver place dans les *Auteurs dramatiques contemporains.*

Un ouvrage plus important de Menendez, après ses *Hétérodoxos*, c'est l'*Histoire des idées esthétiques* en Espagne. Il faudrait un livre pour analyser cet ouvrage. On y trouve notamment un indice éloquent d'une seule phase obscure et oubliée de la science espagnole, un inventaire de ses trésors découverts dans les pages poudreuses de S. Isidore et de ses disciples, des philosophes arabes et juifs, de Raymond Lulle, de Raymond de Sebonde, d'Anison March, des profonds théologiens postérieurs à la renaissance, des grands préceptistes comme Puiciano qui surpassèrent Lessing, de tous les poètes et prosateurs des quatre derniers siècles, de tous ceux qui avec plus ou moins de fortune ont approfondi les mystères de la beauté naturelle et artistique.

La ténacité du patriotisme espagnol et la voix sévère de la justice ont rendu hommage à Menendez dans tous les pays où se parle la langue de leur auteur. Ses ouvrages ont un grand prix ; c'est un prince de la critique. Le P. Francisco Blanco reproche à la frivolité

parisienne son indifférence pour des ouvrages que l'Europe admire. Nous ne contestons pas à Menendez l'honneur d'appartenir à la dynastie des rois de la critique ; nous regrettons de ne pas voir traduits en francais ses *Heterodoxos* ; nous ne les comparons pas cependant, pour la grandeur philosophique, à Donoso Cortès ou à Balmès ; et nous confessons humblement que si tout le monde en Espagne nous a loué les talents et les œuvres de Menendez y Pelayo, personne ne nous a dit un mot de ses vertus et nos efforts pour nous instruire sont restés sans résultat.

5° *Verdaguer.* — Mosen Jacinto Verdaguer naquit en 1843 à Folgoroles, humble hameau des environs de Vich, près Barcelone. Mosen est un titre de respect qu'on donne aux prêtres en Catalogne. La très modeste famille de Verdaguer, pour lui assurer un nom, lui ouvrit la carrière ecclésiastique, comme cela se fait pour beaucoup d'étudiants au séminaire de Vich. Ces jeunes gens suivent les cours du séminaire et donnent à des enfants, des leçons élémentaires, dans une ferme où ils reçoivent la nourriture et le coucher. Très attaché à la lecture, Jacinto passait de longues heures dans la bibliothèque épiscopale ; ses condisciples et ses professeurs ne se doutèrent guère que ce montagnard solitaire serait l'auteur de l'*Atlantide* et des *Idyles.* La première manifestation de ses facultés poétiques fut une romance couronnée aux Jeux floraux de Barcelone en 1865. Un peu après quelques jeunes gens courageux fondaient, à Vich, l'association littéraire des bardes ; les sessions se célébraient en plein air, près d'une fontaine, ornée d'un saule. Verdaguer fit le discours d'ouverture, et, sans l'avoir ni prévu, ni cherché, fut nommé président. Le 2 octobre 1870, il célébrait sa première messe et recevait immédiatement la charge de coadjuteur et économe du bourg de Vinyolas. Une céphalalgie tenace l'obligea à faire des excursions maritimes, dont le fruit fut son poème de l'*Atlantide* ; il en avait déjà eu l'idée dans son village et y avait travaillé en dérobant quelques heures aux rudes travaux du labourage. Le premier dimanche de mai 1877 fut le jour consacré à la réputation de Verdaguer ; le consistoire des jeux floraux lut publiquement son poème et lui décerna une haute récompense. Les triomphes qu'il obtint depuis n'altérèrent point

son caractère, ni son humilité sacerdotale. Par un mémorable exemple de désintéressement, il refusa un canonicat qui lui était offert spontanément et avec instance. Pendant quelques années, il fut l'aumonier du marquis de Cornillas ; après la mort du marquis, son fils, Antonin Lopez, accordait à Verdaguer la protection la plus affectueuse et la plus décidée. Les dernières années du grand poète catalan sont enveloppées de mystère. D'une candeur d'enfant, il se laissa tromper plus d'une fois ; l'évêque l'interdit, puis le réhabilita. Sa dernière maladie et sa mort furent quelque peu mystérieuses aussi, mais elle montra le fond des cœurs. Toute la Catalogne adorait Cinto ; son enterrement fut un incomparable triomphe ; toutes les sociétés de Barcelone envoyèrent leurs chars funèbres et leurs couronnes : on ne ferait pas plus pour un roi.

Les œuvres de Mosen Cinto sont considérables. La plus importante est l'*Atlantide*, histoire poétique d'une civilisation ensevelie sous les flots. La version la plus connue en Castillan est celle de Melchior de Palau, retravaillée par Diaz y Carnona. Ce poème a été traduit en français par Albert Savine, en italien par Louis Lugnet, et en provençal par Juan Morin. Le *Canigo*, frère cadet de l'*Atlantide*, est une légende pyrénéenne du temps de la conquête. Les *Idyles et chants mystiques* partagent la célébrité de l'*Atlantide*. Verdaguer a laissé encore une infinité de poésies ; entre autres les *Chansons et légendes* de Montserrat, la trilogie de l'Enfant-Jésus : Bethléem, Nazareth et la fuite en Egypte, le *Rosier* de toute l'année, le *Journal* des pensées religieuses et un *Recueil de chants* sur toutes les circonstances de la vie. L'orthodoxie et l'art se donnent amicalement la main dans toutes les poésies de Verdaguer. Nous sommes heureux de mettre son nom dans l'histoire de l'Eglise : la religion de S. Augustin et de S. Thomas aime à se couronner de poésies divines. Nous ne croyons pas cependant qu'il faille comparer Verdaguer à Homère, à Milton, au Tasse, au Dante, encore moins à David et à Saint Jean.

6° *Une pléiade.* — Nous enregistrons ici une pléiade d'auteurs, très connue en Espagne, moins à l'étranger. — Dona Cecilia Böhl de Faber, mieux connue sous le nom de Fernand Caballero, était née en

1796 à Morgues en Suisse. Mariée à dix-sept ans, dans sa patrie adoptive l'Espagne, elle épousa successivement le capitaine Planelly, le marquis de Arco Hermoso et Arron de Dyala. La reine Isabelle lui avait offert un logement à Séville, elle mourut en 1877. Sa vie avait été consacrée aux bonnes œuvres et aux travaux de l'esprit. On lui doit une grande quantité de romans et de nouvelles, particulièrement recommandés en France par Germond de Lavigne, Charles de Mazade, Antoine de Latour et Rameau Avenet. Caballero décrit avec autant de grâce que d'exactitude les usages, les mœurs et les types divers de la société en Espagne, spécialement en Andalousie ; elle combat les vices de la société, le défaut de foi et de mœurs : c'est le Walter Scott espagnol ; ses héros sont le modèle des vertus dont elle prêche l'imitation. — Une émule de Caballero, Dona Carolina Valenda, épouse de Lopez y Minez, l'un des rédacteurs de la *Lecture dominicale*, a publié des *Poésies,* les *Chants du trouvère*, un poème sur *Grenade* et les *femmes de l'Evangile.* Les bons juges lui trouvent le timbre et l'inspiration de la Coronada avec le ton viril et les belles audaces de Avellaneda. Le P. Garcia Blanco l'admire.

A côté de ces deux femmes nous citerons trois hommes. José Lorilla, né à Valladolid en 1817 ; fils d'un haut fonctionnaire de Ferdinand VII, il avait fait ses études au séminaire des nobles et avait été élevé depuis à Tolède, pour entrer dans la carrière des lois. Mais il s'échappa de Madrid et se fit bientôt connaître parmi les lettrés par la composition sur la mort de Lara, que suivit une infinité d'autres œuvres lyriques ou d'un caractère légendaire. On connaît, de lui, les *Souvenirs du temps*, les *Papiers mélangés*, le *Savetier et le roi, Don Marc Tenorio*, le *Traître inconfessé et martyr*, un poème sur Grenade. En 1855, Lorilla passa en Amérique, revint en 1866 en Espagne, entra en 1885 à l'Académie espagnole. A tous les témoignages de sympathie et d'admiration qu'il reçut, s'ajouta la collation d'une couronne d'or. Lorilla mourut en 1893, connu dans les deux mondes comme un vrai poète.

Jose Maria de Pereda, né à Santander en 1834, avait embrassé la carrière d'ingénieur civil, mais la quitta pour se vouer au culte de la beauté artistique. En 1864, par la publication de *Scènes monta-*

gnardes, il se fit connaître comme écrivain de mœurs. Catholique fervent, riche, carliste étranger à la politique, il vivait retiré paisiblement dans son village natal ; il écrivait ses œuvres merveilleuses, par amour de l'art et sans aucun but utilitaire. Le P. Blanco en cite une quinzaine, entre autres *Blasons et besaces*, l'*Amour des tisons*, *Essais dramatiques*, *Types surhumains*. Pereda, c'est le sage d'Horace, heureux dans sa médiocrité dorée.

Jose Echegaray est une des premières figures de l'Europe contemporaine ; Castélar le compare à Léonard de Vinci, pour l'universalité de ses connaissances. Les problèmes scientifiques ne sont pas les seuls qui aient occupé son cerveau ; les points transcendantaux de droit et de sociologie ont trouvé un écho dans ses drames, et lui donnent une physionomie de poète jurisconsulte et sociologue. Echegaray a tracé des caractères admirables ; son romantisme, éminemment spéculatif et sans tache, ne s'enferme pas dans le cadre de notre époque. La Bibliothèque de l'art espagnol dit que la renommée scientifique d'Echegaray s'est étendue à tous les points du globe ; mais elle ne croit pas son goût à la hauteur de son génie dramatique.

Deux autres noms, souvent cités en Espagne sont ceux d'Orti y Lara et de Vicente de Lafuente. Au nom d'Orti y Lara s'attache le souvenir d'un discours prononcé à la junte centrale du congrès catholique de Sarragosse et deux titres d'ouvrages : *La science et la révélation divine,* preuve qu'il n'y a pas de conflit entre les sciences et les dogmes de la religion catholique ; et *la Sophisterie démocratique* : c'est une réfutation des discours d'Emile Castelar sur la civilisation des premiers siècles de l'Eglise. On lui doit encore un ouvrage sur l'Inquisition, publié en 1877 et une philosophie où il traite des vérités de la foi, de son accord avec la raison, des pratiques de l'ascétisme et du beau. Le P. Villada en fait grand cas. — Vicente de Lafuente est un savant professeur, à qui l'on doit des leçons de discipline ecclésiastique, une histoire des Universités, une histoire des sociétés secrètes et une histoire de l'Eglise. Le dessein de Lafuente avait été de traduire Alzog ; réflexion faite, il en détacha ce qui regarde l'Espagne et y ajouta de quoi former une histoire de l'Eglise en Espagne, d'abord en 4, puis en 6 volumes : c'est un tra-

vail très estimé. On lui doit encore un savant traité sur la pluralité des cultes sous le rapport historique, juridique, etc. La pluralité des cultes doit aboutir à leur suppression et à l'oppression de l'Eglise.

A ces deux noms, j'ajoute celui de l'avocat Buitrago y Hernandez, auteur d'un grand ouvrage sur les ordres religieux en quatre volumes, 1901. C'est un travail à la fois très savant et très à propos. De nos jours, il y a, contre les ordres religieux, un déchaînement de folies, de passions et de fureurs, qui ne peut ni se justifier ni se comprendre. A ce torrent Buitrago oppose une digue savante et forte ; il envisage les ordres religieux : 1° selon le droit public, 2° selon le droit canon, 3° selon la législation espagnole, 4° selon le Concordat, 5° selon les actes du gouvernement, 6° selon la capacité des ordres religieux, 7° selon la capacité personnelle de chaque membre d'un Ordre. Travail très bien entendu, très précieux, que l'on devrait traduire. On pourrait en rapprocher deux ouvrages de Jose Maria Antiquera sur le droit de l'Eglise à la possession des biens matériels et un autre sur la *Démocratisation ecclésiastique*, 1 vol., 1885 ; — et un traité de droit naturel par Pon y Ordinay, 1877. Au milieu de tant d'aveuglements, d'ignorances et de ruines, les catholiques espagnols savent prouver, par leurs œuvres, qu'ils ne sont point des barbares ; et que leurs adversaires sont, au contraire, les tenants de la barbarie.

7° *Ecrivains ecclésiastiques.* — Les lettres en Espagne sont représentées surtout par les évêques, avec une magnificence qui justifie le mot de *catholique* Espagne. Le premier à inscrire, pour l'honneur, c'est le cardinal Garcia Gil que l'épiscopat du monde entier choisit comme le premier président de la première commission au concile du Vatican. Manuel Garcia Gil était né le 14 mars 1802 à San Salvador de Camba. Prêtre de l'ordre de S. Dominique, il fut successivement évêque de Badajoz, archevêque de Sarragosse. Les vertus de ce fervent serviteur de Dieu en firent l'apôtre de la Galice et un héros pendant l'épidémie de choléra. On lui doit la restauration de N.-D. del Pilar ; la réputation de ses connaissances théologiques le fit élire le premier à la section *de fide*. — Le cardinal Zéphyrin Gonzalez, étant professeur à l'Université de Manille, avait

attiré l'attention des savants par des *Etudes* sur la philosophie de S. Thomas. Ensuite il écrivit un *cours* de philosophie également recommandable par sa solidité et son originalité. Son *Histoire de la philosophie* l'a rendu célèbre dans tout l'univers. On cite encore avec éloges beaucoup d'autres ouvrages, notamment la *Bible et la science*. Comme évêque de Cordoue, archevêque de Séville et de Tolède, il était surtout célèbre par sa charité. Cardinal, il se démit de cette dignité, pour se livrer plus à son aise aux méditations philosophiques. Pape, nous n'aurions pas accepté cette démission : parce que la pourpre romaine n'empêche pas de philosopher, et parce qu'un grand philosophe est un ornement pour le sacré collège ; cardinal, nous ne l'aurions subie que comme une injure. La mémoire de Gonzalez est en bénédiction. — José Moran, dominicain, qui remplit, en Espagne et au Mexique, d'importantes commissions, est auteur de plusieurs opuscules de piété, d'un commentaire de la constitution *Apostolicæ Sedis* et d'une théologie morale en quatre volumes. — Don Ramon Martinez Vigil, dominicain, évêque d'Oviedo, est auteur d'un ouvrage important sur la Création, la Rédemption et l'Eglise, d'une histoire naturelle, d'un commentaire de l'Evangile selon S. Mathieu, d'une imitation de S. Dominique, de deux volumes sur le Rosaire, de trois volumes d'œuvres pastorales et d'un ouvrage sur l'ordre de S. Dominique suivi d'une bibliothèque des œuvres des dominicains espagnols. Successivement professeur à l'Université de Manille, procureur du Saint-Rosaire dans la province de Madrid, Martinez Vigil s'est montré homme de grand talent, homme de grand travail, également fort par la raison et puissant par l'éloquence. — Bernardin Lozaleda, longtemps professeur à l'Université de Manille, puis archevêque de cette ville, à cause de l'excellence de ses mérites, a été l'objet favori des haines de l'impiété et des fureurs de la révolution ; plus les flots se déchaînent contre une jetée ou contre un quai, plus ils montrent sa nécessité et sa solidité. — Joaquin Fonseca, recteur de l'Université de Manille, également voué aux lettres et à a théologie, a écrit une histoire presque complète de la province dominicaine du Saint-Rosaire et composé des poésies qui lui ont valu une couronne. — Paulin Alvarez, célèbre

prédicateur en Espagne, au Mexique et à Cuba, provincial de l'Andalousie, pendant longtemps directeur de la *Revue du Saint-Rosaire*. a publié deux volumes de conférences religieuses prêchées en 1890 à Barcelone et en 1894 à Madrid, une vie de sainte Catherine de Sienne d'après le B. Raymond de Capoue, une Vie des frères dominicains d'après les merveilleuses légendes du XIIIe siècle et un recueil d'hymnes sacrés pour les fêtes de l'Eglise. — Le docteur Fernando Blanco, né en 1812 à Tola de Sena près Oviedo, récitait les lettres de l'alphabet si parfaitement qu'on lui disait : N'aie pas peur, tu seras évêque ; il prit l'habit dominicain à Salamanque, y resta professeur après la laïcisation et s'y montra un véritable apôtre. A cause de son zèle, il fut banni, en 1858, par le gouvernement. Secrétaire du cardinal Cuesta, il fut chargé par Pie IX de parler en présence des évêques réunis à Rome pour la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception et excita l'admiration de son auditoire. En 1864, Pie IX le chargea de revoir la célèbre Encyclique : *Quantâ curâ* ; on dit même qu'il en est l'auteur. La reine Isabelle l'appelait son évêque et le consultait dans les cas graves. Sénateur du royaume, archevêque de Valladolid en 1875, il mourut en juin 1881.

8° *Antolin Monescillo*. — L'un des plus illustres écrivains de l'Espagne fut Antolin Monescillo, né le 2 septembre 1811 à Coral de Calatrava, diocèse de Tolède ; il fut, à son baptême, placé sous la protection d'un martyr, et aux premières lueurs de son intelligence, on vit de quelles heureuses prédispositions l'avait enrichi le ciel. Ses études élémentaires, à tous les degrés, furent autant de triomphes ; en 1836, il fut promu au sacerdoce. Le génie de l'écrivain, qui est l'une de ses qualités saillantes, se révéla dans la biographie d'un des maîtres de sa jeunesse ; ce fut, dit le *Courrier espagnol*, l'étoile lumineuse qui fit voir, dans l'auteur, un homme de cœur et de caractère. Le bannissement du protecteur de son enfance mit en vif relief le courage, plus que cela, l'intrépidité de Monescillo. A la mort de sa mère, il l'embauma littéralement de ses larmes. Pour raconter dignement cette vie, il faudrait un volume ; nous nous bornons à dire qu'il fut, en 1861, évêque de Calatrava ; en 1865, évêque de Jaën ; en 1877, archevêque de Valence ; en 1892

archevêque de Tolède, primat d'Espagne. Ce prélat fut revêtu de toutes les charges politiques, adjointes, en Espagne, aux fonctions religieuses. Au milieu de toutes les préoccupations, Monescillo ne cessa jamais d'écrire, soit pour combattre l'erreur, rectifier les idées ou propager la science pure. Le cardinal Monescillo mourut en 1897. Pendant sa longue vie, il collabora aux journaux et aux revues catholiques de son pays. Monescillo était un écrivain très fécond, un critique très prudent, un savant de premier ordre. La nomenclature de ses œuvres, dans le *Courrier espagnol*, ne compte pas moins de trente-sept numéros. Outre les volumes consacrés aux œuvres pastorales, nous citons une traduction du *Dictionnaire théologique* de Berger et de la *Symbolique* de Mœhler, un traité de la vraie religion comme addition à la théologie de Thomas de Charmes, une réfutation des idées de Donoso Cortez sur la liberté et la perfectibilité humaine, le *Nouveau Bécan* ou l'analogie de l'ancien et du nouveau Testament, six volumes d'homélies, deux catéchismes, un discours pour la défense de l'unité catholique. La *voie*, *la vérité et la vie*, commentaire pieux de l'Imitation de Jésus-Christ; *Jésus-Christ*, *roi des nations*; *Raphaël et Tobie* comme modèles de vertu morale et politique; une protestation contre la liberté des cultes; un message à l'épiscopat espagnol; dix conférences religieuses; une étude sur le paupérisme, comme problème social; l'Illustration des enfants; une Neuvaine à la Sainte Vierge. Le *Courrier espagnol* dit des œuvres de Monescillo que c'est le sanctuaire du savoir, un monument grandiose, d'où émanent silencieuses les pensées d'un génie fertile, patient et inébranlable. Monescillo est une des gloires du pontificat de Léon XIII, qui n'en compte pas beaucoup d'un si vif éclat.

9° *Carbonero y Sol*. — Un des écrivains les plus méritants de l'Espagne, c'est Carbonero y Sol, fondateur et directeur de la *Croix*, revue religieuse d'Espagne. Léon Carbonero y Sol était né en 1812, à Villatabas, province de Tolède; il devait mourir en 1902. Pendant ses humanités, il avait étudié les langues modernes en même temps que les langues anciennes; pendant ses études de droit, il avait abordé l'étude de l'économie politique. Bachelier, licencié, docteur, il était devenu professeur avant même d'être gradé; il enseignait

l'italien, le français et l'arabe. Tour à tour fonctionnaire, juge, avocat, il serait difficile de nombrer les professions, les dignités, les charges, les titres et les distinctions auxquels il put parvenir, pendant une si longue carrière. C'était à la fois, un homme d'étude, de conviction et d'action. A ce titre, il eut à subir aussi plus d'une épreuve. En 1835, il fut exilé pour une dissertation contre le libéralisme ; en 1841, il eut à subir un procès pour avoir défendu les chanoines de Tolède, protestataires contre la spoliation de l'Eglise ; en 1855, il eut un nouveau procès à cause de la défense des biens de l'hôpital de Séville ; en 1869, il fut expulsé de sa chaire à l'Université de Séville pour refus de serment à la Constitution de 1869. A trois reprises, il fut attenté à ses jours. Cet homme de bronze n'avait peur de rien et marchait toujours en avant. Epoux et père d'une nombreuse famille, il s'appliquait aux devoirs de la vie domestique comme s'il n'eût pas d'autres devoirs à remplir. Parmi les innombrables œuvres qui honorent sa carrière, il faut citer la souscription pour le clergé de Fribourg, la découverte du manuscrit de Ceballos : *La fausse philosophie est un crime de l'Etat,* la souscription pour replacer les croix de Séville, l'assistance à l'assemblée catholique de Belgique, les souscriptions pour le Denier de Saint-Pierre, et pour les messes de Rome, la collaboration à la bibliothèque de l'Immaculée-Conception au Puy, des solennités de réparation par la très sainte Vierge, spécialement dans le mystère de son Immaculée-Conception, l'association catholique de l'Espagne, le conseil supérieur de la jeunesse catholique, l'Union catholique et une ambassade pieuse près de Pie IX. Fondateur de la *Croix* d'Espagne avec un groupe d'écrivains catholiques, tous d'un mérite supérieur, et dont plusieurs parvinrent aux plus hautes dignités, il fut en même temps directeur du *Conciliador,* du *Bulletin ecclésiastique* de Séville et de la *Mosaïque,* revue littéraire. Toutefois son principal titre à la reconnaissance de l'histoire, ce sont ses œuvres ; savoir : 1° Deux volumes de poésies, des cantiques orientaux et un drame sur Gonzalve de Cordoue ; — 2° des ouvrages *édités* par ses soins, comme les *écrits inédits* de Massillon, les *sermons* d'Andrès Amaya, le *Concordat* de 1851, la *Défense* de l'Immaculée-Conception, la Bulle *Auctorem fidei*, un

Jugement final sur Voltaire, l'*Index* des livres prohibés, les *Observations* du Saint-Siège en réponse au Memorandum espagnol et des observations sur la réforme ecclésiastique ; — 3° des ouvrages *traduits* par Carbonero, comme la *Somme théologique* de S. Thomas, la petite *Somme de fide*, le *De regimine principum*, le Dictionnaire des décrets de la congrégation des Rites par Falize, la Vie de Bennefoy, les conférences du P. Félix sur le *progrès* et un *Mémorial* des pasteurs, par dom Barthélemy des Martyrs ; — 4° enfin les ouvrages *originaux* du même auteur sur l'*élection* et les *qualités* des ministres, une collection d'auteurs espagnols, des *extraits* alphabétiques du Décret, l'Espagne *artistique*, Tolède *religieux*, Séville *religieux*, la Vie du F. Sébastien de Jésus, deux neuvaines à la Sainte-Vierge, un discours de réception à l'Académie de Séville, un discours sur la langue et les lettres arabes, une *histoire générale des missions* d'après le baron Henrion, un traité théorique et pratique *du mariage* dont il a été fait quatre éditions, des *biographies* des cardinaux Wiseman et Monescillo, l'*Encyclique* et le Jubilé de 1864, la *Chronique* du concile du Vatican en 4 volumes, la *Chronique* du pèlerinage espagnol en 1876, un volume de 1.200 pages sur la vie et l'honnêteté des clercs, la chronique des assemblées catholiques de l'Espagne en 5 volumes, une *Compilacion* de la nouvelle législation canonique, civile et pénale ; un traité du confesseur des religieuses ; la Chronique du Congrès antimaçonnique de Trente ; la *Guirlande* de l'innocence ; des hommages à S. Bonaventure, à sainte Thérèse de Jésus, au séraphique Père S. François d'Assise, à S. Augustin et au Pape Léon XIII, à S. Grégoire-le-Grand, à S. Jean de la Croix, à S. Louis de Gonzague et à Christophe Colomb ; la chronique du premier congrès eucharistique de Valence ; un discours sur la nécessité du principat civil des Pontifes Romains. Le total des œuvres de Carbonero atteint le chiffre de quatre-vingt-dix volumes ; plus les cent volumes de la Croix ; et, avec les rééditions, en tout 212 volumes. Les Espagnols jouissent d'une réputation de paresse que défend, sans réplique possible, la vie laborieuse de Carbonero y Sol. Par la grâce de Dieu, cet auteur a joui toujours d'une bonne santé ; il possédait une grande facilité pour écrire. Ce n'était pas seulement un

écrivain courageux ; c'était un catholique de marque dont les écrits attestent également le talent, le savoir, la foi, la conscience et le caractère. Carbonero y Sol était, à sa mort, le grand doyen de la presse espagnole ; il avait été l'ami de Balmès.

Par ces quelques pages, dont nous avons recueilli les informations en Espagne l'an dernier, 1905, l'Espagne est toujours la catholique Espagne ; elle a gardé sa foi et ses mœurs, mais le sensualisme et le libéralisme énervent également les mœurs et la foi. Le climat a ses vicissitudes ; la race espagnole a aussi ses qualités et ses défauts. En Espagne, les Jésuites sont rayonnants de lumière, les Dominicains brûlants de zèle, les Frères des Ecoles chrétiennes animés du plus ardent prosélytisme, les sociétés de S. Vincent-de-Paul fidèles à l'esprit de leur fondateur ; l'épiscopat également distingué par la science, par les œuvres, par la bravoure. La famille royale est, en général, très aimée ; elle est fidèle aux pratiques religieuses et à son vieux cérémonial. Le jeune roi, aimé des soldats, est littéralement l'idole du peuple. La nation espagnole est riche en bonnes œuvres et bien outillée pour la défense sociale. La presse est là, comme partout, un instrument de dissolution. La nation espagnole, bien que très croyante, a des habitudes blasphématoires, absolument horribles, qui lui viennent, sans doute, des Maures, mais dont elle a bien tort de garder l'insolente putréfaction. A la nation et au gouvernement d'Espagne nous souhaitons, pour son relèvement présent et sa grandeur future, de se faire une armée et d'annexer le Maroc. Un peuple pour se gouverner a besoin de grandir ; dès qu'il cesse de grandir, il diminue ; une fois qu'il diminue, il est perdu ; sa ruine totale n'est plus qu'une question de temps. Pour les peuples, encore plus que pour les individus, la devise honorable et salutaire, c'est : En avant, toujours !

§ IV. — LES SAVANTS D'ALLEMAGNE

La science est la connaissance raisonnée de Dieu, de l'homme et de la création. Autant la pensée humaine peut avoir d'objets, autant elle a de facultés pour en raisonner la connaissance, autant elle

crée de sciences. On entend toutefois communément par *sciences* : les sciences physiques et mathématiques, l'histoire, la philosophie, la théologie et la politique. Les arts ne se confondent pas avec les sciences, quoique, sous plus d'un rapport, ils usent des mêmes procédés. Les lettres, au moins dans leur forme ordinaire, s'en distinguent. Ici, sans vouloir nous arrêter à cette question, nous prenons les sciences dans leur acception générale ; et nous entendons par savants d'Allemagne, sans distinction, tous ceux que l'opinion publique décore de ce noble titre.

1° *La science allemande.* — La science allemande jouit d'une réputation universelle et, pour parler franchement, elle la mérite. L'allemand possède une espèce de prédestination à la science ; son pays lui offre, dans son esprit et ses institutions, les moyens de l'acquérir et les motifs d'émulation pour s'y avancer. Dès notre jeunesse, nous éprouvions, pour la science allemande, un vif attrait ; il nous semblait que les Allemands comprenaient mieux que nous ; et nous éprouvions une espèce de joie à fréquenter leur école. Abstraction faite de nos goûts ou de nos illusions, il est beau, certes, qu'au sein d'un peuple, un certain nombre d'hommes de haute culture, l'élite de l'intelligence nationale, s'appliquent aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'histoire, à la philosophie, à la politique, aux sciences morales et sociales ; et s'y consacrent avec tant de désintéressement, tant de zèle, tant de courage, que leur vie entière s'écoule sans qu'ils lâchent pied. Que tous, sans exception, aboutissent à d'importants résultats, on ne peut pas raisonnablement le prétendre ; mais le seul fait de passer sa vie à l'étude, c'est une occupation, justement honorée et profondément douce, dont Cicéron et Gœthe, organes ici du genre humain, ont gravé l'éloge en traits immortels. Dans la quantité, du moins, il y en a toujours un certain nombre qui, sous la loi du travail et par l'exception du talent, produisent des œuvres de haute valeur, dont tout le monde profite et dont l'humanité s'honore. L'ensemble, même les points réels, vous touche, parce qu'il est toujours beau de se dévouer corps et âme, au culte de la vérité, suivant la formule des auteurs : *Vitam impendere vero.*

En 1904, nous visitions l'Allemagne pour préparer les éléments

de ce chapitre ; nous en avons poursuivi depuis les informations, grâce au bienveillant concours de nos hôtes (1), dont l'inexprimable générosité doit trouver ici son éloge, dans la cordiale expression de notre gratitude. En attendant la nomenclature des savants et de leurs œuvres, nous voulons exprimer une observation préliminaire, respectueusement sans doute, mais avec la profonde conviction de sa vérité. Par le fait, 'Allemagne est oupée en deux, catholique d'un côté, hérétique de l'autre ; la scission est profonde ; l'opposition, à ce qu'il paraît ou plutôt à ce qu'ils disent, irréductible. De chaque côté, il y a de grands savants, qui creusent tous les problèmes, qui vont jusqu'au fond des choses, qui posent des principes, qui déduisent des preuves, qui argumentent et mettent le tout dans de gros livres. Ce zèle est la marque de leur conviction ; nous lui rendons hommage. Mais puisqu'ils sont coupés en deux, que les uns disent oui, que les autres disent non, et que la vérité est une, évidemment, la moitié au moins des savants, est dans l'erreur, dans les ténèbres, dans le néant de la pensée. C'est l'oracle du bon sens. Cette juste observation devrait armer chaque parti l'un contre l'autre ; par les armes loyales de la discussion, catholiques et protestants devraient travailler constamment, ardemment, à se convaincre. Pas du tout : les armes ne leur poussent pas aux mains ; entre ces savants, il n'y a pas de bataille. Bien plus, ils vivent côte à côte, ils se servent au même plat, causent en bons amis, et ne profèrent jamais un mot sur leurs dissidences religieuses. Leurs combats sont tous muets et ne se passent que dans les livres ; à peu près sans résultats. Catholiques et protestants paraissent atteints du même mal ; tous inertes, au moins en apparence, tous peut-être mollusques et sabreurs en paroles, bénisseurs en action. Cet esprit est si bien passé dans les mœurs, que tous les laïques, hommes et femmes, en subissent les inspirations. Même les personnes pieuses, les mieux pensantes, y vont de leur petit propos sur la tolérance et estime-

(1) M. Armand Savaète, directeur-professeur à l'école des Pages du Roi de Bavière, et Madame Savaète, née Hélène Neumeyer, qui ont bien voulu faire pour nous maintes démarches et maintes recherches. Qu'ils soient remerciés comme ils ont agi, avec le cœur.

raient mauvais goût ou mauvaise éducation, d'y déroger. « Le discours de Grimm sur la tolérance, disait Voltaire, c'est le discours d'un sot, à l'usage des imbéciles. » Imbéciles, non, mais les Allemands sont tous plus ou moins fondus dans cette confusion, dans ce syncrétisme habituel, qui énerve les cœurs et les bras. Cette humeur pacifique est contraire à la nature humaine, au fond plus belliqueuse, elle est contraire à la nature de l'âme, soucieuse nécessairement de ses destinées immortelles ; contraire à la nature de la religion, à la gravité de la croyance, à l'importance de ses lois, à l'autorité de ses institutions. En Allemagne, il y a au moins, une personne qui ne paraît pas croire si facile de se tenir inerte et de garder le silence ; il parle de poudre sèche et de sabre aiguisé ; sans doute il ne croit pas que tout le monde doit embrasser tout le monde. Croyance d'ailleurs universelle : le tolérantisme n'est qu'un synonyme dissimulé de l'égoïsme et un plaidoyer bénin en faveur de la paresse.

Nous souhaitons à l'Allemagne, de prendre, intellectuellement, des usages plus militants ; d'ouvrir dans son sein une croisade et de la poursuivre jusqu'à ce que l'Allemagne revienne à la foi de S. Boniface, sous le sceptre de Charlemagne. Sur l'étonnement que nous éprouvions à voir les Allemands si mornes et sur le vœu que nous exprimions de les voir secouer leur torpeur et s'animer à ces combats, où les vaincus même sont victorieux, il nous fut répondu : Que les Allemands n'avaient pas le talent de la controverse, ni sa vertu plutôt ; et que s'ils se mettaient à ouvrir des tournois théologiques, ils ne tarderaient pas à se prendre au collet, peut-être à se couper la gorge. Ce serait d'une extrémité à l'autre. Mais peut-être ces alternatives de paix et de guerre, également funestes, devraient les amener à croire qu'il y a un prince de la vérité comme il y a un prince de la paix et que son représentant en ce monde est le juge né des controverses. Que Dieu ait livré le monde aux disputes des hommes, il y paraît bien ; mais il n'est pas écrit que ces disputes ne doivent jamais aboutir ou n'aboutir qu'à des ruines.

2° *Statistique de la science.* — Nous avons vu plus fort ; nous avons vu, en Allemagne, quelques savants catholiques, animés de la

plus belle vertu, poursuivre de leurs anathèmes, au nom de la science, Luther et le luthéranisme. Et nous avons vu des savants catholiques, au nom de la science, défendre le luthéranisme et Luther, ou, du moins, les excuser. Par là, ces derniers se donnaient le renom d'esprits délicats et d'hommes courtois ; ils pensaient même, par là, se donner le lustre d'une science plus étendue et plus profonde. Que la science soit juge, dans des questions d'histoire ou de science, nous n'en ferons pas une question ; mais quand de vrais savants, réputés tels même par les protestants, dénoncent les contradictions, les abjections et les fléaux du luthéranisme, si d'autres savants catholiques soutiennent le contraire, l'histoire doit dire que c'est là plus qu'un crime, c'est une sottise.

Ces écarts ne nous empêchent pas d'admirer, en Allemagne, l'intensité de la vie intellectuelle, la fidélité à l'étude et l'ardeur au travail. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est la statistique actuelle des écrivains catholiques allemands. En Prusse, on compte 1026 écrivains, hommes et femmes ; dont 475 pour le pays Rhenan, 191 pour la Westphalie, 46 pour le Hanovre, 71 pour Hesse-Nassau, 136 pour la Silésie, 30 pour la Saxe, 37 pour le Brandebourg et Berlin, 40 pour l'Est et l'Ouest de la Prusse. — En Bavière, 739 écrivains, 87 en Wurtemberg, 85 en Bade, 71 en Alsace-Lorraine, 49 dans le grand duché de Hesse.

En Autriche-Hongrie, on compte 715 écrivains. L'Autriche supérieure, 84 ; la Basse-Autriche, 266 ; Tyrol et Voralberg, 147 ; Salzbourg, 40 ; Styrie, 18 ; Carinthie, 15 ; Bohême, 78 ; Moravie, 15 ; la Suisse allemande, 78 ; le Luxembourg, 51 ; la Hollande, 42 ; la Belgique, 6 ; l'Italie, 31 ; le Danemark, 6. En Amérique, la langue allemande compte 60 écrivains connus.

« L'écrivaillerie, disait Montaigne, c'est l'emblème d'un siècle débordé. » Ce jugement peut être vrai pour le XVIe siècle, il ne l'est pas pour le XXe. L'invention de l'imprimerie, l'extension du journalisme ont plus que décuplé le nombre des lecteurs ; à ces lecteurs il faut des aliments, le pain quotidien de l'esprit. Le grand nombre d'écrivains est le signe caractéristique d'une période de civilisation.

3° *Les frères Schmid.* — Fontenelle dit quelque part que s'il con-

naissait une vérité qui puisse accroître le trésor de nos connaissances, il fermerait la main, sans doute par crainte, en augmentant nos connaissances, d'augmenter dans la même proportion, la responsabilité de nos consciences. Pour nous, qui avons les mains pleines, nous écartons la pensée de Fontenelle ; nous voulons ouvrir nos mains toutes grandes. Dans l'embarras où nous sommes de dresser une si imposante nomenclature, nous laisserons, au lecteur, le soin de classer les auteurs ; nous les cataloguons, nous, dans l'ordre de nos investigations : ce tableau est une page de nos notes de voyage.

Nous mettons en tête, les frères Schmid : ce sont les deux premiers savants que nous ayons vus, et, par grâce de la divine Providence, nous les avons trouvés, avec nous, pour les consonnances dogmatiques, les résolutions morales, les idées de réforme catholique et le parti pris de combat, en parfaite unité. Dans d'autres pays, en Italie, en Espagne, en Belgique, nous avons fait de semblables rencontres. C'était, pour nous, la preuve, que nous avions pris notre diapason sur une note commune, et que cette note était la dominante de la Sainte Eglise.

Le docteur Aloys Von Schmid, né le 22 décembre 1825, à Zaumberg, près Sunnenstadt, professeur d'apologétique à l'Université de Munich, a écrit entre autres : L'Histoire du développement de la logique de Hégel ; La Direction scientifique sur le terrain catholique ; Science et autorité ; l'Apologétique comme base spéculative de la théologie. Ce dernier ouvrage, publié en 1900, est un livre dont nous n'avons pas l'équivalent en France.

Le docteur André Schmid, né le 9 janvier 1840, à Zaumberg, a écrit et publié : L'autel chrétien et son décor ; l'Histoire du *Georgianum*, grand séminaire de Munich dont il est le très digne supérieur ; Pensées religieuses ; Le chant liturgique d'après la liturgie du moyen âge. Le docteur André est aussi professeur à l'Université ; mais dans ses ouvrages, il s'est surtout préoccupé de la formation sacerdotale des élèves confiés à ses soins. Lui et le docteur Leitner, son *sub-regens*, tiennent ce séminaire sur un pied de haute distinction ; leur bibliothèque est tout à fait de premier ordre ; leur séminaire, par sa décoration archéologique, est peut-être le premier séminaire du

monde. L'histoire du Georgianum est un beau grand ouvrage, savant dans son texte, décoré de splendides illustrations ; l'histoire du chant liturgique a paru en 1900.

4° *Hertling et Grauert.* — Ce sont deux laïques, docteurs et professeurs, également distingués par la haute science et par la bonne grâce. Hertling en particulier est peut-être l'homme le plus gracieux de la Bavière ; ce qui ne l'empêche pas d'être, pour son savoir, près de ses élèves de l'Université, un objet d'admiration.

Georges, baron de Hertling, est né le 30 août 1843, à Darmstadt ; il est membre de l'Académie des sciences, pair de Bavière, député au Reichstag, professeur à l'Université de Munich. On lui doit : *De Aristotelis ratione unius* ; Matière et forme ; Définition de l'âme. d'après Aristote ; Au-dessus des bornes du méchanisme, explications naturelles ; La Sicile ; Souvenirs d'Overbeck ; Darwin, Hœckel, Virchow ; Le Darwinisme ; Hypothèse de Darwin ; Albert le Grand ; Etudes et discours politiques ; Locke et l'Ecole de Cambridge ; Petits écrits sur l'histoire contemporaine ; Le principe du catholicisme et de la science ; Saint Augustin : ce dernier écrit est de 1904 et a déjà atteint sa 9e édition. Le baron Hertling, justement admiré de ses élèves, jouit, à la cour de Berlin, d'une très haute considération : il honore autant qu'il peut être honoré.

Hermann Grauert, né le 7 septembre 1850 à Pritzwalk, dans le Brandebourg, docteur en philosophie, professeur à l'Université de Munich, est rédacteur du *Historische-Jahrbuch* ; il a publié, en 1903, Dante et Houston Stewart Chamberlain ; il publia, avec le professeur Heigel, des études historiques très intéressantes ; il est à la tête des importantes publications de la Société de Gœrres.

5° *Knöpfler et Bardenhewer.* — Ce sont deux prêtres, docteurs en philosophie et théologie, professeurs à l'Université de Munich ; tous deux sont allemands, mais l'un est plus allemand et l'autre plus italien.

Aloïs Knöpfler, né le 29 août 1847, à Schomberg, dans le Wurtemberg, a revu le Manuel d'histoire ecclésiastique d'Hefelé, son ami et réédité quelques volumes de son Histoire des conciles ; il doit la continuer ; nous désespérons d'en voir la fin. Knöpfler est éditeur

des Etudes historiques sur l'Eglise, dont il a publié déjà plusieurs volumes. On lui doit encore : Waldfried Stabonis, *Liber de concordiis et incrementis* ; un souvenir de Mœhler ; le *Pater* en images et en paroles dans l'esprit des anciens Pères ; Rabanus Maurus, *De institutione clericorum libri tres*.

Otto Bardenhewer, né à München-Gladbach, le 16 mars 1851, est actuellement recteur magnifique de l'Université de Munich. On lui doit : Hermetis Trismeg, *De castigatione animæ libellus* ; S. Hippolyte de Rome, commentaire du livre de Daniel ; Polychronius, *Liber de causis* ; Le nom de Marie, son explication savante. Au congrès des savants, à Munich, Bardenhewer fit un rapport sur le progrès des études bibliques ; il a été publié dans la Revue du même nom. Les deux plus importants ouvrages de ce professeur, sont la Patrologie et l'Histoire de la littérature des origines de l'Eglise. De ce dernier ouvrage, deux volumes seulement ont été publiés en 1901-1903 ; il doit en avoir six ; la Patrologie en trois volumes a été traduite en français. Bardenhewer est un grand savant, mûri dans sa science.

6° *Schell et Arndt.* — Hermann Schell, né à Fribourg en Brisgau en 1850, est mort professeur à Wurtzbourg ; il a écrit : l'Unité de la vie de l'âme d'après Aristote ; L'Œuvre de la Trinité ; une Dogmatique catholique en 4 volumes, 1893 ; Dieu et l'Esprit, 1895, 2 volumes ; le Problème de l'Esprit, 1897 ; le Catholicisme comme principe du progrès en 1899 ; Le nouveau temps et Ancienne foi ; Théologie et Université ; Apologie du christianisme en 1901, et Christ en 1903. Nous admirons cette fécondité ; nous ignorons si, de ces ouvrages, la correction égale l'abondance. A Munich, nous avons entendu, plusieurs fois, parler d'un certain esprit latitudinaire, représenté par une fraction de la science allemande ; cette fraction aurait à gauche, Sickenberg de Passau ; à droite, Erhard de Strasbourg, et dans l'entre-deux Schell, Bumiller et plusieurs autres. Nous n'avons jamais pu nous faire instruire précisément, ni du fait, ni de sa portée ; nous ne pouvons être ici que l'écho d'un bruit ; nous souhaitons qu'on puisse, à ce propos, rappeler le vers connu : *Rumor rumores, errores parturit error.*

Auguste Arndt, né à Berlin le 22 juin 1851, est membre de la Compagnie de Jésus et rédacteur d'une Feuille du dimanche. Arndt a publié : Bouquet de fleurs des œuvres de Luther, dont le titre est une ironie ; Où est la vérité ? *Directorium confessariorum* ; écrits ascétiques de Fénelon en 3 volumes : *De veterum relatione juridica* ; *De libris prohibitis commentarii* ; Conférences sur la constitution des Ursulines ; Pensées et prières ; *Biblia sacra* ; La Sainte Ecriture ; Les quatre Evangiles ; le Nouveau Testament ; Qu'est-ce que la vérité ? Le confesseur du jubilé, et quatre ouvrages en langue hongroise, dont il est superflu de transcrire les titres.

7° *Le Père Auer.* — Le Père Guillaume Auer, né à Reisbach, en 1840, est un capucin en résidence à Magdebourg. C'est un des prédicateurs les plus populaires et un célèbre confesseur de condamnés à mort, homme de grand mérite, qu'il était récemment question d'élever à l'épiscopat. On lui doit : Les reliques du précieux sang de Jésus-Christ ; Lourdes ; l'Esprit du pèlerinage de Lourdes ; Petit livre pour la bonne mort ; Le chemin de la Croix ; Les cinq dimanches séraphiques ; Souvenir de l'enfance de Jésus ; Petit livre de S. Joseph ; Indulgences et livre de mission ; Doctrine de la reine des Cieux ; S. Félix de Cantalicio ; S. Léonard de Wendelein ; le Patriarche séraphique S. François ; S. Joseph, patron ; La mère de grâce de Lorette ; la Vierge et martyre de Walfriedis ; La clef d'or du ciel ; le B. Félix de Nironi ; Saint-Louis ; Goutte d'eau dans le purgatoire ; l'Image miraculeuse de la Mère de Dieu à Dillingen ; Livre de prières des pèlerinages ; La Mère de Dieu à Altotting ; S. Antoine de Padoue ; Légendes pour les écoles et les maisons ; Bouquet de vergiesennicht ; Journée et sainte messe à Lourdes ; Prières au Sacré-Cœur ; Goffiné ; Pour le salut de l'âme ; le Cœur de Marie ; S. Joachim et Ste Anne ; le B. Didace Joseph de Cadix ; la B. Orescena de Kaufbeuren ; Madeleine Martinengo ; Légendes d'or, etc. Cette nomenclature donne l'idée d'un homme dont le zèle, le dévouement et l'application au travail, n'ont pas de bornes.

8° *Bachem et Cardauns.* — Deux très excellents confrères dont nous avons serré la main dans les bureaux de la *Gazette populaire* de Cologne et avec qui, nous avons, depuis, continué conversation.

Outre le journal, dont ils publient trois éditions par jour et une édition résumée par semaine, ces deux savants ont publié quelques ouvrages. Jules Bachem, cousin germain de P. Bachem, l'éditeur et de Bachem, député au Reichstag, est né à Cologne le 12 juillet 1845. On lui doit : Le Centre au Landtag et au Reichstag ; Un chapitre de la police en Prusse ; Le droit criminel en politique ; Loi et droit ; La Prusse et la religion catholique. Jules Bachem a dirigé la grande publication du Status lexikon de la Société de Gœrres.

Hermann Cardauns, né à Cologne le 8 juillet 1841, a écrit : *De reformatione Bernensi* ; le Pape Alexandre III ; Chronique de la ville de Cologne en 3 volumes ; Conrad von Hostadem ; La chute de Marie Stuart ; Frédéric Spée ; Marie Stuart de 1566 à 1568 ; Les comtes de Walker, l'archiprêtre ; Les aventures de Joseph Reusch ; les contes de Clément Brentano ; Histoire du vieux Cologne ; les Vieilles histoires de Cologne ; la Société de Gœrres.

9° *Baron Adolphe von Berlichingen.* — Ce prêtre, né à Stuttgart en 1840, le 30 mai, entra chez les Jésuites, puis avec l'autorisation des supérieurs, il rentra dans le clergé séculier ; il réside à Mersbourg. On lui doit : L'Empereur dans le Voralberg, poésie lyrique ; la Mort de Garcia Moreno, drame ; Biographie de Garcia Moreno ; Ozanam, drame ; les Deux Filles, drame ; Les trois saints Rois ; La Délivrance de Vienne, drame ; Souvenirs de la guerre de 1870-1871 ; Sermons sur le mariage ; Le Docteur Lieber ; Cercles populaires ; les Bergers de Bethléem ; Sermons sur la cloche et sur l'orgue ; Cours sur la Réformation, la révolution sociale et la guerre de Trente ans ; Est-ce que Berlichingen est un inventeur d'histoire ? Une franche parole aux croyants protestants ; Instruction et défense de la jeunesse ; Le Volkverein et la délivrance du catholicisme. Plusieurs de ces écrits ont eu des éditions populaires. Nous ne connaissons un peu, de cet auteur, que les sermons sur le mariage, qui nous paraissent excellents ; nous avons lu sa franche parole aux protestants. C'est écrit à l'emporte-pièce, avec moins de douceur que Ségur, plutôt avec un peu de *furor teutonicus.* Cette procédure, que tous les Allemands admettent pour eux-mêmes, ils ne l'admettent pas aussi volontiers chez les autres, surtout lorsqu'ils les combattent.

Par ses discours populaires, Berlichingen s'était mis à dos les protestants, les libéraux et les francs-maçons. A la fin, l'évêque de Wurtzbourg, Schlœr, craignant quelques désordres, interdit, à Berlichingen, la parole publique dans les églises et dans les assemblées populaires. L'orateur se soumit, d'où grande jubilation dans le camp ennemi. D'aucuns prétendent qu'il n'est pas fort en histoire ; cependant, à en juger par la table des quatre opuscules sur Luther, il a analysé avec beaucoup de méthode, les pas de clerc de Luther : tel n'est pas l'avis des trembleurs de profession ; nous ne voyons pas quel mal pourrait résulter des discussions et même des disputes sur Luther. Il y a, dans l'Eglise, une paix funeste ; la guerre sainte ne l'est jamais ; elle ne rompt une paix feinte que pour établir une paix honorable, parce qu'elle est solide.

10° *Birbaum et Braig.* — Ewald Birbaum, né le 10 avril 1839, à Dorten, docteur en philosophie et théologie, a été rédacteur d'une feuille du Dimanche et de la feuille pastorale de Münster. On lui doit : Des sermons sur le cœur de Jésus, sur la prière, sur les souffrances de Jésus-Christ, sur les paroles de la Croix et en l'honneur de S. Joseph. En outre, il a écrit sur les ouvrages pieux de Crasset et de Lombez, sur le cœur de Jésus et sur S. Colomban.

Karl Braig, né le 10 février 1853, à Kanzach près Breslau, deux fois docteur, professe à Fribourg-en-Brisgau ; il a écrit : Religion de l'avenir des ignorants ; Système philosophique de Locke, Encyclopédie de philosophie théorétique ; Preuves de Dieu ; Apologie du Christianisme ; La nature ; Liberté de la recherche philosophique ; De la pensée, fragment de logique ; de l'Etre ; de la Confession ; discours sur le Pape et la Liberté ; Etude sur F. X. Kraus.

11° *Cathrein.* — Victor Cathrein, né à Valkenberg, près Maestricht, le 8 mai 1845, appartient à la Compagnie de Jésus. C'est un écrivain souvent cité en Allemagne avec crédit dans l'Eglise. On lui doit : Une étude sur la constitution anglaise ; Enseignement moral du Darwinisme ; Critique de l'Ethique d'Herbert Spencer ; *Vita Domini nostri Jesu-Christi*, deux volumes latins ; Le Socialisme ; La propriété et ses adversaires ; *Philosophia moralis in sensu Scholæ* ; l'Eglise et l'école populaire, particulièrement en Prusse ; Par l'a-

théisme à l'anarchie ; Religion et morale, ou : Y a-t-il une morale sans Dieu ? Droit naturel et Droit positif ; la Question féminine ; Foi et science. Nous exprimons le vœu de voir traduire en français quelques opuscules du P. Cathrein ; ce serait un appoint précieux pour nos controverses. Le P. Cathrein est un maître.

12° *Diefenbach.* — Joseph Diefenbach, né le 25 janvier à Wiergen, a publié : La chaire luthérienne, supplément à l'histoire de la religion au XVIIe siècle ; Possession, sorcellerie, fables de sorcière ; Les croisades ; Réformation ou Révolution ; Point d'histoire de la Révolution dans la ville impériale de Francfort ; Témoignages évangéliques de Francfort-sur-le-Mein en faveur de la fête de S. Canisius ; De la croyance des enchantements au XVIe siècle ; La vérité sur le *Los Von Rom* ; Mouvement en Autriche ; Une diversion sur le terrain de l'histoire. Ce dernier écrit a trait à une provocation. Un comte quelconque, devenu prêtre et même jésuite, avait quitté le froc et était passé à l'ennemi. Par faiblesse d'esprit ou par colère, il se prit à déclamer contre les Jésuites et contre le christianisme, que les déclamations et les déclamateurs recommandent et honorent, dans la proportion même où ils les accusent. Le susdit comte voulait, entre autres, prouver juridiquement que les Jésuites avaient pour maxime : La fin justifie les moyens. Il y eut donc procès ; les preuves firent défaut ; il s'en trouva même à invoquer contre l'accusateur. Beaucoup de bruit pour rien ; mais il y a des gens qui ne peuvent ni vivre modestes, ni se contenter du mérite de leurs bonnes œuvres. A défaut de mérite, ils font du bruit ; plus le vacarme est grand, moins vaut l'homme.

13° *Erhard et Muller.* — Albert Erhard, né le 14 février 1862 à Herbitzheim, docteur en théologie, prélat, professeur à Vienne, puis à Strasbourg, a publié : La Doctrine apostolique, traduite des textes grecs ; Rome souterraine ; Histoire du pèlerinage d'Altbronn ; La question ecclésiastique orientale et la mission de l'Autriche dans sa solution ; Le catholicisme et le XXe siècle ; Le catholicisme libéral ; Etudiants et catholiques ; Eglise catholique et Facultés théologiques ; Recherches sur les études relatives à l'ancienne littérature de l'Eglise de 1880 à 1901 ; Sermon de carême sur la vie catholique dans

l'Eglise. Le *Catholicisme et le* XXe *siècle* est un ouvrage qui a suscité de grandes controverses et aussi quelques critiques. La grandeur et l'indécision du sujet y prêtent beaucoup. Dans une discussion, il n'est pas rare que les conclusions soient plus vastes que les prémisses ; on peut se tromper sans crime ; la chose est si facile qu'elle comporte beaucoup d'indulgence. L'auteur, gracieux et réservé, est un esprit cultivé et profond, à qui sa jeunesse réserve, sans doute, quelque avenir.

Eugène Muller, né le 31 août 1861, à Ranspach, Alsace, docteur en théologie, professeur à l'Université de Strasbourg, a écrit : L'apologie du christianisme d'Hettinger ; L'archéologie chrétienne en Allemagne ; La théologie catholique en Allemagne ; Nature et miracle. Cet aimable moraliste est, en outre, directeur des *Etudes théologiques* de Strasbourg.

14° *Ehrle et Esser*. — Franz Ehrle, né le 17 octobre 1845 à Isny, en Wurtemberg, appartient à la compagnie de Jésus, il est préfet de la bibliothèque du Vatican et jouit d'une grande notoriété en Allemagne. On lui doit une Histoire de la bibliothèque des souverains Pontifes, et une étude sur la fresque du Pinturicchio dans la salle Borgia au Vatican.

Thomas Esser, né à Aix-la-Chapelle, le 7 avril 1850, appartient à l'ordre de S. Dominique ; il est secrétaire de la congrégation de l'Index. On lui doit : Introductio in Sacram Theologiam dogmaticam ; deux ouvrages sur S. Thomas d'Aquin ; un livre sur un pèlerinage et un traité sur l'Index des livres prohibés. C'est son certificat d'aptitude, pour une fonction qui demande beaucoup de respect pour la pensée, des connaissances très étendues et un juste discernement des erreurs qu'un juste jugement peut guérir.

15° *Fischer et Hansjacob*. — Ce sont deux curés allemands qui rivalisent avec les professeurs d'Universités. Engelbert Fischer, né le 12 octobre 1845 à Aschaffenbourg, docteur, prélat et curé à Wurtzbourg, a écrit : Paganisme et révélation ; Préhistoire de l'homme et de la Bible ; Le pessimisme ; le Problème du mal ; Principe de l'organisation ; Cardinal Consalvi ; Triomphe de la philosophie chrétienne ; Souvenir de Frédéric Nietsche. Il prépare une étude sur

Napoléon. Ce curé est un penseur et un travailleur : nous nous plaisons à lui rendre hommage.

Henri Hansjacob, né le 1er août 1837, à Huslach en Bade, curé à Fribourg, a écrit de nombreux ouvrages ; entre autres : Le comté de Fribourg ; Salpêtre ; Hermann de Vicari ; Sur la forteresse ; Vaisseau des fous de notre temps ; Maîtres et serviteurs ; En prison ; En France ; En Italie ; En Hollande ; Hermann le paralytique ; A la Résidence ; Jeunesse ; Cerises sauvages ; Histoire de S. Martin de Fribourg ; Sermons sur Jésus de Nazareth ; La riche Eglise de Jésus-Christ ; Sermons sur la tolérance et l'intolérance ; Sermons sur la presse ; La confession et la communion ; Berthold le noir ; Boule de neige ; Hoc ; Ville Sainte ; Sermons sur les plaies de notre temps ; Troisième série ; Nos coutumes populaires ; Le lieutenant de Haslé ; Au paradis ; Sang de paysan ; La pierre ; L'homme de Haslé ; Souvenirs de la Forêt noire ; Sermons pour les dimanches et les fêtes ; A la Chartreuse ; Le socialiste arien ; Chemin abandonné ; Le capucin arrive ; Ma Madone ; De la vie d'un malheureux ; De la vie d'un heureux ; De la vie d'un homme bien éprouvé ; Les plaies de notre temps et leurs remèdes ; Santa Maria ; La Création ; Voyages d'été. Ces derniers écrits sont de 1904. Cette longue nomenclature donne l'idée d'un esprit fécond, d'un pasteur zélé et d'un homme d'esprit.

16° *Halusa et Heiner.* — Tecelin Halusa, né à Heiligenkraus, près Baden, le 6 septembre 1870, entra dans l'Ordre de Citeaux ; il a écrit : Sagesse de S. Bernard à Clairvaux ; L'Ordre des Cisterciens ; La goutte de rosée, poésie ; Henri Heine ; Directorium vitæ perfectionis ; Robert Hamerling ; Tableau de la littérature allemande du XIXe siècle ; Sermons pour le mois de Marie ; Le prédicateur Gaspar Tinctor ; Dona musarum carmina, sæc. XVII ; Sanctus Bernardinus, etc. Les débuts permettent d'augurer, pour l'avenir, une longue série de précieux travaux.

François Heiner, né le 28 août 1848, à Alteln, docteur en théologie et en droit canon, prélat de la Maison du Pape, recteur du collège de la Sapience, rédacteur des Archives pour le droit catholique, à Fribourg, a publié entre autres : Une question vitale de l'Eglise ca-

tholique en Allemagne ; les censures de l'Eglise ; Que doivent et veulent les représentants des églises catholiques et des communes en Prusse ? Où sommes-nous maintenant ; La loi de l'Eglise à Bade ; Le droit de l'Eglise ; le Clergé catholique et la question sociale ; Les Facultés et les séminaires ; Encore une fois, les séminaires et les Facultés ; Le Jésuitisme ; Le soi-disant projet de tolérance ;Le Christianisme et l'Eglise contre le socialisme ; Les nouvelles preuves, de Paul Homsbraeck ; Benedicti XIV opera inedita.

17° *Hetzenauer.* — Michel Hetzenauer, né le 30 novembre 1860, à Zell, près Kuffstein, capucin à Innsbruck, a écrit : Triplex expositio Epistolæ ad Romanos,emendata et aucta : l'original est de Bernard de Picquigny ; S. Fidelis exercitia cum appendice orationum et benedictionum ; Le couvent des Capucins à Innsbruck, le premier de cet ordre en Allemagne ; Instruction sur le scapulaire de S. Joseph ; Novum Testamentum,græce et latine recognitum, t. I en 1896, II en 1898 ; Novum Testamentum latine critice editum en 1899 ; De imitatione Christi libri quatuor, critice éditi,1901 ; Epitome exegeticæ Bibliæ catholicæ ; Novum Testamentum, *græce* ; *Biblia sacra* en 1904.

18° *Katschthaler et Keppler.* — Joseph Katschthaler, né le 29 mai 1832, à Hippach, Tyrol, docteur en théologie, prince archevêque de Salzbourg, cardinal, a écrit : Principe vital de l'homme ; Theologia dogmatica specialis, 5 vol. ; De gratiâ sanctificante ; Usage de l'histoire dogmatique ; De Eucharistia ; Sermons et discours en 10 volumes.

Paul Keppler, né le 28 septembre 1852, à Gmünd dans le Wurtemberg, évêque de Rottembourg, a écrit : Evangile selon S. Jean et la fin du siècle chrétien ; La composition de l'Evangile de S. Jean ; L'art chrétien ancien en Würtemberg ; Les quatorze stations du chemin de la croix ; Voyage en Orient ; Les problèmes de la souffrance ; Vraie et fausse réponse. Ce dernier écrit, publié en 1903 a été vendu en peu de temps à 10.000 exemplaires ; il vaut son pesant d'or et peut, à lui seul, convertir toute l'Allemagne au catholicisme. Comment n'a-t-il pas été traduit en français ?

19° *Keller et Kleffner.* — Antoine Keller, né le 19 mars 1840 à Oberndorf, Bade, docteur en philosophie, est un prêtre inspecteur

d'écoles à Gottenheim, Bade. Il a écrit : Histoire de la Sainte-Vierge, de S. Joseph et des Saints Anges ; Récit sur le Saint Sacrement de l'Autel ; Histoire des âmes du purgatoire ; Jugement de Dieu ; Histoire de S. Antoine ; Preuve des bénédictions du sacrement de la confession ; Tableau de la vie pour le prêtre ; Scènes de mort des laïcs ; Histoire pour les premiers commençants ; Œuvres de charité ; Histoire de l'enfer ; Morts curieuses et remarquables ; Martyrs et héros de la chasteté ; Vie de Sainte-Catherine d'Alexandrie ; L'enfant pieux ; Fleurs de mai ; Livre de mission pour les gens mariés et les domestiques ; 200 exemples de vertu sur le 2e commandement ; Jésus, me voici ; 220 exemples pour le 3e commandement ; etc.

Antoine-Ignace Kleffner, né le 20 juillet 1843, à Nidernarberg, docteur en théologie, professeur à la Faculté de Paderborn, a écrit : Dangers de la situation des paysans ; La doctrine de Dieu par Plotin ; Porphyre, les Néoplatoniciens et les ennemis des chrétiens ; La société de S. Boniface ; Histoire de l'union de S. Boniface ; Synesius de Cyrène, philosophe et poète, sa conduite lors de son élection et consécration comme évêque de Ptolémaïs.

20° *Herkenne et Kuzler.* — Henri Herkenne, né le 19 mai 1871 à Bonn, docteur en théologie, agrégé, répétiteur au collège Albertinus dans sa ville natale, a écrit : De veteribus Latinæ Ecclesiæ Capitulis, avec des notes et des traductions d'un manuscrit latin et d'originaux arméniens, coptes, éthiopiens, syriens.

François Kuzler, né le 27 novembre 1862 à Königsbach, en Palatinat, docteur en philosophie, Jésuite, professeur de mathématiques à Valkenberg en Hollande, a écrit : Les calculs lunaires babyloniens (Deux systèmes des Chaldéens sur le cours de la lune et du soleil) ; Babylone et le christianisme ; Les attaques de Delitzsch sur l'Ancien Testament.

21° *Kirsch et Kranich.* — Joseph Kirsch, né le 3 novembre 1861, à Dippach, Luxembourg, prêtre, docteur en théologie, professeur à Fribourg, a écrit : Les monuments chrétiens dans l'antiquité ; L'administration des finances du collège des cardinaux aux XIIIe et XIVe siècles ; Le retour des papes Urbain V et Grégoire XI d'Avignon à Rome ; L'Epigraphie chrétienne et son importance pour les recher-

ches sur l'histoire de l'Eglise ; Le cimetière burgonde à Féligny ; L'enseignement de la communauté des saints dans l'antiquité chrétienne ; Annuaire de l'histoire de l'Eglise du cardinal Hergenrœther ; Les annales papales en Allemagne pendant le XIVe siècle ; Histoire illustrée de l'Eglise catholique ; Recherches dans la littérature chrétienne et l'histoire dogmatique.

Antoine Kranich, né le 20 août 1852, à Süssenberg, prêtre, docteur, professeur à Braunsberg, a écrit : S. Basile et sa conduite à l'occasion du Filioque ; Ecclesia quibus de causis per se ipsa sit motivum credibilitatis et divinæ suæ legationis testimonium, en deux parties, 1894-1898 ; Les ascètes et leurs dogmes sous S. Basile le Grand ; Qua via ac ratione Clemens Alexandrinus ethnicos ad religionem christianam adducere studuerit, pars I en 1903 ; Eglise et jeux de l'Eglise.

22° *Korum et Kuhn.* — Michel Korum, né le 2 novembre 1840 à Wickerschwerei, évêque de Trèves, a écrit : Miracles et grâces à l'occasion de la vénération du Saint Habit en 1891 ; Lettres pastorales ; L'Eglise catholique et les réformes modernes. Mgr Korum est, avec le cardinal Kopp et l'évêque Keppler, l'un des trois grands évêques de l'Allemagne.

Caspar Kuhn, né le 8 novembre 1819, dominicain, professeur à Ottobeuren, a écrit : Calendrier de l'histoire ; Chronique de la littérature catholique ; Saint Alexandre ; d'Augsbourg à Lima ; Le Sauveur approche ; Othon de Wittelsbach, drame ; Les enfants du révolté ; Saint Eustache, drame ; Kolping, drame ; Clément Hofbauer, drame ; 400 énigmes ; Esther, drame ; Seize stations de prières ; Enfants et musiciens, drame ; Entretiens du soir pour la jeunesse ; Par le combat à la victoire ; Temps de terreur d'Erdnig, drame ; 300 nouvelles énigmes ; catéchisme de l'histoire de l'Eglise ; Apprends à connaître la nature. Ce dernier ouvrage est de 1904.

23° *Laemmer et Mausbach.* — Hugo Laemmer, né le 25 janvier 1835 à Allenstein, Prusse, docteur en philosophie et théologie, protonotaire apostolique, professeur à l'Université de Breslau. On lui doit : Clementis Alex. De logo doctrina ; le Pape Nicolas Ier ; S. Anselme ; Cur Deus homo ; Eusebii Pamphili Historiæ, Eccl. 1-6 ;

Analecta Romana ; Monumenta Vatic. hist. eccl. ; Misericordias Domini ; Pour l'histoire de l'Eglise des XVIe et XVIIe siècles ; De Leonis Allatii codi ; Script. Græciæ Orth. Bibl. ; Concil. Ruthen. Zamosc ; Cœlestis urbs Jerusalem ; Melos ; Roma Martina ; Une codification du droit canon ; De Cæsaris Baronii lit. comment.

Joseph Mausbach, né le 7 février 1861 à Wippefeld en Westphalie, a écrit : D. Thomæ Aquinatis de voluntate et appetitu sensitivo doctrina ; La morale catholique, sa méthode ; Morale ultramontaine, d'après Hoensbroeck.

24° *Deux Müller.* — Adolphe Müller, né le 6 mars 1853 à Tollendorf, près Cologne, et professeur d'astronomie à l'Université de Rome, directeur de l'Observatoire du Janicule ; a écrit : Nicolas Copernic, Jean Keppler et des Eléments d'astronomie, 1er volume paru en 1904.

Joseph Müller, né le 19 juillet 1855 à Bamberg, prêtre bénéficier à Munich, a écrit : Jean-Paul et son importance de nos jours ; La doctrine de l'âme par Jean-Paul ; Etudes de Jean-Paul ; L'idée de la chasteté, son développement historique et son importance politique ; La philosophie du beau dans la nature et dans l'art ; Système de la philosophie ; La pédagogie et la didactique sur les bases de la science moderne ; La réforme catholique ; La réforme scientifique ; La réforme pratique ; L'Eglise permet-elle le reniement d'un fait scientifique ? La vie sexuelle des peuples de la nature ; La vie sexuelle des anciens peuples civilisés ; La vie catholique au moyen âge ; Sermons ; Discours apologétiques ; La vie d'un prêtre de nos jours ; autobiographie, 1903.

25° *Neteler.* — Bernard Neteler, né le 6 octobre 1821 à Dinklage, Oldenbourg, docteur, vicaire à Loburz, a écrit : Etudes sur l'authenticité du Pentateuque ; Commencement de la métrique hébraïque des psaumes ; Ecrits sur les livres de Daniel, Ezéchiel, Jérémie, Isaïe, les prophètes, Esdras, Néhémias et Esther ; Recherches sur l'histoire du livre de Judith ; Recherches sur le Nouveau Testament ; Assyriologie et difficultés assyriennes de l'Ancien Testament ; Epoque de la fuite d'Egypte ; les 3e et 4e livres des Rois dans la Vulgate et dans les anciens textes ; les livres de la Chronique de la Vulgate

et des textes hébraïques, traduits et expliqués ; Le livre des Anges à laVulgate et du texte hébraïque, traduit et expliqué ; Supplément aux recherches sur l'histoire de l'Ancien Testament ; Le livre de Samuel d'après la Vulgate et l'hébreu, traduit, expliqué et publié en 1903.

26° *Nilles.* — Nicolas Nilles, né le 21 juin 1828, à Ruppweiler, Luxembourg, jésuite, professeur à l'Université d'Innsbrück, a écrit : L'accompagnement solennel du saint Sacrement ; Le chemin douloureux du Calvaire ; Les grandes plaies du présent ; Jésus sur le trône de nos autels ; Eglise et Ecole d'Ausembourg ; De computo ecclesiastico ; Centuria computistica ; De libertate religionem ingrediendi ; De rationibus festi SS. Cordis Jesus ; De rationibus festorum mobilium Ecclesiae oriental. et occid. De rationibus festorum utriusque SS. Cordis ; Selecta pietatis exercitia erga utrumque SS. Cor ; Heortologium seu Kalendarium utriusque Eccl. ; Historia domùs Sti. Nicolai ; Cor Jesus Caritatis symbolum ; Conspectus anni eccl. oriental. et occid. ; Symbola ad illustrandam historiam Eccl. orient. in terris coronæ Sti. Stephani ; De principe Joanne Stephano, Voivoda Moldaviæ ; De unione utriusque Ecclesiæ ; De vitâ et honestate clericorum ; Memoria S. Petri Claver ; Commentaria in concil. plenar. Baltimorense anni 1884 ; De vocatione eccl. ; Tolerari potest ; Disputationes academicæ ; Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ ; Varia pietatis exercitia cum idoneis instructionibus ; Innocent IV et la liturgie slave.

27° *Paulus et Röhm.*— Nicolas Paulus, ne le 6 décembre 1853 à Krautergersheim, Alsace, docteur, prêtre à Munich, a écrit : L'Eglise de Strasbourg pendant la Révolution ; Le moine augustin Joseph Hoffmeister ; L'augustin Barth-Arnoldi von Ussingen, maître et adversaire de Luther ; Joseph Wild, prédicateur à Mayence ; Les réformateurs strasbourgeois et les libres penseurs ; Meurtre judiciaire de quatre Dominicains ; Kaspar Schatzgeyer ; La fin de Luther ; Les Dominicains allemands dans le combat contre Luther, 1903 ; Jean Tetzel, des indulgences. Paulus jouit d'une grande réputation. Les protestants le détestent ; mais il est si ferré sur leur histoire, qu'ils s'abstiennent de lui fournir l'occasion de porter des coups, toujours à coup sûr.

Joseph Röhm, archidiacre à Passau, ci-devant inspecteur de la Pagerie royale de Munich, est né le 6 janvier 1841 à Lanigen ; il a écrit : les Œuvres de S. Grégoire de Nazianze ; Origène contre Celse ; Sermon sur les fêtes des saints et de la Sainte Vierge ; Le principe de foi de l'Eglise catholique ; Mensonges de et sur Luther. Commentaires des lettres aux Thessaloniciens ; Un mot sur l'école protestante ; Pour la légende de Tetzel ; La doctrine protestante sur l'antechrist ; Caractéristique du protestantisme ; Les protestants de nos jours ; De la réunion de la confession chrétienne. Auteur très zélé et excellent prêtre ; d'aucuns prétendent qu'il écrit pour écrire. S. Augustin prétend que tout le monde doit le faire et que les plus humbles trouvent des lecteurs à leur mesure. Si tous les prêtres tenaient compte de la recommandation de S. Augustin, l'Eglise ne s'en porterait pas plus mal.

28° *Pesch.* — Christian Pesch, né le 25 mai 1853, à Mülheim, dans la Westphalie, entra dans la Compagnie de Jésus, dont il est une des fortes têtes ; il enseigna à Walkenberg, en Hollande. On a de lui : Idée de Dieu dans l'antiquité et dans les temps modernes ; Doctrine chrétienne de l'Etat d'après l'Encyclique du 1er novembre 1885 ; Dieu et les dieux ; Institutiones propœdeuticæ ad sacram theologiam ; De Deo creante et elevante ; De peccato originali ; De actibus humanis ; De verbo incarnato ; de B. V. Mariâ ; De cultu sanctorum ; De sacramentis in genere ; De Baptismo ; De confirmatione ; De SS. Eucharistiâ ; De Pœnitentiâ ; De extremâ unctione ; De Ordine ; De matrimonio ; De gratiâ ; De lege Dei positivâ ; De virtutibus in genere ; De virtutibus theologicis. Pesch a publié encore deux ou trois opuscules sur des questions théologiques du temps ; on les trouve dans la collection de Dissertations extraites, par Herder, des voix de Maria Laach.

Il ne faut pas confondre Christian Pesch avec Henri Pesch auteur d'un livre sur le libéralisme et d'un ouvrage sur les institutions de charité dans la ville de Vienne ; ni avec Tilmann Pesch, philosophe distingué, auteur de : La vie religieuse ; La Philosophie de la vie chrétienne ; La grande énigme du monde ; Institution de philosophie naturelle et de psychologie ; Manque de base de la science moderne ;

Le monde phénoménal. Ce qu'on ne comprend pas, c'est que des hommes de cette force et de cette taille aient été proscrits par Bismark, parce qu'ils sont Jésuites.

29° *Rohling*. — Auguste Rohling, né le 15 février 1839, à Neuenkirschen près Münster, docteur en philosophie et théologie, professeur à l'Université de Vienne, a écrit : L'ange de Jehovah ; Explication des Psaumes ; Explication d'Isaïe ; L'antéchrist ; Explication du livre de Daniel ; Medulla Theologiæ moralis ; Le Juif du Thalmud ; Catéchisme du XIXe siècle ; Grâce et liberté, conscience et loi ; Les Proverbes de Salomon ; François Deslitzch et la question juive ; Oracle et enchanteur ; Ma réponse aux rabbins ; La polémique et le sacrifice humain du rabbinisme ; Le procès Rohling-Bloch ; L'école confessionnelle ; Quomodo Deus operatur velle in nobis ; Création du monde ; Honoré Israël, nouvelle lettre aux Juifs ; L'Etat futur ; La grande nouvelle ou le secret de la Salette ; Explication de l'Apocalypse ; Louis XVII, sauvé du temple, roi légitime de France ; Les survivants de S. Paul ; Vers Sion ou la grande espérance d'Israël, réponse au livre de Lémann de Lyon ; L'avenir de Jérusalem ; La juiverie d'après l'exposition rabbinique de la haute finance : ce dernier ouvrage est de 1903. Rohling est un auteur très connu ; ce n'est pas un écrivain en chambre ; il se mêle à la grande bataille contre la juiverie, et a promis entre autres une forte récompense en argent à celui qui trouvera une fausse citation dans son livre : *Le Juif du Thalmud*. La prime est encore à gagner ; il est plus facile d'intenter un procès que de le gagner.

30° *Scheider et Schleyer*. — Ceslas Scheider, né le 5 mai 1840, à Briez, docteur en philosophie et théologie, professeur à Floisdorf, près Commern, sur le Rhin, a écrit entre autres : Nature, bon sens et Dieu ; Dieu d'après S. Thomas ; Siège de la sagesse ; Remarques critiques ; Aréopagitiques ; Science de Dieu d'après la doctrine de S. Thomas, 4 vol. ; S. Grégoire VII ; Vérité catholique, Somme de S. Thomas en allemand, avec trois volumes de suppléments, ensemble 12 vol. ; Le siècle apostolique ; Le Jésus-Christ du P. Didon ; Sur l'Immaculée-Conception et le péché originel ; Idées sociales à la lumière de S. Thomas ; L'unité de l'Eglise ; Perfection de Dieu et de

la Sainte Trinité ; Enseignement de la doctrine catholique, 3 vol. ; Les religieux ; Le chemin de la vertu pour la vierge chrétienne, d'après l'enseignement et les exemples des saints ; La supérieure ; La prélature de Léon XIII ; Valery : Les vertus du cloître.

Joseph Schleyer, né le 18 juillet 1831, à Oberland, Bade, prélat résidant à Constance, a écrit : Prière en vers au Saint-Esprit ; La Légende de sainte Ursule ; Il y a un Dieu ; Carmina Jubilæi ; Ecclesiastica ; Psaumes des saints ; Science des saints ; Perles de la couronne céleste de Marie ; Rosaire du Saint-Esprit ; Le Te Deum en trois langues ; Cent exigences de la véritable humanité ; Seulement l'Esprit ; Petite et grande grammaire de la langue universelle ; Dictionnaire de la langue universelle. Ces derniers ouvrages indiquent que Mgr Schleyer est à la recherche d'une langue, unique pour l'humanité, découverte particulièrement précieuse pour les voyageurs mais difficile à créer, plus difficile, sinon impossible à introduire, dans l'hypothèse de son universelle pratique. Nous n'en devons pas moins à ce prélat, une Grammaire, un Dictionnaire, un catéchisme en Volapück ; un discours pour nous en recommander l'usage, et une clef pour nous introduire dans ce palais des enchantements.

31° *Schuler et Schwartz.* — Michel Schuler, né le 14 mai 1833, à Wurtzbourg, conseiller supérieur à l'hôpital Julien de cette ville, a écrit entre autres : Le Cantique des cantiques, avec commentaires ; Les sermons de Faber en allemand, 9 vol. ; Intolérance de l'Eglise catholique ; Eginhard et Emma, épopée ; Les sacrements de l'Eglise catholique ; Quelle espèce de gens sont les athées ? Nier la divinité est le suicide de l'humanité ; La séparation de la religion et de la morale est l'anéantissement de la morale ; Mensonges de la secte de Dœllinger ; Dehors les Jésuites ! L'âme de l'homme et celle de la bête sont-elles semblables ? Discours de Théodoret sur la Providence divine ; L'erreur religieuse de la social-démocratie ; Y a-t-il vraiment un Dieu ? Le panthéisme ; Le matérialisme ; Le Sceau de la confession ; Confession de Shakespeare ; Thomas Plantagenet, roman ; Palmes, poésie ; Quelque chose pour toi, ballades.

Guillaume Schwartz, né le 20 avril 1835 à Nordkirchen, directeur de la *Germania*, a publié : Lettres et actes pour l'histoire de Maxi-

milien II ; Correspondance de Pie V avec Maximilien II, 2 vol. ; Correspondance de Kaspar Gropper avec documents. Nous consignons ici ces titres d'ouvrages pour renouveler la poignée de main que nous portions, à Berlin, à Guillaume Schwartz et au licencié Fournelle, secrétaire des associations ouvrières de l'Allemagne.

32° *Sepp.* — Bernard Sepp, né le 6 mars 1853 à Coblentz, docteur en philosophie, professeur au lycée de Ratisbonne, est le digne fils de l'illustre docteur Sepp. Voici la nomenclature de ses ouvrages : Voyages des Cimbres et des Teutons ; Journal de Marie Stuart ; Marie Stuart et ses accusateurs : Liber de origine gentis Romanæ ; Correspondance de Marie Stuart avec Babington ; Procès de Marie Stuart ; Vita sancti Emmerani authentica ; Vitæ SS. Marini et Annini ; Les ducs bavarois de la maison des Avoligiens ; De la légende de Florian ; La plus ancienne histoire d'Altötting ; Cyclus decennalis medii ævi ; Tabula pascalis annorum 300-2200 post Christum. Nous avons vidé la coupe de l'amitié, avec ce docteur Bernard, à la table de son illustre père ; nous consignons ce souvenir pour avoir occasion de rendre hommage à ses collègues de Ratisbonne, notamment aux docteurs Schenck et Schank.

33° *Spillmann.* — Joseph Spillmann, né le 22 avril 1842, à Luxembourg, est membre de la Compagnie de Jésus ; il a écrit surtout des romans ; il est très populaire en Allemagne. On lui doit : Du camp à Samberi; Dr Henri Hahn; Les martyrs anglais sous Henri VIII et sous Elisabeth ; Nuages et rayons de soleil ; A travers l'Asie ; Aimez vos ennemis ; Les enfants de Marie ; De l'autre côté de la mer du Sud ; Le neveu de la reine ; La fleur merveilleuse de Woxindom ; Combats et couronnes ; Dans le nouveau monde ; Les esclaves du Sultan ; Les frères coréanéens ; Une victime du secret de la confession ; Brave et fidèle ; Lucius Flavus ; L'expédition vers le Nicaragua ; Les épaves ; Bienheureux les charitables ; Pour la vie d'une reine ; La Fête-Dieu des Chiquitos ; Les témoignages du sang à la conspiration de Titus Oates ; Croix et chrysanthèmes ; Les deux mousses ; Le cordonnier noir ; Les Frères Yang et les Boxers. Parce que toute vie doit être faite de bon sens et de bon cœur, nous n'aimons pas beaucoup les romans ; ils sont trop voués à l'idéal pour

ne pas sortir trop souvent du réel ; ils doivent trop à l'imagination pour tenir assez compte des facultés maîtresses de la vie humaine. Mais enfin puisqu'il y a des gens qui aiment à lire des romans et des auteurs qui excellent à les écrire, nous devons payer, ici, au P. Spillmann, un juste tribut.

34° *Thœmes et Weiss.* — Nicolas Thœmes, né le 1er mars 1846 à Ruckweiler, sur le Rhin, docteur en philosophie à Munster, a écrit : Thomæ aquinatis opera et præcepta quid valeant ad res ecclesiasticas, politicas et sociales ; Marpingen ; Albert le Grand ; Institut royal du Saint-Esprit à Heidelberg ; Participation des Jésuites à la couronne de France ; Alberti magni orationes super quatuor libros sententiarum ; le Calendrier berlinois de Windthorst ; Reconnaissance de l'Etat prussien aux Jésuites ; Alliance du grand Frédéric avec la Compagnie de Jésus ; Notre Windthorst.

Albert-Marie Weiss, dominicain, est né le 22 avril 1844 à Suderrdorf, en Bavière ; il professe à Fribourg en Suisse ; il a écrit entre autres : La pédagogie de l'ancienne Eglise ; Le protestantisme, sa polémique contre l'Eglise catholique ; Apologie du christianisme en 5 volumes ; Lois pour les intérêts du capital et les gages du travail ; Benjamin Herder ; Sagesse de la vie ; L'art de vivre ; Scheeben, noblesse de la grâce divine ; Le danger religieux : ce dernier livre paru en 1904. Weiss est un savant de premier ordre ; il jouit d'une grande réputation en Allemagne et dans le monde entier. La traduction de son Apologie par l'abbé Collin, a été imprimée à Saint-Dizier chez Jules Thevenot-Chaumont.

35° *Wetterlé et Winterer.* — Deux prêtres alsaciens, députés tous les deux au Reichstag de Berlin. Emile Wetterlé, né le 2 avril 1861, à Colmar, a écrit : La Presse catholique en Alsace ; Parti catholique et coteries ; Vérités et paradoxes.

Lendelin Winterer, né le 18 février 1832, à Salzbach, est curé à Mulhouse. On lui doit : La persécution religieuse en Alsace pendant la grande Révolution ; La presse alsacienne ; Le socialisme contemporain ; Les progrès du socialisme pendant les trois dernières années (1882) ; Quelques saints d'Alsace ; Le couvent de Schönenbach. Winterer publie l'*Ami des ouvriers*.

36° *Wingerath et Wolfsgrueber.* — Hubert Wingerath, né le 14 septembre 1831 à Wewelnighoven, docteur en philosophie, prélat en résidence à Munich, a écrit : Catéchisme contre les erreurs du paganisme moderne ; L'antique philosophie du christianisme, axiômes des philosophes et leurs caractères ; L'esprit de liberté, la franc-maçonnerie et sa lutte contre l'ordre chrétien ; Quintessence et solution finale entre la maçonnerie et le christianisme ; Le suicide de Luther ; Idolâtrie de l'Etat et christianisme ; L'alliance évangélique et sa guerre pour détruire l'Eglise catholique ; Deux questions contemporaines. Autant d'ouvrages, dont l'auteur va droit au fond des choses contemporaines et s'arme, contre l'erreur, de toutes les forces de la vérité. Dieu suscite, en Allemagne, des émules au docteur Wingerath !

Célestin Wolfsgrueber, né le 14 mai 1848 à Gross-Alm, près Gmünden, docteur en théologie, est un religieux bénédictin, prédicateur et professeur à l'Université de Vienne. On lui doit : Un vieux codex de bas allemand de l'Imitation de Jésus-Christ ; Joannis Gersen, De Imitatione Christi, libri quatuor ; Von der Nachfolgung Christi d'après les bouquins de la bibliothèque de la fondation écossaise ; Jean Gersen, sa vie et son œuvre ; Ecrits choisis de S. Epiphane ; Hortulus animæ ; La vie des Papes avant S. Grégoire-le-Grand ; La chapelle de Lorette, de St-Augustin, à Vienne ; Le caveau impérial chez les capucins à Vienne ; L'Eglise de la cour St-Augustin à Vienne ; Joseph-Othmar, cardinal Rauscher ; Mandements et allocutions de Rauscher ; Exposition de sa philosophie ; le cardinal Migazzi ; le conseiller de la cour Fuhrich ; Caroline-Augusta, impératrice-mère ; La correspondance de l'abbé des Ecossais, A. Spindler de Hosegg ; Sermons.

37° *Bruck.* — Le grand séminaire de Mayence est l'un des plus illustres établissements de la religieuse et catholique Allemagne. Le Rhin est, depuis Charlemagne, la grande artère de l'histoire en Occident. Sur les bords du Rhin, Mayence et Cologne sont les deux grands centres du mouvement germanique ; sous le rapport ecclésiastique, Cologne était comme la Rome du Nord, et Mayence en était l'Athènes. Au siècle dernier, après le recez de 1803, c'est-à-dire

après la destruction radicale de l'organisation ecclésiastique au delà du Rhin, c'est de Mayence que partit l'étincelle de résurrection ; c'est sous l'évêque Colmar que commença à se refaire la puissance que l'histoire admire aujourd'hui. Nous n'avons pas à raconter ici ces merveilles ; le pontificat de Léon XIII ne nous permet que de constater les principaux résultats et de citer les noms des prêtres qui ont concouru le plus efficacement à ce grand œuvre.

Henri Bruck, né à Bingen en 1831, avait été placé sous la direction du chapelain, docteur Joseph Hirschel ; il avait poursuivi ses études avec gravité, zèle et énergie. Par un trait également honorable pour le maître et pour l'élève, en cinq ans Bruck avait acquis toute la science des gymnases ; en sorte que, en 1851, il passait avec éclat son examen de maturité, à Darmstadt, sans avoir fréquenté, au gymnase, une seule classe. Avec ce témoignage de maturité, il entra au séminaire de Mayence. Cet élève, faible de corps, consacrait son esprit vif et joyeux aux études et obligations de son état. Après quatre années de travail et de prières arrivait l'heure de la promotion au sacerdoce. L'évêque Ketteler était alors à Rome pour négocier une convention avec la Hesse ; les ordinands furent envoyés à Spire. Le 31 mars 1855, Bruck était ordonné prêtre par l'évêque Nicolas Weiss et célébrait sa première messe à Bingen, le dimanche des Rameaux. Mais il était de ceux que les supérieurs ne perdent pas de vue ; il fut envoyé à Munich, pour complément d'études supérieures. Au terme de ces études, il fit le voyage de Rome avec Max von Galen, depuis coadjuteur de Munster. Les monuments de la ville éternelle firent, sur le jeune historien, une profonde impression. Quarante-six ans plus tard, lorsqu'il faisait, comme évêque, son voyage *ad limina*, il retrouvait, avec fraîcheur et clarté, les ressouvenirs de cette époque lointaine. A son retour, il entrait dans la carrière de l'enseignement; sa tâche consistait à enseigner l'histoire ecclésiastique six heures par semaine. A cette date, il n'existait d'autre manuel que celui d'Alzog ; au lieu de le mettre entre les mains de ses élèves, Bruck voulut en composer un lui-même et s'appliqua à ce travail avec un zèle, une ardeur dont il y a peu d'exemples. Les évêques, témoins d'un si louable dévouement, nommèrent Bruck professeur titulaire en 1861.

Au séminaire, après le voyage de Rome, il était à l'endroit propice pour puiser dans l'étude et dans les relations, tous les agréments et tous les agrandissements de la pensée. Là, il vit dans l'intimité, les cardinaux Geissel et Reisach ; les évêques de Strasbourg, Limbourg, Spire, Fulda ; le docteur Baudri, de Cologne ; le docteur Fessler, de Saint-Hippolyte ; il vit également toutes les célébrités savantes de l'Allemagne, Kuhn, Dieringer, Hergenröther, Hettinger, Jacke, Phillips, Lieber, Buss, Alzog, Clémens. Le soir, il réunissait volontiers un groupe d'amis, ecclésiastiques et laïques, pour parler d'art ou de politique, et goûter, en exprimant ses propres impressions, toutes les jouissances de l'esprit. Les relations les plus intimes toutefois furent avec son premier maître Hirschfeld, avec le supérieur Lessing, auquel il succéda comme économe, et avec le neveu de Lessing, l'illustre Moufand. En homme de cœur, il publia l'esquisse de leur vie, dans le *Catholique* de Mayence.

Un homme aussi fondé en histoire, ne pouvait pas rester en dehors des controverses de son temps. L'étude de l'histoire, en effet, offre ceci de particulier qu'elle fait étudier la vie humaine dans l'Eglise et dans l'Etat, sous tous les aspects de son exercice, avec tout l'éclat de sa puissance. Un historien savant, qui a su comprendre les hommes et synthétiser les choses, n'est pas seulement un homme versé dans toutes les questions ; il est l'homme qui les connaît le mieux dans leur évolution à travers les âges. Le docteur Schäffer, dans sa biographie de Bruck, mentionne, de son héros, une monographie sur les *tendances rationalistes* dans la catholique Allemagne, une étude sur la province ecclésiastique du Haut-Rhin, une autre sur le choix des archevêques de Fribourg et l'Etat badois, et plus tard, pendant le Kulturkampf, Bruck publiait un livre sur ce thème : *L'enseignement religieux de la jeunesse et du peuple en Allemagne*, pendant la seconde moitié du XVe siècle. Ces différents travaux amenèrent Bruck au dessein d'écrire une histoire de l'Eglise en Allemagne pendant le XIXe siècle ; il consacra à ce grand travail ce qui lui restait de jours à passer sur la terre ; il publia, sur ce sujet, trois volumes que continue aujourd'hui le docteur Kitzling.

Nous ne nous occupons ici que du savant. Mayence, à la mort du

grand Ketteler, avait eu pour évêque le docteur Paulus-Léopold Haffner, qui mourait, en 1900. Léon XIII lui donna, pour successeur, le doyen du chapitre, Bruck, qui devait mourir en 1903. De cet auteur, il nous reste, son *Histoire de l'Eglise universelle* qui a été traduite en français ; et son histoire de l'Eglise *en Allemagne au* XIXe *siècle*, qui mériterait de l'être. Nous nous abstenons ici de tout compte-rendu et de tout éloge. Les ouvrages de Bruck sont aussi parfaits que peut l'être une œuvre humaine ; ce n'est pas en faire une médiocre estime. Toutefois sur l'histoire de l'Eglise en Allemagne, nous ferons une observation. Au point de vue des faits, ce travail est excellent : c'est un résumé, fort bien établi, des événements d'histoire et des menus incidents qui les composent. Mais, en droit, si ce travail émanait d'une plume française, il insisterait davantage sur deux points : sur l'embryologie des erreurs contemporaines et sur les conséquences pratiques qu'il faut déduire pour conjurer leur évolution. C'est un vœu, ce n'est pas une critique.

Au moment où mourait Mgr Bruck mourait également Jean Holzammer, doyen du chapitre, conseiller épiscopal, régent du séminaire de Mayence. Holzammer était né à Mayence en 1828 ; il avait fait ses premières études à l'école de la cathédrale, puis au gymnase et passé, en 1848, son examen de maturité, puis fait, à l'Université de Giessen, ses études théologiques. A Giessen, sous Kuhn, Staudenmeier et Riffel, l'enseignement était solide, mais il n'était pas question de formation ecclésiastique. Avec la permission de son évêque, Holzammer s'en fut à Tübingen, puis vint terminer son noviciat à Mayence, où il fut ordonné prêtre et nommé professeur. Dès lors sa vie fut consacrée tout entière à l'enseignement, aux fonctions d'aumônier dans les maisons religieuses et de directeur d'associations. En 1855, il succédait à François Tragefer dans la chaire d'Ecriture Sainte. Nous n'insistons pas sur les incidents de sa carrière ecclésiastique ; deux mots seulement sur son activité littéraire. Holzammer donna ses soins d'abord à quelques opuscules ascétiques ; puis publia quelques brochures séparées, et quelques articles dans le *Catholique* de Mayence. Comme travaux de plus longue haleine, il faut citer sa collaboration à la 2e édition du *Kirchenlexikon* de Fribourg et la

réédition en trois volumes de l'excellent commentaire de Guillaume Estius, sur toutes les Epîtres de S. Paul. Cet ouvrage de premier ordre avait paru après la mort de son auteur à Douai ; il avait été revu, à Cologne, en 1621, par Merlo Horslius ; l'édition de Holzammer, plus maniable, a été soigneusement revue pour les citations. L'ouvrage le plus important de Holzammer, ce sont les deux ou trois éditions qu'il donna du *Manuel de l'histoire biblique* de Schuster. Sur la fin de sa vie, en 1900, il publiait encore une esquisse historique d'une controverse qui durait depuis un siècle, sur la *formation du clergé* dans les séminaires ou dans les universités. Holzammer qui avait pratiqué les deux systèmes pouvait en parler par expérience ; comme supérieur de séminaire, il pouvait décider plus sagement. A cet ouvrage, il avait donné pour épigraphe le mot de S. Anselme : « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise » : c'était le résumé de sa vie sacerdotale et de son activité scientifique. Jacques Holzammer était comme un bon Nathanaël, doux, aimant, aimé, qui ne fit jamais de mal à personne, mais du bien à tout le monde : il ne travaillait que pour l'honneur de Dieu, l'intérêt de l'Eglise et le salut des âmes. C'est l'hommage que lui rend son biographe, Schäfer, professeur d'histoire au séminaire de Mayence.

38° *Denifle.* — Un des grands érudits d'Allemagne, sous le pontificat de Léon XIII, fut le P. Denifle. Joseph-Henri-Suso Denifle était né, le 16 janvier 1844, dans un petit village du Tyrol, près d'Innsprück. Après ses premières études, un vif attrait pour la piété et pour la science l'avait fait entrer dans l'Ordre de S. Dominique. Novice à Grätz, province autrichienne, puis profès, il enseigna quelque temps les jeunes religieux de son ordre. Bientôt son goût très décidé pour les travaux de haute érudition l'attacha tout à fait à ce genre d'études. En 1873, à vingt-neuf ans, il publiait son premier ouvrage : *L'Eglise catholique et la fin de l'humanité.* Après ce premier ouvrage, qui jette de belles lumières sur la mission divine de l'Eglise, le savant Dominicain se choisit, dans l'histoire de l'Eglise, un champ qu'il devait cultiver, par un rude travail, avec une parfaite pénétration. Cette place d'élection, c'est la fin du moyen-âge, qu'il explore avec une patience et un soin tout monastiques, pour

orner pieusement, des fleurs de la science, la robe immortelle de l'Eglise. Coup sur coup, paraissent, la *Vie spirituelle* ; une *Anthologie des mystiques allemands du moyen-âge*, 1873, dont la cinquième édition a paru en 1904 ; *l'Ami de Dieu au pays de l'Oberland et Nicolas de Bâle*, 1875 ; le *Livre de la pauvreté spirituelle*, 1877 ; la *Conversion de Tauler*. Le P. Denifle pensait continuer ce travail et achever l'œuvre commencée. En 1880, il fut envoyé à Rome comme assistant du général de l'Ordre et trois ans plus tard nommé sous-archiviste au Vatican, lorsque Pietro Balan fut relevé de ses fonctions. Ce qu'un homme doué d'une grande puissance d'esprit et d'une grande puissance de travail pouvait tirer de ces immenses trésors, on le vit bientôt.

En 1885, commencent les grandes publications. La première, ce sont les *Grandes Universités du moyen-âge, jusqu'en* 1400, parues à Berlin et continuées depuis par de nouveaux volumes. C'est une œuvre de premier ordre sous tous les rapports, quoiqu'elle ait été beaucoup critiquée par les savants protestants : les guêpes, dit Jean-Paul, ne mordent que les bons fruits. Sans s'arrêter à cette polémique, Denifle publie, l'année suivante, les *Regesta pontificaux du* XIIIe *siècle* ; en 1888, les *Specimina paleographica* des registres des Pontifes Romains ; de 1889 à 1897, le *Cartularium* de l'Université de Paris, en s'aidant toutefois du travail de Chatelain, bibliothécaire de la Sorbonne. En 1897, comme le fils des géants, dans la fable du laboureur, pour qui c'est un jeu de porter sur la montagne sa charrue et ses bœufs, Denifle publie à Paris, chez Picard, un ouvrage écrit en français sur la *Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France, vers le milieu du* XVe *siècle*.

Depuis 1885, le P. Denifle dirigeait, d'autre part, avec le P. Ehrlé, jésuite, la publication allemande des *Archives concernant l'histoire de l'Eglise et la littérature religieuse du moyen-âge* ; il les publiait à Berlin. Le P. Denifle a donc donné, sur le moyen-âge, des ouvrages en latin, en français et en allemand.

A partir de 1897, le P. Denifle avait quitté ses travaux sur le moyen-âge et s'attachait à l'histoire d'un homme qui avait eu, contre la civilisation chrétienne, une haine sans borne et posé, en Europe,

le branle-bas de la Révolution, Luther. Le savant religieux consacra à l'étude du caractère, de la vie et des œuvres du moine de Wittenberg, la précision d'un critique exercé et la doctrine d'un théologien sans faiblesse. Ce vaste travail est intitulé : *Luther et le Luthéranisme* ; le premier volume, paru à Mayence, chez Kirscheim, 1904, est fort de 900 pages, en deux parties, dont il a été fait deux éditions ; le second volume doit suivre. Cet ouvrage a fait grand bruit ; désormais il est impossible de bien connaître Luther sans connaître Denifle. C'est à la lumière de sources inédites et en particulier du Commentaire de l'Epître aux Romains, écrit par Luther, d'avril à octobre 1515, dont le manuscrit original se trouve au Vatican, que le P. Denifle composa son histoire de Luther. Après ce solide et puissant travail, c'en est fait de la légende qui nous montrait, en Luther, un moine généreux et sincère, que des événements politiques, des scandales d'église et des abus confessionnels irritent, indignent et finissent par pousser noblement dans la voie de la réforme. Luther apparaît plutôt comme un homme faible, impuissant contre les mouvements de la chair, ne cherchant, avec la force de son orgueilleux esprit, qu'une doctrine capable d'excuser ses propres faiblesses. D'après sa propre expérience, notre penchant au mal est plus fort que nous ; il faut que la foi seule nous justifie ; l'homme, irrémédiablement corrompu, ne peut être qu'extérieurement juste, sans l'être au fond, grâce à l'imputation qui lui est faite des mérites de Jésus-Christ.

Cet ouvrage du P. Denifle met littéralement Luther à bas ; il prouve que Luther, comme homme, est un misérable et qu'il n'est, comme théologien et comme philosophe, qu'un homme absurde. Mais Luther est resté l'oracle de trente-cinq millions d'Allemands, qui le croient l'homme de Dieu pour sauver son Eglise, le Moïse de la nouvelle Alliance. Homme absurde et misérable, d'un côté ; grand homme de l'autre : voilà, sur Luther, l'antagonisme de l'opinion. Luther ne peut pas être les deux à la fois ; lequel est-il : ou crapule, ou héros ? Le protocole est ouvert.

Jusqu'à Ranke, les protestants gardaient, en Allemagne, l'offensive ; depuis Janssen et Denifle, ils sont rejetés sur la défensive. C'est une époque et un point fondamental dans la discussion.

Dans les *Voix de Maria-Laach*, numéro de janvier 1904, un article du P. Pfulf reconnaît que Denifle a rendu un grand service à la science. 1° Sur le problème psychologique de l'apostasie, Denifle a prouvé que, dès 1515, Luther convaincu de l'invincibilité de la concupiscence, de la toute-puissance du péché originel, de la destruction de la liberté morale, avait posé le principe du luthéranisme. 2° Sur la question biographique, il a prouvé que la science de Luther était peu étendue, mince et superficielle ; il ne connaissait pas à fond la théologie, encore moins la scolastique ; il avait eu beaucoup de relations avec Occam ; tenait pour oracles Gabriel Riel et Grégoire de Rimini, guides peu sûrs : quand il affectait tant de mépris pour la théologie, il affichait surtout son ignorance. 3° La plupart des éditeurs de Luther n'ont ni méthode, ni connaissances positives ; ce sont de très pauvres gens qui critiquent l'Evangile et non seulement s'abstiennent de critique à l'égard de Luther, mais tombent en extase devant ses incohérences et ses ordures. 4° Quant au P. Denifle, libre de toute passion et fanatisme, il dit crûment ce qu'il pense ; sa plume, rude et hérissée, ne recule pas devant les expressions un peu fortes ; les catholiques le regrettent comme les autres ; mais si la parole objective n'est pas parfaite, cela ne diminue pas la force des arguments. Denifle, au surplus, n'est pas le seul de cette espèce ; les protestants ne doivent pas mêler, aux faits, des considérations subjectives. A notre avis, toutefois, dans le grand mouvement antichrétien de l'Europe, les apologistes doivent se souvenir de Baronius et rester calmes, comme lui, devant les mensonges des centuriateurs de Magdebourg.

La *Wahrheit*, qui s'imprime à Stuttgard et se publie à Munich, numéro de janvier 1904, par un article diarium Kausen, dit qu'il est nécessaire d'opposer, aux vies protestantes, une vie de Luther, signée d'un nom catholique. Les protestants idéalisent le grand homme de Dieu et ne veulent rien savoir de ses vices ; c'est le contrepied d'une histoire sincère qui juge les hommes sur pièces et d'après les fruits de leur apparition. Une histoire critique de Luther prouve que c'était un homme plein de vices ; que, loin de prouver sa vocation par ses vertus, il l'a plutôt contredite ; que les protes-

tants, en critiquant les saints catholiques, montrent une grande injustice, car aucun n'est aussi méchant que Luther ; que si les protestants étudiaient Luther dans ses œuvres, ils en auraient plutôt le dégoût ; que, du reste, l'iniquité de leur procédure est une marque de fidélité à Luther. De même que Luther a trompé le peuple, de même les protestants modernes, en falsifiant Luther, continuent de tromper ; Denifle les massacre donc avec raison, parce qu'ils parlent bien du Christ, auquel ils ne croient plus et n'ont pas le courage de dire la vérité.

Les *Historische politische Blaetter*, dans les quatre premiers numéros du volume 133, donnent, sur le même sujet, des articles de Franz Binder et de Georges Jochner. C'est un grand assaut contre la légende de Luther, avec les armes de la science pure, avec une érudition positive et une méthode sûre. Quand certaines choses ne cadrent pas avec nos sentiments, c'est le fait d'un petit esprit de s'y arrêter pour rejeter le reste des preuves. Le mérite principal de Denifle est d'avoir mis en évidence la fausse méthode des historiens protestants. Le préjugé traditionnel des protestants est, pour leurs historiens, un facteur essentiel. Les théologiens protestants s'éloignent encore plus de Luther que Luther ne s'est éloigné de la théologie catholique; ils croient tout de Luther, même les plus grosses absurdités. Quand ils parlent du moyen âge, ils s'emportent contre l'ivrognerie et les mauvaises mœurs ; quand ils trouvent, dans Luther, les mêmes faits, ce ne sont plus que des actes de conscience, conformes à la coutume du pays. Knaake ne vérifie pas les textes de Luther, même quand il dit des choses absurdes, même quand il falsifie les Pères, comme S. Augustin. Eck avait reproché à Luther d'avoir parlé contre le Concile de Constance ; Luther nie, mais ment et Knaake, trompé, le soutient. Buchwald, Kamerau, Koslin, Kolde, étoiles de première grandeur au ciel protestant, sont relevés par Denifle. Kohler croit que Luther, par ses grossièretés, a suivi les usages de son temps ; mais Lefebvre et Canisius n'ont pas payé ce tribut aux misères de leur siècle. Harnach n'a pas touché aux preuves de Denifle ; il n'a même pas affronté la discussion. Par un tour indigne d'un homme qui se respecte, il affecte un superbe dédain pour les grossièretés de

Denifle, ce qui est, en son genre, une manière de grossièreté.

La connaissance des archives et des originaux de Luther donne, à Denifle, une grande force. Sa méthode et sa critique objective sont au-dessus de toute objection ; il a prouvé ce qu'il avançait, avec des faits constatés et une critique sérieuse. Son but n'est pas de troubler la paix civile ; mais de secouer les sommets de la société indifférente et de poser le problème du retour à l'unité. Les critiques actuelles troublent la paix des confessions : la vérité avant tout. Les historiens peuvent manquer de philosophie et de théologie ; ils peuvent procéder par hypothèses, tirer des conclusions plus grandes que les prémisses ; commettre des fautes que les catholiques sont les premiers à regretter. Denifle tombe sur ces misères comme un géant armé de toutes pièces : c'est l'Hercule de la controverse. A mesurer son œuvre sur les idées de Luther, on croirait y découvrir une psychologie des peuples. En sens inverse des petitesses d'esprit, Denifle pose d'abord le milieu historique dans son ensemble et détermine, dans ce milieu, la position individuelle de Luther et explique ses écarts. Des hommes s'opposent à son mouvement ; d'autres aiment à le suivre : c'est la caractéristique du XVe et du XVIe siècle, qu'ils manquent d'éducation et de caractère. Quand les prêtres tombent, ils ne rompent pas avec l'Eglise ; ils s'en prennent à leur conscience, à l'oubli du devoir, au péché : il y en avait beaucoup de cette sorte, troupeau servile tout prêt à acclamer Luther. Le péché charnel est la source de l'apostasie. Les expressions érotiques, les propos libertins, le cynisme ne prouvent pas seulement la mauvaise conduite de Luther ; mais marquent une espèce d'ivresse, de passion, d'orgueil, de colère. Luther négligeait son Bréviaire et ne montait pas souvent à l'autel ; c'était un mauvais prêtre ; naturellement il se mit en révolte contre la morale et voulut remplacer les lois divines par les caprices de sa force. Son expérience pratique le conduit à l'irrésistibilité de la passion. C'est là son point de départ et la source logique de toutes ses erreurs. Le péché originel a détruit la substance morale de l'homme, détruit la liberté, détruit la responsabilité. Le Christ Sauveur seul a pu remplir la loi ; sa justice couvre nos péchés de son manteau, sans changer notre intérieur. L'Eglise, les bonnes œuvres, la péni-

tence, ce n'est là qu'un fardeau humain, inutile et même impie. Avec un pareil déterminisme, on ne voit pas bien ce qui peut rester de religion.

C'est le mérite de Denifle d'avoir arraché son masque à Luther. Denifle a prouvé que les philosophes et controversistes protestants manquent de pénétration, de raison et même de prétexte ; ils ne connaissent pas la scolastique ; ils se font des balançoires avec le nominalisme d'Occam, et ignorent profondément les doctrines catholiques. Ce sont là de bien petits mérites.

La *Revue historique de Munich* ne tient pas l'œuvre de Denifle pour absolument parfaite ; les catholiques regrettent ses défauts mais dans la juste mesure et avec réserve. Son style est d'un bon tyrolien, franc du collier, qui fonce sur la chiennaille. Parfois il appelle un coup de lime. On peut ramener, au fond, ses fautes à trois points : 1° il n'a pas d'unité de principe et procède, dans ses critiques, plutôt par association d'idées ; 2° il tombe dans le subjectivisme en omettant les rapports éthiques avec le problème scientifique ; il exagère un peu ses conclusions, par exemple, en appelant mensonges de simples erreurs, ou vices, de simples défauts ; 3° il est subjectiviste surtout par son style très personnel ; moins provocant, il eût mieux convaincu ; mais il écrivait avec son cœur et quand sa poitrine se soulevait de dégoût, il a voulu frapper le crime avec énergie. L'intention est bonne ; si le portrait n'est pas réussi, c'est la faute de Luther. Mais ces réserves et même ces blâmes n'entament en rien la force du jugement scientifique de ce grand œuvre.

Bossuet, Balmès, Péronne, Wiseman, Mœhler, Dœllinger, Janssen, Denifle ont porté, sur Luther et sur son œuvre, un jugement définitif. Les œuvres subsistent inattaquables et inattaquées. Les quelques critiques qu'en ont faites les docteurs protestants ne touchent pas à la substance de ces œuvres et n'ont pu en ébranler la consistance. En désespoir de cause, les défenseurs de Luther ont mis ses aberrations et ses crimes à la charge de sa règle de foi et de son système théologique ; ils ont mis de côté sa croyance personnelle et n'ont plus gardé de lui que sa révolte. En sorte qu'ils avouent pour maître un misérable dont ils canonisent le crime principal, comme un prin-

cipe constitutionnel de la vraie foi. Ce serait à prouver ; ils ne le peuvent pas. Alors ils se réfugient et s'enferment dans un système d'admiration à toute épreuve ; ils écrivent l'histoire avec le thyrse et la théologie avec des nuages incohérents. L'Allemagne protestante est le pays des rêves ; elle continue d'adorer les dieux de l'Edda, les dieux de la chair et du sang ; et ses fameux savants ne sont que les *minnesinger* de l'illusion vaporeuse et des imposteurs sans excuses.

39° *Kraus*. — L'histoire se comprend mieux par les contrastes et s'explique parfois par la contradiction. Un détestable journal de Munich, les *Neueste Nachrichten*, numéro du 22 août 1904, va nous dire ce qu'il faut penser de Kraus. Son article a pour objet le compte-rendu de l'ouvrage intitulé : *Image d'une vie au temps de la réforme du catholicisme*. Sous ce titre le docteur Hauviller, disciple du savant fribourgeois, offre, aux amis et admirateurs de Kraus, un lumineux tableau des idées et des vues d'un homme dont la grande importance et les efforts ne seront complètement reconnus que par la postérité. Ce qui était répandu dans les diverses œuvres de Kraus a été réuni et magistralement groupé dans un Tableau suggestif d'un homme qui, en se dérobant aux apparences, comme l'a dit un jour lady Bleunerhassett, a tenu son regard à la hauteur des pensées religieuses et a toujours jeté son témoignage dans le plateau de la *Spiritualis Ecclesia*. Nous ajouterons qu'il a mérité d'être nommé lui-même l'un des plus grands représentants de cette *Eglise spirituelle* ; l'histoire le placera un jour à côté de François d'Assise, de Dante, de Savonarole, Pascal, Rosmini et Newman. Il est vrai que la génération contemporaine n'a pas su arriver à une complète compréhension de ses faits et gestes : car, comme le dit Gœthe à l'occasion du jugement de Carlyle sur Schiller : La personne trouble ; la vie courante et mouvementée dévie de leur point de vue et empêche la parfaite connaissance d'un tel homme. Le docteur Hauviller, dans sa vie du noble lutteur, qu'il appelle, avec trop de modestie, une incomplète esquisse, a parfaitement su dissiper les brouillards dont la méfiance des extrêmes de droite et de gauche avait enveloppé la tête de ce géant. L'amour et la piété filiale pour le maître défunt, l'intime connaissance de sa personnalité, le but et les intentions de

cet homme extraordinaire, ont dirigé la plume du disciple. Hauviller ne nous donne pas seulement une exposition du développement et de la vigilance théologique et politique de Kraus. Son esquisse va plus loin ; elle nous donne une histoire du sort que la *pensée savante* et la *religion éclairée* ont eu *à souffrir* de la *Curie Romaine*, au XIX[e] siècle.

Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète ; mais je puis prédire que le livre d'Hauviller aura un succès éclatant. Jamais et nulle part n'ont été exposés de façon plus claire, plus lumineuse, plus décisive, — toujours par la main de Kraus, — les façons d'agir et le but de l'Ultramontanisme et du Jésuitisme, et les dangers qui en résultent pour notre patrie et pour notre peuple. Ce que Dœllinger a écrit de l'auteur de la *Divine Comédie*, ce propos, *mutatis mutandis*, convient au livre de Hauviller sur Kraus : « On devrait recommander ce livre aux hommes d'Etat, spécialement dans les passages où il traite des questions vitales, et montre comment les traite Rome dans ses livres sybillins. » Le livre de Hauviller explore clairement, dans une synthèse compréhensive, les pensées fondamentales de Kraus sur le catholicisme et la politique de l'Eglise. Ce que Kraus a pu dire là-dessus est dispersé dans ses livres. Ses lettres sur la politique de l'Eglise, comme Hauviller l'a appris de la bouche même de l'auteur, ne sont pas accessibles à tout le monde. Le livre de Hauviller est donc, pour notre temps, un véritable présent.

Dans son Introduction, Hauviller dit avec raison et force que Kraus, d'accord avec Lacordaire, Rosmini, Newman et Reinhold Baumstark, avait toujours été convaincu qu'on peut être *catholique* et même *prêtre*, sans être en tout d'accord avec les idées de l'Eglise Romaine ; et que lui, Kraus, d'accord avec beaucoup de capacités catholiques du temps présent, n'avait jamais cherché, par une heureuse aptitude à s'assouplir, à se maintenir sur le terrain de la correction ecclésiastique. — Jeune théologien, il avait déjà, sous les yeux, un but déterminé, un but aussi éloigné du Jésuitisme ecclésiastique, que des tendances séparatistes du Vieux-Catholicisme. « Kraus s'est montré, pendant toute sa vie, un critique pénétrant, mais pas du tout radical ou révolutionnaire. Or, précisément sa di-

rection critique, ses vues politiques et religieuses le firent mal venir de l'Eglise hiérarchique et furent cause qu'il ne put arriver ni aux dignités, ni aux honneurs. A l'auteur de ces lignes (pour nous inconnu) Kraus racontait que son ami, le cardinal Hohenlohe, lui avait un jour écrit, — c'était dans les jours heureux du gouvernement de Léon XIII, — qu'il espérait bien, au prochain consistoire, le voir coiffé du chapeau de cardinal. Kraus répondit au cardinal, d'une façon humoristique, qu'il n'y avait pas, dans tout Rome, un chapelier capable de lui faire un chapeau rouge. On n'a pas pardonné à Kraus que, toute sa vie, il ait crié à l'Eglise : *Non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.*

A la fin de son Introduction, Hauviller dit : « Avec Kraus vient de disparaître un homme dont l'importance ne peut se ramener à aucune rubrique. Dans tous les domaines de la science, qu'il a cultivés, il a été vite un des premiers et souvent le premier » Son jugement sur cet homme rare, Hauviller cherche à le justifier dans les cinq chapitres de son livre ; il montre l'activité variée de Kraus comme savant, ses rapports avec l'Eglise et l'Etat, son attitude devant le mouvement religieux de notre temps, sa position vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine, surtout à l'égard de la création d'une faculté catholique de théologie à Strasbourg. En somme, cette esquisse montre ce que pensait Kraus du mouvement ecclésiastique, pendant le XIXe siècle et au commencement du XXe.

Nous n'appuyons pas ici sur l'importance des travaux de l'historien ecclésiastique de Fribourg ; nous préférons nous arrêter sur ses idées relatives à la religion et à la politique ecclésiastique. Kraus avait tourné son activité vers la réforme du catholicisme. Son biographe le montre donc comme un Dante ressuscité pour les idées religieuses du catholicisme, mais contre le catholicisme politique qu'il combat pour le développement du droit, de la législation et de la vie moderne. Comment Kraus arriva-t-il à prendre position contre l'ultramontanisme, c'est-à-dire contre le catholicisme politique ? Hauviller en donne trois raisons : d'abord, il le vit à l'œuvre en Italie et en France ; puis il suivit ses traces dans l'histoire ecclésiastique ; enfin il put les observer en Allemagne. A Kraus, Hauviller attribue l'im-

périssable mérite, dans une époque de compromission et de réaction cléricales, non seulement de nous rendre attentifs au danger menaçant, mais d'en avoir reconnu l'essence et de nous avoir mis en main les moyens de nous en défendre.

Qui veut comprendre et bien juger la politique ecclésiastique de Kraus, doit connaître les idées qu'il se faisait de la nature et des rapports de l'Eglise et de l'Etat.Ces idées doivent rassurer les feuilles protestantes qui reprochaient à Kraus, de malheureuses phrases. Kraus voyait, comme le dit son biographe, que l'Eglise veut se soumettre et absorber l'Etat. Cette aspiration est contraire à la nature de l'Eglise. « Si l'Eglise, dit Kraus, n'est pas autre chose que la continuation de l'apparition de Jésus-Christ sur la terre, elle ne peut pas, sans déroger à son principe, vouloir constituer un empire dans le monde. La théologie jésuitique et les ultramontains d'aujourd'hui favorisent manifestement des idées contraires. Pour eux l'Eglise est une société parfaite, un Etat dans l'Etat, et absolument indépendante. Le même territoire qui appartient à l'Etat pour la protection politique, appartient aussi à l'Eglise à raison de son titre religieux. En conséquence, elle a le droit, en vertu de sa supériorité juridique, de se servir du bras séculier de l'Etat. Les clercs ne sont soumis qu'à la juridiction du Pape, non à celle de l'Etat. Le couronnement de la politique des Jésuites et de la curie, souvent exprimé dans des ouvrages, c'est que le Pape exerce, dans la sphère des choses temporelles une véritable souveraineté. A l'appui de cette affirmation, Kraus citait les *Leçons de diplomatie ecclésiastique* de Gobbio, publiées à Rome en 1899, pages 31, 45 et 94.

A l'encontre de ces doctrines jésuitiques, Kraus veut aussi une royauté du Christ et de l'Eglise, mais sans apparat de souveraineté extérieure, royauté résidant en notre âme, fondée sur le libre don de notre volonté. Pour Kraus, la liberté des individus et de l'Etat en matière de politique et de culte, est contre l'Eglise, une question de vie dont dépend le bien ou le mal des nations européennes. Kraus reconnaît parfaitement la force du mot connu : « La liberté est le premier besoin de la religion ». Ferme attachement au romantisme religieux du moyen âge, mais critique et refus d'attache à tout son

développement de politique religieuse, cela encore peut être considéré comme une de ses solutions.

Kraus est toujours resté fidèle au romantisme de 1830 à 1850 ; mais les procédés du parti catholique, en France, lui faisaient voir que ses procédés de politique religieuse sont la ruine de la véritable religion et marquent un relâchement du christianisme. Le cléricalisme avait pris, en d'autres contrées, le même développement qu'en France. Comme son ami Montalembert, Kraus a horreur de ce développement. Malgré tout, il se rattache à l'idée d'une foi brillante, force régénératrice de l'Eglise. Animé de cet optimisme, il ne peut arriver à aucune solution favorable au catholicisme ; mais sa plume engage un ferme combat contre le jésuitisme ultramontain ; il repousse ses tendances pour l'évolution de l'Eglise ; et, comme spectateur, *amicus non servus*, il s'est souvent exprimé avec tristesse sur les procédés de la politique catholique. Constamment il a essayé, — vainement à ce qu'il paraît, — de représenter, aux penseurs de sa patrie, l'ultramontanisme, comme le constant danger de la paix nationale, comme l'adversaire juré des progrès scientifiques, enfin comme l'ennemi de la véritable religion dans tous les Etats de l'Europe. On peut lire, dans Hauviller, comment Kraus, avec son phénoménal savoir historique, sa connaissance de la plupart des langues modernes, son brillant esprit, son initiation aux détails des événements accomplis sur le théâtre de la politique, a su accomplir sa tâche.

Sur les questions religieuses et les courants de l'opinion publique, l'idéal que poursuivait Kraus dès sa jeunesse, c'était l'harmonie du dogme avec la science, harmonie fondée sur la sévère critique des preuves des deux éléments. Aussi doit-il être violemment contrarié par cette direction qui contredit la vie spirituelle du temps présent. Aussi tous les théologiens persécutés par les Jésuites et par la curie, Lagrange, Schell, Loisy, l'eurent pour fidèle défenseur. La grande victoire que le principe catholique remporta en 1870, sur la sérieuse et sereine science de la théologie catholique, excita, chez Kraus, les plus grandes craintes. En 1889, se rappelant les principaux efforts des représentants de la théologie catholique, il écrivait qu'une nou-

velle vie pouvait sortir des cendres. Mais une rude main devait bientôt détruire ses espérances. A la même date, plein de douleur, il devait dire : « Qu'est-il sorti de tout cela ? L'audacieux traitement, réservé aux maîtres les plus en vue de nos Facultés allemandes, restera un monument de honte pour les autorités ecclésiastiques, qui ont vu cette manœuvre avec indifférence et lâcheté. Kraus prouve ensuite que les promoteurs et les chefs de ce combat ont été les Jésuites et s'écrie : « Si ces précédents pouvaient ouvrir les yeux de ces conservateurs qui se font une gracieuse allégresse, chaque année, de s'unir au Centre et à la Démocratie sociale, pour rappeler les Jésuites. Finiront-ils par comprendre que le royaume allemand, encore si jeune et si peu fort à l'intérieur, peut se mettre en face de ses irréconciliables ennemis et se préparer une nouvelle défaite ? » Que pourrait dire Kraus aujourd'hui s'il voyait l'aveuglement du gouvernement et des partis préparer à l'Allemagne cette nouvelle défaite ?

A la fin de son livre, Hauviller résume encore une fois ce que Kraus a pensé, voulu et combattu ; il nous montre *in nuce* le contenu du trésor d'idées politiques que nous a laissé Kraus. Kraus a saisi plus profondément et plus énergiquement que personne avant lui l'idée du catholicisme religieux opposé à l'ultramontanisme ; et, d'autre part, il a opposé, à ces aspirations antinationales et réactionnaires, la puissance de l'Etat.

Kraus a clairement démontré, pour la première fois, au clergé, que, par le progrès du développement historique, la direction de la hiérarchie ecclésiastique doit, à l'avenir, l'exclure des choses politiques et civiles. Le royaume de Dieu n'est pas de ce monde. Par là Kraus a montré et ouvert la route à l'entente entre la civilisation et le christianisme, entre la nationalité et l'Eglise. Enfin, il a, comme Dante, montré, au moins idéalement, la base sur laquelle doit se reconstituer magnifiquement la concorde du sacerdoce et de l'Empire.

Celui qui étudie la vie de Kraus ne doit pas négliger la pensée qu'à cet homme rare est dû un monument, non seulement dans les cœurs, mais un monument de pierre et de bronze. Nous sommes persuadé qu'un appel dans les grands journaux d'Allemagne suffirait à réunir les sommes nécessaires à l'érection d'un digne monu-

ment. Ce que Hauviller raconte du monument funèbre, montre qu'il y a encore quelque chose à faire.

Le livre de Hauviller contient trois beaux portraits du savant défunt. Pour une nouvelle édition, nous souhaitons qu'au lieu de l'autotype, on donne la photographie de Kraus avant sa mort. Cette photographie avait été tirée au mois d'août, pendant le séjour de Kraus au château de la comtesse Sophie von Walbourg-Witgenstein. Lui-même l'a reconnue comme son meilleur portrait. Au reste, il n'est pas nécessaire de recommander le livre de Hauviller ; il saura se faire un chemin. Nous tenons ce livre, au moment où l'ultramontanisme est à l'apogée de sa puissance, pour un acte décisif. En montrant Kraus comme un Allemand indépendant, comme un puissant lutteur contre les aspirations des *hommes obscurs* (on est modeste en Allemagne), il aidera fortement à réveiller la conscience du peuple germain et à lui montrer qu'on doit en finir avec le système ultramontain. Ce système est contraire à ce que nous possédons, en propre, de meilleur ; il ne peut parvenir au pouvoir sans détruire l'empire et le peuple de l'Allemagne.

Dans son *Essai*, dans ses *Lettres* politiques-religieuses, dans ses *Etudes* sur Dante et Cavour, le dernier mot de ce Caton allemand est toujours : « De plus, je pense qu'il faut *détruire l'Eglise politique* ». Ici prend fin l'article du journal bavarois sur Kraus ; voici maintenant les observations de l'histoire.

La pensée-mère de Kraus, c'est que le christianisme est tout intérieur ; qu'il ne doit résider que dans les pensées, les sentiments et les actes privés du chrétien ; qu'il ne doit pas avoir d'organisation extérieure, pas de hiérarchie qui comprenne une communion de fidèles, gouvernés par une hiérarchie d'évêques, dont le Pape est le chef unique, suprême et infaillible ; qu'il y a, ici-bas, une société unique, civile et politique, pour le gouvernement des peuples ; et que si l'Eglise se constitue extérieurement en société religieuse, c'est là l'ultramontanisme, le jésuitisme, que l'Etat doit détruire comme l'œuvre du diable. La négation de Kraus est radicale ; elle est plus destructive que la pensée même de Luther, qui, du moins, admettait encore un semblant de sacerdoce, des ministres du saint Evan-

gile. La pensée de Kraus est à l'encontre des traditions du genre humain. Toutes les pensées religieuses qui ont paru sur la terre, ont pris une forme sociale. Penser que le christianisme doit, le premier, se cloîtrer dans les âmes, est une puérilité. Donner cette invention comme un gage du peuple et de l'empire allemand, c'est croire qu'il sera grand lorsqu'il n'aura plus ni frein, ni limites. La puissance de l'Eglise est la force de l'empire et du peuple ; parce que c'est le gage de sa foi, de ses mœurs, de ses institutions. Ni le Pape, ni le clergé séculier, ni les ordres religieux ne sont hostiles à l'Allemagne ; ils lui rendent, au contraire, gratuitement de précieux services, qui assurent, à la fois, son bien-être, sa vertu morale et la paix de son avenir.

Kraus, en répandant ces idées fausses et funestes, n'était pas seulement un esprit mal fait, un prêtre indigne d'appartenir à l'Eglise qu'il voulait détruire ; c'était un hypocrite qui dispersait ses idées dans le monde en les dissimulant tant qu'il pouvait, surtout en déclamant contre les Jésuites ; c'était un espion, vendu à je ne sais quel gouvernement d'Allemagne, qui émargeait aux fonds secrets, et empoisonnait, pour de l'argent, quelques têtes des classes élevées. Kraus pouvait être savant, laborieux, hardi ; mais, comme savant, c'était un esprit faux ; comme homme d'action, un hypocrite et un vendu, c'est-à-dire un misérable. D'après ce qui nous a été dit, il ne serait pas le seul de son espèce ; mais sauf chez les protestants, les socialistes et les ennemis de l'Eglise, ces mauvais sentiments et ces mauvaises idées n'ont pas cours, en Allemagne, dans le grand mouvement des esprits et dans l'action harmonique des gouvernements.

40° *La science allemande.* — Nous avons ouvert ce chapitre par quelques considérations sur la science allemande ; nous terminerons ce paragraphe par quelques réflexions sur le même sujet. Nous venons de citer un grand nombre de noms et d'ouvrages ; nous en avons recueilli pour le moins autant dont nous ne dirons rien. Non pas que, de tous, nous fassions peu de cas ; mais il y en a trois catégories que nous ne pouvons pas réserver comme savants. La première catégorie, ce sont les *protestants* ; les protestants sont des hérétiques et des schismatiques ; ils peuvent, dans leurs aberrations,

amasser quelques lambeaux de sciences ; ils ne peuvent pas posséder la science intégrale et sans tache. — La seconde catégorie, ce sont les philosophes, les libéraux, les rationalistes, plus éloignés de la vraie religion encore que les protestants. Qu'ils soient des esprits puissants, cela peut être ; mais par défaut de principes et de règles, cette puissance est purement destructive. De tels esprits presque sataniques, il y en a, en Allemagne, de quoi empoisonner le monde et mettre le feu chez toutes les nations. — La troisième catégorie, ce sont les esprits prétentieux, qui, sans être sectaires, simplement par amour-propre veulent passer pour savants. Le titre de savant est glorieux partout ; il est révéré surtout en Allemagne : il jouit d'une espèce de culte. Cela suffit pour que tout Allemand cultivé veuille passer pour savant. Mais tous ceux qui y prétendent ne peuvent pas l'être, soit par défaut de talent, soit par défaut de cette générosité d'âme nécessaire pour astreindre à ce rude travail qui triomphe de tous les obstacles. Pour suppléer à ce défaut de talent et de travail, plus d'un docteur allemand cherche à se distinguer par des prétentions, par des sophismes, et surtout par des lunettes d'or. Les lunettes d'or ne donnent pas la science, mais la supposent. Dès que vous voyez un docteur qui a écrit un livre plus embrouillé que savant, et que vous voyez apparaître les lunettes d'or, il n'est pas nécessaire de vous incliner, mais c'est un savant à la façon germanique. En France, nous avons plusieurs locutions pour caractériser ces extravagants. Pour ne rien exagérer, disons que ces porte-lunettes sont des fumistes. On les reçoit suivant les lunettes qu'ils portent, et on les reconduit suivant l'esprit qu'ils ont montré.

§ V. — ANGLETERRE ET BELGIQUE

1° *Angleterre.* — Pendant trois années successives, nous avons visité la Belgique, les bords du Rhin, l'Allemagne de l'Est, l'Espagne et l'Angleterre. L'objectif de ce voyage était de nous informer des noms et des œuvres catholiques des écrivains dignes de mémoire, pendant les vingt-cinq ans du pontificat de Léon XIII. L'apparition des écrivains ne se mesure pas toujours sur les périodes de temps ;

Dieu les suscite somme il lui plaît, quand il en a besoin pour le service de son Eglise. Sans trop insister donc sur les limites du temps, nous avons fait partout d'assez amples moissons, sauf en Angleterre. Bien que nous ayons interrogé des maisons religieuses, où tout se sait, on ne nous a cité, outre-Manche, qu'un écrivain de marque, Mgr Ullathorne ; encore est-il moins remarquable par l'éclat de ses œuvres, que par la singularité de sa carrière. Ce prélat avait débuté dans la vie, comme mousse à bord d'un vaisseau. En opérant sur les cordages du navire, le jeune homme avait regardé le ciel et interrogé l'avenir. Le résultat de ses réflexions fut qu'il quitta la marine, se mit à l'étude, devint prêtre et est aujourd'hui évêque, une des lumières de la Grande-Bretagne.

Pendant le XIXe siècle, l'Angleterre avait produit quatre hommes puissants en doctrines et en paroles. De ces quatre hommes, Wiseman et Manning furent des controversistes hors ligne ; le troisième, William Faber, est le plus grand mystique de son temps ; le dernier, John Newman, protestant converti, est un esprit unique en son genre. Les vingt volumes de ses œuvres comprennent surtout des sermons : Newman était un orateur. Mais en se convertissant, il ne paraît pas avoir abdiqué complètement le principe premier de l'hérésie ; ou plutôt il est resté dans son esprit quelques toiles d'araignées, dans son cœur quelques faiblesses. On en peut juger par les circonstances. L'homme qui, dans le procès Achilli, reçut cent mille francs de l'*Univers* pour payer les frais de sa condamnation, et ne fit pas un remerciement, marquait trop l'indépendance du cœur. L'homme qui, pendant le Concile du Vatican, écrivit, contre l'infaillibilité, une lettre presque insultante, ne marque pas un grand sentiment de respect pour l'Eglise. Ces manquements font soupçonner un certain vague dans les idées et quelque lacune dans les principes. Depuis sa mort, ses œuvres ont ouvert une arène, un champ de bataille. Des champions, les uns soutiennent l'orthodoxie de Newman, le plus grand nombre dit ses œuvres favorables au modernisme. Ce dissentiment est un mauvais signe. On doit en conclure que, pour Newman comme pour S. Augustin, il y a lieu à rétractation.

Quant aux trois émules de Bède, docteur de l'Eglise, Wiseman, Manning et Faber, on peut dire que si Dieu n'en a pas suscité d'autres, c'est que ceux-ci suffisent à la conversion de l'Angleterre. Leurs œuvres lues, étudiées, méditées au pied de la croix, forment l'aimant qui attire l'âme naturellement chrétienne. On ne peut pas sérieusement rêver la conversion simultanée et totale d'un peuple. C'est par une transformation lente, par une conquête pacifique, par des touches de grâces et des accessions spontanées que les âmes viennent se donner à Dieu. Les trois docteurs contemporains de l'Angleterre sont à la peine et à l'honneur.

2° *Belgique.* — Le peuple belge est un peuple honnête et laborieux ; il est resté, en masse, fidèle à l'Eglise et en reçoit, dès ici-bas, la récompense. Là, comme ailleurs, sans doute, il y a des bons et des méchants ; mais les bons sont restés unis et ont su empêcher les méchants de prévaloir. C'est pourquoi leur catholique gouvernement a su veiller avec sagesse à la garde de tous les intérêts nationaux et résolu avec plus de sagesse encore les problèmes de la politique contemporaine, par exemple pour la représentation proportionnelle. En somme la Belgique est libre et prospère, aussi bien sous le rapport des mœurs que sous le rapport des intérêts. En Belgique, comme au Canada, il y a cependant un point noir, c'est un certain laxisme doctrinal, qui ne va pas peut-être jusqu'au libéralisme, mais qui pourrait y couler, par un certain esprit de fausse conciliation. Toute concession aux méchants est une faute ; ils ne les demandent que pour s'en faire des armes ; et si vous leur fournissez des armes contre vous, croyez qu'ils ne manqueront pas de s'en servir. Les catholiques belges doivent rester fermes sur les principes pour être invulnérables dans la conduite. Le salut de l'Eglise est à ce prix et aussi le salut de la Belgique. Dans un temps où le souffle de la Révolution est si puissant, il n'y a pas deux questions, il n'y en a qu'une : c'est de lui fermer la porte.

Le peuple belge est aussi un peuple studieux ; il comprend l'importance de la presse. Les feuilles populaires et les revues savantes y jouent leur rôle : les unes, comme fusillade ; les autres, comme grosse artillerie. La *Revue de Louvain* et la *Revue générale* de

Bruxelles, représentent dignement, dans la presse savante, tous les principes de doctrine et toutes les raisons de conduite d'un gouvernement catholique. A la tête de ces légions de braves, brille Charles Woeste, représentant et ministre d'Etat. Nous osons signaler à cette très honorable presse, le grand péril du libéralisme.

Parmi les nombreux auteurs belges, dont les ouvrages ont paru dans ces derniers temps, un seul nous paraît avoir franchi la frontière et s'être élevé assez haut pour inscrire son nom dans la grande histoire ; c'est Godefroid Kurth. Kurth est un professeur qui est allé aux sources et qui s'y est fait une force. On lui doit une histoire *poétique* des temps mérovingiens, une histoire de Clovis, une *Histoire de la civilisation chrétienne* et *l'Eglise aux tournants de l'histoire.*

L'histoire de la civilisation chrétienne est l'antithèse d'un ouvrage célèbre de Guizot. Guizot avait écrit une histoire de la civilisation en France et en Europe. Dans ces cinq volumes, il avait sans doute, été plus juste pour l'Eglise que les ignorants du XVIIIe siècle ; mais pour rester fidèle à son rationalisme calviniste, il avait, contesté et même méconnu les grands services de l'Eglise. Plusieurs l'avaient réfuté victorieusement ; entre autres Gainet et Gorini. Mais on ne réfute bien un ouvrage qu'en le remplaçant. Kurth a commencé, et, je l'espère, achèvera, dans un nombre suffisant de volumes, ce grand sujet de la civilisation par la grâce de Dieu et par l'Evangile de Jésus-Christ.

Kurth en a déjà esquissé le plan dans son opuscule sur *l'Eglise aux tournants de l'histoire.* Ici, l'auteur ne s'occupe que des grands embarras qui ont surgi dans le cours des siècles, et montre comment la merveilleuse sagesse de l'Eglise a su parer à toutes les difficultés et trouver toujours la vraie solution. Cet opuscule serait précieux pour la propagande.

3° *Ch. Périn.* — Parmi les laïques de notre temps, il en est plusieurs qui ont brillé d'un vif éclat, dans le royaume de la vérité et rendu, à l'Eglise, par leurs ouvrages, d'éminents services. Nous les citerons tous avec honneur, autant qu'il nous sera possible de les connaître. Il n'y a point de mérites auquel nous aimons autant à rendre hommage, qu'aux mérites de l'esprit. Sur quelques-uns, nous

entrerons dans quelques détails, afin de bien expliquer, par quels artifices, l'étroit esprit du libéralisme peut faire brèche aux convictions, aux croyances, aux vertus et à l'ordre public. — Nous inscrivons, en tête, Charles Périn, le créateur de l'économie politique chrétienne.

Henri-Xavier-Charles Périn était né en 1815, à Mons, en Belgique ; sa famille appartenait à l'administration et à la magistrature. Au sortir des écoles primaire et secondaire, il étudia le droit et l'économie politique à l'Université de Louvain. Docteur en droit, il occupa quelques années au barreau de Bruxelles ; en 1844, il fut nommé, par l'épiscopat belge, professeur à cette Université, dont il avait été l'un des plus brillants élèves. Chargé d'abord du cours de droit public, il fut, l'année suivante, sans quitter cette chaire, chargé en plus du cours d'économie politique. Dans l'enseignement du droit il n'avait qu'à expliquer savamment et justement le texte de la loi civile et des traités ; dans l'enseignement de l'économie politique, il y avait une révolution à faire : le professeur belge devait en être le héros.

Dans les desseins de Dieu, il devait être professeur à Louvain, pendant une quarantaine d'années. Un si long enseignement ne pouvait pas le tenir dans les sphères spéculatives de la pure doctrine ; mais devait, vu l'intégrité et l'intransigeance de la foi, le mêler à d'inévitables controverses. La Belgique, qui n'a recouvré son indépendance nationale qu'en 1830 et qui ne l'a recouvrée qu'en s'insurgeant contre le despotisme des suppôts de Calvin, avait inscrit, dans sa constitution, tous les principes et toutes les libertés de la société moderne. La société moderne est sortie de l'ordre chrétien depuis 1789 ; elle ne repose plus sur la tradition historique de l'ordre chrétien, mais sur la Déclaration des droits de l'homme. D'après cette théorie, l'ordre social se borne à reconnaître, à tout citoyen, des droits *antérieurs* et *supérieurs* à la constitution de la société. En coopérant à la création d'une société, ses membres ne lui demandent que de garantir leurs droits, de protéger leurs intérêts et de maintenir l'ordre. Le gouvernement reconnaît, par une charte, à chaque citoyen, le droit de penser, de croire, de dire et de faire tout ce qui

lui plaît, pourvu qu'il ne trouble pas l'ordre et ne porte préjudice à personne. Qu'il soit, en son privé, catholique, juif, protestant, musulman, boudhiste ou libre-penseur, la société ne s'en préoccupe pas dans l'intérêt de l'ordre social ; elle accorde à tous, indistinctement, liberté de pensée, de conscience, de culte, pourvu qu'ils s'enferment dans leur temple et ne demandent rien au trésor public.

Cette théorie, introduite en 1789, quant aux principes, ne pénétra que graduellement dans les institutions. L'application s'en fit un peu sous l'impulsion des idées courantes et un peu au hasard des circonstances ; mais d'abord elle devait agiter les esprits. En Belgique, le désir naturel de tolérer et de justifier la constitution, inclinait au libéralisme ; d'autant plus que, dès 1815, la sollicitude des évêques n'avait pas été attentive aux périls doctrinaux du libéralisme, et qu'en 1830, nombre d'ecclésiastiques avaient salué, comme un progrès, la nouvelle constitution. Sans y prendre garde, on coupait l'homme en deux : une partie devait appartenir spirituellement à l'Eglise ; une autre ne relevait que du pouvoir temporel de l'Etat. On pouvait s'engager par serment à ce double service. Le mot de progrès était un talisman qui faussait les esprits et désorientait les consciences : du moment que c'était le progrès, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter pour la foi, pour les mœurs et pour l'ordre public.

Les affaires dans lesquelles se trouva mêlé notre professeur n'ont d'importance que sous le rapport des doctrines et du zèle qu'il mit à les défendre. La première fut à l'occasion des articles du chanoine Labis dans la *Revue de Louvain* ; le chanoine soutenait qu'un concordat est un contrat rigoureux qui enchaîne absolument le Pape. Périn qui réprouvait cette doctrine, donna sa démission de membre du comité de publication de la Revue. La seconde fut à propos du cours de droit administratif de Moulaert, puis de son ouvrage sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat ; le cours de droit administratif, purement empirique, contredisait les doctrines du cours de droit public ; le livre de Moulaert enseignait que la puissance temporelle n'est obligée que *secondairement* à servir les intérêts spirituels de l'Eglise et des âmes. *Secondairement* est ici le synonyme de *Point du tout* : c'est l'équivalent de l'apostasie sociale, fatal aboutissement

de toute société qui sort de l'ordre chrétien. Périn ne pouvait souffrir ni la contradiction de son cours, ni ce grave accroc aux bonnes doctrines. L'ouvrage de Moulaert fut dénoncé au Saint-Office. Lorsqu'il allait être censuré, par suite d'un maquignonnage comme il s'en voit partout, pour se tirer d'un mauvais pas, le livre accusé fut transféré du Saint-Office à l'Index et muni d'un *laissez-passer*. Ce tour avait été joué par des subalternes, mais pas contre le gré de l'archevêque de Malines. Au cours de ces démêlés, Périn s'en fut à Rome et de Rome écrivit quelques lettres à un évêque belge, mais strictement sous le sceau du secret. Dans ces lettres, il y avait quelques traits relatifs à la mollesse d'esprit et à la faiblesse de caractère du trop bon archevêque. Par une inqualifiable dérogation, le correspondant de Périn, par faiblesse d'esprit ou manque de cœur, livra au public cette correspondance, par la voie de la presse. Tant et si bien que Périn, jusqu'ici accusateur, fut accusé devant l'Eglise d'outrage au caractère sacré et à l'autorité des pontifes. A coup sûr, il n'y en avait trace ni dans son âme, ni dans ses lettres ; mais la trahison du correspondant infidèle lui en donnait l'apparence, et, en pareil cas, dans les conflits d'amour-propre, cela suffit pour que la caresse d'une barbe de plume soit réputée coup de corne et pour que la plus juste observation devienne une tentative d'assassinat.

Léon XIII prit parti pour l'archevêque qui jouait avec éclat le rôle d'offensé. Les hommes sont hommes partout, et toujours faibles quand les passions sont en jeu. Charles Périn, reçu en audience par deux cardinaux, puis par le Pape, n'eut pas de peine à démontrer qu'il jouissait, en vertu de la loi du secret de correspondance, d'une totale immunité ; que si quelqu'un devait se rétracter, c'était l'auteur de la violation du secret, qui s'était servi d'une correspondance, pour faire d'une pierre deux coups ; que, quant à lui, il n'avait rien à rétracter, parce qu'il n'avait dit que la vérité toute pure. « Mais, si je vous obligeais à présenter des excuses au cardinal... — Votre Sainteté, répartit Périn, ne peut pas m'obliger à dire un mensonge. » L'affaire dut en rester là à Rome ; mais, de Rome, il fut envoyé en Belgique, sous la signature du Pape, une lettre où les torts étaient mis à la charge du professeur. Le professeur sentit

le coup et protesta contre en donnant sa démission. Dans la circonstance, Léon XIII avait manqué de caractère ; par sa démission, le professeur montra qu'il n'admettait pas la moindre atteinte au respect dû à sa personne et à la vérité, même pour ménager l'amour-propre des grands.

Le professeur démissionnaire passa ses dernières années dans sa retraite de Ghlin près Mons, toujours occupé à ses œuvres d'économiste ; il y mourait en 1905, plein de jours et de mérites. Voici la nomenclature de ses ouvrages :

1° *Les économistes, les socialistes et le christianisme*, in-8°, d'environ 200 pages, 1849.

2° *Le progrès matériel et le renoncement chrétien*, in-8°, 1850.

3° *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, 2 vol. in-8°, 1861.

4° *Les lois de la société chrétienne*, 2 vol. in-8°, 1875.

5° *Les doctrines économiques depuis un siècle*, 1 vol. in-12, 1880.

6° *Mélanges de politique et d'économie*, 1 vol. in-18, 1883.

7° *Le patron*, sa fonction, ses devoirs, 1 vol. in-12, 1886.

8° *L'ordre international*, 1 vol. in-8°, 1888.

9° *Premiers principes d'économie politique*, 1 vol. in-12, 1896.

10° Diverses brochures sur l'usure et la loi de 1807, sur le socialisme chrétien, sur la corporation chrétienne, et sur le modernisme dans l'Eglise, d'après les lettres de Lamennais.

Dans tous ces ouvrages, le but de l'auteur est de déduire, des préceptes, des lois et des vertus de l'Evangile, les règles de la société civile, politique, économique et internationale. L'ordre de la société d'après l'Evangile de Jésus-Christ, voilà l'objet que veut déterminer Charles Périn. Pour comprendre l'originalité puissante de sa pensée, il faut se dire que la sociologie, dans sa notion la plus élémentaire et la plus élevée, se propose de créer l'ordre au sein de l'humanité. Or, pour créer cet ordre, si l'on ne part pas de l'Evangile, pour en réaliser le plan et les institutions, il n'y a plus d'autre principe d'action que la nature déchue et l'ordre défectueux qui peut en procéder. Depuis des siècles, l'humanité évoluait selon les principes de l'ordre chrétien : Jésus-Christ était le roi des nations. Depuis le XVIIIe siècle, on s'est fait à l'idée d'une société de pure na-

ture où les hommes, couronnés de fleurs, jouiraient d'une prospérité qui fait pleurer de tendresse. Cette société de pure nature est un rêve, une chimère ; la nature est impure ; elle est le foyer de toutes les passions, de tous les désordres. Aussi, depuis le XVIIIe siècle, toutes les tentatives pour donner corps à ces rêves, n'ont su qu'accroître, d'une façon formidable, les maux de l'humanité.

Lamennais avait compris qu'il fallait procéder à une restauration des sciences sur les bases catholiques ; il avait distribué, à ses disciples, les diverses parties de cette grande tâche ; et confié, en particulier, à Charles de Coux, la restauration ou plutôt la création de l'économie politique chrétienne. Jusque-là, l'économie politique s'était partagée entre deux écoles : l'école *libérale*, l'école du laisser-faire et du laisser-passer, l'école d'Adam Smith, Malthus, Jean-Baptiste Say ; et l'école *socialiste*, l'école de l'organisation du travail par la toute-puissance de l'Etat, l'école de Babeuf et de Saint-Simon. L'école libérale et l'école socialiste devaient aboutir aux mêmes résultats : c'était la philosophie de la goinfrerie et de la misère.

A défaut de Charles de Coux, l'œuvre échut à Charles Périn. Dieu l'avait doué de tous les talents, de toutes les vertus, de tous les courages nécessaires à une si vaste entreprise ; il lui accorda encore les jours nécessaires à son accomplissement. Dans une visite que nous lui fîmes en 1902, voici le résumé de sa doctrine, écrit de sa propre main, comme son testament et ses *novissima verba* :

L'ordre matériel est subordonné à l'ordre moral ; il n'existe vraiment que par l'ordre moral.

Faire des questions de l'ordre matériel, la préoccupation première de la science et de l'action économique, c'est renverser l'ordre des choses ; c'est égarer l'action aussi bien que la science.

C'est ce que font les socialistes chrétiens, pour qui le grand souci, le soin dominant est d'assurer à l'ouvrier, une vie abondante, aisée, si cela se peut.

Sans doute l'économiste doit se préoccuper, comme but direct et objet propre, de procurer l'aisance à l'ouvrier ; mais on ne peut atteindre ce but qu'en invoquant, particulièrement et avant tout, les forces de l'ordre moral.

Procéder autrement, c'est mettre la charrue devant les bœufs.

Les socialistes tout court s'occupent exclusivement du bien-être de l'ouvrier. Les socialistes chrétiens en font leur occupation principale et ne paraissent pas voir que ce n'est qu'en mettant au-dessus de tout l'ordre moral, en recourant principalement à ses moyens d'action, qu'ils résoudront la question de l'ordre matériel.

Les socialistes tout court ne peuvent s'adresser qu'à la justice de l'ordre légal et à ses sanctions, faute de reconnaître l'ordre moral. Les socialistes chrétiens, en négligeant de s'appuyer principalement sur l'ordre moral, se trouvent réduits à demander principalement à l'ordre légal et à ses sanctions, la réalisation du but qu'ils se proposent.

L'ordre moral pour les chrétiens, c'est l'Evangile et l'Evangile, c'est le renoncement.

L'ordre matériel et l'ordre moral sont, pour l'homme, étroitement liés. Telle morale, telle économie politique. Laisser de côté l'ordre moral en exposant le système des lois économiques, ainsi que le fait l'école libérale, c'est édifier une science fausse et dangereuse dans ses applications. Si l'on ne voit pas cela, on ne voit rien. Il faut alors ou bien se contenter de considérer en dilettante le mécanisme économique, tel que les ingénieuses recherches des économistes l'ont exposé ; ou bien, si l'on veut passer à l'action et mettre en mouvement ce mécanisme, il faut recourir à la seule des forces impulsives qui puisse agir sur la volonté des hommes, lorsqu'on a écarté le renoncement ; il faut faire dériver toute l'activité économique de l'amour de soi et de l'intérêt bien entendu. C'est la glorification de l'égoïsme, considéré comme la vertu suprême de l'humaine espèce.

Tous les ouvrages de Périn offrent l'application de ce principe. Les deux premiers constatent le fait et la fatalité du dilemme : ou renoncement chrétien servant de base au progrès matériel ; ou progrès matériel servant de base à l'exaltation de l'égoïsme et au malheur de l'humanité. L'opuscule sur les doctrines économiques depuis un siècle est la préface aux œuvres organiques de l'auteur. La richesse, les lois et l'ordre international embrassent, dans son ensemble, l'activité humaine et la suivent dans les trois sphères principales de son

expansion régulière. Le patron n'en est qu'une application spéciale et en quelque sorte personnelle. Les mélanges ne sont que des épisodes ; les principes forment l'exposé élémentaire de la science économique. Sous la diversité des titres l'enseignement de Périn est d'une remarquable unité.

Dans les développements de tous ces ouvrages, l'auteur suit toujours la même méthode : il pose les questions, les explique et les résout par l'Evangile, et répond, par la raison chrétienne, à toutes les objections du libéralisme ou du socialisme. Quand des jeunes gens, soucieux de mener une vie sérieuse, nous demandent l'orientation de leur activité, nous les renvoyons toujours aux œuvres de Charles Périn : Périn est un maître ; ses œuvres offrent l'encyclopédie de la science sociale, et, puisque la science sociale tient, dans nos préoccupations, une si large place, c'est là qu'il faut en rechercher le catéchisme et la somme doctrinale. Pour ceux que l'étude de douze volumes pourrait effrayer, nous avons composé et publié un volume intitulé : *Charles Périn*, créateur de l'économie politique chrétienne. Dans cet écrit nous avons essayé de condenser, par voie d'analyse et de brève exposition, tout l'enseignement des douze volumes. L'à-propos de cette information pourra, si besoin est, servir d'excuse à sa naïveté.

4° *Van Doren.* — A côté de Charles Périn, nous plaçons, dans l'histoire, un autre écrivain belge, pour honorer, dans sa personne, l'intégrité des doctrines et le courage à les défendre. Clément-Théodore-Ghislain Van Doren était né à Bruxelles en 1828. Docteur en médecine et chirurgie, marié en 1855, père d'une jeune fille dont la mère était morte en la mettant au monde, il abandonna sa profession, pour travailler, par la confession de sa foi, à l'expurgation des idées de son pays. La Belgique, livrée au constitutionnalisme libéral, lui paraissait, par la forme de son gouvernement, encore plus par la basse impiété qui fait le fond du libéralisme, un pays voué aux ravages qu'entraîne forcément la promiscuité des doctrines. Si l'homme n'était pas déchu par le péché originel, il suffirait, pour le régir, de faire briller à ses yeux le soleil de la vérité ; mais il est déchu, livré à ses passions, il ne fait pas toujours le bien qu'il aime,

mais souvent le mal qu'il doit détester. Ce qui caractérise le libéralisme, c'est qu'il bride ou désarme l'autorité, pour laisser l'homme aux entraînements passionnés de ses mauvais instincts. Par le jeu, souvent aveugle, des élections, le nombre décide de tout ; le pouvoir législatif et exécutif n'est qu'un mandat éphémère et révocable ; il dispense de conscience et décharge de toute responsabilité. La presse et la tribune soufflent le chaud et le froid ; leur haleine enfle les voiles du vaisseau qui porte la fortune du pays, sur un océan trop mobile et trop agité, pour ne pas la mettre souvent en péril. Dans l'état général de l'Europe, après quatre siècles de révolte protestante, un siècle de révolutions libérales, la Belgique, séparée de la Hollande en 1830, pour sauvegarder sa foi, doit la perdre par l'effet du libéralisme gangréneux dont elle a infecté sa constitution. Le peuple belge est catholique ; son gouvernement, même quand il est catholique, est libéral. Avec le temps, ceci doit tuer cela, par l'effet nécessaire de la promiscuité des doctrines et des passions que l'erreur sait toujours très habilement caresser. Tel est le sentiment de Van Doren.

A la place d'un gouvernement d'élections et de majorités éphémères, dont l'athéisme fait le fond constitutionnel, Van Doren veut un gouvernement catholique, apostolique, romain ; un gouvernement qui prenne, pour charte, l'Evangile ; pour lois de l'esprit, le Symbole des Apôtres ; pour règle de la volonté, les préceptes du Décalogue ; pour la direction des âmes, les fruits du saint sacrifice des autels et la grâce des sacrements ; pour assistance des individus et orientation des peuples, le ministère de la sainte Eglise ; un gouvernement enfin qui suive ponctuellement les stipulations du droit canonique et les consignes apostoliques de la monarchie des Pontifes Romains. Par l'ensemble de ces idées, le docteur Van Doren était aux antipodes de la Belgique libérale, officiellement vouée à toutes les passions et destinées à en subir les assauts.

Comme tous les hommes de foi et de cœur, Van Doren a beaucoup écrit. Je cite, sans m'y arrêter : 1° Les anges considérés dans leur nature ; 2° Les anges dans l'ancien et le nouveau Testament ; 3° Histoire du peuple de Dieu ; 4° Esther ou notre espérance ; 5° Les

deux Tobie ; 6° Les apparitions du diable ; 7° Aperçu de l'Apocalypse ; 8° Coup d'œil sur l'histoire de la Belgique pendant les trois derniers siècles.

La série politique des œuvres de Van Doren comprend : 1° Etudes sur le catholicisme libéral ; 2° Qu'est-ce que la liberté ? 3° La constitution belge est-elle condamnée ? 4° Les hiérarchies terrestres ; 5° Ne touchez pas à la constitution ; 6° Religion et diplomatie ; 7° Exposé historique de la question du serment constitutionnel ; 8° La Belgique indépendante et catholique libérale ; 9° Le lendemain des élections ; 10° A propos d'un *Imprimatur* ; 11° Entretiens sur le catholicisme libéral ; 12° Entretien sur l'Encyclique ; 13° Les abbés du congrès de 1830 ; 14° Opportunité et nécessité de dire la vérité ; 15° A propos du prétendu silence ; 16° Le libéralisme constitutionnel ; 17° Un peu plus de lumière ; 18° Les principes du congrès national ; 19° Le lendemain des élections de 1884 ; 20° La question scolaire jugée par la presse catholique ; 21° Les deux manifestes du 5 juin et du 15 octobre 1884.

Tous ces titres parlent d'eux-mêmes ; ils marquent tous un esprit qui observe les mouvements de l'opinion et les actes de la politique ; qui dit sur chaque chose, le mot propre de la religion, du droit et du bien public ; qui sacrifie son temps, son argent, sa santé, pour soutenir, par ses sacrifices, la dignité de sa patrie. On peut être aussi estimable que Van Doren ; on ne peut pas l'être plus.

En 1884, lorsque la *Croix* de Bruxelles aima mieux disparaître que de servir d'écho au blasphème constitutionnel, Van Doren fonda la *Correspondance*, qu'il soutint de ses deniers jusqu'à son dernier soupir. Dans sa pensée, cette Revue devait être gratuite et ne laisser à ses abonnés que les frais de poste ; elle devait avoir ses lecteurs pour rédacteurs ; la rédaction devait se composer de lettres venues de partout ; avec cette consigne que toutes devaient combattre la grande hérésie du XIXe siècle, le libéralisme. Le point capital était de bien choisir les correspondants. A tort ou à raison, Van Doren choisit Mgr Maupied, théologien d'avant-garde ; le P. Hilaire de Paris, capucin, l'un des plus fermes esprits de son temps ; le P. At, prêtre du Sacré-Cœur de Toulouse, adversaire ardent du catholicisme

libéral ; Charles Périn, que nous connaissons ; don Sarda y Salvany, le rédacteur illustre de la *Revista popular de Barcelone*, et, outre plusieurs de moindre envergure, l'auteur de cette histoire.

Si quelqu'un s'étonnait de l'originalité de cette entreprise, c'est qu'il ne connaîtrait pas la grande pitié de son temps. Il se trouve, même dans le clergé, de fidèles croyants qui, par esprit de conciliation pour parvenir ou pour se maintenir, acceptent l'anesthésie du libéralisme ; ils acceptent comme socialement licites ou tolérables, des choses qu'ils doivent réprouver dans leur conscience. Par cette abdication du sens catholique, le monde va à une gigantesque hérésie, qui livrera la société à Satan et ne laissera le trône de Jésus-Christ debout que dans le secret des consciences.

Si le docteur belge avait choisi ses correspondants parmi les gens de cette fragile espèce, il eût commis la faute du pompier qui jette l'huile sur le feu et accroît la fureur de l'incendie en cherchant à l'éteindre. Doren eut un meilleur flair ; il n'admit que ceux qui n'avaient pas courbé le genou devant Baal, ni subi les principes de 89 même à l'état de dilution infinitésimale. Plusieurs de ces braves étaient ou devaient être en butte aux vexations et à la disgrâce ; Doren n'y prit point garde ; il ne crut jamais nécessaire de les défendre ou de les plaindre ; il y a une béatitude à souffrir la persécution pour la justice. Nous remarquons, du reste, qu'il ne fut demandé, à aucun de ces jouteurs, des rétractations d'erreurs ou des abdications d'esprit. C'eût été un supplice pire que la mort. La mort nous efface de cette terre, mais nous délivre de ses turpitudes et l'abdication de doctrines nous les fait subir. Même disgrâcié, on a toujours le droit de protester contre l'aveuglement, l'inertie, l'ineptie et l'injustice.

La *Correspondance catholique* dura plusieurs années ; elle usa, en sens inverse, des immunités dont avait abusé le congrès de Malines ; elle constitua ce que Jules Morel appelait une *Somme* contre le libéralisme, également louable par l'intransigeance de ses doctrines et par la pureté de son dévouement. Si l'on ajoute qu'au sacrifice de sa fortune, Van Doren unit constamment les souffrances de la maladie, c'est dire qu'il fut, par les bonnes doctrines, un confesseur et

un martyr. Le génie peut conquérir la gloire ; la grâce de Dieu sait seule multiplier la vertu, et jamais plus efficacement que dans la disgrâce.

§ VI. — LES LETTRES CHRÉTIENNES AU CANADA FRANÇAIS

1° *Vue d'ensemble.* — Le Canada français est une section morale de la France, soumise, depuis 1763, à la domination anglaise, mais restée fidèle aux traditions sociales et religieuses de la mère-patrie. Le Canada français, dans l'espèce, la province de Québec, est la chair de notre chair, le sang de notre sang ; elle a gardé notre langue, nos mœurs, nos usages, nos institutions paroissiales et nos lois civiles. L'usage de sa langue a produit une littérature locale, dont les monuments, depuis trois siècles, constituent un chapitre inédit de notre histoire littéraire. Par une singularité qui étonne, les Canadiens n'ont pas paru soucieux de ce fleuron de leur couronne ; nous non plus : sur l'histoire littéraire du Canada, la France n'a rien produit; eux n'ont guère produit que de brefs essais : un essai de Lemoine sur les historiens ; un essai de Bibaud sur la biographie ; un essai de Lareau sur la littérature, et un essai de Philéas Gagnon sur la nomenclature des livres. C'est trop peu ; il y a même des esprits oisifs ou bizarres qui osent déclarer que le Canada n'a pas de littérature.

Nous ne relevons pas cette indignité. Le Canada possède : 1° En histoire, le P. Sagart, Marc Lescarbot, Charlevoix, Bibaud, Garneau, Ferland, Sulter, Casgrain, Dionne, Laverdière, Gosselin, Bourgeois ; 2° En géographie, les Voyages de Cartier et de Champlain, les quarante volumes des relations annuelles des Pères Jésuites, les études de Buies sur le Saguenay et l'Ottawa, les Voyages de Mgr Taché, de Petitot, Cronenberger, Henri Cimon ; 3° en belles lettres, les ouvrages du juge Routhier et de Faucher de Saint-Maurice ; 4° en poésie, Cremazie et Fréchette ; 5° en biographie, Bibaud jeune, Henri Tétu, Dom Benoit, le P. Jacquet, Moreau. La *Revue canadienne* de Montréal, avec ses quarante-trois ans d'existence, est, à elle seule, une Académie permanente. Dans ce mouvement littéraire, pas plus ici

qu'ailleurs, tout n'est pas parfait ; mais il y a là de nombreuses preuves de puissance intellectuelle, des marques d'esprit public, des bornes miliaires qui dessinent et honorent un stade d'évolution progressive, dont l'avenir se réserve les agrandissements.

Le Canada français est resté, jusqu'à nos jours, un des pays les plus catholiques du monde. Dans ses laborieuses paroisses, il a gardé la foi et les mœurs de ses ancêtres. Mais il est aussi plus menacé qu'atteint dans ses mœurs et dans sa foi, au sein des classes élevées, spécialement à Québec et à Montréal. Le protestantisme est là avec son principe destructeur, ses sectes fanatiques et son indifférence ; la franc-maçonnerie, avec ses hypocrisies lâches et sa malfaisance révolutionnaire, provigne sur les rives du Saint-Laurent ; les Juifs avec leur mercantilisme adroit, commencent à arriver et à relever le culte de l'argent ; le libéralisme surtout, avec ses innocences de commande et sa perversité latente, accepté sans contrôle et sans résistance, se prépare à ruiner, là comme ailleurs, le vieil édifice des croyances. Le pire, c'est que ce peuple chrétien, si menacé, n'est pas défendu comme il devrait l'être ; pendant que les apôtres dorment, Judas, lui, ne dort pas ; il complote plutôt pour la perpétration du plus grand des crimes, l'assassinat des âmes.

Notre intention ici ne saurait être de jeter un coup de sonde dans les trois siècles de la littérature canadienne ; mais de dire quelques mots sur les publicistes du temps présent, intransigeants dans l'orthodoxie, qui ont inauguré, au Canada, le grand combat pour les foyers et pour les autels. Les auteurs ne se pèsent pas au poids, mais doivent s'apprécier d'après leur esprit. Les intrépides champions de la vérité sont des héros, d'autant plus à honorer qu'ils remontent le courant et sont souvent méconnus. Les esprits terre à terre ne comptent pas : l'histoire ne leur doit que le silence.

2° *Anselme Trudel.* — Parmi les défenseurs contemporains de l'orthodoxie, nous devons compter comme les plus braves, Margotti, Maynard, don Sarda, Liberatore ; nous citons ici, dans ce groupe de chevaliers, le directeur de l'*Etendard* de Montréal, Anselme Trudel.

François-Xavier-Anselme Trudel, né à Sainte-Anne de la Pérade,

comté de Champlain, en 1838, était fils d'un simple cultivateur ; il descendait, par sa mère, de l'écuyer Hamelin, seigneur des Grondines. Après ses études littéraires au collège de Nicolet, il fit son droit. Avocat en 1861, il fut nommé conseil de la Reine par le gouvernement de Québec en 1875 et par le gouvernement du Canada en 1878. En 1871, le comté de Champlain l'avait envoyé à la législature de Québec. Quelques années après, il était envoyé au Sénat fédéral par la division de Salaberry et devait, jusqu'à sa mort, occuper un fauteuil dans cette assemblée. Au demeurant, les charges publiques n'empêchaient pas Trudel, cœur chaud et âme vaillante, de se livrer aux fortes études, aux travaux de sa profession et aux luttes de la presse. Encore étudiant, il était entré à la direction de la *Minerve*, fonction vacante par le rappel de La Ponterie en France. Plus tard, il fonda l'*Etendard*, et, d'accord avec son évêque, fit de ce journal le porte-voix de la cause catholique. Dans sa pensée, l'action sociale de l'Eglise devait se soutenir par le journal, mais non pas s'y substituer. Les évêques devaient marcher les premiers au combat ; les laïques devaient les suivre dans l'arène et, par un mode d'action qui leur est propre, seconder leurs efforts. A cette date, c'était une hardiesse. Au Canada, on était plutôt homme de parti, que patriote ; Trudel et son ami Tardivel voulurent rompre avec tous les partis ; servir seulement l'Eglise, et, par l'Eglise, assurer le salut de la patrie, préparer de loin son avenir national, la vocation que lui assigne la Providence au troisième millénaire de son Eglise.

« On connaît, de Trudel, dit son journal l'*Etendard*, un grand nombre d'écrits publiés dans les journaux et dans les revues. Il a fait plusieurs travaux importants, entre autres : « Quelques réflexions sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat » ; « Mémoire sur la question de la fusion des sociétés littéraires et scientifiques de Montréal » ; « Nos Chambres Hautes : Sénat et Conseil législatif » et plusieurs autres, sous différents noms de plume. Il a contribué à la naissance de plusieurs publications périodiques et il était encore co-éditeur de la *Revue canadienne*, la plus ancienne revue de la province de Québec.

Comme avocat, Trudel a occupé dans beaucoup de procès cé-

lèbres où se soulevaient de grandes questions religieuses ou sociales. L'un des plus importants est la cause Guibord. Sa plaidoirie dans cette affaire lui a valu les félicitations de plusieurs évêques du Canada et l'approbation du P. Jean Perrone, préfet général des études au Collège Romain, théologien de la Daterie Apostolique, l'un des huit consulteurs de la Congrégation des évêques et des Ordres réguliers, examinateurs des évêques, etc., etc., qui, après avoir constaté que ce plaidoyer lui a paru d'une grande érudition, ajoute : « J'approuve et j'admets, sans aucune restriction possible, l'ensemble et le détail des preuves dont l'orateur catholique a appuyé sa thèse d'une manière si complète. »

Le Dr De Angelis, professeur de droit canon, à l'Université de Rome, dit entre autres choses de ce plaidoyer : « En lisant cette défense, j'ai vraiment admiré, dans un laïque de nos jours, une science si profonde de l'histoire et de la jurisprudence ecclésiastique, et, ce qui est plus encore, une connaissance très exacte du droit, et une logique rigoureuse. »

« Lorsque, dans une nation, il se trouve un ou deux hommes qui osent ainsi parler et proclamer les droits de l'Eglise, dussent ces hommes, par le malheur des circonstances, perdre la cause qu'ils défendent, il n'est pas moins certain que, tôt ou tard, l'Eglise catholique remportera une glorieuse victoire, et que la vérité chrétienne, dissipant les ténèbres de l'erreur, brillera enfin du plus vif éclat. »

On peut dire de Trudel la même chose relativement à toutes les grandes causes où il a figuré. En parcourant les pages de ses plaidoiries, dans la cause par exemple de Kerry *et al vs* des Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal, en cour du banc de la Reine, et dans la discussion du projet de loi de l'Université Laval, devant le comité des Bills Privés, on remarque, outre une grande érudition, une logique serrée, et un jugement d'une extrême rectitude, servi par une mémoire exceptionnellement heureuse.

Les consultations écrites que nous avons de lui, dénotent aussi, chez leur auteur, un sens légal profond et une exposition claire des difficultés que fait surgir une question, avec une solution d'une sagesse remarquable. Et c'est ce que s'est complu à reconnaître sir

Farrar Herschell, solliciteur général du Conseil Privé de Sa Majesté à l'occasion d'un mémoire à lui soumis par Trudel *in re* L'Ecole de médecine et chirurgie de Montréal *vs* l'Université Laval (Québec).

M. Claudio Jannet, qui s'y connaît, rendant compte, dans la *Revue Catholique des Institutions et du Droit* (numéro de mai 1880), de la brochure « Nos Chambres Hautes », se complaît à reconnaître son auteur comme un homme éminent, s'élevant à de hautes considérations politiques, et il rend un très flatteur hommage au mérite de cette publication.

Aussi, Trudel mérita-t-il d'être appelé à faire partie du comité de cette importante Revue composé d'écrivains éminents de différents pays.

La part qu'il a prise dans les questions politico-religieuses, les écrits remarquables qu'il a fait paraître pour soutenir le « Programme Catholique », publié en 1871, dans les diocèses de Montréal et des Trois-Rivières, avec l'approbation des deux évêques de ces diocèses, et combattre le libéralisme sous toutes ses formes ; l'habileté avec laquelle il a soutenu les luttes qui ont été continuelles depuis son époque ; son adhésion ferme et inébranlable aux doctrines catholiques, l'ont désigné depuis longtemps comme le chef de l'école ultramontaine en Canada.

Aussi, est-ce comme tel que, invité spécialement à assister au Congrès des jurisconsultes catholiques de l'Europe, réunis à Lyon, en août 1881, il en fut élu le vice-président.

Ses écrits et ses voyages à travers l'Europe en 1867 et surtout les sept à huit mois qu'il passa en Angleterre, en France et en Italie à l'occasion de la fameuse question universitaire, l'ont mis en relation avec nombre de sommités catholiques, littéraires, politiques et artistiques de l'Europe.

Trudel a été le président de presque toutes les associations de bienfaisance, littéraires et scientifiques de Montréal, et l'un des plus zélés coopérateurs de l'œuvre des zouaves pontificaux, comme membre du comité d'organisation.

Mais son œuvre par excellence et qui l'a révélé dans toute son importance, c'est, sans conteste, la création de l'*Etendard.*

Durant sa carrière parlementaire à Québec, il s'est tout spécialement appliqué, dans l'ordre des questions politico-religieuses, à faire prévaloir les droits soutenus par feu Mgr Bourget dont il était l'un des aviseurs légaux. Dans l'ordre des intérêts sociaux matériels, il a beaucoup fait pour assurer, dans la province de Québec, le développement des industries annexées à l'agriculture. C'est,dans une bonne mesure, à ses efforts que l'on doit le triomphe du système de confier les écoles de réformes, les prisons des femmes, les aliénés, etc., à des communautés religieuses.

Au Sénat du Canada, où il a siégé depuis 1873, il s'est fait avec son collègue, Bellerose, le champion des droits nationaux des Canadiens français et surtout du maintien de la langue française et de tous les intérêts français, dans la première Chambre du Canada.

A l'occasion de la passation du *bill* touchant la cour suprême, il a réussi à faire voter, par la majorité anglaise du Sénat, une déclaration impliquant la nécessité de la langue et de la jurisprudence françaises dans tout son système judiciaire contemporain.

Il s'est fait l'avocat du projet de Sir Geo. E. Cartier, à l'effet de réaliser le plan du grand chemin de fer du Pacifique Canadien, de l'Atlantique au Pacifique, surtout de la partie au nord du lac Supérieur, et amenant le commerce de l'Ouest jusque dans la province de Québec, projet qui, durant quelque temps, avait été abandonné et même combattu, par tous les hommes d'Etat d'Ontario, des deux partis de 1874 à 1878 ; Trudel n'en continua pas moins, la plupart du temps presque seul, à réclamer la réalisation de cette gigantesque entreprise. Les rapports officiels du Sénat témoignent des nom breuses discussions et des travaux persistants réalisés dans ce but. »

Parmi tous ses mérites, le titre de Trudel à l'illustration dans l'histoire, pour nous, c'est sa conception du journal catholique, mis exclusivement au service de l'Eglise. Initiative glorieuse que vient d'honorer, en 1907, un bref de Pie X, mais qui alors fut combattue par la plupart des journaux canadiens. Trudel et Tardivel, morts au service de ce programme, voient sur leur tombe éclater la justice de l'Eglise.

3° *Jules Tardivel.* — Le 2 septembre 1851, naissait à Covington,

dans le Kentucky, un enfant qui reçut au baptême les prénoms de Jules-Paul et qui devait être, dans la province de Québec, le vaillant émule de Trudel. Claude Tardivel, père de Jules, était un montagnard de l'Auvergne, menuisier de profession, venu en Amérique, avec le missionnaire Lamy, depuis archevêque de Sainte-Fé. Orphelin de mère dès l'âge de trois ans, Jules Tardivel fut élevé par deux tantes. En 1868, sur une indication de Mgr Lamy, il fut placé, pour quatre ans, au collège de Saint-Hyacinthe. Au sortir du collège, il avait été placé dans une maison de commerce. Le directeur du *Courrier* le prit, en 1873, à ce modeste emploi, pour en faire son factotum. Du *Courrier* de St-Hyacinthe, l'apprenti-journaliste passa à la *Minerve* de Montréal, puis au *Canadien* de Québec ; il y resta sept ans à se dégrossir la plume et à se faire la main. A trente ans. Tardivel était rompu au métier, mais peu satisfait de sa fonction, il songeait à la quitter. Un oblat, le P. Lacasse, survint à cette heure décisive ; il proposa, sur un ton impératif, au jeune publiciste, de fonder une petite revue hebdomadaire ; au mois de juillet 1881, le premier numéro de la *Vérité* parut à Québec.

En intitulant sa petite feuille, la *Vérité*, le fondateur avait pris son titre à la lettre. La vérité qu'il prétendait défendre, c'était la vérité catholique dans son intégrité, et le droit catholique, incarné dans l'Eglise, représenté, dans son autorité souveraine et universelle, par le Souverain Pontife. De philosophie, de métaphysique, d'histoire même, il n'avait pas cure ; des partis, il ne voulait rien connaître, ni entrer en compromis avec personne. Debout sur le roc de l'orthodoxie, dans l'ardeur de sa foi et la générosité de son patriotisme, il entendait ne pencher ni à droite ni à gauche : dire, sur les choses et sur les personnes, le mot propre, dans une scrupuleuse équité et une parfaite indépendance ; maintenir, en toutes circonstances, les exigences de la religion, la liberté de l'Eglise, la souveraineté unique et infaillible des Pontifes Romains. Ce programme lui paraissait simple et juste ; il voulait s'y tenir en toute modestie, mais avec intransigeance ; et il espérait bien qu'avec un rôle si modeste, il ne verrait pas trop sa petite barque encourir le courroux des tempêtes.

Dans sa simplicité presque naïve, le programme ne manquait pas d'à-propos. Le Canada est fils de la France ; il a été converti par des missionnaires français, gouverné par des intendants français, cultivé par des populations françaises. Or, à l'époque de sa fondation, la France, autrefois si pure dans son orthodoxie et si soucieuse d'en répandre partout les lumières, était allée à l'aventure, avait été entraînée à la dérive par les courants du gallicanisme et énervée dans sa piété par les erreurs de Jansénius. L'absolutisme de Louis XIV avait provoqué une réaction révolutionnaire ; et des hommes s'étaient rencontrés pour pousser aux extrêmes toutes ces aberrations. L'absolutisme avait été remplacé par le libéralisme. Or, toutes ces erreurs françaises avaient eu au Canada leur contre-coup. Le Canada, habitué à l'admiration pour la France, en avait tout admis, même les erreurs. Cette infection s'était faite avec des variantes, suivant les temps et les circonstances ; mais sans rien changer à la perversité des erreurs françaises. La situation naturellement s'aggrava lorsque le Canada fut arraché au royaume très chrétien et rattaché à la puissance hérétique de l'Angleterre. Alors toutes les erreurs de l'ancien monde eurent rendez-vous au Canada. Nous savons que la juiverie et la maçonnerie y vinrent encore augmenter la confusion des idées, ébranler les mœurs et altérer, dans sa pureté antique, le cours ordinaire de la vie sociale.

Une église attaquée n'est pas une église vaincue ; c'est, au contraire, au milieu des contradictions et des persécutions, à travers d'incessants combats, que l'Eglise catholique chemine le long des siècles. Les épreuves, au reste, si elles sont supportées avec courage et une résolution unanime, ne diminuent pas l'Eglise ; elles l'augmentent plutôt. Que si, au lieu d'opposer aux assauts de l'ennemi, l'union de ses forces et l'énergie de sa foi, l'Eglise ne va plus au combat qu'avec des convictions défaillantes et d'insuffisantes vertus, elle ne triomphe plus si noblement. Et, si, pour son malheur, au lieu de rester unie, elle se divise et devienl la proie de controverses mal venues, elle peut souffrir beaucoup et même succomber. Rien n'est plus funeste qu'une scission, surtout dans l'épiscopat ; et bien que l'Eglise soit le royaume de Dieu sur la terre, là où des évêques

s'arment les uns contre les autres, elle subit l'arrêt de son fondateur : Tout royaume divisé contre lui-même doit périr.

A l'époque où Tardivel venait planter sa tente à Québec, l'Eglise canadienne ne jouissait plus de son ancienne paix. Le mal avait passé les mers ; les doctrines révolutionnaires s'étaient répandues dans le pays par les livres, brochures et journaux. Ce courant, réfractaire au bien, s'était accru depuis que des prêtres, formés à Paris à l'école des Carmes, étaient revenus de France imbus des aberrations du libéralisme. Une doctrine politique s'était greffée sur ces aberrations ; la nomination d'Elzear Taschereau à l'épiscopat, puis à la pourpre, vint donner une tête au parti. Alors une scission s'établit dans l'épiscopat ; d'un côté, Ignace Bourget et Louis La Flèche, tous deux évêques, et, de l'autre, Elzear Taschereau, archevêque de Québec. Taschereau n'était pas un génie, mais il était libéral, au moins sans le savoir, et, de plus, très autoritaire, s'arrogeant, sur tous les diocèses, une espèce de dictature. En particulier, il fit une guerre presque continuelle aux bons journaux et aux écrivains catholiques, mais à eux seuls. A quatre ou cinq reprises, il eut des passes d'armes avec les évêques Bourget et La Flèche, tous deux fidèles aux bonnes doctrines et aux pratiques sages recommandées par Pie IX. On devine qu'un journaliste catholique, un zouave pontifical, comme Tardivel, venant déployer son drapeau à Québec, devait être sans cesse sur des charbons ardents. Le cardinal le traita durement ; lui ne se laissa jamais ni intimider, ni même troubler. Fort de ses croyances, de ses résolutions et de ses vertus, il persévéra, avec courage, dans la défense de l'Eglise, jusqu'à son dernier soupir.

C'est le point qui met en relief tous ses mérites. Un jeune homme, catholique jusqu'aux moelles, intègre par conviction, par volonté et par caractère, s'est demandé, devant Dieu et devant sa conscience, ce qu'il pouvait faire de plus décisif, de plus brave, de plus sage, pour remplir sa mission en ce monde, et assurer, dans l'éternelle vie, son salut. Dans son humilité profonde, sans trop mesurer peut-être les difficultés et l'étendue de la tâche, il s'est promis de mettre sa plume, novice encore, au service de la religion catholique ; et d'en faire une épée contre les incrédules, les impies et les libertins,

trois catégories qui embrassent, plus ou moins, tous les dissidents. Sans rien demander au monde, ni appui, ni conseil, ni crédit, ni encouragements, il s'est trouvé la pensée assez virile, le cœur assez généreux, pour lutter, jusqu'à son dernier soupir, contre toutes les corruptions et vaines concupiscences de ce bas monde. Débiteur de tous, par l'effet de sa foi, il saura, en suivant sa vocation littéraire, dire leur fait aux esprits orgueilleux qui s'abusent, aux esprits faibles qui s'emportent, aux esprits qui se ruent aux excès, et aux esprits, aveuglés ou aigris qui s'obstinent dans l'erreur avec la rage dissimulée d'un sombre désespoir. Pour ne pas s'abuser par complaisance pour les idées ou pour les personnes, pour ne pas s'illusionner soi-même par des préjugés ou par des rêves, il se renfermera strictement dans l'orthodoxie, et n'en franchira jamais les saintes lisières. Son zèle d'ailleurs ne poussera jamais ni aux exagérations doctrinales, ni aux soupçons contre les personnes. Tardivel dira bien du bien, mal du mal : il croira que c'est charité de crier : au loup ! quand le loup est dans la bergerie. « Qu'est-ce qui triomphe en ce monde, demandait S. Augustin, si ce n'est la vérité ? et qu'est-ce que la victoire de la vérité, sinon la charité ? »

En dehors de ses travaux de journaliste, Tardivel publia deux opuscules contre les anglicismes qui tendent à corrompre la langue française ; une conférence sur la supériorité de la langue française ; un volume sur la situation religieuse aux Etats-Unis, et un roman pour la défense de la patrie contre les francs-maçons. Mais, son œuvre capitale, ce sont ses notes de Voyages et ses quatre ou cinq volumes de Mélanges. Tardivel est là tout entier, vaillant champion de la religion catholique, de l'Eglise Romaine, de l'école chrétienne et de la langue française ; adversaire intrépide de la juiverie, de la franc-maçonnerie et du libéralisme sous toutes ses formes. On aura tout dit pour sa louange, en rappelant qu'il fut appelé le Veuillot du Canada.

4° *L'abbé Dugas.* — A ces deux laïques, bien méritant de l'Eglise, nous joignons deux prêtres bien méritant de l'orthodoxie : Georges Dugas et Alexis Pelletier. Georges Dugas naquit à St-Jacques de l'Achigan, vers 1832 ou 1834, d'une de ces familles acadiennes, dont

la proscription par l'Angleterre constitue un crime national plus abominable même que le bûcher de Jeanne d'Arc et la Sainte-Hélène de Napoléon. Napoléon et Jeanne d'Arc ne rappellent que le supplice horrible d'une créature humaine ; les Acadiens rappellent la déportation d'un peuple, enlevé violemment à son territoire et dispersé jusque dans l'ancien monde. Du moins les familles acadiennes qui purent revenir des Etats-Unis au Canada, à travers les forêts, au prix des plus rudes efforts, devinrent les familles souches de la plus vaillante population. Depuis 1775, date de leur retour, elles habitent quelques villages au Canada, donnent beaucoup d'enfants au pays et de prêtres à l'Eglise.

En 1849, Georges Dugas entrait, pour ses études classiques, au séminaire de l'Assomption. Au terme de ses études, certain de sa vocation au sacerdoce, il fut ordonné prêtre. Prêtre, il ne se croyait pas encore appelé à une assez haute perfection, il partait pour les missions de la Rivière-Rouge, en 1866. A son arrivée, il fut employé trois ans comme professeur dans un collège qui commençait, à Saint-Boniface ; dans les douze dernières années, il fut curé de la cathédrale ; les six années intercalaires appartinrent aux missions. C'est ici l'époque terrible et bienfaisante de la vie du missionnaire : terrible par ses fatigues, bienfaisante par son action sur l'âme, par la grâce avec laquelle elle décuple sa puissance.

L'abbé Dugas va nous expliquer lui-même la pénible vie du missionnaire dans ces grandes prairies du Nord-Ouest. « Avant qu'un prêtre puisse se rendre utile à ces pauvres infidèles, dit-il, il lui faut acquérir une certaine connaissance de leurs langues et ordinairement il n'y réussit qu'après trois années d'études et de résidence parmi eux. De tous les genres de ministère pour un missionnaire, celui-ci est de beaucoup le plus répugnant et le plus pénible. Pour s'y adonner, il faut plus que des forces physiques et une santé robuste ; il faut des vertus héroïques et un renoncement complet à tout ce qui flatte les sens. Ce missionnaire, qui se consacre à l'instruction des sauvages, est obligé d'embrasser pour ainsi dire leur genre de vie. Il faut qu'il les suive dans leur vie nomade, qu'il habite, comme eux, sous la tente, qu'il couche sur la terre dure, qu'il supporte les

fatigues imposées par les longues marches ; enfin qu'il se contente d'une nourriture presque toujours dégoûtante pour l'homme civilisé. Peu de pays au monde, dit-il plus loin, offrent au zèle de l'homme de Dieu, un aspect aussi rebutant, si on l'envisage dans ses qualités naturelles. Les distances à parcourir sont immenses ; les voies de communication étaient alors des sentiers imperceptibles à travers les montagnes, les prairies et les forêts sans limites ; les camps sauvages étaient épars sur les bords d'un lac, d'une rivière, ou dans les profondeurs d'une forêt ; souvent il y avait à franchir des distances de dix journées, pour porter les secours spirituels à un petit nombre de familles. Il fallait passer sa vie dans les privations et dans un isolement qui ne permettait à l'esprit éclairé, de communiquer ses peines et ses sentiments intimes qu'à Dieu seul. Mais ces misères disparaissent au souffle vivifiant des consolations divines. Le missionnaire pouvait-il s'arrêter à ces inconvénients tout humains, quand il voyait ces pauvres peuples, comme des brebis altérées, venir en foule s'abreuver à longs traits aux sources pures et intarissables de la doctrine sacrée du Sauveur des âmes. »

Nous n'avons pas à nous occuper de la vie du missionnaire ; nous le prenons, ici, à son retour des missions. Au débotté, après l'indispensable repos, le voilà au travail, non plus pour arpenter les immenses territoires, mais pour mesurer les espaces intelligibles. Le sens pratique, vertu capitale de l'apôtre, devient la caractéristique de l'écrivain. Ce n'est pas un philosophe qui disserte à perte de vue sur les genres et les espèces, c'est un historien qui veut dire ce qu'il a vu et rendre compte, par l'étude, de ses expériences. Dans son fait, tout est expérimental, mais illuminé par ce coup d'œil de l'esprit, condition nécessaire à tout enfantement. Voici la nomenclature des écrits de l'abbé Dugas.

1° *La première Canadienne au Nord-Ouest*, 1883. — C'est la vie de la première femme blanche, qui suivit son mari, trappeur dans les pays d'en-haut.

2° *Vie de Mgr Provencher*, premier évêque au Nord-Ouest, fondateur de la chrétienté dans ces pays sauvages, 1889. — Ce missionnaire était parent avec l'abbé Dugas, du 4e au 5e degré de consan-

guinité : ce fait suffirait pour expliquer une double vocation d'apôtre et d'auteur.

3° *Légendes du Nord-Ouest*, en deux séries, 1890. — Tous les faits racontés dans ces légendes sont empruntés aux traditions encore vivantes en 1866, époque de la venue de l'abbé Dugas dans ces missions.

3° *Les voyageurs en pays d'en-haut*, 1890. — Ce titre fait suffisamment connaître l'objet de l'ouvrage. Ce n'est plus la légende, c'est la biographie, pierre d'attente pour la construction de l'histoire.

5° *Histoire de l'Ouest canadien*, depuis sa découverte par le chevalier de Laverendrye en 1732, jusqu'à l'année 1822, date de l'établissement de la hiérarchie au Nord-Ouest, 1896.

6° *Histoire de l'Ouest canadien* depuis 1822 jusqu'à 1869,1905. — C'est l'histoire du développement des missions catholiques.

7° *Histoire véridique du mouvement de* 1869. — C'est la relation fidèle, par un témoin oculaire, de tous les actes qui ont motivé la résistance des métis, à la prise de possession de leur territoire, par le Canada, pour former la province du Manitoba. L'auteur a voulu prouver qu'il n'y a pas eu rébellion contre l'Angleterre, et que les métis sont restés de loyaux sujets. Cette annexion, faite comme tant d'autres, par la ruse et la violence, est précisément, par un juste retour, la mise en échec de la confédération canadienne, par un double triomphe de l'injustice.

8° *Monographie de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines*, 1900. — Nous devons souligner ici le mot paroisse. La paroisse et les familles qui la constituent, c'est la pierre d'angle de la société au Canada.

Les titres des ouvrages de l'abbé Dugas en indiquent suffisamment l'objet ; il est inutile d'en donner ici un compte-rendu. Nous notons seulement que ce sont des ouvrages étudiés à fond, écrits avec précision et en conscience. L'abbé Dugas est le premier historien français des pays d'en-haut ; c'est l'Hérodote de la Rivière Rouge.

5° *Alexis Pelletier*. — A côté de l'historien Dugas, nous plaçons le vaillant apologiste, Alexis Pelletier. Simple prêtre, il crut patriotique et pieux d'étudier à fond la situation morale et religieuse de son

pays. Après avoir médité longtemps, selon ses convictions pieuses et dans les angoisses de son âme, il conçut la généreuse pensée d'écrire, d'exposer ses convictions personnelles et d'en répandre, à ses risques et périls, la lumière. Voici la nomenclature des ouvrages d'Alexis Pelletier :

1° *Mgr Gaume, sa thèse et ses défenseurs*, 1864 ;

2° *Le monde actuel*, 1864 ;

3° *Réponse à M. l'abbé Chondomet*, 1865 ;

4° *La méthode chrétienne*, 1866 ;

5° *Lettre à Mgr Baillarjeon*, 1867 ;

6° *Réponse à M. l'abbé Chondomet*, 1868 ;

7° *Du modérantisme ou la fausse modération*, 1873 ;

8° *Le Don Quichotte montréalais sur la Rossinante ou M. Dessaules et la Grande Guerre ecclésiastique*, 1873 ;

9° *Il y a du libéralisme et du gallicanisme au Canada*, 1873 ;

10° *De la réforme chrétienne dans les études classiques*, 1875 ;

11° *La source du mal de l'époque*, 1881.

Le titre de ces ouvrages en indique l'objet et en révèle l'importance. Chaque sujet est bien pris dans sa matérialité spécifique ; dans l'ensemble, c'est l'œuvre d'un fils de prophète qui veut dire à son pays ses aberrations, et le sauver en le corrigeant. Un tel dessein provoque naturellement des antipathies ; mais qui sait les affronter, sait les subir. Pour nous, nous admirons ces petits écrits, à raison de la clairvoyance et du courage dont ils sont la preuve. Nous ne les avons pas lus tous, mais nous en avons lu plusieurs, avec une entière consonnance dogmatique. *La source du mal au Canada*, que nous avons lu et relu est une œuvre de scrupuleuse vérité. Nous avons étudié assez longuement et assez largement l'histoire de l'Église, pour dire que les indications de Pelletier sont d'une irréfragable exactitude. Nous comparons ce livre au *Commonitorium* de S. Vincent de Lérins ; c'est une œuvre brève, décisive. Nous engageons tous les hauts personnages du Canada à lire ce précieux livre, à s'en imbiber et à tirer surtout des conclusions pour expurger leur pays.

6° *Alphonse Villeneuve*. — Le nom d'Alexis Pelletier appelle,

sous notre plume, le nom d'Alphonse Villeneuve. Nous ignorons s'il y eut, entre eux, une solidarité personnelle ; mais il y en a une intellectuelle et morale. Ce sont deux compagnons de plume ; deux frères militants. Leur procédé de combat n'est pas le même : Pelletier se tient plus sur les principes ; Villeneuve s'attaque plus aux personnifications. Mais il attaque bien et, au besoin, il sait mordre. Voici la liste de ses ouvrages :

1° *Nos faiblesses et nos forces à l'égard de la vérité*, 1871, 1 vol. ;

2° *Contre-Poison.* Faussetés, erreurs, impostures, blasphèmes de l'apostat Chiniquy. Dialogue sur l'Eucharistie, 1875, 1 vol. ;

3° *La Comédie infernale.* Conjuration libérale aux enfers par un illuminé, 1871, 1 vol. ;

Nous avons lu la *Comédie infernale* avec attention et réflexion. Les informations précises nous manquent pour en apprécier la justesse ; mais, comme œuvre d'art, c'est très réussi. Non pas que Villeneuve s'élève à la hauteur d'un Molière ou d'un Beaumarchais ; parfois il approche de ce dernier.

Nous croyons savoir que la sincérité et le courage de ces deux prêtres, au lieu de leur attirer une juste reconnaissance, leur ont valu des disgrâces. C'est une raison de plus pour les honorer. D'ailleurs Rome, sollicitée à frapper Villeneuve, s'y refusa, en disant : Aux grands maux les grands remèdes !

7° *Braun et Lacasse.* — A côté de ces deux prêtres séculiers, nous faisons place à deux religieux, également dignes des honneurs de l'histoire. Le P. Braun, Jésuite, autour d'un opuscule sur le Carmel, a su, dans différentes circonstances, parler avec un réel courage ; et, de plus, a composé, sur l'institution divine du mariage, contre les inventions jansénistes des jurisconsultes français, un traité analogue à celui du P. Cahier. Le mariage est la source de la famille ; défendre les lois divines du mariage, c'est être le bienfaiteur de son pays.

Le P. Zacharie Lacasse, O. M. I., est un esprit d'un autre genre : c'est l'émule des Bernard, des Mullois et des Ségur. Sa sincérité ne dédaigne pas le mot propre ; sa belle humeur ne redoute pas la plaisanterie spirituelle. Nous avons lu tous ses écrits, avec le seul re-

gret qu'ils ne soient pas plus nombreux. En voici la nomenclature :

1° *Une mine produisant l'or et l'argent*, 1880, 1 vol. ;

2° *Le prêtre vengé*, 1892, 1 vol. ;

3° *Dans un camp ennemi*, 1893, 1 vol. ;

4° *Autour du drapeau*, 1895, 1 vol.

Un écrivain qui tire aux moineaux avec une grenaille de si belle préparation, n'a pas le droit de laisser sa plume au repos.

Je citerais bien encore les Pères Lalande et Gauthier ; mais chez l'un, il y a trop de mélange, parfois confusion ; l'autre me paraît pris de cette fièvre tremblante, mal qui cause, au Canada, de si funestes ravages ; mais je veux citer le P. Joseph Grenier : il sait beaucoup, juge bien, et saurait agir.

8° *Chapais*. — Thomas Chapais, né, en 1858, à St-Denis de Kamouraska, fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière et son droit à l'Université Laval. Directeur, pendant plusieurs années, du *Courrier du Canada*, il rédige aujourd'hui la chronique mensuelle de la *Revue Canadienne*, avec autant de simplicité que d'exactitude. Voici la liste de ses ouvrages :

1° *Les congrégations enseignantes et le brevet de capacité*, 1893, 1 vol. ;

2° *Discours sur la loi de l'instruction publique*, 1898, 1 vol. ;

3° *Discours et conférences*, 1899, 1 vol. ;

4° *Le serment du Roi et les catholiques*, 1901 ;

5° *Jean Talon*, 1904, 1 vol. ;

6° *Mélanges*, 1905, 2 vol.

Thomas est un orateur, un polémiste, un journaliste, comme Trudel et Tardivel, mais pas avec la même intransigeance. Sans doute, dans toutes ses œuvres, il s'inspire de l'idée chrétienne, mais il ne se tient pas toujours à la rigueur des principes. Nous ne comprendrons jamais comment il a pu préconiser Chauveau et Ouimet, deux malfaiteurs publics, qu'il eût dû combattre, jusqu'à épuisement de mitraille.

9° *Mgr Paquet*. — L'équité est la première loi de l'histoire ; par équité, nous inscrivons ici les noms d'Adolphe et Benjamin Paquet. Tous deux ont terminé leurs études théologiques à Rome et

sont ornés du laurier didactique. Nous ignorons si Benjamin a perdu la virginité de sa plume ; mais Adolphe est un nom qui appartient à l'histoire. — Louis-Adolphe Paquet, né à St-Nicolas en 1855, fut ordonné prêtre en 1883, à St-Jean-de-Latran, par le cardinal Monaco-Lavaletta. Docteur de l'Université de la Propagande, directeur au grand séminaire de Québec, il est auteur de plusieurs ouvrages, savoir :

1° *Commentaires sur la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin*, 6 vol. ;

2° *Conférences sur le droit public de l'Eglise* ;

3° *La foi et la raison en elles-mêmes et dans leurs rapports* ;

4° *L'Eglise et l'éducation* ;

5° *Régalisme et libéralisme* ;

6° *Du rôle des laïques dans la société religieuse* ;

7° *L'intervention épiscopale dans la question scolaire.*

L'auteur de ces ouvrages a été élevé à la prélature, comme Protonotaire apostolique : c'est la meilleure preuve de ses mérites. Nous ignorons si Mgr Paquet a composé d'autres livres ; mais ceux-ci, dont les sujets sont bien pris à Rome et traités probablement dans l'esprit de la sainte Eglise, suffisent à illustrer un nom. Nous sommes heureux d'offrir, à notre confrère en prélature, l'équitable hommage de l'histoire.

10° *Les évêques.* — Nous avons cité jusqu'à présent des laïques, des prêtres et des religieux, intègres défenseurs de l'Eglise ; il faut rendre une plus stricte justice aux évêques. Le corps apostolique des évêques forme par état une école et un camp d'apologétique. Cette apologétique peut se faire en un double sens contradictoire : l'une selon le sens de l'Eglise, l'autre suivant le *clinamen* de l'Etat. Le premier sens pour nous est seul respectable, quoique l'autre, dans certaines limites, puisse s'adopter sans trahison formelle.

Mgr Pierre-Adolphe Pinsonnault, né à Saint-Philippe, diocèse de Montréal, le 23 novembre 1815 ; sacré évêque de London le 13 mai 1856, transféra son siège à Sandwich en 1859, démissionnaire le 18 décembre 1866 ; mort à Montréal le 30 janvier 1883.

Voici les titres de ses ouvrages :

1° *Le dernier chant du Cygne* sur le tumulus du Gallicanisme, 1870, 1 vol. ;

2° *Lettres à un député*, 1874, 1 vol. ;

3° *Les soirées du Casino* ou discussions sur le Syllabus, 1876, 1 vol.

Plumer le coq gallican, rival inadmissible du coq de S. Pierre, c'est, de la part d'un évêque, une œuvre patriotique, pieuse et surtout intelligente : c'est la thèse de Pelletier et de Villeneuve.

Mgr Ignace Bourget, né à la Pointe-Lévis, le 30 octobre 1799, ordonné prêtre le 30 novembre 1822, élu évêque titulaire de Telmesse et coadjuteur de Montréal le 10 mars 1837, sacré le 25 juillet suivant ; devint évêque de Montréal le 19 avril 1840, démissionnaire le 11 mai 1876 ; il est nommé, dans le mois de juillet suivant, archevêque titulaire de Martianopolis ; décédé au Sault-au-Récollet (près Montréal), le 8 juin 1885, déposé le 13 du même mois dans les voûtes de la cathédrale de Montréal. (*Ordinaire* : 35 ans 9 mois et 11 jours.)

Voici la liste des écrits de Mgr Bourget :

1° *Vie de S. Viateur*, 1 vol. ;

2° *Fleurs épiscopales*, 1 vol. ;

3° *Œuvres épiscopales et pastorales* ;

4° *Mémoires*.

Mgr Bourget a pris place dans les controverses de son temps ; il les a soutenues avec une froide et énergique résolution. Ce prélat possédait, à un si haut degré, l'esprit de l'Eglise, qu'il n'y a pas dans ses écrits, un mot qui détonne, ni, dans sa conduite, un acte qui prête, je ne dis pas à censure, mais à regret. Ignace Bourget était d'ailleurs un saint homme ; c'est le S. Basile du Canada.

Mgr Alexandre-Antonin Taché, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, né à Fraserville (Témiscouata), le 24 juillet 1823, ordonné prêtre le 12 octobre 1845, élu évêque d'Arah et coadjuteur (*cum futura successione*) de Mgr Provencher le 24 juin 1850, sacré à Viviers (Ardèche, France) le 23 novembre 1851, devenu évêque de St-Boniface le 7 juin 1853 ; étant alors dans une mission lointaine du diocèse, il n'a pris possession solennelle de sa cathédrale que le

5 novembre 1854 ; élu premier archevêque le 22 septembre 1871, à l'érection du diocèse en métropole, décédé le 22 juin 1894.

Voici la liste de ses publications :

1° *Vingt années de mission dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, 1866, 1 vol. ;

2° *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, 1869, 1 vol. ;

3° *La situation* (question Riel), 1885, 1 vol. ;

4° *Une page de l'histoire des écoles du Manitoba*, 1885, 1 vol. ;

5° *Mémoires sur la question des écoles du Manitoba*, 1894, 1 vol. ;

6° *Œuvres pastorales*.

Le nom de Mgr Taché est absolument identifié avec le Nord-Ouest canadien et le Manitoba. Le rôle considérable joué par l'éminent prélat pour l'établissement de l'ordre dans ces régions lointaines et pour le maintien de l'influence catholique et française, est connu dans le monde entier. Personne n'a mieux compris et mieux commandé que lui ces populations inquiètes de l'Ouest, ces cœurs demi-sauvages auprès desquels le prestige moral peut seul donner la force et l'autorité.

Les œuvres de Mgr Taché sur les missions du Nord-Ouest, sont le document le plus sincère et le plus vrai qu'on puisse avoir sur la population métisse, ses mœurs et son esprit.

Nous devons ajouter que Mgr Taché, trompé par les politiciens du Manitoba, a vu échouer ses efforts pour le maintien de l'égalité des écoles. C'est dans ces régions qu'on a exclu des écoles la religion et proscrit la langue française. Par le fait, c'est l'établissement d'un régime politique d'inégalité, un acheminement à un régime d'ilotes. C'est bien là l'esprit des protestants ; leur triomphe inique fut un grand sujet de douleur pour l'archevêque de Saint Boniface. Nous aurions voulu qu'en présence de ces sarrasins il croisât le fer, et, par la force de controverses politiques, fît reculer l'ennemi du nom chrétien. Ce prélat était trop bon ; il le fut jusqu'à être obligé de s'en repentir.

Le grand évêque canadien, le vaillant champion de la vérité, du droit et du devoir, c'est l'évêque des Trois-Rivières, Mgr La Flèche.

11° *Mgr La Flèche*. — Le plus important, le plus grand écrivain

ecclésiastique contemporain du Canada, c'est l'évêque des Trois Rivières, Mgr La Flèche. Louis-François La Flèche naquit en 1818, à Sainte-Anne de la Pérade, comté de Champlain, d'une humble famille de cultivateurs, originaires de France. La famille était chrétienne ; l'enfant fut comblé des bénédictions de Dieu. On peut dire qu'il les avait reçues toutes, mais avec un surcroît du côté de l'intelligence, et une vertu d'humilité qui devait assurer l'heureux développement de son âme. Dès l'école primaire, on put remarquer combien il était réfléchi. Au sortir de l'école primaire, il entra au collège-séminaire de Nicolet. Là, il fit ses études de grammaires, de lettres et de sciences élémentaires avec un progrès magnifique et un souci constant de perfection personnelle. Au milieu de ses succès littéraires, il songeait à l'avenir, et pour assurer son salut, il entra au grand séminaire et fut promu au sacerdoce. Le sacerdoce, dans l'humanité, est une condition d'élite ; dans cette élite, il voulut se vouer à la carrière la plus difficile, les missions apostoliques. Après six ans de profession dans l'établissement qui l'avait formé, Louis La Flèche partit pour la mission de la Rivière Rouge et y resta douze ans. C'est la belle époque de sa vie, d'abord par les sacrifices qui en sont le pain quotidien, puis par ce trésor d'expérience, de recueillement et de réflexion dont il sut accumuler les richesses. Comme missionnaire, il était tellement élevé au-dessus de ses confrères, que l'évêque, Mgr Provencher, voulut le prendre pour coadjuteur. Par un trait d'humilité qui le caractérise et marque sa grandeur d'âme, il refusa l'épiscopat ; il écrivit même, pour écarter de sa tête cette charge redoutable, un long mémoire où il déduit les preuves de son incapacité. De toutes ses preuves, Rome n'en agréa qu'une, une douleur de jambe, qui le rendait impropre aux longues marches, nécessaires dans cet immense territoire. La Flèche, qui avait refusé l'épiscopat, ne put même pas rester missionnaire ; en 1856, il revint au séminaire de Nicolet, où il fut d'abord professeur de mathématiques, puis de philosophie, puis préfet des études et enfin supérieur. C'est là que vint le prendre Mgr Cooke, le premier évêque des Trois-Rivières, pour lui confier la charge de vicaire général, puis le prendre pour coadjuteur, et l'avoir, en dernière ana-

lyse, comme successeur. En 1867, Mgr La Flèche est sacré évêque titulaire d'Anthédon ; en 1870, pendant le Concile, il devient, par la mort de Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières ; il est mort en 1898.

Nous n'appuyons pas sur les mérites personnels de Mgr La Flèche ; ils sont suffisamment accusés par le cours de sa vie. Nous n'avons à l'apprécier que comme apologiste de la sainte Eglise, de concert avec Mgr Bourget, archevêque de Montréal. Ces deux évêques ont été, l'un, le Basile, l'autre, l'Athanase de la nouvelle France. Tous deux défendirent l'Eglise Romaine au Canada, contre les infatuations du libéralisme. A l'encontre, non pas tant dans l'opposition aux doctrines romaines que dans l'infatuation du libéralisme, se dressaient des esprits formés, non dans les rudes travaux de l'apostolat, mais dans la poussière des écoles et dans l'esprit quinteux des bureaux, là où l'orgueil s'exalte le plus et où la malice trouve le secret des mauvaises actions, avec l'art de les colorer de toutes les apparences de la justice. Nous devons rappeler brièvement les incidents de cet antagonisme, pour comprendre le rôle de Mgr La Flèche et en mesurer l'importance.

Quel était donc, au Canada, l'état des *choses* et l'état des *esprits* ? J'emprunte la réponse à une lettre de Mgr La Flèche, évêque de Trois-Rivières, lettre adressée au cardinal Préfet de la Propagande, le 8 septembre 1882. « L'Eglise du Canada, si heureuse autrefois, dit le Prélat, est en butte à toutes sortes d'attaques. D'abord elle a eu autrefois l'inconvénient de se voir, par les accidents de la guerre, placée sous un pouvoir protestant, puis environnée d'hérétiques. Mais, comme elle était défendue par les traités, située très loin de l'Angleterre et dans le voisinage de la République américaine, elle a très peu souffert de l'influence et du mauvais vouloir de l'hérésie ; elle s'est développée rapidement et vigoureusement. Son mal est nouveau, mais n'en est que plus dangereux ; c'est le mal européen et révolutionnaire qui fait invasion chez nous. Les mauvaises doctrines modernes se sont répandues dans le pays, spécialement depuis une trentaine d'années, par les mauvais livres, brochures et journaux. Le mauvais courant s'est accru surtout depuis que des prêtres de Laval, revenus d'Europe imbus de *libéralisme*, ont donné de

l'élan à cette doctrine et que des hommes politiques ont cherché à l'appliquer dans la législation. Enfin la franc-maçonnerie est venue ajouter à ces éléments son action dissolvante.

« Rome, au commencement, ne savait rien de ces luttes, qui ne dépassaient guère les bornes de la province. Mais des messieurs de Québec, qui sont allés à Rome subséquemment, ont donné main forte, avec quelques amis, aux libéraux nos adversaires et ont convaincu plusieurs dignitaires et prélats romains qu'il n'y avait pas de *mauvaises doctrines* au Canada ; bien plus, que ceux qui prétendaient les combattre ici, étaient des têtes chaudes et des agitateurs. Ils ont répété cette *insigne fausseté* pendant longtemps et ont ainsi tourné de grands personnages contre les vrais amis de l'Eglise au pays, en même temps qu'ils inclinaient l'archevêque à agir dans le même sens. De là la direction nouvelle et étrange dont nous avons parlé.

« Lorsque cette direction s'est dessinée pour la première fois, elle a jeté le clergé, les laïcs instruits et la presque totalité du peuple dans la stupéfaction. Mais comme cette direction arrivait régulièrement et graduellement, la stupéfaction a fait place peu à peu à l'incertitude dans un certain nombre d'esprits. Ç'a été là pour nous le premier malheur.

« D'un autre côté, les adversaires, craignant l'éclat des manifestations publiques de la part des catholiques fidèles, se sont appliqués à imposer le silence en tout et pour tout sur les questions agitées et à fermer ainsi les issues par où la vérité pouvait parvenir. Ç'a été notre second malheur.

« Troisièmement, ils ont excité le Saint-Siège à ne pas user, envers nous, de sa sage lenteur ordinaire, mais à nous frapper coup sur coup, afin que, d'un côté, nous demeurions brisés, broyés sur le terrain de la lutte ; et que, de l'autre, l'autorité fût si compromise par ses actes, qu'elle ne pût décemment en revenir.

« C'est ainsi que nous sommes arrivés, grâce à l'intrigue, au point où l'on en est aujourd'hui, c'est-à-dire enfermés silencieux comme dans une camisole et écrasés par la force qui devait nous sauver.

« Sans entrer dans le détail, il suffit de dire qu'au pays, en ces dernières années, il y a eu une guerre presque continuelle aux bons journaux, aux écrivains catholiques et aux hommes de doctrine, mais *à eux seuls*. La plupart ont cessé d'écrire, le peu qui en reste est découragé. Il est *presque impossible* d'y traiter les questions qui touchent actuellement aux droits de l'Eglise. Mgr l'archevêque s'est arrogé un droit de police dans presque tous les diocèses de la province, droit qui est la consternation des défenseurs de la religion, prêtres et laïques ; et cependant la masse de la population soupire ardemment après une vigoureuse défense de sa foi. Ces jours-ci des hommes de cœur, voyant l'abandon où se trouvent les droits catholiques dans une contrée où la foi est encore très puissante, voulaient fonder un nouveau journal entièrement dévoué à l'Eglise et me consultaient à ce sujet. Eh bien ! ils hésitaient à lui donner la couleur catholique, de crainte d'exciter la persécution ecclésiastique et d'arriver à un crime inutile. Le Saint-Siège a-t-il l'idée de notre position sous ce rapport (1) ».

L'évêque concluait à une enquête ; mais il n'énumérait pas, en les caractérisant, les faits nombreux qui la motivaient ; il n'indiquait pas les remèdes qui devaient rasséréner les esprits et faire disparaître les causes de l'agitation. Les prêtres et le prélat qu'il désignait comme auteurs responsables lui écrivirent, les uns, pour lui demander les preuves de son accusation, l'autre, pour le citer devant le conseil de l'Université-Laval. Cette citation n'était pas recevable pour trois motifs : parce qu'un évêque ne ressort pas de ses inférieurs ; parce que l'affaire, portée en cour de Rome, ne devait pas venir devant un autre tribunal ; et parce que, devant ce tribunal, présidé par l'archevêque, l'archevêque était juge et partie et paraissait plutôt enclin à frapper son suffragant pour se décharger lui-même d'une impossible justification. Quant aux intimes qui demandaient des preuves de libéralisme, ils ne s'apercevaient pas que l'accusateur, pour faire valoir ses griefs, n'avait pas besoin d'en produire. Une Université qui a des professeurs libéraux, protestants et francs-maçons n'a pas besoin d'être convaincue de libéralisme ; elle est, par le

(1) Mgr La Flèche, *Lettre établissant la nécessité d'une enquête au Canada*, p. 19.

fait, une institution où la promiscuité des doctrines est prouvée par la liste des professeurs, dont la confession religieuse est connue, et elle ne peut s'en justifier qu'en les excluant de son sein.

Ce que l'évêque de Trois-Rivières n'avait pas fait, l'évêque de Montréal, dans un recours au Saint-Siège, l'avait fait en 1876. Nous pouvons suivre ces indications et agrandir encore le débat.

Le premier fait à noter, c'est la création de nouvelles paroisses à Montréal. Montréal, ville de cent quarante mille âmes, n'avait qu'une paroisse confiée, comme Saint-Sulpice de Paris, aux prêtres du séminaire. Ces prêtres étaient constitués en seigneurie féodale, principauté sans doute subordonnée de droit divin à l'évêque, mais fortement inclinée à l'indépendance. En fait, une paroisse de cent quarante mille âmes n'a pas de sens ; elle doit être, pour l'efficacité du ministère pastoral, scindée en sept ou huit paroisses. Quelle que soit la bonne volonté d'un homme, son zèle a ses limites dans son impuissance. En pays catholiques, avec des paroisses de vingt mille âmes, toutes pratiquantes, un curé, assisté de dix vicaires, a des devoirs autant qu'il en peut accomplir. L'évêque, usant de son droit, avait donc créé, à Montréal, de nouvelles paroisses dépendantes du prélat, mais non du séminaire, tout à fait comme cela se voit à Paris. Les Sulpiciens, qui se disent si respectueux du pouvoir épiscopal, remuèrent ciel et terre pour empêcher la création de ces paroisses, et, lorsqu'elle fut irrévocable, pour les tenir en laisse. Le pouvoir civil était tout à fait disposé à reconnaître les droits de ces églises et à tenir les registres de l'Etat civil. L'archevêque de Québec y mit opposition ; d'après lui, les nouvelles paroisses devaient rester des succursales, prétention mal venue, qui finit par succomber.

Les deux évêques de Montréal et de Trois-Rivières, usant de leur droit, avaient dressé un directoire moral pour les consciences et tracé le devoir électoral. L'archevêque s'éleva contre et soutint la thèse libérale que l'accomplissement du devoir électoral est purement politique et n'intéresse nullement la conscience, ce qui est une erreur. Il est interdit, en conscience, de voter pour des ennemis de l'Eglise et il est prescrit de voter pour d'honnêtes hommes tout dévoués au bien de leur pays.

Un professeur de Laval avait énoncé la thèse de *l'influence indue* qui défend absolument aux prêtres toute ingérence dans les élections casse toute élection où leur parole a pu influencer les électeurs. Thèse entièrement fausse, car, en matière électorale, le prêtre, comme citoyen, a les droits de tout le monde, et comme prêtre, il a des devoirs à remplir envers la conscience des électeurs. Le nier, c'est nier virtuellement l'autorité de l'Eglise.

L'évêque Ignace Bourget de Montréal avait voulu doter sa ville d'une Université ; il avait établi une Faculté de droit et une Faculté de médecine : c'était une pierre d'attente. L'Université-Laval, fondée depuis peu à Québec, prétendit qu'elle devait être, pour le Canada, la seule et unique Université de province et que toutes les autres Facultés établies, peu importe où, devaient lui appartenir. Une Université-annexe, une Université qui est le déversoir d'une autre, nous ne comprenons pas bien cette prétention. Une Université doit subsister par elle-même et jouir d'une complète indépendance. Refuser ces prérogatives à Montréal, c'est confisquer ses droits. Et puisque Québec, ville très inférieure en population, en comparaison de Montréal, avait vu son séminaire se transformer en Université, pourquoi le séminaire de Montréal, sous l'autorité de l'évêque, par son initiative, avec l'autorisation de Rome ne pouvait-il pas devenir aussi une Université ? On ne voit pas possibilité de réponse négative, ni pour le présent, ni surtout pour l'avenir.

Le diocèse de Trois-Rivières, placé sur la frontière de la province, n'était pas très important ; il ne dépassait pas la capacité d'un évêque, comme Mgr La Flèche : il n'y avait aucune raison de le couper en deux. Pour faire pièce à l'évêque, fut introduite l'idée de scinder ce diocèse. Le Saint-Siège demandait l'opinion de l'épiscopat ; les évêques consultés se prononcèrent en majorité contre ce dessein. L'archevêque, sans en référer à ses suffragants, fit, de ce projet, son affaire exclusive et du vivant de Mgr La Flèche, obtint que son diocèse serait amputé de la contenance d'un nouveau diocèse.

A la demande du Saint-Siège, le quatrième Concile provincial de Québec avait demandé la réforme de certains articles du Code civil, qui contenaient des dispositions contraires au droit canon sur l'im-

portante matière du mariage. Le gouvernement était prêt à accepter cette réforme ; l'archevêque refusa de mettre à profit ces dispositions du gouvernement.

Le point sur lequel choppa le plus tristement l'archevêque de Québec fut la question du libéralisme. Lui-même, de sa propre plume, avait rédigé une pastorale où était condamnée cette grande hérésie des temps modernes ; cette pastorale avait été souscrite par tous les évêques de la province, ratifiée par le Saint-Siège et devait faire loi pour tout le Bas-Canada. Pendant que tous, évêques, prêtres et laïques bien intentionnés bénissaient la divine Providence de cet heureux résultat, l'archevêque modifia ses idées et proposa à ses suffragants d'adoucir cette pastorale, qui avait atterré les libéraux. Les évêques furent unanimes à proclamer que leur acte contre le libéralisme était trop orthodoxe, trop avantageux pour le pays, trop honorable pour eux-mêmes ; et qu'ainsi ils voulaient le maintenir ferme contre les préjugés funestes et les illusions ridicules du libéralisme. L'archevêque se sépara de ses suffragants et publia, le 25 mai 1876, seul, un mandement où il édictait les accrocs qu'il avait prémédités contre sa propre déclaration. Les évêques s'unirent et témoignèrent, à l'archevêque, de leur profonde affliction. Sur ces entrefaites arrivait à Québec une lettre du cardinal Franchi, préfet de la Propagande, sur l'intervention du clergé dans les affaires politiques. Cette lettre montrait le danger de cette intervention; appuyait sur le péril d'irriter les protestants et demandait, là-dessus, quelques informations. Le cardinal avait été mal informé ; sa lettre tombait on ne peut plus à propos. Les journaux libéraux, qui reçurent cette lettre des mains de l'archevêque, publièrent bien haut la victoire qu'ils venaient de remporter sur le parti catholique et exaltèrent avec enthousiasme la sagesse du malheureux prélat, aux manigances de qui ils devaient ce triomphe contre le droit et la vérité.

« A leurs yeux, dit Mgr Bourget, tout ce que le Saint-Père a dit pour stigmatiser le libéralisme, tout ce qui a été décrété par les conciles de Québec, enseigné par les évêques, prêché par les prêtres, se réduira au mandement de l'archevêque, qui va être le grand cheval de bataille, et dont cependant on ne prendra que ce qui pourra

favoriser les libéraux, savoir : le silence imposé aux prêtres pour qu'ils ne parlent pas d'élection ou qu'ils n'en parlent que d'une manière inefficace, tandis que les libéraux, aux approches des élections, se feront entendre, les dimanches et fêtes, aux portes des églises et passeront la semaine à parcourir les maisons, pour vanter leurs partisans et faire élire des hommes opposés, comme eux, aux doctrines et aux libertés de l'Eglise. — Si l'on veut les confondre, en leur citant la lettre collective des évêques du Canada, ils ne manqueront pas de crier partout que cette lettre a été révoquée par l'archevêque, de la part du Saint-Siège ; qu'elle n'est en vigueur nulle part, pas même dans les diocèses où l'évêque tient à ce qu'elle soit en pleine vigueur. — Si l'archevêque lui-même cherchait à réclamer contre ces fausses interprétations, sa voix ne serait pas entendue ; et on lui répliquerait qu'il n'y a pour personne obligation de s'attacher à cette lettre collective de l'épiscopat canadien, puisqu'il a été lui-même, archevêque, le premier à s'en écarter. — Les laïques qui verront régner une telle confusion entre les prêtres qui ne s'entendront plus, parce qu'ils n'auront plus de point de ralliement, s'abandonneront à la licence qui est le principe de ceux qui n'ont plus, pour les guider, la règle de la conscience. — C'est alors que les élections, qui, déjà, malgré toutes les précautions prises pour les bien régler, seront une cause malheureuse de crimes et d'excès, finiront par démoraliser complètement le bon peuple du Canada. Ce sera alors aussi que le libéralisme, qui aujourd'hui bouleverse de fond en comble les sociétés européennes, bouleversera de même les jeunes sociétés du Canada » (1).

Voici la nomenclature des œuvres de Mgr La Flèche :

1° *Rapports sur les missions* du diocèse de Québec de 1846 à 1856, 1 vol. ;

2° *Considérations sur la société civile dans ses rapports avec la religion et la famille*, 1866, 1 vol. ;

3° *Lettres pastorales, mandements, circulaires*, 1867-1898, 5 vol. ;

4° *L'influence spirituelle indue* devant la liberté religieuse et civile, 1881, 1 vol. ;

(1) *Mémoire au cardinal Franchi*, p. 16. Ce mémoire est du 28 juin 1876.

5° *Mémoire sur les difficultés religieuses au Canada,* 1882, 1 vol. ;

6° *Mémoire contre la division du diocèse des Trois-Rivières,* 1883, 1 vol. ;

7° *Conférences sur l'Encyclique « Humanum Genus »* de Léon XIII contre la franc-maçonnerie, 1885, 1 vol. ;

8° *Mémoire sur l'établissement d'une Ecole normale* aux Trois-Rivières, 1886, 1 vol.

Comme évêque, il est le prélat qui a le mieux compris son temps et servi son pays ; il a défendu tous les grands principes de la sociabilité et de la hiérarchie ; il a interrogé toutes les obscurités de la nuit, discerné et dénoncé les périls ; il a combattu le bon combat. Louis La Flèche est l'Athanase du Canada.

12° *Mgr Bégin.* — Nous terminons par un hommage à Mgr Bégin. Louis-Nazaire Bégin, né à Lévis, le 10 janvier 1840, ordonné prêtre à Rome, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 10 juin 1865, élu évêque de Chicoutimi le 1er octobre 1888 ; sacré le 28 octobre 1888, dans la basilique de Québec, élu archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau le 22 décembre 1891 ; nommé administrateur du diocèse le 3 septembre 1894 ; devenu archevêque de Québec le 12 avril 1898, décoré du pallium, le 22 janvier 1899.

En nous inclinant devant ses dignités, nous voulons honorer particulièrement ses écrits, savoir :

1° *Le culte catholique* ou Exposition de la foi de l'Eglise romaine en réponse aux objections des protestants, 1875, 1 vol. ;

2° *La primauté et l'infaillibilité des Souverains Pontifes,* 1873, 1 vol. ;

3° *La Sainte Ecriture et la règle de foi,* 1874, 1 vol. ;

4° *Œuvres pastorales,* 3 vol.

Toutefois ce qui nous pousse encore plus à inscrire ici le nom de cet archevêque, c'est un mot de sa bouche : « Si le gouvernement canadien avait fait contre nos églises, seulement la moitié, le tiers, le quart, de ce qu'a fait le gouvernement français, tous les évêques du Canada se seraient levés comme un seul homme et auraient combattu jusqu'à la dernière goutte de leur sang. » Voilà une parole

comme aime à en entendre l'histoire : elle les recueille pour l'enseignement de la postérité. Cependant, pour que la pensée soit plus juste, il faut ajouter que, pour combattre, il ne faut pas attendre que le mal ait poussé les choses aux dernières extrémités. C'est la morale des anciens :

Principiis obsta ; sero medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.

L'Eglise est militante sur la terre ; dans tous les pays, à toute heure, elle doit combattre les préjugés locaux, les erreurs communes et les passions. Pour l'Eglise, exister c'est combattre, et ne pas combattre, c'est abdiquer. Essayer de concilier, c'est faire le jeu de l'ennemi. L'heure de descendre dans l'arène, sonne toujours à l'horloge de nos clochers.

§ VII. — LA SCIENCE CATHOLIQUE

1° *La science.* — Dieu est le seigneur et maître de toutes les sciences ; il est le seigneur et maître de l'instruction et de l'éducation dans l'humanité. Le Verbe de Dieu, splendeur de sa gloire et figure de sa substance, dit S. Paul, exemplaire divin, si j'en crois S. Thomas, où se trouvent les espèces et les semences des choses, s'est incarné pour être illuminé sur la terre des splendeurs qu'il possédait au sein de son Père, avant que le monde fût. Par délégation divine, l'Eglise possède cette même magistrature sur les sciences et doit remplir, par son ministère, la double fonction d'éducation et d'enseignement. Le Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ, chef de l'Eglise universelle préside à cette évolution de la science, lui marque ses progrès, signale les écueils, bénit les découvertes et, par les écoles, dispense au genre humain le trésor de lumière et de grâce dont il a reçu le dépôt sacré. Par suite, les temps de foi sont des époques favorables à la culture des sciences ; et la période où les sciences élevées ont le plus rayonné sur le monde et le plus contribué à son relèvement moral, sont précisément les époques où la foi agissait avec le plus de vigueur. Au contraire, dès que la foi baisse,

l'ardeur au travail diminue, et si la science ne cesse pas de percer les mystères de la création et de la révélation, elle n'a plus la grande lumière pour coordonner toutes les sciences et la vertu nécessaire pour les ramener à leur but. Par une correspondance, facilement explicable, tant que la foi maintient l'équilibre des sciences, elle garde l'harmonie des vertus ; plus la science est étendue et haute, plus les savants sont modestes. En sens inverse, quand l'anarchie se répand dans le monde des intelligences, elle amène tout de suite, comme marque et châtiment de son impuissance, une criminelle exaltation d'orgueil. Alors les savants ne sont plus simplement des hommes qui savent le peu que nous pouvons savoir, ou qui, du moins, le soupçonnent ; ce sont des révélateurs, des demi-dieux, des arbitres du monde, qui aspirent à le gouverner, parce qu'ils conduisent, croient-ils, le char du soleil. En présence de ces infatuations, la satire s'arme d'un fouet pour châtier ces mandarins, trop souvent atteints et convaincus d'un médiocre savoir et d'un plus médiocre crédit. A cause de la gravité de la question, il ne sied pas de s'égayer de ces incartades et de ces ridicules. Malgré soi, on pense à l'ange déchu qui tentait la femme, la poussait à manger du fruit de l'Arbre de la science, l'assurant qu'après l'avoir mangé, ses yeux s'ouvriraient et qu'elle serait aussi intelligente que Dieu. Et par ces savants qui égarent et pervertissent les nations, notre souvenir se reporte à ce personnage mythologique qui, pour avoir voulu présider témérairement à la dispensation des lumières, troubla toutes les sphères et alluma, dans la création, un gigantesque incendie.

2° *Le mouvement des sciences.* — On assure que le mouvement des sciences en Europe date du XVIe siècle et que la révolte de Luther lui a donné l'impulsion. Le libre examen des Ecritures a amené la libre pensée des philosophes et le rejet de la magistrature de l'Eglise a permis au génie humain, débarrassé d'entraves, de déployer librement toute sa vigueur. Cette appréciation est directement contraire au jugement de l'Eglise, mais n'en est pas plus vraie. A cette époque, sans doute, le monde savant ne s'est plus, aussi exclusivement, appliqué aux sciences surnaturelles ; il s'est abattu de préférence sur le monde physique ; il a étudié la matière, les atomes, les forces, la

nature et les évolutions des êtres. Une préoccupation exclusive s'est éveillée ; elle a constaté une masse considérable de faits ; elle a produit un nombre incalculable d'ouvrages. Les physiciens, les chimistes, les astronomes, les mathématiciens ne raisonnent plus seulement sur les phénomènes ou sur les problèmes à propos desquels ils poursuivent tant d'expériences et de calculs, mais sur l'ensemble des choses scientifiques et sur l'idée-mère de la science. Ce souci n'est pas vulgaire ; il est très sage, très profond, en un mot, tout scientifique. Actuellement cette question est provoquée par la quantité prodigieuse de résultats accumulés dans les diverses branches du savoir. Depuis quatre siècles, le mouvement de recherches et d'expériences n'a cessé de se développer avec une vitesse toujours croissante ; il a amené, au sein du monde penseur, une masse de notions nouvelles, un débordement qui parfois ravage, parfois se borne à agrandir l'ordre des choses reçues. On s'y reconnaît à peine, tant un prompt mouvement produit de changements à vue. Il faut donc mettre de l'ordre dans le monde des idées engendrées par la science. Les initiés y travaillent.

A l'heure présente, la science, dans sa généralité, ne se croit appelée qu'à l'étude du monde physique ; pour l'au-delà, elle se retranche dans l'agnosticisme. Sur le monde matériel, elle croit absolument à sa compétence ; sur le monde intellectuel, moral, social, politique, elle ne se croit aucune compétence ; si elle était capable de modestie, elle pourrait dire : je ne sais pas ; mais au train dont vont les choses, il paraît bien que le physique est le seul réel, le seul existant, et, par conséquent, c'est d'après la science physique qu'il faudrait régler l'ordre dans l'humanité. La création de l'ordre dans l'humanité par la physique et par la logique, voilà le but idéal de la science. Le surplus n'existe pas, ne mérite aucune considération. Le monde de la foi, des mœurs, des institutions du gouvernement ne doit se déterminer que d'après les oracles de la cornue et les propositions des mathématiques. C'est l'abrutissement par la science, prévu par le comte de Maistre.

Mais encore, cet effort séculaire de la science devait produire un besoin plus compliqué et plus impérieux : le besoin d'apprécier le

rôle et l'autorité qui appartiennent à la science légitime, de dire ce qu'est cette science, ce qu'elle vaut, à quoi elle doit aboutir. Nous possédons maintenant une collection d'études et d'ouvrages consacrés à ce problème. Nous n'en citerons que deux : *La science et l'hypothèse* du professeur Poincaré et la *Théorie physique* du professeur Duhem. D'après l'éminent mathématicien la science est seulement une *classification* ; son avantage le plus saisissable, c'est d'être *commode*, c'est de fournir un fil pour parcourir, sans s'égarer, le labyrinthe de la science. Nous voilà bien loin de la science ou plutôt des savants à emphase, qui nous assuraient, comme Berthelot, que la science doit *absolument* nous instruire de toutes choses et régler *souverainement* toutes les questions. Le professeur Duhem nous présente sa théorie physique avec un admirable caractère d'unité, de netteté et d'ampleur. Mais que vaut cette théorie ? « Une théorie physique, dit-il, *n'est pas* une explication. C'est un système de propositions mathématiques, déduites d'un petit nombre de principes, qui ont pour but de représenter aussi simplement, aussi complètement que possible, un ensemble de lois expérimentales. » Ces quelques lignes, de ton si modeste, indiquent beaucoup de choses importantes ; entre autres l'idée qu'on se fait aujourd'hui de la science, idée bien différente des apocalypses qui s'imposaient autrefois sans conteste. L'utilité et l'avantage de cette théorie, c'est de réaliser l'*économie* de la pensée. « Les hypothèses une fois connues, une déduction mathématique de toute sûreté permet de retrouver, sans omissions, ni répétitions, toutes les lois physiques. Une telle condensation d'une multitude de lois en un petit nombre de principes, est un immense soulagement pour la raison humaine, qui ne pourrait, sans un pareil artifice, emmagasiner les richesses nouvelles qu'elle conquiert chaque jour. » Duhem et Poincaré, au fond, sont d'accord. La science se borne au fait.

La théorie qui économise ainsi la pensée a encore pour résultat de fournir une *classification* des lois. Il est clair qu'il faut ranger en ordre les observations, les lois, les hypothèses ; donc les classer ; enfin, les classer selon la méthode naturelle, comme fait le zoologiste, qui procède d'après les analogies et les différences des espèces

animales : vertébrés, annelés, mollusques, etc. Le zoologiste entend bien que les rapports et les oppositions qu'il note entre les types animaux ont une valeur et une réalité incontestables. Il affirme que le plan qu'il suit c'est le plan même de la nature.

Et le physicien ? Le physicien aura moins d'assurance, puisque ses théories « servent uniquement à donner des lois expérimentales une représentation résumée et classée ». Toutefois, il sera invinciblement porté à croire qu' « un système capable d'ordonner si simplement et si aisément un nombre immense de lois, de prime abord si disparates » est beaucoup plus qu'un « système purement artificiel ». Une « intuition » le porte à dire avec Pascal qu'il y a là une de ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas. Il affirme « *sa foi* dans un ordre réel dont ses théories sont une image de jour en jour plus claire et plus fidèle ».

Par ces divers passages, rapprochés les uns des autres, on discerne comment on doit comprendre la pensée de Duhem quand il déclare que la théorie physique n'est pas une explication. Il veut dire (et d'ailleurs, il dit en maint endroit) qu'elle n'est pas une explication complète, adéquate, absolue. Elle explique d'une certaine façon, puisqu'elle expose une multitude de lois qui sont les causes des phénomènes. Mais chacune de ces lois et de ces causes a besoin d'être expliquée ; et ainsi de suite, indéfiniment. Or, tant d'explications qui ont toujours besoin d'être expliquées sont insuffisantes. Et voilà comment la théorie physique, au fond, n'explique pas.

Est-ce bien par un acte de *foi* que le physicien, envisageant l'ordre des phénomènes et des lois, conclut à l'existence de l'ordre réel, naturel, ontologique ? Peut-être plutôt fait-il de la métaphysique et de la psychologie, implicitement. Car enfin, chercher un ordre réel sous un ordre apparent, c'est bien une tendance et une opération métaphysiques. C'est également de la psychologie, puisque pour apprécier la réalité objective des idées, on a besoin de savoir d'où elles tirent leur origine. Le premier principe de la science, disait Pasteur, c'est la notion d'infini.

3° *L'écueil des sciences.* — Au-dessus des questions de fait, une grave question doctrinale préoccupe les vrais enfants de l'Eglise.

Tant de désordres ne se sont pas produits contre l'ordre social sans jeter quelque trouble dans les esprits. Une fièvre de nouveauté entraîne, depuis une quinzaine d'années surtout, une partie du clergé et des catholiques vers les plus hasardeuses théories. Qu'il s'agisse d'exégèse biblique, de critique historique, de philosophie, de dogme, de morale ou de discipline religieuse ; il n'est aucune partie de la science ecclésiastique, à l'abri des hardiesses et des témérités. Ce qui rend le danger particulièrement redoutable, c'est que, dans tous les pays, l'esprit novateur a pénétré et compte de nombreux et audacieux partisans. Les pays de langue anglaise sont certainement les plus atteints. Jusque dans la lointaine Australie, un fait particulièrement grave révélait récemment l'étendue et la profondeur du mal. C'est à peine si, dans ces vastes régions, soumises à la politique, à la langue et à l'influence britanniques, la propagation des idées nouvelles rencontre une faible et timide résistance. Les pays de langue allemande sont, depuis la Réforme, un foyer toujours actif d'utopies philosophiques et de négations audacieuses. La Bavière et l'Autriche sont profondément travaillées par le libéralisme sous toutes ses formes. La situation est exceptionnellement grave en Italie, où les théories rationalistes, pour être d'importation étrangère et d'adoption plus récente, n'en ont pas moins fait, en peu d'années, de tels ravages que ce pays peut être considéré comme l'un des plus atteints par le fléau. C'est par la France que le subjectivisme allemand et le rationalisme anglais ont envahi l'Italie ; c'est en France que provignent et pullulent les têtes mal défendues ou mal orientées. On voit maintenant qu'il ne s'agit pas seulement de défaillances individuelles et d'écarts isolés ; mais que l'Eglise est en présence d'une école, d'un parti, nous pourrions dire d'une secte, ayant ses adeptes déclarés, ses centres de réunion, ses organes de correspondance et ses ramifications en tous pays. La *Civilta cattolica* citait récemment une lettre de Turin où l'un des correspondants raconte avoir assisté à une réunion secrète, dans laquelle des hommes du monde, des dames et quelques prêtres s'entretenaient des progrès accomplis en Europe, par la propagande des idées nouvelles. Un certain nombre de catholiques en Italie et hors d'Italie, ecclésiastiques et laïcs, désirent et

proposent la réforme de l'Eglise : réforme, dans l'enseignement religieux, réformes dans le culte, réformes dans la discipline, réformes même dans le haut gouvernement de l'Eglise. Pour le moment, il n'est pas question d'opérer ces réformes par une révolte contre l'autorité de l'Eglise. Les novateurs veulent seulement créer un mouvement d'opinion qui amène l'autorité légitime à agir selon leurs idées dans vingt, trente ou cinquante ans. C'est quelque chose d'analogue au complot de Mazzini, quand il lança le programme de la *Jeune Italie*. Les partisans des idées nouvelles sont dispersés ; ils ne se connaissent même pas, sauf le petit nombre de ceux qui écrivent des livres ou des articles. Très probablement, selon eux, il y a, un peu partout, dans le monde catholique, un grand nombre de personnes croyantes et instruites qui pensent comme eux. A l'heure présente, ils tâchent de se connaître, de se concerter, de se créer des organes de propagande et d'amener la multitude à leur programme latitudinaire ou incohérent. Les luttes intérieures de la politique ne doivent donc pas faire perdre de vue ce grand péril international et doctrinal qui menace l'Eglise. D'ailleurs on ne peut pas vaincre, en France, l'impiété libre-penseuse et révolutionnaire, si la solennelle réprobation de l'Eglise n'élimine pas, des consciences abusées, le rationalisme international. Nous ne citons ici, ni titres d'ouvrages, ni noms d'auteurs ; nous laissons aux futurs historiens de Pie X, le soin de dénoncer ces écoles d'erreur et d'en motiver les anathèmes.

4° *L'orientation des sciences*. — L'orientation des sciences, telle qu'elle a été marquée par les modernes, pèche par plusieurs côtés. D'abord, en se bornant au physique pur, en se cloîtrant dans le fait expérimental, en ramenant tout à des constatations par les sens, elle se donne un double tort : elle exclut de la science, l'ordre surnaturel de la révélation et de la grâce ; elle en exclut même l'ordre naturel de l'âme humaine, l'ordre de l'intelligence, de la raison, de la volonté et des facultés secondaires de notre âme. A la vérité, elle garde la raison, ou plutôt son usage, mais seulement comme instrument d'appréhension de l'ordre physique, pas du tout comme ordre réflexe de l'intelligence sur elle-même et sur toutes les appartenances normales de la raison. Ces hommes qui se qualifient de rationa-

listes, n'emploient la raison qu'à l'étude de l'ordre physique ou aux calculs des mathématiques ; ils rejettent la métaphysique comme une bouteille à encre, la théodicée, la psychologie, la morale, le droit, comme le domaine de l'incognoscible, ou ne les acceptent que comme des applications à l'ordre de la matière. Bien plus, par le rejet de l'ordre surnaturel de grâce et de foi, ils se tiennent pour étrangers à la théologie et à toutes les sciences qui n'étaient autrefois que les servantes de cette science des sciences. L'ordre lumineux que la théologie projetait sur toutes les sciences leur échappe, car toutes les conséquences qu'en avait déduites le monde chrétien pour l'organisation de la société et de la vie, tout cela ne leur paraît que comme des déviations malfaisantes et des énormités qu'il faut détruire. Dieu leur avait donné deux yeux ; ils éteignent ces deux luminaires, et après avoir fait la nuit dans les intelligences, ils se flattent de voir plus clair.

En second lieu, cette science physique qui fait profession d'ignorer l'âme et d'expulser Dieu, ignore aussi les passions et n'a cure de les dompter, mais les accepte plutôt comme de légitimes appétits que le monde doit satisfaire. Les passions jouent dans l'âme le jeu des forces dans la nature : elles sont aveugles, impatientes de tout frein et insatiables dans leurs désirs. Dans l'animal l'instinct les règle ; dans l'homme, à la place de l'instinct, c'est la raison et la foi qui doivent les coordonner, régler leur emploi, comprimer leur violence. Si vous écartez la discipline de la raison et les grands enseignements de la foi, les passions humaines ne sont plus qu'une troupe de bêtes fauves, que la force seule peut contenir, et qui réussissent souvent à la briser. L'homme livré aux passions est au-dessous de la bête féroce. Alors les drames intérieurs de l'âme forment comme un état permanent de révolution. Nous serions épouvantés si jamais les désirs, les amours, les haines, les colères prenaient au dehors la couleur tragique qu'ils ont parfois au dedans et faisaient explosion dans le monde, comme ils font explosion dans le cœur. Ces conflits violents des passions, ces ardeurs emportées, c'est le milieu dans lequel se déroule notre existence. Ces ardeurs impétueuses trouvent un écho dans les lettres et dans la politique. Plus ou moins, c'est un

fait de tous les temps ; ce déchaînement des passions, soi-disant délivrées du joug de la foi et mal contenues par la raison, a produit la crise où la France se débat. Quand les flots débordés ravagent les campagnes,la science conjure le fléau en reboisant la cime des monts ; pour arrêter et conjurer les ravages des passions, il faut reboiser les hauteurs de la pensée, y faire fleurir la raison et la foi.

L'orientation normale de la science doit donc tabler d'abord sur le fait des passions qu'il faut coordonner, régler, contenir, assez pour les contraindre à servir au bon ordre ; elle doit ensuite s'appuyer sur la raison et sur la foi, sur le double ordre des sciences naturelles et des sciences théologiques. L'harmonie des sciences dans la pensée est la condition préalable, rigoureusement nécessaire, pour faire régner l'ordre dans la famille, dans la société, dans le droit public, dans toute l'économie de l'existence et de la civilisation. Déroger à cette orientation, c'est mettre le feu au monde ; c'est consacrer aux ruines toutes les forces qui doivent concourir au maintien des hommes et des choses, sous l'autorité de Dieu.

5° *Le remède au mal.* — La science n'admet pas le caractère impie et séditieux dont on veut la revêtir. La science est une ; si l'on veut la partager en provinces, elle ne cesse pas, pour cela, d'être harmonique. Toutes les sciences ont entre elles une connexité quelconque et une solidarité nécessaire. A l'origine, l'humanité ne possédait que les principes de la connaissance ; la philosophie fut d'abord la science totale. Sans cesser d'être universelle, la philosophie vit ensuite naître une à une toutes les sciences particulières ; plusieurs se développèrent prodigieusement. On put croire que l'unité du savoir en serait provisoirement rompue ; il y eut comme des scissions entre les divers ordres de connaissances. La plus radicale fut celle qui opposait les sciences dites *positives*,à la métaphysique et à la théologie. On prétendit que le savant devait renoncer désormais à la connaissance des causes, des substances et des natures, pour se renfermer dans l'étude des phénomènes et de leurs lois. Aujourd'hui encore, nombre d'écrivains nient les sciences supérieures ou prétendent les faire rentrer dans les sciences positives, en les réduisant à l'étude des mœurs et à l'histoire des religions. Une autre rupture

s'est produite entre les sciences morales et religieuses d'une part et les sciences étrangères, comme les mathématiques et la physique, à la destinée et aux devoirs de l'homme. Leurs conclusions, une fois établies, ne sont pas l'objet de controverses, mais obtiennent l'assentiment général. Les sciences morales et religieuses, au contraire, sont remises en question tous les jours, même quant aux principes. D'où plusieurs concluent qu'elles sont objets de croyance, non de démonstration. C'est une véritable mutilation de la science.

La science est la connaissance par les *causes*. Les causes que recherche la science peuvent être *extrinsèques*, causes efficientes et finales, ou intrinsèques, éléments et autres composants. Avec les causes, il faut compter aussi les raisons plus ou moins suffisantes, et, en général, les principes, principes réels ou principes logiques : antécédents, occasions, conditions. C'est par tous ces moyens, en effet, que la science s'acquiert et parvient à expliquer son objet. Toutefois, elle n'est parfaite que quand elle atteint toutes les causes, lorsqu'elle explique son objet par tous ses principes. Jusque-là elle est en voie de se perfectionner ou même de se constituer. Et déjà, il faut avouer qu'aucune science humaine n'est absolument parfaite, et que plusieurs d'entre elles ne sont même pas constituées, bien qu'elles embrassent un ensemble de connaissances plus ou moins liées entre elles par des théories et des hypothèses provisoires. Néanmoins, dans la mesure où elles sont déjà sciences, elles répondent suffisamment à la définition proposée.

Les sciences qu'on nous oppose le plus, la biologie par exemple, et toutes les sciences particulières qui s'y rattachent, poursuivent, sans doute, la connaissance des phénomènes et de leurs lois. Mais comment nier que la science de la vie n'implique la connaissance des causes prochaines et surtout d'une *fin*. C'est ne rien comprendre à un organisme que de n'en pas saisir l'harmonie, les convergences, le but, et, comme disait Claude Bernard, l'*idée directrice*. « Le physicien et le chimiste, dit-il, peuvent repousser toute idée de causes finales dans les faits qu'ils observent ; tandis que le physiologiste est porté à admettre une finalité organique et préétablie dans le corps organisé, dont toutes les actions partielles sont solidaires et

génératrices les unes des autres... Pratiquer l'analyse physiologique en perdant de vue l'unité harmonique de l'organisme, c'est méconnaître la science vitale et lui enlever tout son caractère » (1).

Sans doute les sciences physiques et chimiques paraissent mieux s'affranchir de la recherche des causes, au moins des causes finales; mais il est faux qu'il faille y renoncer absolument. Des savants, comme Albert de Lapparent, ont fort bien montré que, dans les sciences, telles que la géologie et ses annexes, il n'est pas téméraire de remarquer, ni même de rechercher, les intentions bienfaisantes de la Providence, à l'égard de l'humanité qui devait habiter le globe et s'y développer. La science de la nature se rapporte à l'homme et doit contribuer à la gloire de Dieu.

Toutes les lois de la nature sont en Dieu, législateur suprême : elles rentrent dans la loi éternelle qui gouverne tout l'univers. Mais Dieu ne gouverne pas le monde seulement du dehors ; il est aussi au plus intime des choses, qui dépendent constamment de lui dans leur être et dans leur activité. A chacun il donne, avec une nature particulière, les énergies qui la développent et la conduisent à sa destinée. C'est ce qu'il fait pour la nature humaine, en lui donnant la loi de la raison et de la conscience, à laquelle l'homme obéit librement. Il le fait aussi pour les natures physiques, purement matérielles qui obéissent fatalement à leurs énergies. Or, la manière dont elles agissent, l'ordre dans lequel elles agissent, la raison à laquelle elles paraissent obéir s'appellent lois. Leur découverte ne va pas sans quelque connaissance des causes et nous voilà revenu à la philosophie, à l'harmonie de toutes les sciences.

Quant à la philosophie et à la théologie, elles ont pour objet, les causes premières, les essences, les natures, pas seulement les quantités et autres accidents. On peut objecter que la logique formelle ne s'occupe pas des réalités, mais seulement des actes de la pensée. Néanmoins il est clair que les jugements, les raisonnements dépendent des lois et affectent les rapports des conséquences aux principes ; le logicien explique cela par des raisons ; toutes les raisons et

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 154-156.

les explications relèvent de la logique ; aucune autre science ne se préoccupe davantage du pourquoi et du comment. Ces deux sciences recherchent toujours les principes ; ce sont les principes de la connaissance.

« La logique, dit l'abbé Blanc, en s'appliquant aux sciences philosophiques réelles et à la théologie, de même que les mathématiques en s'appliquant aux sciences physiques, les rend merveilleusement fécondes. C'est alors que la métaphysique, la psychologie rationnelle et la morale, deviennent capables de nous faire connaître, non pas adéquatement, mais avec une certitude inébranlable, qui ne le cède à aucune autre, les suprêmes causes et les dernières fins. Et certes, chez les meilleurs et les plus grands esprits, ces hautes sciences n'ont point failli à leur mission. Qu'importe ensuite que des savants, embarrassés dans l'empirisme, prétendent qu'il faut renoncer à la connaissance des erreurs et, par conséquent, des premières causes ? Les lois de l'esprit, comme les lois de la matière ne sont-elles pas la règle, la mesure, l'ordre de la causalité ?

Plus heureuse que les autres sciences, la psychologie nous permet d'expérimenter la causalité, que nous pouvons seulement supposer et induire, d'ailleurs, avec certitude, en considérant le monde extérieur. Nous expérimentons notre volonté, notre libre arbitre, et nos efforts non seulement musculaires, mais ceux de chacune de nos puissances. A cette expérience intime, nous ajoutons les observations extérieures, physiologiques ; nous savons que la pensée agit sur les organes, que les organes agissent sur la pensée ; l'âme gouverne le corps, et le corps seconde l'âme ou lui résiste. Dans l'âme même, qui peut nier que certaines idées, certains sentiments, et même certains actes extérieurs s'enchaînent et s'appellent ? La science psychologique s'achève par une synthèse fondée sur une analyse.

De la même manière, l'esprit s'élève à la connaissance de Dieu. Par delà les causes secondes qui agissent dans cet univers sensible, au-dessus de notre pensée elle-même, il y a nécessairement une Cause, une Intelligence première qui se suffit à elle-même. La connaître avec ses perfections, c'est la science suprême, mais aussi la plus mystérieuse, à cause des ombres impénétrables qui enveloppent

et traversent ses clartés. A-t-on assez remarqué que si nous pouvons de quelque manière connaître tous les autres êtres par leurs causes, nous ne pouvons jamais connaître Dieu, dans l'ordre naturel, que par ses effets ? Néanmoins notre connaissance de Dieu a ses causes logiques et des principes très sûrs. Elle satisfait ainsi à la définition générale de la science : la connaissance des causes. Elle y satisfait d'autant mieux à certains égards, qu'elle explique tout ce qui existe et les causes secondes elles-mêmes par la cause première.

On n'est donc pas fondé à diviser le savoir humain en deux ordres de connaissances : les sciences positives,qui seules retiendraient le nom de science, et la métaphysique. La philosophie, point de départ et point d'arrivée de toutes les sciences, se résout dans l'universelle harmonie. Substituer la science à la foi n'est d'ailleurs qu'un paralogisme, et menacer de remplacer l'Eglise par la science de l'école primaire, c'est une menace qui ne peut pas être prise au sérieux. L'école primaire n'a jamais été qu'une école élémentaire ; la substituer à la révélation et au catéchisme, c'est en faire un foyer d'ignorance et de passions, dont la brutalité basse n'autorise pas de si hautes espérances.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉGLISE SOURCE ET MODÈLE DE SAINTETÉ, PRINCIPE ET AGENT DE CIVILISATION

Dieu gouverne le monde par lui-même directement ; il régit le monde physique, intellectuel, moral et social selon le plan primitif et le but final de la création.

Dieu gouverne l'humanité rachetée par Jésus-Christ ; il la régit par le ministère de l'Eglise, par l'action de la hiérarchie et la grâce des sacrements.

Enfin Dieu gouverne le monde pour son intervention extraordinaire dans le cours des choses et des événements ; il gouverne par le miracle ou si l'on aime mieux par les coups d'Etat de la divine Providence.

Autrefois, les historiens ne voyaient dans l'Eglise que l'agent divin du salut des âmes ; de nos jours, les historiens de l'Eglise se préoccupent beaucoup plus de son action sociale sur la civilisation, mais on l'affirme plus qu'on ne le prouve, ou du moins on ne le prouve pas avec une suffisante précision.

L'Eglise travaille premièrement pour le salut des âmes ; le salut qu'elle veut procurer, c'est l'obtention dans l'autre vie de la béatitude, dans celle-ci elle veut nous la faire acheter par le mérite, et le mérite surnaturel comme nous l'entendons c'est la résistance victorieuse à tous nos mauvais penchants et l'action constante pour conquérir les vertus ; en sorte que, entre un chrétien et un homme de pure nature, il y a pour l'ordre social une différence du tout au tout. Le chrétien par sa résistance aux passions et par son application aux vertus devient un membre actif et généreux de l'ordre social. L'homme de pure nature ou l'homme sans religion, au con-

traire, livré sans résistance à ses passions, surtout à son égoïsme et à son orgueil, ne se plie pas spontanément aux exigences de l'ordre, il en viole les lois s'il le peut impunément et n'est dans la société qu'un membre en révolte contre la société. De là on conclut que la religion est le principe de toute civilisation et que l'impiété en est la ruine.

En second lieu, l'Eglise n'agit pas seulement par ses membres individuellement pris ; elle agit encore par les congrégations chrétiennes et les ordres religieux. C'est-à-dire qu'elle enrôle ses enfants de vertu commune pour les obliger, par l'observation des conseils de l'Evangile, à une vertu plus haute et leur assurer une plus haute puissance. Aucun chrétien n'est obligé d'entrer dans ces associations, mais tous le peuvent s'ils le veulent : ils forment ainsi des légions d'anges sur la terre et y accomplissent des œuvres de la plus éminente vertu.

C'est par le clergé séculier et régulier que l'Eglise agit principalement sur la civilisation. Depuis vingt siècles, le prêtre dans son église et le religieux dans son couvent ont agi à tous les tournants de l'histoire, ont su conjurer tous les périls et assurer la plus heureuse solution de tous les problèmes vitaux. Pendant six siècles, les Bénédictins ont groupé les populations, aménagé les eaux, les bois, les terres et dessiné tous les linéaments de l'ordre social. Six siècles plus tard, les Franciscains et les Dominicains sont venus se consacrer les uns à la prédication populaire, les autres à la prédication savante. Au XVIe siècle, au moment où s'ouvre le puits de l'abîme, les Jésuites entrent en ligne pour combattre l'hérésie, le schisme et la libre pensée. De nos jours de petits frères et de petites sœurs des pauvres se présentent pour résoudre le grand problème de la démocratie. Pendant que plusieurs promettent la béatitude sur la terre en reniant Dieu, eux, ces petits frères et ces petites sœurs veulent y travailler en se consacrant au service des pauvres.

Le pontificat de Léon XIII, dans le court espace de vingt-cinq ans, ne met pas sous nos yeux des œuvres comparables aux splendeurs du passé. Cependant, il nous offre à La Salette et à Lourdes deux apparitions de la Sainte-Vierge ; il nous présente l'institution

de quelques ordres religieux et la réorganisation de tous les grands ordres. Enfin, il nous signale les missionnaires qui évangélisent l'Afrique, l'Extrême-Orient et les îles dispersées sur l'étendue des mers.

Tel est en peu de mots le programme de cette troisième partie de l'histoire de Léon XIII.

§ I. — LA SALETTE

1° *La Salette.* — En 1846, le 19 septembre, la Sainte Vierge apparaissait, sur la montagne de la Salette, dans l'Isère, à deux enfants, Maximin Giraud et Mélanie Calvet. A ces petits gardeurs de vaches, la mère de Dieu donnait mission d'annoncer au peuple français qu'en punition des blasphèmes et de la profanation du dimanche, des maladies tomberaient sur les végétaux, et, en particulier, sur les pommes de terre et les raisins. Pour tout catholique, ce fait est certain. Le mandement doctrinal de l'évêque de Grenoble, le pèlerinage de la Salette, des miracles incontestés, le couronnement officiel de Notre-Dame de la Salette, le 20 août 1879, au nom de Léon XIII, sont autant de raisons décisives de la foi et de la piété universelle à l'apparition des Alpes.

Outre le mandat commun aux deux enfants, la Sainte Vierge avait confié, à chacun d'eux séparément, un secret personnel. En le confiant, elle parlait si mystérieusement que chaque enfant entendait seul son secret particulier, ignoré de l'autre. A la fin, relevant la voix, elle dit aux deux voyants : « Vous le ferez passer à tout mon peuple ». Le secret confié à Maximin regardait le Vatican seul ; il a été écrit par Maximin et envoyé au Pape : il n'appartient pas encore à l'histoire. Le secret confié à Mélanie ne devait être divulgué qu'en 1858, douze ans après l'apparition ; il ne l'a été officiellement qu'en 1879, trente-trois ans plus tard, dans les formes canoniques, en français, d'une manière complète et irrévocable. C'est un document très grave par son origine et par son objet ; c'est l'Apocalypse de Marie, la grande prophétie des derniers temps, et, puisque le monde doit finir, rien de plus pressant que de s'informer s'il doit finir bien-

tôt et comment. Autrement ce n'est pas à l'histoire qu'il appartient de prononcer là-dessus ; mais c'est à elle à rapporter ce qu'il est juste et digne d'en connaître. Pour ne pas le faire trop longuement, nous laisserons de côté toute controverse ; et nous exposerons brièvement les éléments de cette affaire.

2° *Mélanie.* — Le fait de l'apparition est certain, prouvé par le témoignage concordant et constant des deux enfants qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. Le fait d'un secret particulier à chaque enfant n'est, d'après les mêmes témoignages, pas plus douteux. Que la Sainte Vierge puisse apparaître, comme ont apparu souvent Jésus-Christ, les anges et les saints, pour un catholique, ce n'est pas une question. La première question à examiner, c'est l'admissibilité des témoins. Ce sont deux enfants, sans instruction, parfaitement incapables de rien inventer, et même en supposant, contre toute vraisemblance, qu'ils aient pu inventer des choses aussi extraordinaires, qui dépassaient absolument la capacité de leur intelligence, il est certain qu'ils n'auraient jamais pu réussir à les accréditer. Pour que l'Eglise puisse admettre de pareilles choses, contre la vérité, il faudrait qu'elle soit, dans son chef et dans ses membres, frappée d'aliénation mentale. Hypothèse qui répugne à toute logique et à toute convenance, que la foi ne peut supporter, que la conscience réprouve et que le plus élémentaire bon sens ne saurait admettre. Nous n'avons à nous occuper ici que de Mélanie. Après l'apparition, il fut donné des soins à son intruction ; elle entra dans une congrégation religieuse ; elle habita différents lieux en France et à l'étranger, et passa la plus grande partie de sa vie, dans une maison de son Ordre, à Castellamare, près Naples. Ce qu'elle dit, à la rigueur, n'a pas besoin de vérification ; elle dit qu'il faut se convertir, qu'il faut assurer son salut par ses bonnes œuvres : c'est l'objet propre du ministère de l'Eglise et ce devoir de résipiscence est si pressant, qu'il n'a pas besoin de preuves. Que Mélanie soit tout ce que peut être une femme, cela ne change rien à la nécessité de la pénitence. Mais la pénitence qu'elle prêche, sur l'ordre de Marie, est-elle discréditée, déconseillée par son défaut de vertu ? En 1872, son évêque et son confesseur, qui la connaissent et la dirigent depuis cinq ans, dé-

clarent « que la pieuse bergère est très édifiante dans sa conduite, qu'elle n'amasse pas d'argent comme on le soutient, qu'elle n'est pas désobéissante à ses supérieurs, et que toutes les imputations désobligeantes à son égard sont de pures calomnies ». A ces témoignages de Mgr Petagna et du prêtre Zola, ce dernier ajoute cette réflexion : « Les œuvres de Dieu se certifient par elles-mêmes ; la parole de Dieu a sa propre force, c'est là son plus solide témoignage. Tous les prophètes sont les témoins de ce fait, et c'est pour cela qu'ils sont morts sous les coups du glaive. Celui donc qui chercherait par des preuves humaines à se convaincre d'une parole divine, s'exposerait fort à se tromper, puisque souvent Dieu emploie des méchants pour annoncer aux hommes de sublimes secrets. Balaam était un faux prophète et Dieu s'est servi de lui pour faire entendre une belle prophétie sur la venue du Messie. Caïphe était un méchant, mais parce qu'il était grand-prêtre, Dieu voulut qu'il prophétisât la nécessité de la mort de Jésus-Christ pour le salut des hommes. A notre époque de funeste incroyance et d'abominable iniquité, la bonne mère de miséricorde descendit sur la Salette, et, en pleurant, menaça la terre d'affreux châtiments, prédit les catastrophes des derniers temps. Pour publier, en temps opportun, ces divines communications, elle se servit de deux petits enfants, de deux ignorants et simples bergers. Voudrait-on fonder la vérité de ces célestes manifestations sur les qualités morales des deux témoins et sur leur conduite présente. Un homme de bon sens se serait contenté de mettre en pratique ces exhortations à la pénitence ; un homme d'intelligence, s'il voulait s'assurer de leur vérification, le ferait d'après les règles établies et soumettrait toujours toute la question au Pontife Romain. »

Le même Zola, devenu évêque de Lecce, écrivait à Mgr Baillès, évêque de Luçon, pour lui exprimer la parfaite estime de Petagna et de Zola pour l'humble Mélanie. En 1881, écrivant à l'avocat Nicolas de Marseille, à l'abbé Roubaud de Saint-Tropez, au prêtre Kunzlé, à Feldkirch, Autriche, il réitère et développe plus explicitement les mêmes témoignages, d'autant plus décisifs qu'il a donné lui-même l'*Imprimatur* à la publication du secret de Mélanie. « Cette pieuse

fille, dit-il, cette âme vertueuse et privilégiée, que l'esprit des méchants a cherché à avilir, en la faisant l'objectif de ses détestables et grossières calomnies et de son orgueilleux dédain, je puis attester devant Dieu qu'elle n'est, en aucune manière, ni fourbe, ni folle, ni illusionnée, ni orgueilleuse, ni intéressée. J'ai eu, au contraire, l'occasion d'admirer ses vertus ainsi que les qualités de son esprit, pendant toute cette période de temps que je l'ai eue sous ma direction spirituelle. A cette époque, ne pouvant plus m'occuper de sa direction, j'ai voulu continuer avec elle des relations écrites. Je puis affirmer que, jusqu'à ce moment, sa vie édifiante, ses écrits, ses vertus ont gravé profondément dans mon cœur les sentiments de respect et d'admiration que je dois garder. » L'évêque de Lecce ajoute que Léon XIII l'a reçue longuement à son audience ; qu'il l'a chargée de dresser les statuts des apôtres des derniers temps ; et que restée à Rome pendant cinq mois, elle a été encore mieux connue et plus estimée. Mgr Zola cite parmi les confidents du secret, outre l'évêque de Castellamare et lui, l'archevêque de Sorrente, les cardinaux Guidi, Consolini, Riario-Sforza, archevêque de Naples. Léon XIII a reçu également ce document tout entier, document terrible, mais peut-on bien demander à la Sainte Vierge, pourquoi elle ne l'a pas enseveli dans un éternel silence ?

Le même évêque de Lecce, qui est décidément très fort, dit que les plaintes de notre miséricordieuse mère et les accusations adressées aux pasteurs et aux ministres des autels, ne sont pas sans raison ; et ce n'est pas la première fois que le Ciel adresse au clergé de semblables reproches, destinés à devenir publics. Nous en trouvons dans les Psaumes, dans Jérémie, dans Ezéchiel, dans Isaïe, dans Michée, etc. ; dans les œuvres des Pères et des docteurs de l'Eglise, dans les sermons des évêques et des auteurs sacrés, dans plusieurs révélations qui ont été faites, en ces temps derniers, à des saints et à des saintes ; dans les lettres de Ste Catherine de Sienne, dans les écrits de Ste Hildegarde, de Ste Brigitte, de Marguerite-Marie Alacoque, de sœur Nativité, de l'extatique de Niederbronn, de sœur Marie Lataste, de la servante de Dieu Elisabeth Canori, Mora, etc. Je passe sous silence les révélations de Ste Thérèse, de Ste Catherine de

Gênes, de Marie d'Agréda, de Catherine Emmerich, de la vénérable Marie-Anne Taïgi et de plusieurs autres. — On a publié, en un petit volume, les six lettres de Mgr Zola sur Mélanie Calvet : autorité du juge, précision des faits, rectitude des doctrines, tout y est également inattaquable sous le double rapport du fond et de la forme.

3° *Le secret de Mélanie.* — Le secret de Mélanie comprend quatre choses : 1° les reproches ; 2° les malheurs ; 3° la crise et le triomphe ; 4° la fin du monde. 1° Les reproches s'adressent aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu ; ils leur imputent deux torts : la négligence à invoquer la miséricorde divine ; le manquement aux vertus et aux devoirs de leur état. 2° La quarantaine de malheurs en annonce une accumulation formidable : la défection des chefs des peuples, les divisions entre eux, les maux qu'engendrent ces divisions, l'obligation pour Pie IX de ne plus quitter Rome, une consigne de méfiance du Pape envers Napoléon III, le crime de l'Italie contre Rome et son châtiment, l'affadissement des maisons religieuses, le pullulement des mauvais livres, les faux miracles, la persécution contre les princes de l'Eglise et contre le Vicaire de Jésus-Christ, l'abolition violente de la foi, des attentats contre le Saint-Père, l'inauguration d'un régime de matérialisme et d'athéisme, un complot abominable en 1865, la guerre en Italie, en France, en Espagne et en Angleterre. 3° La grande crise et le triomphe annoncent l'ouverture de guerres civiles, de grands troubles dans la nature, l'incendie de Paris et de Marseille, des tremblements de terre, l'extermination des ennemis de Jésus-Christ, la réconciliation de Dieu avec les hommes, le triomphe de Jésus-Christ. 4° La fin des temps après vingt-cinq ans de paix, la venue de l'antéchrist fils d'un évêque et d'une religieuse, la nature souillée par le crime demandant vengeance, les saisons altérées dans leur cours, le système du monde soumis à de terribles perturbations, l'air rempli de démons, les apôtres des derniers temps, Enoch et Elie revenus pour prêcher avec la force de Dieu, leur mort, Rome redevenue païenne, ensevelie dans les flammes, la bête se disant sauveur du monde, S. Michel qui étouffe la bête, le monde purifié par l'eau et le feu, à la fin Dieu servi et glorifié, mais seulement après cette rénovation du monde.

Au fond, le secret de Mélanie, c'est l'histoire apocalyptique du monde jusqu'à la fin de l'ère présente ; dans la forme, c'est l'énumération de choses déjà contenues dans la révélation chrétienne, mais appliquées au troisième millénaire de l'Eglise ; dans le style, c'est le langage d'une fille du peuple parlant selon le degré d'instruction qu'elle a reçue dans son couvent. La Sainte Vierge a confié ce secret verbalement à Mélanie, âgée de 14 ans, mais encore absolument illettrée. Mélanie l'a confié à son tour, soit verbalement, soit par écrit, à plusieurs personnes ; et n'a donné à son récit sa forme définitive, que trente-trois ans plus tard. Le fait d'une communication divine à une enfant ne comporte pas d'oubli : le mode de transmission comporte toutes les particularités inhérentes à un travail dont le récepteur et le transmetteur ne sont qu'une pauvre fille des champs. On a pu élever contre les prophètes de l'ancien Testament maintes objections, bien qu'ils fussent suscités et inspirés de Dieu. On n'a pas manqué d'en faire contre le secret de Mélanie, qui offre des garanties moindres et qui n'est qu'un avertissement sans frais. Croira qui voudra ; mais voilà le message de la Sainte Vierge communiqué à Mélanie Calvet.

4° *Reproches au clergé.* — Le principal grief du clergé français, contre le secret de Mélanie, ce sont les reproches sanglants à l'adresse de ce même clergé. La corruption du meilleur est ce qu'il y a de pire. L'éminente dignité des prêtres n'est pas en cause ; la réprobation de ce qui le dépare n'est inspirée que par le souci de le maintenir dans sa grandeur ou de l'y rappeler. Dans l'ancien et dans le nouveau Testament, les plus terribles anathèmes de Dieu et de Jésus-Christ sont contre les prêtres prévaricateurs et contre les Pharisiens. Dans leur généralité, il faut toujours les entendre avec les limites qu'y doit introduire la droite raison et que réclame la stricte équité. La seule question, c'est de savoir si les reproches du secret sont justes, et il faut bien qu'ils le soient puisque la Sainte Vierge nous les adresse par la langue éloquente d'une jeune fille. Le seul point indéterminable, c'est de savoir dans quelle mesure le clergé doit les subir. On ne peut pas le dire, parce que la corruption, toujours secrète, l'est encore plus dans les prêtres qui n'y peuvent

tomber que sciemment,et excellent à se dissimuler sous les voiles de l'hypocrisie, ou à se justifier par des principes réflexes. Le pire pécheur, c'est généralement un prêtre ; Ste Thérèse prétendait même que l'enfer était pavé de crânes de prêtres indignes. Autant les bons prêtres sont exaltés sur la terre et au ciel, autant les mauvais doivent être frappés de réprobation. Les reproches que leur adresse ici la Sainte Vierge, ce sont l'amour de l'argent, la poursuite des honneurs et la recherche des plaisirs, surtout le vice impur. La seule question urgente c'est de savoir si réellement les prêtres français sont entachés de ces vices, entendus dans ce sens que, plus excusables chez des laïques, ils sont, chez les prêtres, plus abominables. Or, sur ce point délicat, et réserve faite en faveur des bons prêtres, — plus nombreux qu'on ne pense même aujourd'hui — il est hors de doute qu'il y a, dans le clergé, à tous les degrés de la hiérarchie, une espèce de gangrène épidémique. Un trop grand nombre de prêtres sont bassement, scandaleusement esclaves de l'avarice et, par leur cupidité, poussent les masses à l'indifférence. Un trop grand nombre de prêtres, étrangers à tous les travaux de l'esprit, passent leur vie dans une paresse funeste qui les abaisse par l'inertie et qui les pousse à de petits raffinements de volupté, qui ne sont pour les laïques que des choses plaisantes, mais pour des prêtres, des choses odieuses. Un trop grand nombre de prêtres veut, par avarice, par convoitise et par orgueil, se pousser aux honneurs, par des raffinements d'adulation qui déshonorent en même temps les prêtres et les évêques. Le juste sentiment de la dignité sacerdotale est perdu chez un trop grand nombre. La notion exacte du christianisme n'est sans doute pas oblitérée dans les âmes sacerdotales, mais l'exacte pratique du sacerdoce est trop souvent abandonnée ; et, ce qui est pire, un trop grand nombre savent concilier avec une exacte discipline, toutes les licences d'une vie molle, étrangère à tout effort, hostile à tout sacrifice. Les évêques se sont encore moins bien conservés que les prêtres, soit parce que pour parvenir à l'épiscopat ils ont dû, pendant vingt ou trente ans, passer par les étamines de la franc-maçonnerie ; soit parce que, sans souci du droit canon, un évêque peut impunément se livrer aux trois concupiscences

et commettre contre son clergé toutes les iniquités de l'arbitraire, sans avoir à redouter les représailles d'un juste redressement. Bellot des Minières mort dans l'acte du crime, dans le lit d'une religieuse qu'il avait déshabillée de toute vertu ; Juteau parjure ; Geay, libertin ; Le Nordez, franc-maçon, quelques autres qu'on dit concubinaires et simoniaques, ce sont là des faits de notre temps qui paraissent justifier, et au-delà, les reproches du secret de la Salette.

5° *La publication du secret.* — Ces terribles reproches au clergé expliquent pourquoi le secret de Mélanie fut ajourné jusqu'à 1858 et font même demander comment il a pu voir le jour. Si, dès 1846, le secret avait été publié, il eût succombé sous les anathèmes du clergé, qui eût pu, très justement, ne voir dans l'apparition qu'une manœuvre diabolique contre l'Eglise. Par curiosité au moins, le clergé voulut en avoir officieusement communication ; Mélanie résista aux prêtres, à l'évêque de Grenoble et au cardinal-archevêque de Lyon. En 1851, parvenue à l'âge de 19 ans, elle fut pressée d'écrire son secret au moins pour le Pape. Comme elle résistait, on lui représenta qu'elle ne pouvait pas résister sans contradiction et sans crime. Alors elle l'écrivit en présence de deux témoins désignés par l'évêque de Grenoble, et ferma elle-même sa lettre au Pape avec le sceau de l'évêque. Quand Pie IX, régulièrement saisi, eut pris connaissance du secret, il en parla discrètement à quelques personnes, mais respecta lui-même le délai fixé par la Sainte Vierge. Sur ces entrefaites, Mélanie, devenue carmélite, avait été conduite en Angleterre, pour n'être pas exposée aux malversations de Napoléon III et de sa police. En 1858, lorsque Mélanie parla de publier son secret, bien qu'on fût en Angleterre, les Carmélites y mirent opposition formelle et si elle était restée carmélite, jamais Mélanie n'aurait pu publier son secret. « Oui, dit Pie IX, Mélanie a une mission, il faut qu'elle la remplisse : elle ne peut pas, elle ne doit pas être religieuse ; il faut qu'elle parte. » A peine fut-elle rendue à sa liberté, qu'elle chercha, en 1862, à Marseille, les moyens de divulguer son message. Son confesseur, un père jésuite, en fut effrayé et le jugea inopportun. Alors elle choisit, pour confesseur, un évêque italien, exilé à Marseille par la révolution, Mgr Petagna, évêque de Castellamare.

A la fin de son exil, cet humble pontife emmena Mélanie avec lui dans son diocèse. Tout en estimant profondément sa diocésaine, il lui fit si bien attendre l'*imprimatur* pendant plus de seize ans, qu'il mourut avant de l'avoir accordé par écrit. En 1869, à titre d'essai, Mélanie put répandre, de son secret, quelques copies manuscrites, en voilant seulement quelques points politiques. Comme le prétendu scandale des révélations cléricales n'effrayait pas trop les âmes italiennes, on alla bientôt un peu plus loin. En 1870, au milieu des terreurs de la guerre, on commença à imprimer. La première publication complète eut lieu à Grenoble en 1872, par les soins de l'avocat Girard. Pie IX et quelques pieux évêques l'encouragèrent ; mais la lutte commença bientôt avec la Propagande. En conséquence, l'abbé Bliard composa sa brochure de défense du secret, il la fit imprimer à Naples, avec l'*imprimatur* du cardinal Riario-Sforza, et une lettre de félicitations de l'évêque de Lecce. En 1873 le secret paraissait à Paris, chez Palmé. Enfin, en 1879, à la veille de l'expulsion des religieux, Mélanie elle-même livrait complètement au grand public, sa révélation, la *grande nouvelle* de la Sainte Vierge au monde entier. Ces retards providentiels sont à apprécier ; il faut peser, de même, toutes les circonstances. On ne peut exciper ici ni du défaut de notoriété ni du défaut de dignité de l'auteur : c'est une personne connue, digne de tout respect, honorée des évêques et de deux Papes. On ne peut pas davantage arguer du défaut d'autorisation : il y a une, deux et même trois approbations canoniques, y compris celle de deux Papes. Objecter qu'on trouve là des choses excessives et obscures, c'est le fait de toutes les prophéties ; mais les choses obscures s'expliquent par l'avenir, et quand l'avenir les a expliquées, il n'y a plus d'excès. On se trouve là, il est vrai, en plein surnaturel ; mais le surnaturel seul a le secret de la science sociale et politique. A bout de voie, on se retranche derrière l'impossibilité, par exemple, que le monde devienne comme un désert. A cela il y a la réponse topique et traditionnelle : Qui vivra, verra.

6° *L'année 1864*. — La raison du retard de publication jusqu'à 1858, c'est le grand complot qui doit se nouer en 1864 ou par là

autour. Le premier motif déterminant qui saute aux yeux, c'est que la guerre de la franc-maçonnerie, couronnée ou non, commençant en 1859, la publication de 1858 constituait par le fait, pour la défense de Rome, une déclaration de guerre à Victor-Emmanuel et plus encore à Napoléon III. On ne peut pas nier malheureusement que ces deux hypocrites, ces deux scélérats poursuivirent dès lors, contre Rome et contre la puissance des Pontifes Romains, leur complot sacrilège. De son côté, Palmerston, premier lord de la trésorerie anglaise, grand maître de la franc-maçonnerie en Europe, conçoit le dessein de détruire le pouvoir temporel par l'unité de l'Italie, et d'abaisser la France par l'unité de l'Allemagne. Napoléon agit là-dedans comme agent et comme complice, comme coopérateur et comme future victime ; mais, tout hypocrite qu'il est, il y va de franc jeu. En 1864, Napoléon III reconnaît officiellement la franc-maçonnerie ; en 1864, il signe la convention du 15 septembre pour livrer le Pape à l'Italie ; en 1864, il admet le plan maçonnique de Rouland pour corrompre l'épiscopat ; en 1864 apparaît en France la société américaine *Christian science* qui vise à remplacer la foi par la science de la nature ; en 1864, le dragon déchaîne à son tour les francs-maçons, les spiritistes, les occultistes et la mauvaise presse. A cette date paraissent les pamphlets d'About, la *Sorcière* de Michelet, et surtout le livre diabolique de Proudhon *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, livre dont l'auteur tranche tous les problèmes de la civilisation contre l'Evangile, contre Jésus-Christ et contre Dieu. Dans les sphères de la pensée, il y a conjuration pour détruire les doctrines chrétiennes ; dans les sphères d'action, toutes les puissances de l'enfer ont carte blanche pour anéantir la religion catholique et l'Eglise Romaine. En examinant les choses au strict point de vue de l'histoire, il est clair aujourd'hui que, depuis 1858, il y a conjuration en Europe, contre la civilisation chrétienne. Cette révolte, quant aux principes, remonte au libre examen de Luther ; elle s'est développée successivement, ravageant l'ordre religieux, l'ordre philosophique, l'ordre politique, l'ordre économique. Maintenant nous arrivons aux conséquences directes et aux applications immédiates. Maintenant on vient à la destruction effective de l'ordre chrétien et

à l'organisation d'un monde athée. Deux choses doivent le caractériser : pour les individus, l'absence de toute règle obligatoire, applicable à leur conduite personnelle ; pour les chefs des sociétés, l'absence également de toute règle obligatoire d'origine divine, et, par conséquent, la faculté, pour les pasteurs des peuples, de les diriger selon leurs idées, suivant l'absolutisme de l'Etat : absolutisme qui implique, pour les individus, la spoliation de tout droit personnel, et, pour leurs maîtres, le droit de tout faire. Dans ces conditions, l'avenir ne permet pas beaucoup d'espérance. De plus, il faut penser que Dieu, exclu de ce monde, par la politique, n'acceptera pas en silence sa destitution ; il fera d'autant plus sentir aux hommes sa prépotence, que les hommes veulent moins le reconnaître et le respecter.

7° *L'accomplissement du secret.* — Nous ne nous occupons pas ici de l'accomplissement du message commun à Mélanie et à Maximin. Le blasphème et la profanation du dimanche sont passés dans les mœurs, non pas seulement comme violation d'une loi divine, mais comme sa négation. Les hommes ne distinguent plus le Créateur de la créature et distinguent encore moins entre les jours pour travailler et les jours pour sanctifier ; s'ils ont un souci, c'est de les profaner avec une espèce de volupté exquise qui fasse, de l'injure à Dieu, une satisfaction pour l'homme. Quant aux châtiments de ces deux aberrations nationales : la maladie des raisins et la maladie des pommes de terre, ce sont deux faits tellement acquis, que les pommes de terre indigènes ont totalement disparu par le fait de la consomption et il a fallu en renouveler l'espèce par maintes industries qui défendent mal ce tubercule contre le mal mystérieux qui les dévore ; quant aux raisins, les maladies de la vigne ne se comptent plus et, sous la puissance destructive du phylloxéra, la vigne est même morte ; il a fallu la renouveler par des cépages américains ; et voilà que ces cépages eux-mêmes, mal résistants aux maux qui les accablent, obligent beaucoup de contrées à cesser même la culture de la vigne. Ces deux maladies nous montrent Dieu retirant aux peuples prévaricateurs, le pain et le vin.

Le secret de Maximin n'appartient pas à l'histoire. Du secret de

Mélanie, la quarantaine de malheurs forme un bloc aussi peu contestable que discutable. Un fait aussi compliqué, aussi étendu, ne peut se comprendre que dans les limites d'une époque assez étendue et s'interpréter qu'avec l'élasticité nécessaire à l'intelligence de toutes les prophéties. Nous ne sommes pas un esprit téméraire, ambitieux, ni même soucieux de serrer les choses de trop près. Nous voulons les prendre ici seulement dans leurs traits principaux et autant qu'elles se découvrent d'elles-mêmes, à l'apercevance de l'histoire. Nous laissons de côté les questions de personne.

8o *L'apostasie des nations.* — La quarantaine de malheurs a pour cause première la défection des chefs, et, par un enchaînement logique, les divisions des peuples sous l'impulsion des égoïsmes nationaux, un état constant de guerres qui troublent l'équilibre et vouent les petits à être dévorés par les gros ; la guerre au Pape, au clergé et surtout aux ordres religieux ; la diminution de la vérité et des bonnes mœurs ; le matérialisme et l'athéisme ; de grandes guerres d'extermination. Tous ces malheurs se tiennent, se suivent, se compliquent l'un par l'autre. A raison de l'extension indéterminée des temps et de l'étendue, également indéterminable, du théâtre où toutes ces horreurs doivent se produire, il est difficile d'en parler avec précision ; mais il est très facile d'en apercevoir l'occurrence. La cause première de tous ces malheurs, la défection des chefs, tous plus ou moins sortis de l'ordre chrétien, est telle qu'on ne trouve plus nulle part le pouvoir public constitué selon l'ordre catholique. Le pouvoir au lieu de venir de Dieu, vient d'en bas ; le pouvoir, au lieu de s'exercer sur l'orientation de l'Evangile et la direction de l'Eglise, se déploie au dehors et habituellement contre ; les pouvoirs, au lieu d'agir de concert et en commun dans l'unité de l'Eglise catholique, n'agissent plus qu'en ordre dispersé et isolé. L'humanité n'est plus une famille, ou, si les peuples sont des frères, ce sont des frères ennemis. Chaque nation est enfermée dans ses frontières, couverte de forteresses, et, dans son intérieur, armée jusqu'aux dents. Une nation n'a plus de mission divine, ni d'obligation sacrée ; elle ne connaît plus que ses intérêts, ses passions et son orgueil. L'intérêt est la boussole de sa politique ; son affaire à elle est de le

servir, comme elle le comprend ; tout ce qui se passe, chez les autres, lui est étranger et ne l'intéresse qu'au point de vue de son égoïsme et de ses susceptibilités. Que si, à son jugement, son intérêt vient à être lésé, on recourt à la raison dernière des peuples et des lois, au boulet de canon. Et la destruction du genre humain par les armes à feu est si largement entendue, les moyens de mise à néant de tous les obstacles sont si fortement établis, qu'il est relativement facile, en fort peu de temps, de coucher par terre un million d'hommes et de dépenser des milliards. Lorsque vous supputez ces échéances, vous vous demandez si les chefs des peuples sont encore des hommes ou s'ils ne sont pas d'abominables scélérats. Pour les innocenter, il faut croire à d'horribles aveuglements ; et, pour les expliquer, il faut songer à l'intervention victorieuse de celui qui fut homicide dès le commencement. L'extermination du genre humain par la violence est un fait si bien établi, qu'on ne peut plus l'expliquer finalement que par le triomphe de l'Enfer.

La caractéristique de tout pouvoir et de tout peuple sorti de l'ordre chrétien, c'est la chute dans le bourbier de la déraison et des mauvaises mœurs, du matérialisme voluptueux et d'un athéisme insolent. Si vous prêtez l'oreille aux clameurs, vous entendrez tous ceux qui sortent de l'ordre chrétien, clamer qu'ils veulent briser le joug de la servitude et de l'obscurantisme ; si vous regardez comment la réalité répond à leurs vantardises, vous les verrez tous tomber, plus ou moins sérieusement, dans l'anarchie intellectuelle et dans le marais d'une lâche volupté. Pour eux, dès qu'il n'y a plus d'Eglise, il n'y a plus de Dieu ; et, dès qu'il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus, pour l'homme, qu'à manger, à boire et à se vautrer triomphalement dans l'infamie. Mais encore si l'orgie pouvait se poursuivre pacifiquement, ce désordre misérable pourrait se colorer d'une espèce de justification. Mais non ; douze gais compagnons peuvent bien souper et libertiner ensemble sans que la police vienne troubler leur libertinage ; un peuple ne le peut pas. Un peuple qui ne sait que boire, manger et libertiner, a toujours deux disgrâces à subir : la première, c'est que les convives se disputent les plats et se cassent les assiettes sur la tête ; la seconde, c'est que Dieu envoie son prophète écrire

son anathème sur les murs de la salle du festin, et l'exécuteur de ses vengeances pousser aux gémonies le peuple indigne même de deshonorer l'histoire.

Nous ne parlons pas de la guerre aux prêtres, aux ordres religieux et au Pontife Romain. Un peuple, matérialisé avec plus ou moins d'élégance, ne connaît plus ni vrai, ni juste, ni bien ; il n'a pas le sens du respect, ni même l'élémentaire probité de la tolérance. Puisque vous trouvez bon de vous vautrer dans la boue, vous devriez, au moins, permettre aux autres de ne point vous imiter. Tous les goûts sont dans la nature ; tout le monde n'a pas le goût et n'éprouve pas le besoin de se mettre au-dessous de la bête, qui, elle, sait obéir à ses instincts. Mais non ; pour toutes ces races matérialisées, tout exemple de vertu est un reproche ; et s'il se trouve, parmi les hommes, des légions d'anges pour faire vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance à une règle sainte, ces êtres dégradés ne le peuvent souffrir. Défense absolue de suivre les conseils de l'Evangile ; consigne pour tous de se vouer à l'ordure ; et si quelque congrégation ose prétendre à porter une robe blanche, vite qu'on déchire ce symbole d'innocence. La corruption est obligatoire ; il n'est pas permis à l'homme d'être autre chose qu'un porc. Ainsi le veut la civilisation ; ainsi l'ordonne le progrès. Grand honneur pour l'Eglise de ne voir se dresser, contre ces bannières saintes, que d'aussi basses, d'aussi viles malversations.

9° *La crise.* — La quarantaine de malheurs doit être suivie d'une crise plus aiguë ; dans les malheurs, il y aura encore quelque intermittence ; pendant la crise, il n'y aura plus de discontinuité dans l'épreuve. L'accumulation de catastrophes sera telle et si terriblement prolongée qu'elle brisera tout. L'idée qu'on peut s'en faire, malgré les énormités qu'on y peut supposer, ne se coordonne pas facilement dans la pensée. Abstraction faite de l'intervention divine, dont les actes ne peuvent pas aisément se connaître, deux choses venues des hommes ou du moins appréciables à leur jugement, frappent l'esprit : d'un côté, la guerre, civile et étrangère ; de l'autre, les ébranlements de la nature et les dérogations à ses lois. De braves gens ne veulent pas croire aux miracles, pour une raison qui

marque chez eux seulement l'absence de raison. Le miracle est l'ordre ordinaire de la Providence ; tout est miracle ; on réserve communément ce nom à des choses plutôt exceptionnelles ; alors tout sera exception. Les hommes, animés d'une implacable fureur, se rueront les uns contre les autres ; les peuples, emportés par le même esprit diabolique, voudront se précipiter aux hécatombes ; les continents n'auront plus leur fixité, les mers leur équilibre, le ciel sa béate transparence. Le déluge, par la simple rupture des cataractes du ciel, a été une effroyable calamité ; la crise sera pire que le déluge, parce qu'elle sera la résultante d'une multiplicité de causes et le châtiment de plus grands crimes. Les hommes sont très portés à exagérer leurs malheurs ; alors, leur imagination sera au-dessous de la réalité, et leur sensibilité, épuisée à souffrir, devra subir les pires malheurs. Des publicistes ont cru voir un commencement d'exécution dans les malheurs de la France, en 1870 ; de l'Italie, en 1896 ; de l'Espagne, en 1898 ; de l'Angleterre, en 1900 ; ces faits, pour horribles qu'ils soient, ne sont certainement pas étrangers au code pénal de la Providence, mais ils n'offrent pas encore l'échantillon des catastrophes fatidiques. Tout s'y passe selon l'ordre ordinaire, et les paiements qui s'effectuent envers la justice divine entrent encore en ligne de compte ; alors ils ne seront plus que le jugement de Dieu, non pas en pure perte, puisque l'équité y préside, mais sans profit, puisqu'aucun adoucissement ne peut les atténuer. La crise n'est pas encore commencée ; elle se prépare.

Le phénomène le plus sensible de la crise, c'est la guerre. La guerre se prépare de deux façons : par des attentats contre les droits personnels des citoyens, par la réduction des masses à l'état de chaos vivant, mais incohérent et propre seulement à être manié avec la force terrible d'un cyclone humain déchaîné ; et par la conscription des hommes comme soldats, par la fabrication des armes, l'entassement des engins de guerre et l'invention de moyens plus énergiques encore de destruction. Jusqu'au dernier jour, il se trouvera des moyens plus terribles pour tuer et détruire ; on en trouvera jusqu'au dernier moment et rien n'égalera l'esprit ingénieux à les inventer, si ce n'est la fureur aveugle à s'en servir. — Un autre phénomène

c'est la désorganisation physique du globe et les fléaux qu'elle entraîne. Comme elle est entre les mains de Dieu, elle n'a pas besoin que Dieu la prépare. On croirait cependant que l'univers ne roule plus que sur des axes vieillis et que la machine de temps en temps se détraque. Les tremblements de terre, par exemple, sont fréquents et les volcans paraissent devenir des vieillards acariâtres, qui se plaisent, pour se soulager, à cracher leur bile. L'inondation de Murcie, la catastrophe d'Ischia, la montagne Pelée à la Martinique, les tremblements de terre de la Calabre, sont dans toutes les mémoires. Quand le bon Dieu veut, disent les paysans, une poule est bientôt morte ; quand le bon Dieu veut, une ville, comme Paris et Marseille, peut disparaître en un clin d'œil. Nous nous épouvantons de ce qui nous arrive ; ce ne sont que des avertissements, que des jeux d'enfants, et, comme disent les savants, des prodromes. Un tel sujet se dérobe aux investigations de l'esprit humain ; mais il est accessible aux hypothèses. Supposons, par exemple, deux ou trois tremblements de terre qui intervertissent, l'un, le cours du Rhin ; l'autre, le cours du Danube ; l'autre, le cours de la Seine, de la Loire et du Rhône et essayez de mesurer les suites d'une catastrophe qui peut s'accomplir en une minute. L'esprit humain s'embarrasse volontiers, lorsqu'il se sent aux prises avec les œuvres de Dieu. Son embarras est naturel, facile à comprendre, mais n'a pas le sens commun. Au XIVe siècle, dans un temps moins pervers que le nôtre, qui avait encore la foi et de bonnes mœurs, il suffit à Dieu de dissoudre dans l'air un grain de poison, et en deux ans, la peste noire faucha les trois quarts du genre humain. Maintenant, rois et peuples, ayez un peu plus d'intelligence, et vous comprendrez qu'une grande crise sur le genre humain s'explique aisément et s'accomplit plus aisément encore.

10° *Le triomphe*. — « Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes ; Jésus-Christ sera servi, adoré, glorifié. Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Eglise, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et initiatrice des vertus de Jésus-Christ. L'Evangile sera prêché partout ; les hommes feront de grands progrès dans la foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-

Christ et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu. » Ce sera le triomphe promis pour vingt-cinq ans, triomphe que rien ne prépare actuellement, qui sera toutefois l'œuvre commune de la pénitence et de la miséricorde divine. Ce qui paraît de plus clair, c'est que cette paix sera le produit naturel de la répudiation des doctrines révolutionnaires et la proclamation parfaite du droit divin de la sainte Eglise. Cette sainte mère Eglise, qui est vraiment la mère des âmes et la mère des nations, cette mère dont on a tant méconnu la maternité, maudit la grâce et violé les prérogatives, elle rentrera dans la pleine possession de ses droits sacrés et cela suffira pour faire descendre momentanément le paradis sur la terre. — L'abbé Parent, dans son livre sur le *Secret complet de la Salette*, p. 55, fait ces réflexions : « Si les prophéties de malheurs sont conditionnelles, les promesses de Dieu, ses faveurs, ses grâces sont absolument assurées et indubitables, puisqu'elles dépendent de lui seul, et non de la faiblesse et de la versatilité humaines. Si donc le secret de la Salette doit nous faire craindre et trembler avec raison, à la vue de l'avenir, il doit surtout nous consoler, nous fortifier et nous réjouir fortement. Par conséquent, propager la grande nouvelle de la Sainte Vierge est un acte de charité envers le prochain, en lui faisant éviter la colère de Dieu, en se convertissant au plus tôt. A l'heure de la grande crise, ce document sera une pièce justificative de la Providence, qui ne punit qu'à cause du péché et en proportion des crimes. Il sera le plus ferme, le meilleur et même le seul motif d'espérer, quand on croira que tout est perdu. Un temps de prospérité doit revenir, non seulement pour la France et l'Europe chrétienne, mais encore pour l'univers tout entier. Il doit se convertir successivement et très rapidement à la religion catholique, formant alors de l'humanité entière un seul troupeau, sous la houlette d'un seul Pasteur, le vicaire de Jésus-Christ, à Rome. »

11° *La fin du monde.* — La fin du monde est le plus grand mystère de l'histoire. Ce qu'on en sait de plus clair, c'est que, le monde ayant commencé, doit finir. Quand ? comment ? dans quelles circonstances ? Il a été dit, là-dessus, tant de choses, qu'on en formerait des volumes, pleins de terribles récits, le plus souvent contradictoires.

On sait en gros que, le monde, purifié une première fois par le déluge, doit l'être une seconde fois, par le feu. Quel feu? et avant ce feu, les théologiens s'accordent à dire que l'Evangile sera prêché par toute la terre et qu'il y aura un grand Antéchrist. Le duel entre le Christ et l'Antéchrist sera le dernier acte de l'histoire. L'histoire, ici, n'a pas à s'embarquer dans l'interprétation, nécessairement dubitative, des derniers actes du drame. La seule conclusion chrétienne, morale et pratique, c'est de crier aux pécheurs : Conversion ! Pour se convertir, il faut écouter la parole de Dieu et surtout prier. Par la conversion, on peut écarter la colère de Dieu, ou, du moins, atténuer ses coups. Mais les pervers se convertissent difficilement ; c'est donc aux justes à se préserver des châtiments destinés principalement aux pécheurs. Dieu, dit Bossuet, bouleverserait tout un pays pour le salut d'une âme, tant cette âme lui est chère, tant son salut lui importe pour l'éternité. N'est-il pas écrit que Dieu ne gouverne ce monde qu'en vue du salut de ses élus. La plus grande marque de la colère de Dieu, c'est de laisser le pécheur sans remords. Par conséquent, paix aux justes, confiance et abandon filial à la Providence. Les malheurs doivent sauver beaucoup plus d'âmes que la léthargie d'une fausse paix. Ne craignons pas d'appeler Jésus, le divin médecin des âmes et disons-lui avec foi : Venez, tranchez les membres pourris de la société chrétienne et sauvez le reste du corps mystique de Jésus-Christ, vengez aussi le sang des victimes, le sang des justes persécutés par les impies. Venez et régnez, Sauveur Jésus : *Amen, veni Domine*. (*Apoc. XXII*, 20.)

P. S. — Evidemment un tel secret est terrible ; il est bon d'en connaître l'objet et les contre-coups possibles ; mais il ne faut pas s'en effrayer, encore moins se fanatiser pour une telle vision. Nous n'avons pas besoin de cela pour être bons et parfaits chrétiens ; il suffit de nous tenir à la consigne générale de pénitence. C'est prudence de ne pas trop se prononcer. Mélanie était une enfant obtuse, lorsque la Sainte Vierge lui parla ; elle n'écrivit que longtemps après. Dans cet intervalle elle avait passé par les étamines de l'instruction et de l'éducation ; elle avait voyagé beaucoup, elle avait subi beaucoup de frottements et d'influences. Le thème qu'elle portait dans son

âme a dû évoluer, se préciser, se modifier ; il a dû subir toutes les fortunes de la composition littéraire. Par conséquent, quant à donner, à ce secret, l'attention qu'il mérite, il ne faut rien exagérer.

§ II. — LOURDES

Lourdes, avant l'apparition de la Sainte Vierge, n'était qu'une bourgade perdue dans les gorges des Pyrénées (1) ; depuis l'apparition de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous, Lourdes est un centre religieux, moral et mystique du monde entier. Ce qu'étaient autrefois Rome, Jérusalem et St-Jacques de Compostelle, Lourdes l'est devenu. Non pas au détriment de Rome et de Jérusalem, qui ont repris leur place dans le mouvement de résurrection des pèlerinages ; mais par une adjonction surnaturelle, par une création merveilleuse de la puissance divine. Ce phénomène n'est pas naturellement explicable ; Lourdes n'avait rien dans son passé qui pût pronostiquer cet avenir. Lourdes, il est vrai, avait été, dans les temps anciens, comme Delphes, comme Dodone, comme l'antre de Cacus, un centre de satanisme, fait qui appartient d'ailleurs au surnaturel diabolique. Mais quand il plairait à Dieu d'opposer, à cette occupation séculaire de Satan, une reprise de possession, personne ne pouvait ni le dire, ni le soupçonner. Le dix-neuvième siècle était en train de passer sur la face du monde, lorsque tout à coup se produisit, au sein de ces montagnes, le fait qui allait ébranler l'univers et l'amener ici. C'est Dieu qui a fait cela ; nous en avons le miracle sous les yeux.

1° *Le fait.* — Lourdes est une petite ville des Pyrénées, située à

(1) Lourdes n'était pas, du reste, inconnu ; c'était, au contraire, une étape, un centre important pour le passage des invasions barbares et des armées françaises et anglaises. Charlemagne assiégea la forteresse ; Duguesclin, également ; et Vauban en rétablit les fortifications. La tour actuelle est encore une tour maure. Après Poitiers, les débris des bandes musulmanes s'étaient arrêtées ici, avec l'intention d'y rester. Un prêtre, l'abbé Mislin, alla silencieux de foyer en foyer soulever les populations et fut le libérateur du pays. Les musulmans furent écrasés dans les plaines d'Ossun, par les paysans basques.

l'embouchure des vallées du Lavedan, sur les rives du gave de Pau.

Un jour, le 11 février 1858, trois petites filles s'en allaient amasser du bois mort, sur la rive du torrent, au pied des roches Massabielle. L'une d'elles, Bernadette Soubirous, restée un peu en arrière, allait prendre part à la besogne commune, quand, dans l'anfractuosité de la grotte, elle vit, dans une lumineuse atmosphère, une dame d'une incomparable beauté. Ne sachant que prier, ravie, hors d'elle-même, Bernadette saisit son chapelet et tomba à genoux dans une profonde extase. L'*Angelus* de midi sonnait au clocher de la paroisse.

La vision se manifesta de nouveau le 14 ; le 18, Bernadette s'en fut encore vers les roches Massabielle, avertie par une voix intérieure que la *dame* allait lui apparaître de nouveau. Au début de l'apparition, la voyante présentait, à la dame, une plume et du papier. Alors, pour la première fois, la dame rayonnante parla : « Ce que j'ai à vous dire, je n'ai pas besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours. — Je vous le promets, répartit Bernadette. — Et moi je vous promets de vous rendre heureuse, non en ce monde, mais dans l'autre. »

Le bruit de ces faits étranges se répandit promptement dans la contrée. La foule vint, peu à peu, chaque jour plus nombreuse, pour voir Bernadette en extase. Vu les circonstances, toutes les conjectures étaient permises ; toutes avaient cours.

Le 23 février, une source jaillit du rocher sous la main de Bernadette. A dater de ce jour, les guérisons miraculeuses commencèrent, pour ne plus cesser. Quelques semaines plus tard, en la fête de l'Annonciation, l'être éblouissant prononça cette grande parole, qui devait retentir jusqu'aux extrémités du monde catholique : « Je suis l'Immaculée Conception ».

Cependant le curé de Lourdes, Peyramale, restait prudemment étranger à ce fait extraordinaire, bien qu'il n'eût point refusé d'y croire. De son côté, le pouvoir civil prenait, envers les foules, de plus en plus empressées, les mesures les plus vexatoires. Au bout de quatre ans, l'évêque de Tarbes, Bertrand-Sévère Laurence, instituait une commission d'enquête, chargée d'étudier les événements. Attendre, pensait-il, ne saurait rien compromettre, quand il s'agit

des œuvres du Dieu qui tient, en ses mains, le temps et l'œuvre des siècles.

L'apparition avait demandé, à Bernadette, une chapelle, et, sur les roches de Massabielle, s'éleva bientôt une blanche basilique. L'apparition avait demandé que le monde vînt, les multitudes sont accourues et continuent d'accourir : les miracles se sont multipliés, la charité rayonne, l'incrédulité vaincue ne peut plus s'inscrire en faux contre les faits.

La répercussion qui se produisit dans le public et dans la presse, fut universelle et soudaine. Depuis quarante-cinq ans, elle n'a fait que croître et s'agrandir.

En deux mots, du 11 février 1858 au mois de juillet de la même année, la très Sainte Vierge apparut dix-huit fois à Bernadette Soubirous, à Lourdes, sur les bords du Gave, dans une caverne de la montagne Massabielle : voilà le point de départ ; voici maintenant le point d'arrivée d'un événement des plus importants du XIX[e] siècle, phénomène peut-être sans exemple dans l'histoire de l'Eglise.

2° *La situation actuelle.* — Le voyageur, qui vient de traverser Lourdes, franchit le Gave sur un pont neuf, construit en pierres de taille. Au sortir du pont, le voyageur aperçoit devant lui une pelouse assez étendue ; à sa droite et à sa gauche s'ouvrent deux larges avenues. Divers monuments isolés attirent d'abord son attention : 1° une statue de S. Michel Archange qui foule de son pied et perce de sa lance, le corps et la tête de l'ange déchu ; 2° une grande croix, érigée par les Bretons, en témoignage de leur foi granitique aux mystères de Lourdes ; 3° une grande et belle statue de la Sainte Vierge, en marbre de Carare, debout dans sa majesté, et couronnée au nom du Pape Léon XIII. La statue de la Vierge a, devant ses pieds, une grande place où peuvent s'assembler d'innombrables pèlerins, et où les Pierre l'Ermite de notre âge, du haut d'une petite tribune, peuvent haranguer les masses populaires. A l'extrémité opposée de la grande place, s'ouvre l'église du Saint-Rosaire ; elle est à fleur de terre, en croix latine, avec un dôme, le tout décoré de riches ornements. C'est là que peuvent se déverser, se partager les pèlerinages trop nombreux pour contenir dans une seule église, et où se dressent

les confessionnaux où les pèlerins peuvent purifier leur conscience par l'aveu de leurs fautes. De chaque côté de l'église du Rosaire, une voie ascendante conduit à la basilique de Lourdes. Cette basilique est elle-même double, comme Notre-Dame de Chartres ; elle a une crypte très recueillie ; là encore se trouvent des confessionnaux. Au-dessus de la crypte, la basilique érigée sur la montagne, à mi-côte, dans toutes les splendeurs du style ogival, avec toutes les plus riches décorations qu'a pu prodiguer la reconnaissance des pèlerins. Les parois des trois églises sont couvertes d'*ex-voto*, témoignages spontanés des guérisons merveilleuses obtenues soit en invoquant la Sainte Vierge, soit en lavant quelque membre malade, soit en prenant un bain dans les piscines. Tels sont, dans un espace relativement restreint, les principaux monuments de Lourdes.

Au-dessous de la basilique, deux choses attirent votre attention : les piscines et la grotte : la grotte où la Sainte Vierge apparut à Bernadette Soubirous. A l'endroit où elle apparut, dans une excavation faite de main d'homme, se trouve une statue exacte de l'apparition. Une grille sépare la grotte de la voie publique. Dans cette grotte s'ouvrent deux portes, l'une à droite, pour l'entrée des visiteurs ; l'autre, à gauche, pour leur sortie. L'intérieur de la grotte est resté tel ; on y a dressé seulement quelques chandeliers pour recevoir des cierges, dont la combustion et la lumière symbolisent heureusement la pénitence des pèlerins et les illuminations qu'elle produit.

Maintenant, de l'autre côté de la basilique, sur le versant de la montagne, au levant, est érigé un chemin de la croix. Les personnages des quatorze stations y figurent en grandeur naturelle. Ce sont des statues de fonte sorties des fonderies du Val d'Osne, grande usine, qui forme, avec les usines de Brousseval et de Sommevoire, un triple groupe producteur d'art industriel. Toutes ces stations sont belles, mais leur plus bel ornement, c'est la piété des pèlerins qui suivent Jésus-Christ sur la voie du Calvaire.

Derrière la basilique, se dessinent des chemins en lacets, plantés d'arbres. L'ensemble est borné, en bas, par le Gave, rivière assez abondante pour former une clôture de pleine sécurité : le surplus du périmètre est fermé par des murs d'une suffisante élévation. A

côté de la basilique, à l'opposé du Gave, se dressent les habitations des prêtres qui desservent les sanctuaires de Lourdes. Les lieux illustrés par l'apparition de la Sainte Vierge et remplis des divers monuments dont nous venons de parler, se couronnent des hauteurs des Pyrénées. Ce ne sont pas des roches nues, mais des contours pierreux où pousse une herbe rare. Des hauteurs opposées, vous embrassez, d'un seul regard, le pèlerinage de Lourdes et vous pouvez en suivre exactement les exercices.

Ces exercices se composent : de processions ; de prédications et des divers offices de la liturgie, messes, vêpres, saluts du Saint-Sacrement. Les processions se déroulent de la droite de la basilique, enveloppent les cours et les pelouses et reviennent par la gauche, à la basilique. Les pèlerins portent des flambeaux et chantent des cantiques populaires d'amour à Marie. Les prédications s'y font dans la forme ordinaire ; divers prédicateurs éminents, Pie, Freppel, entre autres, s'y sont fait entendre. Le discours le plus mémorable est celui du P. Coubé, prononcé devant cinquante mille hommes, avec une éloquence digne d'un S. Bernard.

Tel est aujourd'hui, 18 septembre 1905, le panorama du pèlerinage de Lourdes. Ce pèlerinage, inauguré par une vision, par une apparition de la Sainte Vierge, se continue depuis 1858, par des scènes comparables aux visions de l'Apocalypse. Là, vous voyez apparaître les chœurs des vierges, les anges de la terre ; les chœurs des confesseurs et des saintes femmes qui portent, dans la vie commune, l'héroïsme des vertus ; les chœurs des prêtres et des pontifes, les vingt-quatre vieillards jetant des couronnes, la Vierge pleine de grâce et l'agneau immolé, comme mort, mais vivant et triomphant, roi immortel des siècles et rédempteur des âmes.

3° *Premiers zélants.* — Entre le point de départ et le point d'arrivée, s'écoulent quarante-sept ans. Pendant cet espace de temps, que Tacite eût appelé trois fois *grande mortalis ævi spatium*, se sont produites beaucoup d'initiatives, ont agi beaucoup d'hommes, se sont élevés de remarquables monuments. A l'origine, c'est un désert et Lourdes n'est qu'une bicoque sans importance ; maintenant c'est un centre d'attraction du monde entier. Quels ont été les agents de ces

transformations ; pourquoi se sont-ils déterminés à l'action ? Comment ont-ils pu aboutir à d'aussi gigantesques résultats ? Ces questions sont, pour l'histoire contemporaine, pour la foi, pour les mœurs, pour la restauration de la chose publique, des affaires de premier ordre, des questions à examiner d'urgence.

Nous voilà bien loin du temps où, simple rédacteur au *Rosier de Marie*, nous posions, d'une plume timide, la question de la reprise des pèlerinages du moyen âge, et pronostiquions que cette reprise serait la pierre d'attente d'une croisade à l'intérieur. Dès lors, on ne pouvait pas contester la nécessité d'une réaction contre les grandes hérésies du temps présent, surtout contre le rationalisme et le naturalisme. C'était comme une chose reçue qu'à la raison seule appartenait le directoire de la vie, et que la vie, renfermée dans le cercle étroit de la nature, ne devait pas pousser plus loin qu'une vulgaire honnêteté. Mais les pèlerinages étaient tombés en désuétude depuis des siècles et n'existaient même plus à l'état de dévotions locales. Dans l'Eglise même, le cardinal Morlot, archevêque de Paris, consulté par le curé de Saint-Séverin, l'abbé Hanicle, voyait, au pèlerinage de Boulogne-sur-Mer, plus d'inconvénients que d'avantages. Malgré cette improbation, les pasteurs des âmes s'efforçaient de mener leurs ouailles, dans le Nord, à Notre-Dame de la Treille et à Boulogne ; dans l'Ouest, à Sainte-Anne d'Auray ; dans le Sud, à Roc-Amadour et à Notre-Dame de la Garde ; dans l'Est, à Fourvière. A la rédaction du *Rosier de Marie*, nous avions dressé une carte des anciens pèlerinages et nous en recommandions chaudement la résurrection. Un sulpicien, l'abbé Hamon, nous était venu en aide par les cinq ou six volumes de Notre-Dame de France. On commençait à découvrir les parfums des temps passés.

Après 1870, après les défaites et les abaissements de la France, les masses populaires, gardiennes des terribles traditions de la justice divine, commencèrent à s'ébranler. Leur mise en branle, d'abord locale, se généralisait trois ans plus tard. Une partie de la France, comme au temps des croisades, se trouva debout, pleine d'élan pour le saint voyage. Fourvière, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Boulogne, tous les vieux sanctuaires, virent s'élever,

à côté d'eux, les sanctuaires plus jeunes de La Salette, de Paray-le-Monial, de Lourdes, de Pontmain, qui paraissaient attirer toutes les préférences. Dans ce premier mouvement d'enthousiasme religieux, un groupe de députés catholiques voulut consacrer la France au Sacré-Cœur, dans le sanctuaire même près duquel Jésus-Christ avait apparu à Marguerite-Marie. La construction d'une basilique monumentale, sur les hauteurs du Montmartre parisien, fut décidée ; la Gaule pénitente voulut, par l'organe de ses mandataires, promettre, au Sacré-Cœur, sa résipiscence et son retour, non seulement aux traditions, mais aux principes, aux dogmes, aux vertus du grand culte de la patrie.

4° *Les hérauts de l'apparition.* — Depuis lors, graduellement, c'est Lourdes qui a prévalu et qui paraît, non pas tout effacer, ni absorber, mais reléguer au second plan. C'est Lourdes qu'il faut particulièrement étudier, en allant, comme c'est justice, aux sources. C'est le motif qui nous a amené à Lourdes, pour parler du pèlerinage de Lourdes, dans Lourdes même.

Le premier qui attira, sur Lourdes, l'attention publique, fut Henri Lasserre de Monzie. C'était un jeune écrivain de notre génération littéraire. Esprit exact, plume alerte, vive, un peu caustique, il vint à Lourdes pour procéder à un inventaire sur place, et se passionna pour son sujet. Plume à la main il donna, dans la *Revue du monde catholique*, une série d'articles qui devaient former plus tard l' « Histoire de Notre-Dame de Lourdes ». Entre chaque article, il mettait un espace suffisant, pour parler avec une superbe assurance. Quand cette histoire parut en volume, à l'inverse des articles dont la publication épuise la vertu, parfois la surpasse, le volume fut lu, traduit dans toutes les langues civilisées et goûté de tout l'univers. L'histoire se complétait, en 1870, d'un volume sur les *Guérisons miraculeuses* de Lourdes ; ce sont des guérisons, l'épithète miraculeuse ne tranche pas la question de droit par la décision privée d'un auteur. Vinrent ensuite deux *Mois de Marie* de N.-D. de Lourdes ; puis *Bernadette* sœur *Marie-Bernard* ; puis le *Curé de Lourdes*, Mgr Peyramale. Lasserre avait fait, de Lourdes, son domaine, et s'y était comme créé une puissance qu'il voulait exercer en maître. Les

maîtres de la critique ont épuisé, sur ces divers écrits, toutes les formes de la louange ; mais un peu par camaraderie. Le style de Lasserre est personnel, ce n'est pas un défaut, mais il a le tort d'être souvent caustique et excessif. L'auteur s'est donné des torts vis-à-vis des personnes ; il s'en est donné de plus graves, sur le chef des doctrines, du moins si j'en crois le P. Hilaire de Paris. Le *Nouveau mois* de Marie a été interdit, pour Autun, par le cardinal Perraud ; la biographie de sœur Marie-Bernard a été contestée par Augustin Forcade, évêque de Nevers. Quant au fond, ces divers travaux se sentent de pélagianisme. Lasserre explique l'Immaculée-Conception par l'ordre naturel, par les bassins dépuratifs qui purifient successivement l'eau bourbeuse et l'amènent, par un dépouillement parfait, à la limpidité de l'eau pure.

Un prêtre originaire des Pyrénées, l'abbé Moniquet, a relevé les erreurs de Lasserre dans deux ouvrages ; l'un intitulé : *Le cas de M. Lasserre* ; l'autre, *Notre-Dame de Lourdes*. Ce sont deux ouvrages d'un homme bien informé, qui ne manque ni de critique, ni d'esprit, mais qui veut l'emporter par la force des preuves ou par l'évidence de la raison.

Un ouvrage analogue aux *Guérisons miraculeuses*, ce sont les *Trente beaux miracles* racontés par Mgr de Ségur, avec piété et grâce, comme c'était la coutume de l'auteur, mais encore sans l'autorité canonique qui procède dans les formes et tranche par une décision d'autorité.

Pour ne pas nous perdre dans les infiniment petits, nous ne citerons plus que quatre ouvrages. Selon la date d'apparition, 1891, le premier est *Lourdes, histoire médicale*, par le docteur Boissarie. Cet honorable praticien est le médecin attaché à la grotte, pour les constatations médicales. Depuis plus de quarante ans, il a vu tous les cas d'amélioration et de guérison ; il en a conféré contradictoirement avec ses confrères de tous pays, souvent avec des professeurs et des savants d'Académie ; il a su répondre à toutes les objections ; il a su surtout ne pas se presser, réserver à propos son jugement personnel et ne parler qu'à bon escient. Dans sa sphère spéciale le docteur Boissarie est également remarquable par son bon sens, par sa science et par

sa conscience. C'est la sagesse de l'homme dans toutes les conditions qui assurent son crédit.

En 1901, paraît l'ouvrage du P. Cros, jésuite, intitulé : *Notre-Dame de Lourdes*, récits et mystères, avec cette parole de Bernadette en épigraphe : « Ce qu'on écrira de plus simple sera le meilleur ; quand on lit la passion, je suis plus touchée que quand on me l'explique. » L'ouvrage répond parfaitement à cette devise ; c'est l'histoire analytique, descendue aux plus intimes détails et d'une grande douceur de lecture.

En 1903, l'abbé Gabriel Delpuech se place aux antipodes du P. Cros. Le sous-titre de son livre sur Notre-Dame de Lourdes, *Foi et Raison*, indique l'arrivée d'un philosophe chrétien. L'apparition, les pèlerinages, les miracles de Lourdes, ont été attaqués, niés au nom de la science ; c'est au nom de la science qu'il vient répondre aux Charcot, aux Littré, aux Bernheim, à toute la légion d'impies qui se croient des savants. D'après eux, le surnaturel a fait son temps ; jamais on n'a constaté un miracle ; le miracle n'est pas un signe de la puissance de Dieu, c'est une marque d'ignorance. Le ciel des théologiens n'est peuplé que de fantômes. La science a consommé le divorce entre l'Eglise et la société moderne. C'est à ces allégations outrecuidantes que répond notre auteur ; et il prouve qu'elles n'ont pas la moindre valeur au nom de la science. La science est enfermée dans une sphère au-dessous du surnaturel ; elle n'a aucun titre ni pour le nier, ni pour le contester.

En 1905, paraît par sa date le dernier ouvrage sur Notre-Dame de Lourdes ; c'est une histoire *critique* des événements, des *apparitions* et *guérisons* par Georges Bertrin, professeur d histoire à l'Institut catholique de Paris, écrivain favorablement connu, qui promet encore plus qu'il n'a donné jusqu'ici. L'auteur fait cette juste remarque : Les faits merveilleux de Lourdes n'appartiennent pas au domaine de la foi ; mais la définition de l'Immaculée-Conception en reçoit une ratification miraculeuse ; et l'autorité qui l'a définie est consacrée par Dieu même. C'est juste. Nous n'entendons rien ôter au mérite de l'ouvrage ; mais un agrégé des lettres nous paraît moins compétent qu'un professionnel, qu'un médecin, comme le docteur Boissarie, pour décider sur les cas de guérison.

Dans tous ces ouvrages, mentionnés ici, à cause de leur incontestable mérite, nous ne voyons pas encore l'ouvrage de grande science théologique. La théologie est la science mère de l'Eglise. Les philosophes, les historiens, les critiques, les controversistes, les médecins, les physiciens, les chimistes ont tous, plus ou moins, leur mot à dire ; mais le dernier mot appartient à la théologie. En attendant mieux, nous citons ici *Notre-Dame de Lourdes* par le P. Hilaire de Paris, un gros volume publié à Lourdes vers 1870. Dans cet ouvrage, l'auteur, que le docteur Scheeben déclare le plus grand théologien de France, au XIX[e] siècle, donne sur les apparitions et sur sa formule, un commentaire tel qu'on pouvait l'attendre de l'auteur de la *Theologia universalis*. Après lecture et étude d'un tel travail, il n'y a plus, si j'ose ainsi dire, de mystère dans le mystère. Sur la voie royale de la théologie la plus profonde, l'esprit humain chemine sans vertige, sans scrupule et sans ombre de doute. De ces auteurs, les négations d'une soi-disant science ne sont pas seulement des impiétés, ce sont des inepties, des paralogismes, des fautes contre le bon sens et contre la probité. Les fils de l'Eglise, dans la pleine lumière de leur foi, ne voient plus, à l'horizon de la pensée, que les inévitables ombres, que doit lever l'entrée dans la béatitude.

5° *Discussions*. — L'histoire n'a pas précisément pour but de discuter les problèmes scientifiquement, mais de les *exposer* en bref, d'une façon *analytique*, suffisante à la conviction.

Le point initial, ici, ce sont les dix-huit apparitions à Bernadette. Bernadette a-t-elle été sincère dans ses récits, et, si sa bonne foi est certaine, n'a-t-elle pas été dupe de son imagination ? Evidemment, si elle a été sincère et si elle ne s'est pas trompée, il faut croire à la réalité des apparitions.

La sincérité de la voyante résulte de sa simplicité et de son désintéressement. C'est une enfant qui n'a pas encore appris à lire ; elle n'a pu faire sa première communion ; son intelligence est au-dessous de son âge. Son savoir se borne au patois usuel de son pays. Une telle tête ne peut pas concevoir le dessein de mystifier le monde. Les Soubirous sont pauvres ; Bernadette refuse tous les présents et ne se prête qu'à son corps défendant, aux investigations. Dans ses

récits, toujours d'accord avec elle-même, elle ne peut être prise en défaut par personne, pas même par le préfet et le procureur. Impossible, avec des interrogations captieuses, de la prendre en défaut Avec les personnes de bonne foi, sa parole a un accent qui ne soulève ni objection, ni soupçon ; avec les personnes constituées en dignité ecclésiastique, elle commande le respect et entraîne l'adhésion. Pendant toute sa vie, elle n'a pas varié d'un mot, ni dévié d'une ligne. Sur le lit de mort, elle redisait encore : « Je l'ai vue, oui, je l'ai vue. »

Si la sincérité de Bernadette n'est pas douteuse, ne peut-on pas dire qu'elle a été hallucinée ? Une pareille question sur cette enfant n'a pas de sens. Une hallucinée est une personne nerveuse, une exaltée, qui rêve debout et s'imagine voir des choses qui n'existent pas. Ici rien de pareil : Bernadette est naturellement calme, simple, gaie, en parfait équilibre d'humeur. Si elle était susceptible d'exaltation, ce serait, sans doute, d'exaltation religieuse. Or, quand elle jouit de ses visions célestes, elle n'a pas fait sa première communion ; elle n'a suivi aucun exercice de dévotion, elle n'apprend que difficilement son catéchisme, elle fut admise à la table sainte dans les conditions les plus ordinaires, sans émotion, presque sans recueillement et malgré ses petites étourderies. Plus tard sa piété fut des plus communes et n'atteignit jamais beaucoup à la plus élémentaire méditation. Entre les névrosées et Bernadette, il n'y a, ni avant, ni pendant, ni après ses visions, aucun point de contact, pas la moindre ressemblance, aucune possibilité d'équivoque ou de doute, ni quant aux conditions que l'hallucination requiert, ni quant aux caractères qu'elle peut affecter.

Puisqu'il s'agit d'une question médicale, je résume ici l'opinion du docteur. « L'hallucination n'est jamais que la réminiscence d'une sensation déjà perçue. » Jamais l'esprit et la mémoire de Bernadette n'ont pu recevoir l'image, ou entendu l'écho des apparitions. Les savants ont fouillé dans tous les sens cette humble physionomie. Diday, de Lyon, la déclare hallucinée ; Voisin, de la Salpêtrière, la dit enfermée dans une maison de folles. En sens contraire, Dozons nous décrit les qualités de son cœur et les faiblesses de son esprit ; il

écarte toutes les hypothèses qui peuvent mettre en doute l'équilibre de ses facultés. Le médecin de Nevers nous a laissé sur elle une page d'une importance capitale. Ces affirmations contradictoires projettent, sur cette figure, des lumières assez vives, pour ne laisser aucun trait dans l'ombre. Les apparitions ne furent ni une illusion des sens, ni le résultat d'un trouble de l'esprit. On arrive à la démonstration du surnaturel, en considérant, d'un côté, les facultés de cette enfant si bornée, si ignorante ; de l'autre, la vision de cette vierge idéale, création d'un type inconnu, que le génie des plus grands artistes n'avait pas entrevu et a eu de la peine à reproduire. L'apparition doit être divine, puisque c'est elle qui a été le point de départ des guérisons : entre les guérisons et l'apparition, il y a une liaison étroite, une connexité nécessaire. Autrement le médecin ne peut donner une explication matérielle et plausible des apparitions (1).

6° *Intervention de l'Eglise.* — Jusqu'ici l'affaire de Lourdes se borne aux apparitions et repose sur une humble enfant, pauvre et ignorante. Quand Dieu se sert d'une femme pour accomplir ses desseins, il suit sa règle de choisir les faibles pour confondre les forts et accomplir de grandes choses. Mais encore dans les femmes qu'il choisit pour une grande œuvre, il met une certaine mesure d'éléments naturels, proportionnée à la grandeur du dessein. Clotilde, reine de France, Jeanne d'Arc, à la tête d'une armée, Geneviève même avec sa houlette, c'est quelqu'un ; ici, à Lourdes, rien, le néant. Imaginer quelque chose pour expliquer naturellement les effets du néant, c'est récuser d'abord le principe même de la logique.

L'apparition de prime abord, en vertu du droit, tombe sous la compétence du prêtre, dans l'espèce, le curé de Lourdes, Peyramale. C'est une âme droite, énergique, impérieuse, avec de brusques éclats de franchise, qui mettraient les indiscrets en déroute. L'Immaculée-Conception lui a envoyé Bernadette avec charge spéciale de bâtir une chapelle et de faire venir du monde. Peyramale reçoit d'abord assez durement la voyante ; puis il l'écoute, comme c'est son devoir ; puis il lui donne des conseils ; et, quand les apparitions sont

(1) Boissarie, *Lourdes*, p. 31.

à leur terme, il en saisit l'évêque de Tarbes. L'évêque est un homme prudent ; son premier mouvement est de ne pas croire. En présence de l'émotion populaire, il ne croit pas l'heure venue de suivre la réquisition du curé. Pour arrêter un jugement, il faut procéder avec lenteur, se défier des entraînements, laisser les esprits revenir au calme, attendre l'évolution surnaturelle du phénomène, demander des lumières à une observation attentive et éclairée : ce sont ses expressions.

La réalité des apparitions s'affirme de plus en plus ; des faits, réputés miraculeux, se produisent ; des témoins les affirment, l'opinion publique réclame une décision. A la fin de 1858, l'évêque de Tarbes nomme une commission d'enquête, composée de seize membres. Les enquêteurs, hommes sages et méticuleux, laissent passer trois ans avant d'instituer leur procédure. Alors ils interrogent Bernadette et un grand nombre de témoins. Sur les faits, ils écartent ceux qui s'expliquent naturellement ; ils ne s'arrêtent point aux choses qui offrent des doutes ; ils concentrent leur attention sur les faits qui possèdent, pleinement et d'une manière évidente, le caractère surnaturel. De ces faits, ils n'en retiennent que huit. « Sur l'ensemble de ces guérisons, dit le docteur Vergez, professeur de Montpellier, on est frappé d'abord de la promptitude, de l'instantanéité avec laquelle ils sortent de leur cause productive ; du bouleversement de toutes les règles thérapeutiques ; des contradictions que reçoivent les préceptes de la science ; du dédain qui frappe la résistance du mal ; enfin des circonstances combinées pour montrer qu'il y a, dans la guérison, un événement en dehors de l'ordre de la nature.

« De tels phénomènes dépassent la portée de l'esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l'opposition qui existe : entre l'unité du remède et la diversité des maladies ; la courte durée de l'application de l'agent curatif et la longueur des traitements au pouvoir de la science ; entre l'efficacité du premier et l'inutilité des seconds ; entre la chronicité du mal et l'instantanéité de la guérison. Il y a là, certainement, une force contingente, supérieure à toutes celles qui ont été départies à la nature, étrangère *à l'eau* dont elle se sert pour la manifestation de sa puissance. »

Ce considéré, le 18 janvier 1862, l'évêque de Tarbes, Bertrand-Sévère Laurence, rendit un jugement de son pouvoir ordinaire, portant : Que les dix-huit apparitions de la grotte revêtaient tous les caractères de la vérité ; que les fidèles étaient fondés à les croire certaines ; et que, pour le surplus, l'affaire était renvoyée au Souverain Pontife

7° *Procédure canonique.* — Ce n'est pas d'aujourd'hui que se produisent des apparitions. Dans les temps anciens, chez tous les peuples, l'histoire commence par quelque manifestation de la divinité. Pendant les quatre mille ans de la première alliance, Dieu et ses anges paraissent presque à chaque page des Saintes Ecritures. Dans le nouveau Testament, après sa résurrection, pendant quarante jours, Jésus-Christ ne cessa d'apparaître à ses apôtres et à ses disciples. L'Apocalypse, abrégé mystérieux des siècles à venir jusqu'à la fin des temps, n'est qu'un tissu d'apparitions. Ces apparitions prophétisées se produisent réellement selon le bon plaisir de Dieu, quand il le juge à propos, pour des raisons que nous pouvons deviner et que le ciel s'abstient communément de nous déduire.

En cas d'apparition constatée, il s'agit d'un fait, non d'une doctrine, se rattachant à la foi et aux mœurs, seul objet du magistère infaillible de l'Eglise. En général, sur ce fait, l'Eglise s'abstient de définir; mais, comme elle a le discernement des esprits, elle examine tout, elle éprouve tout, pour savoir si cela vient de Dieu ou du malin esprit. Quand elle a effectué ce triage nécessaire, elle permet, elle dirige, elle règle les bonnes pratiques, elle mène ses enfants dans les pâturages sains et sûrs. Les pèlerinages s'établissent ; ils répondent à un besoin de l'âme humaine ; ils forment une école de religion, de charité et de foi ; ils accomplissent des vœux de sagesse que formait, au sein du paganisme, le divin Platon.

Si l'autorité doctrinale des Pontifes Romains n'est point intervenue pour ratifier la décision de l'évêque de Tarbes, elle ne l'a point contredite ; elle s'y est même soumise pratiquement, et Pie IX, et Léon XIII et Pie X ont très explicitement manifesté leur pieuse créance.

Sept ans après le mandement de Tarbes, en 1869, Pie IX procla-

mait, par bref, « la lumineuse évidence du fait » ; il plaçait, dans son oratoire, un tableau de l'apparition ; il établissait, dans les jardins du Vatican, une petite grotte de Lourdes ; il faisait, dans sa promenade, son pèlerinage à la grotte de l'Immaculée ; il distribuait de l'eau aux malades et s'en servait lui-même pour ses infirmités. Léon XIII continua cette tradition ; il visitait Lourdes souvent en esprit ; il délégua deux cardinaux pour bénir et consacrer, en son nom, la basilique ; il plaça la statue de l'Immaculée dans son oratoire ; et permit qu'il fût érigé dans les jardins du Vatican, non plus une réduction, mais une grotte en tout semblable à celle des roches Massabielle. C'est un coin de France que Pie X a fait encore élargir et embellir ; il s'y croit sur les bords mêmes du Gave, dans ce milieu illustré par les apparitions de la Vierge Immaculée.

Les évêques suivirent l'exemple des Pontifes Romains. Après la mort de Mgr Laurence, ses successeurs confirmèrent tous sa décision et contribuèrent, chacun à son heure et dans la mesure des circonstances, au développement de l'œuvre commune. Pierre-Anastase Pichenot, Benoît-Marie Langénieux, César-Victor Jourdan, Prosper Billière ont tous travaillé à ce bel ensemble de monuments que le pèlerinage de Lourdes illumine de ses splendeurs. — C'est une œuvre faite, bien faite, non pas absolument parfaite, parce qu'il n'y en a pas de telle au monde ; mais si bien assortie qu'elle répond gracieusement à tous les vœux de la piété, à toutes les aspirations de l'âme naturellement chrétienne. — Par le fait, Lourdes est devenu canoniquement un titre de l'évêque de Tarbes et ce jusqu'à la fin des siècles, si le Pape n'en dispose autrement.

Les autres évêques ont suivi la trace des évêques de Tarbes. L'épiscopat tout entier, de tous les coins du monde, fait en esprit le pèlerinage de Lourdes. Nous compterons bientôt les évêques qui viendront ici au nom de l'épiscopat de tout l'univers ; et, par délégation expresse, ou par une solidarité surnaturelle, amèneront l'Église enseignante, à la grotte de Lourdes, pour y tenir une espèce de concile de la piété catholique.

8° *Les ouvriers de l'œuvre.* — Nous suivons pas à pas, en esprit de logique et de justice rigoureuse, l'évolution de l'œuvre de Lour-

des. A l'origine, des apparitions à une pauvre enfant ; un curé grave qui la met à l'épreuve et sait comprendre les inspirations du ciel ; un évêque prudent qui procède par les voies du droit canonique ; trois Papes qui apportent le concours que la Papauté seule peut offrir. Nous sommes à ce point décisif où va se lever le monde pour courir à Lourdes, y apporter ses malades, et solliciter des miracles. Sans doute, c'est le ciel qui est tout ; mais il lui faut maintenant de nouveaux ouvriers qui rendront les services présentement indispensables à la miséricorde de Dieu.

Nous sommes au lendemain de la guerre de 1870. Le mouvement d'impulsion est donné ; le branle-bas des pèlerinages va soulever le monde. Mais, pour que les masses populaires, dans leur élan, n'imitent pas ces croisades irréfléchies dont les membres périrent en route, faute de plan et de ressources, il nous faut deux choses et deux hommes ; le mouvement effectif des masses et des abris pour les recevoir dans leur exode. Dieu, qui est infiniment simple, n'abonde pas aux choses inutiles, mais il ne manque pas aux choses nécessaires ; et il suscite à propos les hommes propres à l'accomplissement de ses desseins. Deux hommes se rencontrèrent donc après 1870, l'un à Paris, l'autre à Tarbes, pour venir au dessein de Dieu et en préparer, au monde, la bénédiction, le P. Picard, augustin de l'Assomption, et l'abbé Ribes, directeur au grand séminaire de Tarbes. Ce sont là les deux hommes qui vont coordonner l'œuvre des pèlerinages de Lourdes, l'asseoir prudemment et concilier tous les entraînements de la plus enthousiaste piété, avec les exigences de la plus scrupuleuse sagesse. Tous les deux également nécessaires ; sans leurs concours rien ne pouvait aboutir.

Le premier, le plus humble ouvrier, c'est le chanoine Ribes. Dominique Ribes, né en 1824, successivement professeur de dogme, chanoine, est aujourd'hui doyen du chapitre de Tarbes ; c'est un vieillard vénérable, aussi modeste que résolu. Une dame avait amené quelques malades et ne savait qu'en faire : il fallait bien leur trouver un logement. Ce fut, pour Dominique Ribes, le trait de lumière. Dès 1867, il y avait, dans le diocèse, une humble fille, Sœur Saint-Fray, qui fondait, pour le service des malades, les Filles de Notre-Dame des

Douleurs. En 1869, elle avait déjà des novices, et même des professes ; la première prise d'habit avait eu lieu en 1866. D'après les indications du P. Pointis, ces humbles religieuses ont provigné merveilleusement sous les bénédictions d'En-Haut. Dans le diocèse, elles s'occupent à Tarbes, à Bagnères, à Lourdes, à Saint-Pé ; au dehors, elles sont à Arles, Salon, Avignon, Bastia, le Caire, Alexandrie et Beyrouth ; à la Grasse, dans l'Aude, elles possèdent le plus beau monastère des Bénédictins du Midi. Pour leur établissement à Lourdes, le chanoine Ribes achète, au mois de mai 1872, le terrain pour bâtir un hôpital : c'est encore un lieu désert et nu, pas trop éloigné du théâtre des apparitions. En 1873, on commence à bâtir l'hôpital, comme Constantin avait tracé le plan de Byzance, en suivant la consigne du ciel. C'est la Sainte Vierge qui l'a voulu, qui l'a inspiré, qui m'a soutenu dans mes épreuves, nous disait à nous-même le fondateur. S'il vient des malades à Lourdes, Lourdes aura donc un hospice pour dignement les recevoir. C'est le premier point pour l'installation régulière ; le chanoine Ribes est, comme on dit, à pied d'œuvre.

Mais qui amènera le monde à Lourdes ? Le P. Picard, cet humble fils du P. Emmanuel d'Alzon. D'Alzon, le fondateur des Augustins de l'Assomption, était un fils de preux, une âme héroïque. Le P. Picard a hérité de sa bravoure chevaleresque ; il sera le remueur d'hommes, le fascinateur, le puissant entraîneur des masses populaires. Le P. Picard amène quelques malades ; il demande où l'on pourra les loger. On les reçoit au chalet Saint-Joseph. L'année suivante, — je crois 1874, — le P. Picard renouvelle sa demande pour l'hébergement des malades ; la supérieure des Filles de Notre-Dame des Douleurs promet trente lits. Ribes, qui, peut-être, ignore où l'on pourra les placer, écrit à Picard qu'il met, à sa disposition, telle qu'elle est, la partie construite de son hôpital. On emprunte des lits et des matelas au séminaire de Saint-Pé et au grand séminaire de Tarbes. L'hôpital des Douleurs se poursuit rapidement, les avalanches humaines vont commencer.

Le P. Picard, poussé par je ne sais quelle divination d'esprit, amène à un premier convoi 200 malades ; 100 à un second convoi. Faute

de lits, en attendant que l'hôpital puisse recevoir 800 ou 1000 malades, on jette de la paille dans la chapelle : on dormira comme on pourra, si l'on dort encore quand vient à vous le souffle impétueux, l'esprit véhément de la Pentecôte. Le premier soir, on a sept guérisons, réputées miraculeuses ; le même pèlerinage en voit d'autres se produire. C'est là le coup d'Etat de la Providence ; Lourdes est fait ; et ne fera plus que s'élancer comme un géant, par une ascension dont je ne vois aucun échantillon dans l'histoire.

En louant, comme il convient, et avec une stricte équité, le fondateur de l'hospice des Douleurs, le chanoine Ribes et le P. Picard, le grand promoteur des pèlerinages, nous ne voulons pas oublier les autres bons ouvriers de la Providence. Amener les foules, c'était bien ; les héberger, c'était indispensable ; mais il ne fallait pas négliger l'*unum necessarium*, le salut des âmes. A ces foules et à ces malades, pour les assister et les secourir, il fallait des prêtres. L'évêque de Tarbes envoya d'abord, pour ce service, des prêtres de son diocèse. Expérience faite, il fut reconnu qu'une congrégation religieuse offrirait plus de ressources et de forces. Les mêmes prêtres pyrénéens se constituèrent donc en petite société et se rattachèrent aux religieux de Garaison. Leur supérieur fut le P. Sempé ; je regrette de ne l'avoir pas assez connu pour esquisser fidèlement son profil ; mais je crois pouvoir dire qu'il était un type de loyauté, également susceptible d'élan et d'action et de discrète prudence. Nous en jugeons ainsi d'après une lettre qu'il voulut bien nous écrire après la mise à l'Index des Evangiles selon Lasserre, dont nous avions été, sans aucun mérite de notre part, le promoteur décisif à la Congrégation. Spontanément, le P. Sempé nous écrivit une lettre, qui nous toucha plus que nous ne saurions dire. La voici, dans sa brièveté, autant que nous permettent de la reproduire les réminiscences d'une mémoire peu fidèle : « Monseigneur. Nous vous devons quelque chose. Vous venez de nous rendre un grand service. Vous ne sortez donc jamais, on ne vous voit jamais nulle part. Un homme comme vous doit venir à Lourdes. Venez, je vous offre l'hospitalité, je vous recevrai de mon mieux. Vous resterez tant qu'il vous plaira. Venez vite. » Le style c'est l'homme ; vingt phrases ne peindraient pas

aussi bien a droiture et la rondeur du P. Sempé ; qualités d'autant plus rares, qu'elles sont plus distinguées. Nous répondions en 1905, à cette vieille invitation, Mais les temps et les flots du Gave sont changeants, le P. Sempé n'était plus. *Eheu ! Quintilium perpetuus sopor urget.* A ce propos, un Allemand disait : Chants dans les nuages et rossignols au tombeau.

L'interprétation pharisaïque de la loi de 1901 sur les associations, a fait exclure les Pères de la Grotte et y a ramené les prêtres diocésains. *Dura lex, sed lex.* Toutefois nous devons dire que la présence des prêtres séculiers ne répond pas,aussi bien qu'un ordre religieux, aux besoins d'un pèlerinage. Un ordre religieux a plus de concentration, de force et même de souplesse dans son dévouement. Peut-être même, pour les exigences du ministère pastoral, serons-nous, en France, obligés d'y revenir, si la loi de séparation nous contraint de ramener au chef-lieu d'un district central, les prêtres aujourd'hui dispersés dans les presbytères. Au IVe siècle, quand S. Martin vint établir, à Marmoutiers, son centre d'évangélisation des Gaules, il constitua ses prêtres-apôtres en ordres religieux et les lança, de sa puissante main, à la conquête spirituelle des Gaules. Le succès de S. Martin prouve la justesse de ses conceptions. La paganisation actuelle de la France peut rendre nécessaire le retour à ces anciennes pratiques. L'Eglise dirait alors : *Eadem mutata resurgo.*

Les prêtres attachés au service religieux du pèlerinage ont surtout pour but d'assister les pèlerins laïques pour la réception des sacrements et les prêtres pour l'oblation du saint sacrifice. L'âme d'un pèlerinage, c'est la piété, la ferveur, les prières ardentes, les saints cantiques, les œuvres de pénitence. Nous voulons croire que, même en faisant à la curiosité sa juste part, rien ne manque sous ce rapport essentiel. Quant aux messes dites par les prêtres, il y a, dans le trésor de la basilique, une centaine de calices et il peut se dresser cent soixante autels. Les messes commençant à minuit pour finir à midi, il peut se dire vingt-cinq messes par autel. D'après un calcul fait sous nos yeux par le dernier supérieur des Pères de la Grotte, il s'est dit, en un seul jour, à la grotte, dix mille messes. *O crux ave, spes unica.*

L'œuvre de pénitence, qui est l'âme du pèlerinage de Lourdes, se complète par le chemin de la croix et par la germination spontanée de maisons religieuses autour des lieux consacrés par l'Immaculée Conception. Les sœurs de la Charité de Nevers sont les plus anciennes : elles desservent l'hôpital civil et l'orphelinat près de l'hôpital : c'est chez elles que Bernadette reçut abri et qu'elle mourut, à Nevers, sous le nom de Marie Bernard. Dans ces derniers temps, sur les hauteurs de Lourdes, se sont dressées, à des dates diverses, comme autant de forteresses mystiques, d'autres maisons religieuses. A les prendre dans l'ordre de leur disposition géographique, nous citons, après les sœurs de Nevers, les Carmélites de Ste-Thérèse, les Augustines de l'Assomption, les Dominicaines, les Filles du Bon Pasteur, les Filles de Notre-Dame des Douleurs, les sœurs de l'Immaculée Conception et les Clarisses. Ces maisons enserrent le pèlerinage dans un cercle brûlant de ferveur, de prières et d'immolations ; elles forment un camp retranché, en permanence : c'est ici qu'est la force de Lourdes ; et l'ennemi, qui le sait bien, ne néglige rien pour les disperser. « Partout où sera le corps, là se rassembleront les aigles », dit la Sainte Ecriture. Nous en voyons ici l'accomplissement. Les aigles de la piété et du sacrifice, ce sont les vierges de Jésus-Christ. Nous conjurons Dieu de maintenir à Lourdes, ce collège apostolique de vierges saintes : c'en est l'ornement et le gage de fidélité dans la persévérance.

9° *Statistique de l'œuvre.* — Au terme de son *Histoire critique des événements de Lourdes*, un agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, après avoir longuement parlé des apparitions et des guérisons, pour donner une idée exacte du mouvement des pèlerinages, n'a rien trouvé de plus éloquent que les chiffres de la statistique et les constatations du procès-verbal. Nous admettons, en la résumant, cette forme d'argumentation.

Pèlerinages venus à Lourdes depuis 1867 jusqu'à 1903 inclusivement : 4.261, sur quoi il y a 292 pèlerinages étrangers. Le nombre total des pèlerins est de trois millions huit cent dix-sept mille. — Les seuls pèlerinages du P. Picard, commencés en 1873, atteignaient en 1905 le chiffre de trente-neuf.

Voici maintenant les chiffres donnés par la Compagnie du Midi, pour le nombre des voyageurs pendant les cinq dernières années 1899-1903. En 1899, 395,428 ; — en 1900, 372,244 ; — en 1901, 438,877 ; — en 1902, 391,133 ; — en 1903, 374,444. Ne sont pas compris, dans ces totaux, 1° les voyageurs à prix réduit pour Lourdes ; 2° les voyageurs séjournant un jour à Lourdes, mais pour une autre destination ; 3° les voyageurs des trains de pèlerinages. Le mouvement de la gare de Lourdes, tant arrivante que partante, est supérieur à deux millions.

Le nombre des prélats venus à Lourdes, de 1868 à 1904, atteint le chiffre total de 1,643, répartis comme suit : 1,276 évêques, 277 archevêques, 10 primats, 17 patriarches, 63 cardinaux.

Le nombre des médecins venus à Lourdes, de 1890 à 1904, est de 2,711, dont 461 étrangers. On distingue parmi eux un grand nombre de professeurs et de membres de hautes académies.

Le nombre des améliorations et guérisons obtenues à Lourdes de 1858 au 1er novembre 1904, atteint le chiffre total de 2,662. Nous n'énumérons pas les maladies dans leur classement spécifique ; c'est inutile. A l'Eglise seule il appartient de prononcer canoniquement sur le miracle ; les foules précèdent volontiers son jugement ; il ne faut, pour la constatation d'un fait, que leur bon sens et leur bon cœur.

La célébration des pèlerinages ne se fait pas d'après un mode uniforme. D'abord chaque pèlerin est laissé, dans la plénitude de son indépendance, aux inspirations de sa piété. Chacun fait ce qu'il veut, comme il le veut, à l'heure qui lui convient et dans le mode qu'il lui plaît de choisir. Les confessions, les communions, le chemin de la croix sont les plus ordinaires et les plus nécessaires exercices. Quant aux œuvres communes, elles dépendent de l'arrivée des trains et des programmes concertés entre les directeurs des pèlerinages et les prêtres de la Grotte. Se mettre en ordre au sortir de la gare, à cause des distances et de l'encombrement de la ville, ne serait pas aisé. Une pratique plus commode c'est de se mettre en ordre, après avoir franchi le pont du Gave, à l'entrée du domaine. Une procession se dessine, les pèlerins arrivent en ordre, suivant, selon les disposi-

tions reçues, les avenues pour aboutir à l'église du Rosaire, à la crypte, à la grotte, à la basilique. Au point de vue de la piété, l'œuvre la plus importante, c'est la célébration de la sainte messe et la procession du Saint-Sacrement. Les vêpres, les réunions pieuses, les prédications ne viennent qu'en second lieu. Toutefois la cérémonie qui produit le plus d'effet c'est la procession de nuit, au chant des cantiques et à la lumière des flambeaux. Quand dix mille pèlerins se déroulent de droite à gauche de la basilique et parcourent, cierge à la main, le grand tour des avenues, — comme nous l'avons vu hier soir des hauteurs de la résidence St-Thomas d'Aquin, le saint qui devait avoir ici sa représentation, — l'effet est grandiose et dépasse toute expression. A raison de l'étendue du circuit, les voix s'élèvent de partout en même temps ; elles se mêlent au murmure des flots, au bruit des vents, aux variations de l'atmosphère. L'obscurité de la nuit, la lumière de dix mille flambeaux, l'éclat de dix mille voix produisent, sur le spectateur placé à distance, un effet électrique, moindre toutefois que celui qu'éprouvent les pèlerins. L'âme s'élève à des hauteurs que la raison ne soupçonne pas, que la volonté ne saurait atteindre. Il semble que sous vos yeux s'entr'ouvrent les voiles de l'avenir et que vous entendez l'oracle du ciel : « La France est rendue à la vocation de la Providence ! »

Un an avant sa mort, Léon XIII entretenait le général de Charette : « Dieu, disait-il, envoie Celle en laquelle il a mis toutes ses complaisances, la mère du Ciel, à Lourdes, afin qu'elle groupe autour d'elle tous ses amis : c'est ce qui sauvera votre malheureux pays. » « Donc, ajoute Charette, vive le Roi du Sacré-Cœur, vive la Reine de France ! et vive Pie X ! Nous n'avons pas le droit de désespérer. »

10° *Desseins de Dieu.* — Tels sont, dans leur aspect extérieur, les pèlerinages de Lourdes. Maintenant il faut percer l'écorce et scruter plus à fond les intentions miséricordieuses de la Providence. Le récit des processions est, sans donte, une des belles pages de l'histoire ; le plus important toutefois, c'est de voir, quand l'homme s'agite, où Dieu le mène.

Nous distinguons, sous le rapport mystique, dans l'évolution des

pèlerinages de Lourdes, trois phases : la première se propose l'exaltation de la Vierge des Apparitions ; la seconde a trait à l'adoration de Jésus-Christ, au Très-Saint Sacrement ; la troisième, qui commence, doit faire converger ces deux dévotions, sans leur rien ôter, à la délivrance de l'Eglise et à l'exaltation du Saint-Siège apostolique

En 1888, trente ans après les apparitions, le pèlerinage atteint son apogée ; il a pris possession de l'univers ; il est devenu catholique comme l'Eglise. C'est alors que la Vierge de la grotte veut conduire les foules à son divin Fils, le faire acclamer dans le sacrement de son amour, et récompenser les foules par de plus éclatants prodiges. Au pèlerinage national de 1888, une pensée du ciel avait germé dans le cœur d'un pieux ecclésiastique : Pourquoi, tandis que le Dieu de l'Eucharistie est porté au milieu des malades, la multitude ne lui adresserait-elle pas les mêmes acclamations que lui adressaient les juifs, témoins des miracles que le Sauveur semait à pleines mains sous ses pas ?

L'homme de toutes les initiatives heureuses, le P. Picard, ne pouvait qu'accueillir favorablement ce projet. En un clin d'œil, les acclamations de l'Evangile furent recueillies, imprimées, distribuées aux pèlerins.

« Le 22 août 1888, à 4 heures du soir, dit le docteur Boissarie, le Saint-Sacrement sortait de la basilique, et les invocations commençaient avec un indescriptible enthousiasme. A dix-neuf siècles de distance, nous assistions aux scènes de l'Evangile. Comme le jour de son entrée à Jérusalem, des milliers de témoins criaient : Hosannah au Fils de David ! Vers les piscines, l'enthousiasme fut à son comble, cinq ou six mille personnes, les bras en croix, répétaient : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Des centaines de malades s'étaient fait apporter sur leur grabat ; deux infirmes se levèrent et marchèrent à la suite du divin Maître. Les brancardiers eurent besoin de toute leur énergie pour empêcher la foule de les étouffer dans son délire. Plusieurs malades recouvrèrent subitement la force de quitter leur brancard et mirent pied à côté de leurs frères.

« Chaque année, les mêmes manifestations se reproduisirent avec

les mêmes foules et le même enthousiasme. Nous avons tous garaé le souvenir des processions du jubilé du pèlerinage national. Toutes nos corporations étaient représentées : hospitalité du salut, hospitalité de Lourdes, tous nos ordres religieux ; quinze cents prêtres en surplis précédaient deux cent cinquante miraculés, qui défilaient sous nos yeux, comme une vision du ciel : poitrinaires revenus des portes du tombeau, paralytiques, aveugles ou sourds-muets incurables ; tous les blessés de la vie, que la main de Dieu était venue consoler ou guérir ; et, sur l'esplanade du Rosaire, deux mille malades, assis ou couchés, formaient une double haie sur le passage du Saint-Sacrement. Après la bénédiction, quinze, vingt malades se levèrent aux applaudissements de trente ou quarante mille âmes. Jamais pareil spectacle ne s'était présenté sous nos yeux, avec un tel caractère de grandeur ; nous avions touché les dernières limites des émotions humaines ; au delà, ce n'est plus la terre.

« Le 1er septembre 1904, pendant le pèlerinage du Nord, nous vîmes défiler, par rangs de six de front, quinze cents à deux mille enfants de Marie, avec leur ruban bleu, leur ceinture bleue, leur long voile blanc. Quel beau cadre pour la procession. Pour acclamer avec la foule le Dieu de nos autels, ces deux mille jeunes filles garnissaient complètement la double rampe du Rosaire. Le coup d'œil était féerique.

« Mais, sur ce sol de Lourdes, en présence du Saint-Sacrement, une pensée sublime avait germé dans leur cœur, pensée inspirée par leur directeur et bénie par Mgr l'évêque de Tarbes. Ces jeunes filles avaient laissé, dans leurs paroisses, les écoles vides par le départ des religieuses ; les œuvres, les patronages, les ouvroirs étaient sans directrices. Au retour, elles promettaient de prendre la place des sœurs dans les écoles, de se faire catéchistes volontaires, d'enseigner les travaux manuels. Elles avaient promis d'être des apôtres et d'acquérir, pour cela, les vertus nécessaires. C'est ainsi que Jésus-Hostie n'avait pas seulement relevé, ce jour-là, quelques malades, mais avait pénétré, de ses rayons les plus ardents, le cœur de ces enfants de Marie. Dans un seul diocèse, deux mille jeunes filles s'offraient pour remplacer les religieuses dispersées. La sève de l'a-

postolat, décidément, n'est pas tarie dans les veines de la France » (1).

La dernière phase des apparitions de Lourdes n'est pas seulement au profit des bonnes mœurs et des généreuses résolutions, elle vient d'installer le prodige dans les jardins du Vatican et se mettre au service du chef de l'Eglise. C'est l'Immaculée Conception, définie dogmatiquement par Pie IX, qui vient se souder à la définition dogmatique de l'infaillibilité personnelle des Pontifes Romains et en préparer les grandes œuvres. Cette question offre un double aspect : d'une part, la piété doit soutenir le trône du Pape infaillible ; d'autre part, la charité doit lui offrir les ressources nécessaires à l'accomplissement des œuvres de Dieu pour le salut de l'humanité.

11° *La question matérielle.* — Le côté pieux ne nous retiendra pas longtemps. Par sa puissante vertu, la communion des saints doit profiter à chaque membre du corps et surtout à la tête de l'Eglise. Tout le mal qui se fait en ce monde appelle la sollicitude et la résolution des Papes ; tout le bien qui se fait doit les aider à l'accomplir. Quand le bien s'opère sur un grand théâtre, d'une façon grandiose, qui échappe au regard de la foi et remplit de joie l'espérance, il est clair que cette accumulation de vertu est le gage des plus grandes bénédictions.

Au point de vue matériel, l'Eglise est arrivée à une phase où, destituée partout des biens qu'elle avait produits depuis vingt siècles, par le travail de ses enfants, elle est obligée de puiser, dans la charité effective, le secours nécessaire à son action divine. A Lourdes, pour ne pas sortir de notre sujet, depuis le printemps jusqu'à l'automne, il vient des pèlerinages de tous les coins de l'univers. Ces pèlerinages apportent tous à la grotte, une certaine somme d'argent. Loin de nous la pensée que cet argent ait pu être l'objet de malversations quelconques. L'état même des pèlerinages, l'ensemble et la splendeur de ses monuments prouvent que les collecteurs des deniers charitables ont dû en faire un magnifique emploi. Si quelqu'un, poussé par l'esprit malin, pouvait soupçonner quelque concussion, les pierres crieraient ; elles protesteraient avec force ; elles accableraient les accusateurs sous le poids de leurs protestations.

(1) *Discours du docteur Boissarie au congrès eucharistique de Rome.*

Mais il est de règle, dans le monde, que l'emploi des deniers publics, argent d'impôt ou d'autre provenance, doit être confié à des agents responsables et soumis à un rigoureux contrôle. D'autre part, il est certain que les offrandes des pèlerins s'adressent à Jésus-Christ et à la Sainte-Vierge. Personne n'a le droit d'en distraire un centime indûment et sans titre. Que le pèlerinage paie lui-même, avec ses ressources, les frais dont il est l'occasion, le droit naturel le commande. Mais que, ces frais payés, l'argent provenant des pèlerinages puisse tourner au profit personnel de quelqu'un, cela ne peut, pour aucune raison, s'admettre et se supporter. Le Pactole qui coule à Lourdes, le flot d'or sorti du cœur des pèlerins appartient à l'Eglise et en premier lieu au Souverain Pontife, arbitre souverain du domaine de Dieu sur les produits de la charité. Nous disons ceci, encore une fois, sans ombre de soupçon contre les personnes, et, moins que tout autre, envers l'évêque du diocèse. Nous croyons au contraire, pour l'honneur même des personnes qui manient des fonds et pour la preuve qu'il n'en reste pas un atome dans leurs mains, qu'il doit être établi, à Lourdes, un contrôle si désintéressé, tellement au-dessus de tout soupçon, que le soupçon, s'il ose se produire, soit déchu de toute apparence de bien fondé. Ce premier point, pour tout interlocuteur loyal, doit être admis sans conteste.

Nous ajoutons que les trésors de Lourdes doivent revenir au Pape ; nous l'ajoutons avec d'autant plus de confiance que, nous l'avons appris par les journaux, l'évêque de Tarbes a voulu porter lui-même à Rome, remettre lui-même, entre les mains du Saint-Père, les uns ont dit, un demi-million, les autres ont dit un million complet. Nous sommes persuadé que l'évêque de Tarbes, s'il met, comme nous le croyons, au maniement des fonds de Lourdes, un soin scrupuleux, — et nous l'en félicitons, — ne doit pas considérer ce tribut, porté au Pape, comme une somme payée une fois pour toutes, mais comme un apport qui doit entrer, chaque année, dans le trésor de l'Eglise. Jésus-Christ et la Sainte-Vierge n'ont pas, en ce monde, un collecteur authentique de deniers charitables ; ou plutôt ils n'en ont qu'un, c'est le Pape.

A un autre point de vue, considérant l'extension croissante des

pèlerinages de Lourdes, il est clair qu'ils apportent à l'évêque de Tarbes un surcroît énorme d'occupations. Dès l'aurore du printemps jusqu'à l'automne, il ne paraît guère que l'ordinaire de ce diocèse, cloué à Lourdes, puisse vaquer beaucoup aux autres devoirs de son ministère. Lourdes suffit à l'activité de l'évêque ; il absorbe ses forces et son temps, pendant la moitié de l'année. La séparation de l'Eglise et de l'Etat va remettre au Pape le remaniement des diocèses de France. Pour le bien des âmes, il y a des diocèses à dédoubler ; il y a des diocèses à créer. Le diocèse de Lourdes, borné à Lourdes, paraît devoir solliciter l'attention du Saint-Siège. Un évêque, spécialement délégué du Pape, pour vaquer au service des pèlerinages ; un évêque, assisté d'un conseil pour en gérer les finances de la façon la plus équitable et la plus exemplaire, cela ne paraît pas susceptible de contestation. Nous ignorons si cela existe dès à présent ; si cela existe, il n'y aura qu'à le confirmer. Si cela n'existe pas, il ne paraît pas que cette motion puisse se repousser autrement que par des raisons ou par des passions qui peuvent rendre son acceptation nécessaire.

Ce sujet est délicat, nous ne l'ignorons pas. Aussi le touchons-nous avec toute la délicatesse possible ; avec tous les ménagements indispensables, avec toutes les réserves nécessaires. Cette proposition n'accuse personne ; elle ne soulève aucune ombre de soupcon. Dans sa teneur, elle se limite à ces deux principes : que les trésors apportés à Lourdes, sont consacrés à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge ; que ces trésors doivent être remis intégralement au vicaire de Jésus-Christ, déduction faite des sommes dont l'équité et la prudence commandent l'emploi au service même du pèlerinage, y compris l'église paroissiale de Lourdes, cathédrale du futur évêque.

12° *Sur l'apparition.* — Lourdes se résume en deux choses : les apparitions et les guérisons. Ces deux choses posent deux questions : les apparitions sont-elles réelles ? les guérisons sont-elles des miracles ? Avant de finir, nous devons examiner un instant ces deux problèmes.

Les gens du monde vous disent carrément : Il y a, à Lourdes même, des gens qui ne croient pas aux apparitions de la Sainte

Vierge. Il y a, sans doute, aussi, des gens qui ne croient pas à l'existence de Dieu et à l'incarnation de Jésus-Christ. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le monde est partagé en deux camps ou en deux cités, dont la coexistence remplit les siècles, sans infirmer les croyances fondamentales de la Cité de Dieu.

Dieu est Celui qui est ; Dieu a créé le ciel, la terre, les anges, les hommes et toutes les créatures ; Dieu gouverne le monde par des lois qu'il peut faire fléchir à son gré ; Dieu gouverne les hommes par des préceptes que l'homme libre peut violer ; Dieu a soumis le monde et les hommes à ses lois et à ses institutions, notamment à la famille, à la société et à l'Eglise. On ne peut pas nier Dieu sans renverser l'ordre intellectuel, moral et social ; on ne peut pas nier Dieu sans livrer le monde à l'anarchie des passions. « L'athéisme, disait Robespierre, est une erreur de gens repus ; il est aristocratique. » Et conséquent avec lui-même, il coupait la tête à la faction des athées, criminels coupables à ses yeux d'un complot contre le genre humain. Puis il trempa dans leur sang une plume pour écrire ce décret qu'il fit graver au fronton des temples déserts : « Le peuple français croit à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. » Il n'y en a pas moins, aujourd'hui, beaucoup d'hommes, qui s'estiment savants et cultivés, mais, dans leur frivole et ridicule orgueil, ils ne croient pas en Dieu.

Jésus-Christ est le Verbe de Dieu ; il est l'exemplaire divin des choses créées ; en lui et par lui toutes choses ont été créées avec nombre, poids et mesure. Après le péché du premier homme, le Verbe de Dieu a été promis au monde, comme Messie rédempteur. Les patriarches, sous la tente, vivaient dans l'espoir de sa venue. Le peuple juif s'assujettit à une loi sévère pour attendre, pendant vingt siècles, son avènement. La loi et les prophètes préparaient la venue du Messie par des symboles, par des figures et par des sacrifices ; ils annonçaient que le ciel se répandrait en rosée sainte, que les nuées pleuvraient le Juste, que l'Homme-Dieu naîtrait, dans le temps marqué, d'une vierge, en Bethléem. Cependant les empires, séparés du peuple juif, préparaient, à leur façon, l'avènement du Messie promis, soit en le rendant nécessaire par leurs prévarica-

tions, soit en disposant des éléments favorables à son triomphe. Au temps marqué, dans la plénitude des siècles, le Messie est venu comme il avait été promis et préparé ; il est venu rayonnant de lumière, plein de grâce et de miséricorde. Et les Juifs ont crucifié, pour le salut du monde, Celui qui était venu pour rassembler les brebis de la maison d'Israël et étendre la synagogue jusqu'aux extrémités de la terre. Jésus-Christ, mort, ressuscité et monté au ciel, après avoir apparu plusieurs fois à ses apôtres et à ses disciples, Jésus-Christ est le vainqueur du judaïsme qu'il a enseveli sous les murs de Jérusalem ; Jésus-Christ est le vainqueur du paganisme qu'il a écrasé dans l'empire romain ; Jésus-Christ est le vainqueur de la barbarie dont il a su tirer la civilisation chrétienne. Pendant mille ans, Jésus-Christ a régné comme Rédempteur des âmes et roi des nations. Depuis trois siècles, une doctrine qui se dit libérale et qui n'est qu'impie, renverse l'économie surnaturelle des choses divines et humaines et, non seulement refuse de croire à Jésus-Christ, mais veut le proscrire comme le fléau du monde et, pour effacer son nom, a maintes fois entrepris d'exterminer les chrétiens.

Marie, la Vierge pleine de grâce, fille du Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit, a été associée dans tous les siècles aux desseins de Dieu et aux grandes œuvres de Jésus-Christ. Avant tous les siècles, elle était déjà conçue ; elle s'appelait la sagesse et habitait dans les conseils divins. Le Seigneur la possédait au commencement avant de rien faire dans le principe. Les abîmes n'étaient pas encore et elle était déjà conçue ; elle était enfantée avant les collines. Sa sagesse a bâti une maison, elle a taillé sept colonnes ; elle a immolé des victimes, mêlé le vin et dressé sa table. Et elle a dit, même aux insensés : Venez, mangez mon pain, buvez le vin que j'ai mélangé pour votre usage. Bienheureux ceux qui m'écoutent et qui veillent à ma porte. Qui me trouvera aura trouvé la vie et puisera le salut à la fontaine du Seigneur. Ceux qui me haïssent aiment la mort. Et l'humble Vierge dont l'Esprit de Dieu a célébré en ces termes la généalogie, a été associée, dans tous les siècles, à la préparation de l'avènement du Christ. Marie était à Bethléem, à Nazareth, au Calvaire et au Cénacle. Depuis, Dieu l'a élevée au ciel ; mais depuis,

dans son assomption, cette tout aimante mère de Dieu et des hommes s'est partagée, pour suivre ses deux amours, entre le ciel et la terre. Au ciel, elle règne assise sur un trône ; elle est la reine des anges et la mère de miséricorde. Sur la terre, elle est revenue dans tous les âges depuis vingt siècles ; elle a fait bâtir partout des sanctuaires en son honneur, et les adorateurs de Jésus-Christ sont venus, chez tous les peuples, incliner leur front devant Marie et épancher leur âme dans son sanctuaire. Le sanctuaire de Lourdes est le cent millième que la Vierge ait fait bâtir ; mais il y a des hommes qui ne croient pas à ses apparitions. Et hier encore un misérable, qui n'est pas un imbécile, présentait le sanctuaire de Lourdes comme la plus gigantesque escroquerie, comme un outrage à toutes les lois du pays, à tous les devoirs de l'humanité.

Les dix-huit apparitions à Bernadette n'en sont pas moins certaines ; elles ont eu, pour témoin, la population de la petite ville ; elles ont eu, pour censeurs, les sages de la contrée ; elles ont eu pour approbateurs les saints pontifes de l'Eglise ; elles ont eu assez de vertu pour se faire bâtir de splendides monuments ; elles ont agrandi la ville qui n'est plus qu'un vestibule du sanctuaire des apparitions ; elles ont fait venir, ici, le monde entier ; elles ont fait surtout accourir les malades et les ont guéris. Guérisons tellement connues, tellement nombreuses, tellement extraordinaires, que tous les malades veulent venir à la grotte ou boire de son eau. Et quand le soir, après la bénédiction du Saint-Sacrement, vous voyez défiler ces petites voitures de malades, croyez que ce n'est pas une illusion.

Mais il y a des abus. Où n'y en a-t-il pas ? Partout où les hommes s'assemblent, ils viennent avec l'attirail de leurs misères. Leur orgueil, leur sensualité, leur avarice trouvent partout les moyens de se satisfaire. Mais que prouve, en présence des coups d'Etat de la miséricorde divine, l'infirmité humaine ? Une seule chose, c'est qu'elle ne peut ni en empêcher l'expansion ni en détruire les bienfaits. Au contraire, plus les hommes sont misérables, plus éclate la vertu de Dieu.

Nous ne disons pas cela pour amnistier le crime. Nous croyons avoir assez manifesté notre horreur du mal, notre foi à la sagesse

et à la sollicitude de l'Eglise. On peut croire qu'elle ne reste pas désarmée devant les prévarications ; et si elle ne peut pas les effacer toutes, elle les oblige, au moins, à se réfugier dans l'ombre, et à rendre au moins l'hommage de l'hypocrisie, à la cause qu'elles ne peuvent pas desservir, ni déshonorer.

13° *Les guérisons.* — Que dire des guérisons que la voix du peuple qualifie de miracles ? — Le premier fait à constater, c'est que, lors des apparitions, il s'est ouvert à la grotte, une source miraculeuse ; et que les eaux de cette source, inconnue jusque-là, ont immédiatement opéré des guérisons. Bouriette avec son œil perdu depuis vingt ans ; Blaisette Soupenne, avec ses deux yeux entourés d'un demi-cercle de chairs violacées et saignantes ; le jeune Bouhohurte, enfant de deux ans, chétif, malingre, d'une maigreur extrême et d'un teint cadavéreux ; Catherine Latapie avec son bras affaibli par suite d'une luxation d'épaule ; Busquet, avec son vaste abcès scrofuleux qui, depuis trois ans, résiste à tous les efforts de la médecine ; la veuve Rizan de Nay, depuis vingt-cinq ans malade, depuis dix-huit mois au lit, l'estomac perdu, la peau usée par le frottement des draps, le corps frappé d'une immobilité douloureuse ; une demoiselle Montagnon hydropique ; Pierre de Rudder avec sa jambe cassée et non resoudée depuis huit ans ; Marie Marcellin, avec sa volumineuse tumeur ; une demoiselle Pampel, phtisique ; une demoiselle de Laverrie, atteinte de pleurésie ; une demoiselle Vachier, paralytique ; James Tombridge avec son mal de Pott ; Marie Sondeur avec un ulcère à l'estomac ; le P. Herman, glaucome ; Clotilde de la Rivière, poitrinaire au dernier degré ; François Maccary avec un ulcère variqueux ; Hanquet de Liège avec une maladie de la moelle épinière : tous guéris à la grotte de Lourdes ou avec des lotions ou des ingestions de son eau.

Que celui qui voudra connaître la liste exacte des guérisons, améliorations, miracles obtenus à la grotte de Lourdes ou par sa vertu, se reporte au *Lourdes* de l'abbé Bertrin. Là, il trouvera cette liste complète en 86 pages, depuis 1858 jusqu'à 1904. L'année 1905 continue la nomenclature ; j'entendais, hier soir, les crieurs annoncer cinq nouvelles guérisons ; je venais de voir défiler la suite des petites voitures, qui contiennent les solliciteurs de la même grâce.

Parmi ces faits, il en est de plus éclatants. Nous en citons quatre.

Pierre de Rudder, belge, a eu la jambe broyée depuis huit ans; on n'a pu réduire la fracture; une plaie s'est ouverte; la gangrène se déclare. Le blessé retourne sa jambe les doigts en arrière et le talon en avant; par la plaie ouverte, on voit les deux fragments d'os séparés, sans possibilité de rapprochement. Les médecins veulent couper la jambe. Rudder vient à la grotte d'Ostaker, dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Tout à coup la plaie disparaît; les os de la jambe se trouvent soudés malgré leur écartement et la jambe n'est pas raccourcie. Vingt médecins ont constaté le fait.

François Maccary a un paquet variqueux depuis dix-huit ans. Ce paquet ne fait que croître et empirer. En une nuit, sous l'application d'une compresse d'eau de Lourdes, il disparaît.

Joachim Dehaut a une plaie à la jambe, un ulcère dont les chairs noirâtres tombent en lambeaux. Les os de la cheville sont cariés, nécrosés. Les tendons ont disparu; le pied n'a plus de support. Joachim met son pied dans l'eau de la source à la grotte et retire sa jambe comme revêtue d'un bas fait d'une peau neuve. Les os, les tendons, l'articulation, tout est refait, tout est en place.

Amélie Chagnon a, au pied, une carie des os et une plaie profonde qui suppure abondamment, depuis bien des années. Au bout de quelques minutes d'immersion, carie, plaie, tubercules des os, articulations détruites, tout a été réparé.

Non, il n'y a pas, en France et dans le monde entier, je ne dis pas un médecin, mais un homme de bon sens, capable de déclarer, au nom de la science, que l'on doit considérer comme phénomènes *purement naturels* : la soudure spontanée d'une jambe cassée depuis huit ans; la disparition, en une nuit, d'un paquet variqueux, ulcéré depuis vingt-cinq ans; la cicatrice complète et instantanée d'une plaie de trente-deux centimètres de long, quinze de large, pénétrant jusqu'aux os, compliquée de gangrène; la création d'articulations et de tissus neufs, mis à la place d'articulations nécrosées et de tissus détruits. Epiloguer là dessus, soi-disant par fierté de raison, c'est un imbécile orgueil qui accuse l'absence de raison, de bon sens et de probité.

On vit encore comme guérisons merveilleuses, Caroline Esserton,

Clémentine Touvé, Marie Lemarchand, Marie Lebranchu, les dames Gordier et Ronchel, Gabriel Gargam. Nous ne pouvons, à notre grand regret, entrer, sur ces guérisons, dans de plus grands détails.

En présence de ces faits, nous ne posons pas la question de la possibilité des miracles. « Cette question, a dit Rousseau, serait impie si elle n'était absurde ; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il suffirait de l'enfermer. »

La réalité des miracles de Lourdes n'est ni contestable, ni contestée ; la difficulté est de les expliquer. Or, on peut dire que ces miracles répondent à toutes les exigences de la nouvelle critique. Renan feignait de croire à l'impossibilité de leur constatation. Il n'est pas plus difficile de voir S. Pierre marcher sur les eaux, que de voir un voyageur marcher sur la route. Il est même plus facile de voir une soudure faite immédiatement que d'en suivre la continuité pendant deux mois. Des ergoteries sur la difficulté de voir des choses qui se passent en votre présence, c'est jeter de la poudre aux yeux.

Les rationalistes demandent que Dieu opère en leur présence des œuvres manifestement surhumaines. Un grand nombre de merveilles de Lourdes sont de cette nature. Les rationalistes demandent que les miracles soient opérés en présence de savants spéciaux. Un grand nombre de médecins les ont vus, les ont vérifiés et plusieurs, hostiles ou indifférents, ont dû baisser pavillon. Les rationalistes demandent que le fait miraculeux soit réalisé plusieurs fois. Les guérisons se sont multipliées ici, dans leur espèce, en sorte qu'on a pu largement vérifier la dérogation aux lois physiologiques. Les rationalistes demandent enfin que les faits miraculeux soient constatés d'après la méthode expérimentale. C'est ce qui a eu lieu dans la salle des constatations, pour les guérisons miraculeuses de Lourdes. Les certificats, les témoignages de constat abondent ici au delà de toute mesure. Et quel temps et quel lieu furent jamais plus fertiles en miracles.

Les impies, pour se débarrasser des faits qui les gênent, ont recours à trois interprétations : ils objectent que le fait est un mythe, qu'il s'explique par la vertu de l'eau ou par la puissance de l'électricité. Mythisme, hydrothérapie, hypnotisme : c'est là toute leur science.

Le mythisme ne prouve rien, parce qu'il ne repose sur rien. Les faits allégués n'ont pas eu le temps de se grossir par la renommée et de former légende. Ces faits ont eu lieu ici, tel jour, à telle heure, dans une personne déterminée, atteinte d'une maladie connue, généralement ancienne et réputée incurable. Alléguer que le fait est un mythe ou une comédie, c'est une ridicule légèreté d'esprit ou un parti-pris d'incrédulité.

L'explication des miracles, par la vertu de l'eau, ne tient pas debout. A la requête du conseil municipal de Lourdes, cette eau a été analysée quantitativement par le docteur Filhol, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse. De cette analyse, il résulte « Que l'eau de la grotte a une composition telle qu'on peut la considérer comme une eau potable, analogue à celle qu'on rencontre dans les montagnes dont le sol est riche en calcaire. Les effets extraordinaires qu'on assure avoir obtenus à la suite de l'emploi de cette eau ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels qui entrent dans sa composition. Cette eau ne renferme *aucune substance* capable de lui donner des *vertus thérapeutiques* marquées : elle peut être bue sans aucun inconvénient. »

L'hypnotisme est une opération par laquelle on endort quelqu'un pour l'interroger ou pour le guérir. A Lourdes personne ne dort. C'est à l'état de veille que l'on se plonge dans les piscines ou qu'on boit de l'eau de la source. Dans ces conditions, le cerveau, en possession de toutes ses facultés, peut réagir contre toute impression extérieure et se défendre de tout entraînement. Ce n'est pas, au surplus, dans le silence, dans l'isolement, sous la fascination d'un regard ou d'une parole, que se trouvent les malades de Lourdes. C'est en plein jour, au milieu du tumulte, quand toutes leurs facultés sont constamment en éveil. Dans un pareil milieu, il faudrait, pour les endormir, un puissant narcotique. Ce n'est pas dans un bain d'eau glacée, pris souvent dans les conditions les plus pénibles, quand les malades se succèdent sans interruption, que l'on pourrait obtenir le sommeil. Enfin on n'opère pas sur des sujets choisis, sur lesquels on peut agir avec méthode. Personne ne les connaît ; ils sont entourés de leurs parents et ne peuvent subir aucune influence étrangère. Comment

pourrait-on agir sur des enfants en bas-âge, qui crient et se démènent, sans aucune notion des résultats qu'on désire ? Comment peut-on agir sur des sujets qui ne guérissent pas sur l'heure, mais seulement après leur retour au pays ?

14° *Le sens providentiel.* — Nous savons que l'apparition, à son début, déclara être l'Immaculée Conception et rendit ainsi hommage à l'infaillibilité pontificale. Nous avons ajouté que le transport de la grotte au Vatican accusait davantage, après l'hommage rendu à la Sainte-Vierge et au divin Sauveur, l'intention du ciel d'exalter la puissance pontificale. Nous ajoutons, avant de finir, que ce transport de la grotte, pour le cas possible où le gouvernement persécuteur voudrait s'en emparer, continuerait à Rome son rôle de fraternité internationale et de solidarité universelle.

Au moyen âge, dit très bien l'abbé Delpuech, l'homme vivait isolé, le seigneur dans son château, le moine dans son couvent, le bourgeois dans sa ville, le paysan autour de son clocher. On n'avait guère la conception de l'humanité, l'idée même de patrie, avec sa communion de souvenirs et d'espérances. Pas beaucoup de cordialité entre les hommes d'un même pays. Les nations les plus voisines ne cherchaient guère à se mesurer que sur le champ de bataille. La difficulté des communications, le défaut de solidarité dans les intérêts s'opposaient au rapprochement des peuples. La féodalité pulvérisait les masses ; plus tard l'absolutisme voulut les assujettir. Que de temps il a fallu pour déduire, du catholicisme, l'idée des intérêts généraux qui priment les intérêts particuliers et des ouvertures de fraternité qui parlent d'amoindrir l'antagonisme des nations.

Depuis un siècle, l'impiété révolutionnaire et les idées politiques augmentent encore l'individualisme ; le monde est en poussière. Cependant par une contradiction, que je ne me charge pas de résoudre, l'idéal d'une œuvre commune, d'un groupement de toutes les volontés semble vouloir se réaliser par le progrès matériel et par le progrès moral. Les progrès économiques établissent entre tous les peuples, une solidarité jusqu'ici inconnue. La pensée vole d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair ; la vapeur rapproche plutôt les continents que les mers séparent. Les chemins de fer mènent et dé-

placent les populations. Les congrès de la paix s'efforcent de mettre un terme aux horreurs de la guerre ; les échanges commerciaux, les expositions, la presse rendent les peuples solidaires. Une même vie semble animer les populations des deux mondes. Qu'un événement malheureux se produise quelque part, il éveille instantanément d'unanimes sympathies.

Toutefois le lien le plus fort et le plus durable qui puisse unir les peuples de l'univers, c'est la foi, la morale et le sentiment religieux. Dans le but de favoriser l'essor de la charité et de la solidarité catholiques, Notre-Dame de Lourdes dit à Bernadette : « Je veux qu'on vienne ici en procession ; je désire qu'il accoure du monde. De fait, l'union des cœurs, la fraternité des âmes ne pourraient-elles pas s'établir entre ces multitudes de croyants de toutes langues, de toutes races, qui se réunissent sur un même point du globe pour invoquer le même Père et la même Mère.

Quoi de plus touchant que de voir, dans les réunions internationales de la Grotte, les pèlerins des puissances rivales ou ennemies de la France, les pèlerins de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie et des Etats-Unis d'Amérique, se serrer amicalement la main, réciter les mêmes prières, chanter en chœur les mêmes cantiques, suivre les mêmes processions, et, la pensée toute chargée d'extase, communier dans les mêmes sentiments de foi et d'espérance.

Tous les ans, de Pâques au mois d'octobre, arrivent à Lourdes des pèlerins et des malades de toutes les contrées de la terre. Spectacle ravissant ! Les brancardiers français portent ces malades sur les épaules, les traînent sur de petites voitures, aident à les plonger dans les piscines, sans chercher d'où ils viennent, ni s'ils appartiennent à telle ou telle nationalité. Seule, la religion catholique a le pouvoir de supprimer les distinctions de races, d'étouffer les haines politiques, d'effacer les frontières des nations, de faire du globe, l'habitacle commun d'une famille de frères. Aux yeux de la foi, les étrangers, les inconnus, les ennemis même sont des frères.

A Lourdes, nous pouvons redire, au pied de la lettre, les paroles de S. Paul : « Il n'y a plus ni Juif, ni Gentil, ni Scythe, ni Bar-

bare, ni maître, ni esclave ; nous sommes tous les enfants d'un même Père du ciel » (*Coloss.* III, 11). Si Jésus-Christ a su seul établir pratiquement la solidarité des peuples, en rachetant tous les hommes par le même sang sur le Calvaire, la Vierge Immaculée contribue à l'affermir, en invitant toutes les nations croyantes à se rendre en foule à la Grotte, à ne faire qu'un cœur et qu'une âme sur la grotte bénie de l'apparition.

Voilà bien les raisons providentielles de la catholicité des pèlerinages de Lourdes. Qui donc pourrait s'étonner que la sagesse d'En-Haut ait permis ou plutôt produit ces événements merveilleux, pour faciliter, à tous les peuples, l'accès de la Grotte de Massabielle ! (1).

. . . .

Tel apparaît, au voyageur, le pèlerinage de Lourdes. C'est un rosier planté par la main de la Providence, pas loin du Gave de Pau, sur la rive d'une fontaine miraculeuse. Le rosier donne ses fleurs et ses fruits, mais il ne les donne jamais sans épines. Ici, les fleurs, ce sont les grâces de Dieu ; les fruits, c'est le salut de milliers d'âmes, la guérison d'une foule de malades la plupart désespérés ; les épines, ce sont les rigueurs de la pénitence. Dans l'économie surnaturelle de la grâce divine, les épines doivent passer avant les fruits et les fleurs ; elles sont même la condition préalable de leur octroi. Un pèlerinage diocésain, pour un évêque, ce doit être l'équivalent d'une grande retraite, prêchée dans l'intérêt de son diocèse. Pour atteindre à ce bienfait, il faut le comprendre, le préparer, le diriger, le perpétuer. L'évêque de Coutances, Mgr Germain, qui nous suggère cette idée, préparait, lui, tous les deux ans, son pèlerinage de Normandie : il le faisait précéder d'une instruction pastorale en trois ou quatre points, qu'il faisait lire en quatre dimanches dans toutes les paroisses ; et d'un mandement prescrivant des prières propitiatoires à célébrer également partout. Pendant le pèlerinage, ces prières se continuaient dans les paroisses, et les directeurs du pèlerinage, fidèles à leur mandat, appliquaient leurs ouailles à tous les exercices de la pénitence, condition indispensable à la collation des grâces di-

(1) Delpuech, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 77.

vines. Après le pèlerinage, la *Semaine religieuse* en offrait, au diocèse, la fidèle histoire, écrite par un prêtre idoine, comme nous l'avons vu faire à Langres, par l'abbé Parmentier. Le pèlerinage de Coutances n'était pas un train de plaisir ; c'était une œuvre de pénitence stricte, une immolation collective. Les pères de la Grotte estiment cette liturgie indispensable à la tenue mystique d'un pèlerinage ; la formule en est d'ailleurs inscrite au Rituel. Nous devons ces informations au dernier supérieur des religieux de la Grotte, homme spirituel dans tous les sens du mot.

A l'heure où nous terminons cette étude, la *Petite République,* journal socialiste de Paris, publie une série d'articles infâmes contre le pèlerinage de Lourdes. D'ores et déjà,nous savions combien tous ces persécuteurs abhorrent la très sainte Vierge ; nous avions appris, dès longtemps, qu'ils veulent interdire toutes les manifestations de son culte, surtout les plus éclatantes. A ces antipathies, à ces violences, il n'y a pas de quoi s'étonner, Des divorcés, qui vivent en concubinage public, ne se font pas à l'idée d'une honnête femme, encore moins à la présence triomphale de la femme typique, de l'idéal de la vierge, de l'épouse, de la mère et de la sainte veuve. Mais enfin que nous veut le malfaiteur littéraire auteur de ces articles, inspirés et documentés manifestement par le vertueux franc-maçon qui dirige le ministère des cultes ? C'était bien la peine de débuter dans les lettres par des articles trop étudiés, pittoresques à outrance, qui affichaient un grand zèle réformateur. Aboutir à ces déjections ridicules, dans un tel journal, après s'être plus ou moins fait exclure de partout, ce n'est pas une fin, c'est une confession d'indignité et un châtiment. Salut au chevalier du Robespierre rabougri que fut Combes !

Habemus confitentes reos. Voilà des hommes qui libellent des articles avec une plume trempée dans la fange, pour supprimer, à force de mensonges et d'ignorances abominables, par la force brutale, par une cupidité diabolique : 1° les apparitions de la sainte Vierge ; 2° les monuments qui en consacrent le souvenir ; 3° les couvents qui en augmentent la force ; 4° les miracles qui en attestent la puissance ; 5° ramener Lourdes à l'humilité pauvre de ses

commencements. Le but est de confisquer les biens et de proscrire les personnes. Le moyen, c'est l'incamération des biens dans la mense épiscopale, et leur dévolution légale au gouvernement par la mort ou la translation de l'évêque. Le cri de guerre, ce sont ces articles, d'ailleurs horriblement faux, et, dans leur solennelle assurance, absurdes, ignares, lâches au delà de toute expression. Nous voulons contenir l'éclat de nos sentiments ; nous croyons ce modeste travail plus que suffisant pour couvrir de honte l'auteur de ces articles, à supposer qu'il n'ait pas toute honte bue. Que Dieu protège, conserve, défende, amplifie le pèlerinage de Lourdes ; que Dieu étende à tous les temps et à tous les peuples la grâce des apparitions saintes et le bienfait des guérisons miraculeuses. C'est le plus cher de nos vœux.

Dextram scriptoris benedicat mater amoris !

§ III. — QUELQUES SAINTS PERSONNAGES

Les saints que Dieu a donnés à son Eglise, pendant le pontificat de Léon XIII, Dieu seul les connaît, sauf les martyrs ; encore n'est-il permis de les révérer comme tels, qu'après le jugement de l'Eglise. Nous n'avons donc pas de saints, parus depuis vingt-cinq ans, à mentionner ici ; le chapitre des saints serait vide, si nous n'avions pas de saints canonisés. Or Léon XIII a canonisé le curé d'Ars et le seize carmélites de Compiègne. L'apparition de ces astres, au ciel de l'Eglise, réclame désormais les hommages des chrétiens.

A défaut de saints, nous mentionnons quelques saints personnages. En première ligne, nous plaçons un martyr.

1° *Le bienheureux Perboyre.* — Jean-Gabriel Perboyre naquit dans le diocèse de Cahors, au hameau de Puich, dépendant de la paroisse de Montgesty, le 6 janvier 1802. De bonne heure, il montra un goût extraordinaire pour la piété. Les saints noms de Jésus et de Marie étaient souvent sur ses lèvres ; on admirait son recueillement dans la prière ; sa figure reflétait la douceur angélique de son âme. Dès l'âge de six ans, il fut employé à la garde des troupeaux, puis on l'envoya à l'école de son village. Ses jeunes camarades le respectaient déjà comme un saint. A quinze ans, il entra, avec son frère

aîné Louis, au petit séminaire de Montauban, dirigé par les Lazaristes. Son oncle était supérieur de la maison. Ce fut dans cette maison que Gabriel commença à laisser pressentir les desseins de la Providence sur lui. Il avait une dévotion extraordinaire pour le très saint Sacrement et la sainte Vierge. Son amour pour Jésus crucifié lui faisait sentir le prix d'une âme ; or, il ne pouvait voir la Croix, entendre parler de la Croix sans désirer se consacrer à l'œuvre si belle des missions.

Rempli de ces saintes pensées, il pria avec grande ferveur, afin de connaître la volonté de Dieu, et il fit une neuvaine à S. François Xavier. A peine était-elle finie qu'il se sentit exaucé. Au mois de décembre 1818, il entra comme novice dans la Congrégation des Prêtres de la Mission, à Montauban. Il fut saint novice, comme il avait été parfait écolier, et, après avoir prononcé ses vœux, le 28 décembre 1820, il vint à Paris se livrer à l'étude de la théologie. On l'envoya ensuite à Montdidier comme professeur, où il resta pendant deux ans, enseignant tour à tour les éléments de la langue latine puis la philosophie.

Quand il eut été ordonné prêtre en 1825, il alla à Saint-Flour pour être professeur au grand séminaire, qu'il quitta pour diriger un collège, auquel il rendit son ancienne prospérité. Il puisait au pied de la croix et dans la prière les vertus qui l'ont tant fait regretter dans ce poste.

En 1832, il reçut la triste nouvelle de la mort de son frère Louis, qui, embarqué pour la mission de la Chine, le 3 décembre 1830, mourut de la fièvre cérébrale, non loin des côtes de la Nouvelle-Zélande, rendant à Dieu sa belle âme, le 2 mai 1831. Aussitôt, il annonça à sa famille que son intention était d'aller en Chine prendre le poste glorieux laissé vide par la mort de son frère. On chercha à ébranler sa résolution. « Vous êtes si faible » lui disait son oncle qu'il allait voir à Montauban ; « vous mourrez en route comme votre frère. » — « J'espère que je serai plus heureux que lui. » — « Mais si vous arrivez en Chine, vous pouvez vous attendre au martyre. » — « C'est tout ce que je souhaite ; puisque Dieu a voulu mourir pour nous, nous ne devons pas craindre de mourir pour lui. »

Cependant, il ne précipita rien et attendit le moment de la Providence. Une lettre de ses supérieurs l'appela à Paris pour diriger, en qualité de sous-directeur, les novices de la Congrégation. Là, il se perfectionna dans la science de la conduite des âmes, et quand il crut le moment arrivé, il demanda et obtint la faveur de partir pour les missions de la Chine. Avant de quitter sa famille spirituelle, il la réunit et monta dans la chaire, pour faire ses derniers adieux ; mais la tendresse et le sentiment de ses misères et de ses infidélités (c'était le regret des scandales qu'il croyait avoir donnés) étouffèrent sa voix ; il descend, il vient se prosterner au milieu de la salle, et demande pardon à ses séminaristes des négligences et des mauvais exemples dont il s'est rendu coupable. Ses enfants, attendris autant qu'édifiés, tombent aussitôt à genoux et ne répondent que par leurs larmes.

Après un voyage long, mais heureux, l'apôtre arriva dans sa mission le 10 mars 1836. Sa vie fut celle d'un ouvrier évangélique accompli. La prière, l'administration des chrétientés confiées à ses soins l'absorbaient entièrement.

Au mois de janvier 1838, il fut envoyé dans le Hou-Pé. Le peu de temps qu'il y passa fut signalé par de grands succès. On le regardait comme un saint. Avec quelle joie le saint apôtre endurait toutes les privations attachées à la vie du missionnaire ; de plus, il traitait son corps avec une grande sévérité, et portait autour de ses reins une chaîne de fer. Tant de vertus, tant de zèle, tant d'amour pour Jésus devaient être récompensés par des souffrances. Comme le divin modèle des martyrs, M. Perboyre préluda par l'agonie à sa passion douloureuse ; il éprouva de violentes tentations de désespoir.

Notre-Seigneur lui apparut, le consola, et la joie revint dans l'âme de l'apôtre : ce fut alors qu'il apprit l'heureuse nouvelle de son martyre. La persécution éclata dans le Hou-Pé, le 15 septembre 1839, M. Perboyre et M. Baldus, son confrère, se trouvaient dans leur résidence de Tcha-Yuen-Keou. Ils venaient de célébrer la sainte messe, quand tout à coup on vint leur annoncer l'arrivée du préfet civil et militaire, accompagné de plusieurs petits mandarins et d'une

troupe de soldats. Les missionnaires s'enfuirent chacun d'un côté pour ne pas tomber tous deux au pouvoir des ennemis. M. Perboyre, précipitant sa fuite, se cacha dans une forêt accompagné d'un guide chinois. Les satellites le suivaient, et arrivés près du bois, ne se doutant pas qu'ils avaient devant eux celui qu'ils voulaient prendre, ils demandèrent au Chinois s'il n'avait point vu un prêtre européen. Alors ce misérable, séduit comme un autre Judas par l'appât de l'argent, leur demanda à son tour combien ils donneraient à celui qui le livrerait. « On lui donnera trente taëls », lui dirent les satellites. « Eh bien ! » reprit le traître en montrant M. Perboyre, « voici celui que vous cherchez ».

Aussitôt les satellites se jettent avec fureur sur le missionnaire, le chargent de chaînes et le conduisent devant le mandarin, qui attendait au village. Là, interrogé, il répondit avec fermeté qu'il était européen et prédicateur de la religion du Seigneur Jésus. Alors on le suspendit par les mains à un poteau, tellement que ses pieds ne pouvaient toucher terre, et l'intention du mandarin était de le laisser ainsi suspendu pendant toute la nuit ; mais on vit que sa faiblesse y succomberait, et on le fit asseoir sur une banquette, à laquelle ses jambes furent fortement attachées pour rendre la fuite impossible. Le saint prêtre passa ainsi la nuit entière, bénissant Jésus qui lui faisait l'honneur de l'associer à ses souffrances. Dès le matin, on le transféra à Kou-Tchen, pour comparaître devant le tribunal militaire. Il ne voulut faire aucune révélation, et se contenta de dire qu'il était chrétien, prêtre de la religion du Seigneur Jésus.

De Kou-Tchen, M. Perboyre fut conduit à Sian-Yan-Fou, ville d'un ordre supérieur. Même interrogatoire, mêmes réponses.

Le juge le fit reconduire en prison. Le lendemain, après un nouvel interrogatoire, on fit mettre le prisonnier, les genoux à nu, sur des chaînes de fer, et on l'y laissa pendant quatre heures, après quoi on le reconduisit en prison. Quinze jours après, on le fit comparaître et on le pressa de questions, le menaçant des derniers supplices s'il ne quittait pas une religion interdite par les lois de l'empire. La fermeté du martyr ne se démentit pas. Alors le juge, furieux, le fit agenouiller à nu sur une chaîne de fer et suspendre à un instrument de

supplice appelé *hang-tsé* (1). Le confesseur resta ainsi suspendu pendant quatre heures, et un satellite avait ordre de le saisir par la chevelure et de le secouer violemment. Pendant ce temps, le féroce mandarin l'insultait et demandait aux chrétiens qui étaient présents s'ils trouvaient que leur chef fût dans une situation agréable.

Le mandarin revint à la charge dans un quatrième interrogatoire, mais ses efforts n'eurent pas d'autres résultats que les précédents. Alors, outré de dépit, il lui fit donner sur la figure quarante coups d'un instrument composé de trois énormes morceaux de cuir, ayant la forme d'une longue et large semelle. Les satellites le frappèrent avec une telle violence que sa face parut avoir été broyée : ses joues s'enflèrent ; il découlait de son visage et de sa bouche une grande quantité de sang : ses mâchoires étaient meurtries au point qu'il ne pouvait ni parler ni manger. Non content de cette inhumanité, le mandarin le fit attacher encore au *hang-tsé* et l'y laissa pendant une demi-journée. Au milieu de ces tortures affreuses, le disciple de Jésus-Christ imita le Maître : il ne proféra aucun cri de douleur et ne fit pas entendre un soupir.

Quelque temps après il fut conduit à la métropole de la province, Ou-Tchan-Fou : c'est là qu'il devait boire jusqu'à la lie le calice de sa passion et remporter la couronne après laquelle il soupirait. Une dizaine de chrétiens arrêtés pour la foi furent jetés en prison avec lui. Ils avaient à souffrir la société des scélérats qui vomissaient mille blasphèmes, mille impuretés ; la corruption de l'air (les captifs ne pouvaient sortir pour les plus pressants besoins de la nature), une vermine insupportable, une nourriture malsaine et insuffisante. Tous les soirs on leur enfermait un pied dans une espèce d'étau en bois fixé à la muraille ; ce pied fortement pressé les empêchait de remuer et les faisait beaucoup souffrir, non seulement à cause du froid, qui engourdissait cette partie du corps, mais aussi parce que l'autre jambe ne pouvait s'allonger ; ils se trouvaient dans une po-

(1) C'est une machine placée au-dessus de la tête du patient, à laquelle sont attachés les pouces réunis des deux mains et la queue formée des cheveux de la tête. Dans cette position, il est impossible de faire le moindre mouvement sans éprouver des douleurs cruelles.

sition très gênante. Ce vénérable serviteur de Dieu vit, par suite de ce mauvais traitement, son pied tomber en pourriture et un de ses orteils se dessécher entièrement. Il passa neuf mois dans ces souffrances qui n'étaient que le prélude d'un combat plus terrible. Il fut amené devant le vice-roi de Ou-Tchan-Fou, homme d'une cruauté inouïe : sa fureur était telle qu'il oubliait souvent ce qu'il devait à sa dignité ; il s'élançait de son tribunal et frappait lui-même les accusés ; les chrétiens surtout excitaient sa rage. La douce victime ne trembla point devant ce tigre altéré de sang. Comme il refusa de renoncer à Jésus-Christ, on le suspendit d'abord par les cheveux pendant plusieurs heures. Le lendemain on inventa mille barbaries pour lasser sa patience et briser son courage ; on lui grava sur le front, avec une pointe de fer, un mot chinois qui signifie : *secte abominable* ; puis on l'attacha les bras en croix. D'autres fois on le liait avec une grande machine, puis on l'élevait en l'air au moyen de cordes et de poulies et on le laissait tomber de tout son poids, de sorte que tous ses membres étaient disloqués.

Il n'est point de supplice qui ne lui fût infligé, mais la constance du martyr s'affirma de plus en plus.

Un jour, le mandarin ayant fait apporter et placer devant lui un crucifix, lui dit : « Si tu veux fouler aux pieds le Dieu que tu adores, je te rendrai la liberté. » A cette proposition impie, le confesseur s'écria, les yeux remplis de larmes : « Comment pourrais-je faire injure à mon Dieu, mon Créateur et mon Sauveur ! » et, se baissant péniblement, car son corps était tout meurtri, il saisit la sainte image, la pressa contre son cœur, puis la baisa de la manière la plus tendre en l'arrosant de larmes et du sang qui coulait de sa figure meurtrie. A cette vue, un satellite prend le crucifix et le profane d'une façon honteuse. Le cœur de l'apôtre se brise ; il pousse un cri d'angoisse. On l'en punit par cent dix coups de rotin. On lui donne plus de deux cents coups de bâton et, comme on croyait qu'il était rendu insensible aux tortures par la vertu d'un talisman, on le force à boire du sang de chien ; on lui en frotte la tête et on imprime sur ses jambes le sceau du mandarin. Au milieu de tant de tortures à peine entendit-on quelques faibles gémissements.

Les bourreaux enfin s'avouèrent vaincus : M. Perboyre fut condamné à être étranglé. La sentence devant être ratifiée par l'empereur, le saint martyr attendit pendant huit mois dans son cachot l'heureux moment de sa délivrance éternelle. Pendant ce temps un lazariste chinois, nommé Yang, put arriver jusqu'à lui et entendre sa confession.

Le 11 septembre 1840, un courrier impérial apporta l'édit qui ratifiait la sentence de mort. Selon l'usage chinois, M. Perboyre devait être exécuté sur le champ. Il marchait nu-pieds, les mains attachées derrière le dos. Le soldat de Jésus-Christ avait recouvré ses forces, et chose étonnante, son visage était devenu beau et resplendissant. Il s'achemina avec courage vers le lieu de son triomphe. Les païens étaient accourus en foule et murmuraient de ce qu'on allait mettre à mort un homme si bienveillant et si doux ! On commença par sept prisonniers qui avaient été condamnés à mort, et pendant leur supplice, le serviteur de Dieu se tint à genoux pour prier.

Enfin, le martyr fut attaché au gibet qui représentait une croix. Le bourreau fut lent dans l'exécution de la strangulation. Après la torsion définitive, comme le corps paraissait conserver quelque reste de vie, un satellite s'approcha et porta au courageux apôtre un grand coup de pied dans le ventre. M. Perboyre rendit sa belle âme à son Dieu, le vendredi, à midi.

Son corps resta exposé un jour et une nuit attaché à l'instrument de supplice ; il était souple, maniable, et paraissait même frais et vermeil, ce qui n'est pas ordinaire aux cadavres de ceux qui périssent étranglés. Les chrétiens donnèrent de l'argent aux bourreaux et purent emporter les précieux restes du martyr qui furent inhumés aux environs de Ou-Tchan-Fou, sur le versant de la montagne Rouge (Houn-Chan), près de ceux de M. Clet, missionnaire lazariste, martyrisé pour la foi vingt ans auparavant.

Le Souverain-Pontife Grégoire XVI l'avait déclaré vénérable, le 19 juin 1840, avec les autres martyrs de l'Extrême-Orient, et N. S. P. le Pape Léon XIII l'a déclaré Bienheureux le 10 novembre 1889.

2° *Champagnat.* — L'Eglise est la mère de toutes les nations

chrétiennes ; elle les a civilisées par l'Evangile et par le catéchisme. C'est de là que sont nées, près des églises, toutes les écoles et toutes les petites sociétés de maîtres chargés d'y réunir les enfants. Aussi, quand l'esprit révolutionnaire, qui n'est, sous ce nom prétentieux, qu'un esprit de ténèbres, veut faire pièce à l'Eglise, il n'a rien de plus empressé que de faire la guerre aux maîtres chrétiens et aux écoles catholiques. Par contre, lorsque l'esprit révolutionnaire a rempli un rôle obscurantiste en fermant les écoles catholiques et en dispersant les maîtres chrétiens, l'Eglise, dès qu'elle peut renaître, s'empresse de les rétablir. On ne le vit jamais mieux en France qu'après la Révolution de 1789.

Les philosophes du XVIIIe siècle, suivant leur forfanterie ordinaire, s'étaient intitulés modestement hommes de lumière, porte-flambeaux de l'humanité. A la Révolution, ces lumières eurent pour flambeaux des torches destructives de toutes les écoles ; et, comme rien n'est plus difficile que de former un bon maître, les destructeurs des écoles catholiques n'en fondèrent aucune autre. Pendant dix ans, il n'y eut pas d'instruction primaire en France ; en 1800, les enfants ne savaient plus ni lire, ni écrire, et n'était la simplicité de l'âge qui défendait leur vertu, leurs mauvaises mœurs eussent été adéquates à leur ignorance. Aussi, dès que le Concordat permit à l'Eglise de reformer graduellement ses cadres, la réouverture des églises amena la réouverture des écoles. On n'a peut-être pas assez remarqué ce zèle du clergé français pour l'instruction publique. Il ne faut pas craindre de le crier sur les toits : c'est à ses prêtres que la France, au XIXe siècle, doit ses écoles.

Pour ne parler ici que des congrégations enseignantes, sociétés de frères toutes instituées par des prêtres, nous citerons ici :

Les Frères Marianistes fondés en 1818, à Bordeaux, par le chanoine Chaminade ;

Les Frères de Saint-Gabriel, fondés en 1819, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), par l'abbé Deshayes ;

Les Frères de l'Instruction chrétienne, fondés en Bretagne, en 1820, par le grand vicaire de St-Brieuc, Jean de la Mennais ;

Les Frères de S. Joseph du Mans, fondés par le curé de Ruillé-sur-Loire, Dujarrié ;

Les Frères de la Doctrine chrétienne du diocèse de Nancy, fondés en 1822, par l'abbé Fréchard ;

Les Frères de la Croix et de la Sainte-Famille, du diocèse de Belley, fondés en 1824, par le grand vicaire Rochard et par le frère Gabriel Tabarin ;

Les Frères du Sacré-Cœur, du diocèse du Puy, institués en 1826, par le missionnaire Coindre ;

Les Frères du Saint-Viateur, du diocèse de Lyon, fondés en 1830, par le curé de Vourles, Querbes ;

Les Frères de S. Paul-Trois-Châteaux, fondés par le vicaire général de Valence, Fière ;

Les Frères de Viviers, fondés par le supérieur du grand séminaire, Vernet ;

Enfin les Petits Frères de Marie, les vétérans de cette glorieuse légion, fondés en 1817 par l'abbé Champagnat, que sa priorité d'initiative et sa haute vertu, gage de tous les succès, recommandent spécialement à l'attention de l'histoire.

Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat était né en 1789, au Rosez, paroisse de Marlhes, Loire, au diocèse de Lyon. Sa mère, femme d'une solide piété, vit plus d'une fois une flamme lumineuse sortir de la poitrine du petit Marcellin, encore au berceau. Ce prodige l'encouragea beaucoup à multiplier ses soins pour la formation religieuse de ce petit ange. Enfant innocent et pieux, il faisait, à onze ans, sa première communion, sans autre projet d'avenir que d'occuper un jour le moulin de son père. Un professeur de Lyon, venu dans ces parages, voyant l'air ingénu et le caractère droit de Marcellin, lui dit : Mon enfant,il faut étudier le latin et vous faire prêtre : Dieu le veut. Ces paroles furent une révélation. A seize ans, il se mit au latin, sans succès ; au mois d'octobre 1805, il entrait au petit séminaire de Viviers. Paysan à peine dégrossi, il ne put vaincre qu'à force de travail l'ingratitude de la nature ; mais l'application à la piété transforma bientôt son esprit ; il fit deux classes la première année. En 1812, il entrait au grand séminaire de Lyon et, pendant ses vacances de séminariste, il s'ingérait dans les fonctions de maître d'école. Parmi les séminaristes se trouvait Jean-Claude Colin, fon-

dateur futur d'une société qui aurait, pour but principal, les missions et l'enseignement de la jeunesse. Champagnat, son interlocuteur, ne cessait de lui dire : Oui, mais il faut des Frères pour aider les missionnaires et faire le catéchisme aux enfants. — Eh bien, répliqua Colin, chargez-vous des Frères, puisque vous en avez eu la pensée.

Prêtre en 1816, Champagnat fut nommé vicaire à La Valla, près Saint Chamond. Vicaire pieux et actif, il vaquait avec le plus grand zèle à tous les devoirs de son ministère. Dès lors, il résolut de commencer immédiatement la fondation des Frères pour instruire la jeunesse. Sa première recrue fut Jean-Marie Granjon, qu'il munit d'un *Manuel du chrétien*, pour en faire avant tout un maître religieux. A Granjon il adjoignit bientôt Jean-Baptiste Andras et acheta, en 1817, pour les loger, près du presbytère, une petite maison avec un joli jardin. Ce fut le berceau des Petits Frères de Marie.

Au printemps, un troisième compagnon, Antoine Couturier, vint se joindre aux deux autres. Les commencements furent très pénibles. La piété, sans doute, eut toutes les préférences ; mais, pour gagner son pain, il fallait forger des clous, et, pour abréger le noviciat, Champagnat mit tout de suite ses hommes à la pratique, à la direction de l'école de La Valla, qui fut bientôt très florissante. De plus, afin de donner à l'établissement plus de force, Champagnat vint habiter avec ses trois élèves-maîtres. A l'école de La Valla, les Petits Frères joignirent, en 1822, l'école de Marlhes ; et Dieu, qui protège toujours ses bons serviteurs, même en les éprouvant, leur envoya huit novices de la Haute-Loire. Ces jeunes gens n'avaient encore ni costume, ni engagement religieux ; ils étaient là bien volontairement, parce qu'ils aimaient la retraite, l'étude et l'enseignement.

Cette simplicité, pieuse et dévouée, ne leur épargna ni les critiques, ni les épreuves. Les vicaires généraux de Lyon, prévenus de l'esprit de Dieu, aplanirent les difficultés. L'administrateur apostolique au nom du cardinal Fesch, retiré à Rome, Gaston de Pins, se montra digne évêque, en bénissant le fondateur et sa petite famille, avec une résolution qui décupla leur force. Le prélat permit de donner un cos-

ume aux Frères,et même de leur faire prononcer des vœux : car il n'y a que cela, dit-il, qui puisse les attacher irrévocablement à leur vocation. Et puisque la maison de La Valla était trop petite, il conseilla d'en bâtir une autre, avec promesse de ses subsides.

Sur ses indications, Champagnat choisit un site charmant dans la vallée du Gier ; et, comme il était de la race des fondateurs, il bâtit, sans hésiter, une maison qui pouvait contenir cent-cinquante personnes. En 1825, il venait l'occuper ; l'institut des Petits Frères de Marie était définitivement établi, et n'avait plus qu'à se développer sous les auspices de Marie, qu'ils regardaient comme leur première supérieure. — Trait à noter, Champagnat, qui bâtit toute sa vie, n'éprouva jamais aucun accident, ni dans ses frères, ni dans ses ouvriers. Les maisons que Dieu bâtit prospèrent toujours sous sa bénédiction.

Le but des Petits Frères de Marie est, avant tout, d'assurer le salut de leur âme et, par les mérites de Jésus-Christ, de se rendre dignes de la gloire de Dieu. Leurs moyens de sanctification sont la prière, la méditation, la sainte messe, la fréquentation des sacrements, la lecture spirituelle, la règle et la correction fraternelle. Leur principale vertu, c'est la charité. L'objet de leur charité, c'est l'instruction et l'éducation chrétiennes de la jeunesse. Dans ce dessein, ils catéchisent les enfants, les préparent à la première communion, leur apprennent à prier, à se mettre sous la protection de la Sainte Vierge et de l'ange gardien, à s'intéresser au salut des âmes du Purgatoire. Ce point est à retenir, l'éducation chrétienne tient la première place ; l'instruction ne vient qu'en seconde ligne. Quand la probité des mœurs est assurée par la religion, on est toujours assez savant ; quand elle manque, on l'est toujours trop. Des savants, dans les villages, on ne réussira jamais à en former : l'école chrétienne forme d'honnêtes gens ; l'école sans Dieu forme des impies et des bandits.

Cette réflexion, en présence de l'orientation des écoles des Petits Frères, nous remet en mémoire le catéchisme républicain, composé par un nommé Poitevin,pour le culte de l'Être suprême et de la Raison, dans les écoles de la République :

Chapitre des sacrements.

Demande. — Qu'est-ce que le baptême ?

Réponse. — C'est la régénération des Français, commencée le 14 juillet 1789 et bientôt appuyée par toute la nation française.

D. — Qu'est ce que la confirmation ?

R. — C'est l'appel et la formation d'une Convention Nationale, qui,corrigeant les fautes nombreuses des deux premières Assemblées, a totalement aboli la royauté pour y substituer le régime républicain.

D. — Qu'est-ce que la communion ?

R. — C'est l'association proposée à tous les peuples raisonnables par la République française pour ne plus former sur la terre qu'une grande famille de frères, qui ne connaissent et n'encensent plus d'idole ni de tyran.

D. — Qu'est-ce que la pénitence ?

R. — C'est aujourd'hui la vie errante des traîtres à leur patrie...

Suivent des « maximes républicaines » ou commandements de la patrie.

« Reconnais un seul Etre, suprême protecteur de la nature entière ; tu l'auras bien servi quand tu auras rempli tous tes devoirs naturels, civils et politiques. »

Les instituteurs et institutrices devaient conduire au temple de la Raison les élèves pour soumettre leurs progrès à l'examen du peuple assemblé à Saint-Roch, le 30 ventôse an II. Le jeune Poupardin, âgé de huit ans, adresse à Dieu en public cette prière :

« Dieu bienfaisant ; toi que j'adore, Etre incompréhensible qui, par les ressorts cachés de la providence, as choisi la raison pour être le génie tutélaire de la France, reçois nos vœux ; ils te seront offerts par la candeur, » etc.

Suivent ces trois prières :

1° Invocation républicaine : « Chaste fille des cieux, O Liberté ! tu es descendue pour nous sur la terre : que ton nom soit à jamais chéri, etc. »

2° Salutation républicaine : « Je vous salue sans-culottides, noms révérés, que la fin de chaque année doit présenter tour à

votre culte, vertus, génie, travail et puis récompense, je vous salue..., etc. »

3° Credo républicain : « Je crois dans un Etre suprême qui a créé des hommes libres et égaux, etc... »

4° Commandement républicain :

La République tu serviras
Une et indivisible seulement.
Aux fédérations tu feras
La guerre éternellement.

L'œuvre de Champagnat fut traversée quelque temps par les malversations de faux frères ; elle en triompha. En 1827, l'Institut s'établissait à St-Symphorien d'Ozon et à Valbenoit. En 1830, il fallut faire des démarches pour obtenir, en faveur des Frères, l'exemption du service militaire. Après la révolution de Juillet, l'Institut eut à pâtir des vexations de la police : il fut suffisamment protégé par ses services. Toutefois, il ne put pas obtenir encore l'autorisation civile. A Rome, il fut plus heureux. Par un bref du 11 mars 1836, Grégoire XVI autorisait cette société de Marie et implicitement ses écoles ; il lui confiait les missions de la Polynésie, où furent envoyés les Petits Frères. Marcellin Champagnat, dont la vie était plus pleine de mérites que de jours, mourait en 1840, laissant la société sous le gouvernement du Frère François. A sa mort, l'Institut comptait 280 frères, trente postulants, quarante-huit écoles. Le 20 juin 1851, un décret assurait son existence légale. Eu égard à ses accroissements continus, le 9 janvier 1863, Rome l'approuvait définitivement comme congrégation à vœux simples, sous le titre de Frères Maristes des Ecoles. En 1892, elle était divisée en sept provinces. Outre les nombreux établissements qu'elle dirigeait en France, elle possédait des établissements scolaires en Belgique, en Angleterre, en Danemark, en Espagne, à Rome, en Suisse, en Afrique, aux îles Seychelles, au Canada, aux Etats-Unis, en Colombie et en Océanie. En 1905, elle compte 291 juvénistes dans les écoles préparatoires au recrutement de son ordre, 170 postulants dans ses noviciats, 228 novices, 1.902 profès annuels, 2.693 profès perpé-

tuels, 219 stables. Au total 5 003 frères. C'est la meilleure preuve des mérites de Champagnat et de la bénédiction de Dieu qui les favorise. Le serviteur de Dieu a été déclaré Vénérable ; il faut espérer qu'il sera placé un jour sur les autels, à côté de Louis de la Salle, fondateur des Ecoles chrétiennes.

En vue de préparer cette canonisation, une vie du vénérable serviteur de Dieu a été écrite par un de ses frères avec une parfaite abondance de détails et une grande onction de sage piété. A la seconde partie de cet ouvrage, se trouve une nomenclature très étudiée des vertus de Champagnat ; elle servira à en établir l'héroïsme ; Dieu se réserve d'y ajouter les miracles de sa miséricordieuse puissance.

3° *Claret.* — Parmi les saints personnages contemporains, de l'Espagne, il faut citer le vénérable Claret. — Antonio-Maria Claret naquit le 23 décembre 1807, à Salleur, province de Barcelone, de parents pieux. Dès son enfance, il fut un modèle de toutes les vertus ; il faisait littéralement l'admiration de tous ceux qui le connaissaient. De bonne heure il entra au séminaire de Vich ; il y fit, pour les études et pour la conduite, des progrès parallèles. L'évêque Corcuera, qui mourut en odeur de sainteté, touché des marques extraordinaires de sa sainte vie, voulut l'ordonner par anticipation. Dans le diocèse, Claret fut attaché à différentes fonctions paroissiales ; à l'édification de tous, admirables furent les fruits de son ministère ; le zèle qu'il déploya pour des cures merveilleuses lui mérita le respect de tous et le fit vénérer comme un saint.

Dans le champ restreint de la charge pastorale, son désir de sauver tout le monde le fit entrer dans la Propagation de la foi et l'embrasa du désir de verser son sang : ce fut un signe que Dieu le réservait à une plus haute fonction. Par inspiration divine, sa vertu inaugura une nouvelle ère de zèle, par le moyen des missions et des exercices spirituels. Le clergé, les séminaires, les maisons religieuses et séculières en tirèrent des fruits abondants de bénédiction. Comme si les diocèses de l'Espagne ne suffisaient pas à son zèle, il alla jusqu'aux îles Canaries, acclamé partout comme un saint.

Dans le dessein d'atteindre plus facilement son vaste idéal, il

fonda, entre autres instituts, la Congrégation des missionnaires Enfants de l'Immaculé Cœur de Marie ; il les remplit de son esprit et les poussa, par l'évangélisation, jusqu'aux frontières du monde.

Le gouvernement espagnol et la nonciature apostolique, reconnaissant la science et la sainteté du serviteur de Dieu, le présentèrent pour le siège archiépiscopal de Cuba ; malgré ses refus répétés, il dut l'accepter en vertu de la sainte obéissance. Durant les six années de son pontificat, il évangélisa, avec un grand zèle, ce vaste diocèse ; il réforma les séminaires, le clergé et le peuple ; il fit d'admirables conversions ; mais sans réussir à éviter la persécution et la calomnie. Un sectaire voulut même l'assassiner et le blessa grièvement.

Claret possédait les sciences qui illustrent un prêtre et un évêque ; il excellait également dans les sciences naturelles et l'exégèse ; il se distinguait surtout dans l'ascétisme et la mysticité. On lui doit beaucoup d'œuvres, d'opuscules, de tracts pieux. Maintes fois, il fut consulté par de grands personnages. Doué du don de prophétie et du discernement des esprits, il pénétrait les secrets du cœur humain, poursuivait d'extraordinaires conversions, y compris celle des sicaires qui voulaient l'assassiner.

Claret assista au concile du Vatican ; il y prononça un discours, plein de ferveur, qui édifia beaucoup l'assemblée. Par révélation divine, il prédit à Pie IX que les ennemis de la Papauté occuperaient Rome.

Ce prélat fut un modèle de pénitence ; il ne mangeait pas de chair, il ne buvait pas de vin ; il dormait peu et châtiait son corps avec les cilices et les disciplines ; il était, comme l'écrivit Pie IX, une victime offerte à Dieu. Plein de mérites et de vertus, éprouvé jusque dans son agonie, il mourut à Fontfroide en France, le 24 octobre 1870. On put graver en toute justice, sur la pierre de son tombeau, les célèbres paroles de S. Grégoire VII : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pourquoi je meurs en exil ». Dieu a manifesté la sainteté de son serviteur, en opérant, par son intercession, divers prodiges.

Le 10 octobre 1887, sur les instances de révérendissimes prélats et de nombreux missionnaires du Sacré-Cœur, furent commencées les enquêtes pour introduire un procès de canonisation. Le dossier

fut présenté à Rome en 1890. Le 11 juin 1897, les précieux restes du serviteur de Dieu furent transférés à Vich ; bien que son cercueil eût été envahi par l'eau, son corps fut trouvé sans corruption, après vingt-sept ans de sépulture. Finalement, le 4 décembre 1899, la sacrée Congrégation des rites ayant étudié les préliminaires du procès, constaté la réputation de sainteté du serviteur de Dieu, ses vertus, ses miracles, tant dans sa vie qu'après sa mort ; accédant aux innombrables sollicitations des cardinaux, archevêques, évêques, dignitaires, congrégations civiles et religieuses, le Pape Léon XIII daigna approuver l'introduction de la cause en béatification et canonisation. Par le fait, le serviteur de Dieu était déclaré vénérable ; son biographe espagnol espère que le vénérable Claret sera promptement placé sur les autels.

Parmi les ouvrages du vénérable Claret nous citons : un Manuel de chant ecclésiastique, Un chemin droit et sûr pour aller au ciel, un Catéchisme de la doctrine chrétienne, Les délices de la campagne, les Exercices spirituels de S. Ignace expliqués ; d'autres Exercices spirituels pour préparer les enfants à la première communion, Le séminariste instruit, La pensionnaire instruite, La vocation des enfants, La clef d'or ou réflexions pour ouvrir le cœur des pécheurs, un Nouveau Manuel des confesseurs, des Mélanges, quatre volumes d'opuscules et de nombreux volumes de discours. On croirait que Claret a passé sa vie à écrire ; et pourtant ses travaux de composition ecclésiastique ne sont qu'une modeste part de ses préoccupations. C'était un homme puissant en œuvres et en paroles : *potens in opere et veritate.* — Quand il sera placé sur les autels, le sacerdoce catholique aura un modèle de plus à imiter. C'est une coïncidence à remarquer : Claret est un contemporain du curé d'Ars, plus savant que son émule, mais nous confirmant dans cette conviction que Dieu a confié, à ses prêtres, le salut du monde.

4° *Sacré-Cœur d'Issoudun.* — En 1854, au moment où Pie IX définissait, à Rome, l'Immaculée-Conception comme dogme de foi, deux prêtres, à genoux devant son image à Issoudun, dans le Berry, se consacraient à son service sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ce titre offre un double sens : le cœur de la Sainte-Vierge est

le cœur qui a le plus aimé Jésus-Christ, et le cœur de Jésus-Christ est le cœur qui a le plus aimé la Sainte-Vierge ; de telle sorte que ce double rapport d'amour se résout, peur les hommes, en pluie de bénédictions. Choisir la Sainte-Vierge comme protectrice, sous ce pieux vocable, c'est donc s'assurer la plus grande somme d'amour, mais en s'engageant à lier en faisceaux les cœurs des hommes, soit pour répondre à tant d'amour, soit pour motiver ses tendresses. Sous le pontificat de Pie IX, cette initiative de Jules Chevalier et de Maugenest son compagnon, s'épanouit avec une spontanéité qui tient du prodige. Deux congrégations en sortirent ; l'œuvre fut érigée en archiconfrérie ; elle bâtit, pour son siège, la basilique d'Issoudun ; elle eut son noviciat et une petite œuvre pour son premier recrutement ; elle compta des associés par millions. A côté de cette expansion merveilleuse, il y a ordinairement, dans l'économie des œuvres divines, le temps d'épreuve. Sous Pie IX on avait été tout aux élans de l'espérance ; sous Léon XIII, on eut à subir les rigueurs de la proscription. Mais les œuvres qui savent supporter l'épreuve, non seulement n'y succombent pas, mais y puisent une nouvelle force et accomplissent de merveilleux progrès.

Sous Léon XIII, le grand événement du Sacré-Cœur d'Issoudun fut, après la fondation d'un scolasticat à Rome, le don d'une église et l'emploi de la congrégation aux missions étrangères. En 1881, le vicariat de la Nouvelle-Guinée était vacant, faute d'une communauté religieuse qui voulût s'en charger. Le Saint-Siège, par lettre du cardinal préfet de la Propagande, en chargea le Sacré-Cœur d'Issoudun. Le 1er septembre les Pères Durin, Navarre et Cramaille s'embarquèrent pour la Nouvelle-Bretagne, qu'ils ne devaient atteindre que treize mois plus tard. La première année de leur mission, le feu dévora leur siège ; il fallut revenir à Sydney pour s'entendre avec le cardinal Moran pour y fonder une procure et, de là, tracer un plus vaste plan de campagne. Le P. Chevalier envoyait, de son côté, en 1883, trois nouveaux apôtres, les Pères Hartzet, Vatan et Gaillard. Alors le P. Navarre ajoute, à la Nouvelle-Bretagne, la vaste et ténébreuse Nouvelle-Guinée. La moisson est abondante, les ouvriers sont peu nombreux. Arrivent deux nouveaux missionnaires, Stanis-

las Coupé et Henri Verjus, plus un essaim de dévouées coopératrices, les Filles de N.-D. du Sacré-Cœur. Un capitaine de pêcherie donne un petit vaisseau. Voilà les missionnaires qui parcourent les flots et volent partout à la fois. Ces intrépides apôtres visitent les îles, remontent les fleuves, établissent des stations. Léon XIII qui voit la lumière du Christ se lever sur les grandes îles païennes, nomme Louis-André Navarre, vicaire apostolique de la Mélanésie, administrateur de la Micronésie : Navarre est sacré évêque. Les Picpussiens de Tahiti et les Maristes de Samoa ont déjà évangélisé les îles Gilbert et Marshall ; ils les cèdent au Sacré-Cœur. En 1888, le P. Chevalier envoie aux missions les Pères Bontemps et Leray, avec le F. Conrad. Le Saint Siège, qui suit de l'œil tous ces travaux apostoliques, nomme évêques Verjus, Leray et Coupé ; il donne pour successeur à l'archevêque Navarre, Alain de Boismeme. La puissance de l'Eglise s'affirme à mesure que s'étendent ses conquêtes. Aux îles Gilbert, l'Eglise compte treize mille catholiques ; en Nouvelle-Bretagne, même extension du catholicisme. A la mort de Léon XIII, vingt nouveaux missionnaires, pères, frères, religieuses, s'embarquent pour ces îles lointaines. La mort, entre temps, a fait des victimes : des vivants les remplacent, et du haut du ciel, les morts assistent de leurs suffrages ceux qui leur succèdent au champ de bataille.

5° *Marie du Divin-Cœur.*— Maria Droste de Fischering, en religion sœur Marie du Divin-Cœur, dans l'ordre du Bon-Pasteur, étant supérieure du Bon-Pasteur à Porto (Portugal), fut à deux reprises invitée par le Sacré-Cœur à solliciter, du Pape, la consécration du genre humain. Par l'intermédiaire de son confesseur, elle transmit cette révélation divine à Léon XIII. Le Pontife, après l'avoir d'abord écartée, fit procéder à une enquête sur la religieuse, prit sa demande en considération, soumit l'acte proposé par elle à un examen théologique et, finalement, prononça la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus.

Ces faits sont historiques.

La sœur Marie du Divin-Cœur s'endormit en Dieu le 8 juin 1899, au soir, à l'heure même où commençaient les premières vêpres du jour solennel où devait s'accomplir la consécration. Elle n'avait que

trente-cinq ans ; mais elle avait achevé sa mission. Dieu l'appelait à lui, pour assister du haut du ciel à la grande manifestation dont elle avait été l'initiatrice.

Sans rien préjuger des futures décisions de Rome, on doit constater que la vie de la mère Marie du Divin-Cœur fut la vie d'une sainte. A la lire, on se croirait transporté jusqu'aux époques et jusque dans les cloîtres où florissaient les plus illustres servantes et confidentes de Jésus-Christ. C'est d'ailleurs l'opinion des populations catholiques et des autorités religieuses qui ont connu de plus près la supérieure du Bon-Pasteur de Porto. Celles-ci s'occupent déjà de réunir les éléments nécessaires à l'introduction de sa cause et celles-là n'hésitent point à l'invoquer dès maintenant comme une bienheureuse.

Nous ne saurions trop conseiller de s'instruire et de s'édifier dans la méditation de cette vie. La sainteté est une flamme qui, plus elle est proche, plus elle éclaire et réchauffe. A songer que cette religieuse, dont les vertus, les souffrances et les extases nous font rêver de temps lointains, fut notre contemporaine ; à calculer que, si Dieu ne l'avait pas cueillie dans sa fleur, elle n'aurait pas encore aujourd'hui quarante-cinq ans, on se sent, malgré soi, plus impressionné par ses exemples. Son héroïsme, parce qu'il se montre à nous plus voisin dans le temps, nous semble aussi plus accessible à nos efforts. Sa protection, parce que cette sainte a vécu pour ainsi dire au milieu de nous, nous paraît plus efficace. Il faut lire cette vie (1).

Nous n'avons pas l'intention de la résumer ici. Nous voulons simplement en souligner un trait caractéristique.

Un excellent chrétien se plaignait un jour que les révélations divines — ou prétendues telles, ajoutait-il, — allaient toujours à des âmes mystiques trop détachées des choses de ce monde et à des malades trop affaiblies par la souffrance ou trop surexcitées par les nerfs. La remarque était d'une observation un peu superficielle. Il est certain que Notre-Seigneur ne choisit pas, pour leur communi-

(1) Cette vie a été écrite par l'abbé Chasles, aumônier de la maison-mère de cette congrégation, Paris, chez Beauchesne.

quer ses desseins, des personnes enfoncées dans les préoccupations matérielles ; mais il s'est vu des natures très élevées en Dieu, qui gardaient en même temps beaucoup d'esprit pratique. Et, quant à l'union habituelle de la souffrance et de la sainteté, c'est une loi qui ne s'observe pas seulement dans la vie religieuse ; on la retrouve à chaque pas dans l'humanité. Il n'est pas d'œuvre grande, qui ne coûte à son ouvrier des labeurs et des peines ; il serait donc étrange que le point culminant que puisse atteindre l'humanité, c'est-à-dire le colloque intime avec Dieu lui-même, n'eût pas une contrepartie de terribles douleurs. Mais là encore, il est inexact de soutenir que toutes les croyantes soient des anémiques ou des névrosées.

En tout cas, la vie de la sœur Marie du Divin-Cœur anéantit cette objection.

Certes, Maria Droste de Vischering fut, dès sa première jeunesse, une mystique ; encore adolescente, elle entendait l'appel du Christ au plus profond de son cœur et rêvait de s'unir à lui. Mais, par un conseil mystérieux de la Providence, alors qu'elle se sentait attirée vers un monastère contemplatif, une impérieuse et claire vocation la poussa dans une congrégation active. On sait le but du Bon-Pasteur. Les héroïques religieuses qui font partie de cet ordre s'astreignent à panser les plaies les plus repoussantes pour une âme vierge, c'est-à-dire les plaies morales ouvertes par le vice ; elles se condamnent à cohabiter pour ainsi dire avec la corruption pour faire germer le repentir. C'est dans ce milieu que la pure jeune fille, au sortir d'un foyer plein de nobles vertus, alla s'enfermer. Et c'est dans ce milieu qu'elle sut se faire une vie intérieure admirable, sans négliger aucun de ses devoirs.

Non seulement, elle ne les négligeait pas ; mais elle consacrait à les remplir tant de zèle et de sollicitude, elle soignait avec tant de vigilance et de dévouement toutes ces âmes endolories par le péché, qu'elle y opérait des cures merveilleuses et que ses supérieures l'envoyèrent, à peine âgée de trente ans, gouverner leur maison de Porto.

C'est là que la maladie l'attendait. Mais, la sainte religieuse, qui avait su jusque-là joindre à la surveillance et à la direction les plus

attentives une vie intérieure très intense et très haute, allait prouver maintenant que les souffrances et l'infirmité n'étaient pas capables d'affaiblir sa pensée ni de ralentir son zèle. Non contente de pourvoir à tous les intérêts de sa maison, comme à tous les besoins spirituels et temporels de ses repenties, la sœur Marie du Divin-Cœur s'occupait, avec une générosité judicieuse et inlassable, d'une quantité d'affaires extérieures. L'admiration que provoquait sa vertu, la confiance qu'inspirait son jugement, la sympathie qu'éveillait sa charité, tout attirait vers elle une foule de personnes éprouvées, malheureuses ou embarrassées. Percluse ou crucifiée de douleurs, elle les accueillait toutes et prenait en mains tous leurs soucis.

Et c'est au milieu de cette existence douloureuse et surmenée, qu'elle trouvait le temps et la force de s'élever vers le Cœur de Jésus par les élans les plus purs et les plus ardents. C'est à ce moment que le Sacré-Cœur la trouvait assez recueillie, assez abîmée en son amour, pour lui découvrir ses desseins.

Les catholiques difficiles, aux yeux de qui le contrôle et l'adhésion d'un Pape aussi prudent que Léon XIII ne suffiraient pas pour authentiquer cette révélation, seront édifiés par la simple histoire de cette vie prodigieuse. Ils verront que jamais âme mystique n'eut une intelligence plus lucide et plus ferme de toutes les réalités de l'existence ; ils verront que jamais corps malade n'abrita un esprit plus sain.

Pour nous, cette révélation nous paraît lumineuse d'évidence et de beauté. Et, dans cette lumière, nous voyons rayonner une magnifique espérance. Oui, le Sacré-Cœur a voulu que dans le temps même où nous sommes, le genre humain lui fût consacré. Et il ne l'a pas voulu en vain. Les épreuves terribles dont l'Eglise est assailie et qui la menacent ne sont que les convulsions de la Bête malfaisante frappée à mort. L'avènement du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que prévoyait Mgr Amette, en son allocution de Montmartre, approche.

6° *L'Hospitalité du travail.* — Des hauteurs du ciel nous descendons sur la terre. L'œuvre de l'*Hospitalité du travail* fut organisée par la sœur Saint-Antoine des Dames du Calvaire. Cette hum-

ble fille du peuple, audacieuse et décidée quand il s'agit de faire le bien et de secourir les pauvres, avait dirigé l'orphelinat de Roissy (Seine-et-Marne), avant de venir fonder à Paris, 50, avenue de Versailles, une œuvre nouvelle de charité. Le comte de Laubespin, gagné à sa cause, consacra un million à la fondation de l'Hospitalité du travail, et un autre million fut bientôt trouvé pour aider à son fonctionnement. Sœur Saint-Antoine commandait et dirigeait tout avec tact et autorité. Elle organisa ainsi l'assistance du pauvre par lui-même et par son travail. Tous les malheureux de la vie gardent leur secret de misère en entrant dans les ateliers de menuiserie et de serrurerie établis pour les hommes, dans ceux de couture et de repassage établis pour les femmes. Pendant quarante jours, tout pauvre qui travaille peut recevoir un salaire de deux francs par jour et trouver au réfectoire voisin des ateliers, une nourriture saine et peu coûteuse. Le salaire est payé deux fois dans la journée de façon à permettre de quitter la maison de suite à celui qui a pu trouver du travail ailleurs et reprendre le cours de sa vie. L'idée de sœur Saint-Antoine a été féconde, elle a été reprise et développée ailleurs qu'à Paris, et l'assistance par le travail et non plus seulement par l'aumône est devenue avec raison une des formes sociales nouvelles de la charité.

7° *Mgr Faraud.* — Henry-Joseph Faraud était né à Gigondas, diocèse d'Avignon, le 17 mars 1823. Admis vers 1840 dans le *Juniorat* ou *Ecole apostolique* que les oblats de Marie-Immaculée avaient fondé à Notre-Dame des Lumières, il y termina ses études classiques, fit ses vœux de religion le 14 septembre 1844, et deux ans après, n'étant encore que minoré il fut envoyé par ses supérieurs dans les missions de l'Amérique du Nord. C'est là qu'il reçut le sacerdoce, le 8 mai 1847.

Lorsque en 1863 le Souverain Pontife divisa l'immense vicariat de Saint-Boniface, dix fois plus grand que la France, le P. Faraud fut désigné pour être le premier vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie avec le titre d'évêque d'Anemour. Sacré le 30 novembre de la même année par le doyen des évêques oblats, Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, plus tard cardinal et archevêque de Pa-

ris, il prit pour devise ces mémorables paroles de S. Martin : « *Non recuso laborem* ». C'était bien la devise qui convenait à l'évêque des régions les plus inhospitalières du globe. Un vieil habitué de ces contrées glacées a pu dire, en montrant la misérable habitation de deux missionnaires : « Après la Passion de Notre-Seigneur, je ne connais rien de plus triste que le sort de ces pauvres Pères. »

Ce que le vaillant missionnaire a souffert de fatigues, de froid, de faim et de privations de toutes sortes, pendant les quarante-quatre ans de sa vie apostolique ; ce qu'il a fait, de concert avec ses frères en religion, évêques ou simples missionnaires, pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, dans des forêts presque inaccessibles et au milieu de sauvages pauvres, grossiers, ignorants, Dieu seul le sait. L'histoire en sera peut-être essayée un jour, mais elle ne pourra pas tout raconter. Pour le moment, qu'il nous suffise de dire que là où, en 1845, il y avait à peine six prêtres sous la direction d'un évêque, il y a aujourd'hui une province ecclésiastique avec 6 évêques, 200 prêtres, 180 églises ou chapelles, 115 écoles fréquentées par plus de 5.000 enfants.

Une des dernières consolations de Mgr Faraud a été d'assister, l'année passée, au concile provincial de St-Boniface, le premier qui se soit tenu dans le nord-ouest de l'Amérique. Sa santé, depuis longtemps ébranlée, ne lui permettant pas, après le concile, de retourner dans ses chères missions du Mackenzie, il accepta la généreuse hospitalité que lui offrait son vénérable métropolitain, Mgr Taché, archevêque de St-Boniface.

C'est là qu'il est mort dans d'admirables sentiments de foi, de résignation et de soumission à la sainte volonté de Dieu, entouré de ses frères en religion et assisté par celui qui, il y a près d'un demi-siècle, lui ouvrait la voie dans les lointaines et pénibles missions du nord-ouest. Puisse-t-il du haut du ciel obtenir à ses pauvres enfants des bois, des apôtres nombreux, animés comme lui de l'esprit de zèle et de sacrifice !

§ IV. — QUELQUES MISSIONS

1° *Indo-Chine.* — Le savant historiographe de la Société des Missions Etrangères, Adrien Launay, directeur au séminaire de la rue du Bac, a fait paraître un ouvrage intitulé : *Les trente-cinq vénérables serviteurs de Dieu, Français, Annamites et Chinois*, dont la cause de béatification a été introduite en 1879 et 1889. L'avocat de la cause a terminé son *Information* sur le martyre de chacun de ces vénérables en octobre 1906.

Il y a, dans ce livre, les biographies de quatre missionnaires français, Etienne-Théodore Cuénot, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, mort en prison le 14 novembre 1861, Pierre-François Néron, décapité le 3 novembre 1860, Jean-Théophane Vénard et Jean-Pierre Néel, également décapités, le premier, le 2 février 1861, et le second, le 18 février 1862.

Ces biographies sont précédées d'une étude des plus intéressantes sur la législation persécutrice en Cochinchine « incomparablement plus abondante que celle de Rome, quoiqu'elle s'espace sur un temps beaucoup moins long. »

Cette législation comprend 20 édits publiés par trois souverains : Minh Mang (1820-1841), Thieu-tri (1841-1847), et le farouche Tu-Duc (1847-1883). Le document que les missionnaires considèrent comme le premier grand édit de persécution est du 6 janvier 1833. Sous Tu-Duc, pendant 15 ans, les édits se succédèrent en augmentant de plus en plus de violence. Le premier, en date d'août 1848, débutait en condamnant le catholicisme lui-même, « cette religion perverse dans laquelle on n'honore pas ses parents défunts, on arrache les yeux des mourants, on pratique beaucoup d'autres choses abominables. »

C'est la même note que l'on rencontre constamment sous le pinceau de Tu-Duc. Le souverain avait résolu de détruire la religion chrétienne dans ses Etats. Lorsqu'en 1856, l'empereur Napoléon III envoya un plénipotentiaire, M. de Montigny, au roi asiatique pour conclure un traité d'alliance avec l'Annam et arrêter la persécution,

Tu-Duc refusa de recevoir le ministre de France et redoubla de violences contre les chrétiens. Ce fut la convention imposée par la France, le 5 juin 1862, qui mit un terme à la publication des ordonnances persécutrices.

L'histoire des missions, sous le pontificat de Léon XIII, se continue, avec son dévouement séculaire, ses constants mais lents progrès. Aucun événement important ne les recommande à l'attention de l'histoire. Nous donnons, sur l'Indo-Chine, un simple coup d'œil rétrospectif, qui en fera suffisamment apprécier le caractère.

L'Indo-Chine est une longue péninsule à l'extrémité méridionale de l'Asie. Des hauts plateaux du Thibet oriental et du Yunnan se détachent de nombreux contreforts qui vont, en s'abaissant, jusqu'à la mer. Entre ces lignes de montagnes coulent de grands fleuves, l'Iraouaddi, le Salouen, le Ménam et le Mékong. La presqu'île de Malacca, la Birmanie, le Siam, le Cambodge, le Laos, la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin sont autant d'Etats païens qui occupent ces contrées. Les missionnaires catholiques évangélisent ces régions depuis le XVIIe siècle ; sur quarante-sept millions de païens, ils ont conquis à peine un million de catholiques ; en y ajoutant la Chine et le Japon, les catholiques, dans l'Extrême-Orient, ne dépasseraient guère deux millions. Le Japon est le pays qui inspire le plus d'espérance ; l'Annam et le Tonkin en inspirent aussi, d'autant plus qu'ils ont compté un plus grand nombre de martyrs. C'est par les voies ensanglantées que passent les triomphes de l'Evangile.

La Cochinchine et le Tonkin furent les deux pays les plus décimés par la fureur des tyrans. Les longs règnes de Ming-Mang et de Tu-Duc ne furent qu'une suite de massacres. Après l'expédition de Rigault de Genouilly contre Tourane et Saïgon, on eut onze années de tranquillité. En 1876, après la mort de Francis Garnier et du commandant Rivière, en attendant l'arrivée des amiraux Courbet et Bouet, il y eut partout des victimes. En 1884, six missionnaires furent tués. De nombreuses paroisses furent détruites, des églises brûlées, des centaines de chrétiens massacrés, des milliers de néophytes se jetèrent dans les forêts pour échapper à la mort. Bientôt les diplomates signaient des traités ; le guet-apens de Bac-lé mit à nu la fourberie

scélérate des indigènes. L'amiral Courbet bombarda Fou-tcheou et bloqua Formose, jusqu'à ce que les Célestes signassent la paix en 1885. Cependant le gouverneur Thomson plaçait le Cambodge sous le protectorat de la France ; un missionnaire paya de sa tête cette annexion. Cependant les Annamites ne désarmaient pas ; ils ordonnèrent aux chrétiens de rentrer et dès qu'ils les virent réunis, ils en firent une épouvantable boucherie. Ce ne furent plus des bandes isolées, mais des milliers et des milliers d'hommes soutenus par les soldats de l'armée régulière, qui enveloppèrent les villages, frappant partout sans distinction. Il y eut des hommes enterrés vivants, des femmes éventrées, des enfants précipités à la mer, avec une corde au cou. Quinze missionnaires, 60 catéchistes, 270 religieuses, 24.000 chrétiens furent lâchement assassinés dans la Cochinchine orientale ; dans la Cochinchine septentrionale, il y eut dix-huit prêtres indigènes et 8.500 chrétiens. Au Tonkin méridional, 4.800 catholiques furent tués ; 1.200 périrent de faim et de misère. Ruine complète des églises, presbytères, séminaires, orphelinats, couvents. Puisque le sang des martyrs est une semence de chrétiens, il faut croire que ces régions vont se couvrir bientôt de moissons spirituelles.

Depuis 1887, tous nos établissements français en Orient sont groupés sous le nom d'*Union indo-chinoise*, sous l'autorité d'un gouverneur général résidant à Saïgon. Dix-sept ans de tranquillité ont permis de relever bien des ruines. Cependant la fourberie des lettrés continue de se donner libre carrière ; ils cherchent à jeter la défiance entre les Français et les catholiques indo-chinois. Cette manœuvre leur réussit d'autant mieux que nos gouverneurs, choisis par un gouvernement antichrétien, font de l'anticléricalisme un article d'exportation. Malgré tout, la situation religieuse de l'Indo-Chine est bonne. Ces contrées, si bouleversées par la guerre et par une persécution sans précédent, offrent le spectacle de conversions nombreuses, et d'œuvres florissantes. Et ces conversions ne se font plus individuellement comme autrefois, mais par portions notables, parfois par des villages entiers. Cette Indo-Chine est partagée en onze vicariats : trois aux Dominicains espagnols, huit aux Missions étran-

gères de Paris. Même quand le Japon s'annexerait, comme on le dit tout haut, l'Indo-Chine, il n'y apporterait pas l'esprit de persécution ; il est, sous ce rapport, pour le moins aussi civilisé que les mandarins français, types d'impiété et de bassesse morale, qui ne peuvent sourire aux progrès de l'Evangile. Qui sait ? Peut-être l'empire du Soleil Levant est-il destiné à devenir un empire chretien ; et pourquoi un Charlemagne japonais ne viendrait-il pas un jour, avec ses soldats, à travers les continents et les mers, pour rapporter l'Evangile en Occident ? *Lumen ad revelationem gentium.*

2° *La Chine.* — La Chine est la plus vaste mission de l'univers ; elle compte cinq cents millions d'habitants, divisés en dix-huit provinces et quelques Etats annexes du Céleste Empire. L'Evangile y fut prêché de bonne heure ; mais l'évangélisation ne fut poursuivie avec vigueur qu'au XIII[e] siècle par les Franciscains et au XVI[e] par les Jésuites. Au XIX[e] siècle, elle a été menée avec plus d'ensemble ; actuellement l'immense étendue de ce vaste empire est confiée à douze sociétés de missionnaires. Les Lazaristes ont à convertir le Tcheli, le Tse-Kiang et le Kiansi nord ; les Jésuites, le Tcheli sud et le Chantoung ; les Franciscains, le Chansi nord et sud, le Hounan, le Houpé et le Chantoung ; les Augustins, le Hounan nord ; les missionnaires de Rome, le Chansi sud ; les missionnaires de Steyl, le Chantoung sud ; les Dominicains, le Fokien et Amoy ; les missionnaires de Paris, le Setchouan, le Koueï-Tcheou, le Yunnan, le Kouang-si, le Kouang-toung, la Corée, le Thibet et la Mandchourie ; les missionnaires de Milan, le Hounan et Hong-Kong ; les missionnaires de Schent, la Mongolie, le Kansou et le Kouldja. A la tête de chaque mission, il y a un ou deux évêques, une trentaine de prêtres, des églises, des stations, parfois des séminaires et des collèges. Sur cinq cents millions d'habitants, un million de Chinois à peine sont catholiques ; c'est bien peu sur un si grand nombre. Le défaut de succès ne tient pas au défaut de zèle ; mais plutôt à l'orgueil et aux mauvaises mœurs qui ne veulent pas céder la place à l'Evangile. Le mouvement de conversion est d'ailleurs entravé, tous les quatre ou cinq ans, par quelque trouble, quelquefois par quelques grandes insurrections comme celles des Täïpings et des Boxers.

En 1898, les Boxers, sous l'impulsion secrète de la cour, se soulevèrent pour exterminer les étrangers. Les ambassadeurs, se sentant menacés, demandèrent du secours à leur gouvernement ; les navires étrangers arrivèrent à l'embouchure du Peï-Ho, mais ne firent qu'irriter les Chinois. Dès les premiers jours de 1900, soixante-dix chrétiens furent égorgés ; l'ambassadeur d'Allemagne eut le même sort. Les missionnaires, les résidents, les ambassadeurs se réfugièrent au Pétang et y subirent un siège, peut-être le plus plein d'angoisses que l'histoire ait enregistré. Les ambassades mêmes durent être abandonnées et furent livrées aux flammes. Pendant deux mois, dix mille Boxers assiégèrent les derniers abris des Européens ; pendant deux mois, cinquante soldats défendirent ces misérables bicoques. Enfin l'armée internationale vint délivrer ces pauvres malheureux. Pendant le siège, quatre missionnaires et huit mille chrétiens avaient été mis à mort ; toutes les églises, chapelles, hôpitaux, écoles, étaient détruits. Du reste, ni les missionnaires, ni les fidèles n'ont désespéré ; à tous les moments du siège, ils se sont sentis protégés par quelque chose qui veillait sur eux. Les païens eux-mêmes ont dit que, pendant la nuit, ils voyaient dans l'air une grande dame blanche et des soldats qui avaient des ailes. Depuis il a fallu relever toutes ces ruines. On s'est mis à l'œuvre avec rapidité et succès. « Je reviens du nord, écrit en 1903 un visiteur ; toutes nos missions sont dans un état de grande prospérité. Notre jeune vicariat du Tche-li oriental est tout en fermentation et en progrès. Et de Pékin que vous dire ? Les ruines disparaissent. Notre Pé-tang est tout rajeuni. Le collège des frères Maristes, la maison-mère des Joséphines, l'hôpital Saint-Vincent, l'église Saint-Sauveur, les séminaires, l'imprimerie, la résidence des missionnaires, tout est restauré, tout est reconstruit. »

L'histoire de ces missions nous offre constamment le même spectacle : d'un côté épreuves, de l'autre héroïque constance. D'un côté, c'est la fourberie des mandarins qui appellent des brigands. Une bande de malfaiteurs passe comme une trombe sur les chrétientés d'une province. Parfois la trombe devient cyclone et le sang chrétien coule dans tout l'empire. Après la persécution, la famine et tous ses ravages. Là où régnait la prospérité, il n'y a plus que

morne désolation. D'un autre côté, brille la patience du missionnaire, toujours en instance près des autorités pour obtenir justice. De tribunal en tribunal, il arrive à Pékin, où le ministre de France appuie ses réclamations. Les indemnités sont accordées pour les dommages matériels. On se remet à l'œuvre pour reconstruire et recueillir les orphelins, les pauvres, les vieillards. Malgré tous ces miracles d'héroïsme, la Chine compte à peine un million de catholiques. C'est bien peu en comparaison des cinq cents millions d'habitants. Les derniers événements, la guerre de Mandchourie, le réveil du Japon, la transformation militaire de la Chine, peuvent influer diversement sur l'avenir. La flamme de l'apostolat peut enflammer toujours de braves cœurs d'apôtres ; il en faudrait même une profusion. Un modique ferment ne peut pas mettre en fermentation une si grande masse.

3° *Le Japon.* — Le Japon est un pays, formé de plusieurs îles, situées, par rapport à l'Europe, dans les régions du soleil levant. Ces îles, séparées du monde connu, signalées par Marco Polo et Magellan, ne furent visitées qu'en 1542, par le portugais Pinto. Les récits de Pinto suggérèrent à un espagnol, alors missionnaire dans l'Inde, l'idée d'aller au Japon, porter la bonne nouvelle du salut. Pendant vingt-sept mois, François-Xavier, car c'était lui, évangélisa toutes les classes de la société japonaise. Lorsque des ordres supérieurs le rappelèrent aux Indes, d'autres Jésuites vinrent continuer son œuvre. On vit alors se renouveler, au Japon, tous les merveilleux phénomènes d'une Eglise naissante. Des conversions nombreuses, des convertis d'hier apôtres aujourd'hui, des églises qui s'élèvent, des communautés chrétiennes qui se forment, des écoles qui s'ouvrent, une nation catholique au berceau. Alors l'ennemi de tout bien sème, contre les néophytes, d'odieux mensonges et d'abominables calomnies. La tempête s'élève avec fureur contre ces commencements d'une nouvelle Eglise. Les hommes politiques s'alarment, les partisans des vieux cultes et des vieilles traditions nationales font entendre pour leur foyer, pour leurs autels et pour leur indépendance, d'énergiques protestations. Un édit de proscription paraît. La police, les magistrats, les soldats recherchent les chrétiens, les

traînent devant les tribunaux qui les condamnent, et les font mourir au milieu d'horribles supplices, poursuivis jusqu'à leur complète extermination. Le Japon, qui avait compté jusqu'à deux millions de chrétiens, vit deux persécutions anéantir complètement le christianisme. De 1640 à 1844, la législation japonaise reste formelle sur les rapports du pays avec les étrangers. Le Japon publie cet avertissement terrible : « Tant que le soleil échauffera la terre, qu'aucun chrétien ne soit assez hardi pour venir au Japon ! Que tous le sachent : quand ce serait le roi d'Espagne en personne, ou le Dieu des chrétiens, ou le grand Saka lui-même, celui qui violera cette défense le paiera de sa tête. » En vertu de cet avertissement, tout prêtre catholique pénétrant sur le territoire du Mikado est condamné à mort ; tout Japonais qui sort de son pays, ne peut y rentrer sans subir la même peine. Le Japon s'isole totalement du reste de l'univers.

La première cause de ce malheur fut la jalousie des bonzes. La conversion totale du Japon eût détruit leurs richesses et leur influence ; ils cherchèrent donc, contre les chrétiens, des griefs qu'ils pourraient exploiter ; ils s'agitèrent avec l'habileté facile à des enfants du pays, qui se voient menacés dans leur importance. La cupidité des nations européennes et les divisions religieuses, causées par le protestantisme, vinrent au secours des bonzes. Après l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre étaient venues dans l'Extrême-Orient. Le commerce, d'une part, la religion de l'autre faisaient de ces trois nations, des sœurs ennemies, toujours prêtes à en venir aux mains. L'Espagne avait ses missionnaires et ses marchands ; la Hollande et l'Angleterre avaient des prédicants et des hommes d'affaires. Le Japon était un trop brillant enjeu, pour que chaque Etat ne cherchât pas à l'entraîner dans son orbite, quitte à périr tous les trois, victimes d'une malheureuse concurrence. Leurs basses jalousies furent, en effet, la cause de deux grandes persécutions, de la ruine provisoire du catholicisme et de l'exclusion des étrangers. Une telle exclusion ne peut pas être totale ; le commerce continue, en effet, mais seulement dans les ports. Et pour se prémunir contre le retour des missionnaires, les Japonais placèrent, à toutes les portes du Japon, des croix ; en sorte que l'étranger ne put plus entrer qu'en foulant aux

pieds l'instrument de la rédemption. Les Hollandais, à peu près seuls, continuèrent, pour avoir des épices, à fouler aux pieds la croix pendant plusieurs siècles. Cette façon d'entendre la justification par Jésus-Christ, montre que le protestantisme d'Arminius ou de Gomar n'est qu'une caricature ou une hypocrisie de religion.

Jusqu'en 1868, le Japon vit en dehors de tout mouvement contemporain. A l'intérieur, son état social est celui d'une féodalité puissante qui a deux souverains à sa tête, le Mikado, comme souverain temporel, le Chôgoun comme souverain spirituel. Au-dessous de ces deux puissances, une noblesse vassale, en échange de ses fiefs et privilèges, doit le service religieux, civil et militaire. Cet état de choses dura de 1602 à 1854.

4° *Ouverture du Japon.* — Alors apparaissent les premiers vaisseaux américains, envoyés par le président Fillimore et commandés par Perry. Le Japon est contraint, par la force, de signer un traité avec les barbares d'Amérique ; il permet aux Américains de s'établir à Shimoda et à Hokodate. Les nations européennes suivent de près le sillage des cuirassés américains ; l'Angleterre, la Russie, la Hollande, la France, réclament une place à l'empire du Soleil Levant. Alors éclatent, au Japon, des divisions intérieures ; le vieux parti qui voulait l'exclusion des étrangers est vaincu ; le Chôgounat est supprimé ; le Mikado, partisan des réformes, ouvre le Japon à l'étranger. Le Japon, fort de sa jeunesse, veut entrer en relations avec les Etats européens et se modeler lui-même sur le type de leurs constitutions. En 1871, la féodalité est abolie ; un parlementarisme, emprunté à l'Allemagne et à la France, fait entrer le Japon dans le mécanisme représentatif de deux assemblées parlementaires et d'un gouvernement libre. Les jeunes Japonais vont étudier dans les universités et dans les écoles militaires de l'Europe. La presse, à peine créée, répand à profusion sur le territoire. les idées d'outre-mer et d'outre-monts. Des écoles indigènes sont fondées ; l'instruction se propage avec une rapidité étonnante. Des chemins de fer se construisent ; le calendrier grégorien est adopté ; une constitution est proclamée en 1889. Trente-cinq ans avaient suffi à ce peuple intelligent et laborieux, pour franchir l'étape que ses aînés d'Europe mirent plusieurs

siècles à parcourir. Aussi décidé qu'il est intelligent et laborieux, dès qu'il voit ses institutions fonctionner régulièrement, ses bataillons sur pied, il déclare la guerre à la Chine et lui arrache la Corée ; puis il déclare la guerre à la Russie, lui prend Port-Arthur, la repousse jusqu'à Moukden et signe, en Amérique, un traité qui met, sous la garde du droit public, la prépondérance du Japon en Extrême-Orient. Les imaginations, qui vont vite, ont déjà signalé à l'Europe le péril jaune. Pendant que l'Angleterre signe, avec le Japon, une alliance politique, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis maintiennent, dans ces lointains parages, leur situation. Sera-ce pour longtemps, l'avenir le dira. Déjà les voyants ont prédit une grande invasion de la race jaune sur le monde, le recommencement des invasions de Gengis-Kan et de Tamerlan, par le Japon et la Chine unifiés. En histoire, les faits vont moins vite que les imaginations. La conquête du monde n'est pas, ne peut pas être l'effet d'une promenade militaire. L'Europe a encore assez de force pour arrêter une invasion.

5° *Le rôle de l'Eglise catholique.* — C'est au sein de cette société, transformée à l'européenne depuis hier et fière de ses victoires, que l'Eglise romaine doit exercer son action religieuse et sa puissance de civilisation. Ce ne sont plus des barbares venus de la Tartarie ou des sauvages perdus dans les îles lointaines, qu'elle doit instruire, convertir et baptiser. Comme au jour où Paul arrivait à Athènes, et prêchait le Dieu inconnu ; comme au jour où Pierre annonçait, dans Rome, la bonne nouvelle, sur la voie Nomentane ou dans la maison de Pudens, les missionnaires se trouvent en présence d'une société païenne, comme celle de Rome, au temps de Marc-Aurèle. Le Japon est aussi fier de sa puissance et de ses conquêtes, que pouvait l'être Rome, maîtresse du monde ; il est aussi orgueilleux de sa pensée que l'est Athènes d'Aristote ou de Platon ; il est, en même temps, aussi corrompu que pouvait l'être l'antiquité. Les apôtres du Japon ont à lutter contre les mêmes obstacles qui s'opposèrent à la rapide propagation du christianisme naissant. Méprisés comme étrangers, suspects comme représentants d'une religion dont le chef suprême est à Rome, odieux parce qu'ils intiment une loi terrible pour toutes les passions des hommes, les missionnaires au Japon sont

paralysés par le scepticisme indigène, par l'irréligion que la confusion des confessions chrétiennes n'est pas faite pour dissiper. Aux Japonais venus en Europe pour étudier et repartis avec l'esprit d'indifférence, le mauvais génie du siècle insuffle un éclectisme élégant, une espèce de syncrétisme, qui met sur le même pied le Jésus-Christ des chrétiens et le Çakia Mouni des Bouddhistes : l'un incarnation des traditions nationales, l'autre génie de la civilisation nouvelle. Grâce à Dieu, le Japonais, naturellement positif comme le Romain et ami de l'étude comme l'Athénien, offre à la prédication de l'Evangile des points d'appui et des gages de succès. La société japonaise, renouvelée par de récentes réformes, paraît plutôt sympathique à des idées qui doivent confirmer, vivifier même ses transformations. Des conversions se produisent dans toutes les classes. A côté de l'humble ouvrier, du modeste artisan, qui vénère la parole évangélique aux champs ou à l'atelier, il y a une élite d'intelligences, qui, par ses relations, son influence, son savoir, ses vertus, doit favoriser le premier mouvement d'expansion religieuse. C'est un peuple, en train de se convertir au XVI[e] siècle, qui va reprendre, quatre siècles plus tard, l'œuvre de sa conversion au christianisme.

6° *Les premiers ouvriers de l'Evangile.* — Le premier prêtre qui mit le pied au Japon contemporain fut Augustin Forcade, mort archevêque d'Aix ; il était parti, en 1844, comme interprète de l'amiral Cecil et resta deux ans, à peu près sans fruit. Au retour des vaisseaux français, Forcade reçut, comme auxiliaires, Le Turdu et Adnet ; il fut nommé évêque, mais toujours sans résultat. En 1858, le baron Gros signait, à Yedo, un traité franco-japonais ; son article 4 portait : « Les sujets français auront le droit d'exercer librement leur religion au Japon, et, à cet effet, ils pourront y élever, dans le terrain destiné à leur résidence, des édifices convenables à leur culte, comme églises, chapelles, cimetières, etc. Le gouvernement japonais a déjà aboli, dans l'Empire, les pratiques injurieuses au christianisme. » Ce n'était pas encore toute la liberté, mais c'était l'acheminement à la prédication de l'Evangile au Japon. Pour mettre à profit ces stipulations arrivaient, en 1859, deux missionnaires, Girard et Mennet ; un peu plus tard, Petitjean. Une chapelle s'ouvrait à Yoko-

hama ; une école, à Yedo. On savait qu'en un lieu ignoré du territoire nippon, des chrétiens authentiques étaient restés fidèles à la foi prêchée par S. François Xavier. Des Irlandais, quelques Français et quelques Chinois formaient alors tout le noyau de l'Eglise japonaise. Un vendredi du mois de mars 1865, vers midi et demi, une douzaine de personnes étaient groupées devant l'église de Nagasaki. La porte était fermée ; Petitjean, mû par une inspiration divine, ouvre la porte, s'approche de ces gens et les prie d'entrer. Non sans crainte, on le suivit, car on se rappelait la dernière persécution, où les sbires japonais avaient mis en prison des sujets du Mikado, coupables seulement d'avoir entendu la prédication chrétienne. Tandis que Petitjean s'agenouillait devant l'autel, trois femmes se détachent du groupe, et, la main sur la poitrine, lui disent : « Notre cœur, à nous tous qui sommes ici, est le même que le vôtre. — Vraiment, répond le missionnaire, mais d'où êtes-vous ? — Nous sommes d'Urakrami. A Urakrami, presque tous ont le même cœur que nous. » Et aussitôt cette femme de lui demander : « Où est l'image de sainte Marie ? » A ce nom béni, on peut juger la joie du prêtre. Eh quoi, après plus de trois siècles, c'était le nom de Marie qui, le premier, revenait sur les lèvres de ces chrétiens de père en fils, par la seule force de la grâce et de leur bonne volonté. Quand Petitjean les eut conduits vers l'oratoire de la Sainte-Vierge, tous de s'écrier avec transport : « Oui, c'est bien Sancta Maria ; voyez sur ses bras, son auguste Fils Jésus. » Après trois siècles, le prêtre d'Occident et les chrétiens d'Orient se rencontraient dans la foi aux mêmes dogmes, la soumission aux mêmes lois, la solennité des fêtes chrétiennes et la connaissance des temps.

Les jours qui suivirent cette scène mémorable amenèrent à l'église une foule si nombreuse, qu'il fallut, pour ne pas soulever les ombrages de la police, user de prudence. Le P. Petitjean toutefois recueillit de nouveaux indices sur l'intensité de leur vie chrétienne. Tous portaient des noms espagnols ou portugais ; ils administraient le baptême, sanctifiaient le dimanche, récitaient en latin le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et le *Salve Regina* ; ils avaient aussi le chapelet et pratiquaient les oraisons jaculatoires. Cette rencontre parvint jus-

qu'aux contrées des chrétiens restés fidèles. Le P. Petitjean sut bientôt que leur nombre s'élevait à près de quatre mille. Tous avaient gardé une foi vive ; ils possédaient, sur les mystères de la religion, l'instruction moyenne des paysans de France. Un de leurs baptiseurs demandait, un jour, au P. Petitjean, s'il n'avait pas d'enfants. « Vous et tous vos frères chrétiens et païens du Japon, répartit le missionnaire, voilà les enfants que nous donne le bon Dieu. » A cette réponse, le baptiseur s'inclina jusqu'à terre et s'écria : « Merci ! merci ! ils sont vierges. » — Du reste, ces chrétiens avaient gardé pieusement les livres, les calendriers, les images ; ils attendaient que Dieu, après la tempête, leur envoyât de nouveaux prêtres, avec le rameau d'olivier. Différentes difficultés avaient surgi entre eux sur l'administration du baptême et sur le mariage ; elles furent vite résolues, sans discussion. Ainsi, dès leur arrivée, les missionnaires n'avaient pas des païens d'abord à convertir, mais des communautés chrétiennes à ressusciter, à réorganiser, à administrer. La moisson était abondante et les moissonneurs faisaient défaut.

7° *Les premières communautés chrétiennes.* — Le bruit se répandit que ces chrétiens restés quatre cents ans fidèles pouvaient s'élever au chiffre de cinquante mille ; c'était une exagération, mais pas pour longtemps. Au cours de 1866, arrivèrent de nouveaux missionnaires ; Petitjean fut nommé vicaire apostolique. De son côté, le ministre de France, Roches, avait pris en main la cause de ces chrétiens japonais, tous avides d'instruction religieuse et de réconfort spirituel. L'Eucharistie est rendue à des âmes qui s'y préparent avec une foi et un amour touchants ; des conversions s'accomplissent, des baptêmes se confèrent, et forts de la force de Jésus-Christ, on peut voir des jeunes gens, des vieillards, des vierges, se vouer à toutes les ardeurs d'une héroïque mortification ; apôtres infatigables au milieu de leurs frères païens, soucieux de leur salut comme un moine dans un cloître. On le vit bien en 1867, quand la persécution parut se réveiller soudain. Les catholiques japonais étaient résolus à se faire hacher, comme autrefois, non seulement sans murmure, mais avec allégresse. Malgré les menaces, la fureur du gouvernement se borna à des rigueurs de police, à des sévérités de justice et à des

exils. En 1868, la révolution qui renversa le Chôgoun, augmenta encore les duretés de la persécution. Urakrami fut cruellement éprouvé ; les îles Goto eurent les honneurs de la persécution. Le cachot et la torture par le feu vinrent éprouver les néophytes ; l'excès des souffrances physiques et morales envoya quelques martyrs au ciel. Puis, tout à coup, le Mikado se ravisa, la persécution prit fin en 1873 ; la liberté des cultes fut même proclamée, pas encore dans toute son étendue. En dressant le bilan des ravages des dernières épreuves, il fut reconnu que le nombre total des chrétiens survivants pouvait se supputer à vingt-cinq mille. Leur territoire était partagé en huit districts, en cinquante-trois chrétientés, avec trois églises et vingt-sept oratoires. Deux évêques, vingt-neuf missionnaires, deux cent vingt-sept catéchistes les administraient. On avait pu créer deux séminaires, six écoles de garçons, une école de famille, deux orphelinats. C'était un beau résultat et un consolant espoir.

8° *La paix religieuse.* — De 1873 à 1903, il y a paix religieuse au Japon. Depuis lors, la foi catholique n'a pu qu'étendre ses conquêtes, non sans difficultés, mais avec plus d'aisance. L'Eglise est militante sur la terre ; elle a toujours à lutter contre quelque obstacle. Au lendemain de la persécution, il fallut réparer les brèches, cicatriser les blessures, reprendre toutes les œuvres par la base. On eut, pour ces travaux, un nouvel arrivage de missionnaires et le concours des congrégations religieuses. Les Dames de Saint-Maur créèrent des écoles et des orphelinats ; les religieuses de l'Enfant-Jésus de Chauffailles et de Saint-Paul de Chartres en firent autant. Au lieu d'un vicariat apostolique, il y en eut deux, l'un au sud, l'autre au nord ; chaque évêque bâtit une église ; chaque centre eut sa chapelle ou son oratoire. L'œuvre de Dieu allait son train accéléré, lorsqu'un événement politique vint décupler sa force. Le Mikado voulait conduire son peuple au plein épanouissement de la civilisation ; mais il y avait à cette entreprise un obstacle, le paganisme japonais, ces vieilles superstitions qui ne sont rien que de vaines observances et de stériles pratiques, mais qui lient comme des chaînes de fer. On ne voulait pas le détruire par la force ; on ne pouvait pas le détruire par la persuasion ; il ne restait donc qu'un moyen de tourner la dif-

ficulté, c'était de laisser le paganisme à son sort et de proclamer, cette fois, la pleine liberté des cultes. Le 11 août 1884, le gouvernement proclamait qu'il n'y avait plus, au Japon,de religion d'Etat. En 1889, lorsque la monarchie devint constitutionnelle, l'article 28 de cette charte porta : « Les sujets japonais jouiront de la liberté de croyance religieuse, en tout ce qui n'est pas préjudiciable à la paix et au bon ordre, ni contraire à leurs devoirs de sujets. » Un tel décret qui, en pays chrétien, ne peut attrister que profondément tout cœur religieux, fut accueilli au Japon avec allégresse. Ce décret ne visait pas à frapper l'Eglise, mais à l'affranchir. Désormais le Japon était une terre civilisée ; on pouvait y vivre selon sa foi, comme en Europe ou en Amérique. Pour répondre à ce mouvement et en recueillir les grâces, Léon XIII supprima les vicariats apostoliques et établit la hiérarchie de l'Eglise : un archevêque à Tokio ; des évêques à Nagasaki, à Osaka et à Hakodate. Bien plus ; les quatre évêques japonais inaugurèrent leurs fonctions épiscopales, par la célébration d'un concile à Nagasaki. Notre cœur s'émeut, notre plume tressaille à cet événement : un concile national au Japon ! Qui nous donnera de voir, dans la vieille France, délivrée de ses aberrations séculaires et de son particularisme national, un concile national, se réunir à Lourdes, par exemple, pour que, la Vierge nous couvrant de son voile, fasse, de ce qu'ils espèrent être un tombeau, le berceau de la résurrection.

La pleine liberté des cultes, le rétablissement de la hiérarchie, un concile national, sont autant de faits dont il faut mesurer exactement l'importance. Pour en prendre la mesure exacte, il ne faut pas le faire avec trop de raison, mais avec un bel élan de joie et d'espérance. Les Japonais si longtemps opprimés par des lois de sang, sevrés longtemps de toute consolation religieuse, les voilà libres de se dilater dans la pleine lumière du Dieu fait homme. Ce peuple japonais, si plein d'attraits pour la vérité totale, est insatiable maintenant de consolations et de grands espoirs. Courir à travers le pays, toujours prêcher, toujours dispenser les grâces et les mystères du Christ, voilà la tâche du missionnaire. Ce n'est plus seulement le zèle qui l'entraîne, c'est la nécessité qui le talonne. Huit mission-

naires parcourent le pays dans tous les sens ; ils catéchisent, enseignent, prêchent, convertissent. Un jour, c'est un chef de pèlerinage bouddhique qui abjure ; un autre, c'est un grand propriétaire dont la conversion entraîne vingt familles. Comme aux premiers temps de l'Eglise, c'est une ivresse du verbe et une irrésistible propagande. Riches et pauvres, qui viennent d'entendre la bonne nouvelle, la prêchent maintenant à leur tour. On ne met pas le vin nouveau dans les vieilles outres. Il faut briser les cadres trop étroits de la mission. Le catéchisme est toujours la pierre angulaire ; mais il faut y ajouter toutes les formes du discours et toutes les méthodes savantes. Ce n'est pas seulement un peuple qui se relève, c'est une Eglise qui s'affirme ; ce sont les usages de la vieille Europe qui s'implantent partout. Vous vous croiriez à Paris, vous êtes à Tokio.

La Constitution assure aux prêtres la liberté du droit commun. Le gouvernement, loin de mettre obstacle à leur zèle, les honore de sa considération et les seconde de ses sympathies. Tout le monde sait que le prêtre catholique n'obéit à aucune ambition, qu'il est sans arrière-pensée politique, que son esprit, son cœur, son bras, son sang, sa vie, tout est consacré, sacrifié à la patrie japonaise. Les fonctionnaires de l'Etat visitent les écoles, les hospices, les orphelinats des catholiques ; plusieurs ne sont pas éloignés de voir, dans l'Evangile, la grande charte de l'humanité. Au service religieux pour l'âme de Léon XIII, à la cathédrale de Tokio, assistait un membre du gouvernement ; il attestait, par sa présence, que les ministres prenaient officiellement part aux douleurs de l'Eglise.

En 1903, telle est la statistique religieuse du Japon. Sur une population totale de 43 millions, il y a soixante mille catholiques, cinq évêques, cent vingt prêtres européens, trente indigènes, cent soixante-cinq églises et chapelles, trois séminaires avec quarante-deux séminaristes, cinq communautés d'hommes avec quatre-vingts religieux, vingt-cinq communautés de femmes avec trois cent vingt-cinq religieuses. C'est encore relativement un petit troupeau ; mais il est sans crainte parce qu'il plaît à Dieu de lui donner un royaume. Provisoirement, c'est le levain dans la pâte, c'est le ferment pour toutes les mesures de farine. Ce ferment se reproduit par lui-même avec une merveil-

leuse fécondité ; il ne soulèvera pas seulement la pâte, il soulèvera les montagnes.

9° *Les résultats.* — Jusqu'ici les résultats sont très encourageants ; larges s'ouvrent toutes les perspectives de l'avenir. Les vieux cultes du Japon, le boudhisme et le shintoïsme, ne peuvent guère se soutenir au contact du rationalisme européen ; ils ont, toutefois, dans l'ignorance des masses populaires, un élément de conservation. L'obstacle que pouvait créer la présence du schisme russe à Port-Arthur et à Vladivostock, est écarté à jamais par la guerre et trouvera dans les compétitions du mauvais voisinage une source de recrudescence. Le protestantisme anglais et le luthéranisme allemand sont là, avec le prestige de leur grandeur nationale et l'attrait de l'inconnu, avec leur amour pour les passions et pour l'orgueil. L'argent surtout ne leur manque pas, mais il ne faut pas trop redouter la traite des consciences ; il y a, dans ce maquignonnage, quelque chose qui blesse la délicatesse de l'esprit et révolte la dignité de la conscience. L'argent d'ailleurs ne donne pas le zèle apostolique ; il l'empêche. L'obstacle à la foi n'est donc ni dans les vieux cultes, ni dans les religions étrangères, il vient plutôt de l'état de la société et de l'état des esprits. L'orgueil national rend tout Japonais hostile à l'étranger ; s'il est d'humble condition, il garde au fond de son âme les préjugés antiques ; s'il est allé étudier en Europe, il en est revenu la tête farcie de mauvaises lectures et d'autant plus rebelle à la vérité. Avec cela, un orgueil sans limites, un sensualisme sans frein et une duplicité à tromper le diable en personne. A côté des défauts et des vices, se placent les qualités. Le Japonais est intelligent ; le Japonais aime à entendre parler, à discuter, à lire, à atteindre, s'il le peut, la raison des choses. Chez lui, il n'y a pas encore cet abus des grâces qui fait les apostats indécrottables et les ennemis irréductibles. On peut facilement le joindre, et il n'est pas impossible de le convaincre. Les collèges s'ouvrent ; tous les enfants japonais, sans exception, s'y précipitent. Les missionnaires sont partout ; partout ils ont à déployer cette souplesse de dévouement que possède si excellemment le missionnaire français. Simple catéchiste, philosophe, historien, orateur, conférencier, pédagogue, il est tout à la fois.

Une chose l'encourage, c'est que le Japonais, aussitôt converti, devient apôtre. Une fois en possession de la vérité, nul obstacle ne l'arrête, nulle difficulté ne le rebute. Avec de telles dispositions, les conquêtes de la foi doivent s'accomplir avec une facilité relative. L'essentiel, pour en activer l'extension, c'est qu'il se forme, au plus vite, un clergé indigène. La longueur des études suivies selon le programme européen, l'obstacle du service militaire,obligatoire là comme partout, créent des embarras momentanés. Mais où la foi n'a-t-elle rien à vaincre, et n'est-il plus vrai que pour elle tout est moyen, même l'obstacle ? Les hommes n'ont qu'à apporter tout leur bon vouloir : Dieu fera le reste. Le bon Maître est toujours là ; il dit toujours : « Désormais je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis ; car je vous ai choisis et je vous ai placés, pour que vous alliez, que vous portiez des fruits et que vos fruits demeurent. »

10° *L'avenir.* — L'avenir du Japon préoccupe, en Europe, tous les grands esprits. On l'a vu se transformer si rapidement et grandir si vite, que, devant lui, s'ouvrent toutes les portes. Il ne faut pas oublier la fragilité des choses humaines et le temps nécessaire à l'accomplissement de toutes les entreprises. L'esprit humain a besoin lui-même de lentes combinaisons et d'une longue patience. Le calcul, au reste, n'est pas tout, en ce monde : l'homme s'agite et Dieu le mène. Dieu peut donner à un peuple, qui a derrière lui quinze siècles de grandeur historique, des hommes bas et lâches, incapables non seulement de la comprendre, mais impuissants à la suivre et ardents à la détruire. Mais aussi, il peut donner, à un peuple jeune, une mission pour transformer l'Orient, le secouer de sa longue inertie, l'armer de science et le précipiter sur les champs de bataille. Un peuple qui moissonne des lauriers, sent l'enthousiasme lui monter au cœur, et si Dieu lui donne un Théodose, un Constantin ou un Charlemagne, il n'y a rien à quoi ce peuple ne puisse atteindre. En lisant, dans ma jeunesse, l'histoire de la conversion du Japon et des persécutions qui y détruisirent, pour un temps, le christianisme, je remarquais deux choses : la rapidité de la conversion, ce qui suppose une grande droiture d'esprit et une grande générosité d'âme ; et l'héroïsme de la confession des martyrs, ce qui suppose un

peuple confirmé, par la vérité, dans la pleine possession de la vertu. Le peuple japonais doit être resté dans ces dispositions avec une grande affinité pour l'Evangile et une invincible bravoure à le confesser. D'autant mieux que ses apôtres et ses martyrs sont maintenant des saints du ciel. S. François-Xavier aime toujours le Japon arrosé de ses sueurs ; il intercède pour sa vocation aux desseins de la Providence. Les martyrs japonais, avec leurs palmes triomphantes, demandent au Dieu des armées des légions de fidèles, non plus pour mourir, mais pour promener l'Evangile sur un monde déjà vieux. L'ange qui invitait Paul à venir en Macédoine, n'a plus d'invitation à faire pour les régions du Soleil Levant. Les anges sont arrivés, le soleil monte à l'horizon, les foules s'ébranlent à l'appel de la trompette évangélique. C'est, sur l'avenir, une grande ouverture d'horizons, pleine de mystères, sans doute, mais assez lumineuse pour encourager toutes les espérances.

Au début de ses *Considérations sur la France*, Joseph de Maistre disait : « Jamais l'ordre n'est plus visible, jamais la Providence n'est plus palpable, que lorsque l'action supérieure se substitue à celle de l'homme et agit toute seule. Ce qu'il y a de plus frappant dans la Révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte, comme une paille légère, tout ce que la force humaine a su lui opposer. Personne n'a contrarié sa marche impunément. » On peut en dire autant de Mahomet, d'Attila, de Tamerlan, de Napoléon et de tous les fléaux que Dieu a déchaînés sur le monde. Mais ils n'ont qu'un temps, habituellement court, et lorsque, sans Dieu ou contre Dieu, ils entendent assurer le bonheur du monde, ils ne tardent guère à se démentir, à se trahir et même à détruire leur propre ouvrage.

Les paroles de Joseph de Maistre peuvent s'appliquer encore mieux à la formation des grands peuples, par exemple, à la fondation de Rome, dans l'antiquité, et à la création de la France dans les temps modernes ; elles peuvent aussi s'appliquer au Japon. Voilà un pays isolé du monde, une nation séparée des autres peuples, endormie dans ses îles, depuis six mille ans. Une révolution intérieure abat sa féodalité et la constitue à l'européenne. Cette race, qui a long-

temps dormi, se réveille avec une étonnante vigueur, se met à l'étude et au travail : elle s'assimile toutes les sciences, elle forge des armes, elle se précipite sur le monde. D'un coup, elle abat la Chine, facile à abattre ; mais elle abat aussi le colosse russe, certainement plus fort, mais encore plus vaincu. En Europe, l'Eglise est abandonnée de l'Allemagne et de l'Angleterre ; en France, elle est livrée à des persécuteurs tellement bas, tellement lâches, qu'on ne sait comment les amener à la dignité de l'histoire. C'est la chiasse dont parlait Voltaire, mais qui se flatte de devenir flambeau ou plutôt lanterne pleine d'ordures. Si quelqu'un peut croire que l'Eglise va disparaître, que Jésus-Christ va effacer l'Evangile et que Dieu abdique, ce quelqu'un, cet incrédule a reculé toutes les bornes de la crédulité. Chose étrange ! au milieu de leurs emphases, ces aventuriers de bas étage ne croient même pas à eux-mêmes ; et malgré leur néant intellectuel, quand ils ont vu agir le Japon, ils ont tremblé. L'Europe a pris part à leur épouvante ; Guillaume II, si solidement bardé de fer, n'a pas pu se taire sur le *péril jaune*. Le Japon recommencerait l'Empire Romain ; l'empire japonais, au lieu de vouloir noyer le christianisme dans le sang, se consacrerait au service de l'Eglise. Par le ministère de l'Eglise, il transformerait la Chine, et avec les millions d'hommes de l'armée chinoise il commanderait à l'univers. C'est le renouvellement du grand ordre des siècles.

Il faut être sobre de prophéties ; mais le sage n'affirme rien qu'il ne prouve, et le sage n'est tel qu'en tenant compte de tous les faits, en les interprétant à la lumière divine. Le flambeau de la foi que les uns veulent éteindre, que les autres adultèrent, que des mains vacillantes portent mal, ne doit pas s'éteindre ; sa lumière n'a pas de fin ; si elle disparaît en Europe, c'est pour resplendir en Asie. Or, avant d'agir et de frapper, Dieu prépare les éléments nécessaires et prépare les voies à ses coopérateurs. Tout ce qui s'oppose à ses desseins est nul de soi ; et lors même que les ennemis de Dieu paraissent triompher, Dieu ne leur donne latitude d'excès que pour servir ses desseins. Cela s'est vu perpétuellement dans l'histoire de l'humanité ; rien n'est plus beau que d'arrêter son regard sur les siècles, pour voir comment le passé se relie au présent, comment le présent engendre

l'avenir. « A cet égard, dit un écrivain français, l'histoire de l'Eglise japonaise serait déjà, en soi, singulièrement curieuse et instructive, s'il n'y avait encore, pour l'histoire, un autre élément digne, à coup sûr, de retenir l'attention : celui d'une *ancienne nouveauté*. L'intérêt qui s'attache à la vie religieuse de ce jeune peuple est, en effet, de l'ordre le plus général qui soit, car il est, en même temps, *rétrospectif* et *actuel*. Malgré nous et pour la première fois depuis dix-neuf siècles, nous sommes ramenés, par les faits, au berceau de l'Eglise, aux origines chrétiennes. Que voyons-nous donc ? D'une part, une étonnante révolution qui, subitement, dans l'espace de moins d'un siècle, transforme la société japonaise du sommet à la base et la jette, telle quelle, et *fatalement*, dans les bras du christianisme ; de l'autre, une lutte acharnée, qui n'est pas à la veille de se terminer, et qui assurera, un jour ou l'autre, à ce peuple né d'hier, la suprématie en Orient, une prépondérante influence en Occident. »

Ces réflexions sont justes, sauf le mot fatalement qui demande explication. La fatalité, prise à la lettre, n'a pas de sens, ou, si elle en a un, c'est une erreur monstrueuse qui change, du tout au tout, la condition de l'univers. En tenant compte de la liberté humaine et de la toute-puissance de la prédestination divine, il est certain que nous ne pouvons pas les expliquer, mais nous ne pouvons pas les nier. Dans notre ignorance, nous constatons des situations, où les circonstances impérieuses s'imposent tellement à la volonté, qu'elle doit, sans abdiquer, les subir. En ce cas, s'accomplit à la lettre un autre mot du comte de Maistre : Nous sommes librement esclaves sous la main de la Providence.

§ V. — LES PÈRES BLANCS (1)

Dès le XVIe siècle, les Franciscains, les Dominicains et les Jésuites avaient établi des chrétientés florissantes jusqu'au cœur du Nouveau-Monde, en Extrême-Orient et dans les îles perdues de l'Océanie ;

(1) Cette notice nous a été communiquée par le P. Duchesne, secrétaire général de la Société. C'est dire qu'elle revêt toutes les conditions de la plus scrupuleuse exactitude.

mais l'Afrique, bien que plus rapprochée de l'Europe, leur restait à peu près complètement fermée (1). C'est à peine si l'Eglise y comptait, au milieu du XIXe siècle, de rares évêchés pour la population européenne du littoral ou des îles voisines, et quelques missionnaires nouvellement débarqués à Dakar, dans l'Estuaire du Gabon (1842) et en Abyssinie (1846). Evidemment, ce n'était pas encore « la reprise de l'apostolat » ébauchée à la vérité par les jésuites portugais.

Mais l'Afrique offrait aussi des difficultés particulières à la pénétration européenne. En effet, dans cette masse compacte, sans échancrure, pas un golfe qui s'insinue dans les terres, des rivages sans profondeur, des côtes sans abri et des fleuves inabordables à la barre périlleuse, aux lagunes miasmatiques, au cours coupé de rapides impossibles à remonter. A l'intérieur, des sables sans fin, brûlants et stériles, des marais où l'on s'enlize, et des forêts impraticables. Partout les fièvres, les fauves et les flèches d'un invisible ennemi. Aussi l'Afrique restait-elle, à la lettre, le « continent mystérieux », et, jusqu'au milieu du XIXe siècle, les géographes en étaient à se demander si les grands lacs du centre africain ne faisaient pas une seule nappe d'eau et si ses trois grands fleuves n'avaient pas une source commune.

Or, trente ans plus tard (1880), il n'y avait plus un coin de l'Afrique qui ne relevât d'une juridiction apostolique ; les missionnaires avaient planté la croix sur toutes les rives de ses grands lacs et jusqu'aux sources de ses grands fleuves.

Un des principaux initiateurs de ce mouvement religieux fut Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger.

1° *Le cardinal Lavigerie.* — Elle fut belle entre toutes, sa mission en Afrique ! Dans son discours de prise de possession du siège d'Alger (1867), Mgr Lavigerie en traçait magnifiquement le programme : « Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne ; répandre autour de nous les vraies lumières d'une civilisation dont l'Evangile est la source et la loi : les

(1) Il faut citer, cependant, les missions portugaises d'Angola (embouchure du Congo), à la fin du XVe siècle et du Mozambique, au XVIe siècle, mais elles n'eurent qu'une existence éphémère.

porter au delà du désert, jusqu'au centre de cet immense continent encore plongé dans la barbarie ; relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens, telle est, dans les desseins de Dieu, notre destinée providentielle. »

Ce fut grandiose, la France de Charles X l'avait entrevu, mais hélas ! « le jour de notre conquête, expliquait plus tard Mgr Lavigerie, était justement la veille d'une révolution dont le principal caractère fut l'incroyance religieuse et l'opposition à l'Eglise. Un mois après la prise d'Alger, tous nos généraux étaient remplacés par des partisans des idées nouvelles, et on vit alors commencer cette politique aussi antinationale qu'impie qui chercha en toutes choses à rabaisser et à bannir, autant que possible, la religion catholique pour favoriser, au contraire, et exalter la religion musulmane ». Bien plus, notre colonie était devenue « l'exutoire » de la mère-patrie, et les exemples des Européens étaient loin de provoquer des conversions. C'est en vain que des notables musulmans demandaient eux-mêmes des prêtres pour les instruire, le pouvoir se montrait si ombrageux que les deux premiers évêques d'Alger, et Mgr Pavy en particulier, ce prélat si remarquable à tous égards, durent se résigner à l'administration presque exclusive de leur diocèse limité.

Mgr Lavigerie avait beau rappeler lui-même que, dans le mouvement providentiel qui, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, dirigeait vers le continent africain les regards et les efforts du monde civilisé, les missions en étaient « le terme voulu de Dieu et le couronnement », la France, implantée en Afrique depuis près de quarante ans, s'obstinait à ne pas le comprendre.

2° *La famine.* — A la fin de 1867, une horrible famine, causée par la succession de deux années de sécheresse et d'invasions de sauterelles, s'abat sur l'Algérie. La faim d'abord et, bientôt, la peste enlèvent, en quelques mois, le cinquième de la population indigène. Des milliers d'enfants restés orphelins semblaient destinés à une mort certaine. Aussitôt Mgr Lavigerie organise des secours. Il recueille près de 1.800 petits musulmans et les confie provisoirement à la direction des Frères des Ecoles chrétiennes et des Sœurs de la Doctrine chrétienne.

Croyant reconnaître dans de tels événements une indication de la Providence, l'archevêque d'Alger trouva le moment opportun de faire sienne la mission de la Fille aînée de l'Eglise. « Il pouvait en avoir l'ambition, car il en acceptait le travail et il en avait le génie. »

Quoi qu'il en soit, il lui fallait des hommes et de l'argent. Des hommes, la Providence allait lui en fournir qu'il pût animer de son zèle et remplir de sa pensée ; quant à l'argent, Mgr Lavigerie l'attendait surtout des deux Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. « Je ne crois pas, du reste, disait-il plus tard, que la question d'argent soit jamais un obstacle insurmontable pour les œuvres qui viennent vraiment de Dieu. J'ai depuis longtemps l'expérience que Dieu envoie à ses missionnaires ce qui leur est nécessaire, et j'ai toujours reçu de la charité, pour les œuvres de nos missions, ce que réclamaient nos besoins. » Mais ce qu'il ne disait pas, c'est que, plus d'une fois, tout cardinal qu'il était, il dut prendre le bâton de pèlerin et s'en aller, à travers les capitales de l'Europe, tendre la main pour ses pauvres et mendier le pain de ses enfants.

3° *Les commencements*. — En pleine famine, M. Girard, supérieur du grand séminaire d'Alger, annonce un jour à Mgr Lavigerie que quelques jeunes clercs s'offraient à lui pour l'évangélisation des Musulmans. L'archevêque les réunit, confie leur formation religieuse à un Père jésuite et à un prêtre de St-Sulpice et, le 2 février 1869, il donne l'habit d'un nouvel Institut à ses quatre premiers missionnaires.

« On a pensé, leur dit-il, que l'orgueil des Arabes étant un des obstacles principaux qui s'opposent à ce qu'ils reçoivent l'Evangile par le ministère d'hommes qu'ils méprisent profondément, il fallait bien leur donner cette marque de condescendance de se rendre, pour ainsi dire, semblables à eux, en adoptant leur manière extérieure de vivre, leur vêtement, leur nourriture, leur langue, en se faisant, en un mot, tout à eux pour les gagner à Jésus-Christ. »

La « Société des Missionnaires d'Afrique » était fondée. Leur costume indigène leur valut bientôt l'appellation populaire de « Pères Blancs ».

Cette fondation en nécessitait une autre. « Il n'y a, chez les Mu-

sulmans, que la femme qui puisse aborder la femme et lui apporter le salut. Il n'y a nulle part, mais surtout en Afrique, personne de plus apte qu'elle à un ministère tout de charité. » Et Mgr Lavigerie chargeait un de ses prêtres de lui recruter en Bretagne quelques femmes de courage pour cet apostolat nouveau. Ce furent les premières « Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique ». Le public les appela, à cause de leur costume, « Sœurs Blanches ».

4° *Village chrétien.* — En moins de dix années et malgré des difficultés presque insurmontables, Mgr Lavigerie, admirablement servi par sa petite troupe, allait ouvrir à l'apostolat tout un monde nouveau. Quelques dates peuvent seules donner une idée de la rapidité de ses conquêtes.

En juillet 1872, l'archevêque inaugure solennellement, dans la plaine des Attafs, son premier village d'Arabes chrétiens. « Ce sera, disait-il, le commencement de la régénération de ce peuple et de cette assimilation véritable qu'on cherche sans la trouver jamais, parce qu'on la cherche avec le Coran et qu'avec le Coran, dans mille ans comme aujourd'hui, nous serons des « chiens de chrétiens, et il sera méritoire et saint de nous égorger et de nous jeter à la mer. »

5° *Progrès.* — En 1873, Mgr Lavigerie arrache enfin au Gouvernement l'autorisation d'établir ses missionnaires en Kabylie, dont les 500.000 Berbères descendent d'anciens chrétiens. Trois stations y sont bientôt fondées, mais, par crainte toujours d'un fanatisme imaginaire, le pouvoir interdisait formellement aux missionnaires toute tentative d'évangélisation. S'ils ne pouvaient convertir, du moins avaient-ils la consolation de gagner les cœurs par l'école et le soin des malades.

L'année suivante, c'est dans les oasis du Sahara, cet Océan terrestre jeté dans l'immensité des mers désertiques, que les Pères Blancs fixent leurs tentes. En quelques années ils occupent Laghouat, Géryville, Metlili, Ouargla et El Goléa.

Mais ce n'étaient là que des postes avancés dans la direction de Tombouctou, la Ville sainte, la Ville savante, la Ville mystérieuse du Soudan. En y fondant, coûte que coûte, un établissement,

Mgr Lavigerie se proposait d'arrêter, si possible, l'extension de l'Islam chez les Noirs et « le rachat, puis l'éducation d'un certain nombre de jeunes nègres qui seraient ensuite renvoyés dans leur pays pour en devenir les apôtres. » Mais il fallait se presser ; aussi, dès la fin de 1875, trois Pères Blancs (les Pères Paulmier, Bouchaud et Ménoret) se mettaient en route, avec l'ordre et la résolution de s'établir dans la capitale du Soudan, ou d'y laisser leur vie pour l'amour de la croix.

On apprit plus tard qu'ils avaient été massacrés.

En 1876, les Sœurs Blanches, installées déjà en Kabylie, venaient desservir, dans la plaine des Attafs, l'hôpital fondé en faveur des indigènes. Il fut inauguré par des fêtes merveilleuses dont la magnificence orientale allait si bien au génie grandiose de l'archevêque et, d'emblée, lui gagnait toutes les sympathies des Musulmans. Cet essai d'hôpital indigène fut si heureux que le Gouvernement prit sur lui d'en créer de nouveaux qu'il confia aux Sœurs Blanches.

6° *La conquête.* — Sa petite armée de missionnaires suffisamment organisée, accrue et aguerrie, Mgr Lavigerie songea à réaliser la seconde partie du programme providentiel qui incombait à la France : « répandre les lumières d'une civilisation dont l'Evangile est la source et la loi jusqu'au centre de cet immense continent encore plongé dans la barbarie. »

Le nouveau champ d'action qu'il sollicitait à Rome pour ses Pères Blancs s'étendait des limites méridionales du Soudan, au nord, jusqu'aux possessions anglaises du sud, et était borné à l'est et à l'ouest par les missions existantes. « Comme étendue, disait-il, c'est une contrée aussi vaste que l'Europe : elle mesure plus de 12 millions de kilomètres carrés. Comme population, elle compte, selon les plus récents géographes, près de cent millions d'habitants ; comme missions à établir, ce sont celles qui présentent les plus grandes espérances, car elles s'adressent à des idolâtres qui sont des âmes neuves. »

La requête de Mgr Lavigerie fut favorablement accueillie par Léon XIII quatre jours après son élection et, le 22 avril 1878, une première caravane de Pères Blancs quittait Marseille pour s'enfoncer dans l'intérieur du Continent Noir.

7° *Première caravane.* — La caravane ! que d'ennuis, que de fatigues, que de souffrances sous la magie de ce mot ! Pas de route ! un simple sentier où le convoi s'échelonne à la file indienne sur un parcours de plusieurs kilomètres, rendant la surveillance presque impossible et facilitant les désertions — il y en eut jusqu'à 120 en quelques jours ; — pas de bêtes de somme : tous les transports se font à dos d'homme par charge de 30 kilos ; pas d'argent monnayé, et c'est par quintaux qu'il faut s'approvisionner d'étoffes, de verroteries et autres objets d'échange ; pas même de vivres assurés, et le transport des provisions nécessite de nouveaux porteurs ; enfin, pour protéger tout ce monde contre les détrousseurs de caravanes, une escorte de soldats improvisés aussi poltrons que capricieux.

Arrivée à la colonie arabe de Tabora, aux deux tiers de la route, la caravane se scinda : quatre des missionnaires — leur supérieur était mort dans la forêt — se dirigèrent vers le Tanganika, et les cinq autres vers le Nyanza. Le voyage, depuis le départ de Marseille, devait durer dix mois pour les premiers et quatorze mois pour les seconds (1).

Les missions de l'Afrique équatoriale étaient définitivement fondées.

8° *Séminaire à Jérusalem.* — Le zèle de Mgr Lavigerie était loin d'être satisfait. La même année, il fondait à Jérusalem un séminaire grec-melchite destiné à former des prêtres du rite grec uni et à procurer par eux le retour à l'Eglise des dissidents orientaux. Il confiait en même temps à ses missionnaires la garde de l'église Sainte-Anne de Jérusalem cédée à la France par la Turquie.

En 1879, l'archevêque ouvre à Carthage un collège tenu par les Pères Blancs et prépare « l'annexion de la Tunisie, au spirituel » par l'introduction d'un clergé français.

La même année, ses missionnaires s'établissent à Tripoli pour tenter par la route de Rhadamès la pénétration du Soudan.

De telles conquêtes n'allaient pas sans sacrifices et, l'année 1881, on apprenait, à quelques mois d'intervalle, que trois missionnaires

(1) Aujourd'hui le même voyage se fait en deux ou trois mois.

avaient été massacrés sur les rives du lac Tanganika, et trois autres dans les dunes du Sahara, en route vers Tombouctou. « Voilà déjà dix des vôtres, écrivait Mgr Lavigerie, qui, en moins de dix ans, ont versé leur sang dans l'intérieur de notre pauvre Afrique. » Et il se croyait obligé de modérer leur zèle.

Le sang ! il allait couler à flots autour des missionnaires. Sur les rives du Tanganika, les Arabes esclavagistes mettaient bientôt tout à feu et à sang, et, pendant de longues années, les Pères Blancs, seuls représentants de la civilisation dans ces terres lointaines, eurent à soutenir de vrais sièges pour arracher à la mort les milliers de Noirs réfugiés près d'eux.

Plus au nord, sur les rives du Victoria Nyanza, la persécution immolait de généreux martyrs par le glaive des bourreaux ou dans les flammes des bûchers ; mais, là comme ailleurs, le sang des martyrs fut une semence de chrétiens.

9° *Etat actuel.* — Actuellement, les missions confiées aux Pères Blancs peuvent se diviser en trois groupes.

Les missions de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Kabylie et Sahara) ont un développement assez lent, non pas que les Musulmans soient inconvertissables — la raison et les faits prouvent le contraire, — mais à cause des entraves de toutes sortes apportées à la liberté de l'apostolat. A part la Kabylie où la mission donne déjà de consolants résultats, ailleurs « le moment n'est pas de convertir, mais de gagner les cœurs ».

Cette mission compte 16 stations avec 230 catéchumènes et environ 700 néophytes, arabes ou kabyles. Les Sœurs Blanches y ont des ouvroirs, des écoles enfantines, des dispensaires et des hôpitaux.

10° *Afrique centrale.* — Les missions de l'Afrique centrale comprennent tout le Soudan français ou « pays des Noirs », c'est-à-dire le Haut-Sénégal, le Haut-Niger et les territoires compris dans la boucle de ce fleuve.

Sa population défie toute statistique et toute classification ; citons seulement, pour la race blanche, les Berbères et les Arabes, tous musulmans ; pour la race noire, les Mandé, les Songhaï et les Mossi, encore désigne-t-on sous le nom de Mandé tout un ensemble de

peuplades diverses qui offrent entre elles quelque analogie de langue ou une certaine ressemblance de type, tels que les Bambara, les Malinké, les Sonnenké (Saracolets) et les Sousou ; la plupart sont fétichistes. Enfin, la race rouge — race intermédiaire et métisse — est représentée par les Peuls (Foulbé, Fellata) d'origine probablement sémitique, qui sont les plus ardents propagateurs de l'Islam.

Bien que les Pères Blancs n aient pu pénétrer au Soudan qu'à la suite du coup de main de la colonne Bonnier, en 1894, cette mission permet déjà les plus belles espérances. Sans doute la plupart des noirs qui embrassent la religion de Mahomet le font par fanfaronnade et n'en adoptent guère que quelques pratiques extérieures ; cependant, c'en est assez pour rendre leur conversion moins aisée ; par contre, tout fait prévoir chez les fétichistes Bambara ou Mossi des mouvements partiels de conversion en masse.

Le vicariat apostolique du Soudan compte actuellement 10 stations. 1.245 néophytes, 2.840 catéchumènes, 11 écoles et 32 établissements de charité. Les Sœurs Blanches y ont leurs œuvres habituelles, y desservent un hôpital militaire, et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny y possèdent, avec un hôpital militaire, plusieurs écoles et ouvroirs.

11° *Afrique équatoriale.* — Les missions de l'Afrique équatoriale comprennent les six vicariats du Nyanza septentrional (Ouganda), du Nyanza méridional, de l'Ounyanyembé, du Tanganika, du Haut-Congo et du Nyassa.

A part quelques Indiens, quelques Arabes et quelques Européens qui tendent à devenir toujours plus nombreux, la population y est tout entière de race noire. Ces noirs n'ont de commun entre eux ni la langue qui varie presque avec chaque tribu — bien que toujours du groupe bantou — ni la taille qui va de celle du Négrille ou Pygmée (1 m. 20 à 1 m. 50) jusqu'à celle du Mouhima (2 mètres et même davantage) ; ni même la couleur qui comporte toutes les nuances du noir d'ébène au plus beau marron.

Même variété dans les climats depuis les plaines chaudes du Roukowa (Tanganika) jusqu'aux neiges éternelles des cimes équatoriales, en passant par l'Ouroundi, cette Suisse africaine aux vallées sau-

vages, aux collines gracieuses où la bonne odeur des prés se mêle au mugissement des troupeaux.

Toutes et chacune de ces missions donnent les meilleurs résultats, mais celle de l'Ouganda surtout étonne le monde par le nombre et la ferveur de ses chrétiens qui nous reportent au plus beau temps de l'Eglise. Stanley avait bien auguré des Baganda en les appelant « un peuple extraordinaire ». Malheureusement, ce peuple est si éprouvé par la maladie du sommeil et la peste bubonique qu'il semble devoir disparaître, si le ciel ne vient à son secours.

Presque partout les Sœurs Blanches secondent les missionnaires dans leur apostolat. Outre les asiles pour les enfants en bas-âge, les dispensaires et les léproseries, elles ont des écoles et des ouvroirs pour les jeunes filles. Elles tâchent d'en faire de bonnes ménagères et des mères chrétiennes. Les plus instruites parmi elles se marient ordinairement avec des catéchistes et se rendent très utiles en instruisant les personnes de leur sexe dans les villages évangélisés par leurs maris. Il se fait ainsi un bien considérable, et ces ménages sont de précieux auxiliaires pour la mission.

La transformation morale dans les villages chrétiens n'est pas moins surprenante et l'on rencontre chez les néophytes une élévation de pensée et une délicatesse de sentiments qui étonnent. Les sujets religieux sont le thème habituel de leurs conversations, et la beauté de leur âme, régénérée par le baptême, resplendit même sur leur extérieur. Un chrétien se reconnaît aussitôt à son air, à son langage, à son maintien.

En somme, les Noirs par leur façon de comprendre et de pratiquer la vie chrétienne, donnent un démenti formel à certain Bulletin d'anthropologie, pour lequel « il est aussi déraisonnable d'enseigner la religion à une race fétichiste que le calcul différentiel à un bambin de cinq ans ».

Nos chrétiens s'approchent fréquemment des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, beaucoup tous les huit jours. Chaque matin ils assistent nombreux à la sainte messe et la manière dont ils s'y tiennent, les prières qu'ils improvisent, souvent à haute voix, témoignent d'une foi simple et profonde. Tous ont une grande dé-

votion à la Sainte-Vierge et même à leur saint patron dont ils célèbrent solennellement la fête. Ont-ils besoin d'un secours spécial dans quelque affaire importante ou dans une chasse dangereuse, c'est à Marie qu'ils s'adressent. Presque tous récitent chaque jour le chapelet et ils le font avec tant de recueillement que les païens et les protestants, frappés d'un respect si religieux, y trouvent un motif suffisant de conversion. Néophytes et catéchumènes ne commencent généralement aucune de leurs actions sans faire d'abord un signe de croix, et c'est la première chose qu'une mère apprend à son enfant. Enfin, on pourrait citer à l'infini, sur leur compte, des exemples héroïques dans la pratique de toutes les vertus. Il n'est pas rare de trouver chez nos Noirs des âmes vraiment contemplatives et si avides de perfection chrétienne et d'immolation que les missionnaires en sont profondément édifiés.

Au mois de juin 1903, nos missions équatoriales comptaient 56 stations, 1.200 catéchistes, 91.316 néophytes, 193.496 catéchumènes et 346 écoles.

12° *Les Pères Blancs.* — Quant à la société elle-même des missionnaires d'Afrique, c'est une société de Clercs séculiers, vivant en communauté, pratiquant la même règle et liés entre eux à l'œuvre commune par le serment de se consacrer aux missions d'Afrique, selon les règles de la Société et sous l'obéissance des supérieurs.

« Il ne faut pas se dissimuler, écrivait le cardinal Lavigerie, qu'une mission comme celle de l'Afrique, et particulièrement de l'Afrique intérieure, présente des difficultés, des souffrances et des périls.

« Les premiers viennent du climat, dur à supporter en commençant, pour les constitutions européennes. C'est pour cela que, contrairement à ce qui se pratique dans les autres congrégations qui ont leurs maisons de probation en Europe, le noviciat et le scolasticat ont été établis en Afrique même, auprès d'Alger, c'est-à-dire dans une région intermédiaire entre le climat d'Europe et celui de l'équateur. De cette manière, les missionnaires peuvent s'éprouver eux-mêmes et s'acclimater peu à peu.

« La seconde cause de souffrance est le changement d'alimenta-

tion, surtout dans l'intérieur. On y est privé de la plupart des choses auxquelles nous sommes habitués, en Europe. On n'y a souvent ni pain, ni vin, ni légumes ; et les fruits y sont tout différents. Enfin l'obligation de faire de longs voyages, la plupart du temps sous les ardeurs du soleil, s'ajoute aux causes de souffrances que je viens d'énumérer. On y habitue cependant les missionnaires, dès le temps du noviciat, et ils peuvent y faire aussi, sous ce rapport, l'épreuve de leurs forces.

« A côté des causes de souffrances matérielles, il y en a d'autres certainement plus pénibles pour le missionnaire, principalement dans le commencement d'une mission. C'est toujours, en effet, une œuvre longue et difficile, que de changer un peuple et de l'amener de l'erreur à la vérité, du vice et de la barbarie à la civilisation et à la vertu. Si donc le missionnaire arrive avec des illusions trop communes aux natures généreuses ; s'il croit qu'il lui suffira de se montrer pour entraîner ceux qui l'écouteront, de leur parler pour les convertir, il se heurtera bientôt à des mécomptes qui le jetteront dans le découragement. A ce mal il n'y a qu'un seul remède, c'est l'appui de Dieu sollicité par la prière, et la ferme persuasion que ce qui est demandé au missionnaire, ce n'est pas tant le succès que la fidélité à ses devoirs...

« Mais je dois ajouter que toutes ces souffrances ont leur compensation et quelques-unes au centuple. Au point de vue matériel, si la vie africaine est dure sous plusieurs rapports, elle est séduisante sous beaucoup d'autres. Ceux qui ont connu le ciel pur de l'Afrique, sa lumière étincelante, tout ce qu'elle présente de majestueux et de pittoresque, ne peuvent plus s'en détacher. Au point de vue spirituel, la moisson s'annonce très abondante, plus abondante peut-être même dans l'Afrique équatoriale, qu'en aucune autre mission du monde, pour les prédicateurs de l'Evangile. Si donc le cortège des périls est effrayant, les consolations sont aussi plus grandes, et l'on peut dire avec S. Paul : « Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations. »

« Et c'est vraiment, du reste, cette joie intérieure qui vient de la souffrance même supportée pour l'amour de Notre-Seigneur, de la

conscience de travailler à l'extension de son règne, dans les autres et en soi-même, qui fait la supériorité de la vocation du missionnaire, sur celle du prêtre des pays chrétiens. »

13° *Missions d'Abyssinie.* — Les géographes modernes donnent généralement le nom d'Ethiopie à l'ensemble assez mal défini des régions montagneuses qui s'étendent et s'étagent entre le Nil et la mer Rouge, des modestes collines du pays des Galla au sud, jusqu'aux sommets neigeux des Alpes du Tigré au nord, avec une superficie d'environ 600.000 kilomètres carrés ; et ils réservent celui d'Abyssinie à la partie de ce pays qui est soumise à l'autorité du *roi des rois*. L'Ethiopie désigne une région géographique ; l'Abyssinie, un état politique. L'Abyssinie avait été conquise à Jésus-Christ par S. Frumence ; plus tard elle était tombée dans l'erreur des monophysites et avait relevé du patriarche schismatique d'Alexandrie. D'Eugène IV à Léon XIII, jamais les papes n'avaient cessé de travailler à la conversion de la nation éthiopienne. Sous Louis XIV, les Capucins français avaient retrouvé à Gondar les traces glorieuses des Jésuites espagnols ; mais ils n'y figurèrent le plus souvent que comme confesseurs de la foi ; les deux derniers sont les Pères Cassien, de Nantes et Agathange, de Vendôme, martyrisés en 1638, dont le procès de béatification vient d'être repris. En 1839, les Lazaristes français étaient venus reprendre la suite de la mission abyssine. En 1846, Grégoire XVI avait distribué cette mission en trois vicariats : l'un à Khartoum, l'autre sur les collines des Galla, la dernière aux pieds des montagnes du Tigré. En 1880, la mission de Khartoum fut noyée dans l'invasion mahdiste ; la mission des Galla fleurit trente-cinq ans sous la direction du cardinal Marraya et de Mgr Taurin ; la mission du Tigré, en 1894, comptait trente mille catholiques. L'intervention brutale des Italiens dans les affaires religieuses de la colonie d'Erythrée eut pour premier résultat de bouleverser de fond en comble l'œuvre des missionnaires français ; la défaite d'Adoua y apporta quelques adoucissements. Les Lazaristes ont fondé, à Oltiena, un séminaire d'apôtres ; ce peut être un berceau de martyrs. En 1897, le P. Picard y comptait quarante-cinq étudiants de toutes les parties de l'Abyssinie. Les uns seront prêtres, les autres bons catho-

liques, tous contribueront à hâter la conversion de leur pays. On leur apprend le français et les langues du pays. Pour la conversion d'un peuple, il faut un clergé indigène, du courage apostolique et de grands exemples de vertu. Après Adoua, pour préserver ces séminaristes et délivrer un capitaine italien, le P. Coulbeaux demanda tranquillement à prendre ses fers. C'était aussi un procédé en usage chez les païens : S. Paul fut enchaîné deux ans de cette manière. Quand Ménélik apprit ce trait d'héroïsme, il fit délivrer le missionnaire. Un trait comme celui-ci suffit pour frapper un gouvernement et faire réfléchir un peuple.

CONCLUSION

LÉON XIII A-T-IL ÉTÉ UN PAPE LIBÉRAL ?

I

Pour répondre clairement à cette question, il faut expliquer d'abord ce qu'on entend par cet adjectif.

D'après la simple raison, *libéral* a deux sens principaux : 1° il veut dire généreux par les idées, par les sentiments ou par des œuvres ; 2° il signifie partisan de la doctrine qualifiée par le mot de libéralisme.

Dans le premier sens du mot, *libéral,* tout le monde doit l'être, et, en un certain sens, tout le monde l'est, au moins en quelques circonstances. Toutefois, pour être distingué par cette épithète, une générosité accidentelle ou intérimaire ne suffit pas ; il faut être généreux habituellement, par tournure d'esprit, inclination de sentiment, dominante d'œuvres ; quelques actes de générosité, comme il y en a dans toute vie, ne suffiraient pas pour être appelé *libéral.*

Léon XIII était-il libéral en ce sens ? Oui, Léon XIII était libéral en ce sens qu'il y a, dans sa vie et durant son pontificat, beaucoup d'actes d'une insigne générosité, actes commandés par sa haute situation et auxquels il ne pouvait manquer sans déchoir. Mais était-il libéral en son fond, par inclination naturelle, entrain de nature, abandon gracieux du caractère ? Non, en ce sens, il n'était pas libéral, il était plutôt le contraire, ayant été, toute sa vie, homme de pensée, de réserve, puisant ses inspirations dans sa tête et ne prenant ses décisions que suivant les inspirations de sa sagesse. La générosité, comme tout le reste, avait là sa source et n'en découlait que suivant l'ordre de ses conseils.

Léon XIII était-il libéral dans le sens plus étroit de prodigalité pécuniaire ? Non, encore ; Léon XIII ne voulait pas de dettes, il mettait de l'ordre dans ses affaires, et, pour le maniement des fonds, il était plutôt économe d'argent. Et ceci ne doit point se prendre en mauvaise part ; l'économie, la retenue sont aussi des vertus qui priment la générosité. Une générosité qui ne serait ni économe, ni sage, prendrait un autre nom.

Maintenant Léon XIII était-il, par ses doctrines et par ses actes, politiquement libéral dans le sens donné par la Charte de la Révolution ; ou, seulement, dans le sens plus restreint, exposé par Dupanloup, dans son livre de la *Pacification religieuse*, publié en 1845 ?

Libéral, dans le sens de la Révolution, un Pape ne peut pas l'être en *principe*, puisque les principes de la Révolution ont été condamnés par Pie VI, comme contraires au bien de la société et de l'Eglise ; et condamnés, proscrits plus solennellement par Pie IX, dans le *Syllabus*, synthèse de toutes les erreurs libérales, dont Léon XIII lui-même a plus d'une fois authentiqué les condamnations. — Un pape peut être encore moins libéral en *fait*, dans le sens révolutionnaire ; car les actes de la Révolution, comme tels, sont autant d'attentats contre la religion, contre l'Eglise et contre le Saint-Siège Apostolique.

Dans le sens plus restreint, dans le sens de Dupanloup, dans le sens de réconciliation de l'Eglise avec la société moderne, Léon XIII, de ce sollicité pendant tout son pontificat, n'a pas été, non plus, libéral. Lisez, avec des yeux de lynx et un esprit compréhensif tous ses actes, vous n'y trouverez pas un mot dont puissent se prévaloir les partisans du catholicisme libéral. On avait cru un instant, de bons esprits, comme Emile Ollivier et Maurice d'Hulst, avaient paru admettre que l'Encyclique *Immortale Dei* abondait dans le sens de Dupanloup. L'Encyclique *Libertas* pulvérisa ces illusions. Non, non, non ; jamais Léon XIII, ni dans sa correspondance privée, ni dans ses actes publics, n'a dit un mot, un seul mot, dont puissent justement se prévaloir les partisans du libéralisme.

Pour serrer la question de plus près, *pratiquement*, Léon XIII n'est-il pas au moins suspect de libéralisme ? — La réponse dépend

du sens donné au mot *pratiquement*. Le libéralisme part de ce principe que la vérité se suffit à elle-même ; qu'il suffit de la dire pour la faire valoir et que son expression pleine et entière suffit à la revendication de ses droits et à l'accomplissement de ses devoirs. — Léon XIII, à coup sûr, a dit la vérité dans sa plénitude ; il l'a dite dans la mesure où la sollicitaient les circonstances ; il l'a dite partout, toujours, à temps et à contretemps, sans aucun autre souci que de faire honneur aux devoirs de sa charge. L'a-t-il fait pratiquement, dans le sens du libéralisme, pour le savoir, il faudrait scruter ses intentions et cela n'est au pouvoir de personne. On voit bien qu'il a dit tout ce qu'il fallait dire, qu'il l'a dit comme il fallait le dire, avec toute l'exactitude et la précision désirables. Mais rien ne prouve qu'il ait voulu que cela se fît au profit du libéralisme.

Le dernier refuge de l'imputation du libéralisme contre Léon XIII consisterait à dire que ce Pontife, dans tous ses actes pontificaux, s'est borné à l'expression de la vérité, à l'énonciation du droit et du devoir, sans intimer, par ordre, de respecter l'un et d'accomplir l'autre. Mais cela, en fait, ne peut pas se dire ; car Léon XIII a su donner des ordres et intimer des défenses. La seule chose qui subsisterait, en faveur de l'accusation, c'est que Léon XIII, spécialement dans ses rapports avec le gouvernement français, a suivi un parti de conciliation, depuis le premier jusqu'au dernier jour de son pontificat. Cette conduite n'est pas un acte de doctrine, c'est un acte de gouvernement, un acte de souveraineté. Le pape s'est tenu à cette résolution de condescendance, à ce parti de temporisation pour des raisons qui lui ont paru bonnes, dont l'effet n'a pas répondu à ses espérances, dont l'échec a dû empoisonner son âme, surtout lorsque, au dernier jour de son existence, il a pu voir que sa longanimité, sa bonté, sa sagesse, aboutissaient à cette loi scélérate de séparation, qui n'est, de son vrai nom, qu'une loi de suppression par oppression, un solennel outrage, jeté non seulement à la religion catholique et à l'Eglise Romaine, mais à tous les faits de l'histoire, à tous les principes de la sociabilité, à toutes les traditions du genre humain, à toutes les exigences de l'ordre social, à la conciliation de l'autorité avec la liberté, et au bon renom de la France. La condes-

cendance de Léon XIII aboutit, sous nos yeux, au pire gâchis et à la quasi-désespérance.

II

Le pape Léon XIII n'a donc été, en aucun sens du mot, un pape libéral ; a t-il été davantage un pape conciliateur ?

Des écrivains partagent les successeurs de saint Pierre en deux catégories : les Papes intransigeants et les Papes conciliateurs. On ne peut guère nier, en effet, à prendre les pontificats dans leur ensemble, que les uns ne paraissent incliner davantage à la conciliation ; les autres, à l'intransigeance. Les Papes sont hommes ; ils ont un tempérament divers et un esprit différent ; ils sont influencés plus ou moins par le spectacle des événements et par leur commerce avec les hommes. La résultante de leur pontificat, pour être sagement appréciée, doit faire place à toutes les nuances de jugements, depuis l'intégrité la plus exigeante jusqu'à la conciliation la plus aimable ; mais, à nos yeux, tel n'est pas le sens de la question.

La question ici posée n'est pas une question d'histoire, c'est une question dogmatique. La question est de savoir si un Pape peut être exclusivement intransigeant ou exclusivement conciliateur ; à telle enseigne qu'il soit entièrement l'un et qu'il ne puisse être aucunement l'autre. La question, ainsi posée, n'a pas de sens. Qu'un Pape, comme homme, soit tout ce qu'il voudra, dès qu'il devient le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, il devient, par son titre et par la tradition du Saint-Siège, le dépositaire de l'Evangile, le continuateur légal de ses successeurs, l'homme qui doit appliquer, au gouvernement de l'humanité, des dogmes immuables et des lois sacrées. En vertu de son mandat divin, le successeur de saint Pierre tient la place de Jésus-Christ : il remplit sa fonction, comme la remplirait Jésus-Christ, s'il n'était pas remonté au ciel. Avec cette différence toutefois que Jésus-Christ était Dieu et homme tout ensemble ; et que le Pape n'est qu'un homme, mais vicaire d'un Dieu. Homme, il en a les faiblesses et la peccabilité, vicaire de l'homme-Dieu, il a reçu les prérogatives de souveraineté, d'infaillibilité, d'unité, nécessaires à sa

fonction. Comme homme, il peut être conciliateur tant qu'on voudra ; comme vicaire de Jésus-Christ, il ne peut, dans sa fonction publique, qu'en avoir la charité et l'intransigeance. Son infaillibilité n'entraîne pas son impeccabilité ; elle implique seulement qu'en maière de foi, de mœurs et de discipline générale, il ne peut pas tomber dans l'erreur.

L'infaillibilité doctrinale du souverain pontife a moins d'étendue que la souveraineté de son gouvernement. L'infaillibilité a un objet très limité : son exercice est d'ailleurs rare ; elle sert plus à défendre la vérité révélée contre les assauts qu'à l'étendre par des définitions dogmatiques. Le gouvernement unique et souverain du Pape est, au contraire, de tous les jours et de toutes les heures. Le Pape a la sollicitude de toutes les églises ; son autorité s'applique, d'une façon directe et immédiate, à tous les diocèses. Par les recours, par les consultations, par les événements et incidents de la vie quotidienne, il est amené à donner, sur chaque chose, des avis, des conseils, des règles de direction. Dans cette application de chaque jour, il a l'assistance de Jésus-Christ et les illuminations du Saint-Esprit ; l'intervention du miracle est ordinaire, habituelle dans son existence. D'autre part, il a le conseil des cardinaux, l'aide des congrégations, l'appui des divers dicastres. De plus, il reçoit, par visite ou par correspondance, une foule d'informations à recevoir ou à contrôler. Le Vatican est l'endroit du monde où l'on sait le mieux ce qui se passe dans tous les coins de l'univers. De la fenêtre de sa chambre, un Pape voit le monde entier. Dans ces conditions, le Pape possède, avec le gouvernement des âmes et l'administration des affaires, tous les éléments d'une singulière sagesse. On en voit les marques dans toutes ses réponses. Matériellement, lorsqu'on mesure de l'œil les monceaux de papiers et d'affaires, sur quoi doit descendre le jugement du Pontife Romain, on est étonné qu'un seul homme puisse s'y reconnaître ; et l'on admire invariablement l'admirable prudence qui préside à tous ses conseils.

Mais enfin, pour ceci, le Pape n'est pas infaillible ; il juge selon sa sagesse ; elle est grande, elle est privilégiée, elle excite dans tous les siècles l'admiration de l'histoire. Mais enfin, par la force des choses,

par cette part d'incertitude et d'obscurité inhérente aux affaires humaines, elle peut n'atteindre pas toujours à la perfection et avoir des ombres. Il n'y a peut-être pas de pape dans la vie duquel on ne puisse trouver des effacements ou des lacunes. C'est le fait des choses humaines ; ce serait merveille qu'il n'y en eût pas ; mais s'il s'en rencontre, cela ne tourne ni contre l'institution, ni contre l'homme. Cela est ainsi parce que cela ne peut pas être autrement.

De là ces jugements divers que, de très bonne foi et en toute équité, les historiens portent sur les Papes des différents siècles. Les historiens aussi peuvent se tromper ; ils peuvent, dans leurs récits, exagérer les choses en bien ou en mal ; mais où ils ne se trompent pas, en principe, c'est quand ils admettent des perspectives diverses et des appréciations différentes. S'ils peuvent se tromper sur le détail, ils ne se trompent pas sur le point qui consiste à voir les choses sous des aspects différents, à porter des jugements divers, en approchant, comme les asymptotes, toujours de la ligne, sans peut-être l'atteindre jamais.

Nous ne posons pas ici la question d'erreur matérielle. Il est sûr que tout historien peut ignorer quelque chose et s'abuser lui-même. Nous disons seulement que si, en pratique, dans les choses humaines, il n'y a pas de bien absolu, on ne peut y atteindre qu'une perfection relative, qui laisse place à des *desiderata*, mais sans impliquer condamnation d'un pouvoir dont la perfection, certainement très grande, ne peut pas atteindre toujours, pour chaque chose, au sommet de la perfection.

L'infaillibilité du Pape ne comporte pas de possibilité d'erreur ; le gouvernement du Pape ne peut pas n'en pas comporter, dans une faible mesure, sans doute, mais enfin dans une mesure quelconque. Ce défaut, inhérent aux choses humaines, nécessaire, fatal, n'atteint pas l'auréole qui ceint le front des Pontifes Romains. Les Pontifes Romains sont les démiurges de l'humanité ; leur qualité de vicaires de Jésus-Christ, prouvée par l'infaillibilité de leurs décisions, est prouvée aussi par l'invariable prudence de leur gouvernement. On y voit bien la marque de l'homme : on y voit mieux encore le signe de Dieu. Ce qui est des humains met même la part de Dieu en plus

vif relief et en plus éclatante splendeur. — Les Zoïles qui nient cela sont les taupes de l'histoire ; ils ne voient pas clair et déclament follement.

III

Ces principes sont incontestables ; il faut les examiner maintenant dans la pratique ; et, pour ne pas nous perdre dans le vague, les concréter dans un événement contemporain.

« Dieu, dit Léon XIII, dans l'Encyclique *Immortale Dei*, a divisé le gouvernement humain entre deux puissances : la puissance ecclésiastique et la puissance civile ; celle-là préposée aux choses divines, celle-ci préposée aux choses humaines. Chacune d'elles en son genre est souveraine ; chacune est renfermée dans des limites parfaitement déterminées et tracées en conformité de la raison et de son but spécial. Il y a donc comme une sphère circonscrite, dans laquelle chaque puissance exerce son droit *jure proprio*. Chacune a sa souveraineté et aucune des deux n'est tenue d'obéir à l'autre, dans les limites où chacune d'elles est enfermée par sa constitution, pour la gestion des intérêts qui sont de sa compétence ».

D'après cet enseignement du Pape, il faut maintenir la distinction du domaine politique et du domaine religieux ; mais il faut maintenir en même temps leurs rapports nécessaires, et à raison de leur objet distinct et de leur fin, coordonner l'une à l'autre dans leurs relations. « S'il est vrai, dit l'abbé Barbier, que la politique n'est et ne peut être que *l'application de la morale au gouvernement du pays*, dans les Etats chrétiens, et si la morale est *essentiellement liée* à la religion, il s'ensuit avec évidence que l'Eglise, le Pape, gardien de la morale et de la religion, ont, à ce titre, *un droit d'intervention* dans la politique. Ce droit, l'Eglise le tient du triple pouvoir doctrinal, législatif et judiciaire, inhérent à sa constitution divine. Aucun catholique ne peut le contester ni s'y soustraire. — C'est par usage de ce droit que le Souverain Pontife, Léon XIII, dans sa *Lettre aux Français*, rappelait l'obligation d'accepter le gouvernement établi, de se soumettre aux lois justes émanant de lui et le devoir des catholiques de s'élever *au-dessus des divisions* des partis, afin de con-

centrer leurs efforts dans la résistance à la conjuration anti-religieuse » (1).

La moralité des actes civiques et politiques est soumise directement au Pape, mais la politique pontificale et ses directions diplomatiques ne se réclament de cette autorité qu'autant qu'elles visent et *atteignent le rapport* de la politique avec la morale et la religion. Hors de là, elles n'obligent nullement en conscience. « Cette politique, dit encore l'abbé Barbier, ces directions se réfèrent à des questions de tactique ; elles varient avec les temps, les lieux, les circonstances, les hommes, et sont sujettes à des méprises même chez des Papes les plus éclairés ».

En dehors de son ministère propre, un Pape est en affaires constantes et en négociations quotidiennes, pour objets de son ressort, avec tous les gouvernements de la terre. Quant au Pape Léon XIII, après le règne intransigeant de Pie IX, il inclinait, dès 1878, à plus de ménagements envers les pouvoirs politiques et l'opinion libérale. En France, particulièrement, il conseilla le ralliement à la forme républicaine. Mais il eut soin de faire remarquer trois choses : 1° Qu'il n'entendait pas outrepasser les limites posées par ses prédécesseurs quant à la valeur respective des formes politiques ; 2° qu'il ne voulait inquiéter personne dans son for intérieur et voulait, au contraire, respecter les convictions traditionnelles des anciennes familles ; et 3° qu'il distinguait entre la constitution et la législation, que, par conséquent, les catholiques français, observateurs fidèles et exemplaires de la constitution républicaine, devaient employer toutes les ressources de leur génie, de leur zèle et de leur courage, à combattre la législation anti-chrétienne des sectaires actuellement au pouvoir. — On peut même dire sans forcer la note, que, par ses diverses interventions, le Pape voulait ménager, aux catholiques, leur accession au pouvoir, et, par conséquent, renverser les sectaires francs-maçons.

On ne peut pas, sans aveuglement positif et sans injure formelle, attribuer, au Pape Léon XIII, l'intention, même lointaine, de favo-

(1) *Rome et l'action libérale populaire*, p. 10.

riser les sectaires opportunistes ou radicaux. La République, en effet, telles qu'ils l'entendent, n'est pas une forme de gouvernement démocratique et populaire ; c'est, pour eux un *dogme*, une créance impie, en tant qu'elle affirme son opposition irréductible, non seulement aux idées et aux sentiments de l'Evangile ; mais encore aux vérités premières de la religion naturelle et de la philosophie. Leur République, c'est un symbole grossier, athée et matérialiste, que la franc-maçonnerie impose comme base à notre législation. Depuis trop longtemps, telle est bien la forme sous laquelle la République se présente ; elle veut imposer, à une nation libre et chrétienne, un gouvernement pour lequel le pouvoir n'est rien, s'il ne sert à maintenir la domination intolérante d'une secte, qui ne tient aucun compte des convictions religieuses de l'homme, qui ne veut laisser à la religion aucune place ni dans les particuliers, ni dans les familles, ni dans la société française.

On ne peut, dis-je, sans faire injure à Léon XIII, le supposer capable de conniver, si peu que ce soit, aux agissements de ces êtres bas et scélérats, dont le règne est un attentat continu contre les institutions primordiales du genre humain. Que, par crainte du pis et espoir du mieux, il ait omis de leur résister aussi promptement, aussi entièrement, aussi radicalement, qu'il le fallait, c'est possible. Mais il ne s'abusait pas sur la perversité de leurs idées, sur l'énormité de leurs lois, sur le peu d'espoir de leur résipiscence. S'il caressa l'espoir qu'un mouvement de fond catholique, une saute de vent, un retour quelconque, pouvait changer la force des choses, c'est une illusion qui trompa ses espérances ; mais la faute n'en est pas au Pape.

La faute en est à tous ces fricoteurs politiques qui se coiffaient bravement de la protection du Pape, et qui, en France, sous prétexte de suivre les consignes pontificales, les faussèrent constamment et firent diverger, pour s'assurer les bénéfices d'un déraillement national. Qu'un De Mun et quelques autres aient essayé, sur le terrain de politique pure, de réaction et de contre-révolution, ils en avaient le droit et peut-être aussi le devoir. L'insuccès ne prouve rien contre la licité et la probité de leur initiative. Mais d'autres furent moins

loyaux ; sous couleur d'obéir au Pape, de suivre les conseils du Pape, d'assurer le succès de sa politique, ils se fabriquaient tout simplement des opinions de droit commun et de divers centres, par quoi, loin de servir la cause chrétienne, ils la desservaient. Nous avons vu ce triste jeu se poursuivre, pendant des années ; je me demande s'il ne se poursuit pas encore sous Pie X, pendant que les sectaires achèvent de démolir l'Eglise et de perdre la France.

Mais imputer de telles aberrations à l'héroïque Pie X et au temporisateur Léon XIII, non, non, non. Ces agissements ne sont pas leur fait, et ne sauraient être leur faute. C'est la faute et le crime des sectaires de droite dont la république et la démocratie ne sont guère, au fond, que des machinations de l'enfer, mais d'un enfer plus imbécile que méchant, pervers tout de même. — Nous ne voulons pas personnaliser ce débat.

COMMENT A-T-ON JUGÉ ET COMMENT FAUT-IL JUGER LÉON XIII ?

La mort de Léon XIII pose à l'histoire une double question : comment a-t-on jugé et comment doit-on juger Léon XIII ? Comment Léon XIII a-t-il été jugé par ses contemporains, de son vivant et surtout à sa mort, qui ouvre, dit Bossuet, le secret de son œuvre ? et quel cas faut-il faire de ces jugements en stricte justice ? Voilà les deux questions : l'une se résout par des témoignages, la réponse à l'autre doit résulter d'une appréciation synthétique et compréhensible des actes du Souverain Pontife. La première est l'œuvre des autres ; la seconde nous appartient et nous incombe. Nous devons procéder par ordre.

1° *Quelques coupures de journaux.* — Les feuilles publiques étaient autrefois soucieuses de doctrines, maintenant, elles se bornent généralement aux nouvelles. Chaque jour, elles rapportent, le lendemain, les incidents de la veille et disent un mot en courant. La mort d'un pape, fait très important, surpasse de beaucoup les caquets frivoles de la chronique et commande quelques graves réflexions.

Les voici telles que nous les donne la presse de France ; par ces coupures, on peut juger de sa profondeur.

Nous citons, en première ligne, le *Siècle*, journal très hostile à l'Eglise, rédigé, pour le quart d'heure, par un certain Cornély. Ce Cornély, ci-devant servant de messe à Lyon, puis donneur d'eau bénite dans les feuilles religieuses, passé au *Figaro* pour défendre Dreyfus et actuellement échoué au *Siècle*, pour assurer le pain de ses vieux jours, et, sans doute, quelque chose avec, s'exprime en ces termes :

« Ce vieillard qui s'en va comme un stoïcien, en rédigeant des vers latins et en corrigeant des épreuves, offre quelque chose d'attendrissant et aussi d'extraordinaire par le contraste qu'il présente avec l'Eglise dont il fut le chef et dont il n'a jamais réussi à être *réellement* l'inspirateur.

« Elle est restée sous sa direction dans l'*état mental* où l'avait mise Pie IX, avec son *Syllabus* et ses exaltations mystiques.

« Léon XIII a été docile aux traditions de la Papauté, en essayant de concilier l'Eglise avec la Science d'un côté et la démocratie de l'autre. Il n'a pas réussi. Et cet échec rend plus poignant encore le choix de son successeur.

« Que sortira-t-il du Conclave ? Un pape moderne, un continuateur de Léon XIII ? Alors, au prix d'une *crise intérieure*, déjà commencée, l'Eglise peut garder et même reconquérir son influence.

« Un pape féodal ? Un continuateur de Pie IX ? Alors ce sera la lutte sans trêve ni merci et la douloureuse *agonie* d'une des plus *belles* institutions de l'Humanité. »

Cornély ne croit pas à la divinité de l'Eglise ; il en parle comme d'une institution humaine qui se transforme pour ne pas périr ; mais qui n'a pas d'autorité essentielle. C'est le point de vue du rationalisme.

Le *Matin*, journal officieux du gouvernement persécuteur, par la plume de Stéphane Lauzanne, opine de même :

« Au cours de ces vingt-cinq années qu'il a régné sur le monde, il n'a point eu une *parole* de haine ou un *geste* de menace. Chaque fois que ses lèvres pâles se sont entr'ouvertes, elles ont toujours

laissé tomber sur la misère de notre époque des paroles de charité infinie, de mansuétude et de pardon ; chaque fois qu'il a levé sa main diaphane, cela a toujours été pour l'étendre dans un geste de pitié sur les haines sombres des castes, des partis et des races. En un siècle où il est tant d'apôtres qui se font des rentes avec le sang du Christ et tant de croyants qui ne rêvent que de nuits de Saint-Barthélemy, lui, successeur des apôtres et le chef des croyants, il a passé, *prêchant* la concorde et la paix, *soufflant* l'amour et la bonté.

« C'est par là qu'il restera longtemps fixé dans la mémoire des hommes et que tous ceux qui tourneront la page de son règne, s'inclineront avec un respect ému devant cette ombre lumineuse qui vient de s'éteindre à jamais dans le royaume de la nuit. »

L'*Eclair*, tribune ouverte à toutes les opinions, est moins superficiel dans ses jugements et donne une note plus juste, ou, du moins plus judicieuse :

«Léon XIII a mis tout son effort à *maintenir* les relations cordiales entre le Saint-Siège et le gouvernement de la République. Pour atteindre ce but, rien ne lui a coûté : il s'est plié à toutes les exigences jusqu'à faire au clergé français et aux fidèles de l'Eglise de France un devoir d'adhésion au nouveau régime ; il a consenti tous les sacrifices, jusqu'à *prêter les mains* à la dispersion des congrégations. Et voici qu'au moment où il meurt, la paix religieuse qu'il espérait affermir est *plus menacée* qu'elle ne l'était à son avènement, et le péril que, par tant d'abnégation, il s'était promis d'écarter, *plus proche* qu'il ne l'a jamais été. C'était dans l'espoir d'éloigner l'échéance redoutée de la dénonciation du Concordat et de la rupture du lien établi, il y a un siècle déjà, entre l'Eglise catholique et l'Etat français, qu'il avait tant combiné, tant négocié, tant concédé, et ses derniers jours auront vu poindre l'aurore du schisme dont il a eu, toute sa vie, la hantise.

« La série ininterrompue d'échecs et de déceptions, où sont venues successivement se briser toutes les espérances de Léon XIII, emporte-t-elle *la condamnation définitive* de sa politique ? L'avenir le dira. En attendant il est permis de se demander si, par des *voies différentes*, il ne se fût pas davantage approché du but qu'il se proposait

d'atteindre. On a souvent comparé la personnalité de Léon XIII à celle de son prédécesseur ; on a marqué par des traits vifs les divergences profondes qui séparaient les deux hommes et les deux politiques. Presque toujours, on a fait honneur au dernier pape d'avoir substitué à l'étroit absolutisme de Pie IX un *mode d'action* plus en rapport avec les évolutions de la pensée moderne, en même temps qu'une *diplomatie* plus souple et plus *conciliante*. Et il est bien certain que ni le Syllabus ni la proclamation du dogme de l'infaillibilité papale n'étaient faits pour relever, dans un pays de pensée affranchie comme le nôtre, les affaires de l'Eglise. Mais il ne paraît pas que les méthodes plus savantes et le parti pris de *transigeance* perpétuelle où s'est *aveuglément* fié Léon XIII les aient davantage améliorées.

« Sans revenir aux idées moyenageuses de son prédécesseur, sans rien lui emprunter dans son fanatisme farouche, sans retomber dans une intolérance dogmatique, dont il avait raison de penser que les effets avaient été désastreux, l'élu du Conclave de 1878, s'il avait eu autant de résolution qu'il avait de finesse, s'il eût ajouté aux grandes qualités d'esprit dont la nature l'avait pourvu, un *peu* de cette *combativité* que d'autres avaient reçue en excès, eût pu léguer à son successeur une situation moins tendue que celle qu'il laisse en mourant. Il a *tout cédé* et il n'a *rien obtenu* ; il a été vaincu et dupé, *faute* d'avoir su, à propos, montrer *sa force*. »

Le *Gaulois*, feuille royaliste et mondaine, dirigée par un juif, est toute confite en dévotion :

« En ce grand deuil de l'Eglise, tous les Français, et notamment les royalistes, feront trêve à la politique.

« Tous se rappelleront que Léon XIII nous a soutenus contre toute l'Europe, qu'il a résisté à toutes les conciliations, même à celles de l'empereur allemand, de dépouiller la France de son protectorat en Orient et de ses prérogatives de fille aînée de l'Eglise. La France lui en doit une reconnaissance d'autant plus grande que son gouvernement n'a en rien mérité cette magnanimité de l'auguste Pontife. »

Le *Petit Journal*, feuille plutôt populaire, si l'on en juge par son tirage, qui dépasse de beaucoup le million, s'il n'atteint le deuxième

est le journal de tout le monde, j'entends de tout ce monde honnête, étranger aux partis, aux passions et aux étroitesses, qui veut avoir sur toutes choses, une opinion respectueuse et un jugement honorable. Par la sûreté de ses informations et le bon esprit de ses rédacteurs, le *Petit Journal* est comme le moniteur du bon Français. Du reste sa diffusion énorme n'empêche pas ses collaborateurs d'atteindre, avec mesure, à toutes les hauteurs de la pensée. Timothée Trimm et Thomas Grimm avaient été surtout les organes du bon sens ; Ernest Judet est, avec Cassagnac, Drumont et Rochefort, un des princes du journalisme, voici son article :

« Léon XIII est mort.

« La maladie, si longtemps défiée, a fini par le terrasser. Elle avait éclaté au milieu d'épreuves morales qui contribuent au dénouement fatal ; elles ajoutent encore à l'émotion respectueuse que cause universellement la disparition de l'homme extraordinaire qui ne fut pas seulement un pape vénéré par les catholiques de toute la terre, mais une des *plus hautes personnalités* dirigeantes de l'humanité entière.

« Son œuvre était vouée à l'*apaisement*, à l'union, au *relèvement des forces* qui doivent mettre le plus d'accord entre l'Eglise, les peuples et les gouvernements. Patient et tenace, il cultivait moins l'idéal chimérique que les réalités pratiques. Sans *fléchir* les rigueurs du dogme, ni *amoindrir* les revendications temporelles, il en atténuait l'intransigeance par la souplesse de l'action diplomatique ; il s'ingéniait constamment, à dégager son rôle spirituel et à supprimer autour de lui les inimitiés. Successeur de Pie IX, qui avait serré jusqu'à les briser les rapports de la cour romaine avec la plupart des Etats, Léon XIII s'était imposé comme tâche et comme règle absolue de *détendre* et de *réconcilier*.

« Au nom de ce ferme principe, il avait consacré la meilleure partie de ses efforts à prêcher ici la concorde religieuse, la soumission aux lois et à la Constitution, en appuyant de son autorité inflexible le triomphe de la République. Malgré des résistances qui ne lui furent pas épargnées dans son entourage et parmi les fidèles les moins suspects, il n'épargna rien pour être obéi.

« Dans la lutte des influences internationales qui se disputaient la

faveur du Saint-Siège, il prit ouvertement parti pour *nos intérêts*. Notre action extérieure ne pouvait que profiter doublement de la direction de ses idées et de ses ordres : car il facilitait à l'intérieur la cohésion qui, seule, donne la puissance et il la mettait au service de notre politique coloniale, de notre prestige et de notre avenir national.

« En dépit de cette bonne volonté, les passions parlementaires ont gâté le travail heureusement commencé ; le pape, attristé d'une guerre qu'il redoutait, qu'il évitait jusqu'au dernier moment d'envenimer, n'a pas eu la *consolation d'une espérance* à l'heure suprême. Il succomba *vaincu* dans son système, *déçu* dans ses préférences : il refusa jusqu'au moment suprême de changer ; mais dans les derniers mois déjà, la résignation douloureuse s'accentuait. La défaite précéda la mort.

« La place que nous occupions n'a pas été impunément convoitée par nos pires adversaires : elle *commence* à être *prise* par les chefs d'empires, même protestants, qui cherchent avant tout le bénéfice de leurs politesses et qui se sont acharnés à remettre dans leur jeu la collaboration de la papauté. Guillaume II, Edouard VII et Victor-Emmanuel III, rival direct de celui qui habite au Vatican, en face du Quirinal, s'apprêtent à recueillir les débris de la clientèle que la France abandonne aujourd'hui, qu'elle revendiquait jadis comme son bien traditionnel et sa propriété historique.

« Quelles que soient les confessions et les convictions, nos divisions et nos aspirations, nous ne devons jamais oublier, comme fils d'une même patrie, les lois de notre grandeur, notre génie et notre avenir national. Nous ne saurions donc, sans maladresse et imprévoyance rester indifférents au choix du cardinal que désignera le prochain conclave. Peut-être regretterons-nous de n'avoir pas mieux mis à profit les sympathies éteintes, lorsque nous serons en face d'un nouveau règne et d'un autre pape ; nous souhaitons qu'il ne soit pas élu sous la pression de conseils étrangers ou hostiles à nos destinées.

« La mort de Léon XIII n'est pas seulement un tragique et grave événement pour les âmes formées par la doctrine religieuse et les

esprits sensibles à la marche de l'Eglise catholique. Elle nous *oblige* particulièrement à réfléchir sur les problèmes de plus en plus aigus, étroitement liés à nos propres affaires, d'où dépendent notre rôle et notre équilibre dans le monde. »

A ces coupures de journaux français, je joins quelques coupures de journaux étrangers.

La Réforme, journal radical d'Egypte, écrit :

« L'homme qui vient de mourir a joué un tel rôle pendant un quart de siècle que pour écrire sa vie et apprécier son action il faudrait passer en revue toute l'histoire contemporaine.

« Le Pape Léon XIII, brillant et fidèle élève des Jésuites, a été incontestablement un grand politique.

« Son but, c'était l'unité de direction politique de tous les catholiques. Il travailla encore à faire rentrer dans l'unité catholique les Eglises orthodoxes.

« L'Etat avait enlevé, au XIXe siècle, à l'Eglise catholique tout pouvoir matériel. L'Eglise avec Léon XIII a concentré toute l'autorité ecclésiastique en la personne du Pape par la création dans tous les pays de partis parlementaires catholiques, tous soumis, tous dévoués, tous obéissants. Elle a augmenté son personnel religieux, séculier et régulier ; elle a multiplié les écoles catholiques de tous les degrés.

« L'Eglise a perdu son pouvoir officiel ; elle a acquis une puissance sociale et politique considérable.

« Voilà le rôle de Léon XIII.

« De cette œuvre, chacun tirera des conséquences en accord avec ses idées, mais ce que personne ne mettra en doute, c'est la grandeur de l'effort, c'est la persévérance de l'action, c'est le palpitant intérêt du grand combat que nous avons esquissé.

« De quelque côté que l'on soit dans la bataille des idées, on saluera avec respect celui qui a tenu une si grande place dans le monde. »

La Bourse Egyptienne dit à son tour :

« Depuis quelques jours, le monde attendait d'heure en heure la fatale nouvelle : elle vient d'arriver. Léon XIII est mort. Tous les regards se tournent vers le Vatican pour saluer une dernière fois la

grande figure qui disparaît. Jamais peut-être dans le cours des siècles le cœur de l'humanité n'a ressenti une admiration aussi universelle pour un vieillard qui meurt ; c'est comme un deuil pour toute la famille humaine ; un immense crêpe noir va flotter sur le monde attentif et respectueux. Ce grand Pontife a su tout attirer à lui et mériter l'estime de l'univers. Il était intransigeant pour les principes dont il avait la garde,mais son génie savait accommoder les faits contingents avec les exigences de l'heure actuelle. Vingt-cinq ans de génie et de vertu ont créé cette auréole d'admiration au Pontife des temps nouveaux. Commencé presque dans l'isolement, ce long règne s'achève dans une sympathie mondiale.

« La belle intelligence de Léon XIII, servie par son noble cœur, comprit très vite que le monde avait faim et soif de paix et de bonne entente ; sa puissante voix ne cessa de faire entendre les paroles qui calment, les conseils qui désarment. Les relations entre le Vatican et les cours souveraines sont brisées ou tendues, Léon XIII sait tout créer ou rétablir. Il avait attiré les grands, le voici qui se penche vers les petits, les déshérités du bonheur, l'ouvrier qui travaille et souffre, vers l'esclave que la civilisation n'a pas encore délivré ; il fait entendre à tous des paroles qui consolent.

« Pasteur universel, Léon XIII a jeté les yeux sur toutes les brebis du bercail ; il a vu que toutes n'étaient pas présentes, qu'il y en avait au loin qui ne le connaissaient pas... A elles aussi il a tendu la main. L'Orient qu'il a tant aimé n'oubliera pas le geste du vieillard qui lui présentait la branche d'olivier ; il a semé le bon grain, au moissonneur de le faire germer et grandir en épis dorés.

« Qu'il repose en paix,le grand Pape qui n'a travaillé que pour établir partout l'accord et l'harmonie. L'univers entier lui offrira le tribut de son admiration. Léon XIII fait honneur à la famille humaine, son tombeau sera glorieux. »

2° *Deux spécialistes.* — C'est la spécialité des journalistes de parler de tout avec la même assurance. La thèse de Pic de la Mirandole *de omni re scibili et de quibusdam aliis* est le programme de tous ces génies, trop peu connus, qui encombrent de leur prose les feuilles publiques. Cette prétention encyclopédique n'empêche pas

quelques hommes spéciaux de se borner aux affaires ecclésiastiques : j'en cite deux : Julien de Narfon et Jean de Bonnefon. Eux, du moins, croient nécessaire de s'instruire avant de parler et ne parlent qu'avec plus de crédit. Narfon a plutôt des allures de gentilhomme et se tient plutôt aux friandises de la nouvelle ; il a eu l'esprit de garder le silence. Bonnefon, lui, affecte des allures de théologien, de casuiste, de canoniste, de liturgiste, de philosophe, d'historien, de politique, de biographe ; mais ne sera plus que le chevalier de Dumay et de Combes, le héros brûlé d'une pitoyable aventure.

Dans l'article de Pecci à Léon XIII, Bonnefon refait l'histoire de cette humble famille :

« Le pape, glorieusement mort, naquit à Carpinetto d'une famille de maigre bourgeoisie, fort éprise de prétentions, occupée à élever le plus modeste bétail, des porcs, et à chercher des parchemins difficiles à trouver.

« Léon XIII a pris soin d'ouvrir à ses amis lettrés les archives de sa famille. Les amis ont été indiscrets, ont publié une foule de choses inutiles et nous ont appris la native roture des Pecci.

« Je ne sais rien de plus amusant dans la correspondance imprimée de Léon XIII que l'histoire de son entrée à l'Académie des nobles ecclésiastiques à Rome.

« Pour franchir ce seuil, il faut être gentilhomme, et Joachim Pecci n'hésita pas à se présenter. Il fut mal reçu, et la correspondance narre les heurs et malheurs du jeune abbé. Il cherche des pièces, des titres, une généalogie. Il écrit à tous les oncles, à tous les cousins imaginables. Plus il trouve de Pecci, plus il trouve de gens honorablement humbles et il se désole, quand un marchand de merlettes lui indique une noble famille Pecci de Sienne. L'abbé s'accroche avec espoir à cette branche lointaine. Il est parent des nobles Pecci, il en est sûr d'avance.

« Le marchand de merlettes fait une petite soudure complaisante entre les marchands de porcs de Carpinetto et les patriciens de Sienne. Le tour est joué : Léon XIII entre à l'Académie des nobles ecclésiastiques. Il y avalera des couleuvres. On lui reprochera sa filiation de faveur. Mais que lui importe ! Sa noblesse est officiel-

lement reconnue. Il fera carrière dans la diplomatie et passera, pour parvenir, sur les corps des camarades vaniteux dont il a souffert la morgue.

« Et la vie de Joachim Pecci commence à couler heureuse, comme un large fleuve entre des rives fleuries. Ce sont les nonciatures ; c'est le poste de Bruxelles ; c'est la faveur du pape Grégoire XVI, après des succès faciles, des adresses et des combinaisons variées. Joachim Pecci marque une belle énergie aux heures de lutte. Il revient comme évêque-archevêque dans cette ville de Pérouse où il a dejà passé.

« Il se voit déjà cardinal, s'improvise ingénieur pour mieux recevoir un pape, et trace en quelques jours une route qui prend le nom flatteur de voie grégorienne, en l'honneur de Grégoire XVI.

« Le grain de sable dont parle Pascal, se met dans les affaires ; Grégoire XVI meurt ; Mastaï monte sur le trône de Pierre et tout s'écroule autour de Joachim Pecci. »

L'écroulement fut de longue durée ; mais il est avec la terre des accommodements. Trente-deux ans s'écoulent ; deux fois le *magni ævi spatium* de Tacite. Joachim Pecci, sous le nom de Léon XIII, succède à Pie IX.

« Un peu de temps aux affaires ecclésiastiques, un peu plus aux vers latins, faits à l'aide d'un *gradus* dissimulé dans le double fond d'un tiroir, tout le reste de la vie consacré à la politique, voilà le pontificat.

« Je ne parle que pour mémoire des idées sociales de Léon XIII, de ses essais sur la condition des ouvriers. Car Léon XIII marque simplement, dans ces objets, une noble préoccupation, un désir de connaître, une volonté de suivre un mouvement et la marche de la société.

« Il interroge, il essaye même de lire, au moins dans les premières années du pontificat. Mais il est mal renseigné sur le mouvement de la société. Il apparaît comme un retardataire qui veut rattraper une armée en marche, et les idées qu'il exprime ont déjà fait leur fortune dans le monde, quand elles sortent de son auguste cerveau. Lisons ces encycliques dont le bruit fut grand, si grand que nous le prîmes

parfois pour de la gloire. Nous n'y trouvons pas une idée nouvelle. Nous n'y voyons pas surtout la fière revendication que pourrait faire, au nom de Jésus-Christ, le pape, vicaire de ce Jésus, pour toutes les idées de solidarité renouvelées aujourd'hui.

« Là où Léon XIII est intéressant, là où il est personnel pendant vingt ans, c'est dans la politique.

« Léon XIII croit à la diplomatie. Il en sait les tours et les détours. Il a des études historiques. Il connaît les maîtres de Machiavel à Talleyrand. Sa vie se passe à négocier, à transiger, à combiner...

« La politique du pape, en Italie, fut des plus curieuses : officiellement Léon XIII n'oublia aucune des revendications de son prédécesseur. Il les renouvela en toutes circonstances ; et aujourd'hui, comme en 1878, les catholiques s'abstiennent de voter, par ordre du Pontife.

« Mais Léon XIII ne manqua pas aussi de marquer discrètement son affection pour la maison de Savoie. Il y eut souvent des messages secrets entre le Vatican et le Quirinal. Le choix des aumôniers palatins, c'est-à-dire des prêtres qui entourent le roi excommunié, fut toujours soigneusement fait par Léon XIII, parmi les hommes les plus estimables du clergé piémontais. On n'a pas oublié qu'au moment des désastres de l'armée italienne en Abyssinie, Léon XIII versa des larmes et fit célébrer des services funèbres. Le Négus est pourtant meilleur catholique que n'était le roi Humbert. En tout cas, le Négus n'a pas pris de force les Etats pontificaux.

« La politique russe de Léon XIII fut une politique de flatteries et de compliments, pour favoriser le mieux du monde les intérêts polonais. A certaines heures la flatterie alla si loin qu'on put s'y tromper. A la fin de sa vie le pape avait quelque aigreur contre la Russie.

« Vis-à-vis de l'Allemagne, Léon XIII tint une conduite fort habile. Il eut le triomphe de voir cesser le kulturkampf et de recevoir au Vatican les hommages du roi de Prusse.

« L'Espagne et le Portugal furent traités par le pape comme des pays en agonie. Léon XIII regardait volontiers ces deux catholiques régions comme un propriétaire regarde les fermes jadis fertiles, dont la terre est épuisée.

« Au contraire, l'Amérique fut aux yeux de Léon XIII la terre vierge, riche d'espérances. Ce pape donna des cardinaux à l'Amérique, accueillit les évêques du Nouveau-Monde comme des apôtres retrouvés, établit une hiérarchie et fit tant qu'il fut payé d'ingratitude

« L'américanisme a donné de la tristesse à la fin du règne de Léon XIII. L'enfant, grandissant trop vite, menaçait de prendre, vis-à-vis de Rome, des libertés que les enfants ne doivent jamais se permettre dans la maison paternelle. Cela se dégageait nettement dans le cerveau de Léon XIII. Mais les besoins d'un pape sont grands et la main des Américains s'ouvre généreusement.

« Pour raconter la politique française il faudrait un long volume. L'histoire du ralliement est une énigme non éclairée. Est-ce Léon XIII qui a forcé le cardinal Lavigerie à porter le toast historique ? Est-ce le primat d'Afrique qui a engagé Léon XIII dans les bataillons de la République ? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est l'échec de cette politique de conciliation. L'idée du pape avait une certaine grandeur généreuse. Je crois bien qu'au fond, dans le tréfonds de son cœur, il désirait l'asservissement de la République au profit de l'Eglise. Mais faut-il s'en étonner ? Faut-il même reprocher à un chef de la catholicité cette conception catholique ?

« Malheureusement la politique de Léon XIII fut appliquée par les mains meurtrières du cardinal Rampolla. Ce qui pouvait être un élixir de vie pour l'Eglise de France devint un poison. Aujourd'hui, les catholiques de ce pays sont divisés en deux camps ennemis. Chacun interprète à sa manière les idées du pape tamisées par M. Rampolla, et Léon XIII meurt en laissant l'Eglise de France dans un désarroi qu'elle n'a pas subi depuis le jour où Napoléon la prit dans ses serres d'aigle naissant et la mit en sécurité au risque de la briser. Après les aventures de ce règne, le Concordat n'est plus qu'une loque dont on se sert encore, mais où le fil et les ficelles tiennent plus de place que l'étoffe. Cette politique de Léon XIII fut si étrange qu'on a osé douter de sa sincérité affectueuse pour la France. Il serait criminel de mettre en suspicion la bonne volonté de Léon XIII. Mais il est facile de deviner quel maître secret servait le cardinal Rampolla.

« En Autriche, Léon XIII n'a pas eu d'influence réelle. La querelle des nationalités s'est passée en dehors de lui. Les nonces Galimberti et Vannutelli n'ont jamais fait à Vienne que de la politique allemande — pour le compte de la maison des Hohenzollern, au détriment des Habsbourg.

« La Belgique peut être considérée comme le pays où triomphe la politique du pape aujourd'hui mort : Léon XIII avait été nonce à Bruxelles, et il a cru jusqu'à la fin de sa vie qu'il avait préparé le triomphe de la cause catholique, dans le seul pays de l'Europe qui soit aujourd'hui gouverné par un ministère *politiquement* romain.

« Mais voici déjà que tout ce passé semble lointain. Les yeux se détournent du petit lit où dort Joachim Pecci, ombre de ce qu'il fut. Et les yeux vont déjà à celui qui demain sera le pontife universellement vénéré. La gloire des papes est viagère. »

3° *Edouard Drumont*. — Chantons plus haut. Au-dessus de Bonnefon, se placent Drumont et Cassagnac. Le premier n'est qu'un journaliste à la tâche, un commis phrasier, un homme à formes prétentieuses, qui voudrait, par sa manière d'être, poser en homme de génie ; les deux autres sont de clairvoyants et braves serviteurs de la vérité. Sous des allures différentes, ils poursuivent au fond la même œuvre : Cassagnac est plus ardent, Drumont plus modéré ; celui-ci paraît appuyer davantage sur le fond des choses, celui-là semble vouloir plutôt appuyer sur les surfaces ; tous deux revendiquent avec le même zèle, avec une haute intelligence, le droit et le devoir sacrés du citoyen, de la famille, de la société, de l'Etat et de l'Eglise. Drumont, placé au point de vue de l'antisémitisme, poursuit cette tâche avec la plus heureuse fécondité d'aperçus et la plus inlassable vigueur ; Cassagnac, plus adonné à la politique courante, fait acte d'opposition au gouvernement de gâchis, d'oppression, de dilapidation et de persécution, avec la bravoure d'un chevalier sans peur et sans reproche. Leurs journaux, l'*Autorité* et la *Libre Parole*, sont des puissances incontestables et incontestées. Les valets des francs-maçons, des juifs, des protestants, des libres-penseurs, tous complices de la tyrannie, ont accepté la honteuse mission de soutenir impudemment l'erreur, de légitimer le crime, de préconiser la

tyrannie. Œuvre ingrate, vouée à l'impuissance, qui ne pourrait, en cas de succès, que ruiner la patrie.

Voici l'article de Drumont sur Léon XIII ; il en a écrit plusieurs autres, mais celui-ci est *instar omnium* :

« Bien qu'elle soit un événement prévu, auquel on pouvait s'attendre d'un jour à l'autre depuis des années, et d'une minute à l'autre depuis quelques semaines, la mort de Léon XIII n'en causera pas moins dans tout l'univers, une émotion considérable.

Ce nonagénaire, au visage ascétique, à la maigreur quasi-diaphane, pesait, sans que l'on s'en doutât, d'un grand poids sur les destinées du monde.

Roi dépouillé, il n'avait plus pour trône, au fond du Vatican, qu'un modeste fauteuil au pied d'un Christ douloureux. Dans l'isolement de ce vaste palais qui n'était qu'une prison magnifique, le successeur de Pie IX n'en gardait pas moins plus de prestige, plus d'autorité et plus de puissance réelle que les plus orgueilleux monarques de la terre.

On pouvait en douter quand il vivait silencieux et n'ayant plus pour ainsi dire qu'un souffle, si mince, si pâle dans sa soutane blanche. Aujourd'hui, en apprenant que le Pape est mort, chacun a senti qu'une grande force venait de disparaître, qu'une grande lumière venait de s'éteindre.

Le moment n'est pas venu de porter un jugement définitif sur un pontificat de vingt-cinq ans, si fécond en idées et en actes, et qui sera peut-être plus tard l'une des pages les plus intéressantes de l'histoire de l'Eglise.

Nous sommes trop près des événements pour les voir sous leur vrai jour, trop impressionnés par leurs contingences immédiates pour les apprécier avec quelque sûreté. Pour dire avec autorité ce que fut l'œuvre de Léon XIII, il faudrait pouvoir se placer, comme l'Eglise elle-même, en dehors et au-dessus du temps, et ce serait folie, au point de vue même purement humain, que de vouloir juger en un jour ce qui ne produira peut-être tout son effet que dans un siècle.

Ces réserves faites, il nous sera permis cependant de constater

que parmi tant d'initiatives hardies du Pape défunt, son intervention dans la politique intérieure de la France fut loin d'être la plus heureuse.

Pour bien comprendre le but que s'était proposé Léon XIII, il faut se reporter aux luttes qu'eurent à soutenir les catholiques allemands à l'époque du *Kulturkampf*.

Bismarck, à qui son fanatisme de Protestant sectaire inspirait pour l'Eglise de Rome une haine profonde, traitait les malheureux catholiques en véritables parias. A la mort de Pie IX, il crut trouver en son successeur un homme conciliant et faible qui, sans approuver les persécutions, conseillerait à ses ouailles de céder à la force et de s'incliner devant les bourreaux.

Léon XIII trompa complètement son attente. D'une singulière finesse qui rappelait les grands diplomates italiens, le nouveau Pape alliait à cette souplesse d'esprit une énergie incoercible, et d'autant plus redoutable qu'elle se dissimulait sous son masque d'inaltérable douceur.

Le grand reître, voyant qu'on ne lui cédait pas, engagea la lutte avec sa brutalité ordinaire et fut vaincu.

Il avait dit : « Nous n'irons pas à Canossa ». Il fut obligé d'y aller tout le premier. Du rôle de persécutés, les catholiques allemands passèrent presque sans coup férir au rôle d'arbitres de la politique de leur pays.

Aujourd'hui encore, Guillaume II et ses ministres sont tout heureux et tout fiers de solliciter leur concours et leur appui dans les moments critiques.

On conçoit très bien ce qui se passa dans l'esprit de Léon XIII, au lendemain de cette brillante et si complète victoire de la diplomatie pontificale.

Le chef de l'Eglise se dit que, puisqu'il avait vaincu Bismarck, il aurait tout aussi facilement raison des Ferry, des Brisson et autres pygmées qui persécutaient les catholiques français.

Le triomphe dut lui paraître d'autant moins douteux que le terrain était, en apparence, beaucoup mieux préparé et plus sûr.

En France, en effet, les catholiques étaient l'immense majorité, et

non plus seulement une importante minorité comme en Allemagne. Ayant la force du nombre, ils devaient logiquement finir un jour ou l'autre par s'emparer du pouvoir dans un pays de suffrage universel. Il leur suffirait pour cela de vouloir, de s'unir, de cesser de s'émietter et de s'épuiser en de stériles revendications dynastiques.

Que leur manquait-il ?

Une direction et un programme. Le Pape leur donna l'une et l'autre. Il dit aux catholiques français :

— Ecoutez les conseils du chef de l'Eglise. Unissez vos forces, non plus pour combattre la République, mais au contraire pour la défendre et pour empêcher qu'elle ne reste le monopole d'une infime poignée de sectaires. Acceptez le principe du régime républicain et bornez-vous désormais à combattre les mauvaises lois....

Il est certain qu'en d'autres temps et avec d'autres hommes cette politique avait les plus grandes chances de réussir. Le Pape avait parfaitement raison de penser que la politique d'opposition conservatrice n'aboutirait à rien. A l'époque du fameux toast du cardinal Lavigerie, c'est-à-dire en 1890, elle était plus loin que jamais du succès.

Le pays, après de longues hésitations, était devenu presque tout entier républicain, républicain de conviction, d'habitude, de résignation ou d'intérêt. Personne, d'autre part, ne soupçonnait rien encore des effroyables scandales qui éclatèrent un peu plus tard et qui achevèrent de déshonorer un régime qui, dominé par les Juifs, n'eut jamais de la République que l'étiquette.

Comment espérer, dans de telles conditions, que les conservateurs, affaiblis et divisés, auraient plus de bonheur ou d'énergie qu'en 1873, qu'au 16 mai et au 24 mai, alors qu'ils étaient les maîtres de la Chambre, les maîtres de l'armée, les maîtres du personnel administratif, les maîtres partout ?

La politique du ralliement n'en a pas moins été une tentative absolument vaine, et les catholiques les plus soumis et les plus respectueux de la parole du Saint-Siège sont obligés de s'avouer à eux-mêmes que c'est à l'heure actuelle une expérience définitivement condamnée.

La responsabilité de cet échec incombe, d'ailleurs, bien moins à Léon XIII qu'aux hommes qui furent les dépositaires et les metteurs en œuvre de sa pensée.

En Allemagne, pour mener la lutte contre Bismarck et Falk, il avait trouvé des Windthorst, des Mallinckrodt, des Reichensperger, des Lieber ; pour combattre en France les représentants des Loges, il n'eut à sa disposition que des orateurs, dont quelques-uns, sans doute, avaient un grand talent de parole, mais qui ne possédaient aucune des qualités de l'homme d'Etat, et qu'un long passé de politique royaliste avait complètement démonétisés aux yeux des républicains sincères.

Le chef de l'Eglise ne fut pas plus heureux avec ses collaborateurs du haut clergé. Ils font triste figure, en effet, à quelques nobles exceptions près, nos évêques courtisans du pouvoir, nommés la plupart du temps grâce à des influences suspectes, à côté de ces confesseurs de la foi qui s'appelaient Ledochowski, Melchers, Martin, Eberhard, et qui étaient toujours prêts à affronter la prison ou l'exil.

Ce sont ces raisons, avec quelques autres, qui expliquent le piteux avortement de ce groupe des ralliés qui, après avoir essayé de se rallier à Constans en 1893, au moment de la période électorale, en fut réduit à se jeter dans les rangs du troupeau dont Méline était le berger, pour avoir encore un soupçon d'attitude et une ombre d'influence...

La figure du Pape qui vient de mourir n'en restera pas moins une belle et sereine figure.

Dans le domaine de la politique, pour les choses qui touchent à la terre, il a pu se tromper ou être trompé. Quand il a agi comme chef de l'Eglise, quand il a élevé la voix pour rappeler les hommes à l'observation de quelque grande loi morale méconnue, il a parlé au nom de la Vérité éternelle, il a été le successeur infaillible des apôtres.

Il s'est montré, on peut le dire, l'égal des plus grands Papes et des plus grands hommes, le vieillard qui a osé, à notre époque d'argent, flétrir l'usure et le vol, le « monopole du travail et des

effets de commerce », plaindre les classes inférieures qui se trouvent « dans une situation d'infortune et de misère imméritée » et blâmer ouvertement les mauvais riches qui « imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires ».

Les cuistres ont beau ricaner : quand de telles paroles tombent de la chaire de Saint-Pierre, elles tombent de haut, et le bruit de leur chute a sa répercussion profonde dans l'univers.

Le Pape qui les a prononcées fut un grand esprit en même temps qu'un grand cœur. Il était de la génération et de la race de ces vieillards étonnants qui, comme Bismarck et Gladstone, exercèrent sur le monde une sorte de royauté morale. Il les égalait par les facultés de l'intelligence ; mais il les surpassait tous, de l'autorité morale que lui donnait ce magistère que les siècles semblaient avoir consacré..... »

4° *Paul de Cassagnac.* — « Il n'y a plus rien à dire sur Léon XIII, au point de vue du sentiment.

Les quinze jours d'agonie ont permis aux journaux d'épuiser tout ce qui pouvait avoir un intérêt personnel.

Et on a été unanime, même dans les partis hostiles au catholicisme, pour admirer la longue lutte, la lutte sereine de ce vieillard, contre un trépas jugé presque inévitable dès le premier jour, et qui nous met tous en deuil.

L'intrépide et lumineuse intelligence a éclairé sa fin, d'une façon incomparable, sublime.

Mais si tout a été dit au sujet de l'homme, du Pontife, tout reste à dire au point de vue politique. Et l'angoissant problème se pose :

Quelle sera la politique de Rome, demain ?

Nous allons l'examiner et, pour cela, il nous faut examiner ce qu'était, hier encore, cette politique, afin de deviner ce qu'elle devra être.

Le passé seul peut éclairer l'avenir.

La mort de Léon XIII amènera peut-être et même probablement une modification dans la politique de Rome à l'égard du gouvernement de la République.

Il est rare, en effet, que le successeur suive la voie ouverte par le prédécesseur.

On l'a vu au cours du règne de Léon XIII, lequel a été le contre-pied du règne de Pie IX.

Et nous n'étonnerons personne en affirmant que, de ces deux Papes, tous deux grands par des qualités différentes, c'est Pie IX qui a nos préférences.

Nous avons toujours préféré les caractères résolus aux caractères habiles, la résistance à la flexibilité.

Les intransigeances auxquelles Pie IX dut se résoudre nous plaisent plus que les combinaisons dont Léon XIII était coutumier.

D'autant que ces combinaisons n'ont pas précisément été heureuses pour notre pays, il faut avoir le courage et la franchise de le reconnaître.

En ce qui concerne la France, la politique du Saint-Père a totalement échoué.

On peut en constater le navrant résultat, en voyant qu'à toutes les avances, à toutes les concessions, à tous les abandons, c'est la haine, la persécution, la pensée sectaire qui ont répondu.

Il n'est point d'arguties capables de démontrer le contraire.

Le résultat est là, brutal.

Plus la papauté a fait d'avances à la République, plus celle-ci s'est montrée insolente et atroce.

La conclusion de la politique du ralliement, c'est la dissolution des congrégations, leur proscription, leur spoliation, leur exil et la fermeture des dernières écoles catholiques.

C'est-à-dire que la politique papale n'eût pas produit un effet plus meurtrier pour l'Eglise si elle avait été hostile à la République.

Franchement, il est cruel d'en arriver là, quand on a tout fait en vue d'obtenir la sympathie et la reconnaissance !

L'idée première de cette fatale politique du ralliement, qui a désorganisé, presque détruit l'opposition monarchique en France, et nous a livrés, désarmés, à la franc-maçonnerie républicaine, ne saurait être, sans injustice, imputée à Léon XIII.

Nous l'avons vu naître et nous en avons suivi les développements, dès son début.

Elle est l'œuvre de quelques anciens royalistes, qui trouvaient un peu trop longue l'attente indéfinie de la royauté, et qui ont fait le rêve étonnant de s'accommoder de la République, de s'y installer, pour leur propre avantage.

C'était purement et simplement une désertion.

Ils passaient à l'ennemi.

Et alors, ils allèrent voir le Pape et lui persuadèrent que le meilleur moyen de s'emparer de la République et de la diriger, c'était de s'y introduire avec armes et bagages.

Le procédé n'était pas précisément nouveau et l'idée en fut développée, il y a déjà longtemps, par le divin Homère, à l'occasion du *cheval de bois*, devant Troie.

Mais nos Ulysses y eurent pleine confiance, et, cette confiance, ils la firent partager à Léon XIII, dont le grand âge, quoi qu'on dise, n'avait pas aiguisé la vue et que renseignaient, avec une inexactitude extraordinaire, toute une série de Nonces, plus surprenants les uns que les autres, par leur incapacité.

En un mot, le Pape n'a jamais su exactement ce qui se passait en France.

Jamais il n'a été mis à même d'apprendre la triste et poignante vérité, à savoir, ainsi que le disait un vaillant évêque, que nous étions non pas en République, mais en franc-maçonnerie.

Le Pape a été odieusement trompé, et par les ralliés, qui voulaient s'accommoder du régime républicain, et par ses représentants officiels, qui ignoraient tout et ne voyaient rien, et particulièrement par son premier ministre, le cardinal Rampolla.

Assurément, au point de vue théorique, le ralliement à la République pouvait se défendre, mais à la condition formelle qu'elle nous donnât préalablement des gages de sa bienveillance et de sa sincérité.

Ce n'est, en effet, que dans les cas suprêmes, quand on se sent perdu, après une défaite irréparable, qu'on se rend *à discrétion*.

Or, le ralliement n'avait pas eu la prudence vulgaire d'exiger le moindre gage, de dicter la plus modeste condition.

Il se rendait à *Discrétion*, répétons le mot, abandonnant le drapeau, et sans réclamer l'honneur suprême de l'officier malheureux, mais glorieux, qui est de conserver ses armes.

On se confiait à la République, et on comptait sur sa gratitude.

Vous avez vu ce qu'il en est advenu.

Les ralliés ont rencontré un mépris insolent, et la porte de la maison leur a été grossièrement fermée au nez.

C'est que les républicains d'origine ne tenaient pas du tout à partager les profits et les honneurs, avec ces nouveaux venus en qui ils n'avaient qu'une médiocre confiance.

La tentative du ralliement n'aura produit que l'exaspération du parti républicain contre ces monarchistes plus ou moins déguisés, qui avaient l'outrecuidante prétention de l'absorber et de se substituer à lui.

Nous nous sommes opposé résolument à cette politique d'imprévoyant et téméraire abandon.

Et nous en recueillons aujourd'hui l'honneur, qui est la récompense de toutes les fidélités.

Nous disions que Léon XIII avait été trompé sans cesse sur le véritable état de la France.

C'est malheureusement vrai.

Ainsi, on se garda bien de lui faire connaître que, sur beaucoup de points essentiels, nous avions partagé et même devancé sa manière de voir.

N'avions-nous pas, en effet, eu la conception, ainsi que lui, d'une République ralliant toutes les bonnes volontés, suscitant tous les sacrifices patriotiques, toutes les généreuses concessions, lorsque, sous le nom de l'*Union conservatrice*, nous ne demandions, pour cesser notre opposition au régime, pour désarmer, pour abandonner toute revendication chère à notre cœur, que les gages nécessaires à la tranquillité de notre conscience ?

N'avons-nous pas, en ce temps-là, écrit cent fois et affirmé autant de fois à la tribune du Parlement, nous qu'on a appelés les « réfrac-

taires », que si l'on nous accordait la liberté religieuse, nous accepterions la régime républicain, quelque odieux et répugnant qu'il nous ait toujours paru ?

Est-ce que cette *Union conservatrice*, si injustement, si sottement décriée depuis, n'était pas le plus admirable terrain d'entente entre tous les partis politiques, puisque pour s'y grouper et s'y unir, on n'exigeait qu'une chose, la liberté religieuse ?

C'était sacrifier noblement nos préférences politiques à notre foi chrétienne.

Que pouvait-on demander de plus à un catholique, à un bon Français, à un patriote ?

Ces gages de la loyauté, de la sincérité de la République, nous les réclamâmes en vain aux cabinets Rouvier et Méline, que nous avions loyalement soutenus.

On nous les refusa.

Et il ne nous convint pas de pousser la générosité jusqu'à la duperie.

Ce qui est arrivé, d'ailleurs, aux ralliés, qui n'avaient rien demandé, eux, et qui s'étaient follement rendus à l'ennemi, ne nous fait pas regretter d'avoir pris nos précautions alors.

Cela nous épargne l'aveu que nous nous sommes grossièrement trompés, et un retour piteux d'où nous serions allés.

L'essai loyal de la République, nous l'avions donc tenté nous-mêmes et avant Léon XIII.

Il ne nous avait pas réussi, et cela nous dispensa de participer à un second, qui a plus mal tourné encore, puisqu'il a amené le déchaînement féroce que l'on sait.

La politique du ralliement aura été fatale à la France conservatrice ; elle l'aurait même à jamais perdue, si la persécution déchaînée par la République n'eût ressuscité, plus forte et plus puissante qu'auparavant, l'opposition à ce régime néfaste.

Que la persécution en soit bénie !

Les bourreaux ont heureusement réparé les fautes des politiciens.

Que sera la politique du nouveau Pape ?

Nous n'en savons rien et n'avons point la prétention de le deviner.

Mais il y a de grandes probabilités pour que, ayant à choisir entre la politique de Pie IX, qui résistait, et la politique de Léon XIII, qui négociait, le Pape de demain aille du côté de la résistance, la résistance ayant été, en tout temps, aussi féconde que la capitulation avait été stérile.

Cette résistance, qui nous a fait défaut jusqu'à ce jour, nous la souhaitons, nous l'espérons.

La lutte est vaine, la bataille est perdue d'avance, quand le chef suprême ne se met pas résolument à la tête des soldats. »

5° *Fonsegrive et Brunetière.* — Georges Fonsegrive, *alias* Ives Le Querdec, est un professeur de philosophie universitaire, un directeur de Revue bi-mensuelle, un auteur considérable et considéré. Pour en bien parler, il faudrait une longue étude ; nous en dirons qu'un mot.

Comme auteur, Georges Fonsegrive touche aux difficultés de la vie contemporaine ; comme romancier, il anticipe sur les solutions à venir en exposant, comme accomplies, les réformes, objet de ses vœux. Dans son enseignement positif et dans ses solutions imaginaires, sur des terrains peu connus, il va de l'avant et peut n'avoir pas mis toujours le pied sur le solide : Honni soit qui mal y pense ; mais le caractère de ses idées conjecturales, c'est de permettre la dissidence et de comporter l'opposition. Sans soulever aucun débat, il nous paraît que l'auteur en son libre examen, s'il ne nie pas même implicitement la divinité du christianisme, admet formellement la licité, au moins logique, du contraire. Dès lors, le Pape n'est plus le gouverneur de l'humanité ; il n'est qu'un directeur semi-obligatoire, semi-facultatif, dont le rôle est de donner des directions, utiles sans doute, mais dont on peut négliger le conseil. C'est l'idée qui paraît ressortir d'un article de la *Quinzaine* sur Léon XIII ; en voici les dernières pages.

« Un autre point de la politique française de Léon XIII, est le ralliement ; et, ici encore, il paraît avoir subi un échec. On ne saurait contester que s'il a espéré voir lui-même le triomphe de ses idées, son espérance humaine a été déçue. Comme homme donc, il aurait échoué puisqu'il n'a pas vu le succès qu'il espérait ; mais comme

Pape il n'a pas échoué. Les germes qu'il a jetés lèveront, que dis-je ? ils ont levé déjà et leur sève fructifiera. Léon XIII a nettement séparé la cause du catholicisme en France et la cause de la monarchie et de tous les « anciens partis ». — Les monarchistes, les membres des vieux partis, n'ont pas obéi — et le pouvaient-ils ? — ils ont rendu momentanément stérile le geste pontifical, ils ont ameuté toutes les forces anticatholiques, les ont excitées aux violences où les portaient déjà leur instinct, et il semble que dans le Kulturkampf français actuel les républicains, les démocrates catholiques, voire les ralliés loyaux et sincères n'ont plus de place marquée ni aucun rôle à tenir. L'avenir semble appartenir aux réactions violentes, au sabre sauveur que tant de gens — insensés — acclament du fond troublé par leurs espérances. Ce sont là des apparences.

Malgré tout, la seule organisation catholique qui ait pu vivre, l'*Action libérale populaire*, dirigée par M. Piou, s'est placée sur le terrain constitutionnel. Quel que soit l'état d'esprit de quelques-uns de ses membres ou de ses chefs même, elle ne vit et ne peut se maintenir que sur le terrain indiqué par Léon XIII. Dans ses rangs, un grand nombre de jeunes gens sont ouvertement, franchement, nettement démocrates et républicains. Surtout ils se proclament tous des libéraux et ils affirment en toute occasion que, le jour où le pouvoir leur incomberait, ils laisseraient à leurs adversaires d'aujourd'hui toutes les libertés qu'ils réclament pour eux-mêmes, et que protestants, juifs et libres penseurs seraient assurés de la liberté et de la juste protection des lois.

Qu'une telle organisation ait pu se former chez les catholiques ; que des prélats, aussi opposés de tempérament et même d'esprit que Mgr Turinaz, par exemple, et Mgr Delamaire, puissent la recommander tous les deux également, c'est là un fait d'extrême importance et que seules les directions pontificales ont rendu possible. Si les catholiques arrivent, comme ils arriveront tôt ou tard, à dissiper le voile épais de noirs préjugés accumulés sur leur nom par les habiles, s'ils arrivent à se faire connaître pour ce qu'ils sont en réalité, pour les *amis véritables* du *bien public*, de la *liberté* de tous, de la justice pour tous, de la *civilisation* lumineuse, bienfaisante et

progressive, c'est à Léon XIII, à sa politique qu'ils le devront. Il vaut mieux, pour l'avenir même de la religion dans ce pays, que nous soyons des libéraux vaincus que des despotes victorieux. Le despotisme est éphémère, et la justice seule fait les gouvernements durables. La Belgique nous en donne un exemple éloquent.

Dans le caveau provisoire où il va dormir un an, au milieu des princes de la basilique vaticane, en face de la Confession de Pierre, le grand Pontife que nous avons admiré, aimé, va subir les inévitables outrages de la corruption. L'esprit qui l'animait ne périra pas. Quel que soit l'élu qui sortira du conclave, il mettra sans doute sa manière à ses actions, il leur imprimera son style, il ne changera pas sensiblement la direction de la barque mystérieuse. C'est qu'il l'oriente sur la même étoile. Et les cardinaux, quelles que puissent être leurs ambitions personnelles et leurs faiblesses humaines, ne penseront dans leur choix qu'aux grands intérêts de l'Eglise et de la Papauté.

Comme Pie IX et comme Léon XIII, le futur Pontife s'enfermera dans le Vatican. Il ignorera le Quirinal comme le Quirinal l'ignorera. Il attendra les protestations qui, probablement, ne viendront pas. Et il maintiendra le *non expedit* jusqu'au temps où se produiraient des circonstances nouvelles.

Il ne donnera pas le coup de frein que plusieurs espèrent et qui arrêterait net le développement de l'esprit scientifique dans l'Eglise. Quelles que soient ses tendances présentes, l'élévation de sa charge lui découvrira l'étendue de ses responsabilités. Et l'Esprit de vérité l'assistera. Il pourra avertir les imprudents, ralentir l'allure des audacieux, il n'entravera ni la marche ni le courage. Le progrès des méthodes, l'assurance tranquille qu'inspire à tout savant l'observation de la loi de la division du travail, finiront par imposer le respect à ceux-là mêmes qui seraient tentés de pousser à des imprudences. Car il y a des témérités de droite qui ne sont pas moins funestes que celles de gauche.

Vis-à-vis de la France on ira, comme l'Eglise a toujours fait, jusqu'à l'extrême limite des concessions. Il semble qu'on y soit déjà. Arrivée à ce point, Rome fera entendre l'invincible *non possumus*.

Léon XIII et le cardinal Rampolla l'auraient fait, l'ont fait, comme le feront leurs successeurs. Cependant la cour romaine ne favorisera pas les intrigues monarchiques ou césariennes. Elle ne fera rien contre la constitution ni contre la République. L'Encyclique de 1892 gardera force de loi. Les catholiques républicains, voire démocrates, ne pourront plus être anathématisés au nom de la religion.

Tant que notre pays s'adonnera à sa politique anticatholique, Rome ne pourra évidemment pas songer à faire à la France aucune faveur, ni à soutenir nulle part notre diplomatie ; elle aura peut-être de la peine à nous maintenir nos protectorats. Mais Rome non plus ne fera rien sans nous. Ne craignons pas qu'un cardinal acquis à l'Allemagne, devenu Pape, mette l'Eglise au service du kaiser allemand. L'Eglise n'est au service de personne, elle n'est qu'au service des âmes. La Papauté ne peut travailler à abaisser ou à détruire la France. Regardez la carte d'Europe : la Russie est schismatique, l'Italie est en lutte aiguë avec la papauté, l'Angleterre est anglicane, l'Autriche-Hongrie est à la veille des catastrophes ; en dehors de la France, où la papauté pourrait-elle espérer un point d'appui ? Serait-ce en Espagne ou en Portugal ? Inutile de répondre. Reste l'Allemagne. Mais l'Allemagne est luthérienne, l'Empire fait à cette heure des coquetteries au sacerdoce, mais cet empire est hérétique ; on n'a oublié au Vatican ni le Kulturkampf de Bismarck, ni l'irruption insolite et insolente du prince Henri de Prusse à l'audience pontificale.

L'esprit de la France est un esprit catholique, tous les intérêts de la France sont des intérêts catholiques ; quels que soient ses gouvernants, la France demeure la grande, la seule nation catholique. C'est son originalité dans le monde et, bien que nous l'oubliions trop, une des raisons de son ascendant. Du haut de la colline du Vatican, la Papauté découvre trop bien l'échiquier européen pour ne pas voir que tout affaiblissement de la France risquerait un jour d'être dommageable à l'Eglise même. Le successeur de Léon XIII, ici comme en tout le reste, suivra la politique de Léon XIII. Cette politique n'a pas échoué, elle ne pouvait échouer, là même où elle n'a pas réussi, parce qu'elle était la politique nécessaire. C'est aux mêmes nécessités qu'obéira le successeur, quel qu'il soit, de Léon XIII.

Il voudra la vie du Christ dans les âmes, la vie des âmes dans le Christ et par le Christ, c'est pourquoi il voudra la vie de l'Eglise et il usera de toutes les ressources humaines pour maintenir l'ascendant de la papauté. Ce n'est pas un règne qui se termine et un autre qui va commencer, c'est une histoire qui se développe, une vie qui se continue. »

6° *La Revue des Deux-Mondes*. — L'académicien Brunetière, professeur émérite, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, est un personnage encore plus grand que Fonsegrive : c'est un oracle. Ferdinand Brunetière, c'est la Sibylle de Cumes, la Pythie de Delphes, la voix des chênes de Dodone ; il a sur elles un avantage, il se mobilise. Vous l'entendez à Londres, à Paris, à Rome, à Vienne, à New-York, et, sans doute, bientôt à Saint-Pétersbourg et à Pékin. Comme l'oracle, il a un petit défaut : il n'est pas toujours absolument clair. Dans ses discours vous voyez fort bien son courage à soutenir ses doctrines ; seulement, il ne paraît pas toujours bien savoir en quoi elles consistent. Molière, au besoin, nous apprend que ce défaut de clarté n'est qu'un défaut d'intelligence, et, pour dire la chose crûment, que cela tient à la grossièreté des esprits. Nous refusons de le croire; mais, avec ou sans lunettes, nous ne voyons pas toujours bien, ni la trame, ni même le fil de ses discours. — Ceci dit, voici un passage d'un article, non signé, de la *Revue des Deux-Mondes* sur Léon XIII.

En tête de la *Revue des Deux-Mondes* un article non signé, mais dont l'auteur a été vite reconnu, retrace les grandes lignes de l'œuvre accomplie par Léon XIII. Voici un passage de cette étude remarquable :

« Vivre en société, telle est la vocation de l'être humain. Il n'est pas surprenant qu'au surlendemain des doctrines du dix-huitième siècle sur l'état de nature, l'Eglise ait spécialement affecté de remettre en honneur le lien social. Léon XIII, qui *semble* avoir fait de ce soin son principal *labeur*, acheminait ainsi les fidèles, non seulement vers des conclusions *économiques*, qui s'efforçaient de ramener l'harmonie entre le capitaliste et le travailleur, mais aussi, et par une marche analogue, vers des conclusions *politiques*. Pie IX s'était

donné pour tâche, en des actes retentissants, de défendre l'Eglise contre ce qu'elle appelait les empiètements de la société civile. Léon XIII voulut *défendre la société* civile contre les périls dont elle était à son tour menacée et que parfois elle semblait *créer* elle-même contre elle-même. On pouvait tirer des enseignements de Pie IX la théorie de ce que *n'est pas* l'Etat, et de ce que ne peut pas l'Etat et de ce que ne doit pas l'Etat ; les enseignements de Léon XIII, non moins inspirés par la théologie traditionnelle, expliquèrent *ce qu'est l'Etat*, ce qu'il peut, ce qu'il doit ; et, de part et d'autre, on reconnut la même doctrine; mais elle était, si l'on peut ainsi dire, différemment campée ; immuable en son essence, elle avait, d'un règne à l'autre, changé d'attitude, non de contenu.

Ce qu'on a coutume d'appeler la politique de Léon XIII fut, en tous pays, *la suite naturelle* de cette attitude nouvelle. Qu'en 1878 il s'adresse à Guillaume Ier, ou bien, en 1882, au président Grévy, c'est au nom de la société civile, autant qu'au nom de l'Eglise, qu'il déplore les luttes religieuses entre citoyens d'un même pays. Léon XIII, au cours de son long pontificat, *ne dénoncera jamais* le mal qu'un Etat fait à l'Eglise, sans dénoncer, tout ensemble, le mal que se fait à lui-même cet Etat ; et les Etats apprirent sans cesse, si d'aventure ils risquaient de l'ignorer, que l'*intégrité* du lien social est compromise par une politique de *Kulturkampf*.

Inversement, parce que Léon XIII voulait faire de la force religieuse un étai pour la charpente sociale, et parce qu'il ne voulait point permettre que le facteur religieux devînt un diviseur, il prohibait tant au nom des intérêts de l'Eglise qu'au nom des intérêts de la société civile, l'*immixtion* de la religion dans les *antagonismes* de partis. Des catholiques, sous toutes les latitudes, prétendirent connaître mieux que lui les intérêts de l'Eglise et poursuivirent une politique dont sa sérénité s'inquiétait légitimement ; ce fut pour lui une amertume prolongée, dont les fidèles de Portugal, d'Espagne, de France, reçurent à plusieurs reprises le témoignage. La *théorie* même de la bonne ordonnance sociale, — et non point seulement un considérant d'opportunité, — induisait Léon XIII à réclamer des catholiques, « tant que les exigences du bien commun le demanderaient »,

l'acceptation des régimes établis ; l'avantage social, encore et toujours, devenait ainsi pour les catholiques le motif et la mesure de leur loyauté catholique.

Allant plus loin, Léon XIII aimait peu les partis purement *confessionnels* : il redoutait que, sous leurs enseignes, la religion ne dessinât des lignes de *démarcation* dans la société, au lieu d'y faire s'aplanir, au contraire, un terrain d'union. Le *rêve* qu'il caressait volontiers pour la France était celui d'une union entre les catholiques et tous les hommes de bonne volonté, « naturellement chrétiens ». Les échecs ou les succès politiques sont éphémères de leur nature, ils peuvent être, les uns et les autres, remis en question. Les succès intellectuels sont plus durables : Léon XIII, en mourant, eût pu se rendre ce témoignage qu'en dépit des attaques, des malentendus et des mécomptes, il avait toujours recommandé aux catholiques de nouvelles habitudes d'esprit, et parfois les leur avait victorieusement inculquées.

Il les avait amenés, lentement, patiemment, à éconduire en pratique la maxime : « Qui n'est pas pour nous est contre nous », et à s'assimiler cette autre devise : « Qui n'est pas contre nous est pour nous. » Il leur avait sans cesse redit les prérogatives et rappelé le caractère respectable du pouvoir civil, et cela au moment même où les fidèles de l'Eglise, persécutés par les dépositaires de ce pouvoir, risquaient de laisser péricliter en leur esprit la notion de l'autorité de l'Etat. Il leur avait instamment rappelé, sous toutes les latitudes, que « les temps leur commandaient de travailler à la tranquillité publique, et pour cela d'observer les lois, d'avoir la violence en horreur et de ne pas demander plus que ne le permettent l'équité et la justice. Il les avait enfin conviés à l'initiative dans tous les domaines de l'action laïque et à « se mettre à la tête, non à la suite des autres ». Ni ombrageux, ni boudeur, ni perturbateur, ni frondeur, ni révolté, ni retardataire : tel doit être le catholique d'après le catéchisme civique de Léon XIII.

On accusa ce catéchisme d'opportunisme : ce n'était, en réalité, qu'une stricte adaptation des principes immuables à la mobilité des circonstances ; et il y avait, à la source de cette politique, une foi si

intense dans l'harmonie naturelle des deux sociétés, religieuse et civile, que Léon XIII réussit en quelque mesure à communiquer cette foi : en Allemagne, il atténua les suspicions de l'Etat contre l'Eglise et mena Bismarck tout proche de Canossa ; en Russie, il renoua conversation diplomatique avec un chef d'Etat qui était en même temps un chef d'Eglise ; en France, si l'on y veut bien regarder de près, il désarma les défiances de la moitié du vieux parti républicain. »

COMMENT A-T-ON JUGÉ LÉON XIII ?

Peu de jours avant la mort de Pie IX, le cardinal Pecci, camerlingue de la sainte Eglise romaine, publia, en effet, ces deux fameuses lettres pastorales qui parurent, dès lors, comme la préface de son règne prochain. Par une circonstance remarquable, elles furent rendues publiques, l'une à la veille et l'autre au lendemain de la mort de Pie IX. Déjà elles annonçaient le « coup » de barre « nouveau » qui allait être donné à la barque de saint Pierre.

Dans l'une, le cardinal Pecci dénonçait l'antagonisme prétendu entre l'Eglise et la civilisation : « Pour ne citer qu'une expression dont on fait un abus répété, qui ne sait, disait-il, qu'on prononce partout le mot de « civilisation », en prétendant qu'il existe, entre elle et l'Eglise, une répugnance intrinsèque et une irréconciliable inimitié... » Et il défendait l'Eglise d'être l'ennemie du progrès. En outre, le prélat abordait sans crainte les « questions sociales », qui furent l'une de ses préoccupations constantes. Il prenait la défense des classes pauvres et laborieuses, il s'élevait contre la « loi d'airain », proclamée alors par la terrible logique des théoriciens allemands.

Dans l'autre document, le prélat dénonçait les polémiques violentes, les paroles impies, les mots irréparables, les guerres sans victoires décisives et toujours grosses de funestes lendemains. Il disait, en une formule singulièrement forte : « Ne recommençons pas à devenir barbares, même lorsque nous nous armons avec fureur pour la civilisation. »

Ces phrases étaient écrites quelques mois après la publication du « Syllabus ». Dans l'esprit du prochain successeur de Pie IX, étaient-elles une réponse, ou, du moins, un commentaire à la dernière proposition de la bulle Quanta Cura : « Il n'y a pas de conciliation possible avec la civilisation de notre temps ? »

Rome a eu, à toutes les époques, de ces « souplesses », de ces « sagesses », de ces « retraites » victorieuses, face à l'ennemi. Quoi qu'il en soit, à cause de ces dispositions arrêtées en lui, connues dès lors et auxquelles il devait rester fidèle, Léon XIII, sans céder « un pouce » sur les prérogatives de l'Eglise et de la papauté, a mérité le beau nom de « conciliateur. »

« Il est pape, écrivait Gambetta, aussitôt après l'élection du cardinal Pecci, et le nom de Léon qu'il a pris me semble du meilleur augure (dans la série des papes, ceux qui ont porté le nom de Léon passent pour des politiques) ; je salue cet événement plein de promesses. Le nouveau pape ne rompra pas ouvertement avec les déclarations et les traditions de son prédécesseur ; mais sa conduite, ses actes, ses relations vaudront mieux que ses discours, et s'il ne meurt pas trop tôt, nous pouvons espérer un mariage de raison avec l'Eglise... C'est un opportuniste sacré. »

Tout le long règne tient dans ces paroles prophétiques, — ou, si l'on veut, bien informées.

Léon XIII, non par un vain esprit de contradiction, mais par une sage interprétation des circonstances nouvelles, mit la volonté d'apaiser là où d'autres eussent précipité une crise sans issue. L'Eglise, sous sa direction, ne se souvint plus que de sa « patience »... et de son « éternité ».

Il n'avait ni passion, ni entêtement, ni rancune ; attaché aux principes, il n'était l'esclave d'aucune formule ; il se prêtait aux combinaisons ; il saluait les Républiques naissantes ; il écoutait la plainte des démocraties inquiètes ; il tenait tête aux puissants, mais ne rompait jamais et ne désespérait jamais.

Il fut le Fabius Cunctator de la nouvelle Rome assiégée. Avant de mourir, il a vu le succès décisif du centre catholique allemand : sa douce et ferme tactique a eu raison, après trente ans, de l'impétueuse

offensive des promoteurs du Kulturkampf. Belles victoires latines, obtenues sans effusion de sang !

Aujourd'hui, le Conclave se prépare à lui donner un successeur. Pendant neuf jours, les prières vont s'élever, dans tout l'univers catholique, pour que l'Esprit saint descende sur les cardinaux assemblés et inspire leurs votes.

Que ces vieillards, réunis pour une gestation solennelle, méditent les leçons et les exemples laissés à l'Eglise par l'homme intelligent et fin qui avait vu près d'un siècle ! L'œuvre n'est pas finie, il n'a pu que montrer la voie. Il faut qu'elle soit parcourue jusqu'au bout.

On dit que, selon les traditions de l'Eglise romaine, les papes qui se succèdent sont, autant que possible, choisis d'un esprit différent. Réelle ou non, cette règle doit fléchir quand un intérêt supérieur l'exige. Or, il est permis de penser que cette Rome pontificale qui, selon le mot de Jules Ferry « est le lieu où aboutissent les fils les plus nombreux de la politique générale », a encore besoin d'un pacificateur.

Certes les circonstances sont bien changées depuis l'avènement de Léon XIII. Quand il prit en main la direction des affaires pontificales, l'Eglise, qui voyait, en France, un protestant, M. Waddington, au ministère des cultes, était en rupture déclarée avec l'Allemagne, en rapports difficiles avec la Suisse, la Belgique, la Russie et même avec l'Espagne et l'Autriche.

Aujourd'hui, les relations sont partout cordiales, et là où on ne s'entend pas, du moins on négocie ; les documents apostoliques paraissent au « Livre Jaune ».

Tous les chefs d'Etat de l'univers ont attesté leurs sentiments personnels pendant la longue et vaillante agonie du pape Léon XIII. On a même dit que l'empereur Guillaume avait songé un moment à venir à Rome. Peut-être avait-il, présente à l'esprit, la visite rendue par l'empereur Joseph II au Conclave, en 1769, et sa fameuse réponse aux cardinaux qui l'interrogeaient : « Elisez un pape qui comprenne le *ne quid nimis* et qui ne pousse pas les choses à l'extrême... »

Quoi qu'il en soit, plus que jamais, l'élection du pape devient une

affaire universelle. D'ailleurs, la constitution du Conclave indique qu'à Rome même une transformation complète s'est produite. Chateaubriand écrivait encore, en 1829 : « Que les cardinaux étrangers assistent ou n'assistent pas au Conclave, cela peut convenir plus ou moins à la dignité des cours ; mais cela est du plus mince intérêt pour le résultat de l'élection. » Singulier ambassadeur qui se considérait, lui et les siens, comme une quantité négligeable !

Il est vrai qu'au Conclave qui nomma Pie IX, pas un étranger ne prit part à l'élection. Mais, en 1878, au Conclave de Léon XIII, vingt-cinq étrangers votèrent, et ils seront aussi nombreux au Conclave qui va s'ouvrir. De l'Amérique, de l'Australie, les cardinaux lointains sont partis pour se rendre au solennel rendez-vous.

Par la force des choses, l'élection du pape touche à des intérêts de plus en plus complexes. Rome « n'est plus » dans Rome ; elle est « éparse » dans le monde.

Donc, plus que jamais, le siège apostolique a besoin de sagesse, de prudence, de tolérance. Que le Pape se renferme, s'il le veut, dans une cellule ; mais que la fenêtre en soit toute grande ouverte sur l'univers.

Les « évolutions » profondes qui s'accomplissent dans les idées et dans les intérêts, la « complexité » multipliée des conditions de la vie, les « acquisitions » de la science qui ne peuvent être niées, les « progrès » de la pensée moderne, qui ne peut pas reculer, ce sont là des faits dont il est impossible de ne pas tenir compte et qui demandent un esprit à la fois « souple et fort », capable de les comprendre, de les mesurer, de les combiner.

Si le « mariage de raison », dont parlait Gambetta, est encore réalisable, c'est par la prudence des « politiques » et non par l'ardeur des « zélés » qu'il s'accomplira.

L'Eglise a encore besoin de diplomates. Que le successeur de Léon XIII soit aussi un Léon !

7° *Eugène Veuillot.* — L'Eglise, dans l'éloge liturgique de ses pontifes, s'inspirant de l'*Ecclésiastique*, veut rendre un hommage à trois mérites principaux : 1° plaire à Dieu par sa charité ; 2° être juste d'une justice rigoureuse ; 3° dans ce temps de colère, arborer

l'étendard de la réconciliation. C'est ce dernier point qu'on relève surtout dans Léon XIII, sans mettre d'ailleurs en doute ni sa justice, ni sa charité.

Les Papes ont, au regard de l'Eglise universelle, le même titre, la même charge, les mêmes devoirs. Au regard des nations particulières, ils ont, en plus, des devoirs spéciaux, commandés par leurs besoins et leurs maux, à un point donné de leur histoire.

Au siècle dernier, pour la France, Pie VIII, pressé par Lambruschini, voulut donner une attention très particulière au bon choix d'évêques ; Grégoire XVI, attentif au même objet, voulut, de plus, réchauffer les traditions défaillantes de la sainte liturgie et ajouter comme objet de vive sollicitude, la restauration des séminaires, le relèvement des études ecclésiastiques, l'observance du droit canon ; Léon XIII, sans oublier de si grands intérêts, se concentra spécialement sur les directions pontificales et sur le ralliement. Ce fut là son œuvre propre, sa caractéristique dans l'histoire de nos églises. — Français, écrivant en France, nous appuyons sur ce point, d'après les informations de l'*Univers*.

L'*Univers* fut longtemps le grand journal catholique ; il a aujourd'hui de sérieux rivaux. Sous Pie IX, pontife militant, l'*Univers* avait pour rédacteur en chef Louis Veuillot, soldat intrépide comme Du Guesclin et Bayard. Sous Léon XIII, pontife diplomate, il eut pour rédacteur en chef, Eugène Veuillot, écrivain rompu à toutes les manœuvres de la stratégie. L'*Univers* ne quitta pas absolument le combat sur le rempart, il s'appliqua plutôt aux négociations du cabinet. Ce rôle s'explique par une moindre clairvoyance, et offre moins d'illustrations. Mais, lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une action par les idées, on peut se fier aux arguments du négociateur.

A propos du ralliement de ces doctrines pontificales, Eugène Veuillot appuie sur ce point que Léon XIII n'agit que sur d'excellentes informations ; je le cite sans commentaires.

« Si partout les esprits qui font loi continuent de célébrer le génie de Léon XIII et les fruits de son pontificat, l'étroite école qui n'a pu lui pardonner de mettre en France, comme ailleurs, l'intérêt religieux au-dessus des passions de partis, travaille résolument à le diminuer.

Non contents de nier plus ou moins carrément, au nom de « nos traditions nationales », que le Pape eût le droit de s'occuper de notre situation intérieure, les journaux de cette école affirment ou insinuent que Léon XIII, se fiant de parti pris à les informations sans valeur, intervenait dans nos affaires « sans les bien connaître » et ne pouvait, par conséquent, donner de bonnes directions.

Cette affirmation, qui depuis des années retentit dans des journaux plus ou moins catholiques et conservateurs, est à la fois injurieuse, fausse et bête.

D'abord nos affaires légales, politiques et sociales étant essentiellement, depuis vingt-cinq ans, par le fait du Pouvoir, des affaires « religieuses », le Pape devait les suivre avec sollicitude et secourir les catholiques en rappelant les droits et les lois de l'Eglise.

Son intervention, tout le monde au fond l'a provoquée ou sollicitée ; les réfractaires ont été les premiers à le presser d'intervenir. De l'exercice de son droit, ils lui faisaient une obligation dans la pensée qu'il en userait à leur profit et rendrait ainsi plus facile l'étranglement de la « gueuse »... N'insistons pas davantage sur la question de droit. Ceux qui l'invoquent contre l'action du Pape sont des ignorants, des hannetons ou des farceurs ; peut-être le tout en même temps. Parce que Léon XIII n'a pas répondu à ces appels qui eussent amené tout de suite l'état où nous sommes, ceux qui le lui adressaient ont crié qu'il était mal informé. Un certain public, prompt à prendre le tapage pour l'action et la clairvoyance, les a crus, ou mieux a voulu les croire. La vérité c'est que « nul » homme d'Etat de ce temps « n'a connu » notre situation aussi bien que Léon XIII. Il l'a prouvé par toute sa conduite, et c'est évident pour quiconque apporte dans cet examen quelque bon sens, une certaine connaissance des affaires publiques et de la bonne foi.

Par caractère, par goût et surtout par devoir, Léon XIII proclame l'esprit sagace, pénétrant et supérieur; il aimait à se renseigner sur les hommes et sur les choses. Nul Pape, je crois, — pas même Pie IX, — n'a autant élargi le cercle de ses audiences. Il poussait cette complaisance si loin que bien des fois on s'en est étonné. Non seulement il écoutait tous ceux qui croyaient avoir quelque chose à

lui dire, mais le plus souvent, par ses questions, il les poussait à parler. Qui donc n'a-t-il pas écouté ? A qui donc n'a-t-il pas montré une entente très nette de nos affaires ? Ils sont nombreux les monarchistes qui ont plaidé devant lui contre le ralliement.

En dehors de ces conversations de rencontre, si souvent instruisantes et utiles, les informations directes, régulières, confidentielles et très sûres, Léon XIII les a reçues en abondance et avec contrôle durant tout son pontificat. Soutiendra-t-on qu'aucun de ses nonces ou de ses chargés d'affaires, de ses envoyés, parmi lesquels il y a eu tant d'hommes distingués, n'a vu clair et ne l'a éclairé ?

Oui, on le soutient et même avec quelque succès. Cela prouve uniquement combien la passion politique peut aveugler sinon abêtir certaines gens.

D'autres sources de renseignements, très sûres aussi et très abondantes, ont été à la disposition de Léon XIII et nul n'ignore qu'il n'a cessé d'y puiser. Tous nos évêques, et la plupart de nos prêtres en vue, réguliers ou séculiers, ont été bien souvent à Rome et tous à chacune de leurs visites ont renseigné le Pape sur l'état d'esprit et les besoins de leurs diocèses. Le ralliement a nécessairement été l'un des sujets les plus importants et les mieux examinés de ces entretiens. Les informations ont abondé et les conclusions n'ont pas toujours été semblables puisque les opinions différaient. Léon XIII a entendu le « pour » et le « contre ». Je sais sûrement, car plusieurs des interlocuteurs du Saint-Père me l'ont dit, que le contre était aussi bien écouté que le pour.

Léon XIII, du reste, ne s'est pas décidé tout de suite. C'est après des années d'enquête et de réflexion qu'il a voulu le toast du cardinal Lavigerie et adressé à la France l'Encyclique : « Au milieu des sollicitudes ». C'est donc avec la conviction, la certitude d'agir selon le devoir de sa charge et selon les besoins de la France que ce pape, très pieux, très ferme sur les doctrines, voyant de haut et de loin, a demandé aux catholiques français d'accepter la forme gouvernementale établie chez eux. On dit qu'en cela il n'a pas réussi ; il faut dire « seulement » que le succès n'a pas été « complet » et « immédiat ». Léon XIII savait bien qu'il ne réussirait pas d'emblée. Il

l'a déclaré souvent et je suis de ceux qui l'ont entendu faire cette déclaration. Sa surprise et surtout sa douleur a été non de rencontrer des obstacles, mais de voir tant de catholiques, et parmi eux des prêtres, des religieux, s'élever contre « sa politique » et pour la mieux entraver, la dénaturer. On l'a représenté comme voulant la république quand même, telle quelle, et à tout prix, comme ayant des complaisances extrêmes pour ce gouvernement qu'il n'a cessé d'avertir, de blâmer et dont il a combattu, condamné tous les actes mauvais. Sans doute il n'y a pas mis le ton des journaux braillards, fanfarons et au total impuissants, mais il l'a fait en chef de l'Eglise, résolu à « défendre » tous ses droits « sans provoquer » une « rupture » et sans donner « prétexte » à la persécution.

Et si Léon XIII n'a pu empêcher l'aggravation du mal, à qui la faute, sinon à ceux qui, au lieu de le suivre, de l'appuyer, l'ont entravé ? Nous avons vu des catholiques se joindre aux pires révolutionnaires pour dénoncer dans le ralliement une hypocrisie, un mensonge, un moyen d'en finir plus vite, non avec la révolution, mais avec toute forme républicaine. Par cette tactique, les réfractaires n'ont certes ni relevé — on le voit bien — l'idée monarchique, ni donné des partisans au roi ou à l'empereur, mais ils ont rendu possible le pleutre inepte et brutal qui gouverne aujourd'hui. En refusant d'obéir au Pape, ils ont mis cette main meurtrière, rapace et sale sur nos congrégations.

Et pourquoi les entendons-nous condamner encore la politique de Léon XIII ? Tout simplement parce qu'ils craignent que le nouveau Pape ne suive les mêmes voies. Cette fois, leurs cris seront impuissants. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : le successeur de Léon XIII sera son continuateur. Les Encycliques : *Rerum novarum* et *Au milieu des sollicitudes* vont porter leur plein effet.

8° *Luceus Bœglin.* — L'ubiquiste Bœglin, correspondant d'un grand nombre de journaux, libéral plus considérable que considéré, historien très susceptible d'exactitude, ajoute à la note de Veuillot une confirmation. D'après ce canoniste de l'ambassade française, non seulement Léon XIII, pour porter ses directions avait bien informé, mais pour maintenir la mission providentielle de la France, il eut à

lutter contre le complot de plusieurs Etats. Pour mettre les choses au point, nous ne croyons pas que, ni la Russie, ni l'Angleterre, encore moins l'Italie aient pu obséder beaucoup le Pontife à cet égard. La chose est plus croyable de la confédération allemande. Ce n'est plus un secret pour personne que Guillaume II, roi de Prusse, empereur d'Allemagne, veut rétablir, dans l'Europe du XXe siècle, l'empire romain, et étendre sa juridiction à tout l'univers. L'ensemble de l'humaine espèce pourrait avoir, au sein des nations, tel roi ou président qu'il lui pourrait plaire ; elle n'aurait plus, pour le monde entier, que deux titres : le Pape et l'Empereur, conception catholique qui peut étendre la chrétienté jusqu'aux confins de la terre, mais qui, naturellement, ne se peut faire sans le Pape, du moins en droit.

En fait si la France catholique, détournée de sa vocation par le crime, cesse, dans le monde, sa fonction de protection et de prosélytisme, la charge ne vaquera pas pour autant. D'autres prendront la place vide et pourront en tirer les grâces. Il est croyable que l'Allemagne ne ferme pas les yeux à ces éventualités, mais qu'on entende Luceus :

« L'ignorance, les « factions » des cours, et l'esprit vitupératif ont interposé un haut et large écran entre le public et le mont sacré. La discrétion des cardinaux, faite du secret professionnel et de prudence extrême, laisse le champ libre aux légendes et aux romans : le reporter invente ou sert les passions politiques et les vengeances. Les ambassades, et les correspondants font le coup de fusil. Le gouvernement républicain, par l'entière dictature du parlementarisme, a abdiqué entre les mains des usufruitiers ; il ne dirige ni rien ni personne, au dehors. Mais le Consulat et les ambassades à Rome ont mis à leur service la légion domestiquée des journalistes ; ce sont eux qui ont créé autour de la cour de Rome cette atmosphère opaque, au delà de laquelle ils font apparaître le Vatican comme un couloir du Palais-Bourbon. Aux ignorants et aux « partisans » s'unissent les hommes de vengeance. Chaque cour, chaque règne fait des victimes. Léon XIII a dû frapper parfois les ambitions et les intrigues : ces disgraciés se vengent, et, généralement fournissent des

cartouches avariées aux tirailleurs de la presse quand ceux-ci n'en inventent pas d'eux-mêmes. Ce bourdonnement des intrigues « autour du Vatican » veut faire croire à un immense vol d'ambitieux « au Vatican ».

Voir ce qui est, et le dire simplement, est encore la meilleure manière de savoir ce qui sera.

Dès le début, je voudrais rassurer le patriotisme français, si délicat et si ombrageux. Les mises en scène « lohengriniennes » de Guillaume II, l'esprit de parti ont singulièrement brouillé les gens en embrouillant les choses. Il est entendu, dans un certain monde, que le successeur de Léon XIII sera le Pape de la réaction et de l'Allemagne. L'affaire Dreyfus ayant arrêté l'essor du ralliement, la logique entraînerait le changement intégral. C'est là une fiction, une construction de l'esprit ; ce n'est ni la vision des réalités, ni le verdict de l'histoire. L'orientation du Saint-Siège repose sur l'intérêt permanent de l'Eglise et les possibilités de l'heure qui passe. A travers toutes les vicissitudes de l'histoire, la Papauté a eu ce que l'on pourrait appeler la religion de la France. Les fautes des rois et des ministres n'ont jamais terni l'incomparable éclat de la France, cette glorieuse réalité, cette première personne catholique du monde.

Le ralliement n'a été que le relief actuel de cette religion. Au regard de Rome, le peuple qui a baptisé la monarchie et inspiré le moyen-âge n'est qu'une civilisation franque ; le peuple qui a fait les croisades, nées à Clermont à la voix d'un Pape français, mortes à Tunis avec un roi de France ; le peuple qui a fondé l'Université de Paris, le foyer international de la culture européenne ; qui a répandu son sang dans les missions et qui, enfin, malgré ses entraînements et ses malheurs, a mis debout, étendu et conservé ce protectorat religieux que ses rivaux lui envient en le convoitant ; ce peuple, dans l'esprit du Sacré-Collège, ne périra pas : il est la plus grande expression nationale du catholicisme, comme la Papauté est la plus haute « cristallisation sociale » de la conscience.

Le Pape peut modifier son attitude vis-à-vis des ministères qui passent, selon les circonstances, les nécessités et les intérêts ; il ne la changera pas envers la collectivité qui reste. « La très noble nation

française, disait Léon XIII dans son Encyclique « Nobilissima Gallorum gens », par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et la guerre, s'est acquis envers l'Eglise catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra pas... Il est arrivé à vos ancêtres, grâce à leur fidèle dévouement à l'Eglise catholique, d'entrer comme en partage de ses gloires et de fonder des œuvres publiques et privées, où se manifeste un admirable esprit de religion, de bienfaisance, de magnanimité... Et comme Dieu, père des peuples, rend, dès ce monde, aux nations la récompense de leurs belles actions, il a largement réparti aux Français, la prospérité, l'honneur des armes, les arts de la paix, un nom glorieux, un empire puissant. »

Dans la pensée du Pape, le ralliement apportait à la France toutes les « possibilités » et tous les « espoirs » patriotiques. Par la concentration au dedans, préparer l'expansion au dehors ; faire la France une et forte, relever son drapeau et garantir son rayonnement : voilà l'esprit de cette orientation. Ce n'était pas le ralliement « à un cabinet » ou à « un parti », c'était le ralliement de la première personne morale du monde à la première nation chrétienne de l'univers. L'alliance franco-russe achevait, autour de nous, l'œuvre d'union, et cet ensemble assurait à notre pays l'audience de l'univers. A Rome, les ambassades rivales ont concentré leurs intrigues contre l'esprit de Léon XIII. Cet assaut dure encore ; le voyage prestigieux de Guillaume II en a été le couronnement dramatique. Près de Saint-Pierre, la Consulta a ouvert le feu.

M. Crispi a été l' « impressario » du complot. On l'écoute instantanément à Rome, à Berlin, à Vienne et à Londres. Longtemps, sans répit, les truchements des quatre monarchies préconisent la nécessité d'une intervention contre le ralliement. Il faut, répétaient-ils à l'envi, détacher le Saint-Siège de la France, cette « gueuse rouge », et de la Russie, cet « empire schismatique » ; « équilibrer » — c'était la formule — la politique pontificale entre les différents pays ; introduire, pousser la Rome papale dans l'orbite austro-italo-allemande, dont elle n'aurait jamais dû sortir ; partant, et avant tout,

arranger le choix d'un Pontife modeste, caché au Vatican, comme un bonze d'Orient dans son temple.

Léon XIII restait inflexible. C'est la République qui sera l'ouvrière du recul. On ne l'ignorait pas aux bons endroits, l'affaire Dreyfus se combinait à l'heure où Nicolas II franchissait l'Arc de Triomphe. Le jour même, les hommes de main de la franc-maçonnerie internationale tenaient à Paris un conciliabule. On sait le reste.

Les sectaires ne se méprenaient guère sur le génie de cette politique. Dans les réunions et les journaux, les loges courent sus au ralliement. Au convent de 1897, avant les élections, ils circonscrivent adroitement toute délibération à ce but unique : comment arrêter, refouler le cours inquiétant de « l'esprit nouveau » ? Action sociale, propagande intellectuelle, humanitarisme, enseignement, congrégations, cléricalisme, il fallait tout subordonner à cette campagne. Discours et vœux visent le cabinet Méline et « l'intervention » de la « puissance étrangère ».

C'est cette « religion » de la France qui a dicté, ces jours-ci, la réserve et l'attitude au Saint-Siège, vis-à-vis des brutales noyades de M. Combes. Le Saint-Siège n'ignorait pas que les sectaires préparaient sourdement la suppression du Concordat et les ruptures avec toutes les forces religieuses nationales. La coalition maçonnique-socialiste voulait « multiplier les différends », pour faire sortir le Pape de sa circonspection. Voilà pourquoi le Saint-Siège s'entourait de patience, se refusant à livrer des armes et des prétextes.

C'était le duel mystérieux entre les logiciens de la « Défense républicaine » et le réalisme pontifical. M. Combes et ses amis irritaient, passionnaient le débat ; ils provoquaient les conflits dans l'espoir de faire commettre à Rome des « imprudences » dont ils profiteraient pour faire endosser au Pape la « responsabilité » de la cassure.

Aussi bien, cette sagesse tranquille répondait si adéquatement à l'intérêt de la France et du Vatican, que les cardinaux votaient constamment les conclusions du Pape. Les racontars sur les hostilités de tel homme ou de tel groupe, sont des contes funambulesques. Toutes les fois que les cardinaux étaient rassemblés autour du tapis

vert des *Congressi*, ils approuvaient nettement, unanimement les propositions de Léon XIII.

Les républicains français se réservaient. Les modérés avaient peur ; les violents tiraient sur le Pape à boulets rouges. M. Casimir-Périer parlait au Pape, comme Louis XIV menaçait Innocent XII. M. Hanotaux traitait Mgr Clari, comme Kaunitz, le ministre de Marie-Thérèse, brutalisait Clément XIV. M. Méline ne comprenait pas. Seul, M. Ribot paraissait deviner les hautes pensées et les intentions amphictyoniques de Rome ; seul, il en savait gré au Saint-Père. Mais peureux de passer pour « clérical », il choisissait un ambassadeur confidentiel pour le faire savoir au Vatican.

Voilà la situation. Malgré les promesses faciles et tapageuses de Guillaume II, malgré les violences de M. Combes, la Prusse reste la grande puissance luthérienne, et la France conserve son diadème de reine des nations catholiques. Cette certitude dominera l'avenir.

9° *L'abbé Gayraud.* — Léon XIII ne s'est pas contenté de maintenir, à la France, son rôle historique, il a voulu encore allier, dans son sein la religion avec la démocratie, l'Eglise avec la République. Ce ralliement n'est pas seulement un cas de conscience politique, c'est un des grands actes de la Papauté pour arriver à ce que Virgile appelle le grand ordre des siècles : *magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.*

Le P. Ventura, prononçant, à Saint-Pierre, l'éloge funèbre d'O'Connell, avait présenté à son auditoire le tableau séculaire de l'alliance conclue entre la monarchie et la papauté. Sur la fin de son discours, il vint à dire que la royauté ayant mal compris et plus mal servi les intentions civilisatrices du Saint-Siège, un temps viendrait où les successeurs du Prince des Apôtres s'allieraient avec la démocratie. Cette démocratie, il est vrai, n'avait été, jusque-là, suivant la forte expression de Barbier qu'une forte femme aux puissantes mamelles » qui avait couru des aventures ; avec le temps, elle pourrait mieux régler ses mœurs. Le Vicaire de Jésus-Christ convertirait l'héroïne sauvage ; il la baptiserait, l'oindrait du Saint-Chrême et lui dirait : « Ton heure est venue de régner ; monte sur le trône. » L'auditoire applaudit, et les voûtes de Saint-Pierre, plus

étonnées qu'émues, tressaillirent aux accents de cette éloquence.

Le P. Ventura avait fortement contesté sur ce sujet-là avec Lamennais, et n'était venu à ces idées que vaincu par l'argumentation du tribun français. En 1848, elles étaient encore hardies, surtout à Rome ; de nos jours. elles sont communes ; et c'est précisément cette alliance que salue l'abbé Gayraud comme l'œuvre capitale de Léon XIII,

L'abbé Gayraud est un ci-devant Dominicain, devenu prêtre séculier et député du Finistère avec le comte de Mun, Lemire et plusieurs autres à peine connus ; ils pensent représenter, mais ils représentent d'une façon bien insuffisante le Christianisme à la Chambre. Défenseurs de certaines conceptions sur le *homestead*, sur la corporation et le patronage ils ont su captiver des électeurs, mais ils n'ont pas su captiver l'assemblée. Vous les voyez errer, comme des âmes en peine, autour du christianisme social, Sinaï où ils n'ont pas fait éclater la foudre et d'où ils n'ont apporté aucune table de la loi. Non qu'ils soient dépourvus, ni de doctrine, ni de talent, ni de courage ; mais enfermés dans la lice tracée par l'adversaire, ils y usent inutilement leur force et leur crédit ; ils n'ont jamais su encore en sortir. A bout de voie, les voilà devenus des espèces de tiers ou de quarts de Maury, quand ils auraient dû être des Mallinkrodt, des Winthorst et même, pourquoi pas ? des Mirabeau ou des O'Connell. Ce sont des sages.

Gayraud va nous expliquer le grand sens de l'acte par lequel Léon XIII a voulu s'allier avec la démocratie française. Je ne sais pas si la chose est aussi certaine qu'il le dit, il semble bien que Léon XIII n'a pas rompu avec les monarchies hérétiques, schismatiques et même infidèles, de quoi, naturellement, nous ne songeons pas à le critiquer. Mais enfin, voici la thèse du publiciste orateur.

« Au moment où l'appel du Souverain Juge et du Père miséricordieux vient de retentir dans le palais que, depuis plus de vingt-cinq ans, remplissait la majesté de Léon XIII ; à l'heure où les regards du monde, des empires et des républiques, sont concentrés sur la dépouille mortelle de l'auguste Pontife ; au milieu des préoccupations légitimes, religieuses et politiques, qu'éveille dans nos cœurs de

catholiques français le changement de pontificat, serait-ce indiscret, inopportun, de rappeler à la démocratie ce que Léon XIII a fait pour elle ?

Avec quelle haute intelligence de notre situation politique et de l'état d'esprit des classes populaires, qui, par le moyen de suffrage universel, disposent de la souveraineté nationale, l'illustre Pontife se résolut enfin, malgré de vives et menaçantes oppositions, à orienter l'Eglise de France vers un avenir d'entente, de paix et d'harmonie, avec notre démocratie républicaine et réformiste ! Il avait compris, non seulement qu'il était contraire à la sainte doctrine et à l'intérêt de la religion de laisser se perpétuer le préjugé entretenu par des partis politiques divers, d'une opposition essentielle, nécessaire, irréductible, implacable, entre le catholicisme et le régime démocratique moderne ; mais surtout que, dans l'âme populaire, éprise d'égalité civique dans ses aspirations républicaines, et de fraternité chrétienne dans ses tendances vers le règne de la solidarité sociale, vivait et parlait l'antique foi, l'esprit divin du Christ qui aime les Francs. Cette vue de génie, telle que Dieu en donne à ses pontifes aux heures solennelles de l'histoire, détermina la politique de Léon XIII.

Sage politique ! Elle a la hauteur, l'amplitude, la longue portée, de celle qui, à l'origine du moyen âge, rompit les liens de l'Eglise romaine et de l'empire de Byzance; de celle qui, à l'époque des indignes héritiers de Charlemagne, brisa la tutelle oppressive des Césars germaniques et reconquit la liberté du sacerdoce chrétien, de celle enfin, qui, après les catastrophes de la Révolution, ne s'inféoda pas à l'Ancien régime et n'hésita point à traiter avec la République, et à couronner l'avènement de la démocratie. Comme ces grands actes d'un passé glorieux, elle a suscité des plaintes, des murmures, des accusations, des calomnies. Qu'importe ? La sagesse de Dieu, par l'entremise des vicaires de Jésus-Christ, gouverne l'Eglise et le monde, en se jouant des courtes vues de la politique humaine, à l'encontre des passions déchaînées des hommes d'Etat, en dépit même des craintes justifiées de ses enfants, pour le plus grand bien de la religion et des âmes. Son regard embrasse les siècles et

domine la sphère étroite des événements particuliers. De là vient que, malgré les apparences contraires que lui donnent des faits passagers et restreints, elle apparaît, dans les perspectives reculées de l'histoire, et pour parler comme l'Ecriture, *justificata in semetipsa*.

Non, Léon XIII ne s'est point trompé ! Quiconque reconnaît, en France, le fait de l'évolution démocratique et ne ferme pas les yeux à la lumière du jour est forcé d'en convenir. Pourquoi s'obstiner à ne pas voir que la démocratie française, républicaine et réformiste, ne saurait être, sans erreur et sans injustice, identifiée au gouvernement qu'une majorité jacobine et maçonnique nous impose ? Car ce n'est ni du président, ni des ministres, ni des Chambres qu'il s'agit dans la haute question de la politique du Pape en France. Président, ministres et Chambres sont éphémères. Victorieux et puissants aujourd'hui, demain ils seront emportés comme fétus de paille, par le vent du mépris et de la colère du peuple. Le peuple est le souverain, c'est son opinion qui compte, sa volonté qui fait loi, son suffrage qui dispose du pouvoir. Pour juger de la politique de Léon XIII, il faut mettre en regard l'Eglise catholique et le peuple français, sans s'occuper des personnages qui, par hasard, occupent un instant la scène.

Eh bien, si l'on met la main sur le cœur du peuple de France, si l'on prête l'oreille à la parole de son âme vibrante, si l'on sait lire dans ses actes les sentiments qui les inspirent et qui constituent son esprit, qui peut nier que ce peuple n'aime et ne veuille la liberté religieuse, le respect des consciences, les droits sacrés des pères et des mères de famille ? Mais qui pourrait contester que le suffrage populaire ne se déclare de plus en plus clairement pour la forme républicaine de l'Etat ? Qui nierait le mouvement d'idées économiques et sociales par lequel les masses ouvrières des villes et des campagnes sont de plus en plus emportées vers de larges et profondes réformes dans l'organisation et le fonctionnement de la société civile ? Un archevêque américain de grande renommée disait un jour : « C'est perdre son temps que d'essayer de convaincre celui qui nie la clarté du soleil ou les exigences légitimes de la démocratie

moderne. » Peut-on discuter avec qui ne voit pas que le peuple de France est « libéral » en matière de religion, « républicain » en politique et « ardemment réformiste » au point de vue de la solidarité sociale ? Cet esprit de notre démocratie apparaît dans les faits avec la clarté du soleil. Voilà pourquoi la politique du « ralliement » à la République et de l' « action sociale chrétienne », qui a été celle de Léon XIII à l'égard du peuple français, est la seule qui convienne à notre tempérament démocratique ; la seule qui puisse gagner à l'Eglise l'affection et la confiance populaire ; la seule qui doive assurer dans l'avenir la garantie légale des libertés et des droits de la conscience chrétienne.

Mais si le peuple de France est libéral, républicain et réformiste, ce serait, à mon avis, se tromper gravement que de croire qu'il donnera la préférence à la liberté religieuse sur ses aspirations républicaines et son désir de réformes sociales. Non, il n'en est pas ainsi, les élections l'ont prouvé maintes fois. Dans un conflit entre ses sentiments républicains et réformistes et son amour de la liberté, le suffrage universel sacrifiera cette dernière et fera triompher les premiers. Il veut la liberté, mais dans la République et avec les réformes solidaristes. Pourquoi ? Je ne sais, ou plutôt cette analyse de l'esprit populaire nous entraînerait trop loin de notre sujet. Ce qu'il importe de connaître, c'est le fait de cette préférence. Car, si l'on n'en tenait aucun compte dans la bataille pour la liberté, dans la politique qui vise auprès du peuple à la sauvegarde des intérêts religieux, on courrait certainement le risque de froisser les susceptibilités du corps électoral, de le blesser dans les prédilections intimes de son âme, et par suite de surexciter en lui une hostilité latente toujours prête à éclater en faveur de l'anticléricalisme. Le socialisme matérialiste et athée, ennemi de l'Eglise et oppresseur des consciences, lance sans cesse ses appâts à notre démocratie avide de mieux-être. Gardons-nous de repousser vers ce grand tentateur le peuple qui veut la République et qui souhaite le règne effectif de la fraternité.

Le génie de Léon XIII avait compris l'âme de notre démocratie. De là sa politique du « ralliement » et de l' « action sociale ». Que la

démocratie garde un impérissable et reconnaissant souvenir du Pontife défunt et que Dieu lui donne dans le Pape futur un guide aussi clairvoyant et un ami aussi fidèle ! »

10° *Victor de Clercq.* — L'alliance du christianisme avec la démocratie ne doit pas seulement être politique, elle doit être surtout économique et sociale ; elle doit viser la transformation graduelle de la société fondée sur le droit quiritaire ; elle doit concilier l'accord du travail avec le capital.

Après avoir tiré de l'Evangile des doctrines religieuses, dogmatiques, morales, économiques, disciplinaires, il faut en tirer des doctrines, sociales et économiques ; il faut résoudre la question sociale, non seulement par la charité envers les pauvres, mais par la justice envers les ouvriers. L'avenir est aux travailleurs : l'Eglise seule peut l'assurer.

Un philosophe français s'étonne de ce phénomène comme d'une chose énorme, inouïe. Ce qui est inouï, énorme, c'est son étonnement. L'Evangile est le culte lointain de la démocratie. A la différence de l'antiquité, où les classes inférieures sortirent graduellement de la barbarie primitive, pour tomber dans la plus abominable corruption et croupir dans un éternel esclavage, l'ère moderne a vu Jésus-Christ poser en principe l'élévation des petits à la dignité de la vertu, aux satisfactions légitimes du bien-être et à l'honneur de la liberté. Depuis vingt siècles, l'Eglise tire de son vieil Evangile tous les progrès des nations ; elle favorise, en particulier, l'évolution de la démocratie, soit en luttant contre l'absolutisme des princes, soit en guerroyant contre l'égoïsme des classes élevées, soit en luttant contre les passions qui voudraient procurer l'affranchissement des travailleurs en caressant des vices qui ne peuvent que les compromettre.

Il serait facile de remonter jusqu'à l'Evangile, la grande charte pour la délivrance du genre humain. Il serait presque banal de faire parler les Pères de l'Eglise et de célébrer le grand acte de saint François d'Assise. Ces enquêtes rétrospectives auraient leur raison s'il s'agissait d'esquisser l'histoire sociale du Christianisme. Le mouve-

ment actuel n'est qu'un épisode. Dieu veuille qu'il soit la conclusion de cette histoire.

Voici, sur ce sujet, la très respectable opinion d'un homme avantageusement connu parmi les bons ouvriers de la démocratie ; j'ai nommé Victor de Clercq.

« La méconnaissance de la véritable doctrine de l'Eglise est si grande que, même parmi les esprits cultivés, plusieurs considérèrent comme une heureuse et imprévue innovation les enseignements de Léon XIII sur la question sociale, tandis que d'autres s'inquiétèrent d'une entreprise qui leur paraissait bien audacieuse et condamnée peut-être à un éphémère succès.

En réalité, sur ce point comme sur les autres, Léon XIII a tenu avant toutes choses à être le continuateur fidèle de la tradition catholique. Il s'est inspiré des affirmations et des actes des Pontifes qui l'ont précédé sur le trône de Pierre, et c'est au commun trésor des idées chrétiennes et romaines qu'il est venu puiser les vérités, que sa haute et claire intelligence a répandues à travers le monde.

On a souvent étudié, soit le rôle de la papauté au point de vue de l'histoire politique des peuples, soit la protection qu'elle a accordée aux lettres, aux arts et aux sciences ; mais bien peu d'écrivains ont su tenir un compte suffisant de l'action qu'elle a exercée sur le développement des idées économiques et sociales. Et c'est précisément cette lacune fréquente dans les œuvres des historiens des Papes qui explique l'étrange ignorance de tant de nos contemporains.

Deux exemples typiques vont nous servir à montrer avec quelle hardiesse les Papes ont, de tout temps, maintenu la vraie doctrine évangélique et confondu les préjugés de leurs contemporains.

L'un est emprunté aux premiers siècles du christianisme. L'esclave n'était encore regardé que comme une chose et non une personne : aussi toute union d'une patricienne avec un esclave n'avait-elle absolument aucune valeur légale. Or, voici que de jeunes patriciennes converties au christianisme aimèrent des esclaves qui partageaient leur foi, et le saint Pape Calliste imprima à ces mariages prétendus illégaux le sceau de la bénédiction religieuse, et éleva ces unions à la dignité de sacrement. Il y eut, nous le savons, même

chez les chrétiens, des murmures ; car profonde était l'atteinte portée à l'organisation de la société antique qui avait pour base l'esclavage. Mais dans l'Eglise de Jésus-Christ il n'y avait plus ni patriciens, ni esclaves, mais seulement des enfants d'un même Père Céleste, rachetés du même sang divin et destinés à la béatitude.

Notre second exemple, nous l'empruntons à la vie d'un Pape du XVIe siècle, Clément VII, de la famille des Médicis. Les maîtres des immenses domaines qui s'étendaient autour de Rome prétendaient laisser leurs propriétés incultes ; ayant renvoyé les colons qui labouraient leurs champs, ils abandonnaient ceux-ci à leurs nombreux troupeaux et y laissaient se multiplier le gibier ; pour l'avantage ou le plaisir de quelques riches, la population rurale était réduite à la misère et le peuple de Rome menacé de la famine.

A peine arrivé au pontificat, Clément VII résolut de mettre fin à une situation aussi déplorable ; il voulut rétablir l'agriculture et obvier pour l'avenir à la pénurie du froment. Aussi, le dixième des calendes de mars de l'an 1525, décréta-t-il que désormais, dans un rayon s'étendant à vingt milles de Rome, tout citoyen aurait le droit de prendre à son gré, pour le cultiver, le tiers d'un domaine laissé inculte, que le propriétaire fût laïque, ecclésiastique ou même cardinal. Pour toute redevance, le travailleur serait tenu à donner au propriétaire non une somme d'argent, mais, selon les cas, la cinquième ou la septième partie des grains récoltés.

Rien sans doute de plus contraire au vieux principe du droit païen passé dans les législations modernes, droit d'user et d'abuser de son bien, et c'est ce droit que revendiquera Batisto Casali, l'habile rhéteur qui défendit la cause des riches menacés. Mais, d'autre part, rien de plus équitable selon le droit chrétien, qui reconnaît au pouvoir le droit de soumettre l'exploitation du sol à des règles, même onéreuses pour le propriétaire, lorsqu'il s'agit de l'intérêt général. De la manière, en effet, dont les détenteurs de la terre exercent leurs droits et remplissent leurs devoirs dépendent les conditions d'existence de la société tout entière, et il n'est pas admissible que, par la volonté d'un seul, ceux qui veulent travailler soient condamnés au repos forcé, c'est-à-dire à la misère et à la famine.

Léon XIII, on le voit, n'avait qu'à parcourir l'histoire de la papauté pour y trouver l'exposé de toutes les revendications sociales légitimes, de même qu'il n'avait qu'à relire les Pères de l'Eglise, ceux qui vécurent sous l'Empire romain, comme ceux des âges plus récents, pour y voir comment découlent du dogme et de la morale tous les principes de la sociologie chrétienne.

Nous ne l'appellerons donc pas un novateur, s'il faut exclusivement réserver ce titre à celui qui le premier découvre des vérités jusqu'alors inaperçues, ou qui tout au moins est le premier à appliquer des doctrines auparavant restées dans le domaine de la spéculation pure.

Et loin de nous pourtant la pensée de vouloir diminuer, en quoi que ce soit, l'éclatante grandeur de l'œuvre du glorieux Pontife. Mais les titres qui lui conviennent sont ceux de « restaurateur » de l'enseignement social chrétien et de « promoteur » de la véritable action démocratique, de celle qui, tout en respectant la « diversité nécessaire » des classes et des conditions, recherche dans un esprit de charité et de « justice » l'amélioration du sort des travailleurs.

Avec le sentiment délicat et la connaissance parfaite des besoins de notre temps, il a « adapté » à notre civilisation les « éternels principes » fidèlement conservés par la tradition de l'Eglise. Il a penché sur le peuple qui travaille et qui souffre un regard plein de miséricorde, et c'est afin d'assurer aux plus humbles au moins ce modeste bien-être, sans lequel devient si difficile l'exercice de la vertu, qu'il a sondé toutes les misères et indiqué la manière chrétienne de leur appliquer le remède salutaire.

L'Encyclique *Rerum novarum*, c'est la « grande charte » du monde du travail, c'est le « terme » auquel a abouti une longue et admirable série d'écrits et d'actes pontificaux, c'est aussi le « point de départ » de l'irrésistible mouvement qui entraîne l'Eglise vers le peuple, et qui durant le siècle qui commence, assurera par « l'évangélisation des masses » le triomphe de la foi catholique.

L'attitude de ceux qui prétendent à la direction exclusive des classes laborieuses est à cet égard singulièrement instructive. Ils ne songent guère à réaliser les réformes qu'ils ont depuis longtemps pro-

mises ; mais par contre ils cherchent par tous les moyens à éloigner de l'Eglise ceux sur lesquels ils exercent quelque influence, et ils finissent par résumer tout leur socialisme dans l'anticléricalisme le plus violent et le plus haineux. Mais cette haine nous dévoile la ligne de conduite à suivre ; nous devons redoubler nos efforts vers une organisation sociale meilleure et de toute part créer ces associations professionnelles et ces institutions de prévoyance et d'assistance, qui guériront les détresses matérielles et rapprocheront les âmes de la religion de vérité et d'amour.

Qu'ils comprenaient donc mal leur temps ces chrétiens qui se demandaient si à la mort de Léon XIII, le Pape qui lui succéderait partagerait ses idées sociales ! Ils savent maintenant que l'élu du conclave est un des plus chauds partisans de la vraie démocratie chrétienne et que Sa Sainteté Pie X poursuivra une œuvre qu'elle n'a cessé d'admirer. Le fils des paysans de Riese ne pense point autrement que le descendant des comtes siennois. Et comment n'en serait-il pas ainsi ? Leurs communes pensées procèdent logiquement de la même foi, de la même science et du même amour. »

11° *L'évêque d'Orléans.* — L'application de l'Evangile à l'amélioration du sort du travailleur doit amener le Pape à transformer le monde du travail. Léon XIII doit devenir le Pape des ouvriers. Nous devons, ici, céder la parole à un évêque, et, parmi beaucoup d'autres qui ont exalté justement et noblement Léon XIII, nous voulons citer le titulaire d'un siège où personne ne s'étonnera qu'on recueille des oracles : nous avons nommé l'évêque actuel d'Orléans, le neveu ou plutôt le fils spirituel du laborieux Ducellier.

« En Amérique et en Europe, dit-il, il est une multitude digne d'intérêt parce que ses peines sont plus nombreuses et ses charges plus lourdes.

Notez bien ce que je dis : je dis les ouvriers, je ne dis pas les pauvres.

Le pauvre, c'est celui qui ne peut gagner sa vie, et qui manque parce qu'il ne peut gagner.

L'ouvrier, c'est celui qui gagne sa vie, et qui jouit parce qu'il gagne.

La charte libératrice du pauvre est dans l'Evangile, dans les pré-

ceptes qui ont trait à l'aumône : « Donnez et il vous sera donné. J'avais faim, vous m'avez donné à manger, j'avais soif, vous m'avez donné à boire, j'étais nu, vous m'avez donné un habit : entrez dans le royaume des cieux. J'avais faim, j'avais soif, j'étais nu, vous ne m'avez donné ni pain, ni eau, ni habit : allez, allez, maudits, au feu éternel. »

La charte libératrice de l'ouvrier est dans l'Evangile aussi, je le crois. Mais elle n'y est pas aussi explicitement que la charte libératrice du pauvre ; Léon XIII résolut de l'écrire.

Le pas était glissant. Le capital et le travail sont deux antagonistes à réconcilier, mais qui paraissent bien irréconciliables tant qu'ils ne sont pas réconciliés. Ce sont deux antagonistes réfléchis qui ont l'un et l'autre pour soi de bonnes raisons, et l'un contre l'autre de sérieux griefs. Ce sont deux antagonistes puissants : le capital est la richesse acquise ; le travail est l'élément fécondant de la richesse acquise. Le capital dit : sans moi pas de travail possible ; le travail répond : sans moi pas de capital utile. Le capital dispose de l'influence apparente, le travail dispose du nombre, qui finit par être l'influence réelle. Comment se jeter entre les deux puissances, sans crainte de désobliger l'une, et plus vraisemblablement les deux ?

Léon XIII avait une bravoure qui est assez rare : la bravoure intellectuelle. Il ne fuyait jamais devant un problème posé. S'il estimait de son devoir de le résoudre, il proposait la solution.

Il résolut de fixer aux capitalistes et aux travailleurs leurs droits et plus encore leurs devoirs.

Il faut remarquer que Léon XIII ne redouta point de les considérer comme « des classes », et comme des classes en bataille. Il n'essaya point de leur oindre un collyre sur les yeux et de leur faire accroire qu'entre eux il n'existait que des conflits superficiels ; il les connaissait pour les avoir vus.

Il les avait rencontrés d'abord en Amérique, où on avait tenté de lui faire condamner l'immense société « des chevaliers du travail ». Il les avait rencontrés en Europe, où MM. Harmel et de Mun lui avaient conduit des pèlerinages ouvriers qui avaient fait du bruit. Du reste, ni tant de discours violents, ni tant de grèves, ni certains

actes de sauvagerie, comme l'assassinat de l'ingénieur Vatrin, ne lui avaient échappé.

Croyant donc à une guerre de classes, guerre non encore sanglante, sinon à de très rares intervalles, guerre très dangereuse cependant, il estima indispensable d'assumer le rôle de médiateur.

Et il publia l'Encyclique *Rerum novarum.*

Favorable évidemment à l'idée de M. Decurtins saisie par Guillaume II, d'une législation internationale du travail, il en traça les grandes lignes. Il dit « à tout gouvernement qui prétend répondre aux préceptes de la raison naturelle et à ceux des enseignements divins » la part qui leur incombe en si redoutable affaire. « Les pauvres, aussi bien que les riches, sont citoyens. Comme donc il serait déraisonnable de pourvoir à une classe de citoyens et de négliger l'autre, il devient évident que l'autorité publique doit prendre des mesures pour sauvegarder les intérêts de la classe ouvrière, tout en respectant notamment le principe de la propriété privée. Que l'autorité publique impose le respect du repos dominical nécessaire au corps de l'ouvrier et à son âme ; qu'elle arrache les ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Que le nombre d'heures du travail soit déterminé et limité par sa nature. Que la femme et l'enfant jouissent d'égards spéciaux. Que le salaire ne soit jamais insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. »

« S'il s'élève, sur ce point délicat des salaires, quelque querelle entre ouvriers et patrons, il n'est pas bon que l'Etat intervienne indiscrètement : on pourra confier la solution aux corporations, aux syndicats, à des arbitrages, moins appuyés par l'Etat. Que l'on tende à donner au peuple quelque propriété au sol. Que l'on favorise tles sociétés de secours mutuels, les caisses d'assurances, les patronages, les corporations. Que les patrons aient des rapports fréquents avec leurs ouvriers. Que le clergé voie bien qu'il doit s'intéresser à eux. »

Le Pape termine cette encyclique, dont toutes les phrases sont dignes de la plus grave réflexion, par ce cri apostolique : « Que chacun

se mette à la tâche, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà très grave. Que les gouvernements fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions. Que les riches et les maîtres se rappellent leur devoir. Que les ouvriers dont le sort est en jeu poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes ; et puisque la religion seule est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes, sans lesquelles les moyens suggérés par la prudence comme les plus efficaces seront peu aptes à produire de salutaires résultats. »

J'ai beaucoup insisté sur cette encyclique, on me le pardonnera. Je voudrais que plusieurs en fissent de nouveau la lecture. J'ai le sentiment, moi aussi, que ce fut l'acte de Léon XIII le plus décisif, le plus suggestif.

Ah ! préoccupons-nous moins, prêtres, laïques, qui voulons conquérir l'opinion et plus encore l'améliorer, des formes gouvernementales, des constitutions. Préoccupons-nous de ce qui préoccupe le peuple : son pain plus abondant, son habit plus solide et moins cher, son logement plus salubre. Le reste viendra ensuite. Demain n'est pas à telle ou telle forme de gouvernement, parce qu'elle est telle ou telle. Demain est à qui sera capable de donner aux masses plus de bien-être, plus d'élévation d'intelligence, plus de dignité morale, plus de bonheur !

Voilà ce que nous crie l'apôtre Léon XIII. Et ce cri est puissant. Et ce cri est vrai.

12° *Une extravagance.* — Après l'Iliade, la Batrachomiomachie. Nous sommes au troisième ciel, nous allons tomber dans un marais. C'est la faute d'un protestant ; cet étrange personnage a découvert que Léon XIII était Huguenot. On ne saurait trop bafouer cette extravagance. Mais il faut la citer, pour écraser dans son œuf la calomnie, absolument comme il eût fallu écraser la calomnie qui faisait de Pie IX un franc-maçon.

« Beaucoup d'écrivains de tous genres ont cru devoir confier au public ce qu'ils pensaient du grand Pape qui vient de mourir. Tous les éloges sont épuisés, et l'on a proféré aussi bien des outrages.

Je ne pense pas pourtant que, dans le tourbillon d'inepties qui a voltigé autour de cette tombe, il y en ait une seule qui passe l'invraisemblance et qui soit enveloppée de ridicule comme celle que je viens signaler.

Je cite :

« En repassant sa vie qui a été si longue et si chargée de responsabilités devant Dieu et devant les hommes, le vieux Pontife n'a d'autre recours que le Christ : *Christus adest*... Ni les indulgences qu'il a dispensées pendant son pontificat, ni les œuvres que vont louer ses panégyristes, ni les mérites des Saints qu'il a canonisés, ni l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie ne le rassurent. Encore moins a-t-il confiance aux dévotions inférieures du vulgaire. Son dernier appel va à la miséricorde du Christ, du Christ seul, par la foi... Et alors une double question se pose !

Pourquoi Rome condamne-t-elle comme une hérésie ce qui a été la suprême consolation du Pape mourant : la justification du chrétien par la foi ?

Et pourquoi les plus excellents fidèles de l'Eglise romaine — car l'exemple de Léon XIII n'est pas isolé — cessent-ils de parler en catholiques, lorsqu'ils pensent en chrétiens ? »

Sur cette double et terrifiante question, l'auteur signe : H. Dannreuther.

M. Dannreuther a raison ; « l'exemple de Léon XIII n'est pas isolé » ; tous tant que nous sommes, catholiques romains, nous mettons notre suprême espérance dans le Christ plein de pitié : *Christus adest miserans.* Sa miséricorde présente à notre foi nous fortifiera dans les derniers combats de la mort. Sur elle nous comptons plus que sur nos « œuvres », plus que sur les « indulgences » gagnées, plus que sur les « mérites des Saints », plus que sur l'intercession de la « bienheureuse Vierge Marie ». Nous pensons ressembler en cela à Saint Augustin et à saint Paul. Et c'est pourquoi, il nous est impossible d'y rien voir de protestant.

Mettre le Christ au centre de sa vie, et pour cette raison même, élever son cœur jusqu'à lui, dans un dernier soupir : rien n'est plus catholique. Mais Dieu sait si cette attitude de nos âmes a quelque

chose de commun avec cette doctrine luthérienne de « la justification du chrétien par la foi » que « Rome condamne comme une hérésie ».

Avant de paraître devant Dieu, Léon XIII ne s'est pas contenté d'invoquer le « Christ ». Il s'est confessé, il a communié, il a tendu ses mains aux dernières onctions, il a récité les litanies des Saints, il a dit le rosaire, comme font tous les bons catholiques. Par quelle candeur ou quelle audace, M. Dannreuther veut-il le faire mourir en protestant ?

Mais j'ai grand tort de le prendre sur ce ton de controverse dogmatique. Le problème soulevé, par M. Dannreuther doit être ramené à des proportions plus modestes.

L'auteur nous assure qu'il reproduit, « d'après les journaux catholiques » la dernière poésie de Léon XIII. Oh ! la détestable méthode ! Et à quoi servent donc les exigences de la critique moderne ?

Parmi ceux qui ont conservé le culte du latin — et M. Dannreuther, apparemment, est du nombre, puisqu'il est à même de comparer Léon XIII aux « meilleurs latinistes de la Renaissance » — tout le monde sait combien les journaux français ont coutume de maltraiter les textes. Les *Débats* eux-mêmes ne transcrivent pas correctement, du premier coup, une phrase de Pline. Toute la presse s'est occupée, l'autre jour, de cette version du baccalauréat dictée à la Sorbonne et qui a coûté à tant de candidats des efforts d'invention stérile. La Faculté avait défiguré un passage, — ce qui le rendait inintelligible.

Les *Débats* s'emparent de l'incident et prétendent rétablir le vrai texte. Eux aussi se trompent, ils passent un mot, — un verbe s'il vous plaît, — faute duquel la phrase demeure en l'air avec un accusatif énigmatique.

Donc la prudence la plus élémentaire commandait à M. Dannreuther de ne point prendre n'importe où la *Méditation nocturne* de Léon XIII. Il aurait dû ouvrir un journal italien, par exemple l'*Osservatore Romano*.

Et alors les lecteurs du *Christianisme au XXe siècle*, en recevant le numéro du 31 juillet, auraient eu le plaisir d'y trouver une édition correcte des derniers vers du Pape. Le passage qui a tant ému

la fibre huguenote de M. Dannreuther, s'y serait présenté comme il suit :

> Christus adest miserans : humili veniamque roganti
> Erratum, ah fidas ! eluet omne tibi.

au lieu de :

> Christus adest miserans humili veniamque roganti
> Erratum, ah ! fides eluet omne tibi.

Et qui ne voit la différence ? *Fidas* au lieu de *fides*. Le mot fatal disparaît, d'où M. Dannreuther tirait — à tort d'ailleurs — son commentaire calviniste. Et le sens précis de la phrase n'est plus le même. C'est en la miséricorde du Christ que Léon XIII appuie son espoir, et il compte que, sur un très humble *Meâ culpâ*, — comme celui dont il frappait sa poitrine au moment des absolutions suprêmes et du dernier viatique, — ses fautes lui seront pardonnées. Encore une fois, qu'y a-t-il là de protestant ?

Et puis, n'est-ce pas une élémentaire règle d'art que d'un sujet, selon le mot de Lafontaine, il ne faut « prendre que la fleur » ?

Depuis quand est-il littéraire — même en Allemagne, le pays des érudits minutieux jusqu'à la fatigue — de tout dire à propos de tout.

En écrivant sa méditation poétique, Léon XIII n'entendait pas faire une intégrale profession de foi. Ce qu'il croyait, ses Encycliques le disent, et sa voix de mourant l'a redit au milieu des prières, par lesquelles l'Eglise soutient, au bord de la vie, la religion de ses enfants. Du reste, le Pape a laissé un testament. Que M. Dannreuther parcoure l'*Osservatore Romano* du 28 juillet dernier. Il verra là, dans quelques phrases simples, sur quoi Léon XIII fondait son espoir dans le pardon de ses fautes et dans la bienheureuse éternité. Le pieux Pontife n'oublie pas même « la dévotion au Sacré-Cœur » à laquelle M. Dannreuther pense sans doute quand il parle dédaigneusement des « dévotions inférieures » bonnes pour le « vulgaire ».

Mais je descendrai encore à des réflexions plus modestes. Je regrette qu'avant d'envoyer sa prose au *Christianisme*, M. Dannreuther ne se soit pas souvenu de ce livre vulgaire dont un reporter

inventif essayait récemment de rajeunir la gloire, quand, sur la table de travail du Pape mourant, il nous montrait un *Gradus ad Parnassum*.

Au cas, assez improbable, où il aimerait à continuer sur les *carmina* des pontifes romains, ses études dogmatico-critiques, l'auteur fera sagement de se munir d'un bon *Gradus* et de l'ouvrir. S'il l'eût fait, il aurait vu que ce *fides* fulgurant qui lui semblait illuminer de lueurs calvinistes le lit de mort de Léon XIII n'était qu'une mauvaise coquille, qui rendait le vers faux. *Des* est bref dans *fides* devant une voyelle ; *das* est long dans *fidas*. Or, pour un bon pentamètre, la césure du troisième pied est une syllabe longue, disait jadis la prosodie.

Grâce au *Gradus*, M. Dannreuther aurait pu se remémorer ces minuties. Et sachant mieux la quantité latine, *doctus cum libro*, il eût évité de faire, de la touchante *Méditation nocturne* de Léon XIII, le commentaire ridicule par lequel il a représenté, finissant en huguenot, le saint Pape qui fut une des gloires de l'Eglise.

Au surplus, les lecteurs du *Christianisme au XX*e *siècle* qui voudront se former une opinion sur Léon XIII, trouveront, dans le numéro du 31 juillet, les renseignements les plus variés. A côté de M. Dannreuther, qui range le vénéré défunt parmi les croyants en Christ, un certain *Memor* lui reproche d'avoir « doté le catholicisme de la dévotion au saint Rosaire et du culte du Sacré-Cœur, qui est le dernier mot du matérialisme le plus grossier ».

Loyalement, je reconnais que *Memor* a écrit ces gentillesses pour l'*Eglise libre*, à laquelle le *Christianisme* les emprunte. Mais en les empruntant, il les fait siennes, sans doute, puisqu'il juge à propos d'observer qu' « il y a du vrai » dans les réflexions de *Memor*.

Tandis que *Memor* juge que Léon XIII fut « un politique de troisième ordre », un homme surfait dont la tête ne connut jamais « d'autre auréole que la vieillesse », M. Pédezert — dans le même *Christianisme* du 31 juillet — écrit que Notre Saint-Père disparu « a été un Pape éminent », qui recevra de « l'équitable histoire » le nom de « Sage », lequel est « peut-être préférable » au nom de « Grand ».

Le vénérable Pédezert jouit parmi les protestants d'une juste considération. Son opinion risque de prévaloir dans l'esprit des lecteurs du *Christianisme*. Ce n'est point nous qui nous en plaindrons.

13° *Un Pape de bure.* — Nous pourrions pousser beaucoup plus loin ces citations. Nous avions recueilli, dans les Revues, en France et hors de France, beaucoup de textes aussi décisifs les uns que les autres ; nous aurions voulu en tresser des guirlandes à l'honneur du pape défunt. Mais, si j'en crois Boileau, il faut savoir se borner, non pas pour apprendre à écrire, mais pour ne pas fatiguer l'esprit de son lecteur. *Claudite nunc rivos, pueri, sat prata biberunt.*

Avant de finir, je veux encore citer l'opinion d'un maître. Au milieu de ce concert d'éloges que la mort de Léon XIII fit éclater à tous les coins du monde, Edouard Drumont, le grand et excellent publiciste de la *Libre Parole*, avait conçu l'idée, originale et juste, de mettre à la place de Léon XIII, un « Pape de bure ». Par cette expression pittoresque, je crois bien que l'auteur de la *France juive* entendait un pape vêtu habituellement de cette étoffe grossière et voué par vœu à la pauvreté monastique. La Providence a répondu à ce désir par un choix qui en réalise mieux l'étendue. Pie X n'est pas entré dans un ordre religieux ; mais, né pauvre, on l'a vu du dernier rang monter au premier ; il a su, mieux encore, au milieu de ses ascensions, rester pauvre, parce qu'il est l'ami des pauvres. Un pape qui n'a pas le sou, c'est bien le pape de bure.

On peut se fier, en tout abandon, aux deux frères *Date et Dabitur*, ses deux ministres des finances. Je cite *in extenso* l'article de Drumont.

« Ils paraissent tout de même un peu petits tous nos faiseurs de boniments socialistes, radicaux et libres-penseurs, devant cet immense émoi que soulève, dans le monde, la mort de ce vieillard de quatre-vingt-quatorze ans.

Ce vieillard n'avait ni flotte ni armée ; il habitait une prison, une prison dorée, sans doute, et pleine des chefs-d'œuvre du passé, une prison d'où il ne pouvait sortir sans renoncer à l'héritage que les siècles lui avaient transmis et dont il n'était que le dépositaire.

Cette mort, cependant, a produit une impression plus vive que ne l'aurait jamais fait la disparition du roi d'Angleterre ou de l'empereur de Russie.

S'ils avaient quelque logique, les farceurs qui déclarent être les interprètes de l'opinion, salueraient, dans cette puissance désarmée, le triomphe de l'autorité morale, supérieure à tout, le règne de l'Esprit. Ils verraient là l'incarnation, non pas d'un peuple, mais du genre humain, dans un homme semblable à tous les autres, qui a été reconnu par des centaines de millions de croyants comme leur chef spirituel et le directeur de leurs consciences.

Le caractère démocratique de l'Eglise s'affirme là, peut-être plus complètement que partout ailleurs. En plein régime monarchique, en pleine féodalité, à l'heure où la naissance était tout, un ancien pâtre, un humble moine, devenait tout à coup, non seulement l'égal, mais le supérieur des souverains les plus redoutés et les plus altiers ; il les rappelait au respect des lois de la morale éternelle quand ils s'en étaient écartés.

Aujourd'hui, alors que l'Argent est le maître du monde, le seul qui soit au-dessus des rois de l'Argent est un pauvre qui, en réalité, ne vit que d'aumônes. Il n'a d'autres ressources que les pièces de monnaie, en cuivre le plus souvent, que, dans les innombrables églises de l'univers, des gens qui ne verront jamais le Pape jettent dans l'aumônière des quêteuses, ou glissent dans le tronc sacré à demi caché dans l'ombre des sanctuaires, et qu'aperçoivent seuls ceux qui viennent tremper leurs doigts dans le bénitier.

Les Homais, qui prétendent parler au nom de la pensée émancipée, ne peuvent s'élever à des conceptions aussi hautes. J'imagine, néanmoins, qu'au milieu de leurs *lazzis* ils sont un peu troublés par la solennité des scènes auxquelles nous assistons.

Il est un homme qui exercera sur ce siècle naissant une influence plus profonde que tous les rhéteurs, que tous les aligneurs de phrases, que tous les discoureurs que se figurent être des guides pour la foule.

Cet homme n'est point un de ceux dont d'habiles réclames ont répandu le nom à travers les cinq parties du monde. Il est perdu au

milieu des cardinaux inconnus qui, dans toutes les cours du Vatican, échangent leurs appréciations sur le prochain Conclave, après avoir vu le Camerlingue frapper du marteau d'argent le front de Léon XIII, qu'il avait appelé une dernière fois par le nom qu'il avait reçu au baptême.

Que sera cet homme ? Ces rumeurs, ces prophéties où l'âme populaire s'efforce de fixer son espérance, son désir ou son rêve, annoncent que le futur Pape aura porté la robe de bure du moine.

Nous le souhaitons.

Il me semble même que ceux qui ont de sincères sentiments de démocrates auraient là une occasion de se réjouir.

Chacun comprend la Démocratie à sa façon. Pour les uns, la Démocratie est un régime où un blagueur comme Millerand, après avoir bien flatté le peuple, devient baron du Saint-Empire, et savoure des « spooms au Samos » en se moquant des deshérités qu'il a bafoués et qu'il fait fusiller au besoin.

La vie monastique où tout est en commun, où les privilégiés de la Destinée renoncent à tout pour vivre d'une vie si rude que les plus indigents n'en voudraient pas, nous semble réaliser l'idéal démocratique.

Un Pape moine serait comme une revanche des persécutions et des calomnies auxquelles nos ordres religieux sont en butte à l'heure actuelle.

J'entends bien certains intellectuels catholiques répéter qu'il faut réconcilier l'Eglise et la Démocratie. A vrai dire, cette union nous semble avoir été faite depuis longtemps, depuis les jours de la primitive Eglise.

La foule en a l'instinct. Encore une fois, le fils de prince qui mange des légumes dans une écuelle de bois semble personnifier mieux la Démocratie que le socialiste nanti qui, ceint du cordon de quelque grand ordre monarchique, mange dans des écuelles d'or des homards à la Lucullus.

Qu'il sorte des rangs des religieux ou des rangs de l'épiscopat, ce qu'il faudrait au temps présent c'est un Pape qui ne soit qu'un Pape.

Vraisemblablement, c'est ce que demandent à Dieu dans leurs prières les chrétiens de la terre entière.

L'Evangile nous dit bien que le Bon Pasteur quitta tout pour aller chercher la brebis perdue, mais il ne nous dit pas que, pendant ce temps, les brebis restées fidèles étaient dévorées par les loups.

Sans nul doute ce sera un émouvant et noble spectacle dans l'Histoire que celui de ce Pontife auguste et miséricordieux, dont la bouche ne sut jamais que bénir et qui, pendant tant d'années, s'efforça d'apaiser les malentendus, de calmer les haines, de retarder l'inévitable rupture.

Ce serait un spectacle qui aurait sa grandeur aussi, que celui d'un Pape se mettant à la tête de tout ce troupeau désorganisé, désemparé, décimé par des ennemis implacables que l'évangélique mansuétude de Léon XIII n'a pu désarmer.

Léon XIII a voulu être de son temps, séduire, persuader et conquérir son temps. Au milieu des contradictions, des mauvaises volontés, des obstacles, il a installé dans le Temps une œuvre vraiment grandiose, intéressante et belle. « Le Temps cependant, a dit Bossuet, dans son simple et superbe langage, n'est que l'ombre de l'Eternité de Dieu. »

Il semble que l'on aimerait à entendre un Pape rappeler que l'Eglise a seule les paroles de la Vie éternelle, que ses enseignements seuls demeurent et que toutes les agitations du présent ne sont qu'un point dans l'espace..... »

14° — D'après tous ces textes,comment doit-onjuger sommairement Léon XIII, en prononçant sur son cadavre le sentence que l'Egypte rendait à ses rois ?

Docteur de l'humanité, Léon XIII a donné cette série d'encycliques, dont le détail et l'ensemble constituent la somme de ses enseignements.

Pasteur de l'humanité, il a voulu la nourrir du culte de l'Eucharistie, des effusions du Sacré-Cœur, du Rosaire et des engagements des Tiers-Ordres.

Père de l'humanité, il a voulu assister le pauvre des largesses de la charité et traiter l'ouvrier selon les exigences de la justice.

Gouverneur de l'humanité, il a été surtout un Pape politique, dit-on, et, à coup sûr, un Pape épris de conciliation.

Défenseur de la vérité, il a frappé l'Américanisme et opposé la pure doctrine aux témérités de l'orthodoxie, surtout aux courses aventureuses de l'exégèse.

Léon XIII a-t-il été, autant qu'on le crie, l'antithèse de Pie IX ? Le tempérament de ces deux hommes n'était, sans doute, pas le même ; il y a en eux, les divergences nécessaires et même une certaine opposition. Mais, pour les actes, pour des questions fondamentales, pour les grandes lignes du gouvernement, le changement de règne ne changea rien. Les différences furent seulement de formes. Au sujet de la France et de l'Italie, par exemple, quant au fond, Léon XIII a-t il différé de Pie IX ? Est-il sorti du Vatican ? a-t-il permis aux catholiques italiens le scrutin politique ? Tout ce que Pie IX avait édicté contre l'usurpateur n'a-t-il pas été maintenu ?

Quant à la France, Pie IX ne voulut-il pas le ralliement ? De même qu'il avait accepté la deuxième République, il donna le conseil et l'exemple du ralliement à l'Empire. Certes c'est largement qu'il le fit. Et lorsque Napoléon III, perdant le sens politique et le sens chrétien, livra les Etats du Saint-Siège à l'Italie et mérita l'excommunication, Pie IX entendit que les catholiques restassent fidèles à l'Empire. Puis quand la République devint une troisième fois le gouvernement légal du pays, il trouva bon qu'on s'y ralliât.

« Sans doute il y eut plus tard, au point de vue du ralliement, des actes plus solennels de Léon XIII. Mais ces actes, les circonstances et les leçons du temps les appelaient. La République vivait depuis vingt ans. Quantité d'élections et d'événements politiques très graves avaient prouvé que la nation acceptait et voulait garder cette forme de gouvernement. Léon XIII, sans condamner le passé, sans déclarer la République préférable à la monarchie, pressa les catholiques d'accepter le fait accompli afin d'être mieux en mesure de défendre l'Eglise. Il faut toute l'impudence ou tout l'aveuglement de l'esprit de parti pour nier que ce conseil ne fût conforme aux intérêts de la religion et du pays. Le Pape, qui ne travaille ni pour les empereurs ni pour les Républiques, devait le donner. Et les catholiques qui

veulent avant tout servir l'Eglise et la Patrie devraient s'y conformer.»

Nous sommes aujourd'hui, très complimenteurs et très critiqueurs. On célèbre Léon XIII pour son esprit conciliateur absolument comme s'il en était l'inventeur breveté. En parlant ainsi, nos publicistes montrent tout juste qu'ils ont peu fréquenté l'histoire de l'Eglise et n'ont peut-être jamais ouvert un volume des *Regesta* pontificaux. Les Pontifes romains, dans leur conduite, sont tous plus ou moins intraitables sur les questions de vérité et de justice ; mais tous conciliants et coulants dans les formes. L'esprit de conciliation est l'esprit même de la papauté ; c'est l'esprit de Dieu ; il n'éteint pas le lumignon qui fume encore. Un pape dur envers les personnes rencontrerait des improbations dans l'Eglise ; un pape dur envers les gouvernements, de nos jours surtout, aurait peu le sens de l'autorité pontificale. Pour sauver le droit, on va jusqu'à la porte de l'enfer ; alors seulement *non possumus* ; mais on n'a pas attendu jusque-là pour dire : *non licet*.

Si vous jetez, par exemple, un coup d'œil sur l'histoire contemporaine, invariablement, vous voyez des gouvernements plus ou moins hostiles au Saint-Siège, et le pape plus ou moins condescendant, mais toujours pacifique, au regard des gouvernements. Sous les serres de l'aigle impériale, Pie VII est une colombe. En présence des fautes des Bourbons, Léon XII est d'une magnanimité admirable ; au cours des malversations du roi-citoyen, Grégoire XVI se réfugie plutôt dans le silence ; sous les coups de la Révolution, Pie IX se contente de se dérober. La papauté remplit son devoir, tout son devoir, et n'agit fortement qu'à la dernière heure, quand la condescendance, poussée plus loin, serait formellement de la trahison.

Le point où s'accuse une plus grande différence entre Pie IX et Léon XIII, c'est la question doctrinale du libéralisme. Non pas que Léon XIII ait abondé dans le sens contraire ; il a parlé toujours strictement et a maintenu le *Syllabus*. Pourtant, il n'a combattu le libéralisme, si j'ose ainsi dire, que de loin et indirectement, sans le nommer, tandis que Pie IX condamna plus de quarante fois (c'est son mot) et multiplia les anathèmes avec une insistance que Dupanloup appelait la *crise* de l'Eglise. Léon XIII n'a rien dit ; la crise,

visible alors sur le papier d'Orléans, vous la voyez maintenant partout et c'est plus qu'une crise ordinaire, c'est une débâcle.

Cette question prime tout, même pour le gouvernement de l'Eglise.

De Jésus-Christ à Luther, le monde reposait sur le principe d'autorité ; la paix régnait par l'accord des deux puissances. Luther renversa l'autorité en un article de foi ; Descartes la détruisit en matière de raison. Du libéralisme religieux et philosophique, du doute méthodique au libre examen, sortirent, par une embryologie que je n'ai pas à expliquer, le libre examen social, politique et économique, le doute appliqué à l'ordre temporel et civil, ecclésiastique et religieux. D'après cette quintuple révolution, le monde, l'ordre, au lieu de reposer sur le pouvoir, devait provenir de la liberté, au lieu de dépendre du Chef de l'Etat et du Pape, il ne devait plus reposer que sur des individus dont la société se compose. Ce changement d'orientation fut appelé le libéralisme.

La prétention du libéralisme était de résoudre tous les problèmes sociaux en laissant faire et en laissant passer. Le pouvoir n'avait qu'à se croiser les bras et envoyer sa police. L'ordre, le progrès, tous les biens résulteraient du mouvement des idées, de l'harmonie des intérêts, des caprices et même des passions. L'anarchie au point de départ engendrerait l'ordre dans les résultats. C'était, dis-je, la prétention universelle ; la croyance à la bienfaisance impeccable de la liberté était devenue une espèce de religion. Dupanloup, qui comprenait peu et ne voyait rien, alla jusqu'à soutenir que la liberté, ainsi comprise, était un code tiré de l'Evangile.

Dans le fait, à l'aurore de ce mouvement libéral, on avait édicté une déclaration des droits de l'homme et du citoyen, droits antérieurs et supérieurs à la constitution de la société, incessibles pour les citoyens, insaisissables pour l'autorité publique. Cette situation devait être le symbole, le Décalogue, le grand sacrement de l'avenir, la grande charte du monde nouveau. L'Eglise et l'Etat se résoudraient dans une République universelle ou en fédération fraternelle de toutes les sociétés humaines.

Or, cette déclaration avait un double sens, un double esprit. D'un

côté, on livrait le monde à la spontanéité des initiatives individuelles ; elle devait enfanter l'anarchie ; de l'autre, on voulait prendre la place de la religion, de l'Eglise et de l'autorité ; elle devait engendrer le fanatisme, la persécution, tous les excès, toutes les violences de la pire impiété. Au fond, sous prétexte de liberté, la Déclaration, c'est le désordre sur la place publique, même le désordre des idées et des sentiments ; c'est la guerre civile et religieuse autour des foyers et des autels.

Le mouvement d'un siècle a mis à nu ces conséquences. En 1789, la liberté de la religion devait être illimitée ; le mot de tolérance était insuffisant et même tyrannique, aux yeux de Mirabeau. Les Constituants avaient ce préjugé que la fortune de la religion tenait aux propriétés ecclésiastiques ; en utilisant l'élément matériel, ils attendaient la chute du Christianisme. Cette liberté, qui devait tuer l'Eglise, lui ménagea au contraire un siècle de victoires et de conquêtes. Alors changement de front. Le monde qu'on avait assis sur le libéralisme, on l'appuie maintenant sur l'omnipotence de l'Etat. Le monde, au fond, est un champ de bataille où l'homme, pour se dispenser de vertu, fait la guerre à la loi divine. Le point de vue des constituants est de raisonner faux ; dans sa fugitive existence, l'homme travaille pour l'avenir, mais procède du passé ; l'individu abstrait n'existe pas ; vous ne trouverez partout que l'homme d'une race et le citoyen d'une nation. Sous ce prétexte que la religion ne change pas et que l'Eglise est intransigeante sur le chapitre des dogmes révélés, les renégats de 89 ont donc déclaré au Christianisme une guerre à mort. D'après leurs étroites passions, le Syllabus de Pie IX et la Déclaration des droits de l'homme sont deux antipodes irréductibles. Ceci tuera cela ou cela tuera ceci. Il n'y a pas d'autre alternative. Au moment où je trace ces lignes, le million de dissidents veut réduire à l'état de parias trente-sept millions de catholiques, et, pour peu qu'ils rencontrent des résistances, ils se rueront à l'extermination des catholiques. Pour le salut de la République, il faut faire de la France un charnier où les satyres danseront sur les tombeaux.

Je ne vois pas bien ce que vient faire ici l'esprit de conciliation. Le néo-libéralisme proclame que toutes les doctrines peuvent être pro-

fessées librement, excepté le catholicisme ; et, en le proscrivant, il ne pense pas faillir aux doctrines de liberté. Nous constatons ce fanatisme, d'autant plus violent qu'il est plus aveugle. Les catholiques ne demandent l'extermination de personne ; ils consentent à vivre sous l'égide des rostres de la liberté, en vertu de ce pacte fraternel qui subsiste avec les fortunes diverses, depuis plus de cent ans. Du moment que le pacte est rompu, ils n'ont plus qu'à se défendre ; ils ont parfaitement le droit de se révolter contre la tyrannie, car rien que la force ne peut désormais les délivrer.

Les admirateurs de Léon XIII confessent que, sous ce rapport, la longanimité de Léon XIII a été trompée ; mais ils espèrent de l'avenir ce que le présent leur refuse. Nous ne demandons pas mieux ; mais nous croyons que pour obtenir le meilleur des résultats, il faut recourir à des moyens d'une plus rare efficacité. C'est d'ailleurs l'oracle de la sagesse antique :

Principiis obsta, sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'Eglise dans ses rapports avec les Sociétés politiques (suite).

DEUXIÈME PARTIE

L'Eglise romaine, dépositaire et gardienne de la vérité, mère et maîtresse de toutes les écoles.

TROISIÈME PARTIE

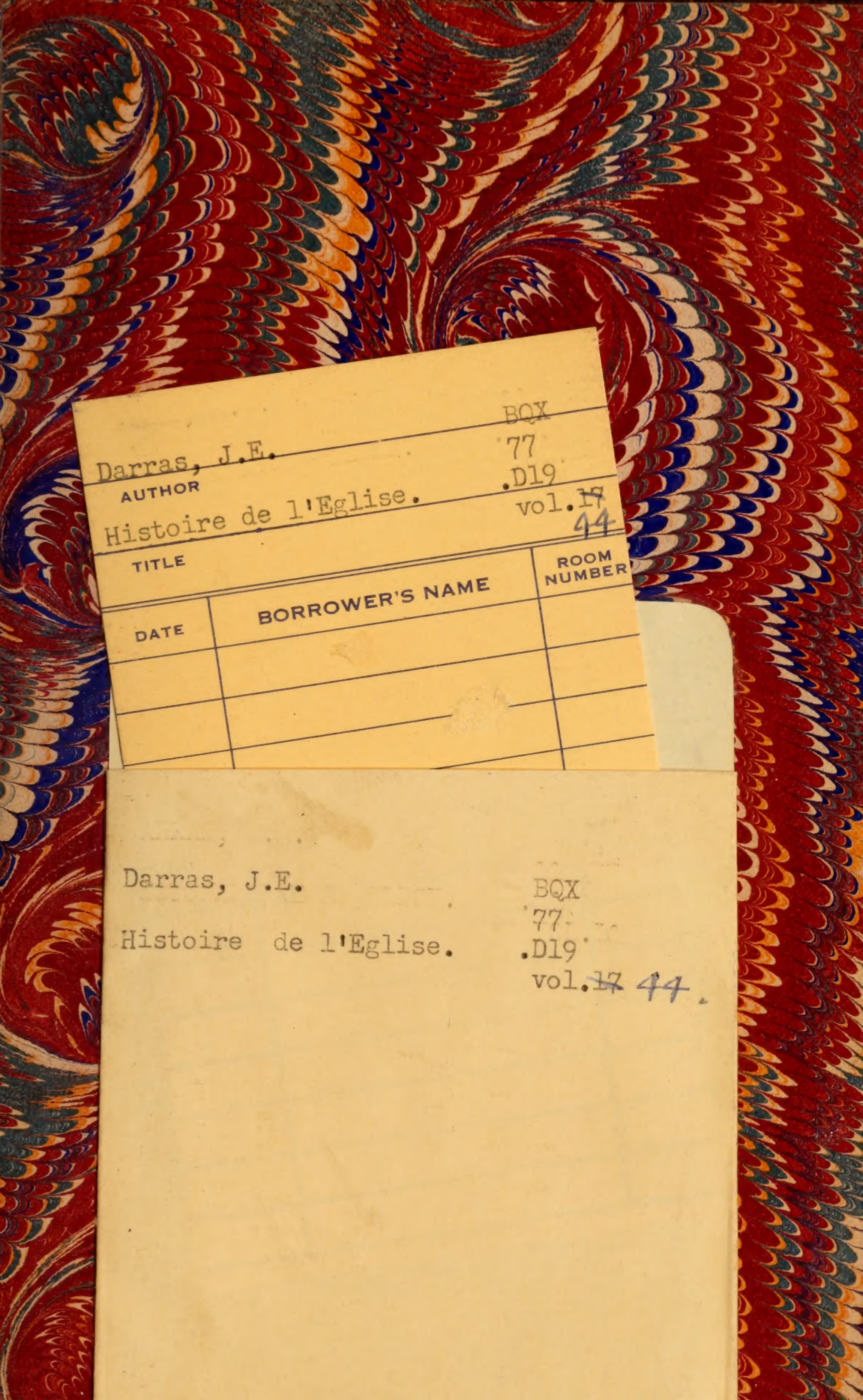
L'Eglise source et modèle de sainteté, principe et agent de civilisation.

CONCLUSION

Léon XIII a-t-il été un pape libéral ?

Imp. J. Thevenot, Saint-Dizier (Haute-Marne).





BQX
Darras, J.E.
77
AUTHOR
.D19
Histoire de l'Eglise.
vol. ~~17~~ 44
TITLE
ROOM NUMBER
BORROWER'S NAME
DATE

